TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound October 1910

61652

LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME LIII. — 1er SEPTEMBRE 1909.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1909

61652

LA
CROISÉE DES CHEMINS[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VII. — LA RETRAITE

D'où provenait ce choix qui s'était imposé à Pascal contre ses intérêts, ses ambitions, ses fortes croyances individualistes, son amour même? Il en avait pu distinguer les symptômes dès l'avant-veille, après avoir quitté Laurence. Ses rencontres précédentes avec la jeune fille le laissaient dans un état d'exaltation comparable à la grâce pour les croyans : c'est comme une aisance nouvelle à se mouvoir dans la vie, une légèreté de tout l'être qui s'est débarrassé de son lest. Et à peine dans la rue Desbordes-Valmore, au sortir du jardin, le cœur lourd, il approfondissait avec terreur ce qu'il éprouvait. Des comparaisons révoltantes, aussi pénibles que des injures, l'assaillaient : il les chassait, elles revenaient. Car il découvrait en lui, avec stupeur, au lieu des beaux enthousiasmes passés, un état de dépression analogue à celui que provoquent ces réveils en des chambres ignominieuses où s'égare la jeunesse. Ce n'était plus sa chair qui protestait contre un avilissement momentané dont une bouffée d'air pur avait raison, mais sa pensée, ce qui lui appartenait en propre, ce qu'il estimait le plus en lui. Pourquoi?

(1) *Published, September first, nineteen hundred and nine. Privilege of copy right in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

Conformément à son ambition, il déblayait la route de l'avenir. Sa fiancée l'approuvait, l'exhortait. Ils s'accordaient sur le but de la vie, et n'est-ce pas le signe des amours prédestinées? La vision qu'il emportait d'elle, cette caresse divine dont ses yeux effleurés brillaient encore, le devaient transporter au-dessus de la terre, de joie et d'orgueil, et il se reconnaissait diminué, comme s'il avait commis une lâcheté. C'était insensé, incompréhensible et obsédant. N'était-il donc pas vrai que notre pensée est maîtresse d'elle-même, nous appartient sans servitude?

« Ce sont les derniers restes, décida-t-il, de la pitié, de la faiblesse familiale. Par mon refus successoral, je sauve la fortune de ma mère, je lui assure, et à mes deux cadets, une honnête médiocrité. Et je redeviens libre. Tout est pour le mieux. »

Le lendemain matin, il n'avait pas encore recouvré une entière tranquillité d'esprit, quand Mélanie lui monta une lettre de Mme Rouvray. Des récriminations, des plaintes, eussent affermi sa résolution. Il n'y en avait pas dans cette lettre, ni même une allusion à son retour, seulement de la confiance en lui, et le souvenir de son père. Le souvenir de son père, il l'avait là, devant lui, sur sa table, parmi les papiers qu'il rangeait, dans les derniers mots que celui-ci lui avait écrits à la veille de mourir. Il les relut, et il entendit, comme un souffle vivant, *ces voix du passé qui prennent malgré nous-mêmes la parole lorsque nos intérêts les plus sacrés entrent en jeu.*

Il chercha dans sa mémoire à quelle date il l'avait vu pour la dernière fois, avant de le retrouver couché sur un lit funèbre, dans cette immobilité qui paraît fixer l'expression essentielle de la vie. Et quelle était alors l'expression de cet homme qui, pendant soixante années, n'avait pas cessé de mener la guerre contre les difficultés matérielles, contre l'insécurité et la maladie, contre des responsabilités accablantes? Il ne pouvait pas l'oublier: sur ce visage que le froid durcissait et qui bientôt, dans la nuit définitive, s'altérerait, se décomposerait, perdrait son caractère de personnalité humaine, la mort avait déposé un calme, une paix, cette sérénité que le soir répand sur les campagnes, et qui, là, par le miracle de quelques lignes, prenait une grandeur immense, s'éployait comme si elle en avait eu l'espace, planait majestueusement, religieusement.

La dernière fois, ce n'était pas plus d'un mois avant de l'avoir perdu. Son père, appelé inopinément à Paris en consultation,

et descendu en son absence avenue de l'Observatoire, lui avait donné rendez-vous à la terrasse du café Manette où il l'avait rejoint, et il le revoyait nettement, se levant à son approche, la face tout éclairée d'un bon sourire de satisfaction, et l'embrassant en plein vent. Lui-même, moins expansif, s'était prêté sans élan à cette manifestation spontanée, gêné d'être en spectacle, contrarié d'une effusion publique. De cette contrariété, de cette gêne une honte tardive, bien inattendue, lui revint, comme de l'un de ces petits reniemens que, si souvent, nous commettons, et qui sont l'image abrégée des grands.

Cette existence éteinte, elle ne prenait tout son sens pour lui que depuis le manuscrit de Colletière. L'œuvre formidable entreprise pour sauvegarder l'honneur du nom, conduite aux quatre cinquièmes du but, resterait donc inachevée, interrompue, inutile. Ramené à cette constatation, Pascal refit des calculs et vérifia de nouveau l'impossibilité d'intervenir. Plusieurs années lui seraient nécessaires à constituer une clientèle à Paris, même s'il possédait la puissance de travail indispensable pour n'en pas subir une entrave dans la suite des concours qui le devaient porter à la Faculté de médecine. La dot de Laurence? Ce serait, dans sa plus importante part, une rente dont il ne pourrait imposer la diminution à une femme accoutumée au bien-être, même au luxe, et d'ailleurs aussi élégante et adorée. Non, non, de Paris il ne fallait pas songer à assumer une charge quelconque, spécialement au début, c'est-à-dire quand les circonstances le commandaient. Un mari ne dispose pas de la fortune conjugale. Et comme il se formulait à lui-même cet axiome, il se rappela cette parole de sa mère offrant, d'un geste si simple, si naturel, ce qu'elle possédait: « Entre un mari et une femme il n'y a rien de séparé... » Un abîme se creusait donc entre sa génération et la précédente, puisque l'on raisonnait différemment en toutes choses, sur l'héritage, sur le foyer, ou bien ses parens étaient-ils une exception? S'ils étaient exceptionnels, lui-même se rejetait au niveau commun, quand il prétendait dominer? Et les solutions de M. Avenière reprenaient ce sens blessant qui, déjà, l'avait tant froissé, malgré la conformité de ses vœux, de ses désirs, de sa volonté : — Mme Rouvray s'accommodera d'un train réduit, votre sœur suivra gratuitement des cours, votre frère recevra une bourse, les créanciers transigeront... Comme tout cela paraissait mesquin auprès du sacrifice total qui, avant lui, avait été consenti!

A Lyon, une clientèle l'attendait. Là, faire face aux engagemens qui subsistaient, cessait d'être chimérique. Mais il perdait de vue les études scientifiques et désintéressées qu'il pensait poursuivre, l'action qu'il comptait exercer par son enseignement, par ses livres, ses communications et ses découvertes, sa notoriété. Action problématique, études incertaines : voué par sa vie professionnelle à l'observation, pourquoi n'en pas tirer parti ? Il reculerait de quelques années le résultat, il n'y renoncerait pas. Combien de savans, d'inventeurs, d'artistes la destinée avait-elle matériellement favorisés? La plupart du temps, elle exigeait d'eux une énergie plus rude, elle les éprouvait, les trempait, les contraignait par les obstacles mêmes à tendre leurs forces. Et si elle ne réclamait de lui, en ce moment, qu'une plus longue attente ? Si elle ne risquait de jeter bas que la partie décorative, brillante de sa carrière, et non pas cette carrière elle-même qui en tout lieu pouvait se réaliser avec le concours du temps? Soit, mais il lui fallait encore abandonner, avec Paris, la clinique qu'il avait conquise, tant de facilités dans le travail, tant d'agrémens, d'habitudes, de satisfactions, ce plaisir de respirer librement, cet art non pareil de remplir les jours jusqu'au bord, toutes ces choses multiples, les unes claires, les autres indéfinissables, dont on sent le prix quand on est menacé de les quitter. N'était-ce pas beaucoup ? N'était-ce pas assez? Et son amour?

Son amour, il avait tenté de le placer en dehors de la lutte qu'il soutenait. Laurence avait dit : — Vous savez, mon ami, que je vous eusse suivi n'importe où... — Pour elle la question ne se posait pas. Et c'était elle, peu à peu, qui en devenait le centre. Une autorité secrète, dont l'influence allait grandissante en lui, l'avertissait de ne pas espérer qu'elle l'accompagnerait à Lyon. Il se révoltait contre elle, et elle le broyait. Il se répétait : « J'ai foi en elle..., » et il doutait. Ainsi il n'avançait pas dans sa détermination, mais quel revirement depuis la scène du jardin où Laurence s'était arrangée d'un rayon de lune comme d'une auréole de victoire !

Il déjeuna hâtivement chez lui et descendit pour faire des courses obligatoires. Elles apporteraient une diversion utile à la perplexité intolérable où il se débattait. Déjà il avait donné congé de son appartement pour s'établir selon ses goûts et les exigences de sa profession, avant la mort de son père, avant même ses fiançailles. En vue d'une absence probable au terme

de juillet, il lui fallait s'informer d'un garde-meuble et d'une entreprise de déménagement. Il ne devait prendre possession de sa clinique qu'en septembre, et il passerait les deux mois qui l'en séparaient soit dans la villa des Avenière, au bord de la mer, soit en Dauphiné. Après, il ferait choix avec Laurence de leur nouvelle installation.

Il s'occupa tout d'abord de déménager. On lui demanda si c'était de Paris à Paris. Et il répondit presque sans hésiter :

— Non.

C'était le résultat du travail secret qui s'accomplissait en lui.

— Est-ce pour la banlieue ou la province?

— Pour la province.

Lentement, il se laissait arracher les indications une à une.

— Quelle ville?

— Lyon.

— Alors il faut retenir un wagon. Pour quand?

— Pour demain.

— Pour demain, le délai est bien court. Heureusement, ce n'est pas l'époque du terme.

— J'irai moi-même à la gare.

Et il prit le chemin de la gare, en effet, pour aller retenir le wagon qui emmènerait son mobilier. Le sort en était jeté : il abandonnait Paris. Ainsi nos plus importantes déterminations commencent bien souvent de se traduire par la manière dont nous tranchons de petites difficultés matérielles qui s'imposent à nous et réclament une solution immédiate.

Il entra chez lui pour s'habiller. N'était-ce pas le moment de gagner Passy en hâte? Laurence lui avait recommandé de venir de bonne heure. Elle l'attendait. Probablement la trouverait-il seule, au jardin, avant le dîner. Là, il lui annoncerait le changement de leur vie. Il lui rappellerait sa promesse de l'accompagner n'importe où, il l'associerait à l'œuvre de famille qu'une hérédité encore peu expliquée à ses yeux ou une pitié déraisonnable le forçaient de continuer et dont il lui représenterait les côtés généreux; surtout, il tâcherait de lui démontrer qu'il réserverait l'avenir et que leur exil ne serait que momentané. A mesure qu'il s'exaltait sur ce qu'il dirait à la jeune fille pour la convaincre, pour atténuer sa déconvenue, il en apercevait l'envers. Elle ne croirait pas à la possibilité d'un retour. Lui seul pouvait en garder l'illusion. Elle ne verrait que le départ, le renon-

cement à la réputation, au succès, aux honneurs, à tous ses goûts de femme : une déchéance dont M. Avenière parlait avec ironie.

« Oui, mais elle m'aime, » se disait-il pour s'encourager.

Et il l'imaginait à cette place qu'il occupait, d'où il dominait la verte avenue, le Luxembourg, l'étendue lointaine des maisons. Serait-elle venue là sans son amour? — *Librement et pour toujours*, avait-elle promis. Il entendait encore la parole qui avait jailli de ses lèvres, mais elle avait ajouté : *En face de Paris qui nous voit...* comme si elle avait eu l'intuition de ce débat futur et voulu d'un mot révéler qu'elle n'était pas plus transportable que ces plantes qui ne vivent qu'en serre chaude et ne s'acclimatent pas.

Par la seule vertu de ce souvenir, il comprit qu'à tous les sacrifices acceptés, il faudrait peut-être ajouter celui-là. S'il retournait rue Desbordes-Valmore, aurait-il la cruauté de placer directement Laurence en face de sa promesse? Et il revit ses yeux calmes, ses joues lisses, sans une ombre. Elle l'amènerait sans difficulté à une nouvelle trahison, et chaque jour la lutte recommencerait entre les deux forces qui se disputaient sa volonté et dont l'une paraissait d'autant plus tenace que plus longtemps il en avait ignoré l'existence en lui. Alors il se décida à envoyer de la poste voisine le petit bleu qui présentait ses excuses. Et rentré chez lui, il écrivit sa lettre. Cette fois c'était fini : il coupait lui-même sa ligne de retraite. La seule chance qui lui restait de sauver son bonheur du désastre, Laurence, le lendemain, la lui apporterait ou la lui refuserait.

« C'est bien, approuva-t-il. Elle choisira, elle aussi. »

Quelle veillée il passa, dans son appartement par avance abandonné! Les lieux sont comme les personnes : quand nous sommes assurés de les quitter, nous avons beau prolonger les adieux, c'est déjà l'éloignement qui commence. Chez lui, tout sentait le départ, le départ définitif.

Le lendemain matin, — le dernier jour, — l'équipe des déménageurs arriva.

— Emportez, après tout le reste, le cabinet de travail, recommanda-t-il.

Là, si Laurence accourait, il pourrait encore la recevoir. Elle avait reçu sa lettre, elle savait.

Laurence! Laurence! Tout son être se tendait vers cet espoir. Par la porte ouverte les meubles fuyaient. Il sondait la cage de

l'escalier, ou bien il se penchait au balcon. De si haut la reconnaîtrait-il? Celle-ci qui descendait de voiture, comme l'autre fois? non, ce n'était pas sa démarche, ni sa taille. Cette autre peut-être? elle dépassait sa porte.

— On prend le salon, monsieur? Il n'y a plus rien ailleurs.

— Emportez.

Un mobilier de jeune homme, c'est bien vite déménagé. La vaisselle, la cristallerie exigent peu de paniers. C'est un travail qui va comme sur des roulettes. A midi, l'appartement était vide. Le chef d'équipe avertit Pascal qu'il emmenait ses hommes déjeuner, et qu'à deux heures le camion prendrait le chemin de la gare de Bercy :

— Mais pas besoin de vous, monsieur, vous réglerez avec le patron. En petite vitesse, et en port dû : Lyon-Perrache.

Pascal distribua des pourboires, et liquida Mélanie qui s'attendrissait bruyamment, ferma sa porte à clé et descendit à son tour pour rejoindre au café Manette ses amis Chassal et Épervans qu'il avait prévenus.

— Si l'on demandait à me voir, expliqua-t-il au concierge, je serai rentré à deux heures.

— Monsieur garde la clé ?

— Oui, je vous la remettrai ce soir. Mes malles sont en haut.

— Je les porterai à la voiture.

— C'est cela.

Félix et Hubert, stupéfaits, apprirent en déjeunant la brusque volte-face. Le second essaya d'un : — Tu es fou ! — qui n'eut pas d'écho. Et ils se turent. Pascal leur avait notifié la nouvelle d'une façon qui excluait toute discussion, toute critique. Et leur silence attestait cette sorte de respect qu'on peut éprouver devant une annonce de suicide, quand la mort a déjà désigné sa victime. Ils n'osèrent même pas s'enquérir de Laurence : du dehors ils jugeaient mieux, ils étaient sûrs de deviner.

Pascal, troublé, voulut réveiller leur confiance en lui, et même les étonner un peu.

— Mon départ n'est pas éternel, affirma-t-il avec tout son orgueil. Dans dix ans je reviendrai. Dans dix ans je vous invite ici tous les deux. Nous verrons ce que chacun de nous sera devenu.

— A quoi bon, objecta Félix, ces comparaisons?

— A ne pas nous perdre de vue. Et puis, j'ai besoin de cette certitude.

— Tu réussiras tout de suite à Lyon, convint Hubert, cela compense. Mais pourquoi revenir? Dans la vie comme aux cartes, on fait son jeu, et l'on touche, ou l'on paie.

Mais Pascal, dont la sensibilité était à vif, insista, non sans un peu d'emphase :

— Je paie en ce moment. Si je ne réussis qu'à rassembler à Lyon une clientèle nombreuse et opulente, j'estimerai que j'ai manqué mon but. Je l'aurai manqué, puisque, vous le savez, je valais davantage. Mes efforts, mes résultats acquis, permettaient d'augurer que j'aurais un jour répandu plus de clarté sur la science des maladies nerveuses, et inscrit mon nom parmi les illustrations de la médecine. Si je ne reprends pas cette route dans dix ans, je vous autorise à me mépriser, car, pour de médiocres obligations de famille, qu'un autre eût rejetées sans scrupule, j'aurai raté une existence qui, vous en êtes les témoins, pouvait, devait être féconde.

Sa propre déclaration l'avait excité. Il se rendit compte aussitôt qu'elle n'avait produit aucun effet. Le prudent Chassal ne manifesta pas d'opinion, mais Hubert ne put se tenir de répliquer d'un ton bourru :

— Allons, allons! c'est de l'enfantillage. Je comprends tout, excepté qu'on s'abuse sur soi. Tu as fait ton choix comme tu l'as voulu : c'est parfait. Mais il faut avoir le courage d'admettre qu'il est définitif.

— Enfin, acceptez-vous mon invitation?

Félix sourit ironiquement :

— Elle est à longue échéance. Nous pouvons toujours l'accepter.

— Oui, ajouta l'autre, si tu es alors fixé à Paris de nouveau.

Pascal se leva, leur serra la main et repoussa leur offre de le conduire à la gare le soir :

— Non, pas d'adieux, puisque nous nous retrouverons. Au revoir, mes amis.

— Avant dix ans?

— Sans doute nous nous rencontrerons auparavant. Ce ne sera pas la même chose. Je vous souhaite bonne chance. Pour vous, la voie est libre.

— Elle l'était pour toi, protesta Hubert, plus ému qu'il ne désirait le paraître. Un héritage qui se résout en passif, ça se refuse. Tu n'as pas voulu. Tant pis pour toi. Au revoir, vieux.

Félix, au contraire, accentua la cordialité de son : — Adieu, mon cher.

Tout un passé de fièvres juvéniles, de tumultueux assauts livrés au sort, de projets ambitieux mis en commun, croulait, comme un palais dévasté, avec ces quelques mots insignifians. Pascal n'eut pas le loisir de s'attrister sur les funérailles de ses amitiés. Il héla une victoria pour courir chez lui. Peut-être était-*elle* enfin revenue? A mesure que le temps passait, la démarche de Laurence devenait plus problématique, puisque moins spontanée. Mais elle avait dû écrire, télégraphier. Il recevrait quelque chose d'elle. Le contraire était impossible.

Personne ne l'attendait. Personne ne l'avait demandé. Il n'y avait ni lettre ni dépêche. Il demeura un instant devant la loge, décontenancé. Et il s'en fut sans une parole.

... Les séparations d'amitié sont le contraire des séparations amoureuses : on les brusque, au lieu de s'attendrir. Tout s'y passe en dedans, et il ne s'y dit rien que de banal. Au café, après le départ de Pascal, Chassal et Epervans restèrent muets plus longtemps qu'il n'est d'usage entre jeunes gens. Dix années révolues, serrées en un petit espace, tenaient dans ce silence que rompit Hubert dont les émotions avaient besoin de s'extérioriser.

— C'est dommage, commença-t-il.

Et parlant de Pascal au passé, comme d'un mort :

— Il était le mieux doué de nous tous, et je l'aimais bien : le voilà fichu !

— Mais non, protesta faiblement Félix, que le commencement de la phrase avait vexé dans ses prétentions.

— Mais si, mais si ! Comment veux-tu ? Il pense à revenir, et dans dix ans il sera encroûté en province, marié, père de famille, perdu pour la carrière qu'il rêvait de remplir, et qu'il faut entreprendre jeune si l'on veut parvenir aux honneurs, aux dignités.

— Il aura sauvé les siens.

— C'est bien gentil de sa part. Mais on se passe de moralité. Nous n'en avons pas, nous.

— Pardon.

— Oui, tu fais semblant, mais tu prépares ton avenir par toutes sortes de menées souterraines qui dissimulent la juste férocité de ton ambition. C'est un bon système, pour égarer les faibles d'esprit. En démocratie, il convient d'élever une façade qu'on badigeonne de belles inscriptions, de grands mots :

progrès, solidarité, puissance populaire, et là derrière, on travaille... pour soi. Dans dix ans, qui sait? Avec l'appui des femmes qui auront cru à ton amour quand tu sollicitais leur influence, et celui de tous les vieillards utiles que tu n'auras pas flattés en vain, tu seras sur les marches d'un ministère, à moins que tu n'aies déjà réussi à t'y installer. Moi, j'aurai fait fortune, et plus gaillardement, sans m'embarrasser même des apparences. Avec l'argent, je disposerai du luxe, du plaisir, et même du pouvoir, si le cœur m'en dit : un jour ou l'autre, j'envahirai tes plates-bandes. Les affaires : il n'y a rien d'autre aujourd'hui.

Félix détestait ces bonimens qu'il comparait à des parades de foire, ce cynisme qui vise à ôter les masques, alors qu'il n'en a pas le pouvoir. Est-on jamais sûr de ce que l'on est? L'hypocrisie, c'est la précieuse couverture de plusieurs façons de sentir. De simplistes barbares pourraient s'en passer, non pas une société civilisée. Cependant Hubert, en le secouant, l'intéressait. Il le supportait, comme un roi d'autrefois son bouffon, et même il s'ennuyait sans lui, quand il se retrouvait seul avec l'inquiétude de tous ses désirs qui le desséchaient. Il se levait pour couper court, lorsque son ami l'arrêta d'une question :

— Et la belle Laurence?

— Je ne sais pas.

— Oh! le mariage est à vau-l'eau, c'est certain. La petite ne s'est pas souciée de repêcher tous les Rouvray qui sont sur terre, et même ceux qui sont dessous.

— Elle vaut mieux que ça, en effet, ne put s'empêcher d'approuver Félix.

— Ah! ah! s'écria Hubert en le fixant dans les yeux.

Et il éclata de rire. Que signifiait ce rire? Tous deux s'étaient compris sans autre explication. Hubert haussa les épaules, comme pour s'alléger d'un poids inutile, et conclut :

— Après tout, ça te regarde.

Et chacun tira de son côté, comme dans la vie...

Pascal, après avoir tournoyé un instant comme ces bêtes blessées qui ont perdu la direction, s'était dirigé vers la Faculté de médecine. Il avait préparé sa démission de chef de clinique pour la remettre au doyen. En l'absence de celui-ci, il vit le professeur Arnaud, de qui son service dépendait, et lui exposa brièvement ses raisons de partir. Le professeur, absorbé, l'écouta à peine, comprit seulement que ce brillant sujet s'en

allait, et plissa dédaigneusement les lèvres pour lui répondre :

— On ne quitte pas un service comme le vôtre.

— Des charges de famille...

— Il n'y a pas de charges de famille qui tiennent contre la science, monsieur.

Car il était fermé systématiquement à tout ce qui n'appartenait pas à la neurologie. Et préoccupé de son sujet, il commença :

— J'étudie un beau cas précisément...

Mais il se souvint et suspendit sa confidence :

— Cela ne peut plus vous intéresser.

— Je vous demande pardon.

— Mais non, puisque vous partez, puisque vous pouvez partir. Adieu, monsieur. Portez-vous bien.

Ulcéré de ce mépris rapide, le jeune homme sortait quand le vieux maître le rappela :

— Monsieur Rouvray!

Et brusquement changé, il lui tendit les deux mains :

— Je suis fâché, très fâché de vous perdre. Je sais, moi, ce que la science était en droit d'attendre de vous. Pour que vous désertiez votre poste, il faut une nécessité bien grave. Je n'ai pas à la connaître. Allez, travaillez, mon ami. Il n'y a encore que ça. Et souvenez-vous de moi, plus tard, si vous reveniez à la science.

Le mot de Science, prononcé par cette bouche, prenait un sens quasi mystique. Pascal, ému de ce retour, franchit le porche de la Faculté. Là encore il brisait un long passé. Tous les épisodes de cette journée lui entraient en flèches dans le cœur. Il reparut en coup de vent à l'avenue de l'Observatoire.

— Toujours rien? s'informa-t-il.

On n'était pas venu. Le concierge lui remit un courrier assez volumineux, des prospectus de librairies médicales, d'instrumens de chirurgie, des cartes de condoléances. Il n'y avait que des imprimés. Cette absence de nouvelles, c'était le pire supplice, celui qu'on n'imagine pas. Il avait prévu la résistance de sa fiancée, des supplications, de la colère, un refus, surtout une suprême tentation de tendresse à quoi il n'était pas assuré de ne pas céder. Mais la rupture sans un geste, sans un signe de vie, il n'en avait pas prévu la douleur. A distance elle le frappait, invisible et cruelle, comme la mort. Et pourtant, que cette immobilité convenait mieux à Laurence, s'il y avait réfléchi, que

toute reprise par la tendresse, la colère ou les supplications! Le visage pur, les yeux paisibles demeureraient inaltérés. Il ne pouvait l'évoquer ainsi, dans cette attitude de domination, sans un désir farouche de l'atteindre, de la frapper. Alors, il partirait sans rien connaître d'elle? Était-ce possible? Non, non, elle l'attendait, elle l'avait attendu tout le jour, elle l'espérait, il avait le temps encore de courir la revoir.

Et il y alla. Il descendit de voiture à la rue de la Tour où la rue Desbordes-Valmore prend sa source. Il erra dans le voisinage, ne sachant à quoi se résoudre. Aucun amoureux, devant la porte de sa bien-aimée, ne confondit mieux son amour et sa vie. Il vit sortir de la grille deux ou trois personnes, et il vit sortir Félix Chassal. Il n'eut que le temps de tourner l'angle des deux rues pour dissimuler sa présence. L'esprit empoisonné, le cœur en lambeaux, il abandonna son poste. A quoi bon entrer? L'existence continuait, sans lui. On recevait des visites, on accueillait la trahison. Peut-être qu'il aurait fait la figure d'un revenant...

Quand il reparut à l'avenue de l'Observatoire, il marchait comme un somnambule. Il ordonna au concierge de lui chercher un fiacre, de descendre les malles. Et il se trouva seul dans son appartement dégarni, lamentablement vide. Il s'approcha de la baie qu'il ouvrit, et il occupa dans l'espace l'emplacement même que Laurence avait occupé, si peu de temps.

C'était la fin du jour, d'un beau jour. Dans les rues, au-dessous de lui, on n'avait pas encore allumé les réverbères. L'ombre envahissait comme une vallée le jardin du Luxembourg, les avenues, les intervalles des maisons. Les traînées rouges et violettes qui barraient l'horizon communiquaient au soir une gloire violente, chargée d'inquiétude. Dans la ville, rien ne cessait. Une rumeur confuse montait, emplissait l'air. La venue de la nuit était sans pouvoir, comme elle en possède à la campagne, sur le travail, sur le bruit, ni sur la paix du cœur.

— Monsieur, le cocher s'impatiente. C'est le moment.

Le concierge avertissait Pascal.

— C'est bien, je fermerai.

Ce Paris, qu'il avait tant convoité, qu'il tenait d'un regard, il le voyait de cette place, à ses pieds, pour la dernière fois, avec toutes ses puissances de vivre, à peine modérées par l'ombre. Et déjà, de-ci de-là, les lampes, en s'allumant, semblaient donner le signal d'une nouvelle activité, celle du plaisir. Qu'importait,

dans ce tumulte, la petite aventure de son départ? Les autres gardaient leur liberté et il tendait ses mains aux chaînes.

— Laurence, Laurence! appela-t-il, pourquoi n'êtes-vous pas venue ?...

Et il connut le désespoir. Il n'avait plus d'ambition, plus d'amis, plus d'amour, plus d'orgueil. Cette journée d'agonie se résumait, se condensait en une minute suprême où elle lui présentait tout son fiel. La force mystérieuse qui l'avait dirigé presque malgré lui dans son choix, qui l'aurait dû soutenir, l'avait, elle aussi, abandonné. Il ne savait plus s'il avait bien ou mal agi, il ne se souvenait de rien, sinon de tout ce qu'il avait brisé. Il détourna la tête, et il pleura. C'étaient de pauvres larmes de solitude, telles qu'on en verse quand on perd quelqu'un de très cher. Et celui qu'il perdait, c'était lui-même, puisqu'il n'en attendait plus rien. Sa vie individuelle n'était-elle pas finie? Son bonheur n'était-il pas mort, et morte cette volonté personnelle, sans quoi aucune œuvre, croyait-il, ne se réalise?

Il fallait se décider. Il tira les persiennes, et à tâtons il gagna la porte. Quand il eut tourné la clé, il eut la sensation d'avoir fermé le tombeau où sa jeunesse était ensevelie.

VIII. — LES CHAINES

Lorsqu'on a perdu beaucoup de sang, la faiblesse provoque un état d'anesthésie. Par tant de blessures Pascal avait vu fuir sa vie morale, qu'installé dans son wagon il ne sentait plus rien. Épuisé, il s'endormit. A son réveil, il mit un moment pour se rendre compte des lieux. L'air était lourd et chaud. Cette atmosphère, sans doute, l'appesantissait. Il gagna le couloir.

Bien qu'il ne fût encore que trois heures du matin, ce n'était déjà plus la nuit. En été, elle dure si peu! Des lueurs dorées apparaissaient au levant. La terre gardait une teinte noire, mais il la distinguait, toute plate, uniforme, sans ondulations, avec seulement des plaques plus sombres qui indiquaient des groupes d'arbres. Il baissa la vitre, et reçut un peu de vent presque froid qui lui rafraîchit le visage comme une eau pure. Peu à peu la conscience de souffrir renaissait en lui. La locomotive, s'excitant à la vitesse, poussait des sifflemens aigus qui déchiraient l'espace. Il se crut reporté à quelques jours en arrière, au voyage qu'il avait accompli quand la maladie foudroyante de

son père avait exigé son retour. N'était-ce pas le même appel qu'il entendait, le même appel multiplié? Quels que soient ses intérêts, la gravité de ses occupations, on ne discute pas sur un télégramme qui annonce la mort : on part. Ainsi, malgré son bonheur même, il s'était mis en route une seconde fois. La voix qu'il avait écoutée, il la reconnaissait maintenant. Elle venait d'outre-tombe, mais c'était la même qui le réclamait encore.

Maintenant il ne pouvait pas plus revenir en arrière que descendre de ce train lancé sur les rails. Il était pareil à un prisonnier dans un convoi. Oubliant son avenir détruit ou, ce qui est pire, réduit, il n'eut bientôt plus qu'une pensée : Laurence. Dans une fièvre d'immolation, de détachement, il s'efforçait de ne pas la condamner. En la condamnant, ne frapperait-il pas sa jeunesse dont elle était l'image resplendissante, sa jeunesse qu'il fallait à tout prix maintenir intacte, puisqu'elle serait son grand souvenir? Et s'imposant de la comprendre jusque dans son refus, il la déifiait comme une de ces victoires, dont le geste est de fendre l'air en avant, et qui ne peuvent ni s'arrêter ni se pencher. Ce désintéressement lui restituait un peu de son orgueil.

A Vienne, à sept heures, il monta dans le tramway de Charavines. On n'y arrive guère qu'un peu avant midi, et c'est un trajet interminable pour tout le monde, un supplice pour un malade. Il confia ses bagages à un employé, et prit, seul, à pied le chemin de Colletière. Il n'avait pas annoncé son arrivée : personne ne l'attendait. Dans la phase de soumission douloureuse et mal résignée qu'il traversait, une première entrevue pouvait le conduire à la révolte. Quoi que ce fût qu'on lui dirait, il était prêt à s'en froisser. Le cœur écorché, on ne supporte rien, et tant de maladresses se commettent en famille, où l'on se contente des intentions! La dépense de générosité qu'il avait dû faire pour couvrir l'abandon de Laurence ne lui laissait plus que de l'amertume et l'horreur de toute expression de gratitude, de compassion ou d'éloge. Il avait agi comme il lui avait plu d'agir . qu'on s'en tînt là, une fois pour toutes, et que tout commentaire lui fût épargné!

La porte de l'enclos était grande ouverte. On ferme si rarement les grilles à la campagne. Les fleurs des magnoliers étaient fanées. Les seringas et les tubéreuses résistaient davantage. Dans l'allée mal entretenue poussait de la mauvaise herbe. Les choses familières l'accueillaient et à cause de leur silence il leur était

plus indulgent. Par-dessus la haie, il apercevait les champs de blé, les uns déjà dévêtus, les autres blondissant encore, et, tout près, devant le petit lac de Paladru qui brillait sous le soleil, des filets, des roseaux, une barque échouée. Il était chez lui. Cet horizon lui appartenait. La vieille propriété le recevait avec confiance : elle ne mettait pas en doute qu'il ne la gardât.

Parvenu devant la maison, il souleva le loquet et il entra tout droit, satisfait de n'avoir pas rencontré Claire et Gérard dans le jardin. Comme la porte rejetée en arrière se refermait avec bruit, une voix, du haut de l'escalier, s'informa :

— Qui est là?

— C'est moi.

Il monta rapidement la rampe et trouva sur le palier sa mère qui, traînant un peu le pas, se hâtait. Il eut le temps, avant de l'embrasser, de reconnaître d'un regard le changement qui s'était opéré en elle. Pourquoi ne l'avait-il pas remarqué auparavant? Si maigre et pâle, si cassée, elle l'attrista. Pour la première fois depuis ces deux jours qui l'avaient tant meurtri, il éprouva de la joie, rien qu'à prononcer ces trois mots, doucement, comme une nouvelle de peu d'importance et qui ne lui coûtait rien :

— Maman, je resterai.

Elle regarda, comprit et ne répondit pas. Elle ne prononça pas une de ces paroles qu'à l'avance il redoutait, mais qu'il eût acceptées d'elle sans peine maintenant que, dégagé de son propre avenir, il la voyait réellement, et son pauvre visage ravagé, et sa faiblesse. Ses yeux presque décolorés s'humectèrent. Ils étaient si peu accoutumés à ces larmes-là!

— Mon enfant, murmura-t-elle enfin.

Et ce fut sur le cœur aride de Pascal comme une rosée sur la terre sèche. Il l'emmena dans sa chambre, ne voulant pas d'une autre présence entre eux. En quelques instans, avec une brièveté de procès-verbal, il la mit au courant de sa démission, de son retour définitif. Elle l'écoutait sans l'interrompre, suspendue dans l'attente d'une autre confidence qui ne suivit pas. Alors elle se décida à demander, hésitante et le sang aux pommettes :

— Et... Mlle Avenière?

Elle n'avait osé dire ni *Laurence*, ni *ta fiancée*. Elle avait deviné. Il ne broncha pas, ne manifesta aucune gêne :

— Ne parlons plus d'elle, jamais, déclara-t-il simplement.

Le souvenir de celle-là, si mortel qu'il pût être, il le voulait pour lui seul. Mme Rouvray ne réclama pas contre cet arrêt qui l'écartait. Mais elle fit sienne instantanément toute la douleur de son fils, en y ajoutant l'injure personnelle dont l'atteignait à distance la trahison de cette jeune fille qu'elle n'avait pas connue, qu'elle ne connaîtrait pas, qui lui avait causé une peur instinctive, mais que, par avance, elle recouvrait d'une tendresse maternelle toujours prête à accepter jusqu'au cœur les liens de famille. Cela encore, il le put lire dans son regard. Une parole les eût jetés dans les bras l'un de l'autre. Par pudeur du secret de son fils, elle demeura immobile, et cet apitoiement sur soi qui a sa douceur, mais aussi sa lâche volupté, il se l'interdit. Avec sa vie nouvelle, maintenant définitive, la force renaissait en lui.

— Et Claire, et Gérard? s'informa-t-il, cherchant d'instinct ceux qu'il avait pris sous sa protection.

— Ils sont allés à la Chartreuse de la Sylve-Bénite. Ils ne savaient pas que tu reviendrais aujourd'hui. Je les ai encouragés ce matin à profiter du beau temps. Ils ont emporté de quoi manger, et ils ne rentreront qu'à la tombée de la nuit.

— Ils vous ont laissée toute seule?

— Oh! pour la journée. Et maintenant, tu es là.

Ils déjeunèrent en tête à tête, et ils allèrent s'asseoir sur le banc qui était devant la maison. Le parfum du seringa et des tubéreuses fut bientôt pour Pascal le jardin de la rue Desbordes-Valmore. Il revenait de très loin quand il entendit sa mère, longtemps muette, commencer :

— Ton père me l'avait bien assuré souvent...

— Et quoi donc?

— Que nous pouvions avoir confiance en toi. Il voyait loin.

Et après un nouveau silence, elle reprit, émue à la pensée de parler à Pascal de celui qui n'était plus là :

— Il y a vingt ans, quand il a été informé du déficit, il a passé toute une soirée, à cette place que tu occupes. C'était à peu près la même époque de l'année, un peu plus tard. Je connaissais ce qui l'agitait. Nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre. Mais il n'aimait pas être dérangé quand il réfléchissait. Pourtant je l'avais rejoint pour lui dire que ma fortune lui appartenait, que je voulais être comptée pour rien, qu'avec lui je m'accommoderais de n'importe quel sort.

Elle fit une pause, sans remarquer que son fils l'écoutait davantage, l'écoutait et comparait.

— En ce temps-là, reprit-elle, je me portais déjà mieux. J'avais été si longtemps malade ! Une fois ou deux je voulus l'appeler, mais je vis bien que je l'impatientais. Les hommes comme lui, comme toi, se décident seuls. Alors je rentrai dans ma chambre, je me mis à prier. C'est ce qu'une femme peut faire encore lorsque son mari est dans une telle anxiété. Il était bien tard quand il me rejoignit. Je lui demandai la résolution qu'il avait prise. « Mais, j'accepte, m'annonça-t-il. Nous nous en tirerons, tu verras. » Il riait, il était content de son choix. Le lendemain, il en a réglé les conséquences pratiques. Jamais il ne s'en est plaint, même en pensée. Je l'entendais penser.

Pascal considéra sa mère avec respect, et il dit :

— Il vous avait.

Elle rougit un peu, et lentement, timidement, glissa la main jusqu'à celle de Pascal :

— Oui, Dieu t'a demandé un plus grand sacrifice. Crois-moi : tu ne le regretteras pas.

Il souleva cette main flétrie pour l'appuyer à ses lèvres et à son front, par un besoin de redevenir quelques instans un enfant que l'on assiste, que l'on soutient. Celle-là, du moins, ne lui manquerait jamais. Et il se souvint de Laurence perdue, volontairement perdue, de Laurence qui ne verrait pas ce paisible enclos, ce clair paysage, ce visage usé, plus parlant encore, par qui l'on comprenait mieux que la vie ne s'arrête, ni ne se recommence avec chaque génération.

— Et si je n'étais pas revenu ? murmura-t-il à mi-voix, comme s'il pensait tout haut.

— Si tu n'étais pas revenu ? répéta Mme Rouvray qui devinait entre eux une présence invisible et mauvaise. Oh ! j'aurais achevé de payer, avec mes biens. Après, nous aurions fait comme nous aurions pu. Mais comment ne serais-tu pas revenu ?

Il secoua sa défaillance, et d'une voix ferme il exposa ses projets :

— Nous continuerons comme dans le passé. Votre fortune doit rester intacte. Père l'a toujours considérée à part. Il s'est engagé seul, je m'engagerai seul.

— Et moi ? Et tes cadets ?

— Ils ne sont pas en âge, et vous, vous devez préserver la

famille d'un risque trop dangereux. Il faut m'écouter, maman, à cette heure. Personne n'est tenu à l'impossible, et c'est ce que mon père vous a montré en vous plaçant en dehors de toute obligation. Moi, je suffirai.

Il parlait comme un chef. Surprise, elle reconnaissait une autre voix, celle qui lui donnait confiance et qui, avec certitude, remettait les choses et les gens à leur place.

— C'est donc moi, reprit-il, qui prendrai la charge des intérêts. Je réglerai peu à peu, dès que je le pourrai, le capital encore dû. Les créanciers m'accorderont tous les termes que je réclamerai, puisque je n'ai pas encore fait acte d'héritier. Je m'installerai à Lyon le plus tôt possible. Je partirai après-demain peut-être. Il ne faut pas perdre de temps si je veux retrouver en bonne partie la clientèle de mon père, sans quoi il n'en restera rien.

— Je t'accompagnerai.

— Ici vous vous reposiez.

— Non, non, tu auras besoin de moi pour tant de renseignemens, tant d'explications. Je vivais très près de ton père. Ma présence te sera utile, du moins dans les commencemens.

— C'est juste. Mais Claire et Gérard?

— Ils resteront ici avec tante Sophie. Tu veux bien qu'elle vienne?

— Sans doute.

— A leur âge, la campagne est si salubre. En août, tu prendras des vacances?

— Ce n'est pas sûr. Je désire profiter de l'été, où les confrères s'en vont, pour assurer ma carrière. Mais vous, vous reviendrez à Colletière rejoindre les deux petits.

Il disait les *petits*, selon une vieille habitude de famille. Déjà il s'inquiétait d'eux comme un tuteur, et s'étonnait lui-même d'entrer dans son nouveau rôle avec cette sûreté. Il en éprouvait une sorte de fierté intime après la prostration de la nuit où il avait cru sa vigueur d'esprit atteinte. Mais cette fierté grandit jusqu'à dissiper, momentanément du moins, son amertume, lorsque, tourné vers sa mère, il vit le cher visage transformé, rajeuni d'espérance:

— Écoute, Pascal, dit-elle, presque solennellement. C'est Dieu qui t'a inspiré ces résolutions.

— Oh! Dieu! protesta-t-il, mais doucement, pour ne pas la contrarier.

— Si ; tu ne le sais pas encore, mais moi, je le sais. Le soir où tu appris notre passé, je t'avais trouvé, pardonne-moi, si étranger à nos peines, si absorbé par ton propre avenir, qu'après t'avoirquitté, j'étais désespérée. Je perdais une seconde fois ton père, puisque son œuvre finirait avec lui. Comment peut-on continuer de vivre seul, quand on a vécu à deux trente années, et que la tendresse n'a pas cessé de croître chaque jour? On croit qu'on aime quand on est jeune, et l'on ne connaît la force de l'amour qu'après avoir vieilli ensemble. Ces séparations-là, personne ne peut exprimer leur arrachement. Ce qui me restait de lui, c'était la tâche qu'il n'avait pas terminée. Il y avait les petits à élever, et cette dette qu'il tenait à honneur d'éteindre. L'honneur, pour lui, c'était quelque chose de sacré. Et tu me laissais toute seule pour cet achèvement. Alors il me sembla que j'étais au fond d'un abîme d'où je ne sortirais jamais. Tu ne m'avais pas tendu la main. Je ne pouvais plus prier, mais je l'avais tant fait précédemment, dans ma détresse, que j'en ai reçu un secours divin. J'ai cru voir Notre-Seigneur qui se penchait vers moi, qui me soulevait. Il me disait de m'abandonner à Lui. Et je me suis sentie rassurée. Je me suis abandonnée en effet. J'ai compris que je pourrais survivre. Je ne t'ai rien demandé. Quand je t'ai vu revenir, j'ai su qu'Il t'envoyait. Il faut me croire, Pascal, il faut me croire.

Il ne l'avait pas interrompue pendant ce récit, et même il en avait suivi les phases sur les traits éclairés d'ardeur. La pauvre figure amincie que la douleur et l'âge avaient labourée, prenait cette expression que l'on voit aux pieuses premières communiantes, aux novices des communautés, aux jeunes filles très candides lorsqu'elles se fiancent avec tout leur cœur.

— Je le crois, maman, dit-il.

Et l'observation en éveil, il se demandait ce qu'étaient ces forces mystérieuses qui échappaient à l'analyse, cette puissance religieuse qui avait préservé sa mère du désespoir, comme cet appel de la race en danger que lui-même avait entendu, et qui l'avait contraint à tout quitter, et son bonheur même. Et près de celle qui s'appuyait à lui, dans la chaleur qu'atténuait l'ombre des arbres, parmi tant de choses familières et calmes, il reçut enfin un peu d'apaisement.

— On demande Monsieur, vint l'informer le domestique

— Qu'est-ce que c'est?

— Des malades.

— Déjà ! fit-il en souriant. Quels malades ?

— Oh ! des gens de rien.

— J'y vais.

Et se tournant vers sa mère :

— C'est la clientèle qui ne se perd pas.

Sans doute on l'avait aperçu dans le tramway, ou dans le trajet de Charavines à Colletière. La misère humaine est prompte à se renseigner.

Il donna les soins nécessaires, mais un des paysans qui l'avait consulté ne s'en allait pas.

— Eh bien ! qu'attendez-vous ?

— Je veux payer.

— Payer ? Non, à Colletière, c'est gratuit.

— Puisque je peux payer.

— Merci, mon ami, ce n'est pas la peine. Suivez bien mon ordonnance ; votre mal n'est pas l'affaire d'un jour.

Le paysan avait déjà tiré une grosse bourse de cuir qu'il exhibait avec ostentation. Un peu de vanité servait d'excitant à son honnêteté.

— Voilà quarante sous.

Pascal, agacé de cette insistance, répliqua :

— Eh bien, alors, ce n'est guère.

Le bonhomme qui avait manqué son effet regarda tristement le docteur et murmura :

— Ce n'est pas rien, quand il faut les gagner.

— Vous avez raison. Reprenez-les.

— Non, faut être juste.

Pour la première fois, le jeune homme se trouvait en contact direct avec cette humanité qui sait le prix du travail et ne le dissimule pas comme dans les grandes villes. Quand on la voit de près, la vie s'apprécie autrement. Il rejoignit sa mère et lui montra la pièce :

— Je la ferai encadrer. Ce sont mes premiers vrais honoraires. Jusqu'ici, j'ignorais la valeur de l'argent.

Claire et Gérard arrivèrent de la Sylve-Bénite, avec de grands chapeaux de soleil, la figure rougie par le grand air : elle, les mains pleines de fleurs des champs, lui tenant un petit panier de champignons. Ils avaient passé une bonne journée de campagne. Malgré leurs habits de deuil, ils respiraient la joie phy-

sique, et ils ne paraissaient pas enthousiastes de l'arrivée de Pascal, Claire surtout qui était de nature indépendante, comme une petite chèvre. Quelques heures plus tôt, Pascal en aurait manifesté de l'irritation ou gardé de la rancune. Il pensa qu'il les devait conquérir, et qu'il y réussirait.

Les laissant avec leur mère, il s'éloigna sans avertir et se rendit, seul, au cimetière de Charavines. Il est à peine séparé de l'église, des champs de blé l'avoisinent, il est comme mêlé à la campagne. Le caveau de famille, sous deux dalles juxtaposées, ne se composait que d'un pan de mur que surmontait une croix de pierre. C'était le seul monument dans l'assemblée des petites tombes, bordées de buis et de coquelicots, mais il n'en dérangeait pas la simplicité. Un lierre atteignait la croix, retombait à demi sur le devant. Ses feuilles cachaient en partie les plus anciennes inscriptions, mais les récentes se trouvaient à découvert. C'était le même nom répété déjà un grand nombre de fois. Depuis l'installation des Rouvray à Colletière, plusieurs générations dormaient là.

Pascal s'arrêta, malgré lui, à cette indication :

François Rouvray

1805-1874

C'était son grand-père, celui-là par qui, en somme, sa carrière était diminuée, et son amour brisé. Mais il ne se souvint que de sa petite enfance, quand *celui-là* le conduisait dans les bois, se baissait avec peine pour lui cueillir des fleurs sauvages, satisfaisait tous ses caprices. Ne lui devait-il pas, dans ce lointain passé, la douceur persistante des premières images ?

Au bas de la liste, un nom manquait encore. Il le lisait pourtant : *Pierre Rouvray 1834-1894*, comme si l'inscription était déjà gravée. Et ce nom signifiait, signifierait dans l'avenir, pour lui, pour ceux qui viendraient après lui, toute l'héroïque défense qui, en refusant de se rendre, avait arrêté la chute de la maison. Cette vie éteinte, qui n'avait pas donné son secret, l'avait jusqu'au dernier jour protégé comme un bouclier. Librement il avait pu, à l'abri, acquérir sa force. Cette force dont il lui devait le développement, il l'emploierait pour la même cause ; à son tour il protégerait. La chaîne des générations, par lui, ne serait pas rompue.

Ah! le geste pieux d'Antigone qui ramasse ses morts sur le champ de bataille, dans combien de familles qui ont longtemps duré est-il possible qu'il ne se rencontre pas? Elle ne songe, penchée, ni à son fiancé, ni au bonheur nuptial qui l'attend, ni à l'enfant qu'il lui sera si doux de nourrir et d'élever. Elle y songera après, quand son acte accompli lui permettra de se pleurer elle-même. Jusque-là elle n'a pas de loisirs ; il faut veiller sur des sépultures qui pourraient être profanées.

Pascal, après un vide qui sur la plaque de marbre réservait les places futures, la sienne, arrive au *Requiescant in pace* qui terminait les inscriptions. Pour que nos morts reposent en paix, il faut que rien, sur terre, ne les puisse accuser, qu'ils soient libérés de toute obligation. Que les siens reposent donc sous sa garde! Et l'exaltation de l'œuvre à accomplir lui verse enfin une émotion aussi puissante qu'une émotion d'amour, et dont Laurence est exclue.

Il avait dû méditer là plus longtemps qu'il ne l'aurait cru. Lorsqu'il sortit du cimetière, le soir envahissait les champs qu'il avait à traverser le long de la Fure. Les moissonneurs rassemblaient les dernières gerbes. Il répondit gentiment aux : *Bonsoir, monsieur Pascal*, qui le saluaient. Ces hommes et ces femmes qui avaient peiné sous le soleil, causaient joyeusement, riaient. Ils montraient aux dernières lueurs des figures contentes, car la besogne avait bien avancé. Un vent léger passait sur leur sueur. La paix de cette heure divine qui annonce le repos à la terre les enveloppait, les pénétrait, et ils se laissaient envahir par elle sans résistance.

« Comme eux, se disait Pascal, je suis redevenu un serf de la glèbe. Comme eux je supporterai bravement le poids du jour. Maintenant je ne suis plus un homme libre... »

II. — LE BUT

J'étais un homme, c'est-à-dire un combattant
GŒTHE.

I. — LE RETOUR AU QUARTIER LATIN

Le commencement de novembre, date de la réouverture des cours, provoque dans tout le quartier Latin une animation joyeuse, comparable à l'arrivée d'une troupe dans un cantonnement qui lui plaît, à la fin d'une journée de manœuvres.

Dans la cour intérieure, surtout dans le hall de la nouvelle Faculté de médecine, cette animation avait pris, devant les affiches blanches que remplissaient les programmes, un petit air révolutionnaire. Ouvertement on blâmait une nomination, on criait au scandale. Près de l'allégorie de *la Nature se dévoilant devant la Science*, au bas de l'escalier, un groupe discutait avec de grands éclats :

— Qu'est-ce que ce Rouvray?

— Un médicastre de Lyon.

— L'un des nouveaux agrégés?

— Oui, et il va suppléer Arnaud, malade, dans la chaire de pathologie expérimentale.

— Rien que ça!

Un interne, Raymond Gardane, qui descendait les marches en compagnie d'un inconnu, un nouvel étudiant sans doute et déjà mûr, fut interpellé par ces conspirateurs :

— Gardane, vous qui êtes de Lyon, connaissez-vous ce Rouvray?

— Ce Rouvray qui nous arrive de province?

Le jeune homme, malicieusement, regarda ses interlocuteurs et présenta son compagnon :

— Monsieur Pascal Rouvray.

Celui-ci profita de la surprise pour ajouter avec bonne humeur :

— Qui arrive à Paris de sa province, comme vous-mêmes, sans doute, messieurs. Comme toute la France.

— Comme tout le monde, compléta Gardane en désignant un Roumain et un nègre qui accouraient s'inscrire.

On se salua en riant : la glace était rompue. Pascal et l'interne franchirent la porte, remontèrent la rue de l'École-de-Médecine et débouchèrent sur le boulevard Saint-Michel. Le premier, absorbé dans ses souvenirs, conclut tout haut par un chiffre :

— Treize ans.

— Treize ans, mon cher maître? répéta l'interne. Mais il se servait de cette appellation avec familiarité : il n'eût pas manqué à la mode au point de montrer du respect à son aîné, bien que celui-ci, de manières distantes et autoritaires, en inspirât naturellement.

— Il y a un peu plus de treize ans que je donnais ma démission de chef de clinique.

Gardane s'étonna :

— Vous étiez chef de clinique ici? Et vous êtes parti ?

— Oui. Me voilà revenu.

Les deux hommes qui s'étaient arrêtés avant de choisir une direction s'interrogèrent du regard. Le plus jeune se demandait quel drame avait pu motiver un départ aussi singulier, — aussi singulier que ce retour dont toute la Faculté s'étonnait. Et le nouvel agrégé observait sur ce visage de vingt-cinq ans son passé qui renaissait chez un autre comme le veut la destinée. L'esprit ramené à l'épisode qui avait modifié sa carrière et, contrairement à toutes les prévisions, ne l'avait pas desservie, il y découvrait une indication plus générale : — « Un jour ou l'autre, pensait-il, tôt ou tard celui-ci subira la même mise en demeure. Pour moi, elle a été brutale, violente. La plupart du temps, elle se dissimule davantage, et c'est plus dangereux. Mais toute vie implique un choix : s'adapter aux obligations que créent pour chacun de nous les circonstances, ou les tourner, tricher avec elles; — subordonner la force individuelle à ses origines, à sa race, à ses œuvres, à son pays, ou la vouloir utiliser comme une source de libre jouissance... »

Ce Raymond Gardane, venu de Lyon par ambition comme lui autrefois, plus particulièrement lié avec Gérard Rouvray dont le rapprochait son âge, il l'avait encouragé dans ses études et le retrouvait à Paris où, par son témoignage, il prenait contact avec la nouvelle génération, celle qui semblait si mal disposée à l'accueillir. Paris, jaloux de ses prérogatives, recevait avec dédain, avec hostilité, cet agrégé sans jeunesse qu'un jury, impressionné par l'ascendant du professeur Arnaud, imposait contrairement aux usages. Non qu'il ne méritât cette nomination : la préface qu'il avait écrite pour le Traité posthume de son père sur les maladies nerveuses, son propre ouvrage sur les méningites, suite de sa thèse de doctorat, surtout la découverte qui le rendait presque célèbre d'un sérum ingénieusement minéralisé qui permettait d'augmenter la tension des neurasthéniques et, au lieu de leur communiquer l'illusion de l'excitation comme un tonique, leur apportait un surcroît de vitalité, une promesse d'équilibre, outre sa réputation de praticien, l'eussent désigné infailliblement partout ailleurs qu'en France. Toute carrière de l'État, en France, est astreinte à une filière, et les concours d'agrégation sont comme organisés à l'avance et férocement sur-

veillés par le désir immodéré qu'ont les professeurs de pousser leurs élèves. Arnaud, heureusement, s'était souvenu de lui, l'avait couvert de son autorité. Enfin il avait bénéficié de la réaction qui commençait de se faire jour contre l'assujettissement de la Faculté à l'Institut Pasteur, à l'Académie des Sciences, aux travaux de laboratoire, à ce besoin tout allemand de tirer de quelques expérimentations latérales des conclusions générales et absolues, qu'il avait pu ressentir dans sa première jeunesse et contre quoi l'avait mis en garde la pratique médicale.

Physiquement il avait peu changé. La tête droite, sans un poil gris, le geste rapide, il portait avec légèreté ses quarante ans. La taille, au lieu de s'épaissir, s'était raidie. L'allure, impérieuse, mais calme, impliquait des habitudes de constante discipline. On aurait pu le prendre en somme pour un compagnon de Raymond Gardane sans les deux plis qui s'accentuaient au coin de la bouche, sans l'expression plus directe, moins insouciante, du visage, sans une possession de soi qui excluait l'exubérance d'un âge aussi avantageux. Il est vrai que le contentement où il se dilatait comme une plante au soleil contribuait à le rajeunir. De renouer exactement sa vie présente à ses espoirs de jadis, de respirer l'atmosphère d'autrefois, il éprouvait cette satisfaction que reçoit un conquérant à visiter les lieux d'une ancienne défaite. Aussi ne permit-il pas à l'interne de battre en retraite lorsque celui-ci en manifesta l'intention : il lui fallait un témoin.

— Vous êtes pressé? Mais non, montrez-moi le quartier Latin. Il me semble que je ne m'y retrouve plus.

— Cependant il n'y a rien de changé : le square de Cluny, la Sorbonne peut-être.

— C'est du moral que je parle. Allons à la Sorbonne ausculter vos camarades.

La décoration de la nouvelle Sorbonne n'est pas sans beauté, ni même sans une beauté appropriée. Mais elle n'a rien su conserver du passé, ni l'ancienne cour, ni les anciennes façades. Une impression de froideur, d'indifférence tombe de ses murs blancs. On dirait un de ces caravansérails que l'on traverse d'un pas hâtif, parce que rien n'y saurait retenir personne. C'est là, pourtant, que Pantagruel soutint des thèses « par l'espace de six semaines, depuis le matin quatre heures jusqu'à six heures du soir. » Mais des anciennes générations d'étudians aucune trace

n'est demeurée. La plus récente y est à l'aise pour s'y détacher en clair. Dans le hall où l'on attend l'heure des cours, Pascal fut étonné de l'air pressé, ennemi de la flânerie, qu'il surprit sur tous les visages, et aussi du nombre des étudiantes.

— En voit-on de pareilles à la Faculté de Médecine ?

— Mais oui.

Elles portaient comme un fardeau habituel une serviette sous le bras. Aucun de ces détails de coquetterie courageuse que l'on découvre parfois avec une certaine admiration sur le corsage ou dans les cheveux des petites ouvrières de Paris ne relevait leur toilette. Il distingua beaucoup de types étrangers, une classique nihiliste russe aux yeux inquiétans, des Allemandes à lunettes, contenues en des justaucorps hermétiques. Peut-être se méprenait-il, mais il préférait se tromper. Les jeunes gens qui abordaient ces jeunes filles les traitaient sur un pied de bonne camaraderie égalitaire, presque sans galanterie.

« Gare à la concurrence, observa Pascal. Elles sont plus patientes qu'eux ; elles ont moins de besoins... »

Il entraîna son compagnon vers l'escalier de la bibliothèque. Au sommet de la rampe un tableau de Rochegrosse représente *l'Ame humaine s'éveillant à la Poésie*. Ils pénétrèrent au hasard et non sans peine dans un amphithéâtre rempli. Un professeur, chargé des littératures médiévales, y parlait des origines de la *Divine Comédie*. Ah ! la parole délicieuse où l'érudition restait toute chaude, devenait un de ces personnages dont les Italiens raffolent dans leurs salles de spectacle et qu'ils appellent des *transformistes !* C'était un enseignement qui ressemblait à une lanterne magique. On y voyait défiler toute l'ancienne société avec ses costumes, ses mœurs, ses usages, ses modes de sentir. Les carrefours, les tavernes, les rôtisseries, les ateliers, les échoppes, les sacristies, les églises, apparaissaient tour à tour avec la foule qui grouille, chante, boit, mange, travaille et prie. Et pendant que ces images se succédaient, une voix grasse, une voix de bonne humeur, accompagnée de gestes courts et ronds, expliquait, commentait, décrivait un monument, esquissait une physionomie, traçait un portrait, avec une sûreté de jugement qui se dissimulait sous la saveur du langage.

Venu pour le public, Pascal était captivé par le cours. Absorbé par sa profession, il n'avait pas goûté de longtemps un plaisir d'un ordre aussi délicat. Il se louait en lui-même de sa sensibi-

lité qu'il retrouvait intacte, et il souriait en dégustant une à une les phrases limpides et significatives : « Quel joli coin de France j'habite en ce moment ! pensait-il. Aucun autre pays ne connaît cette grâce, cette aisance, cette claire mesure... »

Le sort complaisant lui fournissait un exemple de cette érudition dont les Gebhart et les Boissier savaient faire une servante de la vie en donnant un charme ailé à la science qui se découvre assez vaine, si elle sépare son enseignement de la réalité. Employant des comparaisons qui lui étaient familières, Pascal se disait qu'au lieu de présenter des squelettes anatomiques, le professeur ressuscitait le passé en belles formes où le sang circule. Et comme il avait parcouru un long chemin qui, des abstractions et des théories, l'avait conduit à la patiente étude des relativités, il comprenait mieux cet art d'humaniste.

« Ces gaillards-là ont de la chance, » conclut-il en regardant enfin l'auditoire. Et à sa profonde stupéfaction, il remarqua, sans hésiter, qu'un divorce séparait celui-ci de l'orateur. S'il y avait eu accord, il l'eût reconnu au frémissement imperceptible des physionomies, au murmure à peine distinct, certain pourtant, qui accompagne la parole, afin de lui montrer qu'elle est comprise jusque dans ses nuances. Celle-ci méritait, à coup sûr, un tel cortège. Or la nihiliste russe assassinait d'œillades méprisantes ce docteur en Sorbonne capable d'introduire un ton de fantaisie jusque dans la chronologie des faits; les Allemandes, le stylographe levé, guettaient pour les inscrire des dates qui ne venaient pas; un étudiant recommençait une addition, un autre dessinait une machine. Et tous ces jeunes visages attentifs, sérieux, tendus, au lieu de profiter de l'occasion qui leur était offerte de boire à la source où se désaltèrent les Muses, attendaient des formules de manuel, afin de les coucher par écrit sur les cahiers blancs. Car les cahiers restaient blancs. Comment noter des visions qui passent, et tout un défilé incomparable de gestes et de couleurs ? Déconcertés, ces jeunes gens l'étaient visiblement. Ils pensaient s'instruire, apprendre, amasser, écrire des rapports, rédiger des procès-verbaux, retenir des notions, et on les contraignait à s'amuser. Il y a temps pour tout.

Exaspéré, Pascal emmena Raymond Gardane qui donnait déjà des signes d'impatience :

— Ils sont aveugles, affirma-t-il dès le corridor. Ils ne comprennent pas.

Gardane prit la défense des étudians :

— Eh ! ils sont pressés d'entrer en carrière, de gagner de l'argent, de réussir. Un cours pareil, à quoi ça sert-il ?

Pascal lui montra le tableau de Rochegrosse :

— A ceci : *éveiller leur âme.*

— Qu'est-ce que la poésie ? demanda l'interne.

— Tout ne s'analyse pas avec la raison, mon ami. La poésie, je la voyais tout à l'heure qui montait du passé par la voix de ce professeur, je la vois qui monte des choses vivantes comme une buée. Elle est aussi le pressentiment d'un ordre. Cela vaut bien le savoir.

— Pas pour vivre.

Et par son guide même Pascal eut l'intuition directe des progrès pratiques de cet individualisme dont il avait partagé l'exaltation pendant ses années d'apprentissage.

— Continuons notre petite enquête, dit-il.

Ils remontèrent la rue des Écoles et s'arrêtèrent au café Manette. Bien qu'on fût au début de novembre, l'air était sans aigreur, d'une douceur légère, caressante comme il arrive à l'arrière-automne ; ils s'assirent donc à la terrasse. Autour d'eux se devinait la flânerie du quartier où les occupations n'avaient pas encore repris leur cours normal. Presque toutes les tables, à l'intérieur comme à l'extérieur, étaient garnies. De partout leur arrivait une rumeur de conversation. Au bout d'un instant Pascal s'étonna :

— Mais quelle langue parle-t-on ?

— Le roumain à gauche, l'espagnol à droite. L'Amérique du Sud donne beaucoup ici. Vous pourriez entendre encore le grec moderne, quelques dialectes slaves, un peu de japonais.

— Je préférerais le français.

Le Midi, en compensation, le carillonnait autour d'un billard. Pascal, l'observation éveillée, regarda les titres des journaux qui traînaient : l'*Auto*, le *Journal des Sports*. Il se rappelait le beau temps des jeunes revues et toutes les théories d'art, de science, de biologie qu'il avait soutenues à cette place même avec ses compagnons de jeunesse. Derrière lui, de l'autre côté de la fenêtre, un groupe discutait avec mystère. Gardane le présenta comme un cénacle de lettrés. Des lambeaux de phrases franchissaient la baie ouverte : il ne s'agissait que de théâtre, surtout des recettes.

— De mon temps, constata Pascal, nous avions d'autres jeux d'esprit.

— Comme les nouveaux, alors? conclut Gardane.

— Les nouveaux ?

— Oui, il y a une nouvelle génération qui s'intéresse aux idées.

— Quelles idées ?

— Je ne sais pas, moi. Le traditionalisme. Le positivisme qui n'en est guère éloigné. Ou bien une sorte d'idéal démocratique. Ou bien la puissance des associations, des syndicats. Un tas de choses, quoi.

— Un tas de choses qui ne sont pas la poursuite d'un but individuel. Il y a longtemps que cela ne s'est pas vu dans la jeunesse française. Et vous ?

— Oh ! moi, fit Gardane en riant et montrant de belles dents polies, je suis absorbé ailleurs.

Ils se levèrent et arpentèrent le boulevard Saint-Michel. Rien ne distinguait les étudians corrects, peu bruyans, qui passaient, de toute autre catégorie de personnes. Le quartier Latin perdait sa personnalité. D'autant que ses meilleurs arrivistes franchissaient l'eau tous les soirs. On n'y rencontrait presque plus de ces jeunes femmes aux mœurs légères, ornées, sans trop d'usure, de ce charme spécial à Paris qui ôte à la vénalité ses apparences et semble, à la façon du père de M. Jourdain, substituer aux marchés des échanges de bons procédés. Pascal remarqua cette absence.

— Oui, expliqua son cicerone, à quoi bon mêler le plaisir et le sentiment ? Aujourd'hui, nous les séparons, ou nous cherchons ailleurs l'amour.

Et il voulut prendre congé. Pascal tenta de le retenir :

— Dînez avec moi, Raymond. J'ai invité au café Manette mes deux anciens amis, Félix Chassal et Hubert Epervans.

— Au Manette ? répéta Gardane, comme pour souligner ce qu'un tel choix avait de provincial.

— Oui, c'est un souvenir.

— Je ne puis pas. M. Chassal, M. Épervans, ce sont de belles relations ; mais je vais ce soir à une réunion musicale.

— Lâchez votre réunion musicale.

— Chez Mme Aunois.

— Ah ! dit Pascal, sans insister davantage.

Mme Aunois était sa sœur, fixée, elle aussi, à Paris. Il suivit des yeux quelques instans Raymond Gardane qui s'éloignait. A le voir filer, fringant d'allure, la démarche leste, il évoquait sa propre silhouette d'autrefois, du temps qu'il aimait Laurence Avenière et, lui enviant sa jeunesse, il ne pouvait se défendre, songeant à Claire, d'une vague inquiétude. Gardane fréquentait beaucoup chez les Aunois. Claire, indépendante, ardente à vivre, était avec son frère d'humeur si fantasque, tantôt câline et confiante comme s'il remplaçait pour elle ses parens perdus, et tantôt lointaine, absorbée, — absorbée comme Gardane... Mais il chassa bien vite ces obscures craintes pour se livrer sans retenue à la joie de renouer au passé le moment présent. Il prit le boulevard jusqu'à sa croisée avec l'avenue de l'Observatoire. Devant le n° 22, il leva la tête. Déjà la nuit était venue. Il compta : un, deux, trois, cinq. Il y avait de la lumière aux fenêtres de son ancien appartement. Quel jeune homme inconnu y recommençait la vie? Quels espoirs, quels rêves, quelles amours se cachaient derrière ces rideaux transparens? Il n'avait jamais repassé là. Ses voyages précédens à Paris, il les soumettait à une discipline qui ne leur laissait aucun loisir. Pour la première fois, il s'accordait sur place un retour en arrière.

Et il résuma rapidement en pensée les treize années révolues. Ce retour à Lyon, qui contenait une abdication, la substitution d'une carrière pratique à un avenir scientifique, avait produit ce qu'il en pouvait attendre : le succès pratique immédiat. Dans aucune ville de France, peut-être, on ne pousse aussi loin le respect des traditions de famille, l'attachement au nom. La réputation de son père l'avait servi sans retard, et la plus grande part de la clientèle lui était revenue. Cette période, il la revoyait comme un tourbillon de travail à quoi il s'abandonnait pour oublier. Elle se symbolisait dans un visage reconnaissant exalté par la foi, si souvent tendu, attentif et doux, vers ses paroles pour tâcher de lui plaire, de lui faciliter sa tâche, et de qui lui venaient un allégement, une paix et comme une récompense : le cher visage de sa mère. Ainsi avait-il pu faire face aux charges de la succession comme à l'achèvement de l'éducation de Claire et de Gérard.

Après trois ou quatre ans de cette existence remplie jusqu'au bord, il avait eu l'occasion, appelé en consultation à Paris, de

retrouver quelques-uns de ses anciens maîtres, entre autres le professeur Arnaud.

— Pourquoi, lui avait dit ce dernier avec sa brusquerie coutumière, abandonner la partie? Vous aviez commencé de la gagner si jeune. A votre âge, rien n'est perdu.

— Que faire?

— Restez en relations avec Paris. Nous ne vous avons pas encore oublié. Pourquoi ne pas entrevoir un allégement dans vos occupations professionnelles, ne pas vous rapprocher du laboratoire, du travail scientifique? Et un jour vous revenez pour passer votre concours d'agrégation. C'est une voie originale, qui n'a peut-être jamais été suivie, à quoi rien ne s'oppose. Une fois professeur agrégé à Paris, vous avez bientôt l'occasion de donner votre mesure...

Pascal avait tenu compte de cet avis. Il avait su mener une existence en partie double : d'une part, ses consultations, ses visites, de l'autre, ses études qui se manifestaient par des communications aux périodiques de la médecine, à la Société anatomique et à la Société de biologie où elles étaient lues passionnément. Et à quarante ans, déjà connu dans le monde médical pour ses ouvrages et sa découverte, il venait de réussir à Paris. exemple d'une carrière bien rare, au concours d'agrégation, Arnaud, malade, exigeait qu'on lui confiât la suppléance de son cours.

Matériellement, cette installation à Paris, qui comportait l'abandon de sa considérable clientèle, ne le pouvait plus gêner. La part de sa vie que le passé avait réclamée était close. Il avait libéré ses morts. Sa sœur Claire avait épousé un jeune avocat de Lyon, Julien Aunois, qui, se décourageant dans un barreau trop encombré, était entré dans des conditions avantageuses au contentieux de la Société d'études minières fondée par Épervans. Gérard, pourvu d'un diplôme d'ingénieur, par un de ces reviremens où les esprits superficiels, seuls, imaginent l'intervention du hasard, avait tout naturellement renoué la tradition des Rouvray filateurs. Un industriel qui voulait fonder à Voiron une fabrique de tissage mécanique, avait fait appel à son concours, et même lui avait proposé une association pour obtenir l'appoint d'un nom dont l'ancienne réputation d'honorabilité sortait immaculée et comme rajeunie du désastre où elle avait failli sombrer. Ainsi le nom, tour à tour, impose des charges

ou sert de support, et c'est l'histoire de tous les héritages, si l'on ne restreint pas le sens de ce dernier mot. Mme Rouvray avait pu assister à ce redressement de la famille qui n'étonna pas sa confiance. Elle était décédée deux ans avant le départ de son fils aîné. Et Pascal, en la veillant, avait fixé avec calme la paix de la mort qui semblait continuer la paix d'une vie à quoi il ne se sentait pas étranger.

Il s'était installé dans cette partie du boulevard Saint-Germain qui avoisine le Palais-Bourbon. Six ans plus tôt, il s'était marié avec une jeune fille de Grenoble, Henriette Villars, celle-là même que ses parens, jadis, désiraient de lui voir épouser. De tout temps les Villars avaient entretenu de bonnes relations avec les Rouvray. C'était là une de ces unions que l'enfance prépare et que si souvent les intéressés écartent, soit par cette indifférence sentimentale qu'engendre une intimité adolescente, soit par un esprit de contradiction qu'irritent aisément les combinaisons trop simples. Henriette seule y avait pensé, et même avait écarté tout autre projet. Pascal mit sept ans à s'en apercevoir. La rupture de ses fiançailles lui avait inspiré, vis-à-vis des femmes, une attitude de mépris orgueilleux qui, par un contraste singulier, ne lui nuisait pas auprès d'elles, les attirait. Une liaison où il tourmenta beaucoup sa maîtresse lui permit de mesurer son propre égoïsme, et même sa cruauté, ce qui lui ôta de sa superbe. Et il avait fini par céder aux sollicitations de sa mère qui, déclinant de santé, souhaitait de lui connaître un foyer. Une si longue attente communiquait à cette union une sorte de désenchantement. Elle venait bien tard. La tendresse trop contrainte brille sur les cœurs comme un soleil d'automne qui ne réchauffe pas. Henriette avait trop douté d'elle-même et du bonheur pour ne pas se replier. Mariée à vingt-sept ans, brune et le teint sans éclat, jolie seulement si l'on prenait la peine d'observer la pureté de ses traits, et surtout l'expression de ses yeux, craintifs comme s'ils cherchaient à cacher leur beauté surnaturelle, toujours un peu humides comme ces prairies veloutées qui gardent longtemps la rosée, elle conservait, passée la trentaine, une sveltesse de jeune fille, un air d'enfant trop grave qui n'a pas assez joué, qui ne s'est pas assez servi de son jeune âge. Elle vivait dans l'ombre de son mari, ne montrant ni coquetterie, ni curiosité, approuvait toutes ses paroles et tous ses actes, — ce que ne redoutent pas les hommes supé-

rieurs, toujours plus ou moins impérieux, — et paraissait se complaire, sauf une mélancolie invétérée, dans un mode d'existence régulier, monotone, peu bruyant. Elle était de ces femmes, naturellement sûres, au cœur profond, par qui les foyers demeurent. Lorsqu'il s'était agi de s'installer à Paris, elle n'avait manifesté ni désir, ni regret, tout au plus une certaine peur. D'avance elle se pliait aux décisions de Pascal, qui la consultait peu. Elle lui avait donné deux fils : Pierre et Michel, et le sentiment paternel, comme jadis le filial, avait tempéré chez lui cette dureté à quoi une discipline intérieure trop continûment observée conduit, quand les énergies actives n'ont pas accepté ou rencontré un contrepoids de tendresse.

La fortune de sa femme, les revenus de Colletière sur quoi il avait désintéressé son frère et sa sœur, une part dans l'industrie de Voiron, lui permettaient d'attendre patiemment que sa réputation et son nouveau titre à la Faculté de médecine lui eussent fait retrouver à Paris une clientèle. En somme, il réalisait son but premier, à cette époque de la vie où l'homme, dès longtemps en carrière, éprouve comme une lassitude de tourner dans le même cercle et un besoin de changement. Pour mieux constater sa revanche, il avait rappelé à ses amis, Épervans et Chassal, leur promesse d'autrefois, et les avait priés à dîner au café Manette.

De loin, il avait suivi leur ascension, non sans les envier. Hubert, après bien des tâtonnemens, des missions à l'étranger, des recherches techniques, avait rencontré sa voie qui était de reconstruire de Paris, comme un bon ingénieur, les affaires des quatre coins du monde. Le bourgeois français moderne, au rebours de l'anglais, déteste le risque. Or, en matière de mines, le risque est considérable, mais une affaire qui réussit compense dix échecs. Pourquoi dire la vérité à qui ne la supporte pas et s'accommode de l'erreur, pourvu qu'elle soit agréablement présentée? Et d'ailleurs, la certitude est si difficile en affaires. Le mieux est d'en lancer beaucoup, de les lancer toutes avec certitude. Ainsi avait-il fondé la Société des études minières. Connaissant son temps, il s'était assuré des concours politiques. Un ancien garde des Sceaux, prêt à le redevenir, lui servait d'avocat-conseil. Décoré, opulent, magnifique, il paraissait conduire en toute sécurité un destin formidable.

Félix avait suivi la fortune de son patron, Me Hervé-Renard.

Chef de cabinet quand celui-ci réoccupa le ministère, il se fit ensuite élire député dans l'arrondissement préparé de la Tour-du-Pin, en bon déraciné qui utilise de loin ses racines. Réélu pour la troisième fois, il se rapprochait à pas de loup du pouvoir avec cette habileté patiente qui ne brusque rien. Spécialisé dans les questions de droit et de finances, président de commissions, rapporteur du budget, il excellait dans un optimisme appuyé sur des données d'érudition par quoi une majorité se plaît à être rassurée. La séduction extrême de sa parole, l'affinement de ses manières, une certaine expression de pitié humanitaire, lui valaient une sympathie révérentielle dans ce milieu où les appétits, d'habitude, se dissimulent moins. Un an après la rupture de Pascal, il avait épousé Laurence Avenière, Laurence que le décès de sa marraine avait enfin enrichie. Pascal, prévenu par une lettre diplomatique, avait envoyé ses félicitations, mais il s'était arrangé pour ne jamais rencontrer son ancienne fiancée au cours de ses voyages à Paris. Elle était la belle Mme Chassal souvent citée dans les comptes rendus mondains. Maintenant, il la rencontrerait avec indifférence. Le passé était mort.

Entré au Manette, Pascal choisit, au premier étage, la même table qu'autrefois. La voisine, celle du vieux parnassien aux hors-d'œuvre, était déjà envahie par une troupe étrangère. Comme il regardait par la fenêtre, il sourit en voyant à la lueur du réverbère Félix qui descendait de son coupé. Les années ne changeaient pas les gestes, mais la voiture était à lui. Il apparut en habit, toujours d'une maigreur élégante, les joues un peu creusées, mais un air important lui donnait du poids. La barbe et les cheveux étaient d'un trop beau blond pour n'être pas teints. Gâté par les succès de tribune, il se préoccupait de ses effets, et déjà un peu de gêne renaissait entre les deux anciens amis, lorsque Hubert déboucha en tempête, le manteau ouvert, très grossi, agité, couvrant avec sa corpulence et ses bras un espace considérable. Et aussitôt sa verve abondante, sa cordialité toute prête dégelèrent l'atmosphère. Un sortilège émane de ces hommes qui distribuent les mirages avec ou sans prospectus, marchands de mensonges que sont les hommes d'affaires comme les poètes.

La chère du restaurant l'affligea. Il reprocha son choix à Pascal.

— Et notre pari, ne t'en souviens-tu pas?

— Nous l'eussions tout aussi bien fêté ailleurs.

Ailleurs, comme ici, ils eussent oublié d'inviter leur jeunesse. Félix, voué aux eaux minérales et aux viandes grillées, se contentait d'étendre sur son assiette de menues portions qu'il considérait avec méfiance. Hubert engouffrait tout en grommelant. Sa face, complètement rasée à l'américaine, s'empourprait. Pascal qui, malgré lui, les observait en médecin, diagnostiquait la dyspepsie de l'un et la pléthore de l'autre, et éprouvait quelque satisfaction à constater que la province l'avait mieux conservé.

— Enfin, déclara Hubert entre deux bouchées, te voilà redevenu un homme libre, comme nous! Je n'aurais jamais cru à ton retour.

Et il partit sur ses combinaisons et ses entreprises, comme Félix, l'instant d'après, sur son influence, ses relations, les coulisses parlementaires. Ils étaient célèbres tous deux, à Paris; ils avaient poussé leur vie assez activement pour en avoir le bénéfice selon la bonne méthode, celle qui entend profiter et non servir. La politique, les affaires, c'est un autre tremplin que la science. Pascal était-il vraiment redevenu un homme libre comme eux?

— Comment tuerons-nous la soirée? demanda Hubert en vidant son verre de kummel. J'ai renvoyé mon automobile. J'ai eu tort. Il n'y a rien dans ce quartier. C'est sinistre.

Mais il se reprit:

— Si nous allions à Bullier? Je n'y ai pas mis les pieds depuis nos années communes.

Ils y allèrent. C'était un jeudi. La lumière électrique livrait plus crûment dans le grand hall la pauvreté des colonnes mauresques, l'usure du parquet où les semelles s'accrochaient. Une foule circulait en rond tristement, femmes serrées dans les modes empire, aux chapeaux empanachés, ou filles de magasins attifées en un tour de main à la sortie de l'atelier, étudians, calicots, soldats. Tout à coup, l'orchestre, cuivres et cordes, éclatait, et les couples s'accrochaient, pivotaient, tournaient, et quand la musique finissait, des cris d'animaux accompagnaient sa retraite.

Ils ne s'y étaient peut-être jamais beaucoup amusés. Mais à quarante ans, ils se sentirent si vieux! Hubert, seul, suivait d'un regard de convoitise les fillettes qui passaient.

— *Fuis la femme*, lui rappela Pascal.

— En effet, je n'ai pas changé. Il y a des femmes dans ma

vie, non pas une femme. Je ne porte pas de chaînes. Je n'aurai pas plus de maîtresse que Félix d'enfant.

Félix détestait ces plaisanteries.

Une fraîche et frêle gamine de dix-sept ans, jupe vert amande avec bretelles, corsage blanc et chapeau cloche assorti à la jupe, fière de son neuf attirail, et plus encore de connaître le prix de sa jeunesse, les dépassa. Leurs regards convergèrent vers la nuque dont la blancheur ressortait après l'ombre portée par la masse des cheveux noirs. Hubert la héla. Elle se retourna les yeux droits, tout de suite en bataille comme une guerrière, et marcha sur Hubert qui se crut préféré et lui offrit du champagne. Elle avait cet esprit d'enfant de Paris modern-style, c'est-à-dire diplômé, car elle leur sortit son brevet de sa poche.

— J'étais partie pour le supérieur, expliqua-t-elle, mais je suis partie avec un monsieur.

Elle s'appelait Ninette. Elle semblait se promener dans la vie comme dans une propriété particulière. Un instant, son bagout les divertit. Puis Hubert, devenu silencieux, la fixa comme une proie. Il lui proposa de l'emmener souper. Elle objecta sa toilette. Il offrit les Halles. Elle consentit. Ils partirent.

— Il vit dangereusement, constata Félix sur cette escapade.

Et Pascal, qui observait son unique compagnon, se demandait quelle était sa chaîne à celui-là qui ne livrait rien. En treize années il n'avait pas revu aussi intimement les deux témoins de sa jeunesse. Ils lui revenaient tout auréolés du succès, et auprès de leur fortune apparente le gigantesque effort de ses treize années de travail qui n'avaient abouti, hors les résultats privés, qu'à le remettre en état de poursuivre sa carrière scientifique autrefois compromise, paraissait peu de chose. Et pourtant, rien que pour les avoir fréquentés tout un soir, il commençait de se demander si cet écart volontaire lui avait été aussi nuisible qu'il l'avait imaginé.

Félix, autant que lui, avait hâte de brusquer leur tête-à-tête. Ils ne tardèrent pas à se séparer. Rien ne termine plus tristement une fête que de retourner sans jeunesse aux lieux où, jeune, on a passé.

HENRY BORDEAUX.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

NOTES D'UNE VOYAGEUSE EN TURQUIE

(AVRIL-MAI 1909)

III[1]

GENS ET CHOSES DE PROVINCE

Andrinople, 29 avril.

Cette maison de bois, en plein quartier turc, cette maison qu'habitaient naguère un pacha rébarbatif et sa mystérieuse épouse, c'est pour moi le foyer familial et un coin de patrie retrouvée.

Sous la vérandah qui prolonge le salon, nous sommes assis après déjeuner. L'odeur du café se mêle au parfum opiacé des cigarettes, et mes hôtes et leurs amis m'expliquent la Turquie nouvelle où je vais vivre quelques jours parmi eux.

Devant nous, un bel arbre vert et blanc couvre le petit jardin de ses fleurs et de ses feuilles ; et d'autres jardins blancs et verts se confondent en un seul verger immense. Hors de ces fraîches verdures et de ces fleurs, surgissent des toits de brique brunie, des coupoles pâles, des minarets que les pigeons sauvages prennent pour colombiers, et que surmonte parfois la silhouette d'une cigogne méditative. Une rivière, largement répandue dans les sables, miroite entre les bouquets de peupliers, et la plaine finit là où se dressent des montagnes bleues...

On vient de m'apprendre que ces montagnes, ce sont les Rho-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

dopes, contreforts extrêmes des Balkans, frontières naturelles de la Bulgarie, et que cette rivière, c'est la Maritza, l'Hèbre des anciens... Je suis bien étonnée, car je ne me représentais pas ainsi le fleuve aimé des Bacchantes, celui qui roula, pêle-mêle avec des thyrses sanglans, la lyre muette et la tête morte d'Orphée... Il a, cet Hèbre antique, un faux air de notre Loire, et le paysage environnant a la douceur molle et mouillée, les rideaux de peupliers et de saules du Bas-Anjou et du Bocage.

Mais si j'ouvre la fenêtre de l'autre salon, sur la façade opposée, plus de réminiscences et de comparaisons possibles : c'est bien la Turquie, la très vieille Turquie !... Des maisons aux avant-corps saillans, toutes de guingois, des pavés tumultueux, une grille de cimetière et, tout au bout, une colossale mosquée, plus haute que Sainte-Sophie de Constantinople : Sultan Sélim...

— Oui, dit un Grec à la voix zézayante et câline, c'est la province, la paisible province... Il n'arrive jamais rien ici...

— Pas même des touristes ! soupire une très belle dame italienne, un peu languissante... Andrinople n'a pas un hôtel pour les recevoir...

Marguerite T... la maîtresse du logis, Parisienne élégante, ironique et rieuse, déclare :

— Andrinople n'intéresse personne... Ah ! si Pierre Loti l'avait visitée, s'il avait eu la moindre petite aventure au Vieux-Sérail, un vendredi, — le Vieux-Sérail, ma chère, c'est notre Bois de Boulogne, nos Eaux-Douces, — alors, Andrinople aurait un prestige littéraire... On viendrait en pèlerinage... Pourtant, M. D... a tort de dire qu'il n'arrive jamais rien... Nous avons eu, l'an dernier, notre petite contre-révolution militaire, à l'instar de Constantinople... Oui, un soulèvement qui aurait dû avertir les Jeunes-Turcs... Le coup de tonnerre lointain, avant le grand orage...

Et elle raconte, drôlement, avec sa verve française, pendant que les hommes écoutent, commentent le récit, rectifient parfois un détail...

— Voilà : notre province d'ici est moins fanatique et moins arriérée que l'Asie-Mineure ; elle compte, parmi ses notables et ses fonctionnaires, beaucoup de Jeunes-Turcs très européanisés... Pourtant, ce n'est pas un centre d'idées et d'action révolutionnaire comme l'ardente Salonique... Andrinople est surtout militaire...

— Le boulevard de la Turquie, la sentinelle avancée contre le Bulgare !... Elle a bien accueilli la Constitution ?

— Oui... certainement... Un beau jour de juillet 1908, les officiers ont envahi le palais du commandant de corps d'armée en lui demandant de jurer fidélité à la Constitution, sur le Coran et sur le sabre... Le pauvre général a eu si peur qu'il a pris son tout petit garçon dans ses bras, comme bouclier... C'est l'usage... Le sultan Abdul-Hamid ne manquait jamais, dans les jours troublés, de garder son plus jeune fils près de lui, en voiture. Les Turcs respectent la vie des enfans et celle des personnes qui portent les enfans... Donc, le général, tenant son gamin, jura tout ce qu'on voulut, et le peuple fut invité à se réjouir... Il était plus étonné encore que le général, le bon peuple !... Liberté, Constitution !... Il ne savait pas d'où lui venaient ces belles choses un peu vagues, et il ne savait pas très bien à quoi ça servait... Néanmoins, il rendit grâce au Padischah, et se réjouit de confiance... Mais une délégation arriva de Sérès et de Salonique, et dans la gare on avait mis des drapeaux, des cartouches avec le chiffre d'Abdul-Hamid et l'inscription : « *Vive le Sultan qui nous a donné la liberté !* » Cela ne plut guère aux délégués qui dirent : « Il faut cacher ces cartouches... » Et puis des musiques jouèrent la marche Hamidié... « Faites taire ces musiques là !... » dirent encore les délégués de Sérès et de Salonique...

« Alors, des officiers, un peu grisés par l'enthousiasme, furent pris d'une folie démocratique et égalitaire ! Ils arrachèrent les galons et les boutons de leurs uniformes, afin de ressembler mieux à leurs frères les soldats. Ils montèrent sur des bornes et crièrent, en tapant sur leur sabre : « Le Sultan n'a rien donné du tout ! La liberté, nous l'avons prise avec ça !... »

« Ils disaient la vérité, et c'est très dangereux de dire la vérité aux gens qui ne sont pas préparés à l'entendre... Les soldats, travaillés par les prêtres, commencent à murmurer. Trois jours après cette algarade, ils malmènent les officiers qui se réfugient dans les consulats... La ville est au pouvoir des rebelles...

— Mais c'est l'émeute du 13 avril que vous me racontez là ?

— Presque... Les mêmes causes eurent les mêmes effets,

à Andrinople et à Constantinople, en août 1908 et en avril 1909. Mais ici, ce fut une petite, toute petite rébellion... Voilà nos mutins maîtres de la ville; ils ne font d'ailleurs aucun mal à la population, et se dirigent en masse vers la gare. « Nous voulons aller à Yldiz, voir notre père le Sultan, et nous assurer qu'il est vivant et libre... » Trois cent cinquante environ purent ainsi partir... Un peu avant de débarquer à Constantinople, ils furent arrêtés par le ministre de la Guerre qui les tança d'importance. Néanmoins, ils furent conduits à Yldiz et ils aperçurent leur père le Sultan qui leur fit donner à manger et à boire et leur conseilla de rentrer chez eux...

Un des fumeurs, jetant sa cigarette, conclut :

— C'était le prologue, le lever du rideau... Ah! l'affaire du 13 avril ne nous a pas surpris!...

— Andrinople a envoyé des troupes nombreuses, des volontaires?...

— Oui beaucoup. Mais il y avait aussi beaucoup de soldats qu'on devait licencier et qu'on a renvoyés dans leur pays, en Anatolie. Au croisement des lignes de Constantinople et de Dédéagatch, ils ont rencontré des régimens qui arrivaient de Salonique avec Niazi bey... Ces régimens les ont exhortés : « Frères, venez avec nous sauver la Constitution! » Mais les Anatoliens ont répondu : « Nous marcherons contre les Bulgares, tant qu'on voudra; jamais contre le Sultan. »

Quelqu'un murmure :

— Ah! ce n'est pas fini!... Les Jeunes-Turcs assument une tâche très belle, mais bien difficile... Établir l'unité morale d'un pays où les conflits de race et de religion...

Dans l'escalier, des cris éclatent... Est-ce que les soldats révoltés assaillent la maison? La porte s'ouvre, et l'on aperçoit Marika, la femme de chambre et le beau cuisinier Dimitro qui vocifèrent en grec. Derrière eux, les moustaches terribles, la veste à dorures et la fustanelle blanche du cavass albanais Husseïn apparaissent et disparaissent...

Le cuisinier est blême d'émotion... Il gémit, dans sa langue natale, dans ce grec cliquetant et caquetant, que la femme de chambre, — élève des sœurs françaises de Karagatch, — traduit en phrases pathétiques... Et la maîtresse de la maison nous dit :

— Le voilà bien, le conflit de races!...

Certes, le cavass albanais Husseïn déteste depuis longtemps le cuisinier grec Dimitro. Le cavass est musulman; il porte des armes nobles. Le cuisinier est orthodoxe et n'a pour épée qu'une lardoire. Les moustaches d'Husseïn, — les plus longues d'Andrinople, — impressionnaient les cœurs féminins; mais les vingt-cinq ans de Dimitro, ses beaux yeux bleus, sa taille fine, sa voix de ténor ont trouvé peu de cruelles... Haine de religion, conflit de races, histoires de femmes... C'est la guerre à l'office, sous les yeux du jardinier bulgare qui est trop vieux pour penser aux femmes, et qui déteste également le Grec schismatique et l'Albanais mahométan.

Tout à l'heure, Husseïn a brandi des poulets vivans sur la tête de Dimitro et il a proféré d'épouvantables insultes contre le père, l'aïeul et le trisaïeul du cuisinier. Au cuisinier même, il a promis une mort prochaine... Et le beau Dimitro, ayant subi sur le crâne le choc des poulets qu'il destinait à la casserole, est monté, vert et sanglotant, avec Marika, son interprète...

« Il dit qu'Husseïn le tuera, au coin de la petite mosquée... Il dit que si Husseïn ne le tue pas, tous les Albanais d'Andrinople le poursuivront, parce qu'ils sont tous parens entre eux et que ça fait la vendetta... Il dit qu'il veut partir ce soir pour Constantinople, qu'il doit se conserver pour sa famille... »

Le drogman du consulat, excellent homme, accoutumé à ces sortes de scènes, tente de rassurer le cuisinier larmoyant... La maîtresse de la maison, qui a invité douze personnes pour demain soir, est désolée...

— Quel pays!... C'est tout le temps comme ça! Les Albanais, les Grecs, les Turcs, les Bulgares, se mangent entre eux... Faire vivre ensemble trois domestiques et deux cavass qui n'ont rien de commun, ni la race, ni la religion, ni les coutumes, c'est un problème...

— Exactement le problème qui se pose pour le gouvernement jeune-turc... Ces tragi-comédies domestiques représentent en petit le drame compliqué qui se joue dans le vaste Empire ottoman...

Le drogman, nouveau Salomon, est descendu à la cuisine. Il a confronté les adversaires et il a obtenu, non pas la réconciliation, mais un armistice... Husseïn, qui aime Monsieur le Consul et plus encore le Consulat, a été fortement ému à l'idée que l'honneur et la gloire de la maison souffriraient d'un dîner

manqué par sa faute... Et il a juré, sur son sabre, — il n'a pas de Coran, — qu'il ne tuerait pas le cuisinier *à Andrinople*...

« Mais il me tuera à Constantinople, ou il me fera tuer par un de ses cousins... Les Albanais ne renoncent jamais à leur vengeance... Je suis perdu!... » s'est écrié le cuisinier abondant en larmes...

Et il a ramassé ses trois poulets, liés par les pattes, ses poulets, déplumés et quasi morts, victimes innocentes de la fureur albanaise...

Nous rions encore de cet incident, lorsque survient un visiteur, un pope grec ou bulgare, sans doute, coiffé de la toque en forme de tuyau noir...

— Ah! voici le Père Higoumène (1)... Soyez le bienvenu, père... Une tasse de café?

Le Père accepte et l'on fait les présentations...

— Vous venez à Andrinople pour affaires?

— Pour affaires... des questions de bornage... Et puis je voulais voir nos Pères de Karagatch...

— Vous n'êtes pas fatigué?

— J'ai pris mon étalon noir... une bête si douce!

— Si douce! murmure M. D... Il a manqué tuer deux de mes chevaux... C'est un animal terrible, votre étalon!

Le Père Higoumène sourit... Quarante ans, un visage noble, des yeux calmes et hardis, une belle barbe de stoïcien, des cheveux frisés tordus en chignon sous la toque-tuyau, ce pope a dans la mine et l'allure un je ne sais quoi que n'ont pas les prêtres bulgares et grecs... Assurément, c'est un homme brave et un brave homme, mais pas à la manière orientale, à la manière de chez nous... Il pourrait être Français, il mériterait de l'être...

J'interroge le consul, tout bas. Il dit :

— Père, madame demande si vous êtes vraiment Bulgare?

— Bulgare, moi?... Mais je suis Français, Français de Provence!... C'est mon chignon et ma coiffure qui vous étonnent?... J'ai été professeur de philosophie, autrefois, puis je me suis fait missionnaire et j'ai passé au rite grec...

« J'enseigne le français aux petits Bulgares... Je suis curé, professeur, laboureur, maçon, jardinier, et même journaliste,

(1) Supérieur d'un monastère

puisque j'écris dans le *Bulletin des missions*. Les trois quarts du temps, je vis à cheval et toujours le fusil sur l'épaule... Ah! je n'ai pas le loisir de m'ennuyer...

— C'est une dure vie !...

— Peuh ! On s'habitue au froid, à la disette, à la saleté, et même aux attaques nocturnes... Le pays n'est pas très sûr, là-bas, mais surtout, il faut beaucoup de volonté pour réagir contre l'action déprimante de la solitude morale... Nous sommes trois Pères seulement, à M... et trois religieuses... Nous avons une petite école et un dispensaire; nous instruisons les enfans, nous soignons les malades, nous essayons d'inculquer à nos paroissiens quelques idées de charité, de justice... Ah! ce n'est pas toujours commode. Ils ont leurs préjugés, nos paroissiens, et une conception du droit et du devoir un peu primitive, pour ne pas dire barbare... La vendetta existe encore, les querelles particulières se règlent à coups de fusil... Et il y a d'étranges superstitions... Les malades viennent au dispensaire, moins pour les remèdes que pour les aumônes, et demeurent les cliens clandestins du hodja et de la jeteuse de sorts... C'est décourageant...

— Nos paysans de France, en certaines provinces arriérées, préfèrent le rebouteux au médecin.

— Et le sorcier au prêtre... Je le sais, dit le Père Higoumène. L'histoire du petit garçon tout en fer pourrait, si l'on changeait les noms, faire un conte rustique d'Auvergne ou de Basse-Bretagne...

Je demande à entendre l'histoire du « petit garçon tout en fer. »

— Il était si vigoureux, à sa naissance, raconte le Père, qu'on l'appela Démir « le fer. » Nos Bulgares aiment tellement ce nom qu'ils le donnent même à leurs filles... Le garçon tout en fer avait un an quand la rougeole parut dans le village... La grand'mère n'hésita point. Elle mit l'enfant dans le coin le plus noir du four et alluma, juste à l'entrée, une brassée de paille... Le feu purificateur devait conjurer le mal... Le garçon tout en fer n'eut pas la rougeole, ne fut pas brûlé, mais, saisi de peur, devint épileptique.

La grand'mère jura qu'un voisin avait jeté le « mauvais œil » à son petit-fils. Elle alla trouver les sœurs pour la forme.. Toute son espérance secrète était dans la science d'une sienne cousine au douzième degré, qui habite le village d'Inia... Le

père, plus avisé, voulait suivre les conseils des religieuses, mais, fatigué par les criailleries des femmes, il se décida, un beau jour, à enfourcher l'âne familial... Il part, les femmes trottant derrière, selon la coutume peu galante de l'Orient... La cousine d'Inia fait déshabiller l'enfant tout en fer, lui coupe une mèche de cheveux qu'elle brûle dans un brasero pour chasser le diable, pendant qu'un cierge de deux centimes se consume devant l'icone. Passes magiques, mots mystérieux : « Anathéma Moustaphi-Moustapha, bardala, etc... » Le petit Démir retourne chez lui avec quelques cheveux de moins, une bronchite en plus, et toujours son épilepsie.

« Les sœurs Oblates n'y comprennent rien. On leur débite mille mensonges pour les apitoyer. L'enfant tout en fer résiste encore à la bronchite, mais il garde l'épilepsie. Nouvelle expédition chez un hodja d'Evdjiléri qui vend la meilleure amulette du monde : un morceau de papier coupé dans le Coran, plié en triangle et cousu dans un petit sachet... Coût : une poignée de piastres neuves... L'enfant tout en fer, épuisé par les voyages et les remèdes, perd à peu près l'ouïe et demeure paralysé. « Nous apprenons la vérité par les voisins. Il faut parler sévèrement, pour l'exemple... Les parens, dûment confessés, promettent de s'abstenir de sorcellerie et de conduire leur enfant chez un médecin d'Andrinople... Les sœurs font disparaître les amulettes, malgré les clameurs de la *baba*... (1) Un mois se passe. Les bonnes gens retardent toujours leur voyage. Ils n'ont pas confiance... Et puis, ce voyage, ça coûte de l'argent... Je les exhorte en vain... Mais, un beau jour, à ma grande surprise, père, mère, enfant sont partis, sans me prévenir... Le père reparaît seul. La femme doit séjourner à Andrinople. Elle loge chez un parent et ira tous les matins en consultation à l'hôpital... Il le disait; il le croyait, le pauvre bonhomme... Mais son épouse, têtue entre les femmes têtues, l'avait trompé. Au lieu d'aller chez les médecins, elle s'en fut coucher quarante nuits dans l'église grecque des Saints-Archanges, « Sveti Arkhistratizi » que le peuple appelle Saint Evstrate, et qui a la spécialité de miracles assez douteux. Cette église devient un véritable dortoir à certaines époques de l'année... La quarantaine finie, la tendre mère ramena l'enfant tout en fer, qui était resté sourd, épileptique et

(1) Grand'mère.

paralytique et qui était devenu complètement idiot... Si le pauvre mioche meurt quelque jour prochain, ce qui est possible, je ne doute point qu'il ne soit enterré avec un morceau de fer entre les pieds... C'est l'usage... La famille éplorée dit ainsi au petit mort : « Que tes frères, ceux qui naîtront après toi, soient aussi des garçons tout en fer, mais qu'ils ne meurent point dans leur jeune âge!... » Et voilà l'histoire du petit garçon tout en fer, que j'ai écrite et publiée, dans notre *Bulletin des missions*... Je pourrais vous en conter bien d'autres, plus terribles et plus scabreuses, et non moins vraies, si la charité chrétienne et la décence ne s'y opposaient pas. »

Ainsi parla, pour notre plaisir, le Père Higoumène, avec une belle humeur que mon récit n'exprime pas, et que rendait plus savoureuse le joyeux accent de Marseille...

Et pendant qu'il parlait, je me représentais le petit couvent perdu dans les collines, surveillé par les voisins quelquefois malveillans, bloqué l'hiver par les neiges... Aucune douceur, aucun bien-être, aucun réconfort intellectuel... Quelle vie, pour un homme intelligent et cultivé!... Et pourtant, s'il avoue des mélancolies passagères, le Père Higoumène n'est pas triste. Il ne doit pas l'être. La gaîté est une force, une vertu, presque une vertu guerrière, et tout bon missionnaire est un soldat...

Au crépuscule, nous sommes sortis, pour voir la ville que j'ai seulement aperçue de nos fenêtres.

Si je me suis plainte du pavé de Stamboul, que dirai-je du pavé d'Andrinople!... Nous marchons, Marguerite et moi, la tête penchée et les yeux fixés sur les trous, les monticules, les ornières et les aspérités du sol, posant le bout du pied sur un caillou, et puis sur un autre, comme on traverse un ruisseau encombré de pierres.

La topographie de la ville m'échappe complètement. Je n'ose lever les yeux, par une crainte bien légitime des entorses... J'entrevois les coupoles superposées, la cour, le cloître à arcades de Sultan-Sélim, et je me perds dans les ruelles déclives, bordées de maisonnettes en bois, égayées de petits jardins en terrasse et qui sentent la poussière chaude et l'acacia.

Quelques dames noires, masquées de tulle serré, glissent, furtives, le long de ces maisonnettes et se faufilent dans l'entrebâillement imprévu d'une porte... Dans la limpide lumière du

soir, entre les façades grises, le pavé gris, le ciel pur et décoloré, il n'y a que deux notes de couleur éclatantes : la fustanelle du cavass, plissée et ballonnée, d'un blanc de lessive, et la robe verte d'une servante qui s'arrête, qui ramène, par pudeur, son voile de mousseline sur sa bouche, et coule un noir regard hypocrite vers l'Albanais...

Et nous voilà enfin dans un grand espace libre. C'est une colline où des tombes bien vieilles, bien usées, s'effritent dans l'herbe rase. Derrière nous, la masse de Sultan-Sélim monte sur le ciel; à gauche, il y a des casernes très laides, et devant nous, au bas de la pente, une sorte de prairie molle et marécageuse, où se traîne la Toundja, parmi les saules et les peupliers; un petit pont enjambe la rivière, unit la prairie à la petite île fraîche et verte qui contient les restes d'un palais ruiné par les Russes.

C'est le Vieux-Sérail, la promenade favorite des gens d'Andrinople, très fréquentée le vendredi et le dimanche par les dames turques.

Les dames turques... Il y en a beaucoup, ce me semble, autour de nous... une quantité de formes noires accroupies, assises, debout, sur la colline du cimetière, comme une bande d'oiseaux lugubres... Non, ce ne sont pas des « dames; » ce sont des femmes, de pauvres femmes du peuple. De loin, toutes ont le même aspect, sous le tcharchaf obligatoire, véritable uniforme démocratique.

Des soldats se tiennent à l'écart, et, par respect, évitent de regarder ces femmes, et le cavass, qui nous précède, baisse les yeux, en honnête musulman. Mais les femmes nous considèrent sans surprise, avec amitié, avec, peut-être, un peu d'ironie. De jolis enfans parés de colliers en perles bleues, — ce sont des porte-bonheur et l'on en met jusque sur le frontail des buffles, jusqu'au collier des chevaux, — de jolis enfans aux pieds nus, aux faces rondes, aux prunelles sombres, se rejettent vers leurs mères, quand nous approchons. Je veux caresser le plus joli, le plus petit, qui marche à peine, mais la maman lui cache la tête dans son tcharchaf et me crie une phrase qu'Husseïn traduit malaisément, et qui signifie à peu près :

« Il n'est pas malade... Ne le regarde pas. Il faut qu'il vive et qu'il grandisse!... »

En Orient, toutes les mères dérobent ainsi leurs très petits

bébés au regard des inconnus. Elles redoutent le mauvais œil...

Nous avons descendu la colline et traversé la prairie. Les femmes, sur la pente, parmi les pierres, ressemblent davantage encore à des corbeaux posés, à des pies qui ne sautent pas et ne jacassent pas... Nous revoici dans la ville, dans le quartier du Konak, et nous longeons un bâtiment maussade, qui a des soupiraux grillés à ras de terre.

C'est la prison. Un chant tremblote et bourdonne dans l'espèce de cave qui prend jour par ces soupiraux. Nous nous penchons pour voir... Les sentinelles du poste nous laissent faire. Le cavass impose la déférence due à des Européennes, femme et belle-sœur de consul. Nous distinguons, dans la pénombre, des hommes étendus ou assis sur leurs talons, un autre, debout, qui chante, en tapant à contretemps sur une casserole, et quatre gaillards qui dansent, enlaçant, entre-croisant, levant les bras, frappant du talon... Eux aussi, célèbrent la fête, l'avènement de Mahomet V... Des passans, rendus curieux par notre curiosité, s'arrêtent pour voir, nous entourent... Alors, les soldats du poste tombent dessus, à coups de crosse... Et les bons passans, un peu houspillés et sans rancune, s'écartent docilement.

Marguerite déclare que « c'est très vilain... car enfin, ces gens sont Turcs, comme les soldats... » Elle veut s'en aller « puisqu'on fait des injustices... » Et nous repartons, parmi les promeneurs, qui sont très nombreux, très pressés, dans cette rue... C'est l'heure où l'on commence à illuminer, pour le dernier soir des fêtes. Les boutiques ont toutes des lanternes, des lampions ou de simples chandelles, et des guirlandes multicolores en papier découpé. L'intérieur est éclairé vivement par des lampes à pétrole, munies de réflecteurs en fer-blanc, et quelquefois par des fourneaux. Ça sent l'huile bouillante, le poisson frit, le gigot brûlé. Dans les restaurans (?) où des cliens accroupis mangent les *beureks*, — sortes de beignets au fromage, — et les *dolmas*, — boulettes de hachis froid roulées dans des feuilles de vigne, — il y a aussi des gens qu'on rase et qui lèvent des mentons barbouillés...

Que de monde, dehors, ce soir!... Derviches, paysans grecs, paysans turcs, artisans, soldats, jusqu'à des pachas dans leur voiture, jusqu'à des officiers à cheval, jusqu'à de très vieux bonshommes qui ont des turbans jaunes et des robes de chambre en soie rayée comme le Malade Imaginaire. Et des musiques !... lanternas, flûtes de roseau, darboukas... Et des chan-

sons clamées par des chanteurs qui appuient leur main sur leur oreille, et ouvrent la bouche d'un air douloureux. Pas une femme, — toutes sont rentrées avant le coucher du soleil! — Pas un Européen en jaquette ou en veston. Rien que des Turcs, des Grecs du peuple, des gens bariolés et baragouinans... Rien que des hommes. Nous sentons, sur nous, sur nos visages dévoilés, sur nos tailles libres, le regard multiple de cette foule d'Orient, ce regard masculin qui n'est pas insolent peut-être, mais qui insiste, qui s'attache, qui irrite, à la longue, comme une obsession et une gêne... Et nous rabattons nos voilettes légères, qui ne nous dissimulent pas, mais qui nous isolent un peu... Sensation étrange, que bien d'autres voyageuses ont dû éprouver, et que j'ai connue déjà, dans mes promenades à Stamboul.

Le ciel s'obscurcit et s'étoile... La lune qui va se lever empourpre tout un côté de l'azur qui prend la teinte des pavots violacés. La vieille mosquée des Trois-Margelles dresse ses minarets sculptés et peints, reliés par une « portée » de fils où des lampions s'allument, en dessins bizarres, qui ressemblent à des doubles croches, et qui sont des lettres turques, des versets du Coran.

1er mai.

Ce matin, nous apprenons que le premier Sélamlik a eu lieu, sans incident, à Sainte-Sophie de Constantinople. Ni le corps diplomatique, ni les étrangers n'ont reçu des invitations ou des autorisations à pénétrer dans la mosquée sainte, la plus ancienne de toutes les mosquées de Stamboul, celle où Mahomet le Conquérant a laissé l'empreinte de sa main sanglante. La cérémonie a été extrêmement simple, et l'on a beaucoup remarqué l'uniforme khaki du Sultan, — l'uniforme des soldats de Salonique.

Il est probable que les Jeunes-Turcs se départiront un peu de cette simplicité volontaire qu'ils apportent dans toutes les cérémonies officielles, lors de l'investiture du Sultan. On ne parle ici que des splendeurs de cette fête, des costumes anciens, des aigrettes, des pierreries fabuleuses que nous serons admis à contempler... On parle même de trains de plaisir... qui amèneront des milliers de personnes à Constantinople !... La date n'est pas fixée. Je souhaite qu'elle soit reculée jusqu'à la fin de la semaine prochaine, car Andrinople m'intéresse extrêmement.

C'est la province, et l'on ne peut avoir qu'une image incomplète, qu'une idée faussée d'un grand pays, si l'on n'a pas séjourné quelque temps en province. Pour un étranger qui saurait voir, Saumur, Troyes ou Périgueux, seraient plus significatifs, plus révélateurs de la vraie France que Paris même. Stamboul n'est pas toute la Turquie; les Turcs européanisés de Stamboul, — ceux qui passent trop souvent le pont, — ne représentent pas le Turc typique.

Les femmes musulmanes que je désire connaître, je veux les voir ici, d'abord, dans cette ville qui conserve ses mœurs et ses traditions. Plus tard, je comprendrai mieux, par comparaison, les dames de Stamboul, la petite élite des incomprises et des désenchantées.

Il m'est très facile de pénétrer dans les familles de fonctionnaires ou d'officiers qui sont en relations avec les Européennes des consulats; Mme P..., une Grecque, très intelligente, qui parle turc, veut bien me servir d'interprète.

Avant tout, j'ai désiré voir une école de filles. Non pas une école grecque, ou arménienne, ou juive, non pas même une école tenue par des religieuses françaises, — celles-là sont connues, on les a déjà décrites. — L'école qui m'intéresse est turque, réservée aux filles musulmanes. Les femmes seules y sont admises, et non sans difficultés, car les maîtresses et les élèves ne parlent que leur langue maternelle.

Aucune visite ne peut être plus instructive, aucune ne peut donner plus de renseignemens sur la formation de la musulmane.

Mme P... me dit :

— Il y a ici une toute petite école; les enfans du peuple et de la bourgeoisie la fréquentent, mais non pas les jeunes filles riches. Celles-là ont des gouvernantes particulières, Anglaises ou Françaises... Et quelles gouvernantes!... Pour une brave fille, consciencieuse et instruite, il y a vingt aventurières, rebut des pensionnats européens, ex-femmes de chambre ou demoiselles de magasin... sinon pire!... Vous devinez quel enseignement et quels exemples reçoivent les jeunes *hanoums* et quelle idée elles se font de la vie occidentale...

Robert Mizrahi, l'aimable directeur des affaires politiques du vilayet, a préparé notre visite, et nous avons été averties, ce matin, que la directrice de l'école, très honorée et très flattée, nous recevrait à onze heures, Mme P..., Marguerite et moi. On

nous recommande de mettre de jolies robes, parce que l'extrême simplicité de la toilette, — qui serait une preuve de bon goût à Paris, — offusquerait nos hôtesses, comme une marque de dédain.

Robe grise, robe bleue, robe jaune, nous sommes bien brillantes, toutes trois, quand nous descendons de voiture, dans une paisible petite rue ensoleillée, devant le bâtiment d'école. Robert Mizrahi, dès que la porte s'entr'ouvre, prend congé de nous, et la servante qui retient le vantail, à l'intérieur, ne montre sa vieille figure embéguinée qu'après le départ de notre compagnon. Il y a d'autres servantes, dans le vestibule, qui nous saluent, en baisant le bas de nos vêtemens.

Une jeune femme rousse, de petite taille et de visage délicat, vêtue d'une robe lâche violet sombre qui dissimule mal une grossesse avancée, nous attend au seuil du salon. Autour d'elle, un peu en arrière, cinq ou six femmes nous regardent de tous leurs yeux noirs, rieurs et doux. C'est la directrice et les adjointes. Ensemble, elles s'inclinent, avec un geste gracieux de la main qui effleure presque le sol, touche la poitrine, la bouche, remonte au front.

Quand les « témenas » (1) sont finis, nous entrons toutes dans la grande pièce qu'on a décorée en notre honneur avec les ouvrages de broderie des élèves, et Mme P... veut faire les présentations... Mais la directrice, selon le protocole de la politesse turque, s'est assise le plus loin possible de nous, les mains croisées sur la ceinture... Il faut insister pour qu'elle se rapproche, et de fauteuil en chaise et de chaise en fauteuil, s'asseye en face de nous. Toutes ces cérémonies préliminaires prennent un bon quart d'heure.

Les autres institutrices se placent comme elles veulent ou restent debout. Deux sont très jeunes, assez jolies; une, plus âgée, vingt-huit ans peut-être, représente assez bien l'odalisque telle que nous l'imaginons, car elle a des yeux de velours soulignés par le khol, un petit nez aquilin charmant, la pâleur mate du camélia... Une autre, très maigre, bilieuse, énergique, a des prunelles enfoncées où l'intelligence pétille, — c'est le mot exact, — en étincelles de feu noir; la doyenne de toutes, celle qui enseigne le Coran est une très vieille dame, décharnée et vené-

(1) Saluts.

rable, vêtue à la turque d'une longue blouse d'indienne : seule, elle a les cheveux cachés par un petit voile jaune à fleurs.

Les autres sont habillées à l'européenne... Hélas !... Leurs robes, fabriquées je ne sais où, offrent des spécimens variés de modes surannées déjà, — manches pagodes, volans en forme, empiècemens garnis de jais et de galons. C'est dommage... La blouse flottante et le léger voile fleuri siéraient à leurs corps un peu massifs, à leurs figures rondes d'Orientales... Et comme je déplore aussi l'invasion du progrès européen, quand je regarde les panneaux brodés qui couvrent les murs, ces satins d'un bleu criard, d'un rose vineux, ces motifs brodés d'après les modèles de bazars occidentaux, où rien ne rappelle la belle tradition de la broderie turque !

Pendant qu'on échange des complimens, une petite fille apporte des verres d'eau et des confitures, sur un plateau argenté. Elle aussi est habillée à la mode, mais sa robe à taille longue, à courte jupe, est en satin crème damassé. Elle a des bas à jours, des souliers de danseuse, et des broches de strass dans les cheveux. A peine avons-nous goûté les confitures, et repris la conversation, qu'une autre petite fille, en satin rose, apporte des limonades excellentes.

Il faut boire, qu'on ait soif ou pas soif, dût-on en devenir malade.

Enfin, la directrice accède à notre désir de visiter les classes, et nous montons, avec la lenteur qui convient à notre dignité, jusqu'au premier étage. Quatre classes ouvrent sur le palier. La gentille odalisque se précipite dans la sienne, et à sa vue, toutes les petites filles se lèvent, les bras croisés, les yeux baissés, immobiles, impassibles.

Dix à douze ans, brunes, pâlottes, sérieuses, elles ne sont pas affublées d'horribles tabliers noirs. Les robes en cotonnade des pauvres fraternisent avec les robes en soie brochée des filles de fonctionnaires ou de marchands. Presque toutes ont les cheveux couverts, les nattes pendantes sous un voile, ce qui est un signe de grande piété.

La maîtresse envoie l'une d'elles au tableau, et lui fait écrire un problème interminable qu'elle doit résoudre oralement. La petite trace, de droite à gauche, des lettres cabalistiques pour nous, des chiffres qui ressemblent à des dessins de tapis, et elle parle vite, vite, en bonne élève qui sait la leçon par cœur. On nous

avertit, — par truchement, — qu'elle a une mémoire extraordinaire.

Une autre nous montre, sur la carte, Paris, Rome, Athènes, Berlin. Dans la classe voisine, où règne la vieille dame décharnée, une fillette psalmodie quelques versets du Coran, d'une voix étrange, gutturale et tremblée.

Je demande :

— Est-ce qu'on lui explique le sens de ces versets?

— Non... Ce serait difficile et même impossible.

— Pourquoi?

— Parce que le Coran est écrit en arabe, et que les pauvres enfans ont bien assez de peine à lire, — rien qu'à lire, — ces mots d'une langue qu'elles ignorent.

— Alors, elles psalmodient sans comprendre?

— Cela suffit... Et il faut beaucoup de temps pour apprendre à lire les caractères et à psalmodier.

— La maîtresse de Coran ne donne aucune instruction religieuse proprement dite?

— Non. Les femmes n'en ont pas besoin...

— Mais elles reçoivent bien une espèce d'instruction morale? N'essayez-vous pas de développer les qualités particulièrement féminines, celles qui constitueraient leur valeur, leur mérite, leur caractère même de femmes et de mères?...

Les institutrices se regardent, et l'odalisque brune dit :

— Nous leur disons qu'elles doivent obéir à leur père, d'abord, puis à leur mari ; qu'elles ne doivent pas avoir d'opinion personnelle et de volonté propre. Leurs vertus idéales, c'est la douceur, la résignation, la soumission...

Mme P... traduit. Les fillettes aux cheveux voilés écoutent, sans un regard sur nous, sans un sourire, comme si elles étaient sourdes et muettes, comme si l'entretien ne les concernait pas...

— Quel est votre programme d'éducation?

— Nous enseignons la lecture, l'écriture, qui est une chose compliquée, un peu de géographie et d'histoire, un peu de calcul, un peu de grammaire, la lecture du Coran, la broderie, le repassage... et à lire le journal...

— Quel journal?

— Le journal où il y a les nouvelles... le *Sabah* (1)... Oh! elles lisent très bien... Éminé!

(1) Matin.

Éminé prend le papier imprimé et lit, tout haut : « Dernière séance de la Chambre... Présidence d'Ahmed Riza bey... etc. »

Je suis ébahie... Je me représente une école primaire de Paris, où l'instituteur ferait lire aux élèves un discours de M. Briand !

— Et... ça les amuse, la politique?... Elles savent ce que c'est : le Parlement, Ahmed Riza...

Une lueur passe dans les jolis yeux d'odalisque.

— Oui, oui, ça les amuse, ça les passionne... Nous leur expliquons tout... la Constitution, la Révolution... Nous sommes très peu savantes, nous-mêmes ; du temps d'Abdul-Hamid, dans nos écoles normales, on nous défendait d'étudier le français, de lire même des traductions... mais ici, presque toutes, nous sommes mariées à des officiers, et nos maris nous racontent des choses... nous savons que nous avons la liberté, maintenant... Alors, nous espérons qu'on nous laissera nous instruire, et que vous nous trouverez bien différentes, si vous revenez à Andrinople, dans quelques années.

— Vous vous réjouissez d'avoir la liberté ! Pourquoi? Vous voudriez poser le voile, sortir à votre gré, comme les Européennes?

Elle répond, avec une dignité touchante :

— Non... pas ça... Nous voulons ce que la religion permet, et elle ne nous oblige pas à l'ignorance... Nous voulons devenir des femmes meilleures, bien élever nos enfans pour le pays, pour la pauvre Turquie...

Ainsi, le patriotisme est le premier sentiment social qui se développe chez ces demi-recluses.

Je demande encore :

— Vos élèves ne redoutent-elles pas le moment où elles prendront le tchartchaf?

— Elles?... Si on les écoutait, on les voilerait à neuf ans... Elles sont impatientes de paraître femmes... bonnes à marier...

— Elles vous quittent à treize ans?

— Presque toujours. A quatorze ans, on les marie.

— Et quand elles sont mariées, elles ne lisent plus et elles oublient ce que vous leur avez enseigné?...

— Tout dépend de l'homme qu'elles épousent. Mais elles ont un bon souvenir de nous et sont très reconnaissantes.

— En Europe, il n'y a pas bien longtemps, une femme de

bonne famille ne pouvait travailler, sans déchoir. Aujourd'hui, un très grand nombre de femmes vivent indépendantes, et, même mariées, gagnent leur vie. Est-ce que vous les croyez heureuses?

La question, traduite par Mme P..., fait sourire les jeunes institutrices, et la directrice répond avec vivacité :

— Nous gagnons notre vie, nous, et nous en sommes fières... J'ai à peu près cent francs par mois, et les professeurs adjointes trente... Ce n'est pas beaucoup, mais les autres femmes, — celles qui ne sont pas abêties, — nous admirent, et sentent que nous sommes supérieures à elles.

Avec quel orgueil naïf elles proclament cette supériorité!... On les sent fines et intelligentes, ces jeunes femmes, et capables d'énergie, malgré leur éducation déprimante et leurs habitudes de passivité... Je voudrais bien savoir ce que pensent les maris, et s'ils éprouvent quelque considération pour des compagnes dont le modeste gain contribue au bien-être du ménage... Mais si j'interroge les femmes sur ce sujet délicat, je ne serai jamais sûre qu'elles répondront sincèrement...

Je leur parle de la condition des travailleuses, à Paris, de l'exploitation des ouvrières et des employées, de l'immense effort féminin qui, déjà, inquiète l'homme, — l'homme devenu, au lieu de protecteur, un concurrent, un rival... Mais elles ne comprennent pas. Comment pourraient-elles imaginer de pareils conflits, de telles mœurs, elles qui n'ont jamais ouvert un de nos livres, et qui parlent, pour la première fois, à une femme d'Occident?

Encore des limonades, accompagnées, cette fois, de macarons. Nous passons dans la classe de broderie, puis dans la classe de musique, où une fillette, assise devant le piano, très intimidée, joue, — avec un doigt! — la marche de la Constitution... Et quand elle a terminé ce pénible exercice, elle recommence... Les maîtresses nous jettent des coups d'œil affectueux qui nous invitent à l'approbation. Les petites demoiselles, rangées en cercle autour de l'instrument du supplice, examinent l'effet produit par la musique, et s'étonnent peut-être de notre froideur...

Marguerite murmure :

— Qu'est-ce qu'elle joue?... Tu connais ça?... Ça ressemble à quelque chose que j'ai entendu...

— A un air turc?

— Je ne sais pas... Comment savoir, avec tant de fausses notes?... Je crois que nous devons applaudir...

Parbleu ! C'est la *Marseillaise* qu'elle joue, cette enfant!... A contre-mesure, mais l'intention y est... Bravo, bravo!... Toute l'école s'émerveille... Nous avons enfin reconnu l'hymne national!

Il n'y a qu'un auditeur mécontent : c'est un bébé de deux ans, tout noir, tout frisé, avec des yeux de charbon, qui n'aime pas du tout la musique et encore moins les dames à grands chapeaux. Il se précipite dans les jupes de la gracieuse adjointe qui nous signifie, par gestes, que ce bébé lui appartient en propre. Et elle demande combien nous en avons.

Je lève trois doigts.

— *Machallah!...* (Dieu vous les conserve!)

Je montre la directrice... Combien d'enfans, déjà?... Un, deux?... L'adjointe éclate de rire, et tapant sur le ventre rebondi de son chef hiérarchique, elle répond, tout haut, devant les élèves :

— Rien qu'un... Et il est là!...

Personne n'est choqué. A tout âge, les Turques ignorent la pudibonderie hypocrite. Et les petites filles regardent sans rougir cette corpulence passagère de madame la directrice... Rien qu'un enfant!... *Machallah!* Dieu le conserve!...

3 Mai.

Au bord du ruisseau, les femmes karagachanes étendent les manteaux de laine brune qui ressemblent, avec leurs manches écartées et leur épaisseur velue, à des peaux d'ours écorchés.

Le paysage, sous la parfaite rondeur du ciel tout blanc de vapeurs orageuses, est infini, monotone et vert, à peine ondulé à droite par de petites collines. Ce sont des pacages immenses que M. B... loue chaque hiver, depuis dix ans, à la tribu nomade des Karagachanes. Ces bergers, d'origine grecque, élèvent des moutons et des chevaux qu'ils ramènent, dès le mois de mai dans la montagne.

La ferme des B..., où nous sommes venus déjeuner en pique-nique, — à vingt kilomètres d'Andrinople, — est isolée parmi ces pacages, les plus fertiles de la région. Une route, creusée d'ornières profondes, raie obliquement les coteaux, traverse la plaine, aboutit à la grande porte. On voit, de loin, revenir, vers

cette porte, sur la route unique, les chariots attelés de buffles gris, chargés de bois feuillu en masse verte. Dans un pli du ravin, les Karagachanes ont dressé leurs huttes.

Ils nous attendent, là-bas. Avant de visiter leur campement, nous nous sommes arrêtées près du ruisseau qui s'élargit sous les saules, pour regarder les laveuses. Elles sont quatre, deux vieilles et deux jeunes, vêtues de toile rouge et brune dont les couleurs rappellent certains beaux papillons des bois. L'aïeule, dont la chemise entr'ouverte découvre le cou granuleux et la gorge de sorcière, nous fait un salut amical et nous indique la direction du village.

Un village?... Un rucher, plutôt... Au détour de la route, entre deux pentes herbues qui l'abritent, il cache ses quelque douze huttes coniques et blondes, percées d'une seule ouverture. Il semble que des abeilles géantes vont sortir de ces vastes paniers renversés... Au centre, une hutte plus grande, mieux construite, mieux aménagée à l'intérieur, est la demeure du chef, car la tribu a un chef, le plus riche, le plus influent des Karagachanes, qui fait fonction de maire, de juge et de capitaine, choisit les pacages, conclut les accords avec les fermiers, ordonne les fiançailles, organise la défense du bien commun. C'est presque le roi-pasteur des chants homériques.

Ce chef a bien voulu nous accueillir, — il n'est pas toujours d'humeur hospitalière, — parce que le consul de Grèce est parmi nous. Comme tous les gens qui sont ou qui disent être de race grecque, — Macédoniens, Thraces, et même les arrière-neveux des Byzantins, les Grecs de Péra, — ces pauvres bergers ont au cœur le vivace, l'indestructible sentiment philhellénique... Ils pourront errer sur le sol conquis par les Turcs, s'y fixer même, leur âme et leur désir resteront fidèles à l'antique patrie hellène... La seule vue du consul les remplit d'orgueil, de respect, de joie. Rangés sur deux lignes, — les hommes devant, les femmes très en arrière, — ils le regardent s'avancer. Le chef parle le premier, remercie, présente sa troupe, dans un dialecte assez rude, puis il nous tend la main, à tous, avec dignité. C'est un homme de soixante ans, large d'épaules, étroit des hanches, les jambes longues et nerveuses, les bras sculptés de beaux muscles saillans, et qui tendrait sans effort l'arc d'Ulysse. Il tient une grande houlette recourbée comme un sceptre. Ses hommes, — presque tous parens, — ont une magnifique allure, avec leur

courte veste de drap brodé, leur culotte bouffante cachée par une sorte de jupe en drap blanchâtre, fendue par devant et tout ornée de galons noirs ; leur large ceinture de cuir, leurs jambières de feutre, leurs sandales. Quelques-uns portent des cafetans en grosse laine, pareils à ceux que les laveuses étendaient sur la prairie. Tous ont un lambeau d'indienne entortillé en turban.

Ils sont très calmes, très graves, les plus jeunes, beaux comme des demi-dieux, avec cet air noble que donne la vie nomade et libre. Leurs yeux ne se détournent pas des nôtres, mais leur regard n'est pas insolent, à peine curieux.

Les femmes, plus sauvages, reculent quand nous avançons. Le chef nous fait visiter quelques huttes... Dans le noir, on distingue des tapis, des armes, des ustensiles de cuisine, un métier à tisser, très primitif, un berceau de bois, une forme de femme accroupie, immobile...

Ce sont les femmes qui ont édifié ces maisons de paille, fabriqué ces objets indispensables, tissé et brodé les vêtemens. Elles font tous les ouvrages domestiques, et même les travaux de culture, car les hommes, jaloux de leur dignité virile, ne consentent qu'à porter le fusil et à garder les troupeaux. Frelons armés, courageux, mais frelons, que nourrissent, abritent et servent les brunes abeilles résignées et industrieuses. C'est la loi de nature, l'exploitation du faible par le fort, l'asservissement de la femme laborieuse à l'homme guerrier, mais fainéant...

Je dois dire qu'elles ne paraissent pas bien malheureuses, ces dames karagachanes, et qu'elles considèrent sans émotion de jalousie, peut-être avec dédain, les hommes qui nous accompagnent et qui nous témoignent une courtoisie, pour nous toute naturelle, pour elles bizarre et choquante... Debout devant les huttes, elles tiennent par la main ou sur le bras, leurs enfans vêtus comme elles. Vieilles et jeunes, femmes et filles, sont belles, par la noblesse de leurs traits réguliers, simples, à peine plus expressifs que les traits des cariatides. Deux ou trois ont un admirable type éginétique, des yeux presque trop grands, le nez droit, la bouche en arc, dédaigneuse et triste, l'ovale un peu court, des tempes larges de Méduses sous les serpens tressés de leurs cheveux. Leurs nattes rudes, aux reflets d'acier bleuâtre, ramenées sur le front, s'y croisent, s'y enlacent, sous un voile de laine couleur de sang séché. Des boucles d'argent, des pen-

deloques de corail, des pierres bleues porte-bonheur tremblent dans l'ombre du voile, dans l'épaisseur des tresses, contre les tempes renflées.

Toutes ces femmes portent une jaquette sans manches en drap rouge, brodée de soutache noire, violette et or, doublée d'une toile si rigide qu'aucun relief, aucune inflexion des lignes ne révèle la féminité. Les seins sont écrasés, la taille comprimée dans cette espèce d'armure, qui fait aux vierges, aux mères, aux aïeules, un buste de garçon. Les manches demi-longues de la chemise, en toile écrue, sont brodées de coton bleu et brun. Très basse, une ceinture de cuir, plaquée d'argent, enserre les hanches, soutient le ventre, et supporte la jupe plissée, courte, d'un beau ton rouge pompéien. Un étrange tablier, un écran plutôt, en broderie d'or, pend à la ceinture par deux chaînettes, et tombe du genou à mi-jambe. Les bas, sans pieds, reproduisent, dans leurs mailles tricotées, les dessins multicolores des broderies et des soutaches, de simples sandales, retenues par une bride, protègent les pieds nus et parfaits.

Le chef, sur la prière du consul, invite ses gens à danser... Dans le décor du ravin herbeux, des grandes ruches blondes, du ciel pâle, la double chaîne se forme, quatre jeunes hommes, quatre femmes qui se tiennent par la main. Ils vont à gauche, puis à droite, d'un pas rythmé, en chantant une « chanson de printemps, » un air très simple, très lent, à deux phrases alternées, majeure et mineure. Parfois, les hommes frappent le sol, à la manière du cheval qui piaffe, le genou relevé, la tête haute.

Et c'est très beau, cette danse de bergers, qui évoque la pyrrhique, le double chœur chantant la strophe et l'antistrophe, les défilés des frises, les rondes sacrées ceignant les vases. Je pense à Sophocle, à Isadora Duncan... Mais le consul de Grèce me dit :

« Ces bergers sont originaires de l'Épire. Ils descendent des fameux Souliotes qui luttèrent contre Ali, pacha de Janina... Ils ont le sang des vieux Klephtes de l'Indépendance... »

Les souvenirs de la Grèce classique se sont évanouis. Je me rappelle le tableau de Delacroix, une page de Lamartine, le *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold*, le refrain des femmes Souliotes, poursuivies par les Turcs, et dansant, sur la plate-forme d'un rocher avant de se précipiter à l'abîme...

Cependant, la double chaîne se brise, et voici qu'on apporte

un plateau d'étain où sont de petits morceaux de fromage, — un pour chaque visiteur. Le chef remplit de vin résiné une tasse qu'il donne au consul, et que chacun devra vider, ensuite, à la ronde...

C'est le rite ancien, le symbole d'alliance et de paix. Marguerite, comme par mégarde, s'en est allée, là-bas, du côté des voitures... Une tasse unique, pour tant de personnes!... Marguerite n'a pas le courage de participer à la communion poétique et patriarcale certes, mais un peu inquiétante... Et je ne peux l'imiter! Je suis entre le chef karagachane et le consul qui tient la tasse et me regarde d'un air confus... Tant pis!... Vidons le calice... Le consul, poliment, effleure à peine la tasse d'étain, et me l'offre au lieu de la passer à M. P... son voisin, à la grande surprise du chef tout scandalisé... Les hommes se servent les premiers, chez les Karagachanes, et les femmes ont les restes, quand il y a des restes...

Tout le monde a bu ou a feint de boire. Les femmes, groupées, tassées en bloc, s'humanisent peu à peu. La plus belle, — une Proserpine aux tresses presque violettes, — me prend la main, dans sa main robuste et hâlée, me met au doigt son anneau d'argent qui glisse et tombe, trop large, et, sans façon, elle essaie mes bagues.

Elles sont si étroites pour ces doigts de bergère, qu'elles ne dépassent pas la première phalange. Alors, il y a de grands rires. Les belles bouches de déesses éginétiques s'ouvrent sur les dents éclatantes... Mme P... traduit quelques réflexions... Ces dames karagachanes, nous trouvent, toutes, mal habillées.

La Proserpine me demande :

— Pourquoi n'as-tu pas des habits brodés, comme nous? Tu ne sais donc pas travailler avec l'aiguille.

— Non, je ne sais pas.

— Alors, à quoi es-tu bonne?

A quoi suis-je bonne, en effet? Une femme si petite, si frêle qui ne brode pas, qui serait tout de suite fatiguée s'il lui fallait remuer la terre ou bâtir des huttes!

Elle me considère avec une gentille pitié, un peu moqueuse.

— Tes mains ne ressemblent pas à mes mains : elles sont blanches et pointues, elles ne peuvent pas faire le même ouvrage...

Pleine d'indulgence et aussi de curiosité, Proserpine va chercher une jaquette de drap rouge, inachevée, son propre

ouvrage et m'invite à l'essayer. Complaisamment, j'enlève mon manteau qui est taillé dans une robe chinoise de soie écrue, brodée de fleurs bleues, et garnie de baguettes en satin noir. Proserpine, aussitôt, s'en empare et enfile les larges manches, pendant que je passe la rude jaquette... Ah! que n'ai-je un miroir!... Elle est rigide comme une armure, cette jaquette karagachane; elle me meurtrit la poitrine et me coupe les bras aux entournures... La Proserpine, enchantée, se tourne et parade dans le manteau chinois aux fleurs bleues. Grands éclats de rires.

Elle dit enfin :

— Si mon mari te voyait, il te garderait avec nous.

Cette plaisanterie porte au comble la gaîté générale, et les jeunes mères qui cachaient prudemment leurs nourrissons, se rapprochent, s'apprivoisent, et s'informent du nombre de nos enfans.

Je l'ai remarqué déjà : Turques ou Grecques, musulmanes ou chrétiennes, toutes les femmes de tous les pays, finissent toujours par s'entendre. Elles ont deux grands intérêts communs, deux éternels et passionnans sujets de conversation : les enfans et la toilette.

Mai.

Un bouquet de nouvelles variées: le ministère Tewfik Pacha est constitué; le grand Tchélébi de Koniah va venir à Stamboul pour la cérémonie de l'investiture; treize officiers et civils ont été pendus hier, au petit jour, par groupes: cinq sur la place Bayazid, cinq devant Sainte-Sophie; trois au bout du pont de Galata. Leurs corps sont restés exposés au soleil toute la demi-journée.

Je ne regrette pas d'avoir manqué ce vilain spectacle qui attira, paraît-il, une foule énorme, et qui sera renouvelé trop souvent, à Stamboul et en province. La répression commence. Partout, les cours martiales vont fonctionner, et même les instigateurs de la révolte d'Andrinople, incarcérés depuis l'automne, auront leur tour. Ils attendent leur destin avec philosophie, ne perdant pas une bouffée de cigarette, et c'est eux, peut-être, qui dansaient l'autre soir, dans la prison, au rythme des casseroles remplaçant le tambourin.

Quant au grand Tchélébi, j'ai peu de chance de le rencontrer

jamais... Ce personnage, de vieille race noble et presque royale, est comme le général des derviches turcs. Il a le privilège de porter un bonnet de feutre, trois fois plus haut que le bonnet ordinaire, et c'est lui seul qui peut « investir » le Sultan du fameux sabre d'Eyoub. Cette investiture, dans la sainte mosquée interdite aux chrétiens, équivaut au sacre des anciens rois de France, à l'onction du chrême dans la basilique de Reims.

A défaut du grand Tchélébi, j'ai vu, hier, les derviches tourneurs d'Andrinople, qui n'opèrent pas comme ceux de Péra, devant un public de touristes et tournent humblement pour le seul amour de Dieu... J'avais une méfiance et une répugnance singulières de ces pauvres derviches! Je me souvenais d'être entrée, une fois, à Stamboul, dans un petit *tekké* de hurleurs et de m'en être enfuie avec dégoût. Le gardien m'avait placé dans le *harem*, loge grillée réservée aux femmes, où se trouvaient déjà deux petits enfans loqueteux, et deux pauvresses, très dignes, très polies et très sales. J'avais à peine entrevu les saints hommes accroupis sur leurs talons et formant le cercle dans une salle très banale. Leur balancement de bêtes en cage, leurs cous tendus, leurs yeux désorbités, leur cri guttural et monotone, surtout l'odeur affreuse du harem, m'avaient donné quasiment le mal de mer. J'étais partie sans attendre les grands hurlemens terribles, le chœur démentiel de la fin.

Les derviches d'Andrinople se réunissent dans un couvent plein de lumière paisible et de silence. Leur salle d'exercice est parquetée et cirée, glissante, sous les sandales, comme un miroir. Sur une petite estrade circulaire, il y a des personnes dévotes, — beaucoup de soldats, — venus pour s'édifier. Les musiciens sont installés dans une galerie haute, et nous nous mettons, discrètement, derrière eux.

En robe brune, en robe verte, de drap très lourd, coiffés du feutre conique, les derviches de tout âge, — il y a même de petits garçons parmi eux, — défilent devant leur supérieur qui reste immobile, et qui a les paupières baissées, le sourire ambigu d'un Bouddha. Chacun s'incline, baise la manche de l'*imam*, et passe les bras croisés. Dans la galerie, la longue flûte de roseau commence à gémir; le tambourin vibre, à coups rythmés; un chant aigu, strident, triste et passionné, entraîne les processionnaires comme un irrésistible courant. Ils décroisent lentement leurs bras, à mesure que se meuvent leurs pieds sous la

jupe élargie en cloche. Puis, fermant les yeux, penchant la tête, avec le souple mouvement d'un nageur, ils flottent, abandonnés sur le fleuve tourbillonnant de l'extase.

Et plus vite, toujours plus vite, sans jamais se heurter, dans la lourde fleur épanouie de leurs robes vertes ou brunes, ils dessinent les figures des constellations ; ils deviennent le flot, le vent, la planète ; ils participent au tournoiement éternel de l'univers autour de l'axe mystique qui est Dieu. La flûte les appelle ; le tambour les excite ; les voix les poussent, et la béatitude infinie descend sur leur visage, avec la sérénité des morts.

Et quand la valse sainte est terminée, quand ils recommencent leur procession, leur salut, leur hommage, le supérieur, qui n'a pas bougé, lève les bras vers le ciel. Il psalmodie une belle phrase religieuse qui ressemble à notre plain chant, et tout à coup, il exhale une sorte de soupir, un « Ah! » suraigu qui s'enfle, s'affaiblit, s'achève en murmure...

Cette invocation, ce long trait sonore a traversé le silence. Ainsi, l'étoile monte au zénith, file en courbe décroissante et tombe dans le vide du ciel... Les musiques se taisent. Aux vitres, verdies par le jardin, passent des vols sifflans d'hirondelles.

Les âmes détachées du corps matériel, entraînées dans la spirale vertigineuse, redescendent peu à peu. Et les derviches, pâles, éblouis et mal réveillés, reconnaissent les choses de la terre.

Mai.

Il y a, tout près de chez nous, une fête de mariage, et nous sommes allées voir la fiancée, avec Marika. Un jour de noces, les portes sont ouvertes pour toutes les passantes. Nous avons seulement jeté un manteau sur nos robes d'intérieur qui sont amples, et molles, presque « à la turque. »

« C'est un petit mariage de rien, — dit Marika, — un mariage de pauvres... »

La maison, au fond d'une cour, est basse, obscure, mal aérée. Deux chambres seulement. Et la cour et les deux chambres sont très encombrées par la foule noire des tcharchafs.

Dans la pièce principale, la mariée est assise sur un fauteuil en guise de trône, et sous des festons de mousseline et de roses en papier qui simulent au plafond un dais royal. Contre le mur, on a tendu un panneau de satin brodé, en paillettes d'argent et fleurs de soie. Tout autour de la chambre, les parentes et les

visiteuses sont rangées sur une estrade à deux marches, et au milieu, dans l'espace vide, — quelques pieds carrés, — sont accroupis les musiciens.

Ces musiciens devraient être choisis parmi des aveugles qui font ce métier, et qui, — seuls entre les hommes non eunuques, — sont admis dans les harems. Mais quand il n'y a pas d'aveugles disponibles, l'usage permet de prendre de très jeunes garçons. Ceux-ci ne sont pas tellement jeunes, il me semble!... Ils ont de quinze à dix-huit ans, et ils seraient bien fâchés d'être aveugles, car ils ouvrent des yeux, des yeux!...

La chambre, sauf le dais et le divan, est meublée comme les logemens ouvriers de Charonne ou de Grenelle. Commode de noyer, lampes à pétrole, guéridon de faux acajou que couvre un tapis de jute imprimé! Et la mariée elle-même, pas jolie, l'air « chien battu, » engoncée dans sa robe de satin broché et son corset roide, me fait penser aux petites mariées souffreteuses qu'on rencontre dans les paroisses de faubourg ou sur les pelouses de Vincennes... Je l'imagine très bien, avec un fiancé en paletot et chapeau rond, flanquée d'une mère à capote de jais, et d'un garçon d'honneur loustic... Mais elle a, cette mariée turque, qu'on devine pauvre, — ses mains sont abîmées par le travail! — elle a un diadème de diamans sur les cheveux, un collier de diamans sur la poitrine et des rosaces de diamans *collées* sur les joues!

Les invitées, aussi, resplendissent de joailleries. Et Marika m'explique que c'est la coutume de louer des bijoux pour ces trois jours des fêtes nuptiales. Cependant, dit-elle, des femmes de très humble condition possèdent quelquefois des perles magnifiques, héritage et patrimoine de famille qu'on ne vend jamais. Les deux vieilles personnes qui sont assises derrière nous, n'ont pas dû louer leurs boucles d'oreilles, ces délicates girandoles de diamans qui brillent au bord de leur serre-tête noir. Tandis que les belles-sœurs et amies de la mariée, — quatre ou cinq jeunes femmes bouffies, énormes, habillées franchement à la turque de vastes blouses bleues et roses, la taille libre, hélas! de tout corset, — ont emprunté contre argent les orfèvreries étincelantes de leurs parures.

Nous demandons quelques détails... On nous apprend, par l'intermédiaire de Marika, que la fiancée est une fille de campagne, orpheline, plus âgée que son mari. Elle a vingt-quatre

ans ; lui, dix-neuf. Une tante a fait le mariage. Les époux se sont vus, hier, pour la première fois, — dix minutes, le matin. — Il a trouvé la fille à son goût, et l'a embrassée, en signe d'acceptation. Puis, il s'est retiré avec ses camarades qui festoient de leur côté, et il est revenu le soir...

— Ils ont passé la nuit ensemble..., dit la vieille dame aux belles boucles d'oreille. Il lui a ôté les fils d'argent qu'elle avait dans les cheveux (1)... Et maintenant, on attend la belle-mère...

— Pourquoi ?

— Pour constater... l'innocence de l'épouse... On a gardé les preuves, vous comprenez?...

Je comprends ainsi l'air « chien battu » de la nouvelle dame... Cet époux qu'elle ne connaissait pas hier matin !... La vieille assure qu'elle en est contente, très contente... C'est donc un contentement intérieur, tacite...

L'odeur écœurante qui m'avait chassée du *tekké* des hurleurs, l'odeur de la foule féminine des basses classes, — corps mal lavés, linge douteux, — se répand dans la chambre. Sans cesse, des visiteuses arrivent, des passantes qui lèvent leurs voiles de visage, et s'asseyent en comprimant les voisines. Quelques-unes portent ou conduisent de petits enfans qui piaillent. Les musiciens reprennent leur vacarme, leur chanson à trémolos déchirans, et, dans le cercle un peu élargi, paraît la Danseuse !

La danseuse orientale, l'almée, la bayadère, la houri, la femme-volupté qui hante les rêves des collégiens et danse dans les strophes des poètes.... La voici, dans sa réalité, sans préparations ni trucs à l'usage des voyageurs affamés de poésie... La voici, telle que le petit peuple de là-bas la connaît et l'aime, telle que je l'ai vue, de mes yeux.

Une grosse femme, pas jeune, — ce qu'on appelle chez nous une « dondon, » — habillée d'une jupe courte à trois volans de mousseline, qui découvre des mollets de femme-torpille, des bas de coton rayés blanc et bleu, des pantoufles de satin sans quartier. Le corsage léger n'a pas de baleines. Il contient difficilement une énorme masse mouvante qui apparaît par le triangle du décolletage. La face lunaire s'arrondit, entre des pendeloques de strass et des piquets de fleurs artificielles. Et, par un raffinement exquis, la danseuse a disposé sur ses épaules et sa vaste

(1) Ces fils d'argent ont la signification symbolique de la couronne d'oranger.

gorge un petit boa en plumes de coq mauve, un petit boa effiloché, minable, comme on en voit aux vitrines des « chands d'habits... »

O Hermann Paul!... O Abel Faivre!... Quel modèle pour vous!... Castagnettes aux doigts, elle se place devant nous, les étrangères, et elle commence à remuer frénétiquement sa croupe, ses seins flasques, son ventre obscène... L'auditoire, enthousiasmé, l'excite en battant des mains... La mimique se précise... Les chanteurs s'égosillent... La mariée, cependant, demeure muette, pâle sous sa poudre et ses rosaces de diamans... Elle songe à quoi?...

J'en ai assez. Je veux m'en aller... Mais comment, sans impolitesse, déranger la danseuse, les musiciens, et toutes ces femmes? Elles veulent être aimables. Elles nous sourient... Ma voisine, d'un geste gentil, écarte le manteau qui me suffoque et considère ma robe de crêpe turquoise, la brassière Empire, qui a des dessins légers en soutache d'or, et elle dit naïvement :

— C'est des écritures turques que tu as sur la poitrine?...

Elle ne sait pas lire, évidemment. Ces soutaches l'intriguent beaucoup. Curieuse comme les Karagachanes, elle tâte l'étoffe soyeuse, la guimpe de tulle. Les autres veulent voir aussi. Et le chapeau!

— Il ne te gêne, pas ton chapeau?

— Pas du tout...

— Il est grand...

Elles le trouvent trop simple. Une écharpe de satin, un bouquet de roses... Rien que ça... Je ne dois pas être bien riche... D'autres dames franques ont de plus jolis chapeaux, qui viennent de Péra, qui sont empanachés comme des volières et fleuris comme des jardins...

Quand elles m'ont assez regardée, elles examinent la robe grise de Marguerite T..., son collier de perles, ses bagues.

Qu'il fait chaud! Un bébé pleure... Les parentes de la mariée échangent des propos bien amusans, car elles se tordent de rire... Une grosse blonde écroulée, endiamantée, de figure assez agréable, s'interrompt tout à coup. Elle dégrafe sa blouse, sort, — sans la moindre pudeur, — une mamelle déformée, qui pend, jaunâtre sur le satin rose cru. Et tandis qu'on cherche le nourrisson, elle se reprend à fumer et à rire, devant les musiciens...

Charmante réunion!... Et toute pleine de poésie orientale!...

Mai.

Depuis quelques jours, nous avons fait beaucoup de visites chez les amies turques de Marguerite et de Mme P...

Je pense, avec une douce gaîté, aux gens qui m'ont dit, avant mon départ :

— Vous avez bien de la chance! Vous entrerez dans les harems, dans les *principaux harems* de Turquie!...

De quel ton, ils prononçaient ce mot « harem! » Ils voyaient une salle somptueuse et mystérieuse, des tapis, des divans, des eunuques, des narghilés et des brûle-parfums... Et parmi ces « turqueries, » des femmes grasses, blanches, un peu bêtes, très jalouses, vêtues de gaze et de pantalons bouffans...

Mes amis, le harem n'est pas cette prison dorée. Le harem, vous pouvez l'avoir chez vous, si Madame fait chambre à part, et si elle possède un petit salon où n'entrent pas vos camarades, où les dames seules sont reçues. Le harem, c'est l'appartement particulier de la femme.

— Des femmes?

De *la* femme... Les Turcs de 1909 ont rarement plusieurs épouses et la monogamie devient la règle générale, entendez une monogamie tempérée... comme la vôtre, bons Européens. Les quatre femmes permises par le Prophète constituent un luxe coûteux. L'époux est obligé de partager équitablement entre elles les esclaves, les bijoux, les robes, et les... témoignages d'affection. Il préfère posséder une seule épouse, moins exigeante, et quelques discrètes amies, Grecques, Arméniennes, voire Occidentales, qui représentent le plaisir sans devoirs et ne troublent pas la paix du ménage. Cela lui permet d'affecter un air libéral, et de dire :

— La polygamie est faite pour les barbares. Moi, je suis un civilisé.

Pourtant, ne croyez pas que les maris turcs soient pires que les autres maris. Tout est relatif. Ils aiment leurs femmes, ils aiment surtout leurs enfans. L'épouse obéissante, élevée dans une famille pieuse, instruite à l'école que je vous ai décrite, accepte le sort que lui font la religion et les mœurs. Elle épouse sans répugnance le monsieur que ses parens lui ont choisi pour maître et protecteur. S'il est bon, elle est toute disposée à l'aimer. S'il est dur et injuste, elle est malheureuse. Mais n'y a-t-il pas,

en France, des femmes mal mariées, des unions bâclées, des surprises déplaisantes après les noces?

— Et les « Désenchantées, » me dites-vous?... Elles existent pourtant!

Mes amis, nous sommes en province. Il n'y a pas de désenchantées à Andrinople... Nous verrons, plus tard, à Stamboul... Ici les musulmanes sont satisfaites ou résignées. Elles ne se plaignent pas. Si elles sont malheureuses, elles ignorent leur malheur. J'ajoute qu'elles ne parlent pas le français, ou à peine, et qu'elles n'ont jamais lu un roman.

Voulez-vous me suivre chez elles? Trois maisons, trois harems, entre tous, m'ont laissé des souvenirs caractéristiques.

Chez Mme Hakki bey, — je change les noms, — c'est la vieille, la plus vieille Turquie... Une maison très propre, sans luxe, un bassin de marbre dans le vestibule, quelques esclaves jeunes ou âgées, très familières, qui nous reçoivent avec force *témenas*... Le salon, demi-européen, mais assez simple, garni de divans en toile, ouvre sur un jardin frais débordant de boules de neige et de roses pompon... Une femme de quarante-cinq ans, corpulente et d'humeur gaie, en longue robe rose à la turque, les cheveux cachés par un serre-tête, se présente d'abord. C'est la mère d'Hakki bey. Sa bru, pâle, fragile, effacée, vêtue d'une robe démodée, se tient debout devant elle et parle bas.

Une autre dame, — cinquante ans passés, corsage beige et jupe noire, voilette tombante sur des bandeaux plats, figure intelligente et grave de religieuse janséniste, — entre au salon. C'est une amie, venue de Constantinople pour quelques semaines... Puis, comme l'esclave apporte le plateau du café, paraît une autre dame en robe écrue, septuagénaire, minuscule, recroquevillée, le nez touchant le menton... Les autres femmes se lèvent, à sa vue, et la grosse matrone va l'embrasser...

— C'est la grand'mère sans doute? dis-je à Mme P...

Elle s'informe et répond :

— C'est l'autre belle-mère... la première épouse du pacha défunt... Comme elle n'avait pas eu d'enfant, parvenue à l'âge mûr, elle chercha elle-même une jeune femme pour son époux... Hakki bey est le fils de la seconde épouse. Elles l'ont élevé ensemble ; ensemble, elles lui ont choisi une femme : il les respecte et les aime peut-être également. Soyez sûre que la vieille

momie l'adore... Il est l'enfant mâle qui contenta l'orgueil du pacha, et qui lui succède maintenant, comme chef de famille. Et c'est très habile ce qu'elle a fait, cette Sara stérile, en acceptant de bonne grâce, en conseillant le choix d'une Agar féconde... Elle a évité d'être renvoyée... Mieux vaut la polygamie que le divorce... Toute cette famille est heureuse, unie, grâce à la sagesse de cette vieille. Et le défunt époux la bénit du haut du Paradis musulman.

Il est très vrai que la bru, et les deux belles-mères, se traitent avec égards et même avec amitié. Nous essayons de les faire causer. Je leur demande comment elles passent leurs journées, si elles désirent un peu plus de liberté, et ce qu'elles pensent des Européennes.

Elles répondent avec une franchise qui semble réelle... Ce qu'elles font?... Le matin, elles préparent elles-mêmes le déjeuner du bey, leur fils, beau-fils et mari; elles veillent à sa toilette, brossent ses vêtemens, et lui nouent sa cravate. L'après-midi, quand la maison est en ordre, elles font ou reçoivent des visites. Le vendredi et le dimanche, elles se promènent au Vieux-Sérail et goûtent sur l'herbe, avec leurs esclaves... Elles vivent à peu près comme nos petites bourgeoises de province, avec cette différence qu'elles portent une voilette inamovible et ne reçoivent pas les amis de leurs maris. Mais elles s'invitent entre elles, combinent des mariages, colportent des nouvelles, voient tout et tous sans être vues. Elles connaissent très bien Marguerite, son mari, sa jolie petite fille... Et elles ne s'ennuient pas, bien qu'elles soient assez ignorantes et ne lisent guère que le journal...

— Pas de romans traduits?

La bru se récrie. Non! son mari ne lui permet pas de lire les livres « où l'amour est écrit. » Il ne veut pas qu'elle sache « comment les autres hommes aiment... »

La dame invitée, qui est une personne de bon sens, et très distinguée, malgré ses mains teintes au henné, en rouge orange, exprime une vive horreur pour les nouveautés en matière de mœurs, et de religion.

Que chacune vive selon sa foi, les Chrétiennes selon la loi de Jésus, les Juives selon la loi de Moïse, les Musulmanes selon la loi de Mahomet... Les Occidentales ont raison de découvrir leur beauté et de parler aux hommes, si elles ne commettent

pas de péché en excitant ainsi les désirs masculins. D'ailleurs les désirs des Occidentaux ne sont pas intenses...

— ???

— S'ils l'étaient, quelle femme vertueuse s'exposerait à un tel péril?... Chez les Turcs, qui savent aimer, les femmes doivent cacher leur visage, par prudence... Honte aux dévergondées qui relèvent leur voile et raccourcissent, par coquetterie, la pèlerine de leur tcharchaf!

Cette janséniste mahométane, aux mains orangées, raisonne avec une logique rigoureuse, déconcertante... La septuagénaire approuve : *Ewet hanoum effendim!* (1)... et la matrone riante, que ces discours assomment, envoie les esclaves cueillir des bouquets pour nous.

Un autre harem... un autre salon plus prétentieux, meublé d'une affreuse commode en noyer, d'un guéridon, d'une suspension à 9 fr. 95 Sur la commode, une pendule en faux bronze doré, les inévitables lampes à pétrole, un chien en peluche, un melon en métal formant confiturier...

Une jeune femme blonde, — une oie grasse, — qui rit niaisement et pousse le coude d'une amie maigriotte et brune... L'ennui mortel. Le néant... Mme P... renonce à toute conversation. La dame blonde roule devant nous, comme une boule, et nous précède jusqu'à la porte du vestibule en agitant deux bras courts, deux bras d'énorme bébé...

Un autre encore... Là, c'est une maison riche, et la *hanoum* est la femme d'un officier supérieur, un pacha jeune-turc et libéral.

Quelle personne singulière! Son salon, très vaste, est meublé dans un vague style art nouveau, et l'inévitable suspension s'y balance au-dessus du guéridon inévitable... Et la maîtresse de céans révèle, par son aspect et son langage, la volonté de s'européaniser.

Elle n'est plus jeune; elle n'a jamais été mince; mais elle a des traces de beauté, ses joues sont fardées; ses cheveux teints en roux ardent bouffent en auréole démesurée autour de son front et s'attachent en un chignon bas, trop bas, sur sa nuque. A chaque instant, il semble que cette masse rousse et soyeuse va crouler... Elle porte une blouse à plis et à jabot plissé, en

(1) Oui, madame.

batiste blanche, une jupe « trotteuse » courte, en lainage anglais, ornée, — fâcheux détail ! — d'une molle écharpe frangée en satin vert...

Ridicule ?... Peut-être... Mais, attendez... Une jeune Grecque, élève des sœurs de Karagatch, m'apporte des cahiers et des livres... Les livres qui servent aux gamins de six ans, dans les écoles primaires françaises, les cahiers où une grosse écriture puérile a tracé des problèmes, des règles de grammaire, des résumés d'histoire...

— C'est Madame qui a écrit tout ça... Depuis que sa fille est mariée, elle a des loisirs, et elle étudie, avec moi, d'après le programme de mon ancienne école... Tous les jours, elle s'enferme dans le petit kiosque du jardin, et elle travaille, pendant trois heures... Et elle fait des progrès... Il y a six mois, elle ne savait pas un mot de français... Maintenant, elle parle un peu, et elle comprend presque tout... Elle dit qu'elle a honte d'être ignorante, qu'elle n'est pas plus sotte que les Européennes et qu'elle veut s'instruire, absolument... Elle ne demande pas la liberté ; elle ne veut pas poser le voile ; elle veut s'instruire.

Admirable énergie, touchant désir, qui impose le respect, qui me fait oublier les fautes de goût, les meubles affreux, la toilette naïvement ratée... La femme qui tâche de naître, — passé la quarantaine, — à la vie de l'esprit, qui s'oblige à un labeur quotidien, fastidieux et difficile, n'est pas une créature vulgaire.

Désenchantée? non. Révoltée? non. Son mari l'aime et ne la tyrannise pas. Elle a très bien soigné et élevé ses enfans. Elle est riche. Elle se dit heureuse. Elle ne souhaite même pas la liberté. Elle ne veut pas rejeter son voile...

Mais, comme les jeunes institutrices, elle réclame le droit de penser, de comprendre, de développer son intelligence.

Et elle ne sait pas que ce droit, accordé, entraîne toutes les curiosités, toutes les nostalgies, toutes les espérances, toutes les revendications.

MARCELLE TINAYRE.

LE PRINCE DE BÜLOW

I

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

Le prince de Bülow a occupé pendant près de neuf années le poste de chancelier de l'Empire d'Allemagne. Il n'en est pas de plus lourd en Europe par l'ampleur des attributions et l'ambiguïté des fonctions. Représentant de l'Empereur vis-à-vis des princes et du peuple, président de la réunion de fonctionnaires qu'on appelle le ministère prussien, responsable en réalité devant le souverain, en apparence devant le Reichstag, forcé de posséder la faveur du premier, obligé de redouter l'hostilité du second, le chancelier allemand n'est sûr du lendemain que s'il est maître du présent. Et, sous le règne actuel, le seul maître est celui qui écrivait naguère sur le livre d'or de Munich : *Voluntas regis suprema lex.*

M. de Bülow a duré plus qu'aucun de ses prédécesseurs, — Bismarck excepté. Il a fini pourtant par s'avouer vaincu. Il part en pleine force, comblé des marques extérieures de la confiance impériale qu'il semblait avoir perdue l'an passé, mis en échec par une Chambre dont il se croyait sûr, il y a six mois. Dans cette contradiction se résument les difficultés qu'il a surmontées neuf années durant et auxquelles il succombe aujourd'hui.

I

Quand M. de Bülow, le 18 octobre 1900, a été nommé chancelier en remplacement du prince Clovis de Hohenlohe Schil-

lingfurst, qui avait souhaité prendre sa retraite, il n'était pas au pouvoir un inconnu, et ses débuts l'avaient désigné déjà pour le poste auquel l'Empereur l'appelait.

Secrétaire d'État, d'abord intérimaire, puis titulaire à l'Office impérial des Affaires étrangères depuis 1897, il avait conservé à la Wilhelmstrasse le goût et l'habitude de réussir qui avaient caractérisé sa carrière. Je me souviens de sa première apparition au Reichstag en décembre 1897. Sur les bancs des députés comme dans la loge diplomatique passait ce frémissement de curiosité qui est une promesse de succès. Le nouveau ministre ne déçut point ses auditeurs et les conquit dès l'abord. L'aisance, la clarté, la bonne humeur recommandaient son propos. Il parlait à l'assemblée, comme il eût fait dans un salon, avec une simplicité souriante, une méthode naturelle, une limpidité pénétrante. Depuis ce temps, son éloquence s'est étoffée : elle n'a point changé de nature. Analytique et latine plus qu'allemande et synthétique, elle évite les sommets et coule de source. M. de Bülow est un orateur reposant et détendant. Il use plus volontiers de l'ironie que de l'indignation. Il aime à discourir les mains dans ses poches, avec un minimum de gestes, sans rien sacrifier au « beau pathos, » qu'il louait un jour avec un demi-sourire chez l'un de ses contradicteurs. Il se défie du genre oratoire et procède par insinuation.

La carrière de M. de Bülow avait été normale. Fils d'un fonctionnaire de valeur, dont Bismarck, au Parlement de Francfort en 1853, disait : « C'est l'homme le plus intelligent de la compagnie, » — se réservant d'en faire vingt ans après un ministre des Affaires étrangères, — il prit part à la guerre de 1870 comme officier de cavalerie et devint en 1874 attaché d'ambassade. Il traversa avec un avancement rapide, mais non point excessif, Saint-Pétersbourg, Vienne, Athènes, Paris, Bucarest et Rome. Sa vie fut voyageuse comme l'avait été sa jeunesse, partagée entre Francfort, la campagne mecklembourgeoise, les Universités de Halle, de Leipzig, de Berlin et de Lausanne. Une de ses grand'mères était de sang français et il épousa une Italienne. En lui, par conséquent, rien de terrien, comme chez Bismarck, mais une sorte de cosmopolitisme intellectuel, une éducation empirique, étrangère à tout dogmatisme, faite surtout d'observation humaine, de psychologie facile et de généralisation rapide. Un don remarquable d'expression, une souplesse poussée jusqu'à

la complication, quelque tendance à créer les difficultés pour les résoudre, un optimisme souvent excessif, tels étaient les traits essentiels de sa physionomie, quand la vieillesse désabusée du prince de Hohenlohe fit place à son allègre maturité.

C'est sur deux questions économiques, la réforme des tarifs douaniers et le canal de l'Elbe au Rhin, que le nouveau chancelier livra, en 1901, sa première bataille. Depuis 1899, Guillaume II avait personnellement insisté sur la nécessité de faire aboutir ce second projet. Il s'agissait de desservir les régions industrielles de la Westphalie et d'alléger ainsi le trafic par voie ferrée. Dès le principe aussi, ce programme s'était heurté à l'opposition des conservateurs agrariens de l'Est et des producteurs de charbon silésiens qui redoutaient la concurrence des provinces occidentales et de l'étranger. Le projet fut rejeté une première fois par la Chambre des députés de Prusse en 1899. En 1900, un nouveau texte fut élaboré, que le chancelier déposa le 12 janvier 1901. Cette fois, pour en assurer le succès, on l'avait étendu et compliqué. On y avait inscrit des mesures de protection contre les inondations de l'Oder, l'amélioration des canaux qui unissent Berlin aux provinces orientales. Le Landtag cependant ne se laissa pas convaincre et renvoya l'affaire à une commission qui traîna les débats en longueur par une sorte d'obstruction passive. Le 3 mai, M. de Bülow résolut d'en finir. Il retira le projet et déclara close la session. Le lendemain, M. de Miquel, vice-président du ministère prussien, M. Brefeld, ministre du Commerce, M. de Hammerstein, ministre de l'Agriculture, donnaient leur démission, aussitôt acceptée. Que s'était-il passé ?

La noblesse a joué toujours en Prusse et conserve en Allemagne un rôle prépondérant. En vingt ans, surtout depuis 1880, elle est parvenue, de succès en succès, à concentrer en elle toute influence et tout crédit. En 1900, dans les Chambres, elle règne et elle gouverne. Dans les administrations publiques, ses représentans détiennent les chemins du pouvoir et y défendent leurs théories où s'expriment les traditions d'une caste et les intérêts d'une classe. Ils sont loyalistes, parce que les faveurs vont à eux ; réactionnaires, parce que c'est dans le passé qu'est le principe de leur force; protectionnistes, parce qu'ils sont propriétaires ruraux. Tant que Bismarck a duré, ils ont dû se contenter de la part qu'il leur faisait; lui parti, ils ont constamment gagné du

terrain. En 1892, ils ont fait sortir le comte de Caprivi du ministère prussien. En 1894, ils l'ont chassé de la chancellerie. Le discours de Guillaume II à Königsberg mettant la patrie sous la garde de la noblesse, les lois répressives proposées par le prince de Hohenlohe, les élections de 1898 leur ont fait perdre toute mesure.

En 1901, dans l'affaire du canal, ils comptent sur le concours paradoxal de M. de Miquel, ministre des Finances et vice-président du Conseil. Ce vieillard subtil a fait, comme tous les démocrates repentis, le tour complet du cadran politique et sa vieillesse conservatrice n'a gardé nul souvenir de sa jeunesse socialiste. Chargé de défendre le projet de canal, il l'a mollement soutenu. Peut-être, déçu dans ses espoirs par la nomination de M. de Bülow, pense-t-il qu'à l'échec du projet il a tout à gagner : la faveur de la droite d'abord, peut-être aussi la disgrâce du chancelier. Il a manqué la place en 1900. Il peut la conquérir en 1901. Mais il a compté sans l'adversaire, qui soudain lui porte un coup droit, interrompt la partie, écarte un collaborateur douteux, affirme sa faveur et ressaisit sa liberté de manœuvre. Le canal, en tout cela, n'est plus qu'une occasion. Il passe au second plan. C'est un duel qui se poursuit entre le chancelier et M. de Miquel. Il s'agit pour M. de Bülow d'assurer ses derrières. En moins d'un an, il y réussit. C'est bien taillé. Reste à recoudre.

Dans le débat économique, où l'heure est venue pour lui de prendre parti, M. de Bülow essaie d'adopter une attitude de juste milieu fondée sur « la solidarité profonde des intérêts agricoles et industriels (1). » Dès ce moment, cependant, il reconnaît qu'une élévation des droits de douane est nécessaire et s'engage à hâter le dépôt du projet (2). Cela suffit à la gauche pour l'accuser de livrer l'Allemagne aux agrariens, qui, dans l'Assemblée générale de leur Ligue (11 février), prennent avec hauteur acte de ses promesses. Il profite alors de la discussion du budget au Reichstag pour revenir sur sa théorie du juste milieu. Il définit « une exacte et juste diagonale. » Il est clair cependant que cette ligne d'équité fléchit du côté de l'agriculture (3). Quand la Chambre des Seigneurs de Prusse lui

(1) Chambre des députés de Prusse, 9 janvier 1901.
(2) Chambre des députés de Prusse, 26 janvier 1901.
(3) Reichstag, 5 mars 1901.

demande une « hausse sérieuse » des tarifs, il n'oppose aucune objection (1). En juin, il réunit les hauts fonctionnaires de l'Empire et les représentans des principaux États pour étudier la question. Et, le 29 juillet, il fait publier le projet de tarif, qu'il soutient le 12 décembre en première lecture devant le Reichstag. Un an par conséquent après son arrivée aux affaires, il donne satisfaction au vœu principal des conservateurs agrariens, affirmant ainsi le prix qu'il attache à leur concours.

Pour beaucoup d'entre eux, toutefois, cette satisfaction n'est pas suffisante. Une élévation de droits de 20 marks par tonne pour le froment, de 15 marks pour le seigle, de 10 marks pour l'orge, de 22 marks pour l'avoine, ne répond pas encore à leurs exigences. Comme, d'autre part, les socialistes et une partie de la gauche sont hostiles au principe même du nouveau tarif, le gouvernement risque de se trouver sans majorité, s'il ne réussit pas à ramener à ses propositions une partie des conservateurs et le Centre catholique, et à constituer ainsi un bloc plus fort que les deux extrêmes réunis. C'est la première fois que va se trouver à l'épreuve sur le terrain parlementaire la diplomatie de M. de Bülow. Tout d'abord, on le sent hésitant devant le bluff agrarien. Il procède par avertissemens et déclare dans des notes officieuses que les gouvernemens confédérés sont unanimement décidés à considérer toute augmentation des droits portés au tarif minimum ou toute autre aggravation des obligations de douane (certificats d'origine, etc.,) comme des outrances de nature à compromettre le projet lui-même (2). Le 7 février, au banquet du Conseil de l'agriculture, il renouvelle ses conseils de modération. Ni les conseils, ni les avertissemens ne produisent d'effet. La Commission propose de hautains compromis que le gouvernement repousse sous les huées (26 février). Elle exige et elle obtient des indemnités pour ses membres (28 avril). Au Reichstag, elle met un moment en échec le vote nécessaire de la revision de la Convention de Bruxelles relative au régime des sucres (3). Le 2 juin, elle cherche un appui au Landtag de Prusse et fait présenter dans cette assemblée une motion invitant le gouvernement prussien à faire au Conseil fédéral tous ses efforts pour obtenir des autres États des droits sur les céréales supérieurs à

(1) Chambre des Seigneurs de Prusse, 28 mars 1901.
(2) *Gazette de l'Allemagne du Nord*, 4 février 1902.
(3) Reichstag, 6 mai 1902.

ceux du projet gouvernemental. Cette fois, c'en est trop. Le chancelier, — sur l'ordre de l'Empereur, assure-t-on, — se lève en sa qualité de président du Conseil. Il déclare la motion inconstitutionnelle et quitte la salle des séances (1). Pour la première fois, l'agrarianisme sent en face de lui une résistance, qui d'ailleurs n'émeut point ses chefs. Pour la première fois aussi, les hésitans se demandent si ce n'est pas au gouvernement qu'il est opportun de se rallier en vue de la bataille finale.

Les mois passent, et la Commission poursuit son arrogant travail. Le 6 octobre, elle publie ses résolutions, qui maintiennent toutes ses exigences. Au Reichstag, le 16 octobre, le chancelier les repousse. Il montre le péril où l'on va: rejet du tarif et maintien du *statu quo*, défavorable à l'agriculture en vue des négociations douanières. Le 21, 194 voix contre 145 adoptent cependant contre le gouvernement le texte de la Commission. On parle alors d'une crise de chancellerie. M. de Bülow pourtant ne perd pas espoir. Il laisse le débat continuer et négocie dans la coulisse. On signale ses entrevues avec M. Spahn, chef du Centre, qui, pour lui rendre visite, arbore un chapeau haut de forme, point de mire de tous les regards. L'Empereur, pour marquer sa confiance à son ministre, s'invite à dîner chez lui. Sans qu'on sache dans le public pourquoi ni comment, le vent change. Du 25 octobre au 6 novembre, plusieurs chiffres du tarif gouvernemental passent contre ceux de la Commission. Le 13 novembre, sur la proposition d'un député du Centre, on substitue le vote par bulletin au vote par appel nominal pour enlever à l'obstruction son arme favorite. Le gouvernement reprend le dessus. Et déjà sa victoire, au prix de certaines concessions, paraît probable.

Dès ce moment, en effet, la marche du débat va se précipiter. Au cours de successifs dîners parlementaires chez le chancelier et chez le président du Reichstag, l'accord s'établit. Le 27 novembre, les bases en sont officiellement annoncées. Le gouvernement consent à élever de un mark le droit d'entrée sur les orges de bière. La majorité renonce, en revanche, au droit minimum sur les orges destinés au bétail et, pour le reste du tarif, accepte les chiffres minima du gouvernement. Cette combinaison est originairement l'œuvre du Centre. Mais, en moins d'une semaine, les

(1) Chambre des députés de Prusse, 2 juin 1902.

nationaux libéraux, les conservateurs du parti de l'Empire, les agrariens eux-mêmes, sauf quelques exceptions, s'y rallient. Il ne reste plus qu'à triompher de l'obstruction de la Gauche. Pour cela, M. de Kardorff demande que les 946 articles du projet soient adoptés en bloc. C'est une nouvelle modification du règlement. Elle déchaîne des tempêtes qui vont jusqu'aux voies de fait. Les socialistes crient au coup d'État. M. Richter, sans approuver le vote en bloc, en impute la responsabilité à l'obstruction socialiste. Le gouvernement, sûr de son succès, s'abstient de participer à ce tumultueux débat réglementaire, où le tarif n'est plus qu'une occasion et où s'affrontent en une lutte suprême les forces de droite et les forces de gauche. Les injures volent de bancs en bancs. Les séances durent jour et nuit. La majorité cependant creuse son sillon. Le 2 décembre, elle fait voter le rejet de toutes les demandes de renvoi à la Commission et déclare recevable la motion Kardorff. Le 11, elle l'adopte par 184 voix contre 136 et vote en conséquence, par un scrutin unique, le tarif en seconde lecture. Le 13, elle entend le chancelier apporter son acceptation solennelle du tarif dans sa forme nouvelle et exprimer son espoir dans l'heureux renouvellement des traités de commerce. Le 15, à quatre heures du matin, elle adopte le projet en troisième lecture par 202 voix contre 100.

Cette lutte ardente, à laquelle succéda une période de calme plat et d'apparente indifférence, ne pouvait pas ne pas laisser de traces. D'abord, une fois de plus, le Centre catholique avait prêté au gouvernement un appui décisif et, par là, se resserraient les liens noués depuis longtemps déjà entre l'un et l'autre. Au Centre, le gouvernement impérial, redevable du vote de la loi Heinze, de l'augmentation de l'armée, de la création de la flotte, devait désormais le succès du tarif. M. de Bülow n'était point homme à méconnaître le prix de ce concours. Deux catholiques de marque, dont l'un lui avait rendu dans une affaire privée les plus précieux services, le comte Czapski et le prince François d'Arenberg, appartenaient à son intimité et étaient prêts en toute occasion à négocier les transactions. Transactions nécessaires, car les conservateurs et les nationaux libéraux ne suffisaient plus, même unis, à former une majorité. Les socialistes, en lutte ouverte avec l'Empereur depuis la mort de Krupp et les polémiques qu'elle avait déchaînées, étaient d'irréductibles adversaires. Le Centre au contraire, massif et discipliné, domi-

nait la situation et se sentait prêt à en profiter. Il y risquait sans doute, — notamment contre les Polonais, — d'oublier la maxime de Windthorst que jamais le parti catholique ne devait se prêter à opprimer une minorité. Mais que de bénéfices en Allemagne et hors d'Allemagne devait lui rapporter un opportunisme, conforme d'ailleurs aux directions de Léon XIII!

Les premiers mois de 1903 accusèrent ce rapprochement. En février, le chancelier déclara au Reichstag que, sans vouloir abroger la loi d'exil contre la Compagnie de Jésus, il était prêt à autoriser individuellement le séjour des Jésuites en Allemagne (1). En mars, quand Mgr Korum, évêque de Trèves, dénonça à ses ouailles l'école supérieure mixte de jeunes filles fondée par l'État dans son diocèse, M. de Bülow se borna à prier la Curie de conseiller à ce prélat plus de mesure (2): ce qui permit à M. Barth de dire qu'un évêque français, qui eût tenu le même langage, eût été traité d'autre façon. On vit le comte de Crailsheim, président du Conseil bavarois et protestant, remplacé par un catholique. On vit le baron de Hertling, chef du Centre, réussir au Vatican la difficile négociation tendant à créer à Strasbourg une Faculté catholique. On vit l'Empereur lui-même, entouré d'une escorte de cuirassiers blancs, aller porter au Pape, peu de temps avant sa mort, l'hommage de sa ferveur impériale et chrétienne. L'affaire du tarif portait ses fruits. Elle scellait plus étroitement la solidarité du catholicisme et du pouvoir, provoquant les colères des protestans défians de la *Gazette de Voss*, préparant en revanche, pour un chancelier ennemi des difficultés, la plus sûre des majorités (3).

En même temps, s'aggravait la crise, ancienne déjà, du libéralisme allemand. Provoquée surtout par des rivalités de personnes, cette crise avait éclaté dans la discussion du tarif. Mommsen avait, en décembre 1902, publié dans la *Nation* un violent manifeste: *Ce qui peut encore nous sauver*. Le professeur de Liszt, de l'Union libérale, lui avait répondu dans la *Gazette de Voss*. Tandis que Mommsen, dénonçant les nationaux-libéraux comme traîtres au libéralisme, prêchait l'alliance avec les socialistes,

(1) Reichstag, 3 février 1903.

(2) Chambre des députés de Prusse, 2 mars 1903.

(3) C'est cette même majorité qui permit au chancelier de poursuivre au Landtag sa politique antipolonaise (Voyez dans la *Revue* du 1er novembre et du 1er décembre 1908 les articles de M. H. Moysset sur la *Politique de la Prusse et les Polonais*.)

M. de Liszt semblait les ignorer en s'appropriant cependant certains articles de leur programme. Quant aux socialistes, directement pris à partie par l'Empereur, organisateurs au Reichstag d'une obstruction violente dirigée non seulement contre la Droite, mais contre tous les partis bourgeois, ils considéraient non sans dédain les divisions libérales pour les comparer à leur propre discipline. A eux, d'un mouvement instinctif, allaient d'avance les suffrages de tous les mécontens, de ceux qu'irritaient les interventions impériales, les exigences agrariennes, les affirmations répétées du *Sic volo*, les coalitions d'intérêts rétrogrades. Par la force des choses, à l'issue de ce grand débat où les forces de gauche avaient été vaincues, celles-là seules bénéficiaient de la faveur de l'opinion qui, du moins, dans leur défaite, avaient su faire preuve d'énergie et de vitalité. La *Social-démocratie* apparaissait, en dépit de ses excès théoriques et pratiques, comme le seul groupe d'opposition capable de mener la lutte. Et plus cette lutte, aux élections prochaines, serait accentuée, plus risquerait de grossir le succès socialiste.

Le chancelier sans doute s'en rendait compte; car, le vote du tarif une fois enlevé, il s'abstint de tout acte, de tout discours de nature à préciser la plate-forme électorale et jusqu'au dernier moment refusa de jeter dans la mêlée la *Wahlparole*, le mot d'ordre, qui eût cristallisé les partis et accusé les positions de chacun. Huit jours à peine avant le premier tour, l'indifférence était générale. Chaque parti travaillait de façon autonome la matière électorale. Il n'y avait pas deux armées en présence, mais une poussière de groupemens qu'aucune unité venue de haut ne rattachait les uns aux autres. Le réveil fut déplaisant. Au lendemain des ballottages, les socialistes remportaient un succès qui dépassait les plus audacieuses espérances que leurs chefs avaient pu concevoir. Au lieu de 58 sièges, ils en détenaient 84. Les conservateurs proprement dits et les conservateurs libres gardaient leurs positions. Le Centre catholique perdait deux sièges, mais restait avec 103 voix le groupement le plus fort du nouveau Reichstag. Les deux groupes libéraux perdaient, celui de M. Barth 5 sièges, celui de M. Richter 8 sièges. En seize ans, les socialistes étaient passés de 11 à 84, réunissant 2911317 suffrages, soit 800000 de plus qu'en 1898. Berlin, Brême, Hambourg, Kiel, Essen, Bochum, tous les grands centres du corps allemand, leur appartenaient. En Saxe, ils avaient obtenu à

eux seuls 150 000 voix de plus que tous les autres partis coalisés, et cela, en dépit d'une géographie électorale qui, dans tout l'Empire, avantage sensiblement les circonscriptions rurales et conservatrices aux dépens des circonscriptions urbaines et socialistes.

Sans doute ce n'était pas là un succès qui pût avoir d'immédiates conséquences. Et ceux que l'Empereur, quelques mois auparavant, dénonçait comme des « traîtres indignes de porter le nom allemand » ne devenaient par ce succès les maîtres ni du gouvernement, ni même du Reichstag. Aussi bien, ce n'était pas l'idée collectiviste qui triomphait avec eux. Car si les libéraux s'étaient abstenus même de formuler un programme, si le Centre avait réduit le sien au minimum, les socialistes, eux non plus, n'avaient pas déployé leur drapeau, et leurs revendications, — critique des tarifs protecteurs, réduction des contributions indirectes, impôt sur le revenu, diminution de la journée de travail, — étaient plus radicales que marxistes. Il n'en restait pas moins qu'une leçon se dégageait de l'énormité numérique de leur victoire. L'attitude générale du gouvernement, les sacrifices consentis aux grands propriétaires fonciers, le renchérissement de la vie qui devait en résulter, l'esprit de caste et d'autocratie étaient manifestement impopulaires. L'Allemagne, si disciplinée quand on pose devant elle les questions nationales, avait profité d'un scrutin où ces questions ne se posaient pas pour marquer de la lassitude et de l'humeur. En méditant le sens des élections, le chancelier ne manqua point de noter cette lacune et se promit de la combler au cours de la législature suivante.

II

Si l'on considère en effet la période qui s'étend des élections de 1903 à la dissolution de 1906, on constate que les questions extérieures y priment les questions intérieures et que c'est sur le champ international que s'exerce pendant ces trois années le plus fort de l'action gouvernementale. En 1904, c'est le voyage de l'Empereur en Espagne et en Italie, les discours inquiets et belliqueux de Darmstadt et de Carlsruhe, réponse au traité franco-anglais. En 1905, c'est le voyage de Tanger, la campagne de presse et de diplomatie contre M. Delcassé, les négociations

avec M. Rouvier. En 1906, c'est la Conférence d'Algésiras. Si le peuple allemand n'avait pas trouvé dans les années précédentes un suffisant aliment à son appétit national, le chancelier cette fois le dédommage. Sous son archet vibrent toutes les cordes du patriotisme. La menace de la guerre enfièvre les esprits. L'Allemagne se sent émue à l'annonce de « l'atteinte portée à son prestige. » Et l'« encerclement » proclamé réveille dans les cœurs le cri traditionnel : *Deutschland uber alles!*

Ce furent, à l'intérieur, des années d'un intérêt médiocre et d'une pâle couleur, où la politique se traîna parmi les divisions monotones des partis et le règlement au jour le jour d'incidens secondaires. Si l'on avait cru, au lendemain des élections, à une affirmation pratique de la force socialiste, l'événement n'eût pas tardé à démentir cette prévision. Au sein du parti vainqueur, ce n'étaient, tant au Congrès de Dresde de 1903 qu'au Congrès de Brême de 1904, que polémiques et querelles personnelles : querelle entre Bernstein et Kautsky sur la question de savoir si un socialiste peut devenir vice-président du Reichstag et, à ce titre, aller à la Cour (juillet-octobre 1903) ; querelle entre Bebel et Vollmar sur la légitimité du réformisme ; querelle entre Bebel et Braun (novembre 1903), entre Südekum et Mehring (septembre 1904). Au total, la stagnation ; un complet échec électoral aux élections législatives prussiennes ; une impuissance radicale à soulever le Reichstag contre les mesures de police prises par le gouvernement à l'égard des réfugiés russes (procès de Kœnigsberg) ; en un mot, un succès d'un jour avec un lendemain stérile.

Du côté gouvernemental, une politique d'inachèvement et de transaction. Tout d'abord, la négociation laborieuse et pénible des traités de commerce, que le Reichstag fut appelé à sanctionner dans sa session de 1905 ; un essai de réforme financière, qui se manifesta par la substitution au Trésor de M. de Stengel à M. de Thielman (août 1903), par des conférences préparatoires avec les représentans des États (octobre 1903), mais qui, en un an, n'aboutit qu'à la constatation d'un déficit de 100 millions et à l'annonce d'un nouvel emprunt. Au Reichstag, le vote de la loi sur le recrutement, le service de deux ans et l'augmentation de l'effectif ; au Landtag prussien, l'adoption du projet de canal repoussé en 1901, adoption achetée d'ailleurs au prix d'une mutilation du projet ; enfin l'approbation de nouvelles dispositions

attentatoires aux droits des Polonais, contraires à la Constitution impériale et à la Constitution prussienne ; point de difficultés parlementaires ; une collaboration facile avec les conservateurs et les catholiques, assurée par des concessions alternantes aux uns et aux autres ; un mécontentement diffus chez les protestans ; à la fin de 1903, un regain d'ardeur loyaliste dû à la maladie de l'Empereur ; dans l'été de 1904, certaines attaques contre le chancelier ; puis, en 1905, l'explosion voulue et systématisée de la passion nationale ; l'assaut contre M. Delcassé ; sa chute pendant les fêtes données pour le mariage du Kronprinz, tel est le bilan de cette période. Le chancelier, en mai 1905, prend nettement l'avantage. Il a le pays derrière lui, l'Empereur avec lui. Et le titre de prince, en récompensant sa politique extérieure, vient fortifier sa situation intérieure.

C'est à ce moment cependant que la situation se complique et que commence à se préparer la crise de l'année suivante. Elle s'ouvre par un malaise économique que cause l'élévation croissante du prix de la viande. Dès 1903, pendant la discussion des tarifs, les partis de gauche avaient annoncé ce renchérissement. L'événement leur donnait raison. Sans doute, en septembre 1905, les agrariens, énergiquement soutenus par le ministre de l'Agriculture, M. de Podbielski, continuaient à nier le mal. D'après eux, les difficultés étaient toutes passagères ; la sécheresse seule était coupable ; le mouvement des abattoirs n'avait pas varié. Cependant les statistiques prouvaient que, dans les huit plus grandes villes d'Allemagne, — Berlin, Hambourg, Breslau, Magdebourg, Stettin, Cologne, Munich et Leipzig, — le nombre des porcs abattus avait sensiblement diminué de 1904 à 1905. Elles établissaient également que les prix avaient constamment monté, le porc passant de 90 marks le double quintal en 1900 à 130 marks en 1905, le bœuf de 100 marks en 1898 à 137 marks en 1905. Les bouchers protestaient et s'écriaient : « A bas les douanes ! » Les maires des grandes villes demandaient par dépêche audience au chancelier. Et malgré la réserve du prince de Bülow, on avait le sentiment de jour en jour plus net que l'optimisme imperturbable du ministre de l'Agriculture commençait à l'irriter. Le « porc cher » produisait dans les masses le même effet que le pain cher en d'autres pays. C'était un germe de désaffection avec lequel on devait compter.

Suivant les principes du marxisme, les socialistes estimèrent

qu'il convenait de profiter de ces difficultés économiques pour réveiller l'agitation politique et, en novembre 1905, sur la proposition des comités de Breslau, ils décidèrent de commencer une agitation pour la conquête du suffrage universel en Prusse et dans les États de l'Empire. Un mouvement de grèves assez intense favorisa cette agitation. Dès le mois de décembre, la presse conservatrice dénonça ce « complot » socialiste, dont le plan déjà se précisait. On annonçait en effet pour le 21 et le 22 janvier 1906 des manifestations concertées, avec cet ordre du jour : *Contre le déni des droits du peuple! Contre la subjugation du peuple!* A Berlin à la date fixée, 93 réunions furent tenues auxquelles prirent part 200 000 personnes, unanimes à réprouver le régime électoral prussien, dont Bismarck lui-même disait qu'il n'en est point au monde de plus misérable. Grâce à d'imposantes mesures d'ordre, la tranquillité ne fut pas sérieusement troublée, sauf à Hambourg. Peu de jours après cependant, le prince de Bülow, répondant à la Chambre des Seigneurs de Prusse à une interpellation conservatrice, déclarait : « Nous ne plions pas devant la tyrannie de la rue. Nous ne reculons pas devant les démonstrations et les menaces... Le gouvernement ne croit pas cependant nécessaire de demander une augmentation de ses pouvoirs. Mais il est décidé à user énergiquement de ceux qu'il possède. » Il ne faisait pas, il est vrai, démentir l'intention qu'on lui prêtait de proposer une réforme de la loi électorale prussienne. Mais M. de Posadowsky se déclarait hostile à tout changement de principe. Et le projet, déposé en mars, ne faisait en effet que remanier les circonscriptions, provoquant cette exclamation du *Vorwærts :* « On se moque honteusement du peuple ! » En avril, la Chambre des députés de Prusse repoussa par 188 voix contre 81, d'accord avec le gouvernement, la réforme que proposaient les libéraux. Le « régime de Servius Tullius » était maintenu au profit des hobereaux, comme avaient été votés, à leur bénéfice, les tarifs de 1901.

La réforme financière, rendue nécessaire par la persistance du déficit, était d'autre part impopulaire. A la fin de 1906, on avait annoncé que les commissions du Conseil fédéral étaient d'accord pour l'établissement d'un droit d'Empire sur les successions et pour l'augmentation de certains impôts existans (bière, tabac, timbre). En novembre, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait une analyse détaillée du projet. La situation qu'il

s'agissait de régler n'était point bonne. Le budget constatait qu'en quatre ans, de 1899 à 1903, les États confédérés avaient versé à l'Empire, sous forme de « contributions matriculaires, » une somme supérieure de 119 millions à celle qu'ils avaient reçue de lui sous forme d'« allocations. » D'autre part, la dette avait passé de 20 millions en 1877 à 4 milliards et demi. Il fallait, tout compte fait, trouver 230 millions de plus par an. Dans le plan Stengel, les taxes sur la bière et le tabac ne faisaient qu'élever le taux d'impôts anciens, — ci 60 millions. Un impôt sur les transports (voyageurs, marchandises, automobiles, etc.) promettait 40 millions. Un droit de timbre (10 pfennig pour toute facture de plus de 20 marks) devait donner 16 millions. Enfin un impôt d'Empire sur les successions, à substituer aux impôts identiques des États particuliers, devait produire 72 millions, dont un tiers serait reversé aux États. Après la discussion en Commission et au Reichstag (1), les projets du gouvernement furent sensiblement modifiés. Réduction du droit sur la bière, abandon partiel du droit sur le tabac, abandon total du droit de timbre de 10 pfennig, tels étaient les principaux changemens. Le vote, acquis le 19 mai, valut au chancelier, malade depuis avril, les félicitations chaleureuses de l'Empereur. Cette réforme, tout empirique, n'était cependant pas suffisante pour assurer l'avenir et donner à l'Empire les ressources qu'exigeait la pratique simultanée de la politique sociale, de la politique militaire, et de la politique navale (2).

L'heure approchait du reste où devait se briser cet instrument commode. Et sans que nul encore prévît cette rupture, on sentait peser sur l'Allemagne une gêne politique, annonciatrice des orages prochains. La crise marocaine terminée, l'impression se généralisait que, pour l'Empire, le résultat n'était point égal à l'effort. Cette impression se tournait en rancune contre le chancelier et contre l'Empereur même, qui, en cette affaire, avait mis en jeu ses initiatives personnelles. Un vent de révolte intellectuelle soufflait de toute part. Et les dogmes les mieux respectés trouvaient désormais des censeurs. Une série de scandales nourrissait d'ailleurs l'esprit d'indiscipline. Ç'avait été

(1) Reichstag (janvier-novembre 1905).

(2) Grâce à ces impôts nouveaux, le chancelier fit voter par la coalition du centre, des conservateurs et des nationaux-libéraux une nouvelle augmentation de la flotte (loi du 26 mai 1906).

d'abord, l'affaire de la Banque de Poméranie, où le comte de Mirbach, grand maître de la Cour de l'Impératrice, avait été compromis par d'étranges révélations sur la comptabilité des bonnes œuvres qu'il patronnait. Plus récemment, le nom du très agrarien ministre de l'Agriculture, M. de Podbielski, avait été mêlé à une louche histoire de fournitures coloniales. Le chancelier avait paru résolu à l'écarter du pouvoir. Mais, plusieurs mois durant, sa volonté avait été tenue en échec, — par celle de l'Empereur, disait-on. A l'automne de 1906, les journaux, commentant ces incidens, cherchaient des responsables. Les uns s'en prenaient au prince de Bülow. D'autres insinuaient que Guillaume II était le jouet d'une camarilla et qu'il y avait, près du trône, un État dans l'État, un gouvernement contre le gouvernement. La paisible et déférente Allemagne était secouée de soubresauts d'irrespect. L'escroquerie du capitaine de Kœpenick devenait l'occasion d'un éclat de rire homérique, d'une révolte joyeuse contre « la superstition de l'uniforme. » Et toutes les manifestations critiques obtenaient un inquiétant succès de publicité et de faveur.

Un jour, c'était l'apparition des *Mémoires* de Hohenlohe, — avec la réplique impériale qu'elle provoqua, la démission du prince Alexandre de ses fonctions de préfet de Colmar, ses explications, parfaitement mesurées d'ailleurs, sur le droit des Allemands à juger par eux-mêmes les hommes et les choses, à enregistrer librement des témoignages authentiques, à ne pas sacrifier leurs sens propre au culte du convenu et de l'indiscuté (octobre 1906). Puis, c'était le comte de Reventlow, — non plus libéral celui-là, comme les Hohenlohe, mais conservateur résolu, — qui mettait en librairie son livre retentissant : *L'Empereur Guillaume II et les Byzantins*, curieux réquisitoire contre la servilité des courtisans, contre l'abîme creusé entre le peuple et le souverain, contre l'excès du bluff et l'incohérence des directions; analyse singulièrement sévère des raisons de « la crise monarchique. » En même temps, un « pessimiste, » dans une brochure, *Notre Empereur et son peuple : Soucis allemands*, signalait la faillite du « nouveau cours » et concluait : « Du temps de Bismarck, on ne prononçait notre nom qu'avec respect. Aujourd'hui, les passans, assourdis par le bruit de réclame que nous faisons, se demandent ce qu'il y a derrière l'énorme façade sur laquelle s'étale avec pompe l'enseigne de l'*Ère nouvelle* et quel

est le banqueroutier qui s'y cache pour guetter le client. » Une autre brochure, *L'Allemagne présomptueuse*, dénonçait les abus de la politique mondiale. Jamais de telles paroles n'avaient été prononcées. Jamais elles n'avaient rencontré approbation aussi unanime. Et le discours tenu à Breslau par l'Empereur en septembre, sa charge à fond : « A la porte, les pessimistes! » accusait encore le conflit qu'elles révélaient.

Dans ce trouble moral, l'intrigue trouvait à pêcher. Le Centre, largement payé du concours qu'il avait prêté au gouvernement, jugeait que l'heure était venue d'affirmer la nécessité de ce concours par de croissantes exigences et quelque indépendance d'allure. Il avait obtenu en Prusse un grand succès par le vote d'une loi d'enseignement primaire nettement confessionnelle (1). En revanche, la politique antipolonaise du gouvernement le gênait de plus en plus. Enfin il était irrité des résistances inattendues que rencontrait son intervention traditionnelle dans les affaires coloniales. Tous ces motifs concordans le décidèrent à se mettre en mouvement. L'heure était mal choisie. Car autour de l'Empereur, surtout autour de l'Impératrice, profondément et activement protestante, on commençait à s'émouvoir du joug catholique pesant sur le Reichstag et sur la chancellerie. D'abord, en août 1906, entre la majorité et le gouvernement, on put croire qu'il ne s'agissait que de querelles d'amoureux, nourries par l'agitation juvénile du député Erzberger. En septembre, M. Spahn n'était-il pas à Norderney l'hôte du chancelier? La querelle s'aigrit pourtant à la rentrée par les répliques du nouveau ministre des Colonies, M. Dernburg, homme nouveau, homme d'affaires, israélite, antipathique à tous ces titres aux orateurs du Centre.

C'est le Centre qui, en mai 1906, avait fait repousser en troisième lecture la loi créant un ministère des Colonies au profit du prince de Hohenlohe-Langenburg, protestant notoire, mal vu dans le monde catholique. Le 26 du même mois, il avait refusé de voter 5 millions de crédits demandés pour le chemin de fer de l'Ouest africain. A la rentrée d'automne, il poursuivit cette opposition hargneuse. Au gouvernement qui réclamait le maintien en Afrique d'un effectif de 8 000 hommes et 29 millions de crédits, il répliqua par d'amères attaques, que soutinrent, par

(1) Chambre des députés de Prusse, 28 mai 06.

tactique, les socialistes, les Guelfes et les Polonais. Le chancelier qui, le 3 décembre, avait esquissé un replâtrage, perdit-il patience? Saisit-il plutôt l'occasion d'exécuter un plan concerté avec l'Empereur? Quoi qu'il en soit, le 13 décembre, il fit front et prit l'offensive. « Si vous voulez la crise, s'écria-t-il, vous l'aurez! » M. Spahn accepta le défi. Par 177 voix contre 168 et une abstention, les crédits furent rejetés. Le prince de Bülow se leva aussitôt et prononça la dissolution du Reichstag. La majorité, qui le soutenait depuis son arrivée aux affaires, était désormais rompue. Une nouvelle ère parlementaire s'ouvrait, dont la paradoxale incertitude éclatait d'avance à tous les yeux.

III

Étant donné les conditions dans lesquelles survenait la dissolution, le chancelier avait pour premier devoir de trouver une majorité. Mis en échec par la coalition des catholiques, des socialistes, des Guelfes et des Polonais, il devait nécessairement s'efforcer de leur opposer devant le pays l'union des conservateurs et des libéraux. Et de cette nécessité résultait la tendance générale de la campagne électorale. Pour les partis de gouvernement, cette campagne ne pouvait être que nationale, puisqu'elle était dirigée contre quatre partis qui, l'un par l'ultramontanisme, l'autre par l'internationalisme, les deux autres par l'autonomisme étaient tous trois antinationaux ou du moins non nationaux. Conclusion captieuse, dira-t-on, puisque de ces trois partis, le plus fort numériquement, le Centre, avait, pendant quinze ans, constamment voté avec le gouvernement et joué, notamment en matière militaire, le rôle le plus national qui se pût concevoir. Conclusion conforme, en tout cas, à la volonté réfléchie de l'Empereur et du chancelier qui, en ouvrant une campagne patriotique, en choisissant pour plate-forme la défense du drapeau engagé aux colonies, en élargissant cette plate-forme par une propagande systématique, cherchaient un dérivatif à la crise de mécontentement et de lassitude qui avait précédé la dissolution.

Le Centre abordait la lutte avec confiance. Janus à double face, il oubliait momentanément son rôle gouvernemental pour ne retenir que ses tendances démocratiques et se posait en

parti d'opposition, défenseur des droits du Reichstag contre le pouvoir personnel et l'arbitraire administratif. « Aucune voix catholique aux nationaux-libéraux ! Aucune voix catholique aux social-démocrates ! » tel était le double mot d'ordre qu'il lançait au début de la période électorale, réservant ainsi sa liberté de manœuvre vis-à-vis des conservateurs, que son grand dessein, dès ce moment, était de reconquérir un jour. Les socialistes, alliés le 13 décembre aux catholiques, ne rencontraient pas en 1907 un terrain aussi favorable qu'en 1903. Le vote des tarifs douaniers et les coups de majorité qui précipitèrent ce vote avaient, quatre ans plus tôt, merveilleusement servi leur cause. La question coloniale et nationale, occasion de la dissolution, devait leur être moins propice. Bien que le congrès d'Iéna de 1906 eût plutôt accru leur force électorale par l'échec qu'il avait infligé aux théories extrêmes d'internationalisme et d'antimilitarisme, bien que leur situation financière fût excellente, ils ne trouvaient plus dans les circonstances du moment l'instrument de succès que leur avait valu la campagne de 1903. Les nationaux-libéraux, déchus de leur splendeur historique, tombés de 150 élus à 47, n'avaient point de peine à lutter pour la politique coloniale qu'ils avaient toujours soutenue ; mais nul ne pensait qu'il leur suffît de lutter pour reconquérir leur force perdue. Les radicaux s'accoutumaient, avec une surprise inquiète et satisfaite à la fois, à la pensée de devenir parti de gouvernement ; mais leurs divisions pesaient sur eux, comme aussi le souci d'obtenir du chancelier des garanties positives et de sceller avec lui une réconciliation qu'ils souhaitaient sans s'exposer à une duperie qu'ils craignaient. Les conservateurs enfin acceptaient mélancoliquement la fin de leur collaboration amicale avec le Centre et se préparaient sans entrain à voisiner avec la gauche dans la majorité hétérogène que Bebel appelait le bloc hottentot. Avant même d'aller aux urnes, la difficulté de l'entreprise tentée par le prince de Bülow ne faisait doute pour personne.

Confiant dans le sens national du pays, le chancelier renonça à la réserve qu'il avait gardée en 1903, se jeta dans la bataille et donna lui-même la consigne : « Pour l'Empereur et pour l'Empire ! Contre les rouges et contre les noirs ! » Dans une lettre publique au général de Liébert (1), il développa cette double

(1) 31 décembre 1906.

idée, en habillant d'argumens avantageux le changement soudain de son orientation parlementaire. « Le vote du 13 décembre était une attaque contre les gouvernemens confédérés et la dignité nationale. Je travaille avec tout parti qui respecte le point de vue national. Dès que ce principe est violé, il n'y a plus d'amitié possible. » La rupture ainsi justifiée, le prince expliquait pourquoi il avait accepté depuis 1901 la collaboration du Centre : « Le chancelier, surtout depuis les élections de 1903, ne pouvait pas ne pas travailler avec le Centre. Il était forcé de s'assurer son concours pour les projets de loi économiques et nationaux que l'intérêt du pays rendait nécessaires. Mais je nie absolument qu'il ait abandonné par complaisance pour le Centre les droits de l'État. » Restait l'avenir : le prince de Bülow l'envisageait en ces termes : « Certes, je ne crois pas que les élections créeront le grand parti libéral centralisé, qui pourrait occuper la place du Centre. Mais les fractions de la Droite, le parti national-libéral et les groupes radicaux plus voisins de la Gauche, pourraient par une tactique habile dans la lutte électorale trouver assez de terrain pour constituer une majorité de cas en cas... Malgré les différences de situation dans les circonscriptions électorales, les fractions qui ont voté le 13 décembre pour le gouvernement ne devront pas oublier ce qui les a unies ce jour-là. C'était la lutte pour l'honneur et le bien de la nation contre les socialistes, les Polonais, les Guelfes et le Centre. »

Les électeurs, par leur vote, justifièrent l'espoir du prince de Bülow. Les socialistes perdirent 36 sièges, les Guelfes, 5. Les Polonais n'en gagnèrent que 5, le Centre 2. Le gouvernement disposait ainsi de 30 voix environ de majorité. Les conservateurs avaient 5 sièges de plus que dans le précédent Reichstag. Le gain des nationaux-libéraux était de 5 sièges aussi, celui des groupes de gauche de 12. Toutefois la défaite du Centre eût été pour le chancelier plus rassurante que celle des socialistes. Car, entre Bebel et les conservateurs, il n'y avait pas à redouter de rapprochement, tandis qu'entre la Droite et le Centre une réconciliation, toujours possible, faisait peser sur le « Bloc » la menace d'une irréparable fissure. Cependant, quand le Reichstag s'ouvrit le 19 février 1907, la politique nouvelle du prince de Bülow n'y connut d'abord que des succès. Un conservateur, le comte de Stolberg-Wernigerode, fut élu président par 214 voix contre 164 à M. Spahn. Les vice-pré-

sidens furent M. Paasche, national-libéral, et M. Kœmpff, radical. La discussion du budget, commencée par l'aveu d'un déficit persistant, fut marquée par un duel entre le chancelier d'une part, M. Spahn et M. Bebel de l'autre, duel qui accusa la brouille et brisa les derniers liens. A l'attaque violente du leader du Centre, M. de Bülow répliqua par l'énergique affirmation que, « malgré les rivalités des partis, le gouvernement dispose d'une majorité écrasante dans le peuple allemand aux heures solennelles où il s'agit du prestige de l'honneur et de la situation de la patrie. » A M. Bebel, il répondit, avec plus de verve encore, en dénonçant le socialisme ; en répudiant avec lui tout accord ; en prêchant contre lui l'union de la bourgeoisie ; en lui déniant le droit de représenter seul les intérêts des travailleurs ; en refusant de livrer à un élément antinational les destinées de la nation (1). La partie était gagnée contre les deux adversaires. En vain, dans les séances suivantes, les orateurs du Centre crièrent au Kulturkampf. Leur voix fut sans écho. Le 12 mars, l'Assemblée vota les crédits pour le Sud-Ouest africain ; le 3 mars, la transformation de la direction des colonies en ministère indépendant ; quelques semaines après, elle adopta l'ensemble du budget. Un succès complet effaçait le souvenir de l'échec de décembre.

Ce succès pourtant n'était point de ceux qui durent. A la veille de la rentrée du Reichstag, à l'automne de 1907, la situation déjà était difficile. D'une part, une réforme administrative de la marine réduisant la durée de service des vaisseaux de ligne, augmentant par conséquent les charges ; d'autre part, des difficultés financières, sur la solution desquelles le chancelier n'était pas d'accord avec M. de Stengel, secrétaire d'État aux finances ; un projet, encore indéterminé, de réforme de la loi électorale prussienne ; deux projets sur les bourses et sur le droit de réunion, qui ne donnaient satisfaction ni à la Gauche ni à la Droite, tel était l'édifice législatif, malaisément habitable, où le prince de Bülow comptait faire vivre sa majorité de 216 députés. Le 4 décembre, un vif incident éclatait entre le ministre de la Guerre, général von Einem et M. Paasche, vice-président national-libéral du Reichstag. Le chancelier, à plaisir, semble-t-il, grossit l'affaire, comme s'il eût voulu trouver un réconfort dans

(1) Reichstag, 25 février-5 mars 1907.

la déclaration de fidélité qu'il exigea et obtint des groupes du Bloc. « Vous venez, lui dit la *Gazette de Voss*, de vous conduire en ministre parlementaire ! » Ce n'était ni la première, ni la dernière fois que cette inquiétude devait s'exprimer. Et la nature même de la majorité, hybride et disparate, voulait qu'il en fût ainsi. En janvier 1908, le prince de Bülow donna un gage aux conservateurs en déclarant sèchement au Landtag qu'il n'accepterait jamais, pour la Prusse, ni le suffrage universel, ni le vote secret. Huit jours plus tard, il réveilla la fidélité des trois groupes libéraux en leur promettant quelques concessions (loi sur les bourses et droit de réunion). L'attelage commençait cependant à ruer dans les brancards. Des radicaux comme MM. Barth, Frédéric Naumann et le docteur Gothein, attaquaient vivement le gouvernement. La loi sur les réunions n'était votée que grâce à une capitulation des Gauches, qui en gardaient rancune au chancelier. Le Congrès tenu en avril par l'Union libérale allemande et la sécession de M. Barth affaiblissaient plus encore la majorité. Enfin l'entrée de sept socialistes à la Diète prussienne était un échec nouveau pour la politique de M. de Bülow (1). On sentait le Bloc à la merci d'une brusque rupture. Il fallait, pour ne point le briser, n'y pas toucher. Le chancelier, afin de le mieux préserver, changeait de ministre des Finances, substituant M. Sydow à M. de Stengel. L'impression de malaise et d'insécurité n'en subsistait pas moins.

Cette impression s'aggravait d'ailleurs de l'étrange atmosphère de scandale où vivait l'Allemagne. Un ancien acteur, devenu journaliste, — et journaliste redoutable, — M. Maximilien Harden, jadis instrument et défenseur de Bismarck, plus récemment inspiré par M. de Holstein, qui ne se résignait pas à la retraite où il vivait depuis 1906, avait commencé dans la *Zukunft* une campagne d'insinuations, bientôt précisées, avec une double tendance personnelle et politique. M. Harden laissait entendre, s'il ne l'énonçait explicitement, que plusieurs hauts personnages, le prince Philippe d'Eulenburg, ancien ambassadeur à Vienne, le comte Kuno de Moltke, gouverneur militaire de Berlin, d'autres encore, étaient depuis longtemps adonnés à une forme d'amitié masculine que ne justifient point les précédens empruntés à l'antiquité. M. Harden déclarait d'ailleurs que, s'il

(1) 17 juin 1908.

abordait ce sujet délicat, c'était par patriotisme et parce que ces hommes, groupés autour de l'Empereur, constituaient une « camarilla » néfaste pour la politique allemande. Au mois de novembre 1906, le prince de Bülow, répondant à une interpellation de M. Bassermann, avait dit, — sans qu'on comprît nettement la nécessité de cette affirmation : « La camarilla n'est pas une plante allemande. » Quand parurent les articles de la *Zukunft*, on se rappela ces paroles du chancelier. Et la légende d'un grand complot dirigé contre lui par la « Table ronde de Liebenberg » se répandit dans la presse.

Que M. Harden eût une arrière-pensée politique ; qu'il servît une rancune, celle de M. de Holstein ou toute autre, on doit l'admettre. Les mésaventures du comte de Moltke ? Sa brève carrière conjugale ? Ses fautes à l'égard d'une femme, que l'on eût crue plus apaisée après dix ans passés et deux mariages heureux ? Prétextes assurément, et rien que prétextes. Le but était d'atteindre l'entourage immédiat de l'Empereur, ceux qui, à de certaines heures, avaient pu être ses conseillers ; qui, en tout cas, n'avaient jamais cessé d'être ses amis. Guillaume II, informé brusquement par le Kronprinz, n'eut, semble-t-il, qu'un souci : se laver de toute solidarité avec les suspects. Pendant quelques heures, la peur régna sans partage au Palais ; peur de résister à une campagne acharnée, peur de marquer une borne au scandale le mieux agencé qui fut jamais, brisant en un instant, sans explication, une intimité de vingt ans. Et le champ resta libre pour la parade judiciaire, qu'avec un art infini de ménager et de corser les effets M. Harden avait organisée.

Ce que fut cette suite de procès, — intentés les uns par les diffamés, les autres par le parquet, aboutissant tantôt à l'acquittement, tantôt à la condamnation du diffamateur, s'enchaînant les uns aux autres, rebondissant les uns sur les autres, finissant par traîner à la barre du tribunal le lit d'un mourant, — on le sait, et ce n'est pas ici le lieu d'y revenir. Pris au piège d'un adversaire plein de ressources, le prince d'Eulenburg s'exposa, par une réponse trop vague faite sous serment, à une accusation de faux témoignage, sous le coup de laquelle il est encore, disputé par un mal implacable à une haine plus implacable encore. Mois douloureux, où le patriotisme allemand souffrit profondément, où furent révélées des tares indiscutables, sans qu'on eût le sentiment que ceux qui les mettaient au jour fussent mus par

une conviction sincère; où l'on vit le Kronprinz salué au Thiergarten des cris paradoxaux de : « Vive Harden! »; où l'aristocratie et l'armée, victimes des généralisations simplistes de la foule, furent dénoncées devant le pays pour les égaremens de quelques-uns; où le chancelier lui-même dut aller, en personne, faire condamner un accusateur, qui avait dirigé contre lui des imputations pareilles à celles dont était l'objet l'entourage impérial: riche matière pour les pessimistes, stigmatisés à Breslau deux ans plus tôt. Après cette crise de suspicion, l'opinion publique restait secouée d'une sorte de tremblement nerveux. Une inconsciente rancune montait du peuple vers le trône, comme si l'on en voulait au souverain d'avoir ou mal choisi ou mal défendu ses amis. Le prestige de l'autorité était ébranlé. Un déséquilibre moral livrait l'Allemagne aux surprises, exposait le pouvoir impérial aux représailles de l'indiscipline.

Ces représailles ne tardèrent point. Le 28 octobre 1908, le *Daily Telegraph* publiait une interview de Guillaume II destinée, d'après son préambule, à rassurer l'Angleterre sur les desseins de l'Allemagne. C'était un long factum, où la politique franco-russe pendant la guerre du Transvaal était ouvertement accusée d'hostilité contre la Grande-Bretagne et où des faits inexacts soutenaient faiblement une thèse désobligeante. On y retrouvait la vieille tendance bismarckienne à diviser pour régner. On réfuta les erreurs matérielles. On blâma l'intention. Et l'on garda l'espoir qu'un démenti donnerait à l'incident la seule solution qui convînt. Un jour passa, et le démenti ne se produisit pas. Bien plus, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* cautionna, en le reproduisant, l'article du *Daily Telegraph*. L'étonnement grandit, exprimé avec une sévérité particulière par la presse allemande. Le 31 octobre, nouvelle note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. L'opinion allemande, à peine remise des affaires Harden, s'élevait contre cette manifestation nouvelle et inopportune du pouvoir personnel. L'organe officieux venait déclarer qu'il était faux « que l'Empereur eût provoqué cette publication, sans en avoir, au préalable, averti les personnalités responsables de la politique de l'Empire. » L'interview avait été envoyée au chancelier. Celui-ci l'avait transmise à ses bureaux. Les bureaux n'avaient pas formulé d'objections. Le bon à tirer avait été donné : l'Empereur avait par conséquent été correct. Au contraire, le chancelier et ses fonctionnaires, qu'il couvrait, avaient

péché par négligence. Le prince de Bülow logiquement s'était offert en victime expiatoire et avait remis sa démission, que l'Empereur avait refusée : récit authentique, officiel, qui dépassait en extravagance tout ce qu'on avait pu supposer.

La suite est plus étrange encore. Puisque l'Empereur avait soumis son texte au chancelier, il n'y avait rien à lui reprocher. Et cependant, voici qu'éclate contre lui une formidable campagne, qui ne peut s'expliquer que par un arriéré de griefs et une nervosité momentanée. Dans la presse, c'est un concert d'imprécations qui bientôt trouve écho au Reichstag. La *Gazette de Voss* dénonce « les graves défauts de l'organisation gouvernementale, » et demande un « remède énergique. » Le *Berliner Tageblatt* écrit : « Le peuple allemand, qui est majeur, désire se protéger contre le retour de semblables interventions personnelles. » D'autres journaux de toutes nuances protestent contre « la politique impulsive de l'Empereur, » et déclarent que « cette politique n'est pas celle du peuple allemand. » M. Bassermann, national-libéral, dépose une interpellation : « Le chancelier assume-t-il la responsabilité constitutionnelle de la publication dans le *Daily Telegraph* d'une série de conversations de S. M. l'Empereur et des faits qui s'y trouvent mentionnés ? » La *Gazette de Cologne* préconise la formation au Reichstag d'une commission permanente des Affaires étrangères. Le 10 novembre, M. Bassermann, en termes mesurés, résume les critiques à la tribune. D'après lui, ce sont les conversations de l'Empereur, plus encore que la publication de l'article, qui constituent une faute grave. On est ainsi au vif du débat.

Dans sa réponse à l'interpellation, le prince de Bülow parle d'un ton modéré et attristé. — Il a, dit-il, pris la plus pénible décision de sa carrière en restant en fonctions sur le désir de l'Empereur. Son rôle, en effet, est difficile. Il est obligé de défendre Guillaume II sans se compromettre. Le défendre en couvrant ses actes, ce serait les aggraver. Les critiquer, il n'y peut songer, étant devant le Reichstag le « représentant » du souverain. Une seule ressource, par conséquent, prendre le débat de biais, en atténuant la gravité des faits. Il commence par en démentir quelques-uns. Le mal, ajoute-t-il, n'est pas aussi grand qu'on l'a dit. Enfin l'expérience « conduira l'Empereur à observer dans ses entretiens privés une réserve aussi indispensable pour la continuité de la politique allemande que pour l'autorité

de la couronne. S'il en était autrement, ni le prince de Bülow, ni aucun successeur ne pourrait porter le poids d'une telle responsabilité. » Fort de cette conviction, il demeurera donc à son poste, sans savoir toutefois « combien de temps ce lui sera possible. » — A la séance suivante, d'autres orateurs se lèvent, et dès lors, la borne est franchie. M. Schrader, de l'Union démocratique, se plaint amèrement des absences continuelles de l'Empereur. M. Zimmermann, antisémite, déclare que Guillaume II a perdu tout contact avec le peuple. M. Haussmann, démocrate, s'écrie : « Où sont les garanties pour l'avenir ? » M. Heine, socialiste, estime que, demain comme hier, « l'Empereur continuera à mettre ses doigts partout, à cultiver son dilettantisme, à se tenir pour un génie méconnu. » Une réponse courte de M. de Kirderlen, ministre des Affaires étrangères par intérim, remplaçant M. de Schoen malade, est accueillie par des rires et des huées. Comme l'orateur porte à son gilet un large galon noir, on lui crie : « De qui êtes-vous en deuil ? » Le lendemain, les journaux propagent dans tout l'Empire le récit de cette journée de révolte, en l'aggravant de leurs commentaires. Un jour plus tard, le Centre et les socialistes déposent des motions invitant le gouvernement à préparer un projet de loi sur la responsabilité ministérielle.

Est-ce la menace de ce débat qui détermine le chancelier à jeter du lest ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, dès ce moment, on sent dans les articles de la presse officieuse sa résolution de donner une leçon courtoise, mais très ferme, au souverain absent qui, installé à Donaueschingen, s'obstine à écouter, chez le prince de Furstenberg, les chansons du Chat-Noir. La *Post* écrit : « En face des droits des souverains, il y a des devoirs. Et leur méconnaissance peut ébranler les fondemens de la monarchie. » La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reconnaît « qu'une ombre s'est glissée entre l'Empereur et la nation. » Elle explique que le chancelier n'a pas voulu, par un second discours, prolonger le débat et qu'il attend maintenant que l'Empereur le reçoive. Cette audience a lieu le 17 novembre et, le lendemain, la *Gazette de Cologne*, dans un article précédé de l'astérique officielle et daté de Berlin, résume l'entrevue en forme de réquisitoire. Elle commence par prendre acte des promesses de l'Empereur. Elle admet que, théoriquement, il n'y aurait rien à objecter contre le principe de garanties plus positives. L'Empereur, au surplus, ne

peut pas souhaiter que se renouvellent les événemens des dernières semaines. Depuis longtemps, il y avait désaccord et contradiction entre lui et le pays. Le peuple, la presse, le Parlement ont été unanimes à dire : « Cela ne peut pas durer. » Le ministère prussien, le Conseil fédéral, la Commission fédérale des Affaires étrangères ont estimé, comme le chancelier, que certaines manifestations du pouvoir personnel étaient incompatibles avec l'intérêt du pays. L'Empereur l'a reconnu. Merci à l'Empereur.

Jamais remontrance aussi rude n'avait été adressée à prince plus autoritaire. En se décidant à la formuler, M. de Bülow n'en avait certes pas méconnu les risques. S'il avait passé outre, c'est sans doute que, suivant sa propre déclaration, il jugeait nécessaire d'apaiser le pays. Une fois de plus, il agissait donc en ministre parlementaire. Une fois de plus, il s'éloignait de sa maxime d'autrefois : « Nous n'avons pas un vrai parlementarisme, et c'est un grand bonheur. » Le temps n'était plus où il disait : « Le droit d'initiative qui appartient à l'Empereur ne sera limité, ne peut être limité par aucun chancelier. Cela ne répondrait ni aux tendances du peuple allemand, ni à ses intérêts. Le peuple allemand ne veut pas d'une ombre d'empereur. Il veut un empereur en chair et en os. Les ombres d'empereur ont fait assez de mal à l'Empire. » Les événemens expliquaient ce changement. Mais les institutions, autant que les événemens, le déterminaient. Aux termes de la Constitution allemande, l'Empereur a des droits à peu près illimités. Cette absence de limite était sans péril, quand l'Empereur était Guillaume Ier, et le chancelier, Bismarck. La Constitution de l'Empire était un vêtement fait à leur taille. Depuis lors, tout a changé. L'absolutisme impérial, peu gênant pour le chancelier avec un empereur effacé, devient un danger quotidien avec un empereur autoritaire. Bismarck avait fait Guillaume Ier. C'est Guillaume II qui a fait le prince de Bülow, comme il avait fait le comte de Caprivi, — comme il avait défait Bismarck. Peut-on s'étonner dans ces conditions que le souverain empiète sur les attributions de son délégué, alors surtout que ce délégué n'est ni retenu, ni protégé par une responsabilité parlementaire ?

Ce défaut d'harmonie et d'équilibre entre les personnes et les choses, les tempéramens et les textes, venait, en éclatant, de compliquer encore la situation. Le prince de Bülow eût dit

volontiers comme un autre ministre : « L'incident est clos. » Mais il ne dépend pas des volontés humaines de clore à leur gré les grandes émotions collectives. La Gauche et le Centre réclamaient des garanties. La Droite, déjà, se demandait avec une inquiétude repentie si, en attaquant le souverain, elle n'avait pas sapé les bases de sa propre puissance : et elle en gardait rancune au chancelier. Le comte Hompesch préconisait le vote d'une loi sur la responsabilité ministérielle. Les démocrates et les socialistes proposaient eux-mêmes la réglementation de cette responsabilité. Les conservateurs protestaient de leur résolution de repousser toute motion de ce genre. Le prince de Bülow, qui, le 19 novembre, avait déçu le Reichstag en ne soufflant mot de la crise récente, affirmait qu'il ne participerait pas au débat. Et le 2 décembre en effet, M. de Bethmann Hollweg, ministre de l'Intérieur, déclarait, au début de la discussion, que le Conseil fédéral refusait de se prononcer, sans d'ailleurs méconnaître l'importance de l'opinion du Reichstag. Un renvoi à la Commission du règlement fournit une solution commode. Mais il fut clair que les conservateurs avaient contre eux tous les autres partis et que, sur cette question vitale, le Bloc était brisé : rupture d'autant plus grave que simultanément s'ouvrait le débat sur la réforme financière, débat que le chancelier n'avait pu ajourner davantage, quelques raisons qu'il eût d'en redouter les suites.

Les tentatives partielles de réforme financière poursuivies depuis 1904 n'avaient pas suffi à assainir la situation et un effort nouveau, d'une ampleur et d'une intensité supérieures, était devenu nécessaire. La réforme fiscale de 1906 n'avait pas réussi à équilibrer le budget. Le déficit avait été de 372 millions de francs en 1906, de 431 millions en 1907, de 469 millions en 1908. A considérer les neuf dernières années, il s'élevait au total à 2 milliards 400 millions. La dette avait parallèlement augmenté, passant de 4 430 000 000 francs en 1905 à 5 317 000 000 francs en 1908. Le crédit de l'Empire en avait reçu une grave atteinte. L'intérêt moyen des consolidés anglais en 1907 avait été 2,98 pour 100, celui de la rente française 3,18 pour 100, celui de la rente allemande 3,57 pour 100. Pendant la même année, le taux moyen de l'escompte avait été de 4,93 pour 100 en Angleterre, de 3,46 pour 100 en France, de 6,03 pour 100 en Allemagne. « Je n'ai pas besoin de dire, ajoutait le chancelier en citant ces chiffres, combien ces différences ont réagi sur les finances de

l'État, sur toute notre industrie, sur notre agriculture; combien par là nos conditions de production sont devenues plus onéreuses; combien aussi notre faculté de concurrence a été influencée (1). »

Pour remédier à ces faiblesses, la réforme proposée par les gouvernemens confédérés proposait l'institution d'un amortissement suffisant et régulier, l'établissement de nouveaux impôts, la réorganisation des rapports financiers entre l'Empire et les États confédérés. La charge moyenne annuelle prévue pour l'amortissement était de 67 millions de francs. Les impôts nouveaux devaient produire 625 millions de francs, que l'on demandait à de nouvelles taxes sur l'alcool, la bière, le vin, le tabac, le gaz, l'électricité, les appareils d'éclairage, les affiches, les annonces de journaux. De plus, pour que la richesse acquise contribuât à l'effort, et que la réforme ne portât pas exclusivement sur les intérêts de consommation, le projet superposait à l'impôt de succession, établi le 3 juin 1906, une taxe d'Empire progressive frappant la masse successorale au-dessus de 25 000 francs sans distinction de parenté. En récapitulant, on obtenait les évaluations suivantes: alcool (125 millions), bière (125 millions), vin (25 millions), tabac (96 millions), gaz et électricité (63 millions), annonces (31 millions), successions (115 millions). Les 35 millions manquant devaient être demandés aux contributions matriculaires. Enfin, pour limiter la charge des États, tout en maintenant ces contributions, qui sont la seule recette d'Empire soumise au vote annuel du Reichstag, les reversemens de l'Empire aux États devaient être bornés au produit du monopole de l'alcool et le montant des contributions matriculaires non couvertes par les reversemens devait être fixé pour une période de cinq ans, soit pour la période 1909-1913, à 60 millions environ.

Dès avant la discussion, il était facile de prévoir que l'impôt sur les successions serait la pierre d'achoppement. Les États particuliers tiennent, en effet, à conserver exclusivement les impôts directs pour satisfaire à leurs propres besoins qui grandissent aussi régulièrement que ceux de l'Empire. Et les conservateurs craignent d'autre part que de tels impôts aux mains du Reichstag ne deviennent tôt ou tard des instrumens d'expropriation. En dépit d'un éloquent discours du chancelier (2), l'accueil fait à la

(1) Reichstag, 19 novembre 1908.
(2) Reichstag, 19 novembre 1908.

réforme au Parlement et dans la presse fut donc des plus froids. Dès le 26 novembre, un conservateur, M. de Schwerin, protesta au nom de son parti contre l'impôt sur les successions et dit : « Ce sera la fin du Bloc. » Au terme de la première lecture, rien ne restait du projet primitif, et la Commission, à laquelle il était renvoyé, semblait vouée à une œuvre de reconstruction totale. Les libéraux protestaient contre les impôts indirects, les conservateurs contre les droits de succession. Le Centre était sévère pour les uns et pour les autres. Les socialistes réclamaient un impôt d'Empire sur le revenu. Beaucoup pensaient enfin que, sans les nouvelles dépenses navales, on aurait pu se suffire avec 375 millions de francs.

En avril, le conflit était aigu, et le bloc plus qu'à demi brisé. Le 1er mai, la Commission rejetait l'impôt sur les successions grâce à une coalition du Centre, des conservateurs et des Polonais. Il ne restait plus qu'à en appeler au Reichstag. Pour y trouver une majorité, il aurait fallu solliciter et obtenir le concours des socialistes : c'était là une hypothèse difficile à envisager. Le 8 mai, la *Gazette de la Croix* suggérait une autre solution : « Que le chancelier, écrivait-elle, et les gouvernemens confédérés s'entendent pour remplacer les droits de succession en ligne directe par un autre impôt. Et surtout, qu'ils acceptent le concours de partis qui se trouvent en dehors du Bloc, c'est-à-dire du Centre, et le sort de la réforme financière est assuré. » C'était supposer que le chancelier et le Centre se prêteraient à une réconciliation. Or ni l'un ni l'autre n'y étaient disposés, surtout le chancelier. Restait la dissolution ; mais d'une part, on risquait, en la prononçant, de préparer aux socialistes une facile victoire. Et d'autre part, comment mener la lutte électorale contre le parti conservateur, invariable soutien du trône ? Le bruit de la retraite du prince de Bülow commença aussitôt à se répandre, confirmé par l'impossibilité de recourir aux expédiens qui eussent pu conjurer cette retraite. Les nationaux-libéraux, qui avaient évité jusqu'alors tout acte de nature à gêner le gouvernement, jugèrent ainsi la situation. Et, le 13 mai, leur chef, M. Paasche, donna sa démission de président de la commission des finances, notifiant par là qu'il tenait la partie pour perdue et le Bloc pour condamné.

Dès lors, la Commission, présidée par M. Spahn, vice-président, poursuivit son travail, par la collaboration du Centre et des

conservateurs, sans tenir compte du projet gouvernemental et en cherchant des impôts nouveaux destinés à remplacer ceux qu'elle venait d'écarter: impôts sur les valeurs et sur les plus-values immobilières, droits d'entrée sur le café et le thé, impôts sur les lampes électriques, les allumettes, la parfumerie, etc. Le chancelier, reçu par l'Empereur à Wiesbaden le 18 et le 19 mai, répondit à ces initiatives en déclarant dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord:* « Le gouvernement présentera son projet d'impôt sur les successions et fera tous ses efforts pour qu'il soit accepté par le Reichstag. En outre, les gouvernemens confédérés et le chancelier ne se laisseront imposer aucun projet d'impôt qui porterait préjudice au commerce et à l'industrie. » Cette résistance résolue était conforme aux intérêts de l'Empire: car les taxes inventées par la Commission étaient d'une puérilité fiscale sans précédent. Le 1er juin, les ministres de Finances des États confédérés réunis à Berlin venaient à la rescousse et rejetaient l'impôt sur les plus-values immobilières ainsi que le droit d'admission à la cote proposés par la Commission. Le 12, le Conseil fédéral écartait à son tour les droits sur les lampes électriques, les allumettes et la parfumerie, ainsi que les droits de douane sur ces divers articles. Le 15 enfin, le gouvernement faisait distribuer un projet définitif, maintenant le droit sur les successions avec certaines modifications d'application, introduisant de plus un impôt sur les polices d'assurance au-dessus de 5000 marks et un droit sur les mutations de propriétés immobilières, abandonnant enfin l'impôt sur les annonces et celui sur l'électricité. C'était le dernier mot du chancelier avant la discussion en séance.

Le 16 juin, cette discussion s'engage. « N'oubliez pas, dit le chancelier aux conservateurs, que, même si vous triomphez, ce succès pourra être l'origine de graves défaites ultérieures par l'impression mauvaise qu'il fera sur le peuple allemand... » Un conservateur, M. Westdorp, répond aussitôt en combattant l'impôt. M. Spahn appuie M. Westdorp au nom du centre. M. Singer, socialiste, écarte aussi les droits de succession comme dérisoires. Le baron de Rheinbaben, ministre des Finances de Prusse, adjure la majorité de faire un sacrifice. Le duc de Trachenberg renouvelle cet appel. Le lendemain, M. Sydow, secrétaire d'État aux Finances, défend une fois encore les propositions du gouvernement et critique celles de l'opposition. Le 19, l'impôt sur

les successions est renvoyé à la Commission, qui, le 22, en rejette l'essentiel. Le même jour, le Reichstag vote en deuxième lecture l'impôt sur les valeurs admises à la cote repoussé par le gouvernement. L'Empereur intervient alors au débat et, dans un discours à Hambourg, il exprime le vœu que le bon sens triomphe de l'esprit de parti. C'est en vain. Le lendemain, 24 juin, commence en séance la discussion en seconde lecture de l'impôt sur les successions. L'article 9, qui est le paragraphe capital, est rejeté par 195 voix contre 187 sur 333 votans. L'ensemble de l'impôt est lui-même repoussé.

Voici que, pour le prince de Bülow, sonne l'heure des résolutions décisives. S'il était un ministre parlementaire, il se retirerait sans plus attendre. Mais son devoir lui rappelle qu'il n'est responsable que devant l'Empereur, et qu'il ne peut laisser se dresser en face du pouvoir impérial le contrôle parlementaire. Son premier soin est donc de déclarer qu'il réserve sa décision. Cette déclaration est-elle de pure forme? D'après de sûrs renseignemens, non. Le prince hésite en effet, parce qu'il n'a pas, au fond, de convictions politiques; parce qu'il est un négociateur né; parce qu'il se sent capable de trouver de nouvelles transactions. Au surplus, le parlementarisme est en Allemagne si peu de chose que toute majorité est bonne à prendre. Alors interviennent des amis dévoués, au premier rang desquels il faut placer M. Hammann, chef du service de la presse à la chancellerie. Par de forts argumens, il montre à son chef, avec une éloquence de vieux libéral, que, s'il reste, il livre au Centre, au cléricalisme la politique allemande; qu'il humilie l'Allemagne en s'humiliant lui-même. La princesse de Bülow, présente à l'entretien, est la première convaincue. Aussi bien le chancelier ne ferme pas les yeux aux attraits d'un départ qui lui laissera dans l'histoire de l'Empire un rôle unique, celui du chancelier libéral, soutenu de la confiance impériale, qui part pour ne pas abaisser le programme national devant les exigences de l'ultramontanisme. Dans cet entretien capital, on arrête, jusque dans son texte, la déclaration qui, le lendemain, sera portée à l'Empereur, l'appel à la bienveillance du souverain qui ne peut vouloir « déshonorer » son ministre en le maintenant de force au pouvoir.

Vingt-quatre heures après, M. de Bülow est à Kiel. Quel est au fond le sentiment de Guillaume II? S'il eût voulu sauver le

chancelier, — battu à huit voix seulement, ne l'oublions pas — il aurait pu exercer sur les conservateurs une action plus directe, rallier par son influence personnelle la demi-douzaine de suffrages dont M. de Bülow avait besoin. Mais sans doute n'a-t-il pas oublié la dure leçon de novembre. Est-ce pour cela qu'en juin il est resté strictement constitutionnel, perdant peut-être par sa réserve celui-là même qui lui avait huit mois plus tôt rappelé la nécessité de cette réserve? Hypothèse à coup sûr et rien de plus, mais hypothèse qu'il faut envisager pour rester dans le cadre des sentimens humains. Quoi qu'il en soit, le prince rentre de Kiel, ayant, aux termes d'une note officieuse, offert sa démission que l'Empereur a refusée « dans le moment présent, » en le priant de rester au pouvoir jusqu'au vote de la réforme financière. Le surlendemain, nouvelle note qui confirme la première, mais qui insiste sur l'irrévocable résolution du chancelier d'abandonner son poste. C'est en dehors de lui d'ailleurs que se poursuit à la hâte le vote des impôts substitués à son projet. En réalité, ce n'est pas pour diriger ces votes de la dernière heure que Guillaume II lui a demandé d'ajourner sa retraite; c'est pour atténuer l'impression parlementaire qui se dégage de cette crise, où l'on voit un parti, hostile au gouvernement, imposer sa volonté, soit en ce qui regarde les idées, soit en ce qui regarde les hommes.

Tout le monde, — Empereur, chancelier, députés, M. de Heydebrand, conservateur, M. de Hertling, catholique, — prend part à cette conspiration de pudeur autocratique. Mais, en dépit de ce concours de bonnes volontés, la vérité ressort en pleine lumière. Le prince de Bülow se retire en ministre parlementaire, et sa défaite lègue à son successeur l'obligation de gouverner avec la majorité qui a précipité sa chute.

IV

Telles furent ces neuf années, singulièrement remplies, pendant lesquelles le prince de Bülow, sans obtenir de succès éclatans, sut donner la mesure d'une grande ingéniosité, d'une richesse singulière de moyens, d'une ténacité soutenue, — même dans ses variations, — d'une éloquence enfin qui le place au premier rang des orateurs contemporains.

Qu'il eût à l'égard du Reichstag une doctrine politique, on

ne peut le soutenir après avoir suivi l'histoire de son gouvernement. Il a, selon sa propre expression, travaillé avec tous les partis. Pour mieux dire, il s'est servi de tous. Il a maté les conservateurs grâce au Centre en 1901. Il a combattu le Centre grâce aux libéraux depuis 1906. Il a moins recherché leurs approbations que leurs voix, bornant son ambition à être suivi par eux dans le labyrinthe des débats parlementaires. En agissant ainsi, il s'est conformé d'ailleurs à la tradition bismarckienne : « J'ai eu recours, disait Bismarck, au suffrage universel pour effrayer les monarchies étrangères et les empêcher de mettre les doigts dans notre omelette nationale. Je n'ai jamais douté que le peuple allemand, dès qu'il comprendra que le droit de suffrage actuel est une institution nuisible, ne soit assez fort et assez sensé pour s'en défaire. S'il ne le peut pas, la phrase d'un de mes discours, qu'il saurait bien trotter une fois en selle, aura été une erreur (1). » Erreur, à coup sûr, à considérer le peuple allemand qui tient à son bulletin de vote. Vérité, à considérer ses gouvernans, pour qui l'expression de ce vote n'est jamais impérative et qui, dans les partis élus, ne voient que les élémens indifférens de la chimie politique qu'ils ont mission de mettre en œuvre.

Le prince de Bülow a donc usé de son droit en changeant de majorité. Mais il a commis une erreur dans son appréciation de la force relative de ses majorités. Manieur d'hommes cependant expert, il a succombé pour s'être trompé. Le Centre allemand, dont il a cru pouvoir affronter la rancune, n'est pas seulement le plus fort numériquement des partis qui siègent au Reichstag; il est aussi, par suite peut-être des rudes épreuves qu'il a subies dans l'opposition, le plus discipliné et le plus actif. Il a d'ailleurs l'heureuse fortune de résumer en lui les deux tendances dominantes de la politique impériale. Il est conservateur dans le sens parlementaire de ce mot, soucieux des grands besoins nationaux et du principe indispensable d'autorité. Il est audacieux dans l'acception sociale du terme, ne reculant point devant les lois de solidarité sociale auxquelles aucun régime ne saurait se soustraire s'il a laissé se dresser en face de lui le suffrage universel. Il est puissant, parce qu'il est à la fois pour la flotte de guerre et pour les retraites ouvrières. C'est ce double motif de puissance qu'a méconnu le chancelier. Et c'est pourquoi, dès le

(1) Bismarck, *Pensées et Souvenirs.*

jour de sa rupture avec les catholiques, on pouvait prévoir l'échec final auquel il était condamné.

Sous sa direction ondoyante, la politique intérieure de l'Allemagne est demeurée conforme à ses traditions essentielles. Un constant souci des forces militaires, le développement de l'armée et la création de la flotte ; une lutte vigoureuse contre les socialistes ; quelques lois, moins nombreuses pourtant que dans la période précédente, de prévoyance et d'assurance sociales; un grand souci des intérêts conservateurs, conséquence des liens étroits qui attachent la noblesse au trône ; l'affirmation brutale à l'égard des vaincus, notamment des Polonais, du *Faustrecht* germanique ; un compromis constant entre la volonté du prince et le vœu du pays; une prodigieuse dépense de diplomatie à l'intérieur; quelque subtilité dans l'intrigue et le goût des complications superflues : ce sont là les traits principaux de la politique du prince de Bülow. Mais ce sont ceux aussi de la politique allemande et du caractère allemand.

Les adversaires du chancelier tombé lui reprochent d'avoir diminué le prestige du souverain. Il faudrait être Allemand pour juger d'une question où le sentiment a plus de part que la raison. Dans l'orage qui secoua l'Allemagne à la fin de 1908, M. de Bülow fut-il mal inspiré de découvrir l'Empereur? Ou, comme il l'a toujours affirmé, dut-il, pour prévenir de pires violences, consentir un sacrifice et faire la part du feu? Il n'appartient pas à des étrangers de se prononcer à cet égard. Aussi bien ne convient-il pas d'attacher trop d'importance à la crise monarchique de l'an passé. Le souffle d'indiscipline n'a pas duré, et on a senti du remords dans la soudaineté de l'apaisement. Le roi de Wurtemberg disait que le premier mot de ses sujets en venant au monde était *Nein!* L'esprit de fronde existe en effet en Allemagne comme ailleurs. Mais, pour le contenir, le sens national y est plus fort qu'ailleurs, et la cohésion patriotique qui unit, à l'appel du gouvernement, ce peuple de 60 millions d'hommes, reste la vérité profonde, que la France, plus que tout autre pays, doit se garder d'oublier.

André Tardieu.

SENANCOUR

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

C'est une étrange destinée littéraire, que celle de Senancour, et je ne sais si l'on en trouverait une qui lui fût comparable. D'autres écrivains ont été surfaits en leur temps; mais, peu à peu, leur gloire frelatée s'est comme dissoute, et ils sont retombés, pour y demeurer à jamais, au troisième ou au quatrième rang. D'autres, au contraire, ont été contestés ou méconnus de leurs contemporains; mais leur mérite enfin s'est imposé, et la postérité plus impartiale leur voue d'un accord unanime l'admiration à laquelle ils ont droit. Senancour, lui, semble n'avoir jamais pu trouver sa place définitive : tour à tour il plonge dans l'obscurité, puis il en émerge pour y disparaître encore, et le jugement, sur son compte, hésite. Pendant plus de trente années, avec une obstination à chaque fois découragée et pourtant infatigable, il s'est efforcé d'atteindre, sinon le grand public, au moins une élite pensante, à laquelle il se flattait d'offrir de précieuses révélations. Ardent à répandre la vérité, il a tenté toutes les voies : il s'est fait philosophe, moraliste, romancier, auteur dramatique, critique littéraire, journaliste, pamphlétaire; à chaque édition de ses principaux ouvrages, il les a bouleversés, refondus, récrits, de manière à en faire véritablement une œuvre toute nouvelle; sous vingt formes différentes il a donné des fragmens variés d'un grand ouvrage longtemps médité, qui devait changer la face du monde en expliquant à l'homme sa

(1) *Senancour, poète, penseur religieux et publiciste*, par M. Joachim Merlant. 1 vol. in-8°; Fischbacher. C'est un ouvrage intéressant, consciencieux jusqu'à la minutie, et auquel je reprocherais surtout cette minutie même : l'analyse trop menue ne laisse pas se dégager aisément les grandes lignes et les idées générales.

vraie nature, son vrai but et sa vraie loi. Et pour prix de tant d'efforts, il n'a recueilli que la raillerie ou, pis encore, l'indifférence générale. Mais, au même moment, et à son insu même, quelques admirateurs enthousiastes le prenaient comme guide et comme maître, se nourrissaient de sa pensée, formaient autour de lui une espèce de petite église, ardente et secrète. Puis, un jour, tout d'un coup, la gloire paraît s'abattre sur lui. Les deux articles de Sainte-Beuve dans la *Revue de Paris* et dans le *National* le tirent en pleine lumière; on réédite *Obermann;* George Sand écrit, — et publie d'abord dans ce recueil (1) même, — une préface émue pour son livre; les romantiques semblent reconnaître en lui un précurseur, ils en font presque un rival, peut-être même un devancier de Chateaubriand; Senancour peut se croire enfin célèbre et il peut espérer que ses idées vont se répandre à travers le monde, atteindre la foule même. Décevante illusion! Quelques années à peine s'écoulent, et voici que Senancour est de nouveau retombé dans l'ombre; il meurt oublié de tous; les pieux efforts d'une fille dévouée ne parviennent à maintenir ni son œuvre ni son nom; elle ne peut même pas aboutir à cette réédition qu'il rêvait de quelques-uns de ses livres les plus chers. Mais, chose étrange, plus de soixante ans après sa mort, il renaît. La même petite église de disciples enthousiastes cultive avec la même dévotion sa mémoire : il y a une famille de « Senancouriens. » Levallois d'abord, puis Alvar Tornüdd, Raymond Bouyer, puis Edmond Pilon, Joachim Merlant, Christian Maréchal enfin lui ont consacré des études ou des livres et même de gros livres; la *Revue bleue* a publié sa biographie rédigée par Virginie de Senancour; la Société des Textes modernes prépare des rééditions critiques des *Rêveries* et d'*Obermann*... Assurément, Senancour ne redevient pas à la mode; il semble pourtant qu'il redevienne un peu d'actualité. Le moment est peut-être favorable, — avant qu'il ne retombe une seconde fois dans la demi-obscurité qui semble faite pour lui, — de chercher à résoudre l'énigme de sa destinée, de se demander comment s'expliquent ce culte fidèle de quelques-uns et cette indifférence de la foule, de voir enfin si cette fortune contradictoire ne vient pas de ce qu'il y aurait aussi de contradictoire dans sa vie, dans sa pensée et dans son œuvre.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1833.

I

Aucune vie ne semblait devoir être plus facile et plus heureuse que celle d'Étienne de Senancour, fils de Claude Pivert de Senancour, Contrôleur alternatif des rentes de l'Hôtel de Ville et Conseiller du Roi. « Fils unique, nous dit sa fille, et seul héritier de plusieurs parens plus ou moins bien partagés de la fortune, il avait en perspective près de cent mille livres de rente. » Ce sont des choses dont un enfant a bien vite pris conscience. Le luxe, ou du moins la très large aisance qu'il remarque autour de lui, les comparaisons continuelles qu'il peut faire de sa famille avec les familles moins fortunées, les conversations qu'il entend ou auxquelles il prend part sur ses « espérances » futures, tout cela s'imprime bientôt dans son esprit; et la vie facile, sans privations, sans efforts, sans travail même, lui paraît un droit, lui devient un besoin véritable. C'est ainsi, assurément, que l'on peut expliquer les allures aristocratiques que prend volontiers Senancour, ses dédains et ses aspirations. Rien n'égale le mépris profond qu'il éprouve pour les hommes qui vivent dans la gêne et s'y résignent, « se font la barbe devant un miroir cassé » et mangent « du bouilli réchauffé » sur « une table sans nappe; » « leur simplicité sans ordre, sans délicatesse, sans honte, ressemble plus, selon lui, à la sale abnégation d'un moine mendiant, à la grossière pénitence d'un fakir, qu'à la fermeté, qu'à l'indifférence philosophique ; » et la « sagesse » de Rousseau lui-même semble à Senancour « déshonorée, » privée de « l'autorité nécessaire pour faire quelque bien, » par cela seul que le philosophe vit « en linge sale, logé dans un grenier et... copiant je ne sais quoi pour vivre. » Rien n'égale au contraire l'ardente conviction avec laquelle il s'écrie : « C'est une douce chose que l'aisance : on peut tout arranger, suivre les convenances, choisir et régler... Il n'y a point de bonheur domestique sans une certaine surabondance nécessaire à la sécurité. »

Or, ce n'est pas seulement le « surabondant, » c'est le suffisant même qui lui a manqué toujours; et cette gêne, dont il avait à la fois l'horreur et la honte, a pesé sur sa vie tout entière. Quand il s'était réfugié en Suisse, de l'aveu de sa mère, pour échapper au séminaire où son père voulait le contraindre; quand, un peu par inclination, beaucoup plus encore par pitié et par faiblesse,

il y avait contracté un mariage irréfléchi, il se croyait bien sûr de l'avenir. Il savait qu'il serait pardonné, et rien dès lors ne devait plus l'empêcher de mener la vie facile et large qui lui était habituelle et nécessaire. Il avait compté sans la Révolution : considéré comme émigré, dépouillé de tous ses biens, sans cesse en danger d'être arrêté quand il voulait rentrer en France, il vit se dissiper toute sa fortune, il vécut éloigné par force du dernier parent qui lui restât et, finalement, il en fut déshérité. Il lui fallut dès lors gagner son pain avec sa plume : sous la Restauration, il écrivit dans les journaux, lui qui méditait de grands ouvrages philosophiques; il dut tirer profit de ses livres, lui qui regardait la littérature comme un sacerdoce, et non comme un métier; il rédigea des plaidoyers et des ouvrages de jurisprudence, lui qui avait toute procédure en haine, et qui d'ailleurs n'y comprenait rien; il fut réduit à accepter sous Louis-Philippe une pension comme une aumône : encore s'empressa-t-on de la rogner l'année d'après; il émigra de Marseille à Nîmes, de Nîmes dans une vallée des Cévennes, de cette vallée à Paris, toujours poursuivi par la même détresse, toujours incertain du lendemain. On ne saurait, je crois, exagérer la torture que fut pour lui cette gêne constante, ni le découragement dont elle le paralysa, ni les obstacles qu'elle opposa à son activité littéraire. Cent fois, il s'en est plaint avec amertume. « Passer dans l'incertitude les années de sa jeunesse et consumer celles de la force dans une contrainte inévitable; faute de succès, renoncer à la simplicité qu'on voudrait toujours, se charger de travaux inutiles, s'attacher à des soins aggravés par le dégoût, et se hâter péniblement vers un but qu'on ne désire pas; se sacrifier pour des proches qu'on ne rend pas heureux, ou s'abstenir attentivement de se lier avec des personnes qu'on eût beaucoup aimées; être inquiet auprès de ses connaissances et froid avec ses amis; chaque jour, parler, agir sans naturel, sans grâce, sans liberté; constamment sincère, éviter la franchise; avec une âme vraie et des sentimens élevés, ne montrer ni noblesse ni énergie, taire à jamais ses meilleurs desseins et n'accomplir les autres que très imparfaitement: cela s'appelle n'avoir pu conserver une partie de sa fortune. »

On comprend maintenant pourquoi Senancour, lorsqu'il énumère les conditions du bonheur humain, y place toujours l'aisance. Il avait les mêmes raisons pour y placer aussi la santé,

car il en a été privé non moins cruellement. Lorsqu'il était encore tout enfant, « à sept ans, dit Sainte-Beuve, qui tenait ces détails de M. de Boisjolin, leur commun ami, il savait la géographie et les voyages d'une manière qui surprit beaucoup le bon et savant Mentelle. Il s'inquiétait déjà de la *jeunesse des îles heureuses*, des *îles faciles de la Pacifique*, d'Otaïti, de Tinian. » C'est la première origine d'un projet grandiose que conçut peu à peu Senancour et qu'il emporta tout formé dans sa tête, lors de son départ pour la Suisse. Nourri des spéculations politiques auxquelles se sont voués avec Rousseau et à sa suite tant de « philosophes » du XVIIIe siècle, il rêvait de passer enfin de la théorie pure aux actes. Il semble, d'après des allusions nombreuses semées dans ses écrits, qu'il méditait « de tenter chez les tribus encore un peu primitives une œuvre analogue à celle de Lycurgue, l'organisation d'une société dégagée de ces liens si compliqués qui rendent parmi nous le bonheur, même le repos de l'esprit, décidément impossible. » Il se flattait de trouver, « dans l'intérieur de l'Afrique, » des « contrées vastes, inconnues, » au milieu desquelles il élirait une « contrée circonscrite et isolée » que, par une heureuse législation, il « ramènerait à des mœurs primordiales. »

Mais, pour réaliser ces « velléités africaines, » ce n'était pas assez d'en « mûrir le dessein » et d'achever « les études qui en prépareraient l'exécution, » il fallait encore être robuste et sain. Or une imprudente excursion au Saint-Bernard, dans laquelle, perdu au milieu des ténèbres, emporté par un torrent glacial, il faillit laisser la vie, lui ravit le libre usage de ses membres : sur ses pieds « sans souplesse, » sa marche était mal assurée ; ses bras aussi faibles que ceux d'un enfant étaient incapables du moindre effort. Son aventureuse expédition lui devenait dès lors impossible. Il y renonça, non sans regrets et, bien des années après encore, il n'en était pas consolé : « Sans cette faiblesse des membres, mon mariage n'eût pas eu lieu. J'eusse été, je suppose, en Égypte, et là, à moins que je n'eusse été intime avec le général en chef, je me fusse jeté parmi les Arabes, dans le Saïd. » Encore un rêve écroulé ; encore un obstacle invincible opposé par les circonstances à ses aspirations les plus chères.

Du moins, puisqu'il ne pouvait courir ces glorieuses aventures et montrer aux hommes par une expérience irréfutable la route du vrai bonheur, il espérait bien leur être utile encore

par ses méditations. Une fois marié, réfugié avec sa femme dans une étroite vallée des Alpes, loin du bruit des villes, loin des civilisations factices, dans le calme d'une solitude favorable à la pensée, il achèverait d'analyser la nature humaine, il en déduirait l'organisation sociale qui répond à ses besoins, il formulerait les lois dont les prescriptions strictement observées la rendraient heureuse : « Un livre manque à la terre... Un seul volume contiendrait les principes et les résultats, tout ce qu'il faut aux sociétés humaines. » Cette Bible de l'avenir serait sa tâche et les résultats qu'une pareille révélation ne manquerait point de produire seraient assez beaux, assez grands, assez bienfaisans, pour le consoler de n'avoir pu expérimenter par lui-même « ce que peut à la tête des États un homme libre de tout intérêt particulier. »

Pour être moins romanesque que son projet primitif, le nouveau dessein auquel Senancour rabattait ses ambitions, n'était guère moins difficile à remplir. Il aurait fallu qu'il trouvât autour de lui la plus confiante, la plus constante, la plus courageuse assistance. Il n'en fut rien. A l'idée d'aller s'ensevelir dans les Alpes, Mme de Senancour, — qui pourtant avait « surtout plu » à son mari par ses « goûts sauvages, » — se trouva saisie d'un invincible effroi. Elle refusa tout net de mener la vie qu'il avait rêvée, renversant ainsi tous ses projets. Obligé de revenir avec elle à Fribourg, d'y reprendre les habitudes de petite ville qui lui étaient odieuses, Senancour ne pouvait plus songer à consacrer exclusivement sa vie à la méditation. Encore si sa femme avait essayé de lui rendre plus léger le poids de ses regrets! Tout au contraire : lui qui, à maintes reprises, a soutenu que le sage devait éviter de se créer une famille, car « avoir une famille, c'est donner un otage à la fortune, » il apprit par expérience que les soucis matériels de l'entretien d'un ménage ne sont pas les pires suites d'une union imprudente. Aigrie par la gêne, choquée par certaines théories de son mari et surtout peut-être par son irréligion apparente, naturellement sérieuse jusqu'à la tristesse, bientôt « taciturne, brusque, impérieuse, austère, » elle rendit « toute sa maison malheureuse. » De là naquirent des « dissensions conjugales » dont Mlle de Senancour, plus tard, parlait encore avec amertume et que Senancour lui-même a bien des fois rappelées : « Quand une famille est dans la solitude, non pas dans celle du désert, mais dans celle de l'iso-

lement ;... quand le père et sa femme, quand la mère et ses filles n'ont point de condescendance, n'ont point d'union, qu'ils ne veulent pas aimer les mêmes choses, qu'ils ne savent pas se soumettre aux mêmes misères et soutenir ensemble, à distances égales, la chaîne des douleurs... ; quand une attention, une parole de paix, de bienveillance, de pardon généreux, sont reçues avec dédain, avec humeur, avec une indifférence qui glace, — nature universelle ! tu l'as fait ainsi pour que la vertu fût grande et que le cœur de l'homme devînt meilleur encore et plus résigné sous le poids qui l'écrase ! » Certes, il souffrit de ce désaccord irrémédiable des caractères ; mais sa pire souffrance assurément lui vint de ce qu'en ces querelles le calme nécessaire à sa méditation lui faisait défaut, qu'il n'était ni compris ni encouragé dans un travail auquel il attachait tant d'importance et pour lui-même et pour le bonheur de tous les humains.

L'œuvre à laquelle Senancour avait voué son existence lui paraissait d'un trop grand prix pour qu'il n'y persistât point, malgré tous les obstacles. Il écrivit. Et ce devint pour lui l'occasion de nouveaux déboires. D'abord il renonçait, au moins provisoirement, à son grand ouvrage. Au lieu d'un écrit d'ensemble, complet, définitif, qui par là même eût été adressé à tous les hommes, compris de tous, convaincant pour tous, mais qui eût exigé l'application de toute une vie paisible et sûre, il se résignait à ne publier que des livres fragmentaires, hâtifs, dont une élite de penseurs pourrait seule saisir le sens un peu obscur, et qui feraient entrevoir à une trop faible minorité les grands principes découverts et leurs conséquences bienfaisantes. Et puis cette élite même à laquelle il s'adressait ne parut pas le comprendre. Il eut bien au début quelques faveurs inespérées du sort; mais il semble que c'était seulement pour lui rendre la désillusion plus dure. Si un ami s'enthousiasma pour les *Rêveries* et commença à le publier par cahiers successifs, la première livraison n'eut aucun succès et resta unique ; si, plus tard, en pleine Terreur, retenu de force à Paris, menacé de la prison comme ayant tenté d'émigrer, isolé, sans ressources, il fut subitement introduit dans la maison d'un riche protecteur qui lui imprima en entier son volume des *Rêveries*, un nouveau contretemps lui survint : tout son ouvrage, vendu avec l'imprimerie, resta enfoui dans les magasins, n'en put sortir que quelques années plus tard... et passa totalement inaperçu. Senancour,

pourtant, ne se découragea point encore. Il était forcé d'abandonner « pour un temps l'exécution entière de l'ouvrage le plus important et le plus nécessaire, » l'échec des *Rêveries* ne l'excitait guère à reprendre ce vaste travail; du moins, il pouvait lui préparer et se préparer les voies en se faisant connaître du grand public, afin que sa réputation recommandât à l'avance son œuvre essentielle. « L'opinion, la célébrité, fussent-elles vaines en elles-mêmes, ne doivent être ni méprisées, ni même négligées, puisqu'elles sont un des grands moyens qui puissent conduire aux fins les plus louables comme les plus importantes... Il faudrait peut-être que des écrits philosophiques fussent toujours précédés par un bon livre d'un genre agréable qui fût bien répandu, bien lu, bien goûté. Celui qui a un nom parle avec plus de confiance; il fait plus et mieux parce qu'il espère ne pas faire en vain... » Cet ouvrage « d'un genre agréable, » ce fut *Obermann*; et *Obermann* ne fut ni « répandu, » ni « lu, » ni « goûté, » si ce n'est de quelques admirateurs épars et secrets. Le livre venait à un mauvais moment : l'éclatant succès de Chateaubriand éblouissait trop les regards pour qu'ils s'arrêtassent sur Senancour, et c'est ce qu'il n'a jamais pu pardonner à son heureux rival. Que se passa-t-il alors? On ne peut que le deviner à quelques allusions amères de l'auteur désabusé. Il semble qu'il ait entrevu, qu'il ait espéré un appui possible, celui de Lucien Bonaparte peut-être, et qu'au dernier moment ce secours lui ait encore fait défaut. Du moins, rappelant encore le grand ouvrage qu'il avait projeté, il ajoutait d'un ton un peu aigri : « Je ne le fais point. Les hommes qui auraient pu vouloir que je le fisse n'y ont pas songé; les événemens laissés à leur cours naturel ne le permettent pas encore. L'indépendance ne suffit point. » Il parlait ainsi en tête de l'*Amour*, autre ouvrage fragmentaire, autre ouvrage « d'utilité secrète et individuelle, » auquel il se résignait par force. L'*Amour* eut tout juste le genre de succès qui pouvait être plus pénible à Senancour que l'échec complet : un succès de scandale. On ne comprit point sa pensée toujours sérieuse, on rit de la gaucherie avec laquelle elle s'exprimait parfois, on s'indigna des audaces auxquelles elle s'abandonnait candidement. En vain Senancour réédita-t-il, en les remaniant à chaque fois de fond en comble, et les *Rêveries* et l'*Amour;* en vain publia-t-il ses *Libres Méditations;* en vain dans des travaux de librairie essaya-t-il de vulgariser ses idées; en vain s'attaqua-t-il âprement au *Génie du Christianisme*,

dont le triomphe l'offusquait, dont les raisonnemens choquaient sa logique d'idéologue ; en vain eut-il même l'idée bizarre d'écrire une comédie; on l'ignora, — à moins qu'on ne le poursuivît en police correctionnelle pour outrage à la religion. On l'ignora, jusqu'au jour où Sainte-Beuve vint, peut-on dire, le ressusciter. Alors il crut enfin la partie gagnée. Il se trompait encore. Il se proposa d'abord de « reprendre toutes ces ébauches séparées (*Obermann*, *Rêveries*, *Libres Méditations*)... d'en rapprocher plusieurs parties avec un soin sévère et d'en composer un volume, un seul, » image ou esquisse de celui qu'il avait trop ambitieusement rêvé. Il se sentit trop vieux et trop las. Il voulut alors faire du moins une édition générale, en six volumes, de ce qu'il avait écrit de mieux. Il ne le put pas davantage. Quand il remania *Obermann*, Sainte-Beuve poussa les hauts cris, parla de profanation et le contraignit à renoncer aux corrections qu'il méditait. Le manuscrit de ses *Libres Méditations*, transformées, fut confié à un jeune Allemand qui ne le lui rendit jamais. Là-dessus survinrent la vieillesse, les infirmités croissantes, l'affaiblissement même de son esprit; et c'est ainsi qu'il mourut, toujours plus déçu et toujours plus triste.

Que dire maintenant des amertumes non moins cruelles qu'il subit dans sa vie sentimentale? Là aussi il y eut contradiction absolue entre ses aspirations ou ses instincts et la réalité. Enfant rêveur et timide, qui aurait dû être encouragé à ouvrir son âme à la joie et à l'espérance, il fut au contraire déprimé par la « prudence étroite et pusillanime » de parens timorés; il fut ennuyé, écrasé par les pratiques multipliées d'une dévotion étroite et austère ; il passa « ses premiers ans » dans de « longs ennuis » qui lui ravirent à jamais « le pouvoir d'être jeune. » Enfant sensible et farouche à la fois, il vit son père et sa mère, tous deux pieux, vertueux, « tous deux la bonté même, » malheureux l'un par l'autre et incapables de s'attirer son affection : l'une, trop indulgente, le gâtait à l'excès, mais il lui savait mauvais gré de l'espèce d'injustice qu'il lui voyait commettre en refusant à son père les « attentions affectueuses ; » l'autre, froid et d'allure sévère, le tenait à distance; et Senancour, incapable, à son âge, de comprendre l'amour qui se cachait sous ses apparences rigides, ne put jamais se résoudre à le tutoyer, quoiqu'il en eût reçu l'ordre. C'est plus tard seulement qu'ayant mieux pénétré leur caractère et la cause de leur mésintelligence, — ils

se faisaient tous deux scrupule d'avoir désobéi à leur vocation religieuse, — il regretta sa froideur envers eux; mais il était trop tard. Jeune homme, passionné en dépit de lui-même, qui avait sans illusions contracté un mariage sans amour, il avait besoin d'amour. Une tendresse, dont pendant longtemps il n'eut pas conscience, s'empara de son âme ; et celle qu'il aima n'était point libre, et c'était la femme d'un ami. D'autres s'étaient déjà aperçus de sa passion, qu'il l'ignorait encore et refusait même d'en croire leurs reproches. Mais subitement « il put lire clairement dans son cœur. En le recevant un jour, elle prononça son nom avec un accent tel qu'il en fut assez impressionné pour chercher un appui sur la rampe de l'escalier. » Et ce jour-là, obligé par ses principes de rompre une amitié si chère, mais si dangereuse, il dut réprimer en lui ses sentimens les plus profonds : drame intime et discret dont il ne se consola guère et que nous trouvons douloureusement rappelé en quelques pages d'*Obermann*. Encore s'il avait trouvé quelques compensations dans la gloire ! C'était là son rêve ; et la sympathie de ses lecteurs eût satisfait, ou du moins trompé le besoin d'affection qu'on sent persister en lui. Cela même, il ne l'eut point. Sur le bord de la tombe, il se demandait avec une mélancolique incertitude : « Aurai-je un jour à moi, ou dois-je finir comme j'ai vécu jusqu'à présent, comprimé, ignoré de ceux qui m'ont vu le plus souvent, et ne sachant qu'imparfaitement moi-même ce que j'eusse été ? » Les faits ont répondu : celui qui avait tant de fois pris le masque de « solitaire » mourut en effet dans la solitude et presque dans l'oubli.

Telle fut sa vie : toujours traversée par mille obstacles, toujours assombrie par mille causes de chagrin, toujours aigrie par le contraste absolu de l'existence qui lui eût été nécessaire et de l'existence que les circonstances lui imposaient. « Pour être satisfait, dit-il, il faut quatre biens : beaucoup de raison, de la santé, quelque fortune et un peu de ce bonheur qui consiste à avoir le sort avec soi. » Trois au moins de ces biens lui ont assurément fait défaut. Encore n'a-t-il guère su conserver le seul qui dépendît de lui en quelque mesure : avec une obstination maladive et malsaine, il a nourri sa tristesse, il a cultivé en lui le désenchantement, et son caractère même a conspiré avec la malice du sort. Comment s'étonner dès lors que dans une vie aussi privée de sérénité, aussi dépourvue de loisir, il ait produit une œuvre incomplète ? Fragmentaire, morcelée, sans

cesse reprise et sans cesse abandonnée, elle laisse au lecteur cette impression qu'elle n'a été ni conçue dans la paix, ni mûrie dans l'indépendance matérielle et morale, ni amenée jusqu'à cette unité harmonieuse nécessaire aux ouvrages de l'esprit pour qu'ils s'imposent à la postérité.

II

L'explication pourtant demeure insuffisante. Sans rien atténuer des multiples obstacles auxquels se heurta Senancour, sans oublier aucune des désillusions successives qui s'opposèrent à ses desseins, sans nier enfin que toutes choses semblent s'être conjurées pour entraver, ralentir, arrêter parfois son travail, on ne peut s'empêcher de songer à d'autres qui ont triomphé de difficultés semblables. Y eut-il une vie plus errante que celle de Jean-Jacques? Ne fut-il pas lui aussi bien des fois incertain du lendemain? Ne souffrit-il point de maladies physiques et morales? Trouva-t-il en sa Thérèse l'appui qu'il eût été en droit d'attendre d'une femme mieux choisie? Réelles ou imaginaires, les persécutions auxquelles il fut ou se crut exposé ne lui ravirent-elles pas à chaque instant le calme et le loisir? Son œuvre est là, néanmoins. On la discute assurément; mais, éloges ou critiques, c'est bien sur la même interprétation qu'on les fonde : on sait ce qu'il a prétendu faire et l'on connaît sa doctrine. D'autres œuvres sont aussi fragmentaires que celle de Senancour, plus fragmentaires même : les *Pensées* de Pascal, par exemple, ne sont à vrai dire qu'un recueil de matériaux, les uns tout bruts encore, les autres inégalement dégrossis; pourtant l'admiration, devant elles, n'hésite point. Senancour, lui, a vécu assez longtemps pour imprimer, pour remanier même et à plusieurs reprises quatre ou cinq ouvrages philosophiques. Chacun d'eux n'est qu'une esquisse, ou une préparation ou un chapitre de la grande œuvre qu'il rêvait : soit; mais enfin, s'il les a jugés dignes d'être publiés, c'est donc qu'il les croyait de nature à donner au moins une idée de son système. A l'impression trouble, quasi contradictoire, qu'ils nous font, il doit y avoir une cause, et une cause plus profonde que les contrastes de son existence.

Ne serait-ce point que dans sa pensée même il y eut contradiction? Ne serait-ce point qu'entre son intelligence et son instinct, qu'entre son esprit et sa sensibilité ou son imagination, il

y eut une lutte intime qu'il n'a point su terminer, une lutte dont les alternatives sans conclusion se sont traduites, tour à tour ou même à la fois, dans son œuvre?

Si, tout enfant, Senancour édifia les témoins par la pieuse contenance qu'il conservait à l'église ; si, dans ses jeux, il prenait plaisir à construire de petites chapelles et à dresser des reposoirs, c'était imitation irréfléchie de la dévotion maternelle et soumission puérile. Il n'en est pas moins établi qu'il a véritablement débuté par l'incrédulité absolue, dès qu'il a pensé par lui-même. Au collège déjà, ses lectures avaient ébranlé pour toujours la foi de ses premiers ans. Tout d'abord, il fut séduit par le stoïcisme et il « connut l'enthousiasme des vertus difficiles : » « il se tint assuré d'être le plus heureux des hommes, s'il en était le plus vertueux. » Mais « l'illusion » ne « dura dans toute sa force » qu'un mois ou moins d'un mois, et il « se dit avec découragement : *La sagesse elle-même est vanité.* » Alors, avec une sombre obstination, il s'attacha aux négations les plus désolées des « philosophes. » Un Dieu personnel, une âme immortelle et libre, une morale du devoir : chimères imaginées à plaisir par l'ignorance des hommes, la ruse des gouvernemens ou la fourberie des prêtres. Il n'y a que matière à différens états de subtilité, tantôt passive, tantôt active, et toujours soumise à un déterminisme aveugle. Une nécessité toute mécanique enfante, développe et détruit toutes choses. Comme tous les autres êtres, l'homme n'est qu'un agrégat de molécules destinées à se séparer un jour; quand il se flatte d'être immortel, il méconnaît à la fois et sa nature et la Nature même. Sa seule fin normale est le plaisir : le principe de tous ses désirs, le but de toutes ses actions, l'unique règle de sa conduite, c'est la recherche du bonheur. A tant de siècles de distance, par delà la tradition chrétienne, c'est un écho de la philosophie d'Épicure et de Lucrèce. « Athéisme, » a dit Sainte-Beuve, et là contre Senancour protesta plus tard avec force, presque avec colère. En effet, c'est bien plutôt un panthéisme, mais un panthéisme tout matérialiste. Dans un tel système il n'y a, — naturellement, — aucune place pour le christianisme; mais Senancour ne se contente point de le nier : il le méprise et il le hait. Il le méprise; car c'est une religion « populacière, » qui attire à soi les âmes les plus vulgaires et les plus basses, qui confie ses mystères et les cérémonies de son culte « aux premiers venus, » au lieu de

les réserver à une élite de penseurs. Il le hait; car c'est une religion d'imposture, à laquelle ses ministres eux-mêmes ne sauraient croire, et qu'ils ont, de complicité avec les puissans, imposée par fraude ou par force à l'ignorance de la foule; il le hait surtout parce que c'est une religion de la souffrance et de l'ascétisme, qui détourne l'homme du plaisir, son véritable objet : elle n'est pas seulement fausse, elle est malfaisante.

Ainsi pense Senancour, avec tous ses maîtres, les Lambert, les Bailly, les Gébelin, les Bayle, les Fréret, les Boulanger, qu'il cite avec admiration et respect. Mais il y a en lui un instinct profond qui proteste sourdement contre cette doctrine aride. Son esprit, imbu du scepticisme que lui ont inspiré ses lectures, est sceptique : son âme est religieuse. Son imagination ne peut supporter le vide du ciel dépeuplé; elle a besoin d'espérance, elle a besoin de pouvoir au moins douter, puisque le doute lui permet encore des élans que la négation réprime et brise. Sa sensibilité souffre de ne pouvoir s'attacher à une puissance digne d'amour, de s'adresser en vain à une nécessité indifférente et brutale. De sa nature, de son éducation peut-être, il a reçu une tendance morale qui ne sait plus à quoi se prendre : le plaisir à lui seul ne le satisfait point; il aspire à recréer un devoir, en imposant à l'homme de travailler au bonheur des autres hommes et de faire un choix entre les plaisirs.

Dès la première heure, il fut donc tiraillé entre deux directions contraires. On le voit tour à tour aller de l'une à l'autre, faire quelques pas en avant, puis se rejeter en arrière, — à mesure sans doute que la réflexion et l'expérience lui font mieux apercevoir l'un et l'autre excès, mais un peu aussi au gré des circonstances, selon les objections qu'on lui oppose ou les contrariétés qu'il rencontre. Rien n'est plus curieux que de suivre les vicissitudes de cette lutte intérieure.

Les premières *Rêveries*, écrites sous l'inspiration immédiate de ses lectures, en manifestèrent naturellement l'influence. En jeune homme que ses admirations entraînent, il y exprimait le plus pur XVIIIe siècle : jamais il ne se vit épicurisme plus matérialiste, ni anti-catholicisme plus décidé. Mais immédiatement après, commence un premier revirement. A relire son livre imprimé, il sentit probablement de lui-même que, tout en lui donnant un accent personnel, il avait surtout répété la leçon d'autrui : il avait parlé comme un de ces philosophes qui

n'éprouvaient aucune de ses aspirations religieuses; il avait paru, comme eux, exclure le mystère et réduire l'infini aux étroites limites de la raison raisonnante. Il le comprit bien mieux encore quand il se vit accusé d'athéisme : le reproche l'indigna, lui parut « ridicule, » mais l'obligea à mieux préciser sa pensée, — ou, pour tout dire, à la modifier légèrement. Dans *Obermann*, il nie ou affirme moins souvent, il doute davantage : loin d'éviter de se contredire, il semble prendre plaisir à le faire et dans sa préface il s'en explique nettement : « Pourquoi serait-on choqué de voir, dans des matières incertaines, le pour et le contre dits par le même homme?... On observe, on cherche, on ne décide pas. » En effet, il ne décide pas, ou il ne décide plus. S'il paraît toujours panthéiste, du moins il appelle le principe suprême « Force vivante » et « Dieu du monde : » il est tout près de lui rendre et l'intelligence et la personnalité. S'il raille encore les trop faibles raisons sur lesquelles on a voulu fonder l'immortalité de l'âme, du moins il n'ose plus déclarer cette immortalité même impossible ou absurde. C'est pour lui une belle espérance: « Dites qu'il est affreux à notre âme avide de n'avoir qu'une existence accidentelle; dites qu'il est sublime d'espérer la réunion au principe de l'ordre impérissable : n'affirmez rien de plus. » Il fait mieux; lui-même il aspire à cette immortalité et elle lui semble en quelque sorte nécessaire à la perfection de l'Univers : « Et moi aussi, j'ai des momens d'oubli, de force, de grandeur : j'ai des besoins démesurés; *sepulchri immemor*... Force vivante! Dieu du monde! J'admire ton œuvre, si l'homme doit rester; et j'en suis atterré, s'il ne reste pas. » Enfin, s'il n'a point dépouillé son hostilité envers le catholicisme, s'il lui adresse, dans son état actuel, les mêmes reproches, du moins il reconnaît en lui quelque chose de bon : le catholicisme a fait le bonheur de certains hommes, leur a donné un but, les a mis en paix avec eux-mêmes, a écarté les passions de leur vie, a soulagé leurs maux; le catholicisme « bien entendu » ferait « les hommes parfaitement purs; » et Senancour va même jusqu'à protester contre ses ennemis trop partiaux : « Je n'aime point qu'en s'élevant contre les religions on nie leur beauté et l'on méconnaisse ou désavoue le bien qu'elles étaient destinées à faire. » Il se peut que le fond des idées ne soit pas essentiellement modifié; mais il est certain néanmoins que le ton est tout autre. La tendance religieuse et morale de Senancour perce sous

la doctrine que lui a transmise et comme imposée le XVIIIe siècle : les besoins de son imagination et de son cœur l'entraînent insensiblement loin de la philosophie pure et de la négation méprisante.

On a remarqué sans doute quelques mots curieux : « la religion *bien entendue* (c'est Senancour qui souligne) ferait les hommes parfaitement purs » et « je n'aime point qu'on méconnaisse le bien que les religions *étaient destinées* à faire. » Il y a donc une façon de « bien entendre » la religion? Les religions, dans leur « destination » première, étaient donc capables de faire du bien aux hommes? Dans *Obermann* se révèle ainsi pour la première fois un grand projet qui, de plus en plus, séduira l'esprit de Senancour. Il s'agit d'instituer une religion nouvelle, épurée, qui, attirant à elle le catholicisme, ou bien se l'associera, ou bien, en l'absorbant, le supplantera, pour le bonheur des hommes.

On peut assez facilement retrouver la suite logique des idées qui l'ont amené à concevoir un pareil dessein. L'homme est né pour le plaisir : voilà le principe fondamental qui, à ses yeux, est irréfutablement établi, ou, pour mieux dire, évident. Mais il y a un « art de jouir ; » c'est ce qu'on appelle la morale : elle nous apprend quelles sortes de plaisirs sont à désirer pour nous comme pour les autres, quels sont les moyens les plus sûrs d'y atteindre sans que les plaisirs de chacun nuisent aux plaisirs d'autrui. « La morale, bien conçue par tous, ferait les hommes très justes, et dès lors très bons et très heureux. » Tous les esprits ne sont pas également capables de s'élever par la raison seule à l'intelligence de cette morale et par la raison seule de se soumettre à son empire. Il est donc bon que, pour ceux-là, il y ait une religion, c'est-à-dire « une morale moins raisonnée, moins prouvée, moins persuadée par les raisons directes des choses, mais soutenue par ce qui étonne, mais affermie, mais nécessitée par une sanction divine. »

Le danger, c'est que les grandes vérités, les principes primordiaux entrevus par les religions ne se corrompent avec le temps, qu'il ne s'y mêle des erreurs et des fables et que, par les progrès de la superstition, des opinions dont « l'origine est très sage » ne deviennent insensées ; alors tout est perdu : le vulgaire s'aperçoit tôt ou tard de l'absurdité des croyances qu'on lui impose, et comme ces croyances appuient sa morale, cette morale s'anéantit tout entière, lorsque s'écroule l'« échafaudage ruineux »

des religions. Il est donc nécessaire de toujours maintenir ou, au besoin, de rétablir la religion dans sa pureté et dans sa majesté primitives. C'est ce que le christianisme à sa naissance n'a point compris. Le moment pourtant était favorable. « Les conquérans, les esclaves, les poètes, les prêtres païens et les nourrices » étaient parvenus à « défigurer les traditions de la Sagesse antique... Les grandes conceptions étaient avilies. Le Principe de vie, l'Intelligence, la Lumière, l'Éternel, n'était plus que le mari de Junon; l'Harmonie, la Fécondité, le lien des êtres n'étaient plus que l'amante d'Adonis... Le résultat du génie des races primitives, les emblèmes des lois universelles n'étaient plus que des pratiques superstitieuses dont les enfans riaient dans les villes... La Terre inquiète, agitée, opprimée ou menacée, instruite et trompée, ignorante ou désabusée, avait tout perdu sans avoir rien remplacé ; encore endormie dans l'erreur, elle était déjà étonnée du bruit confus des vérités que la science cherchait. » Les fondateurs du christianisme ne surent point profiter de l'occasion. « Ils fabriquèrent je ne sais quel amas incohérent de cérémonies triviales et de dogmes un peu propres à scandaliser les faibles; » ils mêlèrent à cela « une morale quelquefois fausse, souvent fort belle, et habituellement austère (seul point sur lequel ils n'aient pas été gauches); » puis, par « une maladresse surprenante, » confiant les fonctions religieuses « à des millions d'individus, » ils durent « les abandonner continuellement aux derniers des hommes, » en « compromirent la sainte dignité » et « effacèrent l'empreinte sacrée dans un commerce trop habituel. » Ce n'est point ainsi qu'il fallait agir : « Il fallait élever un monument majestueux et simple sur ces monumens ruinés des diverses régions connues. Il fallait une croyance sublime, puisque la morale était méconnue; il fallait des dogmes impénétrables peut-être, mais nullement risibles, puisque les lumières s'étendaient. Puisque tous les cultes étaient avilis, il fallait un culte majestueux et digne de l'homme qui cherche à agrandir son âme par l'idée d'un Dieu du monde. Il fallait des rites imposans, rares, désirés, des rites mystérieux mais simples, des rites comme surnaturels, mais aussi convenables à la raison de l'homme qu'à son cœur. » Selon Senancour, la tâche était digne d'un grand génie, et lui-même ne faisait qu'« entrevoir » cette religion parfaite; c'est pourtant à l'établir qu'il consacra dès lors sa vie et ses forces.

On voit quelle situation difficile lui était faite. Il y avait deux grands partis, les tenans du XVIIIe siècle et les défenseurs de la tradition. Quoi que Senancour écrive, il heurtera les uns ou les autres : s'il défend sa religion, il fait sourire les héritiers des « philosophes, » qui en sont restés au sec rationalisme de Condorcet, et il ne donne point satisfaction à leurs adversaires ; s'il attaque le catholicisme, il est considéré comme un impie par les âmes religieuses, et les autres n'acceptent de lui que les négations. Ainsi il reste un isolé, sans autorité véritable, sans influence étendue ; et ses efforts demeurent stériles, et la conciliation qu'il a rêvée apparaît de plus en plus contradictoire.

En effet, il ne peut tenir le chemin étroit qu'il s'est tracé. Toujours il dévie, soit à gauche, soit à droite : une œuvre que ses lecteurs ne peuvent comprendre que comme anti-religieuse, est suivie d'une œuvre religieuse ; un écrit presque dévot est suivi d'un écrit nettement hostile au christianisme. Le public déconcerté ne l'entend pas et se désintéresse de lui. La première édition de l'*Amour* est une attaque peu voilée contre la morale chrétienne et surtout contre l'ascétisme. Il y expose en formules sentencieuses un panthéisme tout idéaliste cette fois-ci et qu'on dirait hegelien : « La loi primitive est le mode du mouvement du Monde... Avant la loi primitive, il n'y a rien, excepté la nécessité de cette loi : c'est la Nature des choses, l'Abstraction absolue, le Destin. » Si, dans la deuxième édition, cette métaphysique disparaît, la morale reste la même ; et le monde religieux s'indigne. Senancour réédite ses *Rêveries*. Il y ajoute une éloquente profession de foi déiste, une protestation solennelle contre les accusations d'athéisme qui lui ont été lancées ; mais, comme il y ajoute aussi une apologie passionnée du XVIIIe siècle, pour les catholiques, il est toujours un ennemi. Il l'est bien plus encore quand il publie ses *Observations sur le Génie du Christianisme*. Sa rancune contre Chateaubriand, qui lui a dérobé sa gloire, sa tendance au scepticisme, son mépris pour les dogmes, son dédain aristocratique pour les opinions de la foule, sa logique étroite d'idéologue s'y donnent libre carrière ; et il a beau protester qu'il ne nie point mais qu'il doute seulement, qu'il est hostile à la superstition et non point à la pure idée religieuse, on ne voit là que clauses de style et précautions peu sincères. Puis, comme s'il croyait avoir donné assez de gages au parti philosophique, comme s'il pensait avoir assez montré les points faibles du

catholicisme pour en détourner définitivement les esprits réfléchis, il donne enfin le manuel ou l'évangile de sa religion nouvelle. Ce sont les *Libres Méditations d'un solitaire inconnu sur le détachement du monde et sur d'autres objets de la morale religieuse*. Bien que son antipathie pour certains traits du catholicisme y perce parfois, mais en quelque sorte malgré lui, Senancour s'efforce de n'en point faire une œuvre de polémique. Il se refuse à dire si le Solitaire accepte ou rejette les « dogmes de son pays. » Il esquive la discussion des problèmes pour lesquels la solution qu'il propose différerait de celle qu'impose le christianisme. Il met au contraire en pleine lumière, il développe avec complaisance tout ce qu'il peut y avoir de commun entre sa doctrine et la doctrine chrétienne ; il cite les ouvrages religieux, les Pères de l'Église, les Livres saints ; il conseille la méditation, l'humilité, l'espérance, la résignation, la prière ; il aspire et il invite à la foi : c'est un véritable livre de piété. Son idée de derrière la tête, c'est qu'il s'opère une réforme secrète dans l'Église catholique, que la plupart de ceux qui disent et croient lui appartenir font en réalité un choix dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte : il juge des autres par lui-même et s'imagine avec une fatuité naïve qu'aucun homme raisonnable ne peut au fond être très éloigné de sa propre doctrine. Il se propose alors de composer le *Manuel de la vie dévote* qui satisfasse pleinement cette élite, sans exclure les fidèles des différentes confessions chrétiennes. Il utilise le meilleur de toutes les religions : il en prend la sève et le suc pour en composer sa religion « épurée. » Il faut l'avouer, de telles espérances étaient bien candides. Senancour s'imaginait-il que ses extases et ses élévations raviraient le cœur desséché et la froide raison des coryphées du parti libéral ? L'illusion était étrange. S'imaginait-il que toute son onction, et son zèle d'ailleurs fort sincère, et sa belle morale, et son langage pieux lui-même empêcheraient les catholiques de s'apercevoir qu'il éliminait toute la Révélation, et Jésus, et le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ? Plus étrange encore était cette autre illusion. Seuls, des protestans très libéraux auraient pu s'y tromper, et la majorité des lecteurs ne s'y trompa point. Senancour sentit son échec. Irrité, enfoncé dans son incrédulité par ce qu'il jugeait une ridicule crédulité des ignorans et des fanatiques, on le voit dès lors revenir au XVIIIe siècle. Une mésaventure, qui lui fut cruelle, l'y enfonça davantage encore : dans la seconde édition

du *Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses chez les divers peuples* (1827), il se risqua à désigner Jésus-Christ du titre de « jeune sage, » et il fut traduit devant les tribunaux de la Restauration comme auteur d'un ouvrage « dangereux pour la foi et les mœurs. » C'en était trop pour lui. Sans rien changer de sa doctrine elle-même, il employa dès lors tous ses efforts à bien montrer quelle distance la séparait de celle de ses persécuteurs; et, oubliant qu'une distance non moins grande la séparait aussi de la philosophie du XVIIIe siècle, il négligea de marquer avec le même soin quelles étaient de ce côté-là les limites qu'il n'entendait point franchir. Il corrige et *philosophise* ses *Méditations;* il s'associe par ses opuscules nouveaux et par ses articles dans les périodiques à la polémique anticléricale. Source nouvelle de malentendus. L'opinion, peu soucieuse d'élucider des problèmes aussi subtils, le considéra en gros comme un des ennemis du catholicisme, et bien rares furent ceux qui surent découvrir en lui sa profonde inspiration religieuse.

Ainsi la pensée de Senancour, quoi qu'il en ait dit plus tard avec obstination, fut réellement flottante. Les premières *Rêveries* étaient nettement sceptiques, matérialistes, anti-chrétiennes. *Obermann* laisse entrevoir que le doute est plus prudent que la négation absolue, que la croyance à un Dieu vivant et à l'immortalité de l'âme, tout incertaine qu'elle soit, est bienfaisante, que tout n'est pas mauvais dans la doctrine et dans l'influence du christianisme. Les *Libres Méditations* enfin esquissent une conciliation possible de la recherche philosophique et de l'instinct religieux, et prêchent, à vrai dire, une religion nouvelle. Il y a donc bien là une évolution; mais, comme Senancour s'est toujours acharné à nier cette évolution, comme il a toujours voulu présenter *à la fois* ces états *successifs*, on ne l'a plus compris.

D'autre part, à dater du moment où sa pensée fut en effet fixée, elle parut encore flottante. Les circonstances politiques et le triomphe de l'école traditionnaliste sous la Restauration, les circonstances littéraires et l'éclatant succès de Chateaubriand, les circonstances de sa vie privée et le malencontreux épisode du procès de 1827, tout cela fit qu'il se préoccupa surtout de combattre l'un des deux partis entre lesquels il avait pris position. Avant d'écrire une œuvre qui pouvait être regardée comme une avance faite au parti religieux, il insistait intentionnellement

sur les idées qui l'en séparaient; aussitôt après avoir écrit cette œuvre, il revenait encore sur les mêmes difficultés et, se corrigeant pour préciser, il semblait se corriger pour rétracter. Qui pouvait être assez attentif pour entrer avec lui jusque dans les nuances et suivre en ses détours cet esprit subtil?

Et ce flottement réel comme ce flottement apparent de sa pensée ont une même cause : la lutte qui se livrait en lui entre son tempérament religieux et les influences du XVIIIe siècle. Jamais son intelligence n'a pu se déprendre de l'impression profonde qu'avaient produite sur elle ses lectures de collège. Quand Senancour se laissait aller, son instinct, de lui-même, l'attirait à la religion; mais il se réveillait, pour ainsi dire, et il avait honte de lui : allait-il donc oublier que ses maîtres avaient montré la vanité de toutes les religions acceptées par la foule, expliqué l'origine de tous les cultes, dévoilé l'ignorance et la fourberie de ceux qui les inventèrent? Allait-il donc, lui, un homme instruit, s'abandonner aux erreurs du vulgaire, absurde et ridicule? Ainsi, peinant pour trouver un milieu stable, il a voulu donner satisfaction à la fois aux exigences de son esprit et aux besoins de son âme et concilier l'inconciliable. L'étonnant serait qu'il y fût parvenu.

III

Philosophe religieux, à sa façon sans doute, mais enfin religieux, et qu'à le lire un peu vite on devait nécessairement ranger au nombre des ennemis de la religion, Senancour, par cela seul, déconcerte le jugement du public et celui de la postérité. Rappellerai-je en outre que ce moraliste, d'une austérité réelle et d'une conduite irréprochable, s'est plu à dépeindre des tableaux sensuels et à remuer des questions scabreuses? que cet idéologue, ennemi de la guerre et de l'esprit de conquête, parut se laisser séduire par Napoléon? que cet aristocrate dédaigneux admira la démocratie suisse et se fit polémiste libéral sous la Restauration?... Mais l'énumération seule des contradictions de sa pensée serait déjà trop longue (1). Ce qui achève d'en faire un

(1) Il en est une pourtant qu'il importe de signaler encore, car elle caractérise trop bien Senancour lui-même et quelques-uns des plus fameux personnages de la Révolution, adeptes comme lui de la pure raison et de la philosophie. Ce « Solitaire » paraît le plus doux, le plus inoffensif des hommes; il se dit et il est uniquement préoccupé du bonheur de l'humanité contemporaine et future; c'est à

écrivain énigmatique et voué aux insuccès, c'est que, comme littérateur même, il ne sut ni éviter de se mettre en désaccord avec ses propres principes, ni prendre position nette entre les écoles opposées.

La grande prétention de Senancour fut d'être désintéressé de lui-même : à l'en croire, — et il était sincère, — il avait voué son existence tout à la fois à la recherche de la vérité et au bonheur des hommes. Dans les *préliminaires* de ses premières *Rêveries*, à vingt-deux ans, il se représente comme revenu déjà de toutes choses; il a éprouvé le sentiment du néant de la vie; il a vu qu'il est indifférent de vivre ou de ne vivre point ; insoucieux de sa personne et de son sort à venir, « ses plus fréquentes impressions étaient la réaction sur lui des misères de ses semblables. » A méditer ces misères, il en découvrit la cause. Il y avait eu, à l'origine, un véritable âge d'or, où l'homme était heureux parce qu'il obéissait aux simples impulsions de sa nature inaltérée. Une bienfaisante « rétrogradation, » réduisant l'homme à ce qui est essentiel en lui, le débarrassera de toutes les causes de malheur qu'ont entraînées des altérations successives. Il lui suffira d'abjurer « le désir trop extensif de l'inexpérimenté, l'avidité des extrêmes et la vénération de l'inconnu et l'amour du gigantesque et l'habitude des passions ostensibles et l'orgueil des vertus austères et la manie des abstractions et la vanité de l'intellectuel et la crédulité pour l'invisible et le préjugé universel de la perfectibilité... » tout simplement. S'il renonce ainsi à toutes ces erreurs d'une fausse civilisation, il reviendra à la santé morale et par suite au bonheur originaires ; « les formes indélébiles doivent se reproduire dans l'épuisement des habitudes

l'universelle félicité qu'il a consacré sa vie. — Or s'il eût vu par hasard se réaliser son rêve de dictature, on sent qu'il eût été terrible. Pour assurer le bonheur général, il n'eût reculé devant rien; il eût écrasé tous ceux qui lui eussent résisté et sa conscience eût été en repos; car ceux-là auraient fait obstacle à la félicité commune; ç'auraient donc été des « méchans, » et la pitié envers les méchans est une pitié malfaisante et cruelle. Cet état d'esprit perce dans l'amer regret que Senancour laisse transparaître toutes les fois qu'il songe à ce pouvoir absolu qu'il ambitionna si longtemps. Il perce encore dans cette phrase, — digne d'un Saint-Just et d'un Robespierre, ou plutôt digne d'un lecteur du *Contrat Social*, — où Senancour vante la « loi que nul n'oserait rejeter hautement, la seule loi universelle, la loi morale et purement religieuse. » « Si jamais elle règne, ajoute-t-il, quiconque ne reconnaîtra pas les principes consacrés pourra être regardé sans injustice comme étranger dans la cité, puisqu'il brisera autant qu'il est en lui le lien de toute association. » Cet ennemi de la cité, comment le doux Senancour l'aurait-il traité s'il l'avait vu compromettre ou menacer la Salente qu'il aurait établie?

sociales et l'homme primordial restera subsistant, quand aura passé l'homme d'un jour. » De cette théorie est né le grand dessein de Senancour : « ramener l'homme à ses habitudes primitives, à cet état facile et simple, composé de ses vrais biens et qui lui interdît jusqu'à l'idée des maux qu'il s'est fait. » Sa tâche dès lors est de retrouver ce qu'il y a de permanent dans la nature humaine, le fond commun à tous les hommes de tous les lieux, de tous les temps, et d'éliminer tout le reste. Il en est peu qui exigent un plus entier oubli de soi-même, un effort plus constant pour dépouiller son sens propre, s'abstraire de ses idées, de ses passions, de ses aspirations particulières, échapper aux influences des milieux spéciaux, des circonstances spéciales parmi lesquelles on vit.

Or Senancour n'a jamais pu le faire ; il est un individualiste forcené et, comme « Lamartine ignorant, » il n'a « su que son âme. » Toute sa doctrine et toute l'histoire de sa doctrine s'expliquent par son histoire personnelle ; toutes les vicissitudes de sa vie ont leur écho dans les vicissitudes de sa pensée. S'il en vient si facilement à rejeter et à détester le christianisme dans lequel il a été élevé, s'il s'obstine toute sa vie à ne concevoir le catholicisme que sous la forme janséniste, c'est par rancune personnelle : il attribue à cette religion les malheurs de ses parens, il lui en veut de l'ennui qu'ont apporté à son enfance d'interminables exercices de piété, et de la tristesse déprimante dans laquelle il a passé ses premières années. S'il choisit parmi les doctrines du XVIIIe siècle ce panthéisme matérialiste, cet épicurisme austère, c'est pour donner satisfaction à ses tendances personnelles. Il a, comme l'a remarqué Sainte-Beuve, une sorte d'instinct de la « permanence » et il lui faut un système dans lequel il la retrouve au plus haut degré ; il est très sensible aux impressions intérieures et il lui faut un système qui, semblable à cette *Morale sensitive ou matérialisme du sage* que Jean-Jacques rêvait d'écrire, explique aisément cette disposition ; il a un fond de sensualité et il lui faut un système où le plaisir seul apparaisse comme le but et le moteur ; il a un sentiment impérieux de l'« ordre » et il lui faut un système où tout excès soit interdit, toute disconvenance réprimée. S'il considère la santé, l'aisance, comme des élémens essentiels du bonheur, c'est qu'il se souvient de ses malheurs personnels : il a trop souffert d'être infirme et d'avoir vécu dans la gêne. S'il est partisan du divorce,

c'est qu'il se souvient de sa situation personnelle : il a traîné toute sa vie un lien noué à la légère. S'il s'éloigne du catholicisme après avoir paru s'en rapprocher, c'est par ressentiment de ses échecs personnels : Chateaubriand et l'école néo-catholique ont la gloire et le succès qu'il a rêvés; au nom du catholicisme on l'a traîné devant les tribunaux... et ainsi de suite. Toujours et partout on retrouve ainsi quelque chose de personnel comme fondement à ses théories. Il s'est d'abord naïvement abandonné à cette tendance. Dans les premières *Rêveries*, le *je* est à chaque ligne; dans *Obermann*, sa personnalité transparaît sous un déguisement si léger qu'il ne trompa point les premiers lecteurs et que Sainte-Beuve y chercha, y découvrit Senancour lui-même. Puis, avec les progrès de l'âge, une sorte de pudeur lui vint : il voulut refaire les *Rêveries* pour en changer le ton; il voulut supprimer *Obermann*, dans lequel une modification semblable était impossible; il inventa un « Solitaire » pour lui attribuer les *Libres Méditations*. Inutiles efforts. Son moi s'échappe malgré lui; s'il ne se raconte plus, il ne peut s'oublier; des allusions, claires pour qui sait, remplacent les confidences ouvertes; quand il lui arrive, par exemple, de consacrer tout un article à Clémence Robert, on s'aperçoit, après l'avoir lu, qu'il ne nous a guère parlé que de lui-même, de sa vie, de ses idées, — ou, au pis aller, de sa fille. En réalité, lui qui voulait, lui qui devait écrire un grand ouvrage sur l'homme en soi et sur l'homme en société, il ne nous a guère laissé que des confessions, fragmentaires, obscures, involontaires, mais confessions pourtant.

Par là Senancour est essentiellement romantique. Sainte-Beuve ne s'y est pas trompé : il l'a rangé, dans ses *Portraits contemporains* entre Chateaubriand, Béranger, Lamennais, Lamartine, Victor Hugo et George Sand, tous écrivains que, de leur consentement ou malgré eux, il rattachait à l'école nouvelle. Mais ici reparaissent encore ces éternelles contradictions qui caractérisent Senancour. Selon les points de vue, il est et veut être romantique, ou bien il déclare hautement qu'il ne l'est pas et qu'il ne veut pas l'être. Comme littérateur, aussi bien que comme philosophe, il a sa place à l'écart; on ne sait comment le juger, et la postérité, qui aime les situations nettes, le laisse de côté, parce qu'il l'embarrasse.

Quand il n'y avait point de romantisme, Senancour fut romantique.

Il avait pris soin, dit M. Merlant, de définir son romantisme dans le troisième fragment d'*Obermann* et dans la XXIe lettre. Il faut y joindre les *Observations* préliminaires. Là, il s'engage à donner des lumières « peut-être trop négligées » sur les rapports de l'homme avec « ce qu'il appelle l'inanimé. » Il avertit aussi de la « hardiesse » et de l' « irrégularité » de son style. Il parle en homme qui sent la nécessité d'une réforme totale de la langue. Des alliances de mots toutes faites, des élégances convenues ne sont pas l'affaire d'une pensée riche et libre. Les âmes « profondes » douées de la « véritable sensibilité » et non de l'odieuse « sentimanie » à la mode, pour tout dire, les âmes « primitives » percent au delà des habitudes sociales, et, suivant leur instinct de retour au vrai, se rétablissent dans leurs relations oubliées avec l'ensemble des choses. Tel est, selon Senancour, le propre du romantisme : il suppose une initiation, que la solitude, et surtout celle des paysages alpestres, peut seule donner. « Jetés çà et là dans le siècle vain, » les hommes primitifs se reconnaissent, ils s'entendent « dans une langue que la foule ne sait point, quand le soleil d'octobre paraît dans les brouillards sur le bois jauni... » Grâce à eux, les initiés tardifs pourront vaguement entrevoir les « destinées méconnues » de l'humanité, dont l'œuvre romantique est le « monument » éternellement inachevé. Le romantisme serait une doctrine de réparation, et, comme on dira bientôt, de palingénesie, entretenue et étendue par une élite, en face de toutes les forces qui altèrent et détruisent l'humanité. Ainsi, pour le fond, carrière indéfinie offerte au penseur dans l'étude du monde physique, révélation d'une âme partout répandue dont notre âme peut se faire l' « écho sonore, » symbolisme universel, voilà ce qui est de pur romantisme ; et *Obermann* ne s'est pas borné à en donner la théorie. Pour le style, importance très grande reconnue à la valeur mélodique des mots, à l'harmonie et au rythme de la phrase, intuition de cette vérité si neuve et si féconde, que l'art littéraire, comme tout autre, vaut par ce qu'il *suggère* et vaut par là avant tout : ceci est encore du romantisme et du plus franc.

Là dessus paraît le romantisme, le vrai, celui que fondent Lamartine et Victor Hugo, après Chateaubriand et Rousseau... et Senancour s'en déclare l'ennemi. Le romantisme n'est plus que « le fracas substitué à la vigueur, l'obscurité à la profondeur, à la naïveté la folie, à l'élégance les phrases mal construites. » « Lorsqu'on écrit avec ordre, avec raison, avec justesse, on n'a plus le droit de se croire romantique. »

D'où vient cette protestation inattendue et cette sévérité surprenante? J'en vois trois raisons. D'abord, en ce temps-là, le romantisme, malgré Chateaubriand, c'était l'école de Chateaubriand. Or l'heureux auteur de *René* et du *Génie du Christianisme*, par ses défauts assurément, mais aussi par ses qualités et plus encore par son succès, était souverainement antipathique à Senancour. Quand on lit, dans les *Observations sur le Génie du*

Christianisme, les critiques acerbes, ironiques, qu'il fait du style de son rival, on croirait lire l'abbé Morellet commentant *Atala* : il voit partout des images fausses, des comparaisons forcées, des tournures ridicules et incorrectes. Et puis, le romantisme, c'est la réaction contre la littérature du XVIIIe siècle, contre la poésie de Voltaire, contre le style de Voltaire, contre la langue de Voltaire. Or Senancour a le culte du philosophe; il voit en lui le modèle des auteurs à venir : « Les grands écrivains ne pourront négliger désormais cette sage retenue, cette dialectique sincère, ce rapide sentiment des convenances innombrables. Un souvenir de l'élégance attique tempérera la gravité de cette sorte d'étendue qui doit caractériser notre âge, et dont les épîtres et les contes de Voltaire ont déjà fourni des exemples. » Enfin, le romantisme est pittoresque, le romantisme se flatte de se conformer au mouvement des esprits et aux formes changeantes des sociétés, le romantisme se propose de créer une littérature européenne, en réunissant tous les caractères des races latines et des races germaniques. C'est donc une littérature « accidentelle. » Or la littérature que rêve Senancour, c'est précisément une littérature permanente, une littérature qui ne s'asservisse point à reproduire la variété des sensations présentes, mais l'unité de l'âme; qui ne s'attache point à l'actualité transitoire, aux modifications de surface, mais au fond immuable de l'homme, qui s'adresse enfin à tous les hommes, mais, si j'ose dire, par soustraction et non point par addition : en manifestant l'identité morale du genre humain par la seule étude de ce qui est commun à tous, de ce qu'il y a d'essentiel dans l'âme humaine.

Senancour est-il classique? Pas absolument. Son goût inné du vague ne s'accorde guère avec la clarté souveraine de nos grands maîtres. Les vrais classiques admirent avant tout le XVIIe siècle; et lui, il préfère le XVIIIe: il va même jusqu'à trouver la tragédie de Voltaire supérieure à celle de Racine ! Qu'est-il donc? Comme toujours, il s'est fait une théorie hybride et déconcertante. Il faut une langue « régulière et savante » qui atteigne « la pensée invariable : » voilà la part du classicisme. Mais il faut une langue qui reproduise l'ampleur flottante du langage universel : « L'âpreté des lieux déserts, les hautes forêts ébranlées par la tempête, les murmures de la mer secrètement agitée, ou la brise dans les savanes silencieuses et les parfums des terres équatoriales et les nocturnes clartés polaires et la profondeur des cieux étoilés ou

les feux du couchant et même les voix rustiques de nos troupeaux ou le cri d'indépendance de l'aigle des montagnes, ce sont des signes certains, mais épars, de l'ordre infini, de cette loi toujours peu connue et que pourtant il faut chercher à comprendre. » Voilà la part du romantisme.

Par quel moyen unir ce classicisme et ce romantisme? En veillant à la pureté du style, en choisissant sévèrement les expressions justes, en se soumettant aux prescriptions du goût, à la condition de laisser, de-ci, de-là, « dans les grandes compositions, certains traits indéfinis, pour que les masses conservent une harmonie plus imposante. » Que cela soit difficile et que, peut-être, il y ait peu d'hommes capables d'atteindre à cette perfection et moins encore capables de la goûter, Senancour n'en disconvient pas : « Si jamais quelqu'un parvient à écrire parfaitement, son livre grave et un peu triste, souvent profond et par conséquent obscur, ne rencontrera que de loin en loin deux ou trois lecteurs qui diront : Voilà le vrai sublime. » Et cela encore flatte sa prétention de faire partie d'une petite élite, de s'adresser seulement « à cette société éparse et secrète dont la nature l'a fait membre. »

Ainsi vécut l'auteur d'*Obermann*, sans avoir jamais pu réaliser l'harmonie, après laquelle il soupirait, ni dans son existence, ni dans sa pensée, ni dans ses ouvrages. Ainsi parut-il toujours se contredire. Ainsi s'est-il présenté à ses contemporains et à la postérité dans l'attitude la mieux faite pour déconcerter le jugement. Le livre de M. Merlant, qui permet enfin de comprendre un peu mieux et l'homme et ses écrits, permet aussi de comprendre sa fortune singulière. C'est un génie incomplet et une œuvre manquée ; et l'on voit trop bien comment la foule n'a jamais pu le goûter. Mais si le sort de Senancour fut cruel, son effort fut touchant, ses vues parfois neuves et profondes, et peut-être, comme le pense son biographe, fut-il « de ceux qui résument et qui représentent, dans leur originalité, indécise au premier regard et fuyante, la vie de toute une génération. » C'en est assez pour justifier les fidèles qui lui vouent dans l'ombre un culte pieux, enthousiaste et compatissant.

G. Michaut.

LES NOUVEAUX PROGRÈS

DE LA

NAVIGATION AÉRIENNE

A l'heure actuelle, les records établis par les frères Wright n'ont plus guère qu'un intérêt historique : Latham, Paulhan, Sommer détiennent les records de la vitesse, de la hauteur, de la durée ; des voyages de ville à ville ont été esquissés et, enfin, un aéroplane robuste et léger, simple, peu coûteux, le plus petit de tous, pour l'instant, a franchi, en une demi-heure environ, le 25 juillet 1909, le bras de mer qui sépare l'Angleterre du continent, et ce nouveau triomphe de la science, dû à un Français, mérite bien qu'on lui consacre quelques pages. Mais l'homme audacieux qui a fait à travers les airs ce vol prestigieux, M. Louis Blériot, nous en voudrait, sans aucun doute, si, pour mieux rendre hommage à sa jeune renommée, nous omettions et de parler de ceux qui peuvent être regardés comme ses dignes émules, et de rappeler les noms des pionniers qui, bien avant lui, tentèrent de le précéder dans la voie qu'il vient d'ouvrir. Et enfin cette étude nous paraîtrait incomplète et malhabile, si nous ne rappelions à nos compatriotes qu'au delà des Vosges est un grand peuple qui, lui aussi et à sa façon, travaille sans relâche à faire progresser la navigation aérienne et y réussit assez bien.

I

Qui donc, le 26 juillet dernier, songeait au ballon libre, au ballon sphérique ? M. de la Vaulx, sans doute, MM. Baudry

de Saunier et E. Gautier, peut-être; c'est tout. Un certain courage eut été nécessaire, au lendemain de la triomphale chevauchée de L. Blériot, — chevauchée, ce nous semble, est le mot propre, pour une foule de raisons que nos lecteurs nous permettront d'énumérer, — pour prendre la défense de l'admirable invention des frères Montgolfier. Que ne disait-on pas de ce pauvre ballon sphérique! M. Baudry de Saunier, un de ses défenseurs pourtant, lui trouve un grand défaut, car il n'est que gaz, et ce gaz est dangereux. Avec lui, dit-il, on ne sait ni où l'on ira, ni à quelle hauteur on montera, ni à quelle vitesse on marchera: le vent, le soleil, la pluie chassent, soulèvent ou abaissent à leur gré la petite bulle et son tout petit panier d'osier. Puis, quelles que soient la durée du voyage, avec ce malheureux ballon sphérique, le retour en chemin de fer, parfois en patache, s'impose, suprême humiliation pour un conquérant de l'espace! Tout de même, M. Baudry de Saunier exagère un peu. Le ballon libre n'est pas la bulle inerte qu'il prétend; cette bulle a une volonté, une âme, logées dans le panier d'osier qu'elle emporte, à savoir le pilote, et si le pilote est prudent, habile et courageux, elle peut aller loin et même arriver à un but bien déterminé.

Ne soyons ni trop absolu, ni trop oublieux. C'est avec un ballon sphérique qu'un homme a pu, le premier par la voie aérienne, se riant de l'Océan et de ses menaces, traverser le Pas-de-Calais; et cet homme, Blanchard, qui emmenait avec lui l'Américain Jeffries, était un Français. Cet exploit éclatant, le premier du genre, eut lieu le 7 janvier 1785. L'émotion qu'il souleva fut, comme de juste, aussi intense que celle que provoque, aujourd'hui, le raid de L. Blériot. De la ville de Calais, aux environs de laquelle il atteint en venant de Douvres, il reçut le titre de citoyen; de Louis XVI une pension de 1 200 livres, somme considérable pour l'époque; enfin des Parisiens, toujours spirituels, le surnom de « Don Quichotte de la Manche. »

Ainsi, le ballon sphérique ne mérite pas notre mépris; il est, jusqu'à un certain point, maniable et, par suite, utilisable. N'empêche, dit-on, qu'il restera toujours un vagabond, un fou! Mais, après tout, l'éloge de la folie n'est pas à faire! Ce sont ces allures de fou qui font et feront toujours le charme du ballon libre, qui font et feront que les rêveurs, les poètes, les aventureux ne cesseront pas de l'aimer. Nous prétendons même que

lessor d'un ballon, mieux que l'envolée d'un dirigeable ou d'un aéroplane, saisira toujours l'esprit du plus savant comme du plus ignorant. Cette ascension directe, rapide, sans limites, *in altitudine*, qui n'a pas, mais semble avoir pour but les régions inconnues de l'éther, aura toujours l'attrait mystérieux d'une vigoureuse protestation contre la tyrannie de la pesanteur qui semblait river à jamais l'humanité à la surface de la planète.

Nous ne voyons pas les aéroplanes inspirer jamais des sensations pareilles. Leur vol n'a rien de séduisant. Comme le dit très bien un de nos écrivains les plus connus, ils feront fuir les oiseaux du ciel, effrayés par ces faux oiseaux créés par l'homme, d'autant plus qu'il se trouvera bien un certain nombre de gens qui, non contens de les détruire sur terre, iront encore les pourchasser dans leur propre élément. Dans quarante ans, ajoute-t-il, le monde sera devenu ennuyeux comme une petite ville française au XIXe siècle. La joie de rêver, d'imaginer qu'on pourrait être ailleurs, où l'on n'ira jamais, où l'on serait plus heureux, où les paysages seraient plus beaux, sera évanouie. Pouvant facilement, en quelques heures, passer des banquises du Pôle dans les mers lumineuses du Sud, des sphinx d'Égypte aux cataractes du Niagara, dès l'âge de l'adolescence, on sera dégoûté de tout, ayant tout vu. Eh bien! à ce moment, il y aura encore, heureusement, pour nous distraire et nous reposer, le ballon sphérique, le ballon libre! Nous étions sur une place, incommodés par le bruit, la chaleur, la poussière, ahuris par le fracas des véhicules de toute sorte, terrestres ou aériens, se croisant en tous sens devant nous ou au-dessus de nos têtes, ne songeant qu'à nous garer des uns et des autres, et, en quelques minutes, nous pourrons, grâce au ballon libre, échapper au brouhaha des foules, des véhicules, des moteurs, à la fumée, aux mauvaises odeurs, et admirer, à notre aise, les merveilles que, pendant le jour, nous offre l'atmosphère : mirages inattendus, couronnes irisées, arcs-en-ciel éblouissans, — le mot est impropre car, à une certaine hauteur, l'arc se ferme sur lui-même et se transforme en cercle, — l'immense mer des nuages, plus imposante, plus variée d'aspect que l'Océan. Et la nuit, emportés dans l'espace sans secousses, sans oscillations, sans vibrations, sans que le moindre souffle de vent nous vienne désagréablement fouetter le visage, nous pourrons nous abandonner aux plus délicieuses rêveries, ou encore, à la lueur d'une lampe électrique, relire quelques

pages d'un auteur favori, celles, par exemple, qu'a inspirées à Guy de Maupassant un de ses voyages nocturnes en ballon.

La terre n'est plus, la terre est noyée sous des vapeurs laiteuses qui ressemblent à une mer. Nous sommes seuls maintenant avec la lune, dans l'immensité, et la lune a l'air d'un ballon qui voyage en face de nous; et notre ballon qui reluit a l'air d'une lune plus grosse que l'autre, d'un monde errant au milieu du ciel, au milieu des astres, dans l'étendue infinie. Nous ne parlons plus, nous ne vivons plus, nous ne pensons plus; nous allons délicieusement inertes, à travers l'espace. L'air qui nous porte a fait de nous des êtres qui lui ressemblent, des êtres muets, joyeux et fous, grisés par cette envolée prodigieuse, étrangement alertes, bien qu'immobiles. On ne sent plus la chair, on ne sent plus palpiter le cœur, on est devenu quelque chose d'inexprimable, des oiseaux qui n'ont pas même la peine de battre de l'aile.

Tout souvenir a disparu de nos âmes, tout souci a quitté nos pensées, nous n'avons plus de regrets, de projets ni d'espérances. Nous regardons, nous sentons, nous jouissons éperdument de ce voyage fantastique; rien que la lune et nous dans le ciel! Nous sommes un monde vagabond, un monde en marche comme nos sœurs les planètes, et ce petit monde porte des hommes qui ont quitté la terre et l'ont déjà presque oubliée.

Le silence est presque absolu, solennel. Il n'est troublé que par le faible souffle d'une locomotive, par les aboiemens affaiblis de quelques chiens qui sentent qu'il y a quelque chose d'anormal dans le système général des choses, et par le tic-tac discordant des mouvemens des chronomètres de nos enregistreurs.

Nous avons presque froid, car la température est basse et nous sommes immobiles; nous ne nous plaignons point; nous ne désirons point que le temps aille plus vite; nous craignons même que le terme de notre voyage n'arrive trop tôt.

Nos lecteurs trouveraient-ils que cette réhabilitation du ballon sphérique est insuffisante?

Sans vouloir nous étendre sur les services si nombreux qu'ils ont rendus à la guerre, depuis le siège de Maubeuge jusqu'à la bataille de Moukden, nous leur rappellerons les ascensions célèbres, depuis celles de Gay-Lussac jusqu'à celles du docteur Berson qui, le 31 juillet 1901, a pu atteindre, avec un de ces appareils, l'altitude de 10 500 mètres. Et les ballons-sondes, véritables observatoires volans, où des appareils enregistreurs et la plaque photographique remplacent la science et l'œil de l'homme, dont l'un, appartenant au service météorologique de la Belgique, a pu atteindre l'altitude vertigineuse de 26 000 mètres, ces ballons-sondes, qui nous ont révélé, au moins en partie, le mystère de

la superatmosphère, ne sont-ce pas là de véritables ballons libres, dont nous pouvons, sinon diriger la route, du moins régler la chute au bout d'un intervalle de temps bien déterminé?

Nous ne voyons pas de longtemps nos aéroplanes nous donner de pareilles satisfactions. Leur demander de s'élever à 26 000 mètres, à 10 000, à 6 000, n'y songeons pas. Alors que le vaillant Spelterini vient de sauter par-dessus le Mont-Blanc (8 août), en passant au-dessus des aiguilles Dru et Verte, à 5 600 mètres d'altitude, — il a déjà sauté, en 1898, par-dessus les Diablerets; en 1900, par-dessus les Alpes Centrales et le Glœrnischkett; en 1903, par-dessus le massif qui sépare Zermatt de l'Italie; en 1904, par-dessus l'Eiger et la Jungfrau; en 1907, par-dessus le Saint-Gothard; en 1908, par-dessus le Mont-Rose, — aucun aéroplane, avec les moteurs dont ils sont dotés, ne pourrait arriver à 1 800 mètres. Le moteur de l'*Antoinette VII*, qui est de 50 (50 HP), devrait en fournir 70 pour aspirer à une telle altitude. On nous objectera qu'avec un simple monocylindre de 9 HP, M. Fawcett, le 7 août, a pu atteindre la mer de Glace, à 2 000 mètres d'altitude. Mais le sol était là pour supporter la voiture. L'aérostation proprement dite reste donc, et restera toujours, quels que soient les caprices de la mode, un sport, le plus passionnant des sports, sinon le plus utile. Ajoutons que ce mode de voyager est encore un art et même une science qui a ses maîtres, comme elle a eu ses martyrs, et que Spelterini est un de ces maîtres. E. Gautier, qui eut la chance d'être une fois son compagnon de route, l'a vu viser, du haut des nuages, la bonne place pour atterrir, place à peine perceptible pour un œil profane, et y tomber instantanément tout droit, comme une pierre; « aucun choc, cependant, n'est à craindre. Même par les plus fortes rafales, il s'arrange pour ralentir méthodiquement la chute, au moment psychologique, de telle sorte que la nacelle, après avoir deux ou trois fois effleuré le sol et, telle une balle élastique, rebondit légèrement, se pose et ne bouge plus. C'est fait avec une telle précision, une telle maëstria, que les passagers, qui s'étaient suspendus aux cordages à la force du poignet, afin d'amortir la secousse redoutée, ont peine à comprendre que c'est fini et hésitent encore, alors qu'il ne reste plus qu'à dégonfler et à empaqueter le ballon, à reprendre pied sur terre pour se diriger, hélas! vers la gare la plus proche. »

Les brillantes « performances » de Spelterini avec son aérostat de 2000 mètres cubes, le *Sirius*, méritent, ce nous semble, d'être soulignées, même après la traversée de la Manche par M. Louis Blériot, et quoique d'autres, aussi, aient franchi les Alpes en ballon avant Spelterini.

II

Si, en ballon libre, la traversée est relativement aisée de Douvres à Calais, les vents la rendent plus malaisée dans le sens inverse. Ce n'est qu'en 1883, après trois tentatives infructueuses, que Lhoste, grâce à des courans aériens favorables, a pu, sciemment, franchir la Manche de France en Angleterre,— et encore, avait-il choisi Boulogne comme point de départ, afin de rendre plus sûr son atterrissage sur le sol anglais. Lhoste, dans ce voyage, se montra d'une prudence méritoire. Il eut soin de quitter Boulogne par un vent d'est. A 1 000 mètres d'altitude, il rencontra une très faible brise du sud, qui souffla toute la nuit. Ne sachant, à cause de la brume, où il était, il descendit jusqu'à 400 mètres où il fut repris par le vent d'est. Il remonta alors à 1 600 mètres où il rencontra un courant sud-ouest. Par mesure de précaution, redescendant encore une fois sur la mer, il aperçut Douvres et eut la chance de rencontrer, à ce moment, un courant d'est qui le conduisit vers la terre. Il franchit la côte anglaise à une altitude de 300 mètres et atterrit enfin aux environs de New-Rommay. Mais il serait facile de compter sur les doigts le nombre de ceux qui ont réussi à refaire un pareil voyage, et Lhoste lui-même périt l'année suivante, avec son ami Mangot, en voulant renouveler sa tentative. Depuis, aucun dirigeable n'a risqué ce voyage, — ce qui ne prouve rien contre ce système de locomotion aérienne, sinon qu'il n'a pas osé. Il était réservé au plus lourd que l'air d'accomplir cette prouesse, que semblaient faciliter et sa vitesse, et surtout le peu de résistance relative qu'il présente au vent, mais que le moteur à explosion, dont la maladie de cœur originelle n'est pas encore guérie, rendait quand même hasardeuse et périlleuse.

On ne peut nier que l'Institut, en désignant L. Blériot comme un des deux lauréats du prix Osiris, n'ait eu la main heureuse, ce qui, d'ailleurs, n'a rien d'étonnant de sa part. Comme a dit un de ses membres en complimentant l'éminent successeur

des Blanchard et des Lhoste : — « Il semble qu'en vous décernant le prix Osiris, l'Académie des Sciences ait placé sur votre front un *Tu Marcellus eris* prophétique et que le destin soumis se soit fait un devoir de réaliser sa prédiction. » — Et pourtant, en réalité, c'est le passé plutôt que l'avenir que la docte compagnie entendait couronner, car L. Blériot se distingue des aéronautes célèbres que nous venons de citer et s'élève fort au-dessus d'eux, — qu'on nous pardonne le jeu de mots, — par ce fait que, tout en étant un homme de sport, il est aussi un ingénieur éminent.

Ses essais ne datent pas de très loin, mais il s'est montré plus méthodique que ne le prétendent certains aviateurs. Il avait commencé (1900) par imaginer une machine à ailes battantes qui, naturellement, construite en petit, donna, comme toujours, d'assez bons résultats, puis, naturellement aussi, quand on passa aux grandes dimensions, ne lui valut que des déboires. Il allait abandonner l'aviation lorsque M. E. Archdeacon, que de plus en plus on peut regarder comme l'âme de la renaissance de cette science en France, lui persuada que l'avenir était dans le vol plané, et non ailleurs. A eux deux, ils construisirent un *Blériot III*, grand biplan, inspiré par les dessins d'O. Chanute et des frères Wright, et qui, remorqué sur la Seine par un canot à pétrole, parvint à se détacher de l'eau, mais qu'un coup de vent fit capoter. Toutefois l'élan est donné. Le biplan ne lui réussissant pas, L. Blériot se tourne hardiment du côté des monoplans. Le premier, le *Canard*, doué d'une très grande vitesse, arrive à quitter le sol, mais une fausse manœuvre le fait « piquer du nez » et il s'écrase (1907). Aussitôt, Blériot combine une forme plus simple, inspirée de Langley : deux couples d'ailes disposées en tandem et de petites dimensions, puisque leur surface totale ne dépasse pas 16 mètres carrés. Au premier essai, en juillet 1907, avec un moteur de 24 HP, Blériot réussit son premier vol, sur un parcours d'environ 80 mètres. Enhardi par ce succès, il prend un moteur de 60 HP qui l'enlève à 25 mètres de haut, mais le laisse en panne au bout de 300 mètres de parcours. L'aviateur tombe à pic, mais ne brise que ses ailes et son châssis — un des nombreux exemples que l'on peut citer à l'appui de la thèse suivant laquelle ce genre de sport n'est pas aussi dangereux qu'on pourrait le croire. — Nouvelle chute avec le *Blériot VII*, dont les ailes arrière, rendues mobiles, servaient de gouvernail horizontal, à peu près comme dans le

modèle actuel. Après ces deux incidens, notre inventeur, on le comprend, se préoccupe surtout d'amortir les chutes : il augmente la voilure et en change la disposition. A l'arrière, un simple empennage ; à l'avant, deux grandes ailes s'étalant sur 25 mètres et munies d'ailerons : l'oiseau se dessine ; il pèse 500 kilogrammes et porte un moteur de 40 HP. Avec le *Blériot X*, l'aviateur effectue, le 31 octobre 1908, le voyage de Toury à Artenay et retour. Un instant, raconte l'*Illustration*, ému par les prouesses des Wright, il revient au biplan. Mais il retourne bientôt à son type favori et enfin apparaît le *Blériot XI*, le vingt et unième appareil de la série de ses essais, type légèrement modifié des appareils précédens, qui vole 50 minutes à Juvisy, effectue le 13 juillet dernier, en 56 minutes, le voyage d'Étampes à Orléans (40 kilomètres) et, enfin, en 28 minutes, traverse le Pas-de-Calais.

En somme, sauf les tâtonnemens inévitables du début et une défaillance d'un instant, sans écouter les critiques, sans se laisser détourner de son chemin par les succès dignes d'éloges de ses concurrens, sans être découragé par des chutes réitérées, et par l'avortement apparent de ses projets, Blériot est arrivé au but grâce à la confiance qu'il a toujours eue dans le monoplan, c'est-à-dire dans le système de machine volante qui, sans l'imiter servilement, se rapproche le plus de l'oiseau. Sont-ce de profondes méditations, de longues recherches théoriques qui avaient mis dans sa tête que le monoplan est l'aéroplane de l'avenir? Non : « Je fais de la pratique, dit-il, je ne fais pas de théorie. » Il a procédé simplement par intuition, comme font tous les inventeurs.

Nous parlions, il n'y a qu'un instant, des critiques qui lui furent adressées. Ceux de nos lecteurs qui ont lu l'article consacré à l'*Aviation* dans la *Revue* du 1er janvier dernier, doivent se rappeler qu'à cette époque, — si rapprochée et qui nous paraît déjà si lointaine, — les techniciens, surtout les techniciens américains, tenaient en piètre estime le système monoplan. S'ils voulaient bien admettre que le monoplan a pour lui un pouvoir portant plus considérable, — car un biplan, dès que, pendant la marche, les angles d'incidence dépassent 15 degrés, *se masque* légèrement, — son instabilité leur paraissait un défaut capital, si l'on veut, disaient-ils, lui donner de la stabilité en abaissant suffisamment le centre de gravité, gare aux

balancemens qui, tout comme les cahots d'une voiture mal suspendue, entraîneront des pertes de vitesse et rendront la machine inhabitable. Quelques-uns faisaient observer que les multiplans, en raison de la facilité avec laquelle leur construction peut-être ramenée à celle d'une « forme de pont, » par des liaisons bien établies et peu nombreuses, jouissent d'une supériorité incontestable au point de vue de la légèreté et de la solidité. D'autres s'attachaient à démontrer que la stabilité d'une machine volante du type multiplan croît suivant la racine carrée du nombre de ses plans : par exemple, à surface égale, un tétraplan est deux fois plus stable qu'un monoplan. D'autres encore, après avoir démontré que, pour qu'un monoplan possède la même stabilité qu'un tétraplan, il faut que son centre de gravité soit placé deux fois plus bas par rapport au centre de poussée, — les lecteurs sont priés de se rapporter à l'article déjà cité, — hantés par la terreur des mouvemens de balançoire dont nous venons de parler, en déduisaient l'infériorité relative et définitive du système. Mais tout cela n'a guère d'importance : des balancements, ni Blériot ni Latham n'en ont jamais eu cure. Il est vrai que la présence de la queue dont ils ont eu soin de pourvoir leurs instrumens les déchargeait, pour une bonne part, de cette préoccupation.

Toutefois, une remarque d'O. Chanute, que les *remous* du vent, dans un monoplan, agissent, sur la masse concentrée autour du centre de gravité, par un bras de levier qui, toutes choses égales d'ailleurs, est plus grand que pour un multiplan, nous paraît un argument sans réplique. Plus on le médite, plus il devient formidable, surtout avec les vitesses imprimées actuellement aux aéroplanes. Que L. Blériot s'est montré sage et avisé, en ne faisant point de théorie ! S'il eût creusé cet argument, il en serait encore à tenter le passage de la Marne ! Cela veut-il dire, cependant, que l'argument d'O. Chanute n'ait pas la force que nous lui prêtons? Non, la traversée de Calais à Douvres ayant eu lieu par beau temps. Mais, tout de même, cet argumnet n'a qu'une valeur relative : il ne fait que prouver la supériorité du multiplan sur le monoplan, il ne condamne pas ce dernier. N'existe-t-il pas, d'ailleurs, des monoplans, les mouettes qui se conduisent fort bien par le gros temps? Ces oiseaux qui n'ont jamais lu Chanute, disposent, pour voler, leurs ailes en V très obtus, et ils volent.

Comment finira cette controverse entre les partisans du multiplan et ceux du monoplan, l'avenir nous l'apprendra. Il se pourrait qu'il donnât raison aux deux écoles, et qu'on finît par reconnaître que les deux systèmes se valent, en ce sens qu'on doit user de l'un ou de l'autre suivant les circonstances et suivant les besoins. N'insistons pas davantage.

Revenons à L. Blériot et, d'abord, essayons de donner une idée de son aéroplane.

Capable d'affronter un vent de 6 à 7 mètres par seconde, car c'est un véritable oiseau planeur, l'appareil a, environ, $8^m,65$ d'envergure, et 8 mètres de longueur totale. Le corps est représenté par un fuselage, poutre composée, en frêne et peuplier, avec tirans en cordes de piano, affectant la forme de poisson, le gros bout à l'avant, par conséquent. A la tête, se trouve une hélice Chauvière, de $2^m,08$ de diamètre, en bois, deux fois plus solide, par suite de son mode de construction, que ne le serait la même hélice en acier fondu. Sa force de traction, en plein vol, est d'environ 50 kilogrammes. Derrière l'hélice, le moteur, les réservoirs d'essence et d'eau; puis, avec les organes qui constituent ce qu'on appelle la direction, le pilote, protégé par la toile qui garnit l'avant du fuselage. Les ailes, en toile caoutchoutée, à peu près rectangulaires, de 4 mètres d'envergure chacune, de $1^m,80$ de profondeur environ, sont gauchissables; leur angle d'attaque est de 7 à 8 degrés, et elles forment un V très obtus: c'est la disposition adoptée par les oiseaux qui volent par un beau temps. L'ensemble forme une surface sustentatrice de 15 mètres carrés. A l'arrière du fuselage, sous lui et portée par lui, se trouve une *queue* constituée par deux petites surfaces horizontales rectangulaires fixes, dont le rôle de sustentation est à peu près nul : placées symétriquement par rapport à l'axe de l'appareil, elles supportent le gouvernail de profondeur, formé de deux ailerons à peu près rectangulaires, mobiles autour d'un axe horizontal, placés à gauche et à droite des petites surfaces fixes. Si le tout ne représente pas admirablement une queue d'oiseau, dont la partie centrale est fixe, les parties latérales pouvant seules se relever ou s'abaisser à volonté, il faut renoncer à toute comparaison! — Le gouvernail de direction, gouvernail vertical, naturellement, sorte de rectangle échancré placé tout à fait à l'arrière du fuselage, complète cet ensemble. Gauchissement et gouvernail horizontal sont commandés par des leviers montés

sur cardan; le gouvernail de direction est commandé au pied. Le châssis d'atterrissage, avec ses amortisseurs, est très léger, 30 kilogrammes au plus. Trois roues, dont l'une orientable, portent l'appareil, qui est autonome, c'est-à-dire peut prendre son vol sans rail ni pylône. Pour ceux que cela peut intéresser, ajoutons ce détail, que le centre de gravité de l'appareil n'est qu'à $0^{m},25$ du centre de poussée. Le poids total, avec l'aviateur (80 kilogrammes) et une provision d'essence pour deux heures (30 kilogrammes), atteint 320 kilogrammes. Chaque aile porte ainsi, non pas 30 kilogrammes par mètre carré, comme il a été dit, mais 21 kilogrammes, ce qui est déjà beau, les oiseaux les plus gros ne portant pas plus de 10 à 12 kilogrammes par mètre carré. La vitesse d'origine est de 16 à 17 mètres à la seconde. Quant au moteur, c'est un moteur semi-lourd Anzani, à trois cylindres, d'une puissance de 22 HP qui, en ordre de marche, c'est-à-dire avec 30 kilogrammes d'essence, pèse 100 kilogrammes, soit $4^{kg},5$ par cheval simple; moteur d'automobile savamment allégé, avec radiateur à air, c'est à lui qu'est dû, pour une bonne part, le succès du raid du 25 juillet.

Le hameau des Baraques, aujourd'hui célèbre, est à 2 kilomètres à l'ouest de Calais et à 4 kilomètres de Sangatte, la petite station balnéaire où commencent ces dunes qui bordent le rivage de la mer jusqu'aux extrêmes confins de la Hollande, et au delà. C'est derrière le village, du côté de la terre, que, sous un hangar quelconque, L. Blériot avait abrité son monoplan... et sa fortune. Il dormait profondément lorsqu'on vint l'avertir qu'une accalmie se produisait dans l'atmosphère, violemment troublée la veille. Levé à trois heures du matin, il procéda à un premier essai d'une dizaine de minutes, agréablement surpris par un petit vent frais venant de terre, qui ne pouvait que favoriser son entreprise.

Et à ce propos, qu'on nous permette une parenthèse: comme nous l'avons déjà fait entrevoir, l'Angleterre, par suite de la persistance des vents d'ouest sur la Manche, est, pour un ballon libre venant du continent, plus difficilement abordable que ne l'est le continent pour un ballon venant de la Grande-Bretagne. Mais n'a-t-on pas exagéré la difficulté? Les aéronautes qui ont tenté de passer en ballon de France en Angleterre n'ont-ils pas cédé trop souvent à la tentation de partir salués par les cris d'une foule enthousiaste? Et Blériot n'a-t-il pas eu le mérite,

qui n'est pas mince, d'abord, de saisir l'occasion aux cheveux, ensuite, se souciant peu d'amuser la multitude, de chercher à hâter, avant tout, une nouvelle conquête de la science?

Passons.

Le soleil bien et dûment levé, conformément au règlement, — il était exactement $4^h,35$, — notre aviateur fait ses adieux, jette ses béquilles, (il s'est assez gravement blessé dans une de ses envolées précédentes), et le voilà franchissant la dune, « sans aucune émotion, sans aucune impression réelle, » a-t-il dit. L'état de l'atmosphère lui est si favorable qu'il n'a nul besoin d'agir sur le gouvernail ou le dispositif du gauchissement. Il lui semble ne pas aller vite. Cela tient, dit-il, à l'uniformité de la mer: tandis qu'au-dessus de la terre, les maisons, les bois, les routes apparaissent et disparaissent comme un rêve, au-dessus de l'eau, la vague, la même vague, semble-t-il, se présente toujours à la vue. Mais, une fois le contre-torpilleur *Escopette*, chargé de le convoyer, perdu de vue, — que pouvait ce pauvre destroyer, marchant à 25 milles à l'heure, soit 12 mètres à la seconde environ, et qui, à chaque minute, perdait 300 mètres, rappelant un chien qui poursuit un canard sauvage? — notre aventureux aviateur se sent seul, isolé, noyé dans l'éther. « J'avais mangé mon pain blanc dans la première moitié de la traversée, a-t-il raconté. Ne voulant pas retarder ma marche, j'avais fait mon deuil de l'*Escopette*. Tant pis. Advienne que pourra! Pendant une dizaine de minutes, je suis resté seul, isolé, perdu au-dessus de la mer immense, ne voyant aucun point à l'horizon, n'apercevant aucun bateau. Ce calme, troublé seulement par le ronflement du moteur, fut un charme dangereux dont je me rendis fort bien compte. Aussi j'avais les yeux fixés sur le distributeur d'huile et sur le niveau de consommation d'essence. » — Il n'a que trop raison : une panne, c'est la défaite et la mort à peu près inévitable, au milieu de ce bras de mer qui, à ce moment, par une malchance extraordinaire, est désert, et ce n'est pas à la légère qu'à son retour, Anzani, le félicitant, termina par ces paroles : « Je vous remercie d'avoir confié votre existence à mon moteur. » — « Ces dix minutes me parurent longues, avoue Blériot, et vraiment, je fus heureux d'apercevoir vers l'est une ligne grise qui se détachait de la mer et qui grossissait à vue d'œil. Nul doute, c'était la côte anglaise. J'étais presque sauvé. Je me dirige vers cette montagne blanche. Mais le vent et la

brume me prennent. Je dois lutter avec mes mains, avec mes yeux. Mon appareil obéit docilement à ma pensée. Je le dirige vers la falaise, cependant que je ne vois plus Douvres. Ah! diable! où suis-je donc? »

Pourquoi ne pas avoir emporté de boussole, pourrait-on dire? En cette occurence, en effet, elle eût peut-être servi; mais, d'une façon générale, tout mouvement horizontal pouvant se décomposer en deux autres, l'un dans la direction du méridien, l'autre perpendiculairement, si la boussole donne bien la direction de la première composante, elle nous laisse ignorer la direction de la seconde, la dérive. Au-dessus de la terre, passe encore! avec une carte bien faite, on s'en tire. Mais au-dessus de la mer!

Comme l'écrivait, il y a quelque jours, dans l'*Éclair*, un de nos officiers de marine, pour naviguer en toute sécurité et arriver en temps voulu à l'endroit voulu, il faut savoir à chaque instant non seulement où l'on est, mais encore dans quelle direction on se déplace et avec quelle vitesse. Ces trois élémens sont aisés à déterminer à bord d'un bâtiment, par le fait qu'on se trouve dans un milieu sensiblement immobile, l'eau. Les courans mettent bien un peu d'aléa dans le problème; mais, sur les côtes d'Europe du moins, ils sont connus, indiqués par des cartes spéciales, et changent de sens régulièrement à chaque marée : il suffit d'en tenir compte pour corriger à bon escient les deux élémens, direction et vitesse, donnés par les instrumens usuels, le *compas* et le *loch*. Tout au contraire, l'aéroplane volant au-dessus de la mer se trouve dans un milieu extrêmement mobile, l'air, dont les mouvemens propres sont beaucoup plus rapides que ceux de l'eau : les grands vents atteignent 30 à 40 mètres à la seconde, tandis que les plus forts courans de pleine mer ne dépassent pas 2 à 3 mètres, — et l'aviateur n'a aucun moyen de mesurer la direction et la vitesse du vent qui l'entraîne. Quant à faire le point à son bord, ou à celui d'un dirigeable, c'est un problème non encore résolu. Résultat : l'aéroplane, au lieu de suivre une route correspondant à sa vitesse et à son cap, se déplace suivant la composante de sa propre vitesse et de celle du vent, cette dernière restant absolument indéterminée. Or, la vitesse du vent est loin d'être négligeable par rapport à la vitesse propre de l'aéroplane. Précisons, et voyons ce qui arriverait si, dans l'état actuel des choses, on voulait envoyer un

aéroplane de Cherbourg à Portsmouth pour vérifier la présence de l'escadre anglaise dans ce dernier port, et rapporter ensuite ce renseignement aux autorités maritimes de l'arsenal français. Admettons que la vitesse de la machine volante soit de 50 nœuds (90 kilomètres à l'heure). La distance à parcourir étant de 70 milles (130 kilomètres), l'engin fera la traversée en une heure et demie environ. Mais supposons qu'au sortir de Cherbourg un vent de 10 mètres à la seconde, soit 20 nœuds, vent de force moyenne, se lève à l'Ouest. Emporté dans l'est par ce vent à la vitesse de 20 nœuds, et sans s'en douter, l'aviateur, gouvernant au compas, volera directement au nord, dans la direction de Portsmouth. Après 1 heure et demie, il se trouvera bien sur les côtes anglaises, mais à 30 milles (55 kilomètres) dans l'est de Portsmouth. Il manquera donc son atterrissage et atteindra, au lieu de l'arsenal ennemi, un point inconnu de la terre britannique. S'il a une parfaite connaissance de la côte, il pourra reconnaître son erreur et remettre le cap à l'Ouest, jusqu'à ce qu'il plane sur Portsmouth. Mais, dans ces conditions, au lieu d'une navigation régulière et sûre, l'aviateur sera amené à faire un véritable voyage de découvertes. Que si l'engin parvient, après une longue recherche, à planer sur Portsmouth et à recueillir les renseignemens demandés, au retour il se retrouvera en présence des mêmes difficultés, augmentées même du fait que Cherbourg est à l'extrémité d'une presqu'île et qu'une déviation latérale de 50 ou 60 kilomètres lui fera fatalement manquer le Cotentin. En résumé, son voyage, au lieu de présenter des garanties de succès analogues à celles que présente une traversée ordinaire, ne pourra réussir qu'avec le concours du hasard et de la chance. Or, à la guerre, il ne faut pas compter sur la chance, mais sur la malchance. Donc 9 fois sur 10, l'aéroplane ne remplira pas sa mission et errera sur la mer comme un aveugle, jusqu'à ce que le manque d'essence le fasse tomber.

Conclusion : à l'heure actuelle, l'aéroplane ne peut être d'aucun service pour une guerre navale. On ne doit prévoir son emploi qu'entre deux points suffisamment rapprochés pour que l'aviateur *puisse voir* en même temps le point de départ et le point d'arrivée. Dans ces conditions, l'aéroplane marin ne peut pas être considéré comme un engin autonome : c'est, tout simplement, un cerf-volant intelligent lié à son point d'attache par la portée limitée de sa propre vue, et qu'un obs-

curcissement fortuit de l'atmosphère, l'apparition d'un banc de brume, peut, d'un instant à l'autre, mettre en perdition. Toute besogne d'éclairage lui est donc interdite, — un bâtiment éclaireur devant être au plus haut point un bâtiment se mouvant vite et bien, — et l'on peut considérer son rôle comme, dès à présent, limité à une action offensive au cours du combat naval lui-même, lorsque les escadres ennemies seront en vue l'une de l'autre. Encore faudra-t-il attendre pour une semblable utilisation que les aéroplanes soient assez puissans pour transporter des explosifs, et qu'ils soient absolument sûrs de leur manœuvre. Ils devront, en effet, s'élancer du pont du bâtiment qui les transporte avant l'ouverture du feu, planer au-dessus de l'ennemi avec une précision suffisante pour que leurs projectiles ne manquent pas ce but mobile, revenir se poser sur leur navire, et cela, quelles que soient les évolutions et la vitesse des bâtimens, la force et la direction de la brise, le roulis et le tangage.

Voilà la vérité sur le rôle que les aéroplanes peuvent être appelés à jouer pour le moment, du moins dans une guerre purement navale. Quant à leur rôle militaire sur terre, toujours dans l'état actuel des choses, ce ne peut être que celui d'éclaireur à courte distance, les dirigeables, grâce à leur vaste rayon d'action, sur les champs de bataille comme dans les ports de guerre, étant chargés des grandes explorations. Le reste n'est que roman.

Mais revenons à notre héros.

« Soudain, raconte-t-il, *audaces fortuna juvat*, — trois bateaux s'offrent à ma vue ; des remorqueurs, des paquebots? Peu importe! — c'étaient des destroyers escortant dix sous-marins qui, devançant l'escadre anglaise, se rendaient à Cowes pour la visite du Tsar. — Ils paraissent se diriger vers un port. Je suis leur direction. Des marins, des matelots m'envoient des hourras enthousiastes. J'ai presque envie de leur demander la route de Douvres. Hélas ! je ne parle pas anglais.

« Je longe la falaise du Nord au Sud, mais le vent, contre lequel je lutte, reprend de plus belle. Une anfractuosité de la côte se présente à ma droite, un peu avant le château de Douvres. Une joie folle s'empare de moi. Je m'y dirige, je m'y précipite. *Je suis au-dessus de la terre !* J'en éprouve à nouveau une douce émotion. Mais sur le sol un homme agite désespérément un drapeau tricolore. Je viens vers terre et j'aperçois le rédacteur du

Matin, le bon Fontaine qui, seul, dans la grande plaine, s'égosille. Ah! le brave garçon !

« Je veux atterrir ; le remous est violent. Dès que j'approche du sol, un tourbillon me soulève. Je ne puis rester plus longtemps dans les airs. Le vol avait duré trente-trois minutes; c'était suffisant. Au risque de tout casser, je coupe l'allumage. Et maintenant, au petit bonheur ! Le châssis reçoit un peu de mal, il se casse un peu, l'hélice est faussée. Ma foi, tant pis! Je venais de traverser la Manche... »

Il était alors 5 h. 13. En réalité, le vol n'avait pas duré 33 minutes, mais 38 : M. Franz Reichel, le hardi compagnon de Spelterini dans son beau voyage du 8 août, bon juge en pareille matière, et qui était à bord de l'*Escopette*, le certifie. Ce temps est d'ailleurs normal. Le *Blériot XI* fait du 16 mètres à la seconde; pendant la première moitié de la traversée, pendant 20 kilomètres, par conséquent, — la distance de Calais à Douvres est de près de 40 kilomètres, — il a été favorisé par un vent arrière de 5 à 6 mètres à la seconde. Ainsi, il a effectué ce trajet de 20 kilomètres en 16 ou 17 minutes environ. Il lui a donc fallu au moins 21 minutes pour la seconde partie de la traversée où, en butte à un vent du sud-ouest, il a eu d'abord vent de côté, puis, sur la côte anglaise, pendant 6 à 7 kilomètres, en longeant la falaise, des environs de Deal jusqu'à Douvres, vent debout. Remarquons, en passant, qu'il eût pu atterrir dans la baie de Saint-Margaret.

Ce voyage téméraire, exécuté à la française, « avec l'intrépidité qui a toujours caractérisé notre race, » — c'est un Anglais qui l'a écrit, — eût d'ailleurs manqué de tout certificat britannique, si les douaniers de Douvres n'étaient intervenus pour mettre Blériot en règle avec les lois du pays, d'où le certificat ci-dessous :

« Je soussigné certifie que j'ai examiné Louis Blériot, maître d'un navire (monoplan) récemment arrivé de Calais, et qu'il appert des réponses orales dudit maître aux questions posées qu'il n'y a pas eu à son bord durant le voyage de maladies infectieuses nécessitant la détention du navire et qu'il est en conséquence libre de continuer son voyage. »

Passons le plus rapidement possible sur les félicitations que ce raid audacieux, et réussi, a valu à son auteur. Toutefois, mentionnons en premier lieu celles de la compagnie qui lui

avait décerné, à peu près un mois auparavant, le prix Osiris et dont le président, dans la séance du 26 juillet, s'exprimait comme il suit : « Nous n'avons pas été étonnés de lui voir réussir la périlleuse traversée de la Manche. Mécanicien et pilote de grande audace, M. Blériot possède là deux qualités maîtresses qui se trouvent rarement réunies chez le même homme. Son succès est très instructif pour l'avenir des aéroplanes, et portera à améliorer les monoplans qui, en cette occurrence, ont fait preuve d'une très grande souplesse. »

En second lieu, rappelons la dépêche de Nadar : « Reconnaissance émue pour la joie dont votre triomphe vient de combler l'apôtre antédiluvien du plus lourd que l'air (en 1853), avant que ses quatre-vingt neuf ans soient sous terre. »

Et, enfin, n'oublions pas les réflexions de W. Wright à propos de cet exploit : « Je ne suis pas autrement surpris, a-t-il dit, du résultat obtenu par M. Blériot ; je l'avais vu voler lors de mon séjour en France, je connaissais son appareil, et je le pensais capable de franchir la Manche. Il avait déjà sur terre, à travers des pays unis, c'est vrai, accompli des parcours plus longs. C'est pourquoi la réussite de M. Blériot ne m'a pas étonné outre mesure, pas plus du reste que l'échec de M. Latham, car je crois que celui-ci n'a pas un aéroplane suffisant ; et des deux systèmes, je préfère celui de M. Blériot. Mais si vous me demandez mon sentiment sur les voyages en aéroplane, croyez bien que je considère qu'il est plus difficile de voler au-dessus de la terre que de traverser un bras de mer. On peut, certes, sur les flots, avoir à lutter quelquefois contre un vent assez fort, mais il est ordinairement régulier, tandis que, lorsque vous voyagez au-dessus des agglomérations, vous devez demander à un appareil volant *beaucoup plus de stabilité* à cause des remous causés par les replis du terrain, les maisons, les rideaux d'arbres, bref les obstacles de toutes sortes au-dessus desquels l'aviateur doit évoluer. »

On a cru voir, dans ces mots, percer une pointe de jalousie, W. Wright s'étant récusé lorsque, il y a quelques mois, on lui proposait de traverser la Manche. Qu'on les lise avec attention, et on y découvrira plutôt un indice de la rivalité d'écoles dont il a été question plus haut.

Une pierre commémorative indiquera, aux Baraques, l'endroit d'où est parti le *Blériot XI*, — elle sera à quelques kilomètres

du monument élevé à Blanchard, dans la forêt de Guines; — une autre, à Douvres, le point où il a atterri. Une troisième, et c'est justice, sera élevée, sur la pelouse de Bagatelle, à l'endroit où se sont faites, en public, sur le continent, les premières envolées d'aéroplanes exécutées par Santos-Dumont, les 23 octobre et 12 novembre 1906. Applaudissons à ces marques de reconnaissance et d'admiration, et n'écoutons pas les mauvaises langues qui voudraient nous persuader que l'État projette la commande d'un tableau où l'on verrait Blériot recevant à sa descente l'accolade de M. Fontaine, enveloppé, sur la falaise anglaise, dans les plis du drapeau national.

Si une expérience réussie apprend toujours quelque chose, il est rare qu'il n'en soit pas de même d'une expérience manquée. C'est le cas des deux tentatives d'Hubert Latham.

Laissons de côté les détails relatifs au premier vol, accompli le 19 juillet avec l'*Antoinette IV*, bien qu'on puisse dire qu'il a entr'ouvert la voie. Observons, cependant, que lorsque, à la suite d'un arrêt du moteur, à quelques kilomètres de la côte française, l'appareil tomba, il flotta, ce qui prouve au moins la grande stabilité des monoplans... sur l'eau, surtout quand on a eu soin de les munir de réservoirs d'air. Latham, on le sait, tranquille et souriant, assis haut sur son siège, pour éviter le bain de pieds, fumait une cigarette en attendant les secours. Et que nos lecteurs veuillent bien ne pas croire, de notre part, à une plaisanterie de mauvais goût, lorsque nous parlons de la stabilité des monoplans sur l'eau. Qu'ils veuillent bien réfléchir à ce qui serait arrivé, à l'aviateur assez osé pour entreprendre la traversée avec un biplan, en pareil cas? Pris dans le fouillis inextricable des montans et des tirans, un miracle seul eût pu le sauver, tandis que Blériot ou Latham, assis dans le baquet qui leur sert de siège, entre les deux ailes, devaient avoir leurs mouvemens libres, par conséquent une chance de plus de sauver leur vie. Du reste, les machines qu'a pilotées Latham, ne diffèrent guère, en gros, du *Blériot XI* que par la présence, à leur queue, d'un empennage vertical qui a pour effet d'assurer la stabilité de route et de faciliter les virages. Voici, d'ailleurs, les données les plus intéressantes de l'*Antoinette VII*, avec laquelle Latham a effectué sa seconde tentative :

Envergure : 14 mètres. Longueur totale : 12 mètres. Fuse-

lage de 10 mètres de long, en forme de pirogue, ayant, à l'avant, un bordé en bois, entoilé à l'arrière. Poids total de l'appareil (pilote et provision d'essence de 45 kilogrammes pour trois heures compris) : 600 kilogrammes. Surfaces portantes gauchissables : 32 mètres carrés. — Ces surfaces portantes ou ailes sont un défi à la science, car leur maître-couple est au milieu; mais elles sont légères, donnent, par conséquent, d'excellens résultats et, par suite de leur forme, sont interchangeables, ce qui n'est pas un mince avantage. — Angle d'attaque : 6°. Distance du centre de gravité au centre de poussée : $0^m,10$. Vitesse : 22 mètres. — Il est certain que Latham détient, en ce moment, le record mondial de la vitesse. — Poids du moteur (moteur Levavasseur) en ordre de marche, avec radiateur à eau et provision d'essence pour trois heures : 150 kilogrammes. Puissance du moteur : 50 HP, ce qui met le cheval à 3 kilogrammes, à $2^{kg},2$ si l'on ne tient pas compte de la provision d'essence. Diamètre de l'hélice : $2^m,20$. — L'hélice, en acier et en aluminium, est en prise directe et tourne, comme le moteur, à 1 050 tours à la minute, environ. — Force de traction pendant la marche en palier : 85 kilogrammes environ. Le radiateur, dont la construction repose sur le principe de la paroi froide, mérite une mention spéciale avec ses longs tubes d'aluminium, très légers, appliqués parallèlement le long du corps de l'oiseau, c'est-à-dire le long du fuselage.

L'appareil était à Sangatte, à 7 kilomètres à l'ouest de Calais. Pour s'envoler, l'aviateur plaçait sa machine sur les falaises du Cap Blanc-Nez, à 2 kilomètres environ du village; ces falaises forment une pente assez douce du côté de la terre, ce qui facilitait son élan

Mais arrivons à la seconde tentative de Latham, le 27 juillet.

Vers trois heures de l'après-midi, le temps paraissant tourner au beau, on avertit l'aviateur. A six heures, il part : la machine est impressionnante : on la sent puissante et rapide. On croit au succès. L'aéroplane prend son vol en tournant le dos à la mer, vire, passe près de l'usine du Tunnel et monte, monte à 150 mètres d'abord, à 200 mètres ensuite : Latham sait que les falaises où le roi Lear promenait ses fureurs séniles, ont 100 mètres de hauteur; il ne veut pas s'exposer à les côtoyer, comme le *Blériot XI*. Un spectateur qui se trouve à bord de l'*Escopette*, à 9 kilomètres de la côte anglaise, voit un petit point noir se mouvoir; puis, peu à peu, ce point grossit, on distingue d'abord

une ligne, puis l'aile et le corps de l'oiseau. Le spectacle est grandiose.

La Paix! Les spectateurs qui sont à bord du contre-torpilleur ne pressentent qu'une chose, c'est qu'un jour ou l'autre, en temps de guerre, il faudra s'attendre à chaque instant à recevoir sur la tête, venant d'un dirigeable ou d'un aéroplane, 80 à 100 kilogrammes, de mélinite, de quoi faire sauter un cuirassé. On se battait sur terre et sous terre, sur l'eau et sous l'eau : on se battra bientôt dans les airs.

Cependant, Latham se rapprochant de plus en plus du navire, on distingue le fuselage, on perçoit même les mouvemens du gauchissement. Le destroyer, malgré sa vitesse, est bientôt dépassé. Il semble, à un moment donné, que l'appareil plane au-dessus de Douvres, et qu'il continue son vol vers l'intérieur de l'Angleterre. On ne doute plus du succès, et l'on s'apprête à le voir atterrir, ou disparaître à l'horizon. Troublant effet de perspective! Brusquement, à 6 h. 21, l'oiseau décrit un arc de cercle très large. On le voit descendre, s'abattre comme un aigle frappé à mort en plein vol; l'eau jaillit; Latham est tombé à la mer, à 1 800 mètres de la côte anglaise, alors que la foule massée sur les jetées de Douvres, le voyant arriver, s'apprêtait à lui faire une chaleureuse ovation. Instantanément, les vaisseaux de la flotte anglaise de l'Atlantique, mouillée aux environs du port, dépêchent des embarcations; d'autres navires font de même. Mais un canot de l'*Escopette* recueillait l'aviateur à son bord, trois minutes après sa chute. Une panne du moteur, pour la seconde fois, venait de l'arrêter.

Que nous apprennent surtout les expériences manquées de Latham? Trois choses :

1° Que les monoplans « atterrissent, » nous l'avons déjà fait observer, aussi bien sur l'eau que sur terre, mieux peut-être; 2° Qu'à l'heure actuelle, l'aviateur, comme le fait remarquer M. P. Souvestre, est le témoin impuissant des plus faibles défaillances de son moteur; qu'il reste désarmé en face de ses fantaisies. En effet, qu'un fil d'allumage vienne à se détacher peu à peu, il devra assister à ce désastre sans pouvoir rien faire pour y remédier! Il semble donc nécessaire, désormais, de s'arranger pour lui adjoindre un mécanicien, dont le rôle sera de surveiller le moteur; 3° Enfin...

...Pour une fois, M. E. Archdeacon nous permettra de ne pas

être de son avis, quand il soutient que l'Académie des Sciences aurait dû partager le prix Osiris entre M. L. Blériot, M. G. Voisin et M. Levavasseur, le constructeur célèbre du moteur extra-léger des *Antoinette*. L'Institut, selon nous, a bien jugé : il voulait récompenser des aviateurs, et non des constructeurs de moteurs. Que si l'on prétend qu'en matière d'aviation le moteur est tout, soit! mais, alors, qu'on reporte sur Anzani la gloire de la traversée du 25 juillet.

Toutefois, arrêtons-nous un instant, elle le mérite, sur cette question du moteur extra-léger. D'abord, qu'entend-on par moteur extra-léger? Nous l'avons déjà dit dans un de nos précédens articles, mais on nous pardonnera de le leur rappeler : un moteur extra-léger est un moteur qui, quoique parfaitement robuste, fournit, abstraction faite de l'essence, le cheval à 2 kilogrammes environ, tandis qu'un moteur tel que celui d'Anzani, qui le fournit, dans les mêmes conditions, à un peu plus de 3 kilogrammes est semi-lourd, et qu'un moteur d'automobile qui, toujours dans les mêmes conditions, le fournit à 5 ou 6 kilogrammes, est un moteur lourd.

Que le moteur extra-léger, un moteur Levavasseur, soit le moteur dont la navigation aérienne, d'une façon générale, ne peut se passer, nous l'avons suffisamment démontré dans nos précédens articles. N'est-il pas le seul avec lequel on puisse espérer atteindre les grandes vitesses nécessaires pour lutter contre le vent, les grandes vitesses qui donneront aux monoplans, en réduisant leur voilure, — ou du moins, en en dissimulant une partie, — toute la stabilité désirable? — Mais ce moteur n'existe pas, dira-t-on, ou, s'il existe, il n'est pas au point; deux fois, le moteur Levavasseur, le moteur extra-léger, a trahi Latham! C'est la troisième conséquence qui semble résulter des échecs successifs du courageux aviateur. Une pareille conclusion nous paraît erronée.

Lors de la première chute, le moteur n'a pu être examiné à fond: n'en parlons donc pas. Mais, lors de la seconde, il est parfaitement reconnu que la pluie qui tombait dans le voisinage de la côte anglaise a, seule, déterminé la catastrophe en produisant un court-circuit. Le moteur était donc imparfaitement protégé? Sans doute, nous sommes prêts à le reconnaître : il y a là un manque de précautions impardonnable. Quand on prétend construire des moteurs devant aller au-dessus de la mer, on doit

connaître les choses de la mer... ou l'on s'en remet à l'aveugle. Mais il n'y a pas là un manque de mise au point, et encore moins une preuve de non existence. Nier aujourd'hui cette existence, c'est oublier, de parti pris, que c'est un moteur Levavasseur extra-léger qui a permis : à Santos-Dumont, ses vols de Bagatelle; à Delagrange, ses vols à Rome et à Milan, en mai et juin 1908; à Farman, de remporter le prix Armengaud et d'exécuter son voyage aérien de Châlons à Reims (30 octobre 1908); à Blériot, d'exécuter son voyage de Toury à Artenay (31 octobre 1908), etc., etc., et même ne nous étonnons pas trop si, dans huit jours, au concours de Reims, on voyait un 100 HP Levavasseur enlever une *Antoinette* quelconque et lui imprimer une vitesse de 100 kilomètres à l'heure, soit 28 mètres à la seconde.

Si le ministre qui a décoré L. Blériot, le matin du 25 juillet 1909, a eu la main très heureuse, il ne l'a pas eue malheureuse, il s'en faut, en accordant, le même jour, la même distinction à l'inventeur, français, du moteur extra-léger, M. Levavasseur.

III

Les Allemands, pour l'instant, ne suivent que d'un peu loin, les derniers progrès du plus lourd que l'air. Patiemment, méthodiquement, ils s'attachent à perfectionner le ballon dirigeable, et ils y arrivent...

Heureux comte Zeppelin! Son souverain le couvre d'honneurs, et ses compatriotes, non contens de lui refaire sa fortune, engloutie dans ses essais, lui prodiguent sans compter les millions nécessaires pour continuer ses travaux. Aussi ses ballons rigides, dont la première idée par leurs « performances » est due à Schwartz, se distinguent de plus en plus.

Le dernier voyage du *Zeppelin II*, de Francfort à Cologne, le 5 août, ne présente rien d'extraordinaire. Parti à 4 h. 30 du matin, à 10 heures, il traversait la ville de Düren, cité industrielle de moins de 100 000 habitans qui a donné à elle seule, pour la reconstruction de cette machine de guerre, après la catastrophe de l'an dernier, la jolie somme de 1 250 000 francs, et, à 11 h. 45, était déjà dans son hangar (150 mètres de long, 50 mètres de large, 30 mètres de haut). La *Patrie*, la *Ville de*

Nancy, le *Gross*, ballons souples ou semi-rigides, en ont fait autant à quelques kilomètres près. Mais le raid des 29, 30 et 31 mai dernier, du même *Zeppelin* II, mérite au plus haut point d'être admiré.

A 9 h. 45 du soir, le rigide quittait son hangar de Friedrichshaven, planait au-dessus d'Ulm, atteignait Nuremberg à 8 h. 15, Bayreuth à 10 h. 30, Leipzig à 5 h. 20 du soir (30 mai). L'Empereur s'attendait à le voir venir à Berlin, dont il n'était qu'à 100 kilomètres à 7 heures du soir, mais la violence du vent l'en empêcha : — il a peut-être eu tort de ne pas chercher à le braver, comme il fit le 2 août, aux environs de Bonn, lors de sa première tentative pour se rendre, d'une seule traite, de Francfort à Cologne. — Quoi qu'il en soit, renonçant à atteindre Berlin, il vire, passe sur Halle, à 7 h. 30 du soir, sur Weimar, à 3 h. 30 du matin, à Stüttgard à 9 h. 15, et, manquant de lest, va briser son avant contre un poirier, à Gœppingen, à 10 h. 15 du matin. Il n'en avait pas moins plané pendant 36 heures de suite, parcouru 1 000 kilomètres environ, battant de loin tous les records de durée et de distance, en dirigeable, bien entendu. A Gœppingen, sa perte eût été certaine si l'on n'avait eu soin, lors de sa construction, de le fractionner par des cloisons étanches qui assurent l'intégrité des portions de la machine non lésées. Mais enfin, il ne s'est pas perdu et, par les seuls moyens du bord, il a pu arriver jusqu'à 60 kilomètres de son port d'attache. Là, seulement, on a été forcé de lui fournir du gaz pour lui permettre de regagner son hangar.

Aussi, M. R. Quinton n'exagère pas lorsqu'il dit : « L'Allemagne, dans la lutte pour la conquête de l'air, nous suit de près. » De très près, ajouterons-nous, en admettant même qu'elle ne nous précède pas. Mais faut-il, pour cela, s'émouvoir outre mesure? Nous ne le pensons pas. Somme toute, il résulte de cet article et des précédens que, dans l'état de choses actuel, dirigeables et aéroplanes, aéroplanes surtout, n'ont pour l'instant, en cas de guerre subite, qu'un rôle assez modeste à jouer. Le colonel Gœdke, le savant écrivain militaire allemand, ne pense pas autrement. Interrogé à propos du raid du 25 juillet :

« Cet exploit, a-t-il répondu, n'a qu'une importance militaire très minime, de même que jusqu'ici l'importance militaire des ballons dirigeables est très limitée. Il est naturellement indéniable que l'on pourra entreprendre un jour, en vue d'une

reconnaissance, un semblable vol au-dessus de la Manche, mais, même dans ce domaine, il est si dépendant du vent, du temps et des plus grands hasards, que l'on ne pourra qu'exceptionnellement espérer obtenir par cette voie une nouvelle précieuse ; on ne pourra jamais y compter fermement. Il est à peine besoin de dire qu'on ne pourra évidemment jamais, à l'aide d'aéroplanes, envoyer une armée par delà la Manche. Je crois que les aéroplanes et les dirigeables ont un grand avenir, mais j'estime que beaucoup de perfectionnemens devront y être apportés d'ici là. »

Les peuples qui se croient menacés par les nouveaux progrès de la navigation aérienne ont donc largement le temps de se préparer à toute éventualité. Qu'ils n'oublient pas que le canon n'a pas encore dit son dernier mot et qu'ils prennent modèle sur l'Allemagne, où on s'occupe depuis assez longtemps, déjà, de construire des pièces capables de pulvériser les aéroplanes et d'anéantir les dirigeables. L'usine Krupp a, paraît-il, en ces derniers temps, fabriqué des canons que l'on peut placer sur un affût à deux roues ou sur un charriot automobile, et qui, sous un angle de 60°, lancent leur projectile à une hauteur considérable, 12 à 1 500 mètres, dit-on. Ces projectiles sont explosifs et lumineux, qualité essentielle pour pouvoir suivre leur trajet pendant la nuit et rectifier le tir ; le jour, ce dispositif éclairant fournit une abondante fumée qui remplit le même objet. Des résultats fort intéressans ont été déjà obtenus : plusieurs ballons ont été détruits, non pas seulement par la mise en pièce de l'enveloppe, mais par l'inflammation du gaz intérieur.

Les cris d'alarme poussés par la presse d'Outre-Manche, les objurgations de Lockyer, l'article du Jules Verne anglais, Wells, — article qu'on pourrait intituler : *A quoi tient l'infériorité des habitans de la Grande-Bretagne?* — n'ont du reste pas l'importance que beaucoup leur ont attribuée. Nos voisins d'Outre-Manche savent que gouverner, c'est prévoir, et ils veulent, ils exigent que leur gouvernement gouverne ; de là leurs cris, leurs virulentes philippiques. Les déclarations de leur ministre de la Guerre, huit jours après l'exploit du 25 juillet, ont dû leur donner toute satisfaction.

Après avoir fait remarquer que la France ne consacre annuellement que 1 200 000 francs environ aux progrès de l'aéronautique, — l'Italie y a consacré 2 000 000 cette année, — que l'Allemagne en est pour plus de 5 300 000 francs, sans compter les

souscriptions publiques (7 à 8 millions environ), M. Haldane annonce que l'Angleterre dépensera, dès cette année, 1 700 000 fr. pour la navigation aérienne appropriée à la défense nationale, et que, l'année prochaine, on fera plus, car il est de toute importance que l'Angleterre marche de l'avant, — et en avant, a-t-il sûrement pensé, en matière d'aéronautique. Il dit ensuite, et cette seconde partie de sa déclaration est pour nous la plus intéressante, que si les appareils de l'étranger se sont développés au point de vue mécanique, cela ne suffit pas au point de vue militaire, — tous les hommes compétens, on le voit, sont en complet accord ; — que, jusqu'ici, les dirigeables rigides semblent seuls utilisables au point de vue naval, tandis que les dirigeables non rigides paraissent mieux appropriés aux services de l'armée ; mais que ces derniers devront pouvoir s'élever beaucoup plus haut pour les services de reconnaissance, quoique de grands progrès aient été faits au point de vue de leur dirigeabilité. « La traversée de la Manche par M. Blériot, ajoute-t-il, les expériences des frères Wright en Amérique montrent que l'aéroplane pourrait devenir un instrument capable de rendre de grands services ; il n'en est pas encore là (le général Brun a dit la même chose), et si l'armée anglaise était dotée de deux cents aéroplanes des types connus aujourd'hui, elle n'en serait guère plus avancée. Les progrès faits dans l'aéronautique, par l'Allemagne et par la France, ne nous inquiètent pas. Les autres nations avaient bien aussi une avance pour les sous-marins et les automobiles ; or, l'Angleterre est aujourd'hui à la tête des nations pour les sous-marins, et bien près d'y être pour les automobiles... »

Citoyens de la Grande-Bretagne, vos consuls veillent. Dormez en paix !

P. Banet-Rivet.

LA
FIN D'UN ROMAN D'AVENTURE

LES DERNIÈRES ANNÉES D'ALI BEY EL-ABBASSI
(1808-1818)

Deux hommes, à trois siècles d'intervalle, nous ont fait connaître le Maroc, et, par une coïncidence étrange, un même mystère recouvre leur destinée. Le premier était un Arabe né à Grenade vers 1495; il s'appelait El-Hassen ben Mohammed el-Ouzzâni. Or l'histoire a oublié ce nom pour ne retenir que celui de Jean Léon ou de Léon l'Africain que le pape Léon X lui avait donné à son baptême; il était devenu chrétien, presque Italien, et c'est dans cette langue que fut imprimée en 1551 à Venise sa fameuse *Descrittione dell' Africa*. Le second était né à Barcelone en 1766; il se nommait Domingo Badia. Il se trouve qu'à l'encontre du filleul du Léon X, c'est sous le nom arabe d'Ali Bey el-Abbassi qu'il a passé à la postérité, et c'est en français que cet Espagnol, devenu Arabe et presque musulman, a publié en 1814 le récit de ses voyages dédié au roi Louis XVIII.

Jean Léon, après avoir parcouru le Maroc et les autres parties du Maghreb, fut pris par des corsaires italiens qui le vendirent au pape Léon. Il vécut quelques années à Rome et, à la demande de son protecteur, il rédigea, d'après des notes manuscrites et d'après ses souvenirs, une description de l'Afrique du Nord, œuvre très remarquable, plagiée aux XVIe et XVIIe siècles par les auteurs de Théâtres du Monde ou de Cosmographies uni-

verselles et consultée encore aujourd'hui avec fruit. Jean Léon termine son livre vers 1525, puis il disparaît de l'histoire : ses biographes supposent qu'il retourna à l'islam et dut mourir à Tunis avant 1550.

Domingo Badia avait été envoyé au Maroc par Godoy, le prince de la Paix. Sa mission aventureuse se rattachait à un projet de mainmise sur l'empire chérifien conçu très à la légère par le favori de Charles IV. Il ne dépendit pas des qualités extraordinaires dont fit preuve Domingo Badia que ce chimérique dessein ne reçût un commencement d'exécution. Revêtu d'un superbe costume musulman et se donnant pour un prince syrien, l'envoyé de Godoy avait débarqué à Tanger le 29 juin 1803, sous le nom d'Ali Bey el-Abbassi. Reçu par le sultan Moulay Sliman, il en était devenu le confident et l'ami. Un train fastueux dont Godoy faisait les frais, une prodigalité orientale, une certaine science de l'islam, mais, par-dessus tout, le plus imperturbable sang-froid lui avaient fait acquérir sur les populations indigènes une autorité et un ascendant considérables. Cependant le makhzen finit par prendre ombrage de ce pseudo-musulman dont il n'arrivait pas à percer le mystère et, par mesure préventive, le fit embarquer précipitamment à Larache, le 13 octobre 1805. Ali Bey visita alors successivement la Tripolitaine, l'Égypte, l'Arabie et la Syrie. Quand il arriva à Constantinople, en 1808, l'Europe était bouleversée, et c'est à peine si sa patrie existait encore. La trace du voyageur se perd alors au milieu des commotions politiques. Cette seconde partie de la vie d'Ali Bey est restée inconnue, et l'on peut dire qu'elle fut ignorée de ses contemporains, de ses compatriotes et quelquefois même de ses proches ; des documens inédits ont permis de la reconstituer.

I

Ali Bey se trouvait à Bayonne en mai 1808. Tout ce qu'il avait pu voir au Maroc et dans les cours d'Orient de puissance autocratique était dépassé par le pouvoir absolu de Napoléon Ier. Sur un ordre, Charles IV et son fils Ferdinand VII avaient successivement signé leur renonciation à la couronne ; une junte de commande avait prié Napoléon Ier de bien vouloir élever sur le trône d'Espagne son frère Joseph, le roi de Naples. Ali Bey, habitué

à toutes les révolutions de palais, aux bouleversemens les plus étranges, avait peine à croire à la réalité des événemens qu'il apprenait ou qui se déroulaient devant lui. Sur le conseil de Charles IV, son ex-souverain, il avait sollicité une audience de Napoléon, avec l'espoir de faire accepter ses offres de service pour le Maroc ; mais l'Empereur les déclina, estimant sans doute un peu compromettante l'audace de cet homme qui se disait plus maître du Maroc que le chérif régnant. Il se contenta de l'envoyer à son frère Joseph.

Ali Bey, redevenu Domingo Badia, cherchait vainement à qui s'adresser pour obtenir une récompense de ses services. Si on pouvait discuter la portée politique de sa mission, les résultats scientifiques de ses voyages étaient incontestables. Mais l'Espagne était trop bouleversée par les émeutes et l'occupation française pour faire attention à un homme dont elle eût acclamé le retour en des temps plus calmes. Le prince de la Paix, son puissant protecteur, avait sombré le premier dans la tourmente et Badia, loin de pouvoir se réclamer de lui, devait cacher ses anciennes relations avec le favori et son entourage. Où trouver d'ailleurs l'apparence d'un pouvoir régulier en Espagne en dehors du gouvernement que Napoléon venait d'improviser de toutes pièces à Bayonne et qui, escorté par la brigade du général Rey, s'acheminait vers Madrid? C'est à lui que se rallia Domingo Badia; il arriva à Madrid le 21 juillet 1808, précédant de quelques jours le roi Joseph, le ministère et la junte officielle. Perdu dans cette cour cosmopolite composée en majeure partie d'Italiens et de Français, il se sentait sans appui. Cependant, à Bayonne, Champagny s'était intéressé au voyageur et à ses travaux; il lui avait écrit à la date du 9 juillet la lettre suivante :

Aussitôt, monsieur, que les affaires qui vous appellent à Madrid seront terminées, vous pourrez vous rendre à Paris; il sera pourvu aux frais de votre route. Vous apporterez avec vous vos manuscrits et tous vos matériaux, et vous dirigerez à votre gré la traduction et l'impression de votre ouvrage. Tout ce que j'en ai vu me fait croire que la publication en sera utile, et je verrai avec plaisir, monsieur, que vous puissiez recueillir d'une manière honorable pour vous le fruit de vos travaux et de vos recherches.

Il était dur à l'orgueil de Domingo Badia qui, au Maroc, soulevait sur son passage l'enthousiasme des populations, de passer inaperçu, ignoré dans sa propre patrie. Aussi, avant de recourir aux bons offices de Champagny, voulut-il tenter de se

faire connaître. Il rédigea, le 23 juillet 1808, une notice autobiographique intitulée : *Relacion de meritos y servicios* qu'il adressa au roi Joseph. Il exposait brièvement, et avec quelques infidélités de mémoire, sa carrière administrative en Espagne avant son départ pour le Maroc ; puis, arrivant au récit de ses voyages, il en racontait toutes les péripéties : les sept déserts qu'il avait traversés, les deux naufrages auxquels il avait échappé, etc. Il s'étendait sur les services qu'il avait rendus à sa patrie en toutes circonstances et en particulier dans des missions politiques du plus grand intérêt, *en operaciones politicas del mayor momento ;* il rappelait les liens d'amitié qui l'unissaient à trois souverains musulmans et aux principaux chefs turcs et arabes. Il prétendait que le roi Charles IV, en reconnaissance de ses services, l'avait élevé, le 16 août 1804, au grade de brigadier, mais que le brevet de sa nomination, gardé par le prince de la Paix, avait été égaré (1).

Le gouvernement du roi Joseph avait alors autre chose à faire que de s'occuper des états de services de Badia. Sous l'épouvante du désastre de Baylen, il se décidait à évacuer la capitale huit jours après y être entré. Domingo Badia resta à Madrid sans emploi et sans traitement, dans une situation très précaire, ayant à sa charge sa famille qui était sur le point de s'accroître d'un second fils. Il avait entre temps sollicité l'autorisation de se rendre à Paris pour préparer l'édition de ses ouvrages, ainsi que Champagny le lui avait demandé, mais cette permission lui avait été refusée. Enfin, le 26 septembre 1809, Badia, nommé intendant de Ségovie, fut attaché par un lien officiel au parti des *afrancesados* qu'il servit avec zèle, combattant avec acharnement les agissemens de la junte insurrectionnelle de Séville. Au lendemain de la défaite des Espagnols à Ocaña (19 novembre 1809), il faisait afficher sur les murs de Ségovie une proclamation où se lisait cette phrase ironique : *Tales son los triunfos que la junta de Sevilla prepara a sus desgraciados defensores.* Elle se terminait par cette objurgation cicéronienne : *Hasta quando, Españoles, prodigareis vuestras vidas en defensa de quatro hombres fanaticos o perversos que sacrifican la España a sus pasiones?*

Nul ne soupçonnait à Ségovie l'origine catalane du nouvel intendant aux manières orientales ; on savait confusément qu'il

(1) C'est en s'appuyant sur cette nomination que Badia prit plus tard le titre de général.

était circoncis; le peuple le croyait juif ou musulman; enfin cet *afrancesado* passait pour un franc-maçon et un impie. Mal secondé par la force armée, en butte à l'hostilité populaire, Domingo Badia rencontra de grandes difficultés dans l'accomplissement de ses fonctions, dont la principale était alors la concentration des approvisionnemens nécessaires aux troupes françaises. « J'espère, écrit-il néanmoins à Champagny le 20 décembre 1809, vous servir à quelque chose comme intendant de la province de Ségovie, mais je désirerais pouvoir le faire avec plus d'énergie et plus de moyens. »

Cependant le général baron Digeon, gouverneur civil et militaire de Cordoue et de Jaen, appréciant le zèle et l'intelligence de l'intendant de Ségovie, le fit désigner, le 5 avril 1810, pour la préfecture de Cordoue. Badia occupa un peu plus d'un an ce nouveau poste, après quoi il fut rappelé à Madrid par le ministère qui, resté de fait hostile au nouveau régime, voyait d'un mauvais œil ce fonctionnaire ayant des attaches et des protecteurs français. Mis en disgrâce et même « fort maltraité, » il prit le parti de se retirer en France. Le général Digeon, le regardant comme l'homme le plus capable de donner à l'Empereur des notions exactes sur la situation si troublée de l'Espagne, l'accrédita auprès de Daru par la lettre suivante :

Cordoue, 14 juin 1811.

Monsieur le comte,

Permettez que j'aie l'honneur de recommander à Votre Excellence M. Badia Leiblic, ancien préfet de Cordoue. Quoiqu'il n'ait cessé de donner des preuves de son zèle et de son dévouement au service de l'armée, qu'il ait toujours montré le plus grand dévouement à Sa Majesté l'Empereur et au service de Sa Majesté Catholique, le ministère espagnol et ses ennemis ne lui ont point tenu compte de ses services, et on lui a ôté sa place dans le moment où il y était le plus nécessaire. Je crains même que son crime ne soit d'avoir trop bien servi l'armée et d'être dévoué à notre cause.

Il a l'honneur d'être connu personnellement de Sa Majesté l'Empereur; il fut chargé d'une mission diplomatique de la plus haute importance dont il rendit compte en son temps; elle intéressait essentiellement Sa Majesté, et M. Badia, quoique Espagnol de naissance, était chargé d'une opération dont il rendait compte au ministère des Affaires extérieures qu'occupait alors le prince de Bénévent (1).

Si quelqu'un peut donner des notions exactes sur la situation des affaires civiles et politiques en Espagne, c'est M. Badia.

(1) Talleyrand avait recommandé, en 1803, le pseudo-Ali Bey à notre consul à Tanger, ignorant la mission politique confiée au voyageur par Godoy.

Je crois devoir à la vérité, au bien du service de Sa Majesté et au cas particulier que je fais de M. Badia, de prier Votre Excellence de faciliter à M. Badia le moyen de voir l'Empereur. J'ai l'honneur d'être connu de Votre Excellence depuis assez longtemps pour me flatter qu'Elle sera persuadée que je mets de côté tout esprit de parti, et que, si je n'étais pas convaincu des sentimens et des bonnes intentions de M. Badia, et assuré qu'il peut rendre les plus grands services, je ne lui demanderais pas avec instance de l'honorer de son appui.

J'ai l'honneur...

Le gouverneur des provinces de Cordoue et de Jaen.

Signé : le général baron DIGEON.

II

Le comte Daru ne semble pas avoir fait grand cas de la recommandation du général Digeon, car Badia n'obtint aucune audience de Napoléon et ne fut pas plus consulté sur les affaires de l'Espagne qu'il ne l'avait été autrefois à Bayonne sur celles du Maroc. On le trouve à Paris, à la fin de 1811, modestement installé, 25 quai des Grands-Augustins, et uniquement occupé de la publication de ses travaux qui, sous le titre de *Voyages d'Ali Bey el-Abbassi en Afrique et en Asie*, allaient être enfin édités à Paris, chez Didot, et à Londres, chez Longman. Une seule faveur officielle lui est accordée : Montalivet lui annonce, le 25 décembre 1813, que le ministère de l'Intérieur souscrira à 250 exemplaires des *Voyages d'Ali Bey* qui seront payés soixante francs chacun. Il rappelle l'engagement pris par l'auteur et l'éditeur de faire paraître l'ouvrage dans le courant de l'année 1814.

Entre temps, Badia fréquentait dans la colonie des réfugiés espagnols, où il retrouvait le colonel Francisco Amoros si mêlé autrefois avec lui à l'entreprise du Maroc ; il recherchait également la société des membres de l'Institut et était en relations suivies avec Delambre, Méchain, Beautemps-Beaupré, qu'il avait connus, lors de son premier séjour à Paris en 1802, avant son départ pour l'Afrique. Causeur de grande imagination, il aimait à développer, quand il trouvait des oreilles complaisantes, des théories scientifiques un peu hasardées que le voyageur anglais Bowdich appelle « des impostures éblouissantes. » L'Institut les jugeait sans doute avec moins de sévérité ; il s'intéressait à la prochaine publication des *Voyages d'Ali Bey*. Le 15 novembre 1813, Badia avait présenté à la classe des sciences une

notice abrégée de son exploration qu'une commission fut chargée d'examiner. Les comptes rendus manuscrits des séances de l'Institut portent à la date du 20 novembre : « M. de Rossel, au nom d'une commission, fait un rapport sur le mémoire de M. Domingo Badia, dans lequel ce savant donnait l'extrait de son voyage en Afrique et en Asie. La conclusion est qu'il y a à désirer que cet ouvrage paraisse bientôt ; en effet, on sait qu'il s'en occupe et qu'il doit former 8 volumes in-4° avec atlas (1). »

Enfin, s'il était besoin de donner une autre preuve de la valeur scientifique des voyages de Badia, il suffirait de mentionner que la *Connaissance des temps* inscrivit toutes les longitudes et latitudes résultant de ses observations astronomiques, et que, pour certains pays comme pour le Maroc, ces coordonnées géographiques ont été pendant longtemps les seules que nous ayons possédées.

On doit toutefois reconnaître que Domingo Badia, entraîné par une imagination ardente, échafaudait trop facilement des théories scientifiques à propos de ses voyages. C'est ainsi qu'un *Mémoire sur l'île Atlantide et sur l'existence d'une mer intérieure en Afrique* ayant été lu par lui, le 4 avril 1814, devant la première classe de l'Institut, MM. Cuvier, Humboldt et Rossel, nommés commissaires, déclarèrent qu'il ne serait pas fait de rapport sur ce mémoire.

C'était alors l'âge d'or des mémoires académiques, et l'on présentait aux diverses classes de l'Institut des « observations, » des « conjectures, » des « éclaircissemens, » sur les sujets les plus baroques et dans ce style grandiloquent qui nous paraît à distance si ridicule. Entre tous ceux que le besoin de notoriété avait incités à cette douce manie, on remarquait précisément un membre de l'Institut, grand ami de Badia, nommé Claude Izouard, mais se faisant appeler plus pompeusement de Lisle de Sales. Claude Izouard, qui avait appartenu à la classe de morale, s'était réfugié, depuis la suppression de cette classe, dans celle d'histoire et de littérature anciennes ; il s'était pris pour le pseudo-Ali Bey d'un enthousiasme exalté. Écrivant à l'éditeur anglais Longman pour lui recommander la publication des *Voyages d'Ali Bey*, il s'exprimait ainsi au sujet de son ami : « J'ai entendu moi-même, dans le corps académique dont je suis membre,

(1) La partie historique et descriptive des *Voyages d'Ali Bey*, la seule qui ait été publiée, ne comprend que trois volumes. La partie scientifique n'a pas paru

les mémoires pleins d'intérêt dont on nous a fait lecture... Il règne dans ces mémoires un intérêt majeur que son génie seul pouvait imprimer à tout ce qui est sorti de sa plume. »

Sans grands titres littéraires et scientifiques, Claude Izouard, protecteur de Badia, avait été appelé à faire partie de l'Institut lors de sa fondation. Type achevé de ce que Pasquier appelait « un rabobelineur de livres, » surnommé par ses contemporains « le singe de Diderot, » il avait publié en 1769 un ouvrage rempli de réminiscences et d'idées délayées, écrit dans un style insupportable d'emphase, et qu'il avait intitulé : *La Philosophie de la Nature*. Ce livre circulait obscurément, quand il fut dénoncé au Parlement qui, avec une rigueur inexplicable, condamna son auteur au bannissement perpétuel, sentence dont celui-ci appela et qui ne fut pas exécutée. Ce fut au retentissement immense qu'eut ce commencement de persécution, et nullement à son mérite, que Claude Izouard dut sa célébrité momentanée. Pour justifier et entretenir sa renommée, il crut nécessaire de surcharger d'une centaine de volumes la littérature de son siècle et d'infliger à ses confrères du « corps académique » le supplice d'innombrables et insipides mémoires, dont un « en faveur de Dieu. » On l'écoutait avec indulgence à l'Institut, à cause de son grand âge et de son extrême susceptibilité, et, comme il s'était plaint des coupures faites à ses communications dans les comptes rendus, il avait été invité à rédiger lui-même les extraits qui devaient en être publiés. De manières brusques et sauvages, affectant une grande négligence dans sa toilette, singeant Diogène après avoir singé Diderot, il vivait retiré à l'hôtel de Lorges, 95 rue de Sèvres, au milieu d'une bibliothèque de 36 000 volumes qu'il avait formée avec plus de persévérance que de discernement et sur la valeur de laquelle il se faisait les plus grandes illusions.

Quelles qu'aient été les causes de l'amitié que le vieux et rébarbatif Claude Izouard témoignait à Badia, cette intimité tutélaire eut la conséquence la plus inattendue. Le « singe de Diderot, » âgé de soixante-douze ans, veuf depuis 1812, s'éprit d'une passion sénile pour la fille de Badia âgée de dix-huit ans et dans tout l'éclat de sa beauté andalouse (1) et catalane; il l'épousa le 26 novembre 1814.

(1) La femme de Badia, Maria Lucia Burruero, était de Séville.

III

Quelques mois auparavant, en juillet, les *Voyages d'Ali Bey* avaient paru à la librairie Didot. Le roi Louis XVIII avait acquitté les promesses faites sous l'Empire par le comte de Montalivet à l'auteur, et celui-ci reconnaît dans une dédicace que la publication de l'ouvrage est due à la munificence royale. Cette dédicace est signée : « l'éditeur B..., » car Domingo Badia, qui gardait toujours l'espoir de retourner en pays musulman, n'avait pas voulu démasquer dans le récit de ses voyages le personnage d'Ali-Bey qu'il avait si bien joué pendant cinq ans. L'*Avis de l'éditeur*, qui suit la dédicace et dont il est également l'auteur, reproduit en partie la fiction qu'il avait inventée sur son nom et son origine. L'ouvrage débute à la manière musulmane, par une invocation à Dieu. Au cours de son récit, l'auteur parle toujours avec la gravité d'un croyant de ses ablutions, de ses jeûnes, de ses prières, ainsi que de ses opinions sur les points de doctrine controversés. Le pseudo-Ali Bey n'avait sans doute pas la prétention de faire accepter son *bluff* par le public tout entier, et, comme l'écrivait l'*Eclectic Review*, « l'homme et ses feintes étaient éventés dans une mesure suffisante ; » mais il jugeait prudent de ne pas dévoiler *urbi et orbi* tous les détails de son imposture, et l'on ne saurait lui en faire un grief, étant donné les nombreuses relations qu'il avait conservées dans le monde musulman et le désir qu'il avait de reparaître un jour en Asie et en Afrique.

Faut-il reprocher davantage à Domingo Badia d'avoir servi avec le même zèle les divers gouvernemens qui se succédèrent soit en Espagne, soit en France? Ils furent rares, bien rares, les hommes qui, en ces temps troublés, s'isolèrent du pouvoir, « ne voulant pas que leur personne fût exposée à passer dans un jour d'une main à l'autre comme une courtisane. » Badia avait servi successivement en Espagne Charles IV et le roi Joseph. Réfugié en France, il avait recherché la protection de Napoléon. Le 8 mai 1814, il écrivit à Ferdinand VII, rentré à Madrid, pour déposer l'hommage de sa fidélité aux pieds du monarque légitime de l'Espagne ; il se défendait d'avoir jamais sollicité un emploi du roi Joseph ; s'il avait été nommé intendant de Ségovie, c'était sans l'avoir demandé, *sin pedirlo*. La déportation en

masse des *afrancesados* vint le fixer sur ce qu'il fallait espérer de générosité du despote Ferdinand VII. C'est alors que Badia, renonçant définitivement à sa patrie, se tourna vers le nouveau gouvernement de la France.

Louis XVIII, on l'a vu, avait accepté la dédicace des *Voyages d'Ali Bey*, où l'auteur saluait le retour du Roi « que la Providence touchée des malheurs de l'humanité avait ramené sur le trône de saint Louis et de Henri IV. » Estimant que cette dédicace et l'avant-propos de l'ouvrage, par leur forme un peu mystérieuse et par la fiction qu'il avait cru devoir conserver, étaient peu propres à renseigner sur sa personne et ses antécédens, Badia rédigea une fois de plus un de ces mémoires autobiographiques où il détaillait avec complaisance tous les services qu'il avait rendus, prenant sa revanche du mystère qu'il aimait par ailleurs à entretenir sur sa personne. Ce mémoire, daté du 8 novembre 1814, est précédé de renseignemens généalogiques sur la famille Badia; il est intitulé : « Notes sur le chevalier Badia, sa famille et celle de madame son épouse. » C'était la première fois que notre Catalan prenait du *chevalier;* il justifiait ce titre par des preuves très complètes qui le rattachaient comme origine à la famille française Abadie ou Abbadie; malheureusement, les documens avaient été déposés autrefois dans une abbaye au fond de l'Andalousie, et la notice était rédigée de souvenir. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette généalogie espagnole de la généalogie arabe si habilement improvisée pour le personnage d'Ali Bey el-Abbassi, et l'on conserve quelques doutes sur son authencité, bien que l'auteur en « certifie et atteste la vérité sur son honneur. » Badia était inconsciemment victime d'une excessive activité de l'imagination, et la longue habitude qu'il avait contractée du déguisement physique et moral le portait à habiller un peu la vérité.

Les Cent jours vinrent interrompre les projets de Badia, décidé à solliciter une mission du gouvernement de la Restauration. Quand le calme fut rétabli, le 22 octobre 1815, il fit remettre au duc de Richelieu, ministre des Affaires étrangères, un exemplaire de ses voyages, accompagné de deux mémoires : un sur les services rendus par lui à la France dans le Levant et un autre sur la *Colonisation de l'Afrique*. En avril 1816, Badia, ayant lu dans les journaux la proposition faite à la Chambre des pairs par Chateaubriand pour la destruction de la piraterie barbaresque,

écrivit de nouveau au duc de Richelieu; il exposait ce qu'il y avait de chimérique dans ce projet ainsi que dans celui de l'amiral Sydney Smith qui s'était fait, au Congrès de Vienne, le protagoniste d'une croisade européenne contre la piraterie; il insistait sur l'adoption de son plan « qui donnerait à la France les riches colonies africaines des Grecs, des Romains et des Goths, sans qu'il en coûtât une goutte de sang français. »

Un deuil prévu, et qui paraît avoir été léger, vint momentanément donner un autre cours à ses idées : le vieux Claude Izouard mourut le 23 septembre 1816, et Badia en profita pour s'installer à l'hôtel de Lorges, avec la mission facile de consoler celle qu'il appelait familièrement « la petite veuve. » Les 36000 volumes formant la bibliothèque de Claude Izouard n'avaient pas trouvé d'acquéreur, malgré la réclame faite par celui-ci dans les dernières années de sa vie. Badia, enclin à l'exagération et majorant le prix attribué par son gendre à cette bibliothèque, y voyait déjà une grosse fortune. C'était d'ailleurs la seule laissée par le défunt, et il devenait d'autant plus urgent de la réaliser que la gêne commençait à se faire sentir dans la famille. Les démarches faites pour arriver à se défaire avantageusement de la bibliothèque d'Izouard occupèrent près d'un an l'activité de Badia. Il était lié avec Barbier, le bibliothécaire du Roi, et il espérait la lui faire acheter 100000 francs. « Une somme de 20000 francs en plus ou en moins, lui écrivait-il le 17 juin 1817, n'est rien aux yeux d'un prince et elle est tout pour l'existence d'une pauvre veuve... » La négociation n'aboutit pas.

Force fut à Badia dénué de ressources de s'adresser au duc de Richelieu pour obtenir une pension. Sa lettre étant restée sans réponse comme les précédentes, il renouvela sa demande (juillet 1817), s'étonnant qu'on n'eût pas examiné son projet de *colonisation africaine*. Faisant allusion à des services plus ou moins imaginaires qu'il aurait rendus à la France dans ses précédens voyages, il se plaignait avec amertume. « Ma famille, écrivait-il, vit dans la misère, pendant que l'État et le commerce de France jouissent journellement des millions qui sont le fruit de mes travaux et de mes services. »

IV

Il devenait manifeste que le ministre des Affaires étrangères ne voulait pas accueillir les propositions de Badia; il estimait sans doute que son département avait à faire face à assez de difficultés, sans s'exposer aux complications qui pouvaient naître de l'ambitieuse initiative de l'aventurier catalan. Peut-être aussi conservait-on à celui-ci quelque rancune du rôle de dupe qu'il avait fait jouer autrefois à Talleyrand. On conseilla à Domingo Badia de s'adresser à Molé, ministre de la Marine. Il lui écrivit, le 23 novembre 1817, rappelant une fois de plus ses voyages en Afrique et en Asie, ses fonctions administratives en Espagne sous le roi Joseph, la publication de ses travaux, ses offres de service à Ferdinand VII, etc., etc. Sa lettre se terminait ainsi :

J'attendais encore que les gouvernemens auraient profité de mes vues et de mes travaux politiques en Afrique, mais, détrompé de cette espérance et désirant profiter du peu d'années de vigueur qui me restent pour rendre au moins aux sciences un des plus grands services qu'on puisse leur rendre en faisant un voyage de découvertes au centre de l'Afrique, puisque je suis l'unique Européen qui puisse l'entreprendre avec succès, en raison des circonstances qui se réunissent en ma personne, j'ai l'honneur de soumettre à V. E. la proposition ci-jointe que je m'engage à porter à effet, si le gouvernement daigne l'accepter. Ce sera signaler l'an 1818 et le règne de Sa Majesté Louis XVIII par une opération qui fera époque dans l'histoire des sciences.

Daignez, monseigneur, protéger cette belle entreprise.

Comme on le voit par cet extrait de sa lettre, Badia renonçait au moins momentanément à ses desseins politiques et ne sollicitait plus qu'une mission ayant un caractère scientifique. Une ordonnance royale en date du 20 décembre 1817 nous fait d'ailleurs connaître le texte des propositions qu'il avait soumises au comte Molé, et il est intéressant de la reproduire *in extenso* parce qu'elle nous éclaire en même temps sur la nature et les conditions de la mission que le gouvernement se décidait enfin à lui confier.

LOUIS, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre,

Nous étant fait mettre sous les yeux la proposition du général Badia qui offre :

1° D'entreprendre la traversée entière de l'Afrique d'Orient en Occident, par son centre ou sur les parallèles de dix à quinze degrés de latitude Nord ;

2° D'employer trois années à ce voyage, savoir : la première au pèlerinage de La Mecque et les deux autres à la traversée d'Afrique, en entrant par l'Abyssinie, passant par le Darfour, remontant le cours du Niger et sortant par le Sénégal ;

3° De faire donation à l'État des papiers et collections, notes, cartes et dessins recueillis dans ses voyages antérieurs et disséminés dans les diverses contrées qu'il a parcourues ;

Nous étant fait rendre compte en même temps des demandes formées par le général Badia, tant pour lui que pour sa famille et qui se trouvent jointes à sa proposition ;

Considérant les avantages qui peuvent résulter pour les sciences en général et pour notre colonie du Sénégal en particulier du voyage projeté par le général Badia ;

Considérant surtout que l'existence qu'il a déjà eue en Afrique, le séjour qu'il y a fait, les relations qu'il y a entretenues, font de lui le seul individu peut-être qui puisse l'entreprendre avec succès ;

Considérant combien il importe de ne pas laisser échapper cette occasion d'accorder aux sciences et à ceux qui les cultivent toute la protection et tout l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre de nous ;

Vu le rapport de la commission formée par notre ministre de la Marine et signé de MM. Cuvier, Delambre et de Rossel, dans lequel ces trois savans font ressortir tous les avantages qu'il est permis d'espérer de l'entreprise du général Badia ;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État de la Marine et des Colonies.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — La proposition sus-mentionnée du général Badia est acceptée aux clauses et conditions suivantes :

1° Il se mettra en route dans le courant de janvier prochain et devra être de retour au 1er janvier 1821 ;

2° Il consacrera la première année au pèlerinage de La Mecque, et les deux autres à la traversée d'Afrique, en entrant par l'Abyssinie, passant par le Darfour, remontant le cours du Niger et sortant par le Sénégal ;

3° A son retour, il soumettra les résultats de son voyage à notre ministre de la Marine, qui les portera à l'examen d'une commission formée de trois membres de l'Institut, lesquels donneront leur avis sur les notes et documens recueillis par le voyageur et s'assureront jusqu'à quel point il a rempli ses engagemens et exécuté son projet.

Art. 2. — Le fils aîné du général Badia, lieutenant d'artillerie au service d'Espagne, sera admis à notre service à son grade et dans la même arme.

Art. 3. — En cas de mort du général Badia, et pendant son voyage, il sera accordé à sa femme ou veuve, une somme annuelle de 3 000 francs, sur les fonds coloniaux, laquelle somme, en cas de mort de ladite veuve, sera réversible au fils cadet (Joseph) du général Badia et continuera d'être payée audit Joseph, sa vie durant.

Art. 4. — Il est accordé au général Badia et sur les mêmes fonds coloniaux un traitement annuel de 10 000 francs dont une année lui sera payée d'avance, au moment de son départ, et deux années lui seront comptées à

Saint-Jean-d'Acre, au mois de juillet 1818, en mahboubs ou sequins d'or turcs.

Art. 5. — Il sera fourni sur les mêmes fonds coloniaux, et avant son départ, au général Badia, les instrumens dont les noms suivent :

1° Un cercle de réflexion ;

2° Un petit sextant avec son horizon artificiel;

3° Une lunette achromatique de trois pieds;

4° Une lunette de deux pieds et une autre d'un pied;

5° Un chronomètre de poche et deux montres à secondes ;

6° Une petite boussole.

Art. 6. — Au retour du général Badia et en cas de succès complet de son entreprise, nous nous réservons de faire imprimer à nos frais son voyage et de donner, tant à lui qu'à sa famille, des marques de notre munificence et de notre haute protection.

Art. 7. — Notre ministre secrétaire d'État de la Marine et des Colonies et notre secrétaire d'État de la Guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries le 20 décembre de l'an de grâce 1817 et de notre règne le vingt-troisième.

Signé : Louis.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de la Marine et des Colonies,

Signé : Comte Molé.

Le rêve de Badia se réalisait en partie: il allait revivre cette vie arabe à laquelle il aspirait depuis dix ans ; il allait enfin redevenir Ali Bey. En des termes d'une emphase tout espagnole, il écrivit au comte Molé pour le remercier. A travers l'expression pompeuse de sa reconnaissance, on sent néanmoins percer le regret d'avoir à renoncer à ses conceptions politiques ; il ne peut s'empêcher de rappeler l'intérêt capital que son projet présentait pour la France et il insiste à nouveau pour que sa patrie adoptive veuille bien l'examiner. Quel était donc ce grand dessein qui lui tenait tant au cœur et que le duc de Richelieu avait repoussé par prétérition ? Il faudrait, pour répondre avec détails à cette question, connaître le *Mémoire sur la colonisation africaine* où le plan devait être exposé tout au long. Ce document n'a pu être retrouvé, mais il est facile d'en rétablir le contenu d'après la correspondance de Badia. Il s'agissait d'établir la domination de la France sur le Maroc et les régences d'Alger et de Tunis, en détruisant du même coup la piraterie barbaresque. Détrôner le Chérif, renverser le dey et le bey, tout paraissait possible à l'aventureux Badia avec l'ascendant qu'il se sentait capable de reprendre sur les populations musulmanes. On jugera de l'im-

portance qu'il attachait à cette chimérique entreprise par les divagations de sa lettre au comte Molé, dont nous respectons le style.

Monseigneur,

Votre Excellence a rouvert pour moi la carrière de la gloire en obtenant de Sa Majesté l'adoption de mon plan scientifique sur l'Afrique. Mon âme satisfaite par l'entreprise d'une opération extraordinaire, dont le résultat sera peut-être doué des plus vastes conséquences, n'ambitionne d'autre but que la réussite de cette expédition glorieuse. Oui, Monseigneur, je le jure à Votre Excellence, mon ambition reste pleinement satisfaite avec l'entreprise que Sa Majesté a daigné confier à mon zèle.

Mais, sur le moment de partir, je dois manifester à Votre Excellence et à Sa Majesté mon âme tout entière ; je dois rappeler au gouvernement qui me protège, qui fut aussi la patrie de mes ancêtres (Abbadie), mes idées politiques sur l'Afrique. La chose est d'une importance si majeure que je ne me lasse de réclamer l'attention du gouvernement sur cet intérêt du premier ordre pour l'État. Tel est l'objet des dix papiers ci-joints que je soumets à Votre Excellence pour en faire l'usage qu'elle estimera convenable. Ce n'est pas mon intérêt qui me dicte cette démarche. Si mon âme fusse capable d'une action si basse, il y a déjà onze ans que je me trouverais à la tête de l'Afrique septentrionale, ou au moins, cédant aux désirs du roi Charles IV, il y a treize ans que je serais en Europe comblé de richesses. Je n'ai pas voulu établir ma fortune sur des crimes, et la presque indigence a été la récompense de mes principes. Je pourrais citer à Votre Majesté plusieurs témoins bien marquans de ces vérités ; peut-être qu'un jour elles occuperont quelques lignes dans l'Histoire. Enfin, Monseigneur, ce n'est pas mon intérêt, c'est l'intérêt de la France, l'intérêt de l'Europe, l'intérêt de l'humanité entière, qui me dicte cette démarche.

J'espère que Votre Excellence appréciera la pureté de mon intention; mais il faut penser qu'une fois cette occasion perdue, les siècles passeront, et peut-être il ne se présentera une autre semblable; et nos neveux regretteront l'insouciance de leurs aïeux sur un objet de si haute importance.

Qu'on n'oppose pas le système de la légitimité si justement adopté en Europe; le poignard est le titre légitime à Alger et au Maroc, et, si les droits de succession dussent prévaloir en Afrique, le monarque légitime du Maroc se trouve exilé au Caire et pensionné par moi-même.

Qu'on n'oppose pas non plus les intérêts croisés des puissances d'Europe et particulièrement de l'Angleterre. Si on voulait s'occuper sérieusement de cet objet que je réclame inutilement, il y a deux ans, je m'enhardis à prédire qu'un petit congrès de peu de jours aurait suffi pour s'entendre, et les ambitions partielles auraient resté satisfaites au profit même du bien général. Je ne parlerai pas du système machiavélique qui établit, en principe d'utilité, le despotisme et la piraterie barbaresque ; le temps fera justice de cette erreur politique et on regrettera l'occasion perdue pour soulager l'humanité souffrante.

Enfin, Monseigneur, je laisse entre les mains de Votre Excellence ces papiers, la priant de les garder comme une dernière effusion de mon cœur

pour ma nouvelle patrie que je dois idolâtrer, puisque ma patrie naturelle, convertie en marâtre pour moi et aveuglée pour elle-même, me repousse. Je pars, mais je recevrai avec enthousiasme les ordres de Votre Excellence à Constantinople ou en Syrie.

Agréez, etc...

Signé : Général BADIA.

Paris, le 4 janvier 1818.

Deux jours après cette lettre, Badia rédigeait ses dernières volontés. Son testament commençait par l'invocation suivante que n'eût pas désavouée un vrai musulman : « Au nom du Dieu tout-puissant, éternel, immense, miséricordieux. » Il recommandait surtout aux siens de protéger son plus jeune fils âgé de dix ans et estropié de naissance. Ces dispositions prises, il quitta Paris en février 1818, se rendant à Constantinople. Il avait modifié son nom arabe et se faisait appeler El-Hadj Ali Abou Othman, c'est-à-dire : le pèlerin Ali, père d'Othman. Le pèlerinage de La Mecque, qu'il avait accompli en 1807, lui donnait droit au premier qualificatif; il avait adopté le second pour les besoins de la cause : il eût été, en effet, aussi invraisemblable que contraire à la loi islamique qu'un musulman de son âge, — il avait cinquante ans, — fût resté célibataire. L'existence de ce fils Othman, sur laquelle nous aurons à revenir, était une nouvelle fiction.

V

Le 21 mars 1818, El-Hadj Ali se présente à Constantinople au marquis de Rivière, notre ambassadeur auprès de la Porte; on lui fait le meilleur accueil; le marquis de Rivière et le vicomte de Marcellus, secrétaire d'ambassade, se montrent très intéressés par les récits du voyageur. « Il m'a dit, écrit Rivière au duc de Richelieu, qu'il vous avait vu, m'a prouvé qu'il méritait d'être entendu pour le présent et pour l'avenir, et m'a fait regretter de n'avoir pas eu par lui un mot de V. E. Il m'a dit qu'il ne correspondait qu'avec le comte Molé et le comte Decazes (1). »

On voit par cette lettre que le duc de Richelieu était resté jusqu'au bout étranger à la mission confiée à Badia et n'avait pas voulu l'accréditer auprès de notre ambassade. Le marquis de Rivière, qui n'était pas au courant de l'attitude adoptée par son

(1) Le comte Decazes était alors ministre de la police.

ministre, le priait de lui dire un mot « du voyageur arabe » dans une prochaine dépêche.

De Constantinople, Badia gagna Tripoli où il arriva le 9 juin. Après un court séjour dans cette ville, il partit pour Damas où se concentrait la caravane de La Mecque avec laquelle il comptait accomplir son second pèlerinage. Ce fut pendant son séjour à Damas qu'il alla voir une femme dont la vie étrange avait plus d'une analogie avec l'existence qu'il avait menée lui-même au cours de ses précédens voyages et qu'il s'apprêtait à recommencer. Lady Hester Lucy Stanhope, la nièce de Pitt, pour des motifs restés mystérieux, s'était expatriée en 1810 et était venue se fixer en Syrie. Éprise de domination, de solitude et d'indépendance, exaltée jusqu'à la déraison, elle avait fui la société des chrétiens et ne fréquentait que les musulmans dont elle était vénérée. Avec de l'or habilement distribué, elle avait amené à ses pieds Turcs, Druses et Arabes. Ayant renoncé aux vêtemens de son sexe, elle était coiffée d'un turban, portait un large pantalon et une tunique à manches ouvertes et flottantes; un yatagan était pendu à sa ceinture; elle parlait correctement l'arabe et s'était fait instruire du Coran. La religion qu'elle s'était composée était un mélange confus de christianisme, d'islamisme et de judaïsme. Au commencement de l'année 1818, elle était venue habiter le village de Djouni dans un des sites les plus sauvages et les plus inaccessibles du Liban. Retirée dans ce nid d'aigle, préservée de la curiosité importune des Européens, elle donnait carrière à ses goûts d'autorité, ayant un bourreau à ses gages et faisant empaler sur deux énormes pieux plantés devant sa porte ceux qu'elle condamnait au dernier supplice. La Porte, prétendait-on, avait secrètement reconnu son pouvoir. Si une entrevue dut être piquante, ce fut assurément celle de Domingo Badia avec lady Hester Stanhope, tous deux transfuges de la civilisation, épris de la vie aventureuse et plus ou moins sectateurs de l'islam. Malheureusement, les détails manquent sur la rencontre des deux augures, et il serait puéril de restituer d'imagination la scène qui dut se passer entre eux. Les lettres de Badia, fort rares pour cette époque, ne font aucune mention de ses visites à lady Hester Stanhope, et nous les connaissons seulement par les *Souvenirs d'Orient* du vicomte de Marcellus.

D'après cet auteur, Badia aurait confié à lady Stanhope qu'il

avait laissé au Maroc un fils nommé Othman Bey dont la mère était la propre sœur du sultan Moulay Sliman. Que cette confidence ait été faite ou non, les affirmations d'Ali Bey n'en resteraient pas moins très suspectes. Badia, imposteur par la nécessité de son rôle et par une seconde nature, se plaisait dans les fictions, et c'est ainsi qu'il aura pastiché inconsciemment le conte des *Mille et une Nuits* où sont racontées les amours de Giafar avec la sœur de Haroun er-Rechid. Une telle intrigue est en contradiction avec plusieurs passages des *Voyages d'Ali Bey*, et d'ailleurs contraire à toute vraisemblance. Badia n'eut pas au Maroc d'épouse légitime; il dut, pour se conformer à l'usage musulman, accepter à Fez une jeune négresse comme concubine, mais « la pauvre femme, raconte-t-il, a été sans doute bien trompée dans son attente, car je ne sais pour quel motif je n'ai pu parvenir à vaincre ma répugnance. » On sait également qu'il avait respecté les deux femmes du sérail chérifien que Moulay Sliman lui avait envoyées en présent.

Le 21 juin 1818, trois lettres de Badia à sa famille nous représentent le voyageur en parfaite santé, rajeuni par la chaleur du climat: *los climas calientes me rejuvenezen*, écrivait-il. Il se préoccupait de la situation des siens: quelle solde touche « l'artilleur(1)?» «La petite veuve» a-t-elle vendu la bibliothèque d'Izouard et réalisé quelques ressources? Comment va « l'invalide (2)? » Quinze jours après, Badia était pris d'une violente dysenterie ; il peut écrire encore à sa famille le 16 août et annonce que, malgré son état, il va se mettre en route pour La Mecque ; il espère que l'air du désert lui fera du bien. Porté dans une litière, il fit, au prix de cruelles souffrances, les premières étapes du pélerinage, puis, le mal empirant, il dut s'arrêter à Kalaat el-Belka (3) où il mourut le 30 août 1818. Soutenant son rôle de pieux musulman jusqu'à sa dernière heure, il légua une somme de 13 000 piastres aux pauvres des villes saintes, La Mecque et Médine. Peu de temps avant sa mort il avait déclaré devant témoins qu'il était habitant de Tétouan et qu'il avait laissé dans cette ville deux garçons et une fille. Ses serviteurs, assistés des pèlerins du Maghreb en compagnie desquels il avait voulu voyager, lui rendirent les derniers devoirs; ils confièrent à l'amin des Maghre-

(1) Son fils aîné, officier au corps royal d'artillerie.
(2) Son second fils, qui, comme on l'a dit, était né estropié.
(3) Point situé sur la route de Damas à La Mecque, au sud de El-Mezeirib.

bins les instrumens et les papiers du défunt et reprirent avec la caravane le chemin de La Mecque.

La nouvelle de la mort de Badia fut portée à la connaissance du comte Molé par une dépêche de M. Regnault, notre consul à Tripoli, en date du 9 novembre 1818. Le ministre prescrivit de faire toutes les démarches nécessaires pour recouvrer les papiers et les instrumens du voyageur. Ce fut sans succès. « Ceux qui détiennent ces objets et ces papiers, écrit le consul, pensent qu'il n'appartient pas à un chrétien de réclamer la succession d'un musulman. » Quant à faire intervenir l'ambassade, le consul ajoutait fort sagement : « Celle-ci hésitera peut-être à faire connaître au gouvernement turc l'intérêt que peut prendre le gouvernement français au pèlerinage à La Mecque d'un musulman du Maroc (1). »

En France, le gouvernement tint cachée la mort de Badia le plus longtemps possible, et la nouvelle ne s'en ébruita que très lentement. Dix ans après, il se trouvait encore beaucoup de personnes pour la révoquer en doute. On prétendait que « le voyageur arabe » avait lui-même fait répandre ce bruit dans l'intérêt de sa mission, et cette opinion était vraisemblable pour qui connaissait ses feintes et son continuel besoin de mystifier. Les parens de Badia étaient eux-mêmes dans le doute sur son sort, car le voyageur, ayant annoncé qu'il s'engageait dans le désert, et qu'il ne pourrait de longtemps ni écrire, ni recevoir des lettres, ils ne s'inquiétaient pas de son silence. Le 24 août 1820, le lieutenant d'artillerie Pierre Badia ignorait encore la mort de son père, et, écrivant de sa garnison de La Fère au général Evain pour solliciter l'autorisation de passer son congé à Paris, il terminait ainsi sa lettre : « Daignez, mon général, avoir égard dans l'occasion à un ardent militaire dont le père sacrifie sa vie dans une mission périlleuse entreprise pour le service du Roi. » Le général, transmettant cette demande au ministre, ajoutait : « On est depuis longtemps sans nouvelles de son père voyageant à l'étranger pour le compte du gouvernement. » Le 26 décembre 1829, le baron d'Haussez, ministre de la Marine, répondait à ce même lieutenant Badia, qui lui demandait un acte de décès de

(1) Il semble cependant que le consul ne fit pas en cette occasion preuve d'un grand zèle, car divers objets ayant appartenu à Badia furent rachetés par lady Stanhope et d'autres par le P. Francisco Vilardell, supérieur du couvent des Franciscains espagnols à Damas

son père, que les renseignemens parvenus au ministère ne lui permettaient pas de délivrer l'acte authentique qui lui était réclamé.

D'après lady Stanhope, le voyageur El-Hadj Ali aurait été empoisonné par un paquet de rhubarbe. Pour ne rien ajouter ni rien retrancher à cette version, il est préférable de citer la conversation textuelle qu'eut sur ce sujet le vicomte de Marcellus avec celle qu'on appelait la reine de Tadmor.

— Que n'avez-vous pu, lui demanda M. de Marcellus, porter vos secours au malheureux voyageur Ali Bey ?

Lady Stanhope s'émut à ce nom.

— Vous renouvelez, dit-elle, toute ma douleur. Pauvre Ali ! Combien l'ai-je regretté ! Mais soyez franc, ajouta-t-elle après un moment de silence, avez-vous ordre de me parler d'Ali Bey?

— J'ai l'honneur de vous répéter, milady, que ma visite auprès de vous est entièrement désintéressée, et ce n'est point un article de mes instructions. Mes questions relatives à Ali Bey, que j'ai connu, viennent d'un homme qui s'intéressait vivement au résultat de sa dernière expédition.

— Eh bien ! monsieur, reprit lady Stanhope, je crois que Dieu vous envoie pour me délivrer d'une véritable peine et je me confie entièrement à vous. J'ai une lettre qu'Ali Bey m'écrivit peu d'heures avant de mourir. J'ai aussi un paquet de rhubarbe empoisonnée à laquelle il croit devoir sa mort. Il a voulu que ces deux objets fussent envoyés au ministre de la Marine en France. Jusqu'ici je n'ai osé les confier à personne. Promettez-moi que vous les remettrez à lui-même, quelle que soit l'époque de votre retour à Paris, et les dernières volontés du voyageur seront ainsi accomplies.

« Ma première pensée en apprenant sa mort, dit-elle au vicomte de Marcellus, fut de croire à quelque vengeance des musulmans. Dans son premier voyage publié à Paris, il avait dévoilé les mystères de La Mecque et décrit en détail le tombeau de Mahomet qu'il avait été admis à vénérer sous ses habits orientaux. On avait pu chercher à punir une telle indiscrétion, mais je sus bientôt qu'il n'en était rien, et lui-même attribue sa mort à d'autres causes. » S'il faut en croire lady Stanhope, Ali Bey aurait été « victime du poison et de la jalousie des Européens, » et par ce dernier mot elle entendait désigner les Anglais.

A côté de cette version émanant d'une femme qui avait pris ses compatriotes en horreur et qui était portée, par son imagination, à accueillir toute nouvelle tragique, il faut placer le témoignage du P. Francisco Vilardell, supérieur des Franciscains espagnols à Damas, et qui vit Ali Bey en août 1818. D'après ce religieux, la santé du voyageur était alors tellement

ébranlée que M. Chabasson, le médecin français qui lui donnait ses soins, l'engagea avec instances à remettre à une autre année son voyage de La Mecque. Ali Bey, qui n'avait pas écouté ce conseil, serait mort de la dysenterie dans les premiers jours de septembre, à deux journées de marche de El-Mezeirib (1). Le témoignage du P. Vilardell, celui de notre consul M. Regnault, enfin les propres déclarations de Badia qui, le 16 août, écrivait aux siens qu'il se sentait très gravement malade *extremamente malo*, semblent établir que la destinée extraordinaire d'Ali Bey s'est terminée par une mort naturelle, et qu'il est inutile d'accuser en la circonstance « le poignard de Birmingham. »

Peu connu de ses contemporains en raison de la nature secrète des missions qui lui furent confiées, Badia fut presque ignoré dans sa propre patrie : l'Espagne découvrit seulement en 1833 « que le vaillant prince Ali Bey n'était autre que D. Domingo Badia y Leblich, natif de Barcelone ; » elle s'empressa alors de faire faire une édition espagnole des *Voyages d'Ali Bey* qui avaient été déjà traduits dans les principales langues de l'Europe.

Domingo Badia, sous son nom ou sous son surnom d'Ali Bey, est donc très rarement mentionné dans les *Mémoires* du temps, et il ne faut guère compter sur cette source habituelle d'informations pour tracer de lui un portrait définitif. Deux voyageurs anglais, Jackson, en 1820, et Bowdich, en 1821, furent les premiers à appeler sur Ali Bey l'attention du public. Jackson donne surtout des détails sur le séjour du voyageur au Maroc ; les anecdotes qu'il raconte, généralement de provenance indigène, sont sujettes à caution ; il ne se compromet d'ailleurs pas par une appréciation d'ensemble du personnage, et il se borne à constater qu'il possédait des aptitudes peu communes : *this gentleman possessed abilities of no ordinary degree.* Très suggestif est, au contraire, dans sa forme dénigrante et un peu brutale, le jugement porté sur l'homme par Bowdich. « Badia, écrit-il, fut un gascon en politique et un charlatan en science. » Les conceptions politiques de Badia n'étaient pas à proprement parler des gasconnades, car lui-même était la première dupe de

(1) Le P. Vilardell prétendait tenir du chef de la caravane que les serviteurs qui avaient dépouillé le corps d'Ali Bey pour procéder aux ablutions rituelles, avaient trouvé une croix sous ses vêtemens ; cette découverte ayant révélé l'origine chrétienne du voyageur, celui-ci aurait été privé de la sépulture musulmane.

ses chimériques projets. Quant au reproche de charlatanisme scientifique, il est absolument injustifié ; l'Institut, nous l'avons vu, le qualifiait de savant ; les connaissances variées et étendues qu'il réunissait étaient alors, — et l'on peut ajouter sont encore aujourd'hui, — fort rares chez les voyageurs ; les travaux d'Ali Bey furent précieux pour la science et en particulier pour la géographie du Maroc.

Il faut en réalité distinguer deux hommes dans Domingo Badia. Comme explorateur en pays arabe, nul ne saurait lui être comparé, nul autre n'est arrivé à jouer le musulman en si grande perfection ; la fiction finit même par emporter la réalité, le rôle arriva à suggestionner l'acteur, à ce point qu'au Maroc comme à La Mecque, Badia était devenu pour les autres et pour lui-même un véritable voyageur arabe. Ce qu'il fallut de sang-froid, de maîtrise de soi-même, de perspicacité pour en imposer aux populations musulmanes, ceux-là seuls peuvent s'en rendre compte qui connaissent l'excessive méfiance des lettrés et des pharisiens de l'islam.

Mais au héros d'aventure on doit opposer l'homme rentré dans la vie commune. Pourquoi faut-il que les circonstances obligent de tels personnages à sortir du milieu où leurs qualités trouvent un si brillant emploi ? Ali Bey s'exagérant, avec le recul du temps et de la distance, les services qu'il avait rendus, ne put échapper à cette mégalomanie un peu ombrageuse, mentalité si fréquente chez les explorateurs et pour laquelle il faut savoir être indulgent. L'Espagne qu'il appelait une « marâtre, » parce qu'elle n'avait vu en lui qu'un vulgaire *afrancesado*, ne lui en a pas tenu rancune ; elle l'a revendiqué comme une illustration nationale, et D. Amat l'a fait entrer dans sa galerie des écrivains catalans comme auteur d'un ouvrage, *Les voyages d'Ali Bey*, paru en français en 1814 et qui, ainsi que nous l'avons dit, ne fut traduit en espagnol que vingt ans plus tard. Plusieurs de ses compatriotes ont rêvé de lui élever un monument sur une place de Barcelone. On peut se demander si une telle manifestation ne serait pas excessive : tout personnage extraordinaire n'est pas nécessairement un héros ; il doit suffire à la mémoire d'Ali Bey que son étrange destinée ait été rappelée à la postérité oublieuse

Cte Henry de Castries.

L'HISTOIRE SOCIALE

D'UNE MONTAGNE ROMAINE

L'Aventin a toujours été une des plus célèbres parmi les sept collines immortelles. Tant de souvenirs historiques ou légendaires y sont demeurés attachés, il a été si glorieusement consacré par les beaux vers de Virgile et les émouvans récits de Tite-Live, qu'il s'impose, aujourd'hui encore, à la mémoire de ceux mêmes qui n'ont de l'histoire romaine qu'un souvenir confusément estompé. Le Quirinal ou l'Esquilin, le Viminal et le Cælius, ne sont pour bien des gens que des noms propres : l'Aventin conserve une individualité plus précise ; on sait, au moins vaguement, quel rôle il a joué dans les grandes luttes où se sont heurtés le peuple et le patriciat. A ce titre, son nom a même le privilège de figurer, avec ceux du Capitole, de la Roche Tarpéienne et des Gémonies, dans cette phraséologie banale et pompeuse que la Révolution avait extraite du vieux *Contiones*, et qu'elle a transmise à la démocratie du XIXe siècle. Lorsque, en une phrase sonore des *Misérables*, Victor Hugo énumère toutes les richesses de Paris, il n'a garde d'oublier celle-ci : « Paris possède un Capitole, l'Hôtel de Ville ...un mont Aventin, le faubourg Saint-Antoine. » On a aussi, par une analogie moins fantaisiste, appliqué cette désignation tantôt à Montmartre et tantôt à Belleville, à toutes les collines qui se dressent sur Paris comme autant de citadelles faubouriennes. Ainsi, l'Aventin a eu cette gloire suprême de devenir un « cliché » de l'éloquence politique. Cette comparaison, souvent reprise, a maintenu dans les esprits l'idée que l'Aventin fut jadis le centre de la populace

latine, le berceau des conquêtes démocratiques et, pour parler comme Michelet, « la montagne plébéienne » par excellence.

Cette vue n'est point fausse, à coup sûr : elle est seulement d'une vérité un peu trop sommaire, insuffisamment nuancée. Jusqu'à quel point l'Aventin a-t-il eu ce caractère populaire ? l'a-t-il toujours conservé ? et surtout, pourquoi ou comment l'a-t-il pris ? le doit-il au pur hasard, ou à la volonté humaine, ou au jeu régulier des causes naturelles ? Ce sont là les questions qui se posent dès que l'on veut porter quelque précision scientifique dans la conception traditionnelle, trop absolue et trop simple.

A ces questions, il n'est peut-être pas impossible de répondre, en s'aidant de l'excellent ouvrage qu'a récemment publié, sur l'Aventin dans l'antiquité, un de nos plus distingués archéologues et épigraphistes, M. Alfred Merlin. — Le choix d'un tel sujet, indépendamment des résultats auxquels M. Merlin est arrivé, révélait déjà par lui-même une très sage méthode. Si dans notre France moderne, tout unie et centralisée qu'elle paraît être, les diversités locales subsistent encore indestructibles, si l'évolution varie d'une contrée à une autre contrée, d'une ville à une autre ville, je dirais presque d'un quartier à un autre quartier, si l'histoire de la Cité ne se confond pas avec celle de la Montagne-Sainte-Geneviève, combien cela n'est-il pas plus vrai de l'antiquité ! Les anciens, en général, étaient fixés au sol natal par des attaches plus solides que les nôtres : les communications étaient plus rares, et peut-être aussi la curiosité moins aventureuse ; la famille, plus fortement organisée, les retenait davantage à courte distance du foyer. Dans cette vaste confédération qu'est l'Empire romain, par exemple, non seulement chaque province conservait sa physionomie intellectuelle et morale, non seulement chaque cité maintenait avec une piété obstinée le dépôt intact de ses traditions, de ses lois et de ses rites, mais chaque portion de ville vivait d'une existence propre. Un quartier romain était un petit État : un commun trésor de souvenirs mythiques et historiques, une longue cohabitation, une constante solidarité d'intérêts, créaient, entre les familles qui le peuplaient, un réel patriotisme ; et, d'ailleurs, légalement, ne possédait-il pas ses magistrats, ses assemblées, ses autels ? — Voilà ce qui rend nécessaire d'observer de très près, et isolément, les diverses parties, et, si je puis dire, les diverses cellules du grand organisme romain ; et voilà ce qui donne tant de prix à

des recherches comme celles qu'a tentées M. Merlin, comme celles encore de M. Besnier sur l'île Tibérine. C'est en juxtaposant des monographies de ce genre qu'on pourra ressaisir la vie réelle du monde latin, somme de ces vies locales. M. Merlin a d'ailleurs apporté à l'exécution de son projet une rare conscience : ceux mêmes qui ne partagent pas toutes ses opinions ne sauraient méconnaître l'étendue et la sûreté de son information. Nous voudrions ici, sans le suivre dans toutes les discussions chronologiques ou archéologiques dont son livre est rempli, dégager les résultats essentiels auxquels il est parvenu ; et, en résumant ses observations, en les complétant au besoin, faire ressortir le rapport intime qu'il y a entre les lieux et les choses, rappeler les grands faits religieux, économiques, politiques, qui se groupent autour de la colline Aventine, retracer rapidement, en un mot, son histoire dans la société romaine.

I

La première remarque qui s'impose, — et elle ne laisse pas d'être assez curieuse, — c'est que cette montagne, qui a joué dans l'évolution de la cité un rôle si considérable, ne faisait pas, à vrai dire, partie de la cité. Tout au moins n'y est-elle entrée que fort tard, et l'on peut dire sans paradoxe que l'époque où elle exerça une action véritable est celle où elle était en dehors de la ville. D'ailleurs, le souvenir de la séparation primitive ne s'effaça jamais complètement : l'Aventin resta, aux yeux des anciens, une cité en face de la cité, « une autre ville, » pour parler comme Denys d'Halicarnasse ; à aucun moment, il n'arriva à perdre tout à fait ce caractère original, j'allais dire excentrique.

La légende et l'histoire sont d'accord, celle-ci pour attester par maint détail, celle-là pour traduire symboliquement l'opposition foncière entre l'Aventin et la vraie cité romaine. Parmi ces légendes relatives aux premiers temps de la ville qui ont été colligées par les érudits, chantées par les poètes, popularisées par Tite-Live, combien ne sont que l'expression voilée de l'antique dualité ! Antithèse, d'abord, entre Évandre et Cacus, — deux figures simplifiées et tranchées comme dans les contes enfantins, — le bon vieux roi du Palatin et le méchant brigand de l'Aventin ; — antithèse entre les bergers d'Amulius et ceux de Numitor qui, postés respectivement sur les deux monta-

gnes, en viennent sans cesse aux mains; — antithèse, surtout, entre les deux jumeaux fils de Mars qui se disputent l'honneur de nommer et de fonder la ville naissante: Rémus va prendre les auspices sur l'Aventin, Romulus sur le Palatin, et cette fois la rivalité s'achève dans le meurtre du vaincu. Ces vieilles fables, que les petits écoliers de Rome apprenaient jadis, qui, même chez nous, furent longtemps célèbres dans les collèges, suggèrent invinciblement l'idée d'une hostilité radicale, perpétuelle, souvent sanglante.

Quand et comment se sont-elles formées? M. Merlin incline à leur assigner une date relativement moderne: suivant lui, elles auraient été « créées et vulgarisées » dans les derniers siècles de la République. Vulgarisées? oui, sans doute, et plutôt encore fixées, classées, systématisées, par les compilateurs qui ont mis, à faire de la prétendue histoire avec ces antiques légendes, leur application puérilement pédantesque. Mais « créées, » nous en doutons un peu. Pour M. Merlin, elles auraient eu comme but de projeter dans le passé l'antagonisme qui existait alors entre plébéiens et patriciens, et, en rattachant chacune des deux factions à une très vieille et très illustre origine, de leur donner en quelque sorte des titres de noblesse. Que les passions des partis se soient emparées de ces traditions, c'est fort possible; mais, avant d'être ainsi exploitées, elles ont dû traverser une phase mystérieuse, où elles avaient un caractère plus religieux que politique, où elles étaient plus voisines de la croyance naïve et spontanée que de la fiction fabriquée intentionnellement. Avant d'être le prototype de la plèbe, par exemple, Rémus a été simplement un dieu éponyme et local, le dieu de l'Aventin, adoré par une tribu latine dont il était le père mystique.

Au surplus, pour nous en tenir à ce mythe si connu de Rémus et de Romulus, aucune des deux données qu'il contient, ni celle de leur association fraternelle, ni celle de leur inimitié, n'a rien qui doive surprendre. Bien des villes autres que Rome reconnaissaient comme fondateurs deux « héros » frères ou jumeaux; Dardanus et Iasius à Troie, Amphion et Zéthos à Thèbes, formaient des couples pieusement vénérés, non sans analogie peut-être avec les deux Pénates romains. — Souvent aussi, chose plus singulière, les deux fondateurs divins étaient, non plus unis, mais opposés; une lutte éclatait, un d'eux y mourait, comme si la ville nouvelle eût dû nécessairement être

baptisée dans son sang. Dans la Bible, Caïn, le premier fratricide, est aussi le premier bâtisseur de murs; Agamède, à Delphes, tue Trophonios, comme Romulus tue Rémus; les mythes des Corybantes et des Cabires sont pleins de récits du même genre (1). — Pourquoi toutes ces traditions locales étaient-elles coulées dans un moule identique? que signifiait cette dualité, tantôt amicale et tantôt ensanglantée? quel lien étrange rattachait, pour ces peuples de jadis, la construction des premiers remparts à un meurtre fraternel? à quelles obscures et profondes croyances correspondait cette idée? on ne saurait le dire. Tout ce que l'analyse nous permet d'entrevoir, c'est que nous sommes ici en présence d'une opinion très puissante et très générale, qui se retrouve, en des temps fort divers et en des pays fort éloignés, qui a par conséquent ses racines dans les couches les plus reculées de l'imagination primitive. A Rome, cette tradition énigmatique a pris une forme particulièrement nette; elle s'est concrétisée en détails précis; elle s'est localisée sur l'Aventin et le Palatin, dont elle a sanctionné l'opposition essentielle. Plus tard, elle a pu être interprétée en un sens un peu différent, au gré des agitations politiques; mais elle remonte très haut, et c'est là, c'est dans ces croyances confuses et bizarres, beaucoup plutôt que dans le travail réfléchi d'historiens ou de poètes savans, qu'il faut chercher la source lointaine des légendes Aventines.

Quoi qu'il en soit, ce que les mythes nous font indirectement deviner, des faits bien établis nous l'affirment: il y a eu, réelle, fondamentale, une distinction marquée entre l'Aventin et le reste de la ville. Il faut, pour s'en rendre compte, se placer au point de vue même des anciens.

La ville, telle qu'ils la conçoivent, n'est pas seulement une certaine étendue de sol, ni une juxtaposition d'édifices, pas même une agglomération d'hommes soumis à des lois identiques: c'est, avant tout, un territoire sacré. Sur l'emplacement que les dieux lui ont indiqué, après avoir sollicité leur consentement, et en invoquant leur protection par un chant liturgique, le fondateur, en costume de prêtre, la tête voilée, conduit la charrue attelée d'un bœuf blanc et d'une vache blanche, et creuse le sillon qui déterminera l'enceinte, infranchissable à tous ceux qui

(1) On trouvera là-dessus d'intéressantes réflexions, avec des rapprochemens fort typiques, dans le livre de François Lenormant, *les Origines de l'Histoire*, t. Ier, ch. IV.

ne sont pas initiés au culte national. Cette enceinte, ou plutôt la bande de terre qui y est attenante, est vouée aux dieux sous le nom de *pomerium ;* elle est à la fois la limite visible de la cité et sa protection mystique, sa ceinture rituelle, si l'on peut dire.

Or l'Aventin, pendant très longtemps, n'a pas été compris dans le *pomerium*. Qu'il ne l'ait pas été au début, rien de plus explicable. La Rome primitive, la « Rome carrée, » ne s'étendait que sur le Palatin et les vallées immédiatement attenantes : toutes les collines rangées comme en cercle autour du Palatin ne s'y rattachaient aucunement, et en cela, l'Aventin ne se distinguait pas du tout des autres montagnes. Mais pour celles-ci, l'annexion à la bourgade Palatine eut lieu de bonne heure : pour l'Aventin, elle fut tardive, et longtemps incomplète. Le Cælius, l'Esquilin, le Quirinal, apparurent comme des faubourgs, promptement et tout naturellement englobés dans la communauté urbaine : l'Aventin resta isolé.

Suivons-le, en effet, au cours des siècles. Si l'on acceptait les récits des annalistes latins, le premier rapprochement entre l'Aventin, et la cité se serait produit sous Servius Tullius : le mur attribué à ce prince, le fameux « mur de pierre, » enveloppait la majeure partie de la montagne, mais, dans cette région, le tracé du mur ne coïncidait nullement avec celui du *pomerium*, qui restait tel qu'auparavant. — Que veut dire ceci? Il n'est pas question de savoir à quelle époque fut bâti le mur de pierres, ni ce qui peut se cacher de réalité historique sous la légende de Servius. Tout ce qu'il faut retenir ici, c'est que le nom de ce roi symbolise, dans la tradition annalistique, le moment où l'activité politique, administrative et militaire de l'État romain s'est affranchie du joug étroit de la religion. Étrusque, fils d'esclave, étranger au corps sacré des patriciens, Servius en bouleverse toutes les coutumes les plus vénérables. Il fait participer au service militaire, au droit de vote, au droit de propriété, les plébéiens, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de culte familial. A la division ancienne de la ville, sanctionnée par la religion, il en substitue une autre, purement topographique, purement humaine. Quoi d'étonnant si le même homme ose élever un rempart dépourvu de tout caractère religieux, et par suite, l'étendre jusqu'à l'Aventin? — Voilà ce que représente l'histoire fabuleuse de Servius : un certain nombre de réformes distinctes, mais animées d'un même esprit. Comme la législa-

tion, comme l'organisation de l'armée, le système de fortifications change de nature; il « se laïcise, » si l'on peut risquer cet anachronisme; il n'est plus soumis aux vieux rites: c'est ce qui fait que l'Aventin peut y être compris. Mais, au fond, rien n'est changé aux conditions antérieures. L'enceinte militaire et l'enceinte sacrée ou légale demeurent tout à fait distinctes, et c'est dans la première seulement que l'Aventin est compris. Il n'a pas été arraché à son isolement par les innovations pseudo-serviennes, quelque hardies qu'elles aient pu être : il est admis dans Rome, place forte; il reste à la porte de Rome, cité.

Voici qui est peut-être plus significatif encore. Quelque opinion que l'on adopte sur la légende de Servius Tullius, la construction du mur connu sous son nom ne peut guère être placée à une date plus récente que le commencement du IVe siècle avant notre ère. Mais franchissons trois cents ans, trois cent cinquante ans; arrivons à la fin de l'époque républicaine : pendant cette longue durée, le temps a pu faire son œuvre; bien des souvenirs ont pu s'oblitérer, bien des préjugés s'évanouir; les conditions matérielles de la ville, les rapports entre ses diverses parties, ont subi des modifications profondes. Or, à ce moment, nous trouvons deux extensions du *pomerium*, décrétées l'une par Sylla et l'autre par César : et ni l'une ni l'autre n'ont incorporé l'Aventin à la cité. Encore, de la part de Sylla, cette omission n'est-elle pas trop étonnante : aristocrate, il ne peut pas aimer beaucoup cette montagne qui a été si souvent la forteresse de la plèbe, et qui reste encore son principal centre; en outre, conservateur, réactionnaire même, il tient trop à ressusciter le plus de vieilles choses possible pour être disposé à rompre, sur ce point, avec une habitude séculaire. Mais aucun de ces motifs ne vaut pour César, ou plutôt, ils devraient ici agir en sens inverse. César s'appuie sur le peuple : pourquoi ne prend-il pas à cœur d'effacer l'injure jadis infligée à la colline éminemment populaire? Il est plus porté à réformer qu'à conserver ou à restaurer : pourquoi hésite-t-il devant cette innovation? C'est pourtant un esprit libéré de toute superstition comme de toute routine : il brave la défaveur depuis tant de siècles attachée au titre royal; il méprise les avertissemens de la divination; il se moque, en plein sénat, des fables qu'on raconte sur les enfers; c'est, en toutes choses, un des hommes sur qui le joug du passé pèse le moins lourdement. Il n'en est que plus frappant de le voir s'arrêter sans

oser passer outre au principe consacré qui exclut l'Aventin de la ville. Il faut que cette tradition soit bien puissante pour qu'elle s'impose à un esprit par ailleurs si ouvert, si hardiment tourné vers l'avenir.

Auguste, sur ce point, adopte une solution intermédiaire. Du reste, Auguste est un peu, toujours et partout, l'homme des compromis, des *combinazioni*. Son gouvernement, par exemple, est une forme mixte où la république et la monarchie sont savamment dosées, si savamment que les historiens, depuis Tacite jusqu'à M. Ferrero, n'ont pu se mettre d'accord pour en définir la vraie nature. Or, ce qu'il est dans sa politique constitutionnelle, il l'est également dans la question particulière qui nous occupe. D'un côté, il sent bien que le quartier de l'Aventin s'est prodigieusement développé, qu'il est devenu à la fois beaucoup plus important et plus semblable au reste de la ville, qu'il y aurait injustice et absurdité à le laisser en dehors de Rome. D'autre part, il ne veut pas, lui qui affiche un si pieux respect du passé, changer quoi que ce soit à l'enceinte sacrée. Alors, que fait-il? Il superpose à l'ancienne division de la ville une nouvelle organisation, purement administrative, qui ne détruit ni ne confirme la première, qui en diffère par essence, et qui embrasse tous les nouveaux quartiers, y compris la colline Aventine. Mais il ne touche pas au *pomerium*. Sa façon d'agir ressemble donc un peu à la réforme servienne. Avec lui, l'Aventin entre dans la ville, il fait partie des mêmes cadres que les autres « régions » de Rome; il participe aux mêmes avantages, notamment à la protection de la garde municipale; il a, si l'on peut dire, un état-civil. Mais de la Rome véritable, authentique et pure, de la Rome pomériale, il demeure encore éliminé.

Ce dernier pas qui lui reste à faire, il le franchit sous le règne de Claude. M. Merlin l'affirme, après des écrivains dont le témoignage est incontestable : et il a raison de l'affirmer, mais il a peut-être tort de prétendre que la décision de Claude n'est que « la conséquence logique et nécessaire » de celle d'Auguste. Il est très probable, au contraire, que les anciens ont vu entre les deux un abîme : on sait combien les noms, les titres, les formes, comptaient à leurs yeux, surtout quand il s'agissait, comme ici, de coutumes placées sous la sauvegarde de la religion. En abroger une était une singulière hardiesse, que pouvait seul accomplir un prince du caractère de Claude. Claude est en effet un

homme à l'esprit aventureux. Il ne se contente pas d'accepter volontiers les nouveautés, comme César, encore moins de biaiser avec elles, comme Auguste : il les aime pour elles-mêmes. C'est plus qu'un réformateur, c'est un révolutionnaire, et voilà ce qui fait que l'histoire classique, qui a été écrite par des aristocrates, lui a créé une telle réputation d'imbécile. Quel coup d'État n'a-t-il pas fait, et quel scandale n'a-t-il pas provoqué, en ouvrant les portes du sénat aux notables de province! Les grands seigneurs le traitaient de barbare, de « franc Gaulois, » qui gouvernait Rome comme une ville conquise. L'annexion de l'Aventin au territoire pomérial a beaucoup moins d'importance que l'introduction des provinciaux dans la curie, mais elle procède de la même tendance. De part et d'autre, ce sont les maximes les plus révérées qui sont mises en oubli; ce sont les vieilles limites qui craquent: la cité patricienne, si jalousement fermée, se fait accueillante pour laisser pénétrer les élémens nouveaux, populaires ou étrangers; l'impérieuse hégémonie qui se fondait sur le triple prestige de la race, des lieux et du culte, s'écroule désormais. La mesure relative à l'Aventin est un signe, entre beaucoup d'autres, de ce changement radical, et il ne faut pas douter qu'elle n'ait été très amèrement critiquée par la noblesse romaine.

On se tromperait en effet si l'on croyait que, même après la décision de Claude, l'Aventin a été adopté franchement par les grandes familles. M. Merlin nous dit bien qu'il devient « un quartier aristocratique, » mais il avoue que « ce mouvement est encore peu sensible au premier siècle après Jésus-Christ. » Et de fait, ceux des hauts personnages qui ont été, à cette époque, propriétaires de terrains dans la région Aventine, semblent n'y avoir guère possédé que des villas de plaisance, des parcs comme les « jardins de Pollion » et les « jardins de Servilius, » en un mot, des domaines ruraux plutôt que de vraies maisons. Un tel choix s'explique aisément par la beauté des panoramas que l'on découvre du sommet de l'Aventin : la vallée du Tibre, les croupes du Palatin et du Cælius, l'arrière-plan des hauteurs de la Sabine, et, au Sud, la plaine qui s'étend jusqu'à la barrière abrupte des monts Albains. Les riches Romains aimaient ces « longues perspectives de campagne » dont parle Horace : *laudaturque domus longos quæ prospicit agros*; il est naturel qu'ils soient allés les chercher dans le quartier de l'Aventin, sans pourtant en faire autre chose, tout d'abord, qu'un lieu de villé-

giature. Il n'est devenu aristocratique que sous les Antonins. Les premiers personnages marquans qui y aient réellement « habité » sont l'Empereur Trajan et son ami Licinius Sura. Mais tous deux sont des Espagnols, bien plus étrangers que les empereurs ou les nobles du siècle précédent aux usages romains. Le goût de l'Empereur réussit facilement à mettre l'Aventin à la mode parmi la haute société, elle-même très mêlée de gens de toute provenance. Cette vogue s'affirme encore sous les Sévères, des étrangers eux aussi. Du coup, la transformation est complète : mais elle a mis du temps à s'accomplir, neuf siècles environ, et surtout elle n'est devenue définitive qu'au moment où la société elle-même s'est profondément modifiée, où elle a eu à sa tête, non plus les héritiers des *gentes* primitives, mais une élite composée de plébéiens enrichis, d'Italiens, de provinciaux, une sorte de noblesse cosmopolite. L'Aventin n'a commencé d'être aristocratique que le jour où l'aristocratie d'autrefois a cessé d'exister. Quant à la vieille cité, purement romaine, rigidement patricienne, celle-là, tant qu'elle a vécu, lui est toujours restée fermée.

D'où vient cette répugnance persistante, presque invincible? A vrai dire, elle ne doit pas nous surprendre autant que s'il s'agissait d'un État moderne. Dans la France ou dans l'Allemagne des derniers siècles, on comprendrait mal qu'un quartier aussi florissant, aussi proche d'une grande capitale, fût demeuré si longtemps avant d'en devenir partie intégrante. Mais, dans le gouvernement et dans le peuple de Rome, il y a certaines tendances générales qu'il ne faut pas perdre de vue. C'en est une, par exemple, que la fidélité à garder le plus possible les traditions implantées, à ne les déraciner que sous la pression d'un besoin impérieux, et, même alors, à en sauver du moins l'apparence ou la forme, comme si l'on voulait se faire illusion à soi-même. Nous sommes, aujourd'hui surtout, d'une humeur tout opposée : nous mettons notre coquetterie à être « modernes; » quand une chose a existé un certain temps, il nous semble que c'est une raison suffisante pour la remplacer par son contraire. Mais à Rome, avoir duré est un titre pour durer encore; le *mos majorum* est le grand argument, et les épithètes de « vieux » ou d'« antique » sont les plus beaux éloges. Il est donc possible que l'Aventin ait continué d'être tenu hors de la cité, en partie parce qu'il l'avait été tout d'abord, que ce qui avait été simple hasard au début se soit solidifié en tradition souveraine. De

même qu'elle n'aime pas à innover, la cité romaine n'aime pas à s'agrandir. Cela semble paradoxal quand on songe à l'extension qu'a prise la domination des Romains, et il ne faut pas aller jusqu'à dire qu'ils ont conquis le monde malgré eux ; mais, quoi qu'il en soit de la conquête, l'assimilation des pays soumis a été bien plus souvent réclamée par les vaincus qu'imposée par les vainqueurs. Latins, Italiens, provinciaux, ont dû supplier, intriguer, se révolter, se battre, pour obtenir le titre de citoyens : le sénat ne le leur a concédé qu'à contre-cœur. C'est sans doute en raison de cet exclusivisme jaloux que Rome a tant tardé à s'incorporer le mont Aventin, pourtant situé à sa porte : elle regardait cette annexion, non comme un gain pour elle, mais comme une faveur pour le quartier jusqu'alors isolé, une de ces faveurs qu'elle n'accordait jamais qu'avec lenteur et comme en rechignant.

Toutefois, cette force d'inertie que l'État romain oppose à tout ce qui peut altérer sa nature et élargir ses limites, n'est pas ici une explication suffisante. Elle ne rend pas compte, en effet, de ce qu'il y a d'exceptionnel dans le cas de l'Aventin. Introduire à l'intérieur du *pomerium* l'Esquilin ou le Cœlius, c'était aussi bien innover que d'y enclore l'Aventin ; c'était aussi bien briser les cadres de la Rome primitive : cependant, toutes les autres annexions se sont faites assez tôt et sans peine ; celle de l'Aventin est seule à avoir été aussi laborieuse. Il faut donc qu'outre les raisons générales que nous venons de rappeler, il y en ait d'autres, plus particulières à cette montagne.

Les Romains avaient déjà été frappés de la différence de traitement entre l'Aventin et les autres collines, et ils en avaient cherché la cause. Tantôt ils remontaient, pour l'expliquer, à la légende de Romulus et de Rémus ; tantôt ils prétendaient que l'Aventin avait été maintenu hors de l'enceinte sacrée parce que le gouvernement voulait le punir d'avoir été la place forte des plébéiens révoltés. Cette dernière hypothèse, qui a été reprise par plusieurs historiens modernes, forme un cercle vicieux : elle met en jeu des faits postérieurs plutôt qu'antérieurs à l'exclusion initiale de la montagne, qu'il s'agit justement d'expliquer.

Les anciens qui, comme Messala, cherchaient dans la mythologie l'origine du sort spécial assigné à l'Aventin, partaient au moins d'une idée juste. Quand on constate dans un peuple une répulsion aussi forte, aussi durable, que celle qu'ont eue les Romains à reconnaître cette colline comme faisant partie de

leur ville, il y a tout à parier qu'une telle répulsion a ses racines dans une croyance religieuse. C'est la survivance d'une très vieille foi, survivance instinctive et illogique, que les hommes acceptent sans y rien comprendre, et qui s'impose si tyranniquement à la masse de la nation que les plus audacieux n'oseraient pas, et, qui sait? peut-être ne voudraient pas même s'y soustraire. C'est le prolongement, en pleine histoire civilisée, d'un scrupule de primitifs, d'une de ces interdictions rituelles que l'exégèse sociologique contemporaine, celle de M. Frazer, de M. Andrew Lang et de M. Salomon Reinach, appelle des *tabous*. Le nom est emprunté aux sauvages polynésiens, mais la chose est de tous les pays, de tous les peuples reculés, et même ce mot de *tabou* correspond exactement au *sacer* des Latins : il désigne à la fois ce qui est respectable et ce qui est maudit, le respectable et le maudit étant tous deux également prohibés.

Il est donc fort vraisemblable que l'Aventin a dû être, à l'origine, une montagne *tabouée*. Pourquoi? il est bien difficile de le savoir, le propre de ces superstitions étant d'être on ne peut plus capricieuses. Peut-être l'aspect physique de la colline est-il pour beaucoup dans la crainte qu'elle inspirait aux premiers habitans. Comparée aux autres hauteurs des bords du Tibre, elle est plus escarpée, plus abrupte; jusque dans les vers pittoresques de Virgile, on retrouve un écho de l'impression que devaient produire cette masse, qu'Hercule même a peine à entamer, et cette aiguille rocheuse qui la domine, « repaire favori des féroces oiseaux de proie. » Dans la description virgilienne également, on rencontre un détail précieux, qui autorise à penser que les phénomènes volcaniques, communs jadis à toute cette région, ont cessé moins tôt sur l'Aventin qu'ailleurs. Il est bien difficile, — quoiqu'on l'ait quelquefois tenté, — de ne pas voir le symbole d'une éruption dans le mythe de Cacus, fils de Vulcain, dont la bouche gigantesque vomit des torrens de flamme et de fumée. Cacus est, dans le Latium, l'analogue de l'Encelade sicilien, des Cyclopes de Campanie. Or, en tout pays, les montagnes où se produisent des bouleversemens de ce genre sont naturellement parmi les lieux les mieux protégés par l'interdiction religieuse. Il ne serait donc pas extraordinaire que le souvenir de ces convulsions fût la très lointaine origine de la défaveur qui s'est toujours attachée à l'Aventin, et dont nous avons suivi la continuité à travers toute l'histoire romaine.

Cette défaveur a dû s'atténuer, s'user, comme il arrive en pareil cas, mais lentement. Au début, il a dû être défendu d'aller sur la colline; puis, on aura pu y aller, mais non y construire; puis on aura pu y construire, mais dans d'autres conditions que sur les autres hauteurs, etc. Nous pouvons, semble-t-il, saisir la chaîne des raisonnemens qui se sont succédé dans l'esprit des Romains : un volcan est une montagne maudite ; une montagne maudite ne doit pas figurer dans l'enceinte sacrée ; une région que les ancêtres ont bannie de la cité n'y doit pas être introduite. Voilà comment la peur naïve, que les premiers sauvages du Latium éprouvaient devant le rouge panache et les grondemens sourds de l'Aventin, a suscité une prohibition religieuse, et s'est ensuite perpétuée en une défiance instinctive, d'autant plus insurmontable qu'elle était incompréhensible.

II

Aussi impitoyablement maintenu à l'écart de la cité, il semblerait que l'Aventin eût dû être, de ce seul fait, condamné à une infériorité irrémédiable. Or il n'en a rien été; et, bien au contraire, c'est son isolement même qui lui a permis de jouer un rôle important, si important que nulle des autres hauteurs du Latium, non pas même le Palatin ou le Capitole, ne peut lui être comparée.

Pour comprendre ce rôle, il est nécessaire de se rappeler l'histoire économique des trois ou quatre premiers siècles de Rome. On a beaucoup parlé de la valeur de Rome comme place commerciale : dès l'antiquité, Cicéron louait Romulus d'avoir su choisir un endroit où toutes les productions, soit de l'intérieur, soit des pays d'outre-mer, pouvaient facilement affluer; et de son côté Mommsen explique, sinon la naissance, tout au moins les premiers progrès de la cité romaine, en disant qu'elle a grandi surtout parce qu'elle était « le marché du Latium. » Cela est très vrai si l'on songe à sa situation topographique; mais de ce qu'elle était faite pour devenir une ville de commerce, il ne faudrait pas conclure que ses habitans eussent un génie commercial très développé. Ce n'est pas ainsi qu'ils aimaient à se représenter. Lorsque Virgile met en scène leurs ancêtres, les Latins des temps fabuleux, il les dépeint comme une race toute rurale, forte et âpre, sans mélange de finesse ou de souplesse mercan-

tile : « Dès que nos enfans sont nés, leur fait-il dire, nous les portons au fleuve, et les plongeons pour les endurcir dans l'onde glacée. Adolescens, ils passent les nuits à chasser, à errer dans les bois ; leurs jeux sont de dresser des chevaux et de lancer des flèches. Hommes faits, ils sont pleins d'endurance, habitués à vivre de peu ; ils domptent la terre à coups de pioche ou attaquent les forteresses à main armée : toute notre vie est consacrée au fer. Nous n'aimons qu'à entasser le butin récemment conquis et à vivre de rapines. » Laboureurs, chasseurs, soldats, bandits même, voilà ce que les anciens Latins se vantent d'être : ni l'industrie, ni le négoce ne devaient les tenter beaucoup. Et, bien plus tard encore, on voit subsister je ne sais quel mépris atavique pour le commerce. Cicéron, dans le *De officiis*, se demande gravement si c'est bien une occupation digne d'un « honnête homme ; » il hésite, il épilogue, il finit par adopter une cote mal taillée : le grand commerce a droit au respect, mais lui seul ; le marchand en gros est honorable, le boutiquier ne l'est pas. C'est là, sans nul doute, une concession faite aux usages et aux nécessités du temps ; au fond, Cicéron reste imbu de ce préjugé traditionnel, que la Grèce avait ignoré et qui devait peser si lourdement sur la société française, du préjugé qui détournait les gens bien élevés du négoce, comme d'une déchéance.

Avec une telle manière de voir, l'admirable position de Rome ne pouvait être exploitée par les Romains eux-mêmes : il fallait que l'activité commerciale, au moins tout d'abord, leur vînt de l'extérieur, et c'est bien de là, en effet, qu'elle leur est venue. Même pour les objets les plus nécessaires à la vie, Rome fut de bonne heure tributaire des pays voisins : dès qu'elle eut pris une certaine extension, le sol latin ne put plus suffire à l'alimenter ; il lui fallut importer du blé d'Étrurie ou de Campanie, voire de Sicile. A plus forte raison les articles moins indispensables, étoffes et bijoux, vêtemens et vases, teintures et métaux précieux, lui furent-ils fournis du dehors, à elle, c'est-à-dire non seulement à ses propres habitans, mais à ses voisins, qui venaient chez elle s'approvisionner dans les grandes foires périodiques. Comme elle était à peu près au centre de la péninsule, sur un des rares points salubres d'une région fort malsaine, aux bords du seul fleuve abondant de ce versant italien, assez près de l'embouchure pour que les navires pussent y remonter sans trop de peine, assez loin pour qu'ils fussent abrités contre les mauvais

vents, elle devint très vite le grand entrepôt de toute la contrée. C'est là que les laboureurs du Latium et les pâtres de la Sabine venaient faire leurs provisions. C'est là aussi qu'affluaient tous les marchands étrangers, Étrusques, Campaniens, Tarentins, Siciliens, Carthaginois, Grecs, Asiatiques même, tous les hommes à la longue robe et à la parole insinuante : ils arrivaient dans ce « bazar » des bords du Tibre avec leurs cargaisons bariolées de laines et de soies, d'or, d'argent et de cuivre, de fruits exotiques, d'armes et d'outils curieusement travaillés, de tapis et de meubles, de parfums et de fards; ils étalaient complaisamment toutes ces richesses tentatrices, dont on n'avait guère l'idée dans les fermes de la campagne latine, ni dans les montagnes sauvages des contreforts de l'Apennin. Rome était ainsi le lieu de contact où la grossière pauvreté des paysans italiotes, dont elle-même était issue, se rencontrait avec la civilisation riche et raffinée des contrées lointaines.

C'est ici que nous allons voir se dessiner le rôle de l'Aventin. Qu'elles vinssent d'Italie ou d'outre-mer, du Nord ou du Midi, les marchandises ne pouvaient guère lui échapper. On sait quels étaient les chemins que les échanges économiques avaient à leur disposition : d'abord, le Tibre, la grande route commerciale du Latium, comme dit Mommsen ; ensuite, la voie Appienne et la voie Latine, qui, venues, l'une de la région côtière du Sud et l'autre de la région montagneuse, se réunissaient pour traverser la ville et se prolonger au Nord par la voie Flaminienne. Or l'Aventin, à l'Ouest, dominait le Tibre, dont il était plus rapproché qu'aucune autre des sept collines ; et à l'Est, la voie Appienne, confondue avec la voie Latine, passait dans la dépression qui le séparait du Cælius : en sorte qu'une caravane, par exemple, allant d'Étrurie en Campanie ou vice-versa, qu'elle empruntât la voie fluviale ou la route de terre, ne pouvait faire autrement que de défiler au pied de l'Aventin. Quant aux marchands qui prenaient Rome même comme terme de leur voyage, les plus nombreux d'entre eux venaient, soit de la Grande-Grèce, soit de Sicile, de Grèce ou d'Afrique, plutôt que de l'Italie du Nord ; l'Aventin était donc le premier point qu'ils vissent en approchant de Rome. Virgile, fidèle à son habitude de transporter dans son épopée les usages courans de son siècle pour leur donner la consécration de la poésie et de l'antiquité, décrit une de ces arrivées de voyageurs étrangers : c'est au pied de l'Aventin, dans

le futur Marché aux bœufs (*forum boarium*), qu'Énée et ses compagnons mettent pied à terre, après avoir traversé les épaisses forêts qui couvrent les deux rives du Tibre; c'est là que, s'associant au culte d'Hercule, ils accomplissent, sur le territoire où sera Rome, leur premier acte sacré, avant même d'aller avec Évandre dans la ville du Palatin. Ce débarquement d'Énée est en quelque sorte le prototype de ceux de tous les visiteurs ou marchands, venus comme lui, par la mer et le fleuve, des plus lointaines régions. Et ceux qui sont partis de Brindes ou de Tarente, de Bénévent ou de Capoue, ceux-là, après avoir longé la voie Appienne ou la voie Latine, après avoir salué les fameux tombeaux suburbains, c'est encore l'Aventin qu'ils rencontrent aussitôt qu'ils ont franchi le mur de Servius. Aux uns comme aux autres, à tous ceux qui viennent trafiquer à Rome, — excepté les négocians d'Étrurie, — l'Aventin s'offre dès l'abord, s'impose même.

Mais sa situation topographique n'est pas la seule raison qui en fasse le séjour naturellement désigné des marchands. Ceux-ci, d'après les idées antiques, ne sauraient s'établir à l'intérieur de la cité proprement dite : outre que ses dimensions restreintes se prêteraient mal à l'exercice d'un commerce un tant soit peu étendu, la cité est avant tout une place forte, où ne peuvent entrer des étrangers, et un territoire sacré, qui ne doit pas être foulé par des profanes. Il faut donc que les trafiquans installent leurs comptoirs en dehors de l'enceinte, et là ils n'ont pas beaucoup de choix. De la rive droite du Tibre, il ne peut être question : c'est un quartier excentrique, qui a été longtemps au pouvoir des ennemis étrusques, et où la foule des acheteurs n'irait pas aisément. Le Champ de Mars, au Nord de la ville, est pris par les nécessités de l'organisation militaire; et d'ailleurs, il est trop loin des routes par lesquelles arrivent la plupart des commerçans: notamment ceux qui ont remonté le Tibre n'aiment pas à franchir la partie du cours du fleuve située en amont du pont Sublicius; l'île Tibérine les gênerait trop. Le Marché aux bœufs, et la vallée Murcienne qui le continue entre le Palatin et l'Aventin, sont plus près de la mer en même temps que de la voie Appienne, et c'est là en effet qu'ont dû camper tout d'abord les marchands qui venaient approvisionner Rome. Mais, à l'époque primitive, ce ne sont que des bas-fonds humides, insalubres, mal commodes, souvent impraticables: dès que le Tibre déborde, il faut des barques pour passer du Palatin sur l'Aven-

tin. Dans de pareils marécages, on peut à la rigueur élever quelques baraquemens rudimentaires et provisoires; cela suffit tant que les marchés ne sont pas très actifs. Mais, à mesure que les foires deviennent plus fréquentées, les négocians reviennent plus régulièrement à Rome, et pour plus de temps; même ils veulent y avoir des installations permanentes: ils ne peuvent plus se contenter de patauger dans la boue du Marché aux bœufs, il leur faut un asile plus sûr et plus confortable. L'Aventin convient à merveille à cette fonction. Il est en dehors de l'enceinte, et, par conséquent, aucun scrupule religieux n'empêche que des étrangers s'y établissent pour aussi longtemps qu'il leur plaira, à demeure même, s'ils y tiennent. Mais en même temps, il n'est pas loin de la ville patricienne, si bien que les habitans du Palatin ou du Cælius peuvent aisément y venir faire leurs emplettes. Enfin, par sa proximité et du Tibre et de la voie Appienne, il permet aux commerçans qui y ont élu domicile de surveiller l'arrivage de leurs bateaux ou de leurs caravanes; ils dirigent le déballage de leurs marchandises; ils descendent dans la vallée au moment des grandes foires; puis ils remontent sur la colline, pour s'enfermer, eux, leur argent et les articles qui leur restent, dans de bonnes et solides factoreries. Nul emplacement ne saurait être mieux choisi pour attirer et retenir les marchands étrangers; et, le jour où le sénat a mis l'Aventin à leur disposition, la puissance économique de Rome a fait un pas de géant.

Ce jour, il nous est permis de le fixer, au moins avec une certaine approximation. C'est dans la première moitié du ve siècle avant notre ère que paraissent s'être développées surtout les relations de Rome avec l'Étrurie, la Campanie ou la Sicile. Or, c'est dans le même temps, exactement en 456, que l'histoire traditionnelle, celle de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, place la promulgation d'une loi fort importante, qui fut votée à l'instigation du tribun Icilius, et qui avait pour objet de partager entre les plébéiens les terrains domaniaux de la hauteur Aventine. Ces terrains faisaient partie du domaine public depuis le temps, très reculé, où les premiers habitans de l'Aventin avaient été vaincus et dépossédés par ceux de la « Rome carrée. » Les uns avaient été légalement vendus ou loués à des particuliers: on les leur laissa. D'autres étaient restés aux mains de l'État, et servaient de pâturages communaux. D'autres, enfin, avaientété accaparés, de force ou subrepticement, par de riches

patriciens qui y avaient constitué, à très bon marché, de grandes exploitations agricoles : on leur fit rendre gorge. Et, des terres que l'État arracha ainsi, comme de celles qu'il n'avait pas aliénées, on fit une masse de lots qui furent donnés à la plèbe. Sur tous ces points, le témoignage des historiens anciens est suffisamment précis ; les faits n'ont d'ailleurs rien d'invraisemblable ; et, si l'on peut discuter sur la date à laquelle il convient de faire remonter le partage, la réalité du partage même semble hors de doute.

La difficulté commence quand il s'agit de dire qui en bénéficia. « Les plébéiens, » répond le texte de loi : mais quels étaient ces plébéiens ? Les écrivains du temps d'Auguste, incapables de se figurer les plébéiens autrement que comme de pauvres diables affamés et mendians, assimilent naïvement la plèbe du ve siècle à celle de leur époque, et, au mot « les plébéiens, » donnent comme équivalent le mot « les pauvres. » La plupart des historiens modernes, Mommsen comme Duruy, les ont crus sur parole, et ainsi s'est propagée cette idée que la loi Icilia a été une « réforme démocratique, » dans le sens moderne du mot, un acte de générosité destiné à subvenir à la misère des humbles. Quelque invétérée que soit cette opinion, et quelque touchant que soit le tableau qu'elle nous présente, M. Merlin la combat vigoureusement, et il est bien difficile de ne pas être de son avis. Qu'est-ce que de véritables « pauvres » auraient fait de ces lots de terre ? comment auraient-ils pu y faire construire des maisons, ainsi que nous l'atteste le récit de Denys d'Halicarnasse ? Le moindre bout de champ cultivable, avec une toute petite cahute, aurait bien mieux fait leur affaire ! Mais surtout, avant d'utiliser ces terres, comment seraient-ils parvenus à se les faire donner ? par quel ascendant inconnu auraient-ils décidé les patriciens à se dessaisir en leur faveur de ce domaine ? par la terreur ? eux, si petits, si chétifs, si mal organisés ! ou par la pitié ? comme si le sénat romain était sentimental ! Tous les argumens de M. Merlin nous semblent très convaincans ; nous y joindrions volontiers cette remarque : la loi Icilia n'est pas une loi ordinaire ; elle est placée sous la protection spéciale des dieux, *sacrata ;* par là, elle se rapproche des traités de paix ou d'alliance conclus entre deux États ; elle suppose donc une certaine égalité morale entre les contractans. Comment les grands seigneurs de la Rome palatine, les Claudius ou les Fabius,

auraient-ils consenti à se lier par une telle loi, par une « loi sacrée, » avec de misérables va-nu-pieds?

Tout s'explique, au contraire, si l'on songe qu'il pouvait y avoir autre chose dans la plèbe que des indigens ou des prolétaires. On a donné bien des définitions de la plèbe : aucune peut-être n'est tout à fait vraie, parce que toutes veulent limiter ce qui est, par nature, sans limites. La plèbe ne peut se définir que négativement. La plèbe, c'est tout ce qui n'est pas patricien ; c'est le réceptacle où l'on entasse pêle-mêle tous les élémens qui demeurent en dehors des familles aristocratiques, en dehors du culte des ancêtres, en dehors du sol consacré par les auspices ; ce sont les cliens détachés des *gentes* patriciennes, ce sont les vaincus, mais ce sont aussi les étrangers, les « métèques, » qui viennent s'établir auprès de la « cité » proprement dite, comme les marchands dont nous parlions tout à l'heure. Or, à ceux-là, tout ce que nous savons de la loi Icilia s'applique à merveille. Ils sont riches; ils s'entendent bien; ils ont dû déjà former de ces « syndicats, » comme le collège des marchands ou des adorateurs de Mercure, que nous verrons fonctionner un peu plus tard, justement sur l'Aventin. Ils tiennent le sort de Rome entre leurs mains; il dépend d'eux de la ruiner, de l'affamer ; on a besoin d'eux : quoi d'étonnant à ce qu'ils aient imposé, en profitant de leurs avantages, un sacrifice que jamais des malheureux sans ressources n'auraient pu extorquer? Et c'est bien eux encore, et non pas les pauvres, qui ont dû faire des terres situées sur l'Aventin l'usage dont nous parle l'histoire. Ce qu'il leur faut, en effet, ce ne sont pas des domaines ruraux; ce sont des maisons et des magasins, des édifices où ils soient chez eux, où ils ne soient à la merci ni des coups de force, ni des intempéries naturelles. Aussi n'est-on pas surpris de voir s'élever sur l'Aventin une agglomération urbaine, et non une masse de petites propriétés agricoles. On peut donc affirmer que le but de la loi Icilia, — au moins son but direct et essentiel, — n'a pas été d'améliorer le sort de la classe pauvre, mais de fixer à Rome, en leur donnant la satisfaction qu'ils demandaient, les riches marchands venus du dehors, de transformer leurs installations passagères en établissemens définitifs. Pour parler le langage moderne, Rome n'avait connu jusque là que des « marchés » ou des « foires : » elle eut désormais, — comme Shang-Haï ou Yokohama, — sa « concession étrangère. »

Cette concession ne tarda pas à devenir une véritable ville : elle eut notamment ce qui, dans les idées des anciens, était l'élément primordial, l'âme même d'une ville : elle eut des temples. Les deux siècles qui suivirent la promulgation de la loi Icilia, furent marqués par l'introduction à Rome de cultes nouveaux, qui eurent leur siège sur l'Aventin, et qui contribuèrent puissamment à donner à ce quartier une physionomie originale.

De ces cultes, quelques-uns furent institués à la suite des guerres avec les populations voisines : tels ceux de Vertumne, de Junon Reine, de Diane. Vertumne était adoré à Vulsinies, Junon à Véies, Diane à Aricie, capitale de la confédération latine. Vulsinies et Véies une fois tombées sous les coups des légions, la ligue latine une fois obligée d'accepter la prééminence romaine, que faire de ces divinités, vaincues en même temps que les peuples qu'elles avaient protégés? abolir leur culte? Ç'eût été une offense à leur majesté, que les Romains étaient trop pieux pour commettre, et trop peureux aussi, car les dieux, même étrangers, même vaincus, conservaient encore la force de nuire. Laisser subsister leurs temples en pays ennemi aurait été une grosse imprudence politique. Il fallait donc amener à Rome ces dieux de l'Étrurie ou du Latium, mais pas à Rome même, car les divinités du dehors, pas plus que les hommes des autres nations, n'avaient le droit d'habiter dans l'enceinte sacrée. La montagne Aventine, hors de la ville, mais tout près d'elle, offrait un emplacement tout trouvé pour donner l'hospitalité aux Immortels annexés.

D'autres cultes, plus nombreux, ceux de Cérès, de la Bonne Déesse, de Mercure, de Flore et de la Lune, furent apportés par des négocians venus de l'étranger, principalement de la Grande-Grèce et de la Sicile. Ces négocians étaient des gens fort dévots. On sait que ce sont leurs confrères d'Asie-Mineure qui, dans leurs courses de cabotage, ont répandu par toutes les contrées méditerranéennes la religion de Vénus et d'Énée. Ceux qui venaient exploiter le marché de Rome, avaient, eux aussi, leurs rites, auxquels ils tenaient beaucoup, et leur premier soin, dès qu'ils le purent, dut être d'élever sur les bords du Tibre de petites chapelles à leurs divinités familières. Comment ces chapelles furent-elles remplacées par des temples? comment ces dévotions privées furent-elles acceptées, adoptées même par le gouvernement romain, enrichies de jeux périodiques et de sacri-

fices solennels? la tradition antique nous permet de l'entrevoir quand elle dit que les cultes de Cérès et de Flore furent établis à la suite de disettes. M. Merlin pense que les marchands de blés, dont l'intervention était plus que jamais nécessaire pour sauver la ville de la famine, profitèrent de l'insuffisance des récoltes pour se faire donner, à eux et à leurs dieux, des faveurs très prisées. Cela est fort vraisemblable; mais peut-être la dévotion des Romains envers les dieux exotiques a-t-elle été plus spontanée. D'eux-mêmes, avec cette soif de secours célestes qui les a toujours possédés, avec cette peur d'oublier, en la personne d'une divinité même peu connue, un protecteur possible, ils ont dû s'élancer vers cette Cérès, cette Flore, ce Mercure, dont ils entendaient les étrangers vanter la puissance, et dont les noms devaient apparaître à leurs esprits frustes comme synonymes de richesse et de fécondité. — De même, la Bonne Déesse étant à l'origine une « guérisseuse, » proche parente d'Hygie et d'Esculape, il est fort probable que l'on commença de l'adorer à Rome officiellement à la suite d'une des nombreuses épidémies qui ravagèrent la cité vers la fin du ve siècle. Et, d'une façon générale, il en fut des dieux étrangers comme des hommes qui venaient en propager la religion : les uns et les autres s'imposèrent à la confiance des Romains par les services qu'ils leurs rendirent, et à leur imagination par le prestige qu'ils tenaient de leur origine lointaine.

Mais, qu'il s'agisse des cultes introduits par les marchands, ou de ceux des peuples vaincus, tous ceux dont l'Aventin vit s'élever les sanctuaires gardèrent, très nettement, un caractère extra-romain. Les divinités prirent des noms latins, cela est vrai : Cérès et Mercure au lieu de Dèmèter et d'Hermès. Mais fut-ce, comme le croit M. Merlin, une mesure d'assimilation expressément voulue par le sénat? Nous y verrions plutôt un effet de cette habitude instinctive qui poussait les anciens à revêtir de vocables déjà connus les réalités exotiques : qu'on se rappelle comment César a latinisé les noms de l'Olympe gaulois. Par ailleurs, rien ne montre les cultes de l'Aventin identifiés avec ceux de la Rome palatine. Bien loin de là. On n'ignore pas que, pour les dieux comme pour les hommes, l'État romain avait deux juridictions distinctes, applicables l'une aux membres de la cité, l'autre aux étrangers : le préteur pérégrin à côté du préteur urbain, les décemvirs des sacrifices à côté des pontifes.

Or, tous les cultes célébrés sur l'Aventin relevaient des décemvirs, au contraire des cultes d'origine indigène. Et, là même où l'une des divinités Aventines, comme Flore par exemple, était identique à une de celles qu'on adorait dans l'enceinte de la ville, la communauté du nom n'entraînait pas celle des rites : il suffisait que la Flore de l'Aventin fût adorée « à la grecque, » *more græco*, pour qu'elle restât profondément différente de celle du Quirinal. — Le bon Corneille ne se trompe donc pas grossièrement, lorsqu'il nous montre sa Camille allant consulter

> Ce Grec si renommé qui, depuis tant d'années,
> Au pied de l'Aventin prédit nos destinées.

Il a tort de transporter au temps du fabuleux « roi Tulle » ce qui n'aura lieu que trois siècles plus tard. Mais son Grec diseur de bonne aventure, comme tous les prêtres des religions immigrées, a bien sa place là où la lui assigne le poète : sur le Palatin ou au Capitole, il serait un intrus.

Ce caractère spécial des cérémonies Aventines a son importance, car il montre combien peu le monde de ce quartier se confond avec celui des autres collines. La religion achève ce que la nature a préparé, ce que les relations économiques ont commencé, la constitution d'une ville neuve, tout ensemble voisine et différente de la ville patricienne. Grâce aux sanctuaires qui s'élèvent sur ses pentes, l'Aventin est devenu, de plus en plus, la capitale des « métèques. » Marchands de Caere, de Capoue ou de Tarente, navigateurs siciliens, grecs ou carthaginois, se sont, par la force des choses, groupés ici : la situation des lieux les y a conduits ; la condition particulière de la montagne, en dehors de l'enceinte, la leur a rendue accessible ; la loi Icilia leur a permis d'y élire domicile ; la construction des temples en l'honneur de leurs divinités les y a encore plus fortement enracinés. Ils y ont désormais leurs demeures, leurs richesses, leurs dieux. Ils forment un organisme complet, soudé au flanc de la vraie Rome. Mais une telle soudure peut-elle laisser indéfiniment les deux vies subsister distinctes ? des échanges ne vont-ils pas fatalement se produire ? Du jour où il est habité par une population nombreuse et remuante, l'Aventin, exclu de Rome, est trop près de Rome pour ne pas agir sur elle. C'est cette action qu'il nous faut maintenant tâcher de définir.

III

En ce qui concerne la politique extérieure de l'État romain, vouloir déterminer le rôle qu'y ont joué les habitans de l'Aventin reviendrait à chercher la part que les intérêts commerciaux ont eue dans toutes les guerres et les négociations de la république. Cette part a certainement été considérable, on peut l'affirmer *a priori*. La plupart des expéditions militaires, en tout pays, ont pour secrets motifs des ambitions économiques : on veut se créer des débouchés, abattre des concurrens, s'assujettir une clientèle jusqu'alors neutre ou flottante, — et voilà les soldats en campagne. Cela est vrai, non seulement d'oligarchies commerçantes et bourgeoises, comme celles de Venise, d'Amsterdam ou de Londres, mais même d'une royauté telle que celle de Louis XIV : la guerre de Hollande n'a-t-elle pas été conçue en grande partie pour débarrasser les négocians français de rivaux dangereux ? et, dans leur fameux « passage du Rhin, » les Grammont et les Vivonne se doutaient-ils qu'ils travaillaient pour le compte d'armateurs ou de fabricans que probablement ils méprisaient fort ? Il a dû en être de même à Rome. Les victoires retentissantes, les faits d'armes chevaleresques, l'écroulement des monarchies, tout ce décor héroïque et pompeux recouvrait des entreprises financières ou industrielles. Une guerre était une « affaire. » Les légionnaires qui s'en allaient conquérir le monde étaient, sans le savoir, des ouvriers à la solde de quelques spéculateurs : ceux-ci, dans leurs banques ou leurs comptoirs de l'Aventin, s'enrichissaient obscurément tandis qu'on se battait en Espagne ou en Asie, tirant du succès final autant de gros bénéfices que l'*imperator* y ramassait de gloire.

Bien des indices autorisent cette façon de penser, entre autres ce fait notable qu'en dernière analyse les villes détruites par les armées romaines furent toujours celles qui faisaient obstacle au commerce romain : les villes d'Étrurie, dont les marchés attiraient les acheteurs au détriment de celui des bords du Tibre ; — Capoue, la métropole économique de l'Italie du Sud ; — Tarente, qui avait si longtemps barré aux armateurs latins l'accès des riches contrées orientales ; — Corinthe, qui, de sa forte position isthmique, dominait les deux mers grecques, si bien que Rome n'y pouvait trafiquer qu'après l'avoir détruite ;

— Carthage, surtout. Car, entre Carthage et Rome, le duel fut essentiellement une question d'argent. Écartons la poétique légende qui assignait à la haine des deux cités une origine presque mythique, et faisait d'Hannibal le lointain vengeur de Didon abandonnée. Oublions même l'admirable épopée retracée par Tite-Live, la grande crise de Rome vaincue, l'émouvant effort fait par tout un peuple sur lui-même pour se ressaisir et se relever. Allons plus au fond : l'enjeu de la lutte, c'était le commerce du monde méditerranéen ; c'était, plus particulièrement, le monopole des mines d'étain de l'Espagne, que les deux nations se disputaient avec autant d'âpreté qu'en ont pu exciter, depuis, les gisemens d'or ou de diamans. La bataille de Cannes et celle de Zama, avant d'être livrées par Hannibal ou par Scipion, furent voulues par la haute banque de Rome et de Carthage.

Encore, quand il s'agit des villes dont nous venons de rappeler la chute, la question peut-elle être complexe. Ces cités avaient toute sorte de désaccords avec Rome, et les inimitiés politiques purent se mêler aux rivalités économiques pour faire décider leur ruine. L'exemple de Rhodes est plus probant. Rhodes n'avait jamais fait de mal aux Romains; bien au contraire, elle avait pris fait et cause pour eux contre Philippe et contre Antiochus, et, même dans la guerre de Persée, elle s'était bornée à une neutralité qui n'avait rien de malveillant. Elle avait essayé de former, avec diverses villes d'Asie, une petite confédération, qui ne pouvait inquiéter la puissance romaine. Bref, le vieux Caton, qui n'était pas un tendre, certes! ni un idéaliste, déclarait bien haut qu'il n'y avait pas le plus petit reproche à adresser aux Rhodiens. Et pourtant, Rhodes fut sacrifiée. Pourquoi? Parce qu'elle drainait trop complètement le négoce de cette partie de la Méditerranée. La Chambre de commerce de l'Aventin, si l'on ose s'exprimer ainsi, le « collège des adorateurs de Mercure, » ne pouvait s'en accommoder. Il lui fallait avoir un port franc dans l'Archipel, afin d'y trafiquer dans des conditions meilleures. Ce port franc fut Délos, qui tua Rhodes, et en hérita.

A de telles exécutions, l'État tout entier trouvait sans doute son compte; cependant, c'était le groupe des marchands surtout qui y gagnait. Quelquefois nous entrevoyons, même dans l'histoire traditionnelle, l'opposition des intérêts entre ce groupe et les autres parties de la population. Qu'est-ce, par exemple, dans Tite-Live, que le démêlé entre Scipion et Fabius, lorsque le

premier veut transporter la guerre en Afrique, et que l'autre dénonce l'imprudence de cette manœuvre? C'est, si l'on veut, le contraste de la vieillesse apeurée et grincheuse avec la témérité juvénile. C'est encore l'antithèse entre deux méthodes de guerre, la défensive stricte et la contre-offensive. Mais c'est en même temps le conflit entre deux classes sociales, dont les besoins, en cette occurence, sont radicalement contraires. Fabius, chef d'une des plus anciennes familles, représente la vieille aristocratie, dont la fortune est surtout territoriale. Il ne réclame qu'une chose : voir le pays débarrassé des armées ennemies. Que Carthage reste saine et sauve, puissante même, qu'elle étreigne dans sa domination et l'Afrique et l'Espagne et les îles, cela lui est égal : l'essentiel est que les campagnes de l'Italie ne soient plus ravagées par les troupes d'Hannibal, que le Latium cesse d'être exposé à un retour de l'invasion, que les provinces où sont tant de grands domaines recouvrent leur sécurité, que les paysans puissent moissonner et vendanger en paix; le reste, la destruction de la suprématie punique en dehors de l'Italie, ne vaut pas les os d'un seul légionnaire. — Scipion, lui, quoiqu'il soit aussi de très haute naissance, est moins étroitement l'homme d'une caste. Il a touché à la civilisation grecque : il aime le luxe, les plaisirs, les arts; il est populaire; c'est l'enthousiasme de la masse, et non la sympathie du sénat, qui l'a fait général en chef à vingt-quatre ans. Il est plus moderne, si l'on peut dire, que la plupart des nobles de ce temps : il a l'esprit plus ouvert sur le dehors; il est moins exclusivement obsédé par les intérêts des grands propriétaires fonciers, il comprend ceux des autres parties de la population, et notamment des marchands ou des financiers. Pour lui, la grosse affaire est de ruiner la prééminence méditerranéenne de Carthage : il lui a enlevé l'Espagne; il veut lui enlever l'Afrique, l'isoler, la dépouiller de toute suprématie, empêcher qu'elle ne redevienne une rivale capable d'arrêter l'expansion économique de Rome. Il va droit à ce but, sans s'inquiéter des sacrifices que sa tactique peut imposer à l'agriculture italienne. Que pendant deux ou trois ans de plus, les campagnards soient gênés par les soldats carthaginois, et que les grands seigneurs soient appauvris, qu'est-ce que cela lui fait, pourvu que Carthage cesse de compter dans le commerce mondial? Au fond, nous avons là sous les yeux un épisode de la lutte qui se retrouve partout et toujours, dans l'Athènes du

temps de l'expédition de Sicile comme dans tel grand État de nos jours, lutte entre ceux qui ne s'occupent pas de l'étranger du moment qu'il les laisse tranquilles, eux et leurs terres, et ceux qui vont se heurter à lui pour lui disputer l'hégémonie financière, lutte entre les ruraux et les spéculateurs, entre les deux formes de la richesse, la terre et l'argent.

Cette lutte s'est prolongée, nous pouvons en être sûrs, pendant toute l'histoire de la république romaine. Il est remarquable que presque tous ceux qui ont étendu l'empire ont été liés avec les hommes d'argent, chevaliers ou plébéiens, et ont été portés par eux, plutôt que par la noblesse, au commandement des armées : Scipion Émilien, Mummius, le destructeur de Corinthe, Marius, Lucullus, Pompée, César. On a le droit de penser qu'au début de toutes les guerres importantes, il s'est passé ce que nous avons vu tout à l'heure se produire pour l'expédition d'Afrique. Chaque fois que la question s'est posée, les deux forces antagonistes se sont retrouvées en présence, l'aristocratie terrienne s'obstinant à retenir la puissance romaine à l'intérieur des limites déjà atteintes, le monde de la finance l'engageant dans de nouvelles guerres pour s'assurer de nouveaux champs d'action. Et chaque fois l'argent a vaincu la terre, sans quoi Rome n'aurait pas livré tant de combats, ni subjugué tant de contrées. L'impérialisme des Romains, pour employer le mot consacré, a été beaucoup plus économique que militaire dans ses causes. A cette domination universelle, les politiques et les généraux ont fourni les moyens, mais ce sont les marchands et les banquiers qui ont donné l'impulsion première. Et puisque l'Aventin était leur siège par excellence, on peut dire que de ce quartier surtout est partie l'hégémonie romaine, comme d'ailleurs elle lui a profité plus qu'à tout autre. L'ancienne noblesse foncière n'avait pas besoin de ranger autant de pays sous les lois de Rome ; elle n'y gagnait rien ; elle y perdait plutôt, et le sentait si bien qu'elle y répugnait fort. Elle ne l'a fait que sous la pression de ses voisins les commerçans. C'est, si l'on veut, Rome Palatine et Capitoline qui a conquis le monde, mais c'est l'Aventin qui l'a forcée à cette conquête.

Dans la vie intérieure de la cité, le rôle de l'Aventin n'a pas été moins important que dans ses relations extérieures. De même qu'il a été pour beaucoup dans la transformation de la petite peuplade primitive en un empire universel, il a été aussi l'un des

facteurs les plus efficaces de l'évolution qui a fait passer Rome de l'aristocratie à la démocratie.

Parmi les récits que nous ont transmis les auteurs classiques, nous rencontrons à chaque pas des détails qui affirment une étroite parenté entre l'histoire de l'Aventin et celle de la plèbe. Rappelons-nous tous ces sanctuaires que nous avons vus s'élever sur la montagne Aventine : les annales en attribuaient la fondation ou la dédicace aux personnages qui passaient pour avoir été les plus favorables à la classe inférieure. Diane et la Lune avaient, disait-on, reçu cet honneur de Servius Tullius, le roi qui, le premier, avait introduit les plébéiens dans l'organisation de la cité. Pour Cérès, c'était Spurius Cassius, l'un de ces chefs aventureux qui avaient, de très bonne heure, cherché à conquérir le pouvoir royal en s'appuyant sur la masse. Pour Mercure, c'était un centurion désigné par la plèbe ; pour Flore, deux édiles plébéiens. Bref, à chacun de ces temples était lié le nom d'un des acteurs de l'émancipation populaire. Pures légendes, sans doute ! mais légendes qui traduisaient une opinion fort enracinée dans les esprits ; et, ajoutons-le, légendes qui se perpétuaient dans les faits réels. A l'époque historique, tous ces édifices étaient sous la juridiction des décemvirs, c'est-à-dire du premier collège sacerdotal qui eût compté des plébéiens parmi ses membres, alors que le corps des pontifes restait exclusivement patricien. A l'époque historique aussi, le temple de Cérès servait de dépôt aux pièces d'archives qui concernaient la plèbe, de bureau aux édiles plébéiens ; enfin, c'est au profit du trésor de ce temple que l'on confisquait les biens des coupables qui avaient outragé le peuple en violant la sacro-sainte puissance tribunicienne. Autant d'indices qui témoignent qu'aux yeux des anciens il y avait une connexion intime, indélébile, entre les cultes Aventins, et les traditions ou les intérêts populaires.

L'histoire politique nous présente des souvenirs orientés dans le même sens que ceux de l'histoire religieuse. Les plus célèbres sont ceux qui se rattachent aux sécessions de la plèbe. Les sécessions ! Au temps jadis, où l'histoire romaine était la base de l'éducation civique, combien de collégiens, — et même de lecteurs sortis du collège, — combien d'orateurs politiques et de « philosophes » du XVIIIe siècle se sont passionnés pour les tableaux que ce nom remet sous nos yeux ! Les gens du peuple écrasés par leurs dettes, tenus en une sujétion féroce par les

nobles, rompant brusquement avec eux, sortant en armes de la cité, arrachant bientôt à leurs tyrans l'institution du tribunat, qui doit être leur inexpugnable rempart; puis, un demi-siècle après, cette conquête annulée ; la foule gémissant sous la lourde oppression des décemvirs; Appius Claudius poursuivant la jeune plébéienne Virginie de sa cynique convoitise; le père tuant sa fille pour la soustraire au déshonneur ; mais, du sang de la belle et pure victime, comme jadis de celui de Lucrèce, la révolution sortant triomphante : toutes ces scènes, si vivantes chez Tite-Live, se sont longtemps imposées aux imaginations. Dans toutes, l'Aventin a sa place. C'est là que, par des conciliabules secrets, les plébéiens prennent peu à peu conscience de leur solidarité et de leur force, là que se prépare la première sécession ; et c'est là aussi, — et non sur le mont Sacré, — qu'elle s'accomplit, si l'on en croit la version, non pas la plus répandue, mais la plus ancienne. Et pour la seconde sécession également, les chroniqueurs anciens hésitent entre l'Aventin et le mont Sacré; beaucoup se tirent d'affaire en admettant que le peuple soulevé a occupé successivement les deux montagnes. En tout cas, l'un des promoteurs de la seconde sécession, le fiancé de la chaste Virginie, Icilius, est, dans la tradition, le même tribun qui a, par sa loi, distribué aux plébéiens les terres Aventines. Il est donc fatal que, dans toutes ces narrations, le nom de l'Aventin soit prononcé : c'est bien la montagne où la foule irritée vient chercher refuge, pour secouer le joug des nobles, puis pour les menacer à son tour et leur dicter ses conditions.

Il y a longtemps que la critique des historiens modernes a ébranlé ces majestueux récits. Le dernier venu, le démolisseur M. Païs, n'en laisse pas subsister pierre sur pierre, pas plus que de toute la période primitive de la république romaine. Mais ces légendes, auxquelles personne ne songe à rendre leur autorité perdue, n'en méritent pas moins de retenir l'attention. Si elles ne nous apprennent pas comment les choses se sont passées, — cela est bien clair, — elles nous disent comment les anciens ont cru qu'elles s'étaient passées; et, dans ce qu'ils ont cru, il est rare qu'il n'y ait pas quelque indication pour nous mettre sur le chemin de la vérité. Toute l'antiquité a été convaincue que l'Aventin avait joué un rôle primordial dans l'affranchissement de la plèbe. Ce rôle, elle se l'est représenté naïvement, d'une façon plus conforme à la poésie, à l'épopée, qu'à l'histoire. Est-

ce une raison pour nier qu'il ait existé? Il a pu être grossi ou dénaturé, plutôt qu'inventé de toutes pièces : à nous de chercher ce qu'il a été réellement. Rien, en cette affaire, n'est vrai sous la forme qu'a imaginée la crédulité romaine ; rien n'est peut-être tout à fait faux dans le fond. On ne croit plus qu'Icilius ait appelé sur les pentes Aventines les gens du peuple exaspérés : il est permis de se demander comment l'Aventin a pu aider aux progrès des libertés populaires.

Nous avons vu que ses habitans les plus considérables, les commerçans venus de l'étranger, étaient en dehors de la cité primitive. Les plébéiens y étaient aussi, quoique pour d'autres raisons. Quelle que fût leur origine, — cliens soustraits à la tutelle patronale, ou nobles déchus, ou résidus des populations soumises, ou tout cela ensemble, — ils demeuraient radicalement exclus de la communauté légale et rituelle qui constituait la ville aristocratique du Palatin. A ce point de vue, la parenté ethnique étant comptée pour bien moins que la parenté juridique ou religieuse, il y avait moins loin d'un plébéien romain à un marchand sicilien ou grec que de ce plébéien romain à un patricien romain. Les deux premiers, méprisés tous deux par le troisième, et, à leur tour, mal disposés pour lui, se trouvaient du même coup rapprochés l'un de l'autre. « Avoir les mêmes désirs et les mêmes aversions, disaient les hommes politiques de l'antiquité, voilà la vraie amitié. » Les marchands et les plébéiens devaient avoir la même aversion pour ces grands seigneurs orgueilleux qui les tenaient si dédaigneusement à l'écart, le même désir de conquérir quelques droits, de briser les barrières, d'entrer dans la cité close, et de s'y faire une place. Fustel de Coulanges cite avec raison, comme le germe de mort du régime patricien, le trop grand nombre des gens qu'il condamnait à l'inégalité, ou plutôt à la privation de toute existence légale. « Beaucoup d'hommes, dit-il, avaient intérêt à détruire une organisation sociale qui n'avait pour eux aucun bienfait. » Parmi eux, la classe commerçante et la classe populaire étaient au premier rang. En leur opposant une exclusion opiniâtre, le patriciat, jalousement muré dans son droit héréditaire, les forçait à confondre leurs vœux et leurs rancunes ; lui-même créait l'entente sous les coups de laquelle il devait succomber.

Cette entente, ébauchée sans doute dès l'origine et par la nécessité même des choses, dut se préciser lorsque la loi Icilia

eut décidé le partage des terres de l'Aventin. Ce partage, nous l'avons dit, fut obtenu principalement par les marchands étrangers, et ce fut à eux surtout qu'il profita. Mais les plébéiens, — au sens strict du mot, — les pauvres, les ouvriers, tous ceux qui n'étaient pas encadrés dans la clientèle des familles patriciennes, y trouvèrent aussi leur compte. La loi ne les visait pas spécialement, elle ne les excluait pas non plus. Ils purent s'installer, eux aussi, dans la région Aventine, à côté des riches commerçans, et cela dut avoir pour eux des conséquences fort importantes. Tant que les trafiquans n'avaient fait que passer sur le sol latin, en irréguliers, en nomades, et tant que les plébéiens n'avaient été qu'une vague multitude, éparpillée aux quatre coins de la banlieue, ils n'avaient pu réciproquement se connaître. Du jour où les uns et les autres furent établis dans le même quartier, avec des demeures fixes, en une seule agglomération, ils se rapprochèrent, se parlèrent; ils virent qu'ils avaient le même but à poursuivre : forcer les portes de l'État patricien, et, pour cela, le même obstacle à vaincre : le préjugé têtu de la caste aristocratique. Le voisinage renforça donc le lien que formait entre eux l'analogie des situations sociales, ou plutôt leur permit d'apercevoir ce lien. Le contact matériel leur fit prendre conscience de la communauté des intérêts. Cette fois, l'alliance était virtuellement conclue.

Quel était l'apport des deux alliés? il n'est pas malaisé de le conjecturer. Les plébéiens proprement dits étaient le nombre, et par suite la force. Ils pouvaient, aux comices, s'ils savaient s'entendre, élire des magistrats qui leur fussent favorables. Ils pouvaient engager une lutte directe et violente. Ils pouvaient, sans agir, rien qu'en s'enveloppant dans une cuirasse d'inertie, paralyser l'État patricien, qui avait besoin d'eux pour combattre contre ses voisins. Mais tous ces moyens, coalitions électorales, émeutes, ou grèves militaires, les plébéiens, livrés à eux-mêmes, ne savaient pas s'en servir. Ils étaient peu intelligens, ou du moins dépourvus de cette habileté, de cette expérience que donne la pratique des affaires, politiques ou commerciales. Déprimés par une longue sujétion, ils n'avaient pas de confiance en eux-mêmes. Ils n'avaient pas d'organisation, pas de groupemens réguliers, pas de direction unique. C'était une masse débandée qui, réduite à ses seules ressources, ne pouvait tenir ferme contre le corps des patriciens, si admirablement disci-

pliné. Heureusement, les marchands avaient tout ce qui manquait à la plèbe. Ils possédaient, en vertu de leur métier, les qualités nécessaires d'adresse souple et d'initiative hardie, et, en vertu de leur argent, une certaine fierté, qui les empêchait de courber la tête devant l'aristocratie. Ils savaient ce qu'ils voulaient, et ils le firent savoir et vouloir aux plébéiens. De ces isolés, de ces apeurés, ils firent des combattans parce qu'ils leur donnèrent l'élan, l'unité, la tactique, parce qu'ils leur fournirent un bon et solide cadre d'officiers. Ils purent dès lors les mener à l'assaut de la citadelle patricienne : de cette cohue, ils avaient su tirer une armée.

Avoir des chefs, c'était beaucoup pour la plèbe, ce n'était pourtant pas la seule condition de la victoire. Parmi les supériorités dont les nobles se targuaient, une de celles qu'ils faisaient sonner le plus outrageusement était leur privilège de posséder seuls un culte régulier. Ils avaient là, selon les idées du temps, un immense avantage. Cette opinion était si puissamment enracinée qu'elle s'imposait même à ceux qui auraient dû la rejeter avec colère, puisqu'elle les reléguait très bas, dans une caste de parias. Les plébéiens, n'ayant pas de « dieux paternels, » pas de rites familiaux, n'étaient pas seulement méprisés des patriciens, ils se méprisaient eux-mêmes. Voilà justement pourquoi ils résistaient si mal aux exigences de leurs adversaires : ils auraient cru faire un sacrilège en n'obéissant pas à ces êtres supérieurs, transfigurés à leurs yeux par le prestige de la religion. Ici encore, la lacune dont souffrait la plèbe fut comblée grâce à l'Aventin. Le quartier des marchands était aussi, comme on l'a vu, celui des dieux étrangers. Or ces dieux étaient bien plus accueillans que ceux du Capitole. Les plus humbles des hommes pouvaient venir les adorer. Et de fait, ils ne s'en firent pas faute. Cérès était une des divinités les plus aimées de la foule; Flore, comme dit Ovide, ouvrait largement son culte aux danses populaires; l'anniversaire de la dédicace du temple de Minerve était le jour de fête des ouvriers; celui de la consécration du sanctuaire de Diane Aventine était le « jour des esclaves. » Cette participation à des cérémonies sacrées rendit aux plébéiens un précieux service : elle les releva à leurs propres yeux. Désormais ils sentirent qu'ils étaient des hommes tout comme les nobles, aussi capables de prier et de sacrifier, aussi dignes d'une protection divine. Fustel de Coulanges cite, parmi les circonstances

qui favorisèrent les progrès de la classe populaire, l'introduction des cultes orientaux, auxquels tout le monde pouvait participer. Cela est fort juste : mais, bien avant les religions de l'Orient, dont l'arrivée à Rome n'est pas antérieure au IIe siècle, celles de la Grande-Grèce et de la Sicile avaient déjà offert à la foule le réconfort qui lui était nécessaire. Cérès, Flore et Mercure précédèrent Isis et Cybèle dans ce rôle de divinités spécialement chères à ceux qui ne pouvaient s'associer aux rites Capitolins. Leurs temples furent les premiers centres de ralliement des gens du peuple; c'est là qu'ils connurent pour la première fois ce qui pouvait les hausser au-dessus de leur misérable condition : la notion de leur solidarité, la confiance en les dieux et en eux-mêmes. En somme, ces sanctuaires agirent sur eux dans le même sens que les demeures des riches marchands dont ils étaient proches. Ce double voisinage leur donna ce qui leur faisait défaut, et ce qui, au contraire, constituait la force de la cité Palatine. Les commerçans furent leurs guides, leurs conseillers, leurs défenseurs au besoin, comme les grands seigneurs étaient ceux de leurs cliens. Et, dans le culte des divinités Aventines, ils puisèrent le sentiment que leurs rivaux devaient à la religion héréditaire, le sentiment de dignité, de sécurité morale, qui était un efficace principe d'action, et qui n'existait guère alors en dehors des croyances surnaturelles. Appui terrestre, appui céleste, rien ne leur manqua plus pour croire qu'ils étaient égaux aux patriciens; et, du moment qu'ils croyaient l'être, ils devaient fatalement le devenir. Ayant pour eux la puissance du nombre, ils ne pouvaient pas ne pas triompher lorsqu'ils eurent trouvé sur l'Aventin des dieux à eux et des chefs à eux.

Ce n'est pas à dire que l'union ait toujours été parfaite entre eux et l'élite ploutocratique qui s'était attribué le droit de les diriger. Quelquefois, les intérêts n'étant plus identiques, ils tentaient de se dérober à l'autorité de leurs conducteurs. Certains récits des historiens anciens laissent entrevoir ces essais de rupture, par exemple lors des lois de Sextius et de Licinius Stolon. Il s'agissait d'arracher aux patriciens le monopole du consulat. Les gens du peuple s'en souciaient fort peu, ils savaient bie qu'ils ne seraient jamais consuls, et ne tenaient pas à l'être. Mais les commerçans et les financiers le désiraient passionnément ; ils surent bien s'arranger pour contraindre la foule à réclamer cette réforme. A leur instigation, les tribuns présentèrent, en

même temps que la loi sur les élections consulaires qui les intéressait seuls, deux autres lois très importantes pour les gens de basse condition, l'une sur les dettes et l'autre sur les terres, et ils les présentèrent « en bloc, » *per saturam*. Tel est le récit de Tite-Live : sans vouloir en apprécier la stricte exactitude, on peut être sûr qu'il est vrai au moins d'une vérité typique et générale. La situation qu'il nous met sous les yeux, la divergence des buts poursuivis par les plébéiens riches et par les plébéiens pauvres, la tactique employée par les premiers pour atteler les seconds à leur propre ambition, tout cela a dû se répéter bien des fois. Dans cette longue lutte où a péri le pouvoir du patriciat, si la plèbe a vaincu, elle n'a vaincu ni par elle-même ni pour elle-même; les commerçans l'ont aidée à triompher, l'ont forcée, pour mieux dire, à triompher, parce qu'ils avaient besoin de son triomphe.

Cette façon de se représenter les révolutions intérieures de Rome n'a rien de romanesque. Bien des gens aimeraient mieux voir la démocratie conquérant spontanément ses droits par la seule puissance de son énergie indomptable. Ou bien encore, ce serait un beau geste que celui du sénat, ouvrant toutes grandes les portes de l'orgueilleuse cité, dans une pensée de haute sagesse ou d'humanité généreuse, et y appelant jusqu'aux plus humbles. En face de ces hypothèses touchantes et sublimes, un Rousseau, un Hugo, trouveraient bien plate l'explication que nous venons de résumer, et où de si petits motifs rendent compte d'un changement si grandiose. Qu'importe? si elle est la plus vraisemblable, si surtout elle nous montre, au lieu d'impossibles héros, des hommes de chair et de sang, mus par les mêmes passions et les mêmes convoitises que nous, esclaves comme nous de l'intérêt matériel et des nécessités ambiantes. Quoi qu'il en soit des rapports entre la classe commerçante et celle des citoyens obscurs et pauvres, que celle-ci ait plus ou moins été l'instrument de celle-là, toujours est-il que c'est sur l'Aventin que la coalition fut formée et scellée ; c'est là que fut livrée et gagnée la bataille décisive. La montagne prit dès lors une réputation de colline plébéienne qu'elle garda toujours, même lorsque les conditions de la vie politique furent transformées, lorsque la lutte ne fut plus entre patriciens et plébéiens, mais entre riches et pauvres. Lorsque Caïus Gracchus prolonge son âpre résistance aux troupes sénatoriales entre les temples

de Diane, de Minerve et de la Lune, lorsque Séjan essaie de se faire investir par les comices de l'Aventin d'une autorité révolutionnaire, lorsque, bien plus tard, en plein XIVe siècle, Cola di Rienzo lance du haut de l'Aventin son appel aux armes contre les barons féodaux, c'est qu'ils sont hantés par le souvenir prestigieux des traditions locales; ils veulent, en quelque sorte, mettre leurs efforts démocratiques sous le patronage du passé, qu'ils viennent évoquer dans son sanctuaire : de tels faits suffisent pour proclamer l'union persistante entre le nom de l'Aventin et la cause populaire.

Là est bien la marque distinctive de cette montagne, et nous savons d'où elle lui vient. « Il y a un livre à écrire, a dit M. Perrot, dont l'épigraphe serait ce mot d'Aristote dans sa *Politique :* Athènes n'est pas partout la même; le Pirée est plus démocratique que la Ville Haute. » Ne pourrait-on pas transporter cette formule dans l'histoire romaine, et dire que l'Aventin est un peu le Pirée de Rome? Comme le Pirée, il est tourné vers l'extérieur, vers la mer, vers le lointain; comme lui, il est le séjour habituel des étrangers, et surtout des négocians; comme lui, il est le berceau des revendications populaires ; comme lui, il est le symbole des principes de nouveauté, de modernité, d'émancipation, d'élargissement, en face de la vieille citadelle, plus exclusive et plus conservatrice; comme lui, il est, moralement aussi bien que matériellement, la porte ouverte sur le dehors.

Entre le rôle dévolu au port d'Athènes et celui qu'a joué le quartier commerçant de Rome, l'analogie ne saurait être fortuite : elle s'explique parce que, ici comme là, les faits humains sont sous l'étroite dépendance des conditions naturelles. Si l'Aventin n'avait pas été isolé du reste de Rome, il n'aurait pas accueilli comme il l'a fait les marchands étrangers et les dieux exotiques; et s'il ne les avait pas accueillis, il n'aurait pas aidé aux progrès de la plèbe. C'est ce qui fait l'unité de sa destinée, ce qui rend si curieuse son histoire, telle que M. Merlin nous l'a racontée et que nous venons d'essayer de la résumer. Tout s'y tient : les données géographiques ou géologiques, les faits d'ordre économique, religieux, diplomatique, social, s'y pénètrent intimement, et de cette fusion sort l'originalité de la montagne, on dirait presque sa personnalité historique.

René Pichon.

REVUE MUSICALE

JOSEPH HAYDN

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES

Un congrès, un volume, un article de Revue, nous l'ont, presque ensemble, rappelé. Vienne a célébré, au mois de mai dernier, le centenaire de sa mort, suivant l'usage ancien et singulier qui veut que tout pays fête l'anniversaire du jour où il a perdu l'un de ses glorieux enfans. Une biographie du maître, par l'érudite Mlle Brenet, vient d'enrichir la collection des *Maîtres de la musique* (1). Ici enfin (2), le « père », ou le « papa » Haydn, a reçu l'éloquent hommage de M. de Wyzewa. Et nous montrerons non pas tout à fait quelle contradiction, mais quelle correction imprévue et quel précieux complément les pages de notre collaborateur apportent au très agréable ouvrage de notre confrère féminin.

Les raisons ne manquaient pas jusqu'à présent d'appeler Haydn « le père. » Le quatuor et la symphonie avaient toujours passé pour ses enfans. Mais de la symphonie au moins il semble qu'on ne puisse plus lui reconnaître la paternité tout entière. Il aurait eu, — si familier que soit le mot, il est juste ici, — des « compères, » voire des précurseurs. Les dernières recherches nous ont appris le nom d'un certain Stamitz, ceux, plus anciens encore, de Richter et de beaucoup d'autres. Mlle Brenet elle-même s'excuse maintenant d'avoir fait naguère, dans

(1) F. Alcan, éditeur.
(2) Voyez la *Revue* du 15 juin dernier.

son *Histoire de la symphonie*, trop d'honneur à Haydn en n'honorant que lui. « Toute une petite armée d'artistes, nous dit-elle, reprend place dans le tableau de l'origine des grandes formes instrumentales, où Haydn ne joue plus le rôle miraculeux d'inventeur qu'on lui a longtemps attribué : à peine, en escomptant une faible différence d'années, essayait-on de lui donner Gossec pour devancier; à peine hésitait-on à admettre que la symphonie, forme par excellence de la musique pure, était issue d'un acte subit du génie, et à peu près tombée du ciel comme un aérolithe. Pas plus dans le champ de la composition musicale que dans celui des autres arts ou des sciences, pareille puissance n'a jamais appartenu à un seul homme. La gloire de Haydn ne se trouvera pas amoindrie par ce que l'on aura recherché et, quelque jour, découvert, les fondations sur lesquelles il a élevé de durables monumens. »

Avec autant de conscience que de science, Mlle Brenet vérifie les fondations, et passe la revue de la « petite armée. » Ainsi la vérité, — la vérité d'aujourd'hui, — c'est que, « au moment où Haydn commença d'écrire des symphonies, les signes regardés comme caractéristiques du genre apparaissaient déjà, isolés ou réunis, dans une quantité considérable d'ouvrages de toutes provenances. » Mais la vérité aussi, vérité de fait, sinon de droit, vérité reçue, ou convenue, souvent plus forte et plus vraie que l'autre, c'est le vieil adage latin : *Pater is est quem nuptiæ demonstrant.* Or, que savons-nous, je vous prie, de ces étrangers, de ces nouveaux prétendans? Le son de leur voix est-il arrivé seulement à nos oreilles? Haydn, au contraire, nous le connaissons, nous l'aimons, et depuis notre enfance. Voilà pourquoi, longtemps encore, sa gloire sera la plus forte, l'unique même. Il continuera d'être l'époux, celui dont nous avons vu les noces avec la musique, les noces joyeuses, et le titre de père de la symphonie, en dépit de l'érudition, ne lui sera pas de sitôt enlevé.

Une autre paternité, qu'on ne lui dispute pas encore, est celle, en quelque sorte, de son propre génie. Haydn, au moins pendant sa jeunesse, n'eut pour maître, ou peu s'en faut, que lui-même, et la vie. Vie humble, de bonne heure errante et surtout populaire, comme la naissance et la famille du grand musicien. Son père, le charron de Rohrau, aimait le chant, ou plutôt les chansons. Quelquefois il s'accompagnait, vaille que vaille, sur une vieille harpe, et, le dimanche, il mêlait volontiers sa voix à celle de sa femme, de ses nombreux enfans et de ses voisins. Le premier signe que donna de sa vocation le petit « Sepperl, » fut, un jour qu'un ménétrier faisait danser la société, d'imiter, avec

deux morceaux de bois, le joueur de violon. Ce geste décida de son avenir. Un cousin, *magister*, — et *Kapellmeister*, aussi — d'un prochain village, emmena le gamin et lui donna les premières leçons. Peu après, un passant l'entendit et l'emmena encore. Plus loin cette fois, car le passant était un certain Reuter, maître de chapelle de la cathédrale de Vienne. Quelques années de cette maîtrise même n'apprirent guère autre chose à l'enfant de chœur que la pratique du répertoire. Reuter ne remarqua rien en lui. Quand vint l'âge de la mue, il quitta Saint-Étienne. Il en emportait peu de savoir, moins d'argent encore, mais beaucoup de courage et de gaîté. Un brave homme de chantre le recueillit. Alors commença pour Haydn une libre et vagabonde carrière. Hâtons-nous d'ajouter que, pour n'être pas sans aventure, sans péril memé, elle fut du moins sans reproche. Assuré de trouver chez son hôte, un pauvre diable aussi, le gîte, sinon le souper tous les soirs, il se mit, écrit son biographe, « à regarder autour de lui vivre la grande ville. » Elle vivait alors en musique et c'est ainsi, lui-même, qu'il vécut.

En musique, et de la musique aussi, fût-ce la plus modeste : celle du théâtre jamais, quelquefois celle des salons, voire des salles à manger, — on aimait alors la « musique de table, » — mais le plus souvent celle des rues. « Se joindre à de petits orchestres de sérénades et battre avec eux chaque soir le pavé de la ville, un violon à l'épaule, était un métier suffisant pour nourrir à peu près son homme. Haydn en vécut l'été, à la manière des cigales, et, l'hiver, il servit par son jeu et par la composition de menuets, le répertoire des « redoutes » et des « tavernes. »

Son génie avec cela, ou malgré cela, se formait, et tout seul. Comme l'« anarchie spontanée » dans les foules, il arrive que l'ordre spontané se produise dans une créature unique et choisie. A cette plante vivace, il suffisait de peu de soins: l'étude de quelque traité théorique, ou des sonates, récemment parues et achetées à grand'peine, de Philippe-Emmanuel Bach. Le hasard, ou mieux la Providence, à laquelle croyait pieusement le garçon, lui ménageait çà et là d'heureuses fortunes. Un jour, éconduit par le maître de chœur d'un couvent de Styrie, auquel il était allé soumettre ses essais, le jeune pèlerin se glissait dans le chœur même, et la façon dont il y tenait sa partie lui valait aussitôt, avec les avis souhaités, quelques jours d'hospitalité monastique et l'argent qu'il lui fallait pour retourner à Vienne. Peu après, le chantre qui l'avait pris chez lui venant à manquer, un autre de ses amis (un passementier cette fois) lui prêtait quelques écus, assez

pour louer une mansarde et pour y mettre une demi-douzaine de cahiers de musique sur un vieux clavecin mangé des vers. Son premier *libretto* lui tombait du ciel, ou tout au moins d'une fenêtre, où le musicien des rues et sa musique avait attiré je ne sais quel poète-impresario.

Des leçons, Haydn en donnait plutôt que d'en recevoir, et c'est en enseignant qu'il s'instruisait. Par les parens d'une de ses élèves, il entre en relation avec Métastase, qui le présente au vieux Porpora. Et si pour le coup celui-ci fut bien le maître de Haydn, c'est un peu, si ce n'est surtout, parce qu'il l'avait pris comme valet de chambre.

Plus tard encore, beaucoup plus tard, quand il sera, depuis quelque vingt ans, le directeur ou l'intendant de la musique du prince Esterhazy, nous retrouverons dans Haydn l'artiste personnel, indépendant et pour ainsi dire étranger aux productions de ses contemporains. En 1781, il écrivait à l'éditeur Artaria : « Si seulement les Français pouvaient connaître mon opérette *l'Isola desabitata* et mon dernier opéra *la Fedeltà premiata!* Je suis certain que l'on n'a pas encore entendu de pareil travail à Paris et peut-être pas davantage à Vienne. » Que l'on songe au peu que vaut dans l'œuvre de Haydn son répertoire dramatique, et l'on jugera qu'il se connaissait médiocrement lui-même. Surtout on conviendra qu'il ignorait les autres, si l'on se souvient qu'à cette époque Mozart avait donné *Idoménée* à Munich, qui n'est point aux antipodes de Vienne, et que Paris était familier avec les tragédies de Gluck et la moitié des comédies de Grétry.

Seule, la maturité de Haydn connut de grands exemples et n'eut garde de s'y dérober. La révélation des œuvres de Haendel ne fut sans doute ni le moindre agrément ni le moindre profit que Haydn retira de ses glorieux voyages en Angleterre. On l'entendit s'écrier un jour, à la fin de l'*Alleluia* du *Messie :* « Voilà notre maître à tous. » Après de longues études à la bibliothèque de Buckingham-Palace, M. Saint-Saëns nous assurait naguère, contrairement à l'opinion commune, que le sens pittoresque ou descriptif était l'un des traits les plus marqués de la supériorité de Haendel sur ses devanciers. Haydn peut-être eut la même impression, et rien n'empêche qu'on ne trouve ici l'une des causes qui le décidèrent à faire aussi grande, dans la *Création* et dans les *Saisons*, la part de la nature.

Enfin, M. de Wyzewa nous apprend que, parmi les douze dernières symphonies, lesquelles passaient pour avoir toutes été composées à Londres, une fut écrite à Vienne, en 1793, par Haydn revenant de son premier voyage, à la mémoire peut-être et sûrement sous l'influence

de Mozart. Quelques lignes décisives, expressives aussi, du critique, nous font voir, presque entendre comment cette symphonie (en *mi* bémol) est, d'un bout à l'autre, « saturée du génie de Mozart. » Au surplus, ce n'est ici que le témoignage suprême d'une longue admiration et d'une paternelle tendresse. On sait les sentimens du maître plus âgé pour le plus jeune. Des propos, des lettres connues en témoignent. Haydn eût volontiers redit à propos de Mozart l'humble parole du Précurseur : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » On n'ignore pas non plus comment ils se quittèrent l'un l'autre, le jour où Haydn partit de Vienne pour Londres : « O mon cher papa, s'écria Mozart, se jetant tout en pleurs dans les bras de Haydn, ce baiser sera le dernier. Nous ne nous reverrons plus. » Ils ne devaient plus se revoir. Mais une fois du moins, à sa manière, à leur manière à tous deux, dans un chef-d'œuvre en quelque sorte commun, Haydn a revu Mozart. Il l'a fait revoir, et revivre. Devant celui qu'il avait chéri, pleuré comme un fils, le « père » ou le « papa Haydn, » par je ne sais quel retour modeste et touchant, voulut être ou paraître l'enfant.

Aussi bien il eut, toute sa vie, et dans toute sa conduite, la simplicité, la naïveté de l'enfance. Il se maria plutôt à la légère. Les deux filles d'un perruquier prenaient des leçons avec lui. Fort épris de la première, il la demanda. Mais, comme elle avait résolu d'entrer au couvent, on lui donna la seconde. Fâcheux présent et pis aller véritable : la demoiselle était une pécore, « une bête infernale. » Elle eût fait le malheur d'un autre ; mais le malheur de Haydn était difficile à faire. Sa femme elle-même n'en vint pas à bout. Il la supporta vingt ans, avec bonne humeur. Alors seulement il rencontra dans la troupe de son patron, le prince Esterhazy, et dans la personne, dans la très jeune personne (elle avait dix-neuf ans) de la signora Luigia Polzellli, un agrément pour le présent et, pour l'avenir, une espérance. La cantatrice ne tenant pas plus à son mari que le compositeur à sa femme, chacun formait pour le trépas de son conjoint respectif des vœux platoniques et fervens. Le mari les exauça le premier. « Chère Polzelli, » écrit alors Haydn, « peut être arrivera-t-il, ce moment que nous avons si souvent appelé, où quatre yeux seront fermés. En voici deux de clos. Mais les deux autres?... Qu'il en soit ce que Dieu voudra. » Dieu ne voulut qu'en 1800 fermer les yeux de Mme Haydn. Le veuf avait alors soixante-huit ans, et la veuve quarante. Elle n'exigea point le mariage, mais seulement la promesse de Haydn qu'il ne se marierait jamais avec une autre qu'elle. Le grand enfant promit, par écrit, en ces termes :

« Je soussigné promets à la signora Loisa Polzelli, dans le cas où je penserais à me remarier, de ne prendre pour épouse aucune autre que la dite Loisa Polzelli ; et si je reste veuf, je promets à la dite Polzelli de lui laisser après ma mort une pension annuelle de trois cents florins (300 fl.) en monnaie de Vienne, sa vie durant. En foi de quoi, pour servir devant toute juridiction, j'ai signé Joseph Haydn, maître de chapelle de Son Altesse le prince Esterhazy. — Vienne, le 23 mai 1800. »

« Après quoi, poursuit le biographe, la Polzelli, qui n'avait rien signé, épousa un chanteur, Luigi Franchi. » Haydn est capable d'en avoir éprouvé peu de courroux.

Il y avait de notre La Fontaine en lui. Pourtant, il n'aurait pas souscrit au vers fameux : « Notre ennemi, c'est notre maître. » Ses maîtres, car il en eut plusieurs de suite, les princes Esterhazy, ne furent jamais regardés, encore moins détestés par lui comme des ennemis. Quoi qu'il y eût de subalterne et de presque domestique en leur service, il les servit, durant trente années, sans honte et sans déplaisir. Des liens, peut-être plus étroits que ceux du mariage, lui parurent à peine moins légers. Il portait la livrée, car c'en était une, un peu comme un uniforme. Dans le magnifique domaine d'Esterhazy, où d'autres n'auraient vu qu'une prison, Haydn savait trouver un asile, et dans sa condition même, au lieu d'une atteinte à sa liberté, un secours pour son génie. « Mon prince, disait-il plus tard, était toujours content de mes ouvrages ; non seulement j'avais l'encouragement d'une constante approbation, mais, me trouvant à la tête d'un orchestre entièrement soumis à mes ordres, je pouvais faire des expériences, éprouver des effets : séparé du reste du monde, je n'avais à me tourmenter de rien, et j'étais forcé d'être original. »

Non seulement il ne se tourmentait de rien, mais il jouissait de tout : de la nature et de la campagne, des bois, des plaines et des eaux ; de tout ce que toujours il avait le plus aimé, de tout ce qui jadis avait formé son âme, une âme d'enfant et d'enfant rustique, la sienne maintenant encore et pour jamais.

Parfois sans doute il se prenait à regretter Vienne, surtout après le séjour de quelques semaines qu'il y faisait chaque hiver avec son prince. Des lettres de lui nous apprennent que la cuisine, autant que la musique et la société de la capitale, faisait alors l'objet de ses regrets. Mais le charme de la vie en plein air, de la promenade à pied, de la chasse et de la pêche, ne tardait guère à le reprendre. Une fois de plus, devant le vaste spectacle des choses, il oubliait les petites misères de « sa condition. » Comme celui de l'enfant toujours, son

regard et son esprit s'attachait, se plaisait à toutes les formes, fût-ce les plus humbles, de la vie des champs. Ainsi que La Fontaine encore, moins le goût de l'apologue et de la philosophie, ou de la « morale, » Haydn paraît avoir aimé le commerce, la familiarité des bêtes. Grand paysagiste de la musique, il en fut aussi l'animalier par excellence, et cela nous explique le côté, — comment dire? — un peu arche de Noé, ménagerie ou basse-cour, qui, dans les *Saisons* et la *Création* même, nous divertit et ne nous choque point.

« Naïf comme l'enfance, » tel était l'artiste chez Haydn, et tel aussi le croyant. Il eut de bonne heure et garda jusqu'à son dernier jour la foi de ces petits à qui Jésus promit les cieux. Les biographes rapportent qu'il disait à l'un de ses confrères: « Je me lève de bonne heure et, sitôt habillé, je me mets à genoux, et je prie Dieu et la Sainte Vierge que tout me réussisse encore aujourd'hui. Après que j'ai pris un petit déjeuner, je m'assieds à mon clavier et je commence à chercher. Si je trouve tout de suite, cela marche vite, sans beaucoup de peine. Mais quand cela n'avance pas, je reconnais que j'ai perdu la grâce par un péché quelconque, et alors je me remets à prier jusqu'à ce que je me sente pardonné. »

Les manuscrits de Haydn, ceux de ses œuvres même profanes, portent souvent en épigraphe une formule d'oraison ou d'action de grâces. Mais avec cela, ou malgré cela, jamais la musique d'église du maître (à l'exception des *Sept Paroles*) n'offre le moindre signe de l'esprit liturgique ou seulement religieux. Avec le sentiment, avec le texte, Haydn prend toute licence. Il y a là, comme on l'a très bien dit, un singulier contraste entre l'impropriété de son art et l'intégrité de sa foi. De cette antinomie, Mlle Brenet a cherché premièrement la solution au dehors, et dans les circonstances, dans le temps ou le « milieu, » voire dans le « fait du prince, » que celui-ci d'ailleurs s'appelât Esterhazy ou Joseph II. Mais la meilleure raison, que le biographe donne ensuite, fut plus personnelle à Haydn, et consiste dans la nature même ou dans la qualité de sa foi. Pour qualifier les messes de Haydn, ou pour les classer, la critique a le droit d'hésiter entre la plus magnifique, la plus brillante et la plus gaie, elle aurait quelque peine à découvrir la plus pieuse et surtout la plus grave. Que si du reste elle s'en étonne, ou s'en effarouche, le bon maître, bonnement, répondra: « Je ne sais pas les écrire autrement. Lorsque je pense à Dieu, mon cœur est tellement plein de joie, que mes notes coulent comme d'une fontaine; et puisque Dieu m'a donné un cœur joyeux, il me pardonnera de l'avoir servi joyeusement. »

Et le biographe d'ajouter, citant un confrère d'Allemagne : « Il est donc bien vrai de dire qu'au fond Haydn était encore naïf comme un artiste du moyen âge. A moins que ce ne fût comme un enfant des champs. » Des deux comparaisons, la seconde est la meilleure. A l'église comme à la campagne, devant Dieu comme devant la nature, Haydn a le regard et l'âme d'un enfant. « Il n'avait, » poursuit Mlle Brenet, « rien dépouillé de ses inclinations natives et des directions reçues au temps de sa toute première formation intellectuelle. A Rohrau, comme en tous les villages chrétiens, le peuple alliait l'idée de « fête » et de « réjouissance » avec celle du repos dominical et du « jour du Seigneur, » « l'idée de beauté divine » avec celle d'opulence. Et de même que la dévotion des foules habillait d'une robe de brocart très raide et couronnait d'un diadème chargé de fausses pierreries l'image miraculeuse de « l'Enfant Jésus de Prague, » de même Haydn, à l'instar d'un grand nombre de musiciens catholiques, n'aurait jamais cru se montrer, dans une messe, trop prodigue de toutes les prétendues « richesses » de la composition. »

Tout à l'heure, à propos de la *Création* ou des *Saisons*, nous évoquions l'image d'une ménagerie ou d'une arche de Noé. Les messes de Haydn feraient plutôt penser à ces autels que les petits, au temps de Noël, disposent encore sur la cheminée de leur chambre, et qu'ils dressaient jusque dans la rue, quand la rue avait encore le droit d'être pieuse, pendant la semaine de la Fête-Dieu. Eux non plus, ils ne les trouvent jamais, leurs chapelles ou leurs « crèches, » assez brillantes, assez magnifiques, assez ornées de lumières et de fleurs. « Prodigue, » écrivait plus haut le biographe d'Haydn. Oui, prodigue, « enfant prodigue, » soit dit en détournant les deux mots de l'Évangile dans le sens innocent, ingénu, tel nous apparaît, autant que le Haydn descriptif ou pittoresque, le Haydn religieux.

N'allons pas trop loin cependant. Gardons-nous surtout, pour la seule naïveté de l'enfance, d'en oublier la pureté, le sérieux, voire la gravité. J'ai toujours aimé cette observation faite par Gounod sur lui-même, du temps qu'il composait *Roméo et Juliette :* « Il me semble que j'entends me parler en dedans quelque chose de très grand, de très clair, de très simple et de très enfant à la fois. Il me semble me retrouver avec ma propre enfance, mais élevée à une puissance toute particulière. » Le génie, et le génie d'un Haydn entre autres, ressemble à cette élévation, à cette transfiguration de l'enfance, où la simplicité s'accorde avec la grandeur et l'accroît peut-être encore. Comme l'écrivait à peu près M. de Wyzewa, sous prétexte que Haydn

ne fut jamais ennuyeux, c'est bientôt dit de l'appeler un amuseur, et surtout ce n'est pas assez dire. Plaisant, il l'est sans doute et souvent il se contente de l'être. Il l'est, en maint passage de la *Création* ou des *Saisons*, à la manière de Delille. Mais, en tel autre, c'est à la façon de Lamartine que vous le trouverez abondant et magnifique. Lisez plutôt l'épisode des moissonneurs et l'admirable cantique si justement rappelé par le biographe : « O Fleiss, o edler Fleiss, von dir kommt aller Heil. » Les vers de *Jocelyn* : « O travail, sainte loi du monde, » viendront naturellement à votre mémoire et sur vos lèvres, pour traduire, non pas les paroles, mais les sons. « *Io sono un paesano*, » répétait volontiers Verdi, faisant allusion à je ne sais quoi de rude et de voisin de la terre qu'au fond de lui-même il sentait. Mais le vrai, le grand paysan de la musique, ce fut autrefois le musicien des *Saisons*. L'amour de la nature est admirable chez lui de force, d'allégresse et de sérénité. Rien n'y apparaît encore de ce mystère, de ce trouble, en un mot de ce romantisme, que les Weber, les Schubert et les Schumann un jour exprimeront. La vision de ceux-ci pourra bien être plus profonde ou plus intérieure; elle n'aura jamais plus d'étendue avec plus de splendeur.

Dans l'ordre sacré comme dans l'ordre naturel ou pittoresque, vous plaît-il de voir jusqu'où peut s'élever Haydn, ou plutôt comment il passe d'un ordre à l'autre, ou, mieux encore, comment l'un et l'autre se mêlent, se confondent chez lui? Voilà ce que le biographe du maître a finement aperçu. Dieu sensible à travers la nature, dans ses œuvres plus que dans ses temples, tel est le Dieu d'Haydn, celui que le musicien de la *Création* et des *Saisons* a le mieux compris et le mieux loué. « Ainsi, dit très bien Mlle Brenet, les oratorios de Haydn corrigent l'erreur où pouvait nous conduire l'examen de sa musique religieuse. Ses messes, qui froissent nos sentimens par les formes d'un style si « mondain » ou si léger, ne sont pas l'œuvre d'un « épicurien; » elles émanent d'un « optimisme » naïf et absolu, que les oratorios développent et précisent. Haydn avait traduit, dans la *Création*, les versets de la Genèse où il est dit que Dieu, ayant regardé son œuvre, vit que tout était bien, et il en avait fait toute sa philosophie. Par là s'éclaire d'un coup tout son art. La joie, finalité de la musique comme de la vie... »

Arrêtons la citation à cette formule. Elle résume avec exactitude l'œuvre de Haydn, à condition pourtant qu'on la complète, qu'on ajoute à la joie, pour la tempérer et l'ennoblir, quelque chose de plus calme et de plus auguste qu'elle, un principe de gravité, de sagesse

et de raison. Tel est l'esprit et l'âme que respirent en d'innombrables passages les quatuors d'Haydn, ses plus belles symphonies et ses oratorios. Telle est, peut-être encore plus que la joie, la « finalité » supérieure et totale de son génie.

Cela paraît aussi dans l'histoire de sa vieillesse et de sa mort. Le déclin de Haydn, avec beaucoup de mélancolie, eut une insigne grandeur. C'est sur un texte et sur un thème d'adieu qu'il acheva son quatre-vingt-troisième quatuor. Et parmi les traits de ses dernières années, je trouve à celui-ci, que rappelle son biographe, une sorte de majesté patriarcale et sainte. En 1808, peu de mois avant la mort du maître, ses amis voulurent lui procurer un dernier triomphe. « Salieri dirigeait une exécution de la *Création*. Ils l'amenèrent, sur un fauteuil roulant, dans la salle du concert, où le public le reçut par de chaleureux applaudissemens. Dès le commencement, l'agitation de Haydn fut extrême; lorsque éclata le splendide *fortissimo* : « *Et la lumière fut*, » il se leva, et, montrant la voûte, s'écria : « Elle vient de là-haut ! » A la fin de la première partie, il fallut l'emmener au milieu des démonstrations enthousiastes des assistans, qui l'acclamaient et l'entouraient pour lui baiser les mains. Du seuil, il les remercia par un geste d'adieu et de bénédiction. »

Son Empereur eut, après son Dieu, ses dernières pensées. Au mois de mai 1809, très malade et déjà mourant, on voulut le soustraire au péril de l'invasion. Il refusa de partir, assurant avec fierté que là où était Haydn il ne pouvait rien arriver de funeste. Un jour, un officier français entra dans sa demeure, s'assit à son clavecin et lui chanta l'air de l'archange Uriel, de la *Création*. Haydn, gravement et sans parler, embrassa l'ennemi généreux. Peu après, il trouva la force de se lever encore et l'hymne autrichien résonna faiblement sous ses doigts. Puis, le dernier jour de mai, ayant prié pour les vaincus et reçu l'hommage du vainqueur, le grand artiste et le grand patriote acheva de mourir.

Voilà le Haydn classique, celui que nous connaissions tous. Il en existe un autre, plus caché. M. de Wyzewa l'a découvert et nous le révèle : c'est un Haydn passionné, souffrant, et qu'on n'attendait pas. Il est venu pourtant, ou survenu, et il s'impose. Il est venu, quelque vingt ans même avant cette symphonie de 1793, *alla Mozart*, inspirée peut-être par le souvenir et le regret du grand et jeune mort, dont elle pourrait bien être aussi, nous l'avons vu, l'oraison funèbre et paternelle. Dès l'année 1772, d'après M. de Wyzewa, s'ouvre dans l'œuvre de Haydn beaucoup plus qu'une coupure, une déchirure, un abîme de

souffrance. Trois symphonies le remplissent de leurs gémissemens et de leurs sanglots. L'une est la *Symphonie funèbre*. La seconde s'appelle *la Passione*. La dernière a pour titre : *les Adieux*. De celle-ci, la plus connue, on donne communément une interprétation anecdotique et plaisante. Le finale, où tous les instrumens cessent de jouer les uns après les autres, a toujours passé pour figurer une demande de congé successivement adressée à leur maître par les musiciens du prince Esterhazy. Mais l'idée, ou l'intention, d'après M. de Wyzewa, serait singulièrement plus grave. Dans cette requête, ou dans cette plainte, il faudrait entendre l'accent d'un plus impérieux et plus douloureux désir. Un drame, ou plutôt une tragédie encore, se joue, d'après M. de Wyzewa, dans chacune des deux autres symphonies, inopinées autant que pathétiques. Avec un sens à la fois très subtil et très sûr, j'admire comme notre confrère en a su rapporter chaque élément technique, tonalité, mouvement et le reste, au même *éthos*, au même idéal, imprévu et grandiose, de passion, d'angoisse et de désespoir.

Singulièrement émouvantes, ces œuvres d'exception se peuvent-elles expliquer par une émotion véritable, que Haydn aurait alors éprouvée? A cette crise, en quelque sorte, de son art, une crise de son âme a-t-elle correspondu? Les documens à cet égard sont muets. M. de Wyzewa lui-même n'a pu leur arracher un seul fait, un seul nom. Il a cherché vainement, dans l'ordre réel ou personnel, à travers la vie entière d'Haydn, l'inspiration, l'inspiratrice peut-être, de ces chefs-d'œuvre entre tous vivans. Une fois ou deux il a cru l'avoir trouvée. La chronique du temps rapporte qu'une charmante fille, Mlle Delphin, mourut comme l'héroïne du poète (*Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée*), à la suite des fêtes données par le prince Esterhazy pour le prince de Rohan. La tradition assure aussi qu'une des trois symphonies, *la Passione*, aurait été composée, vingt ans avant la liaison avec la Polzelli, à la mémoire d'une personne aimée. Voilà tout ce qu'on raconte, et de plus, on ne fait que le raconter. Qu'importe! Une seule chose, un seul trait, mais nouveau, mais décisif, est à retenir. Jusqu'ici la figure d'Haydn avait été peinte le sourire aux lèvres, en pleine lumière. Une ombre désormais s'y ajoute et donne au portrait, qu'elle achève, la seule beauté qui lui manquât, celle de la poésie et du mystère.

La gloire du maître en est accrue. En recevra-t-elle plus souvent notre public hommage? « En théorie, dit avec beaucoup de raison Mlle Brenet, la place qui appartient à Haydn, entre Bach et Beethoven, dans la généalogie spirituelle des grands musiciens, ne lui est pas con-

testée; pratiquement, la rareté relative des exécutions de ses œuvres a limité leur connaissance à ce choix minimum d'anthologie, sur quoi il est convenu qu'on doit « se faire une idée » d'un poète ou d'un artiste. »

Ainsi l'immortalité, pour Haydn, n'est plus guère qu'une immortalité de bibliothèque (le mot est, je crois, de M. Balfour), la seule dont les plus purs chefs-d'œuvre de la musique finissent trop souvent par vivre, silencieux. Nos concerts, qui devraient être des musées, ne sont pour la plupart que des « expositions. » Ils ressemblent au « Salon » plus qu'au Louvre. Les symphonies de Haydn, même les plus grandes, y tiennent une petite place. Haydn a perdu la faveur de la foule, du peuple, de ce peuple dont il était, et qu'il a tant aimé. L'élite aussi le connaît à peine et les princes de notre jeunesse, tout bas, doivent le mépriser. Au surplus, il est bien capable de le leur rendre. Sur le programme d'un concert auquel j'assistais en Italie, cet été, Haydn était le voisin de M. Debussy. J'ai cru qu'il allait l'écraser. Mais au moins, direz-vous, ses quatuors? Oh! le quatuor, c'est de la musique de chambre, et dans notre siècle, qui se répand et se disperse de plus en plus au dehors, le seul mot de chambre, de retraite, d'asile, sent terriblement le renfermé. Haydn enfin, au goût du jour, ne semble plus assez jeune et ne paraît pas encore assez vieux. Il n'a pour lui ni les modernistes, ni les archéologues. Victime de notre ignorance, ou de notre ingratitude, il est de ceux dont le poète a dit, avec tristesse :

Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie,
Des plus chers, des plus beaux...

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La session des conseils généraux s'est ouverte et close dans les conditions les plus discrètes. L'insignifiance de ces assemblées va chaque année en augmentant, ce que ne sauraient trop vivement regretter ceux qui sont, comme nous, partisans de la décentralisation. La plupart d'entre elles se contentent d'expédier, c'est-à-dire de consacrer par leur vote la besogne qui a été préparée dans les bureaux des préfectures, après quoi elles ont une tendance de plus en plus marquée à faire part au gouvernement, quel qu'il soit, de leur adhésion, de leurs félicitations et de leur confiance. Elles auraient exprimé ces sentimens à M. Clemenceau, s'il était resté au pouvoir; elles les expriment à M. Briand, puisque c'est lui qui s'y trouve aujourd'hui. L'homme importe peu, la fonction est tout. Seul, dans ce concert, M. Sarrien a fait entendre une note différente, à la vérité très atténuée, et qu'il s'est appliqué tout de suite à atténuer encore davantage. « On s'est demandé, a-t-il dit, si un ministère présidé par un socialiste répondait bien à la situation parlementaire, et s'il pourrait donner au pays les garanties d'ordre et de sécurité qu'il a le droit d'exiger de tout gouvernement. » Il y a là un blâme timide, mais cependant perceptible, de la composition du cabinet. Nous ne saurions dire ce que comporte exactement la situation parlementaire, car elle est confuse, et, pour ce qui est du pays, de toutes les choses qu'il a incontestablement le droit d'exiger, il n'en exige aucune : la session des conseils généraux vient de montrer une fois de plus à quel degré d'inertie il est tombé. Aussi M. Sarrien, effrayé de l'audace avec laquelle il avait énoncé une opinion indépendante sur les hommes qui nous gouvernent, a-t-il eu hâte d'ajouter : « En ce qui me concerne personnellement, je n'attache pas aux étiquettes politiques plus d'importance qu'il ne convient. » Aimable scepticisme! M. Sarrien aurait pu

se dispenser d'émettre sa première proposition, puisqu'il devait tout aussitôt la détruire par la seconde. Il n'est d'ailleurs pas le seul qui, blasé par les événemens anarchiques de ces dernières années, professe une certaine indifférence, sinon pour les choses, au moins pour les personnes. M. Briand lui-même ne se fait aucune illusion à cet égard, puisque dans son discours à la Chambre, il a parlé de lui comme il suit : « Dans des milieux où je craignais presque de passer pour modéré, j'ai vu des fronts se rembrunir; on se demandait : — N'est-il pas dangereux de confier les intérêts du pays à cet homme? Il est audacieux. — Au contraire, dans d'autres milieux où de telles inquiétudes auraient été plus naturelles, on a dit : — Eh bien! celui-là autant qu'un autre. » La Chambre a ri, si on en croit le *Journal officiel*. « Celui-là autant qu'un autre, » est le mot qui vraiment, pour parler comme M. Sarrien, « répond le mieux à la situation parlementaire. »

Ce mot, pourtant, est-il tout à fait juste, et M. Briand n'est-il pas trop modeste? Personne ne sait exactement ce qu'il est aujourd'hui, ni ce qu'il sera demain, et on aime mieux oublier en partie ce qu'il a été hier; mais tout le monde lui reconnaît de grandes ressources d'esprit et un remarquable talent de parole. Il y a des hommes qui resteraient cinquante ans dans les Chambres sans attirer un seul moment l'attention sur eux; M. Briand l'a attirée sur lui tout de suite et n'a pas tardé à l'y fixer. Venu de très loin, des confins de l'extrême-gauche collectiviste, il a dit l'autre jour à la Chambre que, parmi ses idées d'autrefois, il avait opéré un « tri, » conservant les unes et rejetant les autres, suivant que l'expérience les avait confirmées ou condamnées; mais il n'a pas expliqué comment l'opération s'était faite, ni où elle s'était arrêtée. Aussi garde-t-il en lui un je ne sais quoi de mystérieux qui continue d'exciter l'intérêt. Malléable et perfectible, il a déjà évolué, il évoluera sans doute encore. On serait embarrassé de dire ce qu'on attend de lui, mais à tort ou à raison on en attend quelque chose. Ce n'est pas seulement un homme nouveau c'est un homme qui se renouvelle, il en a convenu lui-même dans son discours. Dès lors, la confiance qu'il a demandée à la Chambre et que celle-ci lui a accordée largement, — comme l'aurait fait un simple conseil général, — ne saurait cependant être sans limites. Elle veut dire simplement que, en dehors de tout parti-pris préalable, on attend M. Briand à l'œuvre. Ses premiers actes ne permettent pas encore de porter sur lui, même un premier jugement. Le ministère a voulu être un ministère d'apaisement et de détente, et nous l'en

avons approuvé : qui ne l'aurait-pas fait? Mais il y a des manières fort différentes de comprendre l'apaisement, et celle que le ministère a pratiquée, au moins jusqu'ici, à la fois trop facile et trop arbitraire, est insuffisamment efficace. Les gouvernemens antérieurs, depuis une dizaine d'années, ont considéré la France, non pas comme une nation qui devait tendre à l'unité morale par la fusion des élémens divers dont elle était formée, mais comme un champ clos où deux armées se faisaient une guerre d'extermination. Le rôle du gouvernement, au lieu d'aider à la conciliation, a consisté à prendre fait et cause pour une des deux armées et à la soutenir contre l'autre *per fas et nefas*. Une politique d'apaisement est tout juste le contraire de celle-là. C'est d'ailleurs une œuvre de longue haleine qui, entreprise résolument, doit être conduite avec prudence. Le ministère qui la réalisera aura dans l'histoire une belle place à côté des gouvernemens qui déjà, dans le passé, après des périodes de discordes, ont su, à force d'intelligence, d'autorité et d'habileté, disons plus simplement à force de cœur, ramener la paix par la tolérance et la maintenir par ses propres bienfaits. Est-ce ainsi que M. Briand a conçu son œuvre ? Qui peut le savoir ? Il est certainement trop tôt pour dire non, mais ses premiers actes ne permettent pas encore de dire oui.

Le gouvernement s'est borné à ouvrir les prisons qui enfermaient des condamnés politiques de toutes les catégories, et à réintégrer dans l'administration des postes une partie des employés qui en avaient été exclus par voie de révocation, en attendant qu'il les y fasse tous rentrer. Nous avons dit que cela était facile et arbitraire. La première épithète est assez claire ; la seconde a à peine besoin d'être expliquée. Le geste de M. Briand est celui qui accompagnait autrefois le don de joyeux avènement. Il se comprenait mieux qu'aujourd'hui dans un temps où un pouvoir supérieur à tous les autres pouvait annuler leurs décisions. Cela, même alors, n'allait pas sans inconvéniens ; mais ces inconvéniens sont fort accrus dans une république où le pouvoir change souvent de mains et où son action personnelle, lorsqu'elle infirme des décisions judiciaires, ne saurait manquer de porter atteinte à l'autorité et à la dignité de la justice. Notre critique ne s'applique pas dans les mêmes termes aux dispositions prises à l'égard des postiers ; une mesure administrative peut évidemment être modifiée ou même supprimée par une autre ; mais lorsqu'on se rappelle dans quelles conditions plusieurs centaines de postiers avaient été frappés, avec l'adhésion formelle de la Chambre qui avait approuvé et sou-

tenu le gouvernement d'alors, on se demande si l'épithète d'arbitraire dont nous nous sommes servis n'est pas un peu faible pour caractériser l'acte que le nouveau cabinet est en train d'accomplir. Dans son discours à la Chambre, M. Briand avait fait allusion aux postiers, dont l'extrême gauche exigeait la réintégration, et il avait conclu : « Je ne vous dis pas aujourd'hui, je ne vous dis pas demain, mais je ne vous dis pas non plus jamais. » Soit ; quelques mesures d'indulgence n'auraient été blâmées par personne, si elles avaient été prises avec discernement et en temps opportun. Mais le ministère n'a même pas attendu à demain : il a opéré dès aujourd'hui des réintégrations qui ressemblent à des réparations, et que les postiers envisagent naturellement comme telles. Tout cela se fait trop tôt et trop vite. Nous ne voulons rien exagérer ; nous ne donnerons pas à ces premiers actes du ministère plus d'importance qu'il ne faut ; mais ce ne sont pas encore ceux que nous attendions et que nous continuons d'attendre de lui. Ces actes, en effet, ne constituent que de la politique à la petite semaine, et il n'était pas nécessaire d'avoir M. Briand pour les accomplir : beaucoup d'autres, même parmi les moindres, y auraient suffi.

Puisque nous parlons d'apaisement et de la manière de le réaliser, veut-on un exemple de ce qu'il aurait fallu ne pas faire, si on veut sincèrement atteindre ce but ? Il aurait fallu ne pas charger M. Delpech, sénateur de l'Ariège, de prononcer un discours à la distribution des prix du lycée de Foix. M. Delpech est libre-penseur et franc-maçon notable ; il ne se contente pas d'être anticlérical, il est antireligieux ; il croit que la religion en général, et la religion catholique en particulier, déforme lamentablement l'esprit en y introduisant des superstitions dangereuses et corrompt le caractère en l'habituant aux procédés d'une casuistique dont il dirait volontiers que Pascal a fait justice, si Pascal ne lui était pas suspect par d'autres côtés : aussi aime-t-il mieux citer, parmi les flambeaux de l'humanité, Rabelais et M. Zola. C'est le droit incontestable de M. Delpech de penser ainsi et d'exprimer sa pensée dans des réunions publiques, au Sénat, à la rue Cadet, enfin partout ailleurs que sur l'estrade d'une distribution de prix. Si on voulait lui mettre un bâillon sur la bouche, nous serions les premiers à protester ; mais l'école publique doit être neutre, c'est-à-dire respectueuse de toutes les croyances, et il est d'une rare inconvenance de ridiculiser et de flétrir devant des enfans ce qui est peut-être la foi de leurs familles, et ce qui l'est même certainement dans bien des cas. M. Delpech est connu comme libre-

penseur militant : lorsqu'on l'a désigné pour prendre la parole dans une distribution de prix, il était donc facile de prévoir ce qu'il dirait. A quoi bon analyser son discours? Tout le monde en a entendu de pareils et peut s'en faire une idée. Mgr Izarn, évêque de Pamiers, s'en est ému, et a cru devoir y répondre par une lettre adressée au proviseur du lycée de Foix, dans laquelle il annonçait à ce fonctionnaire que, puisqu'il n'avait pas protesté séance tenante contre les impiétés de M. Delpech et que la religion catholique pouvait être impunément bafouée au lycée de Foix, il retirait de ce lycée l'aumônier qui y était attaché. Nous n'avons pas à juger la décision de Mgr Izarn ; il a cru bien faire ; peut-être a-t-il bien fait. Mais la décision qu'il a prise est grave, et le proviseur du lycée, M. Chausson, l'a jugée telle. Il a, en effet, écrit à son tour une lettre à Mgr Izarn pour lui dire que les élèves religieux souffriraient seuls de la suppression de l'aumônier, et que ce serait regrettable. Mais pourquoi a-t-il ajouté que, en ce qui le concerne, il en prenait aisément son parti, car il était partisan de la morale indépendante ? Pourquoi a-t-il jugé à propos d'accompagner d'un air de flûte le trombone de M. Delpech ? Pourquoi, sinon pour se mettre à l'unisson avec ce dernier et ne pas s'exposer à ses foudres, qui peuvent être redoutables pour un fonctionnaire ? Un seul passage est tout à fait correct dans sa lettre, c'est celui où M. Chausson dit : que les orateurs de distribution de prix sont nommés par le ministre et qu'il n'a sur leurs discours, lui simple proviseur, aucun droit de contrôle, d'approbation ou d'improbation. Le ministre, en effet, est seul responsable du choix qu'il a fait. M. Chausson a eu raison de le dire, mais il aurait mieux fait de ne rien dire de plus.

Qui ne voit l'inconvénient de ces discours de combat devant des enfans, de ces lettres échangées, enfin de ces polémiques passionnées entre des hommes qui devraient se tolérer, se respecter, ou, s'ils le préfèrent, s'ignorer ? Mais peuvent-ils s'ignorer ? Les paroles de M. Delpech ont, par des ricochets inévitables, provoqué celles de Mgr Izarn, de M. Chausson et de tous les journaux qui sont venus à la rescousse de l'un ou de l'autre. De là nos appréhensions. La liberté de l'enseignement, pratiquée pendant un demi-siècle, avait éteint la guerre que se faisaient auparavant les partisans de l'enseignement universitaire et ceux de l'enseignement congréganiste. Auparavant, les deux enseignemens étaient surveillés, espionnés, attaqués, calomniés avec une ardeur implacable : on ne laissait rien passer sans le dénoncer et l'envenimer. Le règne de Louis-Philippe a été rempli par cette guerre civile des esprits : va-t-elle recommencer ? Déjà les hérauts des deux camp

s'adressent leurs défis. Ce qui reste encore de la liberté d'enseignement est menacé. Sur ce terrain des batailles se préparent : suivant l'attitude qu'il y prendra, on saura définitivement si le ministère veut ou ne veut pas l'apaisement véritable. M. Delpech ne le veut pas, et il le prouve. Est-il, ou n'est-il pas le porte-parole du ministère ? Il faudra bien qu'on le sache. En attendant, les libéraux sont tenus de se réserver.

Nous ne demandons pas au gouvernement de reculer sur ce qu'il appelle les positions conquises, et que nous aimons mieux appeler les positions prises. La législation actuelle suffit, si elle est loyalement appliquée. Mais il y a une grande différence entre les discours de M. Delpech et ceux de M. Briand, et au milieu de ces discordances, on ne sait auquel il faut croire. Quand le saurons-nous ?

Le ciel s'éclaircit un peu du côté de l'Orient ; il serait plus exact de dire qu'il s'apaise, car il est encore très trouble ; mais les orages s'en écartent. Lorsque nous écrivions il y a quinze jours, la question crétoise était à l'état aigu : on se demandait ce qu'il adviendrait du drapeau grec arboré sur la forteresse de la Canée. Le gouvernement turc avait fait très nettement entendre qu'il ne tolérerait pas plus longtemps la présence de ce drapeau à cette place : il s'était même montré résolu à prendre directement des dispositions pour l'en faire disparaître. La flotte turque s'était rapprochée de l'île ; on pouvait, on devait craindre de sa part quelque entreprise qui aurait mis le feu aux poudres. Elle aurait eu lieu immanquablement si les puissances protectrices n'y avaient mis bon ordre, c'est-à-dire si elles ne s'étaient pas chargées de résoudre la question du drapeau. Mais comment s'y prendraient-elles ? Obtiendraient-elles que les autorités crétoises opérassent spontanément ? Devraient-elles, au contraire, intervenir elles-mêmes, et alors rencontreraient-elles, ou non, de la résistance ? Tous ces points d'interrogation se dressaient dans les esprits et y restaient alors sans réponse. On apprenait en même temps que la Turquie, après avoir adressé une première note à la Grèce et en avoir reçu une réponse qu'elle ne jugeait pas suffisante, lui en avait adressé une seconde où la question macédonienne était mêlée à la question crétoise d'une manière assez dangereuse, et où les exigences ottomanes étaient devenues de plus en plus grandes, sous prétexte de s'énoncer avec plus de précision. Les notes échangées n'étaient d'ailleurs connues que par des résumés incomplets, non officiels, qui en reproduisaient sans doute l'esprit, mais non pas les termes, et sur lesquels il

était difficile de raisonner avec sécurité. La diplomatie continue de garder ses secrets; ni les notes anciennes, ni les nouvelles, n'ont été encore intégralement publiées; mais des faits visibles, tangibles, se sont produits, et la situation générale en a été sensiblement détendue.

Le premier de ces faits a été la suppression du drapeau hellénique sur la citadelle de la Canée. Les autorités crétoises, revenues à une plus saine appréciation des choses, ont compris que le mieux pour elles aurait été d'amener spontanément le drapeau; elles en ont donné courageusement le conseil; mais l'opinion était encore trop surexcitée pour que ce conseil fût suivi. Craignant des troubles, elles ont préféré démissionner et laisser agir les puissances. Celles-ci avaient pris leurs précautions; elles avaient envoyé dans les eaux crétoises un nombre de vaisseaux suffisant pour décourager toute résistance; aussi n'y en a-t-il eu aucune. Tout fait croire que la population elle-même avait fini par comprendre que cette résistance, si elle se produisait, amènerait fatalement une nouvelle et durable occupation de certains points de l'île par les détachemens militaires des quatre puissances, et cette crainte, qui a été le commencement de la sagesse, a produit la soumission. Quelques soldats européens ont débarqué dans l'île; le drapeau déclaré séditieux a été abattu; tout s'est passé rapidement, un matin, de bonne heure, sans aucune manifestation hostile. Sur un autre point de l'île, à Candie, on a fait mine de hisser un autre drapeau grec; mais le geste imprudent s'est arrêté court; le drapeau a été enlevé aussitôt qu'arboré, si même il a été arboré; il n'y a eu là qu'une velléité et les puissances n'ont pas eu à intervenir. Avons-nous besoin de dire qu'elles l'auraient fait sans hésitation, s'il l'avait fallu? Toute opposition de la part des Crétois aurait été jugée intolérable et, effectivement, n'aurait pas été tolérée. Aussi longtemps que les Crétois ont été sous le joug ottoman et qu'ils ont risqué leur vie pour s'en affranchir, leur cause a trouvé des sympathies et des appuis en Europe. Mais aujourd'hui, la Crète a un gouvernement autonome; elle est parfaitement libre; elle peut se gouverner à sa guise; l'Europe a donc le droit de se préoccuper avant tout de son propre intérêt, qui est la paix. La Crète veut s'unir à la Grèce: soit, mais qu'elle attende; le moment n'est pas venu. Et comme cette attente ne peut désormais faire souffrir la Crète que dans son imagination, il faudra bien qu'elle s'y résigne.

Elle s'y résignera d'autant mieux, à la réflexion, que l'intérêt de la Grèce est qu'elle le fasse. Si la Crète désire ardemment l'union avec la Grèce, c'est qu'elle l'aime, comme on aime la mère-patrie; elle doit

donc s'abstenir d'un zèle indiscret qui déchaînerait contre la Grèce les pires dangers. Ces dangers ont été évidens au cours de ces dernières semaines : les vrais amis de la Grèce en ont éprouvé de réelles inquiétudes. On a pu se demander un moment s'il n'y avait pas, de la part de la Jeune-Turquie, une volonté arrêtée de faire parler la poudre. Le gouvernement de Constantinople a protesté du contraire, et nous croyons à sa parfaite bonne foi ; mais il a pour le moins joué avec le feu, et si la Grèce n'avait pas été aussi prudente et aussi sage, l'incendie n'aurait pas manqué d'éclater. Le gouvernement turc n'y poussait pas, soit; mais il aurait accepté ce dénouement sans grand déplaisir, et d'ailleurs sans la moindre appréhension, car il était convaincu de sa supériorité militaire sur la Grèce, et tout porte à croire qu'il avait raison d'y croire. Confiante dans ses intentions, qui sont sincèrement pacifiques, et résolue à vivre d'accord avec son puissant voisin, la Grèce n'a fait depuis assez longtemps aucune préparation militaire propre à la garantir contre la surprise d'un choc immédiat. Si elle était attaquée, elle se défendrait avec vaillance, comptant sur la justice de sa cause et sur les sympathies actives qu'elle ne manquerait pas de rencontrer au moment décisif ; mais elle n'est pas prête à soutenir ces redoutables aventures, et la Crète, en l'y exposant, lui donnerait une singulière marque de son affection et de son dévouement. Il y a des amours qui tuent : celui de la Crète serait peut-être de ceux-là, s'il devenait trop impatient et trop exigeant. On ne paraît pas au premier moment l'avoir compris en Crète, puisqu'il a fallu l'intervention effective des puissances pour abattre le drapeau de la Canée, mais on l'a fort bien compris à Athènes et on y a montré une maîtrise de soi-même digne de tout éloge. Poussé à ce point, le sang-froid est une des plus belles formes du courage. La Grèce, qui a pu commettre des imprudences et des fautes dans d'autres circonstances, n'en a commis aucune dans celle-ci. Ses réponses aux demandes de plus en plus pressantes de la Porte ont toujours été conciliantes et courtoises. Elle a été, sans le dépasser, jusqu'au point où sa dignité devait l'arrêter. Au surplus, en ce qui concerne la Crète, la Grèce avait, qu'on nous passe le mot, une parade très simple à opposer aux notes directes que lui adressait, que lui poussait le gouvernement ottoman. — Pourquoi s'adresser à elle ? Est-ce que le gouvernement ottoman n'avait pas accepté autrefois, et même demandé que la Crète fût mise en quelque sorte en dépôt entre les mains des quatre puissances ? C'est donc aux quatre puissances que la Porte doit s'adresser. La Grèce ne veut, pour son compte, que ce que les puissances veulent; elle s'est conformé

et continuera de se conformer à leurs intentions; elle s'abstiendra d'ailleurs, et dans ses deux notes elle en a donné l'assurance expresse et réitérée, de tout ce qui pourrait provoquer ou entretenir l'agitation dans l'île. — En vérité, on ne voit pas ce que le gouvernement de Constantinople aurait pu demander encore à celui d'Athènes, et on ne voit pas davantage ce que ce dernier aurait pu ou faire, ou dire, ou concéder de plus. La Porte, après avoir mis tout le temps nécessaire à un examen très méticuleux des réponses helléniques, a fini par déclarer qu'elle s'en contentait, et tout danger de conflit a été, au moins pour le moment, dissipé.

Sur ces entrefaites, les journaux ont parlé d'une note que les quatre puissances ont adressée à la Porte, et de la réponse que celle-ci y a faite ; mais les détails précis nous manquent encore plus sur ce sujet que sur le précédent. Il est probable que la note des puissances s'appliquait à la Crète et à la Macédoine, et qu'elle avait pour objet de dégager la Grèce de l'espèce d'étreinte que la Porte avait paru vouloir exercer sur elle à propos de la grande île, tout en laissant à la Porte une grande liberté dans les affaires continentales. Nous en jugeons d'après le résumé que la presse a donné de la réponse ottomane. Il est ainsi conçu : « Quand les puissances envoyèrent leur récente note à la Turquie, elles devaient appréhender que la Turquie ne nourrît des sentimens belliqueux à l'égard de la Grèce ; mais cette appréhension est absolument infondée, car la Turquie est résolument pacifique, comme le montre l'histoire de l'année écoulée. Si la Turquie entra en communication avec la Grèce, c'était surtout à cause des agissemens de la Gréce en Macédoine, manifestement dirigées d'Athènes. Elle voulut obtenir des assurances formelles de la Grèce à ce sujet, mais elle ne songea jamais à la mêler au règlement de la question crétoise. » Cette dernière affirmation surprend un peu : les notes de la Porte à la Grèce, ont été bien inexactement résumées par les agences officieuses, s'il est vrai qu'il n'y a jamais été question de la Crète ; et s'il y en a été question, les puissances étaient fondées à croire que la Porte avait demandé quelque chose à la Grèce au sujet de la Crète. Mais à quoi bon insister ? La Turquie se défend d'avoir jamais voulu mêler la Grèce aux affaires crétoises : il faut voir là l'engagement de ne plus l'y mêler désormais et de traiter la question uniquement avec les puissances. Reste à savoir à quel moment cette question pourra être utilement traitée, c'est-à-dire à quel moment elle aura chance d'être résolue avec le moindre effort et sans provoquer de complications nouvelles. Nous disions, il y a quinze jours, que ce moment ne pouvait pas être immé-

diat, ni même très prochain, et qu'il fallait laisser aux passions contraires le temps de se calmer. Il semble qu'on l'ait compris à Constantinople, puisque la dernière note ne parle plus, dit-on, de l'intérêt qu'il y aurait à s'occuper du règlement définitif du statut crétois, et que la solution du problème est renvoyée à l'avenir. Rien de plus sage que cet ajournement.

En ce qui concerne la Macédoine, la note « remercie les puissances du retrait des agens civils et de la suppression du contrôle financier. » C'est là, en effet, une concession considérable qui est faite au gouvernement ottoman actuel, ou plutôt une grande marque de confiance qui lui est donnée. Nous ne rappellerons pas en détail l'histoire de la Macédoine depuis ces dernières années. Il suffit de dire que, sous le règne du dernier sultan, les promesses prodiguées à l'Europe n'étaient jamais tenues et que la bonne volonté des puissances était toujours déjouée par les inépuisables ressources dilatoires qu'Abd-ul-Hamid avait toujours en réserve. Pendant un temps, l'accord de la Russie et de l'Autriche dans les questions balkaniques dispensait presque l'Europe de prendre des initiatives : elle laissait d'ordinaire ce soin aux deux puissances, et se contentait en fin de compte de se rallier à leurs propositions. C'est ainsi que, à la suite de l'entente de Murzsteg, deux adjoins civils, l'un Russe et l'autre Autrichien, avaient été adjoins à Hussein Hilmi pacha pour contrôler l'exécution des réformes, et que la gendarmerie macédonienne avait été réorganisée par des officiers européens. Bientôt la nécessité de sérieuses mesures financières, ne fût-ce que pour assurer l'entretien régulier de la gendarmerie et de ses instructeurs, apparut à tous les yeux et, à la suite d'une forte pression exercée sur lui, le Sultan dut consentir à la constitution d'une Commission financière composée des deux commissaires étrangers déjà adjoints à Hussein Hilmi pacha et de quatre agens des autres puissances. Telles étaient, hier encore, les institutions internationales de la Macédoine ; la réponse ottomane à la note des puissances donne à croire qu'elles n'existent plus aujourd'hui. L'Europe, tenant compte de la transformation profonde qui s'est produite dans le gouvernement turc, renonce au droit de contrôle sur les réformes macédoniennes, licencie la Commission financière et rappelle les deux agens civils de la Russie et de l'Autriche-Hongrie. C'est là un véritable et sérieux succès pour le gouvernement, qui a raison d'en remercier les puissances. Mais la note turque « décline leur offre de bons offices en Macédoine, disant, au sujet des réformes prévues au traité de Berlin, que la Turquie, jouissant du

régime constitutionnel, exécutera les réformes nécessaires, non seulement en Macédoine, mais dans tout l'Empire. » Ici, nous comprenons moins; les explications nous manquent. Nous ignorons quels sont les bons offices que les puissances ont offerts à la Porte et que celle-ci décline. Il semble, d'après cela, que, si les puissances ont une grande confiance dans le nouveau gouvernement turc et la lui témoignent, ce gouvernement en a en lui-même une encore plus grande. Ce n'est pas seulement la Macédoine qu'il s'engage à régénérer par des réformes, mais tout l'Empire, et il le fera avec ses seuls moyens. N'a-t-il pas un régime constitutionnel qui suffit à tout? La Turquie *fara da se*, comme l'Italie le disait autrefois d'elle-même. La Turquie a peut-être raison, et nous souhaitons sincèrement que ses espérances se réalisent. La tâche est grande sans doute, et difficile, et laborieuse, mais elle n'excède pas les forces humaines, pourvu qu'elles soient conduites avec méthode et fortement disciplinées. En l'accomplissant, la Jeune Turquie peut être assurée de toute notre sympathie.

Au Maroc, la situation du Sultan s'est sensiblement améliorée ces derniers jours, et nous applaudirions à ses succès avec une satisfaction sans mélange, s'il n'avait pas déshonoré sa victoire par les cruautés qu'il a exercées sur ses prisonniers. Ces atrocités ont causé en Europe une réelle émotion; elles ont fait horreur; la France et l'Angleterre ont donné des ordres à leurs agens pour faire entendre au Sultan la protestation du monde civilisé, et on a parlé d'une démarche collective qui serait faite dans ce sens par tous les représentans des puissances à Tanger. Il faut espérer que nos protestations seront écoutées, sans toutefois y compter beaucoup. Rien n'est plus fort que les mœurs d'un pays, et celles du Maroc sont encore barbares. Moulaï-Hafid juge sans doute nécessaire d'inspirer de l'effroi à ses ennemis : nous craignons pour lui qu'il aboutisse seulement à les réduire aux dernières extrémités du désespoir, en les convainquant qu'ils n'ont rien à attendre de son indulgence ou de sa générosité. Singulier pays que le Maroc : nous devons renoncer à le bien comprendre. Tantôt l'aman, le pardon, s'y accorde avec une facilité extrême, et les pires brouilles n'y semblent jamais irréconciliables; tantôt, au contraire, le vainqueur se montre sans pitié, et le vaincu périt dans d'effroyables supplices. C'est très vraisemblablement le sort qui attend le rogui, car il vient d'être pris après sa défaite, le massacre ou la capture d'un grand nombre de ses partisans. Ce sont ces derniers qui ont été torturés avec des raffinemens de férocité qui semblaient impossibles au temps où nous

sommes. Les descriptions qui en ont été données dans les journaux font frémir. Si elles sont exactes ce qui est à croire, puisqu'elles ont été officiellement confirmées par nos agens diplomatiques, il est incompréhensible que le rogui ne soit pas mort les armes à la main : tout valait mieux pour lui que de tomber vivant entre les mains de son ennemi.

Nous avons eu souvent à parler de Bou-Hamara, de ses entreprises, de ses exploits. A diverses reprises, il s'est rapproché de Fez, jusqu'à le menacer très sérieusement : hier encore, il était sous les murs de la ville, et on annonçait que la mehalla du Sultan avait été battue. Il est vrai que les nouvelles du Maroc ne doivent jamais être acceptées que sous bénéfice d'inventaire ; la roue de la fortune tourne dans ce pays plus rapidement que partout ailleurs ; celui qui est un jour au pinacle tombe le lendemain dans la boue, et réciproquement ; il semble que les événemens n'y aient jamais rien de définitif. Mais il faut continuer de vivre pour profiter des retours de la fortune, et il est à croire que, dans peu de jours, le rogui sera mort. Battu à son tour par une autre mehalla chérifienne, il a pris la fuite à travers des tribus dont il semble bien que la dernière l'a trahi. Abandonné de tous, il s'est jeté dans un lieu de refuge d'où il a dû sortir parce qu'il était menacé d'y être brûlé. Aussitôt pris et ligotté, il a été dirigé sur Fez où l'attendait le courroux du Sultan dont il avait eu l'audace de se dire le frère. Pendant sept ou huit ans il a été le maître du nord-est du Maroc ; il s'y était fait un royaume entre notre frontière algérienne et les présides espagnols, ménageant ses voisins, ménageant peut-être le Sultan lui-même, car il savait bien que, s'il le renversait et le remplaçait, ce ne serait pas pour longtemps : son intérêt était de vivre dans le domaine indépendant qu'il s'était créé. Des situations analogues ne sont pas rares dans l'histoire du Maroc ; l'anarchie habituelle à ce pays leur a permis de se multiplier souvent et de se prolonger longtemps. Là même est le danger de l'avenir pour Moulaï-Hafid. Évidemment une grosse difficulté est supprimée pour lui et, pendant une durée plus ou moins longue, il aura ses coudées beaucoup plus franches et plus libres : mais le rogui était la manifestation d'un mal qui persiste, et qu'il faudrait saper dans sa racine pour l'empêcher de projeter des rejetons nouveaux. La question est de savoir si, au lendemain de sa victoire, le Sultan aura la main assez habile et assez vigoureuse pour remettre un peu d'ordre et d'autorité dans son Empire. S'il y réussit, tout sera pour le mieux ; s'il y échoue, il aura bientôt affaire à un nouveau rogui, peut-être même à plusieurs.

Nul ne désire plus que nous qu'il y réussisse. Le gouvernement français aurait pu être, en de certains momens, tenté de soutenir le rogui et de se servir de lui. On lui a parfois conseillé de le faire, mais il ne s'est jamais prêté à cette politique équivoque, et, résolu à ne pas se mêler des affaires intérieures du Maroc, il s'est abstenu constamment de prêter son concours aux ennemis du Maghzen. L'infortuné rogui serait encore puissant, si nous l'avions voulu: nous avons cru avoir intérêt à ce que le Sultan fût fort. Il l'est aujourd'hui plus qu'hier : nous souhaitons que ce soit un bien pour le Maroc.

M. Georges Picot, qui vient de mourir, était un des plus anciens redacteurs de notre *Revue*. Nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir de ses travaux qui ont porté sur les sujets les plus divers. Après avoir débuté par le droit et par l'histoire, qu'il n'a d'ailleurs jamais abandonnés, M. Georges Picot s'est occupé de politique, d'organisation administrative et sociale, d'œuvres philanthropiques, avec une passion généreuse qui ne s'est jamais ralentie. Il a été une des intelligences les plus actives et, certainement, une des consciences les plus hautes de ce temps-ci. Peu d'hommes ont eu une vie plus utile, et se sont dépensés au service des autres avec un désintéressement personnel plus complet. On aurait pu le croire un théoricien parce qu'il croyait aux idées; mais il était avant tout un homme pratique et, dans ses dernières années, il n'écrivait même que pour agir. Il laissera un grand vide partout où il s'était fait une place, notamment à l'Institut, et plus particulièrement à l'Académie des sciences morales et politiques, où il avait succédé à M. Thiers et dont il était le secrétaire perpétuel. Des hommes comme lui honorent les corps auxquels ils appartiennent ; ils honorent aussi leur pays. M. Picot aimait le sien ardemment et le servait avec tout son cœur enthousiaste. S'il a été bien souvent inquiet, alarmé, désolé de ce qu'il voyait autour de lui, il n'a jamais été découragé: il croyait qu'il y avait toujours quelque chose à faire pour le bien, et il le faisait. Sa devise aurait pu être : *Laboremus*. La mort l'a enlevé brusquement à sa famille et à ses amis. Il mérite une étude plus complète, et la *Revue* la lui consacrera: nous avons voulu seulement adresser aujourd'hui à sa mémoire un salut attristé et respectueux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

III

TURGOT AU CONTROLE GÉNÉRAL
LA GUERRE DES FARINES (2)

I

La première fois que M. de Maurepas, après le renvoi de Maupeou et de l'abbé Terray, parut à l'Opéra, dans sa loge habituelle, il se produisit un mouvement que les fidèles du lieu déclarèrent sans exemple. Le parterre entier se leva, battit des mains, cria des bravos frénétiques. Maurepas, surpris, « chercha de bonne foi à qui cela s'adressait. Les regards tournés vers lui éclaircirent bientôt son doute. Il baissa modestement la tête et voulut en prévenir la reprise en partant avant la fin du spectacle (3). » Vaine tentative; les spectateurs applaudirent de plus belle, le poursuivirent dans les corridors du théâtre et jusqu'au fond de son carrosse; les clameurs ne prirent fin que lorsqu'il fut hors de vue. Sans faire tort à la « modestie » du vieux conseiller de Louis XVI, on peut lui supposer assez de clairvoyance pour avoir vite compris qu'un si chaud enthousiasme

(1) *Published, September fifteenth, nineteen hundred and nine. Privilège of copyright in the Unitated States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février 1909.

(3) Journal inédit de l'abbé de Véri, *passim*.

s'adressait moins à sa personne qu'à la satisfaction donnée à l'opinion publique par l'élévation de Turgot au contrôle général. C'est à ce choix, c'est au « philosophe homme d'État » dont on attendait des merveilles, — la rénovation du royaume par la destruction des abus et l'accomplissement des réformes, — qu'allait, par-dessus la tête de Maurepas, l'ovation populaire. Jamais accession au pouvoir n'avait suscité tant de joie et de si grandioses espérances.

Le nouveau poste dont Turgot devenait titulaire lui fournissait, en effet, le moyen de donner sa mesure. C'était, à cette époque, le plus important sans conteste de tous les ministères, celui auquel ressortissaient plus ou moins tous les autres. Car le contrôleur général n'était pas seulement l'homme préposé au Trésor public, chargé de percevoir l'impôt, de surveiller l'emploi des fonds et de les répartir parmi les différens services, mais il tenait encore en mains, par mille fils mystérieux, l'administration générale du royaume, et, du centre, son influence rayonnait sur toutes les provinces, par le privilège qu'il avait de communiquer directement avec les intendans, de leur transmettre, en les interprétant, les ordres du pouvoir suprême (1). La gravité croissante, dans le cours du XVIIIe siècle, du problème budgétaire avait ainsi fait peu à peu, pour emprunter l'expression d'un écrivain du temps, « du chef de la finance la vraie providence de l'État. »

Ce rôle difficile et glorieux, l'homme qui en recevait la charge plus que tout autre y semblait préparé par ses études, par ses dispositions d'esprit, par les étapes de sa carrière, comme aussi par le sang qui coulait dans ses veines. « C'est une bonne race, » disait Louis XV en parlant des Turgot. Tout justifie cette appréciation royale. Sans discuter, comme certains biographes, si les Turgot descendaient d'un roi de Danemark et se rattachaient au dieu Thor (2), il est tout au moins établi que cette famille normande occupait, de longue date, un rang prééminent dans l'administration et la magistrature. Le père du ministre de Louis XVI, Michel-Étienne Turgot, avait rempli avec honneur les multiples fonctions de conseiller d'État, de prévôt des mar-

(1) Voyez sur ce sujet le livre intéressant de M. P. Ardascheff : *Les intendans de province sous Louis XVI.*

(2) « Turgot, affirme Condorcet, signifie le Dieu Thor — *Thor gott* — dans la langue des conquérans du Nord » (*Vie de Turgot*, par Condorcet).

chands de Paris, de président du Grand Conseil. A son nom respecté son troisième fils, Anne-Robert Jacques, né à Paris le 10 mai 1727, allait ajouter de la gloire. Je n'ai pas à entrer ici dans le détail de sa jeunesse studieuse et de ses succès d'écolier, tant au collège Louis-le-Grand qu'au séminaire de Saint-Sulpice, à la Faculté de théologie, à la « maison de Sorbonne. » Il aspirait à la prêtrise; maîtres et condisciples lui prédisaient l'épiscopat; mais la vocation lui manqua au moment décisif, et de ses travaux scolastiques, interrompus en plein essor au mois de décembre 1750, il ne tira d'autre avantage que le goût de la controverse, l'art de la dialectique, une bonne méthode dans l'argumentation.

Les dix années qui suivirent sa sortie d'Église furent pour Turgot les années décisives; ce furent alors que se formèrent son âme, son cerveau, ses idées. Le séjour passager qu'il fit dans la magistrature, — tour à tour substitut, conseiller, maître des requêtes enfin au parlement de Paris, — lui laissait des loisirs qu'il partageait entre les plus austères études et la fréquentation des plus grands esprits de son temps. Avec Quesnay, Gournay et Adam Smith, il s'instruisit dans la science, alors nouvelle, de l'économie politique, où rapidement il allait devenir un maître. Avec Voltaire, d'Alembert et Diderot, il s'efforçait à rattacher ses théories politiques ou sociales aux principes généraux de la philosophie. A leur suite, il entra dans l'Encyclopédie; il y écrivit cinq articles, dont l'un, sur l'*Existence*, est encore regardé comme l'un des bons morceaux de ce vaste recueil. Cependant, citoyen dévoué, passionné pour le bien public, il eût souffert de se confiner à jamais dans des spéculations abstraites. Il accueillit donc avec joie l'occasion qui se présenta en août 1761, par sa nomination à l'intendance du Limousin, de mettre ses vues en pratique, de travailler, comme disait Catherine II, non pas seulement « sur le papier, qui souffre tout, mais sur la peau humaine, bien autrement irritable et chatouilleuse (1). »

L'intendance de Turgot offre cet intérêt d'avoir été comme la préface, ou, si l'on veut, la répétition par avance, du futur ministère, un stage préparatoire avant l'exercice complet du pouvoir. La province de Limoges devint entre ses mains une espèce de champ d'expériences, où il essaya ses idées sur un

(1) *Mémoires et anecdotes* du comte de Ségur.

terrain restreint, jusqu'à l'heure de les appliquer sur toute la surface du royaume. La longue durée accoutumée de ces sortes d'emplois (1), la faculté d'initiative, la large indépendance laissées aux intendans par les mœurs de l'ancien régime leur permettaient de déployer à l'aise leurs bonnes ou mauvaises qualités, d'être, à leur gré, les oppresseurs ou les bienfaiteurs d'une contrée. En général, — et à tort, semble-t-il, — le public parisien les tenait en médiocre estime. « Un de nos confrères, mandait Voltaire à Turgot, vient de m'écrire qu'un intendant n'est propre qu'à faire du mal; j'espère que vous me prouverez qu'il peut faire beaucoup de bien. » Turgot tint à honneur de justifier cette espérance. Il tenta, il osa beaucoup; le succès qui récompensa son audace fut un encouragement dont il se souvint par la suite.

Le Limousin, lorsqu'il y arriva, était un pays pauvre, écrasé de contributions. Turgot y évaluait le montant des impôts à 40 ou 50 p. 100 du produit net du sol, « c'est-à-dire, disait-il, que le Roi tire à peu près autant de la terre que les propriétaires. » Il entreprit courageusement d'obtenir quelque soulagement pour ses administrés. Ses luttes contre l'abbé Terray pour soustraire la province à des charges nouvelles, ses générosités pendant les périodes de disette, la création « d'ateliers de charité, » la confection de routes belles et nombreuses, la conversion de la « corvée » en taxe équitablement répartie, mainte autre mesure du même genre, lui attirèrent une popularité dont le renom passa bientôt les frontières de son intendance. Dans tout le pays de Limoges, ce fut une désolation générale, quand on apprit l'ordre royal l'appelant à un plus haut emploi, et il connut la rare douceur d'une gratitude durable. Sept ans plus tard, quand il quitta ce monde, le temps n'avait pas effacé la mémoire de tant de bienfaits : « Nous sommes affligés jusqu'aux larmes, écrira l'un de ses anciens administrés, de la mort de M. Turgot. Il a gouverné cette provinces pendant treize ans dans un esprit d'équité, de popularité et de bienfaisance. »

Mûri et préparé par ses travaux spéculatifs comme par la pratique des affaires, Turgot parvenait au pouvoir dans sa qua-

(1) Dans le cours du règne de Louis XVI, sur les soixante-huit intendans qui administrèrent les provinces, vingt-neuf seulement restèrent moins de dix ans dans le même poste; quelques-uns y comptèrent quarante ans de résidence. (*Les intendans de province*, etc., par Ardascheff.)

rante-huitième année. Son aspect répondait à l'idée qu'on avait de lui. De haute taille, d'allure vigoureuse, le front élevé, les yeux sourians, le visage « noble et bienveillant, » encadré par une chevelure brune dont les boucles épaisses flottaient sur ses épaules, il forçait le respect, commandait la confiance et inspirait la sympathie. Une retenue un peu timide, et un air de « candeur » assez inattendu chez un homme de son âge, donnaient à ses manières un charme singulier. « Sa modestie et sa réserve eussent fait honneur à une jeune fille, dit un de ses contemporains avec une pointe d'ironie (1). Il était impossible de hasarder la plus légère équivoque sur certains sujets sans le faire rougir jusqu'aux yeux. Cette réserve ne l'empêchait pas d'avoir la gaîté franche et naïve d'un enfant et de rire aux éclats d'une plaisanterie, d'une folie. » Cette ingénuité naturelle, la sévérité de ses mœurs, son ardeur pour le bien, jointes à l'instinct du dévouement, au désintéressement, à l'oubli de soi-même, tant de vertus eussent sans doute fait de lui, s'il était né quelques siècles plus tôt, un ascète, un fondateur d'ordre, l'un de ces grands moines actifs et mystiques à la fois, dont s'illumine la nuit du Moyen Age. Contemporain de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, il n'abdiqua pas sa nature, mais il eut, avec l'âme d'un saint, la tête d'un philosophe. Ce que, dans d'autres temps, il eût accompli par piété et pour l'amour de Dieu, il le fit par philanthropie, pour l'amour de l'humanité. Il apparaît ainsi, non comme le plus brillant, mais comme le plus vertueux, le plus pur produit de son siècle.

Faut-il admirer son esprit à l'égal de son cœur ? Il convient, semble-t-il, de faire ici quelques réserves. On doit reconnaître à Turgot une érudition étendue, de vastes conceptions, un cerveau généralisateur, une logique rigoureuse et de l'ordre dans les idées. Ces qualités étaient un peu gâtées par une élocution pénible, par une pesanteur de langage qui faisait tourner la causerie en dissertation longue et quelquefois obscure. Il lui manquait également, chose plus grave, la souplesse et le savoir-faire, l'art des accommodemens, si nécessaire en politique. Les systèmes qu'il élaborait, bien conçus, solidement construits, étaient ajustés tout d'une pièce, avec une précision, pour ainsi dire, géométrique, qui ne tenait pas assez compte des frottemens et

(1) *Mémoires* de l'abbé Morellet.

des résistances. Comme tant d'autres théoriciens, il inclinait à voir les hommes, non pas tels qu'ils étaient, mais tels qu'il les aurait voulus ; et bien qu'il eût une fois écrit : « Il ne faut pas se fâcher contre les choses, parce que cela ne leur fait rien du tout, » il montrait de l'humeur, s'indignait de bonne foi, lorsque les faits mettaient obstacle à la rigueur absolue des principes.

Faute d'adresse et de tour de main, ses qualités, ses vertus mêmes se retournaient quelquefois contre lui. C'est ainsi qu'actif, laborieux, on l'accusait de « musardise, » parce qu'après avoir annoncé ses projets à l'avance, il ne livrait son travail au public que lorsqu'il le jugeait exactement au point, achevé dans les moindres détails, avec un scrupule excessif. Lors du grand édit sur les blés, il consacra de longues semaines à rédiger le préambule et le recommença trois fois, tandis que le peuple attendait la réforme promise (1). De même, sa sincérité convaincue, la conscience qu'il avait de ses bonnes intentions, lui donnaient l'apparence de l'entêtement et de l'intransigeance. « Souvent, dit M. de Montyon (2), il se refusait à la discussion, et son silence avait une expression de dédain. Lorsqu'il défendait ses principes, c'était avec une aigreur offensante, et il attaquait le contradicteur plus que l'argument. » Sûr de n'agir que pour le bien, il repoussait d'un ton cassant toute observation mal fondée, toute requête qui choquait ses idées d'équité, amassant par là des rancunes qu'il aurait évitées par des formes plus douces. A Mme de Brionne, qui demandait une grâce dont il contestait la justice : « Sachez, Madame, dit-il rudement, que le règne des femmes est passé. — Oui, lui répondit la grande dame, mais non celui des impertinens. » Il apportera cette raideur dans les conseils du Roi, et ce sera la cause de plus d'un insuccès. « Il eût voulu, écrit La Harpe, mener les affaires et les hommes par l'évidence et la conviction ; mais il lui arrivait de manquer les affaires et de révolter les hommes, tandis qu'en cédant sur de petites choses et en ménageant de petites vanités, il eût pu parvenir à son but. »

Les idées qu'il soutenait avec cette intraitable ardeur étaient justes le plus souvent, et dans tous les cas belles et nobles. En politique, il poursuivait l'unité de gouvernement, en concen-

(1) *Mémoires* de Morellet.
(2) *Particularités sur quelques ministres des Finances.*

trant toutes les ressources du pouvoir suprême entre les mains du seul souverain, dont l'intérêt se confondrait avec celui de la nation, et qui, par suite, ne pourrait vouloir que le bien. Il voulait, de même, introduire l'harmonie dans les lois, au lieu de cette variété infinie qui résultait de l'inégalité des classes et de la persistance des coutumes régionales. Mais c'est dans l'ordre économique qu'il entendait faire les premières réformes. En cette matière, ses principes généraux peuvent se réduire à cette formule : rendre au commerce, à l'industrie, la liberté qui leur avait été peu à peu retirée, étendre le droit au travail à tous les citoyens, en supprimant toutes les entraves, seul moyen, pensait-il, de provoquer la concurrence, par conséquent d'encourager le progrès et le bon marché. Cette formule, à vrai dire, ne lui appartenait pas en propre. Les économistes du temps, les *physiocrates* comme on disait alors, Quesnay, Gournay, le marquis de Mirabeau, avaient maintes fois développé cette idée. Le mérite de Turgot sera de discerner, parmi la multitude des innovations proposées, les plus urgentes, les plus réalisables, et d'en chercher, par des moyens pratiques, la plus rapide application. Mais, son grand tort, en édictant ces sages mesures, sera de n'y pas apporter les gradations et les ménagemens nécessaires, de négliger d'y préparer habilement l'opinion, qui, tout en réclamant à grands cris des réformes, n'était pas toujours disposée à en subir les conséquences. Il oubliera, pour tout dire en un mot, d'appeler à la rescousse le meilleur des alliés, le temps, sans lequel il n'est point de décisives et durables victoires.

Dans cette hâte et cette fougue d'entreprendre, les ennemis de Turgot virent une rage ambitieuse, un accès d'orgueilleux délire, l'enivrement d'un homme auquel l'encens trop prodigué a fait tourner la tête. On a cité le mot qu'il aurait dit à l'un de ses intimes : « Je crois véritablement que je suis né pour régénérer la France ! » Et l'on ne peut nier, en effet, qu'il eût conscience de sa valeur et qu'il souffrît impatiemment toute objection à ses projets. Mais sa fièvre d'agir vient surtout d'une plus triste cause, l'état de sa santé, la crainte que les années ne lui fussent jalousement comptées. « La goutte, écrit La Harpe, était héréditaire dans sa famille, comme la probité. » Son père, l'un de ses frères, étaient morts à quarante-neuf ans, emportés par cette maladie, dont lui-même ressentait déjà les cruelles et

fréquentes atteintes. Sur ses vingt mois de ministère, il en passera sept dans son lit. De là sa précipitation à tout embrasser à la fois. Il a d'ailleurs lui-même invoqué cette excuse ; à l'un de ses amis qui l'exhortait à ne point presser ses réformes : « Comment, répondait-il, pouvez-vous me parler ainsi ? Vous connaissez les besoins du peuple, et vous savez que, dans ma famille, on meurt à cinquante ans (1) ! »

Tel était l'homme, dont l'avènement était salué par l'une des plus touchantes explosions d'espérance qui ait jamais soulevé l'âme d'un peuple en détresse. Aux bravos frénétiques des spectateurs de l'Opéra, aux acclamations de la foule, faisaient écho les congratulations de toute une classe de gens dont le pouvoir récolte rarement les suffrages. Écrivains, philosophes, habitués des cénacles et des bureaux d'esprit, tous se louaient à l'envi de l'élévation d'un des leurs. « Si j'avais quelques jours de vie à espérer, s'écriait Voltaire, j'attendrais beaucoup de M. Turgot... Il est né sage et juste, il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui (2). » — « Il y a tant de nouvelles, tant de mouvemens, tant de joie, qu'on ne sait auquel entendre... L'ivresse est générale : » ainsi s'exprime Julie de Lespinasse (3). Et Mme du Deffand est pour une fois d'accord avec sa jeune rivale ; elle espère tout de ce « nouveau Sully, » qui « professe la vertu, qui veut faire régner la liberté, établir l'égalité, et pratiquer l'humanité. » L'opposant à l'abbé Terray, elle ajoute, de sa plume caustique : « C'est un sage qui certainement voudra le bien, non pas à la manière de son prédécesseur, le bien d'autrui (4) ! » Pour jeter une note discordante dans cet heureux concert, il faut une voix lointaine ; du fond de son « exil de Naples, » l'abbé Galiani juge les choses avec moins d'optimisme, et son amitié pour Turgot n'obscurcit pas sa clairvoyance : « Enfin, mande-t-il à Mme d'Épinay (5), M. Turgot est contrôleur général... Il restera trop peu de temps en place pour exécuter ses systèmes. Il punira quelques coquins, il pestera, se fâchera, voudra faire le bien, rencontrera des épines, des difficultés, des coquins partout. Le crédit diminuera, on le

(1) *Vie de Turgot*, par Condorcet.
(2) Lettre des 5 et 7 septembre 1774.
(3) Lettre d'août 1774. — Ed. Asse.
(4) Lettre du 29 août 1774. — Ed. Lescure.
(5) Lettre du 17 septembre 1774. — Ed. Perey et Maugras.

détestera, on dira qu'il n'est pas bon à la besogne; l'enthousiasme se refroidira, il se retirera ou on le renverra; et on reviendra une bonne fois de l'erreur d'avoir voulu donner une place telle que la sienne, dans une monarchie telle que la vôtre, à un homme très vertueux et très philosophe. La libre exportation du blé sera ce qui lui cassera le cou, souvenez-vous-en. » Étonnante prédiction, que nous verrons se vérifier dans les moindres détails.

II

Un novateur ministre n'est pas nécessairement un ministre novateur, et la distance est grande parfois des promesses de la veille aux actes du lendemain. Ce n'est pas à Turgot qu'on peut adresser ce reproche. La lettre que, le soir même de son avènement au contrôle général, il adressait au Roi résumait son programme et annonçait de quelle manière il comptait l'appliquer. De cette lettre, nous connaissons non seulement le texte officiel, mais aussi le premier brouillon, qui offre l'intérêt de nous montrer la pensée de Turgot, pour ainsi dire, toute nue, sans fard et sans apprêt (1). On ne peut, en lisant ces lignes, se défendre de l'émotion que confessera Malesherbes : « Rien n'est plus touchant, rien ne donne une idée plus noble et en même temps plus attendrissante, du caractère du ministre, et même de celui du Roi à qui on a osé écrire une pareille lettre (2). »

Turgot y rappelle au début son entrevue avec Louis XVI le soir du 24 août, et les promesses formelles recueillies de la bouche du Roi : « En sortant du cabinet de Votre Majesté, encore plein du trouble où me jette l'immensité du fardeau qu'Elle m'impose, agité par tous les sentimens qu'excite en moi la bonté touchante avec laquelle Elle a daigné me rassurer, je me hâte de mettre à vos pieds ma respectueuse soumission et le dévouement absolu de ma vie entière. Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'Elle a pris avec Elle-même de me soutenir dans l'exécution des plans

(1) Ce brouillon a été publié en partie par M. Étienne Dubois de l'Estang, petit-neveu de Turgot et héritier des archives du château de Lantheuil, dans son intéressante notice : *Turgot et la famille royale.*

(2) Note inscrite par Malesherbes sur le brouillon de la lettre de Turgot. *Ibid.*

d'économie qui sont, en tous temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable... » Il énumère, après ce préambule, les trois points primordiaux sur lesquels reposera son système d'administration :

« Point de banqueroute,

« Point d'augmentation d'impôts,

« Point d'emprunts. »

Pourtant les dettes étaient criantes. Turgot, pour y faire face, n'admet qu'un seul moyen : une stricte économie, la réduction de la dépense au-dessous de la recette, « assez au-dessous, ajoute-t-il, pour pouvoir économiser chaque année une vingtaine de millions et les employer au soulagement des dettes anciennes, » faute de quoi, en cas de guerre, « le premier coup de canon forcerait l'État à la banqueroute. » Suit l'énoncé de la méthode à suivre pour obtenir ce résultat, méthode dont la base essentielle est l'entente absolue des différens ordonnateurs des deniers de l'État avec le chef de la finance, la défense faite aux divers secrétaires d'État d'instituer une dépense nouvelle sans le vu et l'assentiment du contrôle général. Cette rigueur, alors toute nouvelle, risquait de mécontenter ses collègues; de même la résistance qu'il faudrait opposer aux quémandeurs de « grâces n'était pas pour plaire à la Cour. » Aussi, Turgot prévoyait, dès cette heure, les haines et les colères qu'une si ferme attitude allait rapidement déchaîner, et il mettait Louis XVI en garde contre sa faiblesse naturelle et ses entraînemens généreux : « Il faut, lui disait-il, vous armer contre votre bonté de votre bonté même, considérer *d'où vient* cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparer la misère de ceux auxquels on est obligé de l'arracher, par les exécutions les plus douloureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités... Votre Majesté ne doit pas enrichir même ceux qu'Elle aime aux dépens de la substance de son peuple. » Il osait plus encore, et il faisait appel à la conscience du Roi contre son propre cœur et contre les objets de ses plus légitimes tendresses : « Je serai seul, prophétise-t-il, à combattre contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme, contre la générosité de Votre Majesté et de la... » Au moment de nommer la Reine, le respect arrête brusquement sa plume : « Et des personnes qui lui sont le plus chères, » corrige-t-il d'un ton plus discret.

Turgot, en terminant, invoquait à nouveau les engagemens pris par le Roi : « Votre Majesté se souviendra que, c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au-dessus de mes forces, que c'est à Elle personnellement, à l'homme juste et bon, plutôt qu'au Roi, que je m'abandonne... La bonté attendrissante avec laquelle Elle a daigné presser mes mains dans les siennes, comme pour accepter mon dévouement, ne s'effacera jamais de mon souvenir et soutiendra mon courage. » Ce langage, ces souvenirs, une si noble confiance, ne pouvaient manquer leur effet sur l'âme jeune et sensible du prince. Quand, le lendemain, le nouveau contrôleur, après avoir montré au Roi l'importance de donner lui-même l'exemple des sacrifices nécessaires, crut devoir ajouter avec simplicité : « Tout cela, M. l'abbé Terray l'a sans doute déjà dit à Votre Majesté. — Oui, répondit Louis XVI avec une émotion sincère, oui, il me l'a dit, mais il ne me l'a pas dit comme vous ! »

Sous le coup de cette émotion, Louis XVI brûlait d'une juvénile ardeur de faire paraître sa bonne volonté. Une lettre au duc de La Vrillière ordonnait certaines réductions dans le service de la vénerie, supprimait certaines sinécures, réformait une partie des chevaux et des chiens. Presque dans le même temps, il refuse à Buffon un crédit de 40 000 livres pour l'amélioration du Jardin Botanique, au marquis de Chabrillan un modique supplément de fonds pour le service des eaux. Il pousse le zèle jusqu'à réclamer à Terray 300 000 livres accordées jadis par Louis XV à son ministre des finances, et il le force à reverser cette somme au trésor de l'État. Rien de plus sincère, à coup sûr, que ce désir d'épargne. Il faut pourtant voir l'envers du tableau. La Reine, trois mois plus tard, voyait les fonds de sa cassette enrichis de 106 000 livres, son écurie presque doublée, le personnel à son service accrû dans les mêmes proportions. Bientôt après, ce sont des faveurs du même genre aux comtes de Provence et d'Artois : augmentation de leurs maisons et gros supplémens d'apanages. Ce que le Roi fait pour ses frères, comment le dénier à ses tantes? Chacune d'elles n'avait jusqu'alors que six « dames pour accompagner ; » chacune en aura trois de plus. Tout est à l'avenant. Louis XVI, par ces contradictions, ne justifie que trop le pronostic de l'abbé Galiani : « Si le nouveau Roi est économe, il aura les trois quarts des vertus propres à la

guérison de la France, mais je crains qu'on ne lui ait montré la *lésine* et laissé ignorer *l'économie* (1). »

C'est à ces fâcheuses complaisances que se rapporte le dialogue suivant, que le journal de l'abbé de Véri place à la date du 17 mars 1775, six mois après la nomination de Turgot : « Avez-vous été content de Paris lors de votre voyage ? a dit ce matin le Roi à M. de Maurepas. — Oui, Sire, je m'y suis bien trouvé. — Eh bien ! moi, fort mal. On y est mécontent de moi, et je le sais bien. — Je ne vous dirai pas le contraire, a répondu le ministre, et c'est un peu de votre faute. Vous avez un degré de bonté pour ceux qui s'adressent à vous, que l'on peut appeler faiblesse. Vous ne savez pas dire *non* quand on vous parle. Le public n'entre pas dans des raisons de parole donnée, qu'il ignore ; il voit une dépense, une pension, un arrangement, qui ne devraient pas être. Il critique et il règle son estime sur les résultats. — Vous avez raison, soupira le Roi, je me suis déjà corrigé au sujet de mes promesses, et j'y prendrai plus garde encore (2). » Contrition et ferme propos sincères, mais qui croulent au premier assaut. Ainsi, comme l'avait redouté Turgot, les belles résolutions faiblissent devant les affections ou les exigences familiales, et la bonté détruit l'œuvre de la raison.

La lettre de Turgot dont je viens de faire l'analyse abordait en passant l'une des plus difficiles questions qui, dans ces derniers temps, eussent ému l'opinion publique, la liberté du commerce des grains, question étroitement liée à celle de l'alimentation du peuple. « J'entre en place, écrivait Turgot, dans une conjoncture fâcheuse, par les inquiétudes répandues sur les subsistances, inquiétudes fortifiées par la fermentation des esprits depuis quelques années, et surtout par une récolte qui paraît avoir été médiocre. » Aussi, en laissant entrevoir les mesures qu'il aurait à prendre pour prévenir la disette, faisait-il appel, par avance, à la fermeté du souverain, « sans se laisser effrayer par des clameurs qu'il est absolument impossible d'éviter en cette matière, quelque système qu'on suive, quelque conduite qu'on tienne. » Sur les « clameurs, » il voyait juste ; mais ce qu'il n'imaginait pas, c'était les dangers que l'on court à résoudre trop brusque-

(1) Lettre du 16 juillet 1774.
(2) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

ment, selon la rigueur des principes, certains problèmes qui demanderaient, pour être conduits à bonne fin, une main souple, légère, et une adaptation flexible aux nécessités du moment.

Le prix du pain, l'approvisionnement en blé, furent toujours, sous l'ancien régime, le principal souci de l'administration royale. L'insuffisance des routes, peu nombreuses et mal entretenues, la difficulté des charrois, la lenteur des transports, mettaient les provinces éloignées et les villes populeuses à la merci d'une récolte manquée. Ces mêmes raisons facilitaient le métier lucratif d'accapareur de blés ou de farines. Aussi voit-on sans cesse, sous Louis XIV et sous Louis XV, les intendans occupés à traquer d'avides spéculateurs, les contraignant à rendre gorge, les punissant parfois des peines les plus sévères. Jusqu'à cette heure, le régime adopté pour le commerce et pour l'exportation des grains avait varié d'après les circonstances, tour à tour large ou restrictif, — on dirait aujourd'hui libre-échangiste ou protectionniste, — selon qu'on craignait la disette ou qu'on prévoyait l'abondance. Mais jamais les fluctuations n'avaient été aussi rapides qu'au cours des dix dernières années. La législation libérale de juillet 1764, qui autorisait les échanges de province à province, et même, jusqu'à un certain point, l'exportation hors des frontières de France, avait fait place, six ans plus tard, sous le ministère de Terray, à une réglementation sévère. Une vaste société avait été formée, dont les membres, assurait-on, n'étaient que les prête-nom de plus grands personnages, une société à laquelle le ministre avait, en quelque sorte, remis le monopole du commerce des blés. C'est ce qu'on a nommé, d'un nom beaucoup trop gros, le *pacte de famine*, et c'est ce dont, quinze ans plus tard, tireront un si dangereux parti les premiers chefs de la Révolution (1). D'ailleurs, devant le murmure général, Terray lui-même avait bientôt dû baisser pavillon. Force lui fut d'abroger la « ferme des blés » et d'instituer à sa place une « régie, » dont le but était à peu près le même. Ce but, louable en lui-même, était de procurer dans la mesure possible l'égale répartition des grains, en attribuant aux provinces pauvres le superflu des pays riches, et d'établir ainsi, par une équitable

(1) Consulter à ce propos le livre si documenté de M. Gustave Bord, *Le pacte de famine*, où il montre l'invraisemblance des accusations les plus graves portées contre Louis XV et quelques-uns de ses ministres.

balance, le prix moyen du pain sur toute la surface du royaume.

A ces divers systèmes, dont aucun n'était sans défaut, Turgot, fidèle à la doctrine économiste, prétendit substituer une formule fixe et invariable, en fondant sans retour le régime de la liberté. « Il faudra établir *des lois* sur tout cela, répétait-il d'un ton dogmatique... Il faut en venir là-dessus aux grands principes et déshabituer le peuple de s'effrayer de voir sortir les blés (1). » C'est justement cette frayeur de l'exode des blés, au milieu d'une période de récoltes médiocres, qui provoqua les premières résistances. Au conseil même du Roi, les craintes se faisaient jour. Bertin, directeur de l'agriculture, oubliait sa timidité pour adresser à son collègue d'assez sages remontrances : « Je vous exhorte, lui écrivait-il, à mettre dans votre marche toute la lenteur de la prudence. J'irai jusqu'à vous inviter à masquer vos vues et votre opinion, vis-à-vis de l'enfant que vous avez à gouverner et à guérir. » Et il le suppliait de prendre pour modèles les précautions et les ruses « du dentiste. » Turgot recevait en même temps d'autres avis d'un ton plus grave. Necker, dont la réputation commençait dès lors à grandir, et de qui l'*Éloge de Colbert* venait de recueillir les suffrages de l'Académie, rendait visite au contrôleur et lui exposait ses idées, peu favorables à la libre circulation des grains. L'entretien fut courtois, mais sans cordialité. Turgot se montra sec et froid ; Necker se retira avec la mine d'un homme « blessé sans être abattu (2). »

On ne saurait néanmoins affirmer que ces exhortations fussent entièrement perdues. L'édit qui fut discuté au Conseil les 13 et 20 septembre 1774, et livré peu après à la publicité, comportait quelque adoucissement à l'intransigeance radicale de la rédaction primitive. Les régies étaient supprimées, ces régies dont Turgot disait que, « fussent-elles composées d'anges, » elles n'échapperaient pas aux soupçons. De grandes ventes devraient disperser les approvisionnemens accumulés dans les « greniers du Roi. » Toutes les entraves au commerce intérieur étaient pareillement abolies ; les blés pourraient circuler librement de province à province. Mais il fut stipulé, que, jusqu'à nouvel ordre, ils ne pourraient être exportés hors des frontières de France. C'est la seule concession, importante, il est vrai, que voulut admettre Turgot.

(1) *Journal* du duc de Croÿ.
(2) *Mémoires* de Morellet.

Ces mesures étaient commentées dans un long préambule, traité complet sur la matière, expliquant les raisons et réfutant les objections. Un tel exposé de motifs, qui, selon l'expression de La Harpe, « changeait les actes de l'autorité souveraine en ouvrages de raisonnement et de persuasion, » fut regardé comme une grande nouveauté. Il produisit une sensation profonde. Les philosophes célébrèrent l'événement comme une glorieuse victoire : « Je viens de lire, mandait Voltaire à d'Alembert, le chef-d'œuvre de M. Turgot. Il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre ! » Notons pourtant que certains détracteurs s'égayaient aux dépens du style et critiquaient la longueur du morceau. Turgot n'en avait cure : « On le trouvera diffus et plat, disait-il de son préambule (1) ; voici mon motif : j'ai voulu le rendre si clair, que chaque juge de village pût le faire comprendre aux paysans... je désire rendre cette vérité si triviale, qu'aucun de mes successeurs ne puisse la contredire. »

Cette indifférence se conçoit pour les critiques de forme, mais une plus grave opposition allait promptement surgir. Rien de plus logique, à coup sûr, que d'établir la liberté du commerce intérieur, de libérer l'Etat du soin périlleux de pourvoir aux approvisionnemens des villes et des provinces. « Se charger de tenir les grains à bon marché, lorsqu'une mauvaise récolte les a rendus rares, c'est une chose impossible, déclarait justement Turgot. C'est par le commerce, et le commerce libre, que l'inégalité des récoltes peut être corrigée (2). » Ces vérités paraissent indiscutables ; mais, à l'époque où elles furent proclamées, il eût fallu, pour que le système de Turgot produisît sur-le-champ les bienfaits attendus, certaines conditions matérielles qui faisaient cruellement défaut : des routes en nombre suffisant, des canaux navigables, de rapides moyens de transport, toutes choses qui ne s'improvisent guère et faute desquelles, sur bien des points, la loi de liberté demeurerait lettre morte, tandis que la disparition subite des greniers d'approvisionnement risquerait d'affamer les villes et les campagnes. Cette crainte, dès le premier moment, se fait jour dans le populaire, et de vagues méfiances apparaissent au lendemain même de la publication de l'édit. « Il n'est question, constate l'abbé Baudeau (3),

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.
(2) Préambule de l'édit sur les grains.
(3) *Chronique secrète*, 22 septembre 1774.

que de l'arrêt du conseil sur les blés. Les deux extrémités du peuple ne l'entendent point, à savoir les gens de la Cour et ceux de la basse populace... J'ai remarqué depuis longtemps, se hâte-t-il d'ajouter, entre ces deux extrêmes une grande conformité de penchans et d'opinions. Il ne se trouve de lumière et de vertus que dans la classe moyenne. »

Telle est également l'origine des longues hésitations que l'on remarque dans le parlement lorsqu'il s'agit d'enregistrer l'édit. Il tergiverse, il nomme des commissaires chargés de faire « une enquête sur les blés, » et s'attire ainsi l'anathème du parti philosophe. Condorcet se distingue par son indignation et par les conseils belliqueux qu'il prodigue à Turgot : « Si par hasard, lui écrit-il, les commissaires faisaient un rapport contraire au blé, je crois qu'il faudrait s'arranger de manière à ce que le parlement n'eût rien à dire. Je voudrais même qu'on lui fît entendre que le gouvernement n'a aucun besoin de lui pour savoir ce que le bien du peuple demande... Il ne faut pas leur passer la moindre démarche. Leur but est de plaire à la populace, et, s'il leur est possible, de détruire votre ouvrage. Ce sont d'odieux pédans ! » Turgot, bien que plus modéré, n'est pas moins résolu à imposer sa volonté. A l'abbé d'Espagnac qui lui propose quelques tempéramens, il se borne à répondre avec une douceur obstinée : « Mon arrêt sera enregistré. »

Le parlement cède, en effet, devant l'insistance du ministre, mais l'inquiétude persiste ; elle s'aggrave même bientôt par suite de quelques fausses manœuvres. On peut qualifier de la sorte le brusque et humiliant renvoi des principaux agens de l'approvisionnement des blés (1). Ils furent révoqués le même jour et destitués de tout emploi. Les ennemis de l'abbé Terray en exultèrent de joie : « M. Turgot balaie toutes les ordures, » s'écrie la marquise du Deffand. On attendait des poursuites judiciaires, un sévère châtiment pour les malversations qui seules justifiaient cet éclat. Il n'en fut rien ; les choses en restèrent là. « M. Turgot, rapporte M. de Montyon (2), ne put trouver ces

(1) Notamment MM. de Saint-Prix, Le Clerc, Dupuis, Destouches, etc. « Je suis bien contente, écrit à ce même propos Mlle de Lespinasse, de ce que M. Turgot a déjà renvoyé un fripon. C'était le chancelier de l'affaire des blés, M. de Saint-Prix. Il a fait bâtir une insolente maison, avec les pierres de laquelle il mériterait d'être lapidé. » Lettre du 27 août 1774, édition Asse.

(2) *Particularités*, etc... *passim*.

agens en tort, soit qu'ils n'y fussent point, soit qu'il n'ait pas pris des mesures assez promptes pour acquérir les preuves de leurs manœuvres. » Du scandale ainsi provoqué, il ne resta, dans l'esprit du public, qu'une forte présomption de fraudes et de friponneries de tout genre, et la surprise déçue que l'on eût étouffé l'affaire. Une autre cause d'irritation fut la vente formidable, opérée d'un seul coup, des réserves de blé que contenaient les « greniers du Roi. » On en jeta sur le marché pour six millions de livres (1). Il en résulta aussitôt une baisse factice des prix, promptement suivie d'un relèvement, qui bien qu'inévitable, fut pour le petit peuple un vif désappointement. Ainsi l'édit n'était pas encore appliqué, qu'il provoquait déjà les discussions et les mécontentemens.

III

La rigueur de l'hiver vint ajouter au malaise général. Le froid fut excessif, les gelées longues ; les routes devinrent impraticables. Vainement les chariots et tombereaux employés d'ordinaire à l'enlèvement des neiges furent-ils expédiés en province chercher du blé pour les besoins de Paris ; les arrivages étaient rares et irréguliers, les provisions insuffisantes. Déjà, dans les rues de la capitale, quelques Cassandre de carrefour prédisaient la famine. « Tout le monde était inquiet, dit Moreau, depuis qu'on avait déclaré que la police ne se mêlerait plus de rien (2). » Car, malgré les explications de Turgot, les plus beaux raisonnemens du monde demeuraient sans effet sur le préjugé séculaire que le gouvernement du Roi avait pour devoir d'assurer la nourriture du peuple. Les craintes pour le présent s'aggravaient de celles pour l'avenir. Si l'année 1774 avait été mauvaise, l'année 1775 s'annonçait pire encore. Aussi le pain enchérissait-il partout, à Paris comme dans les provinces. Au début du printemps, « trois lieutenans de police de grosses villes vinrent se plaindre de la disette, des murmures du peuple, et même de quelques commencemens d'émeutes (3). » Une fermentation, sourde encore, travaillait les cervelles.

(1) *Le pacte de famine*, par M. Gustave Bord.
(2) *Souvenirs* de Moreau.
(3) *Ibid.*

Dans ces conjonctures difficiles, lorsqu'il fallait parer au danger menaçant qui réclamait ses forces et son activité, Turgot, par une fatalité cruelle, avait une lutte non moins pénible à soutenir contre la nature. Sa santé s'altérait; son mal héréditaire avait brusquement reparu, provoquant des crises douloureuses. « M. le contrôleur général s'en va goutte à goutte, » disaient les plaisans de la Cour. Il réagissait vaillamment, se faisant, presque chaque matin, « porter dans la chambre du Roi, où il restait trois heures de suite avec Sa Majesté (1). » Louis XVI lui témoignait une confiance absolue, le questionnait sur tout, déférait à tous ses avis. De cet accord sortirent quelques mesures utiles. Des « ateliers de charité » furent créés dans la capitale et dans certaines provinces. Des primes furent accordées à l'importation des blés étrangers. Des troubles assez violens ayant éclaté à Dijon par suite de la cherté du pain, Turgot, après la répression, consentit à exonérer les grains et les farines des droits d'octroi et de marché dans les plus grandes villes de Bourgogne (2). Grâce à ces précautions, on put espérer un moment calmer l'effervescence et prévenir de plus graves désordres.

Pourtant les gens bien informés, et ceux surtout qui fréquentaient les milieux populaires, remarquaient d'alarmans symptômes. Le libraire Hardy note presque jour par jour (3) les propos entendus dans les échoppes, dans les marchés, dans les quartiers indigens de Paris. Le 15 avril, sur l'avis que « le pain de quatre livres se vendra désormais treize sols, » vive émotion autour des boulangeries; on débite que « le pauvre peuple » est menacé de mourir de faim; on accuse le gouvernement, qui, dit-on, spécule sur les blés « pour se procurer les moyens d'acquitter les dettes du feu Roi. » Dix jours plus tard, le 26 du même mois, nouvelle hausse de six deniers, qui, dans l'opinion générale, est le prélude d'une plus considérable encore. Les esprits s'échauffent graduellement, et le ton devient agressif. A la halle, un maître d'hôtel ayant payé soixante douze livres un litron de petits pois, il se forme un rassemblement; on lui « jette son litron au nez, » en lui criant avec fureur: « Si ton j...-f... de maître a le moyen de mettre trois louis à un litron de pois, il n'a qu'à nous donner du pain! » Le maître d'hôtel effaré s'enfuit

(1) *Correspondance secrète* de Metra. — 15 mars 1775.
(2) Arrêt du conseil du Roi du 22 avril 1775.
(3) Journal inédit, *passim*.

sans oser porter plainte. La publication de l'arrêt qui favorise l'importation du blé est sans effet sur cette foule irritée : « On le regarde comme un remède qui serait administré à un agonisant (1). » On constate en même temps dans les marchés de Paris et de Versailles une affluence inusitée de paysans, — ou de soi-disant tels, — venus de quinze et vingt lieues à la ronde ; ces gens, que personne ne connaît, sèment l'inquiétude, tiennent des discours « capables d'émouvoir les esprits de la populace. »

Par une rencontre à laquelle on songera plus tard, ces mouvemens coïncident avec une campagne secrète dirigée contre les ministres et spécialement contre Turgot. Des rumeurs se répandent, venant d'on ne sait où, au sujet d'une prétendue brouille entre Maurepas et le contrôleur général. Ce dernier est, dit-on, à la veille de se retirer : on attribue déjà sa place à M. de la Michodière, prévôt des marchands de Paris. On chuchote également, sur un ton de mystère, que le Roi avait résolu de « mettre le pain à deux sols (2), » mais qu'il a dû céder devant le mauvais vouloir de Turgot. Le ministre est donc responsable du renchérissement dont on souffre et d'une misère dont, au surplus, on exagère étrangement l'étendue.

Cette excitation lente, et probablement calculée, est le prélude d'une ère de violences, qui éclatent brusquement en plusieurs endroits à la fois (3). Le 1er mai, à Beauvais, à Poissy, à Saint-Germain, à Meaux, à Saint-Denis, sur d'autres points encore (4), apparaissent des bandes de pillards, dont quelques-unes, notamment à Villers-Cotterets, comptent jusqu'à 1 500 hommes, et qui agissent avec un surprenant ensemble. Une avant-garde assez nombreuse marche ce même jour sur Pontoise, où elle se livre aux pires excès. Sur tout le cours de l'Oise, à Beaumont, à Méry, à l'Isle-Adam, les bateaux de blé sont pillés ; on vole et on emporte, mais surtout on saccage ; les sacs sont éventrés, leur contenu est jeté à l'eau. Ces bandits sont d'ailleurs métho-

(1) Journal inédit, *passim*.

(2) *Journal* du duc de Croÿ.

(3) Pour le récit de la révolte connue sous le nom de *Guerre des farines*, j'ai consulté le journal de l'abbé de Véri, le journal de Hardy, les *Souvenirs* de Moreau, le *Journal* du duc de Croÿ, les *Mémoires* de Soulavie, les *Mémoires* d'Esterhazy, la *Correspondance secrète* de Métra, etc., etc.

(4) A Vernon, les émeutiers voulurent, après avoir pillé ses blés, pendre un marchand nommé Planter, qui fut délivré à grand'peine par la maréchaussée.

diques et disciplinés ; ils annoncent leurs étapes avec une précision que les faits justifient : demain 2 mai, ils seront à Versailles ; ils feront le 3 mai leur entrée à Paris. En même temps qu'eux, se répandaient dans les villes et dans les campagnes une nuée d'émissaires mystérieux, qui, dit Hardy, « persuadaient au menu peuple, pour l'exciter, qu'il allait mourir de faim, parce que l'on portait tout le pain à Paris. » L'autorité, dans cette première journée, paraît avoir perdu la tête. La maréchaussée ni la troupe n'ont d'ordre pour intervenir. M. Lenoir, lieutenant de police, réclame des instructions écrites et, en les attendant, ne prend aucune mesure.

Enhardis par l'impunité, les séditieux suivent de point en point leur programme. Le mardi 2 mai au matin, le Roi, sortant pour se rendre à la chasse, aperçoit une grosse foule de gens de mauvaise mine, des bâtons à la main, débouchant à Versailles par la grand'route de Saint-Germain et se portant sur la place du marché. Aussitôt, il rebrousse chemin, rentre au château, dont on ferme les grilles, fait prévenir le prince de Beauvau, capitaine des gardes-du-corps, de rassembler les troupes, mais avec la défense expresse de les laisser se servir de leurs armes. Turgot et le comte de Maurepas venaient de partir pour Paris, où l'on craignait un soulèvement ; Louis XVI, privé de ses conseillers habituels, avait donc charge, à lui tout seul, d'organiser la résistance. Il se tira d'affaire avec plus de sang-froid qu'on n'eût pu l'espérer. Les princes de Beauvau et de Poix, mandés au cabinet du Roi, reçurent de lui des instructions précises ; puis il écrivit à Turgot le billet ci-après, daté de onze heures du matin (1) : « Versailles est attaqué, et ce sont les mêmes gens de Saint-Germain... Vous pouvez compter sur ma fermeté. Je viens de faire marcher la garde au marché. Je suis très content des précautions que vous avez prises pour Paris ; c'était pour là que je craignais le plus. Vous ferez bien de faire arrêter les personnes dont vous me parlez ; mais surtout, quand on les tiendra, point de précipitation, et beaucoup de questions. Je viens de donner des ordres pour ce qu'il y a à faire ici, et pour les marchés et moulins des environs. »

L'émeute, pendant ce temps, se déchaînait avec fureur dans les rues de Versailles. Le marché fut pillé ; « des femmes, écrit

(1) Documens publiés par M. Étienne Dubois de l'Estang, dans sa notice sur *Turgot et la famille royale.*

Esterhazy, spectateur de la scène, ouvraient les sacs de farine, en mettaient dans leurs tabliers, et s'en allaient. » On prit ensuite d'assaut quelques boutiques de boulangeries. Les paysans qui suivaient les meneurs répétaient avec conviction qu'en agissant ainsi ils remplissaient le vœu du Roi, et que, du reste, ils n'en voulaient qu'aux seuls accapareurs. Beaucoup brandissaient des morceaux d'un pain nauséabond, destiné, disaient-ils, à l'alimentation du peuple. Il fut démontré par la suite qu'on l'avait fabriqué exprès, avec du son, du seigle et de la cendre, savamment mélangés et moisis depuis plusieurs jours. Les premiers efforts des soldats ne purent arrêter les factieux. Une forte bande parvint jusqu'au seuil du château, poussant des cris confus. Une poissarde montrait son tablier plein de farine gâtée, que, disait-elle, elle voulait porter à la Reine. « Elle avait l'air d'une furie, les yeux égarés, la figure ardente. » Louis XVI se montra au balcon, prononça quelques mots qui se perdirent dans le tumulte, et dut se retirer sans avoir pu se faire entendre. Il regagna sa chambre, troublé, découragé, et le visage en larmes.

Enfin parurent les gardes (1), le prince de Beauvau à leur tête. On insulta le prince et on le couvrit de farine. On remarquait avec surprise, parmi toute cette canaille, un « officier » du Comte d'Artois, le sieur Carré, « chef de gobelet » du prince, excitant les rebelles du geste et de la voix. Une altercation s'ensuivit avec un des gardes du corps, qui le perça d'un coup de baïonnette ; on le porta à l'hôpital, et on fit le silence sur ce singulier incident (2). Beauvau parvint enfin à dominer un moment les clameurs : « A combien voulez-vous qu'on fixe le prix du pain ? demanda-t-il dans un intervalle de silence. — A deux sous. — Eh bien ! soit, à deux sous. » Cette concession, tout au moins imprudente et qui fut blâmée par le Roi, eut pour effet d'apaiser soudainement l'orage. Les émeutiers, sur cette promesse, coururent aux boulangeries, se firent livrer du pain pour le prix annoncé. L'ordre se rétablit dans les rues. Il n'y eut pas de morts, et pas même de blessés gravement ; seulement quelques hommes arrêtés, sur lesquels on trouva des pièces d'argent pour une somme de douze livres, et sur quelques-uns des louis d'or.

(1) A Versailles, d'après M. Gustave Bord, le mouvement fut réprimé par les gardes françaises, appuyés par les gardes suisses et par 3 000 hommes de cavalerie. — *La conspiration révolutionnaire.*

(2) D'après d'autres récits, il fut condamné à mort, mais grâcié.

Louis XVI, à deux heures de l'après-midi, fit porter à Turgot une seconde lettre (1) où il lui rendait compte des faits passés et des précautions prises : « Nous sommes absolument tranquilles. L'émeute commençait à être assez vive ; les troupes qui y ont été les ont apaisés, et ils se sont tenus tranquilles devant eux. M. de Beauvau les a interrogés ; la généralité disaient qu'ils n'avaient pas de pain, qu'ils étaient venus pour en avoir, et montraient du pain d'orge fort mauvais, qu'ils disaient avoir acheté deux sols, et qu'on ne voulait leur donner que celui-là... J'ai recommandé à M. l'intendant de tâcher de trouver ceux qui payaient, que je regarde comme la meilleure capture. Je ne sors aujourd'hui, non pas par peur, mais pour laisser tranquilliser tout. » Au moment d'expédier sa lettre, Louis XVI y mit ce post-scriptum : « M. de Beauvau m'interrompt pour me dire une sotte manœuvre qu'on a faite, qui est de leur laisser le pain à deux sols. Il prétend qu'il n'y a pas de milieu entre le leur laisser comme cela, ou les forcer à coups de bayonnettes à le prendre au taux où il est. Ce marché-ci est fini ; mais, pour la première fois, il faut prendre les plus grandes précautions pour qu'ils ne reviennent pas faire la loi ; mandez-moi quelles elles pourraient être, car cela est très embarrassant (2). »

Turgot rentra quelques heures plus tard à Versailles, et se rendit aussitôt chez le Roi, qui l'accueillit avec ces mots : « Nous avons pour nous notre bonne conscience, et avec cela on est bien fort. » Tous deux tombèrent d'accord pour révoquer la concession arrachée au prince de Beauvau et rétablirent le cours normal du pain (3). Ces lignes de Turgot, adressées le soir même à l'abbé de Véri, le montrent calme et de sang froid, et rendent

(1) Documens publiés par M. Dubois de l'Estang, *passim*.

(2) Les deux lettres du Roi qu'on vient de lire furent, on ne sait comment, connues deux jours plus tard du peuple parisien et diversement commentées. « Bien des gens, rapporte Hardy, ne pouvaient se déterminer à y ajouter foi. Un caporal, disaient-ils, qui rendrait compte à son sergent ne s'y prendrait pas autrement. De pareilles lettres ne peuvent avoir été imaginées que pour jeter le ridicule sur la conduite du souverain. Tandis que les uns raisonnaient ainsi, d'autres admiraient le naturel et la franchise de ces lettres, assez ressemblantes, selon eux, à celles que le bon roi Henri IV écrivait à son cher Sully, et en soutenaient la réalité. » — Journal de Hardy, *passim*.

(3) Le lendemain 3 mai, sur la nouvelle de cet ordre, il y eut encore quelques attroupemens dans Versailles. On expédia sur le champ par les rues des patrouilles de gardes du corps, criant qu'il leur avait été commandé de « tirer sur le premier qui remuerait. » Les chefs de la rebellion venant d'ailleurs de partir pour Paris, cette menace suffit à enrayer tout mouvement populaire.

un juste hommage à l'attitude du Roi : « Vous savez vraisemblablement ce qui se passe. Jamais votre présence ne m'a été plus nécessaire. Le Roi est aussi ferme que moi ; mais le danger est grand, parce que le mal se répand avec une rapidité incroyable, et que les mesures atroces des instigateurs sont suivies avec une très grande intelligence. Les partis de vigueur sont d'une nécessité absolue (1). » Turgot expédia également un courrier à Maurepas, demeuré dans la capitale, pour l'informer de la situation et des dispositions du Roi. On le trouva à l'Opéra, où il avait passé la soirée dans sa loge. C'est l'origine du célèbre quatrain, qu'on fredonna le lendemain à la Cour :

Monsieur le comte, on vous demande,
On dit qu'on se révoltera.
— Dites au peuple qu'il attende;
Il faut que j'aille à l'Opéra.

IV

La journée du 3 mai justifia les craintes que Turgot laissait percer dans sa lettre à Véri. Le programme des rebelles se réalisait point par point. Vers huit heures du matin, des bandes parurent sous les murs de la capitale, où elles pénétrèrent en même temps par les trois portes Saint-Martin, de Vaugirard et de la Conférence. Beaucoup d'enfans, de femmes, et aussi, comme on vit plus tard, d'hommes déguisés en femmes. Pour seules armes, de gros gourdins ; une discipline parfaite ; des mouvemens combinés avec une intelligente précision. « Leur marche, rapporte un témoin, était parfaitement dirigée dans les principes de l'art militaire, et comme par un général expérimenté. » Les chefs, pour donner leurs ordres, se servaient d'un langage convenu, compris par les seuls initiés. A l'entrée d'une des bandes, « un des gueux ayant demandé : *Où irons-nous ? — Trois points, et trente-et-un*, lui répondit un autre. Ce mot, répété par trois voix, fut redit d'un bout de la file à l'autre, » et personne n'hésita sur la direction indiquée. La mauvaise chance fit que, ce matin même, le prix du pain eût encore légèrement monté, — « quatorze sols

(1) A ce billet, l'abbé de Véri répondit par ces lignes : « Tenez ferme dans vos plans, et surtout maintenez-y bien votre maître, pour le bonheur même de sa vie. Si le Roi est ferme en cette occasion, tout ira bien. »

les quatre livres, au lieu de treize et demi la veille, » — ce qui nécessairement « faisait crier le menu peuple, » et le disposait mal à soutenir les autorités. Par une non moins fâcheuse rencontre, une cérémonie militaire, la bénédiction des drapeaux, avait été fixée à cette même matinée. Le maréchal duc de Biron, qui commandait la garnison, refusa de donner contre-ordre, craignant, allégua-t-il, d'alarmer la population. Par suite, les troupes, massées et concentrées dans un des quartiers de Paris, ne purent agir à temps pour prévenir les premiers désordres.

La plus grosse bande piqua droit sur la halle aux grains, dans l'intention avouée de la prendre d'assaut et de « crever les sacs de farine. » Ils la trouvèrent gardée par un peloton de mousquetaires, dont la contenance leur imposa. Ils abandonnèrent leur dessein, se rabattirent sur les marchés et sur les boulangeries, dont ils forcèrent les portes avec des pinces de fer. Le pillage, au début, se fit avec une espèce de méthode. On s'emparait des pains en les payant deux sous et, sur l'ordre des chefs, on respectait les tiroirs et les caisses. Les bourgeois, ébahis, regardaient et ne soufflaient mot. Les quelques forces policières que l'on rencontrait çà et là gardaient de même une attitude passive, ayant eu pour consigne « de ne faire feu dans aucun cas, de se laisser plutôt insulter, maltraiter par la populace. » On vit même, assure-t-on « des suppôts de police forcer les boulangers à ouvrir leurs boutiques et à donner du pain aux mutins. Les mousquetaires causaient gaiement avec ceux-ci, et quelques-uns, plus compatissans, leur jetaient de l'argent pour payer le pain qu'ils avaient enlevé. »

On imagine sans peine que la journée ne garda pas longtemps cette physionomie idyllique. Les séditieux s'animaient, s'échauffaient au jeu, entraient chez les particuliers, perquisitionnaient dans les caves, pour s'assurer, prétendaient-ils, qu'on n'y recélait point de provision de pain. Une petite troupe s'introduisit, en manière de bravade, dans la demeure d'un commissaire de police de Paris, le sieur Couvert Désormeaux, place Maubert; « un petit garçon de dix ou douze ans eut l'effronterie d'entrer dans son cabinet et jusqu'au fond de son jardin, pour faire une perquisition plus exacte; » le commissaire, tremblant, subit cette visite sans mot dire (1). D'autres, plus « malhonnêtes »

(1) Ces détails, comme la plupart de ceux qui précèdent, sont tirés du journal de Hardy, qui assistait à ces scènes.

encore, dévalisèrent quelques boutiques de charcuterie, de pâtisserie, et ne négligèrent pas d'emporter l'argent des comptoirs. A l'abbaye de Saint-Victor, les religieux virent leur couvent forcé et envahi, leurs provisions saccagées et volées. Au faubourg Saint-Laurent, la canaille injuria les soldats du guet, et, comme ils faisaient mine de charger leurs fusils, on leur montra des « débris de pavés, » en menaçant d'élever des barricades. Une femme « qui faisait grand tapage, » ayant été appréhendée et conduite dans un corps de garde, ses compagnons la réclamèrent avec des cris si violens, qu'on consentit à la leur rendre, « pour tranquilliser les esprits. » On entendait « de mauvais propos, » comme l'exhortation à la foule de marcher sur Bicêtre, d'enfoncer les cachots et de lâcher les prisonniers. Le bruit courut, un peu plus tard, que les émeutiers voulaient faire le siège de la Bastille ; Biron donna l'alerte au gouverneur, M. de Jumilhac, qui tint sur pied jusqu'au matin le régiment des mousquetaires (1). Une bande alla manifester sous les fenêtres de l'hôtel du contrôle-général ; les hommes montraient du pain moisi, hurlant : « Voici ce qu'on nous fait manger ! » Il fut prouvé, comme la veille à Versailles, que ce pain, fabriqué pour la circonstance, avait été verdi au moyen d'une substance spéciale.

Le fait saillant de cette journée fut l'inaction de la police. « Ce qu'on avait bien de la peine à comprendre, observe avec raison Hardy, c'était de voir une populace mutinée absolument maîtresse d'exécuter tout ce qu'elle jugeait à propos d'entreprendre, sans obstacle, et sans qu'on eût pris aucun moyen pour la contenir, quoiqu'on fût prévenu de la veille de ce qui devait arriver. Plusieurs commissaires s'étant rendus chez le sieur Lenoir, lieutenant-général de police, pour l'avertir et voir ce qu'il y aurait à faire, ce magistrat leur dit qu'il n'avait point d'ordres et qu'il fallait laisser aller les choses. » La lettre que Turgot adressa le lendemain à ce haut fonctionnaire confirme les dires du libraire : « Je suis très persuadé, manda-t-il à Lenoir (2), que vous avez fait ce que vous avez pu pour prévenir les malheurs de la journée d'hier ; mais ces malheurs sont arrivés, et je ne puis douter que la manière dont la police a été

(1) *La conspiration révolutionnaire*, par M. Gustave Bord.

(2) Lettre de Turgot du 4 mai 1775. Documens publiés par M. Étienne Dubois de l'Estang, *passim*.

faite n'ait facilité un événement, très aisé, suivant moi, à prévenir, puisque tout était annoncé et que nous étions convenus, la veille, de mesures du succès desquelles vous aviez répondu. Ces mesures n'ont pas été exécutées, vous le savez... » Ce fut seulement dans la soirée, et lorsque les rebelles témoignaient quelque lassitude, que parut la force publique. On vit alors « voltiger » en divers endroits des pelotons de mousquetaires noirs. Ils n'eurent que peu d'efforts à faire pour disperser les attroupemens; ils ne blessèrent ni n'arrêtèrent personne. La nuit tombante acheva de ramener la tranquillité dans les rues, mais sans calmer l'anxiété des bons citoyens, pleins d'appréhensions légitimes sur ce que réservait la journée du lendemain.

Les événemens qu'on vient de lire, dont les détails étaient apportés à Versailles par des courriers qui se succédaient d'heure en heure, y démontrèrent l'urgence d'une action vigoureuse. L'énergie naquit du danger. Le conseil, convoqué le soir, se réunit à l'entrée de la nuit dans la chambre du Roi. On y arrêta rapidement, et presque sans débat, des mesures de rigueur, dont la première fut la destitution du lieutenant de police Lenoir. Sa mollesse et son inertie, qui avaient stupéfié la population parisienne, indignèrent le conseil. Louis XVI lui adressa ce billet laconique, qui lui fut remis avant l'aube : « Monsieur Lenoir, comme votre façon de penser ne s'accorde point avec le parti que j'ai pris, je vous prie de m'envoyer votre démission. Je n'en aurai pas moins d'estime pour vous, et je vous obligerai à l'occasion. Sur ce... « Son successeur fut nommé sur le champ; ce fut le sieur Albert, intendant du commerce, « homme de « beaucoup d'esprit, mais d'un caractère dur, » de longue date ami de Turgot. Le commandant du guet, nommé Lelaboureur, fut remercié de même et remplacé par le sieur La Garenne, officier aux gardes-françaises. On accusait Lelaboureur d'avoir supporté sans mot dire qu'un des manifestans eût levé le bâton sur lui, en l'accablant d'injures.

Après cette double exécution, on passa aux mesures d'ensemble. Deux armées furent créées, l'une pour l'intérieur de Paris, l'autre pour l'extérieur; le maréchal duc de Biron reçut le commandement en chef, avec mission d'opérer en personne dans la capitale, le marquis de Poyanne étant plus spécialement

chargé des environs. Les troupes des garnisons voisines furent mandées par exprès, pour renforcer celles que l'on avait sous la main; on eut ainsi vite rassemblé près de 25000 hommes. Le conseil rédigea ensuite une sévère ordonnance, défendant, « sous peine de la vie, » aux habitans de Paris et de Versailles, tout attroupement, toute violence contre les boulangeries et les dépôts de grains, toute menace faite pour que le pain fût livré au-dessous du cours. En cas de résistance, les troupes et la police auraient le devoir de faire feu. Les délinquans devraient être arrêtés, traduits devant une juridiction prévôtale et jugés sans désemparer. Imprimée dans la nuit, cette ordonnance fut affichée dans la matinée du lendemain et généralement approuvée des bourgeois et des commerçans. Pourtant Louis XVI, en la signant, n'avait pu réprimer un mouvement d'émotion : « Au moins, demanda-t-il anxieusement à Turgot, n'avons-nous rien à nous reprocher? (1) »

Des actes énergiques appuyèrent les décisions prises. La police, le matin du 4, cerna les cabarets de la Courtille, des Porcherons, où « les chefs des bandits » s'étaient, disait-on, réunis « pour se réjouir » des succès de la veille et concerter la suite de leurs manœuvres. « A leur sortie, « lorsqu'on les vit divisés « et séparés les uns des autres, on tomba dessus, et l'on s'en « empara. » Par ce coup de filet, on réussit à opérer sans bruit une quarantaine d'arrestations. Près de deux cents autres suivirent dans le cours de l'après-dînée. La plupart des meneurs furent de la sorte mis sous clé. Dans chaque boutique de boulanger, on plaça deux soldats, fusils chargés, baïonnettes au canon. De grosses patrouilles de cavalerie circulèrent constamment dans tous les quartiers de la ville. Grâce à ces précautions, la journée fut tranquille; presque partout le pain fut débité au taux normal, sans que les « gueux » tentassent de s'y opposer par la force. « Quelques garçons boulangers seulement furent maltraités à coups de bâtons. » Les badauds qui, dès le matin, étaient sortis « pour aller voir l'émeute, » en furent quittes pour la course et rentrèrent déçus au logis.

(1) Journal de Véri, *passim*.

V

Les principales difficultés, dans cette seconde phase de la crise, provinrent du fait du parlement. Déjà, dans la soirée du 3, les chambres s'étaient réunies, pour s'occuper de la situation. Il fut convenu qu'avant toute chose, le premier président se rendrait à Versailles, « pour pressentir les intentions de Sa Majesté. » Ce magistrat se mit en route dès l'aube et rencontra à mi-chemin un courrier de cabinet qui portait une lettre du Roi; il lut les lignes que voici : « Je ne doute pas que le zèle de mon parlement ne le porte à agir dans les circonstances actuelles, pour remédier à des troubles dont je connais les causes secrètes. Comme je m'occupe sérieusement des moyens de les calmer, et que mon parlement pourrait contrarier mes vues, je désire qu'il ne s'occupe point de cette affaire, pour ne point déranger les opérations de mon conseil. » Le parlement fut mortifié du fond comme du ton de cette lettre. Aussi accueillit-il avec un vif mécontentement l'édit qui, pour juger les coupables de rébellion, instituait une cour prévôtale. Il refusa d'enregistrer, et rendit un arrêt qui contenait un blâme implicite. Après avoir décidé, en effet, contrairement à l'ordre royal, que les mutins seraient jugés par la « grande chambre, » le parlement plaidait ainsi la cause des révoltés : « Ordonne en outre que le Roi sera très humblement supplié de vouloir bien faire prendre de plus en plus les mesures que lui suggèreront sa prudence et son amour pour ses sujets, pour faire baisser le prix des grains et du pain à un taux proportionné aux besoins du peuple, pour ôter ainsi aux gens malintentionnés le prétexte et l'occasion dont ils abusent pour émouvoir les esprits. » L'arrêt, aussitôt placardé dans les rues et dans les carrefours, suscita une émotion vive dans la population. Les gens, écrit Hardy, « allumaient des bouts de chandelle » pour le lire dans l'obscurité, et les rebelles l'interprétaient comme un encouragement. L'agitation recommença; on vit, dans les faubourgs, des « gueux » insulter les soldats et « leur cracher au nez » en signe de mépris.

Louis XVI, dans cet après-midi du 4, écrivit encore à Turgot (1). On peut juger par ce billet des inquiétudes que provo-

(1) Le contrôleur-général passa à Paris une partie de la journée du 4.

quait, en ces circonstances difficiles, l'intempestive opposition de la magistrature : « Je viens de voir, disait le Roi, M. de Maurepas et M. le Garde des Sceaux. Si l'enregistrement est forcé, cela sera une terrible porte aux méchans. Si le parlement donne des arrêts contre, cela sera encore pire. Aussi M. le Garde des Sceaux a écrit, sous son propre et privé nom, aux meilleures têtes du parlement, pour tâcher de faire enregistrer de bonne volonté... Il croit que c'est la peur du peuple qui les retient (1). » Turgot, en réponse à cette lettre, rapporta de Paris le texte de l'arrêt dont j'ai donné plus haut la partie essentielle. Dès lors, toute illusion tomba, et il fut résolu que l'on relèverait le défi. Des mousquetaires eurent commission d'arracher et de lacérer les placards de l'arrêt sur les murs de la capitale ; l'imprimeur reçut sommation d'avoir à en briser les planches. Des lettres de cachet furent expédiées aux membres de la cour, leur enjoignant de se rendre à Versailles dans la matinée du lendemain, afin d'y assister à un lit de justice et d'y « recevoir les ordres du Roi. » C'était, depuis la destruction de l'œuvre de Maupeou, le premier conflit qui s'élevait entre le parlement et le pouvoir royal.

D'ailleurs, malgré l'excitation, tout se passa plus calmement qu'on n'eût pu s'y attendre. Le vendredi 5 mai, à neuf heures du matin, quarante carrosses où, en robes noires (2), s'entassaient présidens, conseillers, avocats généraux, procureur général, quittèrent le Palais de Justice et s'engagèrent sur la route de Versailles, où le cortège déboucha vers onze heures. Les magistrats furent reçus au château avec les honneurs habituels et conduits dans la salle des ambassadeurs, où « fut servi, à quatre tables, un magnifique repas, tout en poisson, à cause du vendredi. » Le dîner fut long et copieux ; peut-être la chère délicate eut-elle quelque influence sur l'heureuse détente des esprits. A quatre heures, le Roi se rendit dans la salle des gardes du corps, préparée pour la circonstance ; ses frères, les princes du sang, les grands officiers de la Couronne et le Garde des Sceaux étaient à ses côtés. Turgot manquait à la séance, étant reparti pour Paris, où, de concert avec du Muy, ministre de la guerre, il veillait au maintien de l'ordre.

Le parlement, au grand complet, attendait en silence l'arri-

(1) Documens publiés par M. Dubois de l'Estang, *passim*.

(2) Le roi avait expressément prescrit cette tenue, car « Sa Majesté, disait-on, n'aimait pas les robes rouges. » — Journal de Hardy, *passim*.

vée de la Cour. Louis XVI, « assis et couvert, » prit alors la parole. Le bref discours qu'il prononça avait été rédigé à l'avance, mais il en oublia le texte au moment décisif: « La mémoire, avoua-t-il plus tard (1), a pensé me manquer au premier discours; j'y ai suppléé comme j'ai pu, sans me déconcerter. » Sa harangue, en effet, fut nette autant que substantielle : « Messieurs, dit-il, les circonstances où je me trouve, et qui n'ont point d'exemple, me forcent de sortir de l'ordre commun et de donner une extension extraordinaire à la juridiction prévôtale. Je dois et je veux arrêter des brigandages dangereux, qui dégénéreraient bientôt en rébellion. Je veux pourvoir à la subsistance de ma bonne ville de Paris et de mon royaume. C'est pour cela que je vous ai assemblés, et pour vous faire connaître ma volonté, que mon Garde des Sceaux va vous expliquer. »

Miromesnil fit en effet l'historique de l'affaire et exposa l'urgente nécessité d'une procédure exceptionnelle. On remarqua tout spécialement cette phrase de son discours: « Lorsque les troubles seront totalement calmés, lorsque tout sera rentré dans le devoir et dans l'ordre, le Roi laissera, lorsqu'il le jugera convenable, à ses cours et tribunaux ordinaires *le soin de rechercher les vrais coupables*, ceux qui, par des menées sourdes, peuvent avoir donné lieu aux excès qu'il ne doit penser dans ce moment qu'à réprimer. » Nous examinerons tout à heure le sens de cette mystérieuse allusion. Il fut ensuite donné lecture de l'ordonnance, cause du litige, et l'on alla enfin aux voix. L'enregistrement ne rencontra que deux oppositions formelles, un conseiller nommé Fréteau et le prince de Conti. « Il y a eu beaucoup d'avis assez modérés, rapporte Louis XVI à Turgot aussitôt après la séance (2). Quelques-uns ont demandé les anciens réglemens, mais le (procureur) général avait beaucoup rabaissé de son impertinence d'hier et avait grande peur. » Le Roi termina la séance par cette petite allocution : « Vous venez d'entendre mes intentions. Je vous défends de me faire aucunes remontrances sur ce que je viens d'ordonner et de rien faire qui puisse y être contraire. Je compte sur votre fidélité et votre soumission, dans un moment où j'ai résolu de prendre des mesures qui m'assurent que, pendant mon règne, je ne serai plus obligé d'y avoir

(1) Lettre du 5 mai 1775, 6 heures du soir. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang, *passim*.

(2) Lettre du 5 mai, 6 heures du soir, *ibidem*.

recours (1). » Ces paroles, au dire de Hardy, furent débitées par le jeune prince « avec une force et une fermeté infiniment au-dessus de son âge. » C'est ce que Louis XVI, le lendemain, expliquait lui-même à Turgot avec sa bonhomie coutumière : « Le vrai est que je suis plus embarrassé avec un homme seul qu'avec cinquante (2). »

La séance, tout compte fait, n'avait duré que trois quarts d'heure. Les magistrats reprirent le chemin de Paris, un peu « intimidés, » mais « nullement mécontens de l'accueil de Sa Majesté. » L'effet produit sur l'opinion par le lit de justice fut généralement favorable. Les citoyens, se sentant protégés, reprirent promptement confiance. « Toutes les nouvelles de Paris sont bonnes, et on a été content de ce qui s'est passé hier, à ce qu'il me semble, » écrira Louis XVI le 6 mai. En revanche, ajoute-t-il, « nous devions bien nous douter que le mal gagnerait les campagnes. » En effet, pendant quelques jours, de province on reçut d'assez fâcheuses nouvelles. A Fontainebleau, à Sens, et dans toute l'Ile de France, « à dix lieues à la ronde » aux entours de la capitale, on signala des émeutes, des pillages, une espèce de jacquerie sur vingt points à la fois. Toujours des bandes saccageant sans profit, brûlant, noyant les grains, pour le seul plaisir de détruire, agissant, en un mot, comme d'après un plan préconçu pour affamer Paris, accroître la détresse publique et affaiblir ainsi l'autorité du Roi. A Paris même et à Versailles, le calme régnait dans les rues; mais, en dépit des forces déployées, des patrouilles et des sentinelles, qui donnaient à ces villes l'air de places assiégées, chaque nuit « d'infâmes placards » apposés sur les murs, sans qu'on en pût découvrir les auteurs, glaçaient d'horreur tous les bons citoyens. De ces placards, les uns portaient ces mots : *Louis XVI sera sacré le 11 juin, et massacré le 12;* d'autres : *Si le pain ne diminue pas, nous exterminerons le Roi et toute la race des Bourbons.* On découvrit avec stupeur au château de Versailles, et sur la porte même du cabinet du Roi, une affiche conçue en ces termes : *Si le pain ne diminue pas et si le ministère n'est changé, nous mettrons le feu aux quatre coins du château* (3).

En présence de cette persistance et de ces bravades effron-

(1) Journal de Hardy, *passim.*
(2) Lettre du 6 mai 1775. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang.
(3) Journal de Hardy, *passim.*

tées, on crut nécessaire de sévir. La juridiction prévôtale, jusqu'alors peu active, reçut des ordres rigoureux pour hâter le jugement des personnes arrêtées. Sur environ deux cents prévenus, une quarantaine furent envoyés dans les cachots de la Bastille, où la plupart restèrent plusieurs mois enfermés. J'en ai la liste sous les yeux (1); ce ne sont point, comme on pourrait penser, de pauvres hères, affolés par la faim, ni des malfaiteurs de métier, mais des bourgeois cossus, des gens de moyenne condition et de profession honorable. Il s'y trouve sept curés, un notaire, un avocat, un gentilhomme, un maître de poste, le garde-chasse du fermier général Bouret. Il ne fut prononcé en tout que deux sentences de mort, contre les nommés Jean Desportes et Jean-Charles Lesguille, l'un perruquier, l'autre « ouvrier en gaze, » tous les deux repris de justice, arrêtés en flagrant délit de vol et de pillage. Condamnés le 11 mai, ils furent pendus dans l'après-midi du même jour, avec un déploiement de forces inusité en pareil cas. Au milieu de la place de Grève, furent dressées deux potences, d'une hauteur démesurée, afin qu'on les vît de plus loin. Des troupes à pied et à cheval furent échelonnées sur le passage du funèbre cortège; une double rangée de soldats, baïonnette au fusil, entouraient l'immense place, les uns « tournés vers l'extérieur, » les autres vers les suppliciés. Ceux-ci firent preuve d'une rare audace, protestant de leur innocence, cherchant à ameuter le peuple et criant « qu'ils mouraient pour lui. » Leurs clameurs persistèrent jusqu'à l'instant suprême, et « sur les degrés de l'échelle. » Cette attitude ne laissa pas de faire effet sur la population. Dès le lendemain, il se trouva des gens pour plaindre les « victimes, » immolées, disait-on, à la tranquillité publique, » tandis qu'une inexplicable indulgence couvrait les « vrais coupables (2). »

(1) *Documens pour servir à l'histoire de la Révolution française,* publiés par MM. d'Héricault et Gustave Bord.

(2) La bourgeoisie parisienne, d'abord très effrayée, ne tarda pas, une fois le calme rétabli, à fronder le gouvernement et à excuser les rebelles. « On commençait à entendre dire, note Hardy le 18 mai, qu'on avait donné trop d'importance à l'affaire des troubles, que fort mal à propos le sieur Turgot avait engagé le Roi à une dépense de 15 millions, en demandant trente-cinq à quarante mille hommes, qu'on avait distribués aux environs de Paris. On entendait même déjà parler d'une amnistie. » (Journal de Hardy, *passim.*) Métra, de son côté, rapporte que ces événemens devinrent, peu de semaines après la répression, un sujet de plaisanterie pour « la légèreté française. » Les élégantes, dit-il, imaginèrent pendant quelque temps de porter des *bonnets à la révolte.* (*Chronique secrète* de Métra.)

VI

Il semble que Louis XVI lui-même ait jusqu'à un certain point partagé ce sentiment. « Si vous pouvez épargner les gens qui n'ont été qu'entraînés, vous ferez fort bien, écrivit-il, le jour de la pendaison, à Turgot (1). M. de la Vrillière m'a appris les deux exécutions qu'il y avait eu ce soir; je désirerais bien qu'on pût découvrir les chefs. » Ces chefs, quels étaient-ils ? C'est un problème qui agita vainement les contemporains de ce drame, et qui n'est point encore éclairci de nos jours. Hardy, dans son bon sens bourgeois, résume assez exactement les hypothèses permises : « On se croyait fondé à penser, dit-il, que ces soulèvemens avaient pour moteurs des gens de trois différentes classes : 1° ceux qui pouvaient avoir faim; 2° les bandits et scélérats qui cherchaient à piller; 3° ceux qui se trouvaient intéressés à profiter des conjonctures pour causer du trouble. » Et il exprime le vœu que ces derniers surtout soient découverts et « châtiés avec grande rigueur. » Tout dénote en effet l'existence d'un complot: l'absence de tout grief sérieux, — car la cherté du pain n'allait pas jusqu'à la disette, — l'explosion du mouvement sur tant de points différens à la fois, la discipline et la tactique des bandes, la destruction des subsistances par des gens qui, comme dit Voltaire, « pour avoir de quoi manger, jetaient à la rivière tout ce qu'ils trouvaient de blé et de farine, » l'or enfin trouvé dans les poches de ces prétendus affamés. Mais, si le forfait est patent, il plane un doute sur les premiers coupables. On se livra, sur le moment, à des suppositions multiples, et quelquefois extravagantes. On accusa, — chacun suivant ses antipathies personnelles, — Sartine, l'abbé Terray, Madame Adélaïde, les fermiers généraux, les Anglais, les Jésuites, tous ceux qu'on connaissait pour opposés à la politique de Turgot. De nos jours, on a dénoncé une tentative de la franc-maçonnerie, et comme un coup d'essai pour servir de préface à la Révolution française. Aucune de ces suppositions n'est d'ailleurs appuyée par des preuves convaincantes.

Une opinion plus répandue, et à mon avis plus plausible,

(1) Lettre du 11 mai 1775. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang.

incrimine le prince de Conti. Ce cousin de Louis XVI était, depuis de longues années, l'âme de toutes les oppositions contre l'autorité royale. C'était un homme hardi, haineux et sans scrupule. « Il est d'une ambition extrême et ose beaucoup, mandait Marie-Thérèse à Mercy-Argenteau. — Il est le seul parmi les princes du sang qui puisse jouer un rôle dans ce pays-ci, lui répondait l'ambassadeur, mais son humeur trop entreprenante exige qu'il soit contenu dans de certaines bornes. » Conti était violemment hostile au parti des économistes, et tout spécialement à Turgot. En outre, il était compromis dans les spéculations que l'édit récent sur les grains, « en coupant la racine aux tripotages » fructueux et malhonnêtes, avait eu pour objet et pour conséquence d'arrêter. Enfin, le signal des désordres était parti du pays de Pontoise, de ce bourg même de l'Isle-Adam où se trouvait la résidence du prince. Ces raisons donnèrent à penser qu'il n'était pas étranger à l'affaire, qu'il avait pu fournir l'argent, le plan et l'état-major de l'émeute. Turgot en fut intimement persuadé, et ce passage d'une lettre de Louis XVI paraît démontrer que le Roi n'était pas éloigné de partager cette conviction : « C'est une chose bien épouvantable, écrivit-il à son ministre (1), que les soupçons que nous avions déjà, et le parti est bien embarrassant à prendre. Mais, malheureusement, ce ne sont pas les seuls qui en ont dit autant. J'espère *pour mon nom* que ce n'est que des calomniateurs. » Le prince Xavier de Saxe, toujours si exactement informé, fait aussi une claire allusion à ce rôle criminel d'un grand personnage de l'État : « Il paraît certain que les émeutes ont été occasionnées, non par la misère et la disette, puisqu'on a déjà vu le pain beaucoup plus cher qu'aujourd'hui sans aucun murmure, mais par la fermentation de quelques esprits, qui tramaient sourdement une révolution générale, et dont on soupçonne des personnes de la plus haute distinction d'être les principaux agens (2). » Quoi qu'il en soit, on n'eut que des indices, et la destruction ultérieure, opérée par le Roi, des principales pièces de la procédure (3) ne permet pas d'asseoir un jugement sans appel.

Ce que l'on ne peut mettre en doute, c'est l'exceptionnelle

(1) Lettre du 6 mai, *loc. cit.*

(2) Lettre du 31 mai 1775, écrite à l'encre blanche. — *Archives de l'Aube.*

(3) « Le Roi, dit Soulavie, brûla lui-même les notes et les papiers qu'il avait sur cette affaire. »

gravité, — moins en soi-même que comme symptôme, — de cette « guerre des farines, » encore si mal connue. Ce n'est pas seulement, comme la Fronde, un soulèvement provoqué et conduit par quelques grands seigneurs, qui veulent forcer la main au Roi pour lui faire changer un ministre. Rien de pareil non plus aux petites séditions locales, si fréquentes sous l'ancien régime, suscitées par la faim et la misère du peuple. Pour la première fois, dans l'histoire de la monarchie bourbonienne, apparaît un mouvement d'ensemble, mené par des chefs inconnus, marchant vers un but mystérieux, et menaçant le trône lui-même. Bon nombre des contemporains eurent alors l'instinct du danger et sentirent passer le frisson avant-coureur des catastrophes. « Il faut convenir, dit le nouvelliste Métra, que, dans aucune des émeutes populaires que j'ai vues, les séditieux n'ont été si hardis ni si méchans. Ils ont affiché des placards et tenu des discours infâmes contre les têtes les plus respectables. » Le duc de Croÿ s'épouvante à voir le spectacle nouveau du peuple se dressant contre l'autorité royale et essayant, selon son expression, « d'intervenir par la violence dans les affaires d'État. » Hardy, de son côté, nous fait connaître les propos de la bourgeoisie parisienne : « On ne croyait pas que, depuis l'existence de la monarchie française, on eût encore vu un événement tel que celui-ci, dont on avait le malheur d'être le témoin... Les âmes pieuses adressaient à Dieu de ferventes prières et le conjuraient de venir au secours de la monarchie, et d'étendre sur elle son bras tout-puissant, qui protège les empires. » Le bailli de Mirabeau écrit, à la même date, ces lignes qui, relues de nos jours, après plus d'un siècle écoulé, sont étrangement impressionnantes : « Rien ne m'étonne, si ce n'est l'atrocité et la sottise de ceux qui osent apprendre à la populace le secret de sa force. Je ne sais où on prend la confiance qu'on arrêtera la fermentation des têtes, mais, si je ne me trompe, de pareilles émeutes ont toujours précédé les révolutions. »

Du moins, dans cette tourmente, est-il juste de rendre hommage au sang-froid de Turgot comme à la fermeté du Roi. C'est à leurs efforts combinés, aux sages mesures qu'ils prirent dans un parfait ensemble, qu'on dut de voir si promptement rétablis la paix publique et l'ordre dans la rue. Ils désirèrent faire plus encore; ils eurent à cœur de dédommager de leurs pertes les

victimes de l'émeute, dans la proportion compatible avec la situation financière. Un négociant nommé Planter, dont on avait saccagé les bateaux, reçut une somme de 50 000 livres, « ce qui rassura le commerce et arrêta la panique. » Louis XVI adressa cette lettre émouvante au ministre de sa Maison (1) : « Je sens que les malheureux qui ont été pillés ont droit au moins à des soulagemens, puisque l'étendue du mal me mettra dans l'impossibilité de les dédommager en entier. Tout cela coûtera beaucoup. Il faut réduire encore, s'il est possible, les frais de mon Sacre... Je ne veux non plus de séjour, que pour peu de jours, à Compiègne; et les sommes destinées à ces différens objets serviront à payer en partie les dépenses qu'exigent la protection et les secours que je dois à ceux de mes sujets qui ont été la victime des séditieux. »

Malgré toutes ces réparations, il demeura dans les esprits une secrète inquiétude et un trouble durable. Le prestige de Turgot reçut une indéniable atteinte. Des doutes s'élevèrent sur la clairvoyance de celui dont, six semaines plus tôt, on attendait le retour de l'âge d'or, sur l'à-propos de ses réformes, la sagesse de sa politique. Ces méfiances, habilement semées, perfidement entretenues par des adversaires sans scrupule, germeront peu à peu dans l'âme timide du Roi, détruiront enfin l'harmonie entre les deux hommes de ce temps les plus sincèrement passionnés pour le bien de l'État et le bonheur du peuple.

MARQUIS DE SÉGUR.

(1) Lettre du 31 mai 1775, au duc de La Vrillière.

LA
CROISÉE DES CHEMINS[1]

QUATRIEME PARTIE[2]

II. - LA VISITE.

Le succès, comme une femme, a ses caprices et son mystère. Ses faveurs ne s'embarrassent ni de justice, ni de moralité, et ceux qui l'ont rencontré, dans la politique, sur les champs de bataille, dans la science, dans l'art, dans le monde même, ont confessé parfois leur surprise: ils le cherchaient ou l'attendaient ailleurs, ou le croyaient égaré. Tantôt il s'offre prématurément, tantôt il accorde des revanches tardives. Pourtant, s'il porte un bandeau comme l'amour, il regarde par-dessous, et de ses erreurs mêmes il fournirait presque toujours des explications raisonnables.

Le docteur Rouvray l'avait trouvé à Paris. Devait-il cette distinction à l'éclat de son enseignement dans la chaire où il avait suppléé le professeur Arnaud? Mais la publicité de la Faculté de médecine est d'ordinaire plus lente. A ses ouvrages? Leur caractère était trop scientifique pour pénétrer hors d'un public restreint. Les premiers auditeurs d'un opéra, d'une pièce de théâtre, les premiers lecteurs d'un roman, d'un livre d'histoire,

(1) *Published, September fifteenth, nineteen hundredand nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août et du 1er septembre.

en proclament instantanément, — en vertu de quelle infaillibilité? — la vogue ou la faillite. Peut-être son cas se rattachait-il en partie à cette rapidité de jugement qui traverse la société avec une aisance déconcertante. Spécialiste en maladies du système nerveux, il avait étonné ses premières clientes, et il n'est pas de malades plus changeans, ni plus impressionnables. On l'avait mis à la mode, au bout de dix-huit mois d'exercice, sans même qu'il s'en doutât.

Son honorabilité professionnelle n'y entrait pour rien, bien qu'il ne pratiquât pas cet art de la consultation qui consiste à prolonger un traitement en ne le livrant que petit à petit et pour un temps limité. Et pas davantage sa charité pour une classe sociale où sévit aussi la névrose, que la misère, dans les grandes villes, développe comme le luxe et l'excitation mondaine. Ses recherches, son invention à quoi lui-même n'attachait qu'une importance relative, l'avaient servi beaucoup moins qu'une sorte de rudesse qu'il employait avec sa clientèle. Il défendait avec acharnement la vie normale, la vie équilibrée contre les artifices contemporains, causes de tous ces désordres qu'une civilisation meurtrière introduit dans l'organisme, spécialement contre cette peur de l'enfant qui est un des fléaux actuels et qui est parvenue à modifier l'existence de la femme moderne, à altérer le caractère et la stabilité du foyer. Quelques conversations avaient suffi à établir sa réputation d'originalité. — Vous ne devineriez jamais, ma chère, le remède qu'il m'a conseillé. — Et quoi donc? — Un enfant. — Mais vous en avez déjà un. — Je le lui ai dit. Il m'a répondu: C'est au troisième qu'une femme rencontre la plénitude de sa santé. — Au troisième? Votre docteur est fou. — N'est-ce pas? J'ai protesté naturellement. Comment supporter cette fatigue? « Eh! m'a-t-il répliqué, vous supportez bien les courses dans les magasins, aux expositions, et les dîners, et les bals, et les visites. » Je lui objectai que ce n'était pas la même chose. « En effet, a-t-il conclu, c'est plus fatigant, mais il faut choisir. » — J'espère bien que vous n'irez plus le consulter. — Au contraire, il est si bizarre! Et il parle bien. Un peu durement, mais très bien. Venez-y donc. — Peut-être... Il remplaçait ces confesseurs bougons que poursuivaient volontiers les belles pécheresses. Il grondait, il affirmait, on sentait qu'il soutenait la vérité. On n'appliquait pas ses conseils, mais on aimait à les entendre. Avec son calme

dominateur, et la cure morale qu'il ajoutait au traitement physique, il domptait, il apaisait les nerfs surmenés, pour quelques semaines, ou quelques jours

Cet équilibre qu'il répandait, son retour à Paris l'avait rompu en lui-même, et sans le savoir encore il le pressentait à un état de gêne inexplicable. En somme, il réalisait toutes ses ambitions. De nouveau, il envisageait l'avenir tel que dans sa jeunesse il l'avait désiré. Le professorat, l'Académie de médecine, surtout la renommée scientifique étaient des buts quasi certains, et qui se rapprocheraient d'année en année. Ses charges de famille, il les avait remplies à sa satisfaction. Son ménage, ses enfans ne lui occasionnaient nul souci. Comme beaucoup de gens, il aurait pu, il aurait dû être heureux, et il ne l'était pas. Cette inquiétude qui bien souvent, aux abords de la quarantaine, quelquefois même plus tard, saisit les hommes dont l'existence s'est organisée trop facilement ou trop conformément à leur volonté, s'était emparée de lui et ne le quittait plus. Nous sommes ainsi bâtis que, nés pour l'ordre, une discipline continue nous révolte, et l'erreur nous représente l'indépendance. Il lui arrivait de regretter la lutte qu'il avait soutenue pour libérer les siens et lui-même et se maintenir néanmoins en activité de création cérébrale : dans l'âpre campagne qu'il avait menée comme un chef isolé qui fait la guerre pour son compte, il avait puisé une exaltation précieuse. Maintenant, ce ressort puissant lui manquait.

Sa consultation était fort encombrée. Sauf en des cas tout à fait spéciaux, il interdisait les passe-droits. Aussi fut-il étonné de voir introduire dans son cabinet de travail, par une porte inhabituelle, une cliente qui ne lui était pas annoncée et qu'il reconnut immédiatement. Bien qu'on fût à la fin de l'hiver, elle portait une longue jaquette de loutre dont les tons chauds donnaient de l'éclat à la pâleur du visage, et un grand chapeau noir à plumes blanches. Son aisance, cette sûreté de soi qui s'imposait, avaient sans doute forcé la consigne. Elle marcha vers lui souriante, impérieuse:

— Un instant, demanda-t-il.

Et s'acheminant vers la porte, il corrigea d'un mot prononcé à voix basse la faute de son valet de chambre.

— Ne l'accusez pas, assura-t-elle, ayant compris, dès qu'il revint. C'est moi la coupable. Il m'a obéi.

— Il avait mes ordres, observa Pascal avec froideur. Que désirez-vous, Madame?

Elle le fixa dans les yeux :

— Vous me reconnaissez?

Il supporta son regard sans hâte. Comment ne l'aurait-il pas reconnue même après quatorze années? Ce qu'elle avait pu perdre en fraîcheur de jeunesse, elle le remplaçait par une harmonie plus fondue, et par une incomparable entente de la toilette. Même sous la fourrure, se dessinaient les proportions à cette limite où la sveltesse touche à la plénitude. Mais cette plénitude convenait à sa taille. Le visage avait gardé sa blancheur immaculée et luisante, lisse comme un pétale de fleur, et qui se passait de poudre de riz, non, peut-être, de quelque pâte savante. Les cheveux teints en blond vénitien n'adoucissaient plus, comme le blond doré d'autrefois, les yeux sombres. Elle gardait cet air élancé de grande fleur, — de grande fleur insolente et rare. Avec toute sa beauté intacte, elle donnait une impression artificielle.

Il fut tenté de répondre : non. C'eût été si inutile !

— Madame Chassal, prononça-t-il avec indifférence.

Aussitôt, condescendante, elle se rapprocha de lui, en franchissant, comme sur une légère passerelle, l'abîme qui les séparait.

— J'ai oublié le passé. Je ne vous en veux plus, puisque j'ai oublié. Et connaissant votre réputation, je viens vous consulter.

Je ne vous en veux plus! Ce *je ne vous en veux plus* était l'éponge qui effaçait tous les malentendus, tous les brisemens, toutes les tristesses. Il ne broncha pas.

— Je vous écoute, madame.

De ces glaciales paroles elle ne s'apparenta aucunement. Les avait-elles prévues? Y découvrait-elle une affectation qui pouvait dissimuler un persistant souvenir? Elle avait acquis ou perfectionné cet art de faire face à toutes les difficultés de conversation, sans quoi une femme du monde n'est pas accomplie. Tranquillement elle exposa ses troubles nerveux dont elle avait préparé l'énumération et qu'elle rejeta sur les nécessités de la vie parisienne, sur les obligations de plus en plus nombreuses créées par l'ambition de son mari que le pouvoir fascinait. Elle redoutait le surmenage, s'inquiétait de son cœur, et finalement s'offrit à l'aus-

cultation. Il l'avait laissée s'expliquer presque sans l'interroger.

— Bien, madame. Voulez-vous quitter votre fourrure.

Elle ôta sa jaquette sans accepter son aide, d'un joli mouvement souple qui l'allégeait.

— Et aussi votre corsage.

— Est-ce nécessaire? demanda-t-elle, comme hésitante et le regardant.

— Sans doute. Et le corset.

— Je ne porte pas de corset.

Les bras pleins, les épaules nacrées, avec l'exacte proportion de pudeur que la situation comportait, elle se présenta à l'examen. Il se servit du stéthoscope, minutieusement, et la rassura:

— Le cœur fonctionne à merveille.

Tandis qu'elle se rhabillait, sur les désordres qu'elle avait indiqués il posa quelques questions, brièvement, les déclara sans gravité et rédigea une ordonnance. Il n'avait prononcé que les mots indispensables, avec ce détachement du médecin pour des maux dépourvus d'importance, surtout imaginaires, qui ne sauraient le retenir bien longtemps. Cependant elle ne se pressait pas de remettre la lourde fourrure. Elle peuplait le silence où il s'enfonçait. Comme elle s'applaudissait de son retour à Paris! Il avait eu bien raison d'abandonner la province. On n'existait réellement qu'à Paris. Et son absence ne lui avait causé aucun préjudice. Il marchait de succès en succès. Souvent, depuis une année, elle avait entendu citer son nom, parler de lui dans les salons. Croirait-il qu'on essayait de lire, de comprendre ses ouvrages? Mais oui, de jeunes et jolies femmes très intelligentes. Pourquoi ne se montrait-il jamais? Pourquoi se tenir à l'écart? Il invitait ses amis au restaurant. Il avait fallu qu'elle vînt elle-même le trouver, le trouver par nécessité, trop heureuse de connaître un médecin en qui elle pût avoir une entière confiance. Si longtemps elle avait attendu sa visite, et celle de Mme Rouvray. Elle irait elle-même voir Mme Rouvray, en sortant de son cabinet.

— Ce n'est pas son jour, objecta Pascal, qui l'avait écoutée sans interrompre aucune des petites phrases courtes qu'elle lançait comme des flèches, dans quelle direction?

— Alors, quel est son jour?

— Le mardi, je crois.

— Je reviendrai mardi prochain.

Elle s'était décidée à reprendre son manteau. Pas un geste, pas une intonation de Pascal n'avaient trahi la moindre préoccupation, la moindre trace du passé dans sa mémoire. Et même, ses doigts tapotaient la table, comme pour signifier que la séance était terminée. Mme Chassal ne paraissait pas gênée de cet avertissement. Elle renouait tout naturellement d'anciennes relations éteintes, comme si l'amour, entre eux, jadis n'eût pas passé. Mais le temps n'avait-il pas fait son œuvre de mort? Et puisque le mouvement de leurs cœurs était régulier, puisque rien, absolument rien ne subsistait des liens d'autrefois, elle voulut avant de partir déposer le prix de la consultation qu'elle avait d'avance mis à part. Pascal, à cette tentative, eut un léger haut-le-corps qu'elle parut guetter, mais dont il se rendit maître immédiatement.

— Je vous remercie, madame, déclara-t-il avec simplicité. Mais votre mari est mon ami. Je ne saurais accepter aucun émolument.

— Cependant...

— Ce sera pour vos pauvres.

Son refus ainsi motivé perdait toute affectation de souvenir. L'écueil que peut-être elle avait ménagé à l'orgueil de son ex-fiancé, il l'avait franchi sans se livrer. Et, au contraire, il pouvait la soupçonner d'une petite machination, supposer qu'elle avait combiné un prétexte pour le retrouver, pour surgir du fond de tant d'années révolues, par curiosité, dilettantisme, ou par un sentiment mélangé, tandis que lui-même avait pris soin, réinstallé à Paris, de l'éviter par rancune, dépit ou par peur. A moins que ce ne fût par indifférence véritable. Cette entrevue, où il était resté impénétrable, devenait donc pour elle un échec. Elle voulut y pallier, donner une autre signification à sa visite, en opérant sur le seuil de la porte une diversion inattendue :

— Docteur, votre beau-frère, M. Aunois, n'occupe-t-il pas une fonction dans la Société des études minières?

— Oui, madame, il est attaché au Contentieux. Pourquoi?

— Eh bien! il faut que je vous prévienne. Je le dois à notre... à notre ancienne affection que vous avez peut-être oubliée, que, moi, je n'ai pas oubliée.

Il la fixait avec étonnement : pourquoi ce retour en arrière?

— Que se passe-t-il donc, madame?

Elle reprit, comme si elle cherchait des mots atténués, quand chacun de ses mots portait :

— Je sais, je sais trop bien le prix que vous attachez à l'honneur. Cette société qu'a fondée M. Épervans va se trouver, paraît-il, en dangereuse posture.

— Elle passe pour très brillante.

— Non, M. Épervans a fait de mauvaises spéculations. Et il a une maîtresse qui le ruine.

— Une maîtresse, lui?

— Oui. C'est connu de tout Paris. Une fille qu'il a ramassée dans la boue. Cela devait lui arriver fatalement. On n'échappe pas à sa destinée. Alors, pour se rattrapper, il a créé de toutes pièces des affaires de mines qui n'existent pas, qui l'aident à en soutenir d'autres qui existent. Je ne puis pas vous expliquer: c'est trop compliqué, et je ne sais pas. Mais je suis certaine du danger qui le menace.

— Comment le savez-vous?

— Par mon mari.

— Félix est comme moi l'ami d'Hubert Épervans.

— Plus maintenant. J'ai voulu vous prévenir, pendant qu'il en est encore temps, pour vous, pour Mme Aunois qui est charmante. Elle est venue me voir, elle.

— Ah!

— Oui. Plusieurs fois. Nous avons parlé de vous. Elle vous adore. Elle se plaît tant à Paris! Nous chercherons pour M. Aunois une autre place moins exposée.

— Je vous remercie, c'est inutile. Ma sœur retournera en Dauphiné.

De nouveau il l'écartait. Elle n'insista pas :

— Je vous quitte. Si vous prévenez M. Épervans, votre ami, ne lui dites pas l'origine des mauvaises nouvelles que je vous ai transmises. Cela vaut mieux. Je vous le demande.

— Je vous le promets, madame.

Ainsi elle établissait entre eux, au moment du départ, une sorte de complicité, et s'éloignait en lui laissant une impression de service rendu, de clairvoyante et vigilante amitié qui survivait à la séparation. La scène de la consultation était déjà si reléguée!

Demeuré seul, Pascal, avant de presser le timbre qui autorisait l'introduction d'un autre client, se recueillit, s'interrogea. Que fallait-il penser de cette confrontation avec un passé que, par une discipline si sévère, il avait cru abolir? Machinalement il

regarda par la fenêtre. Son cabinet de travail, au premier étage, donnait sur le boulevard Saint-Germain. Les arbres dépouillés détachaient leurs branches et leurs brindilles à la hauteur des croisées. Bien que le soir fût proche, le jour était clair encore, un de ces jours de commencement de mars qui appartiennent encore à l'hiver, où traîne pourtant déjà une lumière longue et blonde, lente à décroître. En bas, une automobile s'ébranla, celle de Mme Chassal sans doute. Il suivit des yeux son démarrage. Puis, avant de reprendre le travail, il téléphona à sa sœur, la priant de venir sans délai. Une heure plus tard, on l'avertit qu'elle l'attendait chez Mme Rouvray, et il se hâta de la rejoindre.

Claire ressemblait peu à son frère, davantage à sa mère dont elle avait hérité la délicatesse des traits, et aussi la flamme d'exaltation. Mais cette exaltation s'était transportée hors du domaine mystique; le plaisir de vivre suffisait à la provoquer. Paris agitait la jeune femme loin de ses habitudes natales, comme le vent un arbre isolé. En huit années de mariage, elle n'avait eu qu'une petite fille précoce que déjà elle exhibait comme un phénomène. Et sans cesse elle aiguillonnait son mari qui, de nature indolente, réclamait du temps pour toutes choses. Julien Aunois, intelligent, mais sans rapidité, n'avait pas réussi au barreau de Lyon. Il préférait les études industrielles, les organisations pratiques, les machines. Les questions de droit, trop subtiles et abstraites, ne se traduisaient pas pour lui en images réelles. Il était de ces hommes qui ne savent pas découvrir seuls leur carrière, bien que partout ailleurs ils soient dépaysés. La situation qu'il occupait au contentieux de la Société minière ne lui plaisait pas. Elle convenait mieux à sa femme, que Paris avait séduite immédiatement. Pascal se rappelait diverses conversations au cours desquelles son beau-frère manifestait quelque inquiétude sur la marche des affaires d'Hubert Épervans.

— Il en crée sans cesse de nouvelles. Il trouve des rapports d'ingénieurs. Je ne sais où il les prend.

Ces propos concordaient trop bien avec l'avertissement apporté par Mme Chassal pour ne pas mériter un examen. Déjà Pascal avait plus d'une fois demandé à Julien Aunois pourquoi il ne voulait pas profiter des offres de Gérard qui lui proposait d'entrer dans sa filature à Voiron : le poste y serait modeste, mais sûr, plus tranquille, plus conforme aussi à un état de fortune assez mesuré. Et Julien s'était contenté de répondre :

— Claire ne veut pas quitter Paris.

Pascal l'avait bien deviné. Il reconnaissait cette fièvre de vie individuelle que jadis il avait éprouvée, qui réclame son aliment de distraction quotidienne et ne le trouve qu'à Paris. Et il pressentait une autre crise qui en était la suite. Raymond Gardane, longtemps écarté, avait reparu depuis peu dans l'intérieur des Aunois, comme si les scrupules, les résistances de Claire, soutenus par la force familiale qui, déracinée, se dessèche branche à branche, cédaient devant un attrait d'émotions plus intenses. A cause de ce danger, que peut-être il s'exagérait, dont il n'avait pas la preuve, il souhaitait davantage le départ de sa sœur.

Quand il entra, elle déridait par tout un chapelet d'histoires la sérieuse Mme Rouvray.

— Ah! c'est toi, s'écria-t-elle. Tu vois comme je suis obéissante. Un coup de téléphone et me voilà. Il est vrai que tu avais dans le téléphone une voix de funérailles.

En quelques mots il mit les deux femmes au courant des bruits malveillans qui circulaient sur la Société des études minières.

— Qui te l'a dit? interrogea Claire.

— Madame Chassal qui est venue me consulter.

La jeune femme se gargarisa de rires, comme si elle savait l'ancienne passion de son frère et s'en divertissait. Pascal mécontent fronca le sourcil, mais elle n'y prit pas garde :

— Oui, expliqua-t-elle, c'est la version Chassal. Et Chassal est jaloux du développement de notre Société. Un des administrateurs est Livier.

— Livier le député, et après?

— Eh! que tu es peu renseigné! Ce Livier est le rival de ton ami Chassal à la Chambre. Ils sont du même parti, mais ils se haïssent, parce que tous deux convoitent un ministère. Et c'est Livier qui l'aura.

Il l'écoutait avec stupéfaction. Comme Paris, en trois ans, l'avait transformée! D'une nature toute spontanée et franche, ardente sans pondération, mais généreuse et enthousiaste, il avait composé cette petite personne moqueuse, prompte à imaginer des dessous compliqués, amoureux ou intéressés. Henriette, du moins, gardait son caractère plus farouche, plus ferme. Elle assistait, sans y prendre part, à ce débat.

— Enfin, conclut Pascal avec autorité, s'il y avait le moindre

éclat, la moindre velléité de scandale, il serait fâcheux que le nom de ton mari fût mêlé à cette affaire.

— Comment n'y resterait-il pas? Nous y avons engagé ma dot.

— Ta dot! Mais, malheureuse enfant, quand vous êtes partis pour Paris, j'avais recommandé à Julien de ne placer aucuns fonds dans cette entreprise. L'administration d'une petite fortune réclame de la prudence. On ne la dépose pas où l'on court déjà le risque d'une situation, d'une carrière. Ton mari le sait bien. Demain je m'informerai. Demain je saurai s'il y a quelque chose de louche dans les affaires d'Hubert. S'il y avait quelque chose de louche, il ne faudrait pas hésiter à partir.

— Oh! lança-t-elle, en matière d'argent, il y a toujours quelque chose de louche.

Elle proclamait cet axiome devant son frère qui, après son père, avait achevé de payer les créanciers de sa famille jusqu'au dernier sou. Mais pour avoir entendu quelques conversations, pour avoir recueilli quelques-uns de ces propos déprimans, spirituels et destructifs que Paris colporte du soir au matin, elle affichait un air blasé, revenu de tout.

— Il n'y a d'ailleurs aucun risque, affirma-t-elle. Rassure-toi. Cette année, on distribuera encore un dividende de quinze pour cent. C'est un joli chiffre.

— Trop beau. Et si j'ai raison de m'inquiéter, il faudra que ton mari se hâte de démissionner, de partir.

— Allons, allons! ne joue pas au chef de dynastie. Nous sommes assez grands garçons pour nous savoir conduire, mon mari et moi, surtout moi. Et tu manques de confiance dans ton ami Épervans. C'est un génie dans son genre. Il crée les sociétés comme un magicien.

— Avec rien, peut-être.

— Ah! tu avais bien choisi tes amis. Chassal aussi est d'une habileté rare, plus dissimulée, moins conquérante. Ce sera un beau duel. Car la partie se joue entre eux. Épervans avait voulu l'associer à son œuvre. Il a refusé. Livier a pris sa place. On verra qui sera le plus fort. Quant à démissionner, quant à partir, comme tu y vas! Moi d'abord, je n'abandonne pas Paris.

Autrefois il avait bien dû l'abandonner. Elle ne s'en souvenait même plus, ou peut-être l'en eût-elle blâmé quand elle en avait profité. Elle lui tenait tête, elle se dressait sur ses ergots

comme un petit coq, elle s'enflammait sur un combat de finance comme sur un tournoi de chevalerie. Cette résistance exaspérait Pascal déjà énervé. Comme on le réclamait pour la fin de sa consultation, il dut quitter sa sœur sans avoir rien obtenu d'elle.

— Tâchez, dit-il à sa femme, de lui faire entendre raison.

— Elle ne m'écoute pas, objecta Henriette qui ajouta pourtant : — Pourquoi ne pas aller à Voiron?

— Oh! vous, vous détestez Paris.

— Ai-je empêché mon mari de s'y fixer quand il l'a voulu?

— Vous êtes facile à contenter : vous ne tenez à rien.

— Le croyez-vous, Claire?

Et les deux belles-sœurs se dévisagèrent, puis détournèrent rapidement les yeux, comme si elles ne pouvaient se voir, comme si elles découvraient entre elles d'immenses étendues incertaines et envahies par la brume...

Pascal, après avoir expédié sa dernière cliente, demeura à sa table de travail, sans allumer l'électricité, laissant l'ombre entrer, remplir les angles, se rapprocher, le cerner. Il commença par confronter les uns avec les autres tous les indices défavorables à la situation d'Hubert Épervans. Mme Chassal n'avait pu la dénoncer sans de graves motifs. Julien Aunois, peu perspicace, indulgent aux hommes, et d'ailleurs aveuglé par sa femme, montrait pourtant de la défiance depuis quelque temps. Et lui-même, les dernières fois qu'il avait rencontré Hubert, n'avait-il pas été frappé de quelques symptômes de déchéance? Amaigri, une peau inutile pendant aux joues, le directeur de la Société minière portait encore le visage triomphant et renversé en arrière qui inspirait la sympathie, la sécurité. Néanmoins, un observateur distinguait déjà l'affaiblissement qui suit l'abus de la vie. Cette Ninette, extraite de Bullier, dont le luxe outrageant s'étalait dans tous les lieux publics, était-elle la chaîne qui lui serrait le cou, qui menaçait de l'étrangler? Avait-il perdu sa liberté, sa chance, au moment du danger?

Et Pascal s'irritait de retrouver le poids des responsabilités, des obligations qu'il avait cru déposer en revenant à Paris. Comme lui autrefois, Claire parvenait au carrefour où l'on choisit son chemin, et de ce choix, — que toutes les existences rencontraient donc, — il ne pouvait se désintéresser. Mais comment, de quel droit interviendrait-il? L'autorité d'un père ou d'une mère, pouvait-il l'invoquer pour en avoir rempli la

charge? L'indépendance de la jeune femme ne supporterait pas une telle intrusion.

Ce renouveau d'inquiétude coïncidait avec la réapparition de Laurence. Pourquoi celle-là était-elle sortie de l'oubli qu'il lui avait si fidèlement donné pour tombe? Généreuse, elle l'avertissait. Mais ce silence qu'il avait mis entre eux comme une mer entre deux rivages, elle l'avait franchi; sur son bord il la voyait atterrir. Que lui voulait-elle? Avec elle elle apportait, elle distribuait ces malaises que dans la vie ordinaire on ne distingue pas: mécontentemens, doutes, solitude, vanité des joies imparfaites, des incomplets bonheurs. Et il l'évoqua avec ses grandes plumes, son visage vainqueur, intact, inviolé, si pur, si blanc, resplendissant. Il la revit à moitié dévêtue, le cou flexible, les épaules pleines, lisses et pâles comme du marbre veiné, si tentante. Avec elle toute sa jeunesse, de l'ombre déjà lointaine, surgit, ressuscita. Avec elle il ne se fût pas attardé à relever des ruines une à une. Et sur les pierres qu'il avait employé tant d'années à redresser, qui réclamaient sans cesse une consolidation, il imagina distinctement le couple de Félix Chassal et de son ancienne fiancée qui, insolemment, ricanait. Alors il fut dévoré d'impatience, de jalousie, de dégoût pour tout ce qu'il avait sauvegardé, pour tout ce qu'il avait atteint, et il se découvrit insatisfait, inapaisé.

Comme il n'avait pas répondu à un premier appel, Mme Rouvray vint elle-même le chercher dans son cabinet de travail. L'heure du dîner était passée. Dans le demi-jour qu'envoyaient à grand peine les réverbères du dehors, elle le distingua assis devant sa table, sans lampe, immobile.

— Qu'attendiez-vous ainsi, sans lumière?

— Moi? rien.

Cette réponse, prononcée d'un ton sec, la secoua toute.

Elle parut s'en contenter. Ce qu'il attendait? Après avoir tant reconstruit, il se détruisait.

III. — LES LUTTEURS

Pascal mit son pardessus, commença de boutonner ses gants blancs et passa chez Mme Rouvray. La femme de chambre tendait aux épaules d'Henriette le manteau de soirée.

— Il est dix heures moins le quart, dit-il. Êtes-vous prête?

— Vous le voyez.

Il jeta sur elle un regard distrait et déclara :

— Vous êtes belle.

Elle portait une robe de tulle noir sur un transparent de soie orange, un bouquet de roses jaunes au corsage, un ruban d'or dans les cheveux selon la mode. La peau très blanche, comme l'ont quelquefois les brunes, ressortait sur la toilette sombre qui, dans sa discrète élégance, convenait au jeune visage trop sérieux.

Ils allaient partir quand le valet de chambre prévint le docteur qu'un visiteur insistait pour être reçu.

— Non, non, refusa Pascal. Renvoyez.

Mais il lut sur la carte le nom d'Hubert Épervans, et il se ravisa :

— Faites entrer dans mon cabinet.

Puis il s'excusa auprès de sa femme :

— Je n'en ai que pour un instant.

Hubert, qui donnait les signes de la plus vive impatience, se précipita sur lui dès qu'il eut ouvert la porte, et sans même le saluer demanda :

— Tu vas chez les Chassal ?

— Oui.

— Je le pensais bien. J'arrive à temps. Tu y trouveras Héraux, le ministre des Finances, à qui j'ai rendu des services, d'importans services. Moirand, le garde des Sceaux, y était convié. Mais, depuis hier, il se débat entre la vie et la mort. Le sais-tu ?

Pascal esquissa un geste d'indifférence, et objecta qu'il n'avait qu'une minute à perdre. Que lui voulait son ami ?

— Voilà. Je ne suis pas invité à la soirée de Chassal. C'est une soirée quasi officielle. Il faut qu'on m'y voie. En ce moment je suis très attaqué.

— Je le sais.

— Oui, tu le sais, puisque tu as obligé ton beau-frère à démissionner, malgré les fonds qu'il a placés chez moi. Tu m'as trahi. Tu as eu tort.

— Pardon, je ne t'ai pas trahi. Je t'ai réclamé des explications sur les dernières affaires de mines que tu as lancées. Tu n'as pas voulu ou pas pu me les fournir. J'ai donné à Julien Aunois un conseil qu'il a suivi.

— Tu n'as pas le pied parisien.

— C'est possible. En matière d'argent, il me faut des situations nettes. Chacun ses idées.

— Oui, vous me tirez dans les jambes quand je vais tenir la fortune avec les mines de Guatemono : toi, Félix, tous ceux que mes ennemis ont ameutés. Félix a osé me déclarer la guerre, quand Livier est mon administrateur, le fameux Livier.

— Je ne connais pas le personnel politique.

— Eh bien, Livier aura les sceaux après Moirand qui sera mort demain! Si Félix me reçoit ce soir, si l'on me voit chez lui causer avec Héraux, j'obtiendrai le désistement de Livier qui lui laissera la place. Livier est entre mes mains. Voilà ce qu'il ignore. Voilà ce qu'il faut lui dire.

Étonné de l'étrange mission qu'on voulait lui confier, Pascal dévisagea son interlocuteur. Hubert ne soutint pas son regard. En habit, une fleur à la boutonnière, le front haut, il avait essayé de poitriner, d'offrir une alliance, un marché. Visiblement il avait peur. Toutes les tares que le succès dissimule apparaissaient dans la menace d'une disgrâce. Les traits bouffis et le corps fondu, la chair flasque piquetée de points rouges, de larges poches sous les yeux, épuisé et comme vidé, il était déjà une ruine humaine, à demi croulante. L'œil clairvoyant du médecin diagnostiquait sa déchéance à coup sûr. Et brusquement le malheureux passa de la discussion aux supplications :

— Je t'en prie, mon cher, demande à Félix de me recevoir tout à l'heure. Je ne me montrerai qu'un instant. Mais il faut qu'on m'ait vu à sa soirée, que les journaux le disent demain. Aujourd'hui, à la Bourse, toutes mes actions ont dégringolé. On annonçait mon arrestation, entends-tu? C'est abominable. On a juré ma perte. On me poursuit à boulets rouges à cause de Livier. Chassal mène la bande. Mais je lui sacrifie Livier. Il aura son ministère. Je le jure. Il ne peut pas avoir renié tout à fait notre amitié. Ça ne lui sert de rien, de me couler à fond. Et si je suis reçu par le futur garde des Sceaux, demain mes actions remontent. Un jour suffit pour me remettre en selle. En vingt-quatre heures on fait bien des choses. Du temps, il me faut du temps. Chassal peut me sauver, comprends-tu?

Il haletait, le souffle court, la voix oppressée, et dans l'épouvante il se livrait. Pascal, malgré sa pitié, ne put le rassurer :

— Chassal agit comme il lui plaît. Je n'ai aucune influence sur lui.

Mais Hubert s'acharnait, comme s'il jouait son va-tout :

— Sa femme en a.

Pascal voulut l'interrompre. Mais, dans le danger, on se raccroche au moindre espoir, et l'on brise les conventions, les silences comme les mailles d'un filet :

— Elle a été ta fiancée. Tu n'as pas pu l'oublier. Elle n'est pas de celles qu'on oublie. Je le sais bien, moi.

— Toi ?

— Ah ! tu vois, tu t'irrites. Tes yeux brillent de colère. Après dix ou quinze ans ! Rassure-toi. Elle s'est amusée de moi, comme de tous les hommes qui l'approchent. Elle se venge de ton abandon. Elle, non plus, ne t'a pas oublié. Elle aura pitié de moi, elle aura pitié. Dès ton arrivée, parle-lui. Je te suivrai à quelque distance. On m'annoncera. Qu'elle me laisse entrer.

Pascal, un peu déconcerté par cette intrusion inattendue et violente dans un passé auquel lui-même ne touchait pas, coupa court à une scène aussi inutile :

— Ni à Chassal, ni à sa femme je ne demanderai rien. Demande-moi, à moi, un de ces services qu'un ami peut rendre, je te le rendrai. C'est tout. Dès que je t'ai su menacé, je t'ai prévenu. Tu ne m'as pas écouté. Tu te croyais sûr du succès. Maintenant il est trop tard.

Hubert éconduit parut se redresser :

— Trop tard ? Nous verrons bien si la belle Laurence ose me jeter à la porte.

— N'y vas pas, conseilla Pascal.

— J'irai. Je la connais mieux que toi, peut-être.

Et sur cette allusion obscure qu'il souhaitait, qu'il devinait susceptible de faire un long chemin, il sortit comme il était entré, sans formules de politesses, proie de la peur qui le tenaillait.

Pascal courut rejoindre sa femme qui ne manifesta aucune impatience.

— Nous serons les derniers. Hâtons-nous de prendre l'automobile.

— Il est bien tard en effet, dit-elle. Si nous ne sortions pas ?

Il ne s'attendait pas à une proposition de ce genre. Mme Rouvray, d'habitude, ne montrait pour le monde ni empressement,

ni éloignement. Lui-même, que son aventure de jeunesse avait pénétré d'un sauvage orgueil, en goûtait peu le plaisir. Pourquoi répondit-il si vite, et avec autorité ?

— Non, non. Nous avons accepté.

Elle insista :

— On ne s'apercevra pas de notre absence. En tout cas, vous pourriez y aller seul.

— Vous êtes prête... A moins que vous ne soyez lasse?

— Non.

— Alors, dépêchons-nous.

Ils descendirent. En bas Hubert, debout et penché dans une taxi-automobile découverte, donnait des explications au chauffeur : il avait dû hésiter sur la direction à suivre. Quand il s'assit, il dévoila une femme empanachée qui, pour lui faire place, se serra un peu. Malgré la peinture et la toilette, Pascal eut le temps de reconnaître la Ninette de Bullier. Mme Rouvray détourna la tête.

— Qu'avez-vous, Henriette? s'informa-t-il.

— La vue de ces femmes m'est pénible.

Déjà touché par cette indulgence parisienne qui subit tous les contacts, il trouva presque exagéré ce signe d'un mépris que les honnêtes gens ont perdu.

Les Chassal occupaient un de ces hôtels en bordure du parc Monceau dont les fenêtres s'ouvrent sur un si magnifique espace d'arbres. Trois salons en enfilade aboutissaient à une serre vitrée qui semblait déjà prise sur le jardin. A l'entrée, Félix et sa femme recevaient leurs invités. Pascal installa Mme Rouvray dans le premier salon dont une partie avait été aménagée en scène pour les exercices d'une danseuse étrangère qui enthousiasmait Paris, puis il gagna la serre, brusquement désireux de s'isoler de cette fête qu'il avait souhaité voir. Il y trouva sa sœur qui flirtait avec Raymond Gardane. Claire, trop spontanée pour ne pas exprimer de la gêne, et énervée de son peu d'empire sur soi-même, manifesta une mauvaise humeur dont il ne parut pas se soucier :

— Ma femme te cherche. Je vais te conduire vers elle.

— J'irai toute seule. Merci.

— Tu ne la trouverais pas. Raymond, je vous rejoins tout à l'heure. Il faut venir dans le monde pour vous rencontrer. A la Faculté, on ne vous aperçoit plus jamais.

Mme Aunois, pendant le parcours, détesta son frère et chercha les paroles qui lui pourraient être désagréables :

— Regarde madame Chassal. Elle est nue sous sa robe, comme Monna Vanna sous son manteau. Elle déploie toutes ses grâces pour ce vieux fanfaron d'Héraux. Elle gagne le ministère de son mari.

Il ne répondit pas et la laissa auprès de Mme Rouvray. On se massait pour le spectacle. Il s'écarta jusque dans l'antichambre. Mais quel spectacle vaudrait celui qui s'offrait à ses yeux ? De longues années de vie provinciale, presque farouche, l'avaient préservé de la satiété. Dans cette atmosphère de plaisir il respirait un air qui le grisait. C'était une de ces fêtes comme Paris les sait réussir par la combinaison des lumières, des fleurs, de la musique, des toilettes. Rien que le mélange des couleurs flattait le regard comme une caresse. La gaîne des robes livrait le galbe des corps. Blanches, orangées, roses, bleues, mauves, elles composaient de vivants bouquets qui se nouaient et se dénouaient selon les sympathies, les conversations, les hasards, comme si une fantaisie capricieuse eût sans cesse modifié leurs gerbes. Les écharpes de tulle, de gaze, de dentelle, mouchetées de jais ou pailletées d'or, peu à peu rejetées en arrière, soulignaient la ligne arrondie des épaules où des clartés se posaient et le sillon d'ombre délicate qui les sépare. Sur les têtes, les couronnes à l'antique, les guirlandes, les rubans, les nœuds qui se mêlaient aux chevelures, semblaient achever naturellement la beauté des femmes en les recouvrant d'un diadème de domination.

Autour de lui, Pascal entendit citer des noms célèbres dans l'histoire, la société, la politique, les lettres, l'art, le théâtre, les affaires. La jeune renommée de Chassal et ses chances de pouvoir lui assuraient ces relations brillantes qui, pour aller au succès, franchissent les divisions de partis, le cercle des convictions, des idées, des races et des familles, et de trahison en trahison réunissent sur le terrain soi-disant neutre du monde toutes les convoitises, toutes les avidités de jouir. Une femme ambitieuse d'une part de souveraineté n'épouse pas un oisif. Trop de forces sont, avec les oisifs, perdues. L'importance du mari s'impose à elle comme une nécessité. Elle la créerait si elle n'existait pas. Laurence portait avec elle un avenir d'influence, de victoire.

Il la vit aborder sa femme qui, déjà abandonnée de Claire, s'isolait, indifférente et presque terne dans ce milieu d'exhibition et de parade, malgré la particularité d'une grâce timide et

pudique qui, à Paris, était une nouveauté. Mais elle ne s'arrêta pas, soit qu'elle se fût heurtée à une décevante froideur, soit que ses devoirs de maîtresse de maison l'appelassent d'un autre côté. Elle passa devant lui :

— Vous ne vous approchez pas ?

Déjà elle s'éloignait. Partout où elle passait, on s'effaçait, on se retournait. Le fourreau en crêpe de chine bleu pâle dont elle était vêtue ne permettait de méconnaître aucun de ses contours. Les perles qui entouraient son cou opposaient leur éclat mat à la blancheur luisante de la chair, pareille de la gorge au visage. Un léger feuillage d'or cuivré s'accordait aux reflets roux des cheveux. Pascal, du regard, s'attachait à elle, des pieds à la tête. Une autre image, bientôt, se substitua à celle-là, mais il était seul à la pouvoir contempler. C'était une jeune fille qui s'appuyait à la balustrade d'un balcon, se penchait sur la ville comme sur une mer, et dont les lèvres fraîches murmuraient :

— *Librement et pour toujours, en face de Paris qui nous voit...*

Ce Paris auquel elle faisait alors allusion, elle l'avait là chez elle, adulée, admirée par lui à la manière d'une idole. Elle avait préféré sa multiple adoration, le genre de triomphe plastique et palpable qu'elle représentait, à toute la douceur anéantissante de l'amour.

Son rival heureux, il le comprenait maintenant, n'était pas Chassal, mais cette foule.

Près de lui, sans prendre garde à sa présence, deux « habits noirs » échangeaient des propos à demi-voix :

— Vous en êtes sûr ?

— Oui, Moirand est mort tout à l'heure. Ici on feint de l'ignorer. Cela troublerait la fête.

— Pourquoi ?

— A cause d'Héraux, le ministre, qui serait obligé de partir.

— Vous pensez que Chassal prendra les sceaux de Moirand ?

— Sans doute. Voyez-le : il se pavane, il fait la roue.

— Et Livier ?

— Oh ! Livier est compromis dans les affaires d'Épervans.

— Mais cet Épervans était un ami de Chassal ?

— Chassal l'a débarqué. On va l'arrêter. Il est peut-être sous clé déjà. Il ne faut pas contrecarrer Chassal : il est sans pitié.

— Comme sa femme est jeune !

— Elle sera éternelle. C'est la nouvelle Mme Récamier.

— Aussi coquette et aussi platonique que l'autre ?

— On le dit. Elle s'amuse des passions qu'elle inspire. Cependant Héraux...

— Ce podagre usé d'Héraux ?...

— Il mène le ministère. Tout à l'heure, quand on ira au buffet, vous la verrez défiler à son bras.

— Alors je reste.

Des chut mirent fin à cette conversation. Le brouhaha qui de tous les salons montait retomba comme une poussière, et sur les premières mesures de *la Chanson du printemps* de Mendelssohn, la danseuse étrangère entra en scène. Grande, svelte, souple, la tunique arrêtée à mi-corps, les bras et les jambes nus, elle parut tout d'abord hésiter dans sa course comme une biche qui, à l'orée d'un bois, écoute d'où vient le vent. Et quand elle commença de s'élancer, élargissant l'étroit espace, le transformant en forêt, tous ses mouvemens unis à la musique par les liens mystérieux du rythme, elle dessina en une fresque lumineuse et mouvante cette allégresse dont tressaillent êtres et plantes au renouveau de la nature. La fraîcheur du matin, quand l'aube se résume en chaque goutte de rosée, coulait sur ces hommes et ces femmes rassemblés. Pascal exalté évoquait les champs de Colletière, entendait ces appels de paysans qui, au petit jour, partent pour aller faucher, et même, faisant autour de lui la solitude, il se souvint d'une parole que sa mère lui avait dite avec cette sérénité dont la foi jusque dans la privation la parait : « Je n'ai jamais ouvert ma fenêtre sur la campagne sans remercier Dieu... »

Comme on applaudissait, il se mit à regarder ces visages tendus. Les conversations avaient pu retomber comme une poussière : pas un de ces masques, dans l'immobilité, ne perdait son expression de convoitise, de désir, d'anxiété, ne parvenait au repos. Sur tous il lisait la lutte, la violence, l'immodération ou la détresse figées et fixées comme les vagues d'une mer de glace. Tour à tour il s'arrêta, curieux et inquiet, sur Claire enfiévrée, conquise non pas seulement par la joie de l'heure, mais par une imagination de passion libre; sur sa femme dont il fut étonné de surprendre, non l'ennui, mais la tristesse douloureuse, toute crispée; sur Laurence enfin, sur Laurence qui, après l'effort de sa réception, se concentrait, les paupières

lourdes, les yeux mi-clos, le nez serré, tous les traits comme suspendus dans leur vie, seule vision inattendue de cette paix insaisissable qu'il cherchait. A quoi pensait celle-ci? Il n'était pas possible qu'elle ne fût à cent lieues de toute ambition, de toute intrigue, avec ce calme comparable à la mort dont sa pâleur brillante suffisait pourtant à écarter l'idée. Tout à coup elle se leva de sa place qui, proche de la porte ouverte sur la galerie, lui laissait la disposition de ses gestes, et il songea malgré lui à ces fauves qui semblent dormir dans leur cage et qu'on voit debout sans transition. Il eut à peine le temps de distinguer Hubert Épervans qui avait forcé l'entrée et que deux valets de chambre rejetaient sans bruit dehors, tandis que Mme Chassal du doigt le désignait comme une vestale la victime. Ainsi elle veillait quand il la croyait emportée par le rêve, par le passé, peut-être par l'amour. Personne autre que lui, probablement, n'avait suivi cette scène si rapide. Tout, en quelques secondes, était rentré dans la correction.

Un entr'acte confondit les groupes. Et Pascal qui avait pris goût au spectacle du public, sous l'influence de sa désillusion aperçut à travers les mille grâces extérieures les mille tares qu'un médecin dressé au diagnostic distingue avec plus d'aisance. Cet homme d'esprit autour duquel un cercle se formait, et qui contait ses anecdotes la parole abondante, la peau chaude, le triomphe dans les prunelles, il le reconnut pléthorique, menacé de congestion : son pouls, sans nul doute, marquait une tension artérielle trop élevée. Cette femme trop maigre qui l'écoutait, les pommettes saillantes et rouges, colorée par plaques, portant au dehors ses ardeurs de vivre, la tuberculose la guettait. Et là-bas, la jeune fille qui buvait les propos qu'on lui glissait de trop près, d'une expression si mobile qu'elle se transformait comme une cire, tantôt animée et tantôt éteinte, le regard éclairé, puis fixe sans raison, serait un jour la proie des névroses. Intoxiqués, morphinomanes, neurasthéniques, il dénombrait leur troupeau avec une joie hostile. Et tous ces malades étaient en état de guerre. Ils combattaient pour plaire, pour aimer, pour vivre. Elles combattaient contre les rivales avec tous ces artifices de plâtre, de poudres, de teintures. Avec ces mâchoires de carnassiers, ces faces de luxure, ils combattaient contre les concurrens. C'était la mêlée du monde où, tout d'abord, il avait cru surprendre une harmonie. Et surtout, on

menait la bataille féroce, impitoyable, désespérée, contre l'adversaire que nul n'a jamais vaincu : le temps. Dans une société d'où les puissances morales sont exclues, la vieillesse n'est plus qu'un affront. Aucune discipline extérieure ne prépare plus à la retraite, au charme final de spiritualité. Aussi n'y a-t-il plus de femmes âgées, plus de vieillards : le décoletage, pas plus que la couleur des cheveux, ne change; on croit par là survivre apparemment à la jeunesse. Et Pascal, parvenu au bout de son analyse, pénétra le mystère de solidarité où se fondent tant d'appétits contraires, de haines et d'envies : entre le passé et l'avenir pareillement écartés être une série de momens qui brillent.

La danseuse mimait une romance de Tschaïkowsky, *Chant d'automne*. C'était l'heure dorée dont il faut jouir, car la mort menace. Pourquoi se rappela-t-il les laboureurs de Colletière qui, sur un banc devant leur maison, rient au soleil couchant en mangeant leur soupe chaude à plein pot ?

Quand ce fut fini, Laurence glissa vers lui comme un beau vaisseau sûr de la mer :

— Voulez-vous m'offrir votre bras, lui demanda-t-elle, et me conduire au buffet?

Il ne pouvait se dérober. Avec elle il traversa les salons, sentant sur lui tous les regards qui convergeaient. L'ancien orgueil le ressaisit. Cette fête que tout à l'heure il ravalait, n'était-elle pas au contraire la suspension de toute lutte, et comme l'apothéose de Laurence qui lui en transférait l'hommage? Ce que jadis elle l'avait convié à posséder, le succès, la renommée, l'amour, il lui sembla que, pour la seconde fois, elle le lui offrait. Commettrait-il pour la seconde fois la sottise de le refuser?

Félix Chassal, cependant, venait de partir à l'anglaise en compagnie de Héraux le ministre : la succession de Moirand était ouverte; et en politique, au rebours du droit commun, c'est le vif qui saisit le mort.

Comme les Rouvray, au sortir de l'hôtel, remontaient en automobile, un homme qui surveillait la porte se précipita vers eux. Henriette eut un mouvement de recul, et Pascal fit un pas en avant :

— Tu sais, dit Hubert, ils m'ont chassé.

Pascal revit le geste unique de Laurence, et se contenta de répondre en aidant sa femme à monter en voiture :

— Je t'avais prévenu.

Absorbé par la gloire de la soirée, il n'éprouvait que de l'éloignement, du dégoût pour cet homme écroulé et éperdu qui le sollicitait. A son tour il s'installa et referma la portière.

— Toi aussi ! constata Hubert.

Quand la fortune lui souriait, il avait généreusement pris Julien Aunois sous sa protection. Pascal eut honte de son reniement et consulta sa femme :

— Permettez-vous ?

Elle comprit ce qu'il demandait et, devinant le malheur, elle approuva. Il rappela son ancien ami :

— Monte avec nous, il y a de la place.

Mais il ne lui offrit que le siège du rebours, en face de lui. L'automobile s'ébranlait, quand un loqueteux tendit la dernière édition d'un journal du soir avec ces annonces alléchantes : *Mort de Moirand, le garde des sceaux... Arrestation d'Épervans...* Pascal, brusquement, l'écarta et ordonna à son chauffeur :

— Allons, en route !

Durant tout le parcours aucune parole ne fut échangée. Le docteur conduisit Hubert à son cabinet de travail, puis il rejoignit sa femme pour se concerter avec elle.

— Il est sous le coup d'une arrestation, lui expliqua-t-il. Il ne peut rentrer chez lui. Pouvons-nous le loger ?

Elle se contenta de répondre :

— Sans doute.

Il s'étonna, s'impatienta presque d'une approbation qu'il n'avait pas prévue. Il comptait sur des objections qu'il se formulait à lui-même : n'était-ce pas compromettant, dangereux, et ne convenait-il pas de se tenir en dehors de tous ces tripotages? La charité d'Henriette lui laissait tout le poids des responsabilités, coupait court à une entente raisonnable.

Un domestique avait attendu leur retour : il fut chargé de préparer une chambre.

Quand Pascal rejoignit Épervans, il le trouva effondré, plié en deux et balbutiant :

— Tu ne vas pas me renvoyer? Tu me laisseras bien passer la nuit sur ce fauteuil?

Il lui fit pitié :

— En effet, il est déjà tard. Tu coucheras ici.

— C'est cela. Demain je préparerai mes affaires, ma défense. Après, je rentrerai chez moi, tranquillement. Si l'on doit m'arrêter, on m'arrêtera. Mais pas ce soir, pas ce soir... Ah! la farce a été bien jouée. Livier, administrateur de ma Société, est compromis. C'est pour le compromettre qu'on annonce mon arrestation ce soir, en même temps que la mort de Moirand. Notre ami Félix est très fort, il triomphe, il aura son ministère. Peut-être qu'il s'en tiendra là.

— Ne t'y fie pas trop. Enfin ces mines, existent-elles, oui ou non ?

On apporta du porto, des biscuits. Hubert mangea et but, avec voracité, et la confiance lui revint :

— Eh ! sans doute elles existent. J'ai des rapports qui l'affirment. Et puis, de quoi se mêle-t-on? Est-ce que ça regarde les actionnaires? Les dividendes que je leur sers, ils ne disent pas qu'ils n'existent pas.

— Tu ne pourras pas les leur servir longtemps.

— Si, avec d'autres affaires.

— Et celles-ci ?

— Avec d'autres encore.

— Cela a des limites.

— Pas plus que la crédulité publique.

Changeant de ton, il tomba dans un attendrissement où Pascal reconnut l'usure des forces et les ravages de la peur :

— Je n'oublierai jamais ton hospitalité. Mais rassure-toi : je ne la révèlerai à personne. Je sais garder les secrets.

— Je ne te demande rien.

— Si, si, tu verras.

Et comme pour remercier son hôte, poussé par un instinct de lui être agréable, il se mit à lui parler de Laurence, de la beauté de cette Laurence qui l'avait chassé. Pascal éprouvait un secret plaisir à l'écouter. Il avait pu, dans la même soirée, comparer la victoire et la défaite des deux compagnons de sa jeunesse. Mais lui-même, il ne distinguait pas encore s'il était un vainqueur ou un vaincu. Ses pensées tournaient dans sa tête, avec le souvenir de Laurence.

IV. — LES PRISONNIERS.

La salle à manger des Rouvray, aux boiseries claires, donnait par une large baie vitrée sur les arbres d'un jardin qui n'étaient pas assez rapprochés pour tamiser sérieusement les rayons du soleil. Bien qu'on fût au commencement de juin et qu'il fît déjà chaud, on n'avait pas descendu la tente, et le soleil entrait librement. Le déjeuner s'était mal passé. Les deux garçonnets, Pierre et Michel, avaient eu toutes les peines du monde à demeurer à leur place, et s'étaient montrés bruyans à l'excès, encouragés par le mutisme de leurs parens qui, tout-à-coup, émergeant de leur nuage, intervenaient. Après leur sortie au dessert, Pascal, impatienté, rendit sa femme responsable de leur mauvaise tenue :

— Vous devriez les élever un peu mieux.

Le reproche, il le savait, était injuste. L'esprit inquiet, il avait besoin de tourmenter quelqu'un, et qui, mieux que sa femme, s'y fût prêté? Henriette, absorbée, ne répondit pas. Il la regarda plus attentivement, avant de recommencer des reproches que par avance il regrettait, et remarqua enfin qu'elle avait la mine défaite, les yeux cernés, une expression de tristesse, de lassitude.

— Êtes-vous fatiguée?

Surprise de cette question formulée plus doucement, elle se défendit :

— Moi? Je n'ai rien.

Il connaissait, pour s'en être servi, ces mots qui taisent le mal plus sûrement que le silence, et comme un bon médecin il lui proposa un changement d'air :

— Écoutez : vous devriez partir pour Colletière avec les petits. Juin menace d'être lourd. Là-bas, au bord du lac, l'air est toujours frais. On y est en paix : vous y trouverez le repos. Voulez-vous?

A cette invitation elle leva sur lui ses yeux craintifs qui étaient pleins de larmes. Sans la comprendre, il continua :

— Les Aunois partiraient avec vous. Ils vont se fixer à Voiron. Il y a longtemps que Gérard offre à Julien une situation dans sa filature.

— Les Aunois ne quitteront pas Paris, objecta Henriette.

— Que dites-vous?

— Claire ne veut pas s'en aller.

— Il faudra bien qu'elle s'en aille. Son mari est sans place.

— Elle a prié votre amie, Mme Chassal, de lui en découvrir une. Maintenant que M. Chassal est ministre, ce sera facile.

Pascal s'irrita de cette nouvelle comme si elle était dirigée contre lui:

— Non, non, il faut absolument qu'elle parte. Je le veux, je saurai l'obtenir.

Il affirmait son autorité comme s'il en avait le droit, comme s'il disposait d'une sanction. Et à cause de l'allusion aux Chassal, il revint à son projet, plus durement:

— Oui, il est préférable que vous vous installiez à Colletière dès maintenant. Je vous y rejoindrai à la fin de Juillet. Paris vous énerve. La campagne vous fera du bien.

Mais Henriette, d'habitude passive, résista:

— Je ne désire pas m'éloigner.

— Et moi, je désire ce départ, pour votre santé.

— Vous le voulez? Vous l'exigez?

— Je n'exige rien; vous savez que vous êtes libre.

Il fut bien forcé de voir les larmes qui tombaient des pauvres yeux effrayés d'Henriette. Ne les pouvant contenir, elle se leva et s'enfuit sans une parole. Nervosité, susceptibilité exagérée, ou chagrin inconnu, que signifiait cette émotion pour un conseil si simple, conforme à son intérêt? Il eut l'idée de la suivre, de la chercher, il se sentait injuste, il découvrait en elle une profondeur de tendresse qui l'apitoyait, qui l'attirait à l'instant même où il la rudoyait; mais il était lui-même en fâcheuse disposition d'humeur, et des obligations professionnelles le réclamaient sans retard. La première était de se rendre à la prison de la Santé où Hubert Épervans, détenu préventivement, l'appelait, sollicitait ses soins.

Son automobile, après le boulevard du Montparnasse où, machinalement, il leva les yeux vers son ancien balcon, prit le boulevard de Port-Royal et s'engagea dans la rue de la Santé toute bordée d'hôpitaux. Il se fit arrêter devant Broca, se souvenant que Raymond Gardane y était interne. Mais celui-ci était absent. Et même, aux réponses embarrassées qu'il reçut, il se rendit compte que le jeune homme se montrait irrégulier dans son service depuis quelques semaines et que l'on commençait de

s'en préoccuper et de s'en plaindre. Il rapprocha ces renseignemens de l'obstination de Claire à rester à Paris, et, malgré sa confiance dans la droiture, dans l'honnêteté de sa sœur, il s'en alarma. Il arriva enfin devant les énormes murailles de la prison dont le fronton porte avec une féroce ironie la devise: *Liberté, Égalité, Fraternité.* Son laisser-passer l'autorisait à visiter le prévenu soit en cellule, soit à l'infirmerie pour consultation. Après une première cour égayée par une tapisserie de lierre qui décore tout le carré des bâtimens et laisse à peine une place aux fenêtres, il fut introduit dans le corps de logis réservé aux prisonniers. Un autre visiteur, outre un gardien, occupait déjà le parloir.

— Mon père, dit une voix.

Et il eut quelque peine à découvrir Hubert derrière la double grille qui le séparait du public, non pas un Hubert déprimé, décontenancé et déconfit comme il se l'imaginait à l'avance, mais un Hubert qui, dans l'ombre de son rempart, se démenait, gesticulait, paraissait en proie à une surexcitation extraordinaire. Il l'observa de plus près et ne se rassura pas. L'accusé étonnait, subjuguait, abasourdissait le petit agent d'affaires de Bourgoin, ex-instituteur sensible à l'éloquence, débarqué du fond de sa province quand il avait appris l'accident de son garçon, et ne comprenant pas qu'une telle aventure pût atteindre des gens aussi haut placés que celui-ci dans l'échelle sociale.

— On l'en tirera, affirma le vieillard à Pascal pour se rassurer lui-même, pendant que le prévenu, sur une longue tirade, soufflait. Vous comprenez : Chassal, le ministre, a été son ami.

— Je ne suis pas au courant des choses de justice, répliqua Pascal pour éluder toute discussion.

— Oh! la justice, quand on a un ministre dans sa manche!

Le bonhomme affichait ce scepticisme rural qui ne croit pas au fonctionnement normal des institutions et n'admet qu'interventions et passe-droits pour avoir trop souvent constaté les différences de poids et de mesures. En somme, son commerce de gagne-petit ressemblait, toutes proportions gardées, à celui de son fils: c'était toujours l'entreprise mystérieuse des affaires. Mais, prudemment, il s'était imposé de bonne heure comme agent électoral, ce dont il avait eu l'occasion d'apprécier les avantages.

— Voyez-vous, ajouta-t-il confidentiellement, Hubert ne s'est pas assez mêlé de politique. Ça veut en remontrer à son père et

ça ignore l'a. b. c. du métier. Avec de la politique on ne risque jamais rien.

Réconforté par les discours d'Hubert, il avait oublié momentanément cette peur superstitieuse des gens de campagne pour le code pénal qui, là-bas, sur la lecture des journaux, l'avait bouleversé, et il se risquait à des axiomes rassurans.

Son fils, ayant repris haleine, repartait à fond de train sur ses projets financiers. Et il exploitait la mine inconnue de Guatemono dont on s'obstinait vainement à nier l'existence, et il en découvrait d'autres, plus riches encore en minerai, dans cette Amérique du Sud si fertile en ressources de toute espèce, et il élaborait des actes de sociétés où il se taillait la part du lion, et de ses deux mains creusées il faisait le geste de brasser des millions, des millions venus de tous les coins de France, des bas de laine comme des grandes banques.

— Oh! oh! s'écriait de temps en temps le vieil instituteur médusé, prêt à réclamer un tant pour cent en sa qualité paternelle, plongé dans l'admiration par cette facilité à édifier des fortunes quand lui-même avait trimé tout une longue vie pour arracher sou par sou de petites sommes aux poches fermées des gens de Bourgoin et des environs.

De chaque côté des grilles, les deux gardiens présens, l'oreille tendue, les yeux écarquillés, la bouche grande ouverte pour mieux boire ce flux de paroles, se tâtaient les flancs comme pour y chercher leurs économies et les verser sans délai au prisonnier qui les placerait dans ses entreprises, car les premiers seraient les mieux servis, et il s'agissait de ne pas perdre une minute. Pascal, rapproché, s'accoutumant à l'ombre, se contentait d'observer l'orateur qui se suggestionnait. C'était un spectacle tragique et bouffon, cet accusé dont on allait juger les gigantesques escroqueries et qui, enfermé, verrouillé, veillé, créait derrière ses barreaux, avec une verve, un brio irrésistibles, de nouvelles affaires sur le modèle des anciennes, plus vastes seulement, plus audacieuses, et qu'il projetait en l'air, jusqu'à des hauteurs vertigineuses, sans daigner voir le sable mouvant où tremblaient leurs assises. Et lui-même, gagné par la contagion, se surprit à rêver de gains impossibles. Il se secoua, et arrêta Hubert lancé à toute vitesse :

— Calme-toi, voyons, calme-toi.

Car il reconnaissait les symptômes de cette folie des gran-

deurs, de ce délire de vanité qui précède dans certaines maladies la paralysie générale.

Le père Épervans, familiarisé avec le sens des physionomies par ses marchés, remarqua parfaitement que Pascal n'était pas dupe de tant de brillantes promesses. Il voulut établir que lui aussi gardait l'esprit libre, et il intervint pour déclarer :

— Tout de même, tout de même il vaudrait peut-être mieux vivre tranquillement à la campagne : on éviterait des ennuis.

— Sûrement, approuva le docteur.

— Peut-être en effet, concéda Hubert. L'exploitation agricole, en somme, peut donner d'heureux résultats. Mais il faut la pratiquer en grand. L'élevage, par exemple, avec trois ou quatre mille bœufs...

Il allait recommencer. Le vieux bonhomme l'interrompit :

— Ah ! non. Rien qu'une vache et un cochon.

— Vous êtes raisonnable, vous, conclut Pascal.

Quand l'ancien instituteur eut appris, par son fils à qui il le demanda, le nom de l'autre visiteur, — ce monsieur si froid, si maître de lui, un peu inquiétant, — il se confondit en complimens et en formules de respect. Il avait fréquenté, de loin, le grand-père de Pascal, celui qui s'était ruiné si gaîment et si complètement, et son père, si gaillard pour un homme endetté. Ah ! mais, dans tout le Dauphiné, les Rouvray jouissaient de l'estime publique : songez donc, ils avaient payé tout le passif ! et le petit Gérard rétablissait présentement l'importance de la filature qui, jadis avait rapporté tant d'écus ! Et le vieillard se rapprochait du docteur, se frottait à lui, implorait son assistance comme un client se recommande à son patron :

— Vous le sauverez, n'est-ce pas, monsieur le docteur ?

— Mais je n'y puis rien.

— Oh ! vous pouvez tout ce que vous voulez.

Quand son fils se taisait, il retrouvait sa peur. Et, confondant les plans, il imaginait à Paris le jeu des influences locales.

— Là-bas, acheva-t-il plus doucement, il y a la femme.

Humilié de cette faiblesse, furieux de cette pusillanimité à son endroit d'un père qu'il avait toujours un peu méprisé, ou peut-être atteint par le dernier mot, Hubert lui ordonna :

— Maintenant, laisse-nous. J'ai à parler au docteur.

— A l'infirmerie, déclara Pascal. Je désire t'ausculter.

A l'infirmerie, pendant la consultation, le détenu tomba dans

un brusque état d'angoisse dont un optimisme tenace ou une aberration mentale le tirèrent promptement :

— Je vais bien, n'est-ce pas, je vais bien ? répétait-il sans cesse au cours de l'examen, comme s'il se sentait touché.

— Oui, mais il te faut du repos.

— Justement, je suis là pour ça. J'ai toutes mes nuits pour dormir, et quelquefois des heures pendant la journée. C'est à merveille, je me retape. Regarde : j'engraisse.

— Une bonne nourriture.

— On me l'apporte de chez Loyot. Mes employés y veillent. Car, tu sais, mes employés continuent de travailler. Aucune de mes sociétés n'est encore déclarée en faillite. Livier, le député, qui fait partie de mes conseils d'administration, se démène. Et mes actionnaires, fidèles, me réclament à cor et à cri. On prépare des bouquets pour ma sortie de prison. Mon automobile sera pavoisée.

Et de nouveau il s'exalta en célébrant son apothéose anticipée :

— Car il faut me tirer de là, reprit-il. Il le faut à tout prix. J'ai des projets, tu l'as entendu tout à l'heure, de quoi enrichir mes créanciers. Par une chance inespérée, une de mes entreprises en ce moment soutient les autres. Avec un non-lieu, je les sauve toutes. Qu'ai-je fait d'ailleurs qu'un financier ne fasse pas? Puisqu'on a trouvé de l'argent dans ma caisse, il n'y a rien à dire. Tout est là. Ou alors, qu'on m'accorde la liberté provisoire. Mon avocat l'a demandée : on l'a refusée ; je la redemanderai. Je la redemanderai jusqu'à ce que je l'obtienne.

Et invoquant avec assez de roublardise un supplément d'auscultation, il glissa de tout près à Pascal penché :

— Procure-moi la liberté provisoire, ou le non-lieu.

Pascal se redressa :

— Moi ? qu'y puis-je ?

— Va voir Félix.

— Il a besoin de ta chute.

— Plus maintenant.

Et à mi-voix le prévenu expliqua d'un jet le plan qu'il avait conçu :

— Va voir Laurence. Elle est à toi. Elle n'a jamais voulu être à personne. Je sais qu'elle est à toi. Tu n'as qu'à prendre Elle ne te refusera rien. Va voir Laurence.

— Tais-toi, commanda Pascal qui n'avait pu l'arrêter.

Hubert ricana comme un complice. Puis subitement son visage, au moment où le docteur Rouvray lui dit adieu, exprima l'épouvante, et il murmura un dernier mot qui était presque celui de son père :

— Et puis, il y a maman.

Pascal fut-il influencé par ce suprême appel, par la téméraire allusion à Mme Chassal, ou par le terrible diagnostic que son examen médical lui suggérait et qu'il avait caché à Hubert? Au sortir de la Santé, il jeta cette adresse à son chauffeur :

— Place Vendôme, au ministère de la Justice.

Nul plus que lui, pourtant, ne répugnait à solliciter un politicien, ni n'éprouvait plus de gêne, d'aversion à être mêlé de quelque manière à ces choses de finance pour lesquelles il exigeait la plus stricte délicatesse, formé par son propre sacrifice au culte de l'honneur qui ne transporte que ceux qui l'ont pratiqué, comme une religion n'est réellement comprise que du dedans, non du dehors. Au ministère, il se heurta au barrage de toute une séquelle d'huissiers, d'autant plus importans que le manque de discipline a compliqué le protocole. Ces obligations d'attente sont lourdes aux gens occupés. Un passe-droit en faveur d'un député acheva de lasser sa patience, et il remonta en voiture. Mais, au lieu de rentrer chez lui pour l'heure de sa consultation, il gagna l'hôtel des Chassal au parc Monceau. Il savait que ceux-ci n'occupaient pas encore les appartemens officiels. Peut-être rencontrerait-il Laurence. Et le cœur lui battait à l'idée de la revoir, comme s'il avait eu quinze ans de moins, — le temps qu'il calculait et que son calcul abolissait. La promesse osée d'Hubert avait ébranlé en lui, bien qu'il l'écartât, la porte close des souvenirs. Bientôt sa mémoire se trouva tout envahie, comme un caillou jeté dans un lac y détermine des cercles qui vont s'élargissant jusqu'aux rives.

Mme Chassal consentait à le recevoir. On l'introduisit dans un petit salon encombré de fleurs et de plantes vertes, ouvert sur le parc, pareil à un jardin. Après quelques instans, elle le rejoignit, toute vêtue de blanc, et, malgré cette blancheur concurrente, son visage immaculé paraissait luire. Il ne l'avait pas revue depuis la soirée où elle avait pris son bras avec un geste de conquête. Que de fois il avait revécu dangereusement cette scène! Une image nouvelle, une image couronnée remplaçait la jeune fille

au balcon qui avait régné sur sa jeunesse, ou plutôt se mêlait à elle, se confrontait avec elle. Il exposa la requête d'Hubert, réservant son opinion sur la prévention, se contentant d'invoquer l'amitié de Félix, et aussi la pitié; car il ne gardait aucune illusion sur la maladie qui menaçait le détenu et qui, tôt ou tard, à bref délai probablement, le frapperait d'immobilité ou l'emporterait : sans révéler le mal, il en indiqua la violence. A tout le moins, un transfert à la prison de Fresnes, à la Croix de Berny, s'imposait. Elle écoutait, les deux mains posées sur les bras du fauteuil, les yeux à demi fermés, et il se rappela tout à coup cette pose concentrée et sérieuse qu'elle avait prise avant qu'elle n'ordonnât de jeter Hubert à la porte. Allait-elle se redresser pour condamner? Pourquoi venait-il plaider cette cause?

— Alors, il est perdu, dit-elle.

— Je le crains.

— Du moins il aura vécu.

— Il a surtout abusé de la vie.

— Pour sentir, il faut abuser. Les existences trop méthodiques ignorent la puissance des sensations. Lui, il les épuisait.

— Jusqu'à la lie.

— Oh! il y a toujours de la lie au fond de la passion, mais ne convient-il pas de tout lui subordonner?

Comment osait-elle parler ainsi, et devant lui? Elle avait jadis refusé de sacrifier quoi que ce fût à leur amour, elle lui avait préféré ses ambitions, ses goûts, ses plaisirs, le succès, la mode, Paris; elle avait combiné jour à jour, et avec quel art et quelle discipline! son triomphe, ce triomphe auquel il avait assisté chez elle, et elle parlait de tout subordonner à la passion!

— Cette Ninette, continua-t-elle, l'a conduit, n'est-ce pas? à la ruine, au vol, au crime.

— Je ne sais pas.

— Le crime, c'est une grande preuve d'amour.

Il n'écoutait pas ces déclarations, si banales dans la bouche d'une femme d'aujourd'hui, il la regardait, et sur le visage paisible il fixait spécialement les lèvres, les minces lèvres rouges, peut-être peintes, les lèvres qu'il reconnaissait. Et brusquement, sans prévoir la parole qu'il prononçait, il dit :

— Laurence.

Elle ne remua pas. Un battement des longues paupières,

qu'il ne remarqua point, attesta seul qu'elle était surprise et intérieurement secouée :

— Enfin, murmura-t-elle doucement, vous vous souvenez de moi.

Lui, debout devant elle, rapproché d'elle, était tout frémissant. Il reprit :

— Laurence, répondez-moi : quand il s'est agi, il y a si longtemps...

— Il n'y a plus si longtemps.

— ... de subordonner votre vie à l'amour, à notre amour, pourquoi n'avez-vous pas voulu?

Elle posa sur lui ses yeux sombres, leur donna tout leur feu, toute leur puissance, et répondit :

— Savez-vous si je ne l'ai pas regretté?

Il répéta, comme si le mouvement de son cœur s'arrêtait sur une seconde infinie :

— Laurence!

Quelques mots, comme un enchantement, les avaient ramenés en arrière, au delà du temps écoulé. Elle avait conservé toute sa jeunesse, avec une grâce plus achevée. Il était au sommet de la vie, à l'âge où la sensibilité possède toutes ses richesses. Repasseraient-ils exceptionnellement par le chemin où l'on ne revient pas? Plus bas elle reprit :

— Vous aussi, Pascal, vous m'avez sacrifiée.

— Si vous m'aviez aimé, vous m'auriez suivi n'importe où.

— Si vous m'aviez aimée, vous seriez resté.

— J'ai connu la mort en vous quittant.

— Et moi... quelque chose de pire que la mort.

Et sans s'expliquer davantage, elle ajouta :

— Non, non, Pascal, ne dites pas que je ne vous ai pas aimé... L'autre soir, chez moi, après les danses, je vous ai vu, j'ai marché vers vous, je vous ai choisi, je ne pouvais pas agir autrement.

Pour tenter de se soustraire à l'envoûtement qu'il subissait, il constata :

— Héraux, le ministre, était parti.

— Je ne sais pas. Je ne pouvais pas agir autrement.

Elle paraissait suivre sa pensée toute droite, et il s'avoua vaincu :

— Ce soir-là, vous atteigniez votre perfection, Laurence.

Sur votre visage, toujours si lumineux, je voyais que vous réalisiez votre but.

— Mon but?

— Oui, votre but de domination. Tous les regards, tous les désirs convergeaient vers vous.

— Ce n'est pas assez.

— Vous marchiez comme une souveraine à travers les convoitises, les fièvres, les renommées de Paris qui se soumettaient sur votre passage.

— Ce n'est pas assez.

— N'est-ce pas cela que, jadis, vous aviez voulu, quand, de mon balcon d'étudiant, vous souvenez-vous? vous regardiez Paris, Paris à vos pieds?

— Non, ce n'était pas cela. Pourquoi me rabaisser, mon ami? Mieux que moi vous avez su, vous, atteindre votre perfection, comme vous dites. En acceptant de maintenir un nom intact, en ressoudant les anneaux rompus de votre race, vous avez contribué à de la durée. J'aurais voulu, moi aussi, être associée à ce qui dure, à une œuvre d'art impérissable, à une invention dont la loi ou la bienfaisance se répercutent longtemps, toujours, ou bien à une page d'histoire.

— Vous exigiez beaucoup.

— Oui, tout ce qui peut prolonger notre vie.

Comme, sans un mouvement, elle resplendissait d'exaltation, il voulut, dans une jalousie subite, éclaircir le rôle de Félix Chassal, et il demanda :

— La réputation de votre mari, son importance actuelle ne vous suffisent-elles pas?

— C'est de la politique, ce n'est pas de l'histoire.

— La politique, c'est l'histoire qui se fait, ou qui se défait.

— Ou qui se défait : vous voyez, vous n'y croyez pas. Non, ce soir-là, que vous rappelez, je n'étais pas encore satisfaite.

— Il est malaisé, Laurence, de vous satisfaire.

Elle abaissa les yeux sous les longs cils pour continuer :

— Je ne croyais pas qu'un jour vous reviendriez. Je n'avais pas mesuré toute votre force. Quand vous êtes revenu à votre poste, avec votre avenir retrouvé, alors...

— Alors ?

— Alors j'ai compris; alors, peut-être, j'ai regretté.

N'était-ce pas une manière d'aveu? Touché en plein cœur, il

étendait déjà les mains en avant pour achever de jeter bas le mur qui, durant quinze années, les avait séparés et qu'elle venait d'ébranler. Déjà il ouvrait les lèvres quand, le devinant, le précédant, elle l'arrêta :

— Non, non. Taisez-vous. Pas ici. Tant d'autres me l'ont dit, à cette place. Vous, je ne veux pas. Il est trop tard.

L'élan brisé, il répéta sous une forme interrogative :

— Tant d'autres vous l'ont dit?

— Oui. Hubert Épervans, ici, s'est traîné à mes genoux.

— Hubert?

— Pourquoi lui en vouloir maintenant? Le pauvre homme! Il est si malheureux!

Comme s'il avait eu des droits sur elle, il l'interrogea :

— Et vous n'avez écouté personne ?

— Personne. J'attendais.

Que signifiaient ces derniers mots? Elle le regardait en face, elle le défiait. Il ne put rien approfondir. Félix entrait, lissant sa belle barbe en pointe, satisfait, lui, de son ministère.

— Tu m'as demandé place Vendôme?

Sa vanité, naturellement comblée, était encore assez récente pour obscurcir ses facultés d'observation. Pascal et Laurence s'étaient lancés à toutes brides dans le chemin de leur jeunesse. Comme des cavaliers enfonçant dans les hautes herbes, ils foulaient leurs souvenirs qui montaient jusqu'à leur poitrine. Comment ne relèverait-on pas, sur leurs traits transfigurés, les traces le cette course folle? Pascal haletant, hors d'état de se gouver ner, ne parla pas. Elle, immédiatement maîtresse d'elle-même, avec ce sourire de commande qu'elle avait d'ordinaire dans le monde, s'avança vers son mari et lui expliqua tout naturellement leur émotion :

— Nous étions tous deux fort attristés. Notre ami Épervans est très malade à la prison. M. Rouvray l'a vu tout à l'heure. Il est perdu. Ne pouvez-vous rien pour alléger son sort?

Pascal la considérait, l'entendait avec surprise, presque avec stupeur. Quel empire elle exerçait sur elle comme sur les autres! Félix avait l'air de subir une sollicitation désagréable : il voulait oublier son ancien camarade. Et il déclara brièvement :

— Non, rien.

Elle se tourna vers le docteur :

— N'est-ce pas un non-lieu, docteur, que vous souhaitiez?

— Un non-lieu? reprit le ministre. Impossible. L'une de ses affaires minières ne repose sur aucune base. Il est vrai qu'elle donne des dividendes.

— Vous voyez!

— Il a dressé de faux bilans, fraudé la loi sur les sociétés. Je ne sais quoi encore. Et quand on lui représente ses escroqueries, il répond : « N'avais-je pas le droit? » Il n'a pas de sens moral.

— Oh! qui donc en a aujourd'hui? Où le prendrait-on?

— Laurence, vous avez tort de plaisanter ainsi notre temps.

Pascal, enfin, recouvrant la parole, proposa la mise en liberté provisoire.

— Cela, peut-être. Les créanciers la réclament. Ils maintiennent leur confiance à Épervans, et ils accusent l'injustice gouvernementale. Et puis, Livier s'est ressaisi. Son groupe s'est décidé à le soutenir. C'est dangereux. Les compromissions ne compromettent plus personne.

Et, après un instant de réflexion, il conclut, s'adressant au docteur avec une macabre finesse :

— La liberté provisoire, si vous me promettez qu'il mourra.

Laurence parut goûter cette ironie féroce. Pascal la revit, désignant Hubert à ses domestiques comme une vestale la victime. Une vestale, c'est ainsi qu'il l'emporta, lorsqu'il eut pris congé. Autour d'elle les passions, de toutes parts, étaient nées, avaient grandi et grondé, et, dédaigneuse, elle les avait laissées croître, puis retomber comme des vagues. Elle attendait alors. Maintenant elle n'attendait plus. Le passé ne venait-il pas de ressusciter?

HENRY BORDEAUX.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE PRINCE DE BÜLOW

II [1]

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Chancelier de l'Empire durant neuf années, le prince de Bülow a dirigé pendant douze ans la politique extérieure de l'Allemagne. C'est en effet le 28 juin 1897 qu'il a succédé au baron Marschall de Bieberstein à l'Office impérial des Affaires étrangères.

Son rôle international a été vivement discuté en Allemagne et hors d'Allemagne. Nous ne saurions oublier qu'il a souvent différé de ce que la France eût souhaité. Mais on doit la justice à ses adversaires. Et c'est leur rendre cette justice que d'essayer de les comprendre.

I

Lorsque le baron de Bülow, ambassadeur d'Allemagne près le roi d'Italie, fut appelé par l'Empereur à la Wilhelmstrasse, ceux mêmes qui ne prévoyaient pas le prompt développement de sa carrière rendaient hommage à son mérite personnel et à sa valeur professionnelle. Diplomate de métier, il était, par l'ouverture de son esprit, l'étendue de sa culture et l'éclat de sa parole, sensiblement supérieur à la moyenne de ses collègues. Fort de la faveur du souverain, habile à la conserver, d'esprit vif et de

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

caractère souple, de bonne, sinon de haute noblesse, il réunissait un ensemble de qualités propres à assurer son succès.

Le jour même où il prit possession de son poste, M. de Bülow alla rendre visite au prince de Bismarck à Friedrichsruhe. Dans cet hommage immédiat au créateur de l'Allemagne moderne, il y avait plus que l'accomplissement d'un devoir de déférence, — la notification d'une volonté et l'affirmation d'une politique. Entré dans la carrière sous les auspices de Bismarck, au temps où le baron de Bülow, son père, était, en qualité de secrétaire d'État, le principal collaborateur du chancelier, le nouveau ministre se piquait d'être un bismarckien adapté aux nécessités de son temps, mais pénétré de la doctrine. Le réalisme était la vertu intellectuelle qu'il revendiquait entre toutes. Et dans la désinvolture élégante qu'il allait mettre à le publier, passait l'écho des brutalités du maître : « Le temps n'est plus, dira-t-il bientôt, où les Allemands laissaient à un de leurs voisins la terre, à l'autre la mer, et gardaient pour eux le ciel où plane la pure doctrine (1). » Désormais l'heure a sonné de la politique utilitaire, dégagée des principes et tout opportuniste : « Nous ne jouerons jamais les brandons de discorde, mais jamais non plus les Cendrillons (2). » Il faut éviter la doctrine et le sentiment, les deux écueils de l'action : « Napoléon III a voulu jouer la providence sur la terre : cela ne lui a pas réussi. Notre devoir, tout en respectant les aspirations du peuple allemand, est de ne nous laisser guider que par son intérêt (3)... La politique d'un grand pays ne peut pas être dirigée par ses impressions, mais seulement par son utilité (4)... L'homme d'État n'est pas un juge. Je ne peux pas mener la politique étrangère du point de vue de la pure morale philosophique (5)... Je ne suis pas un faiseur de déductions. Et nous arriverions à de jolis résultats si nous nous laissions guider par des dogmes absolus (6)... » En un mot, saisir l'occasion, aller au succès, se souvenir toujours que « sur cette dure terre où nous sommes, il faut être ou marteau ou enclume, » telle est la maxime de ce

(1) Reichstag, 13 décembre 1900.
(2) *Ibid.*, 27 avril 1898.
(3) *Ibid.*, 19 novembre 1900.
(4) *Ibid.*, 13 décembre 1900.
(5) *Ibid.*, *id.*
(6) *Ibid.*, 16 mars 1905.

débutant, que son autorité oratoire va d'un seul coup placer au premier rang.

Comme Bismarck, M. de Bülow est conservateur, conservateur dans l'ordre militaire, conservateur dans l'ordre diplomatique, conservateur des territoires conquis et de la prééminence assurée. Selon le mot de Guillaume II, « garder les glorieuses conquêtes par lesquelles Dieu a récompensé les luttes de l'Allemagne pour l'indépendance et pour l'unité est le plus saint des devoirs. » Garder l'Alsace-Lorraine, garder l'hégémonie de l'Europe, voilà le but. Pour l'atteindre, tous les moyens sont bons. Bismarck n'en a négligé aucun, passant avec la France de la provocation à la complaisance, avec l'Angleterre de la perfidie à la servilité, arrachant à la Russie la garantie d'une alliance conclue contre elle (1). M. de Bülow est capable d'un éclectisme égal. Mais la situation pour lui n'est plus la même, L'Europe n'est plus le désert asservi où, de 1871 à 1891, la paix allemande a régné. La loi d'équilibre qui régit la matière internationale s'est réveillée. Et déjà se manifeste un de ces essais d'organisation dans l'égalité, qui suivent, comme une revanche, les périodes de suprématie.

C'est là un premier changement. Ce n'est pas le seul. En même temps que se groupaient les forces politiques, le champ de l'action internationale s'est démesurément élargi. L'Europe n'est plus l'unique échiquier de la diplomatie : l'univers s'ouvre à ses combinaisons. M. de Bülow, bismarckien par la méthode, sera un bismarckien « mondial. » C'est l'exigence du moment et le désir de l'Empereur. A l'appel de Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau, » l'Allemagne a répondu avec sa discipline habituelle. Elle n'a pas encore de marine de guerre ; mais elle est résolue à s'en donner une. Elle possède déjà une marine de commerce importante et ses commis voyageurs sont partis à la conquête des clientèles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Dès 1885, à la commission d'enquête sur la baisse du commerce britannique, les succès de l'Allemagne ont été mis en lumière : « L'Allemagne, a dit un des déposans, a pris le chemin de nos marchés, l'adresse de nos cliens et, voyant nos bénéfices, elle a fabriqué nos marques. » En 1897, les consuls anglais écrivent : « Tout traduit au dehors le gigantesque effort de ce pays pour

(1) Contre-assurances de Skiernevice et de Berlin (1884-1888).

arriver à la tête du mouvement industriel et évincer ses rivaux (1). » L'acceptation du fait nouveau que constitue l'alliance franco-russe, la restriction qu'il apporte à l'hégémonie européenne sont donc compensées par l'espoir d'une plus ample prépondérance. Les cadres de la politique traditionnelle deviennent trop étroits désormais pour l'essor de l'aigle impérial prêt à s'envoler sur le monde.

M. de Bülow accepte le fait accompli et se résigne à l'alliance franco-russe en se réservant de l'utiliser, comme en 1895, après les victoires japonaises (2). Le théâtre qu'il aborde le lui permet; car son regard embrasse un vaste horizon : « Comme les Anglais, comme les Français, comme les Russes, nous prétendons, dit-il, à la plus grande Allemagne. Nous ne nous laisserons pas ravir l'égalité avec d'autres puissances. Nous ne nous laisserons pas contester le droit de parler comme elles dans le monde. Il fut un temps où l'Allemagne n'était qu'une expression géographique, où on lui refusait le nom de grande puissance. Depuis lors nous sommes devenus une grande puissance et, avec l'aide de Dieu, nous espérons le rester. Nous ne permettrons pas qu'on abolisse ou qu'on limite le droit que nous avons à une politique mondiale réfléchie et raisonnée (3). » Ce que sera cette politique, M. de Bülow va nous le dire : « Si vous entendez par politique mondiale une tendance à nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, alors je suis l'adversaire résolu de cette politique. Au contraire, c'est un fait qui s'impose aux esprits sérieux et compétens que nous avons acquis de grands intérêts outre-mer. C'est dans ce sens que j'ai dit, il y a trois ans, et que je répète aujourd'hui, que nous voulons avoir notre place au soleil, que nous voulons garder cette place, que nous ne nous laisserons pas rejeter dans l'ombre (4). » Tel est le programme. Voyons les actes.

Ces actes ne tardent guère à se développer. A l'automne de 1897, un incident secondaire offre l'occasion, aussitôt saisie. Deux mission naires allemands ont été assassinés en Chine dans la province du Chantoung où l'Allemagne exerce avec zèle le

(1) Victor Bérard, *l'Impérialisme anglais.*

(2) Une triple action russo-franco-allemande obligea alors le Japon à rendre à la Chine une large part de ce qu'il lui avait pris.

(3) Reichstag, 19 novembre 1900.

(4) *Ibid.*, 15 mars 1901.

protectorat des missions. C'est plus qu'il n'en faut pour armer « le poing ganté de fer. » En novembre, avant toute négociation, l'escadre allemande d'Extrême-Orient occupe la baie de Kiao-Tchéou. Le 19 du même mois, le croiseur *Kaiserin Augusta* est envoyé de Crète en Chine. Le 23, le prince Henri de Prusse est appelé au commandement d'une seconde division navale dont on accélère le départ. Dès ce moment, la campagne de Chine est un argument décisif pour le vote de la loi navale. En ouvrant la session du Reichstag, l'Empereur, contrairement à l'usage, fait suivre la lecture du discours du trône d'une vibrante improvisation : « Messieurs, dit-il d'une voix grave, au nom du Dieu tout-puissant, en mémoire du grand empereur, je vous adjure de me mettre en état de tenir mon serment, de m'aider à maintenir puissamment au dehors le prestige de l'Empire, pour lequel je n'ai pas hésité à exposer mon propre frère (1). » Le 15 décembre, le prince Henri s'embarque, non sans s'être engagé à porter au loin « l'Évangile de la personne sacrée de Sa Majesté. » Le 5 janvier 1898, la Chine effrayée cède à bail à l'Allemagne Kiao-Tchéou et ses environs. Le 28 mars suivant, le programme naval est voté en troisième lecture. Ce sont dons de joyeux avènement que le baron de Bülow apporte à son souverain.

On ne songe pas d'ailleurs à masquer le grand dessein de « l'ère nouvelle, » à réduire à de simples représailles les opérations de Chine. Le ministre des Affaires étrangères livre au Reichstag le fond de sa pensée : « L'envoi de notre escadre à Kiao-Tchéou n'était, dit-il, à aucun degré une improvisation. C'était le résultat de mûres réflexions... Nous étions depuis longtemps convaincus que nous avions besoin en Extrême-Orient d'une base territoriale. Faute de cette base, nous fussions restés en l'air au point de vue économique, naval et politique (2). » C'est donc un établissement durable que l'Allemagne a entendu créer. Sur d'autres points, elle procède autrement. En Turquie, par exemple, elle refuse de s'associer aux démarches collectives tentées par les puissances auprès du Sultan en faveur de la Crète. Et, le 12 octobre 1898, Guillaume II, par un voyage solennel à Constantinople et en Palestine, confirme en personne des promesses dont il a fixé par

(1) Reichstag, 30 novembre 1897.
(2) *Ibid.*, 8 février 1898.

avance la contre-partie économique. De l'Orient proche à l'Orient lointain, l'Allemand s'avance, « comme les Macchabées, l'épée d'une main, la truelle de l'autre, » prêt à fonder les bases de la plus grande Allemagne.

Nous sommes en 1899. Cette année encore sera riche en manifestations mondiales. Aux États-Unis et à l'Angleterre, M. de Bülow, par une insistance soutenue, arrache la revision du condominium institué aux Iles Samoa. « Il y a deux choses, déclare-t-il, que nous ne pouvons pas perdre de vue : la première, c'est que nous avons le devoir de protéger le commerce et la liberté, les biens et l'activité de nos nationaux établis aux Samoa; la seconde, c'est que nous avons sur cet archipel des droits contractuels dont la sauvegarde est pour le peuple allemand une question d'honneur national (1). » Mais ce n'est pas assez de maintenir l'acquis en profitant, pour imposer sa volonté, des embarras des partenaires, — guerre hispano-américaine et affaires sud-africaines. Il faut aller de l'avant : d'où l'achat à l'Espagne des Carolines et des Marianes : « Les Marianes au Nord, les Palau, les Carolines et les Marschall au centre, la Terre de l'Empereur Guillaume et l'archipel Bismarck au Sud, forment désormais un tout cohérent... Traité avec la Chine pour Kiao-Tchéou, traité avec l'Espagne pour les Carolines, ce sont les anneaux d'une même chaîne. Dans les deux cas, nous avons procédé de sang-froid, tranquillement, mûrement (2). » Et pour que la chaîne ainsi forgée soit plus solidement rivée, le 11 décembre une nouvelle augmentation de la flotte est demandée au Reichstag : car « il ne faut pas qu'on puisse passer à l'ordre du jour sur l'Allemagne (3). »

L'Allemagne n'est d'ailleurs pas d'humeur à accepter un tel effacement. Ce qu'elle exige, ce n'est même pas l'égalité et « sa place au soleil, » c'est la primauté matérielle et morale. Les événemens de Chine de 1900 vont la servir à souhait. Plus qu'aucune autre puissance, elle a souffert de l'insurrection des Boxers, puisque son ministre, le baron de Ketteler, a été assassiné par les rebelles. Elle parlera donc plus haut que les autres et, dans l'action collective, revendiquera une place éminente. Ce n'est pas assez de former à grand bruit un corps expéditionnaire

(1) Reichstag, 14 avril 1899.
(2) *Ibid.*, 22 juin 1899.
(3) *Ibid.*, 11 décembre 1900.

(25 juin). Cinq semaines après, le maréchal de Waldersee, place à la tête de ce corps, devient, grâce à la supériorité de son grade, le chef de tous les contingens européens. C'est la mise en actes de la parole impériale : « *Völker Europas, Verteidigt Ihre theuresten Güter.* » Au Reichstag, certaines inquiétudes se font jour quant aux suites de cette politique retentissante (1). M. de Bülow les dissipe dédaigneusement. Il refuse d'admettre, — ce qui est pourtant l'évidence, — que le *break up of China* inauguré par l'occupation de Kiao-Tchéou soit pour rien dans le mouvement boxer. Il affirme que l'Allemagne a la confiance des puissances, puisque le commandement en chef lui a été remis par elles. Il oppose à ceux qui la prétendent isolée sa présence à la tête du concert civilisé. Il marque une superbe foi dans les succès futurs de la politique mondiale. Et il organise l'audience du prince Tchoun chez l'Empereur, amende honorable du représentant de l'Asie aux pieds du représentant de l'Europe.

A peine l'affaire de Chine est-elle close que, sur d'autres terrains, s'affirme la vitalité allemande. Les vieux bismarckiens sont-ils choqués de cette dispersion de l'effort? M. de Bülow profite de l'inauguration à Berlin du monument élevé à son prédécesseur pour proclamer, en disciple affranchi, qu'il n'y a pas de dogmes politiques immuables. Un jour, c'est en Afrique qu'il engage les finances de l'Empire en accordant la garantie d'intérêt au chemin de fer de Dar-es-Salam à Mrogoro (2). Quelques mois après, c'est contre le Vénézuéla, mauvais payeur, qu'il provoque une triple action navale où la flotte allemande, appuyée par la flotte anglaise et la flotte italienne, procède comme entrée de jeu à un bombardement, dont s'inquiètent même ses associées. M. de Bülow professe qu'en vingt ans les conditions de la politique se sont totalement transformées : « Autrefois elles ne dépassaient guère les rives de la Méditerranée. Aujourd'hui, c'est l'univers entier qu'elles embrassent (3). » Le « rat de terre » allemand, comme disait Bismarck, navigue maintenant sur toutes les mers. L'affirmation de son droit ou de ses prétentions s'impose à l'Asie comme à l'Amérique. Et partout le succès couronne ses initiatives. Ce sont pour le gouvernement impérial, pour le diplomate disert qui préside à sa poli-

(1) Reichstag, 19 novembre 1900.
(2) *Ibid.*, 24 avril 1901.
(3) *Ibid.*, 8 janvier 1902.

tique extérieure, des années faciles et brillantes. Et l'élévation de M. de Bülow au poste de chancelier de l'Empire apparaît en 1900 comme la juste récompense d'une activité féconde.

Si, durant cette période, l'horizon de la politique allemande s'élargit, ses instrumens ne changent point. L'Empire garde en Europe ses alliés. Une série de visites de souverains, — visites du roi Humbert en Allemagne (1897), de Guillaume II en Hongrie (1897), de François-Joseph à Berlin (1900), de Victor-Emmanuel à Potsdam (1902), de Guillaume II à Vienne (1903), — affirment la persistance des liens qui unissent les trois pays. M. de Bülow sait que cette alliance reste une nécessité et il la cultive avec art. Il affirme en toute occasion qu'elle est « en excellente santé (1). » Il dit : « La Triplice est comme une forteresse en temps de paix. Les arbres, sur les glacis, poussent chaque année plus haut. Mais vienne la guerre que je ne souhaite ni ne prévois : la forteresse en un clin d'œil serait prête à la lutte (2). » Sans doute, pendant la discussion sur le tarif allemand, l'allié autrichien et l'allié italien donnent tous deux des marques d'humeur. Mais n'est-ce point Bismarck qui a dit que la guerre douanière n'empêche pas l'alliance politique? Effectivement, le 28 juin 1902, la Triplice est renouvelée, non sans que peut-être se soient modifiées, à défaut de ses clauses, les dispositions de certains de ses membres, — mais sans changement essentiel, sans diminution de l'autorité allemande, sans gain positif pour aucun des pays qui restent en dehors de la combinaison.

Qui d'ailleurs, à ce moment, menace l'Allemagne? La Russie? Elle est de plus en plus absorbée par ses ambitions asiatiques et se détourne de l'Europe. Joueur heureux, M. de Bülow voit le gouvernement du Tsar suivre tardivement le perfide conseil de Bismarck : « La Russie n'a que faire en Occident. Elle n'y peut gagner que le nihilisme et d'autres maladies. Sa mission est en Asie. Là elle représente la civilisation (3). » Là surtout elle rencontre des obstacles qui la rendent en Europe incapable de tout effort. Son accord avec l'Autriche relatif aux affaires balkaniques (1897) n'est que la constatation de cette impuissance. Chaque jour, elle s'engage plus avant en Extrême-

(1) Reichstag, 18 décembre 1897.
(2) *Ibid.*, 12 décembre 1898.
(3) Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*.

Orient. L'occupation de Kiao-Tchéou par l'Allemagne l'a conduite à occuper elle-même Port-Arthur, initiative contraire aux méthodes traditionnelles de sa politique chinoise. L'alliance anglo-japonaise et la vaine déclaration franco-russe, qui lui a opposé un semblant de réponse, ont grevé ses ambitions d'une hypothèque nouvelle (janvier-mars 1902). Elle ne compte plus que pour mémoire dans la balance du vieux monde. Et c'est assez pour l'Allemagne de la tenir en confiance par des prévenances habiles. Guillaume II et Nicolas II se rencontrent deux fois en 1897, une fois en 1899, une fois en 1901, une fois en 1902. Pendant un séjour à Posen, cette même année, l'Empereur, en recevant des officiers russes, leur parle de la confraternité d'armes des deux armées. La concordance des ambitions russes et des desseins allemands annihile la force que l'alliance de 1891 avait associée à la nôtre. L'Alliance franco-russe faussée et dévoyée est sans action sur l'Europe.

La France au surplus n'a pas à cette époque le goût de la politique extérieure. De 1897 à 1903, ce sont des années de lutte civile, de déchiremens atroces. C'est l'affaire Dreyfus, la persécution religieuse, les fiches, le règne de M. Jaurès, période de stérilité où, par l'effet des circonstances, les convictions les plus sincères se mettent au service des partis de subversion nationale et sociale. D'ailleurs, ne sommes-nous pas, au lendemain de Fachoda, voués, par haine de l'Angleterre, à l'indulgence envers l'Allemagne? L'Allemagne le sait et nous paye de mots. Des démarches courtoises, d'ailleurs pleines de tact, nous tiennent en repos. L'incendie du bazar de la Charité (1897), la perte du Transatlantique la *Bourgogne* (1898), la mort de Félix Faure (1899), la catastrophe de la Martinique (1902), la visite de Guillaume II à bord du vaisseau-école *Iphigénie* (1899), le voyage à Berlin du général Bonnal (1901) sont autant d'occasions de rapprochemens courtois. L'abolition en Alsace-Lorraine du paragraphe de la dictature accentue la détente. M. de Bülow la constate avec satisfaction. « Avec la France, dit-il, nous nous sommes jusqu'ici pour toutes les affaires coloniales toujours aisément et toujours volontiers mis d'accord (1). » Ou encore : « Entre la France et l'Allemagne, il n'y a, pas plus en Extrême-Orient que sur la plupart des points du monde, de conflit réel d'intérêt (2). »

(1) Reichstag, 11 décembre 1899.
(2) *Ibid.*, 15 mars 1901.

Parole cruelle dans son optimisme : car, à cette heure d'anémie, la France n'est point capable de soutenir dans le monde ses intérêts. Et l'on peut se dispenser de compter avec elle.

L'Angleterre elle-même n'est pas en état de faire front. Car, pendant trois années, elle s'est épuisée à réduire les républiques sud-africaines. Certes, sa défiance est éveillée : les deux programmes navals de 1897 et de 1900, leur préambule dirigé contre elle, les conflits de droit maritime pendant la guerre du Transvaal, le haut prix mis par l'Allemagne à sa neutralité, son attitude à Kiao-Tchéou et aux Samoa, ce sont là des griefs que le temps mûrira, mais qui ne peuvent germer encore. La mauvaise humeur de l'Angleterre ne se traduit, pour l'instant, que par la saisie de navires allemands, l'expulsion de sujets allemands établis dans l'Afrique du Sud, les attaques de M. Chamberlain contre l'armée allemande. Mais, officiellement, les deux gouvernemens se ménagent. Accueil chaleureux réservé à Berlin à Cecil Rhodes (1899) ; visite du prince de Galles chez l'Empereur et de l'Empereur chez la reine Victoria (1900); participation solennelle de Guillaume II aux funérailles de sa grand'mère (1902) ; honneurs rendus à lord Roberts (1902) ; refus de recevoir le président Kruger, tels sont les principaux symptômes de ces ménagemens mutuels. On essaie même de marcher d'accord. L'occupation de Wei-haï-Wei répond à celle de Kiao-Tchéou et est hautement approuvée en Allemagne (1898). En 1900, c'est l'accord relatif à la Chine, qui d'ailleurs, à peine conclu, est l'objet d'interprétations divergentes. En 1902, c'est l'action concertée au Vénézuéla, bientôt aussi impopulaire à Londres qu'à Berlin. Édouard VII, pendant la première année de son règne, doit gouverner au jour le jour. Il liquide le passé. L'heure n'est pas venue d'agir pour l'avenir, et le champ reste libre devant l'Allemagne (1).

Magnifique partie en vérité que celle de M. de Bülow ! Il peut négocier avec tous, parler à tous, être entendu de tous. L'Espagne,

(1) Son effort de séduction s'étend jusqu'au delà des mers. En dépit des difficultés douanières et des soupçons éveillés par la présence de l'escadre allemande aux Philippines pendant la guerre avec l'Espagne, l'intimité germano-américaine est de la part de l'Empereur si activement cultivée qu'elle semble peu à peu se resserrer. Les fréquentes communications entre Guillaume II d'une part, MM. Mac Kinley et Roosevelt de l'autre, le voyage du prince Henri de Prusse aux États-Unis (1901), la visite à Kiel de l'escadre américaine (1903) sont les principales manifestations de cette intimité.

les Pays-Bas, la Turquie, la Roumanie sont pour lui des satellites. L'Asie et l'Amérique ouvrent au commerce de l'Allemagne d'admirables perspectives. L'Europe assure à sa diplomatie de fructueuses possibilités. Il est loisible au chancelier de prendre part aux rapprochemens qui se dessinent, de présider aux accords d'intérêts que suggère le souci de la paix, d'offrir son amitié au prix qu'il lui plaira de fixer. Continental ou mondial, son « grand dessein, » pour aboutir, n'a besoin que d'être suivi. Les rancunes provoquées, les soupçons éveillés ne sont nulle part servis par une force prête aux actes. L'occasion est incomparable.

Mais, comme disait Bismarck, « il n'y a qu'un moment dans les choses (1). » Au printemps de 1903, Édouard VII arrive à Paris. Le moment est passé et des combinaisons nouvelles se forment au sein de l'Europe étonnée.

II

Le voyage du roi d'Angleterre à Paris au printemps de 1903, première manifestation de la liberté assurée par la fin de la guerre anglo-boer, marque le réveil de la politique britannique. A Berlin il semble qu'on n'attache d'abord à ce réveil nulle importance. La visite d'Édouard VII à Paris, préface d'une action mûrement réfléchie, semble aux Allemands une simple fantaisie. Ils n'y voient pas la première affirmation de la politique d'équilibre en face de la politique d'hégémonie. La psychologie de l'Angleterre leur échappe. Ses initiatives les déconcertent.

A ce moment pourtant, dans l'esprit du roi Édouard et de lord Landsdowne, le plan qui va se développer avec rigueur est déjà formé tout entier. Il ne s'agit pas de répondre aux succès économiques de l'Allemagne, ni même à sa politique navale. C'est aux prétentions mondiales, aux efforts dominateurs de la chancellerie de Berlin que l'on veut opposer une riposte décisive. « C'est l'histoire des années précédentes, les accords où l'Allemagne a marchandé ses grâces à un taux usuraire, aussi bien que les chocs diplomatiques qu'aucun accord n'a atténués, qui ont convaincu l'Angleterre qu'il serait bien plus simple et plus avantageux de s'entendre directement et une bonne fois pour toutes avec la France, voire avec la Russie, que de rester indé-

(1) Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen.*

finiment sous la pression du chantage allemand. » Écoutez ce que dit un Anglais, le mieux renseigné qui soit sur la diplomatie de son pays et les desseins de son souverain : « Nos relations avec l'Allemagne sont dictées par les leçons de notre histoire. Nous n'avons aucun sujet assurément de querelle inévitable avec elle, tant que la politique allemande se tient dans les limites que lui ont assignées jusqu'ici les déclarations officielles du gouvernement impérial. Mais nous ne nous dissimulons pas qu'il y a en Allemagne un fort courant d'idées qui, tôt ou tard, entraînera peut-être le gouvernement à dépasser ces sages limites. Or, il y a une politique anglaise qui a survécu et qui survivra de siècle en siècle, tant que nous ne serons pas déchus de notre rang de grande puissance. Cette politique consiste à lutter de toutes nos forces contre toute puissance qui cherche à renverser en sa faveur l'équilibre européen et à dominer le monde par sa prépotence, — que cette puissance s'appelle, comme autrefois l'Espagne, ou, comme plus récemment, la France sous Louis XIV et Napoléon Ier, ou, à l'avenir, l'Allemagne sous les Hohenzollern (1) ! »

En juillet 1903, la négociation commence entre l'Angleterre et la France. Le 8 avril 1904, le traité, qui liquide leurs querelles passées, est signé. M. de Bülow, qui visiblement ne l'a point prévu, semble en prendre son parti. Il n'a, dit-il, au point de vue des intérêts allemands, rien à y objecter (2). Il ajoute deux jours plus tard qu'il est résolu à ne pas jeter l'Allemagne dans les aventures, à pratiquer une politique de calme réfléchi et même de réserve (3). Mais, immédiatement, il apparaît que le chancelier, en parlant ainsi, n'est pas d'accord avec l'Empereur ; et dès lors, il est certain que l'attitude du premier ne tardera pas à se régler sur celle du second. Coup sur coup, Guillaume II prononce des discours pessimistes, où s'enveloppe une critique indirecte à l'égard de son ministre : « Pensons, dit-il, à la grande époque où fut créée l'unité allemande, aux combats de Wœrth, de Wissembourg et de Sedan. Les événemens actuels nous invitent à oublier nos discordes intérieures. Soyons unis pour le cas où, dans la politique mondiale, nous serions contraints d'intervenir (4). » Le 1er mai, il inaugure un pont, qui, « des-

(1) *Le Temps*, 21 septembre 1907.
(2) Reichstag, 12 avril 1904.
(3) *Ibid.*, 14 avril 1904.
(4) Discours de l'Empereur à Carlsruhe (28 avril 1904).

tiné à développer les relations pacifiques, pourrait servir aussi à des fins plus graves (1). » Le 11 mai, il évoque le souvenir des victoires de l'Allemagne, « qui ne cherche d'affaires à personne, mais est prête à se défendre contre tous (2). » Le *Berliner Tageblatt* constate « l'oppression » que ces paroles impériales font peser sur le peuple allemand. Le chancelier avait dit : réserve. L'Empereur répond : action. La presse fait écho à l'inquiétude du maître. Et quelques mois plus tard, dans un pressant réquisitoire, la *Gazette de Cologne* énumère les torts de la France, qui, d'après elle, n'a jamais voulu causer avec l'Allemagne, qui s'est rapprochée de l'Angleterre contre l'Allemagne, qui impose à l'Allemagne le strict devoir d'améliorer sans trêve ses institutions militaires. Dès ce moment, par l'organe de la presse, M. de Bülow évolue vers son souverain et prépare l'accord parfait du patriotisme alarmé.

C'est que sans doute, dans sa pensée, s'opère une cristallisation. L'entente franco-anglaise lui fait voir sous un jour nouveau les événemens de la veille, notamment la réconciliation franco-italienne. Au début, il avait semblé n'avoir cure de ce rapprochement. « Tour de valse, disait-il en souriant, dont un mari sage ne saurait s'émouvoir! » La visite à Toulon du duc de Gênes en avril 1901, l'accord verbal relatif au Maroc et à Tripoli en décembre 1900, n'ont pas triomphé de sa quiétude. Même en 1902, quand M. Delcassé a dit à la tribune : « Ni directement, ni indirectement la politique de l'Italie n'est par suite de ses alliances dirigée contre la France. Elle ne saurait en aucun cas comporter une menace pour nous, pas plus dans une forme diplomatique que par les protocoles ou stipulations militaires internationales. En aucun cas et sous aucune forme, l'Italie ne pourrait devenir ni l'instrument, ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays, » même alors il a répliqué avec optimisme que sans doute la déclaration de son collègue français signifiait seulement qu'on se rendait compte en France du caractère purement défensif de la Triplice (3). Au surplus, ajoutait-il, « les accords franco-italiens sur certaines questions méditerranéennes ne sont ni dirigés contre la Triplice, ni placés sur son terrain (4)...

(1) Discours de Mayence.
(2) Discours de Saarbrück.
(3) Reichstag, 8 janvier 1902.
(4) *Ibid.*

L'Allemagne n'a pas de pignon sur la Méditerranée (1). » Donc qu'importe? Après le traité franco-anglais, coïncidant avec le voyage à Rome de M. Loubet, le point de vue change. Les deux réconciliations rapprochées l'une de l'autre se complètent et prennent une allure de coalition. L'Angleterre n'a-t-elle pas de tout temps entretenu avec l'Italie des relations intimes? N'est-ce pas Depretis qui disait : « Notre situation est assurée sur terre *et sur mer* (2)? » N'est-ce pas le marquis di Rudini qui précisait : « Je n'aperçois point de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts sont identiques (3)? » N'est-ce pas le duc de Sermoneta qui proclamait « l'alliance sentimentale des deux pays? » Angleterre, France, Italie, ne seraient-ce pas les trois termes d'un concert offensif, prêt à profiter des difficultés coloniales et financières de l'Allemagne, pour l'isoler et l'encercler?

Six mois passent, et l'accord franco-espagnol est conclu. A Berlin, l'impression de défiance augmente. L'Allemagne, vingt ans durant, s'est crue sûre de l'Espagne. Le second mariage d'Alphonse XII avec une princesse autrichienne, ses visites en Allemagne, la régence de la reine Christine, l'échec des premiers pourparlers franco-espagnols relatifs au Maroc ont créé et fortifié cette confiance. Quel est donc le sens de cet accord, corollaire de l'accord franco-anglais, par où s'accusent des tendances nouvelles que préciseront bientôt les fiançailles d'Alphonse XIII avec une princesse anglaise? Cet accord, notons-le, reste secret. Le texte publié démontre l'existence d'une mystérieuse annexe. Quelle en est la portée? N'y a-t-il point dans ces engagemens successifs plus d'arrière-pensées européennes que de projets africains? Le comte de Bülow, si accoutumé qu'il soit à l'optimisme, commence à s'inquiéter. Même si cette inquiétude n'était pas spontanée, elle naîtrait du souci de ne pas prêter le flanc aux attaques des pangermanistes et de garder la faveur impériale. M. de Holstein est là d'ailleurs pour l'entretenir. Les discours rassurans d'avril 1904, s'ils ne sont un remords, sont un regret déjà. La « conjuration » formée par Édouard VII prend corps dans les imaginations allemandes. Elle trouve accès dans le clair esprit du chancelier. Et voici que se précise la pensée

(1) Déclaration du comte de Bülow, *le Figaro*, 30 mai 1902.
(2) Chambre des députés, 17 février 1887.
(3) *Ibid.*, 14 juin 1891.

de répondre par un coup de force à un essai d'encerclement.

Que risque-t-on au surplus? La Russie est prise pour longtemps au piège asiatique. Depuis l'occupation de Port-Arthur, conséquence de l'occupation de Kiao-Tchéou, elle a renoncé à la politique de pénétration prudente pour s'attacher à celle des réalisations prématurées. En 1903, elle a trouvé devant elle le Japon, dont elle n'a su mesurer ni les plans, ni les ressources. Elle a cru pouvoir le lasser par les lenteurs calculées de sa diplomatie et elle a été conduite par lui à une guerre, dont il a fixé l'heure. Le 5 février 1904, M. Kurino, ministre du mikado à Saint-Pétersbourg, a rompu les relations diplomatiques. Le 8, les cuirassés russes ont été torpillés à Port-Arthur. Le 1er mai, les Japonais ont passé le Yalou. Le 30, ils ont investi Port-Arthur. Le 15 juin, le général Stackelberg, parti au secours de la place, a été battu à Vafangou. Le 2 et le 3 septembre, Kouropatkine, après une belle résistance, a subi à Liao-Yang un échec décisif qu'aggravera cinq mois plus tard la défaite de Moukden. L'empire russe, menacé à ses frontières, est secoué au dedans par la Révolution. Il a dû dégarnir son front occidental. Ses corps d'armée d'Europe ont cédé à ceux d'Asie leurs officiers, leurs canons, leur matériel. Ils ne peuvent plus passer du pied de paix au pied de guerre. Et il en coûte peu à M. de Bülow, à la fin de 1904, d'accabler la Russie de prévenances oratoires (1). Car, pour longtemps, elle ne pèse plus dans la balance de l'équilibre.

Restent la France et l'Angleterre. M. de Bülow sait l'impuissance de l'armée anglaise et ne doute pas que la France, réduite sur terre à ses seules forces, ne recule devant la guerre. La situation de notre pays, — détestable assurément par suite de l'administration du général André et de M. Camille Pelletan, — lui apparaît sous des couleurs plus sombres encore que la réalité. Rien ne le retient donc d'ouvrir l'oreille aux conseils pressans des partisans de la manière forte. On lui a reproché d'avoir péché par excès de sécurité : l'heure est venue de prouver par un succès que cette sécurité n'était point téméraire, de convaincre l'Empereur et l'Empire que le grand dessein d'Édouard VII, appuyé par la France, accepté par l'Espagne, admis par l'Italie, est à la merci de la force allemande. En 1904, M. de Bülow

(1) Reichstag, 5-10 décembre 1904.

niait l'isolement : « M. Bebel, déclarait-il, paraît redouter que nous ne marchions au-devant d'une solitude complète. Je lui réponds que nous nous trouvons en de solides liens d'alliance avec deux grandes puissances, en relations amicales avec les cinq autres (1). » En 1905, pour les besoins de sa cause, il dénonce la tentative d'encercler l'Empire allemand, et ce grief devient la base de la « riposte nécessaire (2). » Nul ne prétendra d'ailleurs que le chancelier ne pût être sincère en attribuant à l'Angleterre une hostilité raisonnée à l'égard de l'Allemagne et en essayant de la briser avant terme. En lui la conviction s'associe au calcul, le souci de l'intérêt public à celui de sa situation propre pour le pousser à l'action. Au début de 1905, son parti est pris. Il ne lui manque qu'une occasion. Le Maroc la lui fournit.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter la crise marocaine et de discuter les griefs réciproques: encore convient-il cependant de souligner, par la fragilité de ceux que l'Allemagne invoquait, l'objet réel de sa politique. Metteur en scène éminent, M. de Bülow prépare son dossier; mais son habileté, pour grande qu'elle soit, ne suffit pas à en cacher le vide. Il se plaint que la France ne lui ait pas communiqué le traité franco-anglais de 1904? Mais ce traité a été publié, et le prince de Radolin en a connu les clauses quinze jours avant sa signature (3). Pourquoi d'ailleurs avoir attendu dix mois pour se plaindre du défaut de notification? Le chancelier s'élève ensuite contre l'atteinte que la politique marocaine de la France porte à la Convention de Madrid de 1880 signée par l'Allemagne; mais c'est un juriste allemand, M. Neumeyer, professeur à l'Université de Kiel, qui se charge de lui prouver qu'entre l'une et l'autre aucune contradiction n'existe, parce qu'entre l'une et l'autre il n'y a aucun rapport d'identité (4). Le chancelier dénonce enfin la « tunisification » du Maroc, un plan de conquête, de protectorat, de monopole économique (5); mais précisément nous avons toujours répudié ce dessein et ici encore pourquoi, si l'on devait nous l'imputer, avoir laissé passer tant de mois depuis la signature du traité qui

(1) Reichstag, 14 avril 1904.
(2) Déclaration du prince de Bülow, le *Temps*, 5 octobre 1905.
(3) *Livre Jaune*, 1901-05.
(4) *Le Temps*, 27 mars 1906.
(5) *Livre Blanc*, 1905.

a suscité ce dernier grief? En réalité, ce sont là prétextes au service de l' « occasion. » Observations du chargé d'affaires d'Allemagne à Tanger à son collègue français (février 1905), circulaires du chancelier, controverses pour justifier la réunion d'une conférence, prétextes et rien que prétextes! La vérité, c'est dans les propos menaçans du prince Henckel de Donnersmarck (1), dans les toasts impériaux sur « la poudre sèche et l'épée aiguisée (2), » dans les discours ambigus et menaçans du chancelier (3) qu'il la faut chercher. Il s'agit, et rien de plus, de trouver dans l'humiliation de la France la preuve de l'hégémonie allemande.

Tout d'abord, l'audacieuse offensive du chancelier obtient un plein succès. Il réclame la conférence, non pour ce qu'elle fera, mais pour ce qu'elle signifiera, à savoir la revision par l'Europe, à l'appel de l'Allemagne, de la politique française. Sur sa route, il rencontre M. Delcassé, qui n'accepte pas cette diminution. En six semaines, M. Delcassé est brisé. C'est le début d'un triomphe. L'Empereur le souligne en conférant au chancelier le titre de prince. M. Rouvier s'installe au quai d'Orsay; M. de Bülow ne désarme pas. S'il obéissait, à ce moment, aux maximes bismarckiennes, il pourrait, en renonçant à la conférence, obtenir de la France un prix considérable. Mais emporté par la passion des représailles, il passe à côté de la politique réaliste. Sourd à nos offres, il maintient son exigence initiale, son exigence unique : la conférence, — la conférence, solennel témoignage de la puissance allemande. Il tient à ce témoignage public avec tant de force qu'il consent, pour se l'assurer, aux deux accords franco-allemands des 8 juillet et 28 septembre 1905, qui, quant au fond des choses, sont meilleurs pour nous que pour l'Allemagne. Pourvu que la conférence se réunisse, il souscrit à la reconnaissance de notre « intérêt spécial, » qui deviendra, devant les plénipotentiaires, l'arme de nos représentans. Qu'importe, puisque la France, en allant à Algésiras, ressuscite, pour le successeur de Bismarck, les jours glorieux du Congrès de Berlin?

Au début de 1906, deux semaines avant l'ouverture de la conférence, le prince de Bülow peut se flatter d'avoir ressaisi l'avan-

(1) *Le Gaulois*, 25 juin 1905.
(2) Discours impérial prononcé à Berlin le 26 octobre 1905.
(3) Reichstag, 16 et 20 mars 1905.

tage et rempli son dessein. L'opposition l'a accusé d'avoir laissé isoler et diminuer l'Allemagne : il réplique en soumettant la France et l'Europe tout entière aux méthodes arrêtées par l'Allemagne. Il lui a suffi d'agir à Fez pour empêcher l'exécution du traité franco-anglais et du traité franco-espagnol, de menacer à Paris pour écarter un ministre que, pendant sept années, le Parlement français a soutenu de sa confiance. L'alliance franco-russe est demeurée impuissante : on s'y attendait. Mais l'entente franco-anglaise n'a pas fait meilleure figure. M. Delcassé, en octobre 1905 (1), a laissé filtrer des renseignemens sur le concours militaire que l'Angleterre lui avait promis ; mais il s'est heurté à un scepticisme général. De nos accords avec l'Italie et l'Espagne, il n'a même pas été question. Sans doute, par l'habile rédaction des accords de juillet et de septembre 1905, M. Rouvier et M. Révoil ont réservé l'avenir et préparé des argumens pour la discussion prochaine ; mais, dans le présent, nous sommes vaincus. Le prince de Bülow voulait un succès de politique générale : il l'a. Dans ses discours (2), comme dans ses conversations, il en jouit courtoisement, mais non sans hauteur. Il fait sentir à la France la profondeur de sa chute : « Il faut, déclare-t-il, que l'on se rende bien compte à Paris que la politique qui tendait à isoler l'Allemagne est chose du passé ; que cette route d'hier est aujourd'hui abandonnée sans retour (3). » Il parle en maître, que son autorité reconnue achemine à l'indulgence. Il attend de la conférence la confirmation de son triomphe par l'échec des propositions françaises et l'adoption des solutions allemandes.

Comment cet espoir est il déçu? Comment le triomphe escompté se tourne-t-il en déception? Bien des raisons l'expliquent, que le chancelier a le tort de ne pas apprécier à leur valeur. D'abord, pour continuer la politique de bluff qui a si bien réussi jusqu'alors, le cadre de la conférence est moins favorable que le tête-à-tête de l'année précédente. S'agit-il de provoquer une rupture avec toutes ses conséquences? Il est trop tard, car la France s'est armée (4), la Russie a fait la paix (août 1905), et d'ailleurs trop d'intermédiaires sont prêts à s'in-

(1) *Le Matin*, octobre 1905.
(2) Reichstag, 6-15 décembre 1905.
(3) *Le Temps*, 5 octobre 1905.
(4) Les crédits extraordinaires pour l'armée avaient dépassé en six mois 230 millions.

terposer. S'agit-il de menacer? La présence de l'Europe permet de conjurer l'effet de la menace en la rendant publique: elle augmente notre sang-froid et diminue nos risques. Enfin les concessions consenties par la France depuis dix mois, l'esprit de transaction dont elle a fait preuve et qui ne se démentira pas, mettent à nu le fond même de la politique allemande. Les puissances, convoquées pour parler Maroc, ont tôt fait de comprendre qu'il s'agit d'autre chose. L'intransigeance de l'Allemagne dévoile l'arrière-pensée de domination qui l'anime. Derrière « l'occasion » marocaine, on discerne le but mondial. Et cela suffit pour que les spectateurs de ce duel, — fût-ce les moins favorables à notre cause, — aperçoivent l'intérêt européen qui s'attache à ne pas laisser diminuer la France, en qui les circonstances incarnent le principe de l'autonomie diplomatique et de l'équilibre européen.

Les terrains faux déterminent les fausses manœuvres. Le chancelier, par son erreur initiale sur les conditions de la lutte, est entraîné à de maladroites initiatives. Sa virtuosité même le dessert par la multiplicité des solutions qu'elle lui suggère et qui toutes révèlent son indifférence pour l'objet local du débat (1). Ses efforts répétés pour détacher de la France un jour la Russie, un jour l'Espagne, aujourd'hui l'Italie, demain les États-Unis, accusent sa volonté de nous réduire à la solitude. Sa promptitude à accepter les combinaisons les plus contradictoires, pourvu que notre pays en fasse les frais, ruine en quelques semaines le crédit de ses agens. Quand, après la crise ministérielle française, il revient sur les concessions de la veille et de nouveau se porte à l'assaut, il ne réussit qu'à réchauffer les fidélités qui nous assistent. Sa circulaire du 12 mars, proclamant l'isolement de la France, provoque des répliques où s'affirme la sûreté des concours qui nous sont acquis. Ses lettres pressantes au comte Witte, ses sommations à Rome et à Madrid, les télégrammes de l'Empereur à M. Roosevelt, interdisent l'abstention à ceux mêmes qu'elle eût tentés. La seule fois que les plénipotentiaires votent, la France a neuf voix pour elle, l'Allemagne deux. L'opinion européenne, — que l'Allemagne a conviée au débat, — nous est manifestement bienveillante. L'Allemagne le comprend. Le 20 mars, nos propositions sont acceptées à Berlin.

(1) Voyez notre ouvrage *la Conférence d'Algésiras.*

Le prince de Bülow, d'ordinaire si fin et si pénétrant, a accumulé, durant cette crise, les erreurs de psychologie, fruit d'un entraînement spontané ou d'influences extérieures. Quatre arbitrages s'offraient à lui, celui de l'Italie, celui de la Russie, celui des États-Unis, celui de l'Autriche : il les a repoussés. A ces puissances, qui, toutes, souhaitaient le maintien de la paix par une transaction honorable, il a rendu la tâche si malaisée, qu'il les a rejetées du côté de la France. De l'occasion marocaine, que reste-t-il? A peu de changemens près, l'Europe s'est approprié les réformes préconisées par la France et a consacré l'intérêt spécial de celle-ci à l'accomplissement de ces réformes. Mais il y a plus : en exigeant la conférence, le prince de Bülow avait voulu rompre un système d'alliances, d'ententes, de rapprochemens, qu'il jugeait hostiles à l'Allemagne : or, ces groupemens, à peine constitués avant la crise, en sortent fortifiés. La solidarité franco-anglaise s'est scellée au feu de l'attaque allemande. Cette solidarité exerce sur Madrid et sur Rome une attraction croissante. L'alliance franco-russe elle-même a manifesté, sinon sa force militaire, du moins sa valeur diplomatique. Enfin pour la première fois, Anglais et Russes, si longtemps et si profondément divisés, ont travaillé de concert à une œuvre commune, œuvre d'équité et d'équilibre, qui peut les réunir encore. L'Allemagne elle-même, à trop exiger de ses alliés, les a mécontentés. Dans la presse italienne, c'est contre elle un déchaînement. A Vienne, le « brillant second » ne se résigne pas à ce rang subalterne. L'Allemagne n'est nullement affaiblie, mais elle est diminuée. On craindrait, en exprimant cette opinion, d'obéir à un parti pris national, si elle n'était publiquement énoncée dans toute la presse allemande et à la tribune même du Reichstag, si tous les journaux, du *Vorwärts* à la *Deutsche Tageszeitung* en passant par la *Gazette de Francfort*, ne constataient pas, comme MM. Bassermann et Paasche, la disproportion de l'effort et du résultat. Le chancelier lui-même, physiquement et moralement lassé, succombe, au terme de la lutte, à une dépression physique que le succès lui eût sans doute épargnée et une maladie de plusieurs mois, sans conséquences graves heureusement, l'oblige à renoncer pour un temps à l'exercice du pouvoir.

La conférence close, l'Europe aspire au repos. Et l'Allemagne, autant que quiconque, le désire. En 1906 et en 1907,

Édouard VII et Guillaume II se rencontrent à Cronberg et à Wilhelmshöhe : mais aucun rapprochement n'en résulte. La crise marocaine a opposé deux groupemens l'un à l'autre : ils demeurent face à face avec le visible souci de se prémunir en vue d'une alerte nouvelle. D'un côté, ce sont les successives visites de Guillaume II en Autriche (1906), du baron d'Æhrenthal à Berlin (1907), de M. de Tschirschky à Vienne et à Rome (1907), du prince de Bülow à Rapallo (1907), toniques administrés à la Triple alliance. De l'autre, c'est une série d'arrangemens destinés à mettre une harmonie plus grande dans les combinaisons antérieures : d'abord, les accords russo-japonais et franco-japonais (juin-août 1907), qui conjurent en Asie les risques de guerre dont nous avions souffert en 1904 ; les accords franco-espagnol et anglo-espagnol, qui précisent dans la Méditerranée l'entente des puissances occidentales (mai 1907) ; l'accord anglo-russe, qui épargne à notre pays l'hypothèse d'une redoutable option et scelle l'anneau décisif dans la chaîne des combinaisons d'équilibre (août 1907). Militairement, l'Allemagne et son système demeurent ce qu'ils étaient en regard du système opposé ; mais, diplomatiquement, la balance arrive à l'équilibre stable par le développement de ce dernier.

Le prince de Bülow, à la fin de 1906, en convient par le soin qu'il met à ne discuter aucune des alliances, aucune des ententes existantes (1). A ce changement de ton, on mesure le changement de situation. Autant, en 1903, le chancelier avait le jeu facile au sein d'une Europe divisée, autant son action est désormais limitée par l'organisation politique qui s'est constituée d'autre part. Lisez son discours sur la conférence de la Haye (2) : vous y verrez avec quelle prudence attentive il conseille à l'Allemagne de concentrer ses forces et de se réserver. Après le rêve d'action mondiale poursuivi de 1897 à 1903, après l'effort d'hégémonie continentale tenté de 1904 à 1906, l'heure est venue de jouer, d'égal à égal, la partie diplomatique.

III

Le prince de Bülow comprend la portée de ce changement. Maître absolu de la politique allemande, il la ramènerait sans

(1) Reichstag, 14 novembre 1906.
(2) *Ibid.*, 30 avril 1907.

doute sur le terrain réaliste où Bismarck avait su l'asseoir; mais il doit compter avec l'Empereur prime-sautier et autoritaire, avec le pays énervé et entraîné à la défiance, avec une opposition où voisinent les deux partis les plus forts du Reichstag, le Centre et les socialistes, avec une majorité hétérogène dont l'existence même est une gageure. De là, des incertitudes, des sursauts, des à-coups, en dépit d'une tendance manifeste à éviter les chocs inutiles et à préparer les conciliations nécessaires.

Avec la France d'abord ce défaut de fixité est sensible pendant de longs mois. Au début d'août 1907, nos troupes débarquent à Casablanca, magnifique occasion pour les pangermanistes de suspecter nos intentions. Le chancelier et ses collaborateurs se défendent de ressentir ces soupçons. Le prince de Bülow lui-même en donne l'assurance à M. Jules Cambon et certainement il est sincère (Norderney, août 1907). Mais bientôt la révolte victorieuse de Moulaï Hafid contre son frère ramène la diplomatie allemande aux procédés d'hier. En dépit des raisons juridiques et politiques qui, plus qu'aucune autre, la lient au sultan légitime, elle ressent pour le prétendant une inclination irrésistible. En juin 1908, les envoyés hafidiens, — officieusement, il est vrai, — sont reçus à la Wilhelmstrasse. En septembre, une circulaire suggère aux puissances de reconnaître sans retard le rebelle vainqueur : cependant que la France et l'Espagne étudient les conditions à mettre à sa reconnaissance. Est-ce là ce qu'avait fait espérer le chancelier, quand il avait dit : « Nous n'interpréterons pas l'acte d'Algésiras dans un esprit de mesquinerie et de chicane (1)? » Il finit cependant par adhérer aux propositions franco-espagnoles. Mais presque aussitôt, survient l'affaire des déserteurs de Casablanca, qui conduit l'Europe aux portes de la guerre. Rendons justice au prince de Bülow : il se rallie à notre argumentation ; il accepte l'arbitrage pur et simple, c'est-à-dire sans l'expression préalable de regrets inadmissibles; il écarte le danger de guerre. Mais sa politique reste flottante et dès lors toujours inquiétante, sans qu'il soit possible de prévoir chaque jour ce que sera le lendemain. Les mots rassurans ne manquent pas. « J'espère, dit le chancelier, qu'il sera possible d'arriver à une entente dans les questions marocaines qui peuvent encore surgir (2). » Mais ce n'est qu'une

(1) Reichstag, 24 mars 1908.
(2) *Ibid.*, 5-11 décembre 1908.

espérance : une volonté plus résolument conciliante aurait fait naître une certitude.

Il en est de même avec l'Angleterre. Ici encore, on note des velléités de détente, rien de plus. En 1907, et en 1908, Édouard VII et Guillaume II se rencontrent. Un membre de la suite du Roi caractérise l'entrevue par ces mots : « Cordialité extrême, surtout à l'arrivée. » On échange des visites, de journalistes à journalistes, de municipalités à municipalités. En novembre 1907, l'Empereur, pour la première fois depuis la mort de la reine Victoria, vient en Angleterre. Le prince de Bülow devait l'accompagner. Il y renonce. Pourquoi? Parce que les affaires intérieures le retiennent, — c'est la version officielle; peut-être aussi parce que le *Times* lui a consacré un article sévère, à peine courtois vis-à-vis d'un hôte probable (octobre 1907). Durant son séjour, qui se prolonge, Guillaume II multiplie les discours obligeans. Au Reichstag, le chancelier commente et amplifie la portée du voyage (1). Mais les habitudes sont plus fortes que les intentions et chaque incident, si médiocre soit-il, en apporte une preuve nouvelle. L'Empereur écrit-il à lord Tweedmouth, premier lord de l'amirauté britannique, une lettre particulière (mars 1908) pour le rassurer sur l'augmentation de la flotte allemande, décidée par le Bundesrath en 1907 (2)? La presse anglaise proteste aussitôt avec une excessive violence. M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, aborde-t-il dans un discours à Hambourg (25 août 1908) la question d'une limitation contractuelle des armemens navals? C'est au tour des Allemands de jeter les hauts cris. « Pas un cuirassé de moins, » a déjà dit l'Empereur à sir Charles Hardinge, lors de l'entrevue de Hambourg. Le chancelier insiste et, dans une conversation avec un journaliste anglais, il déclare que, pour parler de cette limitation, il faut attendre l'achèvement du programme allemand, qui viendra à terme en 1913 (3). C'est enfin l'interview du *Daily Telegraph* (4), destinée dans l'esprit de Guillaume II à rassurer l'Angleterre et qui réveille toutes ses défiances. Le prince de Bülow saisit l'occasion : il donne sa démis-

(1) Reichstag, 19 mars 1908.

(2) Bundesrath, 14 novembre 1907.

(3) *Standard*, 13 septembre 1908.

(4) Cette interview affirmait notamment que, pendant la guerre du Transvaal, la France et la Russie avaient essayé d'entraîner l'Allemagne à une action contre l'Angleterre.

sion. L'Empereur la refuse. Le chancelier reste à son poste.

Que penser, durant cette dernière période, de la politique allemande ? « Nous ne pouvons pas, a dit M. de Bülow, vivre des hostilités des autres (1). » Et cependant, comment ne pas être frappé de la tendance dissociante qui se manifeste à tout instant dans les actes et dans les propos ? Considérez les déclarations impériales d'octobre 1908, si riches de conséquences dans l'ordre intérieur. N'est-ce point un essai de diviser la France, l'Angleterre et la Russie ? N'est-ce point une survivance de la vieille méthode bismarckienne, rebelle à l'équilibre, avide de suprématie ? L'Allemagne n'est aimable pour une puissance que contre une ou plusieurs autres, un jour contre le péril jaune, un autre contre les États-Unis, un troisième contre l'Angleterre. A la fin de 1908, le chancelier voit le péril. Au lendemain de l'interview du *Daily Telegraph*, il essaie d'atténuer. « Je dois supposer que tous les détails de ces conversations n'ont pas été rendus exactement... J'ai dit que beaucoup d'expressions étaient trop fortes... Je suis d'accord avec tout le Reichstag en admettant que le peuple allemand désire avec l'Angleterre des relations amicales et pacifiques fondées sur l'estime réciproque (2). » Ce langage mesuré est devenu nécessaire, nécessaire au regard des partis, nécessaire au regard de l'Europe, pour qui se pose une question que l'Allemagne a redoutée toujours, et qu'elle redoute aujourd'hui plus que jamais en raison du conflit qu'elle crée entre ses intérêts et ses engagemens : la question d'Orient, réveillée par l'Autriche et bientôt généralisée.

Le 27 janvier 1908, le baron d'Æhrenthal a annoncé aux Délégations qu'il a demandé au Sultan et qu'il espère obtenir de lui à bref délai l'autorisation de pousser jusqu'à Mitrovitza le chemin de fer du Sandjak de Novi Bazar. C'est la fin de l'entente austro-russe de 1897 fondée sur le *statu quo*. La Russie riposte aussitôt par un nouveau programme de réformes macédoniennes. Mais avant que ces réformes puissent être exécutées, le problème change de face. Une révolution militaire établit en Turquie la Constitution (juillet 1908). Des élections sont annoncées qui s'étendront même aux provinces sur lesquelles le Sultan ne possède plus qu'une souveraineté théorique. Cette menace détermine l'Autriche à annexer la Bosnie et l'Herzégovine, la Bulgarie

(1) Reichstag, 30 avril 1907.
(2) *Ibid.*, 10-11 novembre 1908.

à proclamer son indépendance. L'Orient tout entier est en feu. Le conflit est ouvert entre l'Autriche et la Turquie, la Turquie et la Bulgarie, la Serbie et l'Autriche, l'Autriche et la Russie. Pour l'Allemagne, la gravité de ce conflit est extrême. Le temps est loin où Bismarck disait : « Je ne lis jamais le courrier de Constantinople. » La Turquie européenne et asiatique est devenue avec Guillaume II l'un des principaux théâtres de la *Weltwirthschaft* et de la *Weltpolitik*. Pour conquérir la clientèle turque, vendre les canons de Krupp et les marchandises de Hambourg, favoriser les opérations de la *Deutsche Bank*, obtenir la concession du Bagdad, l'Empereur et ses ministres ont tout accordé à Abd-ul-Hamid. Ils ont laissé massacrer les Arméniens. Ils ont refusé de s'occuper de la Crète et de la Macédoine et de participer à la démonstration navale de 1905. Si le régime hamidien disparaît, si l'Autriche, résolue à prendre sa part du butin, s'engage dans une politique de réalisations qui l'oppose à la Jeune-Turquie, quel sera le contre-coup sur l'Allemagne ? Tel est l'inquiétant dilemme que le prince de Bülow est obligé de résoudre.

D'un côté un allié nécessaire, de l'autre un acheteur utile; ici le présent, là l'avenir; la Triplice à sauver, — car l'Autriche en est la clef de voûte, — la Turquie à ménager, voilà les termes de ce dilemme. Il ne s'agit plus de lutter pour un rêve de suprématie. Ce sont des réalités pressantes qui requièrent une action énergique. Dès lors le chancelier se ressaisit. Il est vraiment le digne héritier de Bismarck. Sa politique, la veille encore hésitante et trouble, devient merveilleusement précise. Pas un faux pas, nulle imprudence ; de la réserve sans timidité, du sang-froid sans jactance ; un louvoiement habile pendant les jours d'incertitude ; puis une action brutale, la route une fois dégagée : c'est un modèle de diplomatie positive. D'abord, il pare au plus pressé en rappelant à l'Autriche, que l'Italie menace, qu'elle peut compter sur l'Allemagne. Il tient cependant à dire aux Turcs qu'il n'a rien su d'avance des projets autrichiens et à les assurer de l'indignation que lui inspire la proclamation de l'indépendance bulgare. Cela fait, il n'a qu'un dessein : sortir d'embarras en poussant de toutes ses forces à l'accord austro-turc. Entreprise difficile, car M. d'Æhrenthal joue serré et les Turcs sont résolus. Intransigeance ici, boycottage là, le terrain est malaisé. Mais comme cette entente austro-turque est, dans toute la crise, la seule qui importe à l'Allemagne, M. de Bülow lui sacrifie tout.

Il évite de se lier les mains. Quand M. Isvolski vient à Berlin, il le comble de prévenances, et ne lui promet rien. C'est à Vienne et à Constantinople qu'il agit. Le 31 janvier, il touche au but. L'accord austro-turc est certain. Dès lors, l'Allemagne a les mains libres. Rien ne la retient. Toute à son alliée, elle va prouver ce que vaut sa fidélité. Elle se jette à corps perdu dans la mêlée. Et le baron d'Æhrenthal, satisfait, surpris, un peu inquiet de la dette qu'il contracte, trouve à Berlin plus autrichien que lui.

Quand la France et l'Angleterre, avec quelque imprudence d'ailleurs, proposent à l'Allemagne d'intervenir simultanément à Vienne et à Belgrade, le chancelier refuse (22 février 1908). Il est question alors d'une opération en deux temps, qui commencerait à Belgrade et pourrait se continuer à Vienne : mais la Russie prend les devans, et elle agit seule à Belgrade. Aussitôt le mot d'ordre est donné aux journaux officieux : c'est contre la Serbie un déchaînement. Toute la presse allemande feint de croire à la guerre, ou mieux au juste châtiment de l'insolence serbe par la force austro-hongroise que le ton adopté en Allemagne encourage à la résistance. Le jeu n'est pas sans danger ; mais déjà le chancelier s'est fixé le terme qu'il lui imposera. Puisque la Russie, résolue dès le principe à ne pas risquer une guerre pour la Serbie et qui d'ailleurs l'a déclaré (1), hésite cependant à l'abandonner, l'Allemagne lui fournira le motif ou le prétexte de cet abandon. Elle adresse donc à Saint-Pétersbourg un « avis amical : » si la situation se complique et qu'on en vienne aux mains, l'Allemagne remplira vis-à-vis de son allié tout son devoir (fin mars). Comme s'il n'attendait que cet avis pour céder, M. Isvolski répond qu'il reconnaît, sans autres conditions, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Dès lors, la paix est assurée, et c'est à l'Allemagne qu'en revient le mérite apparent. Elle se l'attribue, sans modestie.

Écoutez le chancelier et mesurez au changement de son ton le changement de la situation. En 1908, quand l'accord n'était pas sûr entre l'Autriche et la Turquie, il nuançait sa fidélité : « Nous ne savions rien de précis sur le moment et la forme de l'annexion. Je ne songe pas à en faire grief au Cabinet de Vienne : je vous avouerai même que je lui en ai été reconnaissant... Le

(1) Discours prononcé à la Douma par M. Isvolski le 23 décembre 1908.

gouvernement austro-hongrois doit décider en toute indépendance quelles sont pour lui les questions vitales et comment il entend les traiter. Nous avions évidemment le droit de nous demander jusqu'à quel point nous nous mettrions en avant pour les intérêts spéciaux de notre alliée, mais pas un instant nous n'avons hésité... (1). » L'accord austro-turc une fois conclu, la politique allemande ne songe plus à se demander « jusqu'à quel point elle doit se mettre en avant. » Elle est incorporée à la politique autrichienne. Elle n'admet pas l'hypothèse d'une solidarité sous condititions : « Il est injuste, dit le prince de Bülow, de reprocher au gouvernement allemand d'avoir épousé la cause de l'Autriche avec un zèle superflu... Ce reproche ne saurait s'appuyer sur la doctrine de Bismarck. Celui-ci en effet a déclaré en 1888 qu'un État comme l'Autriche-Hongrie ne manquerait pas, si on le laissait dans l'embarras, de devenir hostile... Soutenir l'Autriche est conforme aux intérêts de l'Allemagne... Si nous n'avions pas soutenu l'Autriche, nous nous serions bientôt trouvés nous-mêmes face à face avec le même groupement de puissances auquel l'Autriche aurait été obligée de céder. Si l'Allemagne avait essayé de soutenir l'Autriche d'une façon moins franche, elle eût encouragé les adversaires de l'Autriche à infliger à celle-ci une défaite diplomatique, qui par contre-coup eût affaibli la position de l'Allemagne en Europe... D'ailleurs l'Autriche a le droit de son côté (2)... » La raison de droit n'intervient que subsidiairement. L'argument politique suffisait. Le chancelier triomphe. Il est également écouté à Vienne et à Constantinople. L'Autriche lui doit plus de gratitude qu'elle ne le souhaiterait. La Turquie militaire se souvient qu'elle a été à l'école de l'Allemagne. Quant à la Russie, irritée de la pression qu'elle a subie, elle est sortie du moins de la crise et reprend sa liberté. Pour le prince de Bülow, c'est un succès incontestable.

Ce succès, dans les conditions où il se produit, réagit sur l'ensemble de la politique allemande et arrache le chancelier aux incertitudes des mois précédens. Le réveil de l'Autriche, sa volonté d'agir en grande puissance et de connaître, à son tour, les réalisations fructueuses, pose sous un jour nouveau le problème de la Triple Alliance. Ce n'est pas de l'Italie seulement qu'on peut redouter des « tours de valse ; » les tentatives de « débau-

(1) Reichstag, 5-11 décembre 1908.
(2) *Ibid.*, 29 mars 1909.

chage, » reprochées naguère à M. Delcassé, risquent désormais de se renouveler à Vienne. Pour les conjurer, le seul moyen est d'éviter avec de tierces puissances les conflits inutiles, qui placeraient l'Autriche en présence d'une option inquiétante. Hypothèse? Non. Car, à diverses reprises, dans l'affaire marocaine, si l'Autriche est toujours et avant tout fidèle à l'alliance allemande, elle se montre sympathique à la France. En 1908, soit à propos de la reconnaissance de Moulaï Hafid, soit à propos des déserteurs de Casablanca, elle évite de confondre sa politique avec celle de l'Allemagne (1). S'il naît un nouvel incident, cette différenciation, en se répétant, n'aura-t-elle pas l'apparence d'un relâchement triplicien? Une considération aussi importante n'échappe pas au prince de Bülow et précise en lui d'anciennes velléités de conciliation. Il est mûr, à la fin de 1908, pour une politique de liquidation marocaine, qui, une fois résolue, passe rapidement dans les faits.

A vrai dire, depuis plusieurs mois déjà, il songeait à cette politique sans s'y attacher encore définitivement. Il en a fait en avril deux essais limités : le premier lors de la déclaration relative à la mer du Nord, — il avait voulu d'abord exclure la France de la signature de cette déclaration, et il avait fini par reconnaître son droit (2), — la seconde, lors du traité relatif à la délimitation du Congo et du Cameroun. La crise orientale une fois ouverte, il va droit à l'obstacle et c'est au Maroc qu'il cherche l'occasion du rapprochement souhaité. La déclaration du 9 février 1909 n'énonce rien de nouveau à considérer son texte. Par son esprit et par ses conséquences, elle est capitale. Elle consacre en effet l'abandon de « l'occasion » marocaine. Depuis 1905, l'Allemagne n'avait pas voulu renoncer à cette occasion : la menace devait rester suspendue sur notre tête sous la forme d'une question perpétuellement ouverte, au service des revendications générales de la politique allemande. En déclarant l'incident clos, en admettant après quatre ans la sincérité de nos engagemens économiques et la légitimité de nos intérêts spéciaux, le chancelier sous-entend qu'il n'a plus besoin du Maroc pour nourrir et soutenir la politique d'hégémonie.

Il accepte l'Europe telle qu'elle est, met le point final au réqui-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1908.

(2) C'est sur les observations de la Hollande et de l'Angleterre que fut reconnu à Berlin le droit de la France de participer à ce contrat de garantie.

sitoire contre l'encerclement, admet qu'on peut s'entendre avec d'autres puissances sans provoquer l'Allemagne, s'accommode en un mot des conditions nouvelles qu'il avait d'abord essayé de modifier. Le voyage d'Édouard VII à Londres (janvier 1909), les visites de Guillaume II à Brindisi et à Vienne (mai 1909), son entrevue à Björko avec Nicolas II (juin 1909), la visite du prince Henri de Prusse à Saint-Sébastien (juillet 1909), donnent pour la première fois une impression vraie de détente et d'apaisement. Avec son intelligence supérieure et son admirable souplesse, le chancelier allemand pourrait être, dans une nouvelle phase de sa carrière, l'homme de cette politique, et son tempérament optimiste y trouverait un champ favorable. Mais les difficultés intérieures en décident autrement. Après la solution de la crise orientale et le rapprochement avec la France, il s'en va du moins sur un double succès.

Ce succès fût venu plus tôt si la diplomatie du prince de Bülow avait moins tardé à se fixer, s'il avait moins longtemps cédé, dans le règlement du présent et la préparation de l'avenir, aux suggestions du passé. Il disait, il y a quatre ans : « Un double système d'alliances, dont l'un et l'autre sont pacifiques, assure l'équilibre de l'Europe. A ces alliances peuvent et doivent se superposer des amitiés. Vous êtes bien avec l'Italie : rien de mieux. Nous sommes bien avec la Russie : c'est parfait. Il faut seulement ne pas donner au rapprochement franco-italien un caractère anti-allemand, au rapprochement russo-allemand un caractère anti-français. Mais quoi de plus simple que de réaliser cette condition (1) ? » Il était, en effet, très simple de le faire ; mais, pendant cinq ans, le prince de Bülow ne l'a pas fait, et il a sa responsabilité dans la persistance de ce qu'il a appelé lui-même un « vaste malentendu (2). » L'influence de son entourage, l'attrait de satisfactions apparentes, l'obsession des souvenirs bismarckiens expliquent ces incertitudes. L'Allemagne ne pouvait sans un effort laborieux s'adapter aux formes nouvelles de la politique. La division des autres lui apparaissait nécessairement comme le gage de sa puissance. La combinaison malaisée de la domination continentale et de l'expansion mondiale aggravait pour elle la difficulté du choix. Les crises qui ont agité le début de ce siècle étaient donc inévitables, et c'est un résultat appré-

(1) *Le Temps*, 5 octobre 1905.
(2) Reichstag, 28 novembre, 5 décembre 1907.

ciable qu'elles ne soient pas passées du terrain diplomatique sur le terrain militaire.

Le prince de Bülow a conquis, malgré tout, pendant les douze années qu'il a dirigé la politique extérieure de l'Allemagne, une place éminente parmi les hommes d'État contemporains. Ceux mêmes qui l'ont combattu n'ont pas été insensibles à la séduction de son talent. Il possède toutes les qualités intellectuelles qui charment notre époque : une parfaite lucidité, une perception rapide des nécessités et des contingences, un scepticisme d'autant plus utile qu'il est parfois affecté, une fertile ingéniosité, un commerce d'un grand agrément, beaucoup d'éclat dans l'imagination et de simplicité dans l'attitude. Il plaît aussi par ses défauts qui ont quelque chose de féminin : la fantaisie, l'inconstance, l'inexacte évaluation des forces morales, une résistance obstinée à l'argument, une réelle indifférence aux démonstrations de la logique. Dans sa diplomatie, qualités et défauts se sont tour à tour manifestés. L'Allemagne aurait pu lui devoir, cinq ans plus tôt, une situation égale à celle dont elle bénéficie aujourd'hui. Mais elle aurait pu, en revanche, laisser échapper le succès final qu'il a réussi à lui assurer. L'œuvre du chancelier est imparfaite, comme toutes les œuvres humaines, inachevée comme toutes les œuvres politiques. On ne saurait cependant fermer les yeux à l'effort d'intelligence et de volonté dont elle témoigne, au souci élevé, qui l'a toujours inspirée, de ne pas jouer sur la carte d'une guerre les destinées de l'Allemagne et celles de l'Europe. Le prince de Bülow a provoqué parfois des conflits inutiles. Mais il a reculé toujours devant leurs conséquences extrêmes, prouvant qu'en lui la passion politique trouvait son frein dans la conscience du devoir humain et dans le culte de la civilisation.

André Tardieu.

UNE AMIE DE SAINTE-BEUVE

MADAME D'ARBOUVILLE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

Il y a cinq ans environ, m'occupant des amies de Sainte-Beuve, je terminais ainsi le chapitre que j'avais consacré à Mme d'Arbouville :

« ... Il (Sainte-Beuve) a écrit quelque part au bas d'une page : « Mme d'Arbouville, une femme que l'avenir aussi connaîtra. » Peut-être pensait-il alors à la publication lointaine des lettres qu'elle lui avait écrites et qu'il gardait religieusement. Elles doivent être très belles, en effet, et quant à moi, je fais des vœux pour qu'elles voient le jour le plus tôt possible. C'est déjà trop que nous soyons à tout jamais privés de celles que Sainte-Beuve adressa à la divine créature dont il a dit, dans une heure de mélancolie et de suprême regret : « Le soir de la vie appartient de droit à celle à qui l'on a dû le dernier rayon (1). »

Mes vœux ont été exaucés. M. Jules Troubat, que je ne saurais trop remercier ici, a bien voulu me confier les lettres de Mme d'Arbouville qu'il a héritées de son maître. Encore en manque-t-il un certain nombre. Oui, dans cette correspondance précieuse, il existe une lacune de cinq années au moins que je ne m'explique que d'une seule manière. En 1845, à la suite d'une brouille provoquée par le dissentiment auquel il est fait allusion

(1) Cf. notre ouvrage : *Sainte-Beuve, son esprit, ses idées, ses mœurs*, t. II, p. 169.

dans *le Clou d'or*, je crois que Sainte-Beuve rendit à son amie les lettres qu'elle lui avait adressées, de 1840 à cette date. Autrement, il serait incompréhensible que les lettres de Mme d'Arbouville n'embrassassent que la période comprise entre 1846 et 1850, les rapports de Sainte-Beuve avec elle remontant, comme je l'ai dit, à l'année 1840.

Sainte-Beuve ne semble avoir redouté qu'une chose dans sa vie, c'est de devenir la proie d'une femme. Il a dit dans le sonnet final du *Livre d'amour :*

Je voulais la nuance et j'ai gâté l'ardeur.

Là est l'explication de toute sa conduite envers celles qui lui sourirent. Il ne refusait pas de payer son tribut à l'amour, mais il voulait rester le maître du moment. Si Mme d'Arbouville était entrée dans ses vues, je crois qu'il aurait eu avec elle un amour de tout repos, mais elle n'avait pas appris la morale dans Sénac de Meilhan. Tout arrière-petite-fille qu'elle était de Mme d'Houdetot, l'amie de Jean-Jacques, elle avait des mœurs et une conception de l'amour toutes différentes de celles du XVIIIe siècle finissant. Certes, elle était heureuse qu'on lui fît la cour, elle était très fière des hommages qu'on voulait bien lui rendre, mais il ne fallait pas en espérer un autre prix que ce qu'en peut donner une femme du monde, aimable et vertueuse. Or ce fut justement entre elle et Sainte-Beuve un perpétuel sujet de discussions, de reproches et de bouderies. Elle avait beau lui signifier, sur un ton qui ne permettait aucune méprise, qu'elle ne franchirait pas les sages limites de l'amitié, même amoureuse, il ne pouvait en prendre son parti et la harcela jusque sur son lit de souffrances (1).

Les lettres de Mme d'Arbouville que nous publions aujourd'hui portent la trace du long combat que se livrèrent ces deux êtres si peu faits en apparence pour se comprendre et qui s'aimèrent pourtant d'un amour si jaloux et si pur! Que serait-ce des lettres de Sainte-Beuve! Mais elles n'ont pas toutes été

(1) N'a-t-il pas dit lui-même dans une des poésies qu'il a faites sur elle :

En me voyant gémir, votre froide paupière
M'a refermé d'abord ce beau ciel que j'aimais.
Comme aux portes d'Enfer, de vos lèvres de pierre,
Vous m'avez opposé pour premier mot : *jamais!*

(*A Elle qui était allée entendre des scènes de l'opéra d'*ORPHÉE.)

détruites. Il en avait gardé quelques-unes, en brouillon ou en copie, que M. Jules Troubat a publiées dans *le Clou d'or*, et celles-là suffisent pour nous donner une idée des autres.

I. — LE CLOU D'OR

Née à Paris le 29 octobre 1810, Sophie de Bazancourt était la fille du général de ce nom et la nièce de MM. de Barante et Molé. Élevée très chrétiennement par sa mère, Élisa d'Houdetot, on l'avait mariée à vingt-deux ans à M. Loyré d'Arbouville, qui en avait trente-quatre. Elle était plutôt mal de figure, elle avait des traits forts et de gros yeux qui, de prime abord, diposaient peu en sa faveur; mais, dès qu'elle ouvrait la bouche, on oubliait sa laideur relative. Elle était, en effet, très spirituelle, et son esprit, qu'elle avait embelli, par une forte culture, de toutes les séductions, de toutes les grâces, était à la fois sérieux et léger, délicat et charmant. Elle pouvait soutenir une conversation avec n'importe qui sur n'importe quel sujet. Avec cela modeste, ennemie du bruit, et le cœur sur la main. C'était plus qu'il n'en fallait pour lui faire une petite cour; aussi, lorsque après le départ de son mari pour l'Afrique, Mme d'Arbouville vint s'établir à Paris, fut-elle tout de suite très entourée.

Sainte-Beuve fut un de ses premiers visiteurs. Il lui avait été présenté par M. Molé, qu'il voyait beaucoup depuis son retour de Lausanne, et *Port-Royal* aidant, — car elle était au fond quelque peu janséniste, — ils s'étaient sentis presque aussitôt attirés l'un vers l'autre. N'oublions pas que le premier volume de *Port-Royal* parut en 1840 et qu'il eut un grand succès dans le monde. C'est même à la faveur de cet événement littéraire que Sainte-Beuve vit toutes les portes s'ouvrir devant lui et qu'il devint malgré lui mondain (1). Je dis « malgré lui, » parce qu'il n'aimait pas le monde (2). Outre qu'il était solitaire et casanier de sa nature, il était très jaloux de son indépendance

(1) Il écrivait à Juste Olivier, le 19 février 1841 : « Je suis des plus mondains cet hiver, probablement pour me distraire des graves douleurs d'il y a quelques mois. Je vais partout où l'on m'invite, de sorte que je ne saurais dire où je ne vais pas, ne fût-ce qu'une ou deux fois. » (*Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier.* — Librairie du Mercure de France.)

(2) On lit dans *le Clou d'or :* « Je ne suis pas fait pour le monde qu'à la rencontre et au passage ; mais d'habitude, de liaison ordinaire, point. Ceci me reprend et éclate dès que j'ai un moment à voir clair et à respirer. »

et craignait de la perdre dans la fréquentation des salons à la mode. Mais l'ambition fait faire bien des choses. Depuis 1839, Sainte-Beuve rêvait d'entrer à l'Académie française, et comme les clefs de la maison passaient pour être aux mains des doctrinaires, il leur faisait toutes sortes d'avances — se promettant, d'ailleurs, une fois élu, de se retirer peu à peu du monde et de vivre au milieu de ses livres. Mais il avait compté sans l'amour. Il se sentait ramené chaque jour dans le salon de Mme d'Arbouville par un charme de la même nature que celui qui l'avait retenu autrefois dans le Cénacle de la rue Notre-Dame-des-Champs. Le charme, à un moment donné, devint même si prenant, qu'il n'hésita pas à déclarer sa flamme à Mme d'Arbouville. Ouvrez le petit livre à couverture bleue du *Clou d'or*, les quelques lettres qui en forment l'intrigue vont du commencement de juillet à la fin d'octobre 1844. Or, Sainte-Beuve avait été élu à l'Académie le 14 mars de la même année. Depuis quatre ans, il avait donné des gages sérieux d'intérêt et d'amitié à Mme d'Arbouville et il avait été payé de retour. Dès qu'il avait su à quelle âme tendre, religieuse et poétique il avait affaire, notre Joseph Delorme, qui n'avait pas encore entièrement perdu la foi, avait pris sa figure de petit saint Jean ; il s'était montré doux et humble de cœur, discret, câlin, timide et parlant bas, pour s'insinuer plus sûrement dans les bonnes grâces de Diane, car, bien que Mme d'Arbouville n'eût rien physiquement de la sœur d'Apollon, il suffisait qu'elle fût jeune, aimable, et qu'elle jouât de la lyre, pour qu'il la vît sous les traits de Diane chasseresse (2). Il l'avait encouragée à cultiver les Muses, à répandre son esprit dans de petites nouvelles en prose dont, au besoin, il s'offrait à lui fournir le thème. Et lorsque, en 1843, elle s'était décidée à réunir en volume ses premières nouvelles (3), il s'était fait son chevalier servant auprès des journaux et des revues où il avait quelque influence, mais sans paraître, et en

(1) Mme d'Arbouville habitait place Vendôme, n° 10, dans l'hôtel de la baronne de Graffenried-Villars, sa cousine germaine.

(2) Ne l'a-t-il pas définie un jour ? « Jeune femme charmante, un peu Diane, sans enfans. Restée enfant et plus jeune que son âge. Pas jolie, mais mieux. » Et ne l'a-t-il pas chantée dans un rondeau dédié « à une belle chasseresse, » qui commence par ce vers ?

Doux vents d'automne, attiédissez l'amie.

(*Poésies complètes*, t. I, p. 211.)

(3) Ce petit volume, non mis dans le commerce, renfermait trois nouvelles : *Marie-Madeleine, Une Vie heureuse*, et *Résignation*.

recommandant bien de ne pas nommer l'auteur qui désirait rester voilé. « Les affections bien vraies, écrivait-il alors à Juste Olivier, ont leur pudeur et craignent d'en trop dire devant tous. » Aussi, à la *Revue des Deux Mondes*, avait-il passé la plume à Charles Labitte qui, pour plus de précaution, afin de ne pas le trahir, avait signé l'article du pseudonyme de Lagenevais (1).

Tant d'égards et de délicatesse, s'ajoutant à mille prévenances, avaient touché Mme d'Arbouville au bon endroit. Mais il y a mieux. La même année, après avoir passé au Marais et à Champlâtreux une partie de l'été auprès d'elle, il l'avait couchée sur son testament. Soit qu'il se sentît malade ou qu'il fût dégoûté de la vie, il avait pris, — au mois de décembre 1843, — toutes ses dispositions en vue de la mort. Et il avait légué par testament à Mme d'Arbouville quelques-uns de ses livres préférés, dont l'*Imitation de Jésus-Christ* et un exemplaire de la *Valérie* de Mme de Krüdner, — le sacré et le profane! Le sut-elle? Je ne pourrais le dire; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle eut communication à ce moment du *Livre d'amour* qu'il avait fait imprimer en cachette et en petit nombre, voulant que ce mauvais livre lui survécût, et qu'après l'avoir lu, elle le lui rendit avec ces simples mots : « Pourquoi n'êtes-vous pas resté sur *les Consolations?* »

C'était lui dire: Si vous avez cru par cette lecture exciter ma jalousie, vous vous êtes trompé! Et, en effet, rien ne devait avoir raison de sa vertu. Cela n'empêcha pas Sainte-Beuve de lui livrer un combat en règle dont on trouvera quelques échos dans *le Clou d'or.*

Plus d'un, j'en suis certain, s'étonnera que Mme d'Arbouville n'ait pas coupé court à cette correspondance en tirant sa révérence à Sainte-Beuve. Assurément, elle aurait pu le faire sans passer pour trop susceptible; mais, en amour, les choses qui paraissent aux autres les plus dures ne sont pas toujours les plus désagréables aux intéressés. Et la femme qui les reçoit en plein visage, pourvu qu'elle ait un peu d'esprit, et le cœur tendre, au lieu de s'en fâcher, se contente ordinairement d'en sourire, — ou d'en pleurer. C'est ce que semble avoir fait Mme d'Arbouville. Nous n'avons pas ses réponses aux lettres du *Clou d'or*, mais dans celles qu'elle adressa postérieurement à Sainte-Beuve, il y

(1) Cet article parut dans la livraison du 15 mai 1843 de la *Revue des Deux Mondes.*

en a quelques-unes qu'on dirait être du même temps, ce qui prouve que le sujet de cette discussion ne fut jamais entre eux complètement épuisé. Les voici :

S. d. 7 h. du matin.

« Je vous écris trois mots à la hâte avant l'office. Je vous remercie de votre lettre. Du moins sous les reproches et le ressentiment, elle laisse entrevoir un peu d'affection. Je vous comprends. Mais comprenez-moi aussi avec douceur. Vous n'êtes pas sur moi dans la nuance vraie ; oui, j'aime le *bien* et ai besoin du *bien* autour de moi, mais c'est sans rien d'austère, cela laisse toute place à la sympathie, à l'affection, à l'intérêt, presque au regret. Je ne suis pas cet être froid et inébranlable que vous rêvez, mais simplement un cœur pur, triste, rêveur, souvent ému et si découragé dès sa jeunesse, qu'il n'a demandé à la vie d'autre bonheur que le repos, une certaine élévation de sentimens, une certaine droiture qui console et soutient. Mes amis sont mon seul bonheur. Vous savez quelle place vous avez parmi eux. J'ai prié Dieu pour vous, et il me semble qu'il vous enverra, si ce n'est joie et bonheur, du moins un peu de sérénité et le sentiment qui fait qu'on tient à ses amis et qu'on ne songe pas à s'en séparer, — le sentiment qui fait qu'on pardonne au lieu de s'aigrir, le sentiment qui rapproche les cœurs et fonde les solides amitiés de la fin de la vie. — Merci. »

Champlâtreux, ce 9 novembre (1846).

« Votre lettre m'a fait beaucoup de peine. C'est pour moi un chagrin sérieux que de vous entendre dire que vous êtes malheureux. C'est pour moi d'autant plus un chagrin, que je sens qu'il n'en devrait pas être ainsi. C'est une œuvre d'amertume dont vous êtes vous-même l'auteur, les circonstances ne s'y prêtant pas. C'est peut-être ce qui m'a portée, avec une franchise dont je fais excuse, à vous montrer les coins de votre caractère qui faisaient obstacle au repos et à la douceur de vos pensées. Si vous m'eussiez entendue parler de vous à d'autres, vous eussiez vu que je connais bien les qualités précieuses qui vous distinguent. Malheureusement, vos qualités sont pour les autres. Les inconvéniens de votre caractère sont pour vous et nuisent à votre bonheur. Voilà comment ils atteignent vos amis. Comment, avec le dévouement que vous avez dans le cœur, dire que

vous n'avez pas de but à votre vie? C'est blasphémer tout ce qui sent en vous. Pourquoi faire de toutes vos affections un marché dont vous stipulez d'avance le contrat? Vous le voulez à votre profit, et si les pièces d'or que vous donnez ne vous sont pas rendues en même nombre et en même qualité, vous repoussez toutes choses : vous feriez croire que vous n'avez nulle générosité dans le caractère, si l'on ne vous connaissait pas d'ailleurs. Le propre des affections touchantes, c'est qu'elles durent à travers les différences, avec abnégation et dévouement. Elles se font leur place bien plus pour ce qu'elles donnent que par ce qu'elles demandent. Vous avez besoin d'une direction morale. Eh bien! où est l'obstacle? Quand vous venez, votre présence n'est-elle pas un plaisir? Quand vous donnez votre confiance, n'est-elle pas reçue avec reconnaissance, et jamais trahie en nulle occasion? Quand vous demandez un conseil, n'est-il pas donné en vue de votre intérêt, — et pesé, — et discuté avec vous? Quand on parle d'avenir, ne compte-t-on pas sur votre amitié comme sur une des meilleures choses réservées à l'avenir? A-t-on jamais manqué de sérieux, de suite dans tout ce qui vous regarde? N'a-t-on pas mille fois accepté votre dévouement, et dit de quel prix il était, et quelle reconnaissance il inspirait? Ne dites pas que vous n'avez pas de but à votre vie, car s'il vous était doux de donner votre amitié, il serait doux de la recevoir. Tout ce qu'il est sérieusement possible de donner, vous est donné, et là où vous ne voyez pas une issue, pas une éclaircie possibles, il y a une route facile, et un jour serein. Je vous en prie, résignez-vous à quelques tristesses pour conserver quelques joies. C'est notre loi à tous sans exception aucune. Ne changez pas en amertume pour moi le bien si rare d'avoir un ami véritable. Essayez d'un bonheur, en dessous sans doute de celui que vous avez rêvé, mais bonheur encore, si vos regrets ont de la douceur et votre affection de la générosité... »

Quelle délicatesse et quelle franchise d'accent! Quelle noblesse d'âme! « Tout ce qu'il est sérieusement possible de donner vous est donné. » Comment, après avoir lu cela, peut-on demander davantage? Sainte-Beuve semble en avoir été touché, car, à quelques jours de là, Mme d'Arbouville lui écrivait encore :

Champlâtreux, ce 11 septembre (1846).

« Je vous remercie mille fois de votre petit billet. Il m'a été une douce, une heureuse surprise. J'ai commencé par une foi complète, entière de votre amitié, et j'éprouvais cette sécurité qu'inspirent les biens appréciés et que l'on croit bien à soi. Mais depuis quelque temps les nombreux orages ont mis dans mon esprit l'inquiétude de voir se rompre cette amitié précieuse, — et j'ai dans mon cœur une grande tristesse à votre égard. Il me semble que rien ne doit ou ne peut résister à tant de secousses, à moins qu'il n'y ait des cœurs qui vivent d'ouragans, comme moi, je vivrais de sécurité, de confiance, d'habitude et de repos. Mais non, vous souffrez de vos impressions et de votre caractère. Voilà ce qui affecte le plus. Oh ! si vous pouviez donner la paix avec tout ce que votre âme a de richesses ! Vous seriez heureux et vos amis aussi ! et le bonheur n'est pas de ce monde ! Approchez-en le plus que vous pourrez, je serai fière d'y contribuer. — Merci encore de vos quelques lignes dévouées. Elles renouent.

« Champlâtreux est très beau, bien calme, bien solitaire jusqu'à présent. Il vous désire et voudrait vous espérer. On vous le dira. Je ne sais ce qu'il y aura à attendre. Je sais bien ce que je souhaite : adieu !

« Mille remerciemens, mille oublis de tout ce qui froisse. Mille amitiés dévouées. A bientôt pour causer. »

Hélas ! sur ce terrain-là, les causeries avec Sainte-Beuve n'allaient jamais sans quelque froissement.

« Nous nous sommes médiocrement quittés l'autre jour, lui écrivait-elle au mois de décembre 1846 ; vous me mettez toujours en colère, monsieur, quand vous dites ces choses-là. Il y a, dans ma colère, regret, amitié pour vous, mais enfin il y a colère ! Ménagez donc mes faiblesses, et vous qui savez être si aimable sur tous les sujets, ne me rendez pas malheureuse par le choix de celui-là. Vous ai-je fâché l'autre jour ? Je n'en sais plus rien. J'espère que non ; en tout cas, ce petit mot est pour rétablir la paix. Je vous dis mille amitiés et compte vous voir bientôt. »

Avez-vous remarqué que, dans ce petit billet, Mme d'Arbouville dit à Sainte-Beuve : « Monsieur ? » N'allez pas en conclure

qu'elle était encore fâchée. Non, c'était sa formule de politesse ordinaire. Cela sentait l'Académie dont elle était *in partibus*, et le mot « Monsieur, » même tombé d'une bouche amie, est toujours quelque peu distant. On le trouvera dans toutes les lettres de Mme d'Arbouville, sauf dans celles de la fin, quand il était loin d'elle et qu'elle attendait la mort; elle le remplaça alors par un autre beaucoup plus tendre.

Sainte-Beuve répondit tout de suite, trop heureux qu'on lui tendît la perche, et ce fut pour Mme d'Arbouville l'occasion de lui donner un de ces petits coups de patte qui laissent après eux l'impression du velours.

« Merci, lui écrivait-elle. Oui, vous m'aviez fait de la peine, mais je vous connais si bien que le soir en rentrant j'ai dit : « N'y a-t-il pas une lettre de M. de Sainte-Beuve ? » J'étais bien sûre que les bons amis suivent le précepte de l'Évangile et *ne se couchent pas sur leur colère*. Pourquoi donc le penchant à croire *factice* tout ce qui diffère un peu de manière de sentir avec vous? Mais ne rentrons pas dans le fond. Merci de votre bon mouvement d'hier soir, et puisque vous le regardez comme aimable, soyez assez bon pour dire quelques paroles à M. Ravenel. J'ai la confiance que tout ce que vous ferez sera bien. Merci et au revoir. »

Une remarque encore au passage. Mme d'Arbouville faisait précéder de la particule le nom de Sainte-Beuve. Elle n'était pas la seule à la lui donner. Soit que certains noms l'appellent, soit qu'il ait dit autour de lui qu'il avait le droit de la porter (1), presque tous les amis de Sainte-Beuve l'anoblirent pendant un certain temps. Mme d'Arbouville ne paraît en avoir perdu l'habitude qu'en 1848, lorsqu'il partit pour Liège.

Le 1er janvier 1847 elle lui adressait ce gracieux bonjour :

.... Je veux vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire d'être toujours ce que vous êtes. Je vous trouve un ami dévoué, persévérant, bon, aimable, un ami envers lequel je suis reconnaissante et endettée. Quand je suis sur le point de médire des hommes, et de leur cœur, je m'arrête en pensant à vous. Vous

(1) Les Sainte-Beuve étaient en effet de bonne et ancienne noblesse, et c'est par suite d'une simple omission de l'officier d'état civil que la particule ne figure pas sur l'acte de naissance de l'écrivain qui a illustré son nom.

n'ôtez le droit de me plaindre, d'en vouloir, d'être mélancolique. Soyez donc remercié.

« On est bien un peu tantôt chez la tante (1). Mais c'est ce soir *de très bonne heure* qu'elle vous demande. J'achève la soirée chez M. Molé. Venez donc de bonne heure. Mille amitiés dévouées. »

Cette année-là commençait bien ; cependant elle eut ses nuages comme les autres. Mme d'Arbouville écrivait à Sainte-Beuve au mois de mars :

« Que devenez-vous par cet affreux temps? Moi, je quitte à peine mon lit, et un violent mal de gorge persiste, et j'en suis toute découragée! Vous avez été un peu brusque, l'autre soir. Vous aviez l'air de ne pas me pardonner le désir de vous avoir au coin de mon feu? J'espère qu'il n'en sera résulté aucun mal.

« J'ai bien réfléchi à tout ce que vous m'avez dit, et vous avez raison. Je profiterai de vos conseils. Je remercie votre cœur et votre esprit de me les avoir donnés. Il n'y a que nos amis qui réfléchissent si bien sur nos fautes. J'ai été touchée du soin avec lequel vous aviez lu, — et il est bon d'avoir pour phare un esprit aussi distingué; — mais quand vous dites qu'on trouve dans mon livre, comme dans ma personne, quelque chose d'ODIEUX, n'est-ce pas un peu fort? Demandez vite pardon! (Il est accordé depuis longtemps!)

« Mille amitiés, monsieur, et donnez-moi de vos nouvelles. »

« Odieux » était un peu fort, en effet. Mais cette charmante femme s'était promis de tout passer à Sainte-Beuve, sentant bien que tout cela était au fond du dépit amoureux.

« Écoutez bien ceci, lui disait-elle un jour: vous pouvez me faire mille contradictions, me dire mille jugemens sévères, m'assurer que vous n'avez plus d'affection pour moi, que je vous déclare, monsieur, que je ne vous croirais pas. Je crois en vous à jamais, et je compte mourir (fort tard) avec cette croyance. »

N'est-ce pas délicieux? Ah! que Sainte-Beuve avait raison — et tort — de dire:

« Elle est un charmant mélange de bon sens, de légèreté, de coquetterie, et de vertu. Il y a là de quoi pétrir la plus divine saveur d'amitié. Mais je ne suis pas digne de l'amitié, puis-

(1) Mme d'Houdetot-Fleming.

qu'elle ne me suffit pas... Après tout, sous tous ces airs de raison, elle est plus fière que tendre, plus glorieuse que passionnée (1). »

Passionnée, certes, elle ne l'était guère, mais tendre et affectueuse et dévouée, on verra si elle le fut.

« ... Vous avez pour vous, écrivait-elle encore à Sainte-Beuve, le 17 octobre 1847, vous avez pour vous tous les avantages d'un combat dans lequel on ne dispute rien. Croyez du moins que je vois, que je comprends, que j'apprécie, que je suis touchée. Otez-moi en qualités tout ce que vous voudrez, mais laissez-moi l'intelligence d'affection qui sait tenir compte aux choses de leur valeur, et qui ne passe pas sans apercevoir.

« J'ai lu hier une jolie phrase : *Il y a des choses que l'on ne voit pas, mais dont on se souvient.*

« C'est une femme qui répond ainsi à un homme de ses amis qui, bien vieux, lui disait qu'il l'avait aimée quand elle était jeune, sans qu'elle le sût. »

Mais voici venir les mauvais jours. La Révolution de 1848 a troublé si profondément la vie de Sainte-Beuve qu'il prend la résolution de s'exiler. A première vue, cela paraît étrange, étant donné l'âge de sa mère et l'amour qu'il portait à Mme d'Arbouville. En y réfléchissant, on se demande s'il n'espérait pas qu'au moment du départ l'amie, dont il sentait le chagrin, lui accorderait ce qu'elle lui avait obstinément refusé jusqu'à ce jour. S'il avait fait ce calcul, le billet suivant nous montrera qu'il en fut pour ses illusions.

« Et moi aussi, lui mandait-elle, je trouverais bien triste de vous quitter sur ces sentimens amers. C'est contre ma volonté, que chaque fois que vous venez chez moi, la conversation tombe sur de pénibles questions. Je le déplore, j'aurais voulu plus de silence. C'est le dernier charme de nos affections comme c'en est le premier que de se taire. Vous me demandez le *ton*, le voici : Vous remercier du dévouement du passé, — vous exprimer les plus derniers regrets de votre départ, — vous prier de donner souvent de vos nouvelles, — enfin *rester amis*. Voilà mon désir et ma pensée. »

(1) *Le Clou d'or*, p. 51 et 53.

Et comme si elle avait redouté de n'être pas assez forte, elle se décide tout à coup à se retirer auprès de son mari, qui commandait l'armée de Lyon.

« J'ai pu si peu causer avec vous hier, et, dans ces jours agités, je sais si peu quand on pourra en paix échanger une pensée, que je vous écris quelques mots en m'éveillant. Je suis fort triste de partir. Je ne regrette à Paris que *vous;* quoi que vous en disiez, mon cœur a pris de douces habitudes, des liens qu'il sent et dont il peut souffrir. Dans ce moment où tout croule, on se réfugie dans la solidité du cœur, et je me tourne vers votre amitié. N'ajoutez pas à mes peines, retirez des paroles comme celles-ci: *Je suis bien libre à présent, bien dégagé, je puis faire tout ce que je veux.* En quoi les secousses et les tristesses d'une destinée amie vous donnent-elles la liberté d'ajouter à ses maux? — En quoi, de ce que je suis moins heureuse, trouvez-vous le droit d'amoindrir votre affection? — Pourquoi retirer à mon chagrin le seul soutien de tout chagrin, compter sur un ami? C'est mal.

« J'espère que tout ceci ne sera pas aussi grave que cela semble l'être. J'espère que c'est une courte absence (il n'y a pas de courte absence), mais une absence comme celle de tous les étés. Si la guerre éclate, je reviens; si elle n'éclate pas, les corps seront licenciés.

« Ne me faites pas encore la peine d'attribuer à de mesquines et pitoyables considérations la résolution que j'ai prise. Laissez des motifs sérieux aux choses sérieuses. Je quitte vous, pays, maison, entourage, je mets à une épreuve bien forte une santé attaquée, et vous ne cherchez que dans d'étroites pensées mon but et mon motif. Que votre amitié soit plus juste envers moi, je vous en prie. Ne mettons pas l'absence sur un malentendu. Serrons-nous la main et donnez-moi l'appui de votre dévouement.

« J'ignore notre avenir à tous, mais vous savez bien, n'est-ce pas? que, si le malheur vous atteint, c'est près de nous qu'il faut venir chercher refuge. »

Cette allusion discrète et touchante à la mort de sa mère fit plus que tout le reste pour désarmer Sainte-Beuve.

Quelques jours après, — le 14 octobre 1848, — Mme d'Arbouville lui écrivait l'admirable lettre que voici:

« Vous m'avez écrit une bonne et sérieuse lettre. Je vous en

remercie. J'en comprends plusieurs choses, pas tout. Au lieu de réfuter, j'aime mieux raconter mes impressions avec cette sincérité que vous n'aimez pas.

« Écoutez un cœur qui s'ouvre comme un livre devant vous. Quelle que soit l'impression des jours présens, elle ne rejaillit pas sur le passé, il reste entier et radieux de tout son dévouement. Je crois que vous êtes la personne, en dehors de mes liens naturels, qui m'a le plus aimée, et j'en éprouve une reconnaissance que rien n'entame. Le temps de ma vie que vous avez partagé me reste un doux souvenir. Je tourne ma pensée vers ce temps-là sans une amertume quelconque. Je sais qu'une affection pareille, eût-elle une limite de temps, est chose rare, et que des milliers d'êtres sont incapables de la ressentir un jour. Quant au présent, j'ai lu et relu tout ce que vous me dites à cet égard, et je mets toute la bonne volonté d'âme possible à le juger et à sentir comme vous. Mais quelque chose au fond de moi-même murmure toujours ceci: « Oui, tout cela serait vrai, si on pouvait croire qu'il n'est pas un seul sentiment qui puisse être plus fort que le chagrin de l'absence. Alors, oui, il faudrait mépriser les amitiés qui ne supporteraient pas même des années d'une absence inévitable et douloureuse. Oui, alors, tout ce que vous dites est vrai, et il faudrait presque remercier de l'éloignement qui serait une épreuve marquant bien la valeur d'une affection toute à part. Mais se dire tout cela quand on a donné un consentement volontaire à l'absence pour s'éviter d'autres chagrins qui ont le plus pesé dans la balance, voilà ce qui est un peu difficile.

« Il est un autre côté de la question dont vous serez satisfait. C'est celui qui me regarde, moi. On ne recommence pas de longues années de sa vie, et même l'amitié a une pudeur qui l'empêche d'être multiple, du moins l'amitié qui est une affection. Je ne me sens ni la verve, ni le courage de recommencer avec d'autres la longue histoire que j'ai traversée avec vous. Le temps, cet ingrédient si précieux en fait de choses du cœur, manque à mon avenir que je crois borné, et d'ailleurs ce dévouement un peu triste me fait détourner la tête de toutes nouvelles chances. Je me prêterais plutôt à plaire (si cela était possible), à sourire quelques jours, à me distraire, qu'à chercher du *sérieux* encore. Enfin, par un autre chemin que celui que vous m'indiquez, j'arriverai au but que vous désirez, je ne remplacerai pas. »

II. — PLACE VENDOME

A présent que nous voilà fixés sur la vertu de Mme d'Arbouville, remontons un peu le cours du temps et disons tout ce qu'elle fut dans sa « longue histoire avec Sainte-Beuve. »

Et d'abord mettons-la dans son cadre. Il n'était pas banal, le cadre qu'elle s'était choisi. Ce n'était pas le hasard seul ou des raisons de famille qui l'avaient fait s'établir sur la place Vendôme. Elle avait voulu être au cœur de Paris, pour être plus près de tout ce qui l'intéressait : le mouvement, la mode, le château (1), l'Institut.

— Ah! ma chère, lui disait un jour Mme Narishkine, quelle bonne idée vous avez eue de venir habiter ici! Comme mon couturier est rue Neuve-Saint-Augustin et ma modiste rue des Capucines, vous êtes sûre de me voir souvent.

Et, en effet, Mme Narishkine était une des colonnes du salon de Mme d'Arbouville. Seulement, de même qu'elle n'était jamais pressée d'arriver, elle ne l'était pas plus de partir. Généralement, elle faisait son apparition quand tout le monde se retirait, et onze heures sonnaient qu'elle bavardait quelquefois encore.

Dans les commencemens Mme d'Arbouville la supportait, parce qu'elle avait toujours à raconter des histoires amusantes ; mais à la fin, la tante Fleming se chargea de régler le temps de ses visites. Tante Fleming était celle de « ses trente-six tantes, » comme disait Sainte-Beuve, qui avait le plus d'autorité sur Mme d'Arbouville. Elle était née d'Houdetot et, si je ne me trompe, la sœur du général, ami des Muses, que le roi Louis-Philippe s'était attaché comme officier d'ordonnance. Depuis que sa nièce avait perdu ses parens (1830-1832), c'est tante Fleming qui les avait remplacés près d'elle. Quand elle était souffrante, — et cela lui arrivait souvent, — c'était elle qui dirigeait sa maison, qui l'accompagnait aux eaux et qui, le cas échéant, tenait sa correspondance. Aussi Mme d'Arbouville l'aimait-elle comme sa mère. Mais à la société des dames Mme d'Arbouville préférait de beaucoup celle des messieurs, et dès qu'elle voyait entrer dans son salon Victor Cousin, Mérimée, Rémusat, Salvandy, Xavier Marmier, Sainte-Beuve, etc., elle laissait là

(1) C'est ainsi qu'on désignait les Tuileries.

Mme Narishkine, Mme de Contades, Mme Lebrun, Mme de Goyon, Mme Foy, Mme Letissier, et ses autres visiteuses, pour les accueillir avec un air de fête. Cousin l'intéressait infiniment avec ses grandes dames du temps de Louis XIV; Mérimée la scandalisait délicieusement avec ses paradoxes de pince-sans-rire; Marmier, qui avait fait le tour du monde ou à peu près, savait des chansons et des légendes exquises. Quant à Sainte-Beuve, c'était le charme en personne. Il ne faisait pas de bruit; après avoir salué cérémonieusement la maîtresse de la maison, il allait s'asseoir dans un coin, mais tout de suite il était accaparé par les dames, — ce qui rendait Mme d'Arbouville quelque peu jalouse, car elle prisait fort sa conversation. Tant il y a qu'au bout d'un certain temps, afin d'en jouir davantage, elle fit pour lui ce qu'elle n'a jamais fait pour aucun autre : elle lui donna un jour et une heure en dehors de ceux où elle recevait, et bientôt, par la force de l'habitude et du plaisir, ce jour privilégié se répéta sept fois la semaine. De même qu'au coup de deux heures et demie on était sûr de voir arriver Chateaubriand à l'Abbaye-aux-Bois, de même il était rare que Sainte-Beuve n'arrivât pas au coup de quatre heures à la place Vendôme. Comme le lui disait une fois Mme d'Arbouville, « il lui était doux de penser qu'en mettant le pied sur le seuil de sa porte, il ne se demandait pas : Où irai-je? mais prenait chaque jour le même chemin. » Quant à elle, ces visites quotidiennes de Sainte-Beuve lui devinrent bientôt une règle si douce que, lorsqu'il partit pour Liège, à la fin de 1848, elle refusa pendant quelques jours, en entendant sonner quatre heures, de croire qu'il n'allait pas entrer : « J'ai fermé ma porte le premier jour, lui écrivait-elle, et ma portière m'a dit : — Excepté pour M. Sainte-Beuve, n'est-ce pas, madame? — J'ai répondu : Il ne viendra plus, il est parti pour plusieurs années. — J'ai bien vu que cette femme ne le croyait pas plus que moi! »

« Hier, chez Mme de Boigne, lui écrivait-elle encore le 19 décembre de cette année, on me parlait de vous, et je disais que, depuis que vous n'étiez plus à mes quatre heures, on y parlait, mais on n'y causait plus, parce que je n'étais pas assez habile pour toujours donner la réplique et que vous m'aviez ouvert l'intelligence, mais rendu la langue paresseuse. Xavier Marmier a trouvé la chose excessive, et Mme Narishkine a dit : « Moi, je comprends bien! »

Et de quoi parlaient-ils ainsi tous les jours aux mêmes

heures ? De tout, de littérature, de religion, de politique. Mais la politique n'allait qu'à moitié à Mme d'Arbouville. « Ne laissons pas la politique, disait-elle à Sainte-Beuve, se mettre en travers des impressions douces de nos cœurs, les seules consolantes. Ne la laissons pas nous empêcher de sentir que nous nous sommes chers les uns aux autres. »

Elle préférait le voir mettre la conversation sur des poètes comme Théocrite, Chénier, Musset, Lamartine.

Ils n'étaient cependant pas toujours d'accord dans leurs admirations.

« Voici *Agnès de Méranie*, lui écrivait-elle en 1847, peu de temps après la représentation de cette pièce, ne nous querellons pas sur la littérature. Il y aurait plus de mal que de profit. Je vous pardonne de me dire que j'ai des jugemens vulgaires, puisque vous l'avez pensé (1). Votre amitié a le droit de la vérité, mais je regrette de vous l'avoir fait penser. Adieu, à revoir, et ne parlons plus Ponsard et Musset. Tous les chemins sont bons qui mènent à Rome, et nous les verrons tous les deux à l'Académie. »

Mme d'Arbouville ne redoutait pas la querelle sur les questions religieuses, et depuis que Sainte-Beuve avait coupé derrière lui le pont qui le rattachait à l'Église, elle ne perdait aucune occasion de lui faire honte de cet acte impie, — au risque d'encourir sa colère. Elle lui écrivait un jour :

4 heures.
Ce Vendredi-Saint.

« Le souvenir de vos paroles amères contre moi, et surtout contre les plus graves croyances, m'est tellement resté dans le cœur que, revenant de l'église, je ne sais quel instinct me pousse à vous écrire. Vous ne m'en voudrez pas d'y céder. Cela m'est une douceur. Mon cœur recueilli et ému se tourne vers vous, si loin de ce recueillement-là ! — et sans espoir de vous rien faire partager, il me faut vous écrire.

« Il y a au fond de Saint-Roch la chapelle du Sépulcre. Il y fait complètement obscur. On n'y voit que par la faible clarté des petits cierges que les fidèles allument autour du tombeau du Christ. Le tombeau est creusé dans le roc. Aujourd'hui on y

(1) Il ne pensait pas toujours ainsi et il était beaucoup plus dans le vrai, quand il avait « la bonté de lui reconnaître ou de lui supposer un je ne sais quoi artiste. » (Lettre de Mme d'Arbouville, du 22 septembre 1846.)

avait mis quelques arbustes en fleur. C'est là que j'ai passé deux heures. Il y avait une grande foule, mais dans un grand silence : tous les rangs confondus s'inclinaient devant la croix. Les pauvres gens venaient avec de tout petits enfans dans les bras, qu'ils n'avaient pu laisser au logis où ils n'ont pas de domestiques. Toutes les physionomies que je regardais étaient graves. On priait des lèvres. Je ne sais ce qui se passait dans la rue, mais dans ce petit coin d'église, il y avait du silence, de l'obscurité, du calme et de la foi ; — aucun office ne s'y disait, aucun sermon ne s'y prêchait, chacun était livré à soi-même.

« On n'entendait que la voix d'un prêtre qui disait à la partie de la foule circulante : « Passez! » Ce mot était frappant, revenant sans cesse au milieu du silence ; ah! oui, nous passons! bien vite, bien rapidement. Moi, je restais, et une parole de l'Évangile m'est revenue à l'esprit : « *Je vous donne la paix!* » Le Christ a dit vrai. Si le bonheur, si les joies ne nous viennent pas du calme austère de la religion, la paix est là, la paix résignée, la paix après le sacrifice, la paix, non parce que l'on ne sent rien, mais la paix venant *au-dessus* de ce que l'on sent! Je suis sérieusement rentrée en moi-même, je me suis examinée sous le jour du jugement de ma conscience, après. J'ai cherché le vrai. Ce que j'ai cru voir alors, sont de ces pensées intimes que rien ne doit redire, mais une voix s'élevait en moi pour m'inspirer une immense compassion, une immense sympathie, un grand désir d'arriver à consoler. J'ai demandé *avec larmes* à Dieu de donner au cœur de mes amis deux croyances : l'immortalité de l'âme, et l'existence de Dieu. J'ai demandé aux larmes d'arracher de ces mêmes choses l'amertume, le vide, le désordre des pensées. Oh! si vous eussiez été là auprès de moi dans cette chapelle, dans ce silence, dans cette obscurité, au pied de ce tombeau, dans ce grand calme, si j'avais pu vous regarder au moment où mes larmes coulaient, je crois que votre cœur aurait senti aussi un peu de l'émotion qui vient de la foi. — Ah! monsieur, vous soumettez votre croyance à votre raisonnement, et jamais à votre cœur! il est des choses qu'il faut comprendre par l'émotion. Esprit borné, nous voulons analyser l'infini, et quand notre vue myope ne perce pas les nuages, nous nous drapons avec orgueil et sécurité dans notre aveuglement, comme César dans son manteau pour mourir! Ah! venez donc être ému, un jour! cela tue tous les raisonnemens !

« Oui, j'ai passé deux heures à dire : Je crois en Dieu. Je crois à mon âme éternelle. Je m'humilie dans ma faiblesse. Je désire tourner mon cœur vers tous les sentimens généreux. Je veux plaindre tous ceux qui souffrent. Je veux soutenir et consoler. Je veux pardonner à tous ceux qui m'attristent. Je veux me résigner à la souffrance (non pas à celle du corps, cela est facile, mais à celle de l'âme). Je veux être douce et courageuse envers elle. Je ne chasse aucune des émotions inséparables de la vie, il faut sentir pour vivre, il faut souffrir pour prier, il faut pleurer pour savoir parler aux autres. J'accepte toutes les tristesses de mon âme faible et agitée, mais, au milieu du trouble, je m'agenouille et je viens dans ce coin retiré songer que le Christ a dit : « Je vous donne la paix! » Et demain, émue et confiante, j'obéirai aux lois de l'Église; si je me trompe, n'ai-je pas du moins mis en activité les plus nobles sentimens de notre être? N'est-ce pas vivre aussi comme dans ces heures consumées dans les regrets de l'impossible? Et croyez-moi, cela ne dessèche pas le cœur! Ah! monsieur Cazalès, lui que vous aimez, où est-il? où est-il pour joindre sa voix à la mienne? Sait-il que vous dites : *Je ressemble à ce chien; je crèverai comme lui.* » — Ces paroles sont tombées douloureusement dans mon cœur, et j'en ai souffert. Je ne sais ce que je vous écris, monsieur, et ne veux pas me relire. J'ai confiance dans le sentiment qui a conduit ma main. Vous ne rirez pas de cet épanchement d'une âme amie, qui voudrait vous donner ce qu'elle sent.

« Mille amitiés et à revoir! »

A la même époque, toujours avec l'espoir de le retenir sur la pente où il glissait, les yeux tout grands ouverts, elle lui écrivait encore à propos de son livre sur *Port-Royal :*

17 octobre 1847.

«... Ah! plus vous avancez dans *Port-Royal*, et plus vous sentez qu'il y a bon nombre de personnes que vous blesserez. Voilà qui me désole. Il faut que l'esprit fasse un miracle et tienne lieu aux yeux de ces personnes de tout ce qui leur manquera du reste. Mais je ne veux pas plaisanter sur ce sujet. Votre talent, votre esprit supérieur sont hors de discussion. Toutefois, il y a des points de votre sujet où votre main sera téméraire, parce qu'elle est inhabile en pareille matière. Mettez

devant un piano un homme qui ne sait pas la musique, il y a cent à parier qu'il ne touchera pas l'instrument avec un doigt, mais avec toute la main : cela fera plus de bruit sans être un *son*. Il y a une difficulté première qui, je le sens bien, pèse sur vous : c'est d'écrire l'histoire de Port-Royal sans avoir la foi. Vous êtes trop homme de goût pour vouloir n'avoir choisi ce sujet que pour y proclamer votre incrédulité, et vous sentez les épines d'une semblable situation. Elle m'effraie pour vous, même pénétrée comme je le suis de votre grand talent et de tout ce qu'il y a de remarquable dans ce que je connais et dans ce que je prévois. Croyez-moi, laissez l'auteur dans l'ombre, puisqu'il ne saurait parler la langue de son sujet. Racontez, réunissez les faits, exposez les querelles, débrouillez tous ces fils avec votre haute intelligence, mais ne concluez pas par un : « Voilà ce que je pense. » Si vous disiez à un vieux général de l'Empire : « Votre Empereur est une chimère ! » que dirait la vieille moustache ? Les chrétiens (un grand nombre de chrétiens) croient bien plus en leur Dieu que le soldat à son chef. Ils vous diront qu'ils le voient plus clairement que le soldat ne voit son général. Un autre grand nombre de chrétiens ne croit guère, mais trouve mauvais qu'on le dise, et conserve le respect en n'ayant plus la foi. Le plus petit nombre est composé de ceux qui ne sentent rien assez pour se blesser de rien, mais aussi ceux-là n'admirent pas chaudement parce qu'ils ne sauraient rien blâmer vivement. Je vous en prie, soyez bien sobre de vous-même, au milieu de toutes ces difficultés. Et puisque vous parlez de Rossini sans savoir la musique, ne niez pas l'extase causée par l'harmonie. Comme vous auriez raison de me trouver ridicule dans cet orgueil de conseils, si vous n'aviez encore mille fois plus raison de me croire une amie qui porte un intérêt vif à ce qui regarde votre renommée ! Je sais, monsieur, que vous ne me pardonnez pas cette controverse à laquelle je me livre, moi, avec tout l'abandon d'une amitié non discutable. Venez donc causer de tout cela.

« Mme Foy est arrivée. Ce m'est une grande joie. Nous avons lu hier soir tout haut l'article de M. Saint-Marc Girardin sur le *Banquet* de Platon. C'est très bien, surtout au début. On est tombé de là dans un parallèle entre M. Saint-Marc Girardin et M. Villemain. Je me suis assez tue, parce que je trouve le dernier trop supérieur à l'autre pour vraiment comparer. Quand

il y a de grosses différences, je ne m'amuse pas à les constater.

« Bonjour, monsieur, pardonnez-moi vite cette lettre dont je suis honteuse, ou, si vous voulez m'en réprimander, venez le faire de vive voix... »

Cette lettre était trop noble, le sentiment qui l'avait dictée était trop élevé, pour que Sainte-Beuve en voulût un seul instant à celle qui l'avait écrite. Il y a plus. Je viens de relire les pages éloquentes et attristées par où, en 1857, il terminait son histoire de *Port-Royal*, et il m'a semblé que, dans la forme, sinon dans le fond, il s'était souvenu du conseil de Mme d'Arbouville. Cela lui arriva plus d'une fois. On lit dans ses *Cahiers*, à la page 146 :

« Mot charmant de Mme d'Arbouville dans une lettre (1848) :

« Eh bien, oui, votre ami l'abbé n'a pas répondu à mon rêve... nous en causerons, je ne me décourage pas. Qu'il y a de choses bonnes à côté de celles que nous aimons ! Il faut faire place en nous pour un certain contraire. »

« Quand je lus pour la première fois cette parole, ajoute Sainte-Beuve, je me dis : « Ce devrait être là la devise du critique étendu et intelligent. »

Tout cela donne à penser quelle place cette charmante femme aurait pu prendre dans la littérature, si elle avait été moins modeste ou si elle n'avait eu peur de passer pour un bas bleu !... Modeste, elle le fut à un degré invraisemblable. Nous avons vu qu'en 1843 elle avait publié un petit volume de nouvelles anonymes dont Ch. Labitte avait rendu compte dans la *Revue des Deux Mondes*. En 1847, ayant eu l'idée de réunir encore en volume, pour elle et quelques amis, les dernières nouvelles qu'elle avait composées, elle chargea Sainte-Beuve de lui trouver un imprimeur et « une main habile » pour faire toutes les corrections, ce travail lui cassant la tête. Le volume une fois imprimé, Sainte-Beuve, qui en avait été prié par le général d'Arbouville en cachette de sa femme, refusa d'en parler pour les mêmes raisons que précédemment (1), mais il le fit remettre à M. Buloz,

(1) Il opposa le même refus au général lors de la publication, en 1855, des œuvres complètes de Mme d'Arbouville.

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur, lui écrivait alors le général, de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre à l'occasion de cette nouvelle publication, et je regrette vivement qu'il vous paraisse impossible de faire vous-même un article dans la *Revue des Deux Mondes ;* du reste, sans compliment, les lecteurs habituels de cette feuille en souffriront tout autant que moi.

« Je vais suivre votre conseil et faire prier M. de Rémusat de se charger de l'article de la *Revue des Deux Mondes.*

et, le 15 mars 1847, la *Revue des Deux Mondes* publiait *le Médecin du village* en faisant suivre cette jolie nouvelle des lignes que voici :

« On a lu ce touchant récit qui semble échappé à la plume de l'auteur d'*Ourika*. C'est la même sensibilité, la même finesse : oserons-nous ajouter que la tradition se continue sur d'autres points? Ce n'est pas chose indifférente que le milieu où naissent les productions de l'esprit et, pour les deux écrivains, ce milieu est un peu le même. Certaines œuvres n'ont pu se produire que dans les régions supérieures où la distinction s'allie naturellement à l'élégance. Comme *Ourika*, *le Médecin du village* est une de celles-là. En sortant du château de Burcy encore tout ému, on se souvient involontairement d'une autre résidence (1), qui porte un nom illustre dans l'histoire, et où un homme d'État, dont la noble intelligence comprend toutes les supériorités, se plaît à réunir ce que les lettres et la politique comptent de plus éminent (2). N'est-ce pas là que ces gracieuses pages ont dû être écrites?...

« Il y a quatre ans nous signalions dans un autre récit dû à même plume « cette fraîcheur tendre, cette fleur furtive du cœur » qu'on ne retrouve plus guère dans les écrits contemporains. Ce qui nous charme et ce qui nous rassure, en effet, dans ce concours apporté aux lettres par quelques plumes délicates, c'est l'attrait de rajeunissement qu'elles communiquent à des genres pour lesquels depuis longtemps le courant des suaves inspirations était tari. »

Cet article était signé du pseudonyme de F. de Lagenevais, qui cette fois ne cachait pas M. Labitte, puisqu'il était mort l'année d'avant.

Mme d'Arbouville fut si contrariée de se voir ainsi louée et

« Je verrais avec plaisir que vous prissiez la peine de prier M. de la Caussade d'écrire l'article de la *Revue contemporaine*, afin de conserver M. de Pontmartin pour l'article du journal *l'Assemblée nationale*.

« M. Mérimée ferait un excellent effet dans *le Moniteur*, ainsi que M. Octave Lacroix dans le *Constitutionnel*. Entretenez donc, je vous prie, les bonnes dispositions de ces quatre écrivains, auxquels je ferai adresser un exemplaire de l'ouvrage, aussitôt qu'il paraîtra : à moins que vous ne me fassiez dire que leurs favorables dispositions sont changées.

« Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de ma haute considération.

« D'ARBOUVILLE. »

(1) Champlâtreux.

(2) M. Molé.

imprimée toute vive, qu'elle écrivit à M. Buloz pour se plaindre d'un procédé dont elle ignorait les dessous.

III. — LES DERNIÈRES ANNÉES. L'ABSENCE, L'AGONIE, LA MORT

On sait de reste pour quel point d'honneur Sainte-Beuve quitta la bibliothèque Mazarine après la Révolution de Février, mais ce qu'on ignore, c'est que Mme d'Arbouville, qui se méfiait de ses coups de tête, fit l'impossible pour l'empêcher de donner sa démission :

« Je vous prie, lui écrivait-elle alors, et fais plus même, de ne faire *aucune démarche* pour donner votre démission avant de m'en avoir parlé. Je vous en demande votre parole d'honneur. Vous devez cela à votre meilleure amie. »

Sainte-Beuve ne pouvait pas refuser cette petite satisfaction à Mme d'Arbouville : il s'entretint donc de l'affaire avec elle, mais comme il ne savait « pas vaincre la contrariété, » comme il n'y avait pas d'amitié capable de l'arrêter, une fois qu'il avait pris un parti, il ne tint aucun compte de ses observations. Depuis longtemps, la bibliothèque Mazarine lui pesait lourdement sur les épaules, il n'attendait qu'une occasion pour se défaire de sa charge. L'occasion eut beau se présenter à lui sous la forme d'une accusation ridicule, il la saisit d'autant plus vite que les journées de Juin et tout ce qui s'ensuivit le fortifièrent dans le dessein qu'il avait déjà conçu de s'expatrier.

Le voilà parti pour Liège. Ce ne fut pas sans un profond chagrin de part et d'autre, et Mme d'Arbouville dut se faire violence pour ne pas trop montrer sa peine. Mais il l'avait tant irritée, tant affligée, dans les derniers temps, avec ses exigences toujours les mêmes, que la pauvre femme avait cru trouver dans la séparation momentanée le remède qui n'était, hélas! que dans la mort.

Elle lui écrivait, le 15 octobre 1848, quelques jours après son départ :

« Je vous ai écrit hier, mais je reçois une lettre de vous qui m'a été au cœur et je cède à l'entraînement de vous le dire sous l'impression du premier moment. Mon ami, je sens votre tristesse, elle semble me rappeler quelque chose que j'ai senti. J'y reconnais ce vrai que j'aime. En la lisant, j'ai pardonné, j'ai effacé toute récrimination, j'ai été triste avec vous, comme si nous n'avions rien pu ni l'un ni l'autre pour nous épargner

le regret. Croyez-le bien, quand le temps a tant passé sur une affection, il ne dépend guère de ceux qu'elle a laissés *purs*, de la rompre et de chercher ailleurs. Ce sont les *remords* qui brisent. Allez, je crois à votre plan de vie, mais quand il ne se maintiendrait pas tel, j'aurais encore une place à part, un souvenir persévérant. J'ai été une des meilleures pages de votre vie. Ces pages-là ne se déchirent pas à volonté. Aimez donc de loin, souvenez-vous et travaillez. Les jours passent vite, et même ce que l'on désire arrive ! Nous nous retrouverons. Vous ne vous rappelez pas un humble vers de moi que Stella dit à son fiancé retrouvé :

Et j'efface le temps passé sans vous revoir ! »

Cette lettre nous laisse deviner tout ce qu'elle ne dit pas. Pour que cette âme si religieuse et si haute ait eu à *pardonner*, il fallait que Sainte-Beuve l'eût offensée cruellement. Mais l'amour est son propre médecin. Il suffisait à présent qu'il lui arrivât, sous une enveloppe timbrée de Belgique, un sourire, un regret, un simple mot jailli du cœur, pour que son mal en fût calmé. Et son mal était double. Le chagrin que lui avait causé le départ de l'ami se compliquait de souffrances physiques qui allaient en augmentant chaque jour.

« Ayant reçu vos deux journaux belges, lui mandait-elle le 10 novembre 1848, vous jugez si j'avais le désir de vous écrire et de causer avec vous. Mais, hélas ! jamais je n'ai eu des jours plus pénibles que ceux qui viennent de s'écouler. La fièvre m'est revenue, avec des douleurs aiguës, des maux de tête terribles. A travers tout cela une consultation de Cloquet et d'Émery me trouvant plus mal, croyant l'opération la seule chance de guérison et n'osant pas l'ordonner à cause de la santé et de ce qu'ils voient de l'état des nerfs. Alors on organise un traitement (de l'iode pur), mais la fièvre empêche qu'il ne puisse avoir lieu, et l'autre mal va son train. Comme dernier coup, mon mari est rappelé à Lyon. Il est parti hier, et me voilà seule, dans cette vaste et triste maison, malade, et n'ayant autour de moi que des drogues affreuses, ou l'imagination rêvant de bistouris. L'affection, ce remède universel, me manque en ce pénible moment. Ceux qui m'aiment le mieux sont tous absens. Mais enfin, de ce fond d'un puits où je me trouve aujourd'hui, je me dis que les

maux tels que fièvre, etc., passeront, qu'il restera, il est vrai, le mal chronique, mais qui sait? Dieu permettra peut-être qu'on puisse au moins lutter ! Puis, en fin de compte, l'homme est né pour souffrir et mourir. S'il l'oublie quelques jours, ce sont des jours de grâce. Il faut revenir à ce souvenir, je suis résignée, et je m'initie à cette triste science aimée par vous, de vivre au jour le jour, en détournant les yeux du lendemain. »

Puis, ce regard de compassion donné comme malgré elle à son état si misérable, elle se tournait vers celui qui l'occupait plus que tout au monde et elle lui disait :

« Enfin vous avez franchi le seuil, et vous voilà en route ! Vous allez être si bien sur votre terrain ! Votre plan me paraît plein d'intérêt. Les Liégeois ne se seront jamais vus à pareille fête. Je crois facilement à la science des peuples ennuyeux, mais vous allez leur révéler l'agrément. Amusez-les, ils en resteront ébahis. Les imbéciles ! ils ont sourcillé à ce mot sur M. de Lamartine (1). Mais c'est le trait le plus spirituel du discours. Enfin j'ai lu avec grand intérêt et grande approbation. Vous avez bien raison sur le chancelier. Mais pour rencontrer les gens, il ne faut pas leur souhaiter trop de qualités. Le mérite sérieux appelle l'observation ; pour voir en passant, il faut des qualités et des défauts, *faire un thé de Mme Gibou*. Si vous n'avez pas vu cette folie, je vous parle hébreu. Quand j'allais encore, j'ai rencontré chez Mme de B[oigne] ce même regard persévérant, froid et scrutateur de M. Mérimée. Nous ne nous sommes rien dit. Xavier Marmier est moins peigné que jamais, plus insouciant encore et partant plus prodigue de phrases passionnées. Les Lebrun sont venus me chercher, ils sont à Passy dans une cellule, à la porte de Béranger. Ces gens-là me font envie ! Tous me parlent de vous et s'étonnent ! s'étonnent ! M. de Saint-Priest m'écrit : « Faites-le donc revenir ! » — Cela veut dire tout simplement qu'il se présentera pour remplacer M. Vatout et qu'il compte ses voix (2). M. Vatout !!! O vanité des vanités ! Mort

(1) Je ne vois pas, en effet, ce qu'il y a de choquant dans ce mot de Sainte-Beuve sur Lamartine : « ... le génie poétique d'un Lamartine, descendu un matin on ne sait d'où, et nous dirions volontiers du Ciel, s'il n'avait montré depuis combien il tenait à la terre. » Mais je ne vois pas davantage que le trait du Parthe, autrement dit l'allusion au rôle politique de Lamartine, fût le plus spirituel du discours d'ouverture de Sainte-Beuve.

(2) M. de Saint-Priest avait quelque droit de compter sur la voix de Sainte-Beuve, qui lui avait été d'un très grand secours quand il s'était porté lui-même à

avant d'être reçu ! Enfin mourir dans l'exil de Claremont, c'est pour lui être mort au champ d'honneur. Mme Récamier a encore été opérée. Cela me paraît de nouveau un résultat douteux. Mais qu'elle se résigne donc ! la vie, l'aveuglement, la mort, mais ce sont les marches d'un escalier ! Descendre est-il plus triste que tomber d'en haut ? Cela m'amène aux *Mémoires d'Outre-tombe*. C'est un peu tard, ma tête est déjà fatiguée et j'aurais voulu vous en faire un beau jugement. Je vais me reposer quelques instans et je vous reviendrai.

« Me voilà. On lit beaucoup ces *Mémoires*, on en dit les choses les plus contraires, et tout le monde a raison. On y trouve à foison de quoi blâmer et de quoi admirer. Ce sont les fragmens d'un talent, ce sont les morceaux cassés d'un tout. S'il est au ciel, de là-haut on dirait qu'il laisse tomber ce qui fut lui, puis nous ramassons sans mettre en ordre, et cela fait des taches et des rayons. Quant au style, Mme Narishkine me disait : « Mais c'est du breton ! » — Le fait est que je ne comprends pas tout. Puis il y a de ces beautés d'expression qui n'appartiennent qu'à lui. Mais il s'égare dans le grandiose, il le parcourt et le dépasse. Quant au fond, il se rappelle les faits et a oublié les impressions. Il les met après coup. Ce sont les gestes d'un jeune homme et les réflexions d'un vieillard. De sorte que c'est vrai et c'est faux à la fois. Jamais on n'a mis l'intelligence d'autrui à plus rude épreuve. Elle s'embrouille. Oublie-t-on *Atala*, *René*, l'*Itinéraire* en lisant ces *Mémoires*, et le passé reconnaissant ne protège-t-il pas un peu l'œuvre du jour ? N'y a-t-il pas un peu le prestige des *Souvenirs ?* Je ne saurais dire. Si c'était un premier ouvrage, ferait-il une réputation ? J'en doute, mais en étant une dernière parole, cela ne dépare rien et cela supporte l'entraînement avec le reste. Je crains bien que le commencement ne soit le meilleur. L'amour, les rêves, un vieux château, la mer, ce sont des textes qui vont à tout le monde. Mais ce langage, cette fantaisie, ce défaut de plan, appliqués à la politique, que sera-ce ?

« Adieu, monsieur, j'ai les doigts crispés de cette longue épître. Peut-être sera-t-elle un peu rude à lire.

« A la grâce de Dieu ! »

l'Académie. Je possède un petit billet de Sainte-Beuve à Ch. Labitte en date du 17 mars 1844, où il est dit : « M. de Saint-Priest m'y a aidé avec une grande obligeance et son tact diplomatique. »

Un peu rude à lire ! Ce ne fut sans doute pas le sentiment de Sainte-Beuve. On dit que les absens ont toujours tort. Combien c'est faux, du moins dans le cas qui nous occupe ! Jamais, au contraire, Mme d'Arbouville n'eut plus raison aux yeux de Sainte-Beuve que lorsqu'elle fut loin de lui. C'est au point que le sceptique teinté de matérialisme qu'il lui montrait depuis quelque temps, et qui l'avait blessée plus d'une fois avec ses doctrines ou ses boutades, se sentit reprendre, à son souvenir, par je ne sais quel sentiment religieux. On me dira que c'était de l'amour plutôt que de la religion. Et moi, je répondrai que c'était de l'un et de l'autre, — l'amour étant coutumier de ces sortes de miracles. Autrement, comment expliquer qu'à peine installé à Liège, Sainte-Beuve ait songé à faire un vœu pour la guérison de Mme d'Arbouville? Un vœu? oui, un vœu : le mot est écrit en toutes lettres dans la lettre que voici :

« Ce 17 novembre.

« Vous êtes vraiment bien aimable, au milieu de tout ce qu'il vous faut écrire, de vous fatiguer encore à m'envoyer d'aussi longues lettres. Je vous en prie, ne vous exterminez pas. Je suis bien touchée de votre idée de faire un vœu. Certes, si quelque chose pouvait fléchir cette puissance invisible, qui, je ne dirai pas, ordonne la mort de ses créatures, mais les laisse parcourir les chances mortelles de leur nature, quelle que soit l'heure où ces fatales chances arrivent, ce serait, dis-je, qu'une âme rebelle à la foi se tournât vers Dieu, et l'implorât. La guérison serait la réponse. Dieu aurait dit : « Je suis, » — et vous vous engageriez à le comprendre ainsi. Ne cherchez pas pour ce vœu des actes bien extraordinaires. Mon Dieu ! que sais-je ? Chaque soir fléchissez le genou, et dites seulement une fois : « Mon Dieu, guérissez-la ! » C'est l'heure à laquelle moi aussi je dis : « Mon Dieu, guérissez-moi ! » — Ce sera une communauté de pensées. Si Dieu exauce, vous et moi, nous nous en souviendrons, et nous le glorifierons de la seule manière digne de lui, par le *Bien*. Mais que vous êtes bon ! cette pensée d'un cœur vient de loin quand elle arrive à un esprit sceptique comme le vôtre. Merci. Maintenant, voici de mes nouvelles. Mes maux accessoires ont diminué. Plus de fièvre, ni de ces douleurs aiguës qui me décourageaient de vivre. Je ne suis plus en ce moment qu'aux prises avec le mal chronique. Mais là est le danger. Une dernière con-

sultation a été grave. Ils ont déclaré l'opération *impossible*. Faite superficiellement, le mal reviendrait avant trois mois ; faite profondément, il y a péril de la vie. On a décidé l'impossibilité de cette ressource. En même temps on me déclarait plus mal, et la glande se développait ; — vous comprenez que cela fait un état grave. On a changé le traitement. On me donne une solution d'iode, de ciguë et de sel de potassium, mon estomac le supporte, c'est un miracle. Je ne sors pas le soir, du moins tant que ma tante est en haut; quand elle quitte Paris, je vais une heure en chapeau et en schall chez les plus simples de mes amies. Je me couche à dix heures. J'ai à peine assez de vie pour la journée. Le matin, je me promène et je vais voir tous ces vivans qui comptent si bien sur leur avenir et qui y arriveront peut-être encore moins que moi ! A quatre heures je reviens au gîte. Je commence à lire, mais j'ai tous les jours du monde, des indifférens. On me témoigne de l'intérêt et je l'accepte avec douceur. Je détourne ma pensée de ceux qui ne sont pas ce qu'une amitié d'enfance devrait les faire être en ce moment. Je ne veux pas d'amertume : la tristesse, inévitable, n'est pas de l'amertume; je veux bien les peines; je ne veux pas le ressentiment. Je protège mon âme, qu'elle doive rester ou partir. Je ne veux pas qu'elle ait tout vu en ce monde. Oh ! qu'il serait triste de mourir sans regret ! — On est ici en politique mortellement effrayé. Si une planète devait, en décembre, rencontrer notre monde et le broyer, on ne serait pas en pire état; — les deux chances nous apportent le mal, la guerre civile ou la république rouge. Voici le cercle dans lequel on tourne. La panique est au comble. Dieu se rira peut-être de tous ces effrois de fourmis. Le père de Clotilde (1) et Thiers se sont lancés ensemble dans le même sillon. Le premier a retrouvé vingt ans. Est-ce force? est-ce faiblesse que cette ardeur des vieilles années pour les choses ambitieuses de ce monde ? Je suis portée à croire que la force s'approche plus du silence et du repos. Mme de Boigne dit que, quoi qu'il arrive, elle ne quittera plus son fauteuil. Son plus grand ennemi, dit-elle, est un catarrhe.

« Elle a demandé de vos nouvelles, mais elle est vieillie et éteinte. Plus ne lui est rien. Pourquoi ne lui écrivez-vous pas un mot ? Son salon reste désert. O humanité ! — Oui, il y a bien

(1) M. Molé.

du néant dans tout cela, et comme vous le dites, rien ne vaut la peine. — Mais il y a, au-dessus de tout cela, d'autres pensées, *le frein* est nécessaire à l'homme, n'importe ce qui le lui impose : son âme gagne par la compression, l'eau ne coule que resserrée et à l'étroit entre deux rives ; la vapeur n'a de force que comprimée ; l'âme, les passions, les goûts, les penchans ayant l'espace et la liberté, nous aurions Anacréon. Mais ni Millevoye, ni Lamartine (des Lamentations), ni Job, ni tous ceux qui nous ont fait pleurer !

« Adieu, merci ! »

Sainte-Beuve fit son vœu et ne fut pas exaucé. Quand, vers la fin de décembre, il vint à Paris pour voir sa chère malade, il la trouva tellement changée, qu'il hésita à retourner à Liège. Mais elle l'y obligea, disant qu'il ne fallait « pas trop ballotter sa vie ni trop déménager son âme. »

Cependant, au commencement du mois de février 1849, les médecins appelés en consultation déclarèrent unanimement qu'elle était « sans ressource et sans espérance. » Ce que voyant, sa famille désolée fut d'avis de l'envoyer tenter les eaux de Celles, dans l'Ardèche, où il y avait « deux maisons au milieu des crevasses de rochers et un charlatan qui traitait avec de l'or et de l'arsenic. »

« Je pars demain, écrivait-elle à Sainte-Beuve. Si vous étiez plus riche, ou si je l'étais davantage, je vous dirais : Venez dans cet affreux village quand vous serez libre. Mais c'est au bout de la France, et il n'y a que des maisons pour les baigneurs où tout est hors de prix. Attendez-moi donc. Quel que soit mon sort, je reviendrai à Paris au milieu des miens. »

Il n'attendit pas jusque-là. Comme elle tardait à revenir et que les eaux de Celles l'avaient complètement épuisée, il profita des vacances de Pâques pour aller la voir à Lyon, où elle s'était réfugiée près de son mari.

« Ah ! mon Dieu, que j'ai souffert, écrivait-elle le 28 mars, et que mes jours heureux sont loin de moi ! Oui, oui, *notre meilleur ami, c'est le passé*. A Celles, j'ai vu mon état s'aggraver d'une manière affreuse, j'y étais seule, ne sachant quel parti prendre. Derrière moi je n'avais laissé aucun espoir de guérison. Fallait-il briser précipitamment cette dernière planche de salut ? Enfin le mal a été plus fort que tout raisonnement, et

plus malade que jamais, sans illusion, même sur la durée du mal, je me suis enfuie à Lyon. Là, nouvelles peines: mon mari, esclave, sans un jour de liberté, recevait l'ordre de partir, et je me trouvais seule, malade, loin de tous les miens, et destinée à mourir loin de mon mari, ainsi que j'avais vécu loin de lui. Il a reçu contre-ordre, mais nous voici de nouveau dans la même position, et le télégraphe peut d'une minute à l'autre donner l'ordre d'aller à Rome ou à la frontière. Je suis aussi éprouvée que la faible créature que Dieu a mise sur cette terre pour souffrir — puisse l'être. Cette mort, qui vient évidemment, et sans altérer la raison qui en sonde toutes les terreurs et la solennité, est une chose plus terrible que vous ne pensez. Je ploie sous le fardeau; pendant longtemps, j'ai été courageuse, mais cela dure trop, et mon âme est vaincue avant mon corps. Je n'ai point appris à désaimer une vie où l'on trouve un ami comme vous. Je compte sur votre pensée, sur votre tristesse, sur le vide de votre cœur quand je n'y serai plus.

« Adieu, je suis fatiguée, et voilà que je pleure. Je ne sais rien de mes projets, je dépends de l'armée d'Italie. Si M. d'A[rbouville] part sous quelques jours, je ne veux point m'éloigner avant. Écrivez-moi *des mots*. Merci. »

C'est sur cette lettre que Sainte-Beuve arriva à Lyon. On devine la joie que Mme d'Arbouville éprouva en le voyant. Il resta quelques jours auprès d'elle, et puis, il reprit le chemin de Paris pour rentrer encore une fois et malgré lui à Liège.

Elle lui écrivait le 18 avril:

« Je voulais vous écrire dès le lendemain de votre départ, cela était bien dans mon cœur. Mais mon frère est arrivé, malade, toussant de cette irritation de larynx qui cet hiver nous a donné de vives inquiétudes (1). Il venait d'être soigné, j'ai trouvé qu'il ressemblait à mon autre frère que j'ai perdu de cette même maladie (2). Une désolation intérieure m'a saisie, et je n'ai plus été bonne à rien. Puis on a reçu des dépêches télégraphiques qui disaient à Roger de Fezensac de partir pour Marseille afin de se rendre à Rome. On annonçait aussi la nomination de M. Oudinot au commandement qui avait été donné à mon mari. Tout

(1) Elle parlait de son frère Frédéric-Joseph, qui a écrit plusieurs ouvrages, notamment l'*Histoire de la guerre d'Italie*, et qui est mort en 1865.

(2) Celui-là s'appelait Maximilien-Mathieu. Il mourut à vingt-deux ans en 1833.

cela, quoi qu'on ait fait pour me le cacher, a un peu attristé mon intérieur, et j'ai passé de ces jours pénibles, où personne ne parle du vrai sujet de ses pensées. Mon meilleur temps à Lyon aura été le temps que vous y avez passé. Je vous ai bien peu remercié. Ne me croyez pas ingrate. Mais j'évite maintenant tout ce qui m'attendrit. Je sens plus que je n'ai jamais senti. Et je me tais plus que jamais. Mes sentimens n'y perdent rien. C'est comme une essence dans un flacon fermé, le parfum n'en est que plus fort. Je n'ai aucune nouvelle de vous, et cela m'inquiète un peu, quoique, en vérité, je veuille croire qu'une bonne action ne saurait vous mal tourner. Oui, c'est une bonne action que d'être fidèle avec tout le charme de l'amitié aux amis qui ne tiennent plus sur la terre que la place que leurs pieds occupent sur le sol! Car voilà où réduisent la souffrance et la certitude qu'on n'a pas d'avenir. On cesse d'exister suivant l'heure, et on diminue soi-même sa propre existence. Enfin je garde au nombre des choses douces de ma vie le souvenir de votre voyage à Lyon. Je ne sais rien de mes projets. Mon état est le même, sans douleur, mais s'aggravant inexorablement. Mon esprit est triste, mon cœur oppressé. M. de Laprade vient me voir, mais la glace n'est pas rompue, le cadre nous est contraire. Si je reste ici, nous nous accoutumerons l'un à l'autre. Votre souvenir est entre nous.

« Adieu, mari et frère vous envoient leurs amitiés. Une famille est comme un petit pays, et vous avez pris droit de *citoyen* dans ce pays de ma famille. »

La pauvre femme n'était pas au bout de ses souffrances. A la suite d'une nouvelle consultation de médecins, on lui avait conseillé de suivre un traitement hydrothérapique. Non qu'on espérât la guérir (on ne guérit pas d'un cancer à l'estomac), mais on pensait lui rendre ainsi la force, l'appétit et le sommeil. A peine avait-elle commencé ce nouveau traitement, que la guerre civile éclata à Lyon. Il faut l'entendre raconter à Sainte-Beuve les transes par lesquelles elle passa :

Ce jeudi, s. d.

« J'ai été si malade après les cruels événemens de Lyon, mon ami, que je n'ai pu vous écrire, et cependant je sais bien que vous aurez été inquiet. J'ai bien regretté de n'avoir pu vous

envoyer quelques lignes. Vous savez que je suis à la Croix-Rousse. Les barrières de Lyon s'étant trouvées fermées, les voitures ou omnibus ne circulant plus, et moi, pauvre infirme, ne pouvant marcher, je suis restée là, tout près des endroits que l'on bombardait. Les journaux, les rapports ne vous diront jamais assez ce qu'a été mon mari. Il s'est battu comme un sous-lieutenant toute la journée. Mais comme il faisait ce rude métier, afin d'engager les régimens, de ne pas laisser place à la plus légère hésitation, du côté de l'armée, après être monté le premier à pied en avant, sur toutes les barricades, il a le soir envoyé chez les journalistes pour exiger que l'on n'en parlât pas, craignant qu'une plume maladroite n'exprimât quelques doutes sur la conduite de l'armée (1). M. Raoult a été blessé, presque rien. Ma santé a reçu une rude atteinte de tant d'émotions, mais après tout, elle n'a pas besoin de causes accessoires pour être mauvaise. Plaignez-moi ! Ah ! si vous saviez ce qu'est devenue ma position, — ce que j'ai de souffrance, de martyre, d'effroi ! Je n'ai pas toujours du courage ; le présent est douloureux, l'avenir est affreux.

« Ah ! j'ai fini, je le sens bien. Mais il n'y aura rien d'immédiat, et nous nous reverrons. Vos bonnes lettres sont une joie pour moi. Dites-moi bien que vous m'êtes attaché. Ce sont les plus tardives paroles d'affection, d'une affection qui m'a choisie, que j'entendrai.

« Oh ! si je pouvais encore rire, comme je rirais de vous voir en rosette, *et bien troussé*, allant recevoir un roi ! Ah ! farouche républicain, qui vouliez la chute du *tyran Louis-Philippe*, qui avez donné votre démission pour ne pas saluer des ministres ! Mais vous êtes un ami parfait. Vos sentimens sont toujours les mêmes. Voilà le meilleur et la seule chose nécessaire, comme disait Marthe.

« Adieu, je n'écris qu'avec peine et ceci est déjà long.

« M. d'A[rbouville] me charge toujours de vous dire une chose aimable pour lui. Il me soigne bien, mais je n'en suis pas moins trop seule dans ce lieu de traitement où le mal augmente chaque jour, et pourtant l'affection ne me manque pas. Je ne dois pas me plaindre. Adieu, adieu, que Dieu vous garde ! »

(1) Le général d'Arbouville eut dans ces tristes journées une conduite si héroïque que la ville de Lyon, pour lui marquer sa reconnaissance, donna son nom à une grande voie.

Quelques jours après elle lui écrivait encore :

Ce dimanche de la Pentecôte,
10 heures du soir.

« Je suis toujours dans l'établissement. Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai passé par des phases bien pénibles. La maladie a marché. J'ai eu toutes les angoisses, toutes les désolations imaginables, j'ai bien pleuré dans l'amertume de mon cœur. Depuis quelques jours, mon moral est un peu remonté. Non que je voie du mieux, non qu'en quelque chose ma triste existence soit améliorée ; mais un vieux médecin, homme d'expérience, prétend que tout le monde se trompe sur mon compte, que quoique destinée à souffrir, à être des années malade, pourtant il prétend que le caractère mortel manque à mes maux. Est-il possible que ce vieillard ait raison contre tant d'autres ? Non, mais j'ai besoin d'un moment d'espérance, et j'essaie de croire à ce que j'entends. Je reste donc indéfiniment ici. Ma vie est atroce d'ennui. Depuis quatre heures du matin, je suis ou au lit, ou dans l'eau, sans une seconde de repos. Pas de lectures, pas d'écritures, rien, toujours rien, et une multitude de personnes communes autour de moi. Ah ! mes beaux jours passés ! Vous jugez si cœur et pensée vivent de souvenirs.

« Ma tante Fleming va venir pour quarante-huit heures avec moi. C'est beaucoup et bien peu ! A part que je ne marche pas un quart d'heure de suite, que je suis enveloppée dans des mantelets, je n'ai pas trop mauvaise mine, et âme, intelligence et cœur prendraient encore vivement part au bonheur que me donnerait la présence d'un ami. Je lis vos lettres avec grande joie. Elles me touchent. Promenez-vous, rêvez, aimez, il n'y a que cela de bon dans la vie. Puis racontez-le moi. C'est le seul coin par lequel j'échapperai au positif affreux de ma situation. L'avenir de mon pays m'inquiète. C'est un mauvais moment pour mourir. On est trop incertain sur le sort de ceux que l'on quitte. Adieu. Je voudrais dire au revoir. Mais nous voilà bien loin ! Soignez-vous et écrivez.

« Vous êtes le meilleur ami que j'aie. »

C'est dans ces circonstances douloureuses que Sainte-Beuve fit pour elle le sonnet que voici, le plus beau assurément qui lui ait été inspiré par cet amour unique :

Non, je n'ai point perdu mon année en ces lieux,
Dans ce paisible exil mon âme s'est calmée;
Une absente chérie, et toujours plus aimée,
A seule, en les fixant, épuré tous mes feux.

Et tandis que des pleurs mouillaient mes tristes yeux,
J'avais sous ma fenêtre, en avril embaumée,
De pruniers blanchissans la plaine clairsemée :
— Sans feuille, et rien que fleur, un verger gracieux!

J'avais vu bien des fois Mai, brillant de verdure,
Mais Avril m'avait fui dans sa tendre peinture.
Non, ce temps de l'exil, je ne l'ai point perdu!

Car ici j'ai vécu fidèle dans l'absence,
Amour! et sans manquer au chagrin qui t'est dû,
J'ai vu la fleur d'Avril et rappris l'innocence.

Après avoir lu ces vers, Mme d'Arbouville écrivit à Sainte-Beuve :

Lyon, 10 juin.

« J'aime les sonnets, quand c'est vous qui les faites. Merci mille fois de celui-ci. Vous m'aurez donné le plus tard possible la bonne impression de... Bon! je ne sais plus comment finir ma pensée, les mots en disent trop ou pas assez. Merci. Il m'a semblé retrouver un jour d'autrefois en lisant ces vers charmans.

« J'ai bien de la peine à ne pas manquer de courage. Mon état est pitoyable quoique la santé générale ne soit pas trop mauvaise. Il était trop tard, disent les médecins pour que le mal pût retourner en arrière. Il faut franchir des phases terribles. Y resterai-je? les traverserai-je? C'est là la question, *that is the question*, comme dit Hamlet. Jamais pauvre courage de femme n'a été mis à plus rude épreuve. Plaignez et gardez affection. Mes médecins ont l'air d'espérer *un peu*. En vérité, je ne puis les croire. Adieu, au revoir, quand il plaira à Dieu, mais n'importe où et quand avec joie! »

Ce fut sa dernière lettre, car je ne compte pas comme telle le petit billet qu'elle lui adressa au mois de juillet pour lui annoncer son brusque départ de Lyon. A partir de ce moment, la force lui manquant même pour écrire, elle passa la plume à sa tante d'Houdetot-Fleming qui l'avait ramenée à Paris. Et quand Sainte-Beuve l'y rejoignit, au mois d'août, il la trouva couchée

sur une chaise longue, les mains et la figure décharnées et pouvant parler à peine. Il n'y avait plus à se faire la moindre illusion, c'était la fin.

Dès qu'elle se sentit mourir, elle appela le P. de Ravignan dont elle connaissait la chaleur d'âme. Sainte-Beuve put encore l'approcher une fois ou deux, mais après qu'elle eut reçu les derniers sacremens, soit que la vue de son ami lui causât trop de chagrin, soit qu'elle voulût lui épargner le spectacle de son agonie, soit qu'elle éprouvât le besoin d'être toute à Dieu, elle refusa de le recevoir. Toutefois, étant donné l'affection profonde, unique, qu'elle avait eue pour lui, ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'il eut sa dernière pensée.

Elle mourut le 22 mars 1850 (1). Trois ans après, Sainte-Beuve, qui jusque-là avait gardé à son endroit le silence le plus absolu, s'exprimait ainsi sur elle dans une lettre adressée à Mme du Gravier :

« A toutes les questions sur Mme d'Arbouville, je crois qu'il n'y a qu'une réponse : Elle avait l'imagination ! elle avait la foi et le génie ! Avec cela, on pleure, on rit, on s'intéresse à des créations nées de nous-mêmes, on les fait vivre aux yeux de tous, on y met de soi et l'on ne s'y met pas tout entier : c'est là l'éternel mystère. Sa souffrance réelle était sa laideur : elle la recouvrait d'un voile éblouissant d'esprit, de bienveillance, d'agrément. La louange lui était très chère et la consolait de beaucoup de choses. Elle dépendait des salons, elle qui valait mieux. Elle avait une source naturelle et sincère, une source qu'on peut appeler *créole* de bonté, un trésor de sensibilité qu'elle n'avait placé à *fonds perdus* nulle part : cela se retrouvait et circulait dans les œuvres de sa composition et de sa fantaisie. Ma plume est trop lourde pour parler d'elle aujourd'hui : excusez-moi, nous en reparlerons à quelque heure vague de l'après-midi. Elle voulait plaire et être aimée plutôt qu'aimer... J'en sais quelque chose (2). »

Il était impossible de mieux la peindre et de dire plus clairement qu'elle n'avait été que son amie. Qui pourrait d'ailleurs en douter à présent ?

LÉON SÉCHÉ.

(1) Ses obsèques furent célébrées à la Madeleine le lundi 25 mars.

(2) Lettre du 3 avril 1853, publiée par M. G. Michaut dans la *Revue latine* du 25 septembre 1905.

LES ÉCOLES D'ORIENT

II[1]

ÉCOLES MUSULMANES

I

Il serait peut-être plus juste de les appeler : *nationales*, car, à l'exemple des écoles chrétiennes et israélites, elles admettent des élèves ottomans ou égyptiens de toute confession. Mais, pour plus de clarté et pour mieux les opposer aux précédentes, nous leur maintiendrons le titre de *musulmanes*, puisque aussi bien ce sont des Musulmans qui les dirigent et que l'enseignement religieux y conserve une part prépondérante.

Bien entendu, il ne s'agit pas, ici, des vieilles écoles traditionnelles qui perpétuent, en plein xxe siècle, les méthodes archaïques de la pédagogie arabe. Des universités ou des écoles strictement islamiques, comme El-Ahzar, où comme celles qui se groupent, dans tout l'Orient, autour des grandes mosquées, ne sauraient entrer dans le cadre de cette étude. Et nous ne nous occuperons pas davantage des modestes écoles populaires, où un personnel presque toujours clérical enseigne aux enfans de chaque quartier les rudimens de la lecture et de l'écriture. C'est de l'enseignement moderne et, si l'on peut dire, *laïque*, qu'il est, ici, question, — l'enseignement plus ou moins imité du nôtre, que,

[1] Voyez la *Revue* du 15 août.

depuis un demi-siècle environ, les Égyptiens et les Turcs ont essayé d'acclimater chez eux.

Avouons-le : ces tentatives n'ont pas encore donné tous les résultats qu'il est permis d'en attendre. Ou bien, par manque de ressources et par routine, on s'est arrêté à mi-chemin, ou bien des causes fortuites ont entravé le développement du système qu'on avait rêvé. Ce qui est incontestable, c'est que les Turcs vraiment désireux de s'instruire désertent leurs collèges pour les nôtres. Et quant aux Égyptiens, s'ils possèdent un service d'instruction publique plus complet que leurs autres coreligionnaires orientaux, il faut croire qu'ils lui trouvent bien des lacunes, puisqu'ils n'ont pas de plus vif désir que de venir étudier dans nos Facultés ou dans nos lycées d'Europe. Ce désir, je le sais bien, n'est pas toujours très scientifique ; il y a aussi des raisons de défiance qui les engagent à s'expatrier. La mainmise des Anglais sur leurs écoles leur fait envisager d'assez mauvais œil l'enseignement qui s'y donne. Quoi qu'il en soit, ils n'en sont pas contens, et ce qu'ils leur reprochent le plus, c'est précisément l'insuffisance de cet enseignement.

II

Pourtant, le système d'éducation, qui fonctionne actuellement en Égypte, est plutôt inspiré des méthodes continentales que des méthodes anglo-saxonnes.

Il comprend des écoles primaires et des écoles secondaires, — celles-ci formant des lycées ou gymnases, — où la durée totale des études est de huit années : quatre pour les études primaires et quatre pour les études secondaires. En outre, des écoles supérieures y tiennent lieu d'université : École de droit, de médecine et de pharmacie, École polytechnique ou du Génie civil, enfin des Écoles normales.

Des examens trimestriels et annuels autorisent le passage d'une classe ou d'une école dans une autre. A la fin des quatre années d'études dans un établissement primaire, des examens généraux donnent droit à l'obtention d'un certificat d'études primaires, qui ouvre aux candidats l'entrée des écoles secondaires. Dans celles-ci également, un examen général est subi par les élèves, après leur seconde année. S'ils réussissent, on leur délivre un certificat d'aptitude qui leur permet de passer en troisième

année, où ils se spécialisent soit pour les lettres, soit pour les sciences. Enfin, au terme de leur quatrième année, nouvel examen général pour l'obtention du certificat d'études secondaires, ès lettres ou ès sciences, sans lequel ils ne peuvent être admis dans les écoles supérieures.

Les écoles spéciales, telles que celles d'Agriculture, d'Arts et Métiers, ou encore l'École vétérinaire, l'École normale de filles, admettent les élèves avec le certificat d'études primaires, en attendant que, pour quelques-unes, on élève le niveau jusqu'au certificat d'aptitude et même jusqu'au certificat d'études secondaires.

Comme on le voit, cette organisation rappelle d'assez près le système scolaire français et européen. Pour tout le reste, — l'hygiène, les jeux, les exercices du corps, — la pédagogie égyptienne s'est adressée de préférence au système anglo-saxon et lui a fait de larges emprunts.

La grande différence qu'il y a entre ses programmes et les nôtres, c'est que le grec et le latin en sont entièrement exclus. L'arabe littéraire remplace ces deux langues mortes. Il est enseigné par des professeurs soumis à l'influence d'El-Ahzar, mais on espère que leurs tendances se modifieront au contact des méthodes employées par leurs collègues européens. Comme le latin et comme le grec, l'arabe littéraire est une langue morte. Certains professeurs prétendent que les élèves ne tiennent pas du tout à cet enseignement ; ils vont même jusqu'à soutenir que s'il était facultatif, il serait, en très peu de temps, abandonné comme inutile. Les partisans de cette opinion raisonnent par analogie. Ils rappellent que l'enseignement du turc ayant été déclaré facultatif à partir de 1887, l'étude en disparut rapidement des écoles, à telles enseignes que les enfans des familles qui sont ou qui se disent d'origine ottomane, ne l'apprennent plus. Sans doute, l'arabe littéraire est toujours la langue religieuse du pays. Mais il faut observer que cette langue n'est comprise à fond que par un très petit nombre de lettrés. De là à y renoncer complètement, il n'y a qu'un pas. Est-ce que la majorité des catholiques éprouve le besoin de savoir le latin? De même pour les Juifs, les Grecs et les Russes. Ni les uns, ni les autres ne comprennent l'hébreu, le grec liturgique ou le russe ancien.

S'il en est ainsi, ce sont les langues étrangères qui formeraient, en Égypte, la base solide de l'enseignement littéraire :

à savoir, l'anglais et le français ; l'un qui est enseigné depuis le commencement des cours jusqu'à la fin, l'autre, à partir de la troisième année secondaire jusqu'à l'obtention du certificat d'études. Ajoutons d'ailleurs que cet enseignement est presque toujours donné, dans les langues originales, par des professeurs étrangers : l'action sur les élèves en est d'autant plus pénétrante. Quant à la partie scientifique des programmes, elle n'est guère poussée plus loin que la trigonométrie, les notions élémentaires de physique et de chimie. Elle semble se limiter strictement aux exigences de l'application pratique. Il est vrai que des administrateurs avisés expriment le vœu qu'on ajoute à ces matières quelques notions d'astronomie et de calcul intégral, voire de botanique et de géologie. Seules les méthodes scientifiques peuvent relever, disent-ils, les facultés de raisonnement et d'observation chez les jeunes Égyptiens. Pour un motif semblable, pour incliner dans le sens européen la mentalité musulmane, ils souhaiteraient aussi que le dessin eût sa sanction dans les examens généraux.

Tel est, dans ses grandes lignes, ce système pédagogique. Deux principes le dominent : d'abord, tout élève doit payer les frais de son éducation ; ensuite, nul n'a droit à un diplôme qu'après avoir passé un examen public. En supprimant la gratuité scolaire, les auteurs de la réforme ont entendu réagir contre l'encombrement des carrières par une foule de non-valeurs et surtout contre le pullulement des déclassés, chez qui le moindre rudiment de culture suscite les plus ambitieuses prétentions. D'autre part, ils ont cru travailler au progrès intellectuel et moral de la masse, en n'attribuant les diplômes et les emplois qui en dépendent qu'au seul mérite des candidats. Autrefois, c'étaient la faveur et le bon plaisir qui décidaient de ces attributions.

A première vue, tout cela paraît fort sensé. Cependant, les patriotes égyptiens critiquent amèrement ce système officiel. Ils dénoncent la suppression de la gratuité comme anti-démocratique et contraire à toutes les traditions du pays : avec ce régime, la classe pauvre, c'est-à-dire la majorité de la population, est condamnée à l'ignorance. En outre, ils réprouvent le parti pris gouvernemental de sacrifier l'enseignement secondaire à l'enseignement primaire et d'empêcher le développement d'un enseignement supérieur vraiment digne de ce nom. Ils reprochent à

l'Angleterre de réduire l'instruction des jeunes Égyptiens aux notions pratiques les plus indispensables, et, — cela va de soi, — de négliger totalement l'éducation de l'esprit national. D'après eux, cet enseignement officiel est tronqué, découronné : il n'admet ni le latin, ni le grec, ni la philosophie, ni les hautes études scientifiques et littéraires. Ce sont à peu près les revendications de nos Jeunes-Tunisiens. Au fond, je ne sais trop si les uns et les autres ont un goût bien prononcé pour toutes les beautés pédagogiques dont on les prive. Mais ils raisonnent fort congrûment. Du moment que ce sont leurs bourses qui alimentent les budgets de ces écoles et que la direction en est aux mains d'étrangers, ils prétendent en avoir pour leur argent et être traités par les Européens comme des Européens.

Conséquemment, le parti nationaliste s'est agité pour donner à l'Égypte un système d'éducation à la fois nationale et intégrale. Une université égyptienne est en voie d'organisation. Auparavant, grâce à l'énergique propagande de Mustafa Kamel, un certain nombre d'écoles privées se sont fondées un peu partout. J'ai eu la chance de pouvoir visiter celle qui a été fondée, au Caire, en 1889, par Mustafa Kamel lui-même. Est-il besoin de dire combien cette visite m'intéressait d'avance? J'allais voir enfin ce que l'initiative musulmane livrée à ses seules ressources peut réaliser en fait d'éducation moderne.

Assurément, une école privée ne saurait rivaliser, pour l'ampleur et le confort des aménagemens, avec une école publique largement subventionnée par l'État. Néanmoins, je fus étonné des résultats si vite obtenus. Tant bien que mal, il a fallu adapter à sa nouvelle destination une vieille bâtisse nullement faite pour recevoir des écoliers. On y a très suffisamment réussi. A ne considérer que l'ensemble, cette école cairote ressemble à toutes les écoles européennes possibles. Même mobilier, même clientèle, mêmes costumes, sauf le tarbouch. Bref, tout le décor pédagogique moderne est planté, — et ce n'est pas là un point de si médiocre importance. Du cabinet du directeur, garni de bibliothèques, de sphères et de mappemondes (sans oublier l'inévitable tapis vert sur la table directoriale), on m'emmène à travers le logis, pour aboutir finalement au magasin des fournitures. On me met en main des ardoises, des cahiers d'écriture, des cartables. On me fait constater que la célèbre librairie Hachette est représentée, à côté d'autres librairies anglaises ou

allemandes, par toute une collection de livres classiques. Si j'éprouve une surprise, ce n'est point qu'il y manque quelque chose, c'est que tout y soit dans un si bel ordre. Qui accusera encore l'incurie musulmane?... Les cours elles-mêmes et les corridors ont été aussi scrupuleusement balayés que les salles de classe. Rien ne traîne. Les élèves, qui sont des enfans du quartier, des fils de boutiquiers ou d'artisans, ont une tenue très convenable. Encore une fois, n'étaient les tarbouchs, je pourrais me croire en tournée d'inspection dans une de nos écoles de chef-lieu de canton.

Et puis nous entrons dans la classe enfantine: on y récite le Coran. Ali-bey, le propre frère de Mustafa Kamel, qui a bien voulu m'accompagner, m'explique que c'est, ici, la base de l'enseignement, aussi bien que dans les écoles des mosquées. Seulement, on tâche de rendre cette récitation moins machinale, d'en nuancer le débit, d'en éclairer un peu le sens. Nous passons de là dans la section des moyens: un professeur égyptien y fait une leçon d'anglais. Explication d'une phrase écrite au tableau, définitions de mots, analyse grammaticale. Ailleurs, c'est une leçon de géographie. Des élèves sont invités à désigner des villes, des fleuves, des chaînes de montagnes sur la carte: ils s'en tirent assez bien. Je dévisage ces garçonnets et, à examiner leurs traits ou leur contenance, un soupçon me vient:

— Sont-ce de petits Musulmans? demandé-je.

— Non! celui qui vient de répondre est Copte!

— Et cet autre?

— Il est Israélite!

Sans doute, ce sont des Égyptiens tout de même. Et je comprends bien que si on les a interrogés, c'est qu'ils sont les coqs de leurs classes. Pourtant, dans cette école musulmane, j'aurais préféré entendre d'autres sujets brillans que des Chrétiens ou des Juifs. Je me console en admirant le libéralisme éclairé du fondateur qui, sans acception de race ou de religion, a tenté de réunir autour d'un même idéal patriotique tous les enfans d'un même pays.

Impression sommaire, évidemment! Mais quel moyen de se renseigner avec plus de précision, quand on n'est qu'un hôte gracieusement reçu dans une maison privée? D'ailleurs, je ne saurais trop y insister: la qualité de l'enseignement donné dans ces sortes d'écoles doit beaucoup moins nous intéresser que le

seul fait qu'elles existent. Une anomalie de ce genre requiert toute notre attention. Dans tous les pays d'Islam, l'éducation moderne a été organisée par le pouvoir central, avec le concours ou sous la pression des Européens. Les populations l'ont acceptée avec plus ou moins d'empressement. En tout cas, elles n'ont eu qu'à s'incliner devant un régime scolaire qu'elles n'avaient ni voulu ni discuté. Ici, au contraire, tout est dû à l'initiative des particuliers. Nous sommes en présence d'une œuvre véritablement et purement musulmane. Voilà des gens qui, après mûre délibération, ont proclamé à la face de leurs coreligionnaires et tenté de démontrer par leur exemple, qu'il n'y avait de salut pour l'Égypte que dans l'adoption bien franche de notre culture et de nos méthodes. Ils ont même été plus loin que leurs pédagogues officiels : ils ont dit très haut qu'il ne leur suffisait pas d'une science mutilée, rapetissée aux élémentaires besoins de la pratique. C'est notre science tout entière qu'ils réclament!

Sans doute, une douzaine d'écoles, voire une université, sont bien peu de chose dans un grand pays comme l'Égypte. On peut se demander en outre si le zèle de quelques fervens prévaudra contre l'inertie de la masse pliée, de longue date, au joug de toutes les routines et de toutes les servitudes. Néanmoins, l'essentiel, aux yeux de l'observateur, c'est qu'une impulsion comme celle-là ait été donnée spontanément par des indigènes d'origine musulmane. De bons juges soutiennent que, si la masse est par elle-même fort indolente, au fond elle ne répugne nullement à suivre l'élite dans la voie toute moderne où elle s'est engagée. L'esprit égyptien serait, d'après eux, aussi perfectible que celui des peuples occidentaux. Et cependant ils ne s'illusionnent point sur ses défauts. Inapte jusqu'ici à généraliser, l'Égyptien, en vertu de son atavisme, est dominé par sa mémoire, qui trop souvent annihile en lui l'observation et le raisonnement. Il se complaît et se perd dans les menus détails, de même que les peintres et les architectes orientaux sacrifient constamment les grandes lignes d'un ensemble aux singularités et au fouillis de l'ornementation. Pour toutes ces raisons, il est beaucoup plus propre à la littérature qu'aux mathématiques et aux sciences en général.

Mais il convient de noter que cette infériorité provient peut-être de ce que la culture philosophique et scientifique lui a

manqué jusqu'à ces derniers temps. Une éducation plus complète, des méthodes plus précises et plus positives transformeront, à la longue, la mentalité égyptienne. D'ailleurs, ceux qui espèrent en elle n'omettent point de rappeler qu'elle se rattache, en définitive, à la mentalité sémite.

Or, si les Juifs sont parvenus à s'assimiler nos littératures, nos sciences et nos philosophies, pourquoi les Égyptiens seraient-ils incapables de les imiter? J'avoue que l'argument ne me paraît pas tout à fait péremptoire. Deux branches d'une même famille peuvent différer beaucoup comme intelligence, comme sensibilité et comme aptitudes. Je ne pense pas, en particulier, que l'Égyptien soit doué de la souplesse et de la vivacité intellectuelle du Juif. Un seul caractère commun les rapproche, à mon avis ; c'est une certaine façon toute pratique d'envisager le savoir, un certain terre à terre, une conception un peu plate de la vie et des choses. L'*au-delà* ne les tourmente point, et je crois bien que notre idéalisme leur est à jamais interdit. Un Musulman qui a perdu la foi, ou du moins qui se donne comme libre penseur, tombe généralement dans la négation grossière et ne voit pas de milieu entre la croyance aveugle et le matérialisme le plus épais.

Confessons-le tout de suite : ces objections n'ont de valeur que pour nous. Elles signifient que l'Oriental ne peut nous suivre que jusqu'à un certain point, de même que nous autres, quand nous essayons de le rejoindre et de le saisir dans les parties les plus intimes de sa nature, nous rencontrons bientôt le mur infranchissable. Il reste que les Égyptiens musulmans s'approprient de nos sciences et de nos découvertes tout ce qui est à leur convenance ou à leur portée. Déjà, beaucoup d'entre eux, grâce à une culture très étendue, peuvent entamer et soutenir la conversation avec nous. Ils ont peut-être plus fait pour nous comprendre que nous n'avons fait nous-mêmes. Ils prétendent que les couches profondes de la nation s'agitent à leur tour et s'éveillent à la vie intellectuelle. On ne veut plus se borner à passer des examens, à conquérir des diplômes, à être un simple bétail de concours et d'administration. Les nationalistes désirent faire de l'Égypte le foyer civilisateur, l'arche de science de tout l'Islam. Dans cette aventure, où ils se jettent si intrépidement, nous ne pouvons que leur offrir notre aide et leur souhaiter bonne chance.

III

La Turquie est encore loin d'un pareil effort, bien qu'un système analogue d'éducation publique y ait été, depuis longtemps, introduit. A ne point y regarder de trop près, on pourrait affirmer qu'elle aussi, comme nos pays d'Europe, possède un enseignement moderne régulièrement organisé : écoles primaires et secondaires, écoles supérieures, écoles spéciales militaires, écoles d'arts et métiers. Mais la plupart de ces établissemens vivent d'une existence tellement chétive que c'est à peu près comme s'ils n'existaient pas.

Ce ne sont pas les Européens qui le disent, ce sont les Turcs eux-mêmes. Nous sommes bien forcés de les croire. D'abord, s'ils manifestent un tel dédain pour leurs écoles, ce n'est nullement pour le vain plaisir de dénigrer la pédagogie gouvernementale, c'est qu'ils désirent apprendre quelque chose et que sans doute ils constatent eux-mêmes qu'ils n'y ont rien appris. Ensuite, ces écoles nous sont fermées non moins jalousement que certaines mosquées particulièrement saintes et vénérées. Comment un Européen pourrait-il en juger directement? A Constantinople, je n'osai même pas poser la question devant les autorités compétentes. On m'avait prévenu que toute demande de ma part serait infailliblement écartée. Je me contentai, en conséquence, d'admirer la façade de l'École de médecine militaire, à Haydar-Pacha : c'est sans doute la plus imposante et la plus fastueuse de ces bâtisses scolaires. Les jeunes gens qui m'accompagnaient ne manquèrent point de vilipender l'enseignement qui s'y donnait alors et de dauber sur l'incapacité des professeurs. Sauf deux ou trois exceptions, ils n'en épargnèrent aucun. Tous, à les en croire, étaient des créatures du favoritisme le plus éhonté. Ces censeurs impitoyables sont-ils maintenant d'un autre avis? Par un juste retour, leurs amis détiennent le pouvoir. Espérons que ceux-ci ont mis bon ordre à ce triste état de choses!...

Cependant, je pensais qu'ailleurs, en Syrie, loin du centre de l'Empire, dans une province où les rigueurs administratives ont une tendance à se relâcher, il me serait plus aisé de pénétrer dans une école ottomane. C'était une illusion! A Beyrouth, je ne vis du collège turc que les murs; et, quand j'arrivai à

Damas, on me leurra, pendant quelques jours, de la promesse qu'une autorisation de visite me serait accordée. Puis, subitement, on ne m'en parla plus. Une allusion circonspecte me fit comprendre que l'entreprise était impossible. A Jérusalem, on me signala, à mots couverts, l'existence d'une École normale de filles : il est trop évident que je n'y pouvais pas plus entrer que dans un harem. Mais, quand j'essayai d'obtenir au moins quelques renseignemens plus précis, on s'évada en propos incolores et l'on passa à un autre sujet. Je ne sus jamais où se trouvait cette école, et je finis même par me persuader que ce n'était pas la peine de chercher. A quelque temps de là, comme je causais avec un notable Musulman, je lui dis à brûle-pourpoint :

— Il paraît que, dans vos écoles normales de jeunes filles, on étudie Kant et Descartes !

Je venais de lire ce détail sensationnel et invraisemblable dans un livre français récemment paru, et je m'en servais comme d'une amorce. Mon interlocuteur s'imagina d'abord que je me moquais de lui, puis, s'étant assuré que j'étais de bonne foi, il haussa les épaules et changea de conversation.

Ceux qui se risquaient à desserrer les dents se répandaient en lamentations sur la nullité de l'enseignement dans les écoles officielles, sur le choix fâcheux du personnel. Aussi mal payés que les autres fonctionnaires turcs, nommés par recommandation, tenus en disgrâce sur un simple soupçon, les professeurs en arrivent à se désintéresser complètement de leur métier. Je conclus de ces doléances qu'on avait de bonnes raisons pour ne pas m'ouvrir toutes grandes les portes des écoles : on cachait sagement ce qu'il était préférable de ne pas montrer.

Parmi ces établissemens qui portent l'estampille gouvernementale, j'omets à dessein le lycée impérial de Galata, parce que c'est une école à part, qui a été fondée sur le modèle de nos lycées français et dont les professeurs sont étrangers. Certainement l'influence n'en peut être qu'excellente, et l'on s'en va répétant que les plus distingués d'entre les membres du parti jeune-turc ont été élevés sur ses bancs. Mais enfin, ce lycée ressemble trop aux collèges européens d'Orient. Or, en Turquie comme en Égypte, ce que je voulais voir, c'était l'initiative musulmane livrée à elle-même. L'immixtion européenne dans une école orientale en modifie immédiatement le caractère. J'allais renoncer

à tout espoir, lorsque enfin, dans cette même Jérusalem, on m'offrit la satisfaction que j'avais vainement sollicitée ailleurs.

Spontanément, le directeur de l'*École idadi* me proposa de la visiter. Cet établissement s'intitule secondaire, bien qu'en réalité le niveau des études n'y dépasse pas le primaire supérieur, voire le simple primaire. S'il est plutôt médiocre, ce n'est peut-être pas la faute de celui qui le dirige. Musulman et Chypriote d'origine, ce fonctionnaire m'a paru bien plus cultivé, plus ouvert et plus libéral que la moyenne des fonctionnaires turcs. Il a étudié et professé dans son pays natal; il y a appris l'anglais qu'il parle fort couramment et même il sait passablement le français. Désireux de se perfectionner dans la connaissance de notre langue, il emprunte des livres aux Dominicains de l'école Saint-Étienne, il assiste à leurs conférences. Quand nous causions ensemble, il s'interrompait fréquemment pour m'interroger sur le sens de certaines expressions. Puis il tirait de sa poche un dictionnaire, afin de se rendre compte si mes explications concordaient avec celles du livre. Un jour qu'il le feuilletait devant moi, j'aperçus, sur la page de garde, la célèbre formule de Gambetta transcrite en français : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. »

— Pourquoi, lui dis-je, avez-vous recopié cette mauvaise phrase? Il y en a tant d'autres, dans notre langue, qui sont plus honorables pour la France et pour vous!

— C'est, me dit-il, qu'elle m'a semblé très caractéristique!

J'eus beau protester contre cette galéjade, je sentis bien que je n'avais pas convaincu mon interlocuteur. Dans le fond de son cœur, il soupçonnait la France entière d'être complice de cette tartufferie, qui, à l'intérieur, persécute la religion, mais qui, au dehors, voudrait l'employer à son service. Inutile de discuter! Quant à lui arracher l'aveu de ce qu'il pensait lui-même sur la question si grave de la religion, considérée non pas en elle-même, mais comme une autre face du patriotisme, je ne le tentai même pas. Un Musulman peut vous faire les déclarations les plus radicalement libres penseuses, il réserve toujours, ou il évite de préciser son sentiment sur l'importance nationale et sociale de l'Islam. Cependant, sur tout le reste, il s'exprimait avec une réelle indépendance de jugement et s'évertuait à se montrer ultra-moderne.

Quand je me rappelle le cadre très archaïque où il vivait, je

ne puis pas m'empêcher de trouver le contraste piquant entre son milieu et ses tendances. Pour joindre son école, il faut descendre presque toute la *Via dolorosa*, cette longue rue étroite qui, partie du Saint-Sépulcre, aboutit au parvis du Temple. On va du Nouveau à l'Ancien Testament, de l'Évangile à la Bible. A chaque pas, on s'enfonce plus avant dans les limbes du passé. Près du couvent des Dames de Sion, voici l'Arc de l'*Ecce homo*, le lieu où la tradition place le tribunal de Pilate. C'est là que Jésus, déchiré par les verges et couvert de crachats, fut montré à la foule hurlante. Plus loin, il fut attaché à une colonne et flagellé par les soldats. En face, sur l'emplacement de la caserne turque, se dressait la Tour Antonia, la citadelle élevée par les Romains envahisseurs pour surveiller le Temple et ses prêtres fanatiques. Et, derrière les bâtisses impénétrables qui environnent le parvis du sanctuaire, se cache la très sainte mosquée d'Omar, et, sous ses faïences peintes et les arabesques bleues de sa coupole, repose l'antique rocher des sacrifices mosaïques, l'autel sanglant de l'ancienne loi.

Au milieu de cette rue encombrée de souvenirs et de symboles, parmi ces hauts murs qui vous dérobent le ciel et toutes les bâtisses si vieilles qui se resserrent autour de vous et qui se refoulent les unes les autres, on ne songe même pas aux siècles d'histoire qu'elles signifient, aux religions qui s'y disputent le sol : judaïsme, christianisme, islamisme! On ne subit que l'écrasement de toutes ces pierres. On sent le poids formidable dont elles pèsent sur ce coin de terre et sur le monde entier. S'il y a un endroit qui paraisse marqué à jamais par sa destination, qui semble pour toujours hostile à tout ce qui n'est pas l'idée religieuse, c'est cet enclos farouche du Temple de Jérusalem.

Pourtant, à quelques mètres plus loin, dans un terrain vague, se dissimule la petite école moderne que je devais visiter. Ainsi perdue parmi ces ruines colossales, elle m'apparut comme un pauvre nid d'oiseau blotti dans les crevasses d'une Pyramide. Lorsque j'en franchis la porte, — encore sous l'impression de ma promenade à travers les vestiges de ce passé toujours vivace, — je me disais que, sans doute, il y a, dans l'ordre normal, des stratifications d'idées aussi indestructibles que celles de la nature et de l'archéologie et que rien ne prévaut contre elles. Ce collège turc, avec ses prétentions de moderniser des âmes façonnées et

pliées par des doctrines millénaires, me faisait l'effet d'une ridicule absurdité.

Et puis, sitôt le seuil passé, ce fut brusquement, pour moi, l'entrée dans un autre monde. La Voie douloureuse, la mosquée d'Omar, le Rocher des sacrifices et le Saint des Saints, — tout cela était à mille lieues de ma pensée et de mes yeux. Une bâtisse scolaire, presque française d'apparence, se dressait devant moi.

On en devine sans peine l'aménagement comme le mobilier : c'est celui de nos écoles primaires. Le local et le matériel me parurent relativement neufs, mais déjà fort délabrés. Les Turcs n'ont pas le génie de l'entretien, et l'indigence de leurs budgets leur interdit même les réparations urgentes. Néanmoins, partout où je pénétrai, je constatai un certain air de toilette qui donnait à cette misère un aspect décent. On avait dû se livrer à des rangemens, à un nettoyage général. Enfin, on avait fait tout ce qu'on avait pu !

Dans la salle principale, le directeur a réuni tous les élèves du collège. Je n'assisterai donc pas aux classes telles qu'elles ont lieu d'habitude, mais à une sorte de séance d'apparat. Les enfans ont un air endimanché qui ne m'échappe point. Si je les observe, ils me dévisagent avec une curiosité mêlée d'ironie. On se pousse du coude, on rit sous cape. A Jérusalem, les étrangers sont, d'ordinaire, de si drôles de corps, et la population, qui s'égaie à leurs dépens, est si facilement moqueuse !...

Mais le directeur vient de désigner un élève : celui-ci s'avance au milieu du cercle formé par ses camarades et commence à nous réciter des vers turcs. On m'explique que le sujet de la pièce, c'est un berger qui joue de la flûte et qui rivalise avec un rossignol. Effectivement, le récitateur module des roulades, des gazouillemens, lance des onomatopées, ébauche toute une mimique, qui m'aurait singulièrement déconcerté sans ces explications préalables. Puis, le morceau proprement dit reprend, détaillé avec beaucoup d'expression et d'intelligence. Sans doute, l'élève est entraîné de longue date à cet exercice. Je n'en suis pas moins frappé de la différence qu'il y a entre cette récitation et celle des écoles arabes, où les enfans accroupis sur des nattes se bornent à ânonner des surates du Coran, en se balançant sur leurs talons. Ici, vraiment, on s'efforce de rompre avec l'automatisme de la vieille pédagogie, on tâche de faire comprendre à l'élève ce qu'il débite et de mettre un peu d'âme et de réflexion dans les

formules qu'il prononce. Si mince que nous semble le résultat, à nous autres Européens, il n'en est pas moins considérable et très significatif pour les Orientaux: c'est le premier indice de toute une révolution dans les méthodes d'enseignement.

Après ces vers turcs, un autre élève nous récita quelques vers français. Était-ce une fable de La Fontaine, je ne me souviens plus au juste. Toujours est-il que la prononciation était moins assurée que pour la fable du Berger et du Rossignol. Enfin, j'échange, non sans quelque difficulté, deux ou trois phrases en notre langue avec d'autres enfans que le directeur me signale.

— Et voilà! me dit-il modestement. C'est bien peu, je le sais! Mais je fais de mon mieux. Vous n'imaginez pas combien ma tâche est difficile!

Il n'ose pas tout m'avouer. A travers ses réticences, je crois deviner qu'il n'est pas le maître d'agir à sa guise, qu'il n'est peut-être pas secondé comme il le voudrait et qu'enfin les ressources matérielles lui font défaut. Je ne retiens qu'une chose de nos entretiens et de ses doléances: c'est son désir énergiquement affirmé de donner à ses écoliers une instruction réellement moderne. La persévérance avec laquelle il travaillait lui-même à sa propre culture m'était garante de sa sincérité.

Mais je vis une école plus curieuse, plus intéressante en son genre, que le collège *idadi*. Après m'avoir montré sa maison, mon obligeant directeur me proposa de visiter un établissement libre dirigé et fondé par un de ses voisins, un moullah gagné à la cause de la culture européenne. Qu'un moullah, c'est-à-dire un religieux musulman, ouvre à ses frais une école moderne, voilà qui est, en effet, très surprenant et très caractéristique. Vingt collèges turcs organisés par la routine officielle m'auraient certainement moins appris que cette école primaire due à la seule libéralité d'un brave homme.

Elle est installée dans une vieille maison arabe, une maison à patio ombragé de plantes grimpantes. J'ai beau y être accoutumé, ces cours intérieures, si intimes et si fraîches me ravissent toujours. Pour des bambins, nulle cage plus familière et plus souriante! Une école orientale ainsi conçue me paraît autrement rationnelle que la bâtisse administrative d'où je sors, et qui n'est qu'un décalque maladroit de nos collèges européens.

Nous entrons. Le moullah, entouré de ses adjoints, vient à

notre rencontre. Lui, il est très digne, très courtois et très empressé. Sa politesse discrète a quelque chose d'ecclésiastique. Son caftan noir me rappelle la soutane de nos prêtres. Il s'est fait très beau pour la circonstance. La mousseline de son turban est d'une blancheur immaculée, et son ventre déjà respectable s'arrondit sous un superbe gilet de cachemir à ramages. Devant lui, nous ne payons pas de mine, le directeur du collège, les adjoints et moi, étriqués que nous sommes dans nos vestons *à la franca*. Ces adjoints, si j'ai bien compris, sont d'ailleurs d'assez minces personnages, des employés de bureaux, qui ne sont pas fâchés d'arrondir leur maigre salaire, en donnant des leçons en ville.

L'offre du café est l'entrée en matière obligatoire. Nous le prenons dans une petite chambre, garnie de nattes et de coussins sans préjudice d'un spacieux divan, où le moullah, les jambes croisées, s'ensevelit comme dans un tombeau. Le décor est strictement oriental. Puis, nous passons dans les classes : changement à vue! Nous voici maintenant en Europe, — et quelle Europe malgracieuse! Des bancs de bois, des tables trop étroites aux encriers qui coulent, des murs nus où s'espacent quelques cartes en couleurs avec leurs inscriptions arabes. Je m'approche de l'une d'elles, et je constate que l'Empire des Kalifes embrasse une foule de territoires actuellement occupés par les Giaours. L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont toujours, officiellement, terres ottomanes.

Bien entendu, le Coran est, ici comme ailleurs, la base de l'enseignement. Nous traversons une salle, où des enfans le récitent ; d'autres se penchent sur leurs ardoises et, avec des mines studieuses, s'appliquent à copier un modèle d'écriture calligraphié sur le tableau. Dans la classe des grands, on fait une leçon d'arithmétique. Un des élèves, interrogé par le professeur, s'avance timidement devant le tableau et vient à bout, sans trop de peine, d'une division assez compliquée. Les interrogations en géographie n'ont pas autant de succès, et je vois que l'adolescent mis aux prises avec la carte s'y débrouille difficilement. Cela est sensible : ma présence l'inquiète vaguement, comme tous ses camarades. Je ne veux pas prolonger cette gêne, et je fais le geste de me retirer. D'ailleurs, l'heure de la sortie est arrivée. Sur un signe du moullah, toute la classe se lève, et, d'un air recueilli, ils entonnent l'hymne au Sultan. Le moullah

lui-même, très grave et très pâle dans sa belle barbe noire, chante avec les enfans et marque la mesure.

Ma visite était finie, déjà. Ce que j'avais vu et entendu n'était, encore une fois, pas grand'chose. Et pourtant, l'exemple donné par le fondateur de cette petite école prouvait davantage, à mes yeux, que toutes les déclarations des Jeunes-Turcs en faveur de l'instruction laïque et obligatoire. Et même, cette école me frappait bien autrement que celle de Mustafa Kamel. En effet, celui qui l'entretient est non seulement un Musulman, mais un religieux. Il ne parle ni le français, ni l'anglais, n'a aucun contact intellectuel avec les Européens; il n'a été ni touché, ni stimulé par notre éducation. Cependant, il sent la nécessité d'emprunter à cette éducation tout ce qui est compatible avec l'esprit et le caractère de son pays; il comprend que de procurer ou de refuser l'instruction moderne aux jeunes Musulmans, c'est pour eux une question de vie ou de mort. Voilà ce qui est tout à fait nouveau !

Néanmoins, il sied de remarquer bien vite que nous sommes à Jérusalem, c'est-à-dire dans un milieu extrêmement travaillé par les pédagogues européens. Rien d'étonnant à ce que leur effort finisse par entraîner les Musulmans eux-mêmes; à ce que ceux-ci, alarmés par une telle concurrence, se préoccupent d'arracher aux étrangers les intelligences et les âmes de leurs enfans. Enfin, nous sommes en Syrie, dans la province la plus cultivée, la plus avancée de l'Empire, où l'on s'est toujours piqué de mépriser le Turc et de faire mieux que lui. Il est trop certain qu'ailleurs des tentatives comme celles-là ont moins de chance de se produire.

IV

Malgré ces efforts individuels ou collectifs, malgré l'action plus ou moins efficace des pouvoirs publics, malgré les déclarations d'amour pour la science dont la presse réformiste nous rebat les oreilles en Égypte comme en Turquie, je n'arrive pas à me convaincre que les Musulmans pris en masse aient la volonté ferme et bien arrêtée de s'instruire à l'européenne. En général, ils se résignent à subir notre éducation plutôt qu'ils n'y courent, et encore pas tous, il s'en faut de beaucoup! La meilleure preuve qu'ils n'y viennent pas spontanément, c'est que

sans la présence et, quelquefois, la pression des Occidentaux, ils continueraient à se reposer sur le mol oreiller de l'ignorance.

A cela on répond : « Qu'importe pourquoi et comment ils y viennent, pourvu qu'ils y viennent! Si les Japonais se sont mis à notre école, ce n'est pas précisément de gaîté de cœur, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement, c'est parce qu'ils s'y sentaient forcés, s'ils voulaient conserver leur indépendance. Les Musulmans feront comme eux : ils céderont aux mêmes nécessités! » Mais la comparaison est boiteuse. Pour qu'elle fût exacte, il faudrait que les Musulmans, les Turcs en particulier, eussent les mêmes aptitudes, la même souplesse d'esprit, la même virtuosité d'imitation que les Japonais. Or ils en sont bien loin. En outre, le travail intellectuel a toujours été en honneur au Japon : il n'en est pas ainsi dans les pays islamiques. Depuis des siècles, les Musulmans sont habitués à considérer le savoir comme une vertu servile. Bon pour des Chrétiens et des Juifs de s'exténuer sur des livres! Ces êtres rampans ne sauraient se pousser à la fortune et aux emplois par un autre moyen! Mais eux, qu'ont-ils besoin de cela? Ne sont-ils pas les maîtres souverains! Une paresse aussi fortement enracinée peut bien être secouée par les argumens des novateurs : elle en est à peine ébranlée, et elle reste un gros obstacle aux progrès de la culture moderne.

La principale difficulté, — ne nous le dissimulons pas! — c'est la religion. Ceux qui voudraient poursuivre le parallèle de la Turquie ou de l'Égypte musulmanes avec le Japon se tromperaient surtout en ce point. Ni le boudhisme ni le shintoïsme ne prétendent monopoliser le salut des hommes. Au contraire, en dehors de l'Islam, il n'y a pas de salut pour le vrai croyant. Le Japonais ignore le fanatisme : la tolérance est une de ses habitudes morales les plus anciennes (1). De là vient que sa religion ne l'a point empêché d'accueillir la science et les philosophies étrangères. Aujourd'hui encore, l'Islam voit en elles ses plus redoutables ennemis. Sans doute des esprits distingués essaient d'atténuer le conflit, ils proposent des accommodemens, ils montrent que la conciliation est possible et, de loin en loin, ils ont la joie de convertir à leurs idées quelques ulémas. Ce ne sont,

(1) Je reproduis presque textuellement les phrases d'André Bellessort dans son beau livre : *La Société japonaise* (Perrin, éditeur). — Voyez notamment le chapitre : *Les Japonais sont-ils religieux?* p. 190 et suiv.

malheureusement, que des exceptions. On objecte que, dans notre Europe, la science moderne a rencontré, de la part de l'Église, la même opposition systématique et que cependant elle a fini par triompher. La comparaison est encore spécieuse, sinon tout à fait fausse. Bien loin de se laisser déborder par le mouvement de la Renaissance, l'Église, après quelques hésitations, s'en est emparée, a prétendu le conduire. Les Jésuites, les premiers, ont canalisé l'humanisme, ont adopté l'art nouveau et l'ont même fait servir à tout un rajeunissement du symbolisme chrétien. Voit-on que les gens d'El-Ahzar se préoccupent d'une pareille conquête ou d'une pareille adaptation de la science occidentale. En vain nous vante-t-on le libéralisme de tel Sheik-ul-Islam ! Le Sheik-ul-Islam n'est guère plus qu'un ministre des Cultes. La direction et l'autorité religieuses sont ailleurs que dans ses bureaux et qu'à Constantinople !

En réalité, le peuple est d'accord avec le clergé musulman pour résister à l'envahissement des idées européennes. Et c'est justement le peuple qu'il importerait le plus d'entraîner, d'arracher à son apathie ! C'est par le peuple que les Japonais ont vaincu. Tant que la masse musulmane n'aura pas été façonnée et disciplinée par l'école primaire, on ne saurait se flatter de faire de l'Égypte et de la Turquie des nations modernes. Mais, en somme, le peuple a raison à son point de vue. Il sent confusément que sa religion est la sauvegarde de son existence : c'est elle qui, de Stamboul à Delhi, de Fez à Bagdad, réunit en un bloc impénétrable toutes les forces musulmanes. Se détacher de ce bloc, ce serait d'abord se vouer politiquement à l'impuissance et ce serait ensuite se suicider individuellement. Sous l'influence des idées protestantes, nous sommes trop enclins à nous imaginer que la religion est une affaire toute personnelle, qui ne regarde que nous. La modifier ou la rejeter dépend, croyons-nous, d'une décision de notre conscience, dont personne n'a le droit de nous demander compte. Peut-être que, si nous y regardions de plus près, nous nous apercevrions qu'en cela comme en tout le reste, nous devons agir solidairement avec la communauté et considérer le préjudice que peut bien lui porter une défection individuelle. Mais, en définitive, dans des pays comme les nôtres, où le lien national est peut-être plus fort que le lien religieux, ces défections sont possibles, et l'on ne cesse pas nécessairement d'être Français parce qu'on cesse d'être Catho-

lique. Il en va très différemment dans les pays d'Islam, où le seul lien entre les individus est le lien religieux. L'apparence même d'une atteinte à la religion y prend les proportions d'un attentat contre la collectivité musulmane tout entière. Dans ces conditions, il est trop naturel que le peuple, avec le clergé, se défie de nos sciences : ils en pressentent l'action destructive, et puis enfin ces sciences, c'est la pensée de gens qui ne pensent pas, qui n'agissent pas comme eux et qui d'ailleurs se présentent à eux avec des arrière-pensées trop évidentes de domination.

Le problème de l'éducation musulmane serait singulièrement simplifié, si l'Égypte et la Turquie étaient des pays à peu près homogènes comme nos pays d'Europe. Entre gens de même race, de même religion ou de même formation intellectuelle, on peut arriver à s'entendre ; une mesure prise en vue du bien général peut à la longue rallier tous les suffrages. Malheureusement, l'unité ethnique n'existe pas en Orient. Partout, dans tous les territoires où il s'est établi, l'Islam est entouré de religions concurrentes qui ont exaspéré dans leurs adeptes le sentiment de la race et les tendances séparatistes. En présence de ce danger permanent, lui est-il possible de désarmer ? Les élites de toutes ces religions, y compris les élites musulmanes, peuvent bien chercher un terrain de conciliation : la masse n'est pas avec elles. Tant que cet état de lutte subsistera, tant que l'élément islamique verra dans son intransigeance religieuse l'unique moyen d'empêcher son absorption ou sa déchéance au profit des dissidens de l'Empire, la culture moderne restera chez lui bien superficielle. Elle atteindra peut-être, derrière une minorité très restreinte d'hommes distingués ou éminens, le troupeau des fonctionnaires : les couches profondes n'en seront pas touchées. D'après cela, on juge avec quelle réserve il convient d'accueillir les protestations de certains Ottomans, qui viennent étaler chez nous leur admiration pour la philosophie émancipatrice de notre XVIIIe siècle, qui exaltent nos Jean-Jacques, nos Voltaire, voire l'auteur de l'*Assommoir* comme les apôtres chéris de la Turquie moderne. De tels propos peuvent éblouir des conseillers municipaux ou des journalistes parisiens. Si l'écho en parvient jusqu'aux rives du Bosphore, il est inévitable qu'il y produise le plus déplorable effet.

Ce qui nous abuse perpétuellement, dans notre appréciation des choses orientales, c'est que nous leur appliquons toujours

notre mesure française et européenne. Les Musulmans eux-mêmes, ceux qui se sont instruits chez nous ou dans nos écoles, commettent fréquemment une erreur semblable. A tout instant, ils instituent des parallèles entre notre révolution et la leur, comme si le rapport entre les deux n'était pas très lointain. Pour que nos inductions fussent valables, il faudrait raisonner du même au même. De ce que tel peuple a réussi à transformer ses institutions et ses mœurs il ne s'ensuit nullement que son voisin y doive réussir. Il ne dépend peut-être pas de la Chine et de l'Inde de suivre l'exemple du Japon ! C'est qu'il y a des fatalités de race et de climat, des hérédités physiologiques et morales contre lesquelles tout vient se briser. Ayons donc toujours présens à la mémoire ces sages préceptes de Taine : « Il y a *naturellement* des variétés d'hommes, comme des variétés de taureaux et de chevaux, les unes braves et intelligentes, les autres timides et bornées, les unes capables de conceptions et de créations supérieures, les autres réduites aux idées et aux inventions rudimentaires, quelques-unes appropriées plus particulièrement à certaines œuvres et approvisionnées plus richement de certains instincts, comme on voit des races de chiens mieux douées, les unes pour la course, les autres pour le combat, les autres pour la chasse, les autres enfin pour la garde des maisons ou des troupeaux... » Si nous sommes bien pénétrés de ces vérités, nous ne nous étonnerons pas qu'il y ait des natures ingrates sur qui l'éducation est impuissante ; ni que des peuples entiers soient voués à une irrémédiable barbarie ; nous ne croirons plus qu'on puisse transporter une civilisation d'un pays dans un autre comme on y transporte un matériel de campement ou une cargaison de rails. Nous ne croirons pas surtout que nos idées politiques, morales, philosophiques, que notre intellectualisme en un mot ait grandes chances de s'acclimater hors de chez nous. En vérité, le monde est immense et ce qui s'appelle proprement « la civilisation » ne sera jamais qu'un point perdu dans cette immensité.

LOUIS BERTRAND.

LA POLITIQUE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Quoique je regrette qu'il n'ait pas voulu sacrifier aux grâces littéraires, je dois signaler le livre de M. Rodet : *Le Contrat social et les Idées politiques de Jean-Jacques Rousseau* comme un livre essentiel, de première valeur, original, encore que le sujet ait été traité cent fois, et inspiré de l'esprit le plus juste, le plus impartial, le plus vraiment scientifique que je sache.

Avant tout, M. Henri Rodet, pour renouveler son sujet et aussi pour l'asseoir sur des bases solides, a recherché avec soin, sans craindre que l'originalité de Rousseau en pût souffrir, où Rousseau avait bien pu puiser ses idées générales.

Il a montré une fois de plus que ses idées démocratiques étaient celles qui étaient soutenues traditionnellement par tous les sociologues protestans depuis Jurieu jusqu'à Burlamaqui, et que le *Contrat social* n'est que le dernier aboutissement de la doctrine protestante.

Avec plus de mérite, il a montré que les idées de Rousseau sur l'homme bon et la société corruptrice étaient déjà très répandues au XVIIIe siècle; que, là comme ailleurs, Rousseau, comme l'a dit si heureusement Mme de Staël, « n'avait rien inventé, tout enflammé; » qu'il y a eu au XVIIIe siècle toute une « littérature sauvage, » ou « littérature taïtienne, » dont le *Supplément au voyage de Bougainville* n'est qu'un brillant spécimen; que Gueudeville, le premier, dès la fin du XVIIe siècle, a prétendu mettre en lumière les vertus de l'homme primitif, etc. — M. Rodet aurait pu citer Montaigne comme l'ancêtre bien spirituel de tous ces écrivains.

Il a montré encore, avec beaucoup de raison, que le socialisme de Rousseau n'est pas sans devoir quelque chose aux panégyriques enthousiastes que faisaient les Jésuites de l'État

du Paraguay, État purement collectiviste, auquel Montesquieu lui-même a rendu hommage; que les Jésuites, au XVIIIe siècle, en vantant leur Paraguay, à la fois mettaient en honneur les vertus du sauvage et « l'état de nature; » et à la fois préconisaient un État collectiviste sans aucune propriété individuelle, administré par des chefs vertueux qui, eux-mêmes, n'avaient aucune propriété individuelle et où régnaient l'ordre, l'humanité, la fraternité, la vertu et le bonheur.

Toute cette partie du livre qu'on pourrait intituler « les sources de Rousseau » (elle est dispersée dans le volume et il eût peut-être mieux valu qu'elle fût concentrée en un chapitre) est du plus grand, du plus vif intérêt.

Quand il entre dans l'analyse des principales idées générales de Rousseau, M. Rodet n'est point guidé par un goût, ni par une raison moins sûrs. J'étudierai avec lui Rousseau en sa sociologie générale, Rousseau démocrate, Rousseau socialiste et Rousseau théocrate.

Rousseau, comme sociologue général est anti-progressiste, anti-civilisationiste, anti-politique, comme auraient dit les Grecs. Il croit que l'homme est né bon et que partout il est dépravé, comme il est né libre et partout il est dans les fers. Il croit cela, d'abord et un peu, comme nous l'avons vu, parce qu'on le dit tout autour de lui, ensuite et surtout parce que lui-même se sent né bon et a parfaitement conscience qu'il est devenu mauvais, ou a failli devenir mauvais, depuis qu'il a cessé d'être un sauvage. De là ses fameux mots : « L'homme qui réfléchit est un animal dépravé, » — « la société est naturelle [car elle aussi est naturelle] à l'espèce humaine, comme la décrépitude est naturelle à l'individu, » etc., etc. De là les deux fameux *Discours;* de là l'inspiration générale de la *Nouvelle Héloïse*, de l'*Émile*, de la *Lettre à d'Alembert*, enfin de *presque* tous les ouvrages de Rousseau.

Notez, — on a assez insisté sur ce qu'il y a de faux dans ces idées pour que j'arrête un instant votre attention en sens contraire, — notez que cela n'est pas *radicalement* faux. La civilisation se paye. Pour du bien qu'elle apporte, elle apporte aussi du mal. Sans entrer dans un détail qui serait infini, la civilisation épargne des efforts à l'humanité par l'invention des machines, et l'on voit que plus le machinisme augmente, plus les efforts de l'humanité deviennent fiévreux, maladifs et exté-

nuans; — la civilisation pourvoit largement aux besoins de l'humanité; mais elle en crée de nouveaux à mesure, de sorte que l'humanité est aussi dénuée qu'auparavant, si elle ne l'est pas davantage; — la civilisation a détruit parmi les hommes la souveraineté de la force; mais elle l'a remplacée par la souveraineté de la ruse, de la fourberie et du mensonge, etc., etc.; — et si l'on dit que, si la civilisation n'a fait dès lors que remplacer des maux par d'autres, cela tient à ce que l'humanité est folle, on pourra très bien répondre que c'est la civilisation qui a affolé l'humanité.

Tant y a que c'est bien là l'idée centrale, l'idée vitale de Jean-Jacques Rousseau, celle qui n'est qu'un trait de tempérament devenu trait de caractère et un trait de caractère devenu idée générale, et l'on sait qu'il n'y a que les idées de cette sorte qui persistent indéfiniment en nous et qui repoussent plus on les déracine.

Dans l'application, cette idée devenait chez Rousseau : retour aux mœurs simples, défiance à l'égard des arts, aversion à l'égard du théâtre, aversion à l'égard des grandes villes, aversion à l'égard des grands États, système fédéraliste, pour permettre aux provinces d'un grand État de retrouver les avantages politiques, intellectuels et moraux dont les petits États jouissent et qu'elles ont perdus.

C'est ici la politique *vraie* de Jean-Jacques Rousseau, à mon avis, celle qui lui tient au cœur, dans toute la force du terme.

Quand il en arrive, dans le *Contrat social*, à la *constitution de la société politique* telle qu'il la conçoit, on sait que Rousseau intronise la souveraineté nationale absolue, la souveraineté absolue de la « volonté générale. » On sait aussi que, par « volonté générale, » il entend la volonté de tout le peuple, abstraction faite de tout ce qui, au sein du peuple, serait corps constitué, association, congrégation, ligue, ou seulement entente établie momentanément entre un certain nombre de citoyens; toutes choses, ou qui doivent être empêchées, ou dont, si elles existent, on doit ne pas tenir compte quand il s'agit de voir où est *véritablement* la *vraie* volonté générale; car ces corps sont véritablement ou des aristocraties ou des élémens sociaux qui tendent à l'aristocratie. Nous sommes donc, avec Jean-Jacques Rousseau, dans la démocratie pure et même dans la quintessence de la démocratie.

Je n'ai pas besoin de rappeler que ce démocratisme n'est que la monarchie absolue *retournée*, le droit divin *retourné*. Le droit divin est une théorie selon laquelle le Roi, tenant sa puissance de Dieu, n'a pas besoin d'avoir raison pour que ses actes soient justifiés et n'a besoin de donner aucune raison pour justifier ses actes. Cette théorie, M. Rodet a raison de le faire remarquer, n'est pas la doctrine ancienne de l'Église. Thomas d'Aquin avait dit que le *pouvoir en soi* vient de Dieu, mais que le *pouvoir concret, matériel*, tel qu'il existe en tel pays et en tel autre, vient du peuple. Bellarmin avait dit que le pouvoir est de droit divin, mais que le droit divin n'avait donné le pouvoir à aucun homme en particulier et donc l'avait donné *à tous*. Suarez avait dit que le pouvoir vient *médiatement* de Dieu, mais *immédiatement* du peuple. Mais avec Bossuet nous voyons s'établir cette doctrine, « tirée de l'Écriture sainte » selon laquelle, quelques tempéramens que l'auteur y apporte, le Roi ne doit compte qu'à Dieu de ses actes et détient non pas *un* pouvoir, mais *le* pouvoir, en son essence même et en son exercice illimité, sans que, contre ce pouvoir, il y ait recours ou appel, si ce n'est à Dieu.

Or c'est cette doctrine même, si joliment appelée par Ed. Laboulaye la servitude sanctifiée, que les protestans avaient purement et simplement adoptée, *en la transportant au peuple*, en l'appliquant au peuple; et c'est Jurieu qui avait dit du premier coup avec la dernière rigueur : « Le peuple est le seul puissant qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes; » et enfin, c'est ce droit divin du peuple que Jean-Jacques établissait et proclamait en disant : « Le peuple est le seul souverain; le peuple ne peut pas se tromper; la volonté générale est toujours droite. » Jean-Jacques Rousseau, après ses maîtres, a simplement dépouillé les rois et revêtu le peuple du droit divin.

Or comment se fait-il, s'il en est ainsi, que l'on ait pu se demander si Rousseau était démocrate et que l'on ait même pu prétendre que sa doctrine est aristocratique? (*Jean-Jacques Rousseau aristocrate* (1890). Articles de M. Izoulet dans la *Revue hebdomadaire* de janvier 1909). — Cela tient, d'abord, à ce que Rousseau s'est souvent contredit, à l'exemple et à l'encouragement de tous les penseurs; cela tient ensuite à ce qu'il faut s'entendre sur le sens du mot démocratie. Rousseau a dit formellement, écrivant à d'Ivernois : « Vous avez pu voir dans nos conversations que je ne suis pas visionnaire et dans le *Contrat social* que

je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. » Il a dit tout aussi nettement: Trois aristocraties : primitive et naturelle (les chefs de famille délibèrent entre eux sur les affaires publiques) — élective ; — héréditaire ; « la première ne convient qu'à des peuples simples; la troisième est le pire des gouvernemens; la *deuxième* est le meilleur. »

Il a dit cela; c'est incontestable; ajoutez qu'il est toujours hypnotisé par le gouvernement de sa bonne Genève et que le gouvernement de Genève à cette époque est formellement aristocratique.

Très bien; mais il n'en est pas moins que le *Contrat social* est formidablement démocratique, puisque, dans le *Contrat social*, c'est tout le peuple qui fait la loi et que la loi faite par tout le peuple est inattaquable et sacro-sainte et que tout le peuple faisant la loi est tenu pour infaillible.

Cette contrariété est-elle susceptible de résolution? Je le crois, et même qu'elle l'est très facilement. Dans le fond de sa pensée, Rousseau distingue, et très nettement, le *souverain* et le *gouvernement*. Le souverain, c'est celui qui fait la loi, c'est le peuple; le gouvernement, c'est celui qui administre. Or, quand il s'agit de législation, il n'y a qu'un souverain c'est le peuple, c'est *tous;* voilà qui est démocratique. Quand il s'agit de gouvernement, *de celui qui administre*, il n'y a qu'un bon gouvernement, c'est des administrateurs nommés par le peuple; et voilà qui est encore absolument démocratique dans le sens où nous entendons ce mot. *Seulement*, ce n'est pas démocratie dans le sens où Rousseau entend ce mot, dans la langue de Rousseau; parce que par démocratie il entend, assez naturellement, à cette époque, on en conviendra, la seule démocratie connue, à savoir la démocratie athénienne. Or dans cette démocratie, *souveraineté* et *gouvernement* étaient confondus, le même personnage c'est-à-dire le peuple faisant les lois et faisant les décrets, légiférant et administrant; et voilà ce dont Rousseau ne veut pas.

Il ne le veut pas, parce que, dans cet État, « le *droit* et le *fait* seraient tellement confondus qu'on ne saurait plus ce qui est la loi (droit) et ce qui ne l'est pas (fait), et le corps politique, ainsi dénaturé, serait bientôt en proie à la violence, contre laquelle il fut institué. » En d'autres termes, Rousseau ne veut pas du *gouvernement direct*, du gouvernement syncrétique, où le même personnage fait lois et décrets, légifère et administre, dit la

volonté générale et les velléités quotidiennes et contingentes de la volonté générale ; et ce gouvernement direct, il l'appelle « démocratie » et il s'ensuit qu'il dit lui-même n'être pas démocrate.

Ce qu'il veut, c'est le législatif (et illimité) à la foule, et l'exécutif et administratif à des magistrats nommés par la foule.

Mais le législatif à la foule et l'exécutif et administratif à des magistrats nommés par la foule, *c'est précisément ce que, nous, nous appelons la démocratie;* et par conséquent, au sens que nous attribuons tous au mot démocratie, Rousseau, à mon avis, et contrairement à l'opinion de M. Rodet, est démocrate radical.

Socialiste, — et ici je ne me sépare plus de M. Rodet, — Rousseau l'est aussi nettement que possible, malgré certaines contradictions qui ne sont qu'apparentes. Il est très vrai que dans l'*Émile* Rousseau inculque à son disciple le respect de la propriété, de la propriété qu'il confond à dessein avec la personnalité elle-même : l'homme qui cultive une terre « a mis là son temps, son travail, un peu de sa personnalité enfin, quelque chose de lui-même qu'il peut réclamer contre qui que ce soit, *comme il pourrait retirer son bras de la main d'un autre homme qui voudrait le retenir malgré lui.* » Mais qui ne voit qu'il s'agit ici de faire respecter à un enfant les droits *acquis* dans une société *faite* où il est appelé à vivre ; et non d'établir et de définir le droit *en soi*, le droit tel qu'il devrait être dans une société *à faire?* Rousseau pose lui-même cette distinction avec toute la clarté souhaitable quand il écrit : «... Voilà pourquoi le droit de premier occupant, *si faible dans l'état de nature*, est respectable à tout homme *civil* [engagé dans une société faite avant lui]. On respecte moins dans ce droit ce qui est à autrui que ce qui n'est pas à soi. » — Donc le droit de propriété est un droit de convention, un droit de pacte social, absolument respectable en 1760, nul *in abstracto*, nul au commencement, nul s'il s'agit de constituer une société rationnelle. Le premier initiateur « de l'usurpation de toute la terre » est celui qui a « clos de barrières une certaine quantité de terre et dit : ceci est à moi, » car « les fruits sont à tous et la terre n'est à personne. »

En conséquence, *la* propriété individuelle est inviolable, *même au gouvernement*, mais *toutes les propriétés individuelles* peuvent être reprises par un acte de volonté du souverain; car ce n'est alors que la société *se refaisant*, s'établissant sur des bases nouvelles, — ou anciennes, — qu'elle juge meilleures que celle où

elle était assise hier : « Le souverain n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier, ni de plusieurs ; mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte du temps de Lycurgue. »

Comme conséquences transitoires et applicables dès à présent aux sociétés modernes, une loi de maximum en matière de propriété : « Nul ne pourra posséder plus de... [chiffre à fixer selon l'état économique du pays] terres. Celui qui aura cette quantité pourra, par échanges, acquérir des quantités pareilles, mais non plus grandes. » L'essentiel pour le moment est que « tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse. »

Collectiviste en principe, partagiste *pro tempore*, de telle manière qu'il n'y ait ni riches ni pauvres, tel est, sans contestation pour moi, Jean-Jacques Rousseau en matière économique.

Ici ses deux politiques, si je puis m'exprimer ainsi, et ce mot s'éclaircira plus loin, se rejoignent et font confluent. Comme anti-civilisationiste, comme ennemi d'un état social qui a fait de la surabondance des biens en haut, de la misère en bas, et de la corruption partout, il veut revenir (ainsi que Montesquieu, du reste, le fait plus d'une fois) à un régime de quasi égalité, au moins de simplicité et de frugalité; comme partisan de la souveraineté nationale il n'admet pas de droits individuels et non pas plus celui de propriété individuelle que de liberté individuelle, et il tient pour légitime que le souverain confisque, pour le bien public, une propriété, à la condition, pour qu'il n'y ait pas acte tyrannique, qu'il les confisque toutes.

On a tout dit et par conséquent je dirai très peu de chose sur Rousseau théocrate ou la théocratie de Jean-Jacques Rousseau. On sait qu'elle tient en quelques lignes, mais décisives : *en dehors* des religions proprement dites, lesquelles seront toutes tolérées, excepté le catholicisme parce qu'il est intolérant et qu'il dit : « Hors de l'Église, pas de salut, » il doit y avoir une religion civile, une religion nationale, une religion à laquelle on doit croire *comme citoyen*, parce qu'il importe à la cité que les citoyens y croient. Cette religion comporte la croyance en Dieu, la croyance à l'immortalité de l'âme et aux récompenses et châtimens d'outre-tombe, le dévouement au contrat social qui unit et qui oblige tous les citoyens. Rien de plus. Celui qui refusera de s'engager à professer cette religion, sera exilé, *puisqu'il n'est pas citoyen.*

Celui qui, s'étant engagé à professer cette religion, vivra comme s'il ne la professait pas, sera puni de mort.

On peut s'égayer, pour dissiper ce que le sujet a de lugubre, sur cet ennemi de l'intolérance catholique qui met dans la religion qu'il institue l'esprit de tolérance que l'on vient de voir. Cependant, il faut comprendre; sans accepter le mot fameux : « comprendre, c'est déjà approuver, » il faut comprendre. Rousseau se croit bien plus tolérant que les catholiques, parce que, ce qu'il reproche aux catholiques c'est, damnant l'hérétique, de voir dans tout hérétique un criminel, un hors la loi, tandis que lui ne voit dans *son* hérétique qu'un *inadapté* à la société qu'il faut éliminer de la société et qui ne devient criminel que quand il a trompé la société par un parjure. La distinction est subtile; mais dans l'esprit de Rousseau elle existe. — Il n'en va pas moins que Rousseau très logique ici, comme il l'est presque toujours, ne fait ici, comme partout ailleurs, que *déplacer la souveraineté* et transporter au peuple et les maximes et les pouvoirs de la Royauté : de même que le roi était omnipotent, omni-possesseur, omni-propriétaire et devait imposer à ses sujets la foi qui lui était nécessaire, à lui, pour bien gouverner; de même le peuple sera omnipotent, omni-possesseur, omni-propriétaire et devra imposer *à chacun* la foi qui lui est nécessaire *à lui* pour être un peuple uni, pour être un peuple. La théocratie de Rousseau, c'est la théorie de la révocation de l'Édit de Nantes transportée au peuple et appliquée par le peuple. Il faut un minimum d'unité morale dans le peuple pour que le peuple soit fidèle à son roi, voilà ce que dit Louis XIV ; il faut un minimum d'unité morale pour que l'individu soit fidèle au peuple et soit tenu pour faisant partie du peuple, voilà ce que pense Jean-Jacques Rousseau. Et il ne se peut croire que très libéral, puisque, au lieu d'imposer au peuple une religion, la sienne, dans tout le détail de ses dogmes, il ne lui impose que l'extrait et comme l'essence de toutes les religions connues, plus la fidélité à la constitution nationale, c'est-à-dire à la patrie. Trouveriez-vous extraordinaire, — moi, point, — que tout individu qui prêchât l'anti-patriotisme et la révolte contre la patrie, surtout contre la patrie en danger, fût expulsé de la patrie et obligé de n'y pas rentrer sous peine de mort? C'est précisément ce que Jean-Jacques Rousseau édicte. — Mais à cette obligation de respecter et de professer la morale sociale, Jean-Jacques Rousseau ajoute des

prescriptions proprement religieuses, à savoir croyance en Dieu, à l'immortalité, aux récompenses et peines d'outre-tombe. Très naturellement, parce qu'alors la morale sociale se confondait avec la morale, et la morale avec un minimum de croyances religieuses, et que la morale indépendante n'était conçue que par un très petit nombre d'esprits. Tant y a que Rousseau ne fait que mettre aux mains du peuple l'omnipotence doctrinale du roi de l'ancien régime et fait du peuple le « nouveau Constantin » et le « nouveau Théodose » que Bossuet faisait de Louis XIV. Rien n'y manque. On devra croire ce que croit le Roi, c'est-à-dire le Peuple; ce qu'il croit au minimum; et il y a de la tolérance dans cette réduction au minimum. On devra le croire comme citoyen, non comme penseur; et si on ne le croit pas, on sera proscrit, non comme hérétique, certes, mais comme séditieux; Voltaire n'a-t-il pas dit que les jansénistes lui étaient très indifférens comme jansénistes, mais qu'il les condamnait comme séditieux, tout de même que les chrétiens avaient été martyrisés par les empereurs comme séditieux et point du tout comme chrétiens? — Il y aura une inquisition; car pour savoir si celui qui a adhéré à la religion civile, vit, ensuite, comme s'il n'y croyait pas, il faudra bien que quelqu'un examine et de très près sa façon de vivre; et l'inquisition dénoncera au pouvoir civil l'hérétique relaps, non comme hérétique ni comme relaps, mais comme séditieux et parjure, exactement comme Voltaire, dans les *Sentimens des citoyens*, réclame la peine de mort contre Rousseau, non parce qu'il pense autrement que Voltaire, mais parce qu'il est « un vil séditieux. » — Remarquez que Rousseau, en ceci, est d'accord, non seulement avec Louis XIV et tous les approbateurs de la révocation de l'Édit de Nantes (avec une simple transposition : les pouvoirs du Roi transférés au peuple) mais, comme je l'ai indiqué déjà, avec toutes les républiques antiques, si en faveur de son temps. Les Républiques antiques admettaient la liberté de pensée *dans la mesure où la liberté de penser ne portait pas atteinte au minimum de pensée religieuse tenu pour être nécessaire à l'État, ne portait pas atteinte à la religion en tant que se confondant avec la cité elle-même.* Athènes admettait la discussion philosophique; mais n'admettait pas qu'un philosophe doutât des Dieux qui protégeaient la cité et elle frappait de mort Socrate, d'exil Anaxagore et Aristote parce que Pallas-Athéné leur était évidemment indifférente. Rome admettait tous

les dieux de toutes les nations; mais non pas une doctrine qui précisément proclamait tous les dieux, excepté le sien, comme non existans et qui par conséquent, niant les Dieux de Rome, niait Rome elle-même; et c'est ainsi que philosophes pour Athènes et chrétiens pour Rome n'étaient pas autre chose, quoi qu'ils en pussent dire, que des séditieux et des perturbateurs et poursuivis à ce titre, mais uniquement à ce titre.

Platon, ayant présenté l'immortalité de l'âme comme une hypothèse, aurait été proscrit par Jean-Jacques Rousseau, se conformant strictement à la doctrine athénienne et à la sienne propre. Que si l'on me dit qu'une religion d'État qui force les citoyens, comme citoyens, à la professer et qui examine ensuite la conduite des citoyens pour savoir s'ils la professent en effet, comme Calvin à Genève, et qui menace de mort ceux qui ne se conduisent pas selon cette religion, ne peut réussir qu'à former d'abominables hypocrites par terreur, Rousseau répondrait peut-être : comme homme religieux et comme moraliste, j'en suis navré; mais, encore une fois, ce n'est pas comme homme religieux et comme moraliste que j'institue une religion civile; c'est comme citoyen, c'est comme législateur; or, au point de vue civil et civique, ce n'est pas la conviction intime qui importe, c'est la pratique; ce que je veux, c'est, d'une part, des hommes qui pratiquent les mœurs sociales et qui en donnent l'exemple; d'autre part des hommes qui, au moins, n'offensent pas les mœurs sociales et qui ne donnent pas l'exemple du contraire; des vertueux bons semeurs et des méchans inoffensifs, voilà ma cité; mon chancelier, qui s'appelle, je crois, M. de Robespierre, vous dira le reste. — Je prête peut-être un sophisme à Rousseau; mais il n'en est pas à un près. — Tout ceci soit dit, je le répète, non pour approuver, mais pour expliquer. Il faut comprendre l'âme d'un fanatique, pour ne pas devenir tel, et d'abord, parce qu'il faut tout comprendre.

M. Rodet, voulant être complet, a étudié toute la politique internationale de Rousseau, tout ce qu'il a écrit sur le droit des gens; mais ici les idées de Rousseau, quoique toujours intéressantes, sont si confuses, que pour aujourd'hui, du moins, je ne suivrai pas M. Rodet dans cette enquête, tout en le félicitant très haut de l'avoir faite.

Il a étudié aussi le féminisme dans Rousseau; c'est-à-dire, comme sans doute vous vous y attendiez, qu'il n'y en a pas ren-

contré l'ombre. C'est une chose intéressante que cette « lacune » même. La vérité est qu'il n'a pas pu entrer un instant, même comme idée capricieuse, dans l'esprit de Rousseau, que la femme eût aucun droit.

Et maintenant, j'aurais voulu que M. Henri Rodet approfondît un petit problème qu'il n'a pas ignoré, mais qu'il n'a qu'effleuré pour ainsi dire ou laissé un peu précipitamment sur le vert. Comment se fait-il, ai-je dit bien souvent, que Rousseau, parti d'où il est parti en sociologie générale, ait abouti, — au moins un jour, — au *Contrat social*, et non pas à l'anarchisme, ou tout au moins à la doctrine ultra-*libertaire?* Comment se fait-il que, dans le *Contrat social*, il ait abouti au contraire même de ce que tous ses autres ouvrages faisaient pressentir et même proclamaient déjà? L'homme est bon, la société l'a dépravé; l'homme est libre, la société l'a asservi. Conclusion : plus de société. — Non, dit Rousseau. Conclusion : la société omnipotente et l'individu rien; tout à la société, et rien à l'individu. Sur quoi je dis que je ne comprends pas.

Bien des écrivains ont tenté de résoudre cette contrariété, et en particulier, M. Eugène Lintilhac. Ils ne m'ont entièrement ni convaincu, ni éclairé. Je reste dans un certain étonnement. J'incline à croire, — mais ce ne serait nullement une solution, mais une simple constatation, — qu'il y a deux politiques de Rousseau, comme je disais déjà, plus haut, qu'il y a, en politique, deux Rousseau. Il y a le Rousseau qui est *lui-même*, avec ses instincts profonds, et c'est lui qui écrit les deux *Discours*, et l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*, et qui aboutirait à la doctrine libertaire radicale, sinon à l'anarchisme, s'il s'écoutait, s'il s'obéissait. Il y a le Rousseau qui se met devant son papier pour tracer aux hommes les lignes générales d'une constitution idéale et qui, soudain, devient homme d'ordre, se défie de son rêve ou des conséquences de son rêve et cherche l'ordre dans la contrainte, comme tous les législateurs; et met, comme tant d'autres déjà, la force contraignante aux mains du peuple au lieu de la mettre aux mains du prince; mais n'est pas moins contraignant et coercitif, si tant est qu'il ne l'est pas davantage, que tous les autres législateurs, Montesquieu excepté.

Il y a ce Rousseau-là, qui, de plus, remarquez-le, est un polémiste et qui, très soucieux d'être original, même quand il s'inspire de quelqu'un, rencontre devant lui Montesquieu, alors

dans toute la fraîcheur de sa gloire, et n'est point fâché d'opposer doctrine à doctrine; et qui, parce que Montesquieu est libéral, est amené à être autoritaire, et qui, parce que Montesquieu laisse entendre *qu'il n'y a pas de souveraineté*, proclame qu'il y a une souveraineté, celle du peuple et qu'elle est absolue.

Ce qui confirme cette façon de penser, c'est que, de cette dualité que nous signalons, *Jean-Jacques Rousseau s'en est aperçu* et a modifié certains de ses textes pour la dissimuler ou ne pas l'accuser trop vivement.

En 1750, il écrit son *Discours sur les Lettres et les Arts* où il soutient que la civilisation a corrompu les hommes.

En 1754, il écrit cette ébauche du *Contrat social* qui est restée manuscrite et qui est très connue sous le nom de « Manuscrit de Genève. » Dans cette ébauche, Rousseau *nie* cet âge d'or qu'il avait proclamé comme ayant existé avant l'invention des arts et qu'il avait loué à outrance. Il écrit : « Insensible aux stupides hommes des premiers temps, échappée aux hommes éclairés des temps postérieurs, l'heureuse vie de l'âge d'or fut toujours un état étranger à la race humaine, ou pour l'avoir méconnue quand elle pouvait en jouir, ou pour l'avoir perdue quand elle pouvait la connaître. *Il y a plus encore :* cette parfaite indépendance aurait toujours eu *un vice essentiel et nuisible au progrès de nos plus excellentes facultés.* Notre entendement ne saurait se développer, nous vivrions sans rien sentir, nous mourrions sans avoir vécu. Il n'y aurait ni bonté dans nos cœurs, ni moralité dans nos actions, et nous n'aurions jamais goûté le plus délicieux sentiment de l'âme qui est l'amour de la vertu. » Voilà Rousseau qui est revenu tout simplement à la philosophie du *Mondain.*

En 1755, il publie le *Discours sur l'inégalité.* Dans cet écrit, il retourne à ses théories de 1750, à ses théories du *Discours sur les Lettres et les Arts* et assure encore que la civilisation, cette fois sous toutes ses formes, a conduit les hommes de l'état de bonheur à l'état de misère.

En 1758, il publie sa *Lettre à d'Alembert*, où des applications partielles et spéciales de ces mêmes idées générales sont exposées; en 1762, la *Nouvelle Héloïse*, où une opposition énergique de la vie de Paris et de la vie rustique ramène encore le lecteur à ces mêmes idées générales.

Enfin, en 1762, il reprend le *Contrat social;* mais, s'aperce-

vant que l'ébauche qu'il en a faite contient des idées diamétralement contraires à celles de tous ses autres livres, il supprime ces idées-là, tout simplement, pour ne pas se mettre en contradiction trop accusée avec lui-même; et de ces idées, il ne laisse qu'un vestige pour ainsi dire, la première ligne du *Contrat social* tel que nous le lisons imprimé : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. »

Mais les lignes générales du *Contrat social* étaient tracées *ne variarentur* et, en son esprit général, le *Contrat social* est resté ce qu'il était, une pensée de Rousseau contraire à l'ensemble des pensées de Rousseau.

Si l'on veut supposer, ce qui est permis à la condition de ne pas attribuer à cette supposition trop d'importance, que le *Contrat social*, écrit en première rédaction en 1754, était dans l'esprit de Rousseau dès 1750, *avant* le petit discours, très insignifiant du reste, sur les lettres et les arts, on pourra dire que, comme Chateaubriand, « philosophe » avant le *Génie du Christianisme* a été, à partir du *Génie du Christianisme*, enchaîné par le *Génie du Christianisme* et forcé de soutenir toujours les idées qu'il avait soutenues dans cet ouvrage; de même Rousseau, autoritaire et démocrate-despotiste avant les deux *Discours*, a été enchaîné par les deux *Discours* et tenu d'être libertaire dans tous ses ouvrages subséquens, excepté dans une œuvre de jeunesse qu'il n'a pas voulu perdre et dont il a adouci, en la publiant, certains passages trop embarrassans. On peut dire cela; mais j'aime mieux, comme plus probable, qu'on dise le contraire, c'est à savoir que Chateaubriand, pour toutes sortes de raisons, que ce n'est pas le moment de déduire, était chrétien sans le savoir quand il écrivait l'*Essai sur les Révolutions*, et qu'il a pris conscience de son vrai lui-même en écrivant le *Génie du Christianisme;* et que Jean-Jacques Rousseau, quand il rêvait du *Contrat social* en lisant l'*Esprit des Lois*, vers 1748, était déjà libertaire sans le savoir et a pris conscience de son libéralisme et de son individualisme en écrivant ses deux *Discours*. L'étrange agitation nerveuse où, d'après lui, la conception de son *Discours sur les Arts* l'a jeté, sur la route de Vincennes, confirmerait cette manière de voir.

J'ajoute ceci qui est une petite tentative de « conciliation. » Il est vrai qu'un homme qui accuse la société de tous les crimes et qui, dans le *Contrat social*, détruit l'individu et fait la société

souveraine, se contredit sensiblement. Mais Rousseau *a pu croire* qu'il ne se contredisait pas. Remarquez qu'il a pu faire une distinction entre la *société* et la *Nation*. Il a pu penser ceci : ce qui a dépravé l'humanité, c'est la société, c'est-à-dire cette prétendue élite, dépositaire des sciences, des lettres, des arts, des inventions, des découvertes, des expédiens sociaux, de la propriété, de la richesse accumulée, etc.; mais dans les profondeurs de la nation, dans la masse, je retrouve, impur sans doute et adultéré, mais proche encore de l'état primitif, l'homme de la nature, l'homme de l'âge d'or.

Aussi bien, les beaux esprits de 1793, disciples de Jean-Jacques, ne pouvaient parler à un paysan sans l'appeler : « homme de la nature. » Et c'est à cet homme, dirait Rousseau, que je confie la souveraineté, comme au plus digne ou au moins indigne; et c'est précisément pour cela que j'élimine de la nation souveraine tout ce qui, dans la nation, est constitué aristocratiquement, tout ce qui se ligue, tout ce qui s'associe, tout ce qui s'entend, car ce sont ces sociétés qui, à elles toutes, constituent *la société*, et qui sont les dépositaires traditionnels de tous les vices sociaux : la *nation* est *sociale;* la *société* est *anti-sociale*. Il est possible qu'il y ait eu de cela dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau; et voilà, poussé aussi loin que je le puis conduire, mon essai de conciliation.

La modestie me fait dire qu'il me convainc moins que ceux que d'autres ont tentés, et la sincérité me force à avouer qu'il ne me convainc pas davantage.

Mais cette *introduction* au beau livre de M. Henri Rodet a assez duré, et c'est le livre lui-même qu'il faut lire. C'est un livre bienveillant et sage; c'est un livre d'exposition claire et pourtant savante et de discussion absolument loyale. Jean-Jacques Rousseau aurait sans doute vu en M. Rodet un ennemi; malgré la manie que l'on sait, il n'aurait pas pu voir en lui un persécuteur. Ni en moi non plus, j'aime à croire.

ÉMILE FAGUET.

L'ACHÈVEMENT A FLOT DU "D'ORVILLIERS"

19 juin 19... Toulon. — Mon intérim prend fin... Le commandant B*** est désigné, en même temps que deux lieutenans de vaisseau, l'un canonnier, l'autre torpilleur, pour suivre les travaux d'achèvement du *d'Orvilliers*, cuirassé que l'on construit ici. Le rôle de cet officier supérieur, rôle que la modestie de mon grade et la nature spéciale de mes fonctions ne me permettaient de remplir que fort imparfaitement, consiste à représenter auprès du service constructeur les intérêts de celui de la flotte armée en faisant bénéficier l'ingénieur de l'expérience de l'officier de marine dans tout ce qui touche l'aménagement nautique et militaire du bâtiment.

22 juin. — J'ai rendu compte au commandant B*** de la marche des travaux, qui n'est pas pour le satisfaire. La construction du *d'Orvilliers* a déjà subi de grands retards et on en prévoit d'autres. D'une manière générale, et contrairement à ce qui se passe d'habitude, les aménagemens intérieurs de la coque sont en arrière de beaucoup sur l'appareil moteur et sur l'artillerie. C'est que machines, chaudières et grosses pièces en tourelles ont été commandées à l'industrie. Or celle-ci a intérêt à « livrer » dans le plus bref délai possible, pour utiliser rationnellement son outillage et ses capitaux. Il s'en faut que l'État, le prodigue, l'insouciant État, se montre aussi actif. L'amortissement de son outillage ne le préoccupe guère ; ses actionnaires, — les contribuables, — ne réclament pas de dividendes... Tout au plus demandent-ils, timidement, un compte rendu annuel. Quant au personnel de ses usines, assuré du lendemain et, quelle que soit la lenteur de son allure, d'arriver à la retraite, ce but essentiel, cette fin dernière de l'existence de tout bon Français, pourquoi se hâterait-il?

« Nous sommes absorbés par les réparations, les retouches des bâtimens de l'escadre, par les refontes de navires démodés, de sorte que la construction neuve ne vient ici qu'en seconde ligne et que l'on n'a pas hésité, le cas échéant, à emprunter des équipes au *d'Orvilliers* pour hâter l'exécution de travaux qui paraissaient plus urgens que l'achèvement de cette unité. »

Voilà ce que l'on dit chez les ingénieurs, tout en convenant que le système est fâcheux qui fait choisir dans les constructions neuves plutôt que dans les refontes de vieux bâtimens le « volant de travail » d'un arsenal d'État, le chantier où l'on n'emploie la main-d'œuvre convenable que lorsqu'on ne saurait l'utiliser ailleurs.

En fin de compte, le *d'Orvilliers* ne sera mis en service que huit ans après l'ordre de construction. Huit ans, quand trois années suffisent aux Anglais et aux Allemands pour un navire de ce tonnage!...

29 juin. — La chaleur commence à donner sérieusement et cet arsenal du Mourillon qui fait face à l'Ouest en prend vraiment plus que sa part. C'est dans la darse Nord que le *d'Orvilliers* est amarré avec quatre lourdes chaînes. Cette darse communique par un petit canal avec les grandes fosses où l'on conserve dans l'eau de mer les bois de construction. Il y a quelque deux cents ans, à la place même qu'occupe le cuirassé, on avait embossé deux vieux vaisseaux pour battre le flanc gauche du fort Lamalgue, pressé vivement par les Impériaux. Ces deux batteries flottantes firent merveille dans la grande sortie des assiégés, le 15 août 1707 et leurs feux arrêtèrent tout net un retour offensif des bataillons du prince Eugène. Il faisait, ce jour-là, disent les chroniques, un bon mistral d'été: les étendards français claquaient joyeusement sous cette brise fraîche... Hélas! aujourd'hui, il n'en est pas de même, et le soleil est accablant.

4 juillet. — Nos rapports avec le génie maritime sont fort bons. Nous n'avons, en particulier, qu'à nous louer de la courtoise correction de l'ingénieur, M. Z***, chargé des travaux. Si j'en fais la remarque, c'est que, par nos fonctions mêmes et obligés de tout observer ici, nous pourrions aisément passer pour des « gêneurs. » Mais la considération du bien du service le souci de l'intérêt général couvrent tout.

Ce qui me frappe dans le service de notre ingénieur, c'est la somme de travail de bureau que cet officier est obligé de four-

nir, soit pour l'administration des matières et de la main-d'œuvre, soit pour l'établissement des plans de détail, soit encore pour la rédaction de « notes » sur la construction, destinées au préfet maritime ou au ministre, surtout enfin pour la préparation des marchés de matériel, d'outillage, d'appareils auxiliaires... et que sais-je encore!... Il en résulte qu'il ne peut venir à bord aussi souvent qu'il le voudrait, et que la surveillance des travaux est laissée à des subalternes dont un seul a le rang d'officier, mais, quoique praticien expérimenté, ne possède ni la compétence technique ni l'autorité morale d'un ingénieur.

16 juillet. — Nous nous sommes installés, vaille que vaille, dans le bateau plein de vacarme. L'ingénieur a fait dresser dans le premier entrepont quelques réduits en planches, — des « boxes, » allais-je dire, — que l'on meuble d'une table, d'une armoire et d'un escabeau en bois blanc. Chaque officier a maintenant son « marin dessinateur » (torpilleur ou mécanicien) et l'on travaille côte à côte avec la fraternelle bonhomie de la marine.

23 juillet. — Je suis surpris de la profusion des gabarits que l'on fait ici, gabarits en bois blanc, d'abord, gabarits en tôle légère, ensuite, pour peu que la pièce à forger ou à fondre soit un peu compliquée, qu'elle ait du gauche. Encore si, avec tous ces gabarits, on évitait les retouches, mais non : la pièce est confectionnée à l'atelier, à terre ; elle arrive à bord, on la présente, et, neuf fois sur dix, il faut la renvoyer. Heureux quand une seule retouche suffit: c'est une chance rare.

Avait-on fait un gabarit pour cette « hiloire » d'écoutille que j'ai vu présenter ce matin et qui était trop courte d'une quinzaine de centimètres, si bien qu'il sera nécessaire de diminuer l'ouverture taillée dans le pont par un romaillet, une pièce rapportée d'une fixation difficile et d'un effet fâcheux? — J'ai questionné le chef ouvrier qui était là, penaud... « Il ne sait pas... Il pense que oui, pourtant... — Mais, dis-je, il était aisé de prendre des mesures exactes; avec un croquis sommaire, cela suffisait pour un travail aussi simple. Que font donc les dessinateurs? — Oh! monsieur, les dessinateurs!... ce sont de gros personnages, qui restent au bureau, là-bas, à terre. » Il fut un temps où ces gros personnages venaient à bord.

1er août. — Les deux services de l'artillerie (1) et des con-

(1) La *direction des travaux* dite *de l'artillerie* est encore, dans les arsenaux de la Marine, comme au Ministère, entre les mains du corps de l'artillerie coloniale,

structions navales ne sont pas toujours d'accord. Le célèbre « point de soudure » reste encore souvent d'une fixation incertaine. Mais il arrive que l'on s'entende, entre ingénieurs et artilleurs, sans que l'officier de marine, celui qui aura la lourde tâche de combattre avec les engins qu'on lui prépare, soit consulté ou seulement averti. Heureusement que nous y veillons de près : Vouillé et son maître canonnier circulent partout, vont des tourelles aux casemates, des soutes aux monte-charges, du blockhaus au poste central, et ils ne laissent rien passer de défectueux que le commandant n'en soit prévenu. Mais c'est peu de chose que ces questions de détail à côté de certains graves problèmes qui ne sont pas près d'être résolus : la réfrigération des soutes à poudre voisines des chaufferies, la création de postes de visée pour les chefs des casemates, l'organisation des communications entre le blockhaus, poste de combat du commandant, et les pièces principales, toutes isolées les unes des autres.

14 août. — Un numéro de l'*Émancipation* est tombé sous mes yeux. C'est le journal du syndicat. En première page, de vives critiques sur le rapport du budget. M. M*** est soupçonné de tiédeur à l'endroit des « travailleurs » de l'arsenal, et il a le tort de préconiser la spécialisation de Toulon pour les réparations et les refontes, puisque aussi bien la construction neuve y est si lente. Les argumens que lui oppose la feuille syndicale, sans être décisifs, certes, sont relativement raisonnables. Les choses se gâtent à la troisième page : voici une extravagante élucubration où l'on prêche, — avec les pires injures aux officiers, — la paix à tout prix, le désarmement général, la suppression des armées permanentes et des flottes de guerre. Eh bien? alors, avec quoi vivront nos 30 000 « travailleurs? » Pensent-ils qu'on leur partagera tous les ans les 300 millions du budget de la Marine?... Je connaissais l'ignorance, la naïveté de ces pauvres gens, mais ceci passe l'entendement...

21 août. — J'apprends que les travaux ont été à peu près interrompus ici pendant une année parce que les crédits affectés aux constructions neuves du port de Toulon étaient exclusivement employés à hâter l'achèvement d'un grand croiseur cuirassé, l'*Héroïne*, et d'une demi-douzaine de « destroyers. » Or le ministre n'en savait rien ; il pensait avoir suffisamment doté le

corps qui appartient exclusivement aujourd'hui au ministère de la Guerre. Cette situation singulière entraîne de graves inconvéniens.

d'Orvilliers, conformément à l'état N*** de la loi de finances, et il manifesta quelque surprise d'avoir été si mal compris. Le malentendu est important, en effet. A quoi sert donc cette étroite centralisation qui met dans la dépendance immédiate du ministre tous les rouages de la vaste machine?...

26 août. — Des ingénieurs de la section technique du ministère (1) sont venus voir le *d'Orvilliers :* ils ne l'imaginaient pas si peu avancé. Ce qui les préoccupe surtout, c'est le retard apporté à l'établissement des plans de détail, que la section technique laisse au service constructeur local. Mais enfin, pourquoi ce retard? C'est que, en dépit de tout ce qu'on a pu dire déjà là-dessus, on n'a pas obtenu que l'ingénieur chargé d'une construction neuve la conduisît jusqu'à son achèvement. Le *d'Orvilliers* est passé par sept mains différentes en six ans! A une certaine époque les officiers du génie maritime s'y succédaient de trois mois en trois mois. Sachant qu'ils n'étaient là qu'en passant, ils se gardaient, assez justement en somme, de tracer des plans de détail dont ils ne pourraient pas assurer eux-mêmes l'exécution. Tout retombe aujourd'hui sur M. Z***, qui n'en peut mais, se donne beaucoup de mal et n'arrive au résultat qu'à force d'activité dans son travail de bureau.

Ces messieurs nous disent que le marché pour les installations électriques, un des plus importans, a été déjà présenté deux fois, en janvier et en mars, à la signature du ministre qui a, jusqu'ici, ajourné sa décision. On nous conseille d'envoyer une note officielle pour signaler les graves inconvéniens de ce retard : il faudra, en effet, une année de travail à bord, — sans parler de six mois pour l'exécution des câbles et des appareils par le fournisseur, — pour que ces délicates installations soient bien « au point. »

3 septembre. — Je reconnais peu à peu un certain nombre de types d'ouvriers nettement caractérisés. Si surprenant que cela paraisse, il y a l'*ouvrier travailleur*. C'est grâce à lui que le *d'Orvilliers*, lentement, lentement, s'achemine vers l'entrée en service. Ce type, d'ailleurs, n'est reproduit qu'à un petit nombre d'exemplaires, ainsi qu'il convient à une élite.

Voici, — troupe nombreuse! — l'*ouvrier amateur* ou plutôt *spectateur*. Fort intéressant, celui-ci, autant qu'intéressé lui-même et curieux, il sait tout, il est au courant de tout, toujours prêt à

(1) Chargée de faire les plans des bâtimens et, naturellement, intéressée à se rendre compte de la manière dont ces plans sont exécutés.

renseigner et flatté qu'on l'interroge. Au demeurant le meilleur fils du monde, pourvu qu'on n'exige pas qu'il travaille de ses propres mains. C'est lui qui figure dans cette petite scène que l'on raconte à Toulon depuis qu'il y a un arsenal. Deux ouvriers sont assis sur leurs boîtes à outils. Ils causent de leurs petites affaires. Un monsieur vient à passer, un rapporteur du budget de la Marine, par exemple : « Dites-moi, vous, mon ami, qu'est-ce que vous faites en ce moment? — Moi? té! Je ne fais rien... — Bon ! Et vous?... — Moi, té! Je le regarde faire!... »

Nous avons encore l'*ouvrier promeneur*. C'est inouï ce qu'il y a, sur le *d'Orvilliers* et autour du *d'Orvilliers*, de gens qui se promènent. Oh! ne les questionnez pas... Ils ont, tous, les plus plausibles motifs de se livrer à cet exercice, d'ailleurs salutaire : ils vont à l'atelier, ou ils en reviennent; ils apportent un gabarit, ou ils le remportent; et aussi une tôle, un tuyau, un outil...

Regardez celui-ci : c'est l'*ouvrier rêveur*, tantôt assis dans un coin noir, les coudes aux genoux et la tête dans les mains, tantôt appuyé au seuillet d'un sabord, les yeux vagues, emplis de lumière. Mais que ce soit dans la tristesse des fonds obscurs, ou dans la gaieté de la claire batterie haute, je crains que le rêve du pauvre homme n'ait rien de poétique: détresse, soucis, envie souvent, haine quelquefois, en voilà le fond, avec des espérances folles et de cruelles déceptions, au gré des changeans caprices de la politique. Ma foi! j'ai à peine le courage de le réveiller lorsque, peu à peu, sa tête s'incline, cédant au sommeil... C'est l'oubli, un moment.

Enfin, il y a la masse, le troupeau, où aucun trait ne se précise que l'universel nonchaloir, la « flemme » tranquille, assurée, correcte presque, du fonctionnaire mal payé, mais qui a une retraite et qui se sait à l'abri du chômage.

27 septembre. — Le *d'Orvilliers* est au bassin de radoub où l'on va rafraîchir sa peinture de carène et prendre les mesures nécessaires pour lui adapter, au printemps prochain, des quilles latérales destinées à diminuer le roulis.

Je suis descendu cet après-midi au fond de la cuve immense. Les formes de la carène sont fines et si l'on diminue le volume des supports des hélices, qui, un peu massifs, vraiment, créeraient une inutile résistance à la propulsion, nul doute que la vitesse du *d'Orvilliers* n'atteigne, ne dépasse même un peu le chiffre prévu. A ce propos, Grosselin, l'ancien attaché naval

à Rome, me disait que les formes de carène des bâtimens italiens sont merveilleuses de finesse et d'élégance. Nos voisins réalisent, en effet, les grandes vitesses avec des « puissances en chevaux » moindres que les nôtres. Ils ont là-bas le bassin et les petits modèles d'expérience que l'on demande ici depuis longtemps (1)...

8 octobre. — Bien que l'appareil moteur ait été fourni par l'industrie, il y a encore beaucoup à faire de ce côté-là pour le service du génie maritime : appareils auxiliaires, nombreux et compliqués, tuyautages si étendus que leur longueur s'évalue en dizaines de kilomètres. Et pour la mise en place de ces tuyaux et de ces appareils, il y a constamment à résoudre de petits problèmes pratiques qui exigent à la fois compétence et autorité. Or bien souvent je ne vois ici qu'un jeune surveillant technique (2) que son zèle et son intelligence ne peuvent toujours mettre à l'abri des erreurs. Nous le conseillons quelquefois discrètement; mais il est rare que nous puissions prévenir les malfaçons, puisqu'on ne nous avertit pas de ce que l'on veut faire et que, d'ailleurs, les plans de détail, — s'ils sont tracés, — ne nous seront communiqués qu'après exécution du travail.

Le Syndicat affiche aujourd'hui un manifeste dont voici un extrait (c'est à propos d'un surveillant qui, insulté par un ouvrier, menacé *qu'on lui ferait la peau*, a montré un revolver, d'ailleurs sans cartouches) : « Si le rôle de ces brutes (les surveillans) est infâme, plus infâme encore est celui de ceux qui, cachés dans la coulisse, assistent avec une satisfaction mal déguisée aux incidens qu'ils ont fait provoquer par leurs sous-ordres. Tous les moyens leur sont bons : ils font naître les incidens; après cela, ils crient à l'indiscipline, alors que ce sont eux qui fomentent l'indiscipline. Ce qu'ils veulent, c'est le désordre dans l'arsenal. Ils iront même jusqu'à provoquer des conflits dans la rue pour jouir de la répression sanglante... »

Parfaitement. Louis XVI au 10 août. Le rédacteur de ces jolies choses parle-t-il sérieusement? Est-ce une « galéjade » sinistre? On ne sait pas. Il ira demain causer avec le préfet maritime, avec qui il traite d'égal à égal, sur telle ou telle petite question intéressant les ouvriers. On ne parlera pas du mani-

(1) Ce progrès a été obtenu depuis.

(2) Autrefois « contremaître, » tout simplement. « Surveillant technique » a paru bien plus distingué.

feste. Ce M. Charton n'est d'ailleurs pas, au fond, un méchant homme. Il joue son rôle. Pendant ce temps la haine monte...

13 octobre. — Le marché des installations électriques a été signé le 29 septembre. On va donc pouvoir marcher. La pierre d'achoppement consistait en ceci que la maison S. H. demandait pour son ingénieur et ses quatre monteurs des vacations que le ministère jugeait trop fortes pour leur séjour à Toulon. Aussitôt prévenu du litige, le commandant s'est occupé (officieusement, bien entendu) d'aplanir la difficulté en faisant admettre par les deux parties que l'équipe d'électriciens du port pouvait à la rigueur remplacer les ouvriers spéciaux de S. H., pourvu qu'elle fût dirigée par l'ingénieur de la maison. On a conclu sur les bases de ce compromis, bien simple, n'est-ce pas? Il était temps : neuf mois de retard !

22 octobre. — La question des tuyautages continue à m'occuper. J'ai vu, hier, les tuyaux coudés de l'alimentation des chaudières. Ces tuyaux décrivent dans un faible espace une double courbe qui a dû singulièrement compliquer le travail d'exécution. Or ce travail a été fait sur croquis seulement et *sans gabarits*, par le personnel du Creusot, par d'*habiles ouvriers travaillant à la tâche.* On ne travaille plus à la tâche dans nos arsenaux, et il n'y aura bientôt plus d'habiles ouvriers, puisqu'il n'est guère plus possible de les différencier des maladroits, ni les travailleurs des paresseux, ni les dociles des indisciplinés. Leurs chefs, depuis l'arrêté de 1900, sont privés des moyens efficaces de récompenser et de punir. Tant y a que, pour les tuyaux dont il s'agit, il aurait fallu, avec le personnel de l'État, gabarits en bois et gabarits en tôle légère.

Voici maintenant des tiges de volans de soupapes qui sont trop courtes pour qu'un homme de taille supérieure à la moyenne les puisse manœuvrer. C'est un travail des ouvriers du port, et un travail à refaire ; et le curieux, c'est que l'avantage reste encore sur ce point à l'usine du Creusot. Les tiges analogues que les ouvriers de cet établissement ont eu à établir ont la longueur convenable.

Poursuivons. On me montre, à propos de tuyaux coudés, le gros tuyau de refoulement du « Thirion » de 600 tonnes de l'avant : le tracé en est extraordinaire et c'est là qu'on apprécie les inconvéniens du défaut d'études de détail préalables. Quant au « chapeau de gendarme » que forme, dans

la tranche I, le tuyautage d'asséchement des doubles fonds, il est convenu avec l'ingénieur qu'on le fera disparaître. Le surveillant technique ne s'était pas avisé qu'il y aurait poche d'air et que les pompes ne pourraient aspirer régulièrement dans ces conditions.

4 novembre. — Vers une heure, un peu avant la reprise du travail, je me suis laissé entraîner par le tramway jusqu'à l'anse du fort Saint-Louis. Les grandes allées de platanes qui y conduisent ont encore presque toutes leurs feuilles, nuancées du jaune d'or au roux, et c'est merveille que cette longue nef de pourpre, au bout de laquelle on voit la mer bleue caresser, dans la douce lumière d'automne, des promontoires lilas.

Ce « bord de mer, » c'est toujours la plus charmante promenade de Toulon. On prolonge en ce moment la route carrossable qui ne dépassait guère, autrefois, les glacis du fort Lamalgue et le pittoresque perdra tout ce que va gagner le tramway. Mais il restera encore, jusqu'à la batterie basse du cap Brun et surtout jusqu'au délicieux port Méjan, un bon bout du vieux sentier de chèvres où nous courions, troupe joyeuse de collégiens et de fillettes, tantôt à la file indienne, escaladant les roches nues, dévalant à pic sur les varechs violets, et trempant nos pieds dans l'eau claire, tantôt deux à deux, par groupes qui s'espaçaient lentement, qui s'alanguissaient sous l'abri des chênes-lièges, des grands fusains et des pins maritimes...

Je n'aurai pas le temps d'aller si loin aujourd'hui : je m'arrête là, tout près, content de revoir ce gros bloc pentagonal du fort Saint-Louis, d'un gris antique si chaud, si harmonieux, et dont les robustes assises en quartiers de roc verdâtres, que Vauban jeta à quelque cent mètres du rivage, tendent leur dos poli aux assauts des petites vagues turbulentes.

Depuis peu d'années un môle en pierre enclôt, au pied du Saint-Louis, un coin de mur où s'abritent les canots de pêche et les barques de plaisance des villas voisines ; et le vieux fort désarmé, couvrant de sa masse les jolies barquettes qui dansent sur le flot, fait penser à ces respectables gardiens de square qui veillent paternellement sur les ébats des petits enfans.

Je reviens à bord et je vois le commandant sur la passerelle de navigation, dont il trouve la longueur transversale insuffisante. Même en se penchant bien en dehors, on ne voit ni la ligne de flottaison du bâtiment, ni son extrême arrière, ce qui peut devenir fort gênant dans une manœuvre de rade. Malheureu-

sement, c'est un travail achevé : seule, la Commission d'essais pourra obtenir une modification. Et si elle en fait la demande, on dira une fois de plus : « Ces officiers de marine !... Ils ne sont jamais contens de leurs bateaux... Ils réclament sans cesse des changemens, des retouches onéreuses !... » Vraiment oui. Mais donnez-leur donc des navires bien faits, pratiquement aménagés, et ils ne réclameront rien...

17 novembre. — Ces jours-ci on a embarqué les dynamos et on a monté, ou plutôt remonté le guindeau des ancres. Grandes affaires ! Il y a eu des manœuvres de force et ce fut curieux pour nous de voir la différence des procédés des ouvriers et de ceux de nos marins. Quelle lenteur, ici, avec quel bruit et quel désordre ! Tout le monde donne son avis, tout le monde commande...

Avec tout cela, on ne voit point venir de solution pour l'importante question des postes de visée des casemates, et il apparaît bien qu'au moment où ces navires-ci étaient mis en chantiers, la section technique ne se préoccupait pas encore du « tir décentralisé, » du tir autonome qui s'imposera au bout de peu de temps dans un combat sérieux pour les diverses fractions de l'artillerie, par suite de la destruction des communications avec le blockhaus de commandement. Tout cela est connu, exposé et discuté dans des opuscules qui portent l'estampille officielle. Mais le ministère de la Marine est, dit-on, un agrégat de cellules étanches qui communiquent difficilement entre elles. Et tout au contraire, pour la constitution de cet ensemble harmonieux que doit être la force navale, pour la création de cet organisme complexe, mais d'une si forte unité qu'est le navire de combat, il faudrait une entente continuelle, étroite de tous les services de l'administration centrale, sous l'hégémonie de celui de ces services qui représenterait expressément, non plus les intérêts particularistes de la construction, de l'armement, de l'approvisionnement, mais tous ces intérêts à la fois, c'est-à-dire l'intérêt général, la marine en action.

Ce service existait, il y a peu de temps encore : c'était l'État-major général ; et il était entendu que sa fonction essentielle consistait bien à provoquer l'entente féconde, l'accord intime des autres services, au moins autant qu'à poursuivre les études relatives aux opérations militaires de l'avenir. Mais cet état-major général parut trop puissant à quelques-uns, trop puis-

sant et aussi trop militaire, trop... marin. On le lui fit bien voir, et comme ses attributions n'étaient point déterminées par une loi, un décret suffit à les réduire à la préparation de lointains plans de guerre (1).

Ainsi s'accentue peu à peu la défiance contre l'officier combattant. Veut-on faire de la marine sans marins, comme il y a cent dix ans?... Ce sera avec le même succès.

26 novembre. — Descendu tout à l'heure dans les soutes à munitions, je demande quelques renseignemens aux riveurs. Un vieux petit homme me répond assez obligeamment et nous lions conversation. Il a une pauvre face maigre, encadrée d'une barbe roussâtre et grisonnante, avec des yeux clairs et francs sous un bonnet de matelot très usé. Il ne tardera pas, dit-il, à prendre sa retraite : voici venir ses cinquante-sept ans... Et en attendant, comme il n'avait plus assez de force pour enfoncer les rivets, c'est lui qui les fait passer aux riveurs à mesure qu'on les envoie de la forge, chauffés au rouge blanc. C'est moins fatigant, mais il ne gagne plus que 3 francs au lieu de 3 fr. 75. 3 francs, c'est peu ! — J'en conviens ; mais n'a-t-il pas d'autres ressources? — Si, il a deux enfans, un fils, ouvrier à la direction de l'artillerie, une fille qui travaille en ville et qui fait le ménage, car la maman est morte. On vit comme ça, à peu près. On ne fait pas de dettes. Le dimanche, on va se promener, pour sortir de la vieille maison de Besagne (2) où l'on est les uns sur les autres. Tout de même, si l'on augmentait un peu les soldes, comme il en est question, — il en est toujours question, — ça irait bien mieux... Oh! il n'est pas de ceux qui se plaignent toujours, qui demandent des choses... des choses impossibles!... Mais enfin, 20 centimes, 10 centimes seulement de plus...

— Hé! dis-je, demandez-les donc. N'avez-vous pas eu une augmentation de 20 centimes, l'an dernier? C'est que vous l'aviez réclamée. Demandez encore, puisque ça réussit.

Il me regarde avec surprise ; les autres ouvriers me regardent aussi, un peu inquiets.

— Certainement! Demander une augmentation de solde est

(1) Sous l'avant-dernier ministère on est revenu, — mais bien timidement, — à une conception plus juste du rôle de l'état-major général.

(2) « Besagne, » c'est, à l'Est de la ville, le quartier bâti au commencement du XVIIe siècle, bloc sombre, aux rues étroites, coupées cependant à angle droit, avec des maisons grises très hautes, portes basses à arcade, escalier de pierre en colimaçon, où une corde graisseuse sert de rampe.

très légitime ; seulement, il y a la manière, vous comprenez... Et puis il faut travailler...

Tous les fronts se rembrunissent. Travailler ! Ces « galonards » n'ont que ça à la bouche. Avec ça qu'ils travaillent, eux !... Tant y a que, d'un seul mot, j'ai perdu le peu de confiance que je m'étais acquis. Le vieux petit homme courbe le dos et ne dit plus rien.

Je remonte sur le pont et j'y trouve justement M. Vaissière, l'adjoint technique. Il n'a pas d'illusions, lui, sur la question du travail des ouvriers du port, et s'il s'exprime sur ce sujet délicat avec une prudente réserve, son petit sourire narquois en dit long. La journée de huit heures? C'est tout simplement une journée où l'on abat moins de besogne que dans celle de neuf heures et demie, et justement dans la proportion de 8 à 9,5. — Mais on avait juré que le rendement serait le même ; que les ouvriers, satisfaits de leur facile victoire, tiendraient à honneur de travailler davantage. On avait même fait une expérience « concluante » à l'atelier de la petite chaudronnerie?... — Vaissière hausse doucement les épaules :

— Si encore, murmure-t-il entre ses dents, si encore ils travaillaient huit heures!... Tenez, monsieur, s'ils travaillaient seulement six bonnes heures, — car il y a toujours une heure de perdue aux entrées, aux sorties, aux reprises de travail, et une autre bien compromise par les petits temps de repos nécessaires, les incidens de toute sorte — oui, six heures, six heures pleines, ce serait bien beau!...

— Et le travail à la tâche, Vaissière?

— On ne l'a jamais sérieusement appliqué ici. Ce n'est pas facile à régler, à cause de la grande variété des travaux et des « à-coups » qui résultent des circonstances extérieures...

— Sans doute ; un arsenal d'État ne fonctionne pas absolument comme une usine et un chantier privés. Et puis, la Marine, c'est le domaine de l'imprévu. Pourtant, si on l'avait bien voulu...

— Je ne dis pas non. Peut-être serions-nous arrivés peu à peu à un bon résultat ; mais le Syndicat, monsieur!... Le Syndicat ne veut pas entendre parler de ce travail à la tâche, parce que la majorité des ouvriers ne pourrait ni ne voudrait (1)

(1) Beaucoup d'ouvriers de l'arsenal travaillent chez eux ou en ville après être sortis du port et arrondissent ainsi sensiblement les salaires de l'État. Il y a même eu déjà sur ce point de très sérieuses réclamations des ouvriers et employés civils. Mais quoi ! Les nôtres ne sont-ils pas civils, eux aussi ? Le ministre a reconnu

gagner les primes, et qu'il ne faut pas que les uns touchent 4 fr. 25, quand les autres ne touchent que 3 fr. 75. C'est contraire à l'égalité...

— En effet : l'Égalité!... Il n'y a rien à dire là contre... Et la discipline? Et les moyens d'action, qu'en dites-vous, Vaissière? Les yeux du vieil adjoint technique se ferment à demi dans ses paupières ridées d'une multitude de petits plis; ses mains s'ouvrent toutes grandes :

— Depuis l'arrêté d'août 1900, dit-il, on est pratiquement désarmé : plus de moyens de punir, ni de récompenser, ou si difficiles à employer, si longs et si précaires!... Et puis il y a le Syndicat, toujours le Syndicat, et au-dessus du Syndicat... Vous savez, monsieur, ce que je veux dire?...

— Oui, Vaissière, je le sais. Allez toujours...

— Avec ça, quand un pauvre diable de surveillant veut faire son devoir en imposant aux ouvriers l'observation des règlemens, on se révolte, on l'injurie, on le bouscule, on le poursuit dans la rue en le menaçant de le jeter à l'eau. Vous rappelez-vous l'affaire de ce pauvre Guiol? Il ne s'en est jamais remis (1)... Et combien d'autres, depuis!... Tenez, tout récemment, les surveillans techniques se sont réunis pour rédiger une pétition au ministre : ils disent qu'ils sont entre l'enclume et le marteau, et qu'ils trouvent la situation pénible...

— Mais il vous reste encore quelques moyens de favoriser les bons ouvriers...

— Oui, pourvu que nous n'en usions pas. Savez-vous ce qu'ils me disent à moi-même, les *autres?* « Vos bons ouvriers sont déjà bien assez heureux d'être intelligens et adroits; vous n'avez pas besoin de leur faire encore des avantages. Nous avons un estomac comme eux, des charges comme eux, une femme, des enfans. Nous avons autant qu'eux besoin d'argent, et ce n'est pas notre faute si nous ne sommes pas aussi habiles. »

C'est, ma foi! vrai, tout cela. Et il n'y a rien à reprendre à la logique des *pauperes spiritu* qui revendiquent leur part intégrale de paradis... terrestre. Seulement, ces soi-disant pauvres

qu'il ne pouvait leur interdire d'employer à leur convenance les loisirs qu'il leur fait. Seulement, on comprend bien que ces travailleurs *mixtes* réservent une bonne partie de leurs forces pour le travail du soir.

(1) Le malheureux surveillant dont il s'agit est mort en effet des suites des mauvais traitemens qu'il subit de la part des ouvriers du Mourillon.

d'esprit sont en réalité des malins, en même temps que des paresseux. On ne leur demande ni tant d'intelligence, ni tant d'habileté, mais un peu de bonne volonté, un peu d'effort.

11 décembre. — J'ai quitté le *d'Orvilliers* d'assez bonne heure, la tête rompue par le vacarme des riveurs, le ronflement des perceuses électriques et les cris de cinq à six cents braves gens qui ne sauraient travailler, — quand ils travaillent, — sans donner de la voix pour s'encourager...

Je prends la route du Cap-Brun et, tournant à gauche après une demi-heure de chemin, je monte aux Améniers. A mes pieds un grand vallon, où serpente mollement le ruisseau des Amoureux, ondule entre les hauteurs du Cap-Brun et les larges assises du Faron et du Coudon. Mais, de la route même des Améniers, qui ceinture la jolie colline boisée de la Serinette, la vue dépasse les bords du bassin, franchit au levant le plan de la Colle Nègre et de la Colle Paradis, aux profils si curieusement jumeaux, et court jusqu'au Fenouillet, l'odorant Fenouillet, jusqu'au piton d'Hyères, pour ne s'arrêter qu'à la crête lointaine et vague des monts des Maures. Si j'étais un peu plus haut, au balcon de cette villa qu'enveloppent à demi les pins, je découvrirais la grande bleue, là-bas, entre la Colle Nègre et la Colle Paradis, et aussi le chapelet des îles charmantes, Porquerolles, Port-Cros, Bagau, remontant dans la brume de l'horizon, en échelons dégradés.

Mais c'est assez du tableau que j'ai sous les yeux et dont il faut se hâter de jouir, car le soleil a disparu, la nuit vient vite, chaussée de velours sombre, et dans les vapeurs du soir, qui s'élèvent des fonds boisés, comme une marée de rêve, se noie peu à peu la courbe élégante des flancs du Coudon, tandis que la tête chauve du mont, retenant encore un peu de clarté, semble se détacher de la terre et monter vers les étoiles naissantes...

J'aime la variété d'aspects de cette belle campagne. Déjà, il y a quelques semaines, de la maison de mon ami Varois, au revers du Cap-Brun, je goûtais l'harmonie de ces plans ondulés, j'admirais cette richesse de palette, la chaude frondaison jaunissante des platanes, nuancée de gris par les eucalyptus, la claire gaieté des jardins découpés sur la nappe de pourpre vive des pampres d'automne, la douceur soyeuse des oliviers atténuant l'austérité des pinèdes et la mélancolie des cyprès, et puis, dans les creux, sur les pentes, ou bien suspendus aux rochers jaunes

de la Barre, comme des fleurs semées au hasard sur un tapis, les bastides blanches et roses des bonnes gens de Toulon.

C'était ravissant. Mais ici, ce soir, dans cette saison défaillante, je ne sais... il y a quelque chose de bien plus beau, de bien plus prenant et qui va au fond de l'être. Assis un moment sur le talus de la route, seul, dans le grand silence frissonnant, je me laisse aller à l'oubli du temps, à la rêverie confuse, à cet exquis nirvâna où l'âme se fond, se dissout dans la suprême beauté des choses, la beauté qui s'évanouit, qui meurt...

20 décembre. — Mon collègue Reymond me dit ce matin : « Savez-vous qui a fait les plans du *d'Orvilliers*, au moins les plans de détail? Savez-vous qui a fait tous les calculs et qui, en somme, aura construit le bateau, — en y mettant le temps, d'ailleurs?... Eh bien ! c'est un monsieur dont j'ai fait la connaissance aujourd'hui dans un petit magasin qui est au coin de la rue des Figuiers, et que tient sa femme. Ce monsieur est un dessinateur du bureau de notre ingénieur, M. Z***. »

C'est bien cela. Cette maladie sociale que tant de médecins cherchent à diagnostiquer, cette maladie qui sévit partout, descendant aux couches les plus profondes, cette maladie, c'est l'*orgueil*, tout simplement, l'orgueil bêta, le plus souvent, et qui prête à rire, — nous rions, Reymond et moi; M. Z*** rirait aussi, — mais l'orgueil toujours, père de tous les vices, origine de tous les maux.

Les dessinateurs font d'ailleurs parler d'eux ces jours-ci. Ils ont remarqué que leurs chefs, les ingénieurs, ne donnaient guère que sept heures de travail. Ils n'ont pas examiné si ces sept heures n'étaient pas particulièrement fatigantes pour le cerveau, si la recherche d'une formule ou d'une courbe n'exigeait pas un effort d'intelligence plus grand que celui qui suffit à l'application d'un barême, et si, pour décider du choix du système de réfrigération des soutes, il ne fallait pas plus de jugement et de savoir que pour tracer sur un plan de faux-pont le schéma de l'appareil. Ils ont d'ailleurs évité de voir M. Z***, par exemple, emportant tous les soirs, pour travailler chez lui, une serviette bourrée de papiers. Non, ils ne veulent plus faire que sept heures, — comme leurs chefs, — et ils l'obtiendront.

4 janvier 19... — « Je viens, me dit le commandant, de faire une promenade dans tout le bateau pour me rendre compte du travail des ouvriers au commencement de cette année nouvelle.

Les résultats de cette inspection officieuse, notés exactement, sont intéressans à conserver.

Pont arrière, bâbord. On y dresse les épontilles de la petite passerelle : 2 ouvriers sur 4 sont assis ; ils ne font absolument rien. Lorsque j'apparais, ils se relèvent et prennent une attitude maladroitement affairée. Aussitôt passé, je les entends faire des gorges chaudes. Ils pensent que je n'ai *osé* rien dire, ignorant que je n'ai, en effet, le droit de rien dire.

Pont avant. Un ouvrier armé d'une perceuse électrique semble placé là pour percer dans le pont les trous qui correspondront à ceux de l'embase du *chemin de fer* de la chaîne d'ancre de bâbord. Pour l'instant, cet ouvrier ne fait rien. J'attends. Au bout de quelques minutes, voici venir un deuxième ouvrier, marchant à pas comptés. Il tient une palette dont le bout porte un peu d'axonge, qu'il considère avec satisfaction et importance. Il graisse certaines parties de la dynamo réceptrice. Pendant ce temps, le premier ouvrier se lève, va modifier les points de suspension de la perceuse et reprend toute l'assiette, assez compliquée, de son outil : tâtonnemens nombreux, longs; physionomies préoccupées... Après dix bonnes minutes, la perceuse, enfin, se met en marche. Crac! Interruption... Cette fois, c'est le courant qui ne passe pas : encore quelques minutes perdues. Reprise, puis ralentissement très marqué. Agacé, j'interroge. Oh! très grand empressement à me répondre : les deux ouvriers se lèvent ensemble pour m'expliquer que le courant leur fait souvent de ces niches, que le fonctionnement en est très irrégulier. Et pourquoi?... — Ils n'en savent rien. C'est ainsi...

Tout à côté, deux autres ouvriers sont accroupis sur le pont: l'un d'eux rogne le bord d'une plaque de tôle d'acier gauchie qui renforce l'écubier; l'autre regarde.

Je me retire et je grimpe, en passant par le mât militaire, sur la passerelle supérieure avant. De là, un instant retourné, je revois mes quatre ouvriers du pont. Le dernier, celui qui « regardait, » a rejoint les deux perceurs qui, du coup, ne font plus rien, — le courant ne va plus, sans doute, — et tous les trois sont engagés dans une vive causerie, ponctuée de gestes et de hochemens de tête. On commente ma visite et mes questions. Mais voilà que, tout d'un coup, on m'aperçoit. Sapristi!... Le délinquant se hâte de regagner son poste, où il ne faisait rien, mais du moins

regardait faire. La perceuse ronfle. Tout va bien. Aussitôt que j'aurai tourné le dos, on prendra un petit repos bien gagné.

Mais derrière moi, sur la passerelle inférieure, j'entends un grand bruit de tôle qui ondule et qui vibre... Je descends vite et je tombe sur six ouvriers qui s'amusent à sauter à pieds joints sur la tôle de parquet, tôle légère et qui n'est pas assez épontillée. C'est très amusant, ce tremplin improvisé... Mais, patatras! voilà le commandant, l'empêcheur de danser en rond, c'est le cas de le dire. Le groupe se dissout. Deux ouvriers seulement restent là et reprennent un rivetage depuis longtemps sans doute interrompu. Cependant un troisième, une forte tête (qui sait? du Syndicat, peut-être...), le premier moment de surprise passé, se rapproche et regarde les riveurs, nonchalamment appuyé à une échelle. Ce travailleur tient à établir son droit à ne pas travailler. Je me plante devant lui, je le fixe dans les yeux. Il se retire en secouant les épaules. Voilà tout ce que je puis faire et je commence à exceller dans ce rôle de « statue du commandeur. » Encore la statue parlait-elle à l'occasion.

Il est vrai que j'ai le droit de me renseigner, si je n'ai pas celui de faire des reproches. J'avise un des six ouvriers, et justement, c'est le chef de groupe, le « chef ouvrier, » pauvre diable de chef, qui tremble devant ses subordonnés : « Je vois, lui dis-je, que cette tôle n'est pas encore rigide... — Hé oui, commandant, il manque une cornière en dessous. — Et vous êtes chargé, vous et vos hommes, de vous assurer qu'elle se gondole quand on pèse dessus?... »

Il ne comprend pas l'ironie de ma question et s'embarque dans une explication qu'il croit technique. Je le laisse là.

Au-dessous de ce groupe, si bien dirigé, les ouvriers de la direction de l'artillerie, effectivement surveillés par un brave homme que j'ai déjà remarqué, s'occupent avec une certaine activité de la mise en place d'un affût. Mais, pas trop d'illusions! Si j'allais de ce pas dans les casemates blindées, où les ouvriers de la même direction sont censés travailler aussi, je constaterais que « le chat parti, les souris dansent. » Pourtant, dans l'ensemble, le rendement des ouvriers civils de la direction de l'artillerie semble être un peu meilleur que celui de leurs camarades des constructions navales. Je n'en distingue pas bien la raison.

Faut-il continuer maintenant? Noter ce que j'ai vu dans les batteries, dans l'entrepont cellulaire? A quoi bon? C'est à peu

près partout de même. En passant devant les petits bureaux en planches des surveillans techniques, je les ai aperçus couvrant de traits et de chiffres leurs carnets n° 1 et n° 2. Oh ! les écritures sont à jour et bien tenues. Les « dixièmes » sont exactement marqués à chaque ouvrier. Le contrôleur, quand il examinera les pièces élémentaires de la comptabilité des travaux, n'aura rien à y reprendre. Il sera satisfait, cet « œil du ministre... » Hélas ! fictions, mensonges, apparences vaines et décevantes ! Il y a quelques mois, de l'aveu du rapporteur du budget, le *d'Orvilliers* avait déjà absorbé 700 000 journées d'ouvriers de plus que le *Vaudreuil*. Mais quel sujet le contribuable aurait-il de se plaindre, si les comptes sont en règle ?...

Le commandant B*** me quitte là-dessus. Tout ce qu'il dit là, je l'aurais pu dire. Mais je suis encore plus impuissant que lui : il faut au moins cinq galons pour en imposer un peu à nos bons ouvriers.

14 janvier. — Le ministre est passé en gare, avant-hier. Le Syndicat se flatte de lui avoir amené de 12 à 15 000 ouvriers pour l'acclamer. Vellerat, un mécanicien principal, qui est du pays et le connaît bien, me donne à ce sujet quelques « tuyaux » particuliers.

— S'il y a eu, me dit-il, 12 000 ouvriers, — et c'est exagéré, je crois, de près de moitié, — soyez sûr qu'à y regarder de près, on aurait reconnu un grand nombre de chemineaux et de paysans du Var, que la crise agricole (1) jette hors de chez eux. Ajoutez-y les intimes du Syndicat, les révolutionnaires de profession et les journaliers de l'arsenal (ceux-ci parce que, leur sort étant plus précaire, ils sont plus échauffés). Quant aux vrais ouvriers de l'État, les titulaires, ils se tiennent visiblement sur la réserve, sous prétexte qu'on leur retire d'une main ce qu'on leur donne de l'autre : légère augmentation de solde, mais aussi retraite plus hâtive et refus d'embaucher les enfans comme apprentis. Rozier, le chef ouvrier, me disait l'autre jour que son

(1) Les cultures se transforment : on s'adonne de plus en plus, en Provence, à celle des fleurs et des oignons de jacinthes, de tubéreuses, etc., qu'on exporte dans les pays du Nord par wagons entiers. Or, ces nouvelles cultures, peu pénibles par elles-mêmes, n'exigent pas une main-d'œuvre aussi forte que les anciennes. Il y a donc beaucoup d'ouvriers agricoles sans travail. Et il est assez curieux d'observer qu'à l'époque de la Révolution, de 1791 à 1794, il y eut aussi une crise agraire en Provence, et très grave, celle-là. Or les historiens de Toulon affirment que les pires désordres étaient dus à des paysans des environs, ruinés, affamés.

père et son fils, tous deux capables de travailler, lui restent ainsi sur les bras. Il n'est pas content, et quantité d'autres avec lui...

L'admirable est que, là, le ministre a raison, ne pouvant guère augmenter les soldes qu'en éliminant les élémens dont le rendement est le plus faible, en diminuant les effectifs, par conséquent. Mais les ouvriers ne l'entendent pas de la sorte. Ignorans comme ils le sont des conditions économiques générales, saturés de promesses téméraires, ces pauvres gens ne sauraient gré au Ministre de ce qu'il leur donne que s'il consentait à leur donner toujours davantage.

Vellerat ajoute qu'il s'en faut bien que les ouvriers titulaires soient malheureux. La vie n'est chère, à Toulon, que pour les bourgeois, surtout pour les officiers et les fonctionnaires qui sont lourdement imposés, savamment exploités, tondus jusqu'au ras. Le populaire est sobre, d'ailleurs, et la race résistante. Le ciel, le soleil, une terre plaisante, la mer qui sourit presque toujours lui soufflent la gaieté. Ah ! ce n'est pas comme à Brest !... Et puis, beaucoup d'ouvriers ont, au dehors des murs, leur petit bastidon, leur « niche à lapins » avec un lopin de terre où viennent des légumes. D'autres logent aux faubourgs, dans des maisons à étages encore, mais en bon air et à moins de frais que dans les plus vieux quartiers de la ville. Avec le tramway, on arrive sans fatigue et très vite à la porte de l'arsenal. Enfin, ne donnant plus que huit heures à l'État, on travaille chez soi ou chez un patron, et c'est autant d'ajouté à la solde. Bref, on vivote aisément...

Du 25 au 30 janvier. — Au *point fixe* (entre Balaguier et l'Éguillette), où nous avons fait des essais sur place, l'arrière tenu par deux câbles d'acier sur des coffres solidement ancrés. Ces essais ont bien marché. Il est vrai qu'on n'a pas dépassé soixante tours. Il y a eu, toutefois, quelques échauffemens dans la ligne d'arbre centrale. *Les portages ne sont pas faits encore.* Au reste, on a prévu la possibilité d'une petite flexion du bâtiment : les lignes d'arbre supporteraient une flèche de 10 centimètres.

J'ai fait connaissance avec les célèbres équipes de chauffe des essais du *Choiseul*, ces ouvriers des constructions navales qui se mirent en grève lors des essais de ce croiseur. Tout le monde est d'accord ici, y compris le représentant de la maison qui a fourni les chaudières, qu'il vaudrait mieux n'employer que des chauffeurs militaires.

Tant y a que nos bons chauffeurs civils en prennent cette fois fort à leur aise. Ils sont beaucoup trop nombreux pour la chauffe très modérée qu'on leur demande ces jours-ci. Mais on tâche de faire tomber la manne des supplémens de solde sur le plus de têtes possible. Quant aux ouvriers ordinaires du bord, ceux qui « achèvent » le bateau, ils sont dans un parfait contentement : ils touchent trois dixièmes de supplément par jour, parce que, — amusante fiction ! — ils sont considérés comme étant « à la mer, » et ils ne font absolument rien, plus rien. Ils jouent à la manille sur le pont, le plus tranquillement, le plus ouvertement du monde et nous regardent, par surcroît, d'un air goguenard. Vaissière, à qui je les montre, hausse les épaules. Il paraît que c'est la tradition : le « point fixe, » c'est le pays de cocagne. Allons, soit ! je le veux bien. Et d'ailleurs, si je ne le voulais pas, ce serait tout de même...

On est tout aux nouvelles d'Extrême-Orient, ici, et les appréhensions que l'on ne peut s'empêcher de concevoir ramènent l'attention sur une foule d'incidens assoupis : le *Solférino* et sa réfection toujours ajournée, ses chaudières neuves dans un coin, sa machine dans un autre ; le *Joubert* qui, depuis un an tantôt, à raison d'une demi-douzaine par mois, change les tubes avariés de ses appareils évaporatoires ; l'*Hamelin*, venu de Brest à Toulon pour remplacer le *Souverain*, le vaisseau-école des canonniers, mais qu'il faudrait transformer au préalable, et le *Souverain*, qui ne veut pas être remplacé, qui proteste, qui aura probablement gain de cause, mais dont il faudra alors changer les chaudières... Tout arrêté, tout suspendu ; ordres sollicités, implorés, et qui ne viennent pas, ou qui viennent trop tard, comme dans cette déplorable affaire du *Choiseul*, enfin parti pour Saïgon, mais Dieu sait comment !...

Avec cela, pénurie extrême de personnel. A chaque conférence des commandans chez le major général, les plaintes s'élèvent, toujours plus vives, plus pressantes. Le commandant du dépôt des équipages s'arrache les cheveux. Le major général en fait autant. On en réfère au préfet maritime, qui sourit tristement et d'un doigt fébrile tapote les états de situation qu'il envoie périodiquement et inutilement au ministre.

18 février. — Fort intéressante visite à la Seyne pour voir où en est le cuirassé en construction. Je suis passé d'abord par le bel établissement de pyrotechnie de Lagoubran, où l'activité

paraît assez grande. Le bruit court cependant que les stocks de projectiles seraient insuffisans. Les crédits demandés pour les confections ayant été rognés, ou employés autrement, on aurait puisé dans ces stocks, soi-disant intangibles, pour les besoins courans. Est-ce ainsi que cela s'est passé à l'époque de Fachoda, où, l'eussions-nous voulu, que nous n'aurions pu faire la guerre, faute de cartouches et d'obus? Je n'en sais rien. Personne n'en sait rien; et dans ce pays de presse affranchie, d'opinion toute-puissante, — dit-on, — il y a ainsi des mystères que nul ne veut, ou n'ose, ou ne peut éclaircir.

De Lagoubran je vais à la Seyne en suivant la corniche de Brégaillon, très joli coin de villas et de beaux arbres, d'où l'on a sur la rade une vue d'enfilade fort séduisante. Quant à la Seyne même, rien de plus banal et de plus insignifiant: c'est le vrai type d'une petite ville qui ne subsiste que grâce à un établissement industriel. Allons donc tout de suite aux chantiers.

Ce qui me frappe d'abord, et très vivement, c'est l'ordre, la propreté, — une propreté relative, évidemment; celle qui résulte de l'ordre, — et le silence, enfin. Comment, le silence?... Oui, je dis bien, le silence. Oh! le rivetage et le perçage, et les grands coups de maillet, certes on entend tout cela et même les oreilles en saignent; mais du moins pas un cri, pas d'appels ou de chants à tue-tête, pas cet agaçant brouhaha de centaines d'oisifs qui vont, qui viennent, qui causent, rient et discutent à bord du *d'Orvilliers*. Et comme, après tout, la race est la même des ouvriers qui travaillent ici et de ceux qui devraient travailler là-bas, c'est donc qu'il y a ici une discipline, une règle obéie, des chefs écoutés. Mais alors, sur laquelle de ces deux rives est le chantier de l'État, le chantier militaire?

Non seulement on travaille à bord de notre cuirassé, mais on y travaille partout à la fois: les couvre-joints du bordé supérieur ne sont pas encore posés et déjà les logemens, les rembardes, les épontilles et tôleries des passerelles sont en mains. Bien mieux, dans les casemates de 164,7, je vois les monte-charges à peu près achevés, alors qu'on les entreprend à peine chez nous. Mais aussi toutes les études de détail ont été faites sans délai et simultanément. Un ingénieur du chantier, qui m'accompagne, ajoute que la section technique envoie, de Paris, des plans plus poussés aux constructeurs de l'industrie qu'à ceux de l'État. C'est bien possible, mais pourquoi?...

7 mars. — M. Z*** vient plus souvent à bord, depuis quelques jours. Nous l'en complimentons, et encore plus le service. Il nous dit que son travail de bureau, rédaction et passation de marchés, études de détail, notes pour la section technique ou pour la direction centrale des constructions navales, commence à diminuer et qu'il en est très heureux.

Le fait est que les choses vont un peu mieux, à bord. On entreprend le montage de l'abri de navigation de la passerelle, importante affaire. Les logemens prennent quelque apparence. Les derniers tuyautages arrivent sur le quai, puis sur le ras, puis sur le pont, après quoi, s'engouffrant dans la grande écoutille centrale, ils vont se perdre dans les fonds du bateau. Enfin M. F***, l'ingénieur de la maison S. H. sera ici demain. Les installations électriques vont marcher.

Profitons de la présence de M. Z*** pour lui demander quelques nouveaux renseignemens sur son personnel et sur les méthodes de travail. Dans les *dessinateurs*, me dit-il, nous comprenons des *calculateurs*, calculateurs sur formules établies déjà, bien entendu (notre homme de l'autre jour, l'auteur du *d'Orvilliers*, est de ceux-ci). Quant aux dessinateurs proprement dits, ils font, sur les indications de l'ingénieur, ou conformément à des types généraux admis, des tracés plutôt schématiques d'installations. Ces dessins, étudiés à bord par l'adjoint technique chargé de la construction, donnent lieu à des croquis à main levée dressés par les agens immédiats de cet adjoint technique, c'est-à-dire par des ouvriers qui savent un peu dessiner. C'est sur ces croquis cotés et qui tiennent un compte plus exact des circonstances locales que l'on découpe les gabarits en bois léger, quelquefois suivis de gabarits en tôle mince (1).

A propos du travail des ouvriers, M. Z*** dit qu'on fut obligé, à une certaine époque, — il ne saurait préciser exactement; il n'était pas alors à Toulon, — d'embaucher rapidement un assez grand nombre d'ouvriers pour les constructions neuves. De là, près d'un tiers de non-valeurs dans les équipes actuelles.

(1) Peut-être prodigue-t-on les gabarits en bois léger pour les ouvrages en tôleries minces, à la bonne exécution desquels des croquis cotés devraient suffire. En revanche, quand il s'agit de pièces en métal épais, surtout de pièces de fonte, on ne saurait prendre trop de précautions : gabarits en bois, gabarits en tôle sont justifiés. Toujours est-il que les gabarits finissent par coûter cher, ne fût-ce qu'en main-d'œuvre. Il serait intéressant de savoir combien de milliers de francs ça représente dans une grande construction comme le *d'Orvilliers*.

Quant au *travail à la tâche*, voici le point de vue particulier de notre ingénieur, et ce qu'il en dit montre combien la question est complexe : cette méthode ne serait d'une application avantageuse que pour les ouvrages qui n'exigent pas une grande habileté professionnelle ; les ouvriers adroits, qui ne sont ni perceurs, ni riveurs, ne peuvent, malgré tout leur zèle, gagner sensiblement plus que la journée normale. Ils se découragent, ils se plaignent, ils jalousent ces perceurs qui, parce qu'ils auront fait quelques trous de plus, — la belle affaire! avec une perceuse électrique... — auront 20, 30, 40 centimes de boni (1)...

Mais le travail « au marchandage, » avec équipes constituées au choix d'un chef (surveillant technique, par exemple, agréé par l'autorité supérieure)?... Eh bien! cette méthode est contraire à la loi, une certaine loi de 1848. Soit. Voilà une drôle de loi. N'y en a-t-il donc pas une aussi qui empêche qu'on ne gaspille l'argent des contribuables? Vraiment je ne puis croire que toutes ces difficultés ne seraient pas aplanies si les directions, le ministère, le Parlement s'en occupaient sérieusement... et sans arrière-pensée de complaisances politiques ou électorales.

Et les sanctions?... Plus de punitions, dans la pratique, dit M. Z***. Le directeur peut infliger *un blâme avec affichage* (voyez-vous ça! et ce que les ouvriers s'en... moquent!) Le préfet maritime, ce tyran, peut aller jusqu'à quatre jours de mise à pied; le ministre seul congédie définitivement...

Pas beaucoup plus de récompenses que de punitions, afin de mater le favoritisme (bon, cela!...) L'avancement est devenu mécanique, pour ainsi dire : le choix n'est que d'un cinquième. Le Syndicat en poursuit la suppression et l'obtiendra sans doute, au nom du principe « supérieur » de l'égalité. Quelle admirable puissance que celle d'un mot sur des cerveaux français, et d'un mot mal compris, encore!...

Je voulais aussi savoir si le système, inauguré en 1900, de l'*autonomie des directions de travaux* n'avait pas quelque répercussion fâcheuse sur la marche du service des constructions. Mais c'est une grosse question que celle-là, et délicate à traiter avec un ingénieur. Remettons-la à un peu plus tard.

19 mars. — On nous communique la réponse du ministère à

(1) On propose aujourd'hui, pour tout accommoder, de donner des primes aux ouvriers consciencieux qui ne gagneraient rien à l'application des tarifs du *travail à la tâche*. (Rapport de la commission d'enquête : *J. O.* — Annexe 2554.)

la demande faite, il y a longtemps déjà, d'une augmentation du cube des citernes destinées à fournir à nos chaudières l'*eau douce de réparation*. Cette question est une de celles qui divisent ingénieurs et mécaniciens. Ceux-ci, les praticiens, constatent que les citernes sont toujours insuffisantes : quand on a une longue traversée à faire, on remplit d'eau douce un certain nombre de cellules du double fond, ce qui a des inconvéniens au point de vue de la conservation des tôles. Ceux-là, les théoriciens, ne veulent entendre à rien : leurs calculs des pertes d'eau douce sont exacts; le cube des citernes est établi là-dessus et, donc, nous avons tort... D'autant qu'il y a des bouilleurs, à bord, qui distillent l'eau de mer et peuvent, à eux seuls, réparer les pertes au fur et à mesure qu'elles se produisent. Oui, sans doute; mais ces bouilleurs eux-mêmes sont insuffisans (les cuirassés américains ont des bouilleurs qui donnent deux fois plus d'eau douce); de plus, ils sont délicats, ils s'encrassent vite, et il faut toujours en avoir un sur deux en visite.

Voilà la querelle, fondée sur l'ordinaire désaccord des résultats d'essais officiels et de ceux du service courant.

De nos demandes, poussées jusqu'au ministère, il y en a bien eu la moitié, environ, de rejetées. On affirme que nous sommes encore fort heureux, privilégiés même. Il s'en faut; mais, certainement, ce que l'on nous a refusé, il faudra l'accorder plus tard, *parce que c'est nécessaire*. Et ça coûtera plus cher qu'au moment où le navire est encore en mains.

3 avril. — Je suis venu à bord par la « patache, » le coche d'eau de la direction des constructions navales, avec un jeune médecin de marine de ma connaissance qui avait affaire de nos côtés. Il me raconte que les ouvriers soignés à l'hôpital de la marine et à qui, la guérison obtenue, on propose de rester quelques jours chez eux pour se remettre complètement, n'ont garde d'accepter cette offre. Ils demandent qu'on les rende à leur travail : « Ah! voilà qui est bien!... — Attendez, mon cher. L'un d'eux me dit un jour, sans artifice : Docteur, mettez-moi *exeat*. Je ne me fatiguerai pas. Le contremaître me casera dans un coin où il n'y aura rien à faire; et j'aurai toute ma solde... » — A la bonne heure! Et que de convalescens il doit y avoir à bord du *d'Orvilliers!*

Ceci me met en goût de causer avec ces braves gens. Justement, j'ai obtenu de Vaissière les noms des trois ouvriers les

plus méritans par leur travail parmi ceux dont la situation de famille est intéressante; et je fais demander le premier de la liste, l'ouvrier perceur Décugis (Marius-Auguste-Baptistin), quarante-trois ans, marié, père de six enfans et qui, en outre, a son père infirme à sa charge.

Le voici : bonne figure, — pris à part, ils ont presque tous une bonne figure; c'est quand ils sont ensemble et dans les mains de leurs meneurs que leurs physionomies changent, — bonne figure, donc, un peu usée; démarche lourde, timide plutôt; le regard inquiet...

Je le fais asseoir sur mon deuxième escabeau de bois : « Monsieur, dis-je, vos chefs vous désignent comme digne de tout intérêt, et je voudrais vous témoigner l'estime que j'ai pour les bons travailleurs tels que vous. »

Décugis ébauche un remerciement en tournant son chapeau entre les doigts, les coudes aux genoux, le dos courbé. Il est visiblement mal à son aise et se fût bien passé d'une *interview* qui lui vaudra peut-être des désagrémens avec les camarades. En tout cas, il se méfie; j'ai peut-être les plus noirs desseins, malgré mon exorde flatteur, et il faut se tenir sur la défensive.

Après quelques questions sur ses charges de famille et sur l'état de santé des siens (il demeure heureusement sur la pente du Faron, au bon air), je me hasarde à le pousser sur les conditions actuelles du travail. Mais ici, ce n'est plus de la défensive, c'est la retraite, la dérobade. Impossible de tirer de ce pauvre homme, qui craint de se compromettre, une opinion un peu ferme, hors sur l'augmentation de la solde : « Ça ferait bien besoin, » dit-il. Je le crois! six enfans, le père infirme!...

Mais cette augmentation, si légitimement désirée, ne viendrait-elle pas plus vite, si l'on diminuait le nombre des ouvriers, par extinction, bien entendu, et en arrêtant les embauchages?... Hum! Question épineuse, ultra épineuse... Je n'obtiens plus que des hochemens de tête, et je me résous à mettre fin au supplice du pauvre Décugis, tout en lui promettant que j'irai le voir chez lui un de ces dimanches, car je ne me décourage pas si aisément...

— Cette question des embauchages, me dit à son tour Vaissière, que je rencontre un moment après, est une de celles où le Syndicat se montre le plus intransigeant. Naturellement, il ne demande qu'à voir grandir sa clientèle. D'ailleurs, sur les 2500 ou 3000 candidats...

— Hé quoi! 3000 demandes, à Toulon seulement, pour partager un sort que l'on dit si misérable?...

— Oui, monsieur, près de 3000... Eh bien! la plupart des candidats sont du pays, de la ville même, et appartiennent à des familles d'ouvriers ou d'employés de l'arsenal; les refus d'admission ou d'embauchage font donc, ici, beaucoup de mécontens.

— Toujours l'opposition irréductible des intérêts particuliers à l'intérêt général!... Enfin, Vaissière, revenons-en à Décugis : ne pourriez-vous pas le proposer pour un petit avancement qui augmenterait sa solde?... Il paraît si brave homme! Et puis, bon travailleur, vous le dites vous-même...

— Heu! heu! c'est-à-dire... Bon travailleur, oui, assez; mais pas très fort, pas très malin... Il y en a d'autres, vous comprenez... Et il faudrait voir encore de quand date son dernier avancement. J'en parlerai à M. l'ingénieur.

Bien : je la connais, cette phrase-là. Aussi, de quoi vais-je me mêler? Je n'ai rien à faire avec le personnel des directions. Nous ignorons, c'est entendu, et nous devons ignorer les ouvriers. Seulement, sapristi! ils ne nous ignorent pas, eux. Et comment se fait-il que dans leurs explosions de colère et de haine il soit question de nous bien plus que de leurs ingénieurs?

19 avril. — Le commandant suit avec intérêt le montage des bastingages. Aujourd'hui, il a constaté qu'il fallait deux heures (je dis *deux*) pour percer cinq trous (je dis *cinq*) dans une tôle de 2 millimètres; et comme il ne pouvait s'empêcher de remarquer à haute voix la lenteur de l'exécution de cette ligne de trous à laquelle on « travaille » depuis plusieurs jours, les ouvriers ont répondu qu'ils n'étaient là que d'aujourd'hui. Hier, c'étaient deux autres, Un tel et Un tel; et peut-être n'étaient-ce pas ceux-là qui avaient commencé l'opération...

4 mai. — L'autonomie des directions! Comme on nous a « mis dedans » avec cette affaire-là! — Je m'en étais toujours méfié instinctivement, y sentant bien une nouvelle et forte poussée dans le sens de l'élimination de l'officier combattant (sous le couvert de celle du commissaire) de tout ce qui touche à la *préparation de la force navale.* N'est-ce pas, en effet, par une perte d'autorité sur les directions que se traduit, pour le préfet maritime, l'abolition de la surveillance qu'exerçait sur elles, en son nom, le commissariat?

Eh bien! aujourd'hui que je vois les résultats du système

sur la marche des travaux, ma conviction est faite, en dépit des protestations de M. Z***, qui estime qu'il n'y a point de relation de cause à effet entre l'autonomie des directions et les retards du *d'Orvilliers*.

— Nierez-vous, contre l'évidence, lui dis-je, que votre besogne ait été singulièrement augmentée?... — Pas la mienne, répond-il, mais celle du sous-directeur. — D'accord. Mais, justement, il a fallu donner des adjoints à ce sous-directeur pour lui permettre de s'acquitter de son écrasant labeur administratif; et ce sont autant d'officiers du génie maritime distraits de leurs fonctions naturelles, la direction *effective*, la surveillance des travaux.

Je ne vois d'ailleurs pas que ces messieurs aient pu remplacer les commissaires qui allaient faire les appels d'ouvriers sur les chantiers et dans les ateliers. Ils s'en rapportent à cet égard à leurs subordonnés immédiats, anciens ouvriers eux-mêmes, terrorisés aujourd'hui par les menaces des syndicats et par les violences impunies des syndiqués. Le contrôleur, dira-t-on, a remplacé le commissaire aux travaux dans ce service de vérification. Il vient quelquefois... Quelquefois, en effet, mais pas plus, car il a beaucoup d'autres choses à faire et d'une autre envolée. Or, ne pouvant procéder qu'accidentellement à ces appels, et en passant vite, le contrôleur ne saurait juger, comme le faisait autrefois le commissaire, de la valeur exacte de l'excuse bien connue : « Un tel ? — Un tel est absent régulièrement. Il est détaché à tel travail, au dehors... »

On ne l'a pas remplacé non plus, le commissaire aux travaux, pour la passation des marchés, ni même pour la rédaction des clauses de ces contrats; car, si les connaissances purement techniques lui manquaient, il faisait cependant bénéficier le service des achats de son expérience administrative et d'une autorité dans les questions économiques que l'on ne trouve pas au même degré chez les agens administratifs des directions. Mais quoi! cette tutelle, — cette apparence de tutelle, — pesait aux corps techniques et ils ont su s'en affranchir. J'en vois bien l'avantage pour leur amour-propre; je ne le vois pas pour l'intérêt de l'État.

Et les magasins! Chaque direction a aujourd'hui le sien, où elle puise comme elle l'entend, et là encore, en supprimant l'organisme centralisateur du Magasin général, on s'est débar-

rassé de la surveillance du commissariat. Or, est-il sage, vraiment, de laisser les matières destinées à la construction neuve exclusivement entre les mains d'un constructeur que son intérêt particulier n'incite pas à l'économie ; et, pis encore, à la disposition d'agens subalternes (il en est ainsi dans la pratique) qui ont si souvent à parer aux conséquences de leurs propres malfaçons?

Mais laissons de côté, un moment, le point de vue des constructions neuves. Comment n'a-t-on pas senti qu'en donnant l'autonomie aux directions, on fortifiait, on consacrait un particularisme funeste à la bonne administration des deniers publics? — Autant de directions, autant d'arsenaux dans l'arsenal et dont les organes font double, triple, quadruple emploi. Villot en convenait avec moi, l'autre jour, lui qui fut l'un des plus chauds prôneurs de l'autonomie. C'était à propos de la distribution de l'énergie électrique qu'il faisait ce *meâ culpâ* relatif, et je lui signalais de mon côté, entre autres ateliers qui devraient être communs, les ateliers de dessin, de lithographie et de photographie dont le développement est si rapide et que chaque direction (constructions navales, artillerie, défenses sous-marines, travaux hydrauliques) dote si richement en matériel, en matières consommables et en personnel. Que d'argent perdu de la sorte (1)!

La division des magasins n'est pas moins fâcheuse pour la bonne utilisation de l'approvisionnement. Voici un fait récent : le service des défenses sous-marines de l'un de nos grands ports ayant un stock exagéré de caoutchouc, en offre une partie, à titre de cession, à la direction des constructions navales qui refuse, encore qu'elle ait besoin de caoutchouc, parce qu'elle préfère acheter des matières toutes neuves. Il en est constamment ainsi, malgré les objurgations du ministre, et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas rétabli le magasin central, géré par un administrateur indépendant des services d'exécution.

Mais qu'est-ce que prouve tout ceci, sinon qu'il faut à l'arse-

(1) Les services de communications et de transports par eau, dans l'arsenal, devraient aussi être communs, et cela d'autant mieux qu'il existe déjà une *direction des mouvemens du port* parfaitement qualifiée, organisée et outillée pour cela. Mais non; chaque direction de travaux a ses chaloupes à vapeur, ses canots, ses baleinières, ses chalands, ses allèges, avec force outillage spécial et force personnel. M. Brisson avait, il y a quelque vingt ans, dans un rapport sur le budget de la marine trop oublié, signalé un abus qui entraîne une déperdition considérable de matières et de main-d'œuvre.

nal maritime, comme à toute usine possible, *un chef unique, un directeur*, et qu'on a donc fait le contraire, précisément, de ce qu'il convenait de faire en divisant l'action au lieu de la concentrer, en paralysant l'administration, — dans le sens le plus élevé du mot, — au lieu de la fortifier. Les officiers de marine le disaient bien, il y a quelques années; ils le disaient trop peut-être, qu'il fallait créer cet organisme de direction en faveur de l'un des leurs, le contre-amiral major général (1), car ce fut pour parer le coup que les corps auxiliaires réclamèrent avec énergie et obtinrent l'autonomie de leurs services.

La vérité, pourtant, est toujours la vérité; on n'éteint pas aisément son flambeau. Les vainqueurs sentirent eux-mêmes le tort qu'ils faisaient à l'intérêt général et ils pensèrent calmer leurs appréhensions en établissant qu'au moment de la mobilisation, le major général prendrait les fonctions de directeur de l'arsenal. La belle conception! Et d'une exécution facile!... Créer ce nouveau service, forcément compliqué, bouleverser tous les rouages de l'arsenal et toutes les relations des directions avec « l'autorité supérieure » au moment le plus critique, au moment où il faut que la machine marche, pour ainsi dire, d'elle-même!

Mais quoi! Il fallait abaisser les officiers combattans en élevant tous ceux qui gravitent autour d'eux. On y est arrivé. Personne n'est plus à sa place. Les choses en vont-elles mieux?

12 mai. — Chaque fois que j'allais à l'extrême avant et que j'y voyais les ouvriers besogner dans les niches que l'on ménage en pleine cuirasse pour loger les pattes des ancres Marrel, je me disais que cet interminable et coûteux travail « détiendrait le record » de la longueur ou, si l'on veut, de la lenteur. Eh bien! non. Ce record sera « battu » par le plafonnement et le lambrissage des locaux des batteries.

Ah! il en coûte, quand on enferme les gens dans une immense boîte métallique, de les garantir, d'essayer de les garantir devrais-je dire, du froid, du chaud, de l'humide!...

Le système adopté consiste à disposer en dedans des locaux, à 12 ou 15 centimètres du pont et de la muraille, un plan de tôle légère; et c'est la lame d'air ainsi emprisonnée qui est chargée

(1) Le contre-amiral major général a déjà un rôle important dans l'arsenal. Il y représente les intérêts de la « flotte armée. » De son autorité relèvent les bâtimens qui entrent dans le port pour s'y réparer, les navires en réserve ou en essais, l'atelier militaire de réparations courantes, dit *atelier de la flotte*, le dépôt des équipages, une grande partie de l'outillage flottant, etc.

du rôle d'isolant, rôle dont elle s'acquitte assez mal. Le pis est que ce dispositif est très « ouvrageux. » Pour fixer plafonds et lambris aux couples et aux barrots de la coque, il faut multiplier les barrotins intermédiaires et percer quantité de petits trous, travail mortellement long. Et pourquoi tout cela?... Parce que le plus grand danger qui, jusqu'à présent, nous menace au combat, c'est l'incendie, et que l'on n'a pas encore trouvé le moyen de rendre le bois *réellement incombustible* (1). Supposez ce progrès obtenu, les ponts seraient recouverts comme autrefois d'un bordé parfaitement isolant, ce qui permettrait de supprimer le plafonnement de tôle mince; les lambris seraient en bois de sap, léger et facile à fixer; il en serait de même des cloisons intérieures, que l'on fait en tôle ondulée, aujourd'hui; et l'on pourrait planter un clou chez soi sans être obligé de recourir aux services d'une perçeuse (2).

31 mai. — Voici plus d'un an que je suis en fonctions ici. Qu'est-ce que durera cet *achèvement à flot?* M. Z*** croit que les essais préliminaires pourraient commencer dans la deuxième quinzaine de juillet. Nous ne sommes pas aussi optimistes, d'autant qu'il y a certaine installation provisoire de l'appareil à gouverner dont on ne sera peut-être pas satisfait quand nous en viendrons au faire et au prendre. Mais peu importe: j'en ai assez vu, me semble-t-il, pour asseoir sur des bases solides un jugement sur les motifs de la lenteur des travaux du *d'Orvilliers.*

La paresse des ouvriers?... Certes, on ne saurait la nier. En toute sincérité, j'estime que sur les 900 ouvriers, — chiffre moyen, — du *d'Orvilliers*, il y en a 500 à peine qui travaillent de manière à gagner à peu près leur solde, leur trop faible solde, il est vrai... Et ces 500 ouvriers ne donnent certaine-

(1) La tôle de fer, surtout si elle est peinte, ne l'est pas elle-même, en présence de la chaleur développée par les explosifs modernes.

(2) M. F..., le monteur des installations électriques, me dit que, tenue par son marché de faire en bois ignifugé les cadres et dossiers de ses *tableaux de distribution*, sa maison s'est adressée à un spécialiste qui a su lui donner toute satisfaction. Ici, au Mourillon, il y avait bien une cuve à incombustibiliser les bois, que l'on y faisait séjourner dans un liquide *ad hoc*. Malheureusement, cette cuve fut détruite, il y a quelques années, dans l'incendie de la scierie et l'on n'a pu obtenir jusqu'à présent du ministère les crédits indispensables pour la refaire. En attendant, on enduit les bois d'une sorte de peinture à laquelle on attribue (fort bénévolement, j'ai pu m'en assurer) quelques propriétés ignifuges. Aussi avons-nous vivement réclamé des garanties plus sérieuses, au moins pour les lambrissages des soutes à poudre.

(Les fonds nécessaires ont été accordés depuis.)

ment pas sept heures pleines de travail par jour, car les autres, les paresseux, les en empêchent, encombrans qu'ils sont, tracassiers, envieux de ceux que les chefs remarquent, tout simplement parce qu'ils font leur devoir. Un surveillant me disait l'autre jour dans un accès de franchise bien rare, — la peur du Syndicat! — que la durée moyenne du travail effectif ne dépasse pas *cinq heures*.

Mais cette paresse, enfin, est-elle incorrigible et faut-il si bien renoncer à obtenir de l'ouvrier toulonnais un rendement convenable que l'on soit acculé à la nécessité de supprimer les constructions neuves dans notre grand port méditerranéen pour n'y plus entreprendre que des réparations? Je ne le pense pas. Il faut seulement faire rentrer les ouvriers dans le devoir. Qu'on l'ose, ils y rentreront. Après tout, ce ne sont pas de mauvais gars, pour qui sait les prendre, et je les crois plus maniables que ces « Brézounecs » têtus de Brest ou de Lorient. Le « commandement » même, malgré tout, conserve encore ici quelque prestige. N'avons-nous pas constaté que notre apparition provoquait quelquefois la reprise du travail? Celle de l'ingénieur serait encore plus efficace, sans doute : il est le chef direct; il a le droit de faire des observations et la compétence nécessaire pour donner des conseils. Pourquoi faut-il qu'on le voie si peu? Et que de mal son bureau fait à son chantier!... On ne peut pourtant pas lui demander de se dédoubler.

Qu'on rassure les surveillans; qu'ils se sentent soutenus, alors qu'ils sont à peine protégés; que l'on élimine résolument les non-valeurs et surtout les fauteurs de désordre; que l'on étudie dans tous ses détails et avec la ferme volonté d'aboutir le problème du travail à la tâche; que l'on perfectionne l'outillage mécanique des ateliers et des cales de construction, si besoin est (1); enfin que l'on rende aux autorités locales le droit de récompenser et de punir (2), et l'on verra bien que les Toulonnais en valent d'autres...

Les méthodes de construction?... Ah! ici, il y a beaucoup à

(1) L'imperfection de l'outillage de l'arsenal de Toulon est le grand argument du Syndicat quand il veut défendre les ouvriers contre le reproche de paresse. C'est le cas de rappeler l'adage « qu'il n'y a pas de mauvais outils, mais qu'il y a de mauvais ouvriers. » Cependant, s'il y a quelque chose à faire pour mettre l'outillage du chantier toulonnais à la hauteur de toutes les exigences, il faudrait s'y employer activement, ne fût-ce que pour enlever au personnel tout prétexte de lenteur.

(2) M. Thomson a rétabli les *primes à la capacité*, qui avaient été à peu près supprimées.

faire, mais les réformes sont délicates : il est certainement mauvais que la même construction soit successivement suivie par sept ingénieurs. Tout le monde en est d'accord. Alors, pourquoi ?... Il est mauvais aussi que l'on attende jusqu'au dernier moment pour dresser les plans de détail, dont l'établissement est si important au point de vue de la succession logique des travaux et de l'utilisation de la main-d'œuvre... Et à Paris, serait-il impossible que l'on prît plus rapidement des résolutions aussi essentielles que celles qui visent l'appareil à gouverner la réfrigération des soutes et les installations électriques?...

Quant aux malfaçons, on en éviterait le plus grand nombre si les ingénieurs pouvaient entrer plus avant dans les détails d'exécution des travaux, si les croquis préalables étaient mieux faits et si, dans les ateliers à terre, on avait plus grand souci de la précision. Que de pièces j'ai vues faire trois fois le voyage du *d'Orvilliers* à l'atelier, et inversement.

Oserai-je ajouter que, loin de contester l'intérêt de la présence des marins et des mécaniciens de la flotte à bord des navires en achèvement, on devrait au contraire les désigner plus tôt et prêter plus d'attention à leurs avis? L'expérience prouve que la plupart des modifications qu'on leur refuse se révèlent, plus tard, indispensables. Les décisions à prendre pourraient d'ailleurs souvent être réservées au préfet maritime : c'est tout compliquer et tout retarder que de les demander aux bureaux du ministère, accablés de besogne. Il y avait autrefois dans les ports de guerre une institution excellente, le *Conseil de construction*, qui, recevant de Paris les plans et devis généraux, en surveillait l'exécution sur place avec le droit de décider de tous les litiges que pouvaient faire naître les progrès de la construction. Rétablissons donc ce Conseil.

Les méthodes d'administration?... Hélas! c'est tout de même que les méthodes de construction. Je ne sais pas qui eut le premier l'idée de supprimer partout le contrôle permanent des commissaires, administrateurs de profession, sur les procédés et actes administratifs des services techniques et d'attribuer ce contrôle nécessaire aux inspecteurs, — qu'on appela justement alors « contrôleurs, » — lesquels ne sont ni plus techniciens, ni plus administrateurs que les commissaires, mais dont la surveillance ne saurait avoir le même caractère de continuité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si le système actuel fait l'affaire des

services techniques, il ne fait pas l'affaire *du Service*. L'idée était fausse ; les résultats en sont fâcheux. Il y a certainement plus de « coulage » qu'autrefois, et si les écritures ne le dévoilent pas, c'est qu'il est, tout le monde le sait, un art de « faire cadrer. »

D'ailleurs, ce n'est pas tant le contrôle *administratif* qui importe que le contrôle *technique*, un contrôle s'exerçant fréquemment et à l'improviste sur tous les détails des travaux, avec, à la fois, *indépendance et autorité*. Est-ce trop demander que cela ; et ne voit-on pas que c'est par là surtout que pèchent nos méthodes?

Et le commandement?... Ah! le commandement... c'est justement ce qui manque le plus dans nos arsenaux. On l'a voulu, du reste ; on a dit, on a répété, — et devant les *commandés* encore, — que le commandement, c'était l'ennemi. Et, du coup, personne ne commande plus. On fait encore un peu semblant, par contenance; on fait le geste, pour *sauver la face*, comme les Chinois; mais au fond, personne ne commande plus, que les syndicats, dont les chefs, quelquefois relativement avisés et raisonnables, obéissent eux-mêmes à des meneurs obscurs et d'autant plus violens.

Mais il y a remède à cela : les syndicats seront, un jour ou l'autre, réduits à l'impuissance par l'opinion soulevée, dégoûtée de leurs excès. Le pis, à mon sens, parce qu'il s'agit d'un système bien étudié, exactement suivi, c'est l'abaissement progressif du corps des officiers de marine (1), le seul que la nation connaisse, pourtant, le seul qu'elle rendra responsable des désastres de demain, le seul qui puisse et qui doive diriger la *création* et l'*entretien* de la force navale, tout autant que la répartition, l'utilisation, la mise en jeu de cette force ; le seul, en un mot, qui doive commander. Et tant que cet abaissement systématique sera poursuivi, ou que, seulement, les choses en resteront où elles sont aujourd'hui, on aura beau dépenser de l'argent, disputer sur croiseurs et sur cuirassés, sous-marins et submersibles, noircir des tonnes d'imprimés, inspecter, contrôler, recenser, la Marine dépérira lentement, frappée de paralysie progressive, atteinte irrémédiablement dans sa moelle.

***

(1) Il semble que l'on sente bien, aujourd'hui, l'intérêt de s'arrêter sur cette pente. L'opinion exprimée dans ces notes, il y a quelques années, a trouvé à la Chambre d'éloquens interprètes, lors de la discussion du rapport de la dernière enquête sur la marine.

POÉSIES

A UN ARC DE TRIOMPHE

Porte de marbre blanc que gardent des cyprès,
Tu dresses, sur le haut de tes piliers carrés,
A peine sillonnés par de minces fissures,
Ton cintre inaltérable et noble, aux lignes sûres.
La cité dont tu fus la parure n'est plus
Que quelques pans de murs croulés sur des talus;
Toi, tu gardes toujours, dans ta courbe aussi ferme,
Le morceau de ciel bleu que ton arche renferme
D'un trait pur que le temps n'a pas défiguré;
Les étés, les hivers n'ont pas même altéré
Tes plus légers reliefs, ni tes arêtes vives,
Et le soleil, glissant sur tes lettres votives,
Les entoure d'une ombre aussi nette qu'au jour
Où le César lisait son nom sur leur contour.
Tous les hommes pour qui tu fus jadis dressée
Ont péri : multitude autour de toi pressée,
Triomphateurs hautains qui passaient sur leur char,
Vestales qui marchaient en baissant le regard,
Légions dont le pas résonnait sous ta voûte;
L'immense majesté romaine s'est dissoute,
En laissant pour jamais le monde en désarroi.
Et, depuis ce temps-là, tu n'as autour de toi
Qu'une chute sans fin d'existences chétives,
Tombant presque sans bruit, ainsi que les olives
Qui jonchent ces coteaux recouverts d'oliviers,
Aux mois où les pressoirs reprennent leurs leviers.

Et c'est pourquoi, sachant toute gloire éphémère,
Porte auguste, tu sers d'entrée au cimetière,
Car la Mort est le seul vainqueur qui dure assez
Pour tes murs éternels de nos grandeurs lassés.

LES VASES DU CIRQUE

Aux temps impériaux des cruautés romaines,
On dit que, sous les cris du peuple souverain,
Les urnes de métal dont s'ornaient les arènes
Avaient pris lentement un son de voix humain.

Quand le velarium, jetant son jour rougeâtre
Sur les mille gradins du gouffre frémissant,
Mettait un ciel sanglant au vaste amphithéâtre
Dont le sol exécrable était aussi du sang;

Quand les gladiateurs aux diverses armures,
Saluant le César de leurs prochaines morts,
Tombaient sur le tapis pourpré que leurs blessures
Étendaient à leurs pieds pour y coucher leurs corps;

Quand le pouce abaissé des pudiques vestales
Abattait des vaincus le geste suppliant,
Que les blessés tordus de spasmes et de râles,
Et roulant sous le casque un regard effrayant,

Au charnier souterrain, terme des agonies,
Par les cordes aux crocs de fer étaient tirés,
Tandis que, sur le sang, l'écume et les sanies,
Les esclaves jetaient des sables altérés;

Quand les fauves lâchés, lions, tigres, panthères,
Hyènes, léopards, jaguars, ours, éléphans,
Se déchiraient entre eux, et que les sagittaires
Transperçaient les derniers qui restaient triomphans;

Quand une multitude effarée et poussée
Par les fouets et les dards dans le cirque désert,
Voyait, en tas tremblant et gémissant massée,
S'ouvrir, à l'autre bout, les grillages de fer,

Et s'approcher les bonds des bêtes affamées,
Et qu'au bout d'un instant il ne subsistait plus
Que des marais de sang et des chairs parsemées
Dans lesquels se léchaient des animaux repus;

Quand le meurtre, montant en monstrueux effluve,
Soulevait tout un peuple en un même transport,
Et que l'amphithéâtre était comme une cuve
Sanglante où fermentait l'ivresse de la Mort;

Un formidable bruit, plus fort que les orages,
De gradins en gradins courait comme une mer;
Les acclamations, les bravos, les outrages,
Les clameurs de courroux, les entrechocs du fer,

Les lourds rugissemens, les hurlemens des bêtes,
Les hoquets des vaincus, les défis des vainqueurs,
Les grands cris féminins déchirant ces tempêtes,
Tout un tumulte affreux d'effrois et de fureurs

Grondait dans ce cratère en une immense houle,
Et roulant son délire atroce sur les fronts,
Prenait, sur les milliers de bouches de la foule,
Des grondemens nouveaux qui grandissaient ses bonds

Frappés et recueillant ces redoutables ondes,
Les grands vases d'airain se remplissaient d'émoi,
Et, leurs flancs frémissant de clameurs furibondes
Vibraient à l'unisson avec le Peuple Roi.

Ils enflaient de leur voix la voix de Rome entière;
Leur métal, s'animant au rythme qu'il contient,
Dans son ébranlement énorme et circulaire,
Embrassait tous ces bruits de son grave soutien.

La rumeur qui montait monstrueuse et mêlée
S'ordonnait en trouvant leur écho souverain,
Tant que, passant par eux, elle en sortait réglée
Sur les grands mouvemens mesurés de l'airain.

Ils donnaient, la prenant dans leur voix surhumaine,
A l'ignoble clameur de la plèbe, un accent
D'orgueil impérial et de grandeur romaine,
Et quelque majesté planait sur tout ce sang.

Mais quand le soir rendait les arcades plus noires,
Quand partait le César, des licteurs précédé,
Et que, par ses nombreux et vastes vomitoires,
L'amphithéâtre énorme était enfin vidé.

Quand les gradins déserts du gouffre taciturne,
Vers la placidité, vers la sérénité,
Vers la sévérité de la voûte nocturne
Montaient, ainsi qu'un mont par les loups déserté,

Les grands vases d'airain, impuissans à se taire,
Continuaient l'émoi dont ils étaient remplis;
Sur la tragique arène, à présent solitaire,
Ils prolongeaient l'horreur des forfaits accomplis.

Maintenant ils jetaient les plaintes des victimes,
Les prières, les cris, les supplications,
Les appels vers un Dieu qui doit punir les crimes,
Le vol désespéré des malédictions.

Cette criée atroce, immense et continue,
Recouvrait le grand cri triomphal presque éteint,
Comme si la pitié, de ce peuple inconnue,
Avait fini par naître en ces parois d'airain.

Et les derniers échos de victoire et de fête,
Qui, plus ils faiblissaient, plus ils semblaient affreux,
Se taisaient à la fin perdus dans la tempête
De lamentation qui remplissait les cieux.

Puis s'élevait en elle un souffle de colère
Et de menace, tel qu'il aurait pris en soi
Les grondemens voisins et profonds d'un tonnerre,
Sans que son épouvante en reçût un surcroît.

Autour du colossal et tragique édifice,
Le cercle des vaisseaux courroucés proclamait,
D'une voix vengeresse et dénonciatrice,
L'inexpiable opprobre où Rome s'abîmait;

Et ce chœur, plus puissant que ceux du drame antique
Auxquels les Dieux donnaient de prévoir le Destin,
Annonçait, de son chant justement prophétique,
A la Ville Éternelle un châtiment prochain.

DEUX INSCRIPTIONS POUR UN AUTEL DE L'ESPÉRANCE

I

Honore l'Espérance ! Elle est la bienfaitrice
Dont les doigts lumineux pansent la cicatrice
Que laisse à notre chair notre dernier malheur;
Elle empêche les flots pressés de la Douleur
D'être ininterrompus ; elle est le gué du fleuve,
Par lequel nous gagnons une autre rive neuve,
Différente de celle où nous pleurons assis.
Échappés un instant à nos pâles soucis,
Nous courons nous ébattre aux fraîcheurs de prairies
Où nous pouvons cueillir des guirlandes fleuries
Qui parfument nos mains et caressent nos yeux.
Quand il faut revenir sur le bord douloureux,
Nous rapportons du moins, de ces eaux traversées,
Des membres moins meurtris, des âmes délassées,
Capables de reprendre, et presque de chérir,
Sous les cieux trop fermés, leur tâche de souffrir.
Elle donne à nos cœurs, de l'une à l'autre peine,
L'espace d'un repos; elle rend moins certaine

Notre angoisse, mélange un doute à notre ennui.
Son souvenir, parfois, est plus fort que celui
Des tourmens supportés, qui deviennent un songe;
L'inflexible réel est moins que son mensonge,
Et son charme survit aux vérités du sort.
N'advient-il pas aussi, mortel, que son essor
Amène les clartés dont elle est l'hirondelle,
Et que son léger vol, nous demeurant fidèle,
Au lieu de sa promesse apporte le bonheur?
C'est elle aussi qui donne aux souhaits leur ferveur,
Aux amours, leur audace, aux efforts, leur constance.
Et c'est pourquoi, mortel, honore l'Espérance!

II

Redoute l'Espérance! Elle est la messagère
Qui précède les Maux, et dont la main légère
Sollicite nos cœurs à les mieux ressentir.
Sans elle, tes chagrins viendraient s'appesantir
Sur des cœurs résignés et bientôt impassibles.
Des coups trop continus tomberaient moins terribles
A ceux que l'habitude incessante du mal
Durcirait contre lui; son poids toujours égal
Pèserait moins, alors qu'il ne saurait surprendre.
La perfide Espérance, en nous laissant attendre
Les vains bonheurs brodés sur son voile menteur,
En mollissant nos sens sous sa feinte douceur,
Interrompt notre effort et notre accoutumance,
Et nous livre surpris, séduits et sans défense,
A son complice obscur derrière elle caché.
Dans le morne vouloir où l'homme retranché,
Sachant qu'il doit souffrir, à son destin se hausse,
Elle vient le chercher; sa main charmante et fausse
Lui présente des fleurs; lorsque, pour les saisir,
Lâchant le bouclier qui devait le couvrir,
Il avance les doigts vers leur gerbe trompeuse,
Siffle le javelot, qui, dans l'aisselle creuse,
Frappe et vibre enfoncé sous le bras désarmé.
Elle fuit un instant, d'un grand vol alarmé

Qui semble effarouché de l'embûche traîtresse,
Mais, bientôt reparue, elle reprend sans cesse
Sa fourbe entente avec le Destin ténébreux.
Ainsi la cruauté savante de ses jeux
En nos cœurs fatigués rajeunit la souffrance.
Et c'est pourquoi, mortel, redoute l'Espérance!

CONTRE L'OURS

Regarde le danger, d'où qu'il te vienne, en face!
Quand l'ours est devant toi, ne cherche pas sa trace!
Lance ton javelot si tu l'as avec toi!
Si tu l'as, par malheur, oublié sous ton toit,
Tire ton coutelas, et que ta main soit sûre!
Et si ton coutelas n'est pas à ta ceinture,
Ne perds pas cœur : avant qu'il puisse t'approcher,
Fracasse-lui les dents d'un morceau de rocher!
Si tu n'en trouves pas, ramasse la poussière,
Jette-la des deux mains, aveugle sa colère;
Peut-être un seul instant doit te sauver encor!
Et si, n'ayant plus rien que l'inégal effort
De tes bras désarmés contre sa lourde étreinte,
Tu te sens pris par lui, surmonte encor la crainte;
Défends-toi! défends-toi, tant que ton cœur battra!
Et crève-lui les yeux, quand il t'étouffera!

AUGUSTE ANGELLIER.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE MARIAGE D'UN POÈTE ROMANTIQUE ALLEMAND

Briefwechsel zwischen Clemens Brentano und Sophie Mereau, 2 vol. in-16, publiés par M. Heinz Amelung, Leipzig, 1909.

S'il n'avait point plu à Beethoven de choisir pour sujet, — pour prétexte, — d'un de ses plus beaux *lieds* quelques strophes assez prosaïques de Sophie Méreau, personne assurément ne connaîtrait plus aujourd'hui le nom de cette pauvre femme, disparue dans l'oubli avec toute la troupe innombrable des autres « muses » de l'école romantique allemande. Mais il n'en allait pas de même aux dernières années de XVIIIe siècle, où les plus illustres poètes de l'Allemagne ne craignaient pas de prédire une gloire immortelle à leur jeune et charmante rivale, l'auteur de l'*Age de Floraison du Sentiment*, de *Kalathiskos*, et de maints poèmes qui, depuis 1794, avaient enchanté ou ému les lecteurs de la *Thalie* et des divers *Almanachs des Muses*. Bien des jeunes gens qui avaient allégué à leurs familles leur désir d'entendre les leçons de Fichte ou de Schiller n'étaient venus, en réalité, étudier à Iéna que pour être admis à approcher la célèbre femme du professeur Méreau, célèbre à la fois par son génie, sa beauté, et son effort incessant à se consoler de son mariage. Car il va sans dire qu'une créature aussi profondément « romantique, » parfaite « fleur » de cet « âge de sentiment » qu'elle avait chanté, ne pouvait songer à être « comprise » de son mari, — avec cela professeur de droit, et plus âgé qu'elle d'une dizaine d'années, — ni, non plus, se résigner à laisser éteindre la flamme sacrée de passion qui brûlait en elle. De

telle sorte qu'elle accueillait volontiers tous les hommages, mais surtout ceux de ses frères en Apollon ; et nombreuses étaient déjà les aventures que se racontaient à son propos, plus ou moins ouvertement, les bourgeois scandalisés de la petite ville universitaire, lorsque, vers le mois d'avril 1798, un nouvel étudiant-poète lui fut présenté qui devait, un jour, lui faire oublier toute la série précédente de ses « consolateurs. »

Il s'appelait Clément Brentano, et n'avait encore qu'à peine vingt ans, huit ans de moins que Sophie Méreau. Mais sans doute il était, dès lors, pareil à l'image inoubliable que nous en a laissée le sculpteur Tieck, avec un jeune visage d'une élégance et d'une vivacité poétique extraordinaires, sous les boucles sensuelles de ses cheveux noirs. Fils d'un père vénitien et d'une mère à demi française, tous ceux qui l'ont rencontré durant sa jeunesse s'accordent à nous dire qu'il portait en soi un véritable génie de poésie amoureuse. Aussi bien nous apparaît-il aujourd'hui, — dans le pâle reflet que nous conserve de lui son œuvre de laborieux « dilettante » improvisateur, — comme le plus foncièrement « poète » de tous les romantiques allemands après Novalis ; mais tandis que, chez le grand Novalis, la poésie constituait l'âme et la vie tout entières, — à un degré qui fait de ce jeune homme, pour nous, un prodige comparable seulement au jeune Mozart, — nous devinons que le génie lyrique de Brentano, imprégné de chaude et voluptueuse lumière italienne, s'est dépensé presque absolument au service de l'ardente frénésie d'amour dont son cœur et son esprit étaient dévorés. Sa sœur favorite, la fameuse Bettine, son ami et confident Achim d'Arnim, et cette Sophie Méreau, qui a eu l'occasion de le connaître plus intimement que personne, nous le représentent invariablement sous l'aspect d'un jeune dieu d'amour : dieu ou démon, mais avec quelque chose d'excessif et de singulier, dans l'essence comme dans l'expression de sa perpétuelle ivresse sentimentale, qui n'était peut-être que l'effet d'un emploi trop exclusif de son génie de poète aux rêves et aux désirs amoureux de sa vie privée. Que l'on joigne à cet élément « démoniaque » une exquise beauté de traits et de figure, avec la distinction native comme d'un jeune prince parmi des boutiquiers ; qu'on y joigne toutes les ressources d'une verve spirituelle également beaucoup plus italienne qu'allemande, — et dont la trace se retrouve, à chaque page, dans les contes et fantaisies en prose de l'auteur des *Plusieurs Wehmuller :* on devinera l'attrait que dut offrir, à la belle jeune femme « incomprise » du professeur Méreau, la conquête d'un personnage aussi différent de la

plupart des pédans, hobereaux, ou plats « poétastres, » qui s'étaient jusqu'alors disputé ses faveurs.

Cependant il ne paraît pas que l'auteur de *Kalathiskos* ait, tout d'abord, pleinement apprécié la valeur de cette conquête; ou plutôt, je pencherais à croire que d'abord, durant un long espace de près de cinq ans, elle a été plus effrayée que ravie du torrent embrasé d'amour que répandait à ses pieds le jeune « démon. » Car cette « muse » romantique avait un secret dont elle-même, peut-être, ne se doutait pas, mais qui aujourd'hui se découvre clairement à nous dans le recueil de ses lettres : semblable à la grande majorité des femmes-poètes (d'autrefois, naturellement), c'était une personne d'un esprit infiniment positif et rassis, redoutant fort, dans son privé, les excès de passion qu'elle s'ingéniait à célébrer dans ses vers, et, malgré sa riche expérience de la vie amoureuse, à jamais incapable de concevoir l'amour sous la forme exaltée, frémissante, tout ensemble « romantique » et « vénitienne, » que rêvait le fiévreux génie de Clément Brentano. Les lettres qu'elle écrivait à celui-ci, telles que vient de nous les révéler M. Heinz Amelung, nous font voir avec les lettres du jeune homme un contraste qui serait le plus comique du monde si nous n'avions, sans cesse, présente à la pensée la conscience du drame fatalement caché sous cette comédie : nulle autre part, en tout cas, je ne me souviens d'avoir trouvé une plus étrange juxtaposition d'honnête prose bourgeoise et de la poésie la plus « échevelée. »

Et ainsi nous sentons que, depuis leur première rencontre, en 1798, jusqu'au commencement de 1803, les relations de ce couple disparate n'ont été qu'une suite perpétuelle de « scènes, » de « ruptures, » et de « racommodemens, » où toujours Sophie Méreau l'a pris de très haut avec son fol amoureux : contente de ses retours à elle, parce que sa verve et ses flatteries la divertissaient, mais à peine moins satisfaite, avec une agréable impression de soulagement, lorsqu'une nouvelle incartade de Brentano l'avait pourvue d'un prétexte à lui signifier, de nouveau, son congé. Manège qui, d'ailleurs, ne pouvait manquer d'entretenir et d'accroître, chez le jeune poète, un mélange d'ambition conquérante et de curiosité le mieux fait pour revêtir, à ses yeux, l'apparence d'un violent amour; et, en effet, c'est afin de se consoler des rigueurs de Sophie, ou encore afin de se donner, artificiellement, une fugitive illusion de la posséder, que, pendant ces cinq ans, l'auteur de la *Chronique d'un Écolier errant* s'est épris tour à tour d'une demi-douzaine de jolies jeunes femmes,

dont l'une lui rappelait, — jurait-il, — les yeux de sa bien-aimée, une autre sa démarche ou l'accent de sa voix.

Mais évidemment, la femme (désormais divorcée) du professeur d'Iéna était de celles qu'il convient de battre, si l'on veut réussir à s'en faire aimer. Il a suffi à Brentano de lever la main sur elle pour changer, aussitôt, en humble et fidèle tendresse son altière coquetterie des années passées, — ou, plus exactement, il lui a suffi de lui infliger une épreuve d'ordre tout moral, mais certes plus hardie encore, et plus dure sans doute pour la pauvre femme, que n'auraient pu l'être des coups de bâton. Rendant compte à son ami Arnim, en février 1803, de la terrible lettre qu'il venait d'envoyer à Sophie Méreau, — et qui allait lui gagner à jamais l'amour de celle-ci, — il disait : « J'ai écrit cette lettre avec toute la pleine franchise de mon cœur, sans ménagement aucun pour moi-même ni pour Sophie, comme ferait un tiers de beaucoup d'esprit : lui racontant toute son histoire, lui exprimant mes regrets sur son âge, ainsi que sur l'infinie platitude et faiblesse de ses vers, en un mot, la lettre la plus libre, la plus adroite, et la plus heureuse que j'aie jamais écrite, comme aussi la plus longue, terminée par quelques strophes aussi impertinentes qu'on les peut souhaiter. »

Cette lettre, que nous connaissons aujourd'hui dans son texte complet, est assurément « longue, » sans être pourtant la plus longue du recueil. Traduite tout entière, elle dépasserait les limites d'une chronique de la *Revue*. Mais je ne puis m'empêcher d'en citer au moins deux ou trois passages, et non seulement en raison de l'importance qu'elle a eue pour la suite des rapports de Brentano avec Sophie Méreau, mais parce qu'aucune autre, je crois, n'est plus « caractéristique » du tour d'esprit habituel du poète allemand, ni n'aura mieux de quoi révéler, au lecteur français, le très vif intérêt littéraire de la publication de M. Amelung.

La lettre commence par des protestations d'amour passionné, accompagnées de reproches sur la froideur de la jeune femme.

Mais de tout ce que vous m'avez fait souffrir, — continue Brentano, — vous ne savez plus rien ; et le fait n'est nullement surprenant, puisqu'il vous plaît de vous intéresser, toute l'année, à des choses pour lesquelles vous n'avez aucune vocation véritable, et que ce qu'il y a en vous d'essentiel se trouve perdu sous l'effort que vous impose votre préoccupation de l'accidentel (je veux dire la poésie)... Quant à moi, je donnerais volontiers ma vie raisonnable d'à présent, et tout mon avenir, pour les heures où, dans ma folie, je me suis livré à votre amour. J'étais infiniment heureux lorsque, la nuit,

tout en larmes, je me tenais assis sur le seuil de votre maison. Je possède encore une bouchée de pain dont vous avez mordu un morceau; et, — pourrez-vous le croire? — le jour anniversaire de celui où je vous ai vue pour la première fois, du jour où je vous ai donné mon premier baiser, et de celui où vous m'avez dit : « Je ne vous aime plus! » je repense ma vie et ma rédemption, et puis je mange quelques miettes de cette hostie, en mémoire de toi!

Suivent des observations des plus sévères sur divers poèmes d'un *Almanach des Muses* que venait de publier Sophie Méreau. « C'est chose très dangereuse, pour une femme, d'écrire des vers, et plus dangereuse encore de publier un *Almanach des Muses*. » Après quoi, Brentano déclare qu'il a formé le projet de composer une « dissertation » sur l'incapacité naturelle des femmes à produire de la poésie, ni aucune autre œuvre littéraire que des traités de cuisine. Et voici comment il s'excuse, devant l'illustre poète de *Kalathiskos*, de réflexions aussi « cavalières : »

Mes plaisanteries sur les femmes-auteurs ne pourront certainement pas vous fâcher : car je n'ai jamais observé, chez vous, la moindre vanité d'auteur; et puis vous m'avez déjà tant pardonné! Mais il y a, je ne sais pourquoi, des choses qui, sans être positivement laides, me forcent toujours à détourner les yeux, quand je les rencontre chez mes amis. Pendant que vous m'aimiez encore, toujours je tremblais lorsque je voyais imprimé quelque chose de vous, et rien ne m'était plus angoissant que de le lire: non point parce que cela était trop mauvais pour moi, ni non plus trop bon, mais simplement parce que je trouvais contre nature que quelque chose de vous fût assez bon ou assez mauvais pour être cloué à jamais en caractères de plomb. Et de même il en est encore, maintenant, que vous ne m'aimez plus... Lorsque j'étais assis auprès de vous, en silence, sur le sofa, je laissais courir mes yeux sur votre figure, et je cherchais le point de vue qui vous flattait le plus et qui cachait le mieux vos petites laideurs de détail : car je voulais que vous fussiez la chose la plus belle qui fût possible, afin de pouvoir vous aimer éternellement...

Désormais, reproches et critiques ne s'arrêteront plus. Brentano fait entendre à Sophie qu'elle serait en âge de renoncer à la coquetterie; il l'accuse de préférer à la société d'hommes intelligens celle de sots ou d'intrigans de basse qualité. Il lui affirme qu'elle est « une œuvre d'art manquée, » et imagine, à l'appui de cette assertion, une « allégorie » des plus singulières :

Une statue antique est achetée à un paysan par un juif néo-grec, qui, pour mieux la transporter, la brise en morceaux. Il se sert des parties les plus importantes pour y enfoncer ses clous, ou bien pour aiguiser son

couteau, et se fâche encore, par-dessus le marché, de n'avoir pas acheté plutôt une vraie pierre à repasser. Or, il se trouve que des Anglais en voyage aperçoivent ces beaux fragmens profanés. Ils se mettent en rapports avec le juif : mais celui-ci déteste les chrétiens, et soupçonne sa pierre à repasser d'être, peut-être, l'image d'un de leurs dieux. Et ainsi les *dilettantes* s'en vont, mais d'autres amateurs surviennent, et le juif voit ces restes épars se changer, pour lui, en une source d'honneur et de profit; il se vante même de pouvoir céder la tête, qui forme, à la rigueur, un tout complet... Et, maintenant l'ancien chef-d'œuvre, mal restauré, est devenu une dame raisonnable, qui m'écrit de petites lettres pleines de sens où elle m'octroie de bonnes leçons, et me conseille de labourer la terre, pour regagner la santé, et m'engage à semer dans le sol ma noble douleur pour qu'il en naisse des raves jaunes, que je pourrai manger à la gloire de Dieu. Mais vous ignorez peut-être, chère amie, que les raves jaunes ont toujours été en horreur à toute notre famille! Et, donc, laissez-moi continuer à aimer et à souffrir : car lorsque je vous ai vue, pour la première fois, chez le marchand juif, la vue de ces beaux restes a éveillé en moi le goût de l'art, et de l'amour, et de la vie! Ou plutôt, j'ai eu de naissance le sentiment de l'art; et lorsque j'ai aperçu ces fragmens, et que l'amour s'est éveillé en moi, j'ai pensé pouvoir reconstituer la statue entière, par mon amour créateur: mais c'est ce que n'a point compris la moderne Psyché, qui s'est imaginé que j'étais un rêveur insensé, parce que j'adorais le cœur, la tête perdus...

Enfin le poète raconte qu'il a passé plusieurs mois dans le voisinage d'une petite actrice dont la ressemblance avec Sophie l'avait attiré. « Ainsi, chère Méreau, je vous ai eue devant ma lorgnette, tout un trimestre, cinq fois par semaine! J'ai pu là vous aimer sans en être dérangé par vos remarques et précautions; et cela m'a rendu indiciblement heureux... Et tout d'un coup je songe que, tandis que vous possédez le merveilleux privilège de ne pas vieillir, je vais, moi, achever bientôt ma vingt-cinquième année. Mais est-ce que vraiment, vous ne vieillirez jamais? Serez-vous toujours aussi charmante? Continuerez-vous éternellement à rester à Weimar, où éternellement Mayer vous entretiendra des divinités indiennes, suivant ce qui en est écrit dans le *Magasin Asiatique?* » Et puis viennent, pour conclure, les « strophes impertinentes » dont Brentano parlait à Arnim. « Adieu, — s'écrie-t-il en des vers charmans, — adieu, et pardonne-toi de marcher dans ce chemin de pruderie! Et pardonne-moi de te manquer d'égards,.. en rêve! » Mais ce que le jeune homme n'a pas cru devoir avouer à son confident, c'est que ces strophes elles-mêmes, dans la lettre, étaient suivies de quelques lignes en prose d'un tout autre ton :

Adieu, chère, chère Sophie! Ne m'oublie pas! Oh! si tu savais combien je t'aime, et combien je suis malheureux, et comment je suis forcé d'em-

ployer les artifices les plus misérables pour me tromper, pour me faire croire que je te tiens dans mes bras ! Ah ! si je pouvais te voir, t'embrasser, si je pouvais, si je pouvais !

A jamais ton fidèle, ton malheureux et incompréhensible

CLÉMENT.

Ayant résumé à Arnim le contenu de cette lettre, Brentano ajoutait : « Et figure-toi que la Méreau répond, pour la première fois, à cette lettre, convient de la justesse de mes sages reproches, et tantôt se montre ironique, puis redevient tout affectueuse, en m'exprimant, dans la lettre entière, une timide invitation à renouer nos rapports ! » Cela encore était strictement vrai. La terrible lettre du jeune homme avait, semble-t-il, ouvert enfin les yeux de Sophie au caractère exceptionnel et supérieur d'un amour que, jusqu'alors, elle avait méconnu. Le fait est que, dès ce moment, les « rapports » de ce couple romantique se sont trouvés « renoués, » et que bientôt Sophie Méreau, au sortir d'entretiens avec Brentano, a pu noter dans son « journal » intime des impressions comme celles-ci : « Printemps du cœur. Grand changement. Fleurs, amour, recueillement, vie. » Ou encore, sur une autre page : « Journée bienheureuse, où j'ai pu enfin découvrir la véritable source de mon malheur, où mon esprit s'est senti raffermi, comme la nature après une pluie d'orage, et où l'authentique jouissance de la vie m'est apparue, proche et accessible, indépendante de tout âge et de toute durée ! » Quelques mois après sa bravade à la « Psyché restaurée, » Brentano, dans une série de longues lettres enflammées, suppliait Sophie de devenir sa femme, avant même de savoir que, suivant l'expression de son amie, « la nature avait désormais rendu ce mariage indispensable. » A la fin de novembre de cette année 1803, un pasteur protestant mariait les deux poètes; et, pendant trois années environ, le jeune couple devait mener une existence assez orageuse, mais, en somme, infiniment plus unie qu'on n'aurait pu supposer, jusqu'au jour où, le 30 octobre 1806, la pauvre Sophie allait mourir d'un accident de grossesse, — pour être ensuite tendrement aimée et pleurée d'un grand enfant de génie qui, trente ans après, au terme d'une longue et aventureuse carrière, reconnaîtrait encore n'avoir trouvé qu'auprès d'elle un peu de repos.

Telle est, réduite à ses lignes essentielles, l'histoire que nous racontent les deux volumes très heureusement publiés par M. Amelung. Mais l'intérêt véritable des lettres reproduites dans ces volumes pour la première fois n'est pas de nous renseigner sur un roman trop réel

dont les moindres détails nous ont été exposés, déjà, par les nombreux biographes de Clément Brentano. Leur intérêt principal, en vérité, consiste dans la remarquable qualité littéraire de quelques-unes des lettres du poète des *Romances du Rosaire :* car il n'y a peut-être pas, dans l'œuvre tout entière de celui-ci, de pages à la fois plus poétiques et plus « personnelles, » traduisant plus fidèlement la saisissante originalité de cette âme naïve et inquiète, spirituelle et lyrique, avec un savoureux mélange de rêverie allemande associée à la verve la plus folle de *lazzi* italiens. Comme je l'ai dit tout à l'heure, une telle âme n'était point faite pour pouvoir se refléter pleinement dans des ouvrages publics; et il est sûr que, jusque dans les plus charmans de ses contes aussi bien que de ses poèmes, Brentano donnera toujours l'impression d'un « raté » de génie. Mais ses lettres, de même que l'inoubliable feu d'artifice de sa conversation, lui ont été des moyens d'épancher à son aise ce génie naturel, que glaçait l'obligation de composer et de parfaire un livre. Une variété prodigieuse s'y manifeste à nous, variété de ton, de sujets, et de style, telle que je ne crois pas que nul recueil de lettres, — et surtout allemandes, — puisse nous en offrir un équivalent. Il faut voir avec quelle souplesse le jeune homme réussit à transporter, dans ses phrases, le rythme même de sa mobile et légère pensée, en y adaptant de proche en proche une subtile harmonie de mots qui nous restitue, toute vive, la musique infiniment nuancée des émotions de son cœur. Laissera-t-on que j'essaie encore de citer quelques fragmens de ces lettres?

En juillet 1803, Brentano, qui est venu demeurer à Weimar auprès de Sophie, écrit à celle-ci, entre deux visites :

J'ai passé hier, au Parc, une soirée qui a été, comme société, l'équivalent de ce que vous aviez été pour moi en amour; depuis longtemps je ne m'étais plus senti autant de bien-être. Sous le clair de lune j'étais assis parmi des hommes qui m'aimaient, et j'avais l'impression d'être moi-même un étranger venu d'un monde infiniment meilleur. Tout le monde a joui cordialement de mon chant doux et pieux : mais moi, en vérité, je ne savais rien du reste des hommes : j'ai simplement, tout haut devant d'autres, vécu en intimité très profonde avec mon propre cœur; et j'étais si aimable pour moi-même que j'en ai semblé aimable pour tous. Ah! Sophie, si tu voulais me bien aimer, d'une façon tout intime, de cette façon dont j'ai à peine tenté de m'aimer moi-même, vraiment je pourrais alors rendre les hommes heureux. je deviendrais alors vraiment un homme! Tout à l'heure, après le repas, je t'amènerai le cher Stoll; et, ce soir, je te tiendrai dans mes bras, et t'embrasserai, et t'amuserai, et te ferai la vie pleine de douceur, et te lirai encore quelques lettres de Bettine que j'ai retrouvées;

et puis je m'enfuirai, de nouveau, de chez toi au Parc, et de nouveau je chanterai aux gens, mais en étant encore beaucoup plus enfant et plus heureux qu'hier : car, hier, tu ne m'as pas embrassé, hier tu as eu toute sorte de folles réminiscences d'autrefois! Demain matin, je dois aller avec Genz et Stoll à Lauchstedt; et puis je reviens, je t'ai de nouveau, je t'embrasse de nouveau! O Sophie, ouvre bien les yeux, et aime-moi, aime-moi très, très fort, oublie la vie, oublie que tu es une femme d'esprit; n'aie de cœur, de lèvres, de bras que pour moi seul; et bois-moi jusqu'au fond, pendant que je mousse, car tu retrouveras une vie nouvelle, tu redeviendras plus belle et plus jeune, quand tu te seras enivrée en moi!

Ou encore, quelques jours plus tard :

Ce billet n'est rien de plus qu'un enfant né de l'impatience du plus impatient des enfans. Il ne te dira rien que ce que tu sais, et crois, et espères et aimes : c'est-à-dire que je t'aime, t'aime follement! Toute la nuit j'ai rêvé de toi : de tels rêves sont de merveilleuses îles de notre amour, où nous sommes deux Robinsons; mais quand, ensuite, le jour apparaît, l'île se trouve submergée par l'océan de l'amour, et je ne sais plus même ce qu'a été mon rêve, car, tout de suite, en état de veille, je me remets à rêver de toi. Oh! je veux instruire un oiseau, un bel oiseau bariolé, qui, tout le long du jour, te chantera : « Réjouis-toi, *Trautlieb* (confiante dans l'amour), il t'aime de tout son cœur, t'aime, t'aime, t'aime, ô chérie! » Ah! je ne me reconnais plus, ma vie entière est transformée! Une foule de flammes, que je tenais emprisonnées au fond de mon cœur, sont venues, à présent, entourer mon front; et bientôt tu me verras avec des boucles de feu. Une foule de sources qui se cachaient au dedans de moi ont rompu leurs digues, et se précipitent à travers mes veines! Mon sang devient une fontaine de Castalie, et mon cœur bondit frénétiquement, au lieu de battre comme celui des autres hommes. Bientôt, ma chérie, bientôt je vais chanter comme personne encore n'a chanté jusqu'ici..

Ainsi, cela est possible, cela est vrai, que tu m'aimes! (En ce même instant, j'en reçois ton propre aveu.) Dieu, quelle rencontre merveilleuse! Voici que tu me réponds avant que je t'aie parlé! C'est la première fois, c'est Dieu qui m'accorde cette grâce!... Tu ne peux savoir combien je suis ému de cette magnifique coïncidence! C'est la preuve que notre amour est vrai, et vivant, qu'il est éternel, et que Dieu lui-même daigne y prendre part!

Enfin voici, sur un ton forcément un peu différent, quelques lignes d'une lettre écrite par Brentano à sa femme le 1er septembre 1805, après deux années bientôt de vie conjugale :

J'aspire indiciblement à me retrouver chez nous (il écrit de Wiesbaden, où il est venu faire une cure, et où, d'ailleurs, il ne tardera pas à appeler sa femme auprès de lui). Le moindre de mes déplacemens me donne l'impression d'être abandonné, Ah! Sophie, je sens que j'ai au cœur assez d'amour pour pouvoir même supporter avec amour maints soucis déchi-

rans. Je t'ai, de tout temps, infiniment aimée, et je t'aime toujours : mais mon cœur se brise à la pensée que tu m'aies si longtemps trompé au sujet de tes relations avec Kipp. Cela, ma chère Sophie, je ne l'ai point mérité de toi : cela a été, de ta part, un trait effrayant de mauvaise foi, de fausseté, un acte capable de ruiner à jamais toute confiance, tout honneur, et tout bonheur, — ce silence mensonger en présence de toutes les questions et supplications de ma jeunesse pleine d'amour ! De cela tu ne parviendras jamais à t'excuser devant ta propre conscience ! Sophie, Sophie, ce silence m'a appris à douter, à désespérer de ma femme aimée !

Mais sois tranquille et ne souffre point, pauvre cœur meurtri ! Ma Sophie, ma femme, qui s'est donnée à moi tout entière, qui me donne des enfans (puisse le ciel nous les conserver !) du moins elle vit : et cela est déjà assez précieux, cela représente un bonheur infini pour celui qui l'aime ! Et ainsi je suis, tout de même, heureux au fond du cœur ; et je veux que tout soit oublié de ce qui nous peine, et qu'une belle floraison de vérité et d'amour continue, jusqu'au bout, à s'épanouir en nous !

Encore l'agrément et la valeur poétique des lettres de Brentano ne sont-ils point l'unique source d'intérêt que nous offre la publication de M. Amelung. Les volumes nouveaux nous permettent aussi de connaître enfin, pour ainsi dire, le « dedans, » la signification intime, d'une aventure romanesque dont on ne nous avait exposé, jusqu'ici, que les faits « extérieurs. » Nous savions que Brentano et Sophie Méreau s'étaient mariés, en novembre 1803, et que pendant les trois années suivantes, jusqu'à la mort de la jeune femme, ils avaient vécu une existence relativement assez calme, malgré de fréquens orages passagers : mais quels sentimens éprouvaient-ils l'un pour l'autre ? A cette question leurs lettres, pour la première fois, viennent nous répondre avec certitude ; et la réponse qu'elles nous apportent est, en vérité, si étrange que je regrette de ne pouvoir que l'indiquer très rapidement. Car la situation « sentimentale » que nous révèlent ces lettres est, à peu près, celle-ci : nous y voyons une femme qui, tout en adorant son mari, se trouve, de par la sécheresse native de sa pensée, empêchée d'exprimer cet amour profond et fidèle qu'elle ressent pour lui, tandis que le mari, au contraire, ne cesse point de témoigner à sa femme la tendresse amoureuse la plus passionnée, mais sans réussir à l'aimer, vraiment, au fond de son cœur !

Des lettres de Sophie, avant comme après son mariage, j'ai dit déjà qu'une sorte de platitude prosaïque nous y apparaît, qui s'oppose à l'expression de toute nuance intellectuelle ou morale un peu exaltée. Si bien que la pauvre femme, du jour où son cœur s'est livré tout entier à son conquérant, n'a pas même essayé d'épancher au dehors

une affection dont elle-même, peut-être, ne devinait pas toute la violence. Son aventure nous ferait songer à ces voyageurs du conte de Swift dont les paroles se congelaient en sortant de leurs bouches : jusque dans ses élans d'amour les plus pathétiques, elle conseille à son mari d'éviter les rhumes, ou bien lui raconte ses négociations avec ses éditeurs. Mais, au reste, ses lettres sont peu nombreuses, souvent très courtes, et passent inaperçues parmi l'exubérance colorée de celles de son fougueux et fécond partenaire.

Et quant à celles-ci, aucun doute n'est possible sur leur inspiration secrète : ce sont des lettres d'amour qui seraient les plus belles, les plus touchantes du monde, si nous n'y sentions trop nettement l'absence d'un véritable amour. Ou plutôt, il nous semble que Brentano a fiévreusement aimé sa Sophie pendant les cinq années qu'elle l'a dédaigné ; mais ensuite, dès l'instant où « la nature a rendu leur mariage inévitable, » tout le charme poétique dont il avait revêtu la jeune femme s'est, brusquement, effacé devant lui. Au plus fort de sa passion, n'avait-il pas avoué à son ami Arnim que Sophie « était la seule femme qui ressemblât à celle que son imagination de poète se complaisait à chercher en elle ? » Plus tard, il déclarait au même confident que c'était pour lui une épreuve pénible « d'avoir à vivre avec un être froid, et qui méprisait les vertus ménagères sans avoir aucun talent pour une autre existence. » Mais du moins, il convient d'ajouter que toujours, ne pouvant plus l'aimer, il a continué d'avoir pour elle une confiante, fidèle, et respectueuse amitié, qui a presque de quoi lui assigner le rôle le plus beau, dans ce que nous découvrons de leurs relations. « C'est toi qui es mon mari, et moi ta femme ! lui écrivait-il ; tu me prends, me domines, me donnes une destination et une histoire. » Et surtout, avec son ardent génie de poète, il tâchait à se persuader qu'il l'aimait encore : d'où vient à ses lettres ce singulier et admirable débordement de ferveur lyrique, nouvel « artifice » employé par ce grand enfant « pour se tromper soi-même, » après ceux dont il avait parlé jadis à sa Sophie, dans la lettre qui avait décidé de sa destinée !

T. DE WYZEWA.

ESSAIS ET NOTICES

UN JOURNALISTE SOUS LA RÉVOLUTION

L'historien soucieux d'étudier le rôle de la presse sous la Révolution trouvera d'utiles indications dans le récent ouvrage de M. Raoul Arnaud (1). C'est un volume fort attachant, écrit avec vivacité, et où l'érudition ne fait pas défaut. M. G. Lenôtre reconnaîtra là sa manière adroite d'utiliser les documens pour mettre en pleine lumière un acteur du drame révolutionnaire.

I

Nous trouvons en 1771, au collège Louis-le-Grand, quelques-uns de ces futurs régénérateurs de la société. Un enfant de dix-sept ans aux traits fins et à l'apparence délicate vient d'y entrer. Ses camarades lui font bon accueil, car il porte le nom d'un critique fameux, écrivain courageux qui jouit de la faveur du public. Le nouveau venu est le fils d'Élie Fréron, le fondateur et le directeur de l'*Année littéraire*, l'ennemi de Voltaire et la victime des encyclopédistes (2). Stanislas Fréron eut une enfance triste : à huit ans, il perdit sa mère qui succomba à des chagrins de toutes sortes, aux soucis matériels de l'existence. Son père s'était remarié avec une jeune personne de seize ans qui fut une belle-mère très dure. Stanislas quitta sans grand regret la maison paternelle pour passer sous la direction des abbés de Louis-le-Grand, les successeurs des Jésuites. Là, il eut pour condis-

(1) *Le fils de Fréron* (1754-1802), par M. Raoul Arnaud, 1 vol. in-8 ; Perrin.

(2) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mars 1877, un très pénétrant article de M. Jules Soury : *Un critique au XVIIIe siècle, Fréron.*

ciples Robespierre surnommé *le Romain*, Louvet, Desmarest, les deux frères Suleau, Camille Desmoulins. Un livre fort curieux, les *Souvenirs* de Bouillé, nous renseigne sur l'éducation qu'on recevait à cette époque : « l'on n'entretenait des sujets d'une monarchie absolue que des républiques grecque et romaine, des rivalités et des luttes de partis, et des héros d'un patriotisme excité par l'amour de la liberté (1). » Plutarque était la pâture des âmes juvéniles. Cependant, il semble que Fréron ne rêvât pas dans sa jeunesse « de donner au monde la liberté, » et qu'il se tînt à l'écart des discussions politiques. S'il apprit par cœur Juvénal et Tacite, il ne négligea pas les sonnets de Pétrarque qu'il lisait dans le texte. « Il est devenu l'amant imaginaire de Laure de Sade, — écrit M. Arnaud. — A songer à son héroïne, il éprouve une joie prodigieuse qui le surmène jusqu'à la souffrance. Il vit dans un enchantement douloureux que la solitude augmente et qui cesse à peine les jours de congé. » Exalté et sentimental, tel fut Fréron dès son jeune âge et tel nous le verrons jusqu'à la fin de ses jours.

Ce fut du reste une exécrable destinée. L'*Année littéraire*, dont la vogue avait diminué, ne rapportait plus que deux ou trois mille francs par an à son directeur, décompte fait des cinq mille livres dont le journal était grevé. Élie Fréron se trouva dans l'impossibilité de subvenir aux divers frais de la publication. Le garde des Sceaux, Miromesnil, sollicité par les créanciers et les ennemis de l'écrivain, supprima le privilège des feuilles. Le directeur de l'*Année littéraire* ne résista pas à ce coup qui le ruinait. Traqué par ses créanciers, il mourut, le 10 mars 1776, à *Fantaisie*, sa maison de Montrouge. Voltaire, Marmontel et La Harpe s'acharnèrent sur les héritiers du pauvre Fréron. Mais les tantes du Roi, Madame Adélaïde principalement, défendirent Stanislas, qui était le filleul du roi de Pologne, et qui, tout enfant, avait joué sur leurs genoux. Le privilège fut accordé à Stanislas « seulement pour terminer l'année courante. » Ce fut là son unique héritage.

Il fit ses débuts de journaliste à vingt-deux ans en défendant la mémoire de son père et en déclarant lui aussi la guerre aux encyclopédistes. A la suite d'une querelle qu'il eut avec l'acteur Desessarts, comédien du Roi, qu'il s'était permis d'appeler « gros ventriloque, » le privilège de l'*Année littéraire* fut de nouveau supprimé, puis rétabli en faveur de Mme Fréron, en 1779. La belle-mère de Stanislas promettait

(1) *Souvenirs et Fragmens pour servir aux Mémoires de ma vie et de mon temps*, par le marquis de Bouillé, publiés pour la Société d'Histoire contemporaine par M. P.-L. de Kermaingant, t. I, p. 17, 1 vol. in-8 ; A. Picard.

« de ne jamais écrire, ni contre feu Voltaire, ni contre les Diderot, les Dalembert et autres membres essentiaux de l'Académie française. » Mme Fréron octroya sur les bénéfices du journal une très petite rente à Stanislas, qui aurait connu la misère, s'il n'avait trouvé un protecteur dans le financier Bertin. Parasite et débauché, « il descend jusque dans la fange du ruisseau, » accompagnant partout l'homme dont il flatte les vices. En 1784, il est perdu de réputation. Il apprend alors, par sa sœur Thérèse, que l'*Année littéraire* est maintenant d'un bon revenu pour sa belle-mère, et décide Mme Fréron à signer un contrat plus avantageux pour lui. Il collabore même quelque peu au journal, y donne une critique du *Mariage de Figaro*, puis se met du parti des mécontens et tourne sa plume contre un régime dont il avait été le défenseur zélé.

II

Le 14 juillet 1789, il monte « l'un des premiers » à l'assaut de la Bastille avec Hérault de Séchelles, Desmoulins et Target, et y arbore le pavillon des gardes-françaises, aidé de son beau-frère, le marquis de La Poype. Bientôt, il se signale par sa violence déclamatoire, profère des injures contre la religion, les prêtres, la monarchie. Ses diatribes, où il citait Juvénal et Tacite, lui valurent une certaine popularité, et il fut délégué, par son district, à la Commune de Paris.

L'année 1789 donna naissance à une véritable éclosion de feuilles politiques : les *Révolutions de France et de Brabant* que dirigeait Desmoulins, l'*Ami du peuple* où Marat vomissait ses injures, les *Actes des Apôtres* où Rivarol, Peltier et Suleau raillaient les démagogues avec infiniment d'esprit, le *Courrier de Provence* dont Mirabeau était l'inspirateur. Fréron écrivait dans l'*Ami des Citoyens*, « feuille assez terne, » des articles relativement modérés qu'il ne signait pas au début. Sous la rubrique *Mélanges*, il critiquait les dépenses du gouvernement, les mandemens des évêques, mais il n'attaquait pas la famille royale et respectait le clergé. Son ambition ne pouvait se contenter de cet organe qui s'adressait surtout à une clientèle de province et ne donnait que de très faibles bénéfices. Le 23 mai 1790, après des vicissitudes diverses, il parvenait à faire distribuer le premier numéro de l'*Orateur du peuple*. Il voulait atteindre la renommée, comme Marat et Desmoulins dont on discutait les articles au Palais-Royal. L'ancien rédacteur de l'*Année littéraire* écrira désormais pour la rue, ne reculera devant aucune diffamation pour répandre son journal. Dès le premier

numéro, il dénoncera Mirabeau, Bailly et La Fayette, la Cour, les ministres, l'Assemblée.

L'espace nous manque pour retracer les destinées de l'*Orateur du peuple*, ainsi que l'histoire de la collaboration de Fréron aux *Révolutions de France et de Brabant*. M. Arnaud nous dit que le publiciste ne manquait pas de talent et connaissait à fond son métier. Au jugement de M. Frédéric Masson, Fréron n'était qu'une doublure de Marat; « mais il n'avait ni les délires de Marat, ni l'esprit de Camille (1). »

Fréron et Desmoulins étaient unis par la plus vive amitié. Ils se voyaient au journal qu'ils rédigeaient en commun (2), se retrouvaient le soir au club des Cordeliers. Ils fréquentaient tous deux chez M. Duplessis, premier commis du contrôle des finances, qui avait deux filles fort agréables. Lucile Duplessis, l'aînée, était « une ado rable petite blonde, tour à tour triste et gaie, romanesque et gamine, contente et dépitée. » Elle plut à Camille qui l'épousa le 29 décembre 1790. Le dimanche, Fréron et Camille oubliaient la lutte révolutionnaire, les séances orageuses des Cordeliers et de l'Assemblée, et se rendaient à Bourg-la-Reine, dans la propriété des Duplessis. Fréron devint vite amoureux de Lucile; il regretta sans doute de ne pas l'avoir demandée en mariage, mais il vivait déjà avec une femme dont l'historien n'a pu retrouver le nom : peut-être était-ce la demoiselle Masson, actrice des Italiens? Quoi qu'il en soit, Stanislas récitait à Lucile des vers de Pétrarque qui la faisaient tressaillir. Camille, qui n'était pas inquiet, laissait les deux amis s'éloigner et échanger de doux propos. Nous renvoyons le lecteur à ces pages délicates, ne doutant pas qu'il n'apprécie cette paisible idylle, à la veille de terribles tragédies.

Le ménage Desmoulins habitait la même maison que Fréron, 1, rue du Théâtre-Français, — aujourd'hui 28, rue de l'Odéon. M. Arnaud nous décrit un dîner qui eut lieu chez Desmoulins, le 9 août 1792. Fréron, Brune et Barbaroux y prirent part. Sous les fenêtres de Camille, on entendait résonner « les paroles lugubres » du *Ça ira*. Le lendemain devait éclater l'émeute préparée par les Cordeliers. L'inquiétude de Lucile était telle qu'elle demanda, après le départ de ses hôtes, à

(1) *Napoléon et sa famille*, t. I, p. 151, 1 vol. in-8; Ollendorff.

(2) Le journal fut élaboré, à partir du n° 73, dans la demeure de Desmoulins. « J'invite les souscripteurs, — lit-on dans ce numéro, — à ne plus renouveler au bureau, rue de Seine, 115, chez M. Caillot, mais chez moi, rue du Théâtre-Français, où je continuerai de cultiver une branche de commerce inconnue jusqu'à nos jours, une manufacture de révolutions. » Cf. Jules Claretie, *Camille Desmoulins*, p. 112, 1 vol. in-8; Plon.

Camille et à Stanislas de la mener chez Danton. Ils trouvèrent Mme Danton en larmes :

« Fréron cherchait dans les fumées du vin une résolution qui le fuyait. Il regardait Lucile, prenait la main de Brune, s'approchait de Danton, communiquait sa fièvre aux autres qui descendirent dans la rue pour respirer l'air. Quelques sans-culottes passant une chanson aux lèvres, ils eurent peur et remontèrent. Lucile faisait trembler tout le monde : « Voilà le tocsin qui va sonner, » disait-elle à tout instant, et, comme son mari était allé chercher un fusil dans la pièce voisine, elle s'enfuit dans l'alcôve et se mit à pleurer, puis, se jetant dans les bras de Camille, elle le supplia de ne pas la quitter, de rester avec elle. Fréron la regardait avec fixité et répétait en hochant la tête : « Je suis las de la vie, je ne cherche qu'à mourir. »

Le 10 août, Fréron et Desmoulins virent assassiner leur camarade de collège Suleau. Le peuple de Paris ayant pris la dictature, un Conseil municipal provisoire fut constitué, composé de Tallien, Fréron, Collot d'Herbois, Desmoulins, Fabre d'Églantine, etc. L'Assemblée tremblait devant Danton, le ministre de la Justice. A la fin du mois d'août, Fréron fut envoyé dans le département de la Moselle ainsi que Joseph Paris. Les deux commissaires empêchèrent la reddition de Thionville et s'occupèrent surtout de l'alimentation et de l'habillement des troupes.

III

Élu le 14 septembre, par 454 voix, député de la nouvelle Assemblée, Fréron siégea sur les bancs de la Montagne, « auprès de Marat, d'Hébert et de Danton. » Il vota la mort du Roi, en demandant que l'exécution eût lieu dans les vingt-quatre heures. Le 9 mars 1793, il partit en mission dans les Hautes et les Basses-Alpes. « De concert avec Barras, écrit M. Frédéric Masson, il exerça une dictature redoutable dans le Midi. » Les représentans du peuple menaient joyeuse vie à Nice lorsqu'ils apprirent, au cours d'une tournée à Hyères, que le Comité général de Toulon avait livré, le 26 août, la ville aux Anglais.

L'histoire du siège de Toulon est un des plus intéressans chapitres qu'ait écrits M. Arnaud. On y voit se révéler le génie « du seul capitaine d'artillerie qui fût en état de diriger les opérations, » le jeune Bonaparte. Le 18 décembre, Fréron fit preuve de courage en menant la colonne d'assaut jusqu'aux abatis de la *Redoute anglaise*. Ensuite, il fut saisi d'une démence sanguinaire dans le châtiment qu'il infligea

à la ville rebelle. Les chefs du mouvement insurrectionnel s'étant enfuis, on fusilla des innocens. Huit cents victimes furent exécutées sans jugement. Un décret de la Convention débaptisa Toulon et l'appela Port-de-la-Montagne. A Marseille, une Commission militaire remplaça le tribunal populaire qui mettait trop de lenteur à rendre ses arrêts.

Fréron et Barras, accusés de pillages, furent désavoués par le Comité de Salut public et rappelés à Paris. Le 10 germinal, Fréron vota par lâcheté le décret « qui ordonnait la comparution de Camille Desmoulins et de Danton devant le Tribunal révolutionnaire. » « Le décret d'accusation, — lit-on dans le *Moniteur* du 12 germinal, — fut adopté à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissemens. » Lucile Desmoulins fut exécutée le 24 germinal. Fréron jura à Mme Duplessis de venger les chères victimes. Le 8 thermidor, il demanda la tête de Robespierre, de Couthon, de Lebas et de Saint-Just. Après le 9 thermidor, Tallien, Barras et Fréron formèrent « un tout-puissant triumvirat. » Fréron, qui avait repris la direction de l'*Orateur du peuple*, attaqua les anciens montagnards, ceux qui avaient soutenu Robespierre contre Camille Desmoulins. Devenu le chef de la Jeunesse dorée de l'an III, il réussit à fermer le club des Jacobins, mais ne fut pas réélu à la nouvelle législature, à la fin de l'an III.

Barras l'envoya en mission dans le midi de la France comme *pacificateur*. Fréron arriva le 9 brumaire à Marseille. C'est alors qu'il rencontra chez les Clary les sœurs de Bonaparte. La famille Bonaparte, exilée de Corse, avait traversé de dures épreuves à Toulon pendant le siège, puis à Marseille où, pendant quelque temps, elle avait vécu grâce au bureau de bienfaisance. Mme Lætitia avait été blanchisseuse. Quant à Élisa et à Paulette, elles « s'étaient déjà fait remarquer à Marseille par leur coquetterie, plus peut-être que par leur beauté. » Paulette, qui a seize ans, sait qu'elle est jolie et ne tarde point à trouver en Fréron un admirateur passionné. « C'était un homme de quarante ans passés, qui n'avait rien de séduisant dans le visage ou la tournure : un front fuyant, un nez gros et flaireur, des yeux à fleur de tête, une bouche aux lèvres minces ; dans l'aspect général, malgré la différence des traits, quelque ressemblance avec Robespierre aîné, son ancien camarade à Louis-le-Grand ; des cheveux soigneusement poudrés, une toilette recherchée, rien, dans la tenue, du maratiste (1). » Très épris de Paulette, le commissaire du gouvernement la promène

(1) Ce portrait, dû à la plume de M. Frédéric Masson, correspond bien au dessin dont M. Arnaud a orné son volume.

dans sa voiture, la compromet aux yeux de tous. La jolie fille ne résiste pas à ce roué qui l'attire dans sa maison. Les deux amans jurent de ne plus se quitter, de s'épouser à bref délai. Cependant les pouvoirs de Fréron expirent en pluviôse, et, le 30 ventôse, Jourdan, député des Bouches-du-Rhône, demande le rappel immédiat du commissaire. L'éloquence d'Isnard vient appuyer celle de Jourdan; Stanislas est obligé de quitter Marseille. Avant de le faire, il écrit au général en chef de l'armée d'Italie pour qu'il décide Mme Bonaparte à consentir sur-le-champ au mariage. Bonaparte différa sa réponse. Arrivé à Paris, — le 6 floréal, — Fréron fut chargé de tous les crimes. Paulette lui écrivait : « Je voudrais être avec toi, je te consolerais de toutes les injustices qu'on a pour toi, » — et en post-scriptum : *Ah! caro mio, cara mia spera, idole mio,... ti amo sempre et passionatissimamente, per sempre ti amo, ti amo, sbell' idol mio, sei cuore mio, tenero amico, ti amo, amo, amo, si amatissimo amante.* » Mais Bonaparte, sachant à quoi s'en tenir sur le citoyen Fréron, signifia à Paulette de renoncer à lui. Elle pleura beaucoup, puis s'éprit de Junot.

La fin de Fréron fut lamentable. Les Cinq-Cents refusèrent de valider sa nomination de député de la Guyane sous prétexte que les électeurs n'avaient pas été régulièrement convoqués. Repoussé par ses anciens amis, Fréron quémande en vain un emploi. Il est la proie des huissiers qui menacent de saisir son mobilier. Lorsqu'il se glisse dans une salle de spectacles, c'est pour apercevoir encore une fois Paulette qui est maintenant la femme du général Leclerc. Après le 18 Brumaire, le ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, qui seul lui témoignait de l'intérêt, lui donna l'administration des Hospices de Paris. Fréron accepta cette situation « pour ne pas mourir de faim. » Il ne remplit ces fonctions que durant trois mois, pendant lesquels il rédigea un ouvrage sur l'organisation des hôpitaux de Paris et des Monts-de-piété.

Lucien obtint du Premier Consul qu'il nommât Fréron sous-préfet des Cayes à Saint-Domingue, aux appointemens de dix-huit mille francs par an. Cette nomination coïncidait avec l'expédition organisée contre les nègres de Toussaint-Louverture. Fréron n'eut pas le courage de monter sur le même vaisseau que Leclerc et Paulette. Il prétendit n'avoir pas trouvé de place à bord de l'escadre et ne quitta Brest qu'à la fin de ventôse. A peine eut-il rejoint son poste, — après une traversée de deux mois et demi, — qu'il succomba, le 26 messidor an X, à une épidémie de dysenterie. Il était âgé de quarante-huit ans. Aucun journal ne mentionna en France le décès de l'ancien publiciste.

L'auteur ne peut se défendre en terminant de quelque pitié pour ce triste personnage. C'est un sentiment qu'il est difficile de partager si l'on songe aux atrocités commises par le tyran de Marseille et le proscripteur de Toulon. Ce sans-culotte n'eut même pas l'excuse d'être un jacobin convaincu. Le fils de Fréron déshonora le nom qu'il portait, il se fit révolutionnaire pour vendre sa copie et parce qu'il avait de grands besoins d'argent. Ce fut un faible et un extravagant, au jugement de son historien, mais ce fut surtout un lâche dont la politique consista à fuir la guillotine. Un fait cependant, raconté par le trop indulgent biographe, peut être mis à l'actif de Fréron. Après la mort de Camille et de Lucile, il avait promis de protéger toujours le petit Horace Desmoulins. En l'an VIII, lorsqu'il était lui-même en butte à toutes les persécutions, il n'hésita pas à exécuter ses engagemens. Il alla solliciter Bonaparte, « l'homme qui avait brisé sa vie et broyé son cœur, » et obtint qu'Horace entrât au Prytanée, suivant le désir de Mme Duplessis. En remplissant ce devoir, Fréron réparait, dans la mesure où il le pouvait, sa trahison du 10 germinal. Ce trait montre que toutes les sources d'émotion n'étaient point taries chez l'ancien soupirant de Lucile. Ce qui le fait ressortir davantage, c'est la dureté qu'exercèrent contre lui le Premier Consul qui, malgré les instances de Lucien, ne permit pas à la maîtresse de Fréron de partir pour Saint-Domingue, et l'ingrate Paulette qui se livrait dans l'île « aux pires débordemens, » alors que le don Juan auquel elle avait promis un amour éternel mourait dans la solitude et l'oubli.

RAYMOND DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'opinion publique a été vivement émue, il y a quelques jours, à la nouvelle qu'une mitrailleuse avait été volée dans une caserne, à Châlons. Les soupçons se sont immédiatement portés sur un caporal nommé Deschamps, qui avait déserté depuis quelques jours et dont la conduite était détestable. C'est du moins ce qui a été dit, et aussitôt une première observation se présente à l'esprit : pourquoi un homme qui a toujours été un mauvais soldat a-t-il été nommé caporal? Mais passons : la question principale, en ce moment, n'est pas là. Où est-elle donc?

Il semble que, au début, le ministère de la Guerre ait cherché à donner le change. Il a communiqué aux journaux des notes qui avaient pour objet, la mitrailleuse n'ayant pas été enlevée tout entière, de faire croire que la partie dérobée n'était pas la plus importante et même que, à elle seule, elle ne l'était pas du tout. Les étrangers entre les mains desquels elle était passée ne pourraient ni la reproduire, ni s'en servir utilement. Ces explications ont paru très faibles. Mais là encore n'est pas la question. Une mitrailleuse a disparu; on assure que le mal n'est pas aussi grave que nous aurions pu le croire; soit, nous en sommes heureux, mais nous n'en sommes pas plus rassurés, car notre inquiétude vient moins de la perte de la mitrailleuse que de l'inconcevable facilité avec laquelle elle a été volée. Inconcevable, en effet! On a dit, pour atténuer les responsabilités en cause, que la mitrailleuse était sous clé au milieu d'une caserne et que, pour l'enlever, il avait fallu traverser une cour et se livrer à une gymnastique que l'imagination a de la peine à concevoir. Qui aurait pu prévoir cela ? Mais plus le voleur devait être pris, plus il est surprenant qu'il ne l'ait pas été. Il a fallu, pour oser son entreprise, qu'il connût bien, non seulement la disposition matérielle de la caserne,

mais encore le défaut de surveillance qui y existait, et c'est ce qui a encouragé son audace. Il a comparé ses risques d'échec à ses chances de succès, et les dernières l'ont emporté dans son esprit, en quoi ses calculs ne l'ont pas trompé. Voilà précisément ce qui est grave. Un pareil fait ouvre des jours fâcheux sur la situation intérieure de notre armée.

On a dit encore que, si l'étranger a des espions chez nous, nous en avons chez lui, et que, tout compte fait, le rendement des nôtres vaut celui des siens. Nous aimons à le croire. Quelques-uns de nos généraux, et non des moindres, ont confié à des journalistes qu'ils se sentaient, qu'ils se savaient, qu'ils se voyaient entourés d'espions : ils ne pouvaient pas faire un pas sans qu'une nuée s'en formât autour d'eux. Ces espions-là ne sont pas les plus dangereux, et plût au ciel qu'il n'y en eût pas d'autres! Les plus à craindre sont ceux qu'on ne voit pas, qui ne se livrent pas à des courses de bicyclettes autour de nos officiers, et dont l'action discrète se manifeste tout d'un coup, comme à Châlons, par la disparition d'un objet important. Les pires de tous, est-il besoin de le dire? ne sont pas les étrangers, mais les Français qui font cet abominable métier, et surtout ceux qui, étant sous les drapeaux, opèrent dans la place même où sont accumulés nos moyens de défense. Ce sont ces derniers qu'il faut particulièrement surveiller. Enfin, il y a un moyen très simple de prévenir le retour des surprises pénibles que nous venons d'éprouver : c'est d'exercer une surveillance constante sur notre matériel militaire et de multiplier pour cela les gardes et les sentinelles. Il paraît qu'on en a, tout au contraire, beaucoup diminué le nombre depuis quelque temps, et cela pour alléger le poids des corvées du soldat. On voit aujourd'hui le résultat de ces faiblesses. Nous nous garderons bien de jeter le discrédit sur notre armée. Elle contient des parties qui sont restées très fortes et très saines. L'instruction et le dévouement des officiers sont hors de pair; le patriotisme des soldats a résisté victorieusement à la propagande antimilitariste, et leur entraînement professionnel, — les dernières grandes manœuvres l'ont montré, — laisse peu de chose à désirer; mais le lien qui unit tous ces élémens dans une action continue s'est peu à peu relâché à mesure que le service militaire devenait obligatoire et que la durée en était abrégée. Il semble que, plus le service est court, plus la discipline devrait être stricte et sévère. Il n'en est pas ainsi; le laisser aller s'étend et se généralise, et c'est à corriger cet état de choses que doit s'appliquer, avant tout, notre nouveau ministre de la Guerre.

Quant aux espions, il y en aura toujours. L'espionnage fait partie de la préparation de la guerre et, bien qu'il s'exerce généralement par des hommes qui sont le rebut de l'humanité, aucune nation militaire ne s'en est jusqu'ici privée. A propos du dernier incident, des journaux se sont indignés contre l'espionnage et alarmés de ses conséquences possibles. Cette indignation marque quelque naïveté. Le principe, ici, est celui de l'ancien duel à l'américaine : garde-toi, je me garde. Il n'y en a pas d'autre, et le progrès du droit des gens changera peu de chose au fonctionnement d'une institution inavouable, inavouée, mais universellement utilisée. Quant aux conséquences de l'espionnage, elles sont probablement moins graves que ne le croit l'imagination populaire. La crainte qu'il inspire n'a pas toujours été chez nous le commencement de la sagesse, et, dans ses accès, elle a même eu plus d'une fois quelque chose de maladif. Mais s'il ne faut pas exagérer dans un sens, il ne faut pas non plus le faire dans l'autre. L'espionnage n'est pas inoffensif, et lorsque les journaux allemands affectent de rire des inquiétudes qu'il nous cause, leurs lourdes railleries ne sauraient nous endormir sur la réalité du danger. Conservons notre sang-froid, mais prenons nos précautions. Seulement, n'oublions pas que les meilleures seront celles que nous prendrons contre nous-mêmes, c'est-à-dire contre nos distractions et nos négligences. Le jour où elles seraient ce qu'elles doivent être, l'espionnage nous ferait peu de mal.

Les troubles qui ont agité la Grèce depuis quelques jours ont préoccupé l'Europe plus qu'ils ne l'ont surprise. La chute de M. Rhallys, qui n'a fait que passer au pouvoir, a été la conséquence logique de celle de M. Théotokis : on peut dire que les deux ministres sont morts du même mal, à savoir de la sédition militaire contre laquelle ils n'ont pas su quel parti prendre, ou n'ont pris qu'un parti tardif et se sont sentis finalement impuissans.

Au milieu d'autres incidens qui attiraient alors plus particulièrement notre attention, nous n'avons peut-être pas appelé assez celle de nos lecteurs sur les circonstances qui ont accompagné et déterminé la démission de M. Théotokis. Ce ministre avait dans la Chambre une majorité dévouée ; il s'était sagement conduit au cours de la crise extérieure qui avait exposé son pays à un danger de guerre ; il méritait certainement de la reconnaissance. Malheureusement, les services qu'il avait rendus, quelque grands qu'ils fussent, sont de ceux que l'histoire apprécie à leur valeur, mais que les peuples,

sur le premier moment, reconnaissent mal. Les susceptibilités froissées sont surtout vives dans l'armée. L'armée grecque, depuis longtemps mécontente, mécontente des autres, mécontente peut-être aussi d'elle-même, a adressé à M. Théotokis des sommations qu'il ne pouvait pas accepter et devant lesquelles il s'est retiré. Le cas de M. Rhallys a été le même. M. Rhallys n'avait probablement pas la majorité dans la Chambre, ce qui avait provisoirement peu d'importance, puisque la Chambre était en vacances; mais il a dû consentir, au dernier moment, à la réunir plus tôt qu'il n'en avait eu l'intention. Cette concession ne l'a pas sauvé. Lui aussi, par sa sagesse et sa prudence dans l'affaire crétoise, avait épargné à la Grèce le danger d'une aventure militaire : à lui non plus, il n'en a été tenu aucun compte. L'armée est entrée en rébellion. Elle s'est réfugiée hors d'Athènes comme sur une sorte de Mont Aventin ; elle a campé sur le pied de guerre, et formulé impérieusement ses sommations. M. Mavromichalis, le nouveau ministre, les a acceptées. On a dit qu'il pouvait le faire sans sacrifier sa dignité personnelle, parce qu'il avait soutenu devant la Chambre, comme député de l'opposition, un programme analogue à celui de l'armée; mais, à défaut de sa dignité propre, peut-être a-t-il compromis celle du gouvernement, et il a certainement amoindri son autorité. Pouvait-il, d'ailleurs, faire mieux? Le mécontentement n'était pas dans l'armée seule; il était partout. Quant à la force, elle n'était pas du côté de M. Mavromichalis. Un simple colonel était, pour le moment du moins, plus fort que le gouvernement, plus fort que le ministre, plus que le Roi.

La presse européenne, surtout dans les nations occidentales, a jugé sévèrement le procédé de l'armée grecque et, à coup sûr, on ne saurait l'approuver : nous doutons toutefois que l'argument principal des journaux fasse beaucoup d'effet sur les officiers hellènes. On leur a dit que les officiers ottomans avaient eu le droit de s'insurger parce qu'il n'y avait pas de constitution en Turquie, tandis que, eux, ne l'avaient pas parce qu'il y a une constitution en Grèce et que ce pays jouit du gouvernement parlementaire. Mais en politique, la forme n'est pas tout. Le gouvernement grec, quoiqu'il soit parlementaire, n'est pas un chef-d'œuvre d'organisation. Il n'y a qu'une Chambre à Athènes, elle n'a pas de contrepoids et peut se livrer à tous ses caprices. Le budget y est consacré à toutes sortes d'emplois qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec les vrais besoins de l'État. Beaucoup de services publics souffrent, y compris celui que représente l'armée. Il est donc naturel que celle-ci se plaigne, puisque, au sur-

plus, tout le monde se plaint; mais il est regrettable qu'elle donne à ses plaintes le caractère d'un ultimatum. Si les mœurs politiques sont mauvaises en Grèce, l'armée n'a pas plus échappé à la contagion que les autres corps de l'État; elle ne vaut moralement ni plus ni moins qu'eux. Dès lors, on ne saurait voir dans son intervention politique un remède propre à guérir les maux du pays. On ne peut y voir qu'un pronunciamiento, comme on en a vu ailleurs tant d'autres, et nous savons où conduit le régime des pronunciamientos.

Ce qui est plus grave encore, c'est que l'armée grecque, quoiqu'elle s'en soit défendue depuis, d'ailleurs assez mollement, a mis en cause, sinon la dynastie elle-même en tant qu'institution politique, au moins la famille royale, et on conviendra qu'il est difficile de séparer complètement l'une de l'autre. L'armée a cherché un bouc émissaire : elle l'a trouvé tout près du trône sinon sur le trône même, et la principale de ses revendications a consisté à rejeter les princes, tous les princes, en dehors d'elle. Là aussi, sans doute, il y a eu des abus. Les princes de la famille royale sont nombreux, et s'ils avancent dans l'armée sans qu'on leur applique aucune des règles de la hiérarchie, s'il est admis que ces règles ne sont pas faites pour eux, ils occuperont bientôt tous les hauts commandemens : ils en occupent déjà beaucoup, sans qu'aucune capacité particulière, éclatante, incontestable, incontestée ait justifié chez eux ces avancemens trop rapides. Les officiers protestent. Ils se comparent aux princes et ils disent : Pourquoi eux plutôt que nous ? L'intérêt personnel, la jalousie, l'envie ne sont certainement pas étrangers à leurs revendications sur ce point. Toutefois, les officiers n'ont pas tout à fait tort : il n'est pas bon que toutes les avenues militaires, dans l'armée de terre et dans la marine, aient leur extrémité obstruée par un prince. Mais était-ce une raison pour les exclure tous de l'armée, les dénoncer à la nation comme des intrus et porter enfin au prestige de la famille royale une atteinte qui ne saurait manquer d'affaiblir la monarchie elle-même ? Ce n'est pas ce qu'ont voulu les officiers; ils le disent et il faut les croire; ils ont crié : Vive le Roi ! aussitôt qu'on leur a eu cédé. Cela n'empêche pas que la mise en disponibilité du diadoque, c'est-à-dire du généralissime, qui était le prince héritier, son départ pour l'Allemagne avec un de ses frères mis dans le même cas que lui, l'amertume que ces mesures laissent dans les cœurs, l'humiliation, — il faut bien dire le mot, — qui en résulte pour les princes, tout cela est déplorable et inspire, si on songe à l'avenir, des inquiétudes qui n'intéressent pas seulement la Grèce, car elle est en Orient,

ou plutôt en Europe, un élément essentiel de tout un ensemble de choses, et ce qui ébranle sa situation internationale doit être pris très au sérieux. Ce déploiement d'intimidation et de force était-il indispensable de la part de l'armée grecque pour atteindre le but qu'elle se proposait? Non. Le roi Georges est un homme fin et sensé, qui sait entendre à demi-mot, prendre les résolutions nécessaires, faire les sacrifices inévitables. On aurait certainement pu réussir auprès de lui avec un moindre effort, et tout le monde y aurait gagné.

Le Roi, légitimement écœuré, découragé, offensé, parle d'abdiquer : il faut espérer pour la Grèce qu'il n'en fera rien. Ce qui pourrait l'y porter est la faible popularité du prince héritier, qui rend l'avenir incertain; mais à chaque jour, et nous ajouterons à chacun suffit sa peine, suffit son devoir. Les situations se modifient, les hommes changent, les pronostics sont souvent démentis par les événemens. L'armée reproche au prince héritier de ne l'avoir pas conduite à la victoire, il y a douze ans, dans la guerre contre la Turquie ; mais il était, croyons-nous, difficile de le faire et la responsabilité de la défaite ne revient certainement pas au diadoque tout seul. Depuis lors, qu'a-t-on fait pour relever et pour fortifier l'armée? Peu de chose, il faut le reconnaître ; mais, cette fois encore, la responsabilité n'en revient pas tout entière à ceux sur lesquels on veut aujourd'hui l'accumuler; et, puisque la Grèce a un gouvernement parlementaire, le parlement lui aussi en a sa part. Pour parler plus nettement, tout le monde en a la sienne. Si le Roi mérite un reproche, ce serait peut-être d'avoir trop respecté les règles, les formes constitutionnelles, et de n'avoir pas essayé d'exercer, au cours d'un règne déjà long, une influence personnelle sur les partis : il a été au milieu d'eux plus spectateur qu'acteur. Son excuse est que, s'il avait compris et rempli autrement son rôle, il aurait probablement été renversé tout de suite. Étant, en Grèce, une importation étrangère et n'ayant pas dès lors dans le pays de vieilles racines, nationales et traditionnelles, il a cru devoir laisser son peuple se gouverner à sa guise, et s'est plus particulièrement consacré à ménager et à fortifier sa situation internationale. Sur ce terrain, les moyens d'action ne lui manquaient pas : aussi a-t-il jugé que là était sa vraie mission, et il l'a remplie admirablement. Ses grandes relations de famille lui donnaient accès dans toutes les cours de l'Europe, et sa bonne grâce personnelle, autant que son esprit politique, lui ouvraient les portes des chancelleries. Pendant que les Grecs se gouvernaient eux-mêmes, — s'ils se sont mal gouvernés c'est leur faute, — le Roi représentait leurs intérêts au dehors, les

expliquait, les défendait, montrait adroitement par quels points ils se rattachaient aux intérêts, tantôt de telle puissance, tantôt de telle autre, et finalement de toutes. La Grèce a eu la bonne fortune d'avoir en sa personne un avocat éclairé, avisé, renseigné, écouté, tel enfin qu'il lui aurait été bien difficile d'en trouver un meilleur. Grâce à lui, elle a traversé des épreuves où, sans lui, elle aurait risqué de sombrer; et si l'armée n'a pas remporté la victoire en 1897, le Roi a du moins sauvé la Grèce des conséquences que pouvait, que devait naturellement avoir sa défaite.

Ce sont là d'inappréciables services : mais, nous l'avons déjà dit, ce ne sont pas de ceux qui parlent le plus à l'imagination d'un peuple qui, ayant un si brillant passé, rêve aussi d'un grand avenir. Le dernier épisode de sa vie politique n'a pas été ce que la Grèce avait espéré : l'affaire de Crète a été pour elle une déception. Elle s'était crue au moment de mettre la main sur la Crète, et le fruit défendu n'a pas encore pu être cueilli. Ce n'est sans doute qu'un ajournement, et, au prix de cet ajournement, le gouvernement hellénique, inspiré par le Roi, a conjuré le plus grave péril. N'importe; l'amour-propre supporte mal de pareilles obligations; il les nie même assez volontiers et cherche à s'en dégager. L'armée en particulier a une tendance naturelle à penser et à dire que, si elle avait été livrée depuis longtemps à elle-même, si elle avait eu plus d'influence sur les destinées du pays, si elle avait pu les préparer de longue main, les choses auraient mieux tourné. De là à rédiger et à imposer un programme qui abandonne son propre commandement et décide qu'il sera fait des économies partout ailleurs pour lui en consacrer le profit, il n'y a qu'un pas, qui a été vite franchi. L'armée garde le sentiment confus qu'elle a besoin de la monarchie; ses manifestations le prouvent; mais il est moins sûr qu'elle comprenne dans quelles conditions peut se perpétuer une monarchie dont l'honneur et la dignité ont besoin d'être respectés. Et c'est pour cela qu'on est inquiet. Si, en effet, le roi Georges donnait suite aux velléités d'abdication qu'il a fait connaître et qui, dit-on, se résoudront dans un sens ou dans l'autre, lorsque la Chambre sera réunie, il en résulterait non seulement un grand trouble intérieur pour la Grèce et un danger de dislocation, car il s'en faut que son unité soit faite, mais encore une diminution de sécurité pour l'Europe. On est habitué à regarder le roi Georges comme une garantie. S'il disparaissait, il est à croire, pour les motifs indiqués plus haut, que sa famille ne tarderait pas à disparaître après lui, et la question se poserait alors de savoir si la Grèce

devrait rester en monarchie ou devenir une république. Républicaine, la Grèce serait grandement affaiblie au dedans et plus encore au dehors. Monarchique, elle offrirait à qui consentirait à l'occuper un trône peu séduisant. Après avoir laissé tomber successivement une dynastie allemande et une dynastie danoise, on se demande à qui serait le tour. Les candidats ne manqueraient sans doute pas, on en trouve toujours; mais de deux choses l'une : ou celui qui accepterait la couronne dans ces conditions amoindries serait un prince de second ou de troisième ordre qui serait flatté de devenir roi et auquel la Grèce donnerait plus qu'elle ne recevrait de lui, ou ce serait un prince de grande famille royale ou impériale qui, une fois sur le trône, y représenterait d'autres intérêts que ceux de la Grèce. Dans le premier cas, ce serait le couronnement d'une vanité, et dans le second, le succès d'une intrigue étrangère.

Mais pourquoi discuter une éventualité qui, nous voulons le croire, ne se réalisera pas ? Un coup de vent assez violent vient de souffler sur la Grèce; l'armée a fait un acte dangereux; mais le reste du pays est demeuré calme, et on n'a vu se produire, ni à Athènes, ni dans le reste du pays, l'approbation enthousiaste qui a accueilli le premier coup d'État des Jeunes-Turcs, en juillet 1908. Pourquoi ne pas espérer que la Chambre comprendra la situation et y fera face? Des réformes sont certainement nécessaires et il faut les faire : après quoi, il faut ramener chacun à son devoir et à sa fonction. Nous comptons sur le bon sens d'un pays qui en a montré beaucoup, en maintes circonstances, et qui n'a en Europe que des sympathies. Il en a surtout en France, et ce ne sont pas les moins désintéressées. Nous ne manquerons pas à la Grèce, nous l'avons montré dans les circonstances récentes; mais nous souhaitons qu'elle ne se manque pas à elle-même, qu'elle reprenne son équilibre un moment troublé, et qu'elle comprenne que sa force principale, — elle la doit en grande partie au roi Georges, — est de n'avoir en Europe que des amis.

Il nous faudrait beaucoup plus de place que nous n'en avons à la fin de cette chronique pour rendre compte des divers mouvemens d'opinion qui se produisent en Angleterre à propos du budget. On a dit avec raison que celui de M. Lloyd George était une révolution, et en effet, si les principes nouveaux qui y sont appliqués viennent à se développer, comme il est naturel qu'ils le fassent, les mœurs de la vieille Angleterre en éprouveront un changement très sensible. Les grandes fortunes, qui se sont maintenues et même accrues dans ce

pays au cours du dernier siècle, iront peu à peu en diminuant, et nous ne rechercherons pas si ce sera un mal en soi ; on peut différer d'avis sur ce point ; mais ce sera à coup sûr une transformation profonde qui influera inévitablement sur le caractère national. Nous avons dit, à propos du budget de M. Lloyd George, qu'il n'était pas sans analogie avec celui de M. Caillaux et surtout avec le système d'impôt sur le revenu de ce ministre. Dans les deux cas, en effet, le procédé fiscal est le même : il consiste à faire payer par quelques-uns, par une infime minorité, les impôts qui devraient être payés par tous. Mais si le procédé est le même, les conséquences en seront, ou en seraient différentes dans les deux pays. En Angleterre, elles diminueraient, ou même, dans un temps, détruiraient les grandes fortunes ; en France, où les grandes fortunes sont une exception devenue rare, le poids tomberait sur les fortunes moyennes. D'où il suit qu'en Angleterre les projets de M. Lloyd George porteraient atteinte à l'influence d'une aristocratie qui se recrute dans la fortune acquise et y puise une force sans cesse renouvelée, tandis qu'en France les projets de M. Caillaux diminueraient et, à la longue, détruiraient l'esprit d'économie qui est notre caractère, à nous, et qui nous maintient dans le monde, en dépit des accidens de notre politique, une force avec laquelle tout le monde compte. L'œuvre que M. Lloyd George poursuit en Angleterre est déjà presque faite en France : plus tard, par le développement du même procédé, un autre que lui accomplira sans doute en Angleterre l'œuvre néfaste que M. Caillaux a entreprise chez nous.

Nous n'analyserons pas le budget de M. Lloyd George : ce soin revient à un de nos collaborateurs qui, plus versé que nous dans les questions économiques et financières, donnera prochainement à nos lecteurs une étude sur ce sujet. M. Lloyd George avait à combler un déficit de plus de 400 millions, tâche difficile à coup sûr. Il prélève 75 millions sur le fonds d'amortissement, augmente de 167 les contributions indirectes et de 187 les contributions directes. Les trois quarts des impôts nouveaux pèseront sur l'aristocratie terrienne ou industrielle : les grands industriels qui fabriquent, par exemple, de la bière auront à supporter sur leurs usines des surcharges extrêmement lourdes. Mais les taxes principales grèveront les propriétés foncières, y compris celles qui ne sont pas exploitées. Une des taxes qui ont paru le plus exorbitantes est celle qui doit frapper de 20 pour 100 la plus-value d'une propriété, constatée au moment d'une mutation. Les droits de succession seront augmentés dans des proportions énormes. Des protestations très vives se sont élevées ; elles n'ont pas été inu-

tiles. Les chiffres primitifs de M. Lloyd George ont été modifiés et abaissés sur quelques points; mais les principes de son budget sont restés les mêmes et pour allécher les communes et les intéresser au succès de la réforme, le chancelier de l'Échiquier a décidé de leur abandonner une partie du produit des nouveaux impôts, ou du moins de certains d'entre eux. Tout le monde a compris, tout le monde a dit en même temps, les uns pour s'en réjouir, les autres pour s'en affliger et s'en alarmer, que c'était là le premier budget socialiste qui avait été présenté en Angleterre. Le pays s'est aussitôt partagé en partisans et en adversaires et une grande bataille a commencé, une de ces batailles comme on les fait en Angleterre, avec verve, avec passion, avec emportement de part et d'autre, au moyen des argumens les plus gros et les plus forts, sans autre souci que celui de vaincre, à quelque prix que ce soit.

Le budget de M. Lloyd George, est actuellement discuté par la Chambre des Communes et sera certainement voté par elle : le parti libéral y dispose toujours, malgré les pertes qu'il a faites depuis les élections dernières, d'une majorité qui ne laisse aucun doute à cet égard. Mais que fera la Chambre des Lords? Ses pouvoirs en matière fiscale sont très limités, et ils ont été réduits par l'usage à un tel point qu'on peut presque les considérer comme nuls. Mais aux grands maux les grands remèdes; à une situation révolutionnaire, il faut opposer des moyens exceptionnels. Dans la bataille dont nous avons parlé, lord Lansdowne a tiré le premier coup de canon, a lancé le premier défi en disant, le 18 juillet dernier : « L'unité nationale est en danger. La Constitution est en péril. Le droit qu'ont les citoyens anglais de compter sur une certaine justice est menacé. Les fondemens mêmes de la société sont ébranlés... Vous verrez, quand l'heure sera venue, qu'il n'est nullement probable que la Chambre des Lords proclame que ce projet de loi n'engage point sa responsabilité, et que, parce qu'il touche aux intérêts financiers du pays, nous sommes obligés de l'avaler intégralement. » Aussitôt les ministres eux-mêmes sont entrés en campagne. Le président du Conseil, M. Asquith, M. Wiston Churchill, M. Lloyd George enfin se sont fait entendre dans diverses réunions. Ils ont relevé le gant que leur avait jeté lord Lansdowne, et ont foncé contre l'aristocratie et contre les riches avec une ardeur, une véhémence, une violence qui, de la part de membres du gouvernement, sont chose nouvelle en Angleterre. M. Wiston Churchill s'est naturellement distingué dans ces corps à corps. On connaît son genre oratoire. Il a pris à partie son cousin, le duc de

Marlborough, qui, a-t-il dit, touche ses revenus en dormant dans un fauteuil confortable et qui, à la pensée d'être dérangé dans cette douce occupation, menace de se jeter par les fenêtres de son château! On voit le ton. MM. Asquith et Lloyd George ont usé d'une éloquence plus sobre, mais non moins efficace. Il ne leur a pas été difficile de citer le cas de terrains qui ont augmenté de valeur dans des proportions exorbitantes, et dont l'État même avait dû quelquefois se porter acquéreur pour des sommes très élevées, alors qu'ils continuaient de payer des impôts proportionnés à une valeur putative insignifiante. Qu'est-ce à dire? Personne n'aurait contesté la légitimité d'une rectification de taxe dans des cas pareils; mais, de ces cas qu'il a généralisés, M. Lloyd George a tiré des conséquences singulièrement exagérées. N'importe; cela fait bien dans un discours, et une réunion publique n'y regarde pas de si près, elle s'abandonne à sa première impression. Des brochures de propagande, fort bien faites suivant la même méthode, ont été distribuées à profusion; les défenseurs du budget n'ont pas ménagé leurs munitions; ses adversaires ont riposté, et quand, de part et d'autre, on s'est un moment arrêté pour se rendre compte des effets produits, les journaux conservateurs eux-mêmes, et le *Times*, journal de la Cité, ont avoué que l'avantage était resté aux libéraux et au gouvernement. Les argumens de M. Lloyd George, et surtout ceux de M. Wiston Churchill, sont de ceux qui font toujours de l'effet sur les foules. Quand on dénonce avec indignation les inégalités sociales, on est toujours sûr que l'envie répondra. Il est si facile de confondre l'égalité avec l'équité. Les sentimens que les ministres anglais ont excités dans les masses populaires n'appartiennent certainement pas à l'ordre le plus relevé; ils sont certainement dangereux à déchaîner, surtout sous la forme que M. Wiston Churchill leur a donnée; mais ce sont des sentimens très puissans. On se demande maintenant, en présence du mouvement d'opinion qui vient de se manifester et que quelques élections partielles ont paru confirmer, ce que fera la Chambre des Lords. Continuera-t-elle de suivre le mot d'ordre qu'avait d'abord donné lord Lansdowne, ou fera-t-elle machine en arrière et cherchera-t-elle un terrain de conciliation? Rejettera-t-elle tout le budget, ou seulement une partie du budget, ou encore le votera-t-elle tout entier?

La question est angoissante, et il serait téméraire de dire comment elle sera résolue: il est même probable que personne encore n'en sait rien. Lord Rosebery, dans un discours qu'il vient de prononcer à Glasgow et qui était impatiemment attendu, ne s'est pas prononcé sur

ce point : il l'a laissé en suspens. La Chambre des Lords se trouve effectivement en présence d'un problème presque aussi redoutable que celui du sphinx. Si elle adopte, si elle subit le budget, si même elle transige avec lui, c'est-à-dire avec les principes d'où il dérive, elle porte un coup terrible à ce qu'elle-même représente dans le pays ; mais si elle le repousse, les conséquences peuvent en être très périlleuses pour elle, car la dissolution deviendra inévitable et qui pourrait dire quel en sera le résultat? Il y a quelques mois encore, le parti libéral au pouvoir perdait chaque jour du terrain et nul ne doutait de sa défaite aux élections prochaines ; il n'avait tenu aucune de ses promesses ; il avait échoué dans tous ses projets ; il n'avait même plus de plate-forme électorale. Aujourd'hui la situation est changée.

Les premières passes d'armes qui viennent d'avoir lieu ont montré qu'une grande partie de l'opinion se désintéressait de la fortune menacée de la haute aristocratie, et qu'une autre partie de la même opinion avait pris goût au joyeux hallali sonné par M. Wiston Churchill. L'idée de faire payer les trois quarts des impôts nouveaux par 10000 riches doit évidemment séduire certains esprits, qui n'aperçoivent pas encore, pour l'avenir, les dangers de ce procédé. Des principes qui paraissaient intangibles et sacrés sont remis en cause, et par qui? par le gouvernement lui-même. Qu'en sortira-t-il? Quelle sera finalement la résolution adoptée par la Chambre des Lords? On le saura bientôt. Nous avons voulu seulement, aujourd'hui, indiquer le problème tel qu'il se pose. Quelle qu'en soit la solution, l'Angleterre est certainement à une des heures graves de son histoire, et ce n'est pas une consolation pour elle de penser qu'elle n'est pas seule aux prises avec les mêmes difficultés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
CROISÉE DES CHEMINS[1]

DERNIÈRE PARTIE[2]

V. — LE PASSÉ

Presque chaque jour, Laurence et Pascal se rejoignaient dans l'un ou l'autre de ces parcs de Paris où l'on est assuré de ne rencontrer personne, aux Buttes-Chaumont, à Montsouris, au bois de Vincennes. Ils exploraient la capitale comme une colonie lointaine. Quelquefois ils se hasardaient en des lieux plus fréquentés. On les vit à Bagatelle, visitant cette exposition de portraits de femmes où l'on pouvait suivre les changemens de la toilette et du visage au cours d'un siècle. On les vit encore au jardin des Tuileries, et même prenant tranquillement le thé chez le pâtissier à la mode. N'était-ce pas préférable de se montrer au grand jour? Ils étaient connus de trop de monde, elle surtout, pour passer inaperçus.

Sans cesse le docteur Rouvray aiguillonnait son chauffeur pour hâter ses courses à travers la ville. Ne fallait-il pas qu'il la traversât à toute allure pour gagner le temps de ses promenades sentimentales? Comme les hauts fourneaux sa vie sans arrêt jetait des flammes. Ainsi l'exige la passion chez un homme dé-

(1) *Published, October first, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août, du 1er et du 15 septembre.

bordé de travail et qui entend faire face à ses obligations. Cet impérieux génie qu'un historien de notre société a appelé le *démon de la quarantaine*, qui saisit vers cet âge les hommes de trop de discipline et les pousse tout à coup à préférer à toutes les organisations de carrière, d'ambition, de famille, les sursauts de leur jeunesse en péril et l'audace des recommencemens, qui les contraint de nouveau à un choix comme au temps où l'on fonde son avenir, le gouvernait, le conduisait hardiment vers la tempête. Il jouissait jusqu'à l'enivrement du charme de Laurence qui, pour lui, n'avait rien perdu de sa nouveauté, mais qui s'était perfectionné par une culture de quinze années. Ensemble ils épuisaient ces entretiens que l'amour inspire et qui, de toutes parts, comme la mer une île, entourent l'amour, bien qu'avec une présence d'esprit continue elle l'arrêtât toutes les fois que le mot lui venait aux lèvres, toutes les fois qu'il réclamait qu'elle le prononçât. Et de cette attente même qu'elle lui imposait, qui le menait au paroxysme du désir, elle semblait, par l'enchantement de ses traits, par l'ardeur de ses yeux qui le pénétraient, annoncer, promettre le terme. C'étaient ces journées de juin que la lumière prolonge, qui possèdent toute la force de l'été sans la fatigue et sans le poids de la chaleur.

La passion peut, chez un jeune homme, abolir le reste du monde, concentrer toutes les pensées sur un objet unique. Plus tard, elle n'a plus à son service un tel pouvoir de suppression. Elle exalte au contraire toutes les facultés à la fois, éclaire tous les recoins du cœur, même ceux qu'elle ne parvient pas à occuper. Alors qu'elle paraît tout envahir et tout diriger, elle laisse subsister la vision de la souffrance, le sens et le regret de l'ordre, la pitié, la tendresse même, et la multitude de ces sentimens dont une sensibilité plus complète, plus riche, se compose. Un conquérant règne ainsi sur des populations qui sont toujours prêtes à se soulever contre son joug ; il comprend leur haine, il discerne leur misère, et, s'il les soulage, il se désarme.

Pascal assistait chez lui, à ses heures de présence, au dépérissement de sa femme sans obtenir d'elle une plainte, ni un aveu. Elle s'obstinait à répondre, quand il l'interrogeait sur sa santé, ce *je n'ai rien* qui termine tout questionnaire sans rien résoudre. Il n'avait pas repris avec elle cette conversation où, pour la première fois, devant son émotion, il s'était demandé ce qu'elle pouvait savoir ou soupçonner. Elle ne parlait pas de

partir, elle tenait comme d'habitude sa maison, sauf, peut-être, qu'elle paraissait se détacher de l'éducation de ses fils pour s'absorber davantage en elle-même. Avec une tristesse grandissante il la regardait s'écarter de lui, et comment l'eût-il rappelée ? Un de ces drames intérieurs, comme en provoquent les malentendus, les silences ou ces crises qui précèdent les ruptures, se jouait à côté de lui et le remplissait d'inquiétude. Celle-là qui portait son nom avec tant de dignité, qui lui avait consacré sa jeunesse dans la fidélité de l'attente et dans la fidélité du don de soi-même, qui avait fait de sa maison un foyer de paix et de sécurité, et qui, menacée, se taisait si fièrement, représentait toute la droiture de sa vie. Il ne pouvait l'atteindre sans se blesser, et des torts qu'il se sentait envers elle il se meurtrissait, tout en les augmentant jour à jour.

Une autre préoccupation s'imposait à lui. Déjà il avait tâché, à plusieurs reprises, de l'éloigner. Un après-midi qu'il devait retrouver son amie aux Buttes-Chaumont, n'avait-il pas distingué les silhouettes de Claire et de Raymond Gardane qui se croyaient, eux aussi, protégés contre les indiscrétions dans ce jardin populaire? Ensuite, il avait douté de ses yeux. Ses anciens pressentimens ne le lui permettaient guère, et une entrevue qu'il eut avec Julien Aunois acheva de le convaincre du danger que courait sa sœur. C'était un matin de la fin de juin ; il venait de dégager son temps entre cinq et sept heures du soir pour le réserver à un rendez-vous qu'il avait pris avec Laurence. Son beau-frère commença par lui exposer des doléances de carrière : Gérard se lassait de tant d'atermoiemens et réclamait une réponse catégorique au sujet de l'emploi qu'il offrait à Voiron, et Claire, comptant sur une promesse de Mme Chassal, refusait de quitter Paris. Un peu lourd d'allure, sans brillant, sans facilité d'élocution, Julien Aunois était de ces caractères dont la trempe s'accommode de l'épreuve quotidienne, qui ne savent pas plaire aux femmes et qui excellent à les rendre heureuses. Il adorait la sienne dont la gentillesse, les exigences et les fantaisies mêmes rayonnaient sur sa volonté. Or il était surexcité, le teint plombé, la bouche tordue, en proie à un désespoir dont Pascal se rendit bientôt compte. Car il finit par avouer son tourment. Pourquoi cette obstination de Claire à demeurer à Paris? Il se l'était longtemps demandé. Il croyait l'avoir découvert, et c'était si atroce qu'il ne pouvait rester dans l'incertitude.

Alors il venait demander conseil au chef de famille. Il n'avait aucune preuve. Dans sa détresse il s'accusait d'espionnage, il se taxait d'infamie pour être descendu dans une de ces louches agences qui font métier de filer les gens et de procurer des renseignemens sur leurs allées et venues, mais, au moment de prononcer le nom de sa femme, il avait rompu les pourparlers et s'était sauvé. Pascal, lui dissimulant sa propre anxiété, essaya vainement de le rassurer, de lui restituer un peu de calme et de confiance.

— Il faut, acheva le jeune homme, que je sache à tout prix. Après, je jugerai, seul. Claire a pour vous un culte. Si, si, je vous assure. Elle rit toujours, elle semble plaisanter, mais elle vous admire, elle revoit en vous la suite de ceux qu'elle a perdus trop tôt. Vous pouvez me croire : j'en étais quelquefois jaloux. Vous seul, si vous le voulez, exercerez de l'influence sur elle. Aidez-moi, je vous en supplie.

— Que puis-je?

— Je lui dirai que vous désirez lui parler, aujourd'hui, cet après-midi.

— Pas cet après-midi : je ne suis pas libre.

— Ah!

— Mais ce soir, après dîner. Venez tous les deux, je trouverai un prétexte pour emmener Claire dans mon cabinet. Que lui dirai-je? Il est dangereux de toucher à ces choses, et vous ne savez rien.

— Si je savais, serais-je ici? Exposez-lui simplement la nécessité pour nous de partir, de nous fixer à Voiron sans retard, nécessité matérielle, utilité morale pour elle, pour moi. Insistez avec fermeté, car il s'agira de tout notre avenir. Si elle accepte, je croirai en elle. Toujours elle ignorera mes doutes, mes angoisses.

— Et si elle refuse?

— Si elle refuse, comme elle a refusé hier, je serai autorisé à tout croire. Aucune autre raison ne la retiendrait à Paris contre nos intérêts, contre notre bonheur. Alors je m'estimerai libéré de mes devoirs de protection envers elle...

Il s'arrêta, la sueur au front, ne menaça pas davantage, mais Pascal le devina résolu et lui prit les deux mains avec autorité :

— Comptez sur moi, Julien. Et comptez sur elle. Elle partira.

Quand son beau-frère l'eut quitté, le docteur Rouvray, après quelques réflexions données à ce nouveau souci qui lui offrait une image renversée de son propre foyer, se précipita sur ses travaux, pensant activer la marche du temps. A travers les occupations professionnelles il ne faisait qu'attendre l'heure de revoir Laurence. Elle semblait attacher à ce rendez-vous, à cette journée, un sens décisif. Leur amour avait acquis son intensité, sa plénitude : n'était-il pas parvenu à cet état où, pour ne pas diminuer, il exige l'entier abandon? Peu à peu il avait dominé chez Pascal tous les autres mobiles d'agir. Une patiente, une adroite ascension le conduisait à ces altitudes d'où l'on n'aperçoit plus distinctement les plaines de la vie.

Une matinée brumeuse, presque fraîche, le remplissait de crainte. Il suivait au ciel la lutte des nuages et du soleil. Vers midi, celui-ci se déclara vainqueur, et quand il envahit la salle à manger, comme l'aîné des deux petits garçons, Pierre, offrait de fermer la baie, il assura, loin de se plaindre, que ces chauds rayons étaient agréables. Il déjeunait avec les siens, paisiblement, et déjà n'était pas avec eux. Plus qu'Henriette, il s'absorbait, il se recueillait.

Laurence avait dit : « Soyez à cinq heures à l'extrémité de l'avenue Henri-Martin, vers le Bois de Boulogne. » Où iraient-ils? Quand il l'avait demandé, elle s'était contentée de mettre un doigt sur les lèvres en souriant, pour indiquer que c'était un secret. Avant cinq heures, il arriva, à pied : au Trocadéro, il avait renvoyé son automobile. Elle fut exacte. Elle aussi venait à pied. De loin il la reconnut, et tandis qu'elle grandissait, il enveloppait du regard sa robe blanche, son immense chapeau aux ailes de cygne à demi déployées, et, plus près, ses contours, son visage clair, ses yeux sombres. Elle ne souriait pas, elle demeurait sérieuse, concentrée, comme s'il se préparait quelque chose de grave. Il en avait eu l'intuition, et quand leurs mains se touchèrent avec leurs deux noms prononcés, comme autrefois, il ressentit cette dilatation du cœur qui, ne pouvant pas durer, est presque une souffrance.

— Où allons-nous? interrogea-t-il de nouveau. Au Bois?

— Non, vous allez voir.

— Voulez-vous prendre une voiture?

— Oh! non, ce n'est pas loin. Nous irons à pied, tout doucement.

Ils remontèrent l'avenue qui est l'une des mieux ombrées et des plus tentantes de Paris pour la flânerie et la promenade. Par intervalle, il se tournait de côté pour la regarder marcher.

— Comme vous êtes sévère! observa-t-il. Vous ne souriez pas. Vous ne parlez pas.

Elle répondit avec toute la grâce qu'elle avait, tandis qu'elle l'attirait dans la rue Eugène-Delacroix :

— Je me souviens.

La robe la dessinait toute, et l'harmonie de ses mouvemens. Elle était légère comme une jeune fille, et pourtant se servait de son âge pour ajouter aux formes encore intactes de la jeunesse ce quelque chose d'achevé, de rare et presque de trop parfait dont on jouit davantage comme si l'on comprenait qu'il ne peut être qu'unique et fragile.

Il reconnaissait ce quartier de Passy, et la rue de la Tour où il avait guetté Chassal, et la rue Desbordes-Valmore, son but de fiancé. Où donc le conduisait Laurence? Elle s'arrêta où il avait prévu qu'elle s'arrêterait, devant une villa que protégeait une grille recouverte de lierre. Rien n'en était changé, ni les fenêtres cintrées, ni le perron, ni la grimpante clématite. La rue était déserte, pleine de soleil. N'allaient-ils pas réveiller leur beau passé dormant?

— Pourrons-nous entrer? s'informa-t-il presque à voix basse, comme pour ne pas dissiper l'enchantement de leur pèlerinage.

Elle chercha dans son réticule, et, triomphante, souriant enfin, elle lui montra la clé.

— Il n'y a donc personne?

— Non, en ce moment, il n'y a personne. Les locataires sont partis.

Et tout en s'approchant de la serrure, elle donna ces explications :

— Après la mort de ma mère, j'ai gardé l'hôtel. Mon père n'y tenait pas. Il avait moins de fortune que ma mère. Il préférait des valeurs. Ne l'avez-vous pas rencontré à ma soirée?

— Oui, toujours allègre.

— Et sa femme?

— Je ne savais pas qu'il s'était remarié.

— Avec une femme plus jeune que moi. Ma belle-mère porte à ravir la toilette. Je n'en dirai rien d'autre. Maintenant, ne parlons plus de ces choses.

Elle parut chasser des tristesses. Il devina toute une part assez décevante d'existence, et même il accorda un regret à la silencieuse Mme Avenière qu'il avait connue. Cependant Laurence avait ouvert la grille. Ils entrèrent, et vivement elle referma la porte :

— Maintenant, dit-elle, maintenant il n'y a plus que nous ici. Il n'y a plus que nous au monde.

Ils gravirent les marches du perron. Elle le précéda à l'intérieur, et poussa les persiennes comme pour réveiller leur jeunesse. Oppressés par l'émotion du retour, ils se taisaient. Et quand elle l'emmena, derrière la villa, dans le petit jardin étroit où les parfums du jasmin et du chèvrefeuille les accueillirent avec amitié, comme autrefois, il se souvint tout à coup que c'était l'exact anniversaire de son départ quinze années auparavant. Que Laurence avait été bien inspirée de retarder leurs aveux, d'imposer à leur passion ancienne et nouvelle ensemble cet exaltant noviciat, d'avoir choisi ce jour et ce décor pour effacer le temps écoulé : l'amour était donc susceptible de perfectionnement, quand un artiste délicat et exercé, lui supprimant son bandeau, savait le diriger avec tact.

Quinze ans! Était-il possible qu'un si long espace de temps se fût écoulé? Il n'en avait plus conscience, et pouvait le croire aboli. Autour de lui rien n'avait changé. C'était le jardin et c'était Laurence. Les arbres occupaient leur place. Avaient-ils poussé si lentement, ou bien les avait-on remplacés? L'ombre qu'ils répandaient était pareille sur le sable. Et les corbeilles de roses s'offraient comme autrefois. Paris lointain, oublié, supprimé, ne se voyait pas, ne s'entendait pas. Tout au plus distinguait-on, par intervalle, le trot régulier d'un cheval traînant une voiture discrète aux roues caoutchoutées. Des oiseaux babillaient, comme à la campagne. Le soleil était haut encore : cette journée inaltérée n'était pas près de finir.

Quelques sièges de fer avaient été abandonnés là. Elle posa tranquillement sur une chaise son chapeau aux grandes ailes, son ombrelle, s'assit sur un fauteuil, et les mains allongées sur les rebords, dans cette calme attitude que déjà il lui avait vue, elle demanda :

— Qu'avez-vous à me dire, mon ami?

Elle ne l'arrêtait plus, elle sollicitait : c'était l'heure choisie par elle entre toutes les heures.

Assis tout près d'elle, penché vers elle, il lui prit la main et murmura :

— Laurence, vous portiez une robe blanche, comme aujourd'hui. Je vous retrouve ici telle que je vous avais laissée.

— Oh ! je suis bien plus vieille.

— Non, vous avez gardé toute votre jeunesse. Vous l'avez gardée pour moi. Mais vous en avez fait comme un reflet de votre intelligence, comme une grâce qui sait se servir d'elle-même. Elle est plus belle, croyez-moi. Elle est bien plus belle.

— Mon fiancé, dit-elle, le temps est là.

— Il n'est plus là. Nous l'avons éloigné. Tout à l'heure, quand je vous serrerai sur ma poitrine, Laurence, nous étoufferons ces quinze années qui nous ont séparés, ces quinze années qui achèvent de mourir.

Mais elle reprit comme égarée :

— Quinze ans ! Il y a quinze ans, Pascal, vous souvenez-vous ?

— C'était hier.

— Il y a quinze ans vous êtes parti. Partiriez-vous encore ?

— Je ne commettrais plus la folie de partir.

Il avait prononcé en hâte ces paroles comme s'il avait peur en réfléchissant de les regretter, de les reprendre. Elle le fixait de ses yeux agrandis, tout le visage transfiguré dans sa pâleur d'une joie presque sauvage dont le corps frissonnait. Et ne voulant pas de leur spontanéité, exigeant tout leur sens, elle réclama :

— Redites-moi encore les mêmes mots, je vous en prie.

Il répéta plus doucement, moins fièrement :

— Laurence, je ne partirais plus.

En un éclair, comme dans une menace de mort, il revit ce qui était le support de sa vie, l'œuvre de son passé, la sûre douceur de son foyer, et l'entreprise commençante de l'avenir. Comment pouvait-il renier cela ? De quelle force disposait donc l'amour pour le délier, pour lui restituer la liberté, cette liberté à quoi jadis il avait refusé de se soumettre, et qui pour la seconde fois le tentait, lui montrait le monde vide, occupé seulement par Laurence et par lui, avec le droit de cueillir les jours à sa guise, d'en user selon son bon plaisir ? Mais la formule qu'il avait employée ne l'engageait pas. Elle ne correspondait à aucune réalité. Depuis un mois ses obligations d'existence

n'entravaient pas sa passion : côte à côte celle-ci et celles-là pouvaient subsister sans s'anéantir.

Laurence, les yeux mi-clos, maintenant, toute contractée et frémissante, continua son questionnaire :

— Et si je vous le demandais, partiriez-vous avec moi ?

— Pourquoi cette question, mon amie ?

— Partiriez-vous avec moi, si je vous le demandais ?

Il avait pris le temps d'une hésitation, mais l'ayant caressée du regard dans sa robe qui la révélait, qui la promettait, il inclina la tête :

— Je voudrais voyager avec vous, Laurence. Sans doute je partirais.

Cependant elle l'enveloppait du cercle de ses questions, comme un adversaire qui se multiplie et ne laisse plus aucune issue.

— Et demain ? Et ce soir ?

— Mais, Laurence, comme moi vous êtes prisonnière. Notre amour, seul, nous retire quelques instans passés ensemble de la servitude.

— Vous vous trompez sur moi, Pascal. Je ne suis pas de celles qui consentent au partage. Je veux vivre quelques semaines, quelques jours, ma vie libre. Après, nous reprendrons nos chaînes, si nous pouvons. Ou bien nous les briserons pour toujours, si vous voulez, alors, ne plus jamais partir.

Elle ne se défendait plus ; elle s'offrait à lui.

Ils étaient si rapprochés que leurs souffles allaient se confondre. Devant elle s'inclinant, il posa un genou sur le sable, et, vaincu, ne voulant plus connaître si, au delà de ce jardin, il existait un autre univers, il dit simplement :

— Laurence, je vous aime.

Elle répéta, obstinée :

— Nous partirons ensemble demain, ce soir ?

— Oui, pourvu que vous soyez à moi.

Il ne voyait plus que le moment présent.

Et désirant l'appuyer à lui, il se pencha davantage, cherchant ses lèvres. D'un mouvement brusque elle se dégagea et se dressa toute droite. Puis, avant qu'il se fût relevé, elle eut le temps de le voir à ses pieds et éclata de rire. Ainsi repoussé et bafoué, comprenant d'un coup le guet-apens où il était tombé, il pensa une seconde, dans ce coin désert, insulter le corps de

celle qui lui avait joué cette indigne comédie. L'effort qu'il fit pour se reconquérir le contraignit d'entendre par surcroît l'affront des paroles où elle épanchait ses rancunes :

— Je suis vengée, maintenant, je suis vengée, répétait-elle en se forçant à rire encore. Il y a quinze ans, vous m'avez infligé ici-même, un soir, la pire torture, l'abandon et la honte. Oui, la honte, entendez-vous. Cela, je ne vous l'ai pas pardonné. Je ne l'ai pardonné à personne. Combien d'hommes ai-je obligés à me consentir tous les sacrifices, et les plus odieux, et quand ils les avaient consentis, je les chassais. Je m'exerçais. J'espérais que l'avenir, tôt ou tard, nous ménagerait une rencontre. Et mon jour est venu, patiemment. Je suis allée vous chercher, jusque chez vous. Votre orgueil vous protégeait. C'est votre orgueil que j'ai voulu. Il est là, en miettes : ramassez-le. Ah ! votre humiliation, c'est autre chose que la mienne. Vous subordonniez notre amour à des charges de famille. Je vous ai obligé, moi, à soumettre à ma personne tout votre foyer. Je suis contente : cette minute vaut bien d'avoir été attendue quinze ans.

Il était redevenu maître de lui. Il songea à s'éloigner sans une parole. Mais son orgueil, en effet, saignait trop pour qu'il n'essayât pas de reprendre l'avantage, d'assurer sa retraite, avec le secours de ce qu'il croyait deviner, et d'une voix qu'il affermit de son mieux, il se contenta de cette réponse :

— Comme je vous plains, Laurence !

— Gardez votre pitié. Vous en avez besoin. Adieu, monsieur.

— Écoutez, reprit-il, toute son autorité revenue. Et je m'en irai. Puisque nous ne pourrons plus jamais nous revoir après ce qui vient de se passer, je désire vous remercier de me libérer une seconde fois.

— Oh ! vos remerciemens !...

— Laissez-moi parler, je vous en prie. Tout à l'heure, vous ai-je interrompue? Nous nous sommes livrés l'un à l'autre, plus que des amans. Vous avez été la flamme de ma jeunesse, et en vous retrouvant, ma jeunesse était comme ressuscitée de la mort. Je vous ai aimée, je crois bien, plus que tout au monde. Il n'y a qu'un instant, j'ai connu, par vous, la passion la plus désordonnée, celle qui détruit. Et pourtant, vous ne m'aurez pas empêché de remplir ma vie telle qu'elle doit être remplie. Vous ne m'aurez pas détourné de son ordre et de sa vérité. Autrefois des puissances que j'ignorais, que je sais maintenant, m'ont préservé

de la lâcheté que vous aviez obtenue de moi, ici même. Allais-je devenir plus faible avec les années ? Oui, peut-être, oui sans doute : notre amour, à certaines heures, et quand l'automne vient, nous paraît préférable à tout. Mais mon sacrifice d'autrefois me protégeait à mon insu. Il vous a contrainte à me sauver de moi-même quand vous pensiez vous venger. Je vous offrais ma vie ? Je me trompais sur sa valeur. Même appauvrie de mon désir, de toute ma tendresse que vous avez méprisée, elle n'est pas atteinte dans ses facultés essentielles. Il me reste mon cerveau, ma volonté, et tout un avenir intact et régulier, tout un avenir bienfaisant. Tandis que vous...

— Tandis que moi ? demanda-t-elle, prise malgré elle-même. Allez donc, pendant que j'accepte d'écouter votre défense.

— Vous avez préféré deux fois votre vanité à l'amour qui était toute votre vie. Comme je vous plains, Laurence ! Comment douterais-je de votre amour ? Votre injure même en est l'éclatante preuve. Quinze ans vous n'avez pu m'oublier. Quinze ans vous avez préparé cette minute. Oui, mon orgueil est en miettes. Oui, vous triomphez de m'avoir vu à vos genoux. Et après ? Mais c'est vous-même que vous avez frappée au cœur. Adieu. Je n'ai pas de haine, moi. En sortant de ce jardin, comme l'autre fois, celui de nous deux qui souffrira, qui regrettera davantage, je ne crois pas que ce soit moi, Laurence...

— Allez-vous-en. Allez-vous-en, cria-t-elle, perdant son calme. J'ai eu trop de patience. Je vous reverrai toujours, entendez-vous, dans cette posture d'humiliation, à mes pieds. Allez-vous-en...

Mais, quand il fut parti, elle ne se décida pas encore à quitter le lieu de sa victoire. Elle alla se rasseoir sur le fauteuil, et y demeura longtemps, jusqu'à ce que la nuit vînt l'entourer et qu'elle ne fût plus qu'une petite chose blanche, indistincte comme un marbre dans un parc envahi par l'ombre, dont on ne sait plus s'il représente le dieu de l'amour ou quelqu'une de ses innombrables victimes...

VI. — CLAIRE

Pascal, au bruit de la grille qu'il tira derrière lui, tressaillit comme autrefois quand il avait refermé la porte de son petit appartement vide où sa fiancée n'était pas revenue. Il fit quelques

pas dans la rue Desbordes-Valmore, puis s'arrêta. La tentation le prenait de retourner en arrière pour supplier Laurence. Cette affirmation que l'insulte n'était que l'aveu d'un long amour, cette affirmation qu'il avait lancée sans aucune certitude, par nécessité d'offensive, voici qu'il en découvrait la vérité. Oui, s'il rentrait au jardin, sans une parole il irait à elle et la prendrait dans ses bras. Elle ne se défendrait pas, elle s'appuierait à lui, étonnée, ravie, s'offrant en larmes et sans résistance, il en était sûr. Une attente de quinze ans communiquerait à leurs baisers la sensation du temps suspendu. O ces lèvres minces et rouges qu'il avait vues de si près, qu'il avait effleurées et qu'il n'avait pas touchées, était-il possible qu'elles ne fussent jamais jointes aux siennes? Et cette blancheur nacrée des joues, du corps dont il avait deviné, toute une soirée, le galbe et le poli? Le déchirement de son cœur laissait subsister le désir, un désir fou, prêt à toutes les humiliations nouvelles, et dont il frissonnait sur le trottoir où il s'immobilisait. Un pas en avant, machinal, le rendit à lui-même. Il erra dans les rues de Passy, ne sachant où aller. Quand il se retrouva dans l'avenue Henri-Martin, il hésita encore sur la direction. C'était l'heure dorée où, avant de disparaître, le soleil pénètre de biais, entre les arbres, dans les allées, sur les places. Il ne pouvait regagner le boulevard Saint-Germain où il habitait avant d'avoir recouvré un peu de calme. Sur la lisière du Bois de Boulogne il héla une victoria.

— Quelle adresse? s'informa le cocher.

— Où vous voudrez.

Par goût de sociabilité, on le conduisit vers les lacs, et bientôt son fiacre s'engagea dans la file innombrable des voitures et des automobiles trépidantes dont le couchant échauffait les cuivres comme il resplendissait sur les eaux.

— Pas ici, ordonna-t-il. Où vous voudrez, mais pas ici. Prenez donc les petites allées.

A grand'peine son cocher se tira de l'engrenage où il était saisi, et le ramena vers Auteuil. Dès qu'il eut rencontré un peu de solitude, Pascal le paya et s'en fut à pied, droit devant lui, à travers le Bois. Les souvenirs amoureux des semaines précédentes que la dernière scène pouvait atteindre, transformer en une abominable comédie, il éprouvait le besoin de les mettre à part, de les préserver. Quinze ans auparavant, n'avait-il pas tenté pareillement de sauver du désastre l'image de Laurence? Il la

revoyait intacte dans sa beauté, attirante jusque dans son mépris. Deux fois elle avait failli briser l'élan naturel de sa vie. Elle-même l'avait sauvé d'elle-même. Ne méritait-elle pas qu'il lui gardât, en échange, une sorte de culte, comme on en peut rendre à l'idole cruelle et indifférente qui symboliserait la jeunesse?

Après avoir longtemps marché, très las, il reconnut la petite gare de Passy. Le jour déclinait : il n'en restait qu'une lumière insuffisante. On allumait les becs de gaz. Laurence n'avait pas encore quitté le jardin, et il ne se décidait pas à quitter la pensée de Laurence. Il se fit enfin ramener chez lui, comme neuf heures allaient sonner. Dans l'antichambre, l'aîné de ses enfans, le petit Pierre, éclairé brusquement par l'électricité, apparut couché sur le tapis. Découvert, il donna par ses gémissemens une grande publicité à son chagrin. Ses doigts tachés d'encre, sur la figure humide de larmes, avaient laissé de bizarres tatouages.

— Qu'as-tu? demanda Pascal sans indulgence, incapable de supporter une autre détresse que la sienne.

— C'est maman... Elle m'a renvoyé...

— Pourquoi?

— Je sais pas. J'ai rien fait.

— Tu n'auras pas été sage.

— Si, j'ai été sage. Elle... elle...

L'enfant hésitait, le cœur lourd, la poitrine toute soulevée de sanglots.

— Quoi donc?

— Elle... elle m'aime plus.

— Qu'est-ce que tu me racontes?

— Non... Et papa non plus.

— Moi?

— Vous voulez jamais plus...

— Mais quoi?

— Me raconter des histoires.

— Je n'ai pas le temps.

— Oh! papa, vous aviez bien le temps, avant.

— Avant quoi?

— Quand vous m'aimiez.

Et comme la bonne, accourue au bruit, emmenait « M. Pierre qu'on cherchait partout, » il attrapa le garçonnet brusquement, le souleva en l'air, et l'embrassa :

— Petit nigaud, qui croit qu'on ne l'aime pas!

Trois heures plus tôt, quelle part le « petit nigaud » jouait-il dans ses résolutions, et ce désespoir d'enfant n'indiquait-il pas comme une intuition, plus fréquente à cet âge qu'on ne l'imagine, du désaccord des parens?

Henriette avait attendu son mari pour dîner. Il le lui reprocha avec amertume; déjà il avait tant de peine à se soumettre au train ordinaire des choses qui succédait à l'exaltation, à la fièvre, à la défaite et ne l'en consolait pas.

— Vous ne m'aviez pas avertie, dit-elle.

— Ne suis-je pas libre de revenir quand il me plaît? On ne peut pas toujours avertir.

— J'ai fait dîner les enfans.

— Pierre a-t-il mangé?

— Presque rien.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas.

— Cet enfant m'inquiète.

— Vraiment?

Il ne releva pas l'ironie de cette interrogation. Le dîner s'acheva sans autres paroles. Henriette, absorbée, amaigrie, changée, ne touchait presque pas à la nourriture. Lui ne s'occupait pas de sa femme, éprouvait, à constater son propre appétit, cette gêne pénible qu'on ressent à reconnaître sa résistance physique aux heures funèbres chargées des pires épreuves morales, comme s'il s'opérait alors une scission entre notre douleur et notre animalité laissée à la porte de la mort et profitant de sa liberté. Au dessert, levant la tête, il fut surpris du regard obsédant qu'elle fixait sur lui :

— Vous êtes toujours disposé, finit-elle par dire, à me laisser partir pour Colletière.

— Je ne vous l'ai plus demandé.

— Maintenant, je désire partir.

— Attendez les vacances.

Elle continua comme si elle ne l'avait pas entendu :

— Avec les enfans. Le changement d'air leur fera du bien.

— Sûrement. Et à vous aussi, Henriette.

— Oh! moi.

Elle prononça ce dernier mot avec tant de détachement que, malgré l'éloignement de sa pensée, il en comprit la gravité.

Cette silencieuse, cette calme Henriette portait un secret dont il n'obtiendrait pas facilement la confidence. Il croyait retrouver un foyer intact. Dès son retour, dès la petite aventure de son fils, tout lui révélait les fissures par où la confiance, la paix coulaient comme l'eau d'un vase.

On sonna à la porte d'entrée. Ce fut pour lui un soulagement : il espéra la fin de ce pénible tête-à-tête. Le valet de chambre les informa que M. et Mme Aunois étaient au salon.

— Ah ! oui, dit Pascal se souvenant, Claire et Julien m'avaient annoncé leur visite. J'ai oublié de vous prévenir.

De tout le jour il n'avait plus songé aux révélations de son beau-frère. Déjà Henriette se levait de table lorsqu'il la rappela :

— Écoutez... Rasseyez-vous une seconde.

— Ils sont là.

— Justement, il s'agit d'eux. Je désire parler à Claire. Tout à l'heure je l'emmènerai, seule, dans mon cabinet. Vous garderez son mari.

— Bien.

— Claire ne veut pas s'en aller à Voiron. Elle m'inquiète.

— Elle aussi?

— Oui, répéta-t-il sans saisir l'allusion, elle est agitée, nerveuse. Il se passe dans sa vie quelque chose de grave, j'en ai peur.

— Elle vous l'a dit?

— Non, mais à vous, peut-être?... Vous ne répondez rien? Eh bien ! il faut qu'elle consente à partir pour Voiron. Il faut que je l'obtienne d'elle ce soir, absolument.

— Pourquoi?

— C'est un danger qui la menace. Ce matin Julien est venu me voir.

— Ah !

Rien que par cette exclamation, Henriette se trahissait : elle savait, elle soupçonnait, ou elle devinait.

— Oui, reprit Pascal, il était troublé, ému.

— On ne peut donc souffrir en silence, murmura-t-elle simplement.

Ils se levèrent ensemble. Leur ménage mystérieusement désuni tâcherait de porter secours à cet autre que guettait la rupture. Et Pascal se demandait comment il remplirait le rôle qu'on attendait de lui, après le désarroi de sa propre journée. Ils

rejoignirent au salon les Aunois qu'ils trouvèrent à une grande distance l'un de l'autre, ne se parlant pas, Claire tournant le dos à son mari. Une explication devenait imminente. Il était temps d'intervenir, si une intervention pouvait encore être efficace. Après quelques instans de conversation, le docteur, sous un prétexte dont elle ne fut pas la dupe, proposa à sa sœur de la conduire dans son cabinet de travail.

Par les fenêtres, les branches des arbres du boulevard, rapprochées, semblaient vouloir entrer. Ils respirèrent, avant le combat, la douceur de la nuit que dérangeaient la sirène des tramways et le bruit des voitures. Claire, pressée, prit l'offensive :

— Oui, tu vas me sermonner, me conseiller d'abandonner Paris, d'aller m'enfouir à Voiron. Qu'est-ce que cela peut te faire, et tu tiens donc bien à ne plus me voir?

Pascal, mis en demeure, commença :

— Je suis ton frère aîné, ton grand frère.

— Je sais.

— Alors j'ai bien un peu le devoir de m'occuper de ton avenir.

Elle s'assit, résignée, croisa les jambes sans beaucoup de cérémonie, et déclara :

— Allons, j'écoute. Sois bref, autant que possible.

Cela s'annonçait mal, d'autant que cette impertinence agaçait Pascal, déjà énervé par ses souvenirs. Il se contint et reprit d'une voix catégorique, peu favorable aux négociations :

— Gérard, dont la filature marche à merveille, a besoin d'un aide pour l'administration de son entreprise. Longtemps il a réservé cet emploi vacant à ton mari qui s'en accommoderait. Il réclame une réponse définitive. A Paris, Julien n'a pas de carrière. Ta dot a été perdue en partie dans les affaires d'Épervans. Par conséquent, votre acceptation s'impose. Vous n'avez même pas les moyens de refuser.

— C'est ce qui te trompe, répliqua-t-elle non moins affirmative, non moins cassante. M. Épervans est depuis quinze jours en liberté.

— En liberté provisoire.

— Cela suffit pour que la Société des études minières ait repris sa marche. En quinze jours, le cours des actions a déjà remonté.

— Ne compte pas sur la durée de cette hausse. Hubert d'ailleurs est très malade.

— Il guérira, et nous verrons. Quant à la carrière de Julien, je te remercie de ta sollicitude. Mais on va lui offrir un poste très important.

— Qui donc?

— Ton amie, Mme Chassal, ou, si tu préfères, le garde des Sceaux.

Avec ce nom, elle le défiait, elle le narguait, tandis qu'elle plongeait avec volupté les narines dans une rose rouge qu'elle avait enlevée à un vase du salon : à l'abri de la fleur elle guettait sa colère.

— C'est impossible, déclara-t-il, perdant en effet son sang-froid. Impossible, comprends-tu?

— Pourquoi?

— Parce que Julien n'acceptera pas. Il préfère, lui, Voiron, où il sera libre.

— Mais, moi, je préfère Paris. J'aime Paris. Je veux rester à Paris. On n'est libre qu'à Paris.

— Eh bien! tu le quitteras.

— Si je veux. Tu y es bien revenu, toi.

— Pour y réussir.

— Ce n'est pas pour y réussir que tu y es revenu.

— Et pourquoi donc, s'il te plaît?

— Ah! ah!

Relevée de son fauteuil, elle se dressait en face de lui, mince, serrée dans sa robe à la mode, un peu pâlie, mais jolie dans son ardeur, prête à se défendre jusqu'au bout, et pour se défendre commençant par attaquer. C'était le même rire presque, le rire blessant qu'il avait entendu dans le jardin de la rue Desbordes-Valmore. Il distinguait vaguement l'allusion un peu obscure qui s'éclaircirait tout à l'heure s'il prolongeait le dialogue. Au lieu de cette jeune femme qui lui résistait avec insolence avant même qu'il n'eût abordé le véritable conflit, et sans doute pour empêcher de l'aborder, il revoyait la petite jeune fille un peu sauvage et défiante que jadis il avait rejointe à Colletière, après avoir brisé sa carrière et ses fiançailles. Elle n'en savait même rien. L'ingratitude supprimait le passé. Et qu'importait? A quoi bon ce perpétuel essai de reconstruction? N'avait-il pas, lui aussi, ce même jour, tenté de reprendre son consentement et de revivre sa vie personnelle? Découragé, il se surprit à penser tout haut:

— Tu as raison. Crois ce que tu voudras. Agis comme il te plaira. Tout m'est égal.

Sa sœur fut la première étonnée de cette trop facile victoire. Déjà elle se dirigeait vers la porte lorsqu'un cri la rappela :

— Claire !

Pascal, avant qu'elle ne fût sortie de la pièce, avait mesuré sa trahison. Était-ce cela que Julien espérait de lui ? Remplacerait-il si mal ceux dont il avait hérité la garde de Claire ? Et parce que la tempête l'avait lui-même ébranlé, perdrait-il le sens de la direction, comme un chef que ses blessures affolent et qui ne sait plus ordonner ? La jeune femme, se retournant, le vit tout secoué encore de la détermination qu'il venait de prendre. Autoritaire, il lui désignait le fauteuil qu'elle avait abandonné. Elle essaya de se rebiffer tout d'abord :

— Quoi encore ? N'avons-nous pas terminé cette discussion ?

Mais elle n'avait plus affaire au même adversaire. Celui-là commandait l'attention. Ce ne serait pas trop de toutes les habiletés d'une femme pour lui tenir tête.

— Il y a quinze ans... commença-t-il sans expliquer où il voulait en venir.

— Passons au déluge.

Ce fut la dernière ironie qu'elle se permit. Il ne s'impatienta pas. Maintenant il entendait la convaincre, et il éviterait qu'elle ne se butât ; il reprit donc :

— ... J'ai dû choisir, moi aussi, comme tu dois choisir aujourd'hui.

Et il raconta le passé, sa démission à la Faculté de médecine, sa rupture avec Laurence Avenière, son retour :

— Notre mère m'attendait. Gérard et toi, vous étiez bien jeunes. Vous avez pu l'oublier, ou ne pas le savoir. Eh bien! ma petite Claire, je te demande, je te conjure de faire à ton tour ce que j'ai fait : partir.

Elle avait perdu son effronterie, ses airs de bravade. Elle s'efforçait de ne pas se laisser attendrir, de conserver cette sécheresse qui lui servait de bouclier.

— Ce n'est pas la même chose... Et d'ailleurs, tu as pris ta revanche.

— Quelle revanche ?

— Tu comprends très bien.

— Oui, malheureuse, je comprends. Alors, je te confesserai

la vérité, à toi seule. Mme Chassal, tout à l'heure, pour la seconde fois, m'a écarté de sa vie.

— Ce n'est pas vrai.

— Et maintenant, c'est fini. Entends-tu ? Je ne la reverrai jamais.

— Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai.

— Je te le jure, Claire, ma petite Claire. Tu peux me croire. Un homme a trop d'orgueil pour se vanter d'un échec.

— Non, non, tu inventes à plaisir pour obtenir mon départ.

— Tais-toi. Par ce que j'ai de plus sacré, tiens, par le souvenir de notre mère, je te le jure.

— Ce n'est pas possible. Elle est ta maîtresse. Il faut qu'elle soit ta maîtresse...

— Il le faut? Pourquoi?

Elle tremblait de tous ses membres. Ce terme de *maîtresse* lui montait à la gorge, l'oppressait, avait eu peine à venir aux lèvres. Elle se repliait, se contractait sur elle-même comme une bête forcée qui cherche à disparaître. L'idée qu'il intervenait trop tard traversa le cerveau de Pascal. Il lui prit les deux poignets et la fixa dans les yeux comme s'il voulait l'hypnotiser :

— Entends-tu : elle n'est pas ma maîtresse, tandis que Raymond Gardane...

— Non, non, non, cria-t-elle, pas encore !

La protestation fut si rapide qu'elle ne pouvait pas ne pas être spontanée et sincère. La forme même qu'elle revêtait le garantissait. Il lâcha les mains qu'il retenait et respira :

— J'avais eu peur, dit-il. Pauvre petite Claire, tu vois bien qu'il faut quitter Paris. C'est très dur : j'ai passé par là. On se console, les peines guérissent, toutes les peines, sauf celles qui empoisonnent une vie.

Ce ton affectueux, délicat, attristé, dont il se servait avec elle, obtint ce qu'il n'avait pas obtenu jusqu'alors : des larmes. Elle s'agitait depuis si longtemps toute seule dans les tentations de son cœur, elle avait tant besoin de se confier, de se confesser. Sa passion où elle déposait, toute novice, ses plus pures et ses plus chaudes ardeurs ensemble, contenue par la tendresse qu'elle gardait à son mari, par la pensée de sa fille, par le souci moral qui ne peut venir, avec la foi religieuse, que du long passé d'une race et dont elle avait eu trop souvent l'occasion de constater et, quelquefois, d'envier même la privation à Paris chez tant de

ses jeunes compagnes courant à l'amour, aux amours, avec une vivacité quasi animale, lui composait une atmosphère d'orage où elle se sentait les nerfs tordus et la volonté désemparée. On ne l'avait pas secourue. Comment ne finirait-elle pas par se rendre ? D'un naturel gai, prompt à l'enthousiasme, un peu frondeur, mais loyal, sensible, susceptible, plus avide d'indépendance apparente que de réelle liberté, elle éprouvait pour son frère aîné une sorte d'admiration ombrageuse que Julien avait discernée, bien qu'elle se dissimulât derrière un air de moquerie par quoi elle espérait lui résister. La contagion de l'exemple s'exerce sur les femmes plus encore que sur les hommes. Lorsque les racontars du monde lui avaient appris la prétendue liaison de Pascal, elle avait aussitôt puisé dans cet exemple une excuse pour s'enhardir vers la faute. Et ce prétexte lui manquait.

Son frère, devinant la lutte désespérée qui se livrait en elle, la prit dans ses bras, la câlina comme une petite fille : elle semblait si jeune encore, si nouvelle. De tout près, il insista avec douceur :

— Tu partiras, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas. Quand je l'aurai revu...

— Il ne faut pas le revoir.

— Oh !...

Elle se cacha la tête et avoua :

— Oui, parce que si je le revoyais...

— Tu ne partirais plus.

— Naturellement.

Ce mot leur arracha un sourire à tous deux. C'était bon signe. Il continua :

— Jure-moi, comme j'ai fait tout à l'heure, sur le même souvenir.

— Est-ce nécessaire ?

— Absolument.

— Alors... je te promets... Tu m'aimeras bien ?

— Oui, ma chérie.

Elle pleura un peu, et ses regrets se traduisirent tout à coup par cette question :

— Au moins, c'est bien vrai, Mme Chassal ?

— Je t'ai juré.

— C'est bien étonnant. Enfin, tant mieux pour Henriette.

Et trouvant une petite revanche à conseiller à son tour son grand frère, elle ajouta :

— Il faut le lui dire.

— Il ne s'est rien passé, et elle ne sait rien.

— Les femmes sont plus fines que tu ne l'imagines. Elle ne se plaindra jamais, mais elle est capable de beaucoup endurer en se taisant. Ne trouves-tu pas qu'elle a changé ?

— Peut-être.

— Quant à Julien, lui...

— Il croit en toi, petite.

Elle secoua la tête d'un air vainqueur :

— Il me semble qu'il le peut bien.

Pascal, rassuré, pour la seconde fois sourit :

— Maintenant, allons les rejoindre.

Vite elle sortit sa boîte à poudre, promena la houppe sur son visage, effaça la trace des larmes, parut en un tour de main rassérénée. En somme, elle aussi, elle avait donné une leçon. L'amour-propre intact contribuait à panser le cœur meurtri. Elle pleurerait encore, elle passerait par un grand chagrin, elle se remettrait : on vit avec ces peines-là, et l'on remplit sa vie. Ils regagnèrent le salon.

— Alors, c'est décidé? demanda Pascal à Julien peu après leur retour. Nous vous perdons? Vous vous installez à Voiron?

Claire, ignorant le pacte des deux beaux-frères, intervint non sans inquiétude :

— Nous sommes bien forcés. A Voiron, nous serons plus riches qu'à Paris. Et Gérard sera si content!

Elle fut un peu surprise de l'émotion exagérée que son mari montra. Déjà la calme Henriette approuvait :

— Je partirai avec vous. Je vais à Colletière.

Pascal tenta de la retenir.

— Pourquoi ne pas attendre les vacances? Pourquoi ne pas m'attendre?

— Cela vaut mieux... pour les enfans, pour moi, pour vous aussi.

Pascal n'osa pas insister. Elle paraissait si résolue, si ferme, paisible et dangereuse comme une eau dormante.

Le péril qu'il avait conjuré pour Claire menaçait-il son propre foyer si tardivement, même après la rupture, et les volontés, quand elles n'ont pas été réalisées en actes, suffisent-elles à causer des ruines?...

VII. — L'ADIEU EN PUBLIC

Assis à sa table de travail, Pascal écoutait la communication qu'il recevait par le téléphone :

— La nuit a été mauvaise.

— De la fièvre?

— Oui, 39°,9 ce matin. Le malade a beaucoup déliré.

— Toujours les mêmes symptômes?

— Toujours. Viendrez-vous aujourd'hui?

— Sûrement.

— Ce matin, je dois aller à mon hôpital.

— Et moi, à la Faculté. Mais après déjeuner, j'irai. Serez-vous là?

— Oui, j'y serai.

— Alors, à tout à l'heure.

— C'est entendu.

Il raccrocha le récepteur. L'interne Raymond Gardane, dont il avait réclamé le concours, lui donnait des nouvelles d'Hubert Épervans. Celui-ci, dès sa mise en liberté provisoire, avait tenté un prodigieux effort pour relever la chancelante Société des études minières et les sociétés qui en dépendaient. Les actionnaires, après lui avoir fait crédit, exigeaient de lui des merveilles, et des merveilles immédiates. Du captif de la veille on réclamait la fortune. Très hardiment il avait pris l'offensive. Pour négocier le non-lieu dont il avait besoin, il avait imaginé d'utiliser le nom de M. Avenière, le père de Laurence, qui, à court d'argent, l'esprit faussé par un mariage sénile, et perdant sur le tard la prudence et le calme, figurait sur une liste de souscripteurs dans l'une de ses dernières émissions. Déjà du fond de sa prison, il avait pensé se servir de lui, mais l'avait réservé. Il lui offrit un poste d'administrateur dans une compagnie que, de toute nécessité, il voulait fonder pour l'exploitation d'une mine d'or, — encore inexplorée, — afin de faire face aux frais généraux qui l'écrasaient, et d'introduire sur le marché un nouveau titre qui faciliterait l'écoulement des précédens, cascade de valeurs fictives se poussant les unes les autres, roulant les unes sur les autres à flots pressés. Sur son refus, il le menaça d'une campagne de presse. Une souscription ne signifie rien, mais un nom adroitement prononcé dans certaines circonstances com-

promettantes prête au scandale : le beau-père du garde des Sceaux serait la caution de l'indispensable non-lieu. Son ingéniosité, son activité, la liberté, ne suffisaient pas, réunies, à arranger des affaires qui ne se soutenaient que par un miracle d'équilibre, rompu par une arrestation dont son crédit demeurait entamé. Il ne parvenait pas à obtenir en Bourse la hausse qu'il poursuivait. La mine de Guatemono descendait au néant d'où elle était sortie. Des réclamations, des plaintes affluaient tous les jours au siège de la Société. Pour éviter les ennuis personnels, il s'était décidé à abandonner le boulevard Haussmann où il habitait au-dessus de ses bureaux, pour se terrer dans la villa moins ostensible où il logeait cette Ninette qui était sa maîtresse. C'était une petite maison sans apparence, dont un lierre couvrait les lézardes, fort éloignée du centre, encastrée dans les jardins populaires de Saint-Pierre de Montmartre au pied de la Butte. Il l'avait choisie à l'écart dans son désir de dissimuler une idylle dont il éprouvait quelque honte, soit à cause du mépris qu'il affichait publiquement pour les femmes, soit à cause de l'importance que cette fillette, haute comme une botte et grossière comme du pain d'orge, avait prise tout à coup dans sa vie. Traqué par ses adversaires, saigné par ses cliens et ses employés, forcé de livrer bataille quand un armistice eût été nécessaire, épuisé de soucis, surmené de travail, il était tombé malade au mois de juillet. Un médecin de quartier, peu renseigné sur ce mystérieux personnage, s'étant égaré sur des signes qui dénotaient une lente décomposition intérieure, il avait eu recours à la science de Pascal. Celui-ci, au premier examen, avait retrouvé le diagnostic de la Santé greffé sur une grippe infectieuse. Hubert, dans le repos, le bien-être, installé à la campagne un ou deux ans plus tôt, aurait pu opposer à la maladie sa robuste constitution. Frappé dans les pires conditions de résistance, il était irrémédiablement perdu, à la merci d'une crise.

Quand son automobile, après un dédale de ruelles, s'arrêta vers quatre heures devant la maison, le docteur Rouvray remarqua avec surprise un fiacre à galerie qui stationnait là, déjà chargé de malles et de paquets. On déménageait. Dans l'antichambre, il croisa Ninette qui tenait à chaque main un carton à chapeau. Il l'avait rarement rencontrée dans ses précédentes visites. Elle ne jouait pas à la garde-malade. Il l'interrogea, tan-

dis qu'elle posait momentanément un colis pour s'emparer d'une ombrelle oubliée :

— Vous partez, mademoiselle?

— Oui, c'est bien le moment.

— Ça ne va pas ?

— Je vous crois. Il gigote par là-haut. M. Gardane et le vieux réussissent à peine à le maintenir. Et il débite des horreurs sur ses anciennes, sur moi, sur toutes les femmes. Il gesticule, il crie, il bave. Tenez : on l'entend d'ici. Moi, je me trotte.

Petite et mince, elle disparaissait presque dans son butin, Le nez un peu long, le front et le menton fuyant lui composaient un profil d'oiseau. Elle s'envolait après avoir dévalisé les armoires. Il s'effaça pour qu'elle pût fuir à son aise. Et sur le seuil elle se retourna encore, chercha, de ses regards pointus, s'il ne restait rien à emporter. Ainsi, le bec effilé, un corbeau inspecte un squelette et, n'y découvrant plus de chair, bat de l'aile et s'en va.

Pascal monta l'escalier. Gardane, en haut, l'arrêta :

— Je vous attendais, mon cher maître. Il se calme. Voulez-vous le voir?

Dans la chambre, Hubert, couché sur le dos, se calmait en effet. Les traits révulsés, par degrés s'immobilisaient. Les yeux remuaient encore, sans regard. Le front était mouillé de sueur. A côté du lit, son père, l'ancien instituteur de Bourgoin, tenait le bras du moribond. Mais dès qu'il aperçut les médecins, il quitta son poste et se précipita vers la fenêtre où venait de pénétrer le bruit d'un fiacre qui roulait sur le pavé.

— Elle est partie, murmura-t-il. La coquine!

Contraint de garder son fils, il n'avait pu disputer à Ninette les dépouilles qu'elle avait rassemblées. Dans un coin une vieille femme, presque une paysanne, racornie, ravagée, ratatinée, les yeux rouges, des rigoles le long du cou, priait, agenouillée sur le plancher, les genoux insensibles à la dureté du bois, et comme ankylosée dans cette posture.

— Qui est-ce? s'informa Pascal à voix basse.

— La mère.

Lui-même avait prévenu les parens. Il s'approcha d'elle, et comprenant ses angoisses, ses terreurs il lui conseilla de se reposer dans une pièce à côté.

— Vous êtes le docteur? dit-elle avec un accent de son pays. Il est malade pour mourir, n'est-ce pas?

Pascal esquissa un geste incertain. Elle reprit avec une énergie concentrée :

— Alors il faut appeler un prêtre.

Le personnel, impayé, s'était sauvé, la femme de chambre dans le fiacre de Ninette, la cuisinière et le domestique à part, chacun avec un baluchon rempli. Le père d'Hubert, sollicité, refusa net. Il ne croyait qu'aux biens de la terre, et avec l'agonie de son fils il assistait à la dégringolade de tout son espoir posé, comme une carte, sur cet enjeu. Les médecins examinaient le malade. Après quelques hésitations de timidité, de crainte de ce Paris qu'elle ne connaissait pas, la vieille marronna entre ses dents :

— J'y vas, moi.

Elle suivait son idée fixe et à pas de loup, courbée en deux, ignorant sa route, elle fut à la recherche d'un homme de Dieu.

Pascal, après la consultation, profitant de l'atonie du malade, emmena Gardane pour se concerter avec lui. Mais tous les remèdes devenaient inutiles. Depuis le départ des Aunois pour Voiron, il s'était rapproché du jeune homme, lui rendant visite à l'hôpital quand ses courses l'en rapprochaient, l'associant à ses travaux, l'invitant même à déjeuner chez lui en tête à tête, car Mme Rouvray et les enfans s'étaient installés à la campagne. Ainsi avait-il été amené à lui confier le cas d'Hubert Épervans. Claire, à distance, les reliait sans que jamais il fût question d'elle. Et le docteur, peu à peu, jugeant mieux le caractère de l'interne, découvrant chez lui une force de résistance religieuse et traditionnelle qu'il ne soupçonnait pas, que sa génération, à lui, avait ignorée, se rassurait sur les suites d'un chagrin amoureux qu'il avait tout d'abord redoutées et dont cette jeune énergie sortirait mieux trempée.

Des cris de fureur les rappelèrent brusquement. Hubert, en proie au délire érotique, se soulevait de sa couche, tendait les bras, appelait, convoitait des femmes imaginaires. La préoccupation essentielle de sa vie reparaissait, absorbait ses derniers instans qui, dans leur inconscience, la réfléchissaient comme une glace. Sa figure se tuméfiait, sa poitrine haletait comme un soufflet de forge. Soudain, fixant la porte, il hurla :

— La voilà! la voilà! Ninette.

Ce n'était pas Ninette, trop avisée pour jamais revenir. Pascal et Gardane, étrangement surpris, virent entrer Mme Chassal. Pourquoi pénétrait-elle dans cet antre? Tenait-elle à s'assurer elle-même de l'agonie qui désarmait Hubert Épervans, avec la cruauté qu'elle avait montrée pour le chasser de chez elle, et n'était-elle qu'une envoyée de son mari, irrité et inquiété par les journaux qui, dans l'affaire de la Société des études minières, prononçaient le nom de M. Avenière? C'était à croire, puisqu'elle connaissait l'adresse. Cherchait-elle une occasion de renouveler la scène du jardin et n'avait-elle rencontré que celle-là? Ou, même, un lien bizarre, quelquefois soupçonné, — remords, peut-être, d'une trop audacieuse coquetterie, — l'attachait-elle à ce moribond qui, jadis, s'était traîné, suppliant, à ses pieds? Pascal eut à peine le temps de se poser toutes ces questions tandis qu'il essayait de l'arrêter :

— N'entrez pas, madame, je vous en prie.

Malgré cet avertissement, malgré les ignominieuses déclarations que lançait le fou au hasard, elle entra bravement, calme, maîtresse d'elle-même, aussi à l'aise que dans son salon. Elle portait une robe de ton neutre, un chapeau sombre, convenables à une visite de deuil, et qui soulignaient son teint inaltéré.

— C'est fait, voulut-elle dire. Le non-lieu...

— Trop tard.

En effet, la mort l'avait précédée, non pas celle qui prend les vies discrètement, comme un voleur des bijoux, ou comme un jardinier des fleurs, mais cette mort effroyable contre laquelle on se débat en vociférant.

— Laurence! appela tout à coup Hubert.

A ce nom exact les assistans tressaillirent. La lucidité reparaissait-elle à travers la démence? Mais ce fut de nouveau un flot de paroles incohérentes et ignobles. Pascal, déjà, emmenait Mme Chassal avec autorité :

— Vous ne pouvez pas rester ici.

Mais, curiosité ou dessein caché, elle résistait.

Il l'installa dans un boudoir à demi démeublé par Ninette.

— Pourquoi ne pas vous en aller?

— Le malheureux! Il est fou, et il se souvient de m'avoir aimée. C'est la fin, n'est-ce pas?

Accoutumée à la victoire, elle tirait vanité de cette scène répugnante.

— Oui, c'est la fin, je retourne près de lui.

— Je vous attends. Je désire vous parler.

— A moi, madame? Nous n'avons plus rien à nous dire.

Tranquillement elle répéta :

— Je vous attends.

Tout à son devoir professionnel, il ne se préoccupa pas davantage de son interlocutrice, et regagna la chambre où râlait Hubert, maintenu par son père et par Raymond Gardane. Il y trouva la mère du mourant qui avait ramené un prêtre. C'était un prêtre de fortune qu'elle avait par miracle cueilli dans la rue, ne sachant pas découvrir le presbytère. Malgré toutes sortes de protestations, elle l'avait traîné d'office après elle : ne s'agissait-il pas du salut de son enfant? Il n'apportait pas les sacremens, il n'avait pas de surplis. Cependant, il s'approcha du lit, écarta de la main les spectateurs qui se replièrent vers le fond de la pièce et tenta vainement d'interroger Hubert de nouveau assoupi après la crise.

A ce moment, après plusieurs sonneries qu'on n'écouta pas, la porte du bas, secouée, s'ouvrit. On entrait comme dans un moulin. Des pas retentirent dans l'escalier, des voix réclamèrent M. Épervans. Pascal se jeta à la rencontre de ces bruyans visiteurs, et sur le seuil les arrêta. Il avait cet air de commandement qui en imposait.

— Que voulez-vous?

On lui répondit en chœur:

— Je suis journaliste. — Je suis actionnaire. — Nous voulons Epervans. — Épervans le voleur..

C'étaient des victimes de la Société des études minières, des rédacteurs en quête d'informations, qui avaient éventé la retraite d'Hubert et le pourchassaient comme une meute qui a mis le nez sur la piste.

— Taisez-vous tous, ordonna Pascal, et allez-vous-en.. M. Épervans est en train de mourir.

— C'est un truc, déclara quelqu'un.

Et tous les autres de ricaner :

— C'est un truc.

Le docteur Rouvray ouvrit la porte. Un grand silence succéda à ce tumulte, un silence où montèrent les hurlemens obscènes du mourant, en proie à sa dernière crise, mêlés aux paroles sacramentelles du prêtre : *Ego te absolvo, in nomine*

Patris... et aux prières que murmurait à haute voix la vieille femme de Bourgoin qui soutenait des deux bras la tête de son fils, et dont les larmes coulaient une à une sur ses joues décharnées sans qu'elle les essuyât.

Ce fut aussitôt une fuite apeurée, une bousculade dans le corridor, dans l'escalier. Et peu après, Hubert, sans avoir repris connaissance, renversa la tête en arrière, se raidit, s'allongea dans l'immobilité définitive.

Pascal et l'interne, devenus inutiles, laissèrent le prêtre et les parens. Ils étaient déjà dans le vestibule d'entrée, quand Gardane s'informa :

— Et Mme Chassal?

Pascal l'avait oubliée. Il remonta dans la pièce où il l'avait conduite, la délivra, lui apprit le décès et, dans la rue, voulut la saluer. Gardane ne les avait pas attendus.

— Je vous en prie, implora-t-elle, ne m'abandonnez pas si vite. Cette mort est là, si près. J'ai peur.

— Voulez-vous que je vous cherche une voiture?

— Non, faisons quelques pas à pied. La journée est déjà moins chaude. L'air sera bon à respirer.

Elle employait toute sa séduction pour le retenir. Bien qu'il ne désirât pas l'accompagner, fatigué par la lutte qu'il avait soutenue contre la maladie, par tous les souvenirs de jeunesse qu'un tel événement déclanchait, il céda. Tout naturellement ils pénétrèrent dans le jardin en pente de Saint-Pierre de Montmartre qui s'ouvrait presque en face de la petite villa. Pendant la montée qui est longue, ils ne se parlèrent pas. Elle marchait la première dans le sentier, assez vite, et quand ils furent au sommet, presque devant la basilique du Sacré-Cœur, et qu'elle se retourna vers lui, comme elle ne soufflait pas, il se rappela la visiteuse d'autrefois, celle qu'il avait reçue avenue de l'Observatoire et qui avait gravi si aisément ses cinq étages. Elle chercha des yeux un coin de solitude sans le trouver. Des pèlerins allaient et venaient sans cesse de la ville à l'église. Ils s'appuyèrent, ne sachant où aller, contre la palissade de bois qui limite des terrains vagues attenant au funiculaire.

Au-dessus d'eux la basilique élevait ses murs blancs, ses dômes byzantins auxquels la distance communique un attrait oriental, et qui, de près, trop neufs, trop froids et nus, figent le regard, au lieu de le caresser, comme font, aux cathédrales

gothiques, la patine des pierres et la légèreté des ogives et des arcs-boutans. De cette large terrasse ils dominaient tout Paris, engourdi dans la chaleur du jour, occupant comme une plaine ou la mer le vaste horizon dont les confins commençaient de se charger de la brume violette et dorée du soir. Çà et là un monument, une église, Saint-Vincent-de-Paul, Notre-Dame, le Panthéon, Sainte-Clotilde, les Invalides, l'Arc de Triomphe dépassaient la monotone assemblée des toits, rompus eux-mêmes dans leurs proportions par la persistante et déplorable tour Eiffel qui suffit à briser toutes les perspectives.

« En face de Paris qui nous voit, » songeait Pascal, décidé à ne pas engager le dialogue.

Mme Chassal ne se pressait pas. Elle continuait d'inspecter les lieux.

— Là-bas, montra-t-elle. Vers le Réservoir.

L'endroit était un peu moins fréquenté.

— Nous sommes venus bien loin, finit-il par dire. A quoi bon cette entrevue, après ce qui s'est passé?

— A effacer, Pascal, ce qui s'est passé.

Il la regarda mieux. Elle avait comme éteint l'éclat de ses yeux, de son visage. Sa toilette lui donnait un air si simple, si modeste. Une femme nouvelle, sans ambition, sans vanité, se découvrait en elle doucement.

— Ni vous ni moi ne l'effacerons, Laurence. Tout est bien ainsi, d'ailleurs.

Elle se rendit compte de son impatience et de la nécessité de l'intéresser sans retard. Mais le prénom qu'il lui avait donné par habitude de pensée l'encourageait dans la démarche qu'elle avait résolue :

— Non, tout n'est pas bien ainsi. Je ne veux pas que vous conserviez de moi l'image que vous avez emportée du jardin.

— Soyez sans inquiétude, répondit-il avec ironie. C'était une belle image, une Victoire.

— Ne raillez pas. Ce n'est pas généreux. Après votre départ, je suis demeurée longtemps dans ce jardin. C'était la seconde fois que j'y restais, abandonnée de vous.

— Ne renversez-vous pas les rôles?

— La première, je me souviens, vous quittiez Paris à neuf heures du soir. J'ai entendu ces neuf coups sonner. Je ne les entends jamais plus sans tristesse.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas suivi?

— Savais-je que vous reviendriez?

— L'amour ne calcule pas.

— Le calcul n'empêche pas d'aimer, ni de souffrir de son amour, je vous assure. Quinze ans j'ai vécu de cette minute-là. Aurais-je songé à me venger?

— Vous l'aviez longtemps oublié.

— Sans doute. Nos sentimens essentiels peuvent dormir en nous; ils ne meurent pas. On les reconnaît bien lorsqu'ils se réveillent. Et cette autre minute où j'ai obtenu de vous la suppression de tout ce qui n'était pas moi, où je vous ai vu à terre, sans résistance, cette minute qui aurait dû être le sommet de ma vie, ne m'a pas apporté l'immense, l'infinie joie d'orgueil dont je guettais, dont j'épiais l'émotion. Mon rire, que j'avais préparé, n'était pas sincère. Vous ne vous y êtes pas trompé. Ce que vous m'avez dit alors de blessant, de cruel, si je vous l'ai laissé dire, c'est que je l'entendais en moi. J'assistais à l'écroulement de ma haine. Vous aviez raison : ce n'était que de l'amour. J'étais venue dans la maison de votre ami où je savais vous rencontrer, j'étais venue vous l'avouer, parce qu'il le fallait.

Elle baissa la tête. Comme il la regardait avec soin, il vit deux larmes, deux larmes lourdes, suspendues aux cils un instant, et qui, à n'en pas douter, tombèrent. Elle se révélait, du premier coup, supérieure dans l'expression de la passion. Au tumulte de son cœur il sentit le danger. Et déjà elle reprenait de sa voix grave :

— Vous voyez, je n'ai plus d'orgueil. Je suis venue vous en faire hommage, je n'avais que cela à vous sacrifier.

— Il est trop tard, Laurence.

— Oui, je le sais, il est bien tard. Ma jeunesse, bientôt, sera atteinte. Pourtant, dites-moi, elle ne l'est pas encore? Quand je me retourne en arrière, je ne vois plus que vous dans ma vie. Ah! je suis si lasse de cette vie! Pendant nos promenades, nos chères promenades, mes meilleurs souvenirs, vous ai-je entretenu, vous ai-je importuné de mes déceptions? Vous ai-je raconté, pour toucher votre sympathie, mon existence auprès d'un homme desséché d'ambition, toujours inquiet, torturé par lui-même, obligé sans cesse à transiger avec ses idées, prisonnier de sa fortune politique, de son parti, de ses électeurs, de toutes

ces chaînes dont se compose aujourd'hui le pouvoir? Nous ne sommes que des associés, unis par un même goût de domination. Il m'affiche, et je le sers, comme il sert lui-même d'autres hommes.

— Vous l'avez voulu.

— Oui, je l'ai voulu et j'en ai honte. J'ai honte de vous l'avoir préféré. Ah! si vous me proposiez maintenant de vous suivre, maintenant comme dans notre jardin de Passy...

Pascal, amolli par ces révélations, répéta :

— Il est trop tard.

Rapprochée de lui encore, touchante dans sa plainte, transformée en une femme tout amoureuse et tendre, elle murmura :

— Est-ce que vraiment il est trop tard? Pascal, ne m'abandonnez pas une troisième fois, maintenant que je comprends, maintenant que je suis bien sûre que je vous aime. Je ne suis pas heureuse. Là-bas, vous m'affirmiez que depuis nos fiançailles je n'avais pas changé. Ne voulez-vous pas de moi pour amie, Pascal? Ne voulez-vous pas de moi?...

Elle n'acheva pas, soit qu'elle n'osât pas, soit qu'elle jugeât son triomphe incertain. Et sa victoire eût été possible encore sans la publicité du lieu, sans ces allées et venues qui permirent à Pascal de mesurer l'importance de sa défaite et de s'y refuser. Les circonstances ont toujours leur part dans la faiblesse des hommes, mais elles sont amenées de plus loin que ne le montrent les apparences. Il prononça le définitif *trop tard* qui les séparait.

La ville, à leurs pieds, commençait de se fondre dans la brume d'un beau soir d'été. Les fonds d'horizon palpitaient dans une poussière d'or. Et avec une légèreté inattendue Laurence parut esquiver le refus de Pascal :

— Il doit être tard en effet. Et moi qui ne suis pas habillée. Nous avons un dîner ce soir. Alors, au revoir.

— Non, adieu.

Elle s'étonna, reprit un air de mélancolie et comme une grâce hésitante de jeune fille dont elle pouvait encore se parer :

— Adieu, vraiment? On ne s'embrasse pas en public? Tout de même, embrassez-moi.

Elle tendit sa joue. Elle ne mentait pas en confessant qu'elle

n'avait plus d'orgueil. Il l'effleura des lèvres et laissa échapper :

— Chère Laurence d'autrefois, adieu.

Elle l'interrogea des yeux : quelle conduite à tenir sur ce mot qui rouvrait tout le débat? Mais les illusions étaient mortes. Ils se contenteraient de ce baiser dans la rue.

— Oui, dit-elle, adieu. Je vous ai rendu la foi en vous. Cela valait bien la peine de venir.

Et s'étant attribué le rôle de la générosité, elle s'enfuit de cette même démarche glissante qu'il avait surprise avec ravissement, il y avait quinze ans. Il la vit prendre l'interminable escalier qui longe le funiculaire de Montmartre. Bientôt, diminuée de marche en marche, elle ne fut qu'une petite chose, une chose insignifiante et abrégée, un point, rien, quand, pour lui, elle avait failli être tout au monde. Disparaîtrait-elle ainsi de sa vie?

Il ne s'en alla pas. Il continua de se pencher sur Paris déployé. En dessous de lui, dans les rues qui bordent la Butte, il distinguait une vague fourmilière, l'agitation humaine. De ces trois millions d'individus agglomérés, combien jouissaient de la paix épandue et flottant sur la cité comme un étendard? Chacun, le cerveau obsédé, poursuivait son but avec fureur, en hâte. Chaque atome de cette multitude grouillante et haletante portait, comme un poids, son désir. Jadis, au temps de sa jeunesse, il avait rêvé d'être libre. Et il n'apercevait que des prisonniers qui lui montraient leurs chaînes. Ceux-là mêmes qui les avaient résolument écartées, qui avaient prétendu asservir l'existence à la satisfaction de leurs instincts, de leur volonté de puissance, où donc était leur liberté? Le mort de la petite villa dont il apercevait le toit, avait subi le joug de toutes ses passions liguées fatalement pour l'abattre. Félix le vainqueur, au faîte de la fortune, n'était-il pas contraint aux incessantes transactions, à une perpétuelle servitude, de l'aveu de Laurence, prisonnière aussi de sa vanité et peut-être, maintenant, de son inutile amour? Et lui-même, les chaînes qu'il avait acceptées, étaient-elles donc plus lourdes que toutes celles-là, plus lourdes que celles qu'il venait de briser?

Il détourna la tête de Paris, dont les traits se brouillaient, se confondaient avec la nuit qui montait lentement, et à cette vision il substitua, comme il redescendait à son tour, celle de Colletière, avec son lac, ses champs, ses bois, sa grande paix, de Colletière avec tous ceux qui l'y attendaient...

VIII. — LE CARREFOUR

A la petite gare du tramway de Charavines, Pascal laissa comme d'habitude ses bagages, et se dirigea à pied vers Colletière. Pour arriver plus vite, il prit un petit sentier qui remonte le canal de la Fure jusqu'à sa sortie du lac de Paladru, et par une brèche qu'il connaissait dans la haie de clôture, il pénétra chez lui. On ne l'attendait pas, et il souriait à l'idée de surprendre sa femme et ses enfans. Il faisait très chaud, mais ce serait bientôt l'heure de se mettre à table : on déjeunerait dehors, sous les arbres, en face du lac d'où venait toujours un peu de brise fraîche. Pourvu qu'Henriette eût songé à rafraîchir le vin! Et sous ces détails qu'il s'amusait à préciser en marchant, il se dissimulait à lui-même l'irrésistible désir de paix intime, de libération définitive, qui l'avait poussé hors de Paris vers les campagnes du pays natal.

Il pensait rencontrer les petits dans le jardin. Pas trop près de l'eau que leur mère redoutait. Peut-être sous le saule dont les branches pendantes balayaient un bout de la cour et composaient un abri dont il se souvenait pour l'avoir utilisé. Ou bien, vers le poulailler. Il s'arrêta pour tendre l'oreille et écouter. Leurs voix claires et même pointues ne s'entendaient pas. Pierrot, peut-être, rédigeait ses devoirs de vacances, et le gros Michel apprenait à lire. Allons! il fallait entrer pour découvrir son monde. La porte ouverte, il s'apprêtait à lancer un retentissant bonjour, mais dans quelle direction? Il inspecta la salle à manger, le salon, la bibliothèque, vainement. Ah çà! où se cachait-on ? Il se préparait à monter au premier étage quand survint la cuisinière en colère :

— Eh! là! qui vous a permis? Voulez-vous bien redescendre, et vite encore!

Elle ne distinguait pas son maître qui lui tournait le dos, mais qui se retourna pour se défendre contre cette agression imprévue :

— C'est moi, Mariette, c'est moi.

— Ah! Monsieur! Par exemple!

— Vous faites bonne garde, Mariette.

— Eh bien! Monsieur, en voilà une drôle d'idée!

— Où est Madame? Où sont les enfans?

— Personne. Il n'y a personne.

— Je vois bien qu'il n'y a personne. Mais où sont-ils?

— Ils sont tous partis ce matin à la Sylve.

— A la Sylve-Bénite?

— Parfaitement. C'est Mlle Claire qui a débarqué de bonne heure comme une trombe avec la petite Germaine.

— Mme Aunois?

— Oui, monsieur, par le tramway de Voiron. En route, en route, qu'elle disait, nous allons à la Sylve déjeuner sur l'herbe, et nous rentrerons à la tombée de nuit. Madame résistait, mais les enfans ont fait un grand vacarme. Alors ils sont tous partis. Et Madame m'a commandé pour ce soir un dîner conséquent, parce que M. Gérard et l'autre...

— Quel autre?

— Le mari de Mlle Claire donc, doivent venir aussi. Même que je suis déjà après.

— Après quoi?

— Après le dîner.

— Bien. Tout de même, Mariette, je mangerais volontiers un morceau, si cela ne vous dérange pas.

— Oh! pour me déranger, bien sûr que ça me dérange. A cause du fourneau. Mais enfin, on mettra cuire à Monsieur une côtelette de cochon, sauf votre respect, plus des œufs pondus de ce matin, des pommes de terre en robe de chambre...

— Assez, Mariette, assez. Je m'en tiendrai là.

Il rentrait chez lui en grande pompe morale, et sa maison ne l'accueillait pas. Rien n'est plus vexant, ni plus fréquent. Les hommes chargés de résolutions fières, de projets héroïques, de plans surélevés ou seulement de bonne volonté, rencontrent assez souvent, quand ils reviennent à leur foyer tout empanachés, un accueil d'indifférence ou de raillerie, quand ce n'est pas un enfant qui crie ou une histoire de domestique. Leurs belles déterminations ne se sont pas projetées en avant d'eux pour préparer l'enthousiasme. N'étant pas avertis, la vie quotidienne les remet au pas.

Le déjeuner de Pascal fut abondant et maussade. La vieille Mariette, assez ancienne à l'office pour avoir son franc parler, ne lui cacha pas son déplaisir de le servir dehors : les salles à manger étaient donc inutiles? La bonne des enfans accompagnait ces dames, et le valet de chambre avait congé. Ce n'était pas le

moment de compliquer les choses. Cette mauvaise humeur le gagna. Déjà sa déconvenue l'y préparait. Il demanda quelques détails sur l'expédition, et en même temps qu'il les recevait il s'énervait qu'elle se fût si bien organisée en dehors de lui : nous n'aimons guère que notre absence ne soit pas soulignée de quelque difficulté dans la disposition des événemens.

— A quelle heure reviendront-ils?

— Tard.

Mal résigné, il attendit. Peu à peu le calme qui l'environnait le pénétra. Il alla s'asseoir sur le banc qui s'appuyait au mur de la façade. De là, il commandait le lac dans sa longueur, les roseaux qui le précédaient, les coteaux verts aux pentes douces. Il ne percevait aucun bruit, aucun mouvement; seulement, de temps à autre, le clapotis grêle d'une grenouille qui se jetait à l'eau. Les paysans étaient aux champs, les bêtes s'engourdissaient au soleil. Lui, si actif, se laissait voluptueusement envahir par tout ce silence, par cette chaleur, par cette immense tranquillité. Et peu à peu, sa solitude se peupla. A cette place même qu'il occupait, son père, comme lui maintenant, aimait à se reposer de ses travaux. Au-dessus de lui, c'était la fenêtre de sa mère, qui ne l'avait jamais ouverte sans une prière, sans un remerciement, même aux jours cruels qu'elle avait traversés. Il continuait une vie qui datait de loin. Et se levant sous l'impulsion de ses souvenirs, il voulut regarder en arrière l'enclos fermé, proche de l'église, où les siens dormaient. Quelle harmonie composaient ces choses naturelles? Comme les inquiétudes et les désirs de l'esprit et du cœur, sous leur influence, se modéraient, se simplifiaient, se pacifiaient!

Cette vieille terre de famille pouvait bien le saluer, le reconnaître. Il ne s'était pas détaché d'elle. Il n'avait pas, comme Hubert Épervans, comme Félix Chassal, rompu les liens qui le retenaient, pour vivre un de ces destins individuels où se perdent nos origines. Son retour à Paris n'était plus, ne pouvait plus être un déracinement : il répondait aux nécessités de sa carrière scientifique, il substituait à son horizon d'enfance un horizon de pensée plus large, non différent, il ne le détournait pas de sa tradition, car il n'était plus en état de modifier sa nature. Ces départs, dangereux pour tous ceux dont la sensibilité n'est pas fixée, ne sont pour les autres, préparés par le passé, que l'occasion de creuser, avec les méthodes qu'ils ont héritées, un

sillon plus étendu. S'il respirait si aisément, c'est qu'il se rappelait son choix de jadis, le choix instinctif qui l'avait orienté. Et résumant les jours accomplis, il comprit qu'il ne pouvait pas regretter Laurence : elle eût contrarié les directions de sa vie. Et sa passion périrait ou, tout au moins, — elles sont si lentes à mourir, — serait réduite à l'innocuité, comme ces maux qui, susceptibles d'emporter d'un coup leur malade, doivent céder devant la résistance d'un organisme sain, apte à éliminer les poisons.

Mais pourquoi ne revenait-on pas de la Sylve-Bénite? Il recommença de s'impatienter et querella Mariette.

— Que monsieur aille au soleil, expliqua la servante. Il verra si ça chauffe.

— Et après?

— Après? Eh bien ! ces dames attendent sous les arbres que ça ne chauffe plus au soleil. Elles rentreront quand les routes seront à l'ombre.

Il se décida à marcher à leur rencontre. La Chartreuse n'était pas si éloignée, et la course au grand air lui serait profitable. Quand il fut sur le chemin, il se rendit mieux compte de l'éloquence exacte de sa cuisinière. Après le premier kilomètre son front ruisselait. Mais il avait besoin de revoir tout son monde et bravait la chaleur sans y prendre garde. Il avait tant parcouru ces environs de Colletière que la promenade le rajeunissait. La route s'élève progressivement au-dessus du lac. Après le village du Pin, elle fait place à un sentier à flanc de coteau qui bientôt entre sous bois. La Sylve-Bénite fut jadis une de ces retraites cachées au cœur des Alpes dont les ruines ont tant de mélancolique majesté. Abandonnée sous la Révolution, elle a été transformée en rendez-vous de chasse; mais des anciens bâtimens il ne reste guère qu'un cloître, d'ailleurs ruiné, dont un lierre remplit l'espace vide entre les colonnades des arceaux. Pascal explora les murs déserts, la cour intérieure, la terrasse d'où l'on domine tout le pays. Il appela en se servant de ses mains comme porte-voix. Personne ne lui répondit, et il ne vit personne.

« Ils seront rentrés par un autre chemin, » pensa-t-il, assez morfondu de son échec. Il allait abandonner ses recherches quand il crut distinguer, très loin, un groupe sous la voûte d'une avenue qui est en arrière de la Sylve-Bénite. Le temps y a respecté une table de pierre monumentale, commode pour

mettre le couvert. Comment n'y avait-il pas songé plus tôt? Que de fois il était venu là, dans son enfance! Il se glissa le long des arbres en bordure de l'allée, afin de réserver la surprise de son arrivée. Plus de doute, c'étaient bien eux. Il reconnut en avant sa sœur Claire et le petit Michel. Il vit la jeune femme s'agenouiller à terre. Que ramassait-elle, ainsi penchée? Des airelles sans doute: n'était-ce pas la saison? Il se rapprocha à pas de loup sur l'herbe et la mousse. On était trop absorbé pour prêter attention à ses manœuvres. Et il entendit qu'elle demandait:

— Combien en veux-tu?

Le gosse, sans hésiter, expliqua:

— Toutes... au moins.

En voilà un que la vie ne contenterait pas facilement! Cette réponse, où il se retrouvait, méritait bien qu'on embrassât son auteur. Pascal sortit de sa cachette, et attrapa le petit qu'il éleva en l'air au risque de l'effrayer. Mais le gros Michel, bien équilibré quoique exigeant, ne s'étonnait pas volontiers et se cramponna aux cheveux de son père, dont le chapeau avait roulé sur le sol.

— Papa, annonça-t-il.

Claire gronda en riant:

— Tu pourrais prévenir.

Le gamin posé, il regarda sa sœur bien en face, et fut satisfait de son examen:

— Allons! tu as bonne mine! L'air de Voiron te convient.

— Je n'en suis pas si sûre que ça, fit-elle avec une petite moue de protestation.

— Si, si, tu es toute rose; à Paris, tu devenais jaune.

— Ce n'est pas vrai: j'étais très jolie.

— Dis-moi que tu ne regrettes pas Paris.

— Je m'habitue. Il faut bien. Plus tard, je serai peut-être très gaie moi aussi, comme Julien qui s'est transformé, comme Gérard qui est si bon garçon. Ils s'entendent à merveille et m'arrangent une existence dont j'aurais mauvaise grâce à me plaindre. Ils viennent me chercher ce soir : tu les verras.

Elle se louait de son sort, mais ses yeux étaient pleins de larmes. En le revoyant, elle se souvenait davantage. L'éloignement, la force du passé, son honnêteté, sa santé la soutenaient: elle avait bataille gagnée.

— C'est très bien, déclara-t-il.

Et ce serait tout. Leurs secrets échangés, ils n'en reparleraient jamais plus. Un jour d'autrefois, une jeune fille, les bras chargés de fleurs, revenait de cette même Sylve-Bénite à Colletière. Elle se défiait de son frère, quand, à demi brisé, il avait quitté Paris, un peu à cause d'elle, pour la protéger. Ne l'avait-il pas défendue? Se rappelant ce retour, elle sourit à Pascal doucement, et il acheva de se rassurer.

— Maintenant, va vite rejoindre Henriette, recommanda-t-elle. Elle nous suit avec Germaine et Pierrot, et la bonne.

Comme il s'écartait en effet, elle ajouta:

— Envoie-moi les deux gosses, et aussi la bonne. Et sois gentil, très gentil. Je l'ai rassurée, tu sais. Elle en avait besoin.

Lui seul pouvait comprendre l'allusion. Il ne répondit rien, mais hâta le pas. Et même, au bout de l'avenue, le sentier décrivant une courbe, il courut comme un jeune homme. Dans les arbres il avait aperçu le second groupe qu'il eut bientôt rejoint.

Pierrot et la petite Germaine qui était sa filleule lui firent fête. Henriette s'était arrêtée le cœur battant, les joues colorées, ses yeux craintifs posés sur lui avec une attention qui était presque de l'anxiété. Il écarta les enfans qui lui embarrassaient les jambes pour venir d'abord à elle.

— Avez-vous peur de moi? demanda-t-il en riant.

— Un peu. Vous arrivez à l'improviste. Il ne se passe rien?

— J'avais envie de vous revoir, et voilà tout, de vous revoir sans attendre.

— Ah! vous me tranquillisez. Vous savez, je m'inquiète si vite!

Il expédia les deux petits en avant, sous la conduite de la bonne, et il passa affectueusement son bras sous celui de sa femme. Lentement ils prirent l'avenue jusqu'à la table ronde, puis un sentier où ils apercevaient, sous les branches, le groupe qui les précédait.

— Je m'ennuyais de toi, expliqua-t-il, de Pierre et de Michel.

— N'est-ce pas vous qui avez voulu notre départ?

— Oui, nous nous sommes mal quittés. Regarde-moi.

De nouveau ils suspendirent leur marche. Elle leva sur lui, pour lui obéir, ses yeux si francs, d'une beauté surnaturelle parce que toute l'âme s'y reflétait comme un visage dans une eau transparente qu'aucune impureté ne trouble.

— J'aime tes yeux, dit-il.

Brusquement elle inclina la tête, l'appuya à l'épaule de son mari, et pleura :

— Qu'as-tu, ma chérie?

— Rien. Je suis contente de ton retour.

— Sois sans inquiétude, Henriette. Tu peux avoir confiance.

— Vraiment? murmura-t-elle en se redressant.

Avec autorité il répéta :

— Oui, tu peux avoir confiance.

Il la reconnaissait pareille à sa mère, incapable de se reprendre, capable des plus complètes générosités. Pourquoi ne l'avait-il pas mieux comprise, mieux aimée? Elle avait souffert sans se plaindre, mais elle croyait en lui, elle l'attendait. Et de tant de loyauté et de tendresse une chaude clarté jaillit.

— Il ne faut plus t'éloigner de moi, reprit-il. Nous vivrions très peu l'un de l'autre. Je ne t'ai pas rendue assez heureuse. Je ne veux plus voir ce nuage que j'ai vu passer sur ton front.

— Tais-toi, supplia-t-elle.

Mais son visage resplendissait d'espérance. Et comme autrefois, quand il avait annoncé à sa mère son retour, il découvrit la joie si simple qui nous vient à répandre un peu de bonheur et toute la force victorieuse qui sort naturellement de la vérité. Comme pour conclure un pacte, il lui demanda :

— Le veux-tu, Henriette?

De sa voix grave, un peu tremblante, elle répondit :

— Je veux bien.

Et quand ils se remirent en route, ils se sentirent comme allégés.

Cependant Claire qui guidait l'expédition, estimant qu'il faisait encore trop chaud pour quitter l'abri des arbres, l'avait entraînée dans la forêt qui s'étend derrière la Chartreuse. Par goût de la nouveauté, elle avait embrouillé les sentiers et bientôt ne s'y reconnut plus. Entre les charmes, les ormes, les chênes, il y avait beaucoup de broussailles qui brouillaient les points de repère. Elle arrêta la caravane à un carrefour d'où partaient trois ou quatre chemins, avec ces mots terribles qu'elle jeta en riant, n'en mesurant pas la portée :

— Nous sommes perdus! Je ne sais plus où nous sommes.

La panique gagna le groupe des enfans. La petite Germaine, prompte à s'effrayer, commença des lamentations :

— Perdus, perdus dans la forêt!

Elle se rappelait le Petit Poucet, et l'aventure de l'ogre. Les garçons balancèrent une minute entre l'orgueil masculin et la peur. Celle-ci l'emporta, et ils poussèrent des cris. La jeune femme, débordée, ne put contenir tout son monde. Elle compta sur le secours de son frère et d'Henriette qu'un tournant cachait et qui débouchèrent enfin, dans l'ignorance de l'incident. Tous les regards, aussitôt, convergèrent sur Pascal. On attendait de lui le salut. Or le bois les entourait de très près. Les feuilles des taillis empêchaient de s'orienter. Lequel choisir de ces petits chemins également engageans, dont un seul les pourrait tirer d'embarras? Il s'amusa un instant de tous ces yeux interrogateurs et, ma foi, peu rassurés, de la responsabilité qui pesait sur lui, et du doigt il indiqua la direction :

— Par là.

— Comment le connais-tu? s'informa Claire.

— Ne le demande pas : je n'en sais rien.

— Où diable vas-tu nous mener?

— Je suis sûr de ne pas me tromper. En route.

Et il prit la tête. Bien qu'il ne fût pas revenu là depuis vingt-cinq ou trente ans, le souvenir de ses promenades d'autrefois le conduisait comme un instinct de chien de chasse sur une piste. Tout de même, quand on aperçut la lisière, il ne fut pas fâché de vérifier qu'on débouchait dans la bonne direction. Et pendant que les retardataires ralliaient l'avant-garde, il découvrit, lui, assis à l'orée du bois sur un tronc d'arbre, dans une méditation courte et bien inattendue, l'explication, longtemps cherchée, du choix qui avait déterminé la bienfaisance de sa vie entière.

Ce carrefour où il importe de distinguer le bon chemin parmi tous ceux qui se croisent, ne s'y était-il pas trouvé quinze années auparavant? Tout homme n'y vient-il pas buter ou tout au moins hésiter tôt ou tard dans son existence? Ses goûts d'individualisme, son culte de la science, les apparences de sa carrière, sa jeunesse et son amour, tout le précipitait dans une voie largement ouverte, aisée à parcourir. Déjà il y avait posé le pied, quand un mystérieux instinct, comme tout à l'heure, l'avait averti et poussé par les épaules sur une autre route, une vieille route montante, marquée de traces de pas. La direction lui avait été imposée. L'âge où notre être se forme est celui où le passé nous envahit et crée notre utile dépendance : nous revêtons

alors cette armature de sentimens qui, seule, permettra à notre volonté, désarmée ou facile à séduire si elle est réduite à elle-même, de supporter le choc de ces circonstances, de ces ambitions, de ces désirs coalisés pour nous détourner d'accepter notre vie dans sa vérité et d'en composer une œuvre efficace et durable...

Germaine et Pierrot avaient pris place à côté de lui sur le tronc d'arbre. Henriette et Claire, rassurées, tenant chacune par la main le gros Michel dont les jambes étaient lasses, franchirent à leur tour la porte du bois.

— C'est l'heure de rentrer, déclara Henriette. Gérard et Julien vont arriver. Et Gérard, qui a toujours faim, n'aime pas attendre l'heure du dîner.

La sortie du bois aboutit à une sorte de terrasse, d'où la vue est très étendue. Ce sont des prés en pente, puis le lac de Paladru, dans sa longueur, encadré de coteaux verts qu'il reflète, de sorte qu'il les unit les uns aux autres par un large pont de mobile verdure, et, comme fond d'horizon, les montagnes boisées de la Grande-Chartreuse. Les héritages ne sont séparés que par des haies. Il y a peu de fermes isolées. A part les villages, rien ne rompt les teintes douces et fondues de ces harmonieux vallonnemens.

Les ombres s'allongeaient. Des laboureurs revenaient des champs. La paix du soir reprenait son domaine. En arrière du groupe, d'un regard Pascal, avec l'horizon familier, put rassembler les siens, la vieille maison, le cimetière dont il distinguait l'enclos à l'abri de l'église, et il accepta sa vie naturellement enchaînée par le passé et par l'avenir, enchaînée comme toutes les vies humaines, car il n'y a pas d'hommes libres et c'est, avec la mort, la seule égalité.

HENRY BORDEAUX.

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

IV[2]

L'EXIL DU DUC D'AIGUILLON
LES INCIDENS DU SACRE

I

Les derniers grondemens de l'émeute coïncident, presque jour pour jour, avec l'anniversaire du règne. Douze mois avaient suffi pour qu'à l'acclamation succédât l'invective et que l'espoir exalté du début fît place à la méfiance de la masse populaire. Il nous faut quitter à présent ces bas-fonds de misère pour des régions bien différentes, j'entends pour ce monde de la Cour, auquel les mœurs de la vieille monarchie donnaient une part si importante à la direction de l'État. Là aussi, la bonne volonté n'avait été que passagère. Des factions, des « cabales, » s'étaient bientôt formées, se jalousant, se combattant, se disputant les « grâces, » le crédit, l'influence. Un an avait coulé, et tout n'était que trouble, agitation, discorde. « On dit un mal affreux de la Reine, écrit au prince Xavier de Saxe un des correspondans qui le tenaient au courant des nouvelles (3). On regarde la Cour comme une pétaudière et on en parle avec une légèreté in-

(1) *Published, October first, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février et du 15 septembre.

(3) Lettres du sieur Pomiès au prince X. de Saxe. — Archives de l'Aube

croyable. Tout va très mal dans toutes les parties. Les Choiseulistes crient terriblement contre le Roi, les princes du sang s'en moquent, les anciens parlementaires le détestent, et les nouveaux le méprisent. Voilà le tableau fidèle du jour ; il est bien affligeant pour les gens attachés au Roi, qui veut le bien et qui ne le fera point. »

Le premier rôle, dans la nouvelle pièce qui commence, n'appartient pas aux frères du Roi. Le Comte et la Comtesse de Provence, retirés à l'écart, hors de l'intimité royale, et presque uniquement occupés de spéculations financières, se contentaient, tout en thésaurisant, de fronder à voix basse. Leur malveillance cachée ne dépassait guère les limites de leur petit cercle restreint, composé de gens complaisans, pour la plupart obscurs et sans influence politique. Le Comte d'Artois montrait moins de réserve. Le dérèglement de ses mœurs, ses continuelles fredaines, l'impertinence de ses propos, poussaient parfois à bout le débonnaire Louis XVI, l'obligeaient de rappeler à l'ordre un jeune écervelé qui ne respectait rien. Mercy en rapporte un exemple, qui peint assez exactement les rapports des deux frères. Le Roi, dans une chasse à Versailles, tue par mégarde une poule faisane; le Comte d'Artois fait aussitôt de même; de quoi le Roi l'ayant repris sur le ton de la plaisanterie : « Mais vous en avez bien tué une vous-même! répond le prince avec aigreur. — Je vous demande pardon, monsieur, réplique alors Louis XVI, je croyais être chez moi. » — « Cette petite leçon, dit Mercy, n'en imposa guère à M. le Comte d'Artois, qui a trop peu d'esprit, trop de violence et de suffisance, pour pouvoir être ramené à ses devoirs par des voies de douceur (1). » Les lettres de l'ambassadeur montrent en effet le jeune prince comme abusant « avec la dernière indécence, » fût-ce dans un cercle officiel, de la douceur et de l'indulgence fraternelles, « passant vingt fois devant le Roi, le poussant, lui marchant presque sur les pieds, sans la moindre attention et d'une façon vraiment choquante. » La Reine elle-même, quelle que soit sa prédilection pour ce fâcheux beau-frère, est bien forcée d'avouer qu'il va quelquefois un peu loin : « Il est vrai, confesse-t-elle (2), que le Comte d'Artois est turbulent et n'a pas toujours la contenance qu'il faudrait ; mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries, et, loin de

(1) Lettre du 7 octobre 1774. — Correspondance publiée par d'Arneth.
(2) Lettre du 16 novembre 1774. — *Ibidem.*

me prêter à des familiarités, je lui ai fait plus d'une fois des leçons mortifiantes. » Les vrais amis de Marie-Antoinette regrettent que ces « leçons » ne soient pas plus sévères et ne portent pas plus de fruits. Les fréquens tête-à-tête de la souveraine avec le Comte d'Artois, leurs promenades, leurs chasses en commun, leurs mutuelles confidences, leurs longs chuchotemens à l'oreille, toute cette intimité publiquement affichée fait prévoir « le danger prochain que la Reine ne soit compromise par la légèreté du prince son beau-frère (1). » Dans tout cela, d'ailleurs, rien autre chose que des étourderies, point d'autre mal que celui d'affaiblir encore, dans l'âme d'un peuple impressionnable, le respect de ses maîtres et le prestige du sang royal.

Mesdames, tantes de Louis XVI, activaient de leur mieux ce travail de désaffection. La période de sagesse, de désintéressement apparent de la politique, qui, après leur petite vérole, avait suivi leur rentrée à Versailles, avait trop peu duré; le naturel avait vite repris le dessus; les intrigues, les sottes « tracasseries » avaient reparu de plus belle. Quelques rebuffades de la Reine, en aigrissant leur bile, les poussent bientôt aux représailles, mais l'étroitesse de leur cerveau réduit toute leur opposition à de ridicules taquineries sur des futilités. Ainsi, un beau matin, les deux Comtesses de Provence et d'Artois refusent d'aller faire leur cour à la Reine, comme c'était l'usage quotidien, et l'on apprend que ce refus est l'œuvre de Madame Adélaïde, dont les conseils ont décidé ses nièces à ces façons maussades. Un mois plus tard, à propos des soupers où le couple royal, contrairement à la mode introduite par Louis XV, a décidé de paraître en commun et de manger à la même table, vives protestations de Mesdames, scandalisées par cette innovation. Louis XVI, inquiet, hésite, est sur le point de reculer (2). Il s'ensuit une scène de ménage, qui se termine par la victoire de Marie-Antoinette, non sans laisser chez les vieilles filles un nouveau levain de rancune. La Reine, il faut l'avouer, triomphe sans ménagemens. Toute fière d'avoir secoué le joug qui a pesé

(1) Lettre de Mercy-Argenteau du 18 mai 1775. — Correspondance publiée par d'Arneth.

(2) Les lettres de Mercy signalent à ce sujet un petit trait de faiblesse et de dissimulation de Louis XVI, affirmant à la Reine qu'il compte, sur cette question, prendre l'avis de Madame Victoire, tandis qu'en réalité il s'était adressé à Madame Adélaïde. Madame Victoire était la plus douce des sœurs et la moins malveillante pour Marie-Antoinette.

sur sa jeunesse, elle fait parade de son indépendance. « Pour mes tantes, écrit-elle, on ne peut plus dire qu'elles me conduisent ! » Et elle ne perd nulle occasion de réprimer leurs « prétentions » et leurs « petites jactances. »

Après de multiples échecs, Mesdames paraissent enfin renoncer à la lutte. Elles se terrent à Bellevue, ne se montrent plus à Versailles que les jours de parade, affectent un grand détachement de toutes les affaires de l'État. Mais on imagine quelles rancœurs fermentent dans leurs âmes ulcérées. Tout, chez elles comme dans leurs entours, proteste contre les usages introduits à Versailles, censure les mœurs et les « façons nouvelles. » Plus Marie-Antoinette est gaie, frivole, facile dans ses rapports avec ses familiers, audacieuse dans ses amusemens, inconséquente dans ses propos, plus ses trois tantes sont fières, raides, empesées, austères, plus elles conservent « le grand ton des belles années du règne de Louis XV (1). » Bientôt ce blâme discret ne suffit plus à leurs ressentimens. Ce sont d'aigres critiques, des sarcasmes amers sur les toilettes, les ajustemens de la Cour, l'excentricité de son luxe. Tout est prétexte au blâme, même les choses les plus innocentes. Quand Marie-Antoinette inaugure la mode des grandes plumes balancées en panaches au-dessus de la tête, Mesdames parlent avec mépris de cet « ornement de chevaux, » et font des gorges chaudes aux dépens de leur nièce. De ces médisances sans portée, elles passent aux insinuations plus dangereuses. Toute l'existence privée de Marie-Antoinette est passée au crible à Bellevue, commentée et dénaturée avec une savante perfidie, et les historiettes scandaleuses, d'abord colportées à voix basse dans le salon des trois princesses, se répandent de là dans Paris, empruntant à cette origine un semblant d'authenticité qui en décuple le venin. « Ce que l'une avançait, l'autre le confirmait, et la troisième rendait l'anecdote incontestable (2). » Elles en vinrent ainsi peu à peu, dit un contemporain, « aux calomnies atroces et aux propos terribles. » C'est à Bellevue que naît l'appellation qui conduira plus tard la Reine à l'échafaud; ce sont ses tantes qui, les premières, l'ont baptisée du nom de *l'Autrichienne*.

Rien jusqu'alors, il faut le proclamer hautement, ne pouvait excuser la violence de ces attaques. Les grandes folies de jeu,

(1) *Mémoires* de Soulavie.
(2) *Ibidem*.

les prodigalités ruineuses, les mascarades nocturnes, les escapades au bal de l'Opéra, n'avaient pas encore commencé, donné prise aux légendes dont, par la suite, aucun effort ne pourra dissuader la crédulité populaire. Dans la réalité, on n'avait sous les yeux qu'une princesse de vingt ans, capricieuse, avide de plaisir, exagérant les modes, roulant dans sa cervelle légère des plans de fêtes, de distractions mondaines. Elle ne voit point de mal à ces passe-temps inoffensifs. C'est de bonne foi, et en badinant sans malice, qu'elle écrira à son ami d'enfance, le comte Xavier de Rosenberg (1) : « Mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du Roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. » Louis XVI n'avait guère, en effet, que d'indulgens sourires pour cette frivolité gracieuse. A peine, de loin en loin, risquait-il timidement un conseil de sagesse, sous le couvert d'une galanterie, comme ce jour où, choqué de l'immensité des panaches qui surmontaient la coiffure de sa femme, il lui offrait, « pour remplacer les plumes, » une aigrette de diamans. Il avait grand soin d'ajouter qu'elle pouvait accepter ce bijou sans scrupule, puisqu'il n'avait entraîné nulle dépense, n'étant composé que des pierres « qu'il possédait autrefois comme Dauphin (2). »

Par malheur, le public français ne jugeait pas les choses avec cette sereine bienveillance. Habitué depuis plus d'un siècle à l'austérité morne de l'existence des reines de France, au formalisme étroit qui régnait dans leur cour, il s'étonnait d'abord, et se scandalisait ensuite, de ces façons inusitées, de cette gaîté pimpante, de ces allures simples et familières qui semblaient faire de la souveraine l'égale, presque la camarade de ceux qu'elle mêlait à ses jeux. Il en vint peu à peu « à regarder la Reine du même œil qu'il voyait les maîtresses du feu Roi (3). » Les propos imprudens de Marie-Antoinette avivèrent cette hostilité. On colporta des railleries déplacées sur l'économie de Turgot, qui, disait-elle, pensait sauver l'État en rognant çà et là quelques valets d'office et quelques marmitons. Le peuple en vint à se

(1) Lettre du 17 avril 1775. — Correspondance publiée par d'Arneth.
(2) *Correspondance secrète* de Métra, 9 janvier 1775.
(3) *Réflexions historiques*, par le Comte de Provence, *loc. cit.*

persuader peu à peu que Marie-Antoinette, non seulement combattait les réformes indispensables, mais qu'elle était, en grande partie, la cause du gaspillage des deniers de l'État, responsable par conséquent du fardeau croissant des impôts, bref qu'elle « tirait ses plaisirs de la substance du peuple. » Ainsi naquit l'impopularité qui s'aggravera bientôt jusqu'à la plus injuste haine. Le Comte de Provence, dans le sagace écrit que j'ai déjà cité, précise les étapes successives de la désaffection publique : « l'enthousiasme (1) que Marie-Antoinette avait excité à son arrivée en France dura dans toute sa force jusqu'en 1775. Ensuite il commença à diminuer, et bientôt il s'éteignit tout à fait. Ce fut alors que les libelles, les chansons commencèrent à paraître contre elle, et qu'on osa la comparer à Messaline pour la débauche et pour la cruauté. »

II

Exactement instruite de ce revirement populaire et mise au fait de ces diffamations, la Reine en attribuait l'odieux à son ancien et implacable ennemi, le duc d'Aiguillon. Sans doute ne se trompait-elle qu'à demi dans cette supposition. Le duc, depuis sa chute, retiré à Paris, embusqué aux aguets dans son fastueux hôtel, environné d'une petite cour de gens qui, enveloppés dans sa disgrâce, partageaient ses rancunes, passait, non sans raison, pour le chef du parti opposé à la Reine et pour l'instigateur caché de la campagne organisée contre elle. Qu'il y ait eu, comme on l'a cru, une conspiration positive, il n'en existe aucun indice certain. Mercy-Argenteau est sans doute assez près de la vérité quand il écrit ces lignes : « Pour bien des motifs, le duc d'Aiguillon est soupçonné d'avoir eu part aux écrits anonymes répandus contre le gouvernement, et particulièrement en vue de nuire à la Reine. Il se pourrait qu'à cet égard plusieurs différens partis eussent visé au même but, sans s'être concertés. » Et revenant, à quelque temps de là, sur le compte du même personnage, il le dénonce comme « l'acteur principal dans les intrigues secrètes tramées contre la Reine. » La plupart des mémoires du temps confirment cette accusation.

L'attitude agressive du duc tirait une spéciale gravité de sa

(1) *Réflexions historiques*, par le Comte de Provence, *loc. cit.*

parenté proche avec la comtesse de Maurepas, dont nous connaissons l'influence sur l'âme de son époux. Une tendre intimité, dont ses lettres font foi (1), unissait la comtesse à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon. Elle ne perdait nulle occasion de servir secrètement la cause de sa famille, de mettre le Mentor en garde contre les préventions de Marie-Antoinette. « J'ai fait lire vos lettres à M. de Maurepas, mande-t-elle à la duchesse ; il prend aussi vivement que moi tout ce qui peut intéresser M. d'Aiguillon... Au nom de Dieu, qu'il (le duc) se calme ! Tous les honnêtes gens lui rendront justice. » Un peu plus tard : « Je suis pénétrée de douleur que vous croyiez que M. de Maurepas ne met pas toute la vivacité qu'il doit aux affaires qui vous intéressent. M. d'Aiguillon doit savoir mieux que personne qu'on ne fait pas parler les rois comme on veut. Nous serons toujours occupés de saisir le moment qui pourra vous être utile. » Cette connivence, cette alliance clandestine de Mme de Maurepas avec le parti d'Aiguillon n'avaient pas échappé à Mercy-Argenteau, non plus que le danger qui en pouvait résulter pour la Reine, comme en témoigne ce passage d'une de ses lettres à l'Impératrice (2) : « L'ex-ministre en question (d'Aiguillon) a pris tout l'ascendant qu'il a voulu sur l'esprit de sa tante, et cette femme, qui dirige son mari, n'a cessé d'exciter sa jalousie du crédit de la Reine, d'où sont provenues les manœuvres cachées qui ont paru depuis quelque temps. »

Malgré le dépit de la Reine, sa frivole insouciance l'eût probablement détournée de l'éclat d'une rupture publique, sans la constante excitation d'un parti actif, audacieux, qui poussait à une guerre ouverte. Dès les premiers jours de janvier 1775, Choiseul, quittant son domaine de Chanteloup, s'était installé à Paris pour y passer l'hiver. En son hôtel de la rue Richelieu, rouvert comme aux beaux jours d'antan, il avait aussitôt repris ses anciennes traditions d'hospitalité magnifique. Il fut, toute cette saison, l'homme en vue, le héros du jour : « Tous les soupers à Paris, dit La Harpe (3), depuis son retour, sont des fêtes en son honneur. » Les années, les malheurs n'avaient rien enlevé à son charme, rien rabattu de son orgueil. C'était toujours cette physionomie spirituelle, ce « nez au vent, » comme en quête

(1) Lettres de l'année 1775. — Archives du marquis de Chabrillan.
(2) Lettre du 20 avril 1775, *passim*.
(3) *Correspondance littéraire*, janvier 1775.

d'aventures, cette cordialité de surface, légèrement teintée d'ironie, cet instinct de conquête et de domination qui, du temps même de sa jeunesse, lors de sa mission à Rome, faisait dire au Saint-Père, en lui désignant un fauteuil : « C'est à vous de décider, vous êtes Pape ! » C'était aussi la même âpre ambition, le même appétit du pouvoir, la même assurance convaincue, partagée par tous ses intimes, que lui seul était assez fort pour gouverner la France et pour tenir tête à l'Europe, et, par suite, la même volonté de remonter, par tous les moyens, sur la scène.

Dans la brillante cohorte de ceux qui s'attachaient à sa fortune, deux personnages, à cette époque, se distinguaient par leur audace et semblaient mener la partie. C'était d'abord une femme, la comtesse de Brionne, née de Rohan-Rochefort, alliée à la maison d'Autriche, belle, intelligente et hardie, maîtresse, disait-on, de Choiseul, et fort avant dans les bonnes grâces de Marie-Antoinette. C'était ensuite le baron de Besenval, ce type achevé du politicien courtisan, Suisse de naissance et Gascon par tempérament, hâbleur intarissable, tranchant sur tout et se mêlant de tout, brouillon honnête, intrigant sans avidité et conspirateur sans malice, téméraire aujourd'hui dans les entreprises politiques comme il l'était jadis sur les champs de bataille, unique pour secouer à propos la nonchalance naturelle de la Reine, pour lui souffler, au moment opportun, le goût et le courage d'agir. La comtesse de Brionne et le baron de Besenval, étroitement liés tous deux avec le Comte d'Artois, l'avaient facilement entraîné dans la cause du duc de Choiseul, comptant sur le jeune prince comme sur un précieux auxiliaire quand sonnerait l'heure de la bataille.

La première escarmouche eut lieu au commencement d'avril. La comtesse de Brionne remit à Marie-Antoinette un mémoire anonyme qui peignait au vif les dangers de la situation présente et désignait nettement Choiseul comme le seul moyen de salut. La Reine communiqua le mémoire à Louis XVI, qui le lut sans mot dire, puis, quelques jours plus tard, pressé de questions par sa femme, répondit d'un ton péremptoire : « Qu'on ne me parle jamais de cet homme (1) ! » Le coup direct ayant manqué, on recourut à une attaque de biais. L'animosité de la Reine à l'égard du duc d'Aiguillon offrit un terrain favorable. Si l'on obtenait

(1) *Correspondance secrète* de Métra. — Journal de l'abbé de Véri.

que le Roi renvoyât publiquement, exilât de la Cour l'ennemi personnel de Choiseul et le chef du parti adverse, ce serait non seulement la satisfaction d'une rancune, mais « un coup de tonnerre » qui frapperait les timides d'une terreur salutaire, avertirait Maurepas que son crédit était fragile et lui ferait sentir la puissance de la Reine. Ce serait, en un mot, la brèche dans la muraille avant l'escalade du pouvoir. Le 20 avril, dûment stylée par Besenval, la Reine eut avec Louis XVI une longue explication. Elle fit connaître sans détours ses griefs à l'égard du duc d'Aiguillon, le peignit comme l'inspirateur de la cabale formée contre l'épouse du Roi, et « demanda avec vivacité que le duc, sans être exilé, fût au moins envoyé dans ses terres, avec défense de revenir de quelque temps à la Cour (1). » Louis XVI, embarrassé, parut d'abord y consentir. Il se ravisa le lendemain, fit observer que « M. d'Aiguillon se trouvant à la veille d'avoir une affaire judiciaire avec le comte de Guines, il ne serait pas juste d'obliger ce duc à s'éloigner, dans un moment où sa présence à Paris lui devenait nécessaire pour se défendre contre son adversaire. » Cette défaite, selon l'apparence, avait été suggérée par Maurepas. Quelle qu'en fût l'origine, elle ferma la bouche à la Reine, qui, satisfaite d'un premier avantage, attendit patiemment, pour renouveler l'attaque, l'échéance fixée par le Roi.

III

L'« affaire du comte de Guines, » alléguée par Louis XVI pour retarder sa décision, fit un si grand bruit en son temps, eut de tels contre-coups sur la situation, le personnage lui-même qui en fut le héros joua un rôle si considérable, en l'occasion présente comme quelques mois plus tard, dans les coulisses de la scène politique, que je dois interrompre un moment mon récit pour tenter d'éclaircir ce singulier et obscur épisode (2).

Adrien-Louis de Bonnières, comte de Guines, militaire distingué, avait, en l'an 1768, quitté l'armée pour la diplomatie. De Berlin, où il débuta, il fut nommé, deux ans après, ambas-

(1) Lettre de Mercy-Argenteau du 20 avril 1775. — Correspondance publiée par d'Arneth.

(2) Pour le procès du comte de Guines, j'ai consulté le Journal de Hardy, les Archives nationales (K. 164), les archives du marquis de Chabrillan, les *Souvenirs* de Moreau, la *Correspondance de Mercy-Argenteau,* publiée par d'Arneth, et la plupart des mémoires et correspondances du temps.

sadeur à Londres, par le duc de Choiseul, dont il était l'intime ami. Ses qualités d'esprit et de bonne grâce, sa courtoisie de grand seigneur, lui valurent, dans les premiers temps, les sympathies de la société britannique, mais des imprudences de conduite lui attirèrent bientôt de graves désagrémens. Ce fut d'abord sa liaison affichée avec lady Craven, une mère de sept enfans, qu'il voulut engager à quitter son mari ; celui-ci riposta par une « demande en dommages et intérêts, » et l'on put craindre un procès d'adultère, fertile en divulgations scandaleuses. Cette affaire à peine étouffée, en éclatait une autre, bien plus retentissante encore. Le comte de Guines avait pour secrétaire un sieur Tort de la Sonde, à son service depuis plusieurs années, homme hardi et entreprenant, « âme damnée » de son maître. On découvrit un beau matin que ledit secrétaire se servait de sa position et de sa connaissance des secrets de la politique pour jouer, comme dit Hardy, « au fameux jeu de la *hausse* et de la *baisse*, nom que l'on donne à Londres aux profits à faire proportionnellement à la valeur des papiers royaux. » Il ajoutait, dit-on, à ces spéculations la pratique de la contrebande. Malgré tous les atouts qu'il avait dans son jeu, les résultats furent déplorables. Une plainte fut déposée par les banquiers et négocians auxquels il devait de grosses sommes, et un mandat fut lancé contre lui. L'ambassadeur, sur ces nouvelles, expédia à Paris ce compromettant subalterne, avec promesse, dit-on, « qu'il arrangerait l'affaire en son absence. » Mais Tort était à peine en France, que Guines le faisait arrêter et mettre à la Bastille, où il fut retenu huit mois.

On ne trouva d'ailleurs aucune preuve contre lui ; il sortit de cachot en décembre 1772, exaspéré contre son ancien chef, qu'il accabla bientôt de dénonciations : « Aujourd'hui libre, lit-on dans un factum rédigé en son nom, son premier devoir est de faire connaître aux cours de France et d'Angleterre, et à tout le public instruit, les horreurs que M. le comte de Guines a débitées sur son compte, dans la vue de se mettre à couvert des torts qu'il a à se reprocher lui-même et dont il doit craindre avec raison les suites... » Ce préambule était suivi d'une série d'articulations, d'où résultait que Tort n'aurait été que le prête-nom et l'agent de l'ambassadeur, que ce dernier, « pour réparer les brèches énormes faites à sa fortune, » avait imaginé de jouer sous un nom supposé, sauf à ne pas payer si les choses tour-

naient mal. A ce premier réquisitoire vinrent ensuite s'ajouter d'autres imputations d'une égale gravité, malversations, gains illicites, divulgations dans un intérêt personnel des secrets de l'État. Lancée à Londres et à Paris à plusieurs milliers d'exemplaires, soutenue par un mémoire du fameux avocat Gerbier, représentant les intérêts des banquiers britanniques, cette plainte fit un affreux tapage. Guines riposta avec vigueur, niant tous les méfaits reprochés et chargeant son ex-secrétaire du double crime de « vol d'argent et de papiers d'État. » Je ne mentionne que pour mémoire une complication qui surgit et qui aggrava le débat : la plainte que d'Aiguillon, ministre alors des Affaires étrangères, porta contre Gerbier, le plus célèbre avocat de Paris, « intendant des finances de Monsieur frère du Roi, » accusé par le duc de subornation de témoins. Gerbier, « décrété au Châtelet, » ne parvint à se justifier qu'après des tribulations innombrables. Pendant deux longues années, une pluie de brochures, de factums, s'abattit sur Paris, énervant l'opinion et épaississant le mystère. Les amis mêmes du comte de Guines ne savaient plus trop que penser : « Le mémoire de M. Tort, écrivait Mme du Deffand, est d'une audace qui en impose ; mais il me semble qu'il ne prouve rien, quoiqu'il donne de violens soupçons... Je tiens que ce pauvre M. de Guines est le plus malheureux de tous les hommes. » — « M. de Guines peut avoir raison, concluaient les mauvais plaisans, mais il n'en a pas moins *eu Tort* pendant trois ans. »

La lutte, malgré tout ce fracas, était demeurée jusqu'alors dans les limites d'un conflit judiciaire, lorsque la passion politique s'en mêla fort mal à propos et d'une querelle privée fit une affaire d'État. Le comte de Guines, soufflé par le parti Choiseul, s'avisa soudainement que le duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul au ministère des Affaires étrangères, avait été l'instigateur et le « moteur caché » du coup dirigé contre lui, ou du moins l'avait desservi, au lieu, comme c'était son devoir, de soutenir l'envoyé du Roi. Un billet violent adressé à Louis XVI et lu au conseil des ministres mit d'Aiguillon en cause et demanda justice d'un aussi mauvais procédé. D'Aiguillon riposta en termes non moins vifs ; ses partisans entrèrent à leur tour en campagne et jetèrent feu et flammes contre le comte de Guines. Le conseil, saisi par Vergennes, délibéra en présence de Louis XVI sur ce nouveau litige et ne décida rien. Par ce billet confidentiel,

adressé par Maurepas à son neveu d'Aiguillon, on devine l'embarras du Roi dans cette forêt d'intrigues : « M. de Vergennes, écrit Maurepas (1), lut hier au conseil vos deux lettres, et je fus surpris du peu d'effet qu'elles produisirent. Cela ne m'a pas empêché de reporter ce matin au Roi et de lire en entier votre première lettre, où vous levez les masques, et la seconde, où vous demandez justice du billet du comte de Guines, et d'insister fortement pour une réparation que je crois juste. *On* (le Roi) m'a répondu qu'on ne pouvait empêcher l'affaire de suivre son cours, *qu'on* lui avait fait dire très fortement (à Guines) *qu'on* était mécontent du billet, mais *qu'on* ne voulait pas faire de bruit de cette affaire. *On* a même ajouté, d'un ton à me fermer la bouche, que vous ne deviez pas chercher de nouvelles affaires. Je ne puis trop vous recommander le silence en ce moment. »

Le conseil était bon ; mais Guines ni d'Aiguillon ne pouvaient désormais limiter une affaire, qui devenait, comme remarque un contemporain, une sorte de « champ clos » pour la lutte des partis. Besenval, partisan de Guines, définit assez justement le caractère de ce duel politique : « La Reine protégeait ouvertement le comte de Guines, et le duc d'Aiguillon avait pour lui MM. de Vergennes et de Maurepas... Les ministres agissaient en dessous et portaient des coups fourrés. La Reine les parait, en allant directement au Roi et en faisant, d'un mot, révoquer le lendemain, ou quelques heures après, ce qui avait été accordé par la haine ou par la méchanceté... » Ces derniers mots ont trait à un grave incident, qui, au printemps de 1775, jeta dans des perplexités cruelles les membres du conseil du Roi. Le comte de Guines, pour noircir d'Aiguillon et prouver sa propre innocence, avait eu permission de mettre sous les yeux du procureur général du Châtelet certains extraits de sa correspondance diplomatique avec le ministère français. Il voulut plus encore ; il prétendit faire imprimer et livrer au public le texte même de ces dépêches, « faute de quoi, disait-il, il serait impossible que sa défense fût jamais claire aux yeux de l'Europe, au tribunal de laquelle on l'a livré. » On imagine le sursaut du comte de Vergennes devant une telle violation des traditions et des convenances. Les notes qu'il fit parvenir à Louis XVI pour combattre cette prétention sont empreintes de bon sens et de

(1) Lettre dictée par Maurepas à sa femme pour le duc d'Aiguillon. — Archives du marquis de Chabrillan.

modération : « S'il s'établit, observe-t-il (1), qu'il peut survenir des cas où un ambassadeur du Roi sera autorisé à rendre ses dépêches publiques, quel est le ministre de n'importe quelle cour qui osera se permettre désormais de traiter confidentiellement avec aucun ministre du Roi? La familiarité de la conversation, la chaleur des discours, emportent quelquefois l'homme le plus réservé au delà des bornes. On se livre d'autant plus facilement qu'on est moins en défiance... Mais s'exposer à être traduit au tribunal du public, c'est un inconvénient redoutable pour tout être raisonnable, qui s'estime assez pour ne pas vouloir être la fable de l'univers... Si le Roi, dit-il encore, par une grâce spéciale, accordait à M. de Guines la publication qu'il sollicite, la justice de Sa Majesté n'admettant point d'exception, Elle ne pourrait refuser à la partie adverse (c'est-à-dire au duc d'Aiguillon) de fouiller à son tour dans les mêmes dépêches... Cette condescendance peut devenir abusive (2). »

Vainement le Roi se rendit-il d'abord à cette sage argumentation, vainement le conseil des ministres, — Guines ayant passé outre et publié dans un mémoire les dépêches en question, — déclara-t-il cette publication « abusive, » ordonnant même la suppression et la destruction de la pièce, vainement enfin Maurepas, pour mieux marquer sa désapprobation, fit-il, à dater de ce jour, « fermer sa porte au comte de Guines (3). » Rien ne tint contre l'intervention passionnée de Marie-Antoinette, à laquelle, dit Mercy, « on avait eu l'adresse perfide de faire voir dans la protection qu'elle accorderait au comte de Guines un moyen de vengeance contre le duc d'Aiguillon, » en même temps qu'une bonne occasion d'essayer « son crédit et son ascendant sur le Roi. » Elle embrassa le parti de l'ambassadeur avec tant de vivacité, obséda tellement son époux, par larmes, prières ou caresses, que, de guerre lasse, il finit par capituler, révoqua l'arrêt du conseil et permit la publication et la diffusion du mémoire. L'ennui et le remords secret qu'il éprouve de cette

(1) Archives nationales, K. 164.

(2) Vergennes établissait, en outre, que la demande, inadmissible en droit, était injustifiée en fait, car les dépêches du duc d'Aiguillon démontraient qu'en cette affaire il s'était conduit « avec beaucoup de circonspection et toujours en conséquence des ordres du Roi, » et que, « s'il y avait lieu de lui reprocher de la partialité, ce serait plutôt en faveur de M. de Guines. »

(3) Lettre de la comtesse de Maurepas à la duchesse d'Aiguillon. — Archives du marquis de Chabrillan.

défaillance percent entre les lignes de ce billet embarrassé, par lui adressé à Vergennes (1) : « Je suis bien aise, monsieur, d'avoir vu la lettre que vous avez écrite à M. de Guines le 3 avril ; c'était sur celle-là qu'il fondait son attaque à M. d'Aiguillon, et, pour vous dire la vérité, il n'avait pas trop de tort. *Entrer en lice* supposait une attaque mutuelle, et vous n'auriez pas dû, connaissant l'homme, vous servir d'expressions ambiguës. Au reste, ce que je vous dis là, il n'y aura que nous deux qui le saurons, et, quand on m'a parlé de cette lettre, j'ai répondu qu'elle n'ajoutait rien à la permission que je lui avais donnée de se servir de tous ses moyens de défense, sans toutefois attaquer M. d'Aiguillon. »

Le procès fut jugé le vendredi 2 juin 1775 par la cour du Châtelet, après une séance qui dura jusqu'à minuit passé. Par sept voix contre six, les accusations portées contre Guines étaient déclarées « calomnieuses ; » Tort était condamné à « faire réparation en face de douze témoins désignés par le comte de Guines » et à payer « trois cents livres d'amende, » peine assez bénigne, à tout prendre, pour une attaque si audacieuse et lorsqu'il s'agissait d'un homme que son adversaire se flattait de « faire ramer sur les galères du Roi. » Guines repartit pour Londres le lendemain, mal satisfait de ce triomphe médiocre et bien résolu, disait-il, à faire appel de cette « sentence baroque. » Mais, si sa victoire était mince, ses puissans protecteurs allaient manœuvrer de manière à y ajouter de l'éclat.

IV

Le baron de Besenval, qui d'ailleurs grossit volontiers l'importance de son rôle, affirme avoir, dans l'occurrence, stimulé, dirigé l'action de Marie-Antoinette. « Je lui représentai avec feu, écrit-il, le danger qu'il y avait pour elle de laisser une cabale aussi inquiétante, ayant à sa tête le duc d'Aiguillon, dont le caractère méchant, vindicatif et profond devait lui faire tout craindre... Je lui fis comprendre la nécessité d'éloigner un tel homme... Je lui conseillai de mettre en avant, vis-à-vis du Roi, l'audace avec laquelle il avait poussé (2) le comte de Guines, quoiqu'il ne pût douter de la protection qu'elle lui accordait, et

(1) Billet du 22 mai 1775. — Arch. nat., K. 164.
(2) C'est-à-dire combattu.

de lui faire comprendre qu'on ne devait jamais s'attendre à aucun repos, tant qu'on laisserait un tel homme au milieu de Paris. » Il dévoile, quelques lignes plus loin, l'arrière-pensée qui dicte ces conseils : « L'intérêt de la Reine aurait suffi pour me faire attaquer M. d'Aiguillon, mais d'autres considérations m'y portaient encore : c'était lui qui était l'auteur de la chute de M. de Choiseul ; il convenait, à mon sentiment, de l'en punir. Je ne pouvais me flatter d'aucun espoir de retour pour M. de Choiseul, tant que M. d'Aiguillon serait à portée de pouvoir quelque chose, et, en l'éloignant, je croyais rendre un grand service à mes amis. » Ces excitations du baron et de quelques autres amis de Marie-Antoinette répondaient trop bien aux désirs de la Reine pour ne pas atteindre leur but. Elle décida de jouer son va-tout, de n'accorder au Roi nul moment de répit qu'elle n'eût satisfait sa vengeance.

Les hostilités éclatèrent à la revue de la Maison du Roi, passée au Trou d'Enfer le dernier jour de mai. D'Aiguillon, capitaine des chevau-légers, s'étant, pour la saluer, approché de la Reine, celle-ci, d'un geste brusque, leva le store de son carrosse, laissant le duc très mortifié de cet affront public. Le Roi, gêné, ne souffla mot. Cette petite scène, très remarquée, préparait les esprits à la catastrophe imminente. Le moment du Sacre approchait, et d'Aiguillon, si fausse que fût sa situation à la Cour, ne pouvait manquer d'y paraître. Le départ des souverains pour Reims devait avoir lieu le 8 juin ; trois jours avant, le 5, la Reine faisait appeler Maurepas et l'apostrophait en ces termes (1) : « Monsieur, je ne vous vois point avec peine avoir la confiance du Roi. Je connais votre probité, la droiture de vos intentions et votre désintéressement. Mais je ne puis vous déguiser que vous me trouverez contraire à tout projet de voir votre neveu dans ce pays-ci (la Cour). J'ai lieu d'être mécontente de lui depuis longtemps. Vous l'avez soutenu, et nous avons combattu l'un contre l'autre. Vous avez tenu des propos sur tout cela ; j'en ai tenu, de mon côté, qui ne vous auraient pas contenté. Laissons votre neveu loin d'ici, et oublions de part et d'autre nos propos mutuels. » Le Mentor, pris de court, gêné par cette attaque directe, ne répliqua sur le moment que par des protestations vagues ; mais la Reine ne le tint pas quitte ; le

(1) *Journal* de l'abbé de Véri, *passim*.

surlendemain, elle reprit l'entretien avec une nouvelle véhémence. Elle venait, lui dit-elle, de demander à son époux que le duc d'Aiguillon reçût défense d'aller à Reims et fût relégué dans ses terres ; Louis XVI, devant son insistance, y avait consenti. « M. de Maurepas (1) demandant alors quel tort nouveau pouvait avoir son neveu : « La mesure est comble, dit la Reine, il faut que le vase renverse. — Mais, madame, il me semble que, si le Roi doit faire du mal à quelqu'un, ce mal ne devrait point arriver par vous. — Vous pouvez avoir raison, monsieur, et je compte dorénavant n'en plus faire, mais je veux faire celui-là. — Puis-je, madame, dire que c'est la volonté de Votre Majesté, et non celle du Roi ? — J'y consens, reprit Marie-Antoinette, je prends tout sur moi. »

Louis XVI, questionné par Maurepas, confirma les dires de la Reine et déclara « ne vouloir s'en mêler, » laissant sa femme libre de régler à sa guise les conditions et détails de l'exil. « C'est elle qui l'exige, » dit-il pour conclure l'entretien. Sur quoi, troisième et dernière conférence entre Maurepas et Marie-Antoinette. Il proposa pour son neveu comme lieu de résidence le château de Veretz, situé à quelques lieues de Tours, à peu de distance de Chanteloup. Ainsi se serait accomplie la prédiction jadis faite par Choiseul, lorsque, en décembre 1770, la veille de sa disgrâce, il rencontra son ennemi d'Aiguillon dans l'antichambre de Louis XV : « Eh bien ! avait-il dit, vous me chassez donc ? J'espère qu'ils m'enverront à Chanteloup ; vous prendrez mes places ; quelque autre vous chassera ; ils vous enverront à Veretz ; nous n'aurons plus d'affaires politiques, nous voisinerons, et nous en dirons de bonnes (2). » La tenace animosité de la Reine empêcha cette rencontre. Veretz était « trop près, » dit-elle. Elle exigea le château d'Aiguillon, en Guyenne, près d'Agen. « Enfin, madame, reprit Maurepas, que faut-il que j'écrive ? — Ce que vous voudrez, mais qu'il s'en aille ! » Il fut convenu que l'ordre serait signifié « sans lettre de cachet, par un discours verbal (3). » La Reine crut avoir beaucoup fait en accordant cette concession : « Nous avons évité la forme d'exil, qui est barbare, quoique lui-même s'en soit servi, » écrivait-elle, quelques jours plus tard, à sa mère.

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

(2) *Chronique secrète* de l'abbé Baudeau, *passim*.

(3) Lettre de Mme de Maurepas à la duchesse d'Aiguillon. — Archives du marquis de Chabrillan.

Le duc n'en dut pas moins se mettre en route sur l'heure; l'impatience de la Reine ne supportait aucun délai, et les messages se succédaient pour hâter le départ. « M. de Maurepas a été réveillé ce matin par un commis de M. de La Vrillière, gémit la comtesse de Maurepas. Rien ne m'a plus étonnée que l'empressement de la Reine à savoir M. d'Aiguillon parti! Il faut qu'on lui ait fait auprès d'elle quelque nouvelle méchanceté (1). » Le triomphe, l'allégresse puérile de Marie-Antoinette éclatent dans ce billet écrit par elle au comte de Rosenberg : « Ce départ est tout à fait mon ouvrage. Ce vilain homme entretenait toute sorte d'espionnage et de mauvais propos. Il avait cherché à me braver plus d'une fois dans l'affaire de M. de Guines... Il est vrai que je n'ai pas voulu de lettre de cachet, mais il n'y a rien de perdu, car, au lieu de rester en Touraine, comme il le voulait, on l'a prié de continuer sa route jusqu'à Aiguillon, qui est en Gascogne. »

La sensation produite, à la Cour et dans le public, par cette exécution sommaire était à coup sûr chose prévue, peut-être désirée, par ceux qui l'avaient provoquée. Ce qu'ils n'attendaient pas sans doute, c'est la réprobation que suscita partout, chez ceux-là mêmes qui déploraient l'attitude du duc d'Aiguillon, un châtiment si arbitraire, pour des torts si peu établis. « Qu'avait fait de plus M. d'Aiguillon, se demandait-on, que lorsque le Roi était monté sur

(1) Lettre de Mme de Maurepas à la duchesse d'Aiguillon.. — Les archives du marquis de Chabrillan renferment une série de lettres de la comtesse de Maurepas à la duchesse d'Aiguillon pendant cet exil. En voici quelques fragmens : « Juin 1775. — Vous m'avez laissée, ma chère nièce, dans la plus grande douleur de votre cruelle situation. Je ne négligerai rien pour la faire adoucir... Que je suis fâchée de n'être plus jeune! J'irais vous trouver, dans quelque lieu que vous soyez. Nous serons toujours occupés de saisir le moment qui pourra vous être utile. Dans ce moment, je crois qu'il ne faut rien dire. » — « Juillet 1775. — M. de Maurepas m'a chargée de vous mander que M. d'Aiguillon n'a pas besoin de permission pour aller aux eaux de Barèges. Il n'a pas eu lettre de cachet, il n'est à Aiguillon que par un discours verbal, et son rappel sera de même... A l'égard des motifs qui l'ont éloigné, comme il n'y en a point, il est difficile de les dire. Lorsque nous avons été envoyés à Bourges, je suis encore à savoir pourquoi. On a dit que c'était pour des chansons, dont nous n'avions jamais entendu parler. Il en est de même des discours qu'on vous prête. » Le séjour à Aiguillon ne fut pas de longue durée. L'année suivante, en juin 1776, la fille du duc, Mme de Chabrillan, récemment relevée de couches, vint rejoindre son père; à peine rendue, elle fut prise d'une fièvre maligne, qui l'emporta en quelques jours. La Reine, sur cette nouvelle, alla dans la chambre du Roi, où elle trouva Maurepas, et pria ce dernier de dire à M. d'Aiguillon qu'il lui était permis de quitter « le tombeau de sa fille, » et de se rendre où il voudrait, sous la seule condition de ne point paraître à la Cour : « Vous savez par mon expérience qu'on peut vivre sans cela, écrit à ce propos Mme de Maurepas à sa nièce. M. de Maurepas a été cinq ans sans pouvoir aller à Paris; il s'en est fort bien porté. »

le trône? Et pourquoi, s'il le trouvait coupable, avait-il attendu si longtemps à le punir? » On croyait voir, dans cette mesure sévère, le retour à des mœurs qu'on croyait à jamais proscrites, le désaveu des belles promesses d'un règne qui s'était annoncé comme une ère de douceur et de légalité. Le baron de Besenval constate avec dépit ce mouvement d'opinion : « Le sentiment de vengeance et de justice fut étouffé, dit-il, par une compassion philosophique, que les femmes, qui s'étaient érigées en législateurs, outrèrent, ainsi qu'elles outrent toujours tout. On n'entendait que les mots de *tyrannie*, de *justice exacte*, de *liberté du citoyen* et de *loi*. » La plus grande part du blâme retombait sur la Reine. D'Aiguillon exilé lui fut plus nuisible, sans doute, que présent à Paris et chef de la « cabale. » C'est sur son rôle en cette affaire, écrira le Comte de Provence (1), « que l'on s'est fondé depuis pour lui donner la renommée de méchante et d'implacable. » Mercy dénonce, de son côté, l'égoïsme des faux amis qui, « excitant en elle des sentimens de haine et de vengeance qui ne sont point dans le caractère de cette jeune princesse, » sacrifient sans scrupule à leurs vues personnelles « la gloire et l'utilité de la Reine. »

L'exil de son neveu parut, dans le premier moment, devoir amener la retraite de Maurepas. Ce fut le bruit général à Paris, et déjà l'on nommait Choiseul comme le successeur désigné. Maurepas, volontairement sans doute, s'arrangea de manière à accréditer cette rumeur. Il « fit le mort » pendant quelques semaines. Prétextant ses années, sa goutte, la fatigue du voyage, il refusa de prendre part au Sacre, s'en fut à Pontchartrain, tandis que la Cour tout entière se transportait à Reims, laissant ainsi, en apparence, le champ libre à ses détracteurs. Tout porte à croire, d'ailleurs, que le rusé vieillard, avant de prendre ce congé, n'avait pas négligé de mettre son royal élève en garde contre les assauts qu'il aurait à subir et de lui faire adroitement la leçon. Et sans doute comptait-il aussi sur les fautes de ses adversaires, sur l'ivresse qui succède aux trop faciles victoires, sur l'impatience des amis de Choiseul, sur le maladroit empressement de Marie-Antoinette. Si, comme il est probable, il fit réellement ce calcul, il n'eut pas longtemps à attendre pour en éprouver la justesse.

(1) *Réflexions historiques, passim.*

V

Le mois de mai 1775 avait été, ainsi qu'on vient de voir, fertile en émotions et en agitations diverses. Des émeutes dans la rue réprimées par la force et des intrigues de Cour terminées par un coup d'éclat, c'est dans cette atmosphère d'orage qu'il avait fallu préparer l'événement auguste du Sacre. Deux questions, toutes deux délicates, bien que d'inégale gravité, avaient, au cours de ces préparatifs, occupé l'attention du Roi, mettant aux prises les deux tendances contraires entre lesquelles se débattait perpétuellement le trône, la tradition et le progrès, l'esprit conservateur et l'esprit de réforme.

Où aurait lieu le Sacre : à Reims ou à Paris, ce fut le premier problème à résoudre. Turgot tenait fortement pour Paris. Il invoquait, pour rompre avec un usage séculaire, des raisons de finance, les énormes dépenses du transport de la Cour et de l'aménagement d'une installation provisoire. Sans doute aussi, dans son for intérieur, outre le bénéfice d'une grosse économie, espérait-il tirer de cette dérogation à la coutume ancienne quelques facilités pour supprimer « des pratiques surannées et des superstitions puériles, » comme la guérison prétendue des écrouelles par l'attouchement du Roi. La population parisienne, toujours éprise de fêtes et de spectacles, désirait non moins ardemment que le Sacre se fît dans la capitale du royaume. Les fermiers généraux offrirent pour cet objet un don gratuit de deux millions, et le corps des marchands la moitié de cette somme. Le parti opposé, le comte de Maurepas en tête, alléguait le péril de briser sans nécessité une tradition dont l'origine se confondait avec celle de la monarchie, et qui, depuis Philippe-Auguste, avait été presque ininterrompue. Ne devait-on pas craindre que, dans l'esprit du peuple, il résultât de cette innovation un affaiblissement de prestige pour le successeur de Clovis?

Après quelques hésitations, ces raisons convainquirent Louis XVI. Néanmoins, en se prononçant pour Reims, il spécifia sa volonté de diminuer dans la mesure possible le coût de son voyage et les frais du séjour. On rogna en effet sur certains accessoires; on supprima quelques caisses de bagages, et l'on élimina de la suite de Leurs Majestés quelques personnages secondaires;

il fut prescrit que les dames de la Cour n'auraient droit qu'à un seul carrosse pour leurs femmes de service. Cela fait, toutes les grosses dépenses furent maintenues sans changement; méthode qui, au danger d'une prodigalité réelle, joignait l'inconvénient d'une parcimonie apparente, semant l'irritation et provoquant les gorges chaudes. On colporta dans tout Paris cette réponse ironique d'un prélat courtisan à une personne de qualité qui désirait faire, du même coup, ses Pâques avec son Jubilé : « Mon Dieu, madame, nous sommes en temps d'économie; je crois bien qu'on peut faire aussi celle-là. »

L'autre point litigieux soumis par Turgot à Louis XVI avait trait au serment du Sacre. Le Roi, d'après la formule consacrée, y prenait l'engagement « d'exterminer de ses États tous les hérétiques condamnés nommément par l'Eglise. » Personne assurément, en cette fin du XVIIIe siècle, ne prenait au sérieux une promesse si barbare; nul n'aurait supporté l'idée de la mettre à exécution, et moins que tout autre le prince qui, quelques mois plus tôt, écrivait à Miromesnil à propos d'une requête des religionnaires de Guyenne (1) : « Il se peut qu'il y ait des personnes d'un zèle mal entendu qui les tourmentent, et c'est ce que je n'approuve pas: mais il faut qu'ils se tiennent dans les bornes des permissions qu'on leur a données. » Puisqu'il était donc entendu que le Roi ne tiendrait point compte de l'engagement qu'il semblait prendre, puisqu'il s'agissait simplement d'une formalité vaine, n'était-il pas plus digne et plus loyal de rayer ces mots du programme? C'est l'avis que Turgot soutint avec une conviction émue, d'abord de vive voix, au Conseil, puis en s'adressant à Louis XVI par une lettre confidentielle. Cette lettre est aujourd'hui perdue, mais, à défaut du texte, il est aisé d'en retrouver l'esprit dans le *Mémoire au Roi sur la tolérance religieuse* que le contrôleur général rédigea peu de jours après, pour fixer les droits du souverain et pour éclairer sa conscience. J'en citerai seulement quelques lignes, où se trouvent résumées, avec une sobre et concise éloquence, les idées de Turgot sur un si grave sujet : « Vous devez examiner, dit-il, si les engagemens contenus dans les formules du Sacre par rapport aux hérétiques sont justes en eux-mêmes; et, s'ils sont injustes, c'est un devoir pour vous de ne pas les accomplir... La reli-

(1) Lettre du 28 février 1775.

gion peut-elle commander, peut-elle permettre des crimes? Ordonner un crime, c'est en commettre un. Or le prince qui ordonne à son sujet de professer la religion que celui-ci ne croit pas, ou de renoncer à celle qu'il croit, commande un crime. Le sujet qui obéit fait un mensonge; il trahit sa conscience; il fait une chose qu'il croit que Dieu lui défend. »

Ces idées, on en a la preuve, étaient, au fond, très voisines de celles de Louis XVI. Il n'osa pas toutefois lutter ouvertement contre un préjugé séculaire, braver en face, et du même coup, le persiflage désapprobateur de Maurepas, l'acerbe critique de ses tantes, les colères du « parti dévot. » Plusieurs contemporains assurent que, ne voulant ni modifier la formule ordinaire, ni contracter un engagement qui répugnait à son humanité, il adopta une troisième solution, assez conforme, il faut le dire, à son humeur et à ses habitudes d'esprit : le jour de la prestation du serment, quand il vint à la fameuse phrase, il la prononça à voix basse et en bredouillant de façon à la rendre inintelligible (1). Ce qui, plus qu'un tel subterfuge, fait honneur à Louis XVI, c'est ce billet que, la veille même du Sacre, il crut devoir adresser à Turgot pour expliquer sa décision; on ne saurait sans injustice méconnaître ce qui s'y trouve de droiture, de candeur et de bonté touchante : « Reims, 10 juin 1776 (2). — Je ne vous ai pas fait appeler, monsieur, pour vous donner réponse à la lettre d'hier, parce que j'aimais mieux vous laisser un écrit comme gage de ma façon de penser sur votre compte à cette occasion. Je pense que la démarche que vous avez fait (*sic*) auprès de moi est d'un très honnête homme, et qui m'est fort attaché; je vous en sais le meilleur gré possible, et je vous serai toujours très obligé de me parler avec la même franchise. Je ne veux pourtant pas, dans ce moment-ci, suivre votre conseil. J'ai bien examiné depuis, j'en ai conféré avec plusieurs personnes, et je pense qu'il y a moins d'inconvénient à ne rien changer. Mais je ne vous en suis pas moins obligé de l'avis, et vous pouvez être sûr qu'il demeurera secret, comme je vous prie de garder cette lettre. — Louis. »

(1) Certains historiens ont même avancé que le Roi avait entièrement supprimé ces paroles; mais cette assertion est démentie par le passage suivant du mémoire de Turgot dont j'ai cité plus haut quelques lignes : « Votre Majesté n'ignore pas combien j'ai regretté qu'Elle se soit soumise à des formules d'engagement dressées dans des temps trop dépourvus de lumières. »

(2) Notice de M. Dubois de l'Estang, *passim*.

Toutes les affaires réglées, la Cour quitta Compiègne dans l'après-dînée du 8 juin. La Reine fut à Reims la nuit même ; le Roi coucha à Fismes et n'arriva que le lendemain. Le trajet s'effectua sans incident et dans des conditions généralement heureuses. Une multitude de paysans accoururent des villages voisins pour voir défiler le cortège ; dans le grand silence de la nuit, sous la clarté argentée de la lune, s'élevèrent de longues acclamations. Toutefois, à cette foule amusée, de place en place se joignaient quelques misérables, qui, agenouillés sur le bord des fossés, levaient leurs mains au ciel, puis « les ramenaient sur leur bouche, comme pour demander du pain. » Cette vue jeta une ombre de tristesse et attendrit l'âme compatissante de Louis XVI. Malgré tout, et si l'on néglige certaines manifestations isolées, la sympathie du peuple accompagna les jeunes souverains pendant toute la semaine du Sacre. Le jour de la cérémonie, qui eut lieu le dimanche 11 juin, et dont je me garderai, après tant d'historiens, de refaire ici le tableau, la cathédrale, rapporte Mercy-Argenteau,« retentit de cris, de battemens de mains et de démonstrations qu'il serait difficile de rendre. » Même enthousiasme populaire, lorsque, le soir venu, les parades terminées, le Roi, vêtu avec simplicité, prit sa femme « sous le bras » et, durant une grande heure, fut se promener bourgeoisement avec elle au milieu de la foule, sans gardes, sans escorte, « sans nul indice de précaution. » Les rues, par ordre de Louis XVI, n'avaient pas été revêtues de la parure de tapisseries qu'imposait un ancien usage : « Non, non, avait-il répondu, point de tapisseries ; je ne veux rien qui empêche le peuple et moi de nous voir. » Ce mot eut le plus grand succès. Les cris de « Vivent le Roi et la Reine ! » suivirent partout les souverains au passage, et le public, selon l'expression d'un témoin, était « dans une sorte d'ivresse. »

Au milieu des éclats de cette joie générale, quelques sots incidens de Cour passèrent presque inaperçus, comme la dispute des deux évêques de Soissons et de Beauvais, s'invectivant, se coudoyant et se bousculant en public, pour savoir qui des deux irait, le matin du grand jour, tirer le Roi hors de son lit, et comme aussi la bizarre incartade de la maréchale de Mouchy, dame d'honneur de la Reine, qui, froissée de se voir enlever par le grand chambellan la présidence de la table d'honneur, déserta brusquement son poste et s'en alla « dîner en ville, » en

plantant là tous les convives qu'elle avait elle-même invités. Enfin certaines personnes remarquèrent avec étonnement l'air de mauvaise humeur, l'affectation de négligence, avec lesquels le Comte d'Artois remplit, pendant le Sacre, les fonctions assignées par le cérémonial.

Ces légères dissonances ne troublèrent point le concert d'allégresse dont on perçoit l'écho dans le joli récit que Marie-Antoinette envoyait quelques jours plus tard à sa mère (1) : « Le Sacre a été parfait de toutes manières. Il paraît que tout le monde a été content du Roi; il doit bien l'être de tous ses sujets... Les cérémonies de l'église étaient interrompues, au moment du couronnement, par les acclamations les plus touchantes. Je n'ai pu y tenir, mes larmes ont coulé malgré moi, et l'on m'en a su gré... C'est une chose étonnante, et bien heureuse en même temps, d'être si bien reçus deux mois après la révolte, et malgré la cherté du pain, qui malheureusement continue... Il est bien sûr, conclut la jeune princesse, qu'en voyant des gens qui, dans le malheur, nous traitent aussi bien, nous sommes encore plus obligés de travailler à leur bonheur. Le Roi m'a paru pénétré de cette vérité. Pour moi, je suis bien sûre que je n'oublierai de ma vie la journée du Sacre! »

Nous prenons ici sur le vif la véritable Marie-Antoinette, quand elle est livrée à elle-même, sensible, impressionnable, capable d'élans généreux. Mais, dans cette âme mobile, tout n'est que revirement, contradictions, contrastes. Les larmes d'émotion dont elle vient de nous faire l'aveu ont à peine séché sur ses joues, que sans souci de l'intérêt ni du repos du Roi, elle se laisse entraîner par les gens de son entourage dans une fâcheuse intrigue contre le ministère. Cette fois encore, le meneur de l'affaire était le baron de Besenval, comme il n'a pas manqué de s'en vanter lui-même : « Je venais, écrit-il, de faire exiler M. d'Aiguillon... Je fis envisager à la Reine qu'il ne fallait regarder cet événement que comme un premier pas vers le crédit, que, pour le constater et le rendre invariable, il était nécessaire de faire des ministres sur lesquels elle pût compter. » Ce n'est pas forfanterie, et Mercy-Argenteau, en plusieurs passages de ses lettres, accuse formellement le baron d'avoir attaché le

(1) Lettre du 22 juin 1775. — Correspondance publiée par d'Arneth.

grelot. Le but était toujours le même : la rentrée au pouvoir de Choiseul et de ses amis, avec pour conséquence la chute de Maurepas et de Turgot. L'heure paraissait propice. Maurepas était à Pontchartrain, tandis que le duc de Choiseul était présent à Reims, ayant eu permission du Roi d'assister à la fête du Sacre. En homme prudent, il s'y tenait dans une ombre discrète, laissant agir ses partisans et attendant pour se montrer l'occasion favorable.

Il parut politique, avant d'entamer la partie, d'obtenir d'abord pour le duc sa réintégration dans une des grosses charges de Cour, dont l'avait fait choir sa disgrâce. Qu'il retrouvât le titre et les fonctions de colonel-général des Suisses, cette première grâce serait le gage et comme l'avant-coureur d'une restitution plus complète. Besenval et Mme de Brionne endoctrinèrent le Comte d'Artois, firent briller à ses yeux l'honneur de gagner cette victoire. Il s'enflamma sur cette idée, promit d'en parler à son frère et tint effectivement parole. Mais Louis XVI, dès les premiers mots, l'arrêta d'un refus fort sec. Le jeune prince revint à la charge; le Roi, cette fois, ne fit aucune réponse, mais prit un air d'humeur, et « lui tourna le dos (1). » Le parti résolut alors de frapper un grand coup et de faire donner la réserve. Il s'agissait de faire accorder à Choiseul une audience personnelle de Marie-Antoinette, un tête-à-tête où il exposerait à loisir ses sentimens et ses idées. Dans la fourmilière politique qu'était alors la ville de Reims, cette marque éclatante de faveur afficherait publiquement l'action protectrice de la Reine, l'engagerait davantage à user de tout son crédit pour vaincre l'aversion du Roi et emporter la réussite. Marie-Antoinette, avertie, entra délibérément dans ces vues. Elle résolut, pour mieux assurer le succès, de recourir aux petites roueries féminines où elle était experte.

Le lundi 12, lendemain du Sacre, profitant d'un moment où le Roi était seul, elle s'approcha de lui, le complimenta avec grâce sur les événemens de la veille, puis, dans le cours de l'entretien, glissa, « le plus naturellement du monde » et d'un ton innocent, que, pour son compte, elle aurait eu plaisir à causer un moment avec son vieil ami Choiseul, mais qu'elle était embarrassée et ne savait quelle heure choisir, « attendu qu'à

(1) Lettre de Mercy-Argenteau du 23 juin 1775. — Correspondance publiée par d'Arneth.

Reims, lui dit-elle, tous les instans étaient employés. » Louis XVI donna dans le panneau avec sa bonne foi coutumière; ce fut lui-même qui, sans méfiance, indiqua à sa femme la matinée du surlendemain « comme le temps le plus commode pour l'entretien projeté. » Ainsi fut fait. L'audience eut lieu au moment fixé par le Roi; elle dura près d'une heure, excitant de toutes parts une curiosité passionnée, et provoquant mille commentaires, dont l'écho se répercuta dans toutes les chancelleries d'Europe. Sur le fond même de cette conversation, nous connaissons seulement ce que Marie-Antoinette jugea bon de dire à Mercy : louanges données par Choiseul à la fermeté de la Reine dans le procès du comte de Guines, pressans encouragemens à soutenir cet ambassadeur, sarcasmes et insinuations contre le ministère, contre les gens de robe et contre les hommes à systèmes, conseils sur la conduite à observer avec le Roi, qu'on pouvait, affirmait le duc, dominer alternativement par deux procédés opposés, soit en le conquérant « par des voies de douceur, » soit « en le subjuguant par crainte. » D'ailleurs, nulle sollicitation directe pour soi-même, mais un simple historique de sa disgrâce passée et de vagues récriminations sur les torts du feu Roi. Propos habiles, savamment calculés, et qui laissèrent dans l'âme de Marie-Antoinette une impression profonde, dont l'effet se fera sentir par la suite.

VI

Le complot n'aboutit d'ailleurs à aucun autre résultat. Le bruit fait, le jour même, autour de l'incident, les airs mystérieux de la Reine, les allures de triomphe des amis de Choiseul, éveillèrent l'attention du Roi et lui firent soupçonner le piège. Il en conçut un vif mécontentement, dont l'ex-ministre de Louis XV paya les frais sur l'heure. Dans l'après-midi du 14, à la réception de la Reine, où se trouvait Louis XVI, le duc s'étant fait annoncer, on vit le Roi se lever brusquement et « décamper » d'une manière ostensible (1). Ce fut pire encore le lendemain, veille du départ de Reims; lorsque Choiseul, comme tous les invités du Sacre, vint, « à son rang, » baiser la main du Roi, celui-ci détourna la tête et retira sa main, en faisant, assure

(1) *Souvenirs* de Moreau.

un témoin, « une grimace effroyable. » Le duc se le tint pour dit. Voyant le coup manqué, il partit pour sa terre, abandonnant ses partisans en complet désarroi.

Une seule personne, dans ce fiasco, conserva, semble-t-il, une belle humeur imperturbable, et ce fut Marie-Antoinette. Contente du camouflet infligé publiquement au parti d'Aiguillon, amusée du bon tour qu'elle avait joué à son candide époux, son petit succès personnel la consolait pleinement de l'échec de sa politique. Son enfantine satisfaction perce dans ce billet, d'un tour assez fâcheux, qu'elle adressait sur cette affaire à son confident habituel, le comte de Rosenberg : « Vous aurez peut-être appris, écrit-elle (1), l'audience que j'ai donnée au duc de Choiseul, à Reims. On en a tant parlé, que je ne répondrais pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. Vous croirez aisément que je ne l'ai pas vu sans en parler au Roi, mais vous ne devinez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avais envie de voir M. de Choiseul et que je n'étais embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que le pauvre homme m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pourrais le voir. Je crois que j'ai assez bien usé du droit de femme dans ce moment ! »

La mauvaise chance voulut que ces lignes, tout au moins familières, fussent, grâce à l'indiscrétion du comte de Rosenberg, connues à la cour de Vienne, où elle produisirent, comme on pense, un effet de scandale. L'Impératrice leva les bras au ciel : « Quel style ! Quelle façon de penser ! mande-t-elle à Mercy-Argenteau. Elle court à grands pas à sa ruine ! » Joseph II prit la chose encore plus au tragique ; sa rudesse fraternelle passa vraiment toutes bornes dans la véhémente philippique dont les archives de Vienne conservent le curieux brouillon : « De quoi vous mêlez-vous, écrit-il à sa sœur d'un ton de pédagogue, de déplacer les ministres, d'en faire envoyer un autre dans ses terres, et de vous servir de termes très peu convenables à votre situation ? Vous êtes-vous demandé de quel droit vous vous mêlez des affaires du gouvernement et de la monarchie française ? Quelles études avez-vous faites ? Quelles connaissances avez-vous acquises, pour oser imaginer que votre opinion doit être bonne à quelque chose, vous qui ne lisez ni n'entendez par-

(1) Lettre du 13 juillet 1775. — Correspondance publiée par d'Arneth.

ler raison un quart d'heure par mois, qui ne réfléchissez, ni ne méditez, j'en suis sûr, jamais?... » L'Impératrice, plus mesurée, sentit le danger de ce style, admonesta son fils; elle confisqua sa lettre et lui en fit écrire une autre, d'une forme un peu plus adoucie (1), laquelle d'ailleurs, au témoignage de Mercy-Argenteau, n'eut d'autre effet sur Marie-Antoinette que de provoquer son dépit, et à laquelle elle répliqua par quelques lignes « plus que froides. »

Pour entendre une note juste sur cette petite incartade de la Reine, il faut s'en rapporter à la sage appréciation de l'ambassadeur autrichien : « Je vois, dit-il, avec un grand chagrin combien cette lettre au comte de Rosenberg a causé de peine à Votre Majesté... Je la supplie de me permettre d'observer que le sens et la tournure de cette lettre ne partent absolument que de la petite vanité de vouloir paraître en position de gouverner le Roi... A l'extérieur, la Reine manque quelquefois à de petites démonstrations d'égards et d'attentions envers le Roi, mais, quant à l'essentiel, il est certain qu'elle estime son auguste époux, qu'elle est même jalouse de sa gloire, et qu'il n'y a que de petits mouvemens de vivacité et de légèreté qui puissent quelquefois masquer en elle cette façon de penser et de sentir. »

Quant aux suites immédiates des divers incidens du Sacre, elles furent bien différentes de ce qu'avaient rêvé les pêcheurs en eau trouble et les politiques de boudoir, car il en résulta un redoublement de crédit pour le comte de Maurepas d'abord et, par contre-coup, pour Turgot. Il suffit, pour s'en assurer, de lire ce billet affectueux que Louis XVI, au départ de Reims, adressa de sa main à son vieux conseiller : « Je suis libre (2) de toutes mes fatigues. La procession de ce matin, jour de la Fête-Dieu, était la dernière. J'ai été fâché que vous n'ayez pu partager avec moi la satisfaction que j'ai goûtée ici. Il est bien juste que je travaille à rendre heureux un peuple qui contribue tant à mon bonheur; je vais maintenant m'en occuper tout entier. J'espère que vous aurez pensé aux moyens dont nous avons parlé ensemble; j'y ai pensé de mon côté, autant que j'ai pu dans la foule des cérémonies. La besogne est forte, mais, avec du cou-

(1) Le texte de cette seconde lettre ne s'est pas retrouvé.
(2) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

rage et vos avis, je compte en venir à bout. Adieu jusqu'à lundi soir, où nous nous verrons. — Louis. »

L'abbé de Véri, qui nous a conservé ces lignes, rapporte également l'impression qu'elles firent sur le vieil homme d'État; il consigne dans son journal ce fragment du dialogue échangé, le jour même, entre Maurepas et lui : « Je commence, m'a-t-il dit, à l'aimer, comme on aime son enfant qui a bonne volonté. — Vous avez raison, ai-je répondu, il mérite de votre part les soins les plus tendres; mais il ne suffit pas que vous lui ayez déjà inspiré ces sentimens, il faut lui donner les moyens et la force. — Les moyens, répliqua M. de Maurepas, ne sont pas embarrassans, mais la force, voilà le difficile. — C'est à vous, dis-je, à lui en donner, et à vous placer devant le Roi, pour aider la résistance, comme un chevalier loyal présentait son corps aux coups (1). »

Si évidente pour tous fut, au retour de Reims, la faveur du comte de Maurepas, que Marie-Antoinette, mieux inspirée cette fois, crut nécessaire de se rapprocher du ministre. A quelques jours de là, elle lui accordait une audience, lui faisait le meilleur accueil, puis abordant de front la question délicate de l'exil du duc d'Aiguillon, elle laissait entendre avec grâce qu'elle ne confondait pas, selon son expression, « la conduite et les intentions de l'oncle » avec les torts graves du neveu, qu'elle était non moins persuadée de la « droiture » de l'un que de « la méchanceté et des manœuvres intrigantes de l'autre. » Maurepas, à ces avances, ne répondait qu'en protestant de son absolu dévouement; et la conclusion de cette scène était une réconciliation, un accommodement, tout au moins, entre puissances rivales, une sorte de traité d'alliance, ni plus ni moins fragile que tous les contrats du même genre.

VII

En ce qui concerne Turgot, la bienveillance royale ne devait pas tarder à se manifester d'une manière plus retentissante, par l'appel au pouvoir du plus ancien et du plus cher ami du contrôleur général, Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, président de la Cour des Aides, nommé au ministère de la Maison

(1) Journal de l'abbé de Véri.

du Roi. La chose pourtant ne se fit pas toute seule, et cette victoire eut d'autant plus d'éclat qu'elle fut plus difficilement arrachée.

Le ministre en fonctions, le duc de La Vrillière (1), titulaire de l'emploi de date immémoriale, s'y maintenait vaille que vaille, depuis le nouveau règne, par la protection de sa sœur, la comtesse de Maurepas, acharnée en toute circonstance à servir sa famille. Sa longue expérience de la Cour et du cérémonial avait également contribué à lui faire conserver sa place jusqu'à l'époque du Sacre, où l'on pensait qu'il rendrait des services. Mais il avait été convenu que ses attributions seraient restreintes, ou peu s'en faut, au « ministère des lettres de cachet, » dont il s'était fait sous Louis XV une sorte de spécialité. « Cela va d'autant mieux, aurait dit à mi-voix Louis XVI, que je compte bien n'en point donner. » Maurepas, à la veille du départ pour Reims, ayant interrogé le Roi sur les bruits qui couraient du remplacement de son beau-frère, avait reçu cette réponse inquiétante : « Ce ne sera que pour mon retour, et vous en serez instruit. » Le public attendait avec quelque impatience le renvoi de ce vieux et frivole courtisan, discrédité pour sa bassesse et sa médiocrité d'esprit, entièrement dominé par une ancienne maîtresse, la marquise de Langeac, femme avide, intrigante, qu'on accusait de trafiquer des honneurs et des places. Sa chute paraissait si certaine qu'avant de l'avoir mis en terre les partis en présence se disputaient son héritage. Turgot avait son candidat, qui n'était autre que Malesherbes; la Reine avait le sien, qui était M. de Sartine, le ministre de la Marine, et elle le soutenait ardemment.

Cette attitude de Marie-Antoinette était le fruit d'une combinaison compliquée, germée dans le fertile cerveau du baron de Besenval. Sartine passant à la Maison du Roi, on pourrait mettre à la Marine le sieur d'Émery, créature du duc de Choiseul, homme de caractère souple et que l'on aurait dans la main. Sartine, secrètement pressenti, se prêtait à cet arrangement. L'accord ainsi conclu, Besenval se chargea d'échauffer Marie-Antoinette et de la pousser en avant. Il l'exhorta à mettre Mau-

(1) Louis Phélyppeaux, d'abord appelé comte de Saint-Florentin, avait pris par la suite le nom de duc de La Vrillière, ce qui lui valut cette cruelle épitaphe :

Ci-gît un petit homme à l'air assez commun,
Ayant porté trois noms, sans en laisser aucun.

repas dans son jeu, à exiger de lui, comme gage d'alliance et comme preuve d'amitié (1), le double choix imaginé par le parti Choiseul. Le Journal de Véri, confirmant sur ce point le récit du baron, montre que ces conseils furent suivis à la lettre : « Hier soir, y lit-on (2), la Reine a parlé à M. de Maurepas : « Vous savez déjà, lui dit-elle, le désir que j'ai de marcher avec vous. C'est le bien de l'État, c'est le bien du Roi, et par conséquent le mien. M. de La Vrillière va se retirer, et je veux sa place pour M. de Sartine. Je ne comprends pas ce que vous me dites sur la mésintelligence entre M. Turgot et M. de Sartine... Vous les croyez tous les deux d'honnêtes gens; cela me suffit pour être assurée de leur concert. Je dirai tout ceci au Roi, ainsi que ce que je désire. Je veux être amie avec vous; il ne tient qu'à vous que cela soit, vous voyez à quelle condition. »

Ce langage résolu, ce ton catégorique, troublèrent beaucoup Maurepas et le jetèrent dans une perplexité cruelle. Au fond, il tenait pour Malesherbes, dont il estimait les talens et honorait le caractère, qu'il savait « sans intrigue, » sans arrière-pensée d'ambition, incapable de se pousser au détriment de ses collègues. De plus, il appréciait en lui le magistrat et le parlementaire de race, ce qui avait toujours quelques droits sur son cœur. Il vint trouver Turgot, lui rapporta les paroles de la Reine. Turgot, sur cet avis, eut une inspiration heureuse, il prévint l'abbé de Vermond de ce qui se passait et lui demanda son appui.

De récens historiens ont fait justice des légendes longtemps répandues sur ce lecteur de Marie-Antoinette, placé auprès d'elle, disait-on, par le parti Choiseul, d'accord avec la cour d'Autriche, pour capter sa confiance, s'emparer de sa volonté et servir l'intérêt de ceux dont il était l'agent. Dans la réalité, Vermond, — ainsi nous le révèle ce qu'on a publié de sa correspondance (3), — paraît avoir été un homme simple et modeste, sincèrement dévoué à la Reine, qui ne le goûtait guère, au reste maladroit et médiocre d'esprit, mais rassis, de bon sens et employant sa très faible influence à combattre les fantaisies et les emportemens de Marie-Antoinette. C'est sous ce jour qu'il se montra dans cette circonstance délicate. Quand Turgot l'eut mis

(1) *Mémoires* de Besenval.

(2) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

(3) Voyez les lettres publiées par d'Arneth à la fin du volume intitulé : *Maria Theresia und Marie Antoinette*.

au courant des propos de la Reine : « Il faut, dit-il (1), que quelqu'un l'ait échauffée, car elle ne m'a point parlé sur ce ton ce matin. On lui aura dit que M. de Maurepas était faible et qu'en usant avec lui d'un langage ferme et décidé, elle lui en imposerait. Il ne faut pas que M. de Maurepas lui cède. Je vais lui parler, et vous pouvez assurer M. de Maurepas que, dans quinze jours, elle s'accommodera fort bien de celui qu'il aura choisi. »

Ainsi soutenus, Turgot et Maurepas s'entendirent pour agir sur le Roi et le décider pour Malesherbes. Ils y réussirent aisément. Les préventions semées dans l'esprit de Louis XVI contre l'« ami des philosophes » tombèrent devant ce qu'ils lui dirent de son intégrité, de sa vertu sans tache et de son mérite reconnu. Restait à persuader l'intéressé lui-même, et ce fut le plus difficile. Timide et défiant de soi-même, amoureux du repos, de la vie simple et du travail discret, Malesherbes craignait de bonne foi le fardeau du pouvoir, pour lequel, disait-il, il se sentait peu fait. A son ami l'archevêque d'Aix, qui lui disait un jour qu'on gouvernait surtout par l'énergie et par le caractère : « Vous avez bien raison, répondait-il d'un ton sincère (2), et c'est ce qui fait que je ne serais jamais bon ministre ; je n'ai point de caractère. — Que dites-vous là ? — Non, en vérité, je n'en ai pas. — Je vous vois cependant ferme dans vos idées, quand elles sont une fois fixées. — Mais il n'est pas sûr, reprenait Malesherbes, que j'en aie de fixées sur les trois quarts des choses. »

C'est de telles objections qu'il opposa d'abord à toutes les instances de Turgot, appuyées par Maurepas. On lui envoya, assure-t-on, « trois courriers dans une nuit » sans obtenir son consentement. Il fallut que Louis XVI joignît ses prières personnelles à celles de ses ministres, par le billet suivant qu'il lui écrivit de sa main (3) : « M. Turgot m'a rendu compte de votre répugnance pour la place que je vous offre. Je pense que votre amour pour le bien public doit la vaincre, et vous ne sauriez croire le plaisir que vous me ferez d'accepter, du moins pour quelque temps, si vous ne voulez pas vous y déterminer tout à fait. Je crois que cela est absolument nécessaire pour le bien de l'État. — Louis. » S'il dut se rendre à de si pressans argumens,

(1) Journal de Véri, *passim*.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* — Feuillet de Conches a publié également cette lettre.

Malesherbes ne céda du moins qu'avec la plus amère tristesse. La lettre de Louis XVI lui fut remise par l'abbé de Véri, il la lut, soupira, parut en proie à l'agitation la plus vive : « A l'exception d'une maladie mortelle, s'écria-t-il d'un ton de désespoir, il ne pouvait rien m'arriver de plus funeste ! » Il se résigna néanmoins, car « on ne peut, dit-il, résister à un désir bien plus puissant qu'un ordre. » Son chagrin se doublait d'un étonnement sincère : ayant toujours vécu à l'écart de la Cour, opposé à la politique de la plupart des ministres du Roi, il ne pouvait concevoir qu'on eût songé à lui. Lorsqu'il vint pour la première fois au château de Versailles, il rencontra le duc de Croÿ, qui le complimenta sur son élévation : « Par le chemin que je prenais, répliqua-t-il avec candeur, je ne croyais pas venir ici ! »

Cette grande question réglée, on fit peu de façons pour expédier le duc de La Vrillière. Maurepas avertit son beau-frère qu'on désirait sa démission ; le duc vint en parler au Roi, qui répondit froidement : « Oui, monsieur, je trouve bon que vous songiez à votre retraite. » Et ce fut tout ; La Vrillière se le tint pour dit. Il obtint pour consolation une pension de 60 000 livres, et Malesherbes lui succéda dans toutes ses places et dignités, y compris « l'entrée au Conseil, » grâce que l'on accordait rarement aux nouveaux secrétaires d'État (1), ce qui fut regardé comme une grande marque de faveur. C'était une idée de Maurepas, heureux du triomphe remporté sur la coterie Choiseul. Le Mentor, le jour même, alla féliciter le Roi de la « précieuse acquisition » qui renforçait le ministère : « C'est un homme, lui dit-il (2), que je vous donne pour me remplacer, et vous ferez bien de mettre votre confiance en lui. Il a des lumières pour voir en grand toutes les parties du gouvernement ; les autres ne prendront pas ombrage de lui, parce que son âme simple et désintéressée n'en donne à personne. Il fera le bien, parce qu'il a l'éloquence persuasive, par la langue comme par le cœur. » Il termina par une phrase de regret pour le « chagrin » fait à la Reine : « Si je m'aperçois que je continue à lui déplaire, ajouta-t-il d'un ton mélancolique, je dois penser à ma retraite prochaine. — Oh ! pour cela, non, dit Louis XVI en lui pressant

(1) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 10 juillet 1775. — Archives de l'Aube.

(2) Journal de Véri, *passim*.

les mains avec tendresse. Non, non, vous ne me quitterez pas de sitôt! »

L'âme versatile de Marie-Antoinette était peu faite pour les tenaces rancunes; elle prit avec facilité son parti de cette déconvenue. Le baron de Besenval eut beau chercher à l'animer encore; cette fois, toutes les excitations échouèrent. « Je n'étais pas sorti de son cabinet, que cela fut oublié, » confesse-t-il avec amertume. La première entrevue de Malesherbes avec la souveraine fut sans doute empreinte de froideur; mais elle reprit dès le lendemain sa grâce coutumière, et, comme l'avait prédit Vermond, quinze jours avaient à peine passé, que le meilleur accord semblait régner entre la Reine et le nouveau ministre.

Il faut, en bonne justice, faire honneur avant tout de cette prompte réconciliation à Malesherbes lui-même, à la séduction inconsciente qui émanait de sa personne et à laquelle nul n'échappait. De petite taille, le corps replet, le chef couvert d'une « perruque magistrale, » son manque de distinction physique était largement compensé par une physionomie ouverte, des yeux brillans et gais, un air de bonté, de franchise, une voix douce et prenante, une simplicité de façons, une cordialité chaude, qui gagnaient tous les cœurs. Sa belle humeur imperturbable, son aménité de langage que relevait une pointe de malice innocente, sa foncière modestie, sa large tolérance, et jusqu'aux distractions constantes dont il était le premier à sourire, attiraient au *Bonhomme*, comme on le surnomma à la cour de Versailles, des sympathies qu'une plus longue connaissance changeait vite en admiration. « J'ai vu pour la première fois, s'écriait lord Shelburne après l'avoir fréquenté à Paris, ce que je ne croyais pas qui pût exister: c'est un homme dont l'âme est exempte de crainte et d'espérance, et qui cependant est pleine de vie et de chaleur. Rien dans la nature ne peut troubler sa paix, rien ne lui est nécessaire, et il s'intéresse vivement à tout ce qui est bon (1). » Cet homme exquis deviendrait-il un grand ministre? C'est ce dont on pouvait douter, car sa nature un peu rêveuse était plus propre à l'étude qu'à l'action, et son détachement de toutes choses, où l'on reconnaissait un sage, le détournait de cette persévérance, faute de laquelle les plus généreux efforts restent vains, les meilleures intentions stériles.

(1) Lettre de Mlle de Lespinasse au comte de Guibert, du 22 septembre 1774. — Éd. Asse

Pour le présent, la réunion dans un même Cabinet de Malesherbes et de Turgot, c'est-à-dire des deux hommes, selon l'expression générale, « les plus vertueux, les plus éclairés de leur temps, » déchaînait de toutes parts comme une immense vague d'espérance. « C'est le règne de la vertu, du désintéressement, de l'amour du bien public et de la liberté, » écrivait Mme du Deffand. « Voilà donc le règne de la raison et de la vertu, faisait écho Voltaire. Je crois qu'il faut songer à vivre ! » Julie de Lespinasse se départait de son pessimisme ordinaire pour entonner un hymne d'allégresse : « Vous le verrez, leur ministère laissera une profonde trace dans l'esprit des hommes. Le mauvais temps pour les fripons et pour les courtisans ! » Et le sceptique Mercy prophétisait une ère de prospérité pour la France : « M. de Malesherbes annonce une justice qui déconcerte les gens de cour et une humanité qui enchante les gens du commun. L'unité de ses vues avec celles de M. Turgot va produire une grande réforme dans les abus... Les ministres de France cheminent d'accord vers le bien. »

Les premières semaines de juillet 1775 brillèrent comme un point lumineux dans la vie de Turgot. La nomination de Malesherbes lui apportait, sur les sommets périlleux du pouvoir, le réconfort d'une âme toute semblable à la sienne et le bienfait de la plus solide amitié; la paix semblait assurée au dehors; les récoltes s'annonçaient bien et promettaient de réparer le déficit des années précédentes; les factions désarmaient, découragées par leurs échecs, momentanément impuissantes; la Reine, revenue de ses préventions, se rapprochait tous les jours davantage de ce qu'elle reconnaissait enfin pour « le parti des honnêtes gens; » la confiance du souverain, répondant à celle du pays, permettait les pensées d'avenir et les projets d'ensemble. C'était l'heure des belles illusions, c'est-à-dire, à tout prendre, du seul bonheur réel dont l'homme connaisse ici-bas la douceur.

MARQUIS DE SÉGUR.

NOTES D'UNE VOYAGEUSE EN TURQUIE

(AVRIL-MAI 1909)

IV [1]

Constantinople, 10 mai.

Soleil, poussière, reflets aveuglans sur l'eau qui brille, presque violette entre les mâtures frissonnantes de banderoles, cris de sirènes, clairons lointains, fumées grises suspendues dans l'air immobile, partout des drapeaux verts et des drapeaux rouges, et tout au bout du pont, la découpure immense des mosquées, des minarets, des cimetières, Stamboul dont la masse pâlit et semble vibrer sous le ciel de flamme...

La fièvre des grands jours nationaux anime la foule qui piétine et crie, joyeuse, sur la place Karakeuy, où notre automobile s'est arrêtée. Sa Majesté Mahomet V va ceindre le sabre d'Osman.

Un policier se dresse : « *Yassak!* »

On n'avance plus. Le pont est coupé par le milieu, pour livrer passage à la flottille impériale, — mouches à vapeur et caïques à rames, — qui, bientôt, quittera Dolma-Bagtché sur le Bosphore et remontera la Corne d'Or jusqu'au débarcadère d'Eyoub. Impossible de gagner l'autre rive. Il faut attendre,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet, 1er août et 1er septembre.

sous le dur soleil d'onze heures, dans cette voiture que déjà la foule assiège comme un objet de curiosité.

Le représentant de la maison française qui a mis l'automobile à notre disposition, donne des signes de folie. Ce gros garçon bourru, arrivé le matin même avec sa femme étonnée et résignée, incarne le type du Parisien des faubourgs, qui peut voir les merveilles du monde sans cesser un instant de regretter Vaugirard et le petit café du coin où l'on joue à la manille. Ah! celui-là se moque bien des minarets et des coupoles, et des Jeunes-Turcs et des Vieux-Turcs!... Il est incapable de regarder autre chose que la route, bonne ou mauvaise pour l'auto, et toute sa conversation consiste à énumérer les endroits où l'on mange bien et les endroits où l'on mange mal.

Vainement, nous lui expliquons que la Turquie n'est pas la France et qu'une automobile, à Stamboul, est encore aussi extraordinaire et passionnante que serait un aéroplane sur la place de l'Opéra. Il ne peut supporter la familiarité des gens qui éprouvent, d'un doigt timide, la résistance des pneus. Toutes les minutes, depuis que nous stationnons, il se dresse, blême de colère, et avec un accent gras de gavroche, il interpelle, canne levée, les voyous grecs, les portefaix, et même les honnêtes musulmans en robe rayée ou en redingote :

— Va donc, hé! saloperie (*sic*)!

Nos compagnons, — deux journalistes français et un jeune avocat de la Banque ottomane, — lui conseillent plus de modération :

— Taisez-vous! Baissez votre canne!... Ces gens ne font aucun mal... Ils admirent votre machine... Demain, tout Constantinople en parlera... Publicité excellente... Rasseyez-vous!

Il se rassied, pleurant presque, et le cours de ses pensées changeant peu à peu, il s'écrie :

— Puisqu'il est coupé, le pont, on va *poireauter* des heures, ici... Et la matinée se tire... Où déjeune-t-on?

Déjeuner?... Grave problème... Il y a bien, dans le coffre de l'auto, un panier qui contient des œufs et de la viande froide, — maigre pitance pour des touristes qui avaient projeté un fin repas à la turque dans un restaurant de Stamboul. Pour moi, je ne perds rien au change. J'avais demandé une carte d'invitation officielle, afin de pénétrer dans les tribunes réservées au corps diplomatique près de la Porte d'Andrinople; mais les cartes

étant toutes distribuées, je m'étais proposé de partir aujourd'hui, dès six heures du matin, en bateau, puis à pied, jusqu'à Eyoub, et de m'y installer, avec des touristes inconnus, dans une maison louée par Moïse. La viande froide et les œufs durs m'étaient destinés. C'est à mes confrères français que je dois le changement de programme qui m'amène en automobile, place Karakeuy. Ni le pont ouvert, ni le déjeuner problématique ne m'inquiètent. J'ai confiance. Si les Français, en général, sont ingénieux, que dire des journalistes français ! Débrouillards par métier, ils trouveraient, en plein désert, des victuailles, des logis, des véhicules et des personnages importans à interviewer !

Et voilà que, sur un signe de M. Paul Belon, du *Journal*, qui est notre doyen et capitaine, l'auto s'engage sur le quai. Il y a là un beau paquebot, tout frais arrivé de Marseille. Pourquoi n'y monterions-nous pas ? Nous y montons. Il y a, dans ce bateau, une cuisine, des cuisiniers. Pourquoi n'y déjeunerions-nous pas ? En quelques minutes, la table est prête. Mais le canon tonne. Nous grimpons sur la passerelle. A gauche, au débouché du Bosphore, en face de Scutari, une mouche blanche et dorée glisse sur le bleu obscur de l'eau, précédée et suivie de caïques. Et toutes les sirènes, tous les sifflets des navires, poussent des clameurs discordantes, déchirantes, qui couvrent les voix humaines et les battemens de mains. Dans le vacarme formidable, la jolie mouche, battant pavillon impérial, approche, plus distincte, file devant nous, passe dans la coupure du pont. On a entrevu les fez rouges, les uniformes chamarrés.

Maintenant, il est inutile de nous presser. Avant que Mahomet V soit à la mosquée d'Eyoub où l'attendent le Cheik-ul-Islam, les généraux, les ministres et le grand Tchélébi de Koniah, avant que le cortège interminable ait traversé Stamboul, de la Porte d'Andrinople à la Pointe du Sérail, il s'écoulera plus de deux heures. Le représentant de la maison d'automobiles, moins ému par le passage du Sultan que par l'omelette aux champignons, se rassérène un peu et reconnaît la toute-puissance de la Presse !

Quand nous repartons, la chaleur s'est accrue, et la foule n'a pas diminué. Le pont libre retentit sous la machine comme s'il allait se rompre, et, à une vitesse modérée, nous traversons la place Emin-Eunu et la ruelle près de la mosquée Validé. Voici le Vieux-Sérail, Sainte-Sophie. Je retrouve les décors de la

révolution et de la répression, les maisons aveugles, les jardins plus touffus et plus verts, les places où roulaient pêle-mêle les flots pressés des soldats, des volontaires, des prisonniers. Aujourd'hui, l'atmosphère d'attente tragique, de mystérieuse terreur s'est dissipée. Encore des soldats, partout des soldats, mais ils sont réunis pour une parade grandiose. L'appareil de la guerre n'est plus menaçant. Nul ne songe, — ou ne paraît songer, — aux fusillés de l'avant-veille, aux pendus de la veille et du lendemain. Devant Sainte-Sophie, nous nous heurtons au reflux de la marée populaire. Il faut ralentir, arrêter. Des corps calent les roues de l'auto; les arbres plient sous le poids des curieux cramponnés aux branches et, jusque sur les toitures plates, des familles sont installées. Un double cordon de soldats isole un espace libre. Le chauffeur veut avancer : « *Yassak!...* » Mais M. Belon agite une carte qui porte un indéchiffrable grimoire et prononce le nom magique: « Chevket Pacha. » Les policiers hésitent, troublés par ce nom et par la vue du coupe-file. Pourtant, ils ne se décident pas à nous livrer passage. Alors, la trompe mugit, le moteur ronfle, les roues s'ébranlent, et la populace, et la police et l'armée même, cèdent à l'irrésistible poussée de la machine diabolique, dont la force est l'*ultima ratio*. Nous voilà dans cette même rue où j'ai passé, seule, le jour de l'avènement. Entre les maisons surchargées de spectateurs, entre les haies des fantassins bruns et bleus, sur la chaussée libre, l'auto fuit, à toute vitesse, parmi les exclamations des curieux amusés. Les innombrables dames noires, perchées sur les marches des fontaines, sur les terrasses des jardins, derrière les grilles des petits cimetières, dans les balcons aux stores de bois mi-levés, nous saluent gaîment de la main. Et les soldats, stupéfaits de cette irruption, au mépris de la consigne, supposent que nous sommes quelque chose de très grand au pays des giaours, et nous saluent aussi, en conscience.

La place Bayazid, l'énorme mosquée aux dômes pâles, ceinte de pigeons tournoyans, les platanes d'un vert tendre, la porte mauresque et les deux pavillons du Séraskiérat... Ici même, quinze jours plus tôt, j'ai vu passer les imprimeurs suspects, menottes aux poignets, et le vieux hodja à barbe fleurie, qu'on soutenait par les coudes. Même heure, même cadre, même lumière tombant en pluie de flamme blanche, même houle humaine. L'auto s'est arrêtée dans l'axe de la porte principale,

et tout de suite, des gens sur la capote, sur les marchepieds, entre les roues... Ainsi les insectes du sable pullulent sur le marsouin échoué. Devant nous, il y a un bel arc de triomphe tout de verdure et de calicot rouge, historié d'inscriptions en or, autour duquel sont massées les délégations des imams libéraux, une centaine de vénérables bonshommes en robe verte et turban blanc. Derrière nous, la foule, les policiers du service d'ordre, quelques cavaliers de Péra, des voitures ouvertes avec des dames élégantes, des voitures fermées avec des dames mystérieuses, et aux fenêtres des pavillons, toute la famille impériale, — les princes à gauche, et à droite les princesses en toilette de cour, féredjé clair et yachmak blanc.

Ces princesses, tirées brusquement de leur réclusion, exposées, sous le rempart transparent d'une mousseline, à la curiosité respectueuse du peuple, paraissent se divertir beaucoup. Elles se lèvent à demi, pour regarder l'automobile et peut-être envient-elles les étrangères qui imposent leur fantaisie à ce monstre et aux hommes qui le dirigent. Cependant, un bon policier, rempli de zèle et surpris par notre façon de nous établir à la meilleure place, veut faire acte d'autorité. Il adresse à M. Paul Belon un émouvant discours en turc. Avec quelle indulgence on l'écoute, avec quel sérieux on lui répond! « Oui, mon vieux, tu es bien gentil... Voilà la carte de Chevket Pacha!... Ça ne nous plaît pas de nous en aller et nous ne gênons personne... Cette auto que tu vois, c'est l'auto de la presse et c'est sacré!... Et toi-même, tu seras le bon sergot de la Presse, et tu auras un petit backchich... Fais circuler ces braves gens qui nous accablent d'une sympathie étouffante. Tu peux laisser le gros eunuque noir qui s'est assis à côté des dames, sur le marchepied. Il est pittoresque. Il est inoffensif... » Étourdi par les paroles incompréhensibles de notre confrère, saisi de respect à la vue du coupe-file, au nom de Chevket Pacha, le « sergot de la Presse » devient le docile serviteur de M. Belon. Il pousse des cris variés qui signifient sans doute : « Circulez! » et pour activer la circulation, il tape, à coups de bâton, sur ses compatriotes. Le représentant de la maison d'automobiles se déride enfin! Il a meilleure opinion du peuple turc, et de sa voix faubourienne, il encourage le gardien de l'ordre public et invective les curieux éparpillés.

Les sultanes, là-haut, s'amusent comme des folles, et dans

les voitures fermées, les stores se soulèvent, révélant de beaux visages maquillés, à demi voilés du yachmak blanc qui cache le menton et la bouche, découvre le nez fin, un peu courbe, les grands yeux noirs, et s'enroule sur le toquet de roses. Les diamans des bagues scintillent. Les dames de la Cour, — celles qui ne portent pas le titre de princesses et n'ont pas le droit de rester sans coiffure sous le yachmak, celles qui n'ont pas trouvé place au pavillon et doivent attendre, dans leurs voitures closes, sous la garde des eunuques, — considèrent, à quelques pas, la scène réjouissante. Le « sergot de la Presse, » humble et fier, est revenu se planter contre l'auto. Discrètement, M. Belon lui offre le petit backchich que personne, en Orient, sous aucun régime, n'a refusé... et que ce policier phénomène refuse d'un grand geste pudique. Attendrissement général. Les temps sont bien changés! Mais cependant que des chevaux piaffans détournent l'attention du public, le policier se rapproche encore, et, soulevant sa tunique, il montre la poche béante de son pantalon où glissent les piastres jolies, et le quart de medjidié en bel argent. Personne n'a rien vu; l'honneur de la police turque est sauf. Désormais, il est à nous, il est tout à nous, le « sergot de la Presse. » Il se multiplie pour nous servir, — tandis que M. Adrien Biliotti, de la Banque ottomane, dispose son appareil photographique. Vite, un, deux, trois clichés, — qui rateront, car le soleil est trop cru et nous avons tous bougé. Et voilà que M. Biliotti, avec l'audace du jeune âge, se tourne, kodak en main, vers les voitures de la Cour. Une dame coiffée de roses, voilée de blanc, a presque mis la tête à la portière. Elle se retire vivement... Dédain?... pudeur?... Non. Le temps d'un éclair, elle avance son charmant visage d'idole peinte, que ne protège plus le bandeau de mousseline empesée. Hélas! un affreux eunuque se précipite... Le store tombe avant le déclic du kodak.

Musiques au loin... Une automobile blindée précède le cortège impérial dont nous imaginons le déroulement fastueux, les costumes anciens, ruisselans d'or et de pierreries... Des soldats, rien que des soldats, artilleurs, dragons, fantassins qui lancent la jambe à la prussienne. Il en passe des centaines et des milliers. Les applaudissemens ininterrompus redoublent quand apparaissent, sur des chevaux magnifiques, Enver bey et Niazi bey, « héros de la liberté, » et Chevket Pacha, le conquérant de

Constantinople... Et voici enfin la voiture du Sultan, traînée par des bêtes blanches aux queues somptueuses, encadrée par les petits cadets de Pancaldi, dont le très simple uniforme brun contraste avec les vives couleurs des lanciers de la garde. Dans une tempête de cris, la voiture impériale s'arrête, tout près de nous, et le Sultan, en tenue de général, se lève. Il fait des signes... Il parle... Il veut descendre, au mépris du protocole... Ses yeux bleu pâle, un peu somnolens dans sa bonne figure, s'éclairent de plaisir. Il regarde ses fils qui l'acclament, à la fenêtre du pavillon. Je n'ose assurer qu'il regarde ses filles et ses parentes. Mais retenu par sa grandeur, il se résigne à se rasseoir, et il s'en va passer sous l'arc de triomphe en verdure et en calicot rouge, entre les imams verts délégués par le clergé libéral. D'un geste machinal, il salue, et, malgré lui, tourne encore la tête, vers les pavillons du Séraskiérat...

Tel je l'ai entrevu, le jour de l'avènement, tel je le revois, tel il demeurera dans mon souvenir : un brave homme, un peu effaré, très doux. Mais où sont les splendeurs annoncées?... Les costumes du Cheik-ul-Islam, du Grand Rabbin, du Patriarche grec, du Patriarche arménien, des évêques catholiques, de l'envoyé papal, nous offrent des formes majestueuses, des couleurs chaudes, des ornemens riches ou sobres. Vert et or, violet et or, blanc et or, le haut clergé de toutes les religions fait, un instant, la joie de nos yeux, — un instant... Les ministres, les députés, et tous les manitous de l'administration et de la politique, suivent, dans des équipages de fortune, affirmant ainsi leur louable désir de simplicité démocratique et d'économie. Et quand, à leur tour, ils ont disparu de l'autre côté de l'arc de triomphe, quelques régimens défilent, et puis c'est fini.

C'est fini. On s'en va... On s'est trop amusé pour être déçu... Tout de même, on avait rêvé autre chose, des couleurs, des formes imprévues, je ne sais quoi de splendide et de barbare : le cortège du Grand-Turc! Mais il n'y a plus de Grand-Turc : il y a un souverain constitutionnel, et des ministres en redingote, comme chez nous, et des députés en fiacre, comme chez nous. La Turquie se civilise. Elle devient correcte et terne, comme nous. A quoi bon le faste oriental sous un gouvernement parlementaire, imbu des immortels principes de 89? Sommes-nous étonnés de ne pas voir M. Fallières dans les carrosses de Louis XIV?

Plus de sultanes aux fenêtres du pavillon... Les voitures aux stores clos emportent les dames de la Cour. Les cordons de troupes sont rompus. Tous les êtres qui s'entassaient sur les trottoirs, sur les arbres, sur les toits des maisons, se précipitent dans la rue. Les chevaux, mis au pas, s'énervent. L'automobile, tous les cinq ou six mètres, doit stationner. Il est quatre heures. L'air brûle. Nous mourons de soif. Les grandes carafes des limonadiers, — rubis et topazes, — bouchées d'un citron d'or, excitent notre convoitise aiguë. A cinq heures et demie, nous atteignons à peine le pont, après avoir traîné beaucoup de Turcs à l'arrière de la voiture, malgré les hurlemens du représentant de la Compagnie. Et quand nous rencontrons la pente roide de Péra, je découvre encore un négrillon presque nu, blotti sur le marchepied, comme un singe, qui a échappé aux investigations de l'homme terrible et qui me regarde avec des yeux blancs, et tout bas supplie :

— Dix paras, madamiselle, dix paras !...

12 mai.

Ce matin, la femme de chambre arménienne est venue me réveiller un peu plus tôt qu'il n'était convenu. Et elle m'a dit, avec un doux sourire :

— Si Madame se lève vite, nous irons voir quelque chose très intéressant... tout près ici, à Kassim-Pacha... Il y a des *suspendus...*

— Des *suspendus?*

— Réactionnaires... tués... étranglés par la corde, comme ça... très méchans, les réactionnaires !

— Des pendus? Ah ! merci bien. J'aime mieux dormir.

Un quart d'heure après, Sophie m'apporte une lettre. C'est un ami qui m'invite à venir contempler « quelques rédifs de la marine, victimes de la perpendiculaire, qui attendent patiemment au bout de leur fil... »

Voilà qui est du dernier galant ! Il faut aller en Turquie pour s'entendre proposer de telles parties de plaisir. Cela me rappelle l'offre gracieuse de Perrin Dandin à Isabelle qui n'avait jamais vu donner la question.

Au déjeuner, dans la salle à manger de l'Hôtel Continental, tout le monde parlait de ces pendus que je n'avais pas voulu voir. Il paraît que la populace, rassemblée à Kassim-Pacha,

protesta violemment contre la curiosité inconvenante des étrangers. Elle s'ameuta tout à fait quand des photographes s'installèrent devant les potences et tous les appareils photographiques furent brisés. Un de mes amis, qui parle et comprend le turc, affirmait que ces exécutions répétées terrorisent la foule, mais que le sentiment fanatique subsiste. Des gens plaignaient les pendus : « Pauvres sacrifiés ! pauvres martyrs ! » Seulement, ils les plaignaient prudemment, à voix très basse, car les cours martiales et Chevket Pacha inspirent une grande crainte.

Les premiers pendus, ceux du 3 mai, avaient beaucoup occupé la presse. Tous les journalistes les avaient décrits. Tout Constantinople les avait contemplés, pierrots funèbres en souquenille blanche, exposés jusqu'à cinq heures de l'après-midi. On avait même remarqué que les bourreaux, trop inexpérimentés ou trop émus, avaient mal fait leur office, et que certains des suppliciés étaient morts non pas étranglés, mais désarticulés, la boucle de la corde enserrant la nuque et le menton. Le poids du corps avait disloqué les vertèbres et démesurément allongé le cou... En outre, les cadavres furent enterrés dans un lieu vague, sans prières, sans cercueil, pas même lavés, ce qui constitue un prolongement du supplice, car les âmes sorties des corps non lavés et non ensevelis ont de terribles ennuis dans l'autre monde.

Les pendus de ce matin furent soustraits aux regards, bien avant midi, et dorment en paix entre quatre planches. On a lavé leurs pauvres corps. Seule, la stèle funèbre, avec son turban de pierre et ses épitaphes d'or, leur fut déniée. Enfin, les bourreaux, plus adroits, ont abrégé leur agonie. Mais l'un des condamnés, peut-être méfiant, et d'ailleurs tout à fait paisible, avait décliné les *soins* de ces fonctionnaires...

— Laissez, dit-il en montant sur l'escabeau. Je préfère me pendre moi-même...

Et il fit comme il avait dit.

Nous sommes descendus, vers la fin du jour, dans ce quartier de Kassim-Pacha, et jusqu'à la place de l'Amirauté où ne restait plus aucune trace de l'horrible cérémonie. Kassim-Pacha qui dévale, derrière les cimetières des Petits-Champs, jusqu'à la Corne-d'Or, est pour Constantinople ce qu'était Santa-Lucia pour Naples : le quartier des marins et des pêcheurs. Les rues, étroites et sales, rappellent les rues de Stamboul : mêmes

maisons de bois, mêmes boutiques basses, mêmes passans vêtus de culottes bouffantes et de casaques rayées et piquées, mêmes têtes à turbans, mêmes petits industriels bizarres. L'odeur du poisson domine, avec l'odeur de la vase du port et le relent épouvantable de l'unique égout, à ciel ouvert... On voit, sur les étals des poissonneries, des douzaines d'énormes poissons, les *lufers* couleur de plomb, tout raides, dont la chair insuffisamment salée est fade et coriace. Et il y a aussi beaucoup de vendeurs de laitues et d'autres petits marchands qui portent sur l'épaule une longue perche : aux deux bouts de la perche pendillent des foies, des cœurs, des poumons d'agneaux, des choses flasques et sanguinolentes...

Et qu'ils ont l'air malgracieux, sinon hostiles, ces gens de Kassim-Pacha ! Je n'oserais me promener seule, ici, malgré la proximité de la ville franque. Est-ce les pendaisons du matin et l'indiscrétion des photographes qui ont mis cette population de si mauvaise humeur ? Pourtant, il n'y a pas que des Musulmans, dans ce faubourg : les Grecs et les Arméniens, les Juifs même y sont très nombreux.

Elle est presque déserte, à cette heure, la place sinistre. Derrière la caserne jaune, monte, à pic, la colline des cyprès, vers les maisons modern-style de Péra. A droite, d'humbles petits cafés, avec leurs treilles, leurs tables, leur clientèle de pauvres gens qui fument leur narghilé, ou commentent, à voix très basse, un journal. Au bord de l'eau, des barques, des caïques pointus, pressés comme des babouches, trois vaisseaux rouillés, abandonnés, aux coques rougeâtres. Stamboul, sur l'autre rive, sombre dans une buée violette, sous un ciel fiévreux et sanglant. L'odeur de boue et de détritus est aggravée par la chaleur humide de ce crépuscule, énervant comme un bain trop prolongé.

Dans la cour de la caserne, il y a un mouvement de soldats qui s'alignent, et les clairons sonnent pour la parade du soir. Les trois cris du salut au Sultan retentissent. Et puis, les soldats rentrent dans le bâtiment jaune. La nuit vient. Quelques lanternes s'allument. Et toujours, cette odeur de mort...

Nous abrégeons le chemin du retour en remontant la pente abrupte des cimetières. Sous les grands cyprès que touche encore un rayon oblique, jase, dans la poussière et la pierraille, une petite fontaine entourée de vertes orties et d'herbes hautes. Des

femmes songent, accroupies dans leur robe brune et leur voile blanc, et une bande de bébés délicieux joue « au mariage. » Une petite fille de quatre ans trône, sur les marches d'une masure ; elle a des brins de paille en guise de fils d'argent dans les cheveux, et des rondelles de papier collées sur les joues. Autour d'elle, dansent, crient, et se bousculent, des mioches coiffés de fez, des gamines aux cheveux voilés, miniatures de musulmans ; l'aînée de tous, — neuf ans, — les surveille, tenant dans ses bras un nourrisson dont le bonnet couleur de cerise s'appuie à sa joue ambrée et qu'elle couve d'un regard velouté, tendre, déjà maternel.

13 Mai.

L'ex-sultan ne favorisait pas l'art dramatique. Avant la Constitution il n'y avait, à Constantinople, ni troupes organisées, ni répertoire original. Des compagnies italiennes ou françaises représentaient parfois des opéras ou des drames singulièrement retouchés par la censure et qu'un public européen n'eût pas écoutés sans surprise. Depuis la révolution de 1908, Grecs et Turcs, à l'envi, ont rêvé de remplacer les œuvres étrangères par des œuvres nationales, et les dramaturges ont poussé comme champignons.

Aujourd'hui même, on m'a présenté un Jeune-Turc, auteur d'un drame patriotique, *Sultan Mourad*, qui sera donné bientôt par le théâtre des Petits-Champs au bénéfice des blessés. Le même auteur prépare, m'a-t-il dit, une pièce destinée à une scène parisienne où l'on verra la vie intime et la vie féminine, dans leur vérité... Mais à Constantinople, ce sujet ferait scandale.

Ces tentatives me paraissent très intéressantes et révéleront peut-être des talens jeunes et sincères. En attendant que les auteurs du cru aient achevé les ouvrages entrepris, en langue turque et en langue grecque, les théâtres jouent encore des pièces françaises, traduites et interprétées par des acteurs de Péra. Là est la grande nouveauté, l'intérêt passionnant du spectacle.

Hier, aux Variétés, nous avons retrouvé une bien vieille connaissance. Les caractères de l'affiche et du programme déconcertèrent un peu notre œil étonné. Μαμζ'λ Νιτους, que l'on prononce ici avec un zézayement puéril, c'était notre *Mamz'elle Nitouche*.

Oui, *Mamz'elle Nitouche*, en grec!... Et combien changée!...

La salle n'était pas brillante, mais elle était très convenable, et beaucoup de familles, en toilettes modestes, occupaient l'orchestre et les balcons. L'élément demi-mondain était rare. En somme, un public sympathique, conquis d'avance, et qui prenait la chose au sérieux. Le sentiment grec est si vif, que le fait d'avoir une troupe locale, jouant dans le dialecte local, remplissait les spectateurs de fierté, presque d'émotion.

Mais ces braves gens de Péra s'amusaient beaucoup moins que nous, car, si nous ne comprenions pas un mot, nous savions tous, plus ou moins, de quoi il retournait. Ceux mêmes d'entre nous qui n'avaient pas vu la pièce, à Paris, se faisaient une idée et une image exacte de *Mamz'elle Nitouche*, pensionnaire espiègle et ingénue, qui saute par-dessus les murs de son couvent, remplace une actrice, berne un vieux colonel avec la complicité d'un professeur de musique, se déguise en soldat, et, au dénouement, apporte à son amoureux légitime une innocence intacte.

Pimpante, hardie, coquette et candide, c'est la jeune fille d'opérette, à la mode d'il y a vingt-cinq ans. C'est une marionnette gentille, un véritable article de Paris, nez en l'air, œil malin, bouche spirituelle, cheveux fous.

Mais ici, Mamz'elle Nitouche, c'est une jeune Pérote, dont les cheveux noirs cernent d'une ligne obscure la perruque d'un blond excessif. Le visage agréable, trop rond, est blanchi et rosé à force de crème et de poudre, tandis que les bras solides gardent leur ton naturel un peu basané. La toilette aussi est pérote, hélas! Célestin, le compositeur, me rappelle irrésistiblement les garçons d'hôtel. La supérieure n'a pas moins de moustaches que le colonel, et les pensionnaires du couvent des Oiseaux, courtes et noiraudes, vêtues d'extraordinaires robes bleues, ressemblent à de petites bonnes de Marseille qui auraient mal tourné!... Et l'armée française! Que dire de l'armée française, de la « dégaine » des officiers en pantalons de flanelle rouge, et que coiffent de petits képis bien imprévus!

Sans doute, en France, dans les petites villes, il y a des représentations aussi comiques, des décors plus ridicules, des chanteurs moins supportables. Car, à tout prendre, les acteurs d'ici ont tous de la bonne volonté, quelques-uns ont du talent, l'orchestre est passable, et le public ne s'ennuie pas du tout. Mais

pour nous, Français, c'est une folle, cocasse, et invraisemblable parodie. Célestin parlant la langue d'Homère!... Nitouche fredonnant avec des mots de Sophocle!... Ces mots grecs, que nous attrapons au passage, évoquent irrésistiblement des souvenirs de professeurs, de dictionnaires et de baccalauréats! Enfin les gestes, la mimique, les jeux de physionomie qui soulignent les plaisanteries, n'ont aucun rapport avec les plaisanteries, parce qu'ils sont grecs, parce qu'ils traduisent des sentimens grecs. C'est comme un accompagnement en *la* mineur pendant qu'on chante en *ré* majeur. Et pour nous le résultat est merveilleusement drôle.

En exprimant, assez mal, cette sensation que nous avons eue, tous, je serais désolée de contrister les acteurs des Variétés. Je répète qu'ils étaient tous très sympathiques, bien doués et pleins d'ardeur juvénile. Nous les avons applaudis avec frénésie et nous leur devons quelques heures de bonne gaîté.

Après cette représentation mémorable, nous avions grand'faim, d'avoir trop ri. On a décidé de prendre un chocolat réconfortant dans un café tranquille, tout près de l'hôtel. Il y avait peu de monde, dans ce café, moins chic, mais plus respectable peut-être que le fameux Tokatlian.

Et voilà que tout à coup, dans la salle voisine de la nôtre, éclatent des cris et des injures. Deux sous-officiers de la marine marchande russe, deux colosses blancs et blonds, effroyablement ivres, réclament l'eau-de-vie qu'on leur refuse... Le patron accourt, les garçons parlementent... Un des Russes lève le poing... Alors, on va chercher discrètement deux soldats de Salonique qui gardent les rues... Tumulte extraordinaire, dialogues de la Tour de Babel... Et soudain, calmé, le grand sous-officier blond s'affale sur la banquette, ses yeux pâles dilatés, et il se met à chanter une complainte navrante, avec une voix inouïe, une voix de petite fille, si frêle, si pure, si haute qu'elle jaillit au delà du *si* naturel, qu'elle touche le *ré* aigu sans s'y briser...

L'autre officier, trop ému par la beauté du chant, s'occupe à casser la vaisselle...

Dehors, la nuit, la solitude... Pas un promeneur attardé, pas un fiacre : des chiens grouillans sur des tas d'ordures; des patrouilles dont les fusils luisent... État de siège!

15 Mai.

Nous avons formé une petite bande d'amis, sans prétentions et sans pose, liés par une bonne camaraderie, et par le même désir de voir beaucoup de belles choses et de les bien voir. M. Bareille est notre cicerone, et c'est lui qui nous conduisit à Eyoub. C'est à lui que nous devons d'avoir accompli un véritable exploit, en pénétrant dans la sacro-sainte mosquée, interdite aux infidèles! Déjà, l'on veut à peine me croire quand je raconte comment j'ai pu entrer dans les deux cours, et mettre mon chapeau, — mon chapeau cloche! — à la grille du fameux tombeau! Je me rappelle qu'à Paris, l'hiver dernier, M. Jules Sageret, le spirituel auteur des *Paradis laïques*, me fit un récit amusant et inquiétant de sa visite à Eyoub. Il était entré par mégarde dans la cour du Platane et considérait innocemment l'architecture de cette cour, lorsque deux quidams se précipitèrent sur lui et l'expulsèrent du lieu sacré, — tels les anges chassant Héliodore dans la fresque de Delacroix.

— Et même, — ajoutait M. Sageret, — ils me passèrent à tabac...

Je n'espérais donc pas traverser jamais la cour du Platane, et naturellement, j'en mourais d'envie... Toutes les femmes comprendront ça! A Paris même, quand on lit, sur la porte d'un couloir, ou sur une palissade: « Le public n'entre pas ici, » on est tenté d'entrer, pour rien, pour le plaisir. Si la pomme de l'arbre de science n'avait pas été déclarée « fruit défendu, » la femme l'eût trouvée trop verte...

Donc, sans intention coupable, je suivis M. Bareille à Eyoub. M. Bareille est charmant. Amoureux de Stamboul et dévot de Byzance, il a les yeux très doux, les cheveux en désordre, la redingote mal coupée, l'âme exquise d'un vrai savant. Il ignore l'heure qu'il est et le temps qu'il fait. Il est indifférent aux grandeurs et aux vanités du monde. Il n'est pas riche, il n'est pas décoré, il n'est pas célèbre. Mais quand il s'en ira, — le plus tard possible, — au ciel du Christ Pantocrator et de la Panaghia, les dames de Byzance, qu'il a tant aimées, le recevront. Et toute l'éternité, assis sur un trône de mosaïques, M. Bareille fera de l'archéologie, avec sainte Hélène et saint Chrysostome.

Eyoub! Bien avant le bois des stèles et des cyprès, sur le ver-

sant de la colline, commencent les étranges rues blanches et dorées, parmi les platanes verts. Entre des jardinets, et des fontaines, elles ont pour maisons, ces rues d'Eyoub, des pavillons de marbre, octogones ou arrondis, qu'ornent les guirlandes, les rubans, les rinceaux et les coquilles de notre XVIIIe siècle français. Derrière les fenêtres longues, grillées d'or, des rideaux de soie claire, à bouquets, se croisent. Est-ce un salon de musique, une salle de collation, une chambre d'amour où veille l'ombre dépaysée de Watteau? Je m'approche. Je regarde... Ni meubles, ni tentures, ni fleurs. Des flambeaux d'argent, avec des cierges de cire jaune, posés sur un tapis couleur de turquoise morte et de rose fanée. Un pupitre de bois supportant un Coran ouvert. Sur l'estrade que défend une balustrade d'ébène, un cercueil très haut, couvert d'une très ancienne soie rouge, élimée, usée, mangée...

C'est le cercueil d'une sultane morte depuis cent ans et plus. Pieuse, elle a légué de grosses sommes au clergé musulman, afin que son dernier logis, son *turbé*, fût entretenu par les prêtres. Et les prêtres lui ont donné un gardien, un hodja, qui habite tout près d'elle, dans une cellule, et soigne le jardinet où sont ensevelis les parens, les amis, les serviteurs qu'elle aima. Le voilà, ce gardien de la sultane défunte, assis dans le tout petit cloître qui enferme le jardin avec les tombes, le figuier sauvage, la glycine noueuse et fleurie, les glorieux rosiers grimpans. Contre une modeste aumône, il nous permettra d'entrer, de respirer les fleurs, de saluer la dame du lieu; et il nous montrera son petit ménage particulier, son divan, son écuelle, son chapelet d'ambre, son livre de prières...

A côté de la Sultane, il y a un grand vizir, et plus loin, un général, et des ministres, et des eunuques, et des prêtres, qui peuplent de fantômes ces pavillons ciselés, ce Trianon funèbre d'Eyoub.

Des colombes palpitent dans l'air sans frissons. Le ciel est si doux qu'il consolerait toutes les tristesses. Partout des blancs purs, des verts tendres. Eyoub, par ce matin de mai, a la fraîcheur d'une amande ouverte.

Nous voici devant la mosquée, à la porte de cette cour du Platane, si funeste à M. Sageret. Les maisons des vivans sont ici plus nombreuses que celles des morts, et la rue très peuplée a des boutiques de barbiers, de restaurateurs, d'épiciers. Je suis

un peu surprise de voir, si près du saint lieu, des images patriotiques à un sou. Ces grossiers coloriages représentent l'investiture de Mahomet V, une séance du Parlement, et les pendus, — beaucoup de pendus! — Je croyais que la religion islamique défendait la reproduction de la figure humaine ?

La cour du Platane est simple et belle, dans sa blancheur ensoleillée. L'arbre gigantesque la couvre presque tout entière d'une coupole de feuillage. Autour de la fontaine aux ablutions, des musulmans sont assis; d'autres dorment couchés; d'autres jettent du millet, — dix paras la mesure! — à des centaines de pigeons. La mosquée ouvre dans une autre cour, plus sainte, plus inaccessible que celle-ci.

Pendant que nous regardons, sans avancer trop, pour ne pas offenser des susceptibilités respectables, M. Bareille a lié conversation avec un hodja; puis il nous a quittés, et il est entré dans un corps de garde de gendarmes macédoniens. Il revient vers nous, escorté de deux sous-officiers de Salonique, et du ton le plus naturel, il nous dit :

— Entrez.

— Où ça?

— Dans la cour... J'ai parlé aux officiers du poste, et ils ont arrangé l'affaire avec les hodjas... J'habite Constantinople depuis vingt-cinq ans, et je n'ai jamais pu pénétrer dans cette cour, même avec de hauts dignitaires turcs. En ce moment, le prestige des officiers de Salonique est si grand qu'ils peuvent tout. Ils nous donnent deux sergens comme escorte, par prudence.

Et c'est ainsi que je suis entrée dans la cour du Platane, pas très rassurée, je l'avoue, et prête à m'en aller si les fidèles avaient fait un seul pas vers moi. Mais les fidèles respectent les gendarmes bleus autant qu'ils méprisent les giaours. Un petit hodja de quinze ans, très déluré, nous a montré le grand creux dans le tronc de l'arbre, et la fontaine. J'ai jeté du grain aux pigeons et me suis hasardée jusqu'au seuil de la seconde cour. Alors, le petit hodja, avec un sourire, m'a fait signe de passer, et nous avons tous passé, et nous nous sommes arrêtés tous devant le mur de gauche, plaqué de faïences où s'ouvre la grille du tombeau d'Eyoub... En face, la mosquée, fermée par un rideau de cuir, dominée par deux minarets blancs... Et comme personne ne nous disait rien, j'ai suivi le petit hodja qui était

bien responsable de mon audace, et je suis allée regarder l'intérieur du tombeau. Il y a beaucoup de cierges, des rideaux de soie pourpre, un grand catafalque chatoyant, des choses indistinctes qui luisent dans l'ombre, comme des trésors... On peut voir des choses plus belles, mais cela, c'était beau, à cause de la difficulté, du danger... Loti l'a vu, le tombeau d'Eyoub, mais il s'était déguisé! Il n'a pas eu de mérite, Loti! Tandis qu'une Parisienne, qui est allée dans ce sanctuaire, avec une robe fourreau, un chapeau cloche et pas le moindre voile, elle peut remercier Allah de sa chance!

M. Bareille porte le fez, mais M. Paul Belon, en chapeau de paille, était aussi scandaleux que moi. Nous couronnâmes notre expédition en franchissant le seuil de la mosquée. Le petit hodja tenait le rideau de cuir, et les Saloniciens impassibles veillaient derrière nous. Elle n'a rien de spécialement admirable, cette mosquée, — mais c'est la mosquée d'Eyoub! Cependant M. Bareille, qui observait les visages des fidèles et qui comprenait leurs réflexions, nous a dit vivement : « Ça suffit. Il est temps de partir. L'heure de la prière est venue. Le muezzin chante, et les fanatiques vont se fâcher... »

Ah! comme j'étais ravie! Backchich au hodja, backchich aux gendarmes!... Voilà les dévots qui arrivent, très graves, enturbannés, barbus, habillés de ces robes de chambre en soie rayée et piquée qui font de si jolies taches de couleurs vives. Et il y a des dames toutes noires, et des pauvresses toutes déchirées, et des nègres, et des Arabes aux burnous flottans... Nous cherchons maintenant la bonne auberge promise par M. Bareille.

L'auberge est trouvée, la table mise dans le jardin qui est un vrai jardin de guinguette, avec un figuier, une glycine, quelques rosiers en fleur et des cages à poules, — très « environs de Paris, » — mais dans un coin, un Turc vénérable rempaille des chaises, et au milieu de l'allée, il y a un jet d'eau minuscule, un jet d'eau attendrissant par sa petitesse, dans une vasque de marbre!

Le déjeuner?... Ah! certes, le représentant de la maison d'automobiles, notre distingué compatriote, ne serait pas content du déjeuner. Je l'entends dire : « Quel sale pays!... » Heureusement que nous l'avons laissé à ses devoirs. Le déjeuner est ridicule, atroce et charmant. Sur une table de bois, le jeune Turc qui nous sert a étendu des serviettes éponges, jaunes et

roses, très étroites, en guise de nappe. Là-dessus un plateau, et sur le plateau des assiettes, ou plutôt des soucoupes, comme pour un repas de poupées. Dans l'une, il y a des morceaux de mouton, gros comme des noisettes, et ça constitue le plat de résistance, le *kebab ;* dans l'autre, il y a des artichauts cuits à l'huile, du thym haché dans la troisième, et, dans la quatrième, des échalotes que nous repoussons avec horreur. Du pain rassis, de l'eau claire ; et pour dessert du *yahourt*, ce lait aigri par le fameux ferment bulgare, cher à M. Metchnikoff...

M. Bareille, âme angélique, déclare le festin succulent... M. Belon paraît ne pas estimer le kebab, et se méfier du *yahourt*... J'affirme que ce mets, hygiénique entre tous, panacée contre mille maux, doit être excellent avec du sucre. Et l'on apporte du sucre en poudre... Un chat se caresse à ma robe ; le vieux rempailleur sourit ; la glycine verse l'ombre flottante de ses grappes mauves, et la suavité insensible de son parfum. Le soleil est tiède et le bleu du ciel semble descendre dans l'humble petit jardin, se dissoudre dans l'air embaumé, baigner nos yeux, couler dans nos veines en langueur douce. On n'est plus gai comme tout à l'heure, mais on est bien. On n'a pas envie de parler. On n'a pas envie de bouger. On est loin de tout, loin de soi-même... Et cet état de jouissance mélancolique, de passivité résignée, c'est peut-être la revanche de l'Orient sur nos ironies occidentales, c'est l'enchantement de la Turquie.

Et j'y résiste si mal, que je perds la notion des convenances, et que je reprends du sucre, — il est si aigre, ce *yahourt !* — sans y penser... Et je vois tout à coup mes amis qui me considèrent avec indignation... Il n'y a plus de sucre pour eux ! En rêvant, j'ai mangé tout le sucre...

— Voilà tout le féminisme, dit M. Paul Belon, qui regarde tristement l'horrible lait caillé presque intact dans son assiette.

Mai.

Une dame musulmane, amie d'amis, m'invite gracieusement à passer quelques jours chez elle. Là, je pourrai, plus aisément qu'à Péra, voir Selma Hanoum, qui, depuis la contre-révolution, a été presque invisible ; et non seulement la sœur d'Ahmed-Riza bey, mais d'autres dames, Jeunes-Turques et Vieilles-Turques, conservatrices ou émancipées. Ma future hôtesse, —

appelons-la Mélek Hanoum, — a des relations partout, dans tous les mondes.

Avant de quitter Péra, j'ai souhaité visiter un hôpital de femmes. A l'hôpital et à l'école, mieux que partout ailleurs, on peut voir ce que la société fait pour la femme, et aussi de quelle manière et dans quelle proportion la femme contribue aux charges sociales.

La petite école d'Andrinople, si modeste et si touchante, m'avait édifiée, mieux que tous les livres ou articles spéciaux, mieux que tous les récits plus ou moins sincères, sur ce que l'on appelle ici l'instruction des filles, sur les capacités des institutrices qui ne savent presque rien, mais qui sont capables de tout apprendre. J'avais aimé la bonne grâce de ces jeunes femmes, la vive intelligence de leurs yeux, leur patriotisme profond et naïf, leur volonté de se perfectionner, de « faire quelque chose pour la pauvre Turquie. »

L'hôpital me révélerait ce que les hommes de ce pays entendent par l'assistance aux femmes, et quelle est la part de la femme dans cette assistance. Nous avons nos doctoresses, nos étudiantes en médecine, nos sages-femmes, nos sœurs de charité, nos infirmières laïques. Quelles femmes trouverais-je ici au chevet des malades? Et si la religion et la coutume leur interdisent ce rôle de gardes-malades, qui est si nécessaire et si naturel, comment peut-on suppléer à leur présence et à leurs soins ?

Voulant me restreindre aux hôpitaux turcs, j'ai écarté de mon programme les hôpitaux de diverses nationalités et confessions chrétiennes, et j'insiste sur cette restriction pour prévenir les malentendus possibles et empêcher les généralisations fâcheuses.

On m'a conseillé de voir l'hôpital des Enfans de Chichli et l'hôpital Hasséki de Stamboul qui est spécialement réservé aux femmes et comprend une Maternité.

Je suis donc allée, avec M. Bareille, à l'hôpital des Enfans, hier encore hôpital Hamidié, création de l'ex-sultan, la seule bonne œuvre qu'il ait faite. Cet hôpital est situé presque hors de la ville, sur la hauteur de Chichli, dans un quartier sain et aéré. Tout à fait moderne, à l'allemande, il se compose de plusieurs pavillons isolés parmi les allées caillouteuses et les arbres jeunes d'un jardin sans ombre. Le soleil implacable tombe sur

les toits rouges, sur les murs blancs, entre par les hautes fenêtres, le bon soleil microbicide, père de la vie! Une petite mosquée occupe le centre du jardin, et le minaret modeste révèle seul la destination de cette bâtisse sans caractère qu'on ne distingue pas, tout d'abord, des pavillons.

Nous attendons quelques minutes dans le salon rouge, très européen sauf le *toughra*, chiffre du Sultan, brodé en fleurettes sur satin noir et formant panneau décoratif. Arrive enfin un bon vieux monsieur, assez mal rasé, assez mal habillé, l'air malade, le teint jaune, plus jaune encore sous le fez rouge vif. Il s'excuse de ne pas parler français, tend la main, salue, sourit, et nous nous asseyons tous les trois pendant qu'on apporte le café. Ce bon vieux monsieur, c'est Ibrahim Pacha, directeur de l'hôpital, qui fut médecin particulier d'Abdul-Hamid pendant dix années.

Je crois que nous allons commencer notre visite, aussitôt les présentations faites, et les politesses échangées. Mais en Orient, la lenteur est une forme obligatoire de la courtoisie et les gens bien éduqués ne sont ou ne paraissent jamais pressés de rien. Toute cérémonie exige, au préalable, d'infinis discours, des complimens réciproques, et même des silences où les interlocuteurs se contemplent en souriant, avec une mine placide qui signifie : « Je n'ai plus rien à dire, mais je ne m'ennuie pas avec vous, et je reste ici parce que votre compagnie me plaît et m'honore. »

La conversation du pacha, — M. Bareille servant d'interprète, — est laborieuse. Ibrahim Pacha célèbre les mérites de la France, et ceux des Jeunes-Turcs, et il laisse deviner qu'il a beaucoup souffert, vraiment, du temps de l'Ogre... Pendant dix ans, il a dû habiter Yldiz, demeurer jour et nuit à la disposition d'un maître maniaque, renoncer presque à la liberté, à l'amitié, à la famille. Il est devenu, à ce régime, presque aussi vieux que son impérial client, malgré la différence d'âge de quinze années, et peut-être beaucoup plus malade. Il bénit la révolution qui lui permettra d'aller se soigner en France, cet été.

Tout ceci, par bribes de phrases, avec la sereine prudence de l'Oriental qui ne livre rien de son intime pensée et décourage la curiosité étrangère. On se dit : « Que de choses a vues cet homme! Que de secrets il conserve dans sa mémoire! Si je le connaissais mieux, si j'avais le temps de le faire parler!... »

Mais on s'abuse. L'homme d'Orient, après dix ans comme après deux heures, ne dit que ce qu'il veut dire.

Il est aussi très difficile de pousser une enquête, d'obtenir des réponses précises et enchaînées. Je demande s'il y a des doctoresses...

— Mais certainement.

— Et des infirmières?

— Beaucoup.

— De vraies infirmières, qui soignent les malades?

— Oui.

— Turques?

— Vous allez en voir une. Elle vous guidera, parce que, moi, je ne peux pas marcher. Je suis si fatigué, si fatigué...

Des doctoresses, des infirmières! Je ne m'attendais pas à une si belle coopération féminine.

— Et les enfans?

— Il n'y en a guère, ici, en ce moment. Nous les avons dispersés en d'autres maisons. Il fallait bien recevoir les blessés du 24 avril. Nous avons encore beaucoup de blessés. Niazi bey est venu les voir l'autre jour. Voici la photographie qu'on a faite.

Gracieusement, le pacha m'offre, en souvenir, la photographie de Niazi bey, entouré des officiers convalescens et de tout le personnel de l'hôpital. Et M. Bareille me dit:

— Ibrahim Pacha demande si vous consentirez à être photographiée tout à l'heure, avec lui?

Très volontiers... Pendant que nous échangeons de nouveaux complimens, une petite personne brune, — oh! si petite! — est entrée, en faisant les saluts d'usage, la main sur la poitrine, sur les lèvres, sur le front. Elle a un gentil visage rond et mat, des yeux immenses, noirs, lumineux et mouillés, sous de grands sourcils qui se rejoignent presque. Le brassard du Croissant rouge serre la manche de sa blouse d'infirmière en toile blanche. Un voile de mousseline, bordé de dentelle, est simplement posé sur sa tête et noué sous son menton. Ce voile cache les beaux cheveux sombres et laisse deviner, par transparence, un ruban rose, « à la Greuze. »

Cette minuscule demoiselle a la grâce d'un tout petit chat, discret et vif, câlin et hardi. Il paraît d'abord impossible de la prendre au sérieux. Elle est trop petite. Elle est trop jeune aussi:

à peine seize ans. Je ne la vois pas dans une salle d'opérations; je ne la vois pas au chevet d'un mourant... Première impression, trompeuse et fugitive! Dès que Mlle Sélika m'a parlé, — dans un français fort convenable, — j'ai senti en elle une intelligence très fine, une rare énergie, l'enthousiasme, la passion, la foi qui créent les héroïnes.

Car c'est une héroïne, d'un genre tout nouveau en Turquie, cette jeune fille qui est sortie du harem pour venir, à l'hôpital, soigner les blessés et les malades.

— Mon père, — dit-elle, — était Osman Pacha, un général mort au Yémen, en combattant les Arabes révoltés. C'est le Sultan qui l'avait envoyé là-bas, pour qu'il meure... Et je suis née au Yémen. Mon père était un honnête homme, un grand patriote. Il a voulu que je sois instruite, et c'est à cause de lui que j'ai appris à détester la tyrannie, à aimer la liberté, la Constitution.

Elle prononce ces mots « Liberté, Constitution, » avec cette ferveur religieuse que j'ai constatée chez les jeunes femmes turques, et je devine en elle l'orgueil de race, la confiance en soi, toujours généreuse et parfois imprudente, et cette ardeur du sacrifice à l'idée, à la cause, qu'on trouve chez les jeunes révolutionnaires russes. Mais il ne faut pas les comparer trop étroitement. Les étudiantes qui fréquentent nos hôpitaux sont des humanitaires chimériques, qui oublient leur origine, leur rang social, leur famille, leur sexe même. Mlle Sélika est très femme, très jeune fille, et elle n'a pas négligé de choisir un voile à dentelle et un ruban d'un joli rose pour ses cheveux. Elle n'est pas mystique, peut-être un peu romanesque, contente de tenir un beau rôle et sensible aux éloges qu'elle reçoit.

Elle reprend:

— Quand les soldats de Salonique sont venus nous sauver, j'ai pensé: « Les Européennes, et même les Grecques et Arméniennes, vont aider les médecins. Et pas une Turque n'ira?... Eh bien! moi, j'irai... » Ma mère m'a laissée partir. Les médecins ont été très contens que je sois venue et les soldats aussi.

— Les soldats sont des gens du peuple, des paysans illettrés. Ils n'ont pas été choqués de vous voir la figure découverte, parmi les hommes?

— Non. Ils ont très bien compris pourquoi j'étais venue. Les malades ne sont pas des hommes comme les autres, ni les

médecins non plus. Les soldats ont été surpris seulement que d'autres dames n'aient pas fait comme moi.

— Soyez sûre que votre exemple n'a pas été perdu. D'autres femmes vous imiteront. Elles vous auraient imitée, dès maintenant, peut-être, mais tous les parens et tous les maris ne sont pas aussi libéraux que votre mère.

— Il y en a beaucoup, de très libéraux,... mais ils ont peur de l'opinion, de la populace. Ils comprennent pourtant que le relèvement de la femme est indispensable au progrès du pays, et même à la dignité de la famille. Croyez-vous que des enfans reçoivent une belle éducation, dans un foyer où la mère est une inférieure, une esclave? Sans manquer aux lois de la religion, sans ôter notre voile, — puisqu'on attache tant d'importance à ce voile! — nous pourrions être plus développées moralement, plus instruites, vivre en intimité plus étroite avec nos maris, être plus utiles à nos enfans. Nous ne demandons que ça. Nous n'avons pas du tout besoin d'aller dans les bals, dans les théâtres... Mais nos ennemis font semblant de confondre nos désirs avec les revendications des mondaines ennuyéees. C'est surtout l'instruction qui manque.

— N'y a-t-il pas ici des doctoresses?

— Il y en a une, mais elle est chrétienne.

— Et les infirmières?

— Grecques, Arméniennes... Les femmes turques ne se mettent pas en service dans les maisons où il y a des hommes

— Comment les recrute-t-on, ces infirmières? Où apprennent elles leur métier? Y a-t-il des écoles spéciales?

— Non, malheureusement. On prend ces femmes où l'on peut. Elles sont dévouées, obéissantes, mais elles n'ont pas d'instruction professionnelle. Ce sont plutôt des servantes que des gardes-malades. Elles gagnent trente francs par mois et leur service est rude. Ah! nous sommes en retard sur vous!

— Pas tant que ça. Nos infirmières des hôpitaux parisiens ne sont pas mieux recrutées, pas mieux préparées et pas mieux payées... Et trente francs par mois à Constantinople représentent des gages plus importans que trente francs par mois à Paris.

Cette révélation cause une joie visible à la jeune Sélika. Je comprends que l'invincible orgueil turc est flatté par la pensée que la Turquie, si elle n'est pas en avance, n'est pas en retard sur l'Europe, et que nos infirmières de Paris ne sont pas toujours

supérieures à celles de l'hôpital Hamidié. Je calme un peu cette joie en expliquant que l'on remédiera bientôt à une organisation défectueuse, que des écoles seront fondées, que les salaires seront relevés, que le métier sera rendu plus honorable et même plus attrayant pour tenter les jeunes filles pauvres de la bourgeoisie.

Nous suivons des couloirs blancs, où glissent les servantes comme des ombres, et nous visitons les salles de pansemens, les salles de bains, les lingeries. Sélika dit fièrement :

— Moderne, tout moderne... Il y a l'électricité, la radiothérapie, les laboratoires pour les analyses, tout, tout. Ça coûte énormément d'argent, mais c'est tout moderne.

Oui, il y a des appareils d'électrisation et de radiothérapie ; il y a des collections d'instrumens innombrables et coûteux ; il y a du ripolin partout ; il y a des médecins habiles, formés dans les grandes facultés d'Europe, mais peut-être cette correcte façade modern-style, cet argent dépensé, n'empêchent-ils pas les revanches de l'incurie orientale. La salle de bains... hum !... n'en parlons pas... Dans les coins de certaines pièces, traîne, parfois, du linge qui a servi. On ne sent pas la surveillance intelligente, l'ordre, la régularité, la propreté minutieuse des religieuses de l'hôpital français. Les chambres des servantes, meublées d'un lit de fer, d'une table, d'une armoire, sont gaies et confortables, — mais, dans l'une, on montre des traces suspectes sur le mur.

— C'est un obus qui est entré là, par la fenêtre, — explique la jeune fille. — Il a emporté la tête d'une pauvre servante, et la cervelle s'est écrasée contre le mur. On voit encore la marque, le sang... Et puis là, dans le couloir, il y en a aussi, de la cervelle...

Il y en a. Il y en aura encore dans six mois peut-être, ou dans un an. On n'est pas pressé de nettoyer le mur... Cette cervelle écrasée ne gêne personne, après tout. C'est un document, une curiosité.

Dans les cellules qui ouvrent sur le corridor, sont logés les officiers blessés. Nous entrons dans la plus proche. Un jeune homme, en uniforme, est assis sur le lit, et parcourt un journal. La petite table auprès du lit supporte un verre d'eau où baignent des roses, et un buste de Napoléon Ier que je ne m'attendais pas à trouver là !

Ce jeune homme, en pleine convalescence, va quitter bientôt l'hôpital. Il se dit très heureux, très reconnaissant des soins qu'il a reçus, et je remarque la manière respectueuse et paternelle dont il considère sa petite compatriote. Les autres officiers que nous visitons nous font le même accueil grave et souriant. Je les félicite de leur courage et de leur guérison, et ils me serrent la main, sans aucun embarras. Figures résolues, affinées par la souffrance, ils inspirent l'estime et la sympathie. Leur petit domaine de quelques pieds carrés est très propre, très bien rangé. Toujours des fleurs sur la table, des journaux, plus rarement des livres.

Bien différent, mais plus caractéristique est l'aspect de la salle commune, — quinze ou vingt lits, — où sont les soldats. La robuste jeunesse de quelques hommes a triomphé du mal. Assis sur leur séant, vêtus de capotes brunes, ou debout, par petits groupes, ils se divertissent sans plaisanteries criées, sans rires bruyans. Les uns jouent aux cartes. Ceux qui ne savent pas lire écoutent un « savant » qui lit et commente le journal Dans un lit, un gamin de quinze ans s'enfonce sous les couvertures, à ma vue, et me tourne le dos. Sélika lui touche l'épaule, le gronde de sa bouderie. Il ne bronche pas. Alors, gentiment, elle le « borde, » comme un petit frère :

— Ce petit-là, — dit-elle, — il s'est sauvé de la maison pour aller se battre et il a reçu une balle dans la jambe. Il guérira, mais ce sera long, car il n'est pas sage et n'obéit pas aux médecins.

Au chevet des lits, sur les murs, on a épinglé des cocardes, des images patriotiques. Le soleil projette sur le sol un beau chemin doré, brûlant, glorieux. La force de la jeunesse et de la vie, l'enthousiasme du sacrifice et de la victoire, la joyeuse espérance semblent s'exalter dans la merveilleuse lumière, et rien au monde ne serait moins triste que cette chambre d'hôpital, s'il n'y avait, sur les oreillers pâles, de pâles figures creusées, ravagées, qui ne se contractent pas, qui ne gémissent pas, qui attendent et regardent loin, bien loin, hors du monde...

Ces figures-là, toutes jeunes, et marquées par la mort, je ne peux pas les regarder. Je pense aux mères qui ne les verront plus. Mon cœur se gonfle... Surprise, ma compagne me dit :

— Il ne faut pas les plaindre, ceux-là. Ils ne regrettent rien. Ils étaient venus pour mourir. Ils avaient réglé leurs

affaires et dit adieu à leurs familles. Ils ne comptaient pas survivre, vraiment. Alors, ils ne sont pas tristes du tout.

Hors de la salle, je lui demande :

— On ne peut pas les sauver?

— Presque tous ceux-là ont eu les poumons traversés... Ça fait des lésions graves... mais ils peuvent traîner longtemps... Tenez, voilà la salle de pansemens. Entrez. Il faut tout voir.

En face de nous, sur une couchette spéciale, il y a un grand garçon de vingt ans, nu jusqu'à la ceinture, et que des élèves en médecine tiennent soulevé par les épaules. Je vois ses bras qu'agite un tremblement continu, sa poitrine large et musclée qui halète, halète, comme dans la torture. Et je vois aussi une face cadavéreuse, suante, les yeux hors de l'orbite, la bouche ouverte par un gémissement qui dure, qui m'entre dans les oreilles, qui me fait mal. Sélika m'attire de côté. J'aperçois la plaie monstrueuse, tout le dos fendu, l'épaisseur de la chair à vif, et les médecins qui travaillent dedans.

Voilà donc ce que fait la guerre! Pour la première fois m'apparaît l'être pitoyable entre tous, le blessé, dans sa nudité toute vive, saignante et purulente. Je ne peux plus penser que la folie des hommes a rendu nécessaire, et légitime cette abomination, que la lutte est quelquefois le devoir sacré, l'expression suprême de l'héroïsme et du désintéressement, et que des individus doivent souffrir et mourir comme celui-là, pour qu'un peuple vive. Je ne peux plus penser avec mon cerveau façonné par l'éducation. Je sens, seulement, dans tout mon cœur de femme, la pitié infinie, la pitié qui me ramène à l'égoïsme, car j'ai un fils, et mon fils sera soldat... Alors je me détourne, je m'en vais, brusquement, pour ne plus voir cette face de martyr, pour ne plus entendre ce cri. Et parce que je pleure, — n'étant plus maîtresse de mes nerfs, — la petite Turque me prend le bras et m'emmène.

Je lui dis :

— Vous êtes habituée, maintenant... Mais au début, est-ce que vous restiez calme devant ces affreux spectacles?

— J'étais plus émue, oui...

— Mais vous ne pleuriez pas?

— Oh! non!

Elle est une jeune fille, cette frêle Sélika! elle n'a pas souffert dans son corps; elle ne connaît que l'amour de la patrie,

l'amour de la liberté! Elle n'a pas de petit garçon... Les mères, seules, savent tout ce que représente de souffrance, de fatigue, de longs soins, cette créature précieuse : un petit garçon... Je dis encore :

— Vous êtes contente lorsqu'un de ces pauvres gens va mieux, qu'il est sauvé, un peu par vous?

— Très contente... Mais, enfin, ces gens, je vous le répète, ils étaient venus pour mourir.

— Est-ce que vous avez soigné aussi des réactionnaires?

Les beaux yeux noirs se durcissent :

— Non. J'avais le choix, puisque j'étais venue librement. Je n'ai soigné que les *bons*.

O petite Sélika, vaillante et charmante, qui mourriez tout à l'heure, comme un soldat, si votre mort assurait le triomphe de la Constitution, petite Sélika que j'admire, vous ne soupçonnez pas quel abîme il y a entre nous. Aucune femme chrétienne, — non pas même croyante, mais chrétienne d'origine et d'éducation, — ne se souviendrait qu'il y a des *bons* malades et des *mauvais* malades.

Nous avons entrevu, rapidement, le pavillon des enfans, presque dépeuplé. L'heure avance. Ibrahim Pacha nous attend, sur le perron, avec son photographe. Encore des complimens, encore des discours, et la promesse de nous revoir tous les uns les autres.

— En France! — dit Sélika. — Oh! j'irai en France...

Affectueuse, douce, appuyée à mon épaule comme une petite sœur, elle me dit :

— Vous parlerez de moi, dans vos articles?

C'est fait. Peut-être ne se reconnaîtra-t-elle pas dans ce portrait hâtif que j'ai tracé d'elle, avec tant de sympathie et aussi tant de sincérité, à défaut de clairvoyance parfaite (1).

M. Bareille dit, avec douceur :

(1) Au moment de publier ces notes, je reçois une petite lettre de Mlle Sélika Osman Pacha. « Ma chère dame, depuis longtemps je désire vous écrire, malheureusement, toujours il y a un empêchement; je ne sais si vous avez oublié la petite garde-malade volontaire qui vous avait fait visiter l'hôpital et s'était fait photographier avec vous. Les blessés sont guéris. Moi aussi j'ai quitté l'hôpital. Maintenant, nous ferons une société du Croissant rouge. On donnera des leçons de garde-malade, car le devoir d'une dame patriote est de secourir les blessés de guerre et de venir en aide à l'humanité souffrante... Sélika, fille de feu Osman Pacha, membre du Croissant rouge. »

— Nous serons un peu en retard pour le déjeuner. Je n'ai pas de montre... Il est au moins... midi un quart!

Il est deux heures passées, excellent M. Bareille! Ça n'a aucune importance pour vous, qui vivez dans un rêve byzantin, ni pour moi, qui ai perdu l'appétit à voir tant de malades, ni pour Mlle Selika et Ibrahim Pacha, qui mangent selon le caprice de leur faim, à l'orientale. Mais nous avons un autre hôpital à visiter.

Vers la fin de l'après-midi seulement, nous arrivons à cet hôpital, dans une rue calme et poussiéreuse, plantée d'acacias énormes qui embaument. Chemin faisant, M. Bareille a timidement proposé quelques petits détours, pour voir une si belle ruine, un turbé si ancien avec des faïences! J'ai été impitoyable. M. Bareille s'est soumis.

Le médecin en chef, directeur intérimaire de l'hôpital Hasséki, est un homme encore jeune, gras et placide. Il ne sait pas un mot de français. Nous nous asseyons à grande distance les uns des autres, dans un cabinet décoré de photographies, où des femmes, — visage voilé, poitrine et ventre nus, — étalent toutes les variétés de tumeurs. Le café pris, la conversation traîne avec une lenteur pompeuse, et je fais des signes désespérés à M. Bareille, qui est devenu très turc sous le rapport de la patience.

M. le médecin en chef se lève enfin pour nous conduire.

L'hôpital Hasséki a été construit, comme l'hôpital Hamidié, d'après le principe allemand des nombreux petits pavillons. Il est clair, gai, fleuri. Mêmes salles de pansemens, d'opération, de radiothérapie, d'électrisation, aménagées à la façon moderne. Mais le soleil n'entre pas à flots par les vitres, comme à Chichli. Les *caffess* de bois ajouré tamisent les rayons et signalent la présence sacrée des femmes.

Au seuil d'un dortoir, le docteur s'arrête et crie en turc :

— Silence!

Pas un souffle... Les malades, assises sur leurs petits lits, ramènent leurs voiles blancs sur leurs bouches, baissent les yeux et croisent leurs mains sur leur poitrine. Le médecin passe entre les couchettes, sans un regard, sans un mot pour ces pauvres créatures pétrifiées.

De pauvres créatures vraiment, tristes échantillons de toutes les misères physiologiques, victimes de la routine populaire, de l'ignorance et de la saleté invétérée, victimes aussi de la pau-

vreté. Les ardoises, placées derrière chaque lit, portent, en français et en turc, la désignation de la maladie. Il y a beaucoup de tuberculose osseuse ou pulmonaire, et beaucoup de maladies spéciales au sexe féminin.

Je suis étonnée de l'indifférence du docteur, de sa manière d'imposer le silence... Je me rappelle le service du docteur Pozzi, à Broca, où je suis allée récemment. Avec quelle joie les malades attendent la visite du « chef! » Avec quelle familiarité paternelle il les aborde, l'une après l'autre, ménageant si bien leur amour-propre et leur pudeur, habile à deviner leur inquiétude, le désir qu'elles n'osent formuler, le mot qu'elles espèrent et qui les réconfortera tout un jour. Certes, tous les chirurgiens n'ont pas de ces délicatesses, et il y a nombre d'internes brutaux et même grossiers; mais que de braves gens parmi eux, accessibles à la compassion, malgré l'habitude professionnelle, et dont l'arrivée est un bonheur, une gaîté quotidienne! Ici, c'est la hiérarchie implacable, le malade humilié devant le seigneur médecin, la femme voilée et silencieuse devant l'homme.

Après tout, je me trompe peut-être... Ce sont les convenances orientales qui obligent les uns et les autres à cette attitude. Le docteur prouve son respect de la femme en évitant de regarder les hospitalisées qui baissent chastement leurs paupières et remontent leurs voiles devant lui. N'ayons pas la rage de comparer, de généraliser, de prêter aux autres peuples une sensibilité analogue à la nôtre!

Quelques femmes, sur le point d'accoucher, ont amené leurs enfans avec elles et les gardent, accroupis sur leurs lits. Je fais remarquer à M. Bareille la beauté d'une petite fille de cinq ans, parée de fétiches en perles bleues. La mère, flétrie et sans âge, répond en français :

— Oui, elle est gentille. Je ne pouvais la confier à personne, Alors, je l'ai amenée, avec son frère que voici. On a bien été obligé de les recevoir.

— Et le père?

— Il est parti... C'est un musulman, mais moi je suis juive. J'ai été à l'école française. Et puis, je me suis mariée à ce Turc qui m'a laissée...

Dans le lit voisin, une négresse tient dans ses bras un nouveau-né. L'infirmière, — ou plutôt la servante, — prend le petit

être pour me le faire admirer. Jamais encore je n'avais vu un bébé nègre âgé de neuf jours. C'est quelque chose de touchant et de comique, une espèce de poupée noire à petits cheveux frisottans, le front tatoué de bleu, les mains froides, douces, plissottées, plus pâles que le visage.

Je dis à la maman :

— *Tchok guzel!* (Très joli.)

Mon répertoire turc est court, mais ces deux mots flatteurs font un grand effet. Quelques figures s'éclairent de gaîté moqueuse et bienveillante. Et les servantes, aussitôt, selon le rite, me demandent le nombre de mes enfans... Trois !... Un garçon !... *Machallah !...* Dieu les conserve ! Et qu'il conserve surtout le mâle !

Revenus dans le cabinet du directeur, le gros médecin réclame mes impressions... Je lui dis, avec franchise, que son hôpital est très bien tenu, aussi gai que peut être un hôpital, mais que les malades sont bien mornes, bien intimidées. Il ne répond pas. Il sourit. Je crois qu'il n'a pas compris ma pensée...

Mai.

Au Séraskiérat. Dans un vestibule immense, où des officiers, des soldats, des fonctionnaires en stambouline passent et repassent, où les portes s'ouvrent et se referment sans cesse, où le mouvement continu multiplie les courans d'air, nous attendons les cartes qui nous permettront d'entrer à Yldiz, demain.

Il y a, dans notre groupe, trois vrais journalistes. Les autres se sont attribués indûment cette qualité, même le représentant de la compagnie d'automobiles, et sa femme.

Petite supercherie, bien innocente... Nous attendons. Un officier apporte les cartes, M. Paul Belon me dit :

— Voulez-vous remercier Chevket Pacha ? Il ne faut pas quitter la Turquie sans avoir vu Chevket Pacha, l'âme de la révolution, le maître de l'heure ?

Le « maître de l'heure » consent à nous recevoir tout de suite.

Me voilà donc dans une vaste pièce, inondée de jour par plusieurs fenêtres, drapée de tentures rouges, meublée de tables et de fauteuils vaguement Louis XV, trop dorés. Des officiers d'état-major sont là, tous debout, et le général debout me re-

garde approcher en souriant. La salle est si grande, et le général est si grand que je me sens tout à coup ridiculement petite. Mais Chevket Pacha me tend la main, et s'incline un peu pour que la conversation soit plus facile. Et ma timidité puérile disparaît soudain. Je regarde cet homme, qui a pris l'initiative périlleuse de sauver son pays à la pointe de l'épée, et qui a risqué, hardiment, l'apothéose ou la potence; ce Croquemitaine des réactionnaires, qui pend aujourd'hui les gens qui l'auraient pendu, en cas d'insuccès. C'est un Arabe, de haute taille, maigre, un visage tout en creux et en reliefs, où les yeux, fauves et mobiles, s'enfoncent profondément. Ces yeux, — vraiment des yeux d'aigle, — rendent inoubliable la figure de Chevket Pacha : de l'énergie, de l'audace, de la franchise, la dignité naturelle d'un homme de vieille race; Chevket Pacha, le terrible, a toute ma sympathie. Ça n'est pas un militaire de salon, ce n'est pas un discoureur, c'est un vrai soldat, c'est un homme.

— Vous êtes allée à Stamboul pendant les jours d'investissement? Vous n'avez pas eu peur?... C'est très bien... Il n'y avait aucun péril pour les étrangers, aucun... Et qu'est-ce que vous avez vu à Stamboul?

Je raconte mes promenades, ma visite à la mosquée où les hodjas prêchaient les soldats mutins, le 23 avril, et la belle frayeur que m'ont faite les *touloumbadjis*.

Les officiers, rassemblés autour de nous, semblent s'amuser de cette histoire et de ce colloque.

— Général, je vous dois une sensation tout imprévue et sans doute unique dans ma vie : le réveil au bruit du canon, la fusillade toute voisine. J'ai pressenti ce qu'est la guerre. Et je ne l'aime pas du tout, la guerre.

— Nous autres Turcs, nous aimons la guerre. Nous sommes surtout des soldats. Nous nous battons avec plaisir.

— Vous vous êtes battus pour une belle cause. Mais je suis femme. Je suis émue par les morts et les blessés.

— Pourtant, vous êtes allée voir les pendus?

— Jamais de la vie.

— Toutes les dames y sont allées.

— Pas toutes, du moins je l'espère... Ah! vous pendez bien, quand vous vous y mettez! On a très peur de vous.

— Pas les honnêtes gens... Les autres!... Ah! il y en aura d'autres, beaucoup d'autres, qui seront pendus. Je suis venu ici

pour faire un nettoyage. Je ne m'en irai pas avant qu'il soit achevé.

Il me demande encore :

— Vous avez vu nos dames turques ? Les trouvez-vous bien malheureuses, bien arriérées ?

— Celles que j'ai vues ne se plaignaient pas. Elles m'ont paru très intelligentes, très désireuses de se perfectionner, et toutes, — même les plus naïves et les plus ignorantes, — animées d'un patriotisme ardent.

— Tant mieux. Il faut que nous ayons les sympathies des femmes. Elles élèvent les futurs soldats. Je suis heureux, très heureux que les femmes de mon pays vous aient donné si bonne opinion d'elles.

J'ose dire :

— Est-ce que vous ne leur ferez point une petite part de la liberté que vous avez reconquise pour tous les Turcs ?

Geste évasif :

— Trop de difficultés... trop de complications... Les dames turques sont trop pressées. Elles doivent patienter. Avec le temps, peut-être... Enfin, vous avez vu que nous ne sommes pas des barbares. Vous ne direz pas de mal de nous, dans la *Revue des Deux Mondes?*

— Je dirai ce que j'ai vu et entendu, sincèrement, et avec sympathie.

Je prends congé. Chevket Pacha me serre la main, incliné vers moi, comme l'Ogre vers le petit Poucet, mais c'est un ogre paternel, et son sourire aux grandes dents ne me fait pas peur.

Mai.

Yldiz !... L'enceinte franchie, il y a un palais blanc, qui semble tout neuf, avec un perron de marbre, et des fenêtres grillées. Sur le perron, des officiers, des policiers, et le préfet de Constantinople. Devant le perron, dans l'allée poussiéreuse, en plein soleil, des voitures arrêtées, et un tas de gens furieux qui récriminent, parce qu'on leur refuse le passage et que les soldats confisquent, sans raison et sans explication, les appareils photographiques. Le préfet et ses secrétaires sont débordés. Et les voitures s'ajoutent aux voitures, et les mécontens aux mécontens. Sur le rebord d'une fenêtre, un petit singe échappé gambade.

Yldiz!... Des palais trop blancs, trop sculptés, trop chargés, des palais pour parvenu millionnaire que les architectes exploitent, des palais très coûteux, très laids, plus que laids : bêtes et dispersés au hasard dans un jardin qui s'abaisse, par une série d'ondulations, vers le Bosphore.

Comme les boîtes japonaises qui contiennent des boîtes japonaises, l'une dans l'autre, ce jardin contient plusieurs jardins. La voiture se heurte à un mur, à un groupe de factionnaires : « Yassak! » Discours infinis comme notre patience. Le soleil brûle... On passe enfin, mais il faut laisser la voiture au seuil de cette seconde enceinte qui enferme la troisième enceinte : le jardin central, le cœur secret d'Yldiz, le harem.

Nous ne franchirons pas cette troisième enceinte. Les scellés défendent les portes que ne gardent plus les eunuques noirs. La cage est vide; les oiseaux brillans sont envolés. Des princes, de hauts fonctionnaires en ont recueilli quelques-uns. Les autres se laissent vivre aux frais de la nation... Il y a, dit-on, trois cent cinquante dames de tout âge qui attendent des protecteurs... Vide aussi, la maison du Grand-Eunuque, ce vilain nègre qui a une réputation de bourreau. Vide, le palais tarabiscoté construit pour l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne. Résignons-nous à ne voir de Yildiz que ces façades biscornues, et par les fenêtres quelques rideaux, quelques meubles, d'un horrible goût allemand « art nouveau. » Bornons notre curiosité au parc.

Le parc d'Yldiz!... Les Turcs, très gravement, le comparaient à Versailles. Ils vantaient les profonds ombrages, les pièces d'eau, les lacs, et la flottille sur les lacs, et la ménagerie, et les écuries, et les serres. Yldiz! C'était le jardin du paradis de Mahomet.

Yldiz, ô mes amis! Si les gens qui l'ont vu, naguère, en ont fait tant de louanges, c'est pour *bluffer*, pour exciter l'admiration et un peu la jalousie. C'est si délicieux d'avoir vu ce que les autres ne verront jamais! Cela permet de dénigrer les beautés offertes à tous. « Versailles?... Peuh!... Si vous connaissiez Yldiz!... » Mes amis, le petit jardin d'Eyoub, si naïvement turc, vaut tous les parcs du Sultan. Les parcs du Sultan ressemblent à une grande propriété banale, sans style, sans dessin, médiocrement plantée, fort mal entretenue. C'est plus anglais qu'oriental, — et il y manque la fraîcheur, l'ombre épaisse, la netteté des

parcs anglais. La seule beauté réelle de ce lieu, c'est ce qui est dehors; le fond de paysage, le Bosphore bleu, la côte d'Asie bleue et mauve. Le reste... ô mystification!

Un monsieur, coiffé du fez, blond, doux, affable, nous sert de guide. C'est un Français, M. Henry, qui fut, pendant six années, jardinier en chef d'Yldiz. Il ne s'étonne pas de nous voir déçus. Il dit :

— Bien surfait, tout ça!...

— Oh! combien!

— Et mal tenu! Ce n'est pas ma faute, vous savez. J'aurais aimé arranger ces jardins, en faire une belle chose d'art. Le Bosphore au second plan, l'Asie au troisième plan, quelles perspectives à ouvrir, quels tableaux à composer. Mais, pas un sou! Poches vides... Les ferrures des serres se rouillent, l'eau croupit dans les bassins; l'herbe pousse dans les allées; les branches mortes encombrent les taillis. Pas un sou!... Les fonctionnaires du palais ont tout raflé. Et les garçons jardiniers sont en grève.

— En grève?

— Ils veulent être payés. On ne les paie pas. Alors, ils refusent le travail. Il y a deux mille citronniers dans l'orangerie qui devraient être mis à l'air. Les jardiniers ont dit : « Nous sortirons les citronniers quand nous aurons notre argent. »

Et M. Henry ajoute, mélancolique :

— Ils sont fichus, ces deux mille citronniers.

Voilà les impressions que j'ai rapportées de cette « merveille » trop vantée d'Yldiz, avec une petite pomme verte de bergamote, qui parfume mon armoire, comme un sachet.

Mai.

I... bey, le plus français des Turcs, me fait ses confidences :

« La vie conjugale! Elle serait charmante, elle serait tout au moins facile, s'il n'y avait pas ce fléau du harem : la belle-mère. Notre Karagheuz, qui est misogyne, appelle la femme « l'ennemie domestique, » ou « Son Altesse Scorpion... » Quel nom donnerai-je à la femme devenue belle-mère? Des belles-mères françaises, j'en ai vu, madame, et de redoutables, quand j'étais attaché d'ambassade à Paris. Mais elles sont, aux belles-mères turques, ce que la couleuvre est au cobra. »

Je frémis. Cet homme a dû bien souffrir, à moins qu'il ne se

moque de moi, avec sa douceur sournoise, son sourire pincé, son œil aiguisé de malice.

Il reprend :

« Quand nous nous marions, nous expliquons à nos femmes que nous sommes obligés de passer le pont, d'aller à Péra pour nos affaires. C'est à Péra que sont les banques, les ambassades, etc. Nos femmes ont un préjugé contre Péra, cette ville de liberté et de débauche où il y a des femmes en chapeau, dans les rues, et des femmes décolletées dans les salons. Pourtant, elles se résigneraient... Les affaires sont les affaires... Mais la vieille hanoum, la belle-mère qui est « à la turque, » corps et âme, arrive un beau jour : « Où est ton mari, ma fille? Est-ce qu'il te négligerait? — Maman, il est à Péra. — A Péra! Tu dis cela tranquillement; il est à Péra! — Oui, maman, pour ses affaires. — Ma fille, tu es une sotte et ton mari un débauché. Quand un homme va à Péra, on sait pour quoi faire. Il te trompe, ma pauvre enfant! Il te trompe avec des modistes et des chanteuses. » Le mari rentre à midi : « Tu es allé à Péra? — J'y suis allé. — Pour affaires? — Pour affaires... — Misérable! Ma mère m'a tout dit. Quand un homme marié va à Péra, c'est... » Larmes, pâmoisons... On se réconcilie; on se réconcilie complètement. « Tout de même, pense l'épouse, il n'a pas dû me tromper Cette ardeur me rassure. » Le même jour, le mari retourne à Péra... Le soir, même scène, même dénouement. « Ma mère, dit la jeune mariée, le lendemain, je ne crois pas que mon mari soit infidèle parce que... — Hé! ma fille, répond Son Altesse Scorpion, cela prouve que ton mari est un homme de ressources, mais ce serait bien autre chose encore s'il n'était pas allé à Péra. »

— Et voilà comment un ménage se détraque, dit I... bey.

Mai.

Confidences féminines :

« Chère amie, prenez ce crayon, écrivez, écrivez... Je vais vous raconter mon histoire... pour publier... Ne faites pas attention à cette dame qui est sur le divan... Elle ne sait pas le français. Mais très intelligente, grande révolutionnaire de Salonique,... très intelligente, cette dame!... Elle a porté des revolvers dans des caisses à biscuits, et des lettres dans ses poches,

sous le tcharchaf... Ne sait pas lire... Pas civilisée du tout... mais très intelligente... »

Celle qui parle est une femme d'âge indécis, grasse, la face ronde, un peu molle et poudrerizée sous un énorme bouffant de cheveux mi-roux mi-châtains, mi-naturels mi-factices. Les yeux clairs, rieurs et doux, malgré la fatigue des paupières, soulignés d'un trait de khol. Aux oreilles, de très belles émeraudes ; au cou, un collier de grosses perles ; des bagues somptueuses aux mains courtes, fines et potelées. Cette personne, — Mélek Hanoum, « Madame Ange, » — porte une robe en velours souple, d'un bleu vif, très ornée et doublée de faille épaisse qui froufroute.

Le salon de la villa est badigeonné à la chaux bleue. Mme Ange a laissé les divans traditionnels, couverts de simple toile bise et garnis de longs coussins plats. Un piano droit, une table, deux ou trois sièges dépareillés; un poêle en fonte commune, dont le tuyau coudé fait un vilain angle noir à travers la pièce claire; sur le mur, la photographie d'un vieux monsieur turc, très chamarré, très vénérable, le propre père de Mme Ange; la photographie de Mme Ange, elle-même, à l'âge de onze ans, avec une robe de dame, à jupe traînante, volantée et ruchée, un pouf, un chignon de boucles. Sur un autre mur, isolée, une troisième photographie, représentant un grand, gros, large, énorme personnage, barbu comme Holopherne et scintillant de décorations : Djavid Pacha, vali de S..., époux divorcé de Mme Ange.

La dame de Salonique, en jupe grise et petit caraco, est beaucoup moins distinguée que Mme Ange. A Paris, on la prendrait pour une lingère à la journée, voire pour une femme de ménage. Elle a une petite tête ridée comme une pomme d'hiver, des bandeaux plats, couleur de sel gris, et elle fume éternellement une cigarette. Ses yeux pétillans, pénétrans, suivent réellement la conversation française, que ses oreilles ne comprennent pas. C'est quelqu'un de pas ordinaire, la dame de Salonique! Si je pouvais causer avec elle! Mais depuis que j'habite la maison, nos entretiens se bornent à des *témenas* et à des gestes accompagnés de : « *Yok, hanoum effendim,* » ou bien : « *Ewet, hanoum effendim.* » Indulgente, la dame de Salonique admire que je sache si bien le turc! Et elle ne demande que six mois pour m'enseigner cette langue pleine de mystères.

Mme Ange, après le divorce dont elle n'est pas consolée,

a quitté la ville lointaine gouvernée par son perfide époux, et s'est installée dans une gentille maison, sur la côte anatolienne. Elle a, pour la servir, un cuisinier arménien, âgé de soixante-dix ans, une petite esclave dont le nom m'est impossible à prononcer, et une très, très vieille femme, sœur de la nourrice de Mme Ange, une momie pantalonnée et voilée, et pas civilisée du tout.

Mme Ange veut être toute à la franque. C'est une « désenchantée, » bien qu'elle ne ressemble pas aux héroïnes du roman célèbre... Mme Ange n'est pas du tout neurasthénique, pas du tout compliquée, elle est ingénue. On peut avoir de l'intelligence, de la culture, du talent même et de l'ingénuité. Mme Ange qui a une instruction très étendue, qui sait l'arabe et le persan, qui est poétesse et musicienne, qui est Turque, oui, Turque dans les moelles, a été complètement affolée par l'idée d'être « à la franque. »

Cœur excellent, âme généreuse et désintéressée, elle a beaucoup lu; elle a trop lu; et elle a trop retenu de phrases, de « clichés, » de formules, de théories. Toutes ses lectures lui pèsent sur le cerveau, comme un repas intellectuel mal préparé, mal digéré. Comment pourrait-elle s'assimiler tant de sciences, tant de philosophies, tant de littératures, et la sociologie, hélas! et l'économie politique, holà!... Elle ne peut dire vingt paroles sans prononcer ces mots magiques, « progrès, civilisation, » et elle parle de Kant, familièrement, comme d'un bon vieil oncle à elle.

Mme Ange est révolutionnaire, naturellement; elle est affiliée au Comité; elle est patriote et moderne. Pourtant elle reste féminine; elle garde les charmans défauts de son sexe : elle aime les robes, les bijoux, la poudre de riz. Elle est coquette et fut amoureuse. Elle est toujours amoureuse... Ses malheurs conjugaux la hantent. Son aventure lui paraît inouïe, unique, digne de la plus vaste publicité.

« Écrivez, chère amie, reprend-elle dans un français hésitant, écrivez, pour publier...

« Je suis d'une grande famille; mon père était un célèbre savant. Il m'a fait bien instruire, par une institutrice française. J'étais très pieuse, très bonne musulmane et j'adorais le Sultan comme une divinité. Quand j'ai commencé à lire philosophie, j'ai senti grands changemens, mais toujours je crois en Allah, en Dieu... Je suis déiste, chère amie, tandis que cette dame de

Salonique, elle ne croit à rien du tout... Très intelligente, cette dame! elle ne sait pas lire, mais par la force de la réflexion, elle ne croit plus à rien du tout.

« J'ai étudié philosophie française dans Voltaire, Lamartine, Zola... Qu'avez-vous, chère amie? Vous riez!... Vous ne trouvez pas que Zola grand philosophe? Je ne l'aimais pas d'abord, parce qu'il découvre trop la nature... Plus tard, quand j'ai compris progrès, civilisation, j'ai aimé Zola. Oui, grand philosophe, mais ça ne me plaît pas comme il parle de l'amour...

« J'ai étudié aussi la botanique, l'histoire si jolie des fleurs, et toute la vie des bêtes. J'aimais les poésies qui racontent l'amour innocent.

« A treize ans, je me suis mariée, avec un garçon tout jeune que ma grand'mère avait choisi. Il était bête, ce garçon, pas civilisé du tout. Il me disait : « Pourquoi lis-tu?... Pourquoi apprends-tu tant de choses?... Moi, ça me fatigue... Seulement, je voudrais savoir ce qu'il y a dans le ciel et comment c'est fait la lune... » Je savais cosmographie. Je lui explique la lune, les montagnes, la neige, et comment ça tourne. Il me répond : « Tu te moques de moi. C'est tout petit, la lune. » Jamais il n'a pu comprendre le télescope. Pas civilisé du tout!

« Alors, je dis : « Nous devons divorcer... » Il veut bien. Pas méchant, ce garçon, un peu bête, mais pas méchant. Et quelques années après, je connais Djavid Pacha. J'étais riche; lui, pauvre; j'étais de grande famille, lui, petit employé. Très intelligent, très honnête, et si beau! Ah! chère amie, qu'il était beau, Djavid Pacha!

« Nous nous sommes mariés. Pendant trois ans, grande passion... Djavid Pacha à mes genoux... Il avait eu, avant moi, une maîtresse, une fille bohémienne qui possédait de très beaux cheveux. Les miens étaient plus beaux, chère amie! Cette fille tourmentait mon mari pour le reprendre. Il me dit : « Elle m'ennuie. Je vais me plaindre à la police et on la mettra en prison. » Alors j'ai dit : « Non. Elle t'a aimé, cette fille. Elle a du chagrin. Il ne faut pas lui faire de mal. » Et, à la fin, la bohémienne nous a laissés tranquilles.

« Au bout de trois ans, plus de si grande passion, mais encore grand amour. On m'a dit que Djavid Pacha me trompait avec une chrétienne appelée Lolotte. Je ne savais rien. J'étais heureuse. Et j'accouchais tout le temps. Je suis devenue malade et

j'ai été obligée d'aller en Europe, pour opération, mais je n'ai pas vu les villes, rien que la maison de santé.

« Je reviens chez moi, très bien guérie. Mais Djavid Pacha est tout changé. Il était l'amant d'une esclave, que j'avais élevée moi-même, comme ma fille, une esclave très jolie, de vingt ans. Et c'était bien mal, à cause de ce grand amour que nous avions eu; et aussi parce que j'avais été une bonne épouse; j'avais donné tout mon argent; et Djavid Pacha était devenu un haut fonctionnaire, un vali. C'était avant la Constitution. J'avais tant de douleur que je pleurais nuit et jour, et tous les soirs, je faisais querelle.. Je voyais que mon mari ne m'aimait plus. Il n'était jamais content. Si je mettais des fleurs sur la table, il disait : « Pourquoi le couvert à la franque? Je suis Turc; je veux manger comme les Turcs... » Si je parlais de la philosophie, il me disait : « Est-ce que j'ai épousé une franque? Si j'en avais voulu une, je ne t'aurais pas prise. » Et il caressait, devant moi, cette esclave qui n'était pas civilisée du tout.

« Oh! chère amie, je ne pouvais supporter cela. Je n'étais pas une sauvage. J'étais instruite, plus que Djavid Pacha, et je souffrais dans ma dignité... Alors, je désire mourir. Je pense : « Il faut que ma mort soit utile à mon pays... » Et je vais au Comité : « Je veux mourir. Donnez-moi une mission. Donnez-moi de la dynamite. Je ferai sauter un grand conak. Et je mourrai pour la révolution. » Mais les gens du Comité n'ont pas voulu. »

Mme Ange essuie ses yeux et parle, en turc, à la dame de Salonique qui, dominée par l'habitude, a croisé ses jambes sur le divan. Elle comprend très bien la résolution de Mme Ange. Et moi aussi, je la comprends. Ah! si l'on connaissait le secret des actions déconcertantes que commettent les femmes!... Héroïsmes, infamies, bizarreries, contradictions, décisions soudaines, extravagantes ou sublimes, tout ça, au fond, c'est des histoires d'amour. Quand une dame se jette tout à coup dans la dévotion, ou dans la politique, ou dans la charité, ou dans la galanterie, c'est peut-être parce que son Djavid Pacha, à elle, son époux adoré, l'a trompée avec la bonne!

« Enfin, il y a eu la Constitution, — dit Mme Ange, — et nous avons changé de vilayet. Mon mari est un patriote, et un homme très honnête. Il ne vole pas. Il sert très bien le pays. Mais toujours, toujours, il aimait cette fille...

« Et moi, je me consolais en travaillant pour le progrès. Autrefois, un député, un membre du Comité, D... bey, m'avait appris la politique, la sociologie. Il me parlait à travers un rideau, car jamais aucun homme n'a vu mon visage, excepté mon premier mari et Djavid Pacha. Ce D... bey, il promettait la liberté pour tous, et pour les femmes. Car les femmes, elles ont beaucoup aidé les Jeunes-Turcs. Elles ont porté les papiers, les lettres, et même des revolvers. On ne peut pas toucher une femme, pas même lui parler, dehors, vous savez bien. Très commode pour révolutionnaires... Mais les Jeunes-Turcs sont très ingrats pour nous. Quand, après la Constitution, D... bey est venu faire conférence, dans notre ville, toutes ces dames y sont allées, et moi aussi. Et j'ai aussi fait conférence. Oh! ce jour-là, chère amie, j'ai mis le pied dans la civilisation.

« Djavid Pacha a su cette chose de la conférence. Il était furieux. Et j'ai dit : « C'est la faute de D... bey. Il m'a poussée à parler. » Et D... bey a dit : « Ce n'est pas vrai. » Il a cessé de s'occuper des femmes et de les défendre, parce qu'il avait peur de n'être pas réélu. Et Djavid Pacha craignait aussi de perdre sa place. Il m'a dit : « Il ne faut plus écrire. » J'ai dit : « Je n'ai plus le bonheur. Je dois me consoler comme je peux. — Je te divorce, si tu continues à écrire... — Tu veux me divorcer parce que tu es l'amant de cette esclave, de cette misérable, de cette prostituée... Eh bien! elle m'appartient, je la marierai et tu ne la verras plus... — Avant que tu la maries, je vous tuerai toutes deux... Et toi, va-t'en... Par trois fois, je te divorce. »

« C'était fini. J'étais divorcée. La loi obligeait Djavid Pacha à me rendre ma fortune, mais elle lui permettait de garder notre fils, le seul qui reste de tous nos enfans. Mon mari m'a écrit : « Tu es riche et je suis pauvre. Je sais que tu peux réclamer l'argent, mais alors, moi, je n'aurai plus rien. Alors, je te donnerai le tiers de ta dot, parce que j'ai besoin du reste. » J'ai répondu : « Ça m'est égal. Je souffre trop. Je me moque de l'argent. Permets seulement que je voie mon fils... »

« Il a gardé mon argent; il a gardé mon fils. Me voilà toute seule. J'ai le cœur brisé... Et quelquefois, je sens une haine terrible contre Djavid Pacha et cette esclave. Je pense : « Si je pouvais me venger, leur faire du mal... » Et puis je pense encore : « Ça ne guérirait pas mon cœur. Ça ne me rendrait pas

l'amour. Et tout de même, au fond, j'ai une sympathie, une affection pour Djavid Pacha... Je ne voudrais pas qu'il fût malheureux ou malade... Je lui pardonne. Je ne peux pas le détester, chère amie. »

Mme Ange regarde le portrait de l'Holopherne barbu, et, les yeux humides, après un instant de rêverie, elle murmure:

« Il était beau, Djavid Pacha! »

Mme Ange veut aller à Paris. Elle m'a demandé des renseignemens sur les trains et les bateaux.

— Je n'irai pas seule, chère amie, parce que j'aurais honte des messieurs (*sic*). Je veux emmener ma petite esclave et mon vieux cuisinier arménien.

J'insinue que ce cuisinier, promu écuyer cavalcadour, sera peut-être plus gênant qu'utile. Il a soixante-dix ans et ne connaît pas le français.

— Ça ne fait rien. Je parlerai pour lui. Et je verrai tout, tout... bals, théâtres, concerts, Sorbonne...

— Et vous garderez le tcharchaf?

— Je mettrai un cache-poussière et un petit voile comme à la campagne.

Elle demeure pensive:

— Prêtez-moi votre chapeau, chère amie, pour voir comment ça fait sur ma tête.

Elle met le chapeau cloche sur son bouffant bicolore et minaude devant la glace:

— Hé! il me va bien.

Et tout à coup :

— Ah! fermez la porte, chère amie! Si mon esclave me voyait, elle dirait que je me suis faite chrétienne!

Fermer la porte? Je veux bien, mais aucune porte ne ferme exactement, chez Mme Ange. Celle de ma chambre, je dois la maintenir en mettant une chaise tout contre, le matin et le soir.

Mme Ange assiste à ma toilette. C'est, dit-elle, son devoir d'hôtesse de me servir. Elle m'a gentiment offert son propre linge, mais nous n'avons pas les mêmes mesures. Elle s'inquiète aussi, beaucoup, des fluctuations de la mode, de la longueur des corsets les plus récens, de la platitude des jupons. Elle porte même, aux chapeaux, un intérêt platonique.

Un jour, elle me parlait de ses malheurs et s'étendait en considérations philosophiques, quand, ayant passé la main sur mes genoux, elle s'interrompit :

— Je crois, chère amie, que votre robe n'est pas doublée?

— Non, chère Mélek. Il y a deux ans qu'on ne double plus les robes.

— Comment, il n'y a pas de fond de jupe?

— Pas de fond de jupe.

— Et moi, j'en ai un, — s'est écriée Mme Ange en soulevant sa jupe de soie grise. — J'en ai un, avec des plissés. Oh! je vais le faire enlever tout de suite!

Elle était contrariée, réellement. Elle avait un fond de jupe, lorsque les Parisiennes n'en portaient plus! C'était un ridicule intolérable, — et pourtant, Mme Ange vit seule, et ne voit que des femmes, ses esclaves et son vieux cuisinier! Elle n'a plus besoin de plaire.

J'ai souri, mais je ne peux pas reprocher à mon amie turque ce souci désintéressé qu'elle a de sa dignité corporelle. Elle soigne sa personne; elle tâche d'être agréable à ses propres yeux, — et cela, c'est une marque de raffinement, de « civilisation, » pour employer un mot qu'elle aime. Tant de ses compatriotes, à son âge, et délaissées, deviennent des masses de chair, sous d'informes caracos! Mélek Hanoum veut rester femme, malgré son pédantisme innocent, et elle a ri à mourir quand je lui ai raconté que les féministes révolutionnaires, à Paris, se coupaient les cheveux et portaient des vestons d'homme.

J'ai dit qu'elle tenait bien sa maison et que ce n'était pas un mérite commun à toutes les dames musulmanes. Il paraît que beaucoup d'entre elles laissent « tout aller, » et que leur incurie et leur gaspillage compromettent la fortune du mari. C'est peut-être parce que la fortune du mari doit servir à l'entretien du ménage, celle de la femme demeurant intangible. Les caprices et les négligences de la hanoum ne lui coûtent rien et ne la compromettent pas personnellement. D'autre part, la précocité des unions, la crainte du divorce, enlèvent à l'épouse le sentiment de la stabilité du foyer, et, dans ces conditions, elle ne peut prendre conscience de ses devoirs domestiques, de sa responsabilité d'associée conjugale. La polygamie n'existe plus, ou n'existe que d'une manière exceptionnelle, mais la maîtresse

entretenue au dehors a remplacé la concubine ou la seconde épouse qui faisaient partie de la famille. Le divorce est facile et fréquent. Pourquoi les femmes se priveraient-elles d'un plaisir, d'une robe ou d'un bijou, afin de ménager une fortune dont une autre, demain peut-être, profitera?

Ne généralisons pas. Il y a des Turcs qui s'attachent strictement à leur épouse et qui trouvent en elle une fidèle amie. Mais ceux, très nombreux encore, qui ne voient en elle qu'une compagne de lit, — souvent froide et passive, — et une reproductrice résignée, ceux-là ne peuvent lui demander la haute et délicate tendresse, le réconfort, et même le bon conseil que l'Européen trouve à son foyer.

Mme Ange, qui, malgré ses légers défauts, est une créature excellente et dévouée, n'a pas été inutile à l'élévation rapide de Djavid Pacha. Après quinze ans de mariage, il lui a préféré une esclave jeune et fraîche, et il l'a renvoyée, sans enfant, presque sans argent. Pas un mot de regret. Pas un attendrissement sur le passé d'amour. Le mépris oriental de la femme a reparu dans ce pseudo-civilisé, dès que la femme est devenue une gêne, un devoir!

J'ajoute que ce divorce a été blâmé par tous ceux qui en ont connu la cause et les circonstances. Plusieurs dames turques, qui ne partagent nullement les idées révolutionnaires et philosophiques de Mélek Hanoum, m'ont dit : « C'est une exaltée, une imprudente. Elle nous a fait un grand tort, à toutes, par ses exagérations. Mais c'est une femme de cœur, et la conduite de Djavid Pacha a été odieuse. »

La vie matérielle est simple et, je crois, peu coûteuse, chez mon amie. Sa petite villa, — sur le modèle courant de toutes les villas turques, — est très propre, très gaie, sans luxe. Il y a des meubles européens, mais c'est la manière de s'en servir qui n'est pas européenne!

J'occupe le seul lit de la maison, un lit de fer à barres de cuivre, qui a deux oreillers plats au chevet, et un troisième oreiller, très long, contre le mur, — souvenir du divan national. Les draps sont cousus à la couverture. La fenêtre est ornée de petits rideaux en cretonne bleu marine à fleurs, non pas coulissés sur des tringles ou plissés sur des anneaux, mais cloués à même le mur, par des pointes. Un portemanteau, deux chaises,

une table ronde, soi-disant table à toilette, garnie d'objets hétéroclites, les ustensiles de toilette étant épars sous les meubles. Et la porte ne ferme pas!

Mme Ange n'a pas de lit. Elle couche sur un matelas, posé à même le parquet. Et la dame de Salonique couche aussi sur un matelas, dans le salon. Les matelas sont nomades. Ils émigrent de pièce en pièce, selon la fantaisie de la dormeuse.

Les deux serviteurs, — la vieille pantalonnée ne compte pas, — adorent leur maîtresse qui les traite avec bonté. La petite esclave fait un service qui n'épuisera pas ses forces, prématurément! Elle se traîne, musarde, chantonne et rit à propos de tout. Comme les couturières, animées d'un génie infernal, ont imaginé des corsages qui s'agrafent dans le dos, je ne puis me passer de la collaboration de cette jeune personne dont jamais, jamais je ne prononcerai convenablement le nom! Nous nous entretenons par gestes, et quand je lui demande du savon, elle m'apporte mes gants!

Le vieux cuisinier, — il a aussi un nom terrible, en *ian*, — est un artiste que j'apprécie beaucoup. Il triomphe dans la préparation des *beureks* au fromage et des artichauts à l'huile. La cuisine turque me plaît. Elle rappelle la cuisine provençale ou italienne, moins l'ail. Je n'ai de répugnance que pour le pilaf au sucre et pour les *dolmas* froides. Ces feuilles de vigne farcies de riz et de raisins, imprégnées d'huile, ne passent pas.

MARCELLE TINAYRE.

LES *MÉMOIRES*

DU

PRINCE CLOVIS DE HOHENLOHE

II [1]

Le 19 mai 1874, le prince de Hohenlohe prenait possession de l'hôtel de l'ambassade à Paris. A peine arrivé, il avait à se défendre contre un article perfide de la *Neue Freie Presse* qui lui avait attribué cette réflexion : « Je ne resterai à Paris qu'aussi longtemps qu'on me laissera une certaine indépendance. » Comme dans toute information il y a toujours quelque chose de vrai ou de vraisemblable, le nouvel ambassadeur relevait le fait et rappelait au prince de Bismarck que, dans la salle des Pas-Perdus du Reichstag, il avait un jour déclaré ne pas comprendre comment un représentant de l'Empire pouvait rester en place, quand il se trouvait en désaccord avec le directeur de la politique étrangère. Mais ce n'était pas le cas pour lui en ce moment, puisqu'il partageait les idées et les desseins du chancelier. Et voilà comment on avait défiguré une ancienne et judicieuse opinion.

L'ambassadeur se met aussitôt à sa besogne d'informateur et consigne exactement dans son journal intime et dans ses lettres tout ce qui lui paraît utile à être retenu. Il y a dans ces notes abondantes des détails piquans qui touchent à tous les sujets : réceptions, salons officiels ou particuliers, Chambre des députés, Sénat, Présidence de la République, presse, théâtres, etc. S'il fallait en faire l'analyse complète, ce serait assumer une tâche aussi longue que peu attrayante. Pour quelques traits amusans,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

que de vains propos, que de ridicules caquets ! Il importait donc de faire un tri et un choix. J'ai lu avec attention toutes les pages des *Mémoires* et j'ai cru qu'il y aurait un réel intérêt à réunir en une même étude les diverses observations qu'avaient suggérées, au cours de son ambassade, au prince de Hohenlohe, deux hommes considérables, Thiers et Gambetta ; puis, pendant son gouvernement d'Alsace-Lorraine, le plus considérable de tous, le prince de Bismarck.

Hohenlohe, qui ne cachait pas ses sympathies pour Thiers descendu du pouvoir, s'était mis immédiatement en relation avec lui. Leurs entrevues étaient fréquentes et portaient quelque ombrage à l'Élysée et aux Affaires étrangères. Un jour que l'ambassadeur manifestait à Decazes l'intention d'aller faire visite à Thiers, le ministre lui dit avec un malicieux sourire : « On assure que vous n'en sortez pas ! » L'ancien président avait gardé de ses entretiens avec Bismarck, lors des négociations de 1870 et de 1871, un souvenir qui ne pouvait s'effacer. Il reconnaissait, affirme Hohenlohe, que, si cruelles qu'eussent été les conditions de paix, le chancelier avait essayé de les atténuer dans la mesure du possible, mais il ajoutait : « Je ne dis pas cela à mes compatriotes qui trouvent qu'on a été trop dur. » Hohenlohe accentue étrangement cette déclaration courtoise, lorsqu'il cherche à établir par là que Thiers se sentait « l'obligé de Bismarck. » Il n'y a qu'à relire les *Notes et Souvenirs* pour revoir en quelque sorte la lutte émouvante et tragique que Thiers soutint contre les terribles exigences du chancelier « dominé par son tempérament de sauvage. » Et l'on ne peut oublier ces fières paroles du chef du Pouvoir exécutif, le 24 février 1871 : « Vous voulez ruiner la France dans ses finances, vous voulez la ruiner dans ses frontières ! Eh bien ! qu'on la prenne, qu'on l'administre, qu'on y perçoive les impôts ! Nous nous retirerons, et vous aurez à la gouverner en présence de l'Europe, si elle le permet ! » Et à ce dilemme brutal du vainqueur : « Que préférez-vous, Belfort, ou la renonciation à notre entrée dans Paris ? » qui ne se rappelle ce cri de confiance dans un avenir réparateur : « Belfort ! Belfort !... » Thiers, l'obligé de Bismarck ! Lui, qui eut à discuter une à une les moindres clauses des préliminaires de paix et ne put arracher la concession suprême qu'avec son désespoir !

Des notes recueillies par Hohenlohe il appert que l'ancien

chef du Pouvoir exécutif ne pouvait se consoler de sa retraite forcée. Il prédisait un mauvais accueil au projet de loi qui concernait les attributions du maréchal de Mac Mahon, et s'inquiétait de la précarité de son pouvoir. Il ne prévoyait qu'une chose possible : la dissolution. En attendant, il allait faire un tour en Suisse. « Je le soupçonne, écrivait l'ambassadeur, de vouloir laisser travailler ses amis tout seuls, certain qu'on le rappellerait le jour où le maréchal viendrait à tomber. Il se borne à dire : « Si on pouvait faire quelque chose du maréchal, on trouverait bien alors à s'en tirer ! » Et Hohenlohe ajoute avec son ironie habituelle : « Le plus grand malheur semble être, à son avis, qu'il n'est plus président. »

Vers le milieu de décembre, Thiers vint à l'ambassade causer du procès fait au comte d'Arnim. Il ne dissimulait pas que la conduite de l'ancien ambassadeur l'avait fort mécontenté. « J'ai tout fait, disait-il, pour améliorer sa position à Paris. Mais je sais très bien ce qui l'a indisposé contre moi. Il avait à ses trousses quelques banquiers qui eussent volontiers exploité les emprunts à leur profit. Je ne pouvais y consentir, car je voulais que chacun pût y participer. Ma résistance piqua ces banquiers qui excitèrent d'Arnim contre moi. » Thiers faisait certainement allusion à Bleichröder et à Henckel de Donnersmarck, qui étaient venus lui proposer d'affermer les impôts en France pour lui faciliter la libération du territoire. Thiers n'avait pas hésité à leur faire comprendre que la France saurait bien toute seule se tirer d'affaire, et cette verte réponse froissa les Allemands. Parlant ensuite de l'affaire du comte d'Arnim accusé d'avoir emporté certains papiers secrets de l'ambassade, Hohenlohe affirmait que ces papiers avaient été retrouvés dans les mains d'individus suspects et que, par suite, le prince de Bismarck était « exposé à des révélations qui eussent duré des années et eussent produit une tout autre impression qu'une franche explication devant le tribunal. » Ce que nous en avons appris était déjà suffisant pour dévoiler la politique insidieuse de Bismarck et pour expliquer la fureur du chancelier. Naturellement, Hohenlohe ajoute : « Thiers parut se rendre à mes explications. » Vingt ans après, l'ambassadeur, devenu statthalter d'Alsace-Lorraine, entendit Guillaume II lui faire cet aveu : « Ah ! si l'on comparait les méfaits de Bismarck avec ceux que le pauvre Arnim a si cruellement expiés ! »

En février 1875, Thiers prédisait encore une fois la dissolution prochaine de l'Assemblée. « Il n'y a que deux solutions possibles, disait-il, l'Empire et la République. Mais le premier ne serait rétabli que le jour où la République se serait révélée impuissante à vivre. Or, elle se fortifie de jour en jour et le pays est en majorité républicain. » Hohenlohe ajoutait à ces paroles la note suivante où il essayait de mettre une malice qu'il avait naturellement dissimulée à son interlocuteur : « Je pense que Thiers s'estime le seul candidat capable de remplacer Mac Mahon. En quoi il peut se tromper. » Trois jours après, Thiers complétait ses informations : il croyait au succès de la loi du Sénat qui en effet fut votée le 24 février et fut considérée comme l'établissement même de la République. Mais il doutait qu'on parvînt à conserver la majorité jusqu'à la fin. « Les difficultés ne commenceront, disait-il, qu'après que la Constitution aura passé. Une fois la République constituée, les républicains songeront à des transformations dans le personnel administratif, afin d'éviter les embarras que des préfets monarchistes pourraient leur créer lors des élections. Le maréchal, qui doit sa position aux conservateurs, sera attaqué par les uns et par les autres, et la situation des ministres deviendra extrêmement épineuse. *Ce sera l'enfer!* » Hohenlohe trouvait ces observations judicieuses. La gauche se tenait en effet tranquille, parce que sa tactique était d'établir la République en fait. Celle-ci obtenue, on la voudrait avec toutes ses conséquences. Si le maréchal cédait, il serait entraîné de plus en plus à gauche. S'il résistait, ce serait le conflit, et l'on pouvait douter qu'il fût en état de le surmonter.

A ce moment, la presse officieuse allemande ouvrit contre la France une campagne perfide, au sujet du renforcement de ses effectifs, qui aboutit à ce que l'on a appelé « l'Alerte de 1875. » Hohenlohe, qui ne fit rien pour conjurer cette alerte, est très sobre de renseignemens à cet égard et se borne à accuser Blowitz d'avoir, le 6 mai, par son article alarmant du *Times*, grossi l'affaire et fait de son argumentation une attaque intéressée contre l'Allemagne. Il contestait et niait, de la part de son pays, de réels sentimens d'hostilité. Cependant, le 25 mars précédent, dans un long entretien avec le grand-duc de Bade qui espérait le retour de rapports pacifiques avec la France, voici ce que dit Hohenlohe lui-même : « J'élevai des doutes. Possible qu'on évite

la guerre, mais pas probable. » Donc, l'alerte qui suivit, n'était pas une simple hypothèse.

Il fut question un moment, au début de l'année 1876, de confier la présidence du Sénat à Thiers. Le duc Decazes n'y croyait pas. Il apprenait à Hohenlohe que Thiers allait trouver dans le duc d'Audiffret-Pasquier un adversaire redoutable. La princesse Troubetzkoï confiait, le 7 février, à l'ambassadeur que Thiers était très affligé qu'il ne l'eût pas encouragé à accepter la présidence du Sénat. Lui président, aurait-il dit, le maréchal ne pourrait se maintenir et se retirerait. « Pour me gagner à la cause de Thiers, écrit Hohenlohe, la princesse me disait : « Thiers se désiste de l'élection de Decazes. » On me mettait donc le marché à la main. Si je favorisais les ambitions présidentielles de Thiers au Sénat, en échange, Decazes serait élu. Je me tins sur la réserve. » Hohenlohe fit bien, d'autant plus qu'il s'exagérait fort son influence.

Le ministère Buffet ayant démissionné le 22 février 1876, après ses échecs électoraux, et Dufaure s'étant chargé provisoirement de la présidence et du ministère de l'Intérieur, on négociait pour la formation d'un cabinet Casimir-Perier.

Hohenlohe alla aux informations chez Thiers où l'affluence était grande. Il retrace sa conversation avec lui en ces quelques mots curieux : « A son avis, les négociations n'ont pas complètement échoué, parce qu'avec Dufaure on n'en a jamais tout à fait fini... La situation serait excellente. Si l'on suivait l'exemple du roi Léopold, on obtiendrait une majorité de 350 voix. Seulement, on ne sait pas profiter de la situation. Il ne faut pas marchander. Ce marchandage indispose. Il fallait qu'à l'ouverture de la Chambre, les préfets qui avaient combattu les députés radicaux fussent mis à pied... Le maréchal est plus intelligent que son entourage. Il s'aperçoit que ni Broglie ni Buffet ne l'ont sagement conseillé. Tenant à rester en place, il sait très finement distinguer les conseils qui ne contribuent pas à consolider sa position. Mais il est tiraillé de droite et de gauche par son entourage et n'a pas la force de suivre sa propre inspiration. Cela ne deviendra pas tragique, mais cela se gâtera. »

Abordant ensuite la politique étrangère, Thiers apprit à Hohenlohe que Léon Say avait sondé les intentions de Decazes au sujet du poste de Berlin. Mais Decazes était inabordable et prétendait que le rappel de Gontaut-Biron gâterait les bonnes

relations existant entre les deux pays. Thiers persistait à croire que Gontaut devait partir. Toutefois, on aurait de la peine à lui trouver un successeur. « Nous convînmes, ajoute Hohenlohe, que nous nous communiquerions nos idées sur le sujet. Passant à l'alliance des trois empereurs, il émettait des doutes sur ses chances de durée. Aussi était-il nécessaire que l'Allemagne et la France restassent en bons rapports. — C'était là mon sentiment, répondis-je; mais je ne voyais pas bien comment on pouvait concilier ces bons rapports avec le mécontentement qui régnait en France. — Jusqu'à présent, répliqua Thiers, la France et l'Allemagne ressemblaient à ces lévriers qu'on attache par couple et qui tirent chacun dans une direction différente. Maintenant, les choses ont changé. Peu à peu, on rentre dans un droit chemin et l'on peut s'entendre. — Cette observation est juste, repris-je, aussi longtemps que la France luttera contre le même adversaire. » Et dans ses notes le prince ajoute: « Thiers semble toujours tenir à son idée favorite: le rapprochement avec l'Allemagne, ou du moins fait-il comme s'il y tenait. Mais je me souviens du mot d'Orlov: « Thiers aime à jouer à la bascule et à entretenir de bonnes relations tour à tour avec chacun. » On en vint ensuite à la question d'Orient. Ce qui ajoutait au danger, suivant Thiers, c'est que l'opinion publique s'irriterait si les cruautés des Turcs contre les Serbes continuaient. *L'Europe a ses nerfs.* Tous les peuples qui composent la Turquie réclament leur indépendance: la Serbie, le Monténégro, la Bosnie. La Turquie ne peut rien pour les retenir. Le Sultan, dit Thiers, est un coquin qui, entre autres coquineries, se fait payer les coupons sap obligations de l'emprunt qu'il détient. » Il croyait savoir que la conférence des trois chanceliers, Gortchakof, Andrassy et Bismarck, aurait pour effet une intervention de l'Autriche en Bosnie. « C'est, disait-il, l'unique manière de faire la paix. » Passant à la politique intérieure de la France, Thiers émettait l'idée que la communauté d'intérêts dans la lutte contre l'ultramontanisme offrait une garantie pour la durée des bons rapports entre l'Allemagne et la France.

Quelque temps après, un autre entretien eut lieu entre Thiers et Hohenlohe au sujet du Sénat. L'ancien président le trouvait excellent et lui prédisait le meilleur avenir. L'élément dominant y était constitué par la classe riche de la bourgeoisie, à qui la forme de gouvernement importait peu, pourvu que ses richesses

et l'assurance d'en acquérir de nouvelles lui fussent garanties. Mais Thiers ne se préoccupait pas seulement de la formation d'un gouvernement durable, il continuait à défendre une des forces indispensables à toute nation qui veut vivre et prospérer, l'armée. C'est ainsi qu'ayant appris qu'une motion tendait à réduire le service militaire de cinq ans à trois ans, il usa « des privilèges d'un vieillard, » — c'est Hohenlohe qui rappelle ce mot, — pour dissuader nombre de ses collègues de la voter. C'est lui-même qui poussa Gambetta à prononcer son discours du 12 juin 1876 contre l'abaissement inopportun de la durée du service militaire.

Le 18 juin, l'ambassadeur apprit avec un certain dépit par la princesse Troubetzkoï que Thiers faisait une peinture épouvantable des conséquences que pouvait avoir à cette date la politique en Europe. Il prétendait que la Russie allait se trouver isolée en face de deux ennemis: l'Angleterre et l'Allemagne. « Le but de Thiers, remarque Hohenlohe, est apparemment de gagner les Russes à la France, en la présentant comme le seul aide de la Russie. » Il semblerait d'ailleurs que les invites de l'ancien président fussent assez mal accueillies, car si l'on en croit certaines confidences d'Orlov à l'ambassadeur allemand, Thiers était mal jugé par l'ambassadeur russe. « Thiers, qui reproche au duc Decazes son manque d'énergie dans les affaires d'Orient, reste toujours, aurait dit Orlov, fidèle à sa propre politique qui provoqua la quadruple alliance contre la France, et il oublie que cette politique était plutôt un four. » Et Hohenlohe rassuré mande à Bismarck : « Je ne trouve pas trace de l'idée d'une alliance franco-russe. Au dire d'Orlov, Thiers lui en veut de tenir le régime actuel pour une comédie passagère et de voir dans l'Empire le véritable avenir de la France. »

Revenant à la question extérieure, Thiers faisait à Hohenlohe les remarques suivantes le 23 janvier 1877, au moment où la conférence de Constantinople se séparait sans avoir rien décidé: « Les Turcs sauraient faire à l'heure actuelle les concessions nécessaires et offrir la paix aux Serbes, aux Monténégrins, à des conditions favorables. M. de Bismarck ne pouvait penser à précipiter l'Europe dans une guerre générale. La supposition même en était ridicule. Qu'elle songeât à rouvrir les hostilités avec la France, comme on le craignait ici, lui n'en croyait rien. De son côté, la France ne voulait pas guerroyer. Sans doute, il lui fallait

être militairement forte pour se maintenir en Europe, mais il n'était pas question de guerre. Y a-t-il en France un parti de la guerre? Le maréchal ne pense qu'à rester en place. Là se bornent ses vues. » C'était un jugement mal fondé. Si le maréchal a dit le : « J'y suis, j'y reste, » ce n'est que dans la tour minée de Malakoff. Celui qui a pu jeter un coup d'œil sur les *Mémoires inédits* de Mac Mahon reconnaîtra qu'il était exempt de toute ambition personnelle. « J'ai servi loyalement, a-t-il dit, les gouvernemens successifs et à leur chute, je les ai regrettés tous, à l'exception d'un seul, le mien. » Thiers ajoutait : « Gambetta se dispose à prendre la présidence. Quant à moi, je ne songe pas à la guerre. » Et Hohenlohe faisait cette remarque : « Suivant Thiers, toute la France se résume en ces trois personnes. » L'ambassadeur avait certainement une grande sympathie pour l'ancien président de la République, mais il ne se gênait point pour souligner ou critiquer ses ambitions. « Quand je lui racontai, écrit-il un jour dans ses notes, que le feld-maréchal Manteuffel désirait le voir au ministère de la Guerre, il en rit énormément, non d'ailleurs sans en être flatté. » Il se souvenait avec plaisir d'avoir porté au lycée de Marseille l'uniforme de la garde impériale avec les guêtres montantes et affirmait que c'était là qu'il avait conçu le goût des choses militaires.

L'ambassadeur allemand relate un entretien des plus curieux entre lui, Thiers et Gambetta, à la date du 3 juillet 1877. « On parla de choses et d'autres, de la guerre de Turquie, de l'Angleterre, etc. Thiers raconta ses vieilles histoires de Metternich, Talleyrand, Louis-Philippe que nous écoutâmes avec respect. Jamais je n'ai vu le présent et le passé symbolisés avec autant de force qu'en ces deux hommes. Gambetta, que ces récits vieillots devaient peu amuser, les écoutait avec l'attention d'un fils et témoignait le plus vif intérêt. Je profitai d'une pause pour questionner Thiers sur les prévisions électorales. » Il répondit que depuis 1789 on n'aurait pas vu d'élections pareilles ; que la France était résolue à écraser les adversaires de la République et qu'elle tiendrait parole. « Gambetta fait bonne mine, constate Hohenlohe. Il est courtois, aimable, et pourtant, l'on devine en lui l'homme d'État énergique et conscient de sa force. » Dans un autre entretien, l'ancien président de la République déclare à l'ambassadeur qu'il ne reprendrait la présidence qu'à contre-cœur, mais qu'il ne pourrait cependant refuser de servir son pays,

dût-il y perdre la vie (1). « Il me demanda quel effet sa rentrée au pouvoir produirait en Allemagne et il fut très content d'apprendre qu'à Berlin on la saluerait avec joie. Nous étions unanimes à reconnaître que la République française consolidée amènerait une détente dans les relations franco-allemandes. » Ceci était écrit le 16 juillet. Six semaines après, Thiers mourait à Saint-Germain-en-Laye. A la date du 5 septembre, aux eaux de Gastein, le journal de Hohenlohe contient ces quelques mots: « Herbert Bismarck vient me confirmer la mort de Thiers. Ce matin, bain, promenade, et pris le café dans le promenoir. Ensuite visite à la princesse de Bismarck. A une heure chez le chancelier que je trouve bien portant et dispos. Il déplore la mort de Thiers. La France fait une grande perte. Il ajoute que Thiers était le seul homme en France qui eût tenté avec succès d'établir une alliance entre les puissances occidentales et l'Autriche. A présent, la France sera plus désunie que jamais. Quant à ladite alliance, Bismarck ne la craint pas, tant qu'Andrassy restera. Nous n'aurions même pas à redouter une Autriche hostile, une fois qu'elle serait entrée dans cette alliance, tant que nous aurions la Russie avec nous. L'été dernier, Gortchakof avait travaillé à nous brouiller avec l'Autriche et voulait infliger à l'Allemagne au moins un échec diplomatique. Il avait échoué... Bismarck croit encore à la possibilité d'une victoire des Russes sur les Turcs, à condition qu'ils s'y prennent mieux. Leur défaite actuelle est imputable aux fautes du commandement. A table, la conversation roula sur les choses de France. Bismarck regretta Thiers. Il nous invita à vider en silence un verre à sa mémoire. »

Ce toast est bien allemand. Boire un verre de vin ou une chope de bière pour honorer le souvenir d'un mort illustre est une idée qui ne viendrait guère à des Français. C'est qu'ils ne savent pas tout ce qu'il y a de solennel dans le fait de lever son verre, comme si l'hôte était présent, et de le vider ensuite avec respect dans le plus profond silence. Quant à l'assertion que la France serait plus désunie que jamais, les événemens militaires et le Congrès de Berlin qui en fut la suite, devaient lui donner tort.

(1) Dans une lettre récemment publiée et datée du 20 août 1877, Gambetta écrivait à Ranc : « L'important est de prendre M. Thiers pour candidat à la Présidence » et, envisageant les divers expédiens qui s'offraient au maréchal de Mac Mahon, concluait naturellement à celui d'un prochain départ.

C'est par la faute du chancelier que la France et la Russie allaient bientôt contracter une alliance que les incidens les plus divers et les plus graves n'ont fait que renforcer.

*
* *

L'attention de Bismarck et de Hohenlohe devait se reporter maintenant avec plus d'insistance sur Gambetta que les Allemands considéraient désormais comme le personnage politique le plus influent en France. « Nous n'avons rien à craindre de sa part, avait dit, en 1875, Bismarck à l'ambassadeur, même s'il organisait la France aussi solidement que vous le croyez. Nous sommes toujours à la hauteur de la France, même d'une France forte. Le danger serait la coalition. Or, la République n'arrivera jamais à former une coalition contre nous. » Cependant, Hohenlohe était défiant. Il avait signalé au chancelier, en juin 1876, l'amitié inquiétante de Gambetta et de Chaudordy. « Gambetta, écrivait-il, voudrait qu'on donnât à Chaudordy la place de Le Flô à Saint-Pétersbourg. Cette liaison, qui date de leur collaboration à Tours, est curieuse. Gambetta songerait-il à préparer la revanche contre l'Allemagne avec l'aide de la Russie et des ultramontains auxquels Chaudordy appartient? »

L'empereur Guillaume Ier n'avait point pour Gambetta la sympathie que semblait lui témoigner Bismarck. « Il vantait l'énergie et l'esprit logique du Maréchal, louait son activité anti-radicale et insistait particulièrement sur son horreur de Gambetta qui, une fois président, ne pourrait manquer de déclarer la guerre à l'Allemagne. Je me permis, dit Hohenlohe, de contester le bien fondé de ses craintes et déclarai en outre que je ne croyais pas que la République de Gambetta se lançât dans une guerre contre l'Allemagne ; car, pour mener une guerre, il fallait un pays fort à l'intérieur ; il fallait de l'union et des alliances. Gambetta, obligé d'engager la lutte contre les cléricaux, provoquerait un conflit autrement considérable que notre Kulturkampf. Il serait donc trop occupé à l'intérieur pour songer à nous faire la guerre. L'Empereur prêta grande attention à mes explications, mais ne parut pas convaincu. Il se plaignait des excès de la presse allemande, même de la presse officieuse, à l'égard du gouvernement français, émettant la crainte que ces piqûres perpétuelles ne finissent pas excéder la France et par devenir un prétexte de guerre, auquel cas tous les torts seraient

de notre côté. » C'était la politique de Bismarck qui excitait les reptiles prussiens contre nous. En effet, quelque temps avant cet entretien de l'Empereur et du prince de Hohenlohe, Bismarck disait à celui-ci qu'« il serait nécessaire de se montrer un peu menaçant encore avant les élections. D'ailleurs, cette démonstration pourrait aussi bien se faire à Berlin qu'à Paris. » Il reconnaissait cependant lui-même que l'Empereur faisait mille obstacles à cette politique. « Au lieu de veiller à ce que la France demeurât désunie et incapable d'alliances, l'Empereur, dominé par l'influence de Gontaut-Biron, tenait toujours à l'ancienne politique d'Arnim ayant pour but la solidarité des intérêts conservateurs... Tant que Gontaut demeurait à Berlin, il existait une sorte de contre-ministère contre lequel il avait à lutter. » Le 14 décembre, le Cabinet Dufaure, où Waddington avait remplacé Decazes aux Affaires étrangères, rappelait M. de Gontaut-Biron, à la trop grande satisfaction du chancelier. Des relations amicales s'établirent bientôt entre Hohenlohe et Gambetta. Dans des entretiens familiers où l'on abordait une foule de questions, Gambetta déclarait que Léon XIII lui paraissait plus conciliant que son prédécesseur. « Il me disait que ses informations de Rome étaient favorables au nouveau Pape et concordaient avec les miennes. Toutefois, Léon XIII pouvait être dangereux, car il était capable d'endormir l'attention sur le péril clérical. »

Au congrès de Berlin, Hohenlohe avait été chargé de figurer auprès du chancelier et du secrétaire d'État, M. de Bülow, afin de pouvoir dire au roi de Bavière que, par égard pour lui, on avait envoyé à cette réunion solennelle un grand officier de sa couronne. Il y servit en réalité de secrétaire intime à Bismarck. Ses notes ne nous apprennent rien de particulièrement nouveau sur les décisions du Congrès.

Revenu à Paris au commencement de 1879, il continua à suivre la politique de Gambetta, qui l'intéressait au plus haut degré. Il fallait s'attendre en France à toute sorte d'événemens. Les prévisions de l'ambassadeur étaient devenues pessimistes. « On ne peut dire jusqu'où les Jacobins entraîneront la République. Dans tous les cas, nous ferons bien, écrivait-il, de ne pas perdre les choses de vue. Car la République radicale est capable des pires folies : Kulturkampf, guerre contre l'Allemagne, etc. Je crains que les Jésuites n'entraînent la République aux pires excès. » Il est à remarquer que le catholique Hohenlohe, comme

jadis Villemain, voyait des Jésuites partout. L'intrigant Blowitz, qui flattait cette manie, était un des familiers du cabinet de Hohenlohe. Il lui apportait à tout moment des nouvelles à sensation et des jugemens personnels sur les hommes politiques. Il accusait Gambetta de n'avoir d'affection pour personne et d'être immodérément fier, parce que celui-ci l'avait un jour traité de haut. Blowitz rendait d'ailleurs justice à son talent, à son éloquence, à son honnêteté. Dans les entretiens que l'ambassadeur eut par la suite avec Gambetta, on vint à parler des nouvelles lois françaises contre les Jésuites. Gambetta préconisait des mesures plus sévères encore, comme la fermeture des établissemens tenus par des congrégations non autorisées. « Je fis observer qu'on s'y prenait un peu tard après avoir toléré l'enseignement des Jésuites pendant trente années. Gambetta m'approuva. » La conversation étant tombée sur le mode électoral, Gambetta montra la nécessité de faire reparaître le scrutin de liste, « car le scrutin d'arrondissement produisait des Chambres d'une petite moyenne, dont les membres poursuivaient uniquement des intérêts locaux. Vouloir former avec cela un parti gouvernemental, c'était vouloir la quadrature du cercle... Gambetta déclarait que le scrutin de liste était nécessaire pour obtenir des élections modérées. D'ailleurs, il parlait en général dans un sens conservateur. Il citait comme exemple la circonscription de Belleville où l'on aurait élu un député rouge foncé si, lui, Gambetta, n'avait passé. »

La crainte de voir Gambetta pousser à la revanche par n'importe quels moyens tourmentait aussi bien l'ambassadeur que le chancelier. Étant allé voir l'Empereur en septembre 1879 à Berlin, il causait avec lui d'une alliance possible de l'Allemagne avec l'Autriche contre la Russie, alliance à laquelle Guillaume était opposé. L'Empereur croyait à une coalition projetée par Bismarck dans laquelle entrerait la France. « En ce qui concernait ce pays, disait Hohenlohe, Waddington était pour l'Angleterre contre la Russie. Mais dans trois mois Waddington pourrait être renversé. Il serait possible alors que les affaires tombassent aux mains des créatures de Gambetta. Celles-ci s'aboucheraient avec les révolutionnaires russes et allumeraient la guerre pour jeter toute l'Europe dans la révolution. Notre alliance avec l'Autriche rendait donc ce double service à la Russie : 1° de tenir la Révolution en échec; 2° de fixer l'Au-

triche en la détournant d'entrer dans une coalition contre l'Allemagne et la Russie. Ma démonstration parut plausible à l'Empereur. » Mais la conversation n'eut pas d'autres suites. A son retour à Paris, Hohenlohe revit Gambetta, qui lui parla des lois Ferry sur l'enseignement et s'étonna que le nonce se remuât beaucoup contre elles. Il devait pourtant savoir que le clergé français, par un reste de gallicanisme, n'aimait pas à être dirigé par un nonce. L'ambassadeur le questionna sur la politique étrangère. Gambetta répondit que la Chambre n'y entendait rien et que d'ailleurs le pays était pacifique. « Quant à lui, le parti conservateur l'avait calomnié en lui prêtant des velléités belliqueuses. Il se chargeait à l'occasion de percer à jour ces calomnies avec documens en main. » Le remuant Blowitz continuait ses petites manœuvres. Il allait informer sérieusement Hohenlohe qu'il faisait de l'opposition à Gambetta. « Il ne peut, disait-il, rester au pouvoir qu'en se faisant dictateur ou socialiste ; il se fera donc l'un et l'autre. » Blowitz l'en croyait capable, mais il se jugeait de force à lui « barrer la route. » A un dîner chez M. de Beust, le 10 juin 1880, Gambetta confia à Hohenlohe qu'il était très content que l'Allemagne n'arrivât pas à liquider le Kulturkampf. Il estimait qu'aucune entente n'était possible avec la curie romaine : « la politique, disait-il, suppose une lutte et une opposition perpétuelles ; à tout le moins vaut-il mieux que la lutte sévisse sur ce terrain plutôt que sur d'autres. » La conversation étant tombée sur le 16 Mai, Gambetta déclara qu'on n'aurait pas dû laisser les ministres en liberté, sauf à les gracier plus tard. « C'est l'attitude indulgente du ministère qui faisait l'un des griefs capitaux de la Chambre contre l'ancien ministère Waddington. » Hohenlohe revint sur des bruits de guerre. « Gambetta y voyait une manœuvre fomentée par l'opposition en vue de provoquer des troubles, de nuire à tout travail paisible et de rendre la République suspecte. Mais le peuple ne s'en laissait point imposer. Il était trop apathique pour s'exciter à si peu de frais. »

Dans un nouveau voyage à Berlin, Hohenlohe, qui ne croyait pas à ces déclarations pacifiques, énumérait maintenant les raisons que l'Allemagne avait de craindre Gambetta. Bismarck ne voulait pas lui accorder autant d'importance et prétendait que l'on n'y pourrait rien, s'il était vraiment tel que le disait l'ambassadeur. Celui-ci avait parlé également des projets de la France sur le

Maroc. « Le chancelier, dit Hohenlohe, exprima l'opinion que nous ne pouvions que nous réjouir si la France s'adjugeait le Maroc. « Elle aurait beaucoup à faire de ce côté et nous pourrions lui concéder cette extension de son territoire en Afrique à titre de compensation pour l'Alsace-Lorraine. » Il n'est pas inutile de faire remarquer en passant que l'un des successeurs de Bismarck qui ont le plus admiré sa politique, le prince de Bülow, n'a pas eu, comme on le sait, la même opinion et, loin de se réjouir à la pensée d'un simple protectorat, a tout essayé pour empêcher la France de défendre même simplement les intérêts de son commerce et de ses nationaux. Dans un nouvel entretien avec le chancelier, le 26 novembre 1880, Hohenlohe apprit de lui qu'il fallait dire ouvertement que les Allemands étaient heureux de voir les Français chercher leur intérêt ailleurs, par exemple, à Tunis ou en Orient, parce qu'ils cesseraient ainsi de porter leurs regards sur la frontière du Rhin. Le chancelier jugeait que l'influence de Gambetta était en baisse et croyait que M. de Freycinet serait appelé à jouer un rôle important. Il conseillait de traiter poliment Gambetta, mais de ne point le fêter.

Rentré à Paris, l'ambassadeur alla voir Gambetta qui l'accueillit « avec sa courtoisie et sa chaleur tout italiennes. » Le député de Paris se félicitait du Kulturkampf français. Le résultat des mesures prises contre les congrégations lui avait donné pleine satisfaction. « Une fois pour toutes, disait-il, le pays était anticlérical ; il avait réclamé et attendu l'exécution des décrets. Le seul danger qui eût menacé le gouvernement provenait des lenteurs qu'il avait mises à prendre ces mesures énergiques ; en quoi il avait prêté le flanc à la méfiance. M. de Freycinet, dont Gambetta ne laissa pas de vanter les qualités d'orateur, l'autorité et le caractère et dont il considérait le départ comme une perte pour le Cabinet, — Jules Ferry l'avait remplacé comme président du Conseil, — s'était laissé duper par les négociateurs cléricaux, et finalement s'était avancé si loin qu'il n'avait plus voulu exécuter les décrets. Et pourtant, s'écriait Gambetta, c'est lui-même qui les a voulus ! Je lui ai bien dit que les lois existantes suffiraient. Mais, une fois les décrets émis, le pays avait réclamé leur exécution. L'hésitation de Freycinet avait provoqué une agitation et une effervescence considérables et sa position était devenue intenable. »

Le scrutin de liste, sur lequel Gambetta fondait tout le suc-

cès de sa politique, avait été voté à une majorité de huit voix par la Chambre le 15 mai 1881 ; mais le Sénat, qui voyait avec inquiétude cette réforme et redoutait les desseins ambitieux de Gambetta, la rejeta le 9 juin. Le président Grévy avait prédit ce rejet à l'ambassadeur. « Le pays, lui avait-il dit, voit la chose d'un œil indifférent, mais plutôt mauvais. L'affaire n'a été lancée que par un certain nombre de personnalités ambitieuses et pour des raisons intéressées. Le pays réclame du repos. » Grévy visait ainsi Gambetta qu'il soupçonnait prêt à lui enlever la Présidence. Les ennemis de Gambetta se remuaient et l'accusaient de préférences aristocratiques. Ils lui reprochaient, entre autres choses, d'avoir accepté un dîner chez le marquis du Lau avec MM. de la Trémoïlle, de Kerjégu, de Breteuil et de Rothschild. Ils l'accusaient d'avoir tenu des propos conservateurs qui avaient indisposé ses amis républicains. Waddington était allé raconter à Hohenlohe quelques épisodes de la discussion sur le scrutin de liste au Sénat. « Ses collègues, disait-il, avaient tout particulièrement admiré son audace de tenir tête à Gambetta devant lequel tous ces messieurs se tenaient à quatre pattes. Ce n'est qu'en hâtant le plus possible le dénouement des débats qu'il avait emporté le succès. Pour peu qu'ils eussent duré quinze jours de plus, Gambetta retournait la majorité, car il s'était donné une peine incroyable. »

Vinrent les élections nouvelles. On sait quel événement fut celle du XXe arrondissement à Belleville, où se disputait l'avenir de Gambetta. Les radicaux l'appelaient « l'ami de Galliffet » et prédisaient sa chute. On prétendait que Gambetta aurait dit au général : « Mes amis veulent que je prenne le pouvoir ; vous m'y aiderez en votre qualité d'homme d'armes. — Mais, répondit Galliffet, je serai le plus fort et, si vous m'embêtez, je vous mettrai à l'ombre. — J'y ai pensé, dit Gambetta, mais je ne suis pas inquiet. Vous n'avez aucun goût pour la politique et vous seriez pressé de me faire sortir de prison. » Ce sont là des propos humoristiques répétés par Galliffet, mais qui n'ont pas toute l'importance qu'on a voulu leur attribuer. Les socialistes étaient plus animés encore que les radicaux. Gambetta, qui s'était présenté dans les deux circonscriptions de Belleville et Charonne, ne fut élu que dans une. Dès ce moment, il apparaissait que l'ancien tribun serait obligé de se rapprocher des modérés, puisque son ancien parti l'abandonnait.

Au mois d'octobre, Hohenlohe se rendit à Varzin où le chancelier lui demanda des nouvelles de Gambetta qui venait de faire un voyage en Allemagne. « Où est-il resté? disait-il, je l'attends toujours. » Gambetta étant sans aucun doute appelé à jouer un rôle considérable en France, Bismarck eût volontiers échangé quelques idées avec lui. Mais les diverses tentatives qui avaient été faites jusque-là n'avaient pu aboutir. Aux questions insidieuses de Blowitz, Hohenlohe répondait: « Non, Gambetta n'a pas été à Varzin, et cependant, le prince l'eût volontiers accueilli. » De retour à Paris, l'ambassadeur vit Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des Affaires étrangères, qui considérait le ministère Gambetta comme certain. Il reconnaissait les qualités de cet homme politique, son talent, sa vivacité d'esprit, son patriotisme. « Mais Gambetta, disait-il, a grandi dans une sphère à laquelle, lui, Saint-Hilaire, est étranger, et dans laquelle il ne pourrait s'acclimater. Orateur, mais pas homme d'État, il manque à Gambetta le calme de la réflexion. » Hohenlohe devinait dans les paroles de son interlocuteur l'espérance que Gambetta s'user-ait promptement et le désir qu'on eût recours à des hommes plus modérés. Barthélemy Saint-Hilaire craignait que Gambetta ne devînt un danger pour Grévy, car il serait Président de la République en fait et le rôle de l'autre réduit à rien.

Le 3 décembre 1881, Gambetta, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, donnait son premier dîner diplomatique. « Il nous reçut, écrit Hohenlohe, à la porte des salons. J'avais pour voisins le nonce qui occupait la place de la maîtresse de maison en face de Gambetta et le nouveau ministre de l'Intérieur, jeune homme d'un extérieur et d'une conversation agréable. C'était Waldeck-Rousseau. Gambetta avait à ses côtés Lyons et Orlov. Le dîner provenait des cuisines du fameux chef Trompette et non pas de chez Potel et Chabot, comme les dîners des ministères en général. Partant, il était très bon et ne me causa aucun dérangement d'estomac, comme la plupart des dîners officiels. Après le dîner, Gambetta me dit qu'il ne comprenait pas l'opposition faite par le Reichstag à la politique financière du chancelier, puisque, après tout, elle tendait à fortifier l'unité de l'Empire. Je lui expliquai que le parti de l'opposition, tant progressiste que centre, était adversaire de cette unité fédéraliste. Il l'ignorait, et dès lors il comprit cette politique. Le discours du chancelier, — du 28 novembre à Hambourg, —

l'avait rempli d'admiration. » Il appréciait surtout ce passage : « Personne ne me doit de remerciemens et celui qui prétendrait que j'en attends, me calomnierait; car j'ai fait mon devoir et rien de plus! » Le chancelier ne le paya pas de retour, car il fit, comme on le sait, tout ce qu'il put pour exciter les suspicions de l'Europe contre le nouveau Cabinet.

Un mois après, Gambetta revint devant Hohenlohe sur la nécessité d'adopter le scrutin de liste. C'était pour lui le seul moyen de constituer une majorité solide. « On ne peut pas gouverner, disait-il, si l'on voit chaque jour se former une majorité nouvelle. » L'infatigable Blowitz, qui allait porter des nouvelles d'ambassade en ambassade, vint dire à Hohenlohe, le 19 janvier, que si Gambetta ne démordait pas de cette question, il tomberait. Le 26, la prédiction se réalisa. Devant le rejet de son projet de revision limitée portant sur la modification du scrutin pour les élections de la Chambre et du Sénat, ainsi que sur la réduction des droits financiers du Sénat à un simple contrôle, Gambetta se retira. Ceux qui étaient à la Chambre le 26 janvier n'oublieront pas cette grande journée. Gambetta, drapé dans une grande redingote noire, la figure énergique et enflammée, le corps droit et ferme, la main sur un énorme portefeuille qui contenait ses dossiers de réformes, écarta avec adresse les coups droits que lui portait le rapporteur de la Commission, l'ancien préfet de police Andrieux, et nia de toutes les forces de son éloquence qu'il eût la pensée de descendre à la conception misérable et avilissante d'une dictature. La République n'avait pas d'adversaires. Il ne lui restait qu'à se gouverner elle-même, à lutter contre les divisions qui l'assiégeaient, à écarter les personnes pour ne voir que le pays. Le changement de législation électorale était une nécessité suprême de bon gouvernement. Enfin, il y avait quelque chose que l'orateur entendait placer au-dessus de toutes les ambitions : c'était le relèvement de la patrie.

Des applaudissemens, des bravos, des acclamations enthousiastes saluèrent, mais pour la dernière fois, ces accens éloquens. Quelques instans après, 268 voix contre 218 décidaient du sort du gouvernement. Le lendemain, Gambetta partait pour l'Italie avec l'espérance que le pays, mieux éclairé, comprendrait et accepterait un jour son programme de réformes et reprendrait les vraies traditions. « Je sors, disait-il, par la grande porte.

Ceux qui vont entrer seront obligés de passer par la petite. » Le grand ministère avait vécu deux mois et demi. Blowitz revint à l'ambassade allemande et donna ainsi son opinion : « Gambetta prend désormais rang parmi les sauveurs à côté du comte de Chambord, du prince Napoléon, etc. Il ne sera rappelé que le jour où l'on aura besoin de lui pour sauver le pays... Son rôle est provisoirement terminé. Puisqu'il s'est identifié avec le scrutin de liste, il devra désormais poser ce scrutin comme condition de sa rentrée au pouvoir. Et comme la Chambre n'y consentirait pas avant 1885, jusqu'à cette date, il est isolé des affaires. » L'événement apporta une autre solution. Une mort prématurée emporta Gambetta le 31 décembre 1882.

Quelques jours après, dans une conversation avec le prince Napoléon, le prince de Hohenlohe regretta la disparition subite de Gambetta et déclara qu'il l'avait toujours tenu pour un homme de génie. Le prince Napoléon trouva l'expression un peu forte. Il convint toutefois que Gambetta était un orateur génial. Mais il lui manquait l'expérience des affaires. « Néanmoins, il laisserait un grand vide dans son parti. On ne créait pas une telle fortune d'un jour à l'autre. » Hohenlohe alla voir le président Grévy qu'on croyait fatigué et affaibli. « Il était frais et dispos comme toujours et se mit à rire quand je lui racontai qu'on le disait malade. Il répondit : « Oui, ma santé les gêne beaucoup. » Quant à la mort de Gambetta, qui le délivrait d'un rival redouté, il n'y fit pas la moindre allusion.

*
* *

Il y aurait d'autres points intéressans à étudier dans le Journal de l'ambassadeur allemand à Paris, mais ils déborderaient le cadre de cet article. Je veux examiner seulement, dans ces pages, la politique du prince de Hohenlohe comme statthalter d'Alsace-Lorraine, ainsi que ses jugemens sur Bismarck. Le 19 juin 1885, étant allé voir le chancelier aux eaux de Kissingen, la conversation tomba sur le remplacement du feld-maréchal de Manteuffel, mort deux jours auparavant. On parla de Henckel, de Roggenbach, du comte de Reuss, du prince Albert. « Et vous, dit Bismarck à Hohenlohe, vous n'en auriez pas envie? — Si, répondit celui-ci ; mais j'y vois un obstacle, c'est que je ne porte pas l'uniforme militaire. — Vous pourrez porter l'uniforme d'ambassadeur, répliqua en souriant le chancelier. Il plairait

aux Français par son allure française. » Le 3 juillet, Bismarck faisait officiellement l'offre du poste de statthalter d'Alsace Lorraine à Hohenlohe qui se déclara disposé à accepter, mais à la condition de se renseigner auprès du chancelier sur la portée des devoirs qui lui incomberaient. Il apprit en se rendant à Varzin « que vis-à-vis des jeunes têtes des Affaires étrangères, sa position serait sous peu devenue intenable à Paris. » « C'est, dit-il, dans la nature des choses. Un homme âgé ne peut pas consentir à tomber sous la dépendance de jeunes gens qu'il a connus enfans. » Il découvrit alors qu'une intrigue se tramait contre lui et il fit cette constatation judicieuse: « On ne peut occuper pendant douze années un poste d'ambassade de cette importance sans devenir le point de mire d'une foule de convoitises et d'envies, » et il ajoutait cette note assez mystérieuse : « Ma présence à Paris incommodait les Rothschild et les d'Orléans. »

Le chancelier conseille au prince de Hohenlohe de garde provisoirement à Strasbourg le secrétaire d'État Hoffmann et de s'entendre avec le sous-secrétaire d'État Mayr et le lieutenant général de Heuduck. Hohenlohe voit ensuite l'Empereur qui constate la difficulté de germaniser les Alsaciens et rappelle que des dispositions pareilles existaient en 1839 dans la province du Rhin. « Les habitans de cette province, disait l'Empereur, ne devinrent Allemands qu'à partir de 1845. » Il espérait qu'avec le temps, il en serait de même pour les nouveaux sujets de l'Empire. Si l'on veut connaître exactement une partie de l'histoire de l'Alsace-Lorraine sous la domination allemande, les notes de Hohenlohe seront pour l'historien un document précieux. J'ose dire que leur publication a mécontenté l'autorité suprême au moins autant que les révélations faites sur la chute de Bismarck. On va en juger par quelques extraits.

Le prince de Hohenlohe, qui redoutait que le public strasbourgeois ne le considérât pas, en raison de sa qualité de gouverneur civil, muni d'une autorité aussi grande que l'ancien feld-maréchal de Manteuffel, tenait beaucoup à avoir deux sentinelles aux portes de son palais. Cette faveur lui fut accordée. Il en remercia le chancelier, parce que la suppression de ce double poste aurait été aux yeux de la population alsacienne comme une défaite du nouveau gouvernement. Dans son Journal, il ne cache point que la place de statthalter n'est pas une sinécure. La société alle-

mande à Strasbourg lui paraît convenable, le luxe médiocre, les réceptions et les bals passables. « J'ai fait le cercle sans interrompre, écrit-il un soir, et je trouve que le métier de roi est un fichu métier. » Sa terreur des Jésuites le reprend tout à coup à la nouvelle qu'on songe à leur rouvrir le territoire allemand. « Indépendamment de tout autre motif, écrit-il à un ami, je le déplorerais pour l'Alsace-Lorraine, car le jour où l'Ordre aurait accès en Allemagne, il s'établirait de préférence en Alsace. Et la germanisation des pays en question deviendrait cent fois plus difficile. Le mot de ce Père jésuite d'Innsbruck que la langue allemande est la langue de Luther et du diable tomberait ici en bonne terre. L'Ordre attirerait à lui toute la jeunesse, les femmes et tous les ennemis de la domination allemande. Le découragement s'emparerait des Allemands et toutes les sympathies françaises seraient cultivées et encouragées avec un nouveau zèle. » Les craintes de Hohenlohe ne se réalisèrent pas, et les Jésuites, dont il redoutait l'arrivée, ne vinrent point s'établir en Alsace. On commençait à trouver, malgré le zèle avec lequel il accomplissait ses fonctions, que le nouveau gouverneur n'était pas à la hauteur de son poste, et le parti militaire l'accusait volontiers de faiblesse. On lui conseillait une direction plus personnelle, plus accentuée. « Je n'ai pas le droit, disait-il, de jouer au monarque constitutionnel. Ce qu'il me faut éviter, c'est de commettre des actes de rigueur, sans connaître les personnes et les circonstances. On a souvent dit de moi : Il se presse lentement... Ainsi ferai-je dans cette occasion. » Le 22 janvier 1887, il alla voir le prince de Bismarck, qui l'engagea à rétablir l'obligation des passeports. « C'était, disait-il, une manière d'affirmer la séparation des deux pays, d'en faire deux pays étrangers l'un à l'autre, et ce serait utile pour les élections du 25 février. » Hohenlohe se préoccupait beaucoup de cette question et la trouvait grosse de difficultés. Il se sentait en pays hostile. « Les ecclésiastiques, écrivait-il quelque temps après, travaillent avec zèle contre le Septennat militaire. D'ailleurs et malheureusement, tout le clergé est demeuré français, parce qu'on a négligé de germaniser les séminaires sitôt après la guerre. A l'heure qu'il est, il faudrait un second Kulturkampf. Sûrement les élections tourneront mal. » Le chancelier s'inquiétait fort de l'action de la Ligue des Patriotes en Alsace et préconisait des mesures correctionnelles ou le bannissement contre ses affiliés. Vaines menaces

« Les élections ont mal tourné, écrit-il le 25 février, et il n'est question dans le monde des fonctionnaires que de savoir comment donner satisfaction au sentiment national allemand blessé par ces manifestations de sympathies françaises. L'un voudrait suspendre la Délégation, l'autre enlever aux Alsaciens-Lorrains le droit d'élection au Reichstag. » Le statthalter n'était pas de cet avis. Il fallait, suivant lui, éviter tout arbitraire, se montrer inflexible, mais juste, en évitant les coups d'État. Les hauts fonctionnaires et les officiers étaient au comble de l'irritation. Hohenlohe en informait ainsi le chancelier : « L'opinion publique en Allemagne et les Allemands immigrés ici imputent volontiers l'échec des élections au gouvernement des pays d'Empire. » Le statthalter était averti secrètement que les généraux travaillaient contre lui et que Bismarck méditait de bouleverser son administration et de partager l'Alsace-Lorraine en donnant un morceau à Bade, un second à la Bavière, un troisième à la Prusse.

Hohenlohe alla conférer avec Bismarck sur la situation de l'Alsace-Lorraine et il convint, d'accord avec lui, des mesures suivantes : « Dissolution des associations. — Ordonnance concernant les conditions de séjour des officiers français et de tous les Français. — Expulsion des agitateurs. — Réglementation des passeports. — Création d'une police politique et nouvelle répartition des cercles. — Choix des maires en dehors du Conseil municipal. — Répression et interdiction des journaux dangereux, français et autres. — Défense d'affermer les chasses aux étrangers. — Démarches à faire auprès du Vatican au sujet de l'éducation française du clergé. » L'Empereur, mis au courant des desseins de Bismarck relatifs au morcellement de l'Alsace-Lorraine et au remplacement du statthalter par un président supérieur, s'y opposa nettement. « Cela n'a pas de sens, dit-il, de vouloir tout bouleverser simplement parce que les élections ont eu un mauvais résultat ! » Hohenlohe fit savoir au chancelier qu'il ne voulait pas regagner Strasbourg réduit au rôle de simple figurant, ou de simple donneur de dîners, tandis que le gouvernement effectif serait ramené à Berlin. Il savait que Rottenbourg et que Bœtticher voulaient l'évincer et faire de Berlepsch le président supérieur. Hohenlohe se décida ensuite à voir l'Empereur et à le mettre au courant de tout. Il le rallia immédiatement à ses idées et déjoua les plans de ses adversaires. Un mois après, dans une allocution aux vétérans de Buchsweiler, le statthalter parla à cœur ouvert : « Si

nous avons réuni, dit-il, l'Alsace-Lorraine à l'empire allemand, c'est que l'expérience de longs siècles nous contraignait à protéger notre frontière de l'Ouest. Sitôt que la situation politique de l'Empire devient ou semble devenir menaçante, cette question se présente à nous : Sommes-nous protégés à l'Ouest? Ce souci impose actuellement au gouvernement de ce pays des obligations spéciales qu'il doit remplir. » Il se hâtait d'ajouter qu'à ces obligations devait se joindre le soin de l'activité spirituelle et matérielle et que, pour cela, il fallait compter sur la collaboration confiante de la population. Hohenlohe avait gardé auprès de lui Studt et Puttkamer, ce dont le félicita Guillaume Ier qui lui dit à propos de l'émotion suscitée en France par les condamnations à Leipzig de quelques membres de la Ligue des Patriotes : « Ce sont de bien fâcheux voisins ! » Le chancelier était plus décidé que l'Empereur à des mesures énergiques. Il conseillait au statthalter de ne point craindre de sévir contre les fonctionnaires de l'Alsace-Lorraine qui refuseraient de collaborer ouvertement à sa politique.

Dans l'intervalle était survenue l'affaire du commissaire de surveillance Schnæbelé, arrêté à Pagny le 20 avril 1887, ce qui n'était en réalité qu'une manœuvre de Bismarck propre à amener la guerre entre les deux pays, manœuvre qui fut arrêtée par la volonté même de l'Empereur, et par l'attitude énergique de la France. Des exaltés auraient voulu faire prendre en Alsace des mesures arbitraires propres à exciter de nouveaux troubles, comme l'interdiction de parler français imposée aux conseillers généraux. « Nous ne pouvons nier, dit à ce propos Hohenlohe, que nous n'ayons eu une année assez agitée. Qu'on se rappelle les élections, le procès contre la Ligue des Patriotes, les expulsions, les perquisitions, les permis de séjour pour les Français, les permis de chasse, l'affaire Schnæbelé, etc. Or, si quelque nouveau conflit venait à éclater avec les conseils généraux, les affaires d'Alsace redeviendraient l'objet de l'attention générale et je craindrais qu'on ne dît alors : Impossible de ramener le calme dans ce pays. Le statthalter n'entend rien au gouvernement. On voit bien qu'il ne sait pas s'y prendre avec les gens !... De pareils jugemens se font tous les jours ; je le sais bien de longue date ; aussi, je considère comme un devoir de simple conservation de ne pas alimenter ces attaques parce qu'il n'y a pas nécessité absolue. » C'était le langage du bon sens

A la mort de Guillaume Ier, Hohenlohe était allé à Berlin pour assister aux obsèques impériales, puis il obtint une audience de Frédéric III, dont le règne devait être si rapidement abrégé par l'issue funeste de la maladie cancéreuse dont le prince souffrait depuis longtemps. C'était en mai 1888 : « Quand j'exprimai à l'Empereur, dit le statthalter, les vœux ardens que je formais pour sa santé, il me posa la main sur l'épaule et sourit si mélancoliquement que j'eus peine à refouler mes larmes. Il me faisait l'effet d'un martyr. En réalité, il n'y a pas au monde de martyre comparable à cette agonie. Tous ceux qui l'approchent sont pénétrés d'admiration devant cette courageuse et muette soumission à l'inévitable destin qu'il prévoit d'ailleurs clairement. » La question des passeports qui agitait l'Allemagne était pour Hohenlohe l'objet des plus grands soucis. Il s'en exprimait ainsi dans son Journal : « On dirait que Berlin exige toutes ces mesures vexatoires pour pousser les Alsaciens-Lorrains au désespoir et à la révolte, sauf à répondre ensuite que le régime civil ne vaut rien et que l'état de siège s'impose. Le pouvoir passerait alors au général commandant et le statthalter se retirerait ; après quoi, le général redeviendrait clément et l'on ferait des gorges chaudes sur le statthalter qui serait tombé dans le piège. »

Hohenlohe était décidé à repousser les prétentions de Bismarck et de son fils sur les passeports obligatoires, soumis à des exigences inouïes. Il s'opposait ouvertement à ces mesures le 10 mai 1888, objectant que les décrets existans rendaient déjà l'entrée des Français suffisamment difficile. Agir autrement, ce serait s'exposer à faire dire qu'on voulait la guerre dans le pays au lieu de la pacification. Il retourna voir l'Empereur, le 21 mai, et lui fit un exposé succinct de la question. Frédéric III l'écouta attentivement et lui témoigna par écrit et par signes toute sa sympathie. Au sortir de l'audience impériale, le statthalter vit le Kronprinz, qui chercha à lui démontrer la nécessité d'introduire les passeports, et de traiter les Français par la violence. A cet entretien en succéda un autre avec le chancelier. « Comme il s'agissait de l'état des esprits en Alsace et que je faisais observer à Bismarck que les Alsaciens commençaient à trouver qu'ils me payaient un peu trop cher pour le désagrément que je leur procurais, Bismarck se mit à dire que le duc d'Albe avait aussi tiré beaucoup d'argent des Pays-Bas. Quant aux passeports, ce n'était qu'un moyen de prouver aux Français que

leurs cris ne nous effrayaient pas et que nous n'avions pas peur d'eux. »

Hohenlohe se résigna à cette politique déplorable en se disant qu'un autre statthalter appliquerait la mesure avec plus de sévérité que lui et que son départ ne serait que la cause de nouvelles vexations contre les Alsaciens-Lorrains. A l'avènement de Guillaume II, il demanda au nouvel empereur de lancer en Alsace-Lorraine une proclamation dans laquelle il promettrait une politique conciliante et douce. « Je pus observer que l'Empereur n'était pas fixé sur la question et craignait de s'écarter du chancelier. » Au sortir de cette audience, le statthalter vit l'Impératrice qui lui raconta que sa tante Amélie lui écrivait des lettres indignées à propos des passeports obligatoires. Elle lui disait entre autres choses : « Si vous ne voulez pas la guerre, à quoi bon ces sottises? » Hohenlohe ajoute : « A ce moment, l'Impératrice comprit à qui elle parlait et rougit. Je la mis à l'aise en disant que je me rangeais pleinement à l'avis de sa tante. » Mais que faire devant une volonté aussi tenace que celle du chancelier, appuyée par l'Empereur, auquel Bismarck faisait croire que cette mesure était le seul moyen capable de couper les liens qui rattachaient l'Alsace-Lorraine à la France? La situation ne pourrait se détendre que le jour où le chancelier de fer verrait s'affaiblir ou tomber sa puissance. Deux ans à peine, et on allait voir ce que personne n'avait osé prédire : la chute du prince de Bismarck.

Du Journal et de la correspondance de Hohenlohe il résulte que le statthalter répugnait aux mesures violentes contre le pays qu'il gouvernait, mais qu'il se résigna à les appliquer, dès qu'il eut reconnu l'impossibilité de s'y opposer autrement que par sa démission. Sa politique hésitante et faible est caractérisée ainsi par lui-même : « La situation me déplaît souverainement. Quel dommage que je ne puisse me retirer pour combattre leurs menées ! » Il attribuait les mesures excessives qu'on lui demandait à une perfidie personnelle du chancelier et de ses propres ennemis qui lui en voulaient de chercher à administrer l'Alsace-Lorraine avec modération. Il croyait que les efforts tentés pour lui faire du tort à Strasbourg devaient être mis sur le compte de la jalousie que la famille de Bismarck aurait ressentie en le voyant déjà gouverneur héréditaire, tandis que le chancelier n'était pas duc héréditaire de Lauenbourg; mais comment lutter

contre un tel adversaire? Hohenlohe céda tout en gémissant et en remarquant, avec le grand-duc de Bade, « que toutes ces violences ne servaient qu'à jeter les Alsaciens dans les bras des Français, à rendre les Allemands ridicules et à nuire au prestige de l'Empire à l'étranger. » Il attendit patiemment le jour où le nouvel empereur se fatiguerait, lui aussi, de la domination tyrannique de Bismarck et où s'écroulerait le pouvoir de l'homme qui dominait l'Allemagne et l'Europe depuis plus de vingt ans.

*
* *

La chute de Bismarck forme l'un des passages les plus curieux des *Mémoires*. Le récit en est épars dans les notes et la correspondance de Hohenlohe. Je vais essayer de le résumer clairement et d'en faire ressortir en quelques pages tout l'intérêt.

Il y eut comme un soupir de soulagement dans la nation allemande, quand on apprit que le colosse était tombé. C'était le fameux *ouf!* que Napoléon Ier pressentait devoir sortir de toutes les poitrines à la nouvelle de sa mort. La roideur, la brutalité, l'esprit sarcastique et implacable du chancelier lui avaient attiré de justes et profondes inimitiés. Nul n'avait oublié les paroles cruelles qu'il avait prononcées sur la maladie et sur l'incapacité de l'infortuné Frédéric III, les calomnies odieuses qu'il avait répandues contre les soins prodigués à l'illustre malade par le savant docteur Mackensie, les railleries amères dirigées par lui aussi bien contre la reine Augusta que contre l'impératrice Victoria, enfin son dernier mot à Radolin qui lui demandait ce qu'il pensait de la terrible agonie de l'Empereur : « Je n'ai pas le temps de faire de la politique de sentiment! » Dans un entretien intime avec le statthalter, l'impératrice Victoria avait constaté en 1888 que le jeune empereur, Guillaume II, paraissait être entièrement dans les mains de Bismarck. Depuis vingt ans, le chancelier avait exercé un empire incontesté sans souffrir que le souverain eût une volonté propre. Il tenait à mettre solidement son fils Herbert en selle et à en faire tôt ou tard son successeur. Mais il avait excité contre lui le comte de Waldersee, très bien vu à la Cour, ainsi que toute sa coterie. Il s'irritait et s'exaspérait de la moindre opposition, et les ennemis de sa politique commençaient à découvrir en lui des côtés vulnérables. Au mois de janvier 1889, ses attaques non dissimulées

contre Frédéric III, dont Geffcken venait de publier le Journal intime, indignèrent nombre d'Allemands. « L'irritation, constate Hohenlohe, gagna toutes les classes et il se nuisit plus à lui-même qu'à l'Empereur. » Parlant à ce sujet avec le grand-duc de Bade, le statthalter apprit que Guillaume II n'aurait pas voulu qu'on attribuât la publication du journal à Geffcken. « Il n'était pas impossible, disait le grand-duc, que l'Empereur s'affranchît de Bismarck, s'il découvrait qu'on ne le renseignait pas exactement. Pour l'instant, l'Empereur évitait les froissemens, parce qu'il avait besoin de Bismarck pour faire passer son projet militaire. » Quelque temps après, le grand-duc s'était plaint que le chancelier, à la suite de l'arrestation du commissaire de police Wohlgemuth à Rheinhaben, eût voulu fermer la frontière suisse vers le canton d'Argovie et n'eût cherché aucun moyen de conciliation. « Herbert de Bismarck lui-même, affirmait le grand-duc, avouait ne plus comprendre son père, et de divers côtés on commençait à craindre qu'il n'eût la tête dérangée. » Une brouille avec la Suisse semblait une grave imprudence, car tous les plans allemands de campagne reposaient sur sa neutralité bienveillante. « La maltraiter, c'était la pousser dans les bras de la France et découvrir le flanc gauche allemand. L'Empereur pouvait ramener la confiance en faisant acte d'autorité et en coupant court à la querelle. Mais la conséquence ne serait-elle pas la retraite de Bismarck? » Le grand-duc était décidé à éclairer l'Empereur. Un autre sujet le préoccupait et lui semblait de nature à impressionner Guillaume II. Le chancelier voulait laisser l'Autriche poursuivre toute seule une politique agressive contre la Russie, de manière à éviter le *casus fœderis* et à permettre à l'Allemagne de se tenir à l'écart. Cela faisait supposer qu'un conflit pourrait éclater prochainement entre Guillaume II et Bismarck. Le 24 août, dans un nouvel entretien avec le grand-duc, Hohenlohe disait que Bismarck avait décidé de rompre l'alliance avec l'Autriche et de se rapprocher tout à fait de la Russie. « Ces oscillations du chancelier avaient fait réfléchir l'Empereur, et d'autre part avait grandi son opinion de lui-même. Il remarquait en outre qu'on lui taisait certaines choses, et depuis lors se montrait défiant. Un premier conflit avait éclaté entre lui et le chancelier et, au dire du grand-duc, la retraite du chancelier était à prévoir. » Quelques jours après, le grand-duc reprenait la conversation sur le même sujet.

Bismarck s'était fâché contre lui, parce qu'il avait fourni l'occasion à l'Empereur de se prononcer en faveur de la Suisse. Le grand-duc ajoutait : « L'Empereur en a jusque-là, du prince ! » et en disant cela, il tirait de la main une ligne, non pas au cou, comme on fait généralement pour commenter cette image, mais sur les yeux. Tant que Guillaume II en aurait besoin pour faire passer ses projets militaires, il ne se brouillerait pas avec lui. Mais plus tard !... »

Au milieu de décembre, Hohenlohe étant allé à Friedrichsruhe, le chancelier se promena avec lui dans la forêt du Sachsenwald et lui confia qu'en cas de guerre avec la France et la Russie, dès qu'elle aurait pris quelque avantage, l'Allemagne chercherait à s'entendre au plus tôt avec cette dernière au point que le royaume de Pologne pût être rétabli. Mais tout cela était remis à un avenir éloigné. Revenant à l'Alsace, Bismarck ne nia point qu'un jour on dût en venir à lui retirer son droit de représentation au Reichstag. En attendant, il était d'avis d'expulser ceux qui oseraient prendre la protestation comme programme électoral. Puis il parla incidemment de Frédéric III, et témoigna contre lui une profonde aversion, « motivée, disait-il, par son égoïsme et son manque de cœur. » C'était là un reproche vraiment singulier de la part d'un homme qui se targuait de sa roideur et de son insensibilité.

Le 20 mars 1890, Bismarck était forcé de donner sa démission. Elle était aussitôt acceptée par Guillaume, qui la réclamait avec instance depuis trois jours. Voici comment le souverain, un mois après, raconta lui-même au statthalter, au cours d'une chasse à Strasbourg, sa rupture avec le chancelier.

Le différend avait commencé au mois de décembre. A ce moment, l'Empereur avait demandé au chancelier de faire quelque chose pour la classe ouvrière. Bismarck s'y refusait. L'Empereur insistait, disant que, si le gouvernement ne prenait pas l'initiative, les socialistes, les progressistes et le centre la prendraient, et que le gouvernement serait forcé de suivre. Le chancelier proposait au contraire de soumettre au Reichstag nouvellement élu le projet contre les socialistes, de dissoudre le Reichstag, s'il s'y opposait, et de réprimer énergiquement les soulèvemens qui pourraient en résulter. Guillaume II ne consentit pas à acquiescer à une telle politique. Il ne pouvait inaugurer son règne en massacrant ses sujets. « Il était prêt à intervenir, mais

ne voulait le faire qu'à bon escient, après avoir essayé de satisfaire aux plaintes légitimes des ouvriers, sûr au moins d'avoir tout fait pour répondre à leurs réclamations légitimes. Il demanda donc qu'on lui remît à cet égard des projets de décrets. Bismarck ne voulait pas en entendre parler. L'Empereur porta la question devant le Conseil d'État et réussit enfin, malgré l'opposition de Bismarck, à faire rendre les décrets. » L'Empereur avait proposé une conférence internationale, et secrètement le chancelier s'efforçait de l'empêcher. A ces différends déjà très accentués s'en ajoutèrent d'autres qui aigrirent tout à fait les rapports de l'Empereur et de Bismarck. Celui-ci aurait voulu, conformément à un ordre de cabinet en date de 1852, empêcher les ministres d'aller prendre les ordres de l'Empereur chez lui. Il fit à ce propos des représentations dont Guillaume II ne tint aucun compte. Mieux encore, l'Empereur réclama la suppression de l'ordre de cabinet, et voulut lui-même surveiller les relations du chancelier avec les chefs des groupes du Reichstag. La visite que Windthorst avait faite à Bismarck fut l'objet de vifs reproches de la part de Guillaume II. Les trois dernières semaines furent remplies de discussions désagréables à l'Empereur et au chancelier. « C'était, comme l'a dit l'Empereur lui-même à Hohenlohe une mauvaise passe, et la question était de savoir laquelle des dynasties régnerait, des Hohenzollern ou des Bismarck. En politique étrangère, l'Empereur prétendait que Bismarck suivait son propre chemin et lui cachait une bonne partie de ce qu'il faisait. Ainsi, le chancelier avait même fait courir le bruit à Saint-Pétersbourg que l'Empereur comptait suivre une politique anti-russe. »

J'ai, dans le précédent article, cité une lettre du prince de Hohenlohe où celui-ci écrivait que l'Empereur avait fait savoir aux chefs de corps à Strasbourg que Bismarck voulait laisser l'Autriche en plan, au mépris de la Triple-Alliance, et permettre à la Russie d'occuper militairement la Bulgarie avec la neutralité bienveillante de l'Allemagne. Ce fut une des raisons qui provoquèrent la rupture entre l'Empereur et le chancelier, car Guillaume II avait promis à l'Autriche d'être un allié fidèle et entendait tenir sa parole. Dans la discussion qui précéda sa démission, Bismarck s'emporta à tel point que l'Empereur dit quelque temps après au grand-duc de Bade : « Il s'en est fallu d'un cheveu qu'il ne me lançât l'encrier à la tête ! »

Le grand-duc de Bade approuvait la conduite énergique de l'Empereur, car, s'il avait cédé, il eût perdu toute autorité. Le grand-duc était allé prendre congé du prince de Bismarck. Mais celui-ci l'avait mal reçu et lui avait dit que c'était par sa faute qu'il s'en allait, car en appuyant les lois ouvrières, il avait contribué à le brouiller avec l'Empereur. Le grand-duc avait répliqué que c'était aux affaires prussiennes seules que le différend devait d'avoir dégénéré en rupture; or, lui, ne s'était jamais mêlé de ces affaires. « A ce moment, Bismarck devint grossier. Le grand-duc se leva en disant que sa dignité lui défendait d'en entendre davantage; qu'il voulait se séparer de lui en paix et qu'il s'en allait sur ce vœu auquel le prince ne manquerait pas de répondre : Vive l'Empereur, et vive l'Empire! L'entretien s'était arrêté là. »

Pris au mot comme Talleyrand en 1815, et ainsi que le fit Talleyrand lui-même, le chancelier se répandit en récriminations violentes contre le souverain et contre ses conseillers. Retiré à Friedrichsruhe, le cœur gonflé de rage, il inonda les journaux de ses objurgations et de ses confidences perfides. Mais tous ceux qui, la veille encore, s'inclinaient devant lui jusqu'à terre, se relevaient joyeux et respiraient. « Chacun, remarque Hohenlohe, se sent un personnage, tandis qu'auparavant tous étaient rapetissés et comprimés. Ils se gonflent maintenant comme des éponges trempées dans l'eau! » L'Empereur ne dissimulait pas non plus sa satisfaction personnelle. Il la manifesta d'une façon silencieuse au statthalter en lui serrant la main à lui faire craquer les doigts. Le ministre de la Marine, le général de Stosch, était ravi. « Il est heureux comme un roi, dit Hohenlohe, de pouvoir enfin parler librement et de n'avoir plus à redouter le grand homme. Cette sensation agréable est générale. Une fois de plus, il est donc vrai que les doux posséderont la terre! »

Pendant que tous les courtisans et l'Empereur lui-même se réjouissaient d'être délivrés du despotisme du chancelier, une seule personne le plaignait. C'était l'impératrice Victoria qui, oubliant ses injustices, ses railleries et ses perfidies contre elle et Frédéric III, consentait à le revoir et lui demandait si elle ne pouvait pas lui être utile. Quelle fut la réponse du chancelier? « Je ne demande que de la compassion! » Ainsi, c'était l'une de ses plus grandes victimes que cet homme cruel voulait intéresser à sa disgrâce! Quel ne dut pas être l'étonnement

de l'Impératrice et quelle eût pu être sa joie de voir le despote humilié à ses pieds, si son âme généreuse eût été capable d'éprouver un tel sentiment !

Le prince de Hohenlohe alla faire visite à l'ancien chancelier pour lui exprimer à son tour combien il avait été surpris par cet événement inattendu. « Moi aussi ! » dit Bismarck. Ceux qui soutiennent qu'il s'attendait depuis longtemps à sa disgrâce, qu'il la prévoyait et l'annonçait, qu'il aimait mieux briser son pouvoir que de se soumettre aux moindres volontés du nouvel empereur, peuvent méditer ce que contiennent de regrets, de surprise et de fureur ces deux simples mots : « Moi aussi ! »

Une sorte de réconciliation eut lieu, quatre ans après, entre Bismarck et Guillaume II à Berlin. Les Bismarckiens reprochèrent à l'Empereur de n'avoir pas été à Friedrichsruhe. « Je le sais bien, répondit Guillaume, mais ils auraient pu attendre longtemps. *Il fallait qu'il vînt ici.* » L'Empereur avait eu le dernier mot.

*
* *

En allant offrir ses condoléances au prince de Bismarck, le 27 mars 1890, le prince de Hohenlohe ne se doutait pas que quatre ans après, il serait son successeur à la Chancellerie impériale par suite de la mort de Caprivi. Il avait hésité pendant un certain temps à accepter une charge aussi lourde. Déjà, en 1890, il avait dit ses hésitations à l'impératrice Victoria qui lui demandait pourquoi il ne prenait pas à ce moment l'héritage de M. de Bismarck. « Quand elle sut que j'étais né la même année que son père et sa mère, elle convint que j'étais un peu vieux pour assumer une pareille tâche. »

Et cependant, il céda plus tard aux instances réitérées de Guillaume II qui lui en faisait un devoir patriotique impérieux. Le 29 octobre 1894, il accepta officiellement le poste si difficile de chancelier de l'Empire et de président du Conseil des ministres, et le 13 janvier 1895, il alla, par courtoisie autant que par esprit politique, voir le prince de Bismarck. Celui-ci lui conseilla aussitôt de ne pas se perdre dans les détails, quoique les grandes mesures ne dussent lui être utiles en rien. Il le mettait en défiance contre le particularisme de la bureaucratie, la jalousie des courtisans et des hobereaux, qui ne lui avaient pas pardonné à lui-même d'être devenu prince. Il lui pré-

disait en outre que les difficultés de sa position proviendraient surtout des décisions inattendues de l'Empereur, et il lui souhaitait du courage. Les premiers embarras pour Hohenlohe surgirent au sujet du code de procédure militaire et de la publicité de cette procédure. Hohenlohe se rappelait qu'étant ministre de Bavière, il avait assuré jadis lui-même cette publicité; s'il s'y opposait aujourd'hui, on lui rappellerait ce fait. « Tout le monde me railleraît, disait-il, et l'Empereur ne saurait que faire d'un chancelier discrédité. » Dès ce moment, il comprit que de fortes intrigues allaient s'ourdir contre lui. « Je sais, écrivait-il dans son Journal, qu'un grand nombre de politiciens et d'arrivistes de marque cherchent à me discréditer auprès de l'Empereur. Ils veulent un autre chancelier, et allèguent que la situation réclame une action plus énergique. Que veulent-ils donc? Un conflit avec le Reichstag trop indépendant et trop résistant à la réforme financière; une dissolution et des élections défavorables au gouvernement? Une nouvelle dissolution et un coup d'État d'où résulteraient un conflit avec les gouvernemens, puis la guerre civile et finalement la dissolution de l'Empire allemand? » Le nouveau chancelier était très pessimiste et prévoyait que l'étranger se mettrait de la partie. Il préférait, si le Reichstag ne votait pas la réforme des finances, laisser agir le mécontentement provoqué par les charges budgétaires et préparer le terrain pour de meilleures élections. « Pour mon compte, disait-il, je suis prêt à me retirer d'un moment à l'autre, si l'Empereur compte suivre des voies opposées. »

Le prince avait une situation peu facile au Reichstag : n'étant pas orateur et étant forcé de lire ses discours dont il embrouillait parfois les pages, il n'imposait pas comme le franc et carré général de Caprivi et surtout comme le rude et terrible prince de Bismarck. Ce n'est pas que celui-ci eût un puissant organe. Tout au contraire, de ce vaste corps de géant il ne sortait qu'un mince filet de voix, mais la stature élevée, l'allure énergique, le ton hautain et le prestige de l'homme qui avait tant de victoires parlementaires à son actif, donnaient quelques craintes à ceux qui voulaient l'attaquer. Ici, au contraire, on avait devant soi un vieillard petit, maigre et voûté, que la presse appelait familièrement « l'oncle Clovis; » ce n'était qu'un homme d'apparence ordinaire qui parlait sans émotion, sans apprêt, sans humour, avec la froide correction d'un fonctionnaire modèle. Cependant,

il devait, malgré ce peu d'avantages personnels, se maintenir six années à son nouveau poste. Mais dès le mois d'octobre 1896, il s'aperçut des difficultés de sa tâche à la Cour. « Mes relations avec Sa Majesté, écrivait-il à son fils Alexandre, suivent un cours assez singulier. A quelques petits manques d'égard, je me persuade que l'Empereur m'évite avec intention et que ça ne peut continuer ainsi... » Toutefois, Hohenlohe avait, envers son souverain, manifesté le loyalisme le plus empressé. Lorsqu'on sut, par exemple, que le fameux télégramme de Guillaume II au président Kruger, après la défaite de Jameson, était un acte spontané et réfléchi, le chancelier l'avait excusé en ces termes : « Si l'Empereur avait su que Jameson avait avec lui tant de fils de respectables familles anglaises, il n'aurait pas envoyé son télégramme. Il pensait que Jameson n'avait avec lui que des flibustiers et que c'était un acte de brigandage. » Ce qui signifierait que l'acte de cet aventurier, c'est-à-dire la violation en pleine paix du territoire d'un État ami, devenait chose licite parce que la bande envahissante, au lieu de ne se composer que de pauvres diables racolés au hasard, comprenait aussi des fils de respectables familles. Mais cette attitude apologétique ne suffisait pas à un maître exigeant. « Deux questions, disait le chancelier, risquent d'ébranler ma situation dans un avenir très rapproché, ce sont : le code de procédure militaire et la loi sur le droit de réunion. » Il redoutait l'opposition des nationaux-libéraux et d'autres intrigues. Nous aurions pu en savoir davantage, mais l'éditeur des *Mémoires*, le prince Alexandre, nous a prévenus que les notes détaillées du chancelier sur la politique intérieure, ses luttes et ses difficultés, qui ne venaient pas tant des choses que des personnes, n'avaient pu être publiées intégralement. Quelques extraits seulement jettent un certain jour sur les impressions de Hohenlohe pendant la deuxième étape de sa carrière. Il faut donc nous en contenter.

La loi sur la marine était, elle aussi, un grave sujet de préoccupation. « On va, disait le chancelier, répétant que la marine est un caprice de l'Empereur. On ne peut toutefois cacher que c'est au peuple allemand que revient la faute ou le mérite de posséder une flotte. » Il rappelait que, du temps de la Diète fédérale, on vivait en paix et sans soucis, sans lourdes charges et sans grands impôts. Mais le peuple allemand, dévoré d'ambitions militaires, voulut jouer un rôle dans le monde. « Survint

alors 1870 et l'unité fut consommée par le fer et par le feu, et l'Empire créé aux acclamations du peuple allemand. Or, on découvrit bientôt qu'on manquait d'argent pour maintenir l'Empire sur pied. » Hohenlohe constate que Bismarck fut forcé de modifier sa politique douanière et de renoncer au libre-échange modéré, d'imprimer un élan colossal à l'industrie, de transformer la politique économique et d'assurer de vastes débouchés au commerce allemand qui avait pris un large essor et réclamait la protection du gouvernement. Le seul moyen d'exercer utilement cette protection était d'avoir une flotte capable de repousser les escadres ennemies et de protéger les navires marchands. Toutefois, le chancelier faisait les observations suivantes : « Il faut bien convenir que le tempérament impulsif de l'Empereur n'est pas fait pour tranquilliser les esprits. On pourrait lui souhaiter un peu plus de flegme. » Et cherchant tout de suite à adoucir ce jugement sévère, il ajoutait : « Mais on a tort de lui reprocher de n'écouter que son caprice et son plaisir en réclamant une flotte. A proprement parler, il ne fait que réaliser l'ambition que le peuple allemand nourrit depuis cent cinquante ans. »

Le chancelier, malgré une modestie affectée, avait conscience de ses mérites. « Les Allemands, écrivait-il dans son Journal, n'ont pas tort d'envisager ma présence à Berlin comme une garantie pour l'unité. De même que, de 1866 à 1870, j'ai travaillé à la réunion du Sud et du Nord, actuellement encore mon but doit être de maintenir la Prusse dans le faisceau de l'Empire. Car tous ces messieurs se moquent de l'Empire et sont très disposés à le lâcher aujourd'hui plutôt que demain. » Mais les intrigues se resserraient autour de lui. Les Agrariens, comme Limbourg, Stirum et Kardorf, l'accusaient de livrer l'Empire à l'invasion économique étrangère et de trahir ses intérêts à la veille du renouvellement des traités de commerce. La façon presque cavalière avec laquelle l'Empereur lui avait, pour ainsi dire, retiré la direction de la politique extérieure pour la confier plus spécialement au secrétaire d'État des Affaires étrangères, à la fois plus hardi et plus docile que lui, l'avait vivement offensé, car cela lui paraissait une diminution réelle de son autorité. Tout lui faisait sentir de jour en jour que l'heure de la retraite allait sonner. Il voulut cependant montrer qu'il était capable d'un grand effort et défendit au Reichstag, malgré une

vive opposition, le projet de loi sur la flotte qui fut adopté le 12 juin 1900. L'Empereur le félicita ainsi : « Tu peux être fier de ton succès. Un code civil et le projet de la flotte, deux mesures aussi capitales pour le développement intérieur et extérieur de notre patrie, c'est plus que n'en a jamais signé aucun chancelier ! » Ce compliment était excessif. Trois mois après, le prince se voyant de plus en plus en proie à des difficultés de tout genre et l'objet d'inimitiés irréductibles, se décida, pour se retirer, à invoquer son état de santé précaire. Il avait cependant écrit quelque temps auparavant au baron Vœldernsdorff : « Au fond, je ne sens pas le besoin de me reposer; » et à son fils, il confiait qu'il était « entouré d'intrigans » contre lesquels il devait se défendre à toute heure. A la fin, la lutte lui parut insupportable et il alla voir l'Empereur pour lui confirmer sa décision. « Je lui représentai la nécessité de me retirer, tant à cause de mon état de santé que de mon âge, et je vis à l'air parfaitement satisfait de l'Empereur que ma lettre de démission était déjà attendue, qu'il était donc grand temps de m'en aller. »

Il partait, non pas de son plein gré, comme il voulait le faire croire, mais parce que l'Empereur désirait confier à un plus jeune et plus hardi la redoutable charge de chancelier d'Empire. Une feuille officieuse, quelques jours avant son départ, avait fait entendre que le chancelier devait avoir non seulement la décision nécessaire, mais aussi le pouvoir de couvrir effectivement l'Empereur « avec une volonté entière et une large poitrine. » En parlant « d'un homme de froide raison et d'énergie souriante, d'heureux tempérament et de solide confiance en lui-même, » le journal désignait clairement le comte Bernard de Bülow, dont chacun vantait le talent oratoire et l'esprit souple et expérimenté, ainsi que l'estime incontestable que lui témoignait le souverain.

Lorsque le prince de Hohenlohe sortit du palais de la Wilhelmstrasse, Guillaume II lui envoya l'Aigle noir en brillans, accompagné d'une belle lettre de regrets, aussi belle que celle dont son successeur a été gratifié il y a quelques jours. Mais que lui importaient toutes ces paroles flatteuses? Il en connaissait l'inanité. N'est-ce pas lui qui, dans ses derniers jours, écrivait à son fils Alexandre : « Chose singulière que la vie humaine ! Pendant cinquante et un ans on vit heureux et content, puis une fissure se produit qui détruit tout l'édifice. Et c'est pour cela

que l'homme est créé! Alors, il vaudrait mieux n'être jamais né. Sophocle l'a déjà dit. Depuis, des siècles se sont écoulés. Chacun le sait; pourtant chaque jour il semble l'ignorer et, se laissant vivre, il reçoit des honneurs et des décorations, puis il s'en va et on l'oublie!... » Le prince avait appris que toutes les satisfactions offertes par le monde à nos désirs ressemblent à l'aumône que le mendiant reçoit aujourd'hui pour mourir demain d'inanition. Il méditait souvent sur la mort et aimait à redire cette inscription découverte par lui sur la tombe d'un de ses ancêtres : « Apprends à mourir! » On l'avait vu plus d'une fois aussi, pendant son gouvernement d'Alsace-Lorraine, descendre dans l'une des chapelles souterraines voisines du chœur de la cathédrale à Strasbourg et s'arrêter devant l'épitaphe d'un prêtre resté inconnu :

Rogas quis sim?... Pulvis et umbra.

« Voilà bien ce que nous sommes, disait-il; ombre et poussière! »

La fin prématurée de sa fille Stéphanie, survenue le 21 mars 1882 « par une journée de printemps douce et ensoleillée, » lui avait inspiré les accens les plus touchans. A cette jeune fille dont la vie avait été brisée en quelques heures, il dédia ce poème :

« Parmi les fleurs on t'a portée au repos éternel. Un parfum de fleurs nouvelles passe au-dessus de ta tombe.

« Tu étais toi-même comme le parfum du printemps, comme la clarté du soleil par des jours fleuris.

« Et quand tu venais, la joie emplissait tous les cœurs, comme le souffle du printemps appelle la jeune frondaison à une vie nouvelle, tandis que les rossignols chantent doucement dans les branches.

« Aujourd'hui, s'est évanoui à jamais ce qui m'avait enchanté; la lueur rayonnante de tes yeux s'est éteinte; le gai sourire de tes lèvres a disparu.

« Lorsqu'ils ornèrent de fleurs ton cercueil, je restai brisé de douleur. Prends ici maintenant, enfant adorée, la couronne que j'ai tressée pour toi, tout en larmes. »

Les derniers jours de cet homme d'apparence indifférente et glaciale furent consacrés à l'étude des vérités éternelles. Effrayé par l'idée de l'éternité, méditant la question redoutable : « D'où

venons-nous et où allons-nous? » ayant conscience des responsabilités qu'il avait assumées et des fautes graves qu'il avait pu commettre, il cherchait « à s'élever au-dessus de l'étouffante atmosphère du monde pour parvenir à l'état de la contemplation pure. » Il lisait l'*Imitation* et avait noté, entre autres passages, le suivant : « *Stude cor tuum ab amore visibilium abstrahere et ad invisibilium te transferre.* » Ce passage lui avait inspiré ces réflexions : « Plus on avance en âge, plus on est conduit par la nature même des choses à se détacher de la vie, et plus on éprouve la vérité de ce conseil. L'âme demande de l'espace pour déployer ses ailes et s'envoler dans l'éternité. » La mort de la princesse de Hohenlohe, survenue le 26 décembre 1897, avait mis le comble à sa tristesse. « Tout ce dont, au premier moment, on n'a point mesuré l'étendue, les pertes irrémissibles, écrit-il dans son Journal, la conscience que cette longue vie en commun s'est close pour jamais, tout cela pèse sur moi comme un fardeau dont la mort seule pourra me délivrer. »

Désormais, il répétera à tout instant : « La seule consolation que je voie à cet état de choses, c'est la mort. » Ayant remarqué en 1899 que son jour de naissance tombait le Vendredi-Saint, il s'en dit fort touché : « Il me semblait en effet qu'il ne pouvait mieux tomber, car maintenant ma vie est voilée d'une tristesse de Vendredi-Saint. » Son mot suprême à sa sœur, la princesse Élise, est un mot d'espoir et de confiance : « Notre seul refuge est dans la foi. »

Ces dernières citations révèlent un Hohenlohe humain, résigné et croyant, que nous ne soupçonnions pas.

HENRI WELSCHINGER.

CITÉS ET PAYSAGES DE HAUTE-ITALIE

I. — LA DESCENTE DU BRENNER

De toutes les voies ferrées qui traversent les Alpes et descendent sur l'Italie, il n'en est pas de préférable à celle du Brenner. Stendhal qui, au cours de ses *Promenades dans Rome*, se demande quelle est la meilleure manière d'aller de Paris en Italie, hésite entre le Simplon, le Gothard, le Cenis et même la route de Nice à Pise par Gênes. Il ne parle pas du Brenner et se décide pour le Simplon, qui mène plus vite, dit-il, au bord du lac Majeur, vis-à-vis des îles Borromées. Mais aujourd'hui la question ne se pose plus ainsi. Quand nous venons par le Simplon, le Cenis ou le Gothard, nous sommes toujours trop pressés pour prendre encore les vieux chemins des diligences et, dans notre hâte fiévreuse, les express les plus rapides nous paraissent même trop lents. Que de fois, brûlant les stations, ayant à peine le temps de courir d'une portière à l'autre pour contempler les bords sauvages de la Doire Ripaire, le pittoresque val d'Ossola ou les sites grandioses du Tessin, je me suis promis de revenir et de refaire lentement, une à une, chacune des étapes de ces routes illustres et désertées ! Les plaisirs trop brusques sont incomplets, et l'on savoure mal la joie de retrouver la douceur italienne lorsque, au sortir d'un long et pénible tunnel, les yeux, à peine réhabitués à la lumière, reconnaissent déjà les faubourgs de Turin ou de Milan. Par le Brenner au moins, on peut, avec quelque imagination, se figurer que l'on suit l'ancien chemin des piétons et des voitures, l'antique voie romaine Claudia Augusta : le train, qui la longe constamment, monte tout tranquillement jusqu'au col même du Brenner, comme autrefois les diligences, et descend

sans trop de hâte sur Vérone, laissant le loisir d'admirer... Les vrais voyageurs ne sont jamais pressés.

« Voyager, a écrit Mme de Staël, est un des plus tristes plaisirs de la vie; traverser des pays inconnus, entendre parler un langage que vous comprenez à peine, voir des visages humains sans relation avec votre passé ni avec votre avenir, c'est de la solitude sans repos et de l'isolement sans dignité. Car cet empressement pour arriver là où personne ne vous attend, cette agitation dont la curiosité est la seule cause, vous inspirent peu d'estime pour vous-même... » Mme de Staël n'aimait pas à voyager parce qu'elle ne savait pas regarder. Cette femme intelligente, infiniment sensible à l'esprit et à l'éloquence, était aussi peu artiste que possible. Son opinion nous semble aujourd'hui presque incompréhensible, tant nos goûts et nos habitudes ont changé. Mais, vraiment, nous exagérons. Nous ne savons plus goûter le moment présent. Nous ne jouissons pas des heures de la vie. Notre génération, qui ne se pâme plus au *Lac* de Lamartine, n'éprouve pas le besoin de demander au Temps de « suspendre son vol. »

Et cependant, comment ne pas savourer la simple joie de vivre, de respirer, d'ouvrir les yeux sur cette terre latine où je reviens si souvent, comme vers une maîtresse aimée, avec des larmes aux paupières ? « A vingt ans, dit Barrès, l'on se persuade que les villes fameuses sont des jeunes femmes. On se hâte, le cœur en désordre, vers un rendez-vous d'amour. » Pour l'Italie, il me semble que j'ai toujours vingt ans. Parfois, dans l'agitation de Paris, il me suffit d'un tableau entrevu, d'une rue ensoleillée, d'un air entendu, d'un jardin en fleurs, d'un fait-divers dans un journal, pour me rappeler un coin précis de Rome ou de Florence, pour me donner l'envie irrésistible de revoir telle ou telle de ces petites villes où j'ai vécu quelques jours et qui, depuis, me semblent presque miennes : un peu de notre cœur resterait-il ainsi partout où nous avons passé, comme ces plantes vivaces qui se fixent au sol dès qu'elles s'y sont posées ? Quand je franchis les Alpes, quand je suis l'une de ces routes par où le Nord aborde l'Italie, l'une de ces belles civilisatrices, comme les appelle l'auteur du *Voyage de Sparte* qui déclare qu'« à chaque fois que nous les descendons, elles nous rajeunissent l'âme, » le seul fait de mettre le pied sur le sol italique me donne une joie enfantine et presque ridicule. J'ai l'impression que mes yeux

s'ouvrent de nouveau à ce que Léonard de Vinci appelait la *bellezza del mondo*. Je songe à ce doge aveugle qui, lors de la prise de Constantinople, tendait les bras vers les murs conquis et demandait aux croisés où il devait poser les mains pour avoir l'illusion de posséder plus vite cette Byzance qu'il ne verrait jamais. Le salut magnifique de Virgile me revient aux lèvres :

Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus...

et, instinctivement, je répète l'exclamation de Pline : *Hæc est Italia diis sacra...*

Ces mêmes mots, en ces mêmes lieux, au début de ce même mois de septembre, Gœthe les prononça sur cette route du Brenner dont les lacets serpentent au-dessous de la voie ferrée, entre des prairies et des bois de sapins. C'est ici que la lumière des cieux latins charma pour la première fois les yeux avides et le cœur tourmenté du chancelier de la cour de Weimar. Son enthousiasme est touchant; il se manifeste avant la frontière, dès Botzen. « Tout ce qui végète à peine dans les montagnes, écrit-il, est ici plein de vie et de force; le soleil est ardent et chaud, et l'on se remet à croire à un Dieu... Sur cette terre, je me sens chez moi, non en voyageur ou en exilé... Il me semble que j'y suis né, que j'y ai été élevé et que je reviens d'une excursion au Groenland ou d'une pêche à la baleine... Je salue jusqu'à la poussière qui couvre ma voiture... » La conquête fut immédiate et devait être définitive. Six semaines plus tard, dans une mauvaise auberge de Foligno, mal installé, ne pouvant reposer sur un lit malpropre, à la lueur d'une pauvre chandelle, il écrivait : « Dût-on me traîner jusqu'à Rome sur la roue d'Ixion, je ne me plaindrais pas. »

Rien n'est plus charmant, plus délicieusement italien que cette Botzen autrichienne, toute fleurie comme une ville toscane, et qui étale ses jardins de roses entre les rouges parois de ses monts de porphyre. Peu de sites sont aussi pittoresques. Vers le Nord, l'horizon est fermé par quelques-unes des crêtes dentelées de ces montagnes dolomitiques dont les lignes étranges avaient tellement séduit l'œil de Léonard de Vinci qu'on peut les reconnaître dans plusieurs de ses paysages et notamment à l'arrière-plan de la *Sainte Anne* du Louvre. Des vignes superbes couvrent la plaine, plantées d'une façon assez spéciale, formant comme une série de toits sous lesquels on peut librement circuler. La

campagne, les costumes, les maisons, la ville que souvent l'on appelle *Bolzano*, tout a l'aspect italien et l'on trouve déjà dans l'accent un peu du zézaiement vénitien.

Cette vallée de l'Adige est infiniment curieuse avec ses deux murailles de porphyre qui la longent de chaque côté. Les teintes rouges des rochers, le vert des arbres, le bleu intense du ciel font un ensemble à la fois très chaud et très gai. Trente, moins encore que Botzen, est autrichienne; et, plus bas, dès l'entrée du val Lagarina, des souvenirs de Dante ajoutent encore à cette impression d'Italie. Voici, près de Lizzana, les restes du château où, exilé de Florence, il fut l'hôte du comte Castelbarco; et voici les Slavini di Marco, d'une tristesse et d'une désolation poignantes, qui frappèrent si fort son imagination. Le charme de la vallée est complètement détruit par ce colossal éboulement; au soir tombant, l'effet est vraiment tragique et je comprends que le poète, au début d'un chant de son *Enfer*, voulant dépeindre l'horreur d'un lieu particulièrement sauvage, se soit rappelé cette sinistre vision. Comme pour en sortir plus vite, le train se hâte. Il franchit, dans un grand bruit de ferrailles, la célèbre Chiusa di Verona où l'Adige s'est lui-même creusé un passage dans le roc; et rien n'est plus fantastique que ce sombre défilé vu par un crépuscule d'été. Tantôt les parois sont éclairées par la lueur douce et bleuâtre de la lune, tantôt le rouge couchant leur donne des reflets d'incendie. A chaque coude du fleuve, les aspects changent. Puis, brusquement, les collines s'abaissent. La grande plaine vénitienne commence. Vérone s'allume dans la nuit.

II. — LE JARDIN GIUSTI A VÉRONE

Si je n'ai qu'un après-midi à donner à Vérone, comment ne serait-il pas pour le jardin Giusti? De tous les beaux jardins de l'Italie, — qui en compte tant et où si souvent j'ai promené mes rêveries, — je crois bien que voici mon préféré. D'autres sont plus émouvans par les souvenirs, d'autres plus voluptueux par leur situation au bord d'un lac ou de la mer; celui-ci ne tire que de lui sa grâce et sa séduction.

Toujours les Italiens eurent le culte des jardins. Pline nous parle si souvent des siens et avec tant d'amour que l'on pourrait presque en dresser le plan; leur décoration ne devait guère être différente de celle d'aujourd'hui; dans une lettre à Apolli-

naris, il célèbre « ses allées plantées d'arbres verts, touffus et bien taillés, ses platanes où le lierre grimpe et relie les troncs par des guirlandes souples. » Ce n'est que beaucoup plus tard, à la Renaissance, qu'on ne se contenta plus des beautés naturelles et qu'on les compléta par des ornementations compliquées, des portiques, des fantaisies architecturales, des pièces d'eau machinées et tout ce que Barrès appelle si joliment « l'art de disposer les réalités de manière qu'elles enchantent l'âme. » Pourtant, à la différence des Anglais et quelquefois des Français, les Italiens ne cherchèrent pas à imiter artificiellement la nature; ils ne voulurent que l'embellir suivant les règles de l'art.

A Vérone, plus qu'ailleurs peut-être, les jardins furent toujours en honneur. De tous temps, les bords de la Brenta se couvrirent de parcs et de maisons de campagne. L'un des plus anciens documens sur les villas du moyen âge fut écrit, dès le XIVe siècle, pour la famille véronaise des Cerruti, et c'est également un Véronais, Leonardo Grasso, qui fit les frais du fameux *Songe de Poliphile* où sont décrits et gravés tant de bosquets fleuris. Ce matin encore, au Musée Civique, j'ai remarqué une belle fontaine et un décor de verdure dans la *Sainte Catherine* du Véronais Vittore Pisanello.

Une petite cour aux murs crénelés précède le jardin Giusti; mais les murs sont de briques roses, les créneaux tapissés de vigne vierge et, à travers les grilles, le parc sourit si aimablement qu'il semble qu'un visage ami vous accueille dès le seuil et vous engage à entrer.

« La nature, dit de Brosses, a assez bien servi le palais Giusti pour lui donner dans son jardin même des rochers et quantité de cyprès prodigieusement hauts et pointus qui lui donnent l'air d'un de ces endroits où les magiciens tiennent le sabbat. » Depuis la visite du spirituel magistrat dijonnais, auquel Vérone rappela Lyon avec la colline de Fourvière, le parc n'a guère dû changer d'aspect. Valery, bibliothécaire du roi à Versailles, le trouva, en 1827, occupé par un bataillon autrichien, et tout ce que lui inspire l'allée de cyprès, — l'une des plus belles du monde, — c'est que « ses perpétuels gradins, destinés jadis à faire sécher les draps, évoquent le temps où le travail de la laine était noble et ne faisait point déroger. »

Ce qui caractérise les jardins de Vérone ou de Florence, de Bellagio, de Gênes ou de Rome, c'est qu'ils sont bâtis sur des

collines et étagés en terrasses. Les pas peuvent monter avec le rêve. Les parcs de l'Ile-de-France ou de la Touraine s'étendent au contraire sur de vastes espaces plats ou à peine ondulés; leurs lignes se développent en majesté et rendent une harmonie un peu froide et sévère. Ici, les villas ont l'aspect tourmenté des âmes qui les créèrent, et l'on en goûte incomplètement le charme si l'on ne sait pas exalter sa sensibilité par le décor. Les campagnes de Versailles ne s'admirent jamais mieux que dans le calme et la solitude. Les allées italiennes bordées de cyprès ou de hauts buis, aux détours brusques, aux coins de soleil et d'ombre, saturées de senteurs fortes, conviennent aux cœurs tumultueux et passionnés.

Avec le jour qui décline, les fleurs embaument. Des parterres d'œillets parsèment les pelouses. Des massifs de sauges pourprées luisent d'un éclat d'incendie aux rayons obliques du soleil. De grands cannas rouges et jaunes, des glaïeuls roses s'inclinent au sommet de leurs longues tiges, comme lassés. Des lichens rongent les statues qui se dressent dans la verdure, animant seules ce paysage de rêve. Les marbres s'écaillent. Les troncs des vieux arbres s'usent et se dessèchent sous l'étreinte des bras épuisans du lierre qui se multiplie. Une fontaine moussue pleure le temps passé. Pourtant une petite maison de jardinier toute fleurie, tapissée de roses et de glycines, rappelle à la réalité. Un mur lui fait suite, entièrement recouvert d'une haie de jasmins ; le feuillage est constellé de points blancs, comme après une neige d'avril. Sur les premières terrasses, aux coins plus ensoleillés, des lauriers-roses, des orangers, des palmiers mettent quelques notes plus chaudes. Et partout, par cette fin d'après-midi de septembre, des tubéreuses en fleurs répandent au-dessus du sol des ondes lourdes de parfums qui grisent étrangement.

Mais la gloire du jardin, c'est l'allée de cyprès qui, grimpant de gradins en gradins, escalade la colline. On n'y pénètre qu'avec gravité. Un mystère plane. Je ne sais quoi d'émouvant est autour de vous, qui ôte toute envie de rire ou de plaisanter. En gravissant les escaliers de briques rouges, le bras de votre compagne s'appuie plus fort sur le vôtre. Vous lisez les inscriptions sur les arbres : 300, 400, 500 ans... et une angoisse vous prend. Ainsi trois, quatre, cinq siècles et plus ont défilé devant l'immuable sérénité des cyprès vénérables qui règnent sur les magnificences du parc et de la ville qu'ils dominent. Et vous

regardez, presque avec crainte, ces arbres sombres comme la nuit, hautains, rigides, impénétrables à la lumière et même au vent qui les courbe sans les effeuiller, insensibles aux saisons, orgueilleux et toujours pareils, se dressant vers le ciel en une attitude hostile et raidie, indifférens à tout ce qui vit autour d'eux. Et cependant, par-dessus les murs du palais, ils ont vu Vérone frémissante s'exalter dans la joie du triomphe ou agoniser sous le piétinement du vainqueur. Mais, sentinelles inconscientes, ils n'ont pas gardé le souvenir. Ils n'ont fait que jouer leur rôle décoratif. Ils se sont bornés à vivre, solitaires et stériles. Nous les admirons, nous ne les aimons pas.

A mesure que l'on monte, on découvre mieux la ville et la plaine, cette plaine où Constantin défit l'armée de Maxence, où Théodoric fut vainqueur d'Odoacre, où Charlemagne porta ses pas victorieux. De la terrasse supérieure, le guide indique avec émotion le champ de bataille de Custozza et la tour de Solférino, la *Spia dell' Italia*, d'où les soldats autrichiens surveillaient l'ennemi et qui, maintenant inutile, ne domine plus que des terres libres. Il est peu d'endroits au monde où l'on se soit plus souvent battu que sur les bords de cet Adige que nous voyons déboucher avec impétuosité de la longue vallée où il a été enserré et qui, comme las d'avoir suivi si longtemps une ligne droite, se replie sur lui-même en une double courbe élégante et souple. D'ici on se rend compte de l'admirable position de Vérone qui, au pied des Alpes, encerclée et défendue par le large fossé torrentueux, commande la plaine vénitienne et garde l'accès de la Lombardie.

La vue est à peu près la même que du château Saint-Pierre. Vérone s'étale avec ses tours et ses clochers. Le haut mur des Arènes projette une ombre démesurément allongée. Le dôme de San Giorgio in Braida rutile aux derniers rayons du soleil. Les briques du vieux pont des Scaliger semblent teintes de sang coagulé. Les quais de l'Adige ont des tons rouge sombre comme la peau brûlée des mendiantes de Naples. Le fleuve impétueux se devine d'ailleurs plus qu'il ne se voit; par places, il luit ainsi qu'un bouclier damasquiné, tel que l'a dépeint Carducci :

Tal mormoravi possente o rapido
sotto i romani ponti, o verde Adige,
brillando dàl limpido gorgo,
la tua scorrente canzone al sole.

A droite, les Alpes brescianes, le pic pointu du Pizzocolo et les montagnes qui surplombent le lac de Garde. En face, la campagne immense avec ses vagues de cultures d'où émergent des bourgades, des clochers, des villages, les tours de Mantoue très nettes à l'horizon et parfois même, par les temps clairs, la ligne des Apennins. A l'Est, des collines trop proches cachent Vicence et Padoue; mais on découvre la plaine à perte de vue, jusqu'à la lagune et la mer qu'on pressent à l'horizon.

Tout un morceau d'Italie est là, sous mes yeux, avec, au premier plan, la ville glorieuse qui repose, majestueuse et élégante. Les Véronais sont très fiers de leur cité qu'ils appellent souvent la Florence du Nord. Une estampe du XVIIe siècle la représente avec une inscription latine que l'on peut traduire ainsi : « Si celui qui te voit ne t'aime pas aussitôt d'une tendresse éperdue, c'est qu'il n'a ni le sens de l'art, ni le sens de l'amour. » Charlemagne la trouva si belle qu'il n'en jugea nulle autre plus digne de son fils Pépin qui y régna trente années; et il n'est pas désagréable de rencontrer ici la mémoire d'un Franc qui, adoré de son peuple et longtemps pleuré, revit encore aujourd'hui dans une statue du portail de la cathédrale et dans une fresque de cette merveilleuse église San Zeno dont le campanile se dresse, près des remparts, dans la clarté du soir.

Ce n'est que d'un lieu élevé qu'on peut vraiment comprendre une ville et l'aimer. D'une tour , au milieu des maisons, on ne l'embrasse pas dans son ensemble; on n'a qu'une série de vues forcément restreintes et incomplètes. Les plus parfaites visions des cités d'Italie, on les a des hauteurs qui les dominent. Il semble alors que chacune se rassemble pour nous plaire et émette à la fois toutes ses notes pour un accord voulu et définitif. Vue d'ici, Vérone laisse en notre esprit un dessin que l'on n'oublie pas. Le dédale des rues et des places qui paraissait si compliqué, l'enchevêtrement des toits, des églises et des palais, tout s'ordonne, prend sa signification exacte, devient simple et familier. Au soleil qui meurt, les briques rougeoient et s'enflamment, les verrières étincellent. Des pourpres vives flottent. Une lueur vermeille baigne la campagne. Des buées roses s'accrochent aux cyprès. C'est un soir du Poussin, noble et grave, une sorte de décor féerique où s'exalte une cité dans la gloire de la lumière agonisante. Une à une, les cloches des églises se mettent en branle, sonnent à toute volée. Nous sommes

à la veille du 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge. Les vibrations se heurtent, se mêlent, se fondent en un bourdonnement ininterrompu qui met au-dessus de la ville, entre les maisons et nous, comme une voûte sonore.

Souvent, assis au bas du jardin, près d'une Vénus antique, j'ai regardé le jour décliner et l'ombre gagner peu à peu les gradins successifs. A mesure que le couchant se dore, les cimes des cyprès se détachent plus nettes, pareilles à d'immobiles fuseaux, à d'énormes et sveltes pinceaux figés dans un bain d'or.

J'ai voulu, aujourd'hui, voir le jardin et la ville s'endormir du haut des terrasses supérieures. Une brume impalpable, à chaque instant plus dense, comme une sorte de linceul posé par d'invisibles mains, s'étend sur les toits, les recouvre uniformément, noie tous les détails. Les monumens, les églises, les places, les quais de l'Adige restent encore distincts. Plus que l'élévation, l'obscurité simplifie. Seules les choses essentielles demeurent. Nos yeux s'emplissent d'une vision qui, celle-ci, sera définitive parce qu'elle trouve asile au plus profond de nous, parce qu'à cette heure grave qui précède la nuit, nous regardons avec toutes nos facultés, avec notre esprit, avec notre cœur.

III. — VICENCE

C'est la ville des palais : vraiment on peut la résumer ainsi ; je ne crois pas qu'une autre cité puisse se glorifier de plus beaux monumens ni de plus grands architectes. Il est, en effet, très curieux de noter que, même sans Palladio, Vicence jouerait un rôle dans l'histoire de l'architecture. Bien avant lui, s'élevèrent de superbes maisons gothiques dont quelques façades nous attestent encore la splendeur. Les trois Formenton furent des artistes réputés et Trissino, dont le nom est resté, écrivit un traité didactique auquel Palladio rendit hommage.

Il y a, à Vicence, une série d'édifices intéressans qui sont comme le prélude de l'œuvre du Maître. Celui-ci fait trop oublier ses devanciers de la première Renaissance qui, pourtant, en nous révélant le goût des Vicentins pour les belles constructions, nous expliquent sa vocation et l'éclat de sa carrière dans son propre pays. Palladio, en effet, malgré son amour des voyages

(il étudia sur place la plupart des monumens antiques de Rome, Ancône, Pola, Spalato, Ravenne, Suse, et même de Nîmes), réserva presque exclusivement son génie pour une ville si apte à le comprendre. En dehors de Vicence, de Venise, — qui lui doit le Rédempteur, San Giorgio Maggiore et la façade de San Francesco della Vigna, — et de la Vénétie où il construisit quelques villas, on peut dire qu'il n'existe aucune œuvre importante de Palladio. Vicence suffit à son activité : jamais cité ne fut mieux préparée à comprendre un homme, ni artiste mieux destiné à être compris par elle. Sa mort fut un deuil unanime. La poétesse Isicratea Monti composa un sonnet où elle déclarait que Palladio avait été appelé dans la patrie éternelle « pour la faire plus belle. » Rien de plus puéril que le racontar dont le président de Brosses s'empressa de se faire l'écho. « Palladio, dit-il, ayant reçu quelque mécontentement de la noblesse de sa ville, s'en vengea en mettant à la mode le goût des façades dont il leur donnait des dessins magnifiques qui les ruinèrent tous dans l'exécution. »

Le goût pour l'architecture persista à Vicence après Palladio, dont l'enseignement fut la meilleure garantie contre les excès du baroque. Grâce à lui, se conserva ce sens des proportions qui est si caractéristique dans la plupart des monumens de la Haute-Italie. C'est à peine si, dans cette région, se fait sentir la fâcheuse influence du Bernin, des Borromini et des Vanvitelli. Après les élèves du Maître, dont le plus illustre est Scamozzi, il y a une période moins brillante; mais, dès 1700, Palladio redevient l'oracle absolu. Ottone Calderari reprend ses traditions et donne un nouveau lustre à l'architecture vicentine.

Aussi, les rues de la ville sont-elles un véritable musée ouvert à tous. Il suffit de se promener pour contempler des chefs-d'œuvre. Dans cette cité qui n'a guère plus d'une quarantaine de mille habitans, comme un de nos moyens chefs-lieux de département, on peut compter une centaine de palais ou d'édifices intéressans. On comprend l'enthousiasme qu'elle excita parmi les écrivains et les critiques d'art. Si quelques-uns ont exagéré en allant jusqu'à dire qu'elle était à la fois l'Athènes et la Corinthe de l'Italie, Ranalli a raison de s'écrier, dans son *Histoire des Beaux-Arts :* « O veramente aventurosa Vicenza ! Altre potranno vincerti di grandezza e potenza, niuna di leggiadria e di bellezza ! »

N'ayant pas connu les splendeurs d'une vie de cour, Vicence n'offre point la tristesse et la décadence de certaines villes qui, comme Parme ou Mantoue, furent des capitales et ne sont plus rien. Son éclat, moins vif, est plus durable. Et, bien que ses rues soient bordées de palais, on n'a pas l'impression de ces cités d'Italie dont parle Mme de Staël « qui semblent arrangées pour recevoir de grands seigneurs qui doivent arriver, mais qui se sont fait précéder seulement par quelques hommes de leur suite. »

La situation de Vicence est d'ailleurs charmante, au confluent du Retrone et du Bacchiglione, dans un frais vallon, entre les dernières collines des Alpes et les pentes verdoyantes des monts Berici. Elle est bien, suivant l'expression de Courajod, « un lieu béni du ciel, un de ces nids préparés par la nature pour l'éclosion de l'art italien qui, au printemps de la Renaissance, ne manqua pas de s'y installer. »

Quand Palladio paraît, ce printemps est depuis longtemps fini. La Renaissance a partout triomphé. Pour l'architecture cependant, une nouvelle période commence. Après l'âge d'or, après les grands constructeurs parmi lesquels brille, au premier rang, Bramante, nous trouvons, pendant la seconde moitié du XVIe siècle, une pléiade d'architectes dont le plus illustre est le Maître de Vicence. Ce sont surtout des théoriciens. Ils réglementent l'imagination hardie et parfois un peu fantaisiste de leurs devanciers dans des sortes de canons qui fixent les proportions, les dimensions, les ornemens de chaque ordre. Ils n'ont pas autant que ceux-ci la richesse d'invention, les trouvailles originales, les belles audaces et surtout le talent d'adapter à de grandes lignes une décoration très riche et très fouillée. Chez eux, le détail passe au second plan et ils ne s'occupent que de l'ensemble. Leurs colonnes mêmes ne sont qu'un revêtement que l'on pourrait supprimer sans que la construction générale perdît son caractère. C'est un art un peu froid peut-être, mais qui n'est jamais mesquin et ne tombe pas dans les excès du style baroque qui maltraite le détail, le diminue ou le multiplie, pour l'unique besoin des effets arbitraires qu'il poursuit.

Les seuls modèles de Palladio furent les anciens; mais il ne les copia pas servilement. Il s'inspira, il n'imita pas. Nul ne montra à l'antiquité plus d'ardente dévotion, d'amour plus vivant,

plus passionné, ne pénétra plus profondément jusqu'à l'essence même de ses monumens, tout en gardant une absolue indépendance de manière, en pliant, avec une habileté parfaite, les vieilles règles aux nécessités modernes et au besoin plus développé du confort. L'impression si forte que produisent ses œuvres vient de leur simplicité sévère et de la subordination constante des parties à l'ensemble. Le secret de son art, tout illuminé d'intelligence, c'est l'extrême propriété des termes. Aussi, malgré les formules qu'il posa, il ne se répéta pas. Nul n'est plus divers dans son apparente unité; chacune de ses constructions, de ses façades même, a son caractère propre. Il restreignit à ses justes mesures la décoration exubérante qui était de mode au début de la Renaissance et s'efforça de ne jamais troubler le rythme des lignes par la fantaisie de l'ornementation. Il est peut-être le seul architecte qui n'ait jamais recherché un effet de détail décoratif ni eu d'autre souci que l'ordonnance logique et la justesse des proportions. Aussi, nul enseignement ne fut-il plus fécond. Quand Michel-Ange s'écriait, avec cette sorte de divination des génies: « Ma science créera un peuple d'ignorans, » c'est qu'il sentait que lui seul pouvait se permettre les hardiesses qu'il osait et que ses chefs-d'œuvre portaient en eux-mêmes, pour les simples artistes qui voudraient les imiter, des germes de dissolution et de mort. Palladio, qui n'avait jamais sacrifié qu'à la raison, put, en toute certitude, écrire son grand ouvrage : *I quattro libri dell' Architettura* et établir des lois qu'il savait éternelles.

La moindre de ses gloires ne sera pas d'avoir été le premier à donner à Gœthe une représentation matérielle de l'art classique. Nul ne pouvait être plus instructif pour le Germain qui, à la recherche de la beauté antique, devait être d'abord sensible à l'architecture. A Vérone, qu'il visita avant Vicence, il n'avait guère été séduit que par l'Arena. Les peintres n'intéressent pas beaucoup celui qui, à Assise, ne remarqua que les restes d'un temple de Minerve; il l'avoue d'ailleurs franchement : « Je reconnais sincèrement que je comprends peu de l'art et du métier du peintre ; aussi mes observations ne porteront-elles que sur la partie pratique, c'est-à-dire sur les sujets et la manière dont ils sont traités. »

J'ai voulu, cette année, après tant d'autres séjours à Vicence, revoir les constructions de Palladio qui frappèrent le plus vive-

ment l'esprit de Gœthe et, suivant l'exemple de l'illustre auteur du *Voyage de Sparte*, essayer de saisir l'influence que cette révélation avait eue sur son génie.

Arrivé à Vicence le 19 septembre 1786, Gœthe va immédiatement au Théâtre Olympique. Il le trouve d'une beauté « inexprimable » et déclare aussitôt que son auteur est « essentiellement un grand homme. » Il est certain que peu de constructions produisent un effet aussi saisissant que ce dernier joyau laissé par Palladio à sa ville natale. Quand on l'a vu, on ne peut oublier la grâce de cette salle elliptique, la belle colonnade au-dessus des gradins avec son entablement de statues et surtout cette superbe façade de la scène où le maître voulut en quelque sorte se résumer, y mettant toute sa science et tout son art, et qu'il eut la joie d'achever avant de fermer les yeux à la lumière. Rien n'est plus élégant que ses deux ordres superposés et son attique. Trois magnifiques baies s'ouvrent sur le décor, suivant la formule chère à l'architecte, c'est-à-dire une grande porte centrale, large et haute, avec une belle arcade, et deux autres plus basses et plus étroites. L'édifice fut terminé par Scamozzi d'après les plans de Palladio; il les compléta en dessinant les décors de la scène qui représentent, paraît-il, la route de Thèbes. Le succès fut énorme. Toute l'Italie envia ce théâtre. Machiavel et l'Arétin voulurent que leurs œuvres y fussent représentées. Quand l'un des derniers Gonzague, le si curieux Vespasien, eut besoin d'une salle de spectacle pour sa capitale de Sabbioneta qu'il avait bâtie de toutes pièces à l'image d'Athènes, il demanda à Scamozzi de lui en construire une pareille à celle de Vicence. Avec le temps, l'enthousiasme n'a pas diminué. Lorsque, quelques années après Gœthe, Napoléon pénétra dans la salle, il se retourna vers la reine de Bavière qui l'accompagnait et lui dit : « Madame, nous sommes en Grèce. » C'était bien, en effet, l'amour de la Grèce et de l'antiquité qui avait donné naissance à ce théâtre. Une « Académie olympique, » dont Palladio fut l'un des promoteurs, s'était fondée à Vicence en 1556 afin de ressusciter les chefs-d'œuvre. On demanda à l'architecte d'élever dans la Basilique un théâtre en bois pour y jouer une *Sophonisbe* de son ami et protecteur Trissino. La réussite fut telle que les membres de l'Académie résolurent de construire à leurs frais la salle actuelle sur un terrain que leur donna généreusement la commune de Vicence. L'inauguration eut lieu en 1585

avec un *Œdipe* traduit par Orsata Justiniani, noble vénitien. Parmi les acteurs figurait ce Verato pour qui le Tasse a écrit l'un de ses plus beaux sonnets; et, au dernier acte, le rôle d'Œdipe était tenu par Luigi Grotto, auteur dramatique aveugle de naissance. Sans doute, les vers de Justiniani devaient être médiocres; mais qu'importe? Le frisson de la beauté antique avait secoué les Vicentins.

La Basilique, qui retint ensuite l'admiration de Gœthe, est peut-être le chef-d'œuvre architectural du XVIe siècle. Burckhardt déclare qu'à Venise elle rejetterait tout à fait dans l'ombre la Libreria de Sansovino, qui est cependant l'une des parures de la place Saint-Marc. Elle est en tout cas la merveille de cette Piazza dei Signori que complètent si pittoresquement la Loggia del Capitanio, l'église Saint-Vincent, la bibliothèque Bertoliana, la grande tour de briques rouges et les deux colonnes de marbre blanc sur l'une desquelles le lion vénitien témoigne encore de l'antique puissance de la ville des Doges. Depuis longtemps Vicence, avec son goût passionné pour les beaux édifices, avait le dessein de restaurer son vieux Palais communal. Les projets abondèrent. Tous les architectes de la région, tous ceux qui avaient décoré Venise : Sansovino, l'auteur de la Libreria, Riccio qui avait élevé la façade intérieure du Palais ducal et l'escalier des géans, Spaventa, le constructeur des Procuraties, Sanmicheli, Jules Romain lui-même, s'évertuèrent pour faire adopter les plans qu'ils avaient conçus. Palladio lui-même en présenta quatre; et c'est l'un de ceux-ci qui rallia tous les suffrages. L'artiste n'avait guère alors plus de trente ans : jamais carrière ne débuta plus glorieusement. On travailla trois quarts de siècle à cette œuvre gigantesque que le Maître ne put terminer, mais qu'il vit suffisamment avancée pour n'avoir aucun doute sur sa beauté. Nulle part, il ne déploya plus de génie. Il ne s'agissait pas de bâtir un palais sorti de son cerveau; il devait utiliser de vieux murs, les consolider, les agrandir et faire cependant un tout entièrement nouveau, original et somptueux. Pour une telle entreprise, il fallait de l'intelligence, de la science, de l'invention, de l'habileté, de la souplesse : Palladio eut tout cela à un point dont on reste confondu à mesure que l'on se rend mieux compte des difficultés qu'il dut vaincre. On est ébloui par tant de majesté et de splendeur; on se demande surtout comment un tel résultat a pu être obtenu par des lignes aussi simples et presque

sans ornemens. Le double étage de portiques qu'il imagina répond entièrement au but à atteindre et constitue en même temps un ensemble d'une harmonie et d'une noblesse parfaites. On ne conçoit pas concordance plus absolue entre le nouveau revêtement et les piliers intérieurs qui soutiennent la première construction. Qui ne saurait l'histoire du monument ne pourrait avoir l'idée que les façades actuelles n'ont pas toujours constitué son aspect extérieur. Les arcades reposent sur de sveltes colonnes accouplées qui augmentent l'ouverture et donnent plus de légèreté à l'ensemble; elles sont doriques à l'étage inférieur, ioniques au supérieur, avec entablemens conformes, suivant la formule favorite de Palladio qui lui a pour ainsi dire donné son nom; pendant longtemps on n'en voulut point d'autre : on la retrouve partout alors, même dans les constructions imaginées par les peintres, comme dans le *Repas chez Lévi* de Véronèse, par exemple, où l'architecture tient tant de place.

Plus encore que le Théâtre Olympique et la Basilique, la Rotonde séduisit Gœthe.

On s'y rend par la belle promenade qui est l'une des attractions de Vicence, vaste avenue ombragée de splendides marronniers, bordée par un portique de sept cents mètres de long, qui s'élève sur le flanc du Monte Berico et se termine au point culminant, devant l'église de la Madonna del Monte. Dans les murs, de loin en loin, des fenêtres s'ouvrent, avec des échappées merveilleuses sur la ville et sur les collines où tombèrent, en 1848, les héroïques compagnons de Danielo Manini. Les gens du pays font l'ascension à dos d'âne ou dans d'étranges petites voitures dont les banquettes fixées au milieu semblent, à vide, deux pauvres canapés qu'emporterait un déménageur. A mesure que l'on monte, la vue s'étend sur la plaine du côté de Bassano et de Padoue, vaste nappe verte, couverte de vignes, d'où émergent les quenouilles noires des hauts cyprès et les campaniles des plus proches villages. A mi-côte, au carrefour d'une autre voie, la route forme un coude et s'arrondit en une sorte de terrasse d'où l'on a un splendide panorama de Vicence avec sa mer de toits rouges que dominent le dôme de la cathédrale, la masse grandiose de la Basilique dont on aperçoit très nettement la rangée d'arcades supérieures et l'élégante silhouette de la tour qui semble veiller sur la ville comme le beffroi des cités flamandes.

Pour aller à la Rotonde, il faut, au lieu de continuer à suivre le portique, prendre un curieux petit sentier, aux pavés rudes et pointus, qui passe entre des murs, d'abord nus et hauts comme des clôtures de prison, puis rians et tout couverts de vigne vierge. On longe la villa Fogazzaro, où l'illustre écrivain promène ses nobles méditations, et la villa Valmarana où dorment des fresques de Tiepolo. Les murailles sont surmontées de ces vieilles figures grotesques et grimaçantes, comme il y en a tant dans les villas de la région, notamment sur les bords de la Brenta. Drôle de mode et drôle d'idée qu'avaient les gens du XVIIIe siècle de faire garder leurs demeures par ces magots difformes ! La pierre s'effrite chaque jour, et c'est à peine si l'on peut reconnaître encore ce que pouvaient bien représenter ces nains contrefaits et bizarrement accoutrés. Puis le sentier devient champêtre. Le pavé fait place au gazon, tout fleuri de menthes à l'odeur forte. De magnifiques arbres, des pins, des cyprès jaillissent au-dessus des murs. On croise une route et l'on est à la Rotonde.

Hélas ! on ne la visite plus. La *Signora madre* à qui elle appartenait est morte, me dit-on, il y a quelques mois, et son fils, le nouveau propriétaire, n'y laisse plus pénétrer. Pourtant on me permet d'entrer dans les jardins. Je ne pourrai pas revoir les appartemens ; mais la peine est légère : ce n'est pas là l'important. Le chef-d'œuvre, c'est la construction elle-même et le site merveilleux où elle s'élève, le plus amène qu'on puisse imaginer, *amenissimo* comme le déclare lui-même Palladio. Ces maisons de la Renaissance étaient faites, en effet, surtout pour le plaisir des yeux. De tous temps, d'ailleurs, il en fut ainsi en Italie. Qu'on relise la lettre où Pline le Jeune décrit son cher Laurentin : on verra que la question d'un logement commode et spacieux était secondaire. Il ne s'agit pas de bâtir un château à la française ou l'une de ces grandes constructions confortables des pays du Nord, mais simplement une *villa*, suivant l'expression antique, c'est-à-dire un lieu de repos et d'agrément où la vie pourra s'écouler lumineuse et gaie. Paolo Almerico, qui commanda cette Rotonde, était un simple homme d'église, référendaire des papes Pie V et Pie VI. Le domaine passa ensuite aux marquis de Capra, dont le nom se lit encore au fronton de l'entrée principale.

L'édifice est un carré, dont chaque côté est précédé par un

péristyle à six colonnes ioniques soutenant un fronton triangulaire orné de statues. Dans ce carré s'inscrit une salle circulaire, où l'on pénètre de plain-pied, par quatre portes correspondant aux péristyles qui forment autant de petites terrasses d'où la vue s'étend dans toutes les directions. Et c'est là le charme incomparable de cette Rotonde : sur chaque face, les horizons qu'on découvre sont admirables. Au Nord, la plaine ondulée de Vicence avec, comme fond grandiose, la ligne des Alpes; à l'Ouest, les coteaux que domine la Madonna del Monte ; au Sud, les croupes vertes des monts Berici ; mais les plus beaux s'aperçoivent de la terrasse du levant que gardent trois vieux aigles et un cygne de pierre : toute la vallée de la Brenta jusqu'à Padoue et jusqu'aux collines Euganéennes que l'on distingue par les temps clairs. Au premier plan, tout autour de la Rotonde, des jardins, des champs, des prairies, des massifs de fleurs et des bosquets de lilas lui font, au printemps, une ceinture odorante.

Nulle part, plus qu'en Italie, aux années de la Renaissance, on n'eut l'idée mélancolique de la fuite des jours et de la fragilité des plaisirs. *Di doman non c'è certezza*, dit un vers de Laurent de Médicis. Aussi au milieu des pires catastrophes et des événemens les plus graves, les gens cultivés et riches n'ont-ils d'autres soucis que de jouir en paix. Ce matin, dans cette villa, je songe à ce Luigi Cornaro, qui avait pourtant vu les guerres les plus terribles et le sac de Padoue, et qui rédigea, dans son traité *Della vita sobria*, ce qu'on pourrait appeler le code du parfait dilettante. Avec quel amour il nous dépeint « sa belle maison de Padoue, si merveilleusement située, si habilement protégée contre les ardeurs de l'été et les rigueurs de l'hiver, avec ses jardins arrosés d'eaux courantes. » Au printemps et à l'automne, il ne connaît de plus grande volupté que de passer quelques semaines dans sa villa, sur une hauteur « d'où l'on a la plus belle vue sur les monts Euganéens. » Peu d'écrivains italiens, — sauf Dante et Leopardi dont les pessimismes, si différens d'ailleurs, s'expliquent par des raisons très particulières, — ne chantèrent pas la joie de vivre. L'appétit du plaisir devient souvent ici une sorte de délire, de frénésie qui faisait dire à Gœthe, un soir de mardi-gras : « Il me semble que j'ai passé la journée avec des fous. » En aucun pays les fêtes publiques ne furent une préoccupation aussi essentielle, et les plus grands artistes rivalisèrent d'ingéniosité. Palladio lui-même

construisit l'arc de triomphe élevé en 1574, à Venise, pour la réception de Henri III. Le carnaval, les retraites aux flambeaux, les feux d'artifice sont d'invention italienne. Ici même, à Vicence, dès le XIVe siècle, un vieux chroniqueur nous parle d'une fête donnée par le collège des notaires où « une composition ignée s'enflamma avec un tel fracas que la plupart des assistans frappés de terreur tombèrent à la renverse ; on vit en traits de feu le Saint-Esprit, les Prophètes et une colombe qui descendait sur l'autel. »

D'ailleurs, malgré la guerre et les pillages, ces provinces lombardo-vénitiennes furent toujours riches. Même aux dures années des XIVe et XVe siècles, on trouve des communes obligées de prendre des règlemens somptuaires. L'industrie des étoffes précieuses avait un tel développement que des villes comme Vicence envoyaient chaque année à Venise plus de cent pièces de brocart d'or ou d'argent. On comprend qu'une noblesse et une bourgeoisie si aisées aient demandé à Palladio de leur construire les palais de Vicence ou ces somptueuses maisons de campagne dont nous n'avons plus guère que les ruines glorieuses. Car hélas ! ici, tout se meurt. Les statues, les colonnes, les escaliers, les murs s'effritent. Entre les pierres ou les briques disjointes, l'herbe pousse. Jadis, je me souviens d'avoir fait le souhait qu'un riche propriétaire vînt restaurer cette Rotonde... Aujourd'hui, je n'ose plus émettre un tel vœu. Ce serait peut-être la pire des choses, la plus sûre mort de tant de beauté. Il vaut mieux que cette villa ne soit pas remise à neuf, réparée, modernisée, éclairée à l'électricité... Tout au plus faut-il désirer qu'on en empêche l'écroulement, qu'on prolonge le plus possible, en lui laissant tout son caractère, ce vestige d'une splendeur et d'une époque à jamais disparues.

Nul édifice ne présente plus de majesté et je conçois l'enthousiasme de Gœthe. « Je ne crois pas, dit-il, qu'il soit possible de pousser plus loin le luxe de l'architecture. Les quatre péristyles et les escaliers occupent plus de place que le palais lui-même ; chacune des façades ferait une grandiose entrée à un temple... Les proportions de la salle sont admirables. » Il vante aussi l'art avec lequel a été choisi l'emplacement. « De même que l'édifice se voit dans sa magnificence de tous les points de la contrée, la vue qu'on a de la Rotonde est infiniment agréable. On voit couler le Bacchiglione, emportant les barques vers la Brenta... »

Je crois bien que ce jour-là, 21 septembre 1786, le sentier qui mène à la Rotonde fut en quelque sorte pour Gœthe son chemin de Damas. Le conseiller intime et premier ministre du duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar, voyageant sous le nom de Jean-Philippe Mœller, avait quitté l'Allemagne, sans en rien dire à ses amis, en proie à l'idée fixe, presque maladive, de voir l'Italie. « Pendant les derniers temps de Weimar, dit-il dans la première lettre qu'il envoie après avoir passé la frontière, je ne pouvais plus lire un auteur latin, plus regarder une gravure qui représentât un paysage italien. » Depuis dix ans, absorbé par ses occupations politiques et administratives, il n'a presque rien publié. A peine a-t-il écrit le plan de quelques grands ouvrages. Mais il sent que ces ébauches ne pourront prendre corps et vivre dans le milieu germanique où il étouffe, dans cette cour potinière qu'illumine seul le clair regard de Charlotte de Stein : il leur faut le soleil d'Italie. Il éprouve le besoin de voir les lieux où naquirent les chefs-d'œuvre classiques, de connaître la beauté antique, non plus en esprit et dans les livres, mais en elle-même, de se trouver face à face avec les monumens qu'elle inspira. Parmi les papiers qu'il emporte, il y a des fragmens de drames et de poèmes, quelques scènes du *Tasse* abandonné depuis des années. Mais la plus volumineuse liasse était celle d'*Iphigénie*... Elle surtout, la jeune Grecque qu'il appelait « l'enfant de ses douleurs, » ne devait trouver la vie que sur la terre antique. Et, en effet, trois mois plus tard, au début de janvier 1787, la pièce était terminée et il la lisait à ses amis de Rome. Déjà, sur le Brenner, — c'est lui qui nous le dit, — il l'avait retirée de ses paquets pour l'avoir toujours sous la main. Quelques jours après, elle s'éveillait d'elle-même, loin des brumes du Septentrion, dans les bosquets de magnolias du lac de Garde. « Sur ces rives, écrit-il, où je me suis senti aussi isolé que mon héroïne sur le rivage de la Tauride, j'ai posé les premiers jalons. » Mais c'est ici, à Vicence, où il eut la révélation du génie latin, où ses yeux émerveillés s'ouvrirent à la Beauté et à la Raison comme ceux de Faust à la jeunesse reconquise, qu'il eut la première vision, lumineuse et nette, de la tragédie qu'il voulait écrire : Palladio avait fait le miracle.

L'enthousiasme de Gœthe pour le grand architecte est tel qu'il tint à voir, chez le vieil architecte Ottavio Scamozzi, les planches originales sur bois des *Œuvres de Palladio* qu'il venait

de publier. Peu de temps après, à Padoue, il se procura une édition nouvelle de ces mêmes œuvres, gravées sur cuivre, que l'on devait aux soins pieux d'un consul anglais de Venise, nommé Smith qu'il déclare « homme d'un très grand mérite, mort trop tôt pour les amis des arts » et auquel il rendit ensuite un nouvel hommage dans le cimetière du Lido. Le bourgeois de Francfort est très étonné de voir le culte rendu par tous à Palladio. Lorsqu'il entra dans la boutique, il y avait cinq ou six personnes qui se mirent aussitôt à lui faire compliment sur son acquisition. « Me prenant, dit-il, pour un architecte, ils m'ont félicité de ce que je voulais étudier Palladio que, dans leur estime, ils plaçaient bien au-dessus de Vitruve, parce qu'il avait mieux approfondi l'antiquité et qu'il était parvenu à la rendre applicable aux besoins des temps modernes. »

Approfondir l'antiquité et la rendre applicable aux besoins des temps modernes, n'est-ce pas là d'abord le secret désir de Gœthe, puis son unique recherche ? Maintenir la tradition, élargir les lois de la sagesse antique par la science moderne, tels sont les buts identiques de Gœthe et de Palladio. Tous deux, comme d'ailleurs les véritables artistes et les véritables écrivains, tendent à résoudre l'éternel problème de concilier les règles immuables et la vie mouvante, à vaincre l'éternelle difficulté qui est, suivant la formule de Barrès, de « rester naturel et vrai en stylisant. » N'est-ce pas à lui-même que l'auteur de *Poésie et Vérité* pensait, quand il disait de Palladio : « Ses conceptions ont quelque chose de divin, comme la force créatrice d'un poète qui, de la vérité et du mensonge, tire une œuvre nouvelle dont l'existence empruntée nous ravit. »

Et c'est pourquoi *Iphigénie* devient le drame même de Gœthe, le drame d'un esprit en quête d'ordre et de beauté, d'abord obscurci par le chaos germanique, puis apaisé par le génie gréco-latin et son souverain équilibre. En face d'Oreste et de ses fureurs romantiques, il dresse la radieuse figure d'Iphigénie, symbolisant la Raison et la Sagesse antique. Aussi, quand il lit son œuvre à des artistes allemands, ceux-ci s'étonnent : « Ils s'attendaient, dit Gœthe, à quelque chose de semblable à *Gœtz de Berlichingen*, et ils eurent de la peine à se faire à la marche calme et régulière d'*Iphigénie*. »

Gœthe est venu en Italie pour se délivrer de Weimar ; en moins d'un an, l'évolution est accomplie. Commencée à Vicence,

elle se termine à Rome. « Il y a un an aujourd'hui, écrit-il, que j'ai quitté Carlsbad : quel jour mémorable! C'est l'anniversaire de ma naissance à une vie nouvelle. Je ne puis calculer tout ce que j'ai gagné pendant le cours de cette année; et cependant je ne fais que de commencer à comprendre... » Sa joie déborde à chaque instant dans ses lettres et dans ces élégies romaines où il mit tant de lui-même. « Que je suis heureux, s'écrie-t-il au début de la septième, lorsque je pense aux temps où, dans le Nord, un jour grisâtre m'enveloppait, où le ciel trouble et lourd s'appesantissait sur ma nuque! » Il a trouvé la joie et la paix intérieure. Les écailles, comme il dit, lui sont tombées des yeux. Il s'est trempé aux sources mêmes de la Beauté. Désormais, son œuvre prendra une signification plus haute; elle sera la seule œuvre allemande classique au dire de Nietzsche. N'est-il pas émouvant de penser qu'elle n'aurait peut-être pas vu le jour si Gœthe n'avait pas connu la lumière des cieux latins et les monumens de Palladio?

IV. — LE LAC D'ISEO

De même que l'attrait de Venise fait délaisser les cités qui s'échelonnent sur la route de Milan à l'Adriatique, de même l'attrait des grands lacs italiens fait négliger le délicieux lac d'Iseo qui est une sorte de résumé minuscule de tous les autres. Il a des coins de végétation aussi luxuriante que les lacs de Côme ou de Garde, des sites plus sauvages que celui de Lugano, et, comme le Majeur, un fond grandiose de montagnes avec les cimes neigeuses du massif de l'Adamello, le Pian di Nive et les glaciers de Salarno. Si petit qu'il soit, il s'offre même l'originalité d'une île, la plus vaste île lacustre de l'Italie, avec un pic de 500 mètres

En quittant Vicence, j'ai voulu revoir ce lac où flotte un peu de l'âme française. Sur ces rives « dont les abords, dit-elle, sont doux et frais comme une églogue de Virgile, » George Sand promena quelques jours ses rêves tumultueux et mit un peu d'elle-même, beaucoup peut-être, dans l'histoire des malheureuses amours du jeune prince Karol de Roswald et de la comédienne Lucrezia Floriani.

Mieux qu'au printemps, malgré la merveille des fleurs et des allées des jardins toutes chantantes des azalées épanouies, c'est

en septembre que je préfère venir au bord de ces lacs dont les noms seuls, aux journées tristes de Paris, me font battre le cœur. Lacs et jardins italiens, ah ! pourquoi ces simples mots, plus que tous autres, m'émeuvent-ils? Oh! je ne fais point, comme certains, le vœu de vivre toujours sur leurs terrasses parfumées, à Bellagio ou à Pallanza; mais il est doux de s'y arrêter une semaine, de savoir qu'on les a comme refuge, asile de paix ou asile d'amour...

Leur charme opère immédiatement. A peine les a-t-on vus luire sous le soleil qu'on est conquis. Tout de suite ils sont familiers. Et cette subite impression que donne un lac, une ville, une contrée ne saurait tromper; elle est presque définitive. Bonne ou mauvaise, il est rare qu'elle se modifie; en tout cas, elle ne s'efface jamais complètement. Comme entre gens qui s'abordent pour la première fois, de la simple rencontre naît la sympathie, l'indifférence ou l'hostilité. Il semble que nous prenions aussitôt contact avec l'âme de ce lac, de cette ville ou de cette contrée, cette âme faite de tant de choses, de l'air qu'on y respire, de la lumière qui l'éclaire, de la ligne du rivage ou des rues, des visages qu'on y rencontre, de la courbe des collines, de mille autres détails visibles ou invisibles.

Les lacs de Savoie, de Bavière ou de Suisse sont trop froids, trop sublimes ou trop austères; ils n'ont pas cette noblesse, cette justesse de proportions et aussi cette langueur qu'on ne trouve réunies qu'ici, sur ce versant des Alpes qui regarde la terre de lumière et de beauté. Taine, qui a vanté le lac de Côme, ne l'a pas vraiment aimé. Il n'y resta qu'un jour. Tout radieux de songer qu'il va enfin ne plus voir des tableaux, mais se retremper dans la nature, il s'embarque au matin, fait le tour du lac sans même descendre à terre, rentre à Côme dans l'après-midi et consacre deux pages à ce qu'il vient d'admirer. Le lendemain, il ne résiste pas à la tentation d'aller visiter la cathédrale qu'il a seulement aperçue la veille; il y passe de longues heures et emploie sa journée à disserter sur la fusion de l'italien et du gothique ! N'aurait-il pas mieux valu qu'il s'arrêtât à Bellagio pour savourer simplement la joie de vivre dans les jardins de la villa Serbelloni? On goûte mal un paysage quand on n'a d'autres préoccupations que d'en tirer quelques pages documentées. Le vieux Dumas déclare qu'au bord de ces lacs, dans le plus beau pays du monde, il fit les trois plus mauvais articles qu'il ait jamais écrits. Et je

crois bien que sur ces rives d'Iseo, George Sand y vint moins pour travailler que pour accorder les battemens de son cœur au murmure cadencé de l'eau.

Au lieu de prendre tout de suite le bateau en partance pour Lovere, j'ai voulu d'abord suivre, pendant quelques kilomètres, la nouvelle voie qui longe le bord oriental jusqu'à Pisogne. C'est un chemin merveilleux, le plus souvent taillé en corniche dans le rocher, qui peut rivaliser avec la route du Ponale ou la célèbre Axenstrasse du lac des Quatre-Cantons.

Sous la clarté ardente du plein midi éblouissant, l'eau étale ses plis harmonieux comme une souple étoffe de soie brillante et pailletée. Des vignes courent d'arbre en arbre, chargées de grappes aux grains dorés qui me rappellent un excellent vin de Predore au goût fruité. Quelques jardins s'étendent mollement entre la route et le lac. Sur les coteaux, d'abord des oliviers, puis, faisant ressortir leur gris mat, des chênes verts et des châtaigniers. Dans le fond, les hautes montagnes se dessinent nettement sur le ciel d'un azur si intense qu'il a des reflets de métal et rappelle ces bleus que les primitifs peignaient derrière la tête de leurs madones. Plus loin encore, une fine ligne blanche indique la crête des glaciers.

Mais l'eau m'attire. Je demande à un pêcheur de me faire traverser le lac. Comme en un songe, bercé par le mouvement monotone des rames, je vois s'éloigner la terre et les maisons claires qui étincellent au soleil, dans un poudroiement d'or. Quelques villages sur les collines s'accrochent autour d'un campanile, ainsi que des nids d'hirondelles au bord d'un toit. L'eau miroite tellement que l'on a l'impression de glisser sur une glace sans tain. Une brise chaude, alanguie des parfums de l'été finissant, souffle. Parfois, à certains coups de vent, les senteurs d'un jardin proche arrivent si denses que la barque paraît entourée d'un nuage d'encens. L'air est tellement pur que je perçois distinctement les bruits venus des deux rives et que lorsque, au loin, la sirène d'un bateau déchire l'air, je crois voir au-dessus de ma tête se propager les ondes sonores.

L'heure est exquise et il me semble que je comprends tout à coup le charme propre de ces lacs. C'est que l'horizon en est limité et que les yeux s'arrêtent à des choses précises et réelles. Tout au long des côtes méditerranéennes, sur la Riviera, à Naples, Palerme ou Corfou, d'aussi beaux jardins reposent, dans

la langueur de l'air, au bord d'une eau aussi bleue. On peut y goûter la volupté des choses devant d'aussi merveilleux panoramas. La mer en augmente même la majesté; mais justement, à cause de cette majesté, de son infini, de sa mobilité surtout, elle a une prise moins immédiate, moins physique en quelque sorte. Elle ne borne ni le rêve ni le regard; elle nous offre trop l'aventure; elle n'est pas comme le lac à la mesure de notre vue et de nos désirs. La mer est une femme qui danse au loin dans un mouvant décor; les lacs d'Italie sont de belles jeunes filles qui se pâment pour nous. Il n'y a qu'à tendre les mains pour les atteindre et les étreindre. Comme ces roses d'octobre qu'un simple heurt défeuille, elles sont prêtes à tomber dans nos bras. Il semble qu'elles s'offrent à nous, pareilles à la nymphe dont parle Politien dans une de ses *Stanze*, qui s'avance, chargée de fleurs, comme le *Printemps* de Botticelli, et dont il vante, d'un mot presque intraduisible, la démarche glissante et suave, *il dolce andar soave.*

Une vision moins riante me ramène à la réalité. La barque passe devant Tavernola, où je me rappelle avoir déjeuné un matin, sous une tonnelle de roses. Le délicieux village n'est plus qu'un amas de ruines, de maisons éventrées. Le 3 mars 1906, toute une partie du bourg a glissé et disparu sous l'eau... Mais à quoi bon s'attrister? Cela ne nous enseigne-t-il pas une fois de plus qu'il faut jouir de la vie pour les quelques jours qui nous restent, quelques jours déjà comptés?

V. — BRESCIA

Si Vicence est la ville de Palladio, Brescia est celle du Moretto. Certes, par bien d'autres côtés, Brescia offre un très haut intérêt. Mais, dans ces cités italiennes, si riches en merveilles de toutes sortes, il faut savoir se borner et, parmi tant de fleurs écloses dans un même massif, choisir les plus belles et les plus rares.

Jusqu'à nos jours, la ville intéressa peu les voyageurs. Stendhal, qui la vit en 1801, nous dit qu'elle est « assez jolie, d'une grandeur médiocre, située au pied d'une petite montagne et abritée du vent du Nord par son fort situé sur un mamelon de la montagne. » Voilà tout ce qui frappa l'auteur de la *Peinture en Italie* dans la patrie du Moretto. Taine ne s'arrêta pas entre

Vérone et Milan; à peine daigna-t-il, à Desenzano, jeter de son wagon un coup d'œil sur le lac de Garde. Théophile Gautier nous parle bien de Vicenza, mais c'est le nom d'une Vénitienne dont il fit un pastel; quant à Brescia, il y passa de nuit et n'y resta qu'une heure, le temps de changer de chevaux; il n'y remarqua que la hauteur des maisons et la fraîcheur de l'eau.

La situation de la ville est délicieuse, au pied des Alpes dont le massif brescian est traversé par le val Camonica, le val Trompia et le val Sabbia. L'Oglio, la Mella et la Chiese débouchent de ces trois vallées et répandent la fertilité dans la plaine. Peu d'horizons sont plus variés et verdoyans que ceux qu'on découvre de la promenade qui fait le tour de la citadelle. On comprend que les habitans aient le goût des paysages et des belles perspectives et l'on ne s'étonne plus de voir en si grand nombre les cours intérieures des maisons badigeonnées de fresques qui donnent l'illusion de la campagne et de la fraîcheur des bois.

Peu de cités ont une plus glorieuse histoire que

Brescia la forte, Brescia la ferrea,
Brescia leonessa d'Italia
beverata nel sangue nemico.

Ces vers de Carducci disent bien le côté guerrier de la ville qui tire encore aujourd'hui sa richesse des armes qu'elle forge et qui se proclame elle-même « la mère des héros. » La plaine de la Mella porte toujours le nom de *val du fer* et les tours della Pallata et del Popolo rappellent les sièges mémorables que Brescia subit, à cause de sa position stratégique, au débouché des vallées qui descendent du Tyrol. Il n'y a presque pas de siècle où elle n'ait eu à se défendre. Gaston de Foix la livra au pillage pendant une semaine. Bayard, qui commandait son avant-garde, s'y comporta noblement; il faut lire dans le *Loyal Serviteur* comment il agit avec les deux jeunes filles de la maison où on l'avait conduit, blessé : à la mère qui s'effrayait et lui offrait une rançon : « Madame, déclara-t-il, je ne sais si je pourrai échapper à la plaie que j'ai; mais tant que je vivrai, à vous ni à vos filles ne sera fait déplaisir non plus qu'à ma personne. » Loin de France, il est agréable de se rappeler les traits chevaleresques des nôtres. Les Brescianes elles-mêmes se battaient et ont laissé une réputation de mâle courage. On garde ici le souvenir de

Brigitte Avogrado qui, à la tête d'un bataillon féminin, repoussa un assaut de l'ennemi (1).

Ce passé belliqueux, qui commence aux luttes de la vieille Brixia des Celtes et va jusqu'à Solférino, met une auréole de gloire à la ville que semble garder l'admirable *Victoire* du temple d'Hercule élevé par Vespasien. C'est l'une des plus émouvantes statues que je connaisse. Tous les grands poètes italiens l'ont célébrée. D'Annunzio lui a consacré l'un de ses plus fiers sonnets :

Bella nel peplo dorico, la parma
poggiata contro la sinistra coscia,
la gran Nike incidea la sua parola.

« O Vergine, te sola amo, te sola! »
gridò l'anima mia nell'alta angoscia.
Ella rispose : « Chi mi vuole, s'arma! »

Mais oublions la ville guerrière ; accordons une heure au délicieux Municipio, où se retrouve, dans l'encadrement des fenêtres, la main de Palladio, et au Duomo vecchio, si noble, si austère, si poignant que l'âme même de la cité semble y palpiter encore. Et consacrons-nous au Moretto.

Alessandro Bonvicino, dit le Moretto : voilà bien un de ces peintres dont tout le monde sait le nom, mais dont très peu connaissent les œuvres. Quand on a parlé de son gris argenté et ajouté qu'il est un des maîtres les plus charmans de l'Italie septentrionale, on croit avoir tout dit. Certes, en dehors de Brescia, il est assez difficile de s'en faire une idée complète. Pourtant la Lombardie et la Vénétie ont gardé quelques-unes de ses toiles. J'en ai noté plusieurs à la Brera et une à San Giorgio in Braida de Vérone. Venise en possède à l'Académie et dans la collection Layard ; elle a de plus le *Christ chez le Pharisien* qui est à la Pieta, dans la tribune des religieuses : malheureusement, l'église est en réparation depuis plusieurs années, et l'on ne peut plus voir ce tableau, l'un des plus importans de l'artiste. Au Louvre, les deux volets que nous avons, représentant l'un *Saint Bernardin*

(1) Les Brescianes d'aujourd'hui ne se battent plus ; mais elles paraissent avoir gardé leur caractère belliqueux, si l'on en juge par les vers satiriques d'Alfieri :

Veggio Bresciane donne iniquo speglio
farsi de' ben forbiti pugnaletti,
cui prova o amante infido o sposo veglio.

de Sienne et *Saint Louis de Toulouse*, l'autre *Saint Bonaventure* et *Saint Antoine*, sont également bien insuffisans. A les regarder avec attention cependant, on est séduit par les physionomies calmes et largement rendues, les attitudes nobles et tranquilles, les draperies harmonieuses et sobres qui donnent à l'ensemble une simplicité et une unité d'aspect que l'on trouve assez rarement chez les peintres de l'époque.

A Brescia, au contraire, il est facile de suivre pas à pas l'artiste dans son développement. La ville est comme une galerie de ses peintures. Toutes les églises en renferment et l'une d'elles, Saint-Clément, est un véritable musée des œuvres du Maître qui y dort son dernier sommeil. Quant à la Pinacothèque Martinengo, le Moretto garnit presque à lui seul la salle principale; on peut compter jusqu'à quatorze de ses tableaux; et, cette année, le gardien m'en a montré un quinzième qui provient de l'Institut Sainte-Zitta.

L'exposition consacrée au Moretto, qui eut lieu à Brescia, en 1898, contribua à faire connaître son nom. On put établir un catalogue de 70 œuvres, provenant presque toutes de la ville même ou des environs immédiats. Beaucoup, faute de place, furent laissées de côté. C'est ainsi que n'y figurait par l'adorable tableau du sanctuaire de Paitone, la *Vierge apparaissant à un sourd-muet*.

Le coloris gris argenté, dont parlent tous les critiques d'art, est, en effet, l'une des caractéristiques du Maître, surtout à la fin de sa carrière. On s'en rend compte quand on peut le comparer à d'autres, par exemple à l'Académie de Venise ou même à San Giorgio in Braida de Vérone qui est un peu comme un musée des écoles du Nord-Est de l'Italie : sa très belle *Sainte Cécile* a une coloration tout à fait particulière. Pourtant, il ne faut rien exagérer, et on retrouve ce gris argenté chez Romanino, son maître et rival, et chez quelques peintres de la région. Cette année même, je l'ai remarqué chez Girolamo de Trévise, dans deux tableaux de la galerie qui précède la célèbre chapelle Malchiostro.

Du reste, le Moretto vaut par ailleurs. Après plusieurs heures passées à la Pinacothèque, je me suis efforcé de dégager quelques idées d'ensemble sur son œuvre. Deux qualités très nettes m'ont apparu.

Tout d'abord, le peintre possède au plus haut degré le talent

d'harmoniser et de graduer les couleurs. Son goût est délicat et sûr. Les tons s'opposent et se balancent avec l'art le plus savant. Des gris, des jaunes, des bleus pâles donnent à toutes ses compositions de la fraîcheur et de l'éclat. Il y a, dans certaines toiles, un peu de ce fondu qui a suffi pour immortaliser le Corrège et cette dégradation vaporeuse des teintes que les Italiens appellent *sfumato*. Tout est disposé pour la joie des yeux : les personnages, les draperies, les ornemens, les motifs accessoires et aussi les paysages où il excelle. L'une des dernières acquisitions du Musée est la fresque du milieu de la salle, un *Jésus portant sa croix*, que l'on a enlevée de l'église Saint-Joseph où elle se détériorait : on peut y admirer un panorama de montagnes couronnées de châteaux forts qui permet également d'apprécier sa science de la perspective.

L'autre qualité du peintre, c'est l'équilibre parfait qu'il met toujours entre l'idée et sa réalisation, entre la conception de l'œuvre et son exécution matérielle. Traitant des sujets religieux, il donne à ses personnages la dignité et la noblesse qui conviennent. Une vie profondément spirituelle rayonne sur les visages. Dans son *Saint Antoine de Padoue*, la majesté tranquille et simple du saint élevant un lys d'un geste large, l'ardente vénération de saint Nicolas de Tolentino contemplant le thaumaturge, la sérénité bienveillante de saint Antoine l'abbé s'appuyant sur sa béquille, forment un trio que l'on ne peut oublier. Toutes ses Vierges ont une gravité pénétrante. Nous sommes loin de l'art compliqué des Florentins, de la *Madone de Saint-Barnabé* par exemple, sous laquelle Botticelli dut inscrire le vers de Dante,

Vergine madre, filia del tuo Figlio,

pour expliquer tout ce qui, dans les yeux de la Vierge, flotte d'énigmatique et de mystérieux ; et loin également des Vierges que peignait à la même époque le tendre Luini, avec leur chair savoureuse dont la *carnosità*, la *tondezza*, comme disent les Italiens, est plus proche de la beauté païenne que de l'idéal chrétien. Le Moretto a suivi en somme la tradition vénitienne qui est exempte des préoccupations littéraires, théologiques ou philosophiques des peintres de Rome et de Florence. Comme Titien ou Palma, auprès de qui il travailla, Bonvicino est tout à fait indemne de ces influences plus intellectuelles que picturales. Sa

Salomé elle-même a un visage si sérieux et si calme qu'on s'étonne qu'elle ait pu être, ainsi que l'indique l'inscription en bas du tableau, la farouche princesse qui « caput saltando obtinuit. » Cette constante sérénité a même été prise par certains pour de la tristesse et je ne sais plus quel écrivain cherche à l'expliquer par l'impression qu'auraient produite sur lui les malheurs qui frappèrent Brescia pendant ses jeunes années...

Ces qualités du Moretto se retrouvent dans l'abondante série des tableaux qui ornent les murs des sanctuaires de Brescia. Le chef-d'œuvre est le *Couronnement de la Vierge* de l'église de Saint-Nazaire-et-Saint-Celse. Mais c'est à Saint-Clément que l'on goûte le mieux, dans toute sa pureté, le doux génie du peintre. Là vraiment est, avec son corps périssable, l'âme même de Bonvicino. De quel éclat rayonne, au maître-autel, sa *Vierge entourée de Saints!* Comment oublier, quand on l'a vu, le saint Florian guerrier, si superbe d'allure dans son armure à reflets dorés! La toile attire dès le seuil de la petite église et, irrésistiblement, on y revient. Toute la nef en est comme illuminée. Nulle part on ne peut mieux apprécier les deux dons de l'artiste : le coloris et la composition.

Le Moretto fit aussi quelques portraits dont l'un est à la galerie Martinengo ; à ce point de vue cependant, sa gloire est éclipsée par le plus habile de ses élèves, Giambattista Moroni. Mais celui-ci, bien que pouvant se rattacher par son maître à l'école de Brescia, appartient surtout à Bergame. Et Brescia est assez riche pour ne rien emprunter à sa voisine.

Romanino, en revanche, bien qu'il se soit plus répandu au dehors et qu'il ait beaucoup voyagé, — jusqu'à Paris où il travailla au Louvre dans les appartemens de la Reine mère, — est vraiment brescian. Né treize ans avant son élève et rival Bonvicino, il lui survécut encore une dizaine d'années. Sa carrière fut longue et féconde. La province de Brescia est pleine de ses œuvres et il n'est pas une église du plus pauvre village du val Camonica qui ne puisse montrer un tableau ou une fresque de Romanino. Il est représenté dans la plupart des grandes galeries d'Italie, quelquefois par des chefs-d'œuvre, comme à Padoue par exemple où sa *Madone* est peut-être le plus beau tableau du Musée. Plusieurs églises s'enorgueillissent aussi de ses peintures, notamment San Giorgio in Braida de Vérone et surtout la cathédrale de Crémone qui possède d'admirables fresques que j'ai

voulu revoir, cette année, pour me faire une idée plus complète de l'artiste. Si l'on peut y relever quelques négligences et quelques lourdeurs, on ne saurait trop admirer la noblesse des attitudes et surtout le coloris où domine le beau jaune qu'il affectionnait et qui se fond si harmonieusement avec les dorures de la voûte et des piliers. A côté d'elles, les célèbres compositions de Pordenone paraissent noires et déclamatoires ; elles font l'effet de tableaux. Romanino au contraire possédait au plus haut point l'art de la fresque. On peut s'en rendre compte ici même, à Brescia, soit à la chapelle Corpus Domini de San Giovanni Evangelista où il rivalise sans désavantage avec le Moretto, soit au Musée où l'on a transporté deux fresques qui ornaient le réfectoire du monastère de Rodengo. Sauf l'attitude un peu disgracieuse de la Madeleine (que l'on retrouve d'ailleurs dans une peinture de l'église Saint-Jean et dans un Moretto de S. Maria Calchera), la composition est puissante; mais c'est vraiment par le coloris qu'elles triomphent et produisent cet « effet extraordinaire » dont parle Burckhardt. Près d'elles, les toiles de l'artiste pâlissent un peu; pourtant il faut mettre à part le tableau d'autel de San Francesco, page magistrale qu'il peignit assez jeune, à son retour de Venise. On y sent l'influence du Titien. Le cadre somptueux qui l'entoure ajoute encore à l'impression que donne cette œuvre où la beauté des formes rivalise avec l'éclat des couleurs.

A côté de ces deux maîtres, les autres peintres brescians me semblent bien inférieurs, et je m'étonne que l'on mette parfois Savoldo presque au même rang. C'est un artiste secondaire dont les paysages et les effets de lumière ont seuls quelque intérêt. D'ailleurs, sauf la naissance, rien ne le rattache particulièrement à Brescia où il est à peine représenté. Il ne se dégagea jamais de l'influence de Venise où il travailla longtemps; il n'a aucune personnalité. Il n'est pas plus à noter qu'un grand nombre d'élèves du Moretto et de Romanino qui créèrent un centre artistique assez important pour qu'un historien ait pu écrire : « Brescia, pour le milieu du XVIe siècle, est bien supérieure à Florence. »

Ce qui est curieux et regrettable, c'est que l'on connaisse si peu ces écoles du Nord de l'Italie. Le mal vient de ce que, pendant longtemps, la critique délaissa l'art vénitien et les écoles qui s'y rattachent au profit de Florence et de Rome. Elle sacri-

fiait les qualités vraiment picturales à l'idée ou à la pureté du dessin. Elle suivait en cela Vasari, qui parle très sommairement des peintres du Nord et s'étend au contraire avec complaisance sur les maîtres de l'Italie centrale qu'il avait connus en personne ou par une tradition immédiate. Ce n'est que plus tard, lorsqu'on fit à la couleur la place prépondérante qu'elle doit avoir en peinture, que l'on s'aperçut qu'en face de Florence et de Rome, les ignorant presque, Venise avait été aussi une capitale de l'art et, pendant un siècle, au moins leur égale. Et naturellement, comme on avait peu de documens et de renseignemens sur les écoles voisines moins importantes, on les rattacha à Venise et on fit de tous les peintres du Nord-Est de l'Italie des disciples du Titien dont le règne avait été le plus éclatant et le plus long. Aujourd'hui, les choses sont à peu près remises au point, et on a dégagé les caractéristiques de chaque groupe. On a tout d'abord mis à part celui de Padoue qui, quoique le plus proche de Venise, a le moins subi son influence; sa curiosité scientifique, sa recherche de l'expression, sa précision, qui va parfois jusqu'à la sécheresse, n'ont rien du charme voluptueux des vénitiens. Des autres écoles de Vérone, Trévise, Vicence, Brescia et Bergame, c'est certainement celle de Brescia qui eut le plus d'importance et d'originalité. Le Moretto est un très bon peintre de second ordre dont je crois n'avoir exagéré ni le talent, ni la place qu'il occupe.

VI. — BERGAME

« En traversant les plaines de la Lombardie, Oswald s'écriait : — Ah ! que cela était beau, lorsque tous les ormeaux étaient couverts de feuilles et lorsque les pampres verts les unissaient entre eux ! Lucile se disait en elle-même : — C'était beau quand Corinne était avec lui... » Il est vrai : nous nous projetons sur les paysages; mais n'est-elle pas délicieuse, cette route de Milan à Bergame, par une claire matinée de septembre ? « Elle est superbe, » dit, dans son *Journal*, Stendhal qui déclare le pays « le plus beau lieu de la terre et le plus joli qu'il ait jamais vu. » Certes, lui aussi, le regardait avec ses yeux de dix-huit ans, et je sais bien que lorsqu'il est ému par les splendeurs de la nature, lorsqu'un panorama, suivant son expression, « joue sur son âme comme un archet, » c'est qu'il se met lui-même dans les choses;

qu'on se rappelle cette phrase si curieuse : « La ligne des rochers, en approchant d'Arbois, fut pour moi une image sensible de l'âme de Métilde. » Mais cette Lombardie fut toujours son séjour de prédilection, et il resta fidèle à sa tendresse et à son admiration, lui qui ne voulut d'autre titre sur sa tombe que : *milanese*. Dans son enthousiasme, il va jusqu'à prétendre qu'aucun peintre n'a su immortaliser dans ses œuvres la beauté lombarde ; en quoi il est souverainement injuste pour Léonard de Vinci et Luini, qui ont si bien rendu la riche carnation des femmes et la chaude lumière des campagnes. Rien qu'à marcher sur cette route, au soleil nouveau, on comprend le charme que dut éprouver Léonard, au sortir de la suave, mais un peu austère Toscane, en découvrant cette plaine où tout respire la joie de vivre et la volupté ; avec quel amour il étudia ces jeunes filles et ces adolescens aux grands yeux allongés, si profonds et parfois si énigmatiques dans l'ombre ardente des paupières ! Quant à Luini, n'a-t-il pas exprimé l'âme même de ce pays et cette beauté dont parle Manzoni, « molle a un tratto e maestosa che brillà nel sangue lombardo ? » Nul n'a mieux fixé cette race un peu lourde, à la fois douce et robuste, et surtout ces femmes aux chairs fraîches, aux narines frémissantes, aux joues opulentes, que l'on devine moelleuses au toucher comme la pulpe d'un fruit mûr.

Ah ! la grâce des matins italiens, par les chemins bordés de champs et de prairies ! L'air est pur et léger. Le soleil commence à peine à faire monter de la terre humide la fine brume si caractéristique de cette plaine, ce brouillard impalpable, mais partout présent où, selon le mot de Michelet, « flottent la fièvre et le rêve. » La lumière se joue dans l'atmosphère et se répand en ondes calmes sur la campagne d'automne. Les vignes courent d'arbre en arbre, d'un *pioppo* à l'autre, le long de la route, comme des guirlandes de fête. On comprend qu'elles aient toujours étonné et séduit les gens du Nord, habitués à voir les vignobles de France ou des bords du Rhin, avec leurs ceps revêches et rabougris. Gœthe déclare qu'elles lui ont appris « ce que c'est que des festons. » Quant au président de Brosses, il s'attarde à les décrire avec toute la tendresse d'un Bourguignon qui se déclare moins sensible au plaisir de voir les belles choses des villes qu'à celui de jouir des spectacles de la nature. Il célèbre la richesse de ces vignes « qui sont toutes montées sur des

arbres dont elles recouvrent toutes les branches, puis, en retombant, elles retrouvent d'autres jets de vigne qui descendent de l'arbre voisin avec lesquels on les rattache, ce qui forme, d'arbres en arbres, des festons chargés de feuilles et de fruits. Il n'y a point de décoration d'opéra plus belle, ni mieux ornée qu'une pareille campagne. Chaque arbre, couvert de feuilles de vigne, fait un dôme de pavillon duquel pendent quatre festons qui s'attachent aux arbres voisins. »

Mais voici Bergame qui paraît à un coude du chemin. La vieille cité se dresse dans la lumière blonde avec sa ceinture de remparts rappelant son passé guerrier, le temps de la ligue lombarde et des luttes contre Milan. Philippe-Marie Visconti la céda, en 1428, à Venise qui la garda sous sa domination jusqu'en 1797, sauf pendant les quelques années où elle appartint à Louis XII, après Agnadel. Durant près de quatre siècles, elle connut ainsi la paix et la prospérité. On s'étonne que, si près de Milan, elle soit restée si longtemps au pouvoir de Venise; mais on comprend aussi l'orgueil de François Foscari qui, du haut du campanile, par delà l'admirable panorama du grand canal, de la lagune et des îles reposant dans une poussière lumineuse, pouvait contempler, avec la joie du possesseur, les rives de la plaine immense où il devinait Trévise, Padoue, Vicence, Vérone déjà serves, et, plus loin, les nouvelles soumises dont il venait de doter la Sérénissime République, Bergame et Brescia. Qu'elle est émouvante la destinée de ce doge qui, après avoir épuisé les ivresses de la gloire et de la popularité, en connut toutes les amertumes, dut condamner et exiler lui-même son fils, puis abdiquer, et mourut, d'une congestion subite, en entendant sonner les cloches qui appelaient Venise au mariage de son successeur avec la mer!

La nouvelle ville s'étale dans la plaine, entre le Brembo et le Serio, affluens de l'Adda. Elle n'offre rien de particulier. L'ancienne foire de la Saint-Alexandre qui dure un mois, de la mi-août à la mi-septembre, et où, pendant des siècles, se vendirent les plus beaux draps d'Italie, est bien déchue de son ancienne splendeur. La *fiera* est terminée, et les marchands démolissent leurs mobiles étalages. Rien n'est plus amusant que de regarder vivre ce peuple exubérant que Bandello nargue déjà dans ses *Nouvelles*. Il est un peu grossier et vulgaire, comme leur danse bergamasque, comme la musique de leur Donizetti. Tous ces

commerçans, tous ces paysans ont une physionomie excessivement mobile et variée; avec leur bouche grimaçante, leurs yeux qui rient, leurs bras sans cesse en mouvement, ils mettent dans l'expression de leurs sentimens une exagération qui, quoique sincère, paraît plus près du théâtre que de la vie.

Mais j'ai hâte de revoir la vieille Bergame: au lieu de suivre la route qui serpente au flanc du coteau et longe les remparts comme si elle voulait brusquement entrer à l'improviste, je prends un trop moderne, mais agréable funiculaire qui me monte au milieu de la cité. Là, les rues sont calmes et vides. Rien n'y distrait de la contemplation du passé. Il n'est point pour le rêveur de villes plus chères que celles qui, presque mortes, ressemblent à de beaux sépulcres. Il n'y a pas à faire, comme à Rome ou à Florence, un constant effort pour se dégager du présent. Le silence des voies désertes, la paisible sérénité des monumens, le grand air d'abandon morne des palais et des maisons, tout ramène l'esprit vers une même époque et aucune préoccupation étrangère ne vient troubler la méditation. Plus évocatrice encore est la grand'place, si petite mais si poignante, où, pendant des siècles, battit le cœur de la commune. Tous les édifices civils ou religieux nécessaires à la vie publique sont réunis dans un ensemble majestueux. Aujourd'hui la solitude y règne. Par endroits, l'herbe pousse entre les pavés disjoints, et je songe aux vers de d'Annunzio :

Davanti la gran porta australe i sassi
deserti verzicavano d'erbetta
quasi a pascere i due vecchi leoni...

Mais entrons dans la chapelle Colleoni. C'est le chef-d'œuvre d'Amadeo de Pavie et l'une des plus belles productions de la sculpture lombarde. Celle-ci, en effet, n'a guère eu que d'habiles artisans, sans grande personnalité, qui s'occupèrent surtout à des besognes collectives, comme la décoration touffue du dôme de Milan et de la Chartreuse de Pavie. Amadeo prit lui-même une importante part à ces travaux dont il eut la direction pendant quelques années ; mais il a laissé des œuvres plus marquantes, telles que les bas-reliefs des deux chaires de la cathédrale de Crémone et les monumens funèbres de Sainte-Marie-des-Grâces à Milan, dont on lui a dernièrement restitué la paternité avec assez de vraisemblance. La chapelle Colleoni

suffirait en tout cas à faire de lui le meilleur sculpteur lombard de la Renaissance.

La façade est plus une grande décoration qu'une œuvre architecturale, et il n'est pas douteux que les moulures du socle, la galerie sous le dôme et les sculptures soient de la main d'Amadeo : il n'y a qu'à se rappeler les détails de la façade de la Chartreuse de Pavie. C'est le même art gracieux, riche et varié, mais un peu surchargé et bigarré, je n'ose dire, comme Burckhardt, un peu enfantin. Les marbres blancs, rouges et verts, forment un ensemble chatoyant et, somme toute, assez harmonieux.

L'intérieur a malheureusement été restauré et les trois fresques de Tiepolo jurent dans ce décor : elles achèvent d'enlever à cette chapelle tout caractère funèbre et religieux. Outre les deux tombeaux qu'elle renferme, Amadeo a sculpté la délicieuse petite fontaine de la sacristie et les piliers de l'entrée du chœur qu'il orna de feuillages, de raisins et d'enfans foulant la vendange. La tombe de Medea, fille du Colleoni, fut élevée originairement à Basella, dans un cloître de l'église des Dominicains; ce n'est qu'au siècle dernier qu'elle a été transportée dans cette chapelle; tout en marbre de Carrare, elle est d'une élégance finie et d'une grâce légère ; j'aime surtout la statue de la gisante, portrait délicat et vivant. Le monument du condottière est plus imposant et plus riche ; il se compose de deux rangs superposés de bas-reliefs, surmontés d'une statue équestre en bois doré qui est l'œuvre d'un artiste allemand. L'ensemble est disparate et d'un aspect un peu trop théâtral. Les bas-reliefs inférieurs sont de beaucoup les plus importans et les meilleurs; ils sont sculptés dans un seul bloc de marbre qui repose sur quatre colonnes supportées par des lions; ils représentent des scènes de la Passion : une *Flagellation* qui est une véritable miniature, un *Portement de Croix* fort mouvementé, un *Crucifiement* où j'ai noté une très jolie attitude de la Vierge évanouie, une dramatique *Déposition* et une *Résurrection* qui est le moins bon morceau, un peu floue et mal composée. Ces bas-reliefs sont infiniment séduisans, mais ne dépassent guère, à les regarder avec attention, un excellent travail d'atelier. On ne sent chez l'artiste aucune flamme, dans l'œuvre aucune vie intérieure. C'est un art précieux et fouillé, mais qui reste de façade ; l'expression outrée et agitée a quelque chose de superficiel et d'un peu factice. Amadeo résume bien les caractères de la sculpture lom-

barde qui se borne presque toujours à n'être que de la belle et riche décoration.

Cette chapelle me paraît un peu mièvre pour abriter le sommeil de ce Bartolomeo Colleoni dont la haute et rude figure, telle qu'elle se dresse sur le campo S. Giovanni e Paolo de Venise, me poursuit au milieu de tant de grâce et de fadeur. Mais peut-être est-ce Verrocchio qui a exagéré et qui a voulu élever, plutôt qu'une effigie particulière, une statue aux condottieri dont celui-ci était le dernier représentant. C'est avec lui, en effet, que finit le règne des grands aventuriers et Colleoni mourut sans avoir su ou pu, ou peut-être même voulu se conquérir une principauté. Aux sénateurs que Venise envoya pour le saluer sur son lit de mort, il déclara : « Ne donnez jamais à un autre général le pouvoir que vous m'avez confié; *j'aurais pu en user plus mal que je n'ai fait.* » Il semble n'avoir eu d'autre ambition que d'acquérir de la fortune et d'en jouir, d'autre souci que sa gloire et le nom qu'il laisserait. De son vivant même, il commanda cette chapelle où il désirait reposer; mais il expira avant qu'elle ne fût terminée. Pendant ses derniers jours, il venait parfois lui-même surveiller les travaux; puis il allait contempler la plaine, où il s'était alternativement battu pour Venise et pour Milan, du haut des remparts que la paix faisait déjà inutiles.

Aujourd'hui, les fortifications n'ont plus rien de guerrier; mais elles donnent encore à la ville un aspect majestueux que celle-ci garde avec orgueil, comme ces princes déchus qui conservent jalousement l'appareil de leur ancienne splendeur. On les a transformées en une magnifique promenade, ombragée de beaux arbres, et si déserte, dès que le soir tombe, qu'Arlequin, sans crainte, peut y donner ses rendez-vous. Par une claire matinée de septembre, faire le tour de Bergame sur ces remparts est une chose exquise. Les vues que l'on a sont infiniment variées. Les paysages changent comme une gigantesque toile de fond. Au Nord, c'est un panorama de montagnes où se déploie toute la chaîne si pittoresque des Alpes bergamasques que domine le pic des Trois-Seigneurs. Le val Brembano, le val Imagna, le val Seriana ouvrent leurs gorges profondes et accidentées, tapissées de pâturages et de forêts. Au Sud, la merveilleuse plaine de l'Adda s'étend à perte de vue, verte et unie, comme une mer immense aux flots calmes et amis. Les champs

de céréales et de maïs, les prairies, les vignes, les rizières, les mûriers et les arbres fruitiers la couvrent avec une exubérance que l'on ne retrouve nulle part en Europe. Je ne connais pas de campagne donnant cette même impression de richesse, d'abondance et de fertilité. Je comprends qu'elle ait été le perpétuel champ clos des nations et l'enthousiasme qu'elle inspira à tous les conquérans qui la virent, depuis les hordes d'Alaric jusqu'aux soldats de Barberousse et de Napoléon. « Je ne suis pas surpris, dit également de Brosses, qu'un si beau pays ait excité de si fréquentes disputes pour savoir qui le posséderait. » La Lombardie est le jardin et le verger de l'Italie. Toutes les récoltes y sont doubles, et l'on y coupe le foin plusieurs fois par saison. Ce sont les Alpes qui renouvellent sans cesse le miracle avec la fonte de leurs neiges et le trop-plein de leurs lacs. Une féconde et constante humidité trempe la terre grasse. En cette saison surtout, après une journée de pluie, on songe instinctivement aux vers des *Géorgiques : Plenis rura natant fossis...* Véritablement, les champs nagent, les fossés regorgent. C'est dans la plaine pareille du Mincio, affluent du Pô comme l'Adda, que s'éveilla l'âme élégiaque de Virgile. Jamais je ne me suis senti si proche de lui. C'est la même atmosphère qui me baigne, la même atmosphère chargée d'allégresse et de bien-être. Au pied des remparts, sur les terrasses ensoleillées, des paysannes coupent les raisins et les recueillent dans de grandes corbeilles, chantant et bavardant, tout heureuses de vivre dans la tranquille joie du matin, comme il y a deux mille ans, le poète mantouan devait entendre chanter et bavarder les femmes qui vendangeaient sur la terre d'Énée, dans la même joie du matin sous un plus jeune soleil.

GABRIEL FAURE.

JAPONAIS ET AMÉRICAINS

LES VRAIES DIFFICULTÉS

Parmi les différens problèmes qui se posent aujourd'hui devant la grande démocratie des États-Unis, toujours mouvante et en transformation comme la vie elle-même, le plus grave n'est pas celui des relations entre le capital et le travail, qui se montrent souvent tumultueuses comme ailleurs, mais que préservent du socialisme l'amour, devenu instinctif, de l'initiative et l'habitude invétérée de la décentralisation. Ce n'est pas non plus, malgré la corruption municipale de beaucoup de grands centres, le problème politique : les pouvoirs publics, ayant peu d'attributions, ne sauraient beaucoup nuire, même s'ils n'étaient pas garantis, comme de fait ils le sont, contre leurs propres excès par la vigueur non énervée de la fonction présidentielle, et par la vigilance toute-puissante de la Cour suprême. Inutile d'ajouter que les rapports entre l'État et les institutions religieuses ne présentent pas le moindre embarras, la règle consistant, depuis longtemps déjà, dans le respect mutuel et l'indépendance. Le vrai, le grand problème, aux États-Unis, c'est le problème des races, c'est la nécessité de garantir, coûte que coûte, le caractère national contre l'extraordinaire variété de peuples qui affluent chaque année de tous les coins de l'univers. La difficulté de l'assimilation varie, comme il est naturel, selon l'origine des immigrans. Sans entrer dans le détail d'une question qui à elle seule demanderait de longs articles, on peut d'une façon générale affirmer que tous les Blancs, spécialement du Nord-Ouest de l'Europe, deviennent dès la seconde génération, quand ce n'est

pas au bout de quelques années seulement, des Américains accomplis, et qu'il ne ferait pas bon les traiter de nouveaux venus ou de fils d'étrangers. Mais il est jusqu'ici deux sortes d'hommes, les Noirs et les Jaunes, qui restent réfractaires à l'assimilation ; et de là, si j'ose le dire, deux nuages qui projettent leur menace, ou du moins leur ombre grandissante, sur le ciel, par ailleurs très brillant, de la grande République.

Ce n'est pas le problème noir qui fera l'objet de cette étude; il se présente toujours dans les mêmes termes où on l'a maintes fois exposé, et le danger en est limité, puisqu'en définitive nul n'empêchera les Américains de prendre contre lui, si cela devient nécessaire, les mesures qui leur conviendront. La question des Jaunes, au contraire, apparaît à la fois comme nouvelle et comme très urgente. Écartée depuis peu des cauchemars de l'Europe, elle a émigré vers l'autre hémisphère : vers l'Australie, qui y répond provisoirement par le boycottage; vers l'Amérique du Sud, qui n'en perçoit pas encore l'importance; vers l'Amérique du Nord et spécialement les États-Unis, où on la croyait résolue par la loi contre l'immigration chinoise, mais où elle se réveille plus ardue que jamais avec l'arrivée de Japonais nombreux, sobres, habiles, et qui se sentent protégés par une nation puissante. Le péril jaune, cette fois, n'est plus une hypothèse, ni une prophétie, mais un phénomène en voie de réalisation; ce n'est pas l'idée d'un sociologue, ni l'invention de quelques hommes politiques, c'est la rencontre effective et le conflit on peut dire matériel de groupemens humains fort simples et abandonnés aux forces de la nature; c'est le choc, déjà facile à percevoir, de l'ouvrier japonais et de l'ouvrier américain.

La question ainsi limitée est celle que je voudrais exposer ici, à l'aide du peu d'écrits qu'on commence à y consacrer; à l'aide de faits qui se succèdent maintenant et auxquels on ne prête pas toujours, parce qu'ils sont lointains, l'attention qu'ils méritent; mais à l'aide surtout des souvenirs et des impressions que m'a laissés un séjour dans les pays mêmes où le conflit des deux races est le plus douloureux, sur les rivages américains de l'Océan Pacifique, et spécialement en Californie.

Il est vrai qu'au temps de ce séjour, septembre 1907, la question ne traversait pas de phase aiguë. On n'en était plus aux excitations de l'année précédente, alors que beaucoup voulaient, malgré le président Roosevelt et au risque d'allumer une guerre

immédiate, interdire aux petits Japonais l'accès des écoles publiques fréquentées par les blancs; et d'autre part, l'on ne semblait point songer aux tentatives qui allaient se produire au commencement de 1909 pour refuser à tous les Asiatiques, non plus seulement l'entrée des écoles communes, mais les droits ordinaires de propriété. Quand, interrogé, comme tout voyageur, par les journalistes, je répondais qu'une guerre entre le Japon et l'Amérique serait une calamité pour les deux pays et un attentat contre le progrès humain, on reproduisait ces déclarations comme très naturelles et sans y opposer de contradiction. Quand, à mon tour, je posais des questions sur les Japonais, les réponses qui m'étaient faites respiraient, à défaut de sympathie, certaine impartialité. Si les Chinois étaient parqués dans leur quartier nouvellement reconstruit, nul ne pensait à les y inquiéter, et aucune voie ne semblait plus tranquille que la rue principale où se groupaient leurs petites boutiques, rue toute voisine de notre résidence pauliste et qui portait, comme un signe de banalité beaucoup plus que de menace, le nom peu exotique de *Dupont Street*. Et si les Japonais qui avaient quitté ces quartiers depuis le tremblement de terre, pour se répandre de divers côtés, continuaient toujours à se grouper entre eux, cependant on ne refusait nulle part de leur louer des maisons que, du reste, ils payaient fort cher; les Blancs que choquait leur voisinage se bornaient à porter tranquillement leurs pénates ailleurs. Mais ce n'était évidemment là qu'un calme apparent et provisoire. Les ouvriers et les petits marchands continuaient à ressentir et à déplorer les effets de la concurrence jaune. Le mouvement anti-japonais, qui alors battait son plein dans la Colombie britannique, éveillait en Californie de profondes sympathies, et la presse faisait chorus avec les journaux de Vancouver contre l'Asie envahissante. Bref, le feu ne faisait que couver sous la cendre, et à la différence du grand incendie allumé par le tremblement de terre, il n'était pas de ceux qui s'éteignent au bout de quelques jours. On n'était plus en face d'un cataclysme passager, mais d'une cause permanente de troubles, et l'on ne faisait, en réalité, qu'en percevoir les premiers symptômes.

I

Les Américains ont remarqué depuis peu le péril qui les menace. Jusqu'à ces dernières années, le Japon ne leur inspi-

rait qu'admiration et que sympathie. Ils en aimaient le courage, l'esprit d'entreprise, l'empressement à s'assimiler en toute espèce de domaine les derniers progrès. Ils se souvenaient d'avoir, les premiers, en 1854, rouvert au commerce international ce pays qui y était fermé depuis deux siècles, et ils étaient fiers du chemin qu'il avait parcouru depuis. Un peu avant qu'il n'entrât en guerre avec la Russie, en 1903, je les avais trouvés pleins de sympathie pour lui et indignés de l'obstination que mettait Pétersbourg à ne pas tenir son engagement d'évacuer la Mandchourie. Ils avaient applaudi aux victoires nippones et aux démarches efficaces de leur Président pour rétablir la paix. S'ils avaient commencé, au moment du traité de Portsmouth et en serrant les problèmes de plus près, à comprendre que les Japonais, libérés par la défaite russe de leur plus grand souci du côté asiatique, pourraient bien désormais diriger leurs efforts sur l'autre versant du Pacifique, ils n'en avaient pas moins continué d'entretenir avec eux les relations les plus amicales, et ils avaient, malgré l'importance de leur colonie à Séoul, retiré, les premiers de tous, pour complaire à Tokio, le représentant qu'ils entretenaient auprès de l'empereur de Corée. Des remerciemens officiels furent adressés, à ce propos, au gouvernement des États-Unis pour « les dispositions amicales dont il témoignait une fois de plus; » et, en retour, l'amitié nippone saisit avec empressement les occasions de se manifester que lui offrirent, un peu plus tard, les voyages de miss Roosevelt, des financiers américains qui avaient joué un rôle si important à l'époque de la guerre, et du secrétaire Taft, considéré déjà comme futur Président.

Chez ceux qui ne jugent encore de la marche des affaires humaines que par les attitudes des personnages officiels ou par les arrangemens, même sincères, qui se concluent dans les chancelleries, la surprise dut donc être grande lorsque, à la fin de 1906, il leur fut révélé soudain qu'entre le Japon et les États-Unis des difficultés telles venaient de surgir en Californie, qu'on se demandait si elles n'entraîneraient pas un appel immédiat aux armes. Qu'était-il donc survenu de si grave? Simplement un arrêté du Conseil de l'Éducation à San Francisco, ordonnant « d'envoyer tous les enfants chinois, japonais ou coréens à l'école orientale publique, » c'est-à-dire, au fond, prenant les mesures qu'il avait annoncées l'année précédente, pour « ne pas exposer les enfans américains au contact des élèves de race mongole. »

Et il est vrai que de justes réclamations avaient été faites contre l'inconvénient de laisser parmi les jeunes enfans de l'école primaire une quarantaine d'adolescens en retard qui étaient nés au Japon; mais, comme ceux-là ne formaient, réunis même à quarante autres Japonais au-dessous de quinze ans, qu'une très infime minorité, on conviendra que le péril n'était pas grand et qu'il y avait, en tout cas, pour le conjurer, d'autres moyens que de représenter par un acte général et aussi retentissant la race japonaise comme une race inférieure et de fréquentation moralement dangereuse. L'émotion, assez naturelle, que suscita pareille offense dans l'opinion nippone encore exaltée de ses victoires russes, fut sans aucun retard prise en sérieuse considération par le gouvernement de Washington. Fort du traité de 1894, qui assurait aux Américains et aux Japonais en résidence les uns chez les autres le traitement dû aux citoyens de la nation la plus favorisée, le pouvoir fédéral engagea contre les autorités de San Francisco un procès pour défendre ses propres prérogatives en matière de relations internationales et pour déterminer la limite de souveraineté laissée aux États particuliers. On touchait là à ce qui est devenu le point faible de l'admirable Constitution américaine, à cette nécessité nouvelle, dont il faudra bien quelque jour tenir compte, de préciser par quelque article additionnel l'autorité diplomatique du pouvoir fédéral et de lui donner le moyen d'imposer aux divers États de l'Union le respect de ses engagemens internationaux.

Comme il arrive entre gens pratiques, la question des écoles de San Francisco fut tranchée en fait sans être résolue en droit. Au bout de cinq mois de négociations, le Conseil de l'Éducation retira la mesure objet du litige. Les Californiens, du reste, avaientatteint le but qu'ils visaient principalement et qui était d'imposer au pays entier un nouvel examen du problème des Jaunes, de mettre pour ainsi dire à l'ordre du jour de l'opinion publique la question de savoir s'il n'était pas temps d'appliquer aux immigrans du Japon les mesures d'exclusion qui atteignaient les immigrans de Chine.

Quelques désordres, facilement arrêtés, mais déjà significatifs, avaient accompagné cette première phase du conflit. Du 3 au 24 octobre, les restaurans japonais de San Francisco avaient été boycottés par le syndicat des cuisiniers et des garçons; on empêchait les cliens d'entrer, on jetait des pierres dans les de-

vantures. Mais une offre opportune de 550 dollars avait déterminé le chef des boycotteurs à ramener le calme. Fait un peu plus grave, quelques agressions furent commises dans les rues contre de notables Japonais, par des gens sans aveu ; elles provoquèrent un avertissement énergique de M. Roosevelt aux autorités de la ville, disant que, si elles ne savaient pas protéger les personnes et les biens des Japonais conformément au droit international, « l'entier pouvoir du gouvernement fédéral serait employé, dans les limites que prescrit la Constitution, à imposer promptement et énergiquement le respect des traités, loi suprême du pays, et à assurer au peuple d'une grande puissance amie le traitement qui convenait sur le territoire des États-Unis. »

Les deux années suivantes furent plus calmes, peut-être parce que les syndicats ouvriers de San Francisco, s'ils conservaient leur hostilité contre la main-d'œuvre japonaise, étaient un peu moins maîtres d'inspirer des actes vexatoires, n'ayant plus dans leur dépendance comme précédemment l'autorité municipale. Mais la ligue d'exclusion des Asiatiques n'en continua pas moins de se développer en Californie, parallèlement à celles de l'Orégon, du Washington et de la Colombie Britannique ; et, dans une convention tenue à Seattle au mois de février 1908, elle fusionna avec elles toutes sous le nom de ligue d'exclusion nord-américaine. A l'instigation, sans doute, de cette puissante association, les premières semaines de 1909 devaient voir se reformer tout d'un coup l'orage, et cela, au moment où il semblait qu'on dût le moins s'y attendre : quand la grande flotte du périple mondial allait reprendre ses quartiers dans les eaux de l'Atlantique, et juste après que les gouvernemens de Washington et de Tokio avaient signé un accord pour supprimer entre eux toute cause de difficulté.

Il importe d'insister sur cette dernière coïncidence. Elle fait clairement ressortir, d'une part, la profondeur d'un conflit qui se manifeste ainsi entre les peuples dans le temps même où les gouvernemens concluent des ententes publiques, et d'autre part, à ne s'en tenir qu'à l'aspect américain de la question, la gravité intérieure d'une situation qui oppose si nettement le pouvoir fédéral et l'opinion publique de plusieurs États. S'il arrivait jamais, — on n'en est point là, — que Washington dût recourir à la force pour imposer aux États de l'Ouest le respect de ses traités, ou bien laisser le Japon sous le coup d'une de ces

offenses qui entraînent fatalement la guerre, quelle puissance au monde serait capable d'arrêter le cours des destins?

Le 30 novembre 1908, l'ambassadeur japonais, baron Takahira, et le secrétaire d'État, M. Root, échangent à Washington des notes ainsi conçues :

Du baron Takahira à M. Root.

Washington, 30 novembre 1908.

Monsieur,

L'échange de vues qui eut lieu entre nous, lors des récens entretiens que j'eus l'honneur d'avoir avec vous, a démontré que le Japon et les États-Unis ayant d'importantes possessions insulaires dans l'Océan Pacifique, les deux pays poursuivent un but, une politique et des intentions communs dans cette région. Croyant qu'un exposé loyal et réciproque de ce but, de ces intentions et de cette politique, non seulement tendrait à fortifier les relations d'amitié et de bon voisinage qui existèrent de tout temps entre le Japon et les États-Unis, mais encore contribuerait matériellement au maintien de la paix générale, le gouvernement impérial du Japon m'a autorisé à vous soumettre cet aperçu de son interprétation desdits but, politique et intentions communément poursuivis :

1° C'est le désir des deux gouvernemens d'encourager le libre et paisible développement de leur commerce sur l'Océan Pacifique.

2° La politique des deux gouvernemens, sans se laisser influencer par aucune tendance agressive, est dirigée vers le maintien du *statu quo* dans la région susmentionnée et vers la défense du principe des chances égales pour le commerce et l'industrie de toutes les nations en Chine.

3° Ils sont ensemble fermement résolus au respect réciproque des possessions territoriales qui appartiennent à chacun d'eux dans ladite région.

4° Ils sont aussi déterminés à garantir les intérêts communs de toutes les puissances en Chine en soutenant, par tous les moyens pacifiques à leur disposition, l'indépendance et l'intégrité de la Chine, ainsi que le principe des chances égales pour le commerce et l'industrie de toutes les nations dans cet Empire.

5° Si quelque événement vient à menacer le *statu quo* tel qu'il est défini ci-dessus, ou le principe des chances égales comme il est mentionné, il reste aux deux gouvernemens à se mettre en rapport afin de s'entendre sur les mesures qu'ils pourront juger utile de prendre.

Si ce plan concorde avec les vues du gouvernement des États-Unis, je serai heureux d'en recevoir de vous la confirmation.

De M. Root à M. Takahira.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note d'aujourd'hui indiquant le résultat des échanges de vues qui eurent lieu entre nous lors de nos récens entretiens et définissant l'entente des deux gouvernemens en ce qui concerne leur politique dans les régions de l'Océan Pacifique. C'est pour

moi un plaisir de vous informer que cette expression mutuelle est des plus agréables au gouvernement des États-Unis ; car elle est la résultante des heureuses relations entre les deux pays et elle fournit l'occasion d'une affirmation concise et mutuelle de la politique commune que les deux gouvernemens ont si fréquemment déclaré poursuivre en Extrême-Orient.

Je suis heureux de pouvoir confirmer à Votre Excellence, de la part des États-Unis, la déclaration des deux gouvernemens.

Et le secrétaire d'État reprend ici à son compte, mot pour mot, les cinq propositions mentionnées par l'ambassadeur.

Ainsi les deux gouvernemens sont parfaitement d'accord en tout ce qui concerne le développement de leur politique et de leur commerce « dans la région de l'Océan Pacifique. » L'Europe applaudit à cet arrangement ; il recueille l'approbation de la presse américaine, des journaux japonais. L'ambassadeur du Mikado déclare officiellement « que ce qui vient de s'accomplir est une transaction entre loyaux amis, qu'il a l'espoir sincère de voir les deux peuples partager la confiance mutuelle des gouvernemens, que le plus bel avenir s'ouvre donc aux relations d'affaires et aux rapports d'amitié. »

Et il en serait ainsi, en effet, si tout dépendait du commerce et de la politique ; s'il n'existait pas aujourd'hui des aspirations sociales d'un ordre plus profond, plus irréductible ; si, les diplomates et les négocians ayant mis d'accord leurs visées ou leurs intérêts, il ne restait pas à satisfaire aux besoins du monde qui travaille, du peuple en quête de pain suffisant et de meilleures conditions de vie. En réalité, depuis un an ou deux, le gouvernement de Tokio, pour complaire à celui de Washington, avait bien pu déclarer que l'émigration de ses nationaux serait détournée de l'Amérique et dirigée vers la Corée, Formose, la Mandchourie ; cela n'avait guère ralenti leur mouvement vers les îles Hawaï ni vers la côte américaine. Et, de son côté, le gouvernement de Washington pouvait bien rappeler l'énergie de son attitude envers les menées anti-japonaises de San Francisco, ou même promettre pour l'avenir plus d'énergie encore ; il restait à savoir jusqu'à quel point les habitans de l'Ouest consentiraient à en tenir compte.

Le doute, sur ce dernier point, ne dura pas longtemps. Dès le commencement de janvier 1909, six semaines après l'échange des notes amicales, on apprenait que des projets de loi étaient soumis aux Chambres de Californie pour interdire aux Asia-

tiques, Japonais compris, de posséder des immeubles, dans cet État, d'être *trustees* de *corporations*, c'est-à-dire membres de conseils d'administration, enfin, comme en 1906, d'envoyer leurs enfans aux mêmes écoles que les blancs La presse de Tokio, sans se départir d'un grand sang-froid, déclara que le vote de pareilles mesures n'irait évidemment pas sans beaucoup refroidir l'amitié dont témoignait le récent accord. M. Roosevelt télégraphia au gouverneur de Californie qu'il eût à user de tout son pouvoir pour empêcher le vote des projets et, s'il le fallait, à y opposer son *veto;* il insista sur le récent accord, qu'on allait compromettre, et dont l'un des avantages devait être, justement, d'empêcher l'immigration en masse des ouvriers japonais. La législature, très républicaine et fort attachée à M. Roosevelt, s'empressa de lui céder sur deux des bills en question, ceux qui interdisaient aux Japonais le droit de posséder des terrains et d'exercer les fonctions de *trustees*. Mais elle vota, au début de février, le bill sur les écoles séparées, qui était bien le plus blessant de tous pour l'orgueil nippon. Le gouverneur protesta et demanda qu'on revînt sur ce vote; le Président menaça de le faire annuler, comme anticonstitutionnel, par la Cour suprême des États-Unis. Enfin, après plus d'un mois d'agitation passionnée, M. Roosevelt l'emporta encore, et le 12 février, par 41 voix contre 37, la Chambre californienne, se déjugeant comme malgré elle, rejeta le bill provocateur. Mais on voit à quel petit nombre de suffrages avait tenu la victoire de l'intérêt national sur les passions particulières. Il est à noter, de plus, que l'émotion s'était répandue assez pour que les Chambres du Nevada eussent encouragé de leurs votes celles de Californie à demeurer intransigeantes, et pour que des propositions anti-japonaises fussent également soutenues dans les Chambres de l'Orégon, de l'Idaho, voire du Nébraska. C'était donc tout l'Ouest qui menaçait de prendre parti contre les Japonais et de leur refuser des droits accordés sans nulle distinction à n'importe quels émigrans de race blanche; cela, nous le répétons, au début de 1909, immédiatement après la conclusion d'un très important accord entre Tokio et Washington.

II

Il faut qu'un antagonisme aussi singulier et contre lequel se brisent impuissantes les plus amicales intentions, les plus for-

melles ententes des gouvernemens, tienne à des causes profondes. L'opinion européenne n'en connaît qu'une seule, la question des salaires, la différence des prix qu'exigent pour un même travail l'ouvrier japonais et l'américain ; et, si ce n'est point là, comme nous le verrons, que s'arrêtent les difficultés, c'est bien de là, en effet, qu'elles partent. Il faut tout d'abord nous en rendre nettement compte.

« Dans l'Ouest américain, écrit un excellent juge, M. Louis Aubert, c'est un heurt entre la main-d'œuvre la plus ambitieuse du monde, la plus exigeante par ses besoins, la plus aristocratique de manières, la plus gâtée de hauts salaires, et une main-d'œuvre humble, résistante, très capable, et pourtant moins exigeante que la plus basse main-d'œuvre d'Europe (1). » En comparant ce que gagnent au Japon les ouvriers du bâtiment, qui sont les mieux rétribués, avec le salaire des mêmes ouvriers à San Francisco, on s'aperçoit que le travail d'une heure est payé deux fois plus en Californie que celui d'une journée au pays du Soleil Levant : d'après des chiffres cités au Sénat de Washington, le 7 janvier 1907, les charpentiers gagnent 29 sous par jour au Japon contre 50 par heure à San Francisco ; les plâtriers, 30 contre 75 ; les tailleurs de pierre, 34 contre 56 et un quart ; les poseurs de briques, 37 contre 75 ; les forgerons, 26 contre 40 et un tiers. Et sans doute l'ouvrier japonais ne se contente point, en Amérique, de ce qu'il gagnait chez lui ; ce n'est pas pour cela qu'il a émigré. Mais, alors même qu'il triple et quadruple son salaire, il n'atteint pas encore celui des ouvriers blancs, et, par conséquent, il fait tort à ceux-ci. Arrivât-il, du reste, à se faire payer autant qu'eux, — et c'est la solution que suggère d'abord un examen superficiel du problème, — il ne leur serait pas pour cela un rival moins à craindre ; car, dépensant deux ou trois fois moins, il aurait vite fait, par ses économies, de s'élever au-dessus d'eux. En réalité, les Japonais gagnent toujours moins. Comme ils possèdent maintenant tous les métiers, ceux de leurs compatriotes qui ont su devenir patrons et qui les emploient, peuvent soumissionner des entreprises ou exercer le commerce à des conditions notablement plus douces que leurs concurrens américains. Et l'on s'explique par là, soit dit en passant, que les partisans de l'exclusion ne se recrutent plus seulement dans le

(1) *Américains et Japonais*, par Louis Aubert, 1 vol. in-16, A. Colin, p. 170.

monde ouvrier : en même temps que les salaires, c'est le négoce, c'est l'entreprise agricole, c'est la profession libérale elle-même, qui se trouvent menacés et qui cherchent à se défendre. Du reste, il arrive depuis une dizaine d'années, en Californie et en d'autres États de l'Ouest, une classe de Japonais capitalistes qui exploitent des fermes, des magasins, voire des usines ; et ils possèdent à San Francisco un club important.

Mais pourquoi le travailleur asiatique n'entrerait-il pas dans les syndicats, comme y entrent, au bout d'un certain temps et aussitôt qu'ils commencent à s'élever, les travailleurs arrivés d'Europe ?

Le fait est que jamais il n'y entre, qu'il n'en aurait même pas l'idée, et que les syndiqués ne songeraient pas davantage à l'admettre. Il a ses associations à lui, ses groupemens fermés, où les employeurs, même Américains, sont tout heureux de trouver en nombre suffisant et prête à leurs conditions une main-d'œuvre que la tyrannie syndicale très souvent les empêche de se procurer ailleurs ; mais de s'unir avec les ouvriers blancs, voilà qui constitue plus qu'une difficulté de rancune ou de jalousie : une impossibilité morale et psychologique. En dépit des erreurs, des passions, des abus, qui s'y trouvent mêlés, le syndicat n'est point une simple coalition d'intérêts matériels, un moyen seulement d'obtenir de plus forts salaires ; il est encore, il est surtout, même chez ceux qui ne le comprennent que confusément, un effort collectif pour améliorer la vie, une tendance généreuse et capable, au besoin, de très durs sacrifices, vers un avenir plus heureux, vers plus de bien-être, plus d'instruction, plus de développement moral. Élever le *standard of life*, le niveau de l'existence, voilà, dans le fond, le but que poursuivent les syndicats, surtout en Angleterre et en Amérique. C'est un idéal que ne peuvent pas comprendre, au moins présentement, les ouvriers asiatiques même de l'esprit le plus ouvert. Ils n'éprouvent pas les besoins, ils n'ont pas les aspirations, ils ne connaissent pas les exigences, les ambitions, des ouvriers européens, ni, à plus forte raison, des ouvriers qui ont laissé l'Europe pour vivre mieux en Amérique, laissé les États de l'Est pour chercher, par delà déserts et montagnes, les rivages, plus favorisés encore, du Grand Océan. Quoi que puisse réserver l'avenir, il existe là un écart formidable entre deux civilisations, entre deux humanités ; et, si les habiles, si les poli-

tiques, si les diplomates, si les philosophes réussissent momentanément à le faire oublier, les masses profondes et moins affinées du monde qui travaille en aperçoivent clairement et en proclament très haut la réalité, surtout lorsqu'elles en souffrent.

Mais qu'on ne s'y trompe point. Ce qui est menacé aux États-Unis par l'arrivée des Jaunes, ce n'est pas seulement l'idéal d'une classe, c'est l'idéal de la nation elle-même. La principale contribution des États-Unis au progrès humain est de former, avec les élémens les plus disparates, un peuple qui ait de l'unité et qui tout entier se gouverne lui-même, sans distinction de fortune, de métier, ni même d'origine. Comme les Américains élèvent souvent leurs édifices en matériaux artificiels, mais amalgamés de façon qu'ils égalent ou dépassent la pierre en solidité, ainsi construisent-ils leur nation de toutes sortes d'autres peuples fondus en un seul et qui rentrent invariablement dans la forme essentielle de la démocratie. Tout ce qui résiste à pareille unification et se montre inassimilable, compromet le bon fonctionnement de l'ensemble, la santé du corps social, et doit par conséquent être éliminé. Or l'expérience prouve que, si d'une part toutes les races blanches subissent en une ou deux générations les effets de la puissance assimilatrice dont se trouve douée, à un degré surprenant, la civilisation américaine, d'un autre côté les Noirs et les Jaunes demeurent impénétrables à cette influence et n'arrivent pas à fusionner avec les Blancs.

Et sans doute le problème se pose en termes différens pour les deux races récalcitrantes. En ce qui touche les Noirs, la question n'est plus entière. S'ils habitaient encore l'Afrique, une bonne loi d'exclusion trancherait vite la difficulté et, dût la république de Liberia en prendre quelque ombrage, on ne s'en tourmenterait guère. Mais il ne s'agit plus de leur défendre d'entrer; on les a importés jadis, et ils sont là une dizaine de millions qu'on ne peut ni renvoyer, ni détruire, ni traiter en esclaves, ni même, jusqu'à nouvel ordre au moins, priver de leurs droits civiques. Comment on se tirera de cette difficulté, nul ne le sait encore; ce qu'on sait bien, c'est que s'il vient un jour où elle compromette vraiment la paix nationale, alors on y avisera; et c'est aussi que, tout en traitant les nègres avec équité, tout en leur facilitant les moyens d'existence et de développement, jamais on ne les laissera, pas même où ils seraient la majorité, contrôler

en maîtres les affaires publiques et abaisser jusqu'à eux le niveau de la nation (1). Pour les Jaunes, il n'en va point de même. Ils ne sont encore qu'un petit nombre, deux cent mille peut-être; et il s'agit simplement de ne pas les laisser croître. Mieux vaut leur fermer la porte qu'avoir ensuite à les expulser. Les précautions qu'on a prises à temps contre les Chinois, il faut les prendre contre tous les Asiatiques et avec plus de soin contre ceux d'entre eux qui se montrent à la fois les plus empressés à venir et les plus dangereux par leurs capacités mêmes, c'est-à-dire contre les Japonais. Malgré de vaines apparences, ils ne s'assimilent pas mieux que le nègre. Ils s'assimilent moins bien, en un certain sens, car celui-ci, du moins, aime l'Amérique pour elle-même et la considère comme sa vraie patrie; eux ne la regardent jamais que comme un champ d'exploitation, un moyen de s'instruire ou de faire fortune. Campés sur ce versant du Pacifique, ils ont laissé leur âme sur l'autre bord, obstinément fidèles à leur premier pays et à ses institutions. Tandis que le Noir, malgré tout ce qui lui manque, est cependant un Américain, les Japonais, aussi bien que les Chinois, les Coréens, les Hindous, restent des Asiatiques. Et si jamais ils étaient installés à demeure et gagnaient en nombre, comme a fait la race nègre, l'embarras qu'ils créeraient serait autrement redoutable, puisqu'ils auraient pour eux, en plus de leur intelligence, la protection d'un puissant Empire qui les regarderait toujours comme ses nationaux.

Fût-il même possible de les dominer, que ce ne serait point encore pour les États-Unis une solution admissible. Le peuple Américain ne veut pas plus de sujets qu'il ne veut de maître; il considère comme essentiel à l'idée de démocratie, qui lui tient à cœur par-dessus tout le reste, non pas l'égalité des situations, qu'il sait chimérique, mais l'égalité des chances, la possibilité ouverte à chacun d'atteindre le meilleur sort et le plus haut rang; et le seul gouvernement qu'il lui plaise d'admettre est celui auquel tous participent, qui est contrôlé par tous, qui travaille pour tous. Qui n'est pas capable de *self government* ne peut pas être Américain. C'est de là, dans le fond, que vient toute la gravité de la question nègre. Ou, si l'on veut un autre

(1) Avec beaucoup d'éloquence, à son ordinaire, M. Henry van Dyke soutient ces mêmes idées dans son *Génie de l'Amérique*. Un vol. in-12; Calmann Lévy.

exemple, qu'on étudie aux Philippines les progrès accomplis depuis dix ans sous le régime des États-Unis, si admirablement organisé par le gouverneur Taft : on y trouvera la constante préoccupation de former les indigènes à se conduire eux-mêmes ; on les verra appelés peu à peu à contrôler par leurs élus l'administration des villes, des provinces, et enfin de l'État lui-même. Au temps de mon séjour dans l'Ouest, il y a dix-huit mois, la presse américaine rendait compte avec sympathie des premières élections parlementaires des Philippines, et elle enregistrait sans colère que la majorité des votes était allée aux partisans d'une indépendance immédiate. Or, ce contrôle des affaires publiques n'intéresse pas les Japonais des États-Unis, si ce n'est dans la mesure où elles touchent à leurs affaires privées. Et si l'on suppose qu'un jour ils y veuillent prendre part, ce sera pire encore ; ils y apporteront des idées, des préoccupations et des intérêts qui ne sont pas ceux des Américains. Devenus citoyens, par une hypothèse qui est encore loin de se réaliser puisque très peu d'entre eux semblent désirer ce titre et qu'on le leur refuse, devenus citoyens et fixés çà et là, comme ils y ont tendance, en des groupes compacts et fermés, ils constitueront, au cœur du pays, comme autant de forteresses d'un peuple étranger, odieuses en temps de paix, dangereuses en temps de guerre.

Et qu'on ne dise pas qu'en regard des 80 millions d'habitans que compte la République, leur nombre même, 140 000 peut-être, suffit pour qu'ils ne puissent nuire. Sans compter que cette petite colonie s'appuiera, dans ses difficultés, sur le grand Japon, elle ne laisse pas d'être en elle-même fort appréciable pour le peu d'années qu'elle a mis à se réunir ; et, d'autre part, ce n'est pas à la population totale des États-Unis qu'il convient de la comparer, mais à la population encore si peu dense de la Californie, de l'Orégon, du Washington, où les Jaunes se concentrent, et où ils ont, en somme, plus facile accès par mer que les Yankees de l'Est par voie continentale. Est-ce qu'aux îles Hawaï, cette position avancée et indispensable des États-Unis dans le grand Océan, refuge et halte nécessaire de la flotte en cas de guerre, les Japonais, à eux seuls, n'étaient pas en 1905 dans la proportion inquiétante de 31 735 sur 48 229 habitans, alors que, dans ce total, ne figuraient pas plus de 1 006 Américains? N'est-il pas, en réalité, formidable que les citoyens de l'Union y représentent 2 pour 100 de la population, et les sujets

du Mikado 65 pour 100, c'est-à-dire trente fois plus (1)? La proportion, sans doute, dans l'ensemble des États-Unis, est en sens contraire, mais il ne faut pas se dissimuler que cette situation heureuse est déjà compromise, et que le pourcentage des Jaunes augmente rapidement, la population blanche croissant avec trop de lenteur, surtout en Californie. Exemple inquiétant, les Chinois, malgré les lois d'exclusion, augmentent d'année en année; ils passent par le Mexique, par le Canada, et trouvent, pour la plupart, quelque moyen de fournir la preuve, nécessaire à leur admission, qu'ils sont nés aux États-Unis; d'après le calcul d'un juge fédéral, le nombre de ces assertions supposerait, pour être conforme aux réalités, que chaque Chinoise, vivant en Amérique il y a vingt-cinq ans, y a mis au monde plus de 500 enfans! Que sera-ce des Japonais, s'il leur est loisible d'entrer sans aucun obstacle? Arrivés depuis très peu d'années, ils forment déjà, pour ne parler que des villes, des colonies qui atteignent le chiffre approximatif de 10000 à San Francisco, de 7000 à Seattle et à Los Angeles, de 4000 à Oakland; ou, si l'on veut une indication de leur activité, ils possédaient en Californie 224 magasins en 1904, 376 en 1905, 561 en 1906, et le nombre des restaurans exploités par eux était passé en deux ans de 98 à 198, celui des auberges, de 245 à 462.

C'est qu'on a beau ne pas les aimer, on a besoin d'eux! Devant les immenses possibilités du commerce, de l'industrie, et surtout de la culture, la main-d'œuvre manque; et ils en apportent. Tandis qu'en vertu même de sa rareté et appuyé sur son syndicat, l'ouvrier blanc impose des conditions vraiment draconiennes, ils offrent, eux, au capital un travail docile et peu exigeant, qui les fait accueillir. Écartés par le sentiment, ils se voient appelés par les intérêts; tandis que l'idée les combat, les faits sont pour eux. Et d'autant plus ample est le résultat de cette situation qu'elle correspond, chez les Japonais, à une impulsion dans le même sens. Ce n'est point par caprice qu'ils quittent la terre gracieuse et aimée qui est celle de leurs ancêtres, c'est par nécessité, parce qu'elle est trop petite pour les nourrir tous. Ce n'est point par plaisir qu'à Formose et à la Corée plus voisines, et où ils sont maîtres, ils préfèrent les lointains rivages d'Amérique où les attendent la malveillance et

(1) Encore faudrait-il déduire du chiffre américain de 1 006 quelques Européens, et rapprocher du chiffre japonais de 31 735 celui de 4 409 Chinois et de 4 683 Coréens.

l'humiliation ; c'est parce qu'ils savent que là ils trouveront moins de concurrens de leur race et feront fortune plus vite ; c'est aussi parce qu'ils s'y instruisent mieux, qu'ils y acquièrent une connaissance plus complète de tout ce qui assure la prospérité des individus et de la nation.

III

A ce double et grandissant conflit de l'idéal et des intérêts, à cet antagonisme qui est à la fois moral et économique, n'y a-t-il vraiment aucun remède, et, s'il en existe, où peut-on le chercher? Des nombreux problèmes qui agitent aujourd'hui le monde, il n'en est peut-être pas de plus grave, s'il est vrai que celui-là nous montre allant à l'encontre l'un de l'autre, et exposés par là même à un choc formidable, les deux peuples qui représentent, chacun de son côté, la portion la plus énergique et, à maints égards, la plus avancée des races jaune et blanche, des deux espèces d'humanité qui, après s'être jusqu'ici partagé la terre, commencent à se la disputer.

Un des héros de Wells, Japonais du XXIIe siècle, suggère une solution qui serait sûrement la plus douce et la plus élégante. « Enfin, dit-il, vous, Européens, vous avez fini par reconnaître que nous aussi, nous étions des Blancs ! » De nier ainsi la difficulté est une attitude qui plaît aux philosophes, aux artistes, aux sociologues en chambre, et il se peut que dans deux cents ans elle se trouve, en effet, justifiée ; pour le moment, la réalité est autre, et les deux races sont irréductibles. Du moins elles se croient telles, et par le fait même elles le sont, puisque cette conviction les empêche d'associer leur travail et leur vie de famille, puisqu'elles ne veulent ni loger ensemble, ni faire partie des mêmes groupemens, encore moins s'unir par mariage.

Des solutions plus précises et d'apparence pratique sont quelquefois proposées, mais qui ne résistent pas à un examen réfléchi. Telle est, par exemple, l'idée d'une conférence internationale qui soumettrait à des règles convenues les conditions de l'immigration, presque entièrement abandonnées jusqu'ici aux Compagnies de transport. Croire à l'efficacité de tels règlemens dans le conflit qui nous occupe, c'est oublier que les Japonais n'accepteront jamais d'autres conditions que celles qui seront faites aux Européens, et que, d'autre part, les États-Unis, s'ils

souhaitent de réduire au minimum l'immigration jaune, éprouvent le besoin, au contraire, d'une forte immigration de Blancs ; en même temps que, pour une année, ils jugent excessif le chiffre de quinze ou vingt mille Japonais, ils absorbent sans peine, et même avec profit, plus d'un million d'Européens. Mais alors, va-t-on suggérer, qu'on n'emploie pas les Jaunes, et ils ne viendront plus ; ou qu'on les paie comme les Blancs, et ceux-ci n'auront plus de raison de se plaindre ! Nous avons montré que, dans l'extrême Ouest, ni le capital ne peut se passer d'eux, ni eux-mêmes ne peuvent se hausser aux exigences, d'ailleurs outrées, des syndicats d'ouvriers blancs. Les salaires n'obéissent pas dans leurs mouvemens de hausse ou de baisse à des lois factices ; ce n'est pas arbitrairement qu'ils se règlent, c'est sur les conditions matérielles et morales d'une société donnée, principalement sur les besoins réellement sentis du monde ouvrier. Des travailleurs de formation et d'exigences totalement différentes ne se feront jamais payer de même.

Doit-on compter sur la guerre pour trancher le différend, et est-ce la force des armes, cette « raison suprême » ou jadis crue telle, qui fera à chacun sa place et mettra tout en ordre ? C'est, au fond, l'idée la plus répandue, et dès que la difficulté traverse une phase plus menaçante, on commence à supputer, jusqu'en Europe, les chances des rivaux probables, l'état de leurs finances et de leur armée, principalement la puissance de leurs flottes, le nombre de leurs cuirassés et de leurs torpilleurs, la qualité de leur commandement et de leurs équipages. A vrai dire, même, on est étonné du sang-froid et de la sagesse que témoignent, au moment des crises, le gouvernement de deux peuples aussi fiers ; on n'en revient pas de voir les précautions qu'ils prennent, les concessions qu'ils s'accordent ; on se demande pourquoi tant d'égards, où l'on n'attendait que protestations, et pourquoi des ententes où l'on prévoyait des ultimatums.

Il faut le comprendre et s'en réjouir : à moins d'accidens qui restent toujours possibles, mais ne sont pas ici plus probables qu'ailleurs, la guerre n'est pas prochaine entre le Japon et les États-Unis, parce qu'elle n'est jugée opportune ni à Tokio, ni à Washington. Quoi que prétende une opinion superficielle, ou, en tout cas, localisée, les deux gouvernemens ont les raisons les plus décisives de s'opposer au conflit armé. Non seulement ils sont assez sages et assez humains pour n'aimer pas la guerre en

soi et pour comprendre les maux affreux qu'elle entraîne même pour le vainqueur ; mais, ce qui compte encore plus chez des esprits aussi réalistes, ils ne se sentent ni l'un ni l'autre en état de la faire avec avantage, ils ne sont pas prêts à l'entreprendre, ils ne peuvent sans péril abandonner pour elle les œuvres extrêmement urgentes qu'ils sont en train d'accomplir.

Le Japon a besoin de recueillement et d'une période de paix pour se relever complètement des sacrifices en hommes et en argent que lui a imposés la guerre russe ; pour faire fructifier la confiance qu'il a retirée de ses succès et bénéficier de l'élan acquis ; pour laisser aboutir les efforts encore bien nouveaux de son peuple vers l'instruction moderne, vers le perfectionnement de l'agriculture, vers le développement surtout du commerce et de l'industrie. Même en ne doutant pas de la victoire, qui cependant doit lui apparaître plus difficile à remporter que sur la Russie, quel avantage obtiendrait-il qui pût valoir ce qu'elle lui aurait coûté, balancer la perte de ses transactions présentes avec les États-Unis, compenser le retard apporté aux progrès de tout genre qu'il sent le besoin de réaliser soit au dedans, soit à l'extérieur?

Voudrait-il prendre pied sur le continent américain ? Rêve d'autant plus absurde que ce serait déjà très difficile d'y débarquer et presque impossible d'y maintenir un sérieux corps de troupes. S'emparer des îles Häwaï? Ce ne serait point trop malaisé, en effet, mais combien il est préférable d'en continuer la conquête pacifique, en les peuplant de nationaux fidèles! Annexer les îles Philippines? Pour plus tard, certes, on y compte bien ; mais, actuellement, que de peine pour les mettre en valeur et comme il paraît plus sage de laisser ce gros travail aux Américains ! Pourrait-on, en outre, s'y maintenir après la conquête, devant l'hostilité certaine des populations et lorsqu'on a tant de mal déjà à dompter la Corée, cette terre convoitée depuis des siècles, enfin réoccupée, et où il importe à tout prix, cette fois, de s'installer pour n'en plus sortir? C'est là, non pas ailleurs, qu'est pour le Japon l'œuvre capitale, celle qui lui assurera, en même temps qu'un riche domaine de culture, un point d'attache et de défense, de pénétration et de conquête sur le grand continent. Or pour y réussir, étant donné l'hostilité profonde des habitans, ce n'est pas trop de tout son effort colonial, financier, militaire, politique, surtout si l'on pense à ce que déjà lui impose de souci

et de dépenses sa volonté bien arrêtée, malgré l'Europe, les États-Unis et la Chine elle-même, d'occuper le premier rang, comme influence, prestige et affaires, en Mandchourie et dans tout le Céleste-Empire. Il est possible que l'ambition nippone se complaise d'avance dans l'établissement d'une domination qui comprendrait du côté asiatique toutes les îles et peut-être même tous les rivages du Pacifique Nord, depuis les Philippines, ou, qui sait? depuis les îles de la Sonde, jusqu'aux Aléoutiennes et au détroit de Behring. Mais les hommes qui dirigent avec tant de sagesse les conseils du Mikado, savent bien que, pour réaliser une si vaste ambition, il ne suffirait pas de quelques victoires navales.

Le gouvernement des États-Unis n'est pas moins éloigné de vouloir aujourd'hui la guerre; et, si la fière impétuosité de M. Roosevelt a toujours su se contenir, témoigner même de constans égards, dans les rapports avec le Japon, ce n'est pas de son successeur que l'on peut redouter une attitude provocante. Prudent et pacifique par nature, M. Taft a, de plus, l'avantage de connaître à fond et directement tous les aspects du grand problème. Sans compter qu'il fut ministre de la Guerre, il a organisé les îles Philippines au nom des États-Unis, il a fait plusieurs séjours au Japon, il a visité la Chine, la Russie, l'Europe, et l'on peut dire que ce chef électif d'une démocratie a été préparé au gouvernement de son pays comme pas un successeur de monarque héréditaire. Enfin il est allé, quelques semaines avant de prendre les rênes du pouvoir, — ce qui n'est point, à la Maison Blanche, une vaine métaphore, — se rendre compte par lui-même de l'état des travaux dans l'isthme de Panama. Ce dernier soin est significatif. Là gît présentement le nœud de la question. Tant que les deux Océans ne communiqueront pas, tant que la flotte américaine restera coupée, les États-Unis tâcheront d'éviter la guerre. Leur marine, à tout prendre, équivaut, réunie, à celle du Japon, sur laquelle elle l'emporte même par le nombre des unités, quoique peut-être inférieure par les équipages; mais la plupart des navires de guerre stationnent dans l'Atlantique, et il leur faudrait de longs mois, en faisant le tour du cap Horn, pour arriver sur l'éventuel champ de bataille. Dans quelques années, ce sera, grâce au Canal, une affaire de trois semaines; et les chances, de ce chef, seront devenues égales. En réalité, on pense qu'elles auront fait mieux, et que les arsenaux américains

auront pris une grande avance... Jusque-là, la prudence ajoute ses conseils à ceux que prodiguent déjà un amour, d'ailleurs sincère, de la paix et la crainte, efficace chez un peuple pratique, d'arrêter les affaires. Un jour sans doute le développement commercial du Japon et des Etats-Unis créera entre eux une rivalité analogue à celle qui aujourd'hui mine sourdement les rapports de l'Angleterre et de l'Allemagne, et ce sera là une cause possible de guerre, le principe d'une hostilité, non plus localisée, mais vraiment nationale. Cette jalousie, pour le moment, est à peine indiquée; et, bien que la marine marchande des États-Unis souffre déjà de la concurrence que lui font les paquebots japonais grâce au moindre coût de leurs équipages, cependant, comme les besoins grandissent encore plus vite que les ressources sur les rivages infinis de l'Océan Pacifique, les moyens de transport, d'où qu'ils viennent, et les débouchés, où qu'ils s'offrent, font le profit de tout le monde. Chacun des deux peuples est pour l'autre le meilleur client, et tous deux sentent que ce n'est pas trop de leur commun effort pour mettre en valeur le champ incommensurable qui s'étend devant eux.

Ainsi, la guerre, à moins d'accidens, ne saurait avoir lieu avant plusieurs années, cinq, dix, peut-être beaucoup plus. Mais, pour les raisons ci-dessus exposées, à cause des élémens naturels et irréductibles qui sont à la base du conflit, il n'est malheureusement pas certain qu'elle puisse être toujours évitée. D'ailleurs on s'y prépare, ne serait-ce, conformément au dicton, qu'afin de maintenir la paix. Que les deux peuples travaillent à augmenter leurs flottes, nul ne l'ignore. On sait aussi que les Japonais travaillent à faire de Formose une base navale de premier rang, avec une station de torpilleurs et de puissantes batteries. Les Américains, de leur côté, agrandissent leurs chantiers, surtout sur le Pacifique, et fortifient, en même temps que les points stratégiques de leur littoral et des Philippines, la position si importante, mais si exposée, qu'ils occupent aux îles Hawaï (1). Leur budget de l'année en cours (1908-1909) a prévu un accroissement de dépenses de 180 millions pour la guerre et de 130 pour la marine. Comme puissance navale, ils viennent immédiatement après l'Angleterre, dépassant l'Allemagne même, et nous à plus forte raison, soit en effectif réel, soit en constructions projetées.

(1) Le Parlement de Washington décidait encore, au mois de janvier 1909, de fortifier le port de San Pedro, près de Los Angeles.

Si donc il fallait attendre des armes la solution du problème, ce pourrait n'être qu'une question de temps et de patience. Mais il est clair que, quelle que soit l'issue de la rencontre, elle n'aura rien de définitif. Aucune des deux puissances ne saurait anéantir l'autre ni la mettre complètement sous le joug. Le vaincu ne songera qu'à la revanche, et l'on n'imagine pas que sa précédente antipathie pour les adversaires deviendra de l'amour aussitôt qu'ils l'auront battu. Or, l'un des deux fût-il comme anéanti, le problème, au fond, resterait entier : il n'y a pas seulement en cause le Japon et les États-Unis, mais, au sens le plus large des mots, tout l'Est contre tout l'Ouest de l'Océan Pacifique. Après comme avant la guerre, il restera en présence deux races, le monde blanc contre le monde jaune, c'est-à-dire, ainsi que nous l'avons vu, deux humanités qui ne se comprennent pas et qui ne peuvent pas se fondre.

Le rapprochement qu'il n'y a pas lieu d'attendre de la guerre, pourrait-on l'espérer, dans un avenir plus ou moins éloigné, d'une conversion des Japonais au christianisme?

Il n'est certainement pas de plus profond obstacle à l'assimilation des Jaunes et des Blancs que la différence extrême de leurs âmes. Très opposée est leur nature physique, mais bien davantage leur nature morale, puisque plus ils vivent ensemble, plus ils se sentent divers, et qu'après les rapports faciles des débuts, rapports que, de bonne foi, on croyait intimes, on s'aperçoit très vite qu'une cloison de glace sépare les idées et les sentimens. C'est que, — dans la mesure où l'on peut essayer de comprendre et de résumer des questions aussi mystérieuses, — il y a, d'un côté, des siècles de christianisme, avec l'idée profonde, sinon claire, de la *personnalité* appliquée au concept de Dieu même, qu'elle rend plus accessible, et au concept de notre nature, à qui elle attache une telle dignité qu'une âme en arrive à valoir des mondes, bien plus encore, la mort même d'un Dieu. Et il y a, d'autre part, des siècles de boudhisme, avec le rêve de se fondre dans le grand Tout vague ; des siècles de confucianisme, avec un esprit de routine qui empêche le progrès intérieur ; mais principalement des siècles de shintoïsme, avec la pensée de ne vraiment compter qu'en fonction de l'être collectif, avec la volonté, d'ailleurs grande et noble, de ne se regarder, vivant ou mort, que comme un élément de la race qui dure, une

chose qui doit contribuer à la gloire de l'Empereur, fils du Ciel, incarnation visible de la divinité et de la nation (1).

De ces causes primordiales, intimement liées à la formation religieuse, on tirerait aisément d'autres différences par voie de déduction, et l'observation en montrerait aussi d'importantes quoique moins abstraites, comme la secrète irritation de ne pouvoir se comprendre et de constater, tout en se méprisant, qu'il faut tenir compte les uns des autres. Mais ce n'est pas ici le lieu de tant philosopher, et peut-être voudra-t-on reconnaître, sans qu'il soit besoin de creuser plus à fond, qu'un grand pas serait fait vers le rapprochement le jour où Blancs et Jaunes, pénétrés d'Évangile, se regarderaient comme les enfans d'un même Père céleste et des frères obligés de s'aimer. Ou, si l'on objectait que l'Évangile ne fait pas l'unité chez les chrétiens mêmes, je répondrais que leurs divergences n'ont pourtant rien de comparable à celle qui nous inquiète ici et qu'au surplus l'accord entre eux a toujours dépendu, pour une très grande part, de la fidélité qu'ils montraient à suivre l'idéal commun.

Mais, s'il est vrai que l'entrée des Japonais dans le christianisme contribuerait très efficacement à rendre possible leur fusion avec la race blanche, où en est aujourd'hui cette œuvre capitale, et l'Évangile est-il en voie de se faire accepter, au Japon, tout au moins d'une élite morale qui répandrait autour d'elle, par une sorte d'heureuse contagion, l'essentiel de nos idées et de nos sentimens ? Il s'en faut qu'à pareille question la réponse des faits soit encourageante. Cent cinquante mille chrétiens peut-être sur cinquante millions d'habitans, voilà le bilan religieux du pays que saint François-Xavier évangélisa avec de si remarquables succès au XVIe siècle. Le catholicisme implanté par ce grand apôtre, et qui avait gagné un million d'adeptes, fut étouffé dans

(1) De ces trois doctrines, c'est le boudhisme qui répond le mieux à l'idée que nous nous faisons d'une religion. Introduit au Japon vers le VIe siècle de notre ère, il y a joui de la plus grande faveur jusqu'à la Révolution de 1868, qui a restauré le pouvoir impérial. Celui-ci a, depuis lors, beaucoup plus favorisé le shintoïsme, ou culte des ancêtres, qui s'adresse principalement à l'Empereur, mais sans exclure les héros, les hommes éminens, les soldats morts en combattant; il est le grand obstacle à la foi chrétienne, en tant qu'il paraît la reléguer, parce qu'incompatible avec le culte des Empereurs, au rang d'une religion antinationale. Quant au confucianisme, qui fut importé aussi vers le VIe siècle, il constitue, au Japon comme en Chine, un code de morale sociale plutôt qu'une religion; tout ce qu'il recommande peut se résumer dans la loyauté envers l'Empereur, la fidélité et l'obéissance des inférieurs à leurs supérieurs, des enfans aux parens, des serviteurs aux maîtres.

le sang par la persécution de 1614; quand, après deux cent cinquante ans d'exclusion absolue, nos missionnaires purent revenir au Japon (1860), ils trouvèrent 30 000 catholiques restés fidèles, dans le secret, à leur ancienne foi; et les conversions, depuis lors, c'est-à-dire en un demi-siècle, ont doublé ce modeste nombre. Les différentes sectes du protestantisme, avec des ressources huit fois plus grandes en hommes et en argent, mais sans s'appuyer sur un premier contingent de fidèles, sont parvenues dans le même intervalle à égaler à peu près les chiffres catholiques. Un évêque russe, nommé Nicolas, d'un zèle et d'une habileté hors ligne, en s'entourant de convertis qu'il a faits catéchistes et même prêtres sans obligation de célibat, a su conquérir, lui seul, environ 30 000 âmes à l'Église orthodoxe. Et voilà, toutes confessions chrétiennes réunies, l'état présent de l'évangélisation chez les Japonais: trois baptisés pour mille païens.

Si nous cherchons quelles causes pourraient expliquer la médiocrité ou du moins la lenteur de ces résultats, nous en trouvons une première et fondamentale dans ce fait que les Japonais regardent le christianisme comme une religion étrangère, la religion de ces Blancs dont ils ont bien voulu accepter les sciences et les industries, parce qu'elles l'emportaient trop clairement sur les leurs et qu'elles étaient indispensables à leur avancement matériel, mais dont les croyances, les mœurs, les inclinations ne leur paraissent en aucune façon préférables aux leurs. Et il est certain que, pour la dignité de vie, la pratique religieuse, les préoccupations morales de n'importe quel ordre, les voyageurs, négocians, marins, d'origine chrétienne qui fréquentent le Japon ne sont généralement pas faits pour y donner de notre foi une bien haute idée. Il en va autrement, par bonheur, des missionnaires de toute confession; mais l'impression plus favorable que ne manquerait point de produire leur vertu, est tristement contre-balancée par leur diversité même et par l'opposition de leurs enseignemens: pour des infidèles que l'Évangile commencerait d'ébranler, rien de troublant comme de le voir tiré en des sens contraires par ceux qui viennent le proposer.

Or les difficultés seraient déjà bien assez grandes sans cette contradiction. La masse est retenue loin du christianisme par les mœurs et les habitudes; et la chasteté durant la jeunesse ou dans le mariage monogamique suffirait, parmi les autres

exigences de la loi chrétienne, à la rendre peu engageante. D'un autre côté, l'élite savante ou soi-disant telle n'a guère lu, en fait d'ouvrages religieux, que les écrits de nos incroyans ou de nos hypercritiques, et son information, assez étendue, mais superficielle, suffit tout juste à lui faire connaître les objections, sans la rendre désireuse, ni capable, d'entendre les réponses. Et il est triste de constater que ces réponses mêmes ne leur seraient pas toujours faciles à trouver; les rares bons livres ne sont pas traduits, et ce ne sont pas tous les missionnaires qui peuvent expliquer l'histoire des religions, résoudre les problèmes d'exégèse biblique, discuter *l'Essence du Christianisme* ou *la Religion de l'Esprit*, détruire les insinuations de Renan et d'Anatole France, réfuter le positivisme anglais, le relativisme allemand, l'évolutionnisme et le monisme presque universels, abattre par le raisonnement, ou en touchant le cœur, ce dédain transcendant de la foi que les petits Japonais ont rapporté de Berlin ou de Paris et qu'ils tiennent pour inséparable de la vraie formation moderne.

Faudrait-il donc désespérer de la conversion des Japonais au christianisme? Nous constatons simplement, en essayant d'en comprendre les causes, qu'elle procède jusqu'ici avec grande lenteur; cela ne veut pas dire que nous la jugions impossible. Des trois principaux obstacles auxquels se heurte l'Évangile, dans l'ordre intellectuel, moral, national, il n'en est pas un seul qui ne soit lui-même battu en brèche par des influences contraires et destiné avec le temps à s'affaiblir. Les difficultés rationnelles, qui, du reste, n'atteignent que les classes cultivées, perdront de leur vigueur à mesure que des études plus approfondies guériront les savans de leur infatuation, et à mesure aussi que l'apologétique chrétienne se fera plus convaincante. En second lieu, s'il est vrai que la morale chrétienne, par sa valeur même et par sa pureté, rebute des natures accoutumées à se satisfaire sans beaucoup de scrupule, il est également certain que le besoin d'une loi qui s'impose et d'un frein contre les passions devient de plus en plus conscient chez ceux qui dirigent aujourd'hui le Japon et qui s'effraient, non pas sans motif, du désarroi jeté dans les mœurs par la rapidité des transformations de tout genre, par l'affaiblissement des croyances anciennes, par la disparition brusque d'une société féodale, où chacun se reposait sur tous et vivait de coutumes, par l'avène-

ment enfin d'une civilisation industrielle qui oblige les individus à trouver en eux-mêmes, dans des convictions personnelles, leur vrai, leur seul point d'appui. Et avec la même simplicité qu'il mettait naguère à demander partout des officiers ou des ingénieurs, voici que le gouvernement réclame maintenant des professeurs de morale, et qu'il convie ses fonctionnaires à en faire donner des leçons publiques par tous les maîtres qui en seront capables, quelle que soit leur philosophie ou leur religion. Que de cet appel significatif les partisans et les ministres de l'Évangile ne se trouvent pas exclus, mais qu'au contraire les dirigeans éclairés commencent, dans le fond d'eux-mêmes, à compter sur eux plus que sur les autres, c'est une preuve déjà que l'origine étrangère du christianisme n'inspire plus autant de préjugés. Ajoutons que ce qui en reste eût vite fait de disparaître, si les missionnaires venus du dehors pouvaient bientôt laisser la place à des catéchistes, à des prêtres, à des évêques indigènes. L'esprit de sacrifice, le zèle, la sobriété du peu de convertis qu'on a jusqu'ici associés au ministère religieux, témoignent de la confiance qu'il est juste de mettre dans l'avenir d'un clergé autochtone. Après tout, quelle nation, dans le passé, est devenue ou restée chrétienne en suivant d'autres méthodes? Du jour où l'on aurait clergé et épiscopat japonais, le Japon ne tarderait peut-être plus beaucoup à embrasser le christianisme et, converti lui-même, il évangéliserait, mieux que nous ne pouvons le faire, la Corée, la Chine, tout l'Extrême-Orient (1).

(1) Que personne n'aille soupçonner un reproche sous ces vœux. Il s'en faut tellement, qu'au contraire nous tenons à dire qu'ils commencent à se réaliser. A la fin de décembre 1906, les quatre diocèses catholiques du Japon comptaient pour 60 282 fidèles, 4 évêques et 119 missionnaires étrangers, mais aussi 32 prêtres indigènes; les sectes protestantes, qui sont au nombre d'une vingtaine, comptaient, pour 60 862 adeptes, 889 missionnaires étrangers et 1 379 ministres ou catéchistes japonais. Pour faibles qu'apparaissent de tels chiffres, lorsqu'on les compare à celui des populations, ils ne laissent pas d'entr'ouvrir quelque perspective sur un avenir plus favorable, et ils suffisent à prouver, tout au moins, qu'il n'y a rien de foncièrement incompatible entre la race jaune et l'accession au culte ou au sacerdoce chrétiens. — On se fera une idée exacte de l'état du catholicisme au Japon en feuilletant les *Missions Catholiques*, les *Annales de la Propagation de la foi*, les *Bulletins* des diverses sociétés de Missionnaires, comme l'*Apôtre de Marie*, ou en lisant l'excellente conférence de l'abbé Lebon (Paris, Beauchesne) sur l'*Apostolat par l'Éducation au Japon*. — Nous signalons, d'autre part, comme très instructif le livre de M. Raoul Allier sur le *Protestantisme au Japon* (Félix Alcan).

IV

En attendant que ce vaste, mais lointain espoir, devienne une réalité et que, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, confondus cette fois et rejoints de telle sorte qu'on ne sache plus à quels rivages en donner les noms, la lumière de l'Évangile se soit levée sur tous les peuples et les ait amenés à se comprendre, il reste à considérer une solution beaucoup plus modeste et uniquement locale, mais qui, à défaut d'autre, mérite pourtant qu'on y réfléchisse : je veux parler de l'atténuation qu'apporterait au conflit des deux races, sur la côte américaine du Pacifique, et spécialement en Californie, une prédominance plus marquée, un accroissement plus rapide, de la population blanche.

C'est le procédé même par où les États-Unis ont pu conjurer les menaces de la question noire, — le nombre des Blancs, grâce aux immigrans d'Europe, augmentant toujours en proportion très supérieure à celui des Nègres, bien que ceux-ci soient plus prolifiques. Il est vrai que, dans ce cas, l'on doit aussi tenir compte de l'infériorité intellectuelle, et qu'il n'en serait point de même pour les Japonais, aussi adroits, aussi laborieux, et moins dépensiers que les Américains; mais c'est une raison de plus pour ceux-ci de maintenir et de développer autant que faire se peut leur avance numérique, incomparablement plus forte à l'égard des Jaunes qu'à l'égard des Noirs. Qu'ils accélèrent, dans les territoires qui commencent à être menacés, l'arrivée d'habitans de race blanche, et qu'ils y attirent par tous les moyens leur compatriotes de l'Est ou les Européens. Arriveraient-ils seulement à maintenir par là les proportions actuelles, qui, sauf pour Hawaï, sont encore excellentes, les dangers de l'immigration jaune se trouveraient presque conjurés, ou du moins ils resteraient réduits à ces inconvéniens et à ces ennuis qui ne peuvent pas troubler à fond la vie d'un grand peuple.

Si abondante qu'on la suppose ou qu'on la provoque, l'affluence des blancs ne saurait avant longtemps dépasser les ressources de tout genre que possède la côte Pacifique (1). Les richesses du Washington et de l'Orégon sont encore presque neuves et apparaissent comme inépuisables; le chiffre de 2 mil-

(1) Cf. *Le développement des États du Pacifique*, par M. Pierre Leroy-Beaulieu, dans l'*Économiste français* du 26 juin 1909.

lions d'habitans que comptent ces États pourrait être décuplé sans les appauvrir, et c'est à peine s'il suffirait à en mettre en valeur tout le sol cultivable, toutes les forêts, toutes les eaux fécondes et navigables. Quant à la Californie, l'État le plus menacé par les Jaunes, elle n'offre pas, bien que fréquentée depuis plus longtemps, moins de chances que les deux autres aux travailleurs sérieux qui viendraient y gagner leur vie; et c'est ce que, en terminant, je voudrais montrer avec plus d'insistance, après m'en être convaincu moi-même par ce que j'ai pu voir ou entendre durant les quelques semaines de mon séjour et par les documens, de plus facile accès, que distribue fort généreusement le Comité de promotion de San Francisco.

Depuis sa découverte par Fernand Cortez en 1536, jusqu'à son annexion par les États-Unis en 1848, l'année même où John W. Marshall y trouva des gisemens aurifères, la Californie n'avait accompli que d'assez lents progrès. Elle fut alors, comme tous les pays de mines d'or, l'objet d'un engouement extraordinaire, mais incapable de survivre aux riches exploitations des premières années. Aujourd'hui, le précieux métal, qui a fourni, en tout, 8 ou 9 milliards, donne encore un nombre respectable de millions par an; mais il s'y est adjoint heureusement des ressources plus normales, et l'on s'est aperçu que la vraie richesse, en Californie comme dans le champ du fabuliste, consiste à cultiver le sol où sont signalés des trésors enfouis. Dans ce vaste État, large en moyenne de 200 milles et long de 800, il est vrai que 60 millions d'acres consistent en montagnes et déserts inaccessibles à la charrue, mais là même le bétail trouverait plus de pâturages qu'il n'en peut brouter; et il reste 40 millions d'acres propres à la culture. Les glaciers et les neiges de la Sierra-Nevada alimentent, sans danger d'épuisement, des cours d'eau et des réservoirs naturels qui assureront autant qu'on le voudra l'irrigation des contrées où la pluie est insuffisante; et il est juste de reconnaître que d'admirables travaux s'exécutent pour en profiter. Cependant, à tout prendre, et qu'il s'agisse des terres naturellement fertiles ou de celles qui peuvent le devenir, la proportion des parties cultivées demeure extrêmement faible; des millions et des millions d'acres continuent d'attendre l'arrivée du colon, et la population totale, qui n'est pas tout à fait de 2 millions et demi, pourrait doubler et quadrupler sans excéder en rien les possibilités, comme on dit là-bas, de ces riches territoires.

Ce n'est pas, il s'en faut, que l'on n'ait rien fait jusqu'ici pour les mettre en valeur. D'après les statistiques publiées l'année de mon séjour, en 1907, l'État comptait, — en dehors des noyers, figuiers, oliviers, considérés comme des productions spontanées, — 30 millions d'arbres à fruits: pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, poiriers, orangers, citronniers. La vigne y donne d'excellent raisin de table, bien qu'on ne sache guère le favoriser, et des vins qui, déjà renommés, pourraient, avec des soins semblables à ceux de France, acquérir très probablement la valeur de nos crus. Même avec une culture assez primitive, vignobles et vergers rapportent en moyenne 250 dollars l'acre; avec une culture intensive, ils rapporteraient, et le font quelquefois, jusqu'à 1000 dollars. L'exploitation des forêts donne 8500000 dollars de bois pour la construction, et autant pour les autres usages. L'arbre rouge de Californie n'existe pas ailleurs, et les dimensions qu'il atteint en font une curiosité qui attire les touristes; il en est dans lesquels on a creusé un tunnel pour le passage des voitures. Et ils sont si nombreux qu'en continuant d'en abattre, comme on le fait, 400 millions par an, il faudrait, même s'ils ne reproduisaient pas, deux siècles et demi pour qu'ils disparussent. L'élevage, si on le voulait bien, réussirait aussi parfaitement en Californie; avec ce climat tempéré, qui presque partout reste le même en hiver et en été, — à tel point que les vêtemens de janvier servent au mois d'août, — on peut laisser les troupeaux au grand air et à une nourriture plus saine tout le long de l'année, économisant ainsi la dépense du foin et de l'étable. C'est un avantage, du reste, qui commence à être compris d'un nombre de colons déjà appréciable, mais qui devrait augmenter plus vite. Et que d'autres moyens de faire fortune attendent les trop rares fermiers! Ne suffit-il pas d'indiquer, par exemple, que la Californie envoie tous les ans au dehors une vingtaine de millions pour les œufs et les poulets qu'il serait si facile de produire sur son territoire? Mais, pour n'insister que sur les sources de richesse les plus importantes maintenant, constatons que l'industrie, magnifiquement favorisée par les gisemens de gaz naturel ainsi que par la force hydraulique dérivée en surabondance des torrens de la Sierra, donne déjà pour plus de 400 millions de dollars par an d'objets manufacturés; — ajoutons que l'exploitation minière n'est pas limitée à l'or, mais s'étend à quantité d'autres substances, comme le cuivre,

le pétrole, les glaises, pour atteindre une valeur totale qui était en 1906 de 54 millions de dollars; — enfin n'oublions pas que tous ces produits, aussi bien que ceux de la culture, trouvent un écoulement facile dans quatre lignes transcontinentales et dans les services de paquebots qui font communiquer avec l'Extrême-Orient, non seulement la rade admirable de San Francisco, mais les ports de San Diégo, San Pedro, Eureka, Santa Barbara, Monterey. Le commerce maritime de la Californie dépasse déjà 100 millions de dollars par an, et le canal de Panama lui sera bien plutôt un adjuvant qu'une concurrence, par le fait même de le mettre en relations directes avec les ports de l'Atlantique dans le Vieux et le Nouveau Monde.

Mais qu'il y ait place en Californie pour de nouveaux venus, c'est ce que montrerait, à elle seule, la densité de la population, n'y étant que de 9,5 par mille carré, alors qu'elle s'élève à 152 dans l'État de New York, à 140 en Pensylvanie, à 86,1 en Illinois, et, pour avancer vers l'Ouest, à 40,2 en Iowa, à 38 en Wisconsin, à 22,1 en Minnesota, à 18 encore dans le Kansas. Et que, d'autre part, il y ait avantage à prendre place parmi les 2 millions à peine d'habitans (1) qui se partagent les 156172 milles carrés de ce territoire, on n'en doutera plus lorsqu'on aura vu, dans les statistiques officielles, que par tête la fortune moyenne est de 751 dollars en Allemagne, de 1125 dans l'ensemble des États-Unis, de 1145 dans la Grande-Bretagne, de 1228 en France, de 1247 en Australie, de 2800 en Californie. Mais, pour que notre invite ne semble pas s'inspirer uniquement de motifs grossiers, ajoutons qu'il n'est peut-être pas au monde un meilleur climat, une terre plus fleurie, un ciel plus enchanteur, une aussi grande douceur de vivre; ou bien élevons-nous plus haut encore, dût l'efficacité de nos motifs s'abaisser d'autant, et rappelons l'idée dominante de cet article, à savoir qu'il s'agit, pour les Américains, de maintenir leur prépondérance et leur idéal en face de la menaçante invasion des Jaunes.

Ce ne sont ni les escadres en route sur l'Océan, ni les batteries protectrices des côtes qui constituent la vraie défense d'un peuple. Sa force est en lui-même, dans la valeur et le nombre de ses citoyens. Et c'est ce qui rend plus incertaine l'issue des

(1) Exactement 1485053, d'après le recensement décennal de 1900; 1648000 en 1906, d'après l'estimation du *Statesman's Yearbook* de 1909.

rivalités, ou des combats possibles, entre le Japon et les Etats Unis, les deux nations du monde, peut-être, aujourd'hui les plus énergiques et les plus sûres d'elles-mêmes.

Au point de vue matériel, les forces du Japon ne semblent pas inférieures à celles des États-Unis, puisque, s'il compte moins d'habitans, son armée régulière est la plus nombreuse; et puisque sa marine, si elle possède et si elle construit un peu moins d'unités navales, reste toujours maîtresse de les assembler, de les mobiliser en quelques jours seulement, tandis que la flotte américaine, pour un certain nombre d'années encore, voit ses escadres séparées par un long continent. Mais ce qui doit donner au Mikado le plus de confiance, c'est bien encore la qualité de ses soldats et de ses marins. Leur bravoure, dans la guerre contre la Russie, a étonné les plus valeureux. On eût dit que ni eux ni leurs chefs ne faisaient cas de la vie humaine. L'héroïsme régnait parmi eux à l'état normal, et dans tous les rangs. Des milliers de petits fantassins, sur les navires qui les transportaient, dans les fossés de Port-Arthur, sur les champs de Moukden, se faisaient tuer anonymement avec la noblesse d'un chevalier d'Assas; et leurs familles, quand elles l'apprenaient, ne s'y résignaient pas, elles s'en réjouissaient, elles fêtaient sincèrement cette entrée enviable dans la gloire commune des ancêtres. Mourir pour l'Empereur, qui représente en même temps la patrie, la religion, l'autorité divine et humaine, quoi de plus naturel, de plus désirable, quelle plus belle récompense pour ces soldats disciplinés, ces croyans fidèles, ces sujets loyaux? Bien forts sont les peuples qui ont gardé de tels principes!

Est-ce donc à dire que l'Amérique nous paraisse inférieure comme ressources et comme idéal? Si je l'écrivais, on saurait bien que je ne suis pas sincère. Elle prépare, dans le percement de Panama, une plus rapide conjonction de ses flottes; et, en attendant, elle consacre chaque année de plus larges crédits à la marine, tandis que les Japonais se voient obligés de diminuer les leurs. Son armée, en temps de paix, n'est pas comparable à celle des ennemis éventuels; mais on conviendra que l'Océan Pacifique lui donnerait quelque temps pour se préparer contre une invasion d'ailleurs presque invraisemblable; et d'autre part, elle possède assez de richesses en tout genre, mais surtout assez d'hommes, et d'hommes sincèrement dévoués, pour arrêter, user, détruire à la longue, n'importe quels ennemis. Moins

féodal, moins collectif, moins impersonnel, moins fanatique, si l'on veut, que le patriotisme japonais, celui des Américains, n'en est pas moins profond, moins prêt aux sacrifices. Il faut avoir vécu dans leur intimité et, j'ose le dire, vibré de leurs émotions, pour savoir ce que représente à leurs yeux le drapeau étoilé. Soit qu'ils se vantent de descendre des fondateurs de l'Indépendance, soit qu'ils aient trouvé aux États-Unis, directement ou dans la personne de leurs pères, la contrée de leur choix, celle qui a réalisé leurs rêves ambitieux ou qui les a reçus au temps de leur détresse et relevés des misères endurées ailleurs, ils aiment leur pays et leurs institutions avec une passion, avec un orgueil, où la raison, l'instinct, la volonté semblent avoir condensé leurs forces, et dont je ne sais si aucun nationalisme dans l'histoire a jamais égalé la farouche ardeur.

La veille de mon départ de San Francisco, un jeune Pauliste, né dans la ville même, me conduisit au Parc de la Porte d'Or, qui s'étend des dernières maisons jusqu'au rivage de l'Océan. A traverser ces prairies vertes, ces parterres, ces arbustes en fleurs, ces bois de pins et de cyprès, ces longues allées d'eucalyptus qui entourent des lacs transparens, on ne se serait guère douté qu'il y a trente et quelques années, cette péninsule n'était qu'un amas de sables dénudés. Mais si la nature condescend parfois à se laisser embellir par les hommes, les moyens ne lui manquent pas d'affirmer à nouveau, dès qu'il lui convient, sa supériorité. Quand il m'eut fait assez admirer les beautés du Parc, mon ami m'emmena au sommet d'une colline, Strawberry Hill, qui en occupe la partie centrale, et d'où la vue commande un immense horizon. Au Nord-Ouest, le Tamalpaïs dressait sa tête dans les cieux, tandis que ses pentes descendaient mollement sur les rivages de la grande baie. Les hauteurs de Berkeley lui faisaient au Nord-Est un pendant harmonieux, et tout au fond le mont Diablo dressait hardiment ses deux crêtes cornues. Mais plus bleu que ces bleues montagnes, et pareil à l'azur profond du zénith lui-même, l'Océan Pacifique écrasait de sa grandeur tout ce splendide panorama. Et sans doute l'imagination n'y était pas étrangère, mais il m'apparaissait réellement plus vaste que les autres mers. Pas n'est besoin de monter très haut pour voir s'amplifier beaucoup les étendues de plaine, à condition seulement qu'à des distances variées quelques points de repère viennent les déterminer. Tandis qu'au Sud et au Nord la mer,

pourtant sans limite, se perdait très vite dans l'indécision de flots tous semblables, au contraire devant nous, à l'Ouest, elle marquait très nettement son immensité soit par des alternances de lumière et d'ombre, soit par les silhouettes inégalement distantes de quatre ou cinq navires qui découpaient la perspective et la multipliaient. Mais, si loin que portât la vue, la pensée, plus libre et plus rapide encore, allait de flots en flots jusqu'aux îles Hawaï, aux Philippines, au Japon, en Chine, jusqu'à ces rivages de l'Extrême-Orient devenus pour nous ceux du couchant même, puisque aussi bien, le soleil, comme pour aviver notre sensation d'exotisme et de lointain, s'apprêtait, en dépit des noms, à descendre par là dans les flots. L'Asie alors, avec ses centaines de millions d'hommes jaunes, nous apparaissait comme une ombre gigantesque et pleine de mystère : énigme troublante pour toutes les nations de race blanche, et, pour les États-Unis particulièrement, réserve inépuisable d'ennemis à redouter. Mon jeune Pauliste, cependant, ne témoignait d'aucune inquiétude. Des horizons par trop vagues et lointains, il ramenait en souriant mes idées et mes regards sur les casernes toutes proches du Presidio, sur les canons des forts, sur les puissantes batteries qui, de chaque côté de la Porte d'Or, défendent l'entrée de l'Amérique. Mais ce n'était point de là, disait-il, que lui venait le réconfort vraiment efficace. Avec bien plus de confiance, il reposait ses yeux, du côté opposé à la mer, sur le grand dôme de l'Hôtel de Ville, où ses concitoyens, énergiques, optimistes et indépendans, réglaient eux-mêmes leurs destinées et conduisaient les affaires publiques. Symbole frappant de la nation entière, cet édifice hardi avait soutenu sans s'écrouler le choc effrayant du tremblement de terre; et, si quelques parties trop hâtivement construites en avaient été lézardées, les ouvriers de la cité travaillaient tranquillement à les raffermir.

FÉLIX KLEIN.

POÉSIES

LE ROSSIGNOL

A l'heure où la nuit calme emplit le ciel immense
Et que, par l'infini que son verbe ensemence,
Dieu guide les mondes en chœur,
Dans le sein parfumé de la forêt profonde,
Sans souci que l'écho se taise ou lui réponde,
Le rossignol chante à plein cœur!

La voix monte, d'abord lente ou vive, indécise ;
Bientôt l'artiste ailé de son rêve se grise,
Un trille part, d'autres suivi ;
La mélodie à flots s'épand, s'épand sans cesse,
Puis, insensiblement, la voix enchanteresse
Meurt dans le silence ravi.

Tandis que ses enfans reposent sous le chaume,
Le paysan, caché dans l'ombre qui l'embaume,
Écoute ce chant merveilleux :
C'est comme un cordial puissant qui le pénètre
Et rend avec l'espoir la vigueur à son être,
Le même qu'ont bu ses aïeux.

Dans le parc séculaire où se pâment les roses,
La vierge exhale enfin de ses lèvres mi-closes
L'aveu qu'on ne peut retenir,
Et de son chaste amour attestant les étoiles,
De ses yeux rayonnans cherche à lire en tes voiles,
O mystérieux avenir!

Et l'artiste en extase évoque des féeries
Au fond des bois où dort sur les mousses fleuries
Un rayon de lune argenté,
Et pendant que le chant éperdument s'élève,
Tout à l'œuvre qu'il crée, avec délice il rêve
De gloire et d'immortalité!

O Rossignol divin, voix de la Nuit muette
Qu'on entendra toujours, bienheureux le poète
Qui, comme toi, petit oiseau,
Puise d'un cœur ému ses chants dans la nature
Et peut, sans la troubler, charmer une âme pure
En y versant l'amour du Beau.

LA SOURCE

Cachée au fond des bois, loin des pas indiscrets,
Elle chante, ignorée, et son murmure frais
Seul au silence la révèle ;
Des fleurs et de la mousse entourent son flot pur,
Et limpide, elle brille ainsi qu'un œil d'azur
Dès que vient la saison nouvelle.

Lorsqu'un soleil de feu courbe les épis lourds
Et que, dans l'air brûlant, vibrent les alentours,
Les oiseaux du Ciel y vont boire ;
Son eau vivifiante est suave ; on croirait
Qu'elle a pris tes vertus secrètes, ô forêt,
Quand Mai rayonne dans sa gloire.

Son tranquille miroir, par les matins d'été,
N'a jamais réfléchi dans sa limpidité
Que cette vision exquise :
La grâce et les traits purs d'une enfant de dix ans,
Lorsque, pour y puiser, de chez les paysans
Y vient la petite Denise...

. . . . . .

O cœur chaste, inconnu du monde, cœur charmant,
Ainsi toi, dans la lutte ou dans l'accablement,
Tu reposes mon âme lasse
De porter les soucis et le fardeau du jour,
Et, rafraîchi soudain par ton fidèle amour
Qui demeure alors que tout passe,

Je chante dans la paix du foyer, louant Dieu
D'avoir mis sur ma route un coin de son ciel bleu,
Une halte douce et choisie,
Et sous notre humble toit, d'avoir joint à ma part
Ces deux trésors divins : ton amour et mon art,
Cette source et la Poésie !

HÉLÈNE

Type transfiguré de la beauté plastique,
Hélène éclipse tout de son front radieux;
Elle pousse au combat les hommes et les dieux
Et son charme remplit la poésie antique.

Quiconque l'aperçoit, au cœur et dans les yeux
En garde, inconsolé, l'obsession magique,
Et désormais n'a plus que ce désir unique :
Mourir sous son regard toujours victorieux !

Ainsi, le cœur étreint d'une tristesse immense
Qui parfois se dissipe et toujours recommence,
Fier du martyre, ô gloire, auquel tu le soumets,

L'artiste génial, possédé par son rêve,
Épuisera ses jours à poursuivre sans trêve
L'idéal immortel qu'il n'atteindra jamais !

A FRÉDÉRIC MISTRAL

(pour le cinquantenaire de *Mireille*).

Cinquante ans de génie et cinquante ans d'honneur,
Où, comme des soleils, éclosent les chefs-d'œuvre
Déconcertant l'envie et ses basses manœuvres,
Tant ils sont, coup sur coup, rayonnans de splendeur!

Alliant sans effort la grâce et la puissance,
Avec ses flots d'azur, ses fleurs, son ciel charmant
Dont le cœur à jamais garde l'enchantement,
Comme dans un miroir y brille la Provence.

Créateur sans rival qui n'as rien imité,
Un idéal sublime a jailli de ton âme,
O Maître! et dans ce jour la France entière acclame
Mistral entré vivant dans l'immortalité!

Levant son front de reine à chevelure noire
Que ceint, en diadème, un ruban de velours,
Éternellement jeune en ses chastes amours,
Mireille à tes genoux te sourit dans la gloire!

GEORGES GOURDON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Notre nouveau ministère aura eu des vacances heureuses. Il annonce la bonne intention de faire de l'apaisement autour de nous; on en a fait généralement autour de lui. Bien peu de ses devanciers ont eu des débuts aussi tranquilles. Formé au moment même où la session parlementaire prenait fin, son seul acte politique jusqu'ici a consisté à lire le décret de clôture, après quoi il a pu se recueillir et préparer au milieu d'un grand calme ses projets pour la session prochaine. Alors viendra pour lui l'épreuve décisive.

En attendant, ceux de ses membres qui ont pris la parole en public ont dit de fort bonnes choses, et si nous ne connaissions pas par expérience la vanité des mots, nous serions pleinement rassurés sur l'avenir de la République. Ainsi M. Millerand a fait appel à tous les républicains, et même, a-t-il dit, à tous les bons Français, qu'il voudrait associer à une œuvre commune. Reste à connaître l'œuvre qu'il a en vue; alors seulement on pourra juger si tous les bons Français peuvent vraiment s'y associer. N'importe ; ce langage fait plaisir à entendre; il flatte l'oreille ; il nous change; il nous fait voir M. Combes, et même M. Clemenceau, dans un passé assez lointain. On pourrait relever d'autres symptômes du même genre, par exemple la réponse que M. le président du Conseil a faite au maire et à la municipalité de Toulon, qui s'opposaient, dans l'intérêt du commerce de la ville et plus particulièrement dans celui des marchands de vin, à certaines mesures militaires que M. le ministre de la Marine était soupçonné d'avoir l'intention de prendre : il s'agissait, croyons-nous, de déplacer quelques unités de l'escadre de la Méditerranée. Mesure toute naturelle : l'état actuel de nos amitiés et de nos alliances permet, en effet, de voir ailleurs le danger éventuel, ce qui peut amener quelques changemens

dans la distribution de nos forces. Mais Toulon proteste, parce qu'il s'est habitué à croire que l'escadre de la Méditerranée lui appartenait, au lieu d'appartenir à la France. Quel jour une réclamation de ce genre ouvre sur tout un état d'âme ! M. Briand a répondu à M. le maire de Toulon que le ministre de la Marine avait seul qualité pour résoudre des questions maritimes, mais que l'intérêt de la défense nationale ne pouvait être mis en balance avec aucun autre. Tout cela indique, dans notre gouvernement, des tendances excellentes ; mais les intentions ne sont rien sans les actes, et les mœurs administratives et politiques qui se sont implantées dans le pays opposeront tant d'obstacles à nos ministres qu'il leur faudra une grande force de caractère pour les vaincre. L'obstacle principal est dans la manière de plus en plus vicieuse dont le parlementarisme est pratiqué chez nous depuis dix ans. Le gouvernement parlementaire est devenu celui de la majorité du Parlement, et cette majorité a mis le pays en coupe réglée pour en tirer des avantages au profit de ses membres. Aujourd'hui, toute notre politique intérieure est là. Combien de fois ne l'avons-nous pas dit ! Et combien d'autres ne l'ont-ils pas dit avec nous !

M. Raymond Poincaré vient de le répéter à son tour dans une fête du travail organisée par la Fédération des syndicats patronaux de Belfort. Ces syndicats mériteraient une étude particulière : ils fonctionnent au mieux, non seulement dans l'intérêt des patrons, mais dans celui des ouvriers qu'ils ont réussi à mettre d'accord ; M. Poincaré l'a assuré et nous aimons à le croire. Mais si la partie de son discours qu'il a consacrée aux syndicats patronaux de Belfort a été écoutée avec attention, celle où il a parlé de nos mœurs politiques et des remèdes à y appliquer a causé une impression encore plus forte. « Le Parlement depuis quelques années, a-t-il dit, se replie de plus en plus sur lui-même et ramène volontiers les frontières de France à l'espace compris entre le Palais-Bourbon, le Luxembourg et les antichambres ministérielles. Je vois à cet étrange phénomène deux causes principales. D'une part, pour un certain nombre d'hommes politiques, le mandat a cessé d'être une charge et un honneur, il est devenu une profession. Il y a des gens qui se font députés comme ils se feraient avocats ou médecins, j'allais presque dire comme ils se feraient cuisiniers et domestiques, pour avoir une bonne place et tâcher de la garder... D'autre part, les servitudes électorales se sont développées et alourdies au point de paralyser les plus libres esprits... Les hommes les plus éminens, les caractères les plus fermes sont contraints de subir, à certaines heures, le joug écrasant des inté-

rêts locaux... Je crains fort qu'à la rentrée prochaine la discussion du budget de 1910 ne nous offre un nouvel exemple des fautes et des faiblesses auxquelles, par ses origines mêmes, la Chambre est condamnée... Souhaitons qu'elle ne soit pas troublée, dans sa tâche patriotique, par cette peur de l'électeur qui est si souvent pour un député le commencement de la folie. » On ne saurait mieux parler, ni plus sensément, ni plus énergiquement. M. Poincaré a mis le doigt sur la plaie dont nous mourrons un jour si on ne réussit pas à la guérir. Heureusement il la croit guérissable; à ses yeux le remède existe. « J'ai là-dessus, dit-il, une conviction profonde et déjà ancienne. Je suis sûr que nous continuerons à piétiner sur place, ou, plus exactement, hélas! à glisser tous les jours davantage, si nous ne nous décidons pas à remanier radicalement notre système électoral, à élargir le scrutin, à détruire l'iniquité changeante du régime majoritaire et à chercher loyalement dans la représentation proportionnelle une image fidèle de toutes les opinions françaises. Puissent ceux des républicains qui répugnent encore à ces solutions nécessaires, s'y rallier avant que la corruption électorale ait achevé son œuvre commençante et rendu peut-être des catastrophes inévitables! »

Nous ne répugnons nullement à la solution que M. Poincaré qualifie de nécessaire; nous nous demandons seulement si elle produira toutes les merveilles qu'on en attend. Mais quand elle ne guérirait qu'une partie du mal, quand elle ne ferait que l'atténuer, encore faudrait-il en faire l'expérience. Beaucoup de bons esprits s'y sont attachés, et l'adhésion formelle, solennelle, éclatante que M. Poincaré y donne sera sûrement pour eux une force de plus. On connaît la belle campagne qu'a faite M. Charles Benoist en faveur de la représentation proportionnelle. Ce n'est pas lui qui mérite le reproche d'avoir borné son horizon à l'étroit espace compris entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg; il a porté ses regards et son action infiniment plus loin; sa propagande s'est étendue à la France entière; il s'est adressé directement au pays, sachant bien qu'il n'obtiendrait rien de l'égoïsme parlementaire si un mouvement d'opinion ne venait en troubler la quiétude. En cela son œuvre a été vraiment originale. La réforme électorale sera-t-elle votée par la Chambre actuelle? Non. Dans ce cas encore, dans ce cas surtout, la Chambre est condamnée « par ses origines mêmes » à maintenir la loi électorale d'où elle est sortie et d'où elle compte bien sortir de nouveau : ce phénix entend renaître de ses cendres. Alors, dira-t-on, c'est un éternel cercle vicieux : si la Chambre actuelle sort une fois de plus de la loi

électorale qu'elle aura maintenue, elle la maintiendra encore, toujours, indéfiniment, et les plus sombres pronostics de M. Poincaré se réaliseront. Cela est, en effet, fort à craindre, si la campagne de M. Charles Benoist ne produit pas les résultats qu'il espère. La réforme électorale ne peut venir que du pays; inutile de l'attendre d'une Chambre gangrenée. Les idées désintéressées s'oblitèrent de plus en plus dans un personnel parlementaire qui reste trop longtemps aux affaires et qui finit, suivant le mot de M. Poincaré, par y voir un métier : il s'applique même, on l'a vu, à rendre ce métier de plus en plus rémunérateur. L'exemple de la Révolution française est, à ce point de vue, très instructif. L'Assemblée constituante de 1789 décida qu'aucun de ses membres ne serait rééligible aux élections pour l'Assemblée Législative, ce qui a été d'ailleurs une faute. La Convention ne suivit pas cet exemple : tout au contraire, elle prescrivit que les deux tiers de ses membres seraient obligatoirement réélus, et qu'ils le seraient par elle-même s'ils ne l'étaient pas par les électeurs. Cette décision amena immédiatement une insurrection qui, le 13 vendémiaire, fut réprimée par le général Bonaparte au profit du personnel politique d'alors, et quatre ans après, le 18 brumaire, où il opéra pour son propre compte. On le voit, le premier mouvement des assemblées jeunes et encore généreuses est, une fois leur tâche accomplie, de se démettre de leur mandat et de se fondre dans le pays; et le dernier mouvement des assemblées vieillies et déconsidérées est de se perpétuer à tout prix.

Que fera le gouvernement lorsque, à la rentrée d'octobre, il sera mis en demeure de se prononcer sur cette question angoissante? Émanation de la Chambre, on ne peut pas attendre de lui plus que de la Chambre elle-même : il serait renversé tout de suite si, pour faire prévaloir une haute pensée politique, il menaçait l'Assemblée dans sa survivance. M. Briand, à la fin de la session dernière, a promis d'avoir une idée sur la représentation proportionnelle dès l'ouverture de la session prochaine : il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour deviner ce que sera cette idée. Ce sera celle de M. Clemenceau qui, dans une interview récente, s'est prononcé nettement pour le maintien du *statu quo* électoral, et cela dans l'intérêt de la majorité dont un gouvernement créé à son image a pour premier devoir d'assurer le retour. M. Clemenceau et M. Briand défendent la loi électorale actuelle par le même argument qu'employait M. Guizot pour défendre, en 1847, la loi électorale de cette époque contre ceux qui en demandaient alors la réforme. « Messieurs, disait-il, si notre

système électoral était un être vivant, une personne qui pût sentir et parler et qui eût la parole dans cette enceinte, il aurait grandement le droit de s'étonner et de se plaindre. » Et l'illustre orateur énumérait tous les bienfaits qu'avait produits le système électoral de 1830, comme M. Clemenceau, dans son dernier grand discours, énumérait les bienfaits dont la Chambre actuelle avait littéralement comblé le pays, ce qui faisait, assurait-il, de la législature en cours la plus belle page de l'histoire de France. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Guizot, qui était historien, n'allait pas aussi loin. Jusqu'où ira M. Briand dans l'éloge qu'il ne manquera pas de faire de la majorité d'aujourd'hui et de son œuvre? Nous le saurons bientôt, mais on peut dès maintenant en prévoir quelque chose. Nous rappellerons seulement que M. Guizot prononçait son très éloquent discours contre la réforme électorale au mois de mars 1847, et qu'un an plus tard il était en exil et la monarchie par terre. La République n'est sans doute pas exposée aux mêmes risques. Les choses, dans l'histoire, se reproduisent rarement sous une forme identique. Mais les mêmes fautes ne sauraient manquer d'amener avec le temps des conséquences analogues, et les gouvernemens qui ne savent pas se transformer et se rajeunir sont sujets à de brusques secousses dont leur inertie et leur vieillesse finissent par se mal trouver.

Les radicaux plus ou moins socialistes qui forment aujourd'hui la majorité du Parlement, n'ayant d'autre préoccupation que celle d'y revenir, acceptent bien une partie de la réforme électorale proposée, mais ils repoussent l'autre; ils acceptent le scrutin de liste, mais ils repoussent la représentation proportionnelle; puis ils se tournent vers les partisans de la réforme intégrale et leur conseillent de n'être pas follement intransigeans, de se contenter pour commencer d'une demi-satisfaction et de remettre à l'avenir une satisfaction plus complète. C'est ainsi, disent-ils, que toutes choses se font en politique, par à peu près, grâce à des transactions mutuelles, au moyen d'approximations successives; le mieux est ennemi du bien; c'est quelque chose que de réaliser du premier coup la moitié de son idéal, et ce serait faire preuve d'un esprit singulièrement étroit que de refuser la partie parce qu'on ne peut pas avoir le tout. Sancho ne parlait pas mieux. Il est pourtant à craindre que les partisans sérieux de la réforme électorale ne se laissent pas prendre à des insinuations de ce genre. Le scrutin de liste pur et simple est le pire de tous les modes électoraux : s'il n'est pas tempéré par la représentation proportionnelle, il expose un pays et un gouvernement à une révolution

chaque fois que se produit un renouvellement électoral. C'est pour cela qu'il n'a jamais pu se maintenir en France. Le sentiment du danger couru a été si vif à chaque nouvel essai qu'on s'en est tenu là, ou plutôt qu'on est revenu à la hâte en arrière : il n'y a pas d'exemple de deux élections consécutives qui se soient faites par ce système de scrutin. En 1885, où on y a eu recours pour la dernière fois, la majorité républicaine est sans doute restée très forte, mais elle a été pourtant diminuée, et pendant la législature qui a suivi, en plein développement du boulangisme, on s'est demandé avec inquiétude ce qui arriverait si le hasard faisait tomber à ce moment l'échéance électorale, et si l'imprévoyance du législateur obligeait à faire les élections au scrutin de liste pur et simple. Aussi s'est-on empressé de revenir au scrutin uninominal : l'instinct de conservation a été le plus fort.

Le scrutin de liste sans représentation proportionnelle est le scrutin révolutionnaire par excellence. Nous en serions fort partisans, si nous étions les adversaires de la République. En effet, à un moment donné, il peut faire table rase de tout ce qui existe, renverser sans transition un gouvernement et en ériger un nouveau. A force de jeter en l'air les dés du destin, — et on les y jetterait tous les quatre ans, — la combinaison espérée se produirait immanquablement un jour ou l'autre. Que les oppositions intransigeantes le demandent, rien même n'est plus naturel; mais qu'un parti au pouvoir le propose, après des expériences dont la plus récente ne date pas d'un quart de siècle, c'est ce qui étonne et ne peut s'expliquer que par des raisons utilitaires de l'ordre le plus bas. De même que la plupart de nos parlementaires ont leur horizon borné dans l'espace par le Palais-Bourbon, le Luxembourg et les antichambres ministérielles, leurs vues le sont dans le temps par la prochaine échéance électorale : ils ne regardent pas, et beaucoup d'entre eux sont incapables de voir plus loin. Comme, au moment actuel, la majorité se croit encore forte dans le pays, et qu'elle n'a d'ailleurs aucune appréhension pour la solidité immédiate de la République, ses membres, ne songeant qu'à eux-mêmes, n'ont d'autre souci que de se faire réélire avec le plus de sécurité et avec le moins de frais possible. A ce dernier égard, le scrutin de liste leur plaît parce qu'il coûte moins cher. Au premier, il leur plaît aussi, parce que les députés en possession augmentent leurs chances en les mettant en commun et en s'appuyant les uns sur les autres. Tel d'entre eux, qui a perdu du terrain dans son arrondissement parce qu'on l'y a vu de trop près, met son espoir dans les arrondissemens

voisins ou éloignés parce qu'on l'y a vu de plus loin et que *major a longinquo reverentia :* la distance aide au prestige. La force générale du parti qui dispose de la majorité dans un département agit en bloc pour chacun des siens, et ils forment ensemble le trust électoral, machine à la fois économique et puissante sur laquelle ils continuent de compter lorsqu'ils ont cessé de compter sur eux-mêmes. Voilà pourquoi nos radicaux socialistes sont actuellement partisans du scrutin de liste. Quand ce mode de scrutin aura accompli son œuvre, on verra, on avisera, on fera autre chose, si les circonstances l'exigent. Pour aujourd'hui les avantages du scrutin de liste sans représentation proportionnelle sont évidens aux yeux des radicaux, tandis que ses inconvéniens sont obscurs et lointains. Les voilà donc partis en campagne, et ils espèrent endoctriner les réformateurs naïfs, plus doctrinaires que pratiques, en leur disant que chaque chose viendra en son temps, le scrutin de liste aujourd'hui, la représentation proportionnelle demain, de sorte que tout le monde sera content après-demain. Mais la séduction est d'une espèce trop grossière pour être tentante, et ni M. Charles Benoist, ni M. Poincaré ne s'y laisseront prendre. C'est pourquoi il est très probable qu'aucune réforme ne sera votée et que les élections prochaines, comme les précédentes, auront lieu au scrutin d'arrondissement. Nous continuerons de piétiner sur place. Nous resterons menacés de glisser plus bas. Il faudrait, pour qu'il en fût autrement, un héroïsme dont ni la Chambre, ni le gouvernement, ne sont capables. Mieux vaut compter, avec M. Benoist sur la désillusion et l'irritation grandissante du pays.

Tels sont les pronostics qu'on peut faire à la veille de la session d'automne : ils ne sont pas d'un caractère encourageant. Au reste, cette session doit être avant tout consacrée au budget. Pendant que la Chambre le discutera, le Sénat discutera le projet de loi sur les retraites ouvrières, nouvelle source de dépenses et de dépenses que, en dépit des prévisions les mieux établies, il est impossible de chiffrer avec certitude. Nous allons en matière fiscale du connu, qui est déjà effrayant, à un inconnu qui le sera plus encore. On nous dit qu'il en est de même dans d'autres pays, qui sont comme nous à la tête de la civilisation, l'Allemagne, l'Angleterre; mais cela ne nous console pas. Au surplus, en Allemagne, on a demandé le demi-milliard dont on avait besoin à un système d'impôts assez baroque, mais non pas très dangereux. A la vérité, il en est autrement en Angleterre.

Nous avons déjà parlé du budget de M. Lloyd George : il mérite à

coup sûr toute notre attention. S'il est voté, les vieilles mœurs anglaises s'en ressentiront profondément, non pas tout de suite sans doute, mais dans un temps peut-être plus court qu'on ne l'imagine. La grande propriété foncière, qui est la base politique et sociale de l'aristocratie britannique, ira en s'amoindrissant et en s'émiettant : au bout de quelques générations, il n'y en aura plus que des débris. Les successions seront, là aussi, le laminoir à travers lequel tout ira en s'amincissant. Après un certain temps, la structure morale du pays en sera sensiblement modifiée. Les uns, en Angleterre, en ont une conscience très nette, d'autres une conscience plus confuse ; les uns s'en inquiètent et s'en affligent, d'autres s'en réjouissent ; mais tous se passionnent pour ou contre le budget avec une énergie batailleuse dont nous avons perdu l'habitude en France. Chez nous, l'usure des caractères, le scepticisme, le fatalisme qui vient du découragement et du sentiment qu'on a de l'inutilité de l'effort, nous ont réduits à un état passif qui permet au gouvernement et aux Chambres de tout oser. Ce peuple autrefois si vif, si impatient, si prompt aux révolutions, accepte tout, subit tout, se résigne à tout. L'Angleterre n'en est pas là. Nous ignorons quel sera le résultat de la grande épreuve qu'elle traverse ; mais chez elle, du moins, on s'agite, on agit, on lutte, on sent courir dans le pays tout entier une flamme ardente qui tâche d'éclairer les esprits et qui, en tout cas, échauffe puissamment les cœurs. Il faut remonter aux grandes agitations fomentées autrefois par Cobden pour trouver un exemple analogue. Malheureusement, ce n'est pas Cobden qui remue les foules aujourd'hui, c'est M. Lloyd George, et ce n'est pas la même chose.

On sait déjà combien la situation est embarrassante pour la Chambre des lords : on commence toutefois à distinguer le dénouement probable, — dénouement du premier acte, bien entendu : qui pourrait dire quel sera le second ? La question était, elle est toujours de savoir ce que fera la Chambre des lords lorsque le gouvernement lui apportera le budget que la Chambre des communes aura voté. Le votera-t-elle à son tour ? L'amendera-t-elle ? Le rejettera-t-elle en bloc ? Entre ces trois solutions il était bien difficile, il y a quelques jours, de dire quelle était celle qui l'emporterait ; mais c'est la dernière qui, depuis lors, a gagné le plus de terrain. Tout peut changer encore dans un pays où l'opinion a parfois des sursauts très imprévus. Il semble bien, toutefois, qu'on marche vers le rejet du budget par la Chambre haute, la dissolution de la Chambre des communes, et des élections prochaines. Les orateurs du gouvernement et ceux de l'op-

position se sont également donné rendez-vous devant les électeurs; et peut-être, en effet, n'y a-t-il rien de mieux à faire que d'y aller.

Sur le point particulier de savoir ce que doit faire la Chambre des lords, l'orateur le plus discret a été lord Rosebery à Glascow. Lord Rosebery a attaqué le projet de budget avec une grande véhémence, une grande hauteur de vues, une grande force de pensée. Son discours est certainement un des plus éloquens de sa longue carrière oratoire; il a dénoncé le caractère révolutionnaire du budget; il en a montré les conséquences néfastes non seulement pour les riches, mais pour les pauvres, et rien de tout cela n'a étonné dans sa bouche; — mais il n'a pas donné de conseil à la Chambre des lords. Sans doute ce n'était pas à lui de le faire. Après avoir été le chef du parti libéral, son humeur indépendante l'a mis en marge de tous les partis; il serait difficile de dire s'il appartient maintenant à celui-ci ou à celui-là; à la veille de prononcer son discours, il a donné sa démission du club libéral dont il était membre, afin de reprendre toute sa liberté et de n'engager que lui par sa parole. Il ne pouvait donc pas donner un conseil qui aurait eu l'allure d'un mot d'ordre dans une question aussi délicate que celle de savoir ce que devait faire la Chambre des lords. Son discours a eu le caractère d'une grande consultation politique, mais voilà tout : il est lui-même en dehors de l'action. On attendait, non pas avec plus de curiosité, mais avec plus d'impatience, ce que diraient M. Asquith et M. Balfour, l'un, le chef du gouvernement, l'autre, le chef de l'opposition à la Chambre des communes. M. Asquith a pris la parole à Birmingham, ville manufacturière qui est toujours restée fidèle à la politique, ou plutôt, peut-être, à la personne de M. Chamberlain. M. Chamberlain, qui a été certainement un des hommes les plus actifs, les plus entreprenans, les plus féconds en idées, les plus agités, les plus agitateurs de l'Angleterre, est aujourd'hui hors de combat; la vie intense l'a surmené, et sa santé a fléchi. M. Asquith ne devait pas le voir se dresser devant lui à Birmingham. Il s'y est rendu avec tous les ministres et une longue suite d'amis des deux sexes; d'après les journaux, la manifestation a été très pittoresque ; elle a été d'ailleurs très éloquente. M. Asquith est un grand avocat et un orateur politique très exercé : ses adversaires disent toutefois qu'à travers l'orateur politique on retrouve toujours en lui l'avocat. Il a parlé à Birmingham avec beaucoup de force ; il a donné, en faveur du projet de budget, des argumens qui ne pouvaient plus être nouveaux, mais qu'il a présentés avec adresse; enfin il a fait preuve de mesure et de goût, au moins par comparaison, en s'abstenant des exagérations de

langage et des formules démagogiques dont quelques-uns de ses collègues n'avaient pas craint de faire usage. Mais son discours n'était pas fait pour la Chambre des lords; il n'avait évidemment pas pour objet de la convaincre par insinuation de l'opportunité qu'il y aurait pour elle à voter le budget. C'est à l'opinion qu'il s'adressait et il a recouru aux argumens les plus propres à faire effet sur elle, c'est-à-dire à des argumens un peu gros. Sans aller jusqu'à provoquer la Chambre des lords comme d'autres l'avaient fait, il a paru manifester, lui aussi, le désir qu'elle repoussât le budget, afin de pouvoir la traduire comme un grand coupable devant le pays. Toute l'argumentation gouvernementale, jusque dans la bouche relativement modérée de M. Asquith, a eu effectivement pour objet d'intimider la Chambre haute en lui faisant sentir que son opposition, si elle restait intransigeante, mettrait en cause ses privilèges et son existence même, au moins sous la forme actuelle, toutes choses sur lesquelles le pays aurait à se prononcer quand elle se serait prononcée elle-même sur le budget. Avons-nous besoin de dire combien ce langage est hardi, imprudent même, quand c'est un premier ministre qui le tient? A plusieurs reprises, M. Asquith a paru souhaiter que la Chambre des lords commît un acte qui permît d'intenter contre elle une sorte de revendication révolutionnaire : nous nous demandons si cette attitude est, dans un cas quelconque, celle qui convient à un gouvernement.

Il fallait répondre au discours de M. Asquith et l'homme naturellement désigné pour remplir cette tâche était M. Balfour, puisqu'il est le chef du parti conservateur ou unioniste, et que d'ailleurs M. Chamberlain est condamné au silence. Cependant M. Chamberlain n'a pas voulu se taire tout à fait; le vieux lutteur s'est senti ranimé lorsqu'il a su que M. Asquith avait pris la parole dans sa ville de Birmingham, et à l'ouverture de la réunion où M. Balfour devait la prendre à son tour, M. Austen Chamberlain a lu une lettre de son père où l'on trouve la phrase suivante: « J'espère que la Chambre des lords réussira à provoquer des élections générales. » S'il en est ainsi, comme c'est à croire désormais, M. Chamberlain manquera singulièrement à la bataille; il ne pourra y assister que de loin. M. Balfour a confirmé, sur le but que devait se proposer la Chambre haute, l'opinion de son ancien collègue. « Ce n'est pas la Chambre des lords, a-t-il dit, ni la Chambre des communes qui ont le droit de trancher des questions aussi importantes que celles qui sont comprises dans le budget. Le seul tribunal, la seule Cour d'appel qui puisse prononcer entre les deux politiques en présence, c'est le peuple de ce pays. » Ce langage est à la fois loyal et

habile. Si la Chambre des lords rejette le budget, ce ne sera pas pour se mettre en opposition contre la volonté nationale, mais pour la connaître et en provoquer l'expression. Si le pays donne raison à M. Lloyd George et à M. Asquith, il va de soi que la Chambre des lords s'inclinera; dans le cas contraire, le pouvoir passera en des mains nouvelles et la politique générale sera changée; dans un cas comme dans l'autre, le pays, appelé à se prononcer par une sorte de referendum, aura le dernier mot. Mais s'il se prononce dans le sens de M. Balfour, s'il repousse la politique de M. Asquith, quelle est donc celle qu'il adoptera? M. Balfour ne s'est pas borné à combattre la politique de M. Lloyd George, il a très nettement exposé la sienne, et on y a retrouvé, non sans quelque inquiétude, tous les traits de celle que M. Chamberlain avait essayé de faire prévaloir aux élections dernières. Comment oublier que le pays l'a repoussée alors à une majorité écrasante? La politique du gouvernement, a dit M. Balfour, c'est le socialisme; la nôtre, c'est la protection douanière; entre les deux, le pays choisira. Certes, l'alternative est nettement posée, mais elle est cruelle.

Nous avons fort apprécié la partie de son discours où M. Balfour a critiqué et condamné le budget de M. Lloyd George. Il s'est demandé si c'était vraiment là, comme on l'a dit, le budget du « pauvre homme, » le budget qui, en surchargeant le riche, dégrèvera réellement le pauvre et le rendra plus heureux. Non, s'est-il écrié, car lorsqu'on détruit la richesse, lorsqu'on porte atteinte au capital, on tarit les sources auxquelles les pauvres viennent puiser. Il faut qu'il y ait quelque part, dans un pays, des richesses accumulées qui ne sont pas seulement le bien de ceux qui les détiennent, mais aussi de tous ceux qui en profitent. Le socialisme seul a une conception contraire, parce qu'il rêve d'un changement complet, d'une refonte intégrale de la société elle-même. Tous, riches ou pauvres, souffriront d'une réforme fiscale qui est appelée, en réalité, à devenir une révolution sociale. Tout cela est bien, mais que propose M. Balfour à la place? Il propose, au moyen de la réforme douanière, de faire payer par l'étranger les 400 millions nécessaires à l'équilibre du budget, et il a l'air de dire : — Comme c'est simple ! Comment n'y a-t-on pas songé plus tôt? Voilà le vrai budget du « pauvre homme, » puisque les étrangers seuls, notamment les Américains et les Allemands, verseront entre les mains des douaniers les 400 millions indispensables. — M. Balfour est-il bien sûr que les choses se passeront ainsi ? Est-il bien sûr que les droits de douane soient payés seulement, ou même soient payés surtout par l'étranger?

Dans un pays dont la production ne suffit pas à sa consommation, les droits de douane n'augmentent-ils pas la valeur des objets importés, et le poids n'en retombe-t-il pas, au moins pour une part sensible, sur les maigres épaules du « pauvre homme? » Nous connaissons les argumens prestigieux dont s'est servi autrefois M. Chamberlain pour faire accepter sa réforme douanière : fortifier l'unité de l'Empire à travers les mers, se défendre contre le protectionnisme des autres pays qui ferment leurs marchés aux produits anglais. Soit, mais est-ce bien le « pauvre homme » qui profite le plus de ces mesures politiques ou économiques? Il est regrettable pour l'Angleterre d'avoir à choisir entre le socialisme et le protectionnisme, car le libre-échange a fait sa fortune, et elle est peut-être le pays du monde auquel le protectionnisme convient le moins. Mais si l'alternative est bien celle que pose M. Balfour, entre deux maux il faut choisir le moindre, et le moindre est sans doute le protectionnisme parce qu'on peut plus facilement en revenir ou le modérer, tandis qu'on ne revient guère du socialisme : il va toujours en s'aggravant jusqu'à ce qu'il ait conduit aux catastrophes.

Les choses sont en suspens. La Chambre des communes poursuit activement la discussion du budget, qui bientôt sera terminée. Les questions que l'opinion agite se poseront alors pratiquement et impérieusement à la Chambre des lords. Après le discours de M. Balfour, on peut prévoir que le budget ne sera pas voté par elle. Alors les élections seront prochaines. Quant à prévoir ce que dira le pays, nul sans doute, malgré la confiance égale que montrent les deux partis, ne peut le faire avec certitude : et c'est pourquoi l'heure est si grave pour l'Angleterre, et si intéressante, si préoccupante pour ses amis.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

GEORGE ANDERSON[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

— Quel trajet assommant!

Celui qui parlait ainsi jeta sa cigarette sur la voie. Un instant, la fumée qui s'en dégageait se déroula en légères spirales le long du rideau sombre des sapins tandis que le train s'éloignait.

— Et pourtant, nous arrivons dans une des régions les plus remarquables du Canada, dit lady Merton, en levant les yeux qu'elle avait jusque-là tenus fixés sur son Guide. Je puis là-dessus vous donner les renseignemens les plus complets.

— Pour l'amour de Dieu! n'en faites rien, repartit avec emportement son compagnon. Ma chère Élisabeth, laissez-moi vous le dire; vraiment, vous perdez la tête!

— Il y a longtemps que je l'ai perdue, et, si je vous parais ennuyeuse aujourd'hui, demain, ce sera pire encore. Il faut en prendre votre parti.

— Je vous croyais une personne raisonnable. Vous l'étiez jusqu'ici... Et maintenant, regardez ce paysage, Élisabeth. Depuis douze heures, nous voyons la même chose, et, si la nuit ne venait pas, pendant douze heures encore, nous verrions la même chose. Qu'est-ce que vous trouvez donc là qui puisse à ce point vous enthousiasmer?

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1909.

En disant ces mots, le frère de lady Merton agitait la main de droite à gauche en indiquant d'un air indigné le paysage qui se développait sous leurs yeux.

— Quant à moi, ajouta-t-il, un seul espoir me soutient : la perspective du bon dîner que Yerkes s'apprête à nous servir dans un quart d'heure. Je ne voudrais pas être en retard d'une minute ! Préparez-vous donc.

— Un autre lac ! s'écria lady Merton en se levant d'un bond Oh ! qu'il est charmant ! C'est le vingtième depuis le thé. Quels reflets harmonieux, et quelle île délicieuse !... Oh ! quels sont ces oiseaux ?

Elle était penchée sur la rampe de la plate-forme d'observation du wagon particulier attaché à l'arrière du rapide *Canadian Pacific*, dans lequel elle voyageait avec son frère.

A gauche apparaissait un petit lac bleu, finement découpé par d'étroites baies aux pentes boisées encadrant deux îles couvertes de taillis de bouleaux et de sapins, qui se détachaient en vigueur dans la clarté des eaux. Sur l'une de ses rives, d'une antique forêt il ne restait plus qu'un amas de troncs brûlés, de souches d'arbres aux tiges dénudées, dont les branches carbonisées, roussies, brisées, dépouillées ou tordues se dressaient, fantastiques, dans les rayons du soleil de mai, par-dessus le chaos de sombres ruines. Sauf cette imperfection, — unique vestige du passage de l'homme, — ce lac était un merveilleux joyau. Le printemps habillait de vert ses bords escarpés, le vol de légers nuages s'y reflétait, de petites plages de galets blancs semblaient attendre qu'un pied humain s'y posât.

— Que m'importent vos oiseaux ? dit Philippe Gaddesden en bâillant. Je n'ai pas l'intention de les chasser... Et pourquoi faire tant de cas de ce lac quand vous dites qu'il s'en rencontre pour le moins deux par kilomètre, dont pas un n'a de nom et qui ne soit peuplé d'affreux moustiques tout l'été !... J'en suis excédé... Je voudrais bien que Yerkes se pressât !

Il s'appuya d'un air lassé contre la porte du wagon et ferma les yeux.

— C'est *justement* parce qu'ils n'ont pas de nom et qu'ils sont à l'infini que j'en fais tant de cas !... parce que le pays est si vaste et l'homme si rare,... parce que les chances sont si multiples... et si bizarres, répliqua en riant Élisabeth Merton.

— De quelles chances voulez-vous parler ?

— Des chances d'avenir.

— Il n'y en a aucune ! dit Philippe, en fourrant ses mains dans ses poches.

— Aucune chance ? Oiseau de mauvais augure !

Gentiment, lady Merton pinça le bras de son frère.

— Comme je vous l'ai maintes fois expliqué, c'est l'Hinterland de l'Ontario ; il n'y a que très peu de temps qu'il est exploré, à l'exception de la partie que longe le chemin de fer, — et c'est un pays si riche, si riche !...

— Vous ne devriez pas ainsi dévider votre Guide, gronda son somnolent compagnon... Comme si je ne savais pas ce que valent ces mines de cobalt et autres billevesées !...

— En avez-vous jamais tiré d'argent, Phil ?...

— Non, mais les autres en ont tiré. Voilà ma veine.

— Cela n'a pas d'importance ! des mines, vous en aurez encore, — des centaines !...

Elle fit de la main, vers un lointain enchanté, un geste vague qui semblait embrasser tout ensemble les collines et les bois, l'eau claire des ruisseaux, les pousses nouvellement écloses, les troncs lumineux des bouleaux dorés brillant parmi les sapins ; les roches calcaires grises et pourpres, et aussi les terrains dévastés par des incendies anciens ou plus récens, — dont les traces restaient indélébiles sur les troncs vermoulus des arbres abattus, il y a trente ans, pour la construction du chemin de fer comme sur les jeunes tiges nées d'hier.

— Je voudrais embrasser tout en même temps, poursuivit Élisabeth, comme en un rêve. En ballon dirigeable, vous savez, Philippe, nous verrions tout en un jour, d'ici à James Bay. Des milliers de kilomètres, encore inexplorés, se dérouleraient au-dessous de nous !... Nous descendrions sur un lac inconnu, nous lui donnerions un nom, — un de nos noms, — nous déposerions une lettre sous une pierre. Et, dans un siècle, lorsque viendraient les colons, ils trouveraient ce papier, et votre nom, — ou le mien, — passerait à la postérité.

— Je vous défends de prendre de pareilles libertés avec mon nom, Élisabeth ! J'ai mieux à faire que de le jeter dans un lac,... dans un lac,... de ce que vous appelez ? — comment dites-vous ?... « l'Hinterland de l'Ontario... » Le jeune homme imitait ironiquement le ton de sa sœur.

Élisabeth sourit et resta silencieuse.

Le train filait à l'allure régulière de cinquante kilomètres à l'heure. En ce jour de printemps, le soleil et les nuages alternaient : la température était chaude et les feuilles commençaient à percer les bourgeons. Élisabeth Merton en sentait les effets jusque dans ses veines; elle éprouvait une indéfinissable sensation de bien-être, de gaîté et d'espérance; mais elle subissait aussi une autre influence, comme un mirage fantastique qui surgissait de l'immense contrée vierge qu'elle traversait. Elle avait beaucoup voyagé, c'était une personne de quelque expérience, et, si on lui avait prédit, un an auparavant, qu'elle pourrait éprouver ce qu'elle éprouvait, jamais elle ne l'aurait cru. Au printemps de l'année précédente, à Rome, elle avait vécu dans l'enthousiasme du passé, au milieu d'une société qui, sous bien des rapports, peut compter parmi l'une des plus agréables d'Europe. Ici, c'était dans le vertige du présent qu'elle était tout entière absorbée, hallucinée par la vision d'un avenir sans limite..., et si loin, si loin de toutes ses préoccupations mondaines habituelles!... Québec, Montréal, Ottawa, lui avaient plu; elle les avait admirées tour à tour. Mais pour que le charme opérât en plein, il avait fallu ces espaces sans fin dans leur immensité, qui, quelque jour, seraient le berceau d'une race nouvelle..., ces lacs, sa plus riche parure, destinés à devenir les rendez-vous de sport les plus recherchés pour le plaisir et le délassement du Canada grandissant,... ces postes de chasseurs de fourrures, ces cabanes isolées des campemens de bûcherons, et, avant tout, cette interminable voie de chemin de fer qui unit l'Est à l'Ouest, et qu'elle et son frère étaient venus visiter.

Ils avaient une raison toute spéciale de parcourir cette ligne. Leur père, l'un des premiers et des plus importans actionnaires de la Compagnie, pouvait même être compté parmi ses fondateurs. Il avait fait partie du petit groupe de capitalistes qui en avaient entrepris et poursuivi la construction, en dépit de nombreux obstacles à l'origine, dans un temps où, bien souvent, il n'y avait pas assez de fonds dans la caisse de la Compagnie pour payer les salaires des terrassiers qui travaillaient à l'établissement de la grande voie ferrée. A sa mort, ses actions avaient été partagées entre ses enfans. Mais son nom et ses services n'avaient pu être oubliés à Montréal. Aussi, lorsque son fils et sa fille, devenue veuve, manifestèrent le désir de faire le trajet de Québec

à Vancouver et s'informèrent du prix de location d'un wagon particulier pour la durée du voyage, les autorités de Montréal avaient elles insisté pour mettre à leur disposition un des wagons officiels. Ils étaient donc les hôtes du *Canadian-Pacific-Railway*, et sous la protection d'une des plus puissantes compagnies modernes.

Ils avaient quitté Toronto un soir de mai, la saison où les vergers sont en fleurs depuis le grand lac jusqu'aux gorges du Niagara. Tout le long de la voie qui monte vers le Nord, les blanches parisotes brillaient dans tout leur éclat, parmi les remblais gazonnés à l'ombre des bois, tandis que passaient et disparaissaient les riantes fermes de l'Ontario, si douces, si familiales, où les mœurs sont aussi différentes des vieilles coutumes de Québec que des nouveaux usages de la rude vie de l'Ouest avec laquelle ils allaient faire connaissance. Ils avaient traversé aussi, — mais par une nuit sans lune, — la région des Lacs Muskoka, lieu de promenade de Toronto; et depuis North Bay, au lever du soleil, ils s'étaient enfoncés dans la solitude, à travers ces milliers de kilomètres de lacs et de forêts qui couvrent la contrée entre le Vieil Ontario et Winnipeg.

C'est là que l'enthousiasme d'Élisabeth avait été traité de folie par son frère; là que la grandeur sauvage de cette solitude l'avait en quelque sorte empoignée; là qu'assise à l'arrière du train, tandis que ses yeux suivaient la trace et le progrès de l'œuvre à laquelle son père avait contribué, elle avait senti qu'elle se détachait de l'Europe, et éprouvé cette émotion violente que l'on ressent à la vue de quelque chose qui naît, devant l'horizon et l'étendue d'une vie à venir...

— Le dîner est prêt, milady.

— Dieu soit loué! s'écria Philippe Gaddesden en se précipitant. Donnez-nous du champagne, s'il vous plaît, Yerkes.

— Philippe, dit sa sœur d'un ton de reproche, ce n'est pas bon pour vous de boire du champagne tous les soirs.

Philippe rejeta en arrière sa chevelure bouclée, et avec une grimace :

— Je verrai si je puis m'en passer demain. Venez donc, Élisabeth.

Ils traversèrent le salon tendu de perse, passèrent le long des

deux petites chambres à coucher et de l'étroite cuisine et arrivèrent à la salle à manger à l'autre extrémité du wagon. Là se tenait un maître d'hôtel prêt à servir, tandis que sur le seuil de la cuisine, un homme plus âgé, maigre et la peau tannée, portant la veste blanche des cuisiniers, les regardait d'un air accueillant.

— Ça sent bon, Yerkes! dit Gaddesden en passant.

Le cuisinier fit un signe d'intelligence.

— Pourvu que milady trouve quelque chose à son goût! dit-il avec quelque amertume.

— Vous entendez, remarqua Philippe en s'asseyant à la table bien servie.

Élisabeth parut attristée. C'était une de ses faiblesses de désirer être aimée, — adorée serait peut-être le mot plus juste, — par ses domestiques, et, en général, il en était ainsi. Mais l'affection de Yerkes était vraiment à un trop haut prix.

— Nous venons à peine de finir le lunch, sans parler du thé, dit-elle en regardant avec une expression de découragement le menu placé devant elle. Phil, désirez-vous me ramener dans l'état de Mrs Melhuish?

Philippe examinait sa sœur. — Mrs Melhuish était la femme du clergyman de leur paroisse du Hampshire : une pauvre femme affligée d'un embonpoint anormal et d'une maladie de cœur.

— Vous pourriez prendre quelques kilos à Mrs Melhuish sans que personne s'en aperçût! Vous êtes réellement trop maigre, Betty, — un véritable épouvantail à moineaux! Et, naturellement, Yerkes s'imagine qu'il pourrait vous être de quelque utilité. Tout de même, c'est une bien jolie robe que vous avez là, une robe terriblement jolie, répétait-il avec emphase, et il ajoutait immédiatement sur un autre ton :

— Mais, voyons, Betty, est-ce que vous allez toujours garder le deuil?

— Non, dit lady Merton, non,... je ne vais plus porter le noir.

Elle parlait d'une voix entrecoupée, et, comme le domestique enlevait son assiette, Élisabeth se tourna du côté de la fenêtre pour contempler les bois sans fin, tandis qu'un voile passait sur ses beaux yeux.

Elle était de taille svelte, avec une figure délicate et une tête

fine, autour de laquelle une abondante chevelure châtain était élégamment et simplement attachée. Elle avait le teint clair, mais peu coloré. Parmi d'autres femmes jeunes et belles, Élisabeth Merton produisait peu d'effet. Comme un fin dessin au crayon, elle réclamait un œil attentif. Le modelé des traits, du front, du cou était singulièrement pur et affiné, quoique sans raideur; ses doigts étaient très longs et effilés. Sa robe, d'un goût parfait, était simple et peu voyante; ses mouvemens doux, gracieux et réservés dénotaient une personne d'un tempérament égal et pondéré, à l'abri des émotions excessives. Par sa gaîté vive et légère, par l'intérêt qu'elle portait à tout ce qui l'entourait, elle aurait pu rappeler à qui l'eût observée un de ces petits oiseaux de mer qui vont sans cesse d'une vague à l'autre et pour lesquels les choses de la vie semblent se résumer à voleter et à planer.

Et pourtant la comparaison n'eût pas été tout à fait juste. Les pensées secrètes d'Élisabeth Merton n'étaient pas faciles à découvrir. Elle pouvait laisser déborder son enthousiasme pour le Canada; mais elle parlait rarement d'elle-même.

Elle avait été mariée, à l'âge de dix-neuf ans, à un jeune officier de cavalerie, sir Francis Merton, qui était mort des fièvres, l'année même de son mariage, durant une petite expédition dans l'Ouest-Africain, pour laquelle il s'était offert avec empressement. Sur dix mois de mariage, ils en avaient vécu quatre ensemble. Élisabeth avait maintenant vingt-sept ans, et sa vie de femme mariée était devenue pour elle un souvenir vague, comme une chose imaginaire. Elle avait été heureuse, mais, au fond de sa conscience, elle savait bien qu'elle ne l'aurait pas été très longtemps. La mort de son mari, cette fin déplorable et prématurée, l'avait douloureusement frappée. Elle le voyait sans cesse, — comme le lui avait décrit un officier présent aux funérailles, — enveloppé dans les plis du drapeau et ainsi descendu dans sa tombe en un pays désert. Cette image effaçait toutes les autres : les faiblesses qu'elle connaissait et celles qu'elle avait commencé à deviner. Il en résultait pourtant qu'elle n'avait pas été anéantie par le tragique événement; elle s'était souvent fait de violens reproches de s'être si vite reprise au plaisir de vivre. Beaucoup de personnes, elle le savait, la croyaient incapable d'un sentiment profond. Cela pouvait être vrai. Et cependant, il y avait des heures où elle surprenait en elle les manifestations d'une

autre elle-même,... moins à l'égard des personnes que lorsque les persécutions, l'injustice et les souffrances non secourues étaient en cause,... ou qu'elle voyait, comme aujourd'hui, une nation nouvelle en passe de rompre ses bornes.

Depuis son veuvage, elle avait beaucoup vécu avec sa mère et s'était particulièrement dévouée à son frère, un garçon de santé délicate, aimant ses aises, indulgent pour lui-même et fort irritable, pour lequel l'indiscutable dévouement de deux femmes n'avait pas été la meilleure des écoles. Une attaque de fièvre rhumatismale qui l'avait frappé à sa sortie de Christchurch avait effrayé sa mère et sa sœur. Il s'était remis; mais sa santé n'était plus ce qu'elle avait été. Et comme, chez lui, en Angleterre, il était impossible de l'empêcher de jouer au golf tout le jour et au bridge toute la nuit, le médecin de la famille, en désespoir de cause, avait recommandé les voyages, et Élisabeth avait offert de prendre soin de lui. Ce n'était pas une tâche facile. Car, quoique Philippe eût beaucoup d'affection pour sa sœur, depuis que la mort de son père l'avait fait le chef de sa maison, il professait, en cette qualité, les idées les plus arrêtées et les convictions les plus absolues sur toutes les prérogatives et la suprématie naturelle de l'homme. Dans un an, à l'âge de vingt-quatre ans, il hériterait des propriétés de famille et n'aurait plus à subir la tutelle de sa mère. Sa détermination était prise d'en finir alors au plus vite avec le « gouvernement du jupon; » il en remontrerait à ces deux chères femmes et se réservait de leur en administrer une preuve ou deux.

Le dîner fut, comme d'ordinaire, monstrueusement bon, aux yeux d'Élisabeth. Ce n'était pas sans révolte qu'elle voyait déployer un tel luxe de nourriture pour des étrangers dans cette excursion à vol d'oiseau à travers un pays qui portait un si éloquent témoignage de la pénible lutte soutenue par l'homme contre la nature et le sol, les rocs, l'hiver et la sauvagerie.

Les jalousies du wagon donnant sur l'autre voiture étaient hermétiquement closes; personne n'ayant le droit de pénétrer dans l'intimité des riches; mais Élisabeth avait levé le store de son côté et, de temps à autre, elle contemplait, dans le soir et l'infini, cette succession et ce mélange incessant de rochers, de forêts et de lacs que la lune éclairait. Un moment, son regard se

porta sur une crevasse profonde à travers laquelle courait une superbe rivière resplendissant sous les lueurs empourprées du soleil couchant. Sans doute elle allait vers le Lac Supérieur, — le vaste lac en forme de croissant dont elle avait rêvé dans la salle d'études pendant ses leçons de géographie, — et qu'elle verrait bientôt maintenant de ses propres yeux... Elle pensait aux incomparables charmes solitaires du fleuve : comme ce devait être quand, le train passé, son bruit de tonnerre ne se faisait plus entendre; elle pensait à ses sources si lointaines et à la solitude de son long, long cours. Un petit frisson la secoua : l'antique épouvante sans doute de l'homme en présence de la nature sauvage, non encore adaptée à ses besoins, assouplie à ses idées, soumise à ses caprices,... donc encore toute remplie de forces secrètes et de pouvoirs hostiles qui surgissent à l'improviste dans notre vie.

— Ce champagne n'est pas, à beaucoup près, aussi bon que celui d'hier au soir, dit Philippe d'un ton mécontent. Yerkes devra réellement essayer de trouver quelque meilleure marque à Winnipeg. Quand devons-nous arriver?

— Oh! demain vers le soir.

— C'est une véritable bénédiction que d'aller se coucher! dit le jeune homme en allumant une cigarette. Vous ne pourrez plus me casser la tête en me parlant de vos lacs, Betty.

Mais un sourire accompagnait ses paroles; et Élisabeth fut si enchantée de constater que les traces laissées par la maladie s'effaçaient chez Philippe, que les yeux reprenaient de leur éclat et que le visage était plus rempli, que son frère pouvait bien la taquiner autant qu'il lui plaisait.

Depuis une heure, Gaddesden était étendu sur un lit confortable et le sommeil n'avait pas tardé à venir. Les deux domestiques avaient tendu des hamacs dans la salle à manger; la femme de chambre d'Élisabeth dormait dans le salon. Quant à lady Merton, drapée dans un ample manteau, elle s'accouda un moment sur la rampe au dehors, dans l'attente impatiente de découvrir le premier indice du Lac Supérieur.

Il apparut enfin... Une lueur argentée sur la gauche, une ligne d'îles pourpres, des promontoires menaçans en face; puis, au sortir de l'interminable obscurité des forêts, la descente dans la lumière. Au-dessus de hauts ponts, dominant le fracas du fleuve, traversant d'innombrables baies, se faufilant à travers caps et péninsules, tantôt suspendu sur les eaux glaciales et

tantôt perdu dans les bois, le train filait à toute vitesse sur cette voie merveilleuse. Élisabeth, debout sur la plate-forme de l'arrière, n'avait plus conscience d'aucune autre chose animée. Il semblait qu'elle fût seule avec la nuit, avec l'immensité du lac, avec l'effroi de ses rives noires et pourpres.

Aussi loin qu'elle pouvait porter son regard, les arbres sur ces rives étaient encore dépouillés, le printemps n'était pas encore venu pour eux; et, sur Élisabeth aussi, le Nord semblait avoir jeté sa terreur et sa désolation... Elle vit en imagination les orages déferlant sur le lac en hiver; elle opposait sa frêle existence à l'immensité déserte qui l'entourait. Aucun signe de la présence de l'homme... Seulement quelques lumières éparses pointant dans ces stations dispersées; et néanmoins, la principale impression qu'elle éprouva fut une impression de bonheur triomphant, à la pensée de ce qu'avaient pu la volonté et l'industrie humaines, — ces forces à qui elle devait de passer, en toute sécurité, au milieu de la sauvagerie vaincue.

Par degrés, cependant, cette nuance de sentiment se transforma en quelque chose de plus doux et de plus triste à la fois. Elle reprit conscience d'elle-même, de sa personnalité, et, peu à peu, son exaltation se fondit en émotion : des larmes lui vinrent aux yeux... Car elle n'avait personne auprès d'elle à qui elle pût confier ses secrètes pensées, faire part de ses ambitions, de ses rêves et de ses projets, — de tout ce qui surgit en nous quand la vie entre en contact avec la nature. Devait-il toujours en être ainsi? Il s'élevait en elle une ardente aspiration vers un je ne sais quoi de vague et d'inconnu...

Elle pouvait se marier, certainement, si elle le désirait. C'était une éventualité à laquelle elle songeait quelquefois. Maintenant, elle y arrêtait sa pensée plus volontiers et plus longtemps. Mais sa pensée ne prévalait pas contre la soudaine mélancolie, la force et la persistance des aspirations qui s'imposaient à elle et la dominaient.

La nuit vint rapidement. Le clair de lune s'éteignit sur le lac et sur ses rives. Le vent ne tarda pas à s'élever, cinglant les jeunes sapins et les peupliers, qui avaient poussé parmi les débris carbonisés de la plus vieille forêt qui fût au monde, à travers laquelle la voie du chemin de fer avait été tracée. Élisabeth rentra, et à peine était-elle couchée, que la pluie vint frapper sa fenêtre.

Elle resta longtemps sans sommeil, pensant maintenant non plus au monde extérieur, ou à elle-même, mais à ce long train qu'elle avait en avant d'elle, à toutes les existences qu'il portait, — surtout à ces deux wagons d'émigrans, tout pleins, comme elle l'avait remarqué à North Bay, de Galiciens et de Russes polonais... Elle revoyait les figures des femmes et les bébés à leur sein. Peut-être étaient-ils tous endormis, fatigués par le long voyage et assoupis par le bruit du train? Ou bien parmi eux, plus d'un souffrait-il d'avoir laissé derrière lui, au pays, quelque pauvre cabane abandonnée, un enfant enterré dans un cimetière des Carpathes?... un amoureux? un père, — quelque paysan galicien, courbé et ridé, que le prochain hiver tuerait?... Et ces hommes vigoureux, au teint hâlé, rêvaient-ils de richesses, des vastes champs qui les attendaient, de pays libres et de lois équitables?...

Élisabeth s'éveilla. Il faisait grand soleil dans la petite chambre. Le train était arrêté. Winnipeg, sans doute?...

Elle eut comme un pressentiment qu'il était arrivé quelque fâcheux accident. Pourquoi ces bruits de voix autour du train? Elle releva un coin du rideau qui était à sa portée. Un autre train environné de vapeur leur barrait la route,... beaucoup de personnes marchant, montant, descendant, et quelle confusion de langues!...

Éperdue, elle sonna sa femme de chambre : une femme âgée, ponctuelle et soigneuse, qui l'avait accompagnée dans beaucoup de voyages.

— Simpson, qu'est-ce donc? Sommes-nous près de Winnipeg?

— Depuis plus de deux heures, nous stationnons, milady. J'attendais depuis longtemps que vous sonniez.

Le ton dépité de Simpson impliquait comme une sorte de réprobation que sa maîtresse se fût paisiblement endormie, alors que des personnes plus sensibles restaient éveillées et souffraient.

Élisabeth se frotta les yeux.

— Mais qu'y a-t-il de dérangé, Simpson, et où sommes-nous?

— Dieu seul pourrait le dire, milady! Nous sommes à bien des heures de Winnipeg, c'est tout ce que je sais,... et nous allons

probablement demeurer longtemps ici, d'après ce que dit Yerkes.

— Un accident s'est-il produit?

Simpson répliqua, d'un ton lugubre que *quelque chose* était arrivé, elle ne savait quoi; que Yerkes attribuait à la « sink-hole » qui, selon lui, n'en faisait jamais d'autres; qu'il y avait deux trains immobilisés devant eux et qu'à chaque minute des trains venaient derrière eux.

— Ma chère Simpson !... c'est une exagération... Il n'y a pas de train à chaque minute sur le *Canadian Pacific Railway*. Philippe est-il éveillé?

— Pas encore, milady.

— Et qu'est-ce que ce peut bien être qu'une *sink-hole?* interrogea Élisabeth.

II

Durant les seize heures qui suivirent, Élisabeth eut amplement le temps de s'enquérir de la nature des *sink-holes*.

Une fois levée, habillée, rendue dans le salon, elle trouva Yerkes regardant mélancoliquement par la fenêtre. Yerkes était accoutré d'un tablier blanc, muni d'un plumeau, mais il ne sembla pas à Élisabeth qu'il en eût fait grand usage.

— Que s'est-il passé, Yerkes? Qu'est-ce qu'une *sink-hole*.

— Une *sink-hole*, milady?... il parlait lentement... une *sink-hole*,... c'est comme qui dirait... une *muskeg*.

— Une quoi?

— Quelque chose qui n'a pas de fond, milady. Pour être une goule, une mégère, c'en est une! On ne s'imagine pas ce qu'elle a coûté au C. P. R.!

Il leva les mains au ciel.

— Et elle n'est jamais satisfaite. Plus on lui en apporte, plus elle en exige... Il y a deux mois, ils lui ont donné dix trains chargés de matériaux. Cela n'a pas suffi. Qu'un peu d'humidité se produise, et, tout de suite, elle est là de nouveau. Ils y ont laissé une machine et deux w gons, la nuit dernière, à dix heures!

— Mon Dieu! Y a-t-il eu des blessés? Qu'est ce? une sorte de fondrière?... du sable mouvant?

— Peut-être, dit Yerkes, reprenant son époussetage, puis, avec une insistance polie, il ajouta : On appelle cela *muskegs*,

dans ces pays-ci... Il faudra qu'ils se décident à détourner la ligne. Je le leur ai dit une vingtaine de fois. Elle leur a joué le même tour, l'an passé. Elle m'a retenu vingt-quatre heures l'automne dernier.

Lorsque Yerkes voyageait, il parlait toujours en représentant du chemin de fer. Il *était* la Ligne.

— Combien de trains y a-t-il devant nous, Yerkes?

— Deux, autant que je sache, peut-être plus!

— Et derrière?

— Trois ou quatre, milady.

— Et pour combien de temps sommes-nous là?

— Je ne puis le dire. L'accident a eu lieu à dix heures... Elle ne lâche généralement pas son monde avant vingt-quatre heures au moins, si ce n'est trente!

— Yerkes! qu'est-ce que M. Gaddesden va dire?... Et le temps est si humide et si horrible!...

Élisabeth jeta un regard de détresse au dehors. Il tombait une petite pluie fine. Les voyageurs qui allaient et venaient le long de la voie avaient relevé le col de leurs épais manteaux. A gauche, un brouillard opaque sur un premier plan de troncs calcinés. De l'autre côté de la ligne s'élevait un remblai de bois chétif, coupé par une clairière, au milieu de laquelle se dressait une rustique cabane, faite de troncs d'arbres... A quoi pourrait-elle bien occuper Philippe toute la journée?

Soudain, une vache apparut sur le carré d'herbe près de la hutte. Avec un cri de joie, Yerkes jeta son plumeau et se précipita à bas du wagon.

Élisabeth le regardait courir à la poursuite de la vache, et le vit disparaître à un tournant. Que pouvait-il faire?

Philippe, évidemment, n'avait pas encore appelé. Il était endormi et Yerkes s'était bien gardé de le déranger. Mais, avant peu, on le mettrait au courant de la situation et ce serait un grand problème d'arriver à le distraire. Élisabeth prit son Guide, et finit par se rendre compte qu'ils étaient à environ quarante lieues de Winnipeg, tout près du *Rainy Lake* (1), selon toute apparence. Quel nom sottement approprié!

Des cris bizarres la firent tressaillir. Elle regarda par la portière, et elle vit un groupe de voyageurs qui éclataient de rire

(1) Lac pluvieux.

en voyant courir vers le wagon, avec quelque chose dans les mains, Yerkes poursuivi par un homme au chapeau rabattu, qui semblait l'injurier.

En un saut, Yerkes fut dans le wagon, déposa son butin dans la cuisine, et, debout dans l'ouverture de la porte d'entrée, fit face à l'ennemi.

Un bruit de voix en plusieurs langues s'éleva en un mélange confus.

Élisabeth apparut dans le passage et voulut savoir ce qui était arrivé.

— Tout est pour le mieux, milady, dit Yerkes; ne vous tourmentez pas. Je n'ai fait que traire une vache. Il va sans dire que je n'aurais pas trouvé de lait de ce côté-ci de Winnipeg, si je ne m'étais procuré celui-là!

— Mais, Yerkes, cela ne paraît pas plaire à cet homme.

— Oh! tout va bien, milady.

Le colon se tenait maintenant sur les marches du wagon, gesticulant, apostrophant et jurant dans une langue où Élisabeth crut distinguer le dialecte scandinave. C'était une espèce de géant suédois furieusement en colère, et Élisabeth pensait à l'interpeller elle-même et à lui faire restituer son lait, lorsque quelque mystérieuse transaction fut arrêtée entre les deux hommes. Le Suédois s'interrompit net au milieu d'une phrase, empocha quelque chose, et s'en fut, boudant, vers sa hutte de bois grossier. Yerkes, avec un sourire et un clignement d'yeux aux spectateurs de la scène, disparut d'un air triomphant, avec son butin.

Élisabeth à la porte de la cuisine s'enquit si les vivres allaient manquer.

— Pas dans cette voiture, en tout cas, dit Yerkes avec emphase. Ce qu'ils auront à frire, — et du doigt il indiquait l'avant du train, — je ne saurais le dire.

—Naturellement, nous leur donnerons de quoi manger, dit vivement lady Merton, ravie à l'idée de se débarrasser de quelques superfluités.

Yerkes prit une mine stupéfiée :

— La C. P. R. doit les nourrir. C'est le règlement. En cas d'accident, repas ouverts. Cela n'a rien à voir avec moi. Ils ne braconneront pas sur mes terres. Je leur dirai : Au large! allez ailleurs... Holà! Appelez-vous cela du jambon ou du beefsteak?

Et Yerkes s'élança sur son subordonné, Bettany, qui coupait

le jambon du déjeuner en tranches d'une épaisseur indue, et le lui arracha des mains. Bettany, le souffre-douleurs, à qui il n'était jamais permis de finir quoi que ce fût, disparut d'un pas rapide, afin de répondre à l'appel de la sonnette électrique, qui résonnait furieusement au bouton de la chambre de Philippe Gaddesden.

— Conducteur ! cria une voix de la plate-forme de la salle à manger ajoutée au train.

— Qu'est-ce qu'il y a pour vous servir ? dit gracieusement Bettany en ouvrant la porte. Bettany était un petit homme aux traits fatigués, avec un soupçon de barbe, la langue bien pendue, et qui s'en servait sans ménager personne, Yerkes excepté.

— Votre conducteur a rapporté, je crois, un peu de lait de cette hutte ?

— Oui..., mais juste assez pour notre usage. Bien fâché de ne pouvoir vous obliger !

— J'insiste cependant pour qu'on m'en donne un peu. Puis-je voir Monsieur ?

— M. Gaddesden s'habille, monsieur. Le maître d'hôtel va vous parler.

Et Bettany se retira cérémonieusement pour laisser la place à Yerkes qui, au bruit des voix, était sorti de sa retraite.

— Je suis venu demander un peu de lait frais pour un bébé du wagon des émigrans, dit l'étranger. L'enfant semble malade, et sa mère se lamente. Ils n'ont pu trouver que du lait conservé au restaurant, et l'enfant ne veut pas y toucher.

— Je suis bien fâché de ce contretemps, mais je n'ai que juste ce dont j'ai besoin.

— Yerkes, cria lady Merton, du fond du compartiment, à tout prix, il faut en donner au bébé. Donnez-le à Monsieur, s'il vous plaît, et sans plus tarder !

L'étranger salua et entra dans la petite salle à manger où se tenait Élisabeth. Il était de haute taille, avait un beau teint, la moustache blonde et les yeux bleu foncé. Il parlait, avec ce léger accent qui décèle, à une oreille anglaise, même au Canada, le voisinage des États-Unis.

— Je regrette de vous déranger, madame, dit-il avec déférence. Mais l'enfant paraît très faible, et la mère ne peut rien lui faire prendre. C'est du restaurant que l'on m'envoie ici.

— Nous en sommes charmés, dit lady Merton... Puis-je vous accompagner, tandis que vous porterez ce bol? Peut-être pourrai-je faire quelque chose pour la mère.

L'étranger eut un moment d'hésitation :

— Un wagon d'émigrans rempli de Galiciens offre un spectacle bien grossier, surtout le matin. Mais si vous ne redoutez pas...

— Je ne redoute rien du tout. Yerkes, est-ce bien *tout* le lait?

— Tout ce que j'en ai vu, milady, dit Yerkes en se retirant vivement dans son trou enfumé.

Élisabeth hocha la tête en regardant le contenu. Mais l'étranger reprit d'un ton aimable:

— Le bébé n'aura pas besoin d'en avoir plus aujourd'hui. C'est un véritable échalas. Je crains que sa mère ne le puisse guérir.

Ils longèrent la voie. Une petite pluie fine tombait sur la tête nue d'Élisabeth et sur sa robe grise.

— Vous n'avez pas pris de parapluie! dit le Canadien en l'examinant avec quelque embarras. Il courut au wagon en chercher un. Et tandis qu'avec précaution elle portait des deux mains le bol de lait, il tint le parapluie au-dessus de sa tête, et ils traversèrent ainsi les groupes de passagers qui erraient, désolés, sur la voie, en dépit du mauvais temps, ou échangeaient des lamentations avec les voyageurs des deux autres trains restés en souffrance. La vue de la svelte Anglaise au pâle visage et de son compagnon éveilla la curiosité de bien des regards. Sans y prêter attention, Élisabeth le questionnait. Combien de temps durerait cet arrêt?... Son frère, avec lequel elle voyageait, n'était pas du tout résistant. Inconsciemment, peut-être, sa voix avait pris une intonation plaintive.

— Nous ne pouvons passer outre avant que l'on ait atteint le fond de la *sink-hole*, dit le Canadien, l'interrompant un peu brusquement.

Élisabeth sourit: — Alors, nous risquons de rester ici jusqu'à la nuit!

— C'est possible, mais vous partirez les premiers.

— Comment?... Il y a plusieurs trains devant nous.

— Peu importe, on vous fera passer en avant. On est assurément très vexé de ce qui vous arrive...

Élisabeth ressentit une impression désagréable. Le jeune homme avait-il voulu faire une allusion sarcastique à tous ces riches désœuvrés, produit d'un vieux monde corrompu?... Elle le regarda; mais elle vit seulement qu'il était, malgré son teint bruni par le soleil, remarquablement beau, bien fait, et plus grand que les Canadiens qu'elle avait vus jusqu'alors. Un fermier, sans doute? Ses manières n'étaient pas pourtant celles d'un habitant de la campagne. Mais un fermier, au Canada ou aux États-Unis, peut appartenir aux classes les plus diverses de la société.

Ils atteignaient alors le wagon des émigrans. Sur le marchepied se tenait le conducteur. Il répugnait à laisser entrer lady Merton ; mais elle insista. Son compagnon la précéda, se faisant jour à travers le groupe de fumeurs aux visages bronzés qui obstruaient l'entrée.

A l'intérieur, le wagon était rempli de fumée et des mauvaises odeurs condensées durant la nuit. Des hommes et des femmes étaient assis sur des bancs de bois; quelques-unes préparaient des alimens dans la petite étuve attenante au wagon. Des enfans barbouillés, à demi vêtus, jouaient sur le seuil. Çà et là, un voyageur dormait encore. Un vieillard déchiffrait péniblement la liste des concessions disponibles des *homesteads* (1) qu'on lui avait remis à Montréal, un garçon de huit ans l'aidait; près d'eux, un autre écrivait une lettre. Son regard allait tristement du papier au paysage d'alentour qu'il ne paraissait pas voir. Dans un coin, au milieu de trois ou quatre autres femmes était la jeune mère qu'ils venaient voir. Elle tenait dans les bras un bébé d'un an environ, qui gémissait. A la vue d'Élisabeth, l'enfant cessa de crier et resta immobile, ses grands yeux trop brillans attachés sur la nouvelle venue. D'un geste brusque la mère se retourna. C'était souvent l'habitude des personnes voyageant dans les salons réservés de visiter en curieux les compartimens d'émigrans.

Le compagnon d'Élisabeth dit quelques mots, — en russe sans doute, — à la pauvre femme, à qui Élisabeth offrit le lait. Alors se tourna vers elle un visage fermé, contraint, aux yeux creux et cernés, — de ces yeux, qui semblent ceux de toute une race plutôt que d'un seul être humain, à peine consciens, à peine

(1) Le *homestead* équivaut à 160 acres, soit 6 hectares 40 acres.

individuels, d'autant plus poignans,... et ces yeux exprimèrent quelque chose de vague, de lointain et d'indéterminé en fixant Élisabeth. Lady Merton demanda au conducteur une tasse et une cuiller; elle entra dans l'étuve empestée chercher de l'eau chaude et du sucre, et, à genoux devant le bébé, elle mit dans la main de la mère une cuillerée de lait sucré.

. . . . . .

— Ai-je été assez maladroite de lui offrir de l'argent? dit Élisabeth en rougissant, tandis qu'ils revenaient sous la pluie;... mais ils semblaient si pauvres!

Le Canadien sourit.

— Je suis certain que vous ne les avez pas offensés. Il est probable qu'ils ne sont pas pauvres du tout. En général, les Galiciens apportent avec eux une certaine somme. Et après un an ou deux, ils commencent à devenir riches. Jamais ils ne dépensent un liard qu'ils peuvent garder. La propreté demande du temps et de l'argent. Aussi restent-ils sales. Peut-être pourrons-nous la leur enseigner.... plus tard.

— Élisabeth l'examinait avec une sympathie pleine de réserve.

— Comment pouvez-vous savoir le russe?

— Lorsque j'étais petit, il y avait des Russes polonais dans la ferme voisine de la nôtre. Je jouais avec les enfans, et j'appris ainsi un peu leur langue... Le conducteur, ce matin, a fait appel à moi comme interprète. Ces gens viennent de la partie de la Russie qui touche aux Carpathes.

— Et vous, vous êtes Canadien?... de l'Ouest?

— Je suis né dans le Manitoba.

— Oh! que j'aime votre pays!

Élisabeth s'arrêta près des marches du wagon. Comme elle parlait, ses yeux bruns s'animèrent, et, soudain, ses traits délicats rayonnèrent d'un charme délicieux.

— Oui, c'est un bon pays, répondit le Canadien, plutôt froidement. Il est appelé à devenir un grand pays. Est-ce la première fois que vous y venez?

Mais la conversation fut coupée par un appel plein de reproches de Yerkes.

— Le déjeuner a été réchauffé deux fois, milady.

Le Canadien la regarda avec curiosité, souleva son chapeau et s'en alla.

— Eh bien, c'est le comble! dit Philippe Gaddesden, en se jetant désespérément dans un fauteuil; je vous parie, Élisabeth, que nous resterons ici quarante-huit heures. Et cette humidité vous traverse de part en part! — Le jeune homme frissonna en regardant d'un air méprisant les grands bois mouillés. Élisabeth l'examina avec inquiétude. Comme il était délicat! Ses traits étaient bien moins réguliers que ceux de sa sœur : le nez et le menton d'un enfant, les yeux trop à fleur de tête, des couleurs trop brillantes que la mère et la sœur eussent bien volontiers atténuées, le rouge trop ardent des joues, des cheveux bouclés et des manières un peu puériles le rendaient sympathique, en même temps que sa faiblesse physique, sa révolte contre la nature, qui l'avait si mal partagé, et sa volonté exaspérée de lutter contre elle avaient quelque chose de touchant et qui intéressait. Élisabeth l'enveloppa d'un châle, et, sans essayer de le calmer, s'efforça de trouver quelqu'un ou quelque chose capable de le distraire.

Sur la voie, un groupe d'hommes flânaient en fumant près du wagon. L'un d'eux était justement celui dont elle avait fait la connaissance le matin même. Elle attendit sur la plate-forme qu'il se tournât de son côté, épiant son regard, et fit une inclination de tête. Il s'approcha vivement. Élisabeth l'arrêta et lui dit avec un gracieux sourire :

— Je crains de vous paraître absurde! Mais croyez-vous qu'il y ait dans le train quelqu'un qui sache jouer au bridge?

Il sourit à son tour.

— Certainement : il y a un jeu organisé, en ce moment même, dans le wagon qui est derrière vous.

— Vraiment? Des joueurs que nous pourrions inviter à déjeuner? Consentiraient-ils à venir déjeuner, veux-je dire, ajouta-t-elle en se reprenant précipitamment.

— Je ne doute pas qu'ils ne consentent et n'en soient fort contens. Votre chef Yerkes est réputé sur la ligne. Je connais deux des bridgeurs. Ce sont deux membres du Parlement.

— Peut-être les connaîtrais-je aussi, s'écria Élisabeth, rayonnante.

Il sourit de nouveau.

— Je veux dire du Parlement Canadien. Et il nomma deux villes du Manitoba, tandis que lady Merton devenait pourpre à

l'idée d'avoir trahi son particularisme anglais. Dois-je vous les présenter?

— Je vous prie, si vous en trouvez l'occasion... C'est pour mon frère qui relève de maladie.

— Et vous désirez le distraire, naturellement. Certes, il en aura besoin aujourd'hui!

Le jeune homme jeta un regard autour de lui : la voie était encombrée de débris malpropres; de vilaines tranchées masquaient la vue, des brouillards couronnaient le tout. Ses yeux se reportèrent sur la svelte personne qui était devant lui.

— Je crains que vous n'aimiez guère le Canada, s'il vous traite de la sorte.

— Il n'y a pas une minute où je ne l'aie aimé jusqu'ici, dit Élisabeth, avec chaleur. Je voudrais bien savoir, si vous pouvez me le dire, quels sont tous ces gens? ajouta-t-elle, en désignant les différens groupes qui allaient et venaient de long en large.

— Parfaitement!... mais pas tous...

Le large et soudain sourire du Canadien semblait si peu en rapport avec le sujet, qu'Élisabeth supposa qu'il répondait à ses remarques en général, à elle-même, à la situation dans laquelle elle se trouvait. Il lui parut qu'elle se rendait ridicule, mais en quoi?

Il se hâta de composer son visage aussi vivement que s'il eût deviné sa pensée.

— La plupart sont, comme vous, des touristes. Je connais quelques-uns des autres. Cet homme, en habit ecclésiastique et en collet rond, est le Père Henty, — un Jésuite bien connu à Winnipeg, — un grand homme pour les catholiques d'ici.

— Qui doit être bien désappointé, dit lady Merton.

Le Canadien, surpris, la regarda. Élisabeth, fière d'être si bien renseignée, continua :

— N'est-il pas vrai que les catholiques espéraient conquérir le Nord-Ouest..., et ainsi, avec l'aide de Québec, vous gouverner tous? Et qu'actuellement, l'immigration anglaise et américaine a détruit toutes leurs chances?... Pauvres gens!...

— Parfaitement!... Est-ce à Toronto que l'on vous a mise au courant?

Élisabeth prit un air raide. Le ton léger et d'une ironie persistante qui perçait dans la voix du jeune homme la blessa.

— Et les autres? dit-elle, sans prêter autrement attention à sa question.

Ce fut le Canadien qui rougit à son tour. Il changea de ton.

— L'homme qui est à côté de lui, est un professeur de l'Université de Manitoba. Ce monsieur vêtu de brun se rend à Vancouver pour surveiller quelques concessions forestières qu'il exploite depuis l'an dernier. Et ce petit homme que vous voyez là, coiffé d'un panama, nous a égayés toute la journée. Il s'est occupé de mines d'argent dans le nouvel Ontario et s'imagine qu'il va faire fortune en une semaine.

— Oh! mais tout cela conviendra parfaitement à mon frère, s'écria Élisabeth enchantée. Je vous en prie, présentez-les-nous.

Et rentrant brusquement dans le wagon, elle se heurta à son jeune frère fort mécontent. Philippe, justement, allait faire une échappée en plein brouillard, malgré les supplications de son domestique, pour se distraire en cassant à coups de pierres une bouteille sur la voie. La proposition de sa sœur le calma; il fut bientôt installé, parlant de fantaisistes spéculations, avec un robuste personnage au teint bronzé dont les yeux spirituels examinaient le jeune Anglais, pendant qu'ils causaient tous deux.

Philippe se croyait un financier. A la vérité, il n'était ni très audacieux, ni très clairvoyant, et ses nombreux coups ou ses pertes laissaient à la fin de l'année ses finances à peu près dans le même état qu'auparavant. Mais l'étranger qui avait arpenté tous les *claims* (1) à travers le continent, — du Klondyke à la Nouvelle-Écosse, — et ne cessait de lui ouvrir des perspectives dorées dans toutes les directions, l'amusait, et Élisabeth respirait plus librement.

Elle retourna sur la plate-forme. La scène était *triste*, mais la pluie avait cessé. Elle interpella un employé qui passait et lui demanda s'il y avait des chances de départ. L'homme secoua la tête.

Le Canadien dont elle venait de faire la connaissance et qui était près de là, s'approcha en entendant la question.

— Je viens de voir un inspecteur divisionnaire; nous pourrons partir vers neuf heures du soir.

(1) Concessions

— Et il est maintenant onze heures du matin, soupira lady Merton : un peu d'exercice, semble-t-il, serait une bonne chose.

Elle descendit de wagon.

Après un instant d'hésitation, le Canadien lui dit cérémonieusement :

— Voudriez-vous m'autoriser à vous accompagner? Je pourrai peut-être vous renseigner. Je m'occupe du chemin de fer.

— Je vous en serai fort obligée, dit Élisabeth, avec cordialité. Alors, vous êtes attaché à l'administration?

— Je suis ingénieur et chargé de travaux de construction dans les Montagnes Rocheuses.

Le visage de lady Merton s'éclaira :

— Vraiment, ce doit être un travail des plus intéressans...

Les sourcils du Canadien se relevèrent un peu :

— Vous croyez? reprit-il, avec un étonnement marqué. Sans doute, ce n'est pas désagréable, mais j'ai fait dans le temps bien d'autres choses plus divertissantes...

— Vous n'avez pas toujours été ingénieur?

— Peu de gens font toujours la même chose, au Canada, répondit-il gaîment. C'est comme aux États-Unis. On essaie un peu de tout. Oui, j'ai fait des études d'ingénieur, à Montréal; mais aussitôt après, je suis allé au Klondyke. J'y ai gagné de l'argent..., je suis revenu..., et j'ai perdu tout ce que j'avais dans une affaire de moulin..., par là, — il désignait un point de l'Est, sur le Lac des Bois. — Mon associé m'a dépouillé. Alors, je suis parti explorer le Nord, et j'ai pris un emploi du gouvernement pour l'exécution du *Treaty-money* (1) avec les Indiens. Enfin, il y a cinq ans, j'ai entrepris des travaux pour la C. P. R., mais je n'y resterai pas longtemps; j'ai fait de nouvelles économies, et maintenant je veux m'occuper de politique.

— De politique? répéta Élisabeth, se demandant ce qu'était la politique au Canada. Vous n'êtes pas marié? ajouta-t-elle aimablement.

— Je ne suis pas marié.

— Puis-je vous demander votre nom?

(1) Convention d'après laquelle les Indiens reçoivent une somme d'argent ou une redevance annuelle du gouvernement canadien en échange de vastes territoires concédés. Ainsi : 7 373 000 acres ont été vendus par les Indiens Odjibéouais au prix moyen de 0 fr. 26 l'acre, et 2 001 078 acres au prix de 0 fr 01 cent. et demi par les Hurons.

— Mon nom? George Anderson. Et, tout en marchant de long en large, il devint plus expansif, en ce qui le concernait personnellement, tout en gardant la réserve qui convient à une certaine dignité naturelle et qui s'accentuait, à mesure qu'ils faisaient plus ample connaissance. Il conta ses aventures, particulièrement ses voyages chez les Indiens, à travers les solitudes le long des rivières de l'Athabasca et du Mackenzie, jusqu'aux campemens les plus éloignés, car la foi jurée, les engagemens de l'Angleterre vis-à-vis des Peaux-Rouges devaient être observés, et ses récits pittoresques évoquèrent aux yeux d'Élisabeth la vision d'une solitude, plus sauvage et plus lointaine encore que ce qu'elle avait vu jusqu'alors, où pourtant on rencontrait toujours des lacs, des forêts, des rivières pleines de poissons, et où l'on verrait quelque jour croître du blé, comme il le lui apprit.

— Dans vingt ans, ils auront sélectionné des semences d'un blé qui mûrira et dont la récolte se fera trois semaines plus tôt que les récoltes d'aujourd'hui dans le Manitoba. Alors nous coloniserons cette contrée jusqu'à l'Extrême-Nord...

Le ton du narrateur était animé et grave. Élisabeth, qui avait cru tout d'abord que son enthousiasme de touriste amusait son compagnon, eut alors, comme en un éclair, l'intuition que ses admirations n'étaient rien, en comparaison de celles qu'éprouvait le Canadien. Avait-elle donc découvert un homme à la fois pratique et sensible pourtant à ce qu'il y avait de poésie au Canada?

Lady Merton lui demanda s'il n'avait pas de famille, une mère, des sœurs?...

— J'ai deux frères au service du gouvernement, à Ottawa... J'avais quatre sœurs.

— Sont-elles mariées?

— Elles sont mortes, dit-il à voix basse. Mes sœurs et ma mère sont mortes dans un incendie.

Elle poussa une exclamation, et ses yeux bruns exprimèrent soudain l'horreur et la compassion.

— Nous vivions dans une ferme qui brûla... Ma mère et mes sœurs n'eurent pas le temps de fuir... C'était un matin, de bonne heure... J'avais alors dix-huit ans; j'étais au dehors, à mes occupations... Lorsque je revins, la maison était un brasier ardent..., et tout était fini...

— Où était votre père?

— Mon père est mort.

— Était-il là au moment de l'incendie?

— Oui, il était là.

Il cessa d'être communicatif, et, instinctivement, elle ne lui fit pas d'autres questions, sauf sur les causes de l'incendie.

— Probablement, une explosion d'huile de houille?

— On s'en servait quelquefois pour allumer le feu.

— Que c'est affreux! dit-elle, après un moment de silence, avec autant d'émotion que si elle assistait à la catastrophe. Êtes-vous resté dans cette ferme?

— Je suis allé rejoindre mes deux frères. Ils étaient chez des voisins, au moment de l'incendie. Nous y sommes restés trois ans.

— Avec votre père?

— Non, tous les trois seulement.

Elle fut un peu intriguée. Mais avant qu'elle pût aborder un autre sujet, il ajouta :

— Il n'y avait rien d'autre à faire pour nous. Nous n'avions ni argent, ni relations, rien qu'un peu de terre. La nécessité nous commandait de travailler...; nous nous sommes débrouillés. Au bout de trois ans, nous avions un peu d'argent, mais nous avions besoin d'un peu plus d'instruction. Alors, nous avons vendu la terre et nous nous sommes rendus à Montréal.

— Quel âge avaient vos frères quand vous les avez pris avec vous dans la ferme?

— Treize et quinze ans.

— C'est prodigieux! s'écria-t-elle, vous devez être fier.

Il sourit.

— Pourquoi? Ces sortes de choses se font couramment dans ce pays. Nous ne savons pas rester oisifs au Canada.

Ils avaient fait le tour du train. Sur le seuil du wagon, Philippe Gaddesden, flânant et fumant, était assis, enveloppé d'un manteau de fourrure, les genoux couverts d'une magnifique couverture également fourrée, un soda au whisky à portée de sa main droite. Élisabeth pensa : « Il me dit cela, parce qu'il a vu Philippe. » Mais, en le regardant, elle abandonna cette idée. Ses yeux n'étaient pas fixés sur le wagon, et il pensait évidemment à tout autre chose.

— J'espère que votre frère ne prendra pas froid, lui dit-il, en approchant du wagon. Puis-je vous être utile à Winnipeg?

— Oh! je vous remercie, nous avons quelques recommandations.

— Naturellement. Mais si je le puis, prévenez-moi.

Un employé passa avec un paquet à la main. Il s'arrêta en voyant Élisabeth et souleva son chapeau.

— Est-ce à lady Merton que je parle? J'ai pour vous quelques lettres qui vous attendaient à Winnipeg et qu'on vous envoie.

Il lui remit le paquet.

Le Canadien s'éloigna discrètement, mais pas assez vite pour que son regard ne trahît l'expression qu'Élisabeth avait déjà remarquée. Il lui semblait sans doute comique que les oisifs de ce monde fussent si royalement traités. — Mais, après tout, pensa-t-elle, mon père n'a pas été un oisif.

Elle se hâta de rejoindre son frère. Ils trouvèrent leur courrier.

— Oh! Philippe! dit-elle, en lisant l'une de ses lettres, Arthur Delaine est à Winnipeg.

— Tiens! tiens! répéta le jeune homme ironique. Dis donc, Betty?...

Elle ne releva pas la taquinerie, et sa voix ne trahit aucun indice des sentimens que cette nouvelle pouvait lui inspirer pendant qu'elle parcourait les autres lettres qu'elle tenait à la main.

Cette journée fastidieuse s'écoula pourtant; les émigrans s'en consolèrent en prenant des repas gratuits, et l'enfant malade avait profité du lait dérobé au Suédois. Les autres voyageurs qui remplissaient les différens trains firent connaissance rapidement; le bridge s'établit gaiement en plus d'un wagon, et, dans ce désagrément général, chacun fit preuve de philosophie, même Philippe Gaddesden. Enfin, longtemps après que la nuit fut tombée, le train auquel le wagon réservé était attaché, s'ébranla lentement aux acclamations des assistans.

Élisabeth et son frère étaient sur la plate-forme, avec Yerkes et le Canadien, qu'ils avaient, non sans difficulté, décidé à partager leur dîner.

— J'étais certain que vous passeriez les premiers, dit Anderson, en leur signalant deux autres trains qu'on avait garés, pour faire place au leur.

Élisabeth lui répondit avec fierté :

— J'aime à me persuader que ce n'est pas du tout pour nous, mais en souvenir de mon père que l'on est si empressé à notre égard.

— Je le sais... sans doute, je le sais, répondit-il brièvement; j'ai causé avec un des directeurs, ajouta-t-il; ils sont désireux de faire pour vous tout ce qui est en leur pouvoir, vous le comprenez? Vous êtes les hôtes de la Compagnie. J'y suis aussi attaché, et, quoique je ne sois qu'un modeste...

— Vous aussi, vous voudriez faire tout votre possible pour nous? ajouta gracieusement Élisabeth en souriant. Que vous êtes donc tous aimables!

Elle était charmante en disant cela, son visage et sa tête éclairés d'en haut par la rangée de lumières flamboyantes au milieu desquelles ils passaient lentement. La voie était couverte de terrassiers à la face bronzée, surveillant le départ du train.

L'un des ingénieurs qui dirigeait la manœuvre, sautant sur la plate-forme du wagon, se présenta lui-même. Quoique harassé par le travail du jour, il était triomphant :

— Tout va bien, maintenant, mais, ma parole! quel coup de collier!

Il échangea rapidement avec Anderson quelques mots techniques.

Lentement, sous la lueur des torches, ils traversèrent les sables mouvans, dans lesquels, le matin même, un train avait été à moitié englouti, et ils entendaient le bruit des voix des travailleurs galiciens et italiens appuyés sur leur pioche, qui, chacun en sa langue, riaient et plaisantaient, tandis que le train s'avançait en sûreté.

— Que j'adore les aventures! s'écria Élisabeth, en battant des mains.

— Même les petites? dit le Canadien, en souriant.

Cette fois, cependant, elle ne perçut aucune note d'ironie dans sa manière, mais plutôt une sorte de ton protecteur, plus prononcé peut-être que ne l'eût été celui d'un Anglais au même degré de relations... Néanmoins, cela lui plut, comme aussi la belle tête éclairée par les torches, et l'impression générale que lui produisit l'existence si variée de cet homme d'une personnalité très tranchée. Ses sympathies séduites, son imagination

entraînée s'exaltaient tout autant sur les Canadiens que sur leur pays...

III

— Monsieur Delaine?

Celui à qui s'adressait cette question se retourna et vit près de lui la massive Simpson. Tous deux se tenaient dans le vaste hall de l'hôtel de la *Canadian Pacific Railway* attenant à la gare de Winnipeg.

— Lady Merton m'a chargée de vous dire qu'elle allait descendre. Voulez-vous l'attendre, s'il vous plaît, pour l'accompagner au débarcadère des Émigrans. Quant à M. Gaddesden, elle ne pense pas qu'il paraisse avant le déjeuner.

Arthur Delaine remercia de l'information, s'assit confortablement dans un angle de la pièce, le *Times* en main, pour attendre lady Merton. Il comprit qu'après tous les incidens du voyage et les dangers qu'ils avaient courus par suite de la *sink hole*, lady Merton et son frère n'étaient arrivés que de grand matin à Winnipeg; que le premier soin de Philippe avait été de se mettre au lit et qu'au contraire lady Merton voulait être vite prête, pour aller voir tout ce que Winnipeg avait à lui montrer.

Le nouveau venu eut toutefois le temps de songer et de mettre à profit cette agréable attente. En apparence, il semblait occupé à lire le *Times;* en réalité, il ne cessait de penser à ses propres affaires et à la crise décisive à laquelle il s'imaginait les avoir amenées. Avant tout, son étonnement était grand de se trouver en ce lieu. L'hôtel de Winnipeg, qu'il examinait avec curiosité, était comme une preuve matérielle de ce que ses plans et ses projets avaient de sérieux et de la volonté peu ordinaire avec laquelle il les avait poursuivis. Sans doute s'il n'eût consulté que son propre goût, ou s'il n'avait cherché que le plaisir de voyager, il ne parcourrait pas en ce moment le Canada. Le Vieux Monde lui suffisait : à en juger par ce qu'il avait déjà vu, rien, aux États-Unis, pas plus qu'au Canada, ne lui aurait paru assez curieux pour l'arracher à sa chère maison du Cumberland, à ses livres classiques, à ses familiers, à ses amis, à ses relations, à ses vieux serviteurs, — à tout ce qui répond aux habitudes d'une vie sérieuse, élégante et facile.

Il appartenait à une ancienne famille, avait quarante ans, était

célibataire, d'un caractère agréable, et il avait des goûts littéraires. Après avoir représenté au Parlement une des vieilles Universités, il s'occupait maintenant à traduire en vers l'*Odyssée*, sans se soucier autrement que d'autres travaux de ce genre eussent été entrepris avant le sien. Et, réellement, c'était une véritable jouissance pour lui de s'imaginer qu'il était un anneau de la chaîne de la tradition, à la fois le continuateur et l'initiateur de toute une lignée de lettrés. Ce n'est pas que son érudition eût rien de particulièrement remarquable ou de profond : ni comme poète, ni comme helléniste, il n'était appelé à acquérir un bien grand renom ; mais là où les autres hommes parlent de la communauté de la foi, il eût plutôt invoqué la république des lettres, au foyer de laquelle il se voyait assis en familier. Parcourir quelque édition nouvelle d'un classique favori, lire chaque semaine l'*Athenæum*, échanger à l'occasion une correspondance avec quelque savant français ou italien, c'étaient ses plus grands plaisirs. Il ne lisait pas l'allemand, et le peuple allemand lui était antipathique. Il possédait de grandes terres, et avait gardé des habitudes d'un sportsman ce que réclamait sa situation. En politique, son esprit conservateur était opposé à toute compromission avec les propagateurs des doctrines révolutionnaires, — économiques ou sociales, — qui lui semblaient corrompre son parti. Dans sa jeunesse, avant la mort d'un frère aîné, il avait étudié la médecine et passé quelque temps dans un hôpital de Londres ; mais il n'avait jamais eu l'intention de pratiquer. Avant même d'avoir terminé ses études médicales, il avait été dégoûté de cette profession par ce que lui semblaient offrir de grossier et de répugnant les soins matériels auxquels un médecin est obligé... La perte de son frère, quelque sincères que fussent ses regrets, avait, en vérité, mis fin à bien des difficultés.

Il était de taille moyenne, avec des cheveux noirs qui commençaient à grisonner ; il avait des traits réguliers et portait la moustache. Dans les milieux aristocratiques de Londres, où il fréquentait, les hommes le considéraient comme un original un peu arriéré, les femmes le jugeaient très séduisant et d'une parfaite galanterie. Ses manières étaient généralement admirées, sauf de certaines personnes malveillantes, qui trouvaient leur condamnation dans cette admiration même. Il était recherché dans de nombreux cercles anglais, et aussi dans quelques cercles étrangers. Il faisait un voyage, chaque année, au printemps, et tous

les sites les plus renommés d'Europe lui étaient familiers. Très connaisseur et très bon juge en musique, il interprétait avec autant de succès au piano Bach que Haendel.

Son domaine n'était éloigné que d'environ dix kilomètres de Martindale Park, l'habitation des Gaddesden. L'hiver précédent, il avait fait de fréquentes visites à Martindale, pendant qu'Élisabeth y séjournait avec sa mère et son frère, et l'on avait même commencé à en parler dans le district. Très chatouilleux toutes les fois que sa dignité était en jeu, Delaine ne pouvait supporter qu'on l'épiât ou qu'on le tournât en ridicule. Il aurait désiré faire sa cour, — en supposant toutefois qu'il y eût une cour à faire, — sans contrainte et dans cette atmosphère calme et douce que comporte un milieu amical. Mais Élisabeth Merton était très en vue, très aimée et très admirée dans le voisinage, et chacun se demandait avec impatience : le mariage se fera-t-il, ou ne se fera-t-il pas?

Aussitôt qu'il eut connaissance de ce bruit, M. Delaine disparut brusquement, environ un mois avant qu'Élisabeth et son frère s'embarquassent pour le Canada. On disait qu'il était parti pour l'Italie; mais quelques personnes savaient que son intention était de prendre le paquebot à Gênes pour les États-Unis, afin d'assister à l'Université de Harvard à la cérémonie qui devait avoir lieu en l'honneur d'un fameux helléniste français, que Delaine admirait beaucoup, parce qu'il avait identifié les sites mentionnés dans l'*Odyssée*. Mais personne ne se doutait qu'il eût l'intention arrêtée de rejoindre le frère et la sœur dans une partie de leur voyage à travers le Canada. Il espérait ainsi lier plus ample connaissance avec lady Merton, ce qu'il n'eût pu faire, — susceptible comme il l'était, — sous les regards inquisiteurs de ses voisins.

Mais, pour cela, le consentement de lady Merton était indispensable : aussi avait-il écrit de Boston pour demander aux Gaddesden s'il leur conviendrait qu'il se rencontrât avec eux dans les Montagnes Rocheuses. La proposition était des plus naturelles : les Delaine et les Gaddesden étaient très liés depuis nombre d'années, et Arthur Delaine avait la réputation d'être un compagnon de voyage accompli et bien informé.

Il attendit cependant à Boston avec quelque anxiété la réponse d'Élisabeth. Elle fut très cordiale, et, très aimablement, elle l'autorisait à les accompagner dans les Montagnes Rocheuses.

Les Gaddesden regrettaient seulement de ne pouvoir lui offrir une chambre dans leur wagon, mais lady Merton espérait que, dans la journée, il voudrait bien se considérer comme leur hôte et partager tous les avantages et les agrémens qu'on leur procurait. « Je serai très heureuse d'avoir un compagnon pour Philippe, qui reprend rapidement assez de forces pour me donner beaucoup de mal. » Elle ne pouvait, elle ne devait, dans sa lettre, dire autre chose que ce qu'elle avait dit. Il le comprit parfaitement.

Et c'est ainsi qu'il était maintenant installé dans le Canadian-Pacific-Railway-Hotel, à Winnipeg, à ce moment de l'année où, généralement, il se trouvait à Paris ou à Rome pour examiner, soit les récentes acquisitions grecques faites par le Louvre, soit les ruines exhumées dans les dernières fouilles du Forum ; où il partait en pique-nique dans la campagne romaine, en excursion à Assise ou à Subiaco, et, le soir, fréquentait les salons des ministres ou des ambassadeurs.

Il cessa de lire le *Times* et regarda au dehors la rue nouvelle et d'aspect froid avec ses larges bâtimens de commerce du type américain, ses tramcars et ses trottoirs où s'entassait la foule. La chaussée boueuse, les vides et les irrégularités dans la perspective de la rue, les fenêtres d'un grand magasin qu'il voyait en face lui déplaisaient. La scène qu'il avait sous les yeux lui semblait sans harmonie, et tout cela ne lui disait rien, ne le touchait pas. Que devait-il donc aller voir? Le Bureau des émigrans? Il se résigna avec un sourire, et la pensée de cette visite ramena l'agréable souvenir qu'un sentiment tout particulier, qu'un sentiment unique avait pu le conduire en ce lieu.

. . . . . .

— Ah! vous êtes là.

Une forme légère s'avançait vers lui. Il se leva allégrement.

Mais lady Merton était arrêtée à mi-chemin par un homme de haute taille que Delaine n'avait jamais vu.

— J'ai tout arrangé pour trois heures, dit l'inconnu. Cela vous convient-il?

— Parfaitement. Et les invités?

— Une demi-douzaine environ viendront.

George Anderson en donnait la liste, et Élisabeth riait joyeusement en tendant la main à Delaine.

— Comme c'est amusant! Une partie!... et je ne connais pas une âme à Winnipeg!... Nous sommes arrivés ce matin, et

nous partons ce soir!... Je suis si contente de vous voir, monsieur Arthur!... Vous serez des nôtres, naturellement?

— Où cela? dit Delaine intrigué.

— A mon *five o'clock!*... — M. Anderson... — M. Delaine. — M. Anderson a bien voulu, et le plus obligeamment du monde, arranger une partie tout à fait délicieuse, pour cet après-midi, dans notre wagon. Nous devons visiter une grande ferme, qui appartient à un de ses amis, et qui est située à environ trente kilomètres d'ici, pour voir les bestiaux, les chevaux, toute son installation. N'est-ce pas très aimable à lui?

— Charmant, murmura Delaine, charmant! tandis que son regard dévisageait le Canadien.

— Yerkes naturellement nous préparera le thé, dit Élisabeth. Ses gâteaux sont un vrai triomphe.

Elle se tourna vers Anderson :

— Et nous aurons sûrement une machine?

— Sûrement. Nous vous ferons le trajet en quarante minutes. Votre intention est toujours de partir ce soir?

— Philippe le voudrait. Est-ce possible?

— Tout ce que vous désirez est possible, — dit galamment Anderson.

Élisabeth le remercia. Ils s'entretinrent quelques instans de l'arrangement et des invités de l'après-midi, tandis que Delaine écoutait.

Quelle pouvait bien être cette nouvelle connaissance de lady Merton? Sans aucun doute, quelque personne rencontrée dans le train et en rapport avec le *Canadian Pacific Railway*. L'inconnu lui semblait un homme de bonne compagnie, un peu sûr de lui; mais cela, c'était le défaut colonial.

— Un de ceux qui viendront tout à l'heure est un de mes anciens condisciples à Montréal, dit le Canadien. Ce sera, quelque jour, un personnage. Mais, si vous le faites parler, vous ne goûterez guère ses opinions : je crois qu'il vaut mieux vous en avertir.

— Ce sera très intéressant! s'exclama Delaine, peut-être avec un excès de politesse. Quelle sorte d'opinions? Pousse-t-il quelques socialistes ici?

Pour la première fois, Anderson examina l'interrupteur.

— L'homme dont je parle est un Canadien-Français, répliqua-t-il assez brièvement, et un catholique.

— Justement celui que je désirais voir! dit Élisabeth. Je suppose qu'il nous déteste?

— Qui nous? L'Angleterre? Pas du tout. Il aime l'Angleterre ou prétend l'aimer, mais il hait l'Empire.

— Qui m'aime aime mon Empire! dit Élisabeth. Mais, je comprends, il ne faut pas lui parler de la guerre des Boers ou de contribuer au budget de notre flotte.

— Cela vaudrait mieux en effet, dit Anderson en riant. Je suis sûr qu'il fera tous ses efforts pour se contenir, mais quelquefois il s'emballe.

Élisabeth espéra sincèrement qu'il s'emballerait à sa *party*.

— Nous désirons savoir tout ce qu'on peut savoir du Canada, n'est-il pas vrai? — Elle en appelait à Delaine.

— En réalité, pour voir ces « young barbarians all at play (1)! » dit Anderson.

Sa voix blanche vibrait d'une note sarcastique. Il s'arrêta, la main sur la hanche, en regardant de haut lady Merton.

— Oh! s'exclama Élisabeth en protestant, tandis que Delaine ne revenait pas de sa surprise qu'un habitant du Nouveau Monde pût faire une citation.

Anderson se hâta d'expliquer sa pensée :

— Non, non, je sais que vous n'avez eu qu'une idée bienveillante en exprimant le désir de voir tout ce que vous pourrez.

— S'il en était autrement, pourquoi viendrait-on aux colonies? dit de nouveau Delaine, avec un sourire forcé.

— Oh! nous ne devons pas parler de colonies, reprit vivement Élisabeth en regardant Anderson... Le Canada, monsieur Arthur, ne doit pas être appelé une colonie.

— Qu'est-il donc alors? demanda Delaine en haussant les épaules.

— Une Nation! répliqua brusquement le Canadien...

Et, se tournant vers lady Merton, il convint avec elle de divers arrangemens pour l'après-midi.

— A trois heures, au wagon. Ce matin, vous êtes occupée...

Et il regardait Delaine.

Lady Merton expliqua que M. Delaine devait lui montrer les environs. Anderson salua, et partit.

(1) Ces jeunes barbares, au naturel, dans l'exercice de leurs jeux (*Childe-Harold*).

— Qui est-ce, et comment l'avez-vous rencontré? demanda Delaine tandis qu'ils marchaient dans la rue.

Élisabeth lui répondit en insistant avec enthousiasme sur l'obligeance et l'habileté avec lesquelles le jeune homme, dès l'instant où il les avait connus, s'était fait leur cicerone.

— Philippe, je n'ai pas besoin de vous le dire, n'est d'aucun secours. M. Anderson au contraire semble connaître tout le monde et est habile à tout faire. Ce matin, il m'a épargné la fatigue d'écrire bien des lettres en téléphonant lui-même à ma place à tous les invités. Et tous vont venir. N'est-ce pas très aimable? Vous savez, c'est en souvenir de mon père, expliqua-t-elle vivement, parce qu'au Canada, tous pensent lui devoir quelqu chose.

Delaine suggéra que sans doute la vie de Winnipeg était très monotone et que ses habitans devaient être avides de distractions, et, d'un ton un peu amer, il pria ses amis, puisque maintenant il les avait rejoints, de vouloir bien faire également appel à lui.

— Mais vous ne connaissez pas le pays! dit lady Merton gentiment. Ne pensez-vous pas que nous devons nous adresser aux indigènes pour nous guider, pour nous mettre dans la bonne voie? Eux seuls peuvent sentir la poésie de leur pays.

Sa parole s'anima. Arthur Delaine, tout en pensant que cette remarque était une des plus folles exagérations de cette aimable femme, n'en avait pas moins l'impression, tandis qu'elle la faisait, que tout en elle était charmant, et tel en vérité qu'un homme pouvait le désirer dans la femme qu'il épouserait. Avec sa simple robe de toile blanche, son chapeau noir, ses yeux aimables, son petit menton fin, et, fixée à sa ceinture la grappe de parisotes blanches qu'un enfant du wagon des émigrans avait cueillie et lui avait donnée la veille, tout dans sa personne, tout ce qui l'ornait, était à ses yeux la perfection même. Oui, certes, mais il ne devait rien brusquer, il devait agir posément... Toutefois il lui semblait convenable et naturel de manifester le grand plaisir et la gratitude qu'il ressentait de l'autorisation qu'il avait reçue de se joindre à eux. Élisabeth s'exprimait simplement, sans laisser paraître aucun embarras. Cependant tous deux avaient conscience qu'il y avait dans l'air quelque chose de grave, qu'une grande partie allait se jouer. Le voyage qu'ils entreprenaient n'était pas seulement un simple voyage dans les

Montagnes Rocheuses. Arthur Delaine était un vieil ami pour elle et pour sa famille. Elle le savait honorable, plein de droiture, capable d'affection. Il était de son monde; il avait les mêmes traditions qu'elle, était à la fois riche, érudit et de bonne maison; il serait un bon frère pour Philippe. Et jusqu'ici, elle ne l'avait vu que sur le terrain où il était à son avantage, que ce fût en Angleterre ou à l'étranger, durant l'hiver à Rome, ou au printemps à Florence.

Tandis qu'ils visitaient Winnipeg, il ne cessait de lui parler des personnes qu'ils avaient connues, ou des incidens survenus au printemps de l'année précédente alors qu'ils étaient tous deux à Rome.

— Vous rappelez-vous cette délicieuse journée au Castel Gandolfo? Sur la terrasse de la villa Barberini. Et la promenade à la Maison d'Horace? Vous souvenez-vous de cette petite fille, la fille du ministre hollandais? Elle est mariée à un Américain, un très bon garçon. Ils ont acheté une villa ancienne sur le Monte Mario.

Il allait,... il allait... Les noms italiens qui lui étaient si chers se succédaient, et le narrateur devenait de plus en plus animé et éloquent.

Malheureusement, l'attention d'Élisabeth faiblissait. Une automobile avait été mise à leur disposition selon l'hospitalière mode canadienne, et, comme ils traversaient la ville, parcourant les rues commerçantes ou faisant le tour du parc et des résidences suburbaines qui s'élèvent le long de l'Assiniboine, comme ils plongeaient dans des mares de boues noires pour regarder la vieille et petite cathédrale de Saint-Jean, avec son cimetière qui rappelle les premiers jours de la colonisation, lady Merton cessa de prêter attention à son compagnon.

— Ils ont fait de très belles trouvailles à Porto d'Anzio, — un admirable torse grec.

— Vraiment? dit Élisabeth absente, vraiment?... Quand je pense qu'en 1870, juste un an ou deux avant le mariage de mon père et de ma mère, il n'y avait rien d'autre ici, qu'un avant-poste isolé en pleine contrée sauvage, à peine une vingtaine de personnes! On entend presque le pays croître...

Toute pensive, dans le vénérable cimetière ombragé de Saint-Jean, elle se détourna de la tombe d'un vieux pionnier écossais.

— Ah! Mais à quoi aboutira cette croissance? dit Delaine sèchement. Winnipeg aura-t-elle jamais une importance quelconque?

— Venez, allons voir les *Emigration Offices*, dit en riant Élisabeth pour toute réponse.

Et il se trouva remorqué de chambre en chambre, dans le grand bâtiment, aux côtés d'Élisabeth, guidée elle-même par un fonctionnaire qui semblait dissimuler la fraternité d'un franciscain sous les traits d'un Écossais prudent et avisé.

Avec l'aide d'un interprète, elle parcourait les groupes de cette foule de gens, venus pour demander des concessions, et qui se pressaient autour des commis et des comptoirs : Anglais, Américains, Suédois, Hollandais, Galiciens, Canadiens-Français de la plus basse classe. Quelques hommes penchés sur les plans et qui écoutaient les indications et les observations des employés, étaient bien trop occupés pour parler aux touristes; mais d'autres avaient fini leurs affaires ou attendaient encore leur tour, et, parmi eux, comme aussi parmi les femmes, la petite lady anglaise trouva beaucoup de gens disposés à causer avec elle.

Et quelle énergie et quelle activité elle déployait à cette besogne!

Delaine, qui l'avait considérée jusqu'alors comme une personne dont les manières agréables et gaies manifestaient plutôt qu'elles ne dissimulaient une certaine réserve native, Delaine qui s'était souvent demandé ce que pouvait être en elle la femme au naturel, la suivit de groupe en groupe dans un étonnement silencieux. Entre ces gens appartenant à la vie primitive de la terre et lady Merton, il semblait y avoir comme une soudaine sympathie intuitive qui le désorientait, — soit qu'elle parlât à quelque fermier yankee du Dakota aux longs membres, aux joues creuses, tout desséché par la chaleur de l'été, la rigueur des hivers et des durs labeurs, et venu de l'autre côté de la frontière les poches pleines d'argent, produit d'une exploitation de prairie dans la République, pour dissiper tout cela joyeusement dans une nouvelle entreprise sous un autre drapeau ; à quelque jeune Anglais large d'épaule, son compatriote; soit qu'elle s'adressât à quelque proscrit Russe des steppes, dans les yeux duquel commençaient à rayonner les premières lueurs de la liberté, ou à quelque Italien ou Français à figure sombre, avec lesquels elle bavardait dans leur propre langue.

Une « réserve » indienne de bonne terre venait justement d'être concédée aux colons. La salle était comble. Mais Élisabeth n'était effrayée de personne, ni de rien. Le haut fonctionnaire qui les promenait ralentissait la marche, si occupé qu'il fût ce matin-là, — tout cela pour les « beaux yeux » d'Élisabeth ; — et quand ils se quittèrent, il méditait par quel moyen il pourrait bien, sans manquer à ses engagemens, se joindre au *tea-party* organisé par lady Merton.

— Assurément, cela est très intéressant, dit Delaine comme ils sortaient.

Élisabeth toutefois eût certainement remarqué le ton dédaigneux et affecté avec lequel il prononçait ces mots, si elle n'avait eu aucune autre pensée en tête. Mais à l'expression de son visage, on voyait qu'elle était absorbée.

— N'est-ce pas *extraordinaire!* dit-elle tranquillement, les yeux fixés sur le sol.

— Cependant, après tout, on a vu beaucoup d'émigrations dans le monde depuis qu'il existe, objecta Delaine avec quelque impatience.

Elle leva les yeux.

— Oh ! mais rien qui ressemble à cela ! On sait bien comment les jeunes nations envahirent et peuplèrent l'Empire romain. Mais cette période de transformation durait longtemps. Une personne, dans le cours de sa vie, ne pouvait en voir qu'une très petite partie. Ici, on voit tout, tout à la fois ! — comme un grand exode, — l'exode d'un peuple nouveau vers la patrie. Il y a cinquante ans : des loups, des ours et des buffles, — dix ans : le grand mouvement n'était pas commencé, — et, maintenant : chaque semaine, une ville ! La nation nouvelle se déploie sur la terre irrésistiblement, silencieusement, personne ne peut la retenir, personne ne peut savoir ce qu'il en adviendra!

Élisabeth s'arrêta brusquement. Sa voix s'était attendrie, elle tremblait légèrement. Delaine profita de son embarras.

— Mais n'est-ce pas justement toute la question? Qu'adviendra-t-il ? Le nombre et l'étendue ne sont pas tout. A quoi tout cela aboutira-t-il en somme ?

Encore tout exaltée et rougissante, elle le regarda et ajouta doucement, comme malgré elle :

On to the bound of the waste, — on to the City of God (1) !

(1) Jusqu'à la limite de l'immensité, jusqu'à la Cité de Dieu !

Il la contempla tout dérouté... C'était une Élisabeth Merton qu'il ne connaissait pas. Il ne l'avait jamais vue sous ce jour dans son existence habituelle de châtelaine anglaise.

— Seriez-vous Canadienne? dit-il ironiquement.

— Non! non! s'exclama-t-elle vivement, en retrouvant son sang-froid. Je ne suis qu'une simple spectatrice. Nous assistons à un drame, nous le comprenons beaucoup mieux que ceux qui le vivent. Du moins, — elle hésita, — j'ai rencontré quelqu'un qui sent de même.

— Votre ami canadien?

Élisabeth fit de la tête un signe d'approbation.

— Il en a la vision, il conçoit le rêve! dit-elle avec chaleur. C'est ce qui le distingue de tant d'autres!... Ah! cher ami, comme le temps vole! Il faut que je vous quitte, que je sache ce que devient Philippe.

Delaine resta seul et fort mécontent. Il était venu en prétendant pour hâter le dénouement qu'il ambitionnait et il trouvait une femme tout occupée d'autre chose. Le Canada semblait devenir son rival! Lui serait-il jamais permis de parler de son désir?

Pouvait-on imaginer quelque chose d'aussi absurde, d'aussi déconcertant? Tout mélancolique, il prévoyait que cet après-midi passé dans un wagon en compagnie de Canadiens qu'il ne connaissait pas, pour aller voir des troupeaux de gros bétail serait une corvée des plus fastidieuses.

MARY A. WARD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

V[2]

LA VICTOIRE DE TURGOT
LE LENDEMAIN DE LA VICTOIRE

I

Le secret désir de Turgot, en insistant pour la prompte entrée de Malesherbes dans les conseils du Roi, était de trouver un allié en vue des luttes qu'allait prochainement entraîner l'assemblée du clergé, assemblée ouverte en juillet pour ne prendre fin qu'en décembre. Ces assises solennelles, où l'épiscopat discutait les affaires ecclésiastiques, se tenaient, d'après la coutume, à intervalles réguliers de cinq ans. Elles se terminaient par le vote d'un *don gratuit* au Roi (3), dont l'importance variait selon les circonstances. La session de 1775 s'annonçait comme fort agitée, et l'échauffement des têtes faisait prévoir des débats orageux. Un trouble profond, en effet, régnait parmi le haut clergé de France, par suite du progrès grandissant de la philo-

(1) *Copyright, by* Calmann-Lévy, 1909.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, du 15 septembre et du 1er octobre 1909.

(3) Cette appellation était fondée sur la prétention séculaire du clergé de ne pouvoir être taxé par le pouvoir temporel et de n'accorder de subsides que *proprio motu*. En fait, chaque fois que le souverain le jugeait nécessaire, on convoquait l'épiscopat en assemblée extraordinaire et on le pressurait selon les besoins du royaume.

sophie, et par suite également de la désaffection qui se manifestait, dans toutes les classes de la nation, à l'égard des représentans du pouvoir religieux. Seul, le peuple, dans les provinces, gardait quelque attachement aux curés de campagne, qui, pauvres, besogneux, médiocrement instruits, partageant contre la noblesse, l'épiscopat, les ordres monastiques, bon nombre des préventions populaires, ne portaient ombrage à personne et faisaient pitié à beaucoup. Les évêques, au contraire, sauf d'heureuses exceptions, ne rencontraient que la défiance et l'hostilité de leurs ouailles. Chaque jour voyait s'affaiblir leur prestige et baisser leur autorité.

De cet état de choses, la cause première était sans doute dans les mœurs relâchées et la vie scandaleuse de certains des prélats en vue, qui faisaient tort aux autres. Il faut accuser également l'habitude établie, même chez les plus irréprochables, de déserter annuellement leurs diocèses pour résider aux abords de Versailles et, selon l'expression du temps, « prendre l'air de la Cour. » Enfin il faut noter comme un motif sérieux d'impopularité les règles exclusives qui présidaient, depuis le commencement du siècle, au recrutement du haut clergé. Sous Louis XIV, encore que les principaux évêchés fussent la plupart réservés à la grande noblesse, le mérite néanmoins pouvait suppléer la naissance, et l'on comptait nombre d'évêques de modeste extraction. Il n'en fut pas de même sous Louis XV et son successeur. Vers la fin du XVIIIe siècle, tous les prélats sont gentilshommes. A l'heure de la Révolution, « sur cent trente évêques français, il n'y avait pas un seul roturier (1). » On imagine l'irritation que semait en certains milieux un si injuste parti pris.

Cette parité d'origine des évêques n'avait pas même eu l'avantage d'établir entre eux la concorde. Au temps dont nous nous occupons, deux partis très tranchés, et très opposés l'un à l'autre, existaient dans l'épiscopat, le parti des *évangélistes*, qu'on nommait aussi les *chrétiens*, et le parti des *politiques*, appelés aussi les *administrateurs;* énoncer ces appellations, c'est du même coup indiquer leurs tendances. Les premiers, pris dans leur ensemble, passaient pour plus vertueux, les seconds, pour plus éclairés. Dans le camp des *évangélistes*, les chefs étaient MM. de

(1) *L'ancien clergé de France*, par l'abbé Sicard.

Juigné, de La Rochefoucauld, et surtout Christophe de Beaumont, archevêque de Paris depuis plus de trente ans, qui tirait de cette ancienneté, comme de la pureté de ses mœurs et de sa charité notoire, une grande autorité et une légitime influence, mais qui, par son zèle fanatique, s'était attiré autrefois les sévérités de Louis XV et que Louis XVI lui-même, en plus d'une circonstance, dut gourmander durement (1). Parmi les prélats *politiques*, les plus en évidence étaient Dillon, archevêque de Narbonne, Boisgelin, archevêque d'Aix, Cicé, archevêque de Bordeaux, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, gens de talent, d'esprit ouvert, habiles à se plier aux exigences du temps, comprenant la nécessité de certains sacrifices, mais auxquels le « parti dévot » reprochait, non sans apparence, quelques défaillances de doctrine, quelque secrète tendresse pour les « idées nouvelles. »

L'élévation de Turgot et de Malesherbes donnait à ce second parti une force incontestable. En revanche, le premier avait pour lui la majorité des évêques. Bon nombre de ceux-ci voyaient avec effroi siéger dans les conseils du trône deux amis déclarés de l'Encyclopédie. Le mémoire de Turgot sur la tolérance religieuse leur avait inspiré une vive indignation, et, troublés des pressans périls qui menaçaient l'Église de France, ils ne voyaient de remède efficace contre l'incrédulité grandissante que dans des mesures de rigueur qui réduiraient l'adversaire au silence. Ce qu'ils réclamaient avant tout, c'était la stricte application des lois, non encore abolies, qui régissaient la librairie. Empêcher par tous les moyens la publication et la vente des audacieux ouvrages dont gémissait l'orthodoxie, s'opposer fermement à la diffusion des écrits non revêtus du privilège et de l'approbation du Roi, tel était, pensaient-ils, le seul moyen pratique d'enrayer la marche ascendante de la doctrine impie, qui, comme l'écrivait un prélat, « a initié dans ses mystères les

(1) En décembre 1774, notamment, l'archevêque de Paris ayant refusé les sacremens à un vieux prêtre de Saint-Séverin, suspect de jansénisme, Louis XVI le manda à Versailles et l'apostropha en ces termes : « Le Roi, mon aïeul, vous a exilé plusieurs fois à cause du désordre que vous avez causé parmi ses sujets. Je ne vous exilerai point, mais je vous livrerai à toute la sévérité des lois. Je vous donne ma parole royale que je n'en arrêterai point l'activité pour vous. Vous m'entendez, retirez-vous. » — Lettre du sieur Régnier au prince X. de Saxe, du 22 décembre 1774. — Arch. de l'Aube. — Le fait est également mentionné dans le Journal de Hardy.

femmes, ce sexe même dont la piété faisait autrefois la consolation de l'Église! »

Aux plaintes ainsi portées contre la licence de la presse, se joignaient, dans le même parti, les plus vives récriminations au sujet de la tolérance pratiquée par l'autorité envers les protestans. C'était un point qui donnait lieu, depuis quelques années, à d'incessans conflits entre l'épiscopat et l'administration royale. Les lois farouches édictées un siècle plus tôt contre les réformés n'avaient jamais été ni abrogées ni adoucies en droit, mais, plus fort que les lois, l'esprit nouveau qui soufflait sur la France en avait peu à peu tempéré la rudesse. Si l'on pouvait, de loin en loin, dans les provinces éloignées de la capitale, citer encore certains faits isolés de persécution religieuse, ces cas exceptionnels se faisaient tous les jours plus rares. Plus le siècle s'avance, plus on voit fréquemment les intendans résister avec énergie aux réclamations des évêques et répudier hautement cette « politique des dragonnades, » qui, écrit l'un d'entre eux, « n'a fait que trop de bruit dans la France et dans toute l'Europe (1). » Soit que les religionnaires s'assemblent pour leurs offices, soit qu'ils renoncent à la méthode ancienne des « mariages au désert » pour procéder ouvertement, en suivant les rites de leur culte, à des cérémonies nuptiales, soit enfin qu'ils bâtissent des temples, comme cela arrive quelquefois, pour toutes ces infractions flagrantes, infatigablement dénoncées, la réponse est toujours la même de la part des agens de l'administration : « Il faut user de modération... Il convient de fermer les yeux... Le grand nombre des contrevenans met le gouvernement dans la nécessité de ne point sévir contre les contraventions, etc. (2). »

Louis XVI lui-même, malgré sa sincère dévotion, approuvait cette manière de faire et répugnait à tout procédé de contrainte. Dans une réponse aux doléances d'une délégation des évêques : « Je favoriserai toujours, déclare-t-il, les vues *pacifiques et charitables* du clergé pour ramener à l'unité ceux de nos frères qui ont eu le malheur d'en être séparés. » Plus explicite encore est cette note de sa main inscrite en marge d'un mémoire sur la tolérance religieuse : « Des évêques très dignes de confiance m'ont assuré que les surprises de conversions n'étaient pas du tout dans l'esprit de la religion, et qu'elles (les conversions)

(1) *Les intendans des provinces sous Louis XVI*, par Ardascheff.
(2) Archives nationales, O 1473.

devaient être le seul ouvrage de la conscience libre et éclairée, pour être louables (1). »

Toutes ces questions allaient être soulevées et discutées avec passion dans l'assemblée de 1775. Quelques semaines avant la réunion, l'archevêque de Paris avait fait auprès de Maurepas une tentative, que l'abbé de Véri rapporte dans ces termes (2) : « On sera surpris qu'au milieu de la pente universelle vers la tolérance, il y ait eu un homme assez borné pour proposer de remettre en vigueur les lois les plus rigoureuses contre les protestans. Cet homme est M. de Beaumont, archevêque de Paris. Il y a huit jours qu'il est allé trouver M. de Maurepas pour lui dire que le parlement lui paraissait prendre la tournure de la docilité, — ce parlement qu'il regardait comme impie et athée, lorsqu'il était jadis opposé à ses violentes diatribes contre le jansénisme, — que, si l'on voulait en profiter, l'occasion était favorable pour rappeler dans une seule loi toutes celles faites depuis François Ier contre les protestans, que sûrement cette loi serait enregistrée, et qu'on arriverait par là à cette uniformité de religion que tant de rois avaient tentée pour le bien du royaume. »

Une telle proposition n'était pas pour plaire à Maurepas. D'opinions modérées et de caractère pacifique, ses idées politiques comme son goût du repos le portaient vers la tolérance. Mais, sceptique avant tout, son grand souci était de maintenir l'équilibre entre les partis opposés. « Il ne cherchait, dit l'abbé de Véri, qu'à s'arranger, d'après les sentimens du maître et les avis du conseil, pour ne contredire personne mal à propos. » Il s'appliquait donc soigneusement à garder la balance égale entre les fureurs orthodoxes de certains membres de l'épiscopat et les tendances libérales de Turgot, dont les principes en cette matière semblaient alors d'une singulière audace. Nous en connaissons les grandes lignes : libre exercice de tous les cultes, légitimité des mariages contractés dans les temples, création de « registres où le juge civil inscrirait naissances, morts, filiations, sans que le mot de religion y soit prononcé, » suppression des « certificats de catholicité, » admission de tous les Français à tous les emplois auxquels ils sont reconnus aptes, « sans qu'y entrent pour rien leurs opinions théologiques, » enfin, comme consé-

(1) Documens publiés à la suite des *Mémoires* de Soulavie.
(2) Journal inédit, *passim*.

quence et pour couronner l'œuvre, rentrée en masse des protestans émigrés depuis Louis XIV, et par ce bienfaisant afflux, augmentation de la richesse et de l'industrie nationales. Tel était, nous apprend le confident de leurs pensées (1), le programme de Turgot d'accord avec Malesherbes, programme qui, de nos jours, paraît simple autant qu'équitable, mais dont l'exécution complète, en l'an 1775, eût constitué une révolution véritable.

Ces projets, faute de temps, ne furent d'ailleurs pas rédigés, et ils ne virent jamais le jour. Mais, vaguement soupçonnés, annoncés par les nouvellistes, ils augmentaient l'effervescence. Les discussions de l'assemblée prirent, sous l'empire de cette émotion, une allure assez violente. Après deux mois de délibérations, une députation solennelle fut envoyée au Roi pour lui porter des « remontrances. » L'orateur, dans un long discours, « supplia Sa Majesté de daigner considérer de quelle importance il était d'arrêter enfin les coups multipliés que tant d'écrivains portaient journellement à la religion, que la liberté de penser et d'écrire versait le poison sur toutes les classes de la société, que la dépravation des mœurs, suite infaillible de la licence des principes, en devenait d'autant plus générale (2). » La conclusion était un appel direct à la force : « Sire, vous ne serez jamais plus grand que quand, pour protéger la religion, vous emploierez votre puissance à fermer la bouche à l'erreur... Le prince est ministre de Dieu, ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée ! » La réponse de Louis XVI à ces phrases enflammées fut d'une modération habile, jointe à une ironie discrète, où l'on devine la tactique prudente de Maurepas : « Tant qu'il régnerait, dit-il, son premier soin serait de faire respecter la religion et de veiller au maintien des bonnes mœurs, et il prendrait à cet égard les mesures qu'il croirait les plus efficaces. Il comptait bien d'ailleurs que les évêques y coopéreraient, en donnant, *dans leurs diocèses*, des exemples propres à ranimer la foi et la pratique des vertus (3). »

Même attitude et même langage, avec un peu plus de froideur, lorsque, quelques semaines plus tard, de nouvelles admo-

(1) Journal de Véri, *passim*. — Voir aussi *l'Espion anglais*, tome II, 14 décembre 1775.

(2) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 28 septembre 1775. — Archives de l'Aube.

(3) *Ibidem*.

nestations vinrent stimuler son zèle contre « les entreprises et l'audace des religionnaires. » Le cardinal de La Roche-Aymon, qui porta la parole, rappela les engagemens contenus dans la formule du Sacre : « Achevez, s'écria-t-il, l'œuvre que Louis le Grand avait entreprise et que Louis le Bien-Aimé a continuée... Ordonnez qu'on dissipe les assemblées schismatiques... Excluez les sectaires, sans distinction, de toutes les branches de l'administration publique. » Le Roi, pour toute réplique, se défendit de l'intention de « protéger l'hérésie, » affirma son désir sincère de maintenir la foi catholique, mais quant à réprimer, comme on l'y invitait, « les pratiques des religionnaires, » il s'y montra peu disposé. « Plus ces entreprises, expliqua-t-il, étaient multipliées, plus elles exigeaient du Roi de profondes considérations. »

Les prélats durent se contenter de ces assurances évasives. Pas plus, du reste, sur cette question que sur les autres points discutés au congrès (1), il ne fut adopté de solution précise; et l'archevêque de Bourges, qui prononça la harangue de clôture, s'efforça de sauver la mise en répudiant toute idée de persécution et tout conseil de violence : « Ne croyez pas, Sire, que des évêques, des ministres de paix, veuillent armer votre bras contre les sectateurs de l'hérésie. Nos frères errans sont nos frères; nous les aimons, nous ne cesserons d'avoir pour eux la charité la plus tendre et la plus compatissante (2). » Tant d'éloquens discours n'aboutirent finalement qu'à un seul résultat : l'assemblée, à la veille de sa séparation, vota, sur la demande du Roi, un « don gratuit » de seize millions, au lieu de dix qu'on comptait lui offrir. Après quoi, l'on se dispersa, plus désunis qu'auparavant et « dans un mécontentement général. »

(1) Une assez vive discussion s'éleva notamment au sujet de l'édit de Louis XV qui, en réglementant le noviciat dans les ordres religieux, avait fixé à dix-huit ans pour les filles et à vingt et un ans pour les hommes l'âge de prononcer des vœux. Certains ordres alléguaient que, depuis l'application de cette règle, il n'y avait presque plus de novices, et l'évêque de Cahors se fit le porte-parole de ces réclamations. Le débat fut violent. L'archevêque de Toulouse riposta par une sorte d'attaque contre les ordres religieux, dont il jugeait le nombre excessif, et dont quelques-uns, alla-t-il jusqu'à dire, n'étaient plus qu'une retraite pour l'indolence et l'oisiveté. « Des vœux faits à quinze ans, ajouta-t-il, ne sauraient être regardés comme faits avec la prudence et les lumières nécessaires; il serait étonnant que les lois permissent à un citoyen de disposer de sa liberté pour toute sa vie, dans un âge où elles lui défendent d'aliéner un pouce de terre. » Sur ce sujet comme sur les autres, le débat resta sans issue. — Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 9 décembre 1775. — Arch. de l'Aube.

(2) Procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France, tome VIII.

II

Si la discorde sévissait dans les rangs de l'épiscopat, le gouvernement, au contraire, avait fait preuve, en ces circonstances délicates, d'une réelle unité de vues. Entre le Roi et son conseil, l'accord avait été complet pour suivre une politique modérée et ferme à la fois. Rien ne donnait à supposer que cette harmonie fût précaire. La France entière s'émerveillait à contempler ce spectacle nouveau et sympathisait avec ceux qui conduisaient ses destinées. Rarement, il faut le reconnaître, la direction des affaires de l'État avait été remise en des mains plus honnêtes : Turgot, Malesherbes, Maurepas, Vergennes, pouvait-on rassembler, pour parler le langage du temps, « plus de lumières avec plus de vertus ? » « Voilà quatre hommes, s'écriait Galiani, dont un seul suffirait pour rétablir un empire ! » Sa pénétration singulière s'alarmait cependant de cette abondance même : « Dieu sait, ajoutait-il, si tous les quatre feront le bien comme un seul l'aurait fait. Ah ! que l'arithmétique politique est différente de la numérique ! Je crois voir la conjonction de toutes les planètes ; elles s'entr'éclipseront (1). »

Que dut-il dire, trois mois plus tard, en apprenant le nouveau choix qui renforçait encore « le ministère réformateur ? » Le 10 octobre 1775, le maréchal du Muy succombait, presque subitement, aux suites d'une opération douloureuse, subie avec un courage héroïque. A ce sage administrateur, laborieux, appliqué, mais de vue courte et d'intelligence limitée, l'opinion attendait un successeur d'esprit plus large et d'humeur plus hardie, prêt à porter la hache dans les abus dont fourmillaient nos institutions militaires. Quinze jours passèrent sans qu'on connût la décision du Roi, quinze jours pendant lesquels l'intrigue et l'ambition se donnèrent librement carrière. On s'étonnerait, dans une telle occasion, de ne pas voir le baron de Besenval en scène ; il ne manqua pas à l'appel : « La Cour, dit-il, était à Fontainebleau, lorsque M. du Muy mourut ; je partis sur-le-champ pour m'y rendre. » Il avait son candidat prêt, qui était le marquis de Castries, bon militaire, apprécié de la Reine, grand ami du duc de Choiseul. Le baron le recommanda avec

(1) Lettre du 29 juillet 1775. — Ed. Asse.

son ardeur habituelle et obséda de sa faconde Maurepas d'abord, puis Marie-Antoinette ; mais, de son propre aveu, il n'eut qu'un médiocre succès. Maurepas ne répondait que « par des plaisanteries, » et Marie-Antoinette l'écoutait « d'une oreille distraite. » Besenval n'en revenait pas. Sa surprise redoubla, comme celle de toute la Cour, quand lui fut révélé le nom du nouveau secrétaire d'État.

Au lendemain de la mort du maréchal du Muy, Turgot, rapporte l'abbé de Véri (1), s'était rendu chez le comte de Maurepas : « J'ai une pensée, lui dit-il, que vous trouverez peut-être ridicule, mais comme, à l'examen, elle me paraît bonne, je ne veux pas avoir à me reprocher mon silence. J'ai pensé à M. de Saint-Germain. — Eh bien ! répondit Maurepas, si vos pensées sont ridicules, les miennes le sont aussi, car je vais partir pour Fontainebleau dans le but de le proposer au Roi. » La carrière agitée du comte de Saint-Germain est trop connue pour qu'il ne suffise pas d'en rappeler sommairement les péripéties principales. D'abord novice chez les Jésuites, puis officier de dragons, tour à tour au service d'Autriche et de Bavière, appelé en France par les soins de Maurice de Saxe, qui s'entendait en hommes, il s'élevait rapidement au grade de lieutenant général, et sa brillante conduite dans les premières campagnes de la guerre de Sept Ans le désignait, assurait-on, pour le bâton de maréchal de France, quand une querelle avec le maréchal de Broglie arrêtait net ce bel essor. Intraitable dans sa rancune, il brisait alors son épée, rendait son cordon rouge, partait pour le Danemark, où, six années durant, il s'employait avec succès à réorganiser l'armée. Une nouvelle brouille l'amenait à une nouvelle retraite. Il renonçait à la carrière des armes, et se fixait à Lauterbach, en Alsace, dans une terre de famille qu'il n'avait pas revue depuis le temps de son enfance. Là, le soldat se faisait laboureur ; il cultivait ses champs, vivant chichement, obscurément, en philosophe chrétien, — car il était devenu « fort dévot, » — employant ses loisirs à rédiger « des mémoires sur le militaire, » qu'il envoyait en France aux différens ministres et qui, vierges de toute lecture, s'amoncelaient discrètement sous la poussière inviolée des armoires administratives.

Il avait conservé pourtant, chez ses compagnons d'armes, des

(1) Journal inédit, *passim*.

partisans et des admirateurs. Ce fut, dit-on, par l'un d'entre eux, le sieur Dubois, officier du guet à Paris et frère d'un ancien aide de camp du comte de Saint-Germain, que ce nom, un peu oublié, fut suggéré, au moment opportun, à M. de Malesherbes. Malesherbes en parla à Turgot, que cette idée séduisit fort, comme nous l'avons vu tout à l'heure. Un scrupule l'arrêtait pourtant : comment être assuré que ce quasi septuagénaire (1), après quinze ans d'absence de France et sept ans d'inaction, gardât toute la vigueur d'esprit qu'on lui avait connue naguère? Ce fut l'objet d'une délibération entre Turgot, Malesherbes et Maurepas. Ce dernier les tira d'affaire : « J'ai dans mon cabinet, proposa-t-il à ses collègues (2), un moyen de le juger. Il m'a envoyé des mémoires faits sur le militaire pendant sa retraite. Lisons-les et faisons-les lire au Roi. Après, nous déciderons. » Ainsi fut fait; l'épreuve fut favorable. Louis XVI, sur le compte qui lui fut rendu, donna son approbation sans réserve : « Il n'est d'aucun parti, dit-il, et c'est une des raisons qui me le font choisir (3). » Sur l'avis des ministres, il consulta la Reine, pour la forme et par déférence. « Celle-ci, quoiqu'elle désirât M. de Castries, ne marqua pas trop de mécontentement (4). » On doit la croire sincère quand elle écrit le lendemain à sa mère : « Je n'aurai rien à me reprocher pour le choix du nouveau ministre de la Guerre. Je n'ai rien à dire, ni pour ni contre, ne le connaissant pas. »

Il n'était plus qu'à informer M. de Saint-Germain, lequel était loin de s'attendre à un pareil honneur. Maurepas rédigea le message qui fut porté à Lauterbach par ce Dubois dont j'ai plus haut cité le nom. Dubois trouva le futur secrétaire d'État « dans sa basse-cour, en redingote et en bonnet de nuit, occupé à donner à manger aux poulets (5). » Il reçut la nouvelle avec stupéfaction : « Eh quoi ! murmura-t-il, la cour de France se ressouvient encore de moi ! » Puis il « pleura de joie et de reconnaissance, » et se borna à demander « quelques jours de délai pour se faire faire un habit et acheter une voiture. » N'ayant

(1) Saint-Germain avait alors soixante-huit ans.

(2) Journal de l'abbé de Véri.

(3) Lettre de Mme de Maurepas à la duchesse d'Aiguillon, du 25 octobre 1775. — Archives du marquis de Chabrillan.

(4) Journal de Véri.

(5) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 24 octobre 1775. — Archives de l'Aube.

point de laquais, il prit un paysan et, dans cet équipage, il s'achemina vers Fontainebleau. Son arrivée fut pittoresque. Il débarqua le jeudi 26 octobre, à la nuit tombante. Personne ne l'espérait si tôt. « Il descendit au *Cerf*, place du Charbon, où l'aubergiste, ne le connaissant pas, refusa de le loger, l'assurant que, comme le nouveau ministre de la Guerre était attendu, toutes ses chambres étaient remplies par des militaires venus de Paris pour le voir (1). » Il n'insista pas davantage et « chercha gîte dans une auberge borgne, où il commanda son souper. » Ce fut là que Maurepas, prévenu de l'incident, le fit quérir pour l'installer dans le logement de feu le maréchal du Muy, où rien, du reste, n'était prêt, et où il dut « faire porter son souper d'auberge. »

MM. de Maurepas et de Malesherbes vinrent le chercher dans la matinée du lendemain pour le présenter à Louis XVI. « Voici, dit l'abbé de Véri, son premier propos à M. de Maurepas: « Monsieur, vous m'avez tendu dans ma misère une main secourable (2). Ce bienfait ne sortira jamais de mon cœur. Vous m'avez ensuite appelé ici; ce n'est pas de cela que je vous remercie. Si mes forces et mes talens peuvent suffire à la tâche, j'en serai heureux. Si je n'y fais rien de bon, ma maison de campagne est toujours prête à me recevoir. » Son entrevue avec le Roi fut d'une simplicité cordiale. Louis XVI, dès qu'il le vit entrer, lui remit de sa main ce cordon rouge auquel il avait naguère renoncé, lui promit une somme assez forte pour « se meubler et monter sa maison, » lui témoigna l'estime la plus flatteuse et la plus affectueuse confiance. Quand Saint-Germain sortit de la chambre du Roi, « il fut facile de remarquer la joie très vive qu'il éprouvait de son élévation (3). »

L'impression première du public, quand il connut le nom du nouveau secrétaire d'État, fut une surprise profonde. « Ce choix est sublime, s'écriait Mme de Civrac, et il faut qu'il le soit, car autrement il serait extravagant. » Les jours suivans virent se manifester, dans les sphères politiques, une satisfaction enthousiaste. Toute la France, à cette heure, semblait prise, en effet,

(1) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 27 octobre, et Journal de Véri.

(2) Le comte de Saint-Germain ayant perdu la plus grosse partie de sa fortune par la malhonnêteté d'un homme d'affaires, Maurepas, dès le début du règne de Louis XVI, lui avait fait donner une pension sur la cassette du Roi.

(3) *Mémoires* du prince de Montbarrey.

d'une folie de réformes, d'une rage d'innovation, que le duc de Croÿ compare à la mode des « grandes plumes » pour la coiffure des femmes. On se flattait que Saint-Germain serait l'homme qu'il fallait pour assouvir cette fringale de changemens. On le savait cassant et absolu dans ses idées, un peu « singulier dans ses mœurs, » dénué d'intrigue, sans relations mondaines, sans attaches à la Cour ; une légende se formait, qui le représentait comme un homme « sensible et sauvage, » un bourru bienfaisant, un ours humanitaire, un Jean-Jacques en bottes et en casque, marchant droit son chemin, sabrant abus et préjugés, sourd aux lamentations des gens à privilèges.

Ces mêmes raisons qui lui valaient la faveur de la foule éveillaient les méfiances de quelques grands seigneurs et faisaient « trembler dans leur peau » les détenteurs de sinécures. On entend l'écho de ces craintes dans les lignes suivantes, qu'écrit à Gustave III la comtesse de La Marck : « M. de Saint-Germain est une espèce de pourfendeur, qui va d'estoc et de taille. Nous sommes dans un moment de crise; il faut espérer que le bon tempérament de la France supportera sans périr tant d'opérations cruelles. Nos ministres sont des chirurgiens qui nous coupent bras et jambes. » Enfin, pour achever cette revue, les militaires, dans leur ensemble, applaudissaient à l'avènement d'un homme probe, instruit, courageux, épris du bien public, plein de bonnes intentions et d'idées généreuses. Quelques-uns cependant, — non parmi les moins éclairés, — exprimaient l'inquiétude que son humeur entière et son esprit systématique ne l'entraînassent à des mesures insuffisamment réfléchies, et qu'au cours de sa longue pratique des armées allemandes et suédoises, il n'eût, selon l'expression d'un contemporain, « perdu la sensibilité française. »

III

Par l'adjonction de Malesherbes et de Saint-Germain, le Cabinet présentait désormais un ensemble homogène. Nul obstacle intérieur ne semblait plus devoir arrêter les réformes, et Turgot sentait l'heure venue de marcher en avant. A l'exception de l'édit sur les grains, les mesures prises par lui depuis son arrivée au contrôle général étaient des actes d'administration : il avait hâte maintenant de réaliser son programme et de faire

œuvre de législateur. Ainsi s'explique la rédaction presque simultanée des six édits qu'il déposait, le 6 janvier 1776, sur la table du Roi et dont il réclamait l'examen immédiat. On lui a reproché cette précipitation, et Malesherbes lui-même le reprenait affectueusement sur l'excès de son zèle : « Pourquoi, lui disait-il (1), vouloir tant de choses à la fois? Vous êtes trop pressé. Vous vous imaginez avoir l'amour du bien public; point du tout, vous en avez la rage! » D'autres amis, en sens inverse, notamment Condorcet, l'exhortaient à agir et lui poussaient l'épée aux reins, s'indignant de bonne foi qu'il fût depuis seize mois ministre et qu'il n'eût pas encore tout détruit et tout rénové. Il fallait résister à ces courans contraires. « Sur beaucoup de points, vous prêchez un converti, répondait-il à Condorcet. Sur d'autres, vous n'êtes pas à portée de juger ce que les circonstances rendent possible. Surtout, vous êtes trop impatient. » Aux prudens conseils de Malesherbes il opposait des raisons d'un autre ordre : « Est-ce qu'avec le mal de famille qui circule dans mes veines, il m'est permis d'avoir de la patience? Ce mal s'aigrit tous les jours par le travail. En mettant toutes mes heures à profit, j'aurai du moins fait ce que j'aurai pu, et ce seront toujours autant de vexations dont j'aurai délivré le peuple (2). »

Des six édits soumis ensemble à l'approbation de Louis XVI, quatre visaient des objets d'importance secondaire : police des grains, règlement sur les halles, quais et ports de Paris, caisse de Poissy, droits sur les suifs; mais deux résolvaient des questions d'une exceptionnelle gravité : l'édit relatif aux corvées et celui relatif aux maîtrises et jurandes. Chacune de ces deux grandes réformes mérite quelques éclaircissemens.

La corvée remontait au régime féodal. On désignait ainsi les journées de travail forcé que les vassaux devaient à leur seigneur pour la culture de ses domaines et pour l'entretien des chemins. C'est comme premiers seigneurs suzerains que les rois peu à peu adoptèrent ce moyen commode, d'abord pour la confection des grandes routes, puis pour certains travaux d'une utilité générale. Restreinte à ces limites, la corvée n'eût été, somme toute, qu'un impôt raisonnable, analogue à ce qu'au-

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.
(2) *Ibidem*.

jourd'hui l'on nomme prestations en nature. Mais Louis XIV en avait fait le plus terrible abus, traînant sur les chantiers les populations des villages, contraintes à peiner sans salaire pendant des semaines et des mois. La corvée, ainsi pratiquée, était vite devenue la terreur des campagnes, et encore qu'au siècle suivant elle ne fût guère d'usage que pour les travaux des chemins, le nom en était demeuré impopulaire et exécré. D'ailleurs, malgré l'adoucissement, la charge restait lourde aux épaules villageoises. Le paysan, réquisitionné de la sorte, devait s'arracher à ses champs, passer parfois trois jours hors du logis, se nourrir lui et son cheval, ou se chercher un remplaçant, qu'il ne trouvait pas à bon compte. Au cours de ces besognes, fréquentes étaient les discussions entre les corvéables et les *piqueurs*, ou surveillans chargés de les harceler à la tâche, fréquentes aussi les amendes infligées aux récalcitrans. Sous Louis XV, assure-t-on, dans une seule intendance, il fut prononcé, en quinze jours, pour délits de ce genre, 2 688 condamnations.

Aux tracas, aux dépenses qu'entraînait la corvée, s'ajoutait la piqûre, plus irritante encore, d'une vexation morale et d'une humiliation. La brèche creusée dans l'épargne rurale était, dans la réalité, minime, mais rien n'accusait plus durement la partialité de la loi et l'inégalité des classes, rien n'excitait plus âprement la rancune populaire contre la condition de ceux qui, sans bourse délier, recueillaient le profit du rude labeur des misérables. Ce sentiment, de jour en jour plus fort, exaspérait l'âme villageoise, élargissait constamment le fossé entre le menu peuple et les privilégiés du clergé et de la noblesse. *L'ami des hommes*, le marquis de Mirabeau, exagère, selon sa coutume, quand il nomme la corvée « l'abomination de la désolation, » et il passe toute mesure lorsqu'il dit qu'elle fera du royaume « un vaste cimetière ; » mais Condorcet est dans la vérité en mandant à Turgot : « L'abolition de la corvée sera aux campagnes un bien inappréciable. On peut calculer ce que cette suppression peut épargner d'argent au peuple, mais ce qu'elle lui épargnera du sentiment pénible de l'oppression et de l'injustice est au-dessus de nos méthodes de calcul (1). »

L'abolition de la corvée, du moins son remplacement par une taxe en argent, n'était pas chose nouvelle. Parmi les intendans,

(1) Lettre de septembre 1774. — *Correspondance de Condorcet et de Turgot* publiée par M. Charles Henry.

plus d'un avait, dans sa province, essayé ce système; Turgot, tout le premier, s'était par ce bienfait attiré les bénédictions des habitans du Limousin. On aurait donc pu se borner à prescrire partout cette méthode et procéder par simple voie d'*arrêt*, sans recourir aux formes solennelles d'une loi promulguée par le Roi, enregistrée au parlement. Mais la taxe de remplacement n'eût été, dans ce cas, perçue que sur les seuls « taillables, » c'est-à-dire sur les roturiers, à l'exclusion des grands propriétaires, et, pour être moins vexatoire, la loi serait restée inégale et injuste. La pensée de Turgot est d'une portée singulièrement plus vaste : que toute dépense soit supportée par ceux qui en profitent, que les privilégiés contribuent, comme les autres, aux frais de construction et d'entretien des routes, c'est le principe fondamental de la réforme proposée, principe fécond et gros de conséquences, d'où découleraient la disparition progressive de tous les privilèges, l'égalité devant l'impôt, l'égalité devant la loi, c'est-à-dire le dogme essentiel de la Révolution française. S'étonnera-t-on dès lors de l'opposition acharnée et des colères ardentes qu'allait rapidement déchaîner une innovation si hardie?

Toutes les raisons, tous les effets probables du nouveau système sont passés en revue et discutés à fond dans le mémoire que Turgot adjoignait au dispositif de l'édit et que, le 5 janvier 1776, il remettait au Roi (1). Les premières objections qui s'élevèrent contre la réforme vinrent d'un membre du Cabinet, Miromesnil, garde des Sceaux. Esprit souple et lucide, mais imprégné des idées et des préventions des vieux parlementaires, Miromesnil ne pouvait accepter l'atteinte portée aux droits traditionnels des classes privilégiées. En termes modérés, d'une argumentation habile, il présenta sur chaque article des observations par écrit, auxquelles Turgot répliqua de même style. Cette discussion serrée, ardente sous des formes courtoises, se poursuivit pendant un mois, sans rien changer, comme bien on pense, aux convictions des interlocuteurs. Le duel oratoire terminé, Miromesnil fit reporter le dossier à Turgot, en y joignant ces lignes : « M. de Miromesnil fait mille complimens à M. Turgot. Il lui

(1) L'abbé de Véri mentionne que le projet d'édit, avant sa rédaction définitive, avait été « envoyé par Turgot aux intendans des provinces, pour demander leurs observations. » La plupart se prononcèrent pour la suppression des corvées. « Le Roi, ajoute Véri, sentait d'ailleurs lui-même la dureté, l'injustice, la perte de travail, qui résultaient de cet usage. » — Journal inédit, *passim*.

envoie le projet d'édit concernant les corvées... et il avoue qu'il est peu touché des réponses à ses observations (1).»

Toutes les pièces du procès, augmentées d'un mémoire rédigé, dit-on, par Malesherbes, furent placées sous les yeux du Roi, afin qu'il pût juger en connaissance de cause. Maurepas lui-même, bien qu'assez effrayé des résistances qu'il prévoyait, engagea loyalement Louis XVI à tout lire par lui-même : « Il s'agit ici de vous, lui dit-il; c'est par conséquent votre volonté qui doit paraître, et non celle des ministres. Or, pour la montrer, il faut l'avoir. Mettez-vous au fait de la matière sous toutes ses faces (2). » Mémoires, objections et réponses furent remises à Louis XVI le dimanche 4 février, un peu avant l'heure du souper. Il consacra la nuit à cette lecture, et le lendemain, à dix heures du matin, quand Maurepas entra dans sa chambre, il témoignait par ses propos qu'il possédait les détails de l'affaire. Il exprima pourtant le vœu, pour éclairer sa religion, que l'édit fût examiné et discuté en sa présence par un comité compétent, dont il désignerait les membres. « Je veux, expliqua-t-il, pouvoir bien m'assurer que je me déciderai d'après une croyance propre et réfléchie. » Quatre jours s'écoulèrent encore avant qu'il donnât au projet une approbation officielle.

La deuxième grande réforme proposée par Turgot, la suppression des jurandes et maîtrises, n'avait pas une gravité moindre et ne fut pas moins combattue. On sait que, sous l'ancien régime, l'exercice des arts et métiers était assujetti, de temps immémorial, dans la plupart des villes, à une sorte de monopole, qui réservait la fabrication et la vente à des corporations, ou compagnies de « maîtres, » investies d'un droit exclusif. Les membres de ces sociétés se recrutaient eux-mêmes; les aspirans étaient soumis à des épreuves longues, difficiles, voire à des exactions, où les jeunes apprentis laissaient une bonne part de leurs gains. Quelquefois ces statuts, arbitraire-

(1) Le seul point sur lequel Turgot consentit à céder fut la participation du clergé au nouvel impôt; non qu'il abandonnât le principe, dont il maintenait, au contraire, la justesse, mais à cause du peu d'intérêt qu'il y avait, au point de vue financier, à exiger cette contribution, et surtout par respect pour les scrupules du Roi. « Peut-être, écrivit-il, les opinions du Roi et des ministres ne sont-elles point assez décidées, pour qu'il ne soit pas à propos d'éviter d'avoir deux querelles à la fois. » — *Turgot*, par Léon Say.

(2) Journal de Véri, *passim*.

ment imposés par les maîtres, renfermaient des dispositions véritablement despotiques. Telle la défense à certains apprentis de se marier avant d'acquérir la maîtrise; telle encore l'exclusion des femmes des métiers même les plus naturels à leur sexe, comme la broderie, qu'elles ne pouvaient exercer pour leur compte. Le préambule du projet de Turgot flétrit avec indignation ce qu'il appelle « des codes obscurs, rédigés par l'avidité, adoptés sans examen dans des temps d'ignorance, et auxquels il n'a manqué, pour être l'objet de l'indignation publique, que d'être connus. »

L'article premier de l'édit proclamait le principe de la liberté du travail, considéré comme un « droit naturel, » et accordait à tous, Français ou étrangers, la faculté d'exercer à leur gré, sans autre obligation qu'une déclaration de police, tout commerce et toute profession. Un autre article proscrivait toute espèce d'association, sous quelque forme que ce fût, « entre tous maîtres, compagnons ou apprentis des corps ou communautés professionnelles. » C'est cette disposition qui, de nos jours, a valu à Turgot les plus sévères critiques. Quant aux contemporains, ils s'attaquèrent surtout au principe général de l'affranchissement du travail, considéré par les adversaires de l'édit comme néfaste pour l'industrie, nuisible aux travailleurs eux-mêmes. « Quelle sera, disaient-ils (1), l'autorité des maîtres, quand leurs ouvriers, toujours indépendans, toujours libres de se lever à côté d'eux, pourront sans cesse s'échapper de leurs maisons?... La nouvelle législation ouvre la porte aux mauvais ouvriers et ôte aux bons la préférence qu'ils auraient méritée. C'est allumer une guerre intestine entre les maîtres et les ouvriers. » Séguier allait encore plus loin : « Ce sont les gênes, les entraves, les prohibitions, qui font la gloire, la sûreté, l'immensité du commerce de France. » D'autres enfin, comme l'abbé Galiani, invoquaient contre le projet des argumens tirés de la psychologie : « Pour ce qui est de la suppression des jurandes, c'est une bêtise, une faute, une absurdité. Plus une chose est difficile, pénible, coûteuse, plus les hommes l'aiment et s'y attachent... Je suis persuadé que M. Turgot a porté le coup fatal aux manufactures de la France (2). »

(1) Remontrances du parlement au Roi.
(2) Lettre du 13 avril 1776. — Ed. Asse.

IV

Malgré critiques et objections, — dont les unes étaient présentées par les membres de son conseil, d'autres, plus vives encore, par les gens de son entourage, — Louis XVI, le 9 février, signa les six édits et en ordonna le jour même l'envoi au parlement, afin d'y être enregistrés. Cette décision, selon toute apparence, lui fut principalement dictée par des raisons d'ordre sentimental, qui primèrent tous les argumens invoqués pour ou contre. Adoucir le sort des classes pauvres, soulager les populations rurales, prendre les intérêts des faibles contre les puissans, gagner ainsi le cœur des obscurs et des humbles, il forma ce beau rêve avec une bonne foi indéniable. C'est, dit-on, à cette occasion qu'il prononça le mot célèbre : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » parole dont l'abbé de Véri donne une version nouvelle, non moins touchante que l'autre et peut-être plus vraisemblable : « On met dans la bouche du Roi, écrit-il (1), un propos qui lui ferait honneur : *Je vois*, lui fait-on dire, *que le peuple n'a que deux amis dans ce pays-ci, M. Turgot et moi.* Voilà ce que le public raconte; voici le fait au vrai : un ouvrier, que le Roi emploie lorsqu'il s'amuse à tourner, lui dit un jour : *Sire, je ne vois ici que vous et M. Turgot qui soyez amis du peuple.* Le Roi répéta ce mot à la Reine, qui le répandit. »

Le préambule, rédigé par Turgot, d'accord avec le Roi, pour expliquer le sens et le but des édits, faisait foi de ces sentimens. Il affectait une forme dogmatique qui en accentuait l'importance : « L'homme qui travaille par force et sans récompense travaille avec langueur et sans intérêt; son ouvrage est mal fait. Un pareil ouvrage coûte plus cher au peuple et à l'État qu'il ne coûterait s'il était exécuté à prix d'argent... Le droit de travailler n'est pas un droit royal que le prince puisse vendre et que les sujets doivent acheter... Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme... » N'entend-on pas, dans quelques-unes de ces phrases solennelles, comme un écho anticipé du langage de 89, et ne croit-on pas voir déjà la monarchie traditionnelle s'acheminer, d'un pied sûr, vers la Déclaration des droits de l'homme?

(1) Journal inédit, *passim*.

Une semaine s'écoula sans que le parlement fît connaître ses intentions au sujet des réformes. Cette lenteur inquiétait les partisans du contrôleur : « Il faut se hâter, écrivait Trudaine. Plus on retardera, plus la résistance aura le temps de se préparer. » Il s'organisait, en effet, une opposition formidable. Une inondation de brochures s'abattait sur la capitale. Grands seigneurs et hobereaux, gens de robe et gens de finance, oubliaient leurs querelles, leurs divisions d'antan, et se réunissaient pour défendre leurs privilèges. Tant de fracas, tant de protestations, intimidaient Maurepas, qui commençait à s'en prendre à Turgot et le poussait doucement à esquisser un mouvement de retraite (1). Le parlement, prédisait-il, refusera l'enregistrement : « Eh bien! lui répondait Turgot, nous avons la ressource d'un lit de justice. — C'est vrai, je n'y pensais pas, ripostait le Mentor sur un ton d'ironie, le moyen est infaillible! » Miromesnil persévérait dans son hostilité polie. Vergennes, Sartine et Saint-Germain, se renfermant dans leurs attributions, s'appliquaient à paraître désintéressés de l'affaire. Malesherbes, il est vrai, soutenait son vieil ami, mais sa fidélité était pleine de découragement ; il proclamait d'avance la faillite de ces beaux projets et proposait quotidiennement d'abandonner son portefeuille. Seul, Turgot faisait tête avec une croissante énergie. Intraitable sur les principes, il refusait toute concession, et dédaignait de ménager les hommes pour s'occuper uniquement des idées. « Ce qui est certain, mandait Mme du Deffand à Walpole (2), c'est que le Turgot ne cédera pas. Il n'y a pas d'homme plus entreprenant, plus entêté, plus présomptueux. »

Le 17 février, le parlement examina l'édit sur les corvées Quinze voix seulement, dit-on (3), acceptèrent l'enregistrement; l'immense majorité rejeta le projet, et il fut résolu « qu'il serait

(1) « Les opinions publiques, confiera quelques mois plus tard Turgot à Louis XVI, font sur M. de Maurepas une impression incroyable pour un homme d'esprit, qui, avec ses lumières, doit avoir une opinion par lui-même. Je l'ai vu changer dix fois d'idée sur le lit de justice, selon qu'il voyait ou M. le garde des Sceaux, ou M. Albert, lieutenant de police, ou moi. C'est cette malheureuse incertitude, dont le parlement était fidèlement instruit, qui a tant prolongé la résistance de ce corps. Si l'abbé de Véri n'avait pas contribué à fortifier son ami, je ne serais point étonné qu'il eût tout abandonné et conseillé à Votre Majesté de céder au parlement. » — Lettre du 30 avril 1776. — Journal de Véri, *passim*.

(2) Lettre du 6 mars 1776. — Ed. Lescure.

(3) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 20 février 1776. — Archives de l'Aube.

fait des remontrances au Roi, » pour le prier de retirer l'édit. Une pareille décision fut prise bientôt après au sujet des autres réformes, à l'exception d'une seule, la plus insignifiante, la suppression de la caisse de Poissy. Les remontrances furent rédigées, et une députation vint, le 7 mars, en porter le texte à Versailles. La réponse de Louis XVI fut brève : « J'ai examiné les remontrances de mon parlement. Elles ne contiennent rien qui n'eût été prévu et mûrement réfléchi. » Le lendemain vendredi, nouvel envoi de délégués porteurs d'observations nouvelles, que « le Roi, insista le chef de la députation, était prié de vouloir bien lire par lui-même (1). » Le Roi fut choqué de ce mot, qui semblait, fort injustement, mettre en doute son activité laborieuse. Sa réplique témoigna de son mécontentement. De ce jour, son parti fut pris de recourir, une fois de plus, à l'expédient d'un lit de justice.

Le 12 mars, en effet, le parlement fut mandé à Versailles et tint séance aux pieds du Roi avec l'appareil coutumier. Les princes étaient présens, Monsieur grave et le front soucieux, le Comte d'Artois marquant par des gestes peu mesurés son humeur et son impatience. Un grand nombre de dames étaient assises sur les banquettes, si serrées, rapporte un témoin, que l'on dut exiger qu'elles « quittassent leurs paniers. » Dans l'air qu'on respirait, on sentait comme un vent d'orage ; les passions étaient en éveil, les esprits chauffés et tendus. Dès l'entrée en séance, une altercation éclata entre Choiseul et le prince de Conti, le premier favorable à l'enregistrement, le second adversaire fougueux de la politique de Turgot. Ils en vinrent aux dernières injures, et il les fallut séparer (2). Cette émotion calmée, Miromesnil prit la parole. Il dut, pour accomplir le devoir de sa charge, justifier les projets qu'il avait si fort combattus. Le premier président d'Aligre parla en sens contraire.

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

(2) D'après une lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, le prince de Conti termina ainsi la dispute : « Monsier de Choiseul, avant d'être en place, vous étiez un étourdi ; quand vous avez été en place, vous avez été un insolent ; et depuis que vous n'y êtes plus, vous êtes un pied-plat. » (Lettre du 22 mars 1776. — Arch. de l'Aube.) — Métra rapporte aussi l'incident en termes presque analogues. « Il n'est pas étonnant, mandait à ce propos le comte de Creutz à Gustave III, que le prince de Conti s'oppose avec tant de violence à la suppression des jurandes, puisqu'il perd par là le bénéfice de la franchise du Temple et 50 000 livres de rente. » — Lettre du 16 mars 1776, citée dans l'introduction à la Correspondance de Mercy-Argenteau publiée par d'Arneth.

Sa harangue fut d'une violence que tempérait à peine l'expression d'une amère tristesse : « L'appareil dont Votre Majesté est environnée, l'usage absolu qu'Elle fait de son autorité, impriment à tous ses sujets une profonde terreur et nous annoncent une fâcheuse contrainte. » Après cet exorde audacieux, il dépeignait « le peuple consterné et la capitale en alarme, » énumérait « les pernicieux effets de tant d'innovations, » et terminait en étalant le découragement de son âme : « En cet instant, à peine sommes-nous assez maîtres de nous-mêmes pour exprimer une faible partie de notre douleur. » L'avocat général, Séguier, renouvela tour à tour, pour chacun des édits, les mêmes menaces et les mêmes doléances.

Cinq heures durant, Louis XVI dut subir ce langage, qui le représentait comme un tyran et comme un oppresseur. Personne, d'après la coutume établie, ne répondait et ne relevait ces attaques. Après chaque harangue, l'avocat général requérait, sur l'ordre du Roi, l'enregistrement de l'édit sur lequel, la minute d'avant, il lançait l'anathème. Puis le garde des Sceaux commandait au greffier d'inscrire l'accomplissement de cette formalité. Ainsi, par une anomalie flagrante, la cause de la justice et de la liberté était-elle entourée de l'appareil du despotisme. Louis XVI paraît l'avoir senti, car, les édits enregistrés, il crut devoir ajouter quelques mots, dont les derniers surtout firent une impression favorable. « Vous venez d'entendre, dit-il, les édits que mon amour pour mes sujets m'a engagé à rendre. J'entends qu'on s'y conforme... Je ne veux régner que par la justice et les lois. Si l'expérience fait reconnaître des inconvéniens dans quelques-unes des dispositions que ces édits contiennent, j'aurai soin d'y remédier. » Ce souverain absolu déclarant de lui-même « qu'il n'est point infaillible » et que, « s'il s'est trompé, il ne balancera pas à se rétracter pour mieux faire » parut une nouveauté qui fut vivement admirée du public. « Cette phrase très simple me paraît sublime ! » s'écriait un gazetier du temps (1).

Dans les milieux philosophiques, c'est avec plus d'exubérance encore que l'on célébra le triomphe de la cause populaire. « Voilà, disait Voltaire, la première fois qu'on a vu un Roi prendre le parti de son peuple ! » Le lit de justice est, pour lui,

1) *L'Espion anglais*, tome III.

« un lit de bienfaisance, le premier lit dans lequel on a fait coucher le peuple depuis la fondation de la monarchie (1). » C'est bien ainsi, d'ailleurs, que l'entendit la foule. La suppression des jurandes et maîtrises notamment provoqua dans la capitale des manifestations bruyantes. Le lendemain du lit de justice, la police de Paris se rendit au bureau de chaque corporation, pour la dissoudre et pour « sceller les caisses; » sur quoi, les ouvriers quittèrent les ateliers avec des cris de joie. La plupart envahirent cabarets et guinguettes, où ils burent jusqu'à la nuit close; d'autres, rapporte un témoin, « louèrent des carrosses de remise, » pour promener par les rues « le délire de leur allégresse. » Spectacle qui réjouissait les bonnes âmes, mais dont s'inquiétaient les gens sages, car les déceptions du lendemain sont faites des folles espérances de la veille.

V

L'éclatante victoire de Turgot semblait devoir consolider sa situation politique. Ce fut, dans le premier moment, l'impression générale. « Le crédit de M. Turgot est tellement établi, affirmait un contemporain (2), qu'il a écarté toute concurrence, et les observateurs éclairés ne voient plus dans M. de Maurepas, vis-à-vis du contrôleur général, qu'un subdélégué vis-à-vis de son intendant. » Les « observateurs éclairés » n'eurent pas longtemps à attendre pour constater, non sans surprise, que la confiance et la faveur du Roi s'éloignaient insensiblement du ministre réformateur. Plus d'un historien a pensé que le lit de justice était cause, en partie du moins, de ce refroidissement subit et que Turgot avait « fatigué » son souverain en exigeant de lui un si considérable effort (3). La chose n'a rien d'invraisemblable. Tout accès d'énergie est suivi, chez les faibles, d'une dépression de volonté, parfois même d'une secrète rancune contre ceux qui les ont provoqués à l'action. Le Journal de Véri constate, en effet, chez Louis XVI, après le coup de vigueur du 12 mars, un surcroît d'irrésolution, additionnée d'une sorte d'indolence qu'on ne lui connaissait pas encore; et l'abbé nous montre Maurepas

(1) Lettres des 1er et 15 mars 1776. — Correspondance générale.

(2) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 22 mars 1776. — Archives de l'Aube.

(3) *Turgot*, par Léon Say.

« assez découragé d'avoir toujours à arracher par force des décisions sur les moindres objets, » tandis qu'il dépeint le jeune Roi « passant ses matinées, dans son cabinet de travail, à regarder, au moyen de son télescope, les gens qui arrivent à Versailles, » ou bien encore « à balayer lui-même, à clouer ou à déclouer, » en un mot, gaspillant les heures qu'il occupait naguère à de meilleures besognes.

Cette défaillance pourtant ne fut que passagère. On n'en peut dire autant de l'opposition qui s'élevait contre le contrôleur général, de la coalition formée pour préparer sa chute. « M. Turgot, écrit l'ambassadeur de Suède (1), est en butte à la ligue la plus formidable, composée de tous les grands du royaume, de tous les parlemens, de toute la finance, de toutes les femmes de la Cour et de tous les dévots, » c'est-à-dire de tous ceux dont les édits récens lésaient les intérêts, blessaient les préjugés ou inquiétaient l'orgueil. Cette « ligue » allait trouver de puissans et ardens alliés jusque dans les entours du trône. Il ne sera pas superflu, avant de pénétrer dans ce dédale d'intrigues, de noter les changemens survenus à Versailles au cours de la dernière année.

La Reine, après les incidens du Sacre, avait paru d'abord renoncer à la politique. Elle ne l'avait jamais aimée, et il avait fallu, pour la fourvoyer dans la lutte, les excitations de Besenval, les menées du parti Choiseul. Les échecs l'avaient refroidie; Choiseul, d'ailleurs, semblait s'être retiré sous sa tente; et Marie-Antoinette, livrée à ses goûts personnels, n'intervenait plus guère dans les choses de l'État. Sans doute cette abstention eût-elle été durable, si certains personnages, entrés depuis peu dans sa vie, lui eussent permis de s'endormir dans une molle insouciance. « Elle cherchait à faire des heureux plutôt que des ministres, » a-t-on dit justement (2), et sa rentrée dans une carrière où elle n'avait à recueillir que tracas et déboires fut la plus grande preuve d'affection qu'elle pût donner à ses nouveaux amis.

La Reine avait traversé, au courant de l'été de 1775, ce que l'on peut appeler une crise sentimentale. Fort isolée, malgré un constant entourage, dans une cour dont la froide et pompeuse

(1) Lettre du comte de Creutz à Gustave III, du 14 mars 1776.
(2) *Marie-Antoinette*, par Goncourt.

étiquette la glaçait et l'exaspérait tour à tour, n'ayant guère avec son époux que des relations officielles, et séparée de lui par la barrière qu'établissaient deux natures foncièrement contraires, trop scrupuleuse pourtant, — du moins à cette époque, — pour chercher au dehors ce qu'elle ne trouvait pas au foyer conjugal, elle n'avait de consolation que la seule amitié, consolation précieuse sans doute, mais souvent refusée aux reines et pour elles fertile en dangers. Deux femmes, charmantes toutes deux, lui en avaient, ces derniers temps, procuré l'illusion, la princesse de Lamballe et la comtesse Dillon; mais le désenchantement avait été rapide, et, sans incident ni rupture, l'intimité s'était graduellement refroidie. Le vide de sa jeune âme déçue n'en fut que plus sensible, et depuis lors, dit le comte de Saint-Priest (1), « elle cherchait une amie comme elle eût cherché à remplir une place dans sa maison. » Le hasard d'une rencontre plaça près d'elle, sur l'entrefaite, celle qui, presque du premier jour, lui parut faite exprès pour animer son cœur et pour intéresser sa vie, et jamais il ne fut pressentiment plus juste, puisque quinze ans d'étroite liaison ne firent qu'affermir davantage un si pur et tendre attachement.

Yolande de Polastron, mariée en l'an 1767 au comte Jules de Polignac (2), n'avait que vingt-six ans quand, sans l'avoir cherché, elle fit ainsi son apparition dans l'histoire. Le ménage était pauvre. De la fortune des Polignac, jadis considérable, de leurs immenses possessions en Velay, il ne restait que de maigres débris ; le jeu, le gaspillage, les prodigalités de générations successives avaient progressivement amené la ruine de cette puissante maison (3). Jules de Polignac et sa femme résidaient presque toute l'année dans une petite terre de famille, à Claye, en Picardie; l'hiver seulement, ils passaient quelques mois dans un modeste appartement de l'hôtel Fortisson, rue des Bons-Enfans, à Versailles, ne se montrant que rarement à la

(1) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest. — Collection de M. le baron de Barante.

(2) Il fut créé duc en 1780.

(3) Jacqueline du Roure, comtesse de Polignac, mère du cardinal et grand'-mère du comte Jules, était pour une bonne part responsable de cette situation, ayant fait vendre à son mari seize terres importantes, dont le prix fut mangé à la Cour en dépenses de toutes sortes. En 1775, il ne restait guère au comte Jules qu'une trentaine de mille livres de rente, grevées de charges nombreuses. (Renseignemens communiqués par M. le comte Melchior de Polignac.)

Cour. Il fallut, pour les y amener d'une manière plus fréquente, que la sœur du comte Jules, la comtesse Diane de Polignac, entrât, en qualité de « dame pour accompagner, » dans la maison de la Comtesse d'Artois et vînt s'établir au château. Sa belle-sœur, lui rendant visite, y rencontra la princesse de Lamballe et la Comtesse d'Artois qui, frappées de son charme, l'attirèrent l'une et l'autre dans leurs salons, où fréquentait la Reine. Ainsi naquit et se noua fortuitement l'intimité de la comtesse avec celle qui bientôt ne verra plus que par ses yeux.

Pour juger de la séduction d'Yolande de Polignac, il n'est qu'à constater l'accord des mémorialistes du temps. Tous, quelle que soit leur opinion, s'entendent pour célébrer son délicieux visage, pour admirer sa bouche menue et sa lèvre vermeille, son nez « un peu en l'air sans être retroussé, » ses yeux « d'un bleu céleste, » son « sourire enchanteur, » et cette chevelure bouclée flottant sur les épaules, et cette taille souple et svelte, harmonieusement aisée, et, plus encore que tout cela, l'air de bonté, de douceur, d'« innocence, » l'expression « angélique, » qui, après que les traits avaient ébloui les regards, attendrissaient et conquéraient les cœurs. Il faut joindre à ces dons un naturel parfait, une sorte de « grâce négligée, » une causerie, non pas étincelante, mais d'une simplicité enjouée qui tenait lieu d'esprit brillant et mettait les gens en confiance. Aucune ambition personnelle; point d'avidité pour soi-même; en revanche, une âme un peu molle et influençable, et, — par malheur pour elle comme pour la Reine — un dévouement à sa famille, à ses amis, à tout son entourage, qui fit d'elle l'instrument docile de gens intéressés à exploiter son crédit à la Cour. C'est la malchance de Marie-Antoinette que, répugnant par nature à l'intrigue, ayant pris pour amie une femme qui lui ressemblait sur ce point, elle ait servi les convoitises, les machinations, les rancunes d'un petit groupe d'hommes sans scrupules qui mirent en coupe réglée sa facile complaisance.

Tout le mal vint, à l'origine, de la façon dont la souveraine comprit et pratiqua les devoirs d'amitié. Qu'elle eût admis sa favorite dans son intimité, dans sa société familière, rien de plus naturel; mais ce fut la Reine, au contraire, qui entra dans la société de la comtesse de Polignac et qui adopta ses amis (1). Il

(1) *Réflexions historiques*, etc., par le Comte de Provence, *passim*.

se trouva, par une mauvaise fortune de plus, que ces amis, pour la plupart, étaient aussi ceux de Choiseul. C'était, en première ligne, le marquis de Vaudreuil, homme d'un âge déjà mûr, autoritaire et ambitieux, fort avant, disait-on, dans les bonnes grâces d'Yolande de Polignac, qu'il gouvernait d'une manière despotique, et c'étaient le comte d'Adhémar, aimable et fin, habile à plaire, insinuant et peu sûr, Breteuil, Coigny, le baron de Besenval qui, lié de date ancienne avec les Polignac, « ne manqua pas de fréquenter dans ce petit cénacle, dès qu'il en sentit l'importance (1), » enfin le comte de Guines, qui, fort de cet appui, rentrera prochainement en scène. Dans ce milieu de gens d'esprit, unis en apparence et se voyant presque quotidiennement, régnèrent pendant un temps « la confiance et la liberté. » Il semblait à la Reine qu'elle y respirait plus à l'aise. L'étiquette en était bannie. « Là, s'écriait-elle, je suis *moi* (2). » Elle y passa bientôt la plus grande part de ses journées. Un des premiers effets de ce changement de vie fut d'éloigner peu à peu de la Cour ce qui naguère en faisait le décor. « Les gens âgés, s'y croyant déconsidérés, n'y parurent que rarement. » Mesdames, déjà très retirées, ne s'y montrèrent désormais plus du tout. « Les princesses du sang n'y allèrent que les jours de cérémonie, les dames titrées que pour l'exercice de leurs charges. » La reine de France, aux regards du public, passa pour « la prisonnière d'une coterie (3). »

Une autre conséquence des habitudes nouvelles fut le redoublement de la « dissipation » et des plaisirs mondains. « Le goût de la parure, les recherches du luxe, les signes de la frivolité, firent un progrès rapide, note le comte de Saint-Priest, et la Reine, emportée par le flot plus que le dirigeant, s'y livra sans réflexion. Le Roi, naturellement disposé à la vie simple, retirée et économe, laissait couler ce torrent et n'empêchait rien. » De cette époque date la folie du jeu, qui passa promptement toute mesure. Les reines de France, jusqu'à ce jour, avaient laissé aux favorites le scandale de cet amusement, se bornant, pour leur compte, au « cavagnol, » plus tard au whist, jeux où l'argent ne tenait qu'une place accessoire. Il était réservé à Marie-Antoinette, soit chez elle, soit chez ses amis, d'inaugurer le lansquenet, le

(1) *Mémoires inédits* du comte de Saint-Priest, *passim*.
(2) *Portraits et caractères*, par Sénac de Meilhan.
(3) *Mémoires inédits* du comte de Saint-Priest, et *Mémoires* de Soulavie.

pharaon et autres jeux de hasard. Elle y risquait des sommes considérables, perdant quelquefois cinq cents louis dans le cours d'une soirée, et les parties se prolongeaient jusqu'à une heure avancée de la nuit. « La cour de France, écrira Joseph II, est devenue une manière de tripot. » Lors d'un voyage à Fontainebleau, où Louis XVI, par prudence, n'avait autorisé « qu'une seule partie de pharaon, » la « séance » dura trente-six heures, à peu près sans interruption. Sur une observation du Roi, Marie-Antoinette répliqua qu'en permettant une seule partie, il avait négligé d'en fixer la durée : « Allez, répondit-il en riant, vous ne valez rien, tant que vous êtes ! » Les dettes, à ce régime, montèrent à un chiffre important. Aux derniers jours de l'année 1776, lorsque la Reine fit établir ses comptes, le déficit de sa cassette était de 487 000 francs, que Louis XVI, débonnaire, paya sur sa bourse privée.

Si fâcheuses que fussent ces pratiques, il faut déplorer davantage, au point de vue de l'opinion, les inconvéniens de tout genre produits par la passion effrénée du plaisir. J'entends par là la multiplicité des fêtes, bals, redoutes et soupers, promenades de nuit, sous le masque et le domino, par les terrasses, sous les charmilles du jardin de Versailles, ou encore soirées prolongées chez la princesse de Guéménée, femme de réputation douteuse, qui recevait un monde mêlé, où une reine de vingt ans n'était guère à sa place. Tant de divertissemens nocturnes ne nuisaient pas à ceux de la journée ; la Reine y apportait un laisser aller familier, un mépris des anciens usages, dont se scandalisaient les vieux habitués de la Cour. Écoutons gémir l'un d'entre eux : « Au lieu (1) de ces voitures lourdes et superbes, dont la feue Reine se servait et dans lesquelles se plaçaient avec elle toutes ses dames, Marie-Antoinette employait des chars élégans, pour elle seule, et Mme de Polignac avec elle. Les dames d'honneur, d'atours ou du palais n'étaient même pas averties de ces courses. Point d'officiers ni de gardes d'escorte. » On allait en cet équipage tantôt à Trianon, tantôt dans quelque pavillon dépendant du domaine royal, et l'on s'y ébattait, innocemment sans doute, mais dans une liberté qui prêtait à la calomnie. Le Comte d'Artois, comme bien on pense, était l'âme de toutes les parties, l'inspirateur de toutes les équipées. Les

(1) *Mémoires* du comte de Saint-Priest, *passim*.

encouragemens pernicieux qu'il prodiguait à sa belle-sœur l'emportaient aisément sur les reproches et sur les homélies des conseillers plus sages : « On réussit tellement à tenir la Reine hors d'elle-même et à l'enivrer de dissipations, se lamente Mercy-Argenteau (1), qu'il n'y a, dans certains momens, aucun moyen de faire percer la raison. » Toute la jeune Cour, entraînée par l'exemple, se lançait dans le tourbillon, faisait cortège à la souveraine, et c'était une rage d'amusemens dont l'un de ceux qui y participaient parlera plus tard en ces termes : « On eût dit qu'on faisait amas de joie pour tout le temps qu'on allait pleurer, et il y avait quelque chose de prophétique dans cette indigestion de plaisir qu'on se donnait à l'envi. Nous avions l'air de nous divertir par prudence, comme les gens qui s'approvisionnent contre la disette. »

Louis XVI souffrait de ces allures, mais son mécontentement ne se manifestait que par de passagères boutades, vite regrettées et rachetées aussitôt par une condescendance plus grande. Dans la plupart des cas, sa faiblesse pour la Reine, sa crainte de lui déplaire, le poussaient à faire bon visage à ceux-là mêmes dont il regrettait l'influence. « Une chose fort désagréable, dit un observateur du temps (2), c'est que le Roi ne traite bien en public que les gens que la Reine protège, ce qui fait un très grand mal, par le dégoût que cela cause à tous ceux qui ne sont pas aimés de la Reine et qui n'en sont pas moins d'excellens sujets et de bons serviteurs du Roi. » Le seul qui aurait pu prévenir ces défaillances, Maurepas, fermait volontairement les yeux, souriait bénévolement aux fantaisies les plus osées de Marie-Antoinette. « M. de Maurepas, reprend le même témoin, est toujours faible pour ce qui regarde la Reine, et celle-ci, qui connaît sa faiblesse, se moque de lui et lui lave la tête quand il se fait quelque chose qui ne va pas à son caprice. » Cette indulgence, si l'on en croit Maurepas, lui était inspirée par un profond calcul. Certain jour que Louis XVI le consultait sur le danger qui pouvait résulter des inconséquences de la Reine, il eut, assure Mme Campan (3), « la cruelle politique de répondre au Roi qu'il fallait la laisser faire, que ses amis avaient beaucoup

(1) Lettre du 16 mai 1776. — Correspondance publiée par d'Arneth.

(2) Lettre du sieur Pomiès au prince X. de Saxe, du 20 mars 1776. — Archives de l'Aube.

(3) *Mémoires.*

d'ambition et désiraient la voir se mêler des affaires, et qu'il n'y avait pas de mal à lui laisser prendre un caractère de légèreté. »

VI

De vrai, le mobile secret de Maurepas était de ménager la Reine, pour chercher près d'elle un appui contre le crédit de Turgot. Il n'avait pu voir sans dépit l'estime que professait Louis XVI pour le contrôleur général, les entretiens fréquens du souverain avec son ministre. « J'ai lieu de croire, écrira Turgot à Louis XVI quelques jours avant sa retraite, qu'il a craint que je n'obtinsse de Votre Majesté une confiance personnelle, indépendante de la sienne (1). » A cette jalousie politique s'ajoutaient des griefs d'un ordre plus intime. Le contraste entre les deux hommes était trop absolu pour que leur entente fût durable. Nul n'était moins fait que Turgot pour comprendre et manier le caractère fuyant, insaisissable de Maurepas. Les fortes convictions de l'un se heurtaient, sans les entamer, contre le léger scepticisme, l'ironique insouciance de l'autre (2). Il en résultait des conflits, où Turgot n'apportait ni patience ni souplesse. « S'il a le don de voir juste, écrit de lui Véri, il n'a pas l'art d'amener à son but la volonté des autres. Il n'a point avec eux d'aisance dans la discussion, ni d'aménité dans la contradiction, ni cette apparence d'égards que la politesse française donne aux gens les plus médiocres. »

Malesherbes, son plus cher ami, avait eu lui-même à souffrir de cette rigidité : « Au plus fort de la lutte contre le parlement, il se voyait sèchement refuser, par celui auquel il se dévouait, une charge pour un de ses parens, qui était d'ailleurs plein de mérite. Turgot en convenait, mais ce choix contrariait les règles générales de son administration, et il ne pouvait se décider à y porter atteinte (3). »

Une obstination analogue faillit, au même moment, pro-

(1) Lettre du 30 avril 1776. — Journal de Véri.

(2) Turgot en conviendra lui-même, lorsqu'il écrira à Louis XVI : « Mon caractère plus tranchant que le sien doit naturellement lui faire ombrage. Ma timidité extérieure a peut-être fait dans les premiers temps quelque compensation. » — Lettre du 30 avril, *passim*.

(3) Journal de Véri, *passim*.

voquer un plus grave éclat avec le vieux conseiller de Louis XVI. Certain matin, Véri, passagèrement absent, recevait une lettre éplorée de Mme de Maurepas : « Vous êtes tranquille dans vos champs, et nous ne le sommes guère ici. Vous êtes le seul homme qui puissiez faire entendre raison à l'un de vos amis (Turgot) ; je crains bien que, pour une misère, il ne se brouille avec M. de Maurepas, qui ne veut pas en avoir le démenti. Il se fait beaucoup d'affaires avec tout le monde... » Il s'agissait, en effet, d'une « misère : » un protégé de M. de Maurepas, dont les fonctions avaient été supprimées par Turgot et pour lequel son protecteur demandait une compensation. A toutes les instances du Mentor, Turgot ne répondait que par un refus opiniâtre. Il fallut, pour le faire fléchir, les objurgations répétées de l'abbé de Véri, des négociations qui durèrent une semaine. Aussi conçoit-on l'impatience qui perce entre les lignes de ce billet écrit par le médiateur (1) : « Sans vouloir examiner de quel côté sont les torts, je blâmerai toujours celui qui ne saura pas faire de sacrifices à la paix. Si vous êtes contrarié sur des bagatelles, n'oubliez pas cependant que vous avez été jusqu'à ce jour le maître absolu des grandes opérations de votre département. » La concession, arrachée à grand'peine et « de fort mauvaise grâce, » laissa l'abbé plein d'inquiétude sur l'harmonie future entre les deux collègues : « Leur fond à tous les deux est bon, soupire-t-il mélancoliquement, mais une légère goutte d'huile leur manque. La seule utilité qu'ils ont pu trouver dans ma vieille liaison avec eux, c'est que je place quelquefois cette goutte d'huile ; mais, quand elle ne vient que d'une main tierce, l'effet de la goutte n'a qu'un temps (2) ! »

En mauvais termes avec Maurepas, Turgot n'était pas mieux placé dans le cœur de la Reine et de sa « société. » La chose datait de loin. Entre le contrôleur et Marie-Antoinette, il régnait une certaine froideur depuis un incident qui remontait au début de son ministère. Louis XVI avait promis, sur l'instante prière de

(1) L'abbé de Véri à Turgot. — Journal de Véri, *passim*.

(2) Une anecdote rapportée par Moreau témoigne, à cette même date, de la rancune de Maurepas. Certain jour que le contrôleur avait demandé une audience au Roi, le duc de Duras raconta à Louis XVI que « le pauvre homme toussait à faire pitié. — Eh bien ! j'irai chez lui, » dit simplement le Roi. Quelqu'un entend le propos, court le redire à Maurepas, lequel arrive aussitôt et fait si bien qu'il empêche le Roi de se rendre chez le contrôleur, auquel on se contente d'envoyer un huissier pour le dispenser de venir — *Souvenirs* de Moreau.

Turgot, qu'il ne serait plus payé désormais d'« ordonnances au comptant ; » à quelques jours de là, on présente au Trésor, avec la signature du Roi, un bon de 500 000 livres au nom « d'une personne de la Cour, » qui n'était autre que la Reine. Turgot se rend aussitôt chez Louis XVI : « On m'a surpris, balbutie celui-ci. — Que dois-je faire? interroge Turgot. — Ne payez pas, » répond le Roi (1). L'affaire s'arrangeait néanmoins, mais Marie-Antoinette en conservait un vif ressentiment. Un an plus tard, au mois d'août 1775, nouvelle affaire amenée par la vacance de la surintendance des postes, sans titulaire depuis plus de cinq ans (2). La Reine voulait la place pour un de ses amis, le chevalier de Montmorency ; Turgot, pour des raisons d'économie, désirait supprimer l'emploi. Il l'emporta dans le conseil, et la Reine en fut si outrée, au dire de Mercy-Argenteau, que, quand le contrôleur, au lendemain de cette décision, parut en sa présence, elle refusa de lui adresser la parole. D'ailleurs, poursuit l'ambassadeur, Turgot, « en conséquence de la simplicité de ses mœurs, s'en ressentit si peu, qu'il déclara à ses amis avoir été bien content de la réception de la Reine (3). »

Il fallut bien se départir de cette indifférence dans la querelle qu'il eut, un peu plus tard, avec Mme de Polignac. Celle-ci avait obtenu de Louis XVI, par l'entremise de Marie-Antoinette, une pension de deux mille écus pour la comtesse d'Andlau, sa tante et jadis sa tutrice. C'était en vain que le contrôleur général avait combattu cette largesse, en alléguant l'intérêt du Trésor et le renom médiocre de la dame, disgraciée jadis sous Louis XV à la suite d'un scandale. Mme de Polignac crut cependant habile d'ignorer cette opposition et elle écrivit à Turgot pour le remercier de cette grâce : « Vous mettrez le comble à ma reconnaissance, ajoutait-elle, si vous avez la bonté de faire dater le brevet du 1er octobre. Je n'oublie point que le Roi m'a recommandé le secret sur cette affaire (4). » L'austérité puritaine de Turgot repoussa cette avance : « Madame, répondit-il sèchement, vous ne me devez point de remerciemens, puisque j'ai fait tout ce que

(1) *Turgot*, par Léon Say.

(2) Le duc de Choiseul avait été longtemps titulaire de l'emploi ; depuis sa disgrâce, il n'y avait pas été remplacé. Turgot se fit donner le titre et la fonction, sans recevoir pour cela aucune rétribution.

(3) Dépêche au prince de Kaunitz, du 16 août 1775. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(4) Lettre du 13 décembre 1775. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang.

j'ai pu et dû pour m'y opposer (1). » La comtesse, justement blessée, réplique sur l'heure par quelques lignes « fort piquantes, » qu'avant de les faire parvenir, elle soumet à Maurepas : « Si jamais vous êtes mécontente de moi, goguenarde celui-ci, donnez-moi deux soufflets, mais ne m'écrivez point pareille lettre ! Cependant il faut en amuser le Roi ; remettez-la à la Reine. » Ce fut, dans l'après-midi du même jour, l'entretien de la « société. » On jugea la réponse « trop douce, » et l'on en rédigea une autre, en présence de la Reine. Cette lettre, copiée de la main de la comtesse de Polignac, s'est retrouvée plus tard (2) parmi les papiers de Turgot : « Versailles, 14 décembre 1775. — Je reprends mon remerciement, monsieur ; je conçois que je ne vous en dois à aucun égard. Votre ton augmente ma reconnaissance pour les bontés du Roi. Je ne me serais jamais attendue que, sur une affaire décidée, vous me feriez des reproches, qui blâment en même temps la conduite du Roi. Au reste, monsieur, la preuve que la grâce que j'ai demandée pour Mme la comtesse d'Andlau était juste, c'est que le Roi me l'a accordée. » Si Turgot ressentit l'offense, il eut du moins la sagesse de se taire, et ne se plaignit pas au Roi, comme on s'y attendait, comme on le désirait peut-être (3).

Ainsi, de tous côtés, s'amoncelaient les inimitiés ; ainsi mille nuages, épars à l'horizon, annonçaient la prochaine venue de l'orage. On peut, sans blesser la justice, faire la part de Turgot dans la faillite, imminente aujourd'hui, de sa noble entreprise. Non qu'il se soit montré inférieur à sa tâche ; mais le talent d'administrer ne saurait suffire à lui seul, sans l'art de gouverner les hommes. Turgot possédait l'un, et il ignorait tout de l'autre ; il semblait démontré qu'il ne s'y instruirait jamais. « M. Turgot, remarque Sénac de Meilhan, ne savait point composer avec les faiblesses humaines... Il agissait comme un chirurgien qui opère sur des cadavres et ne songeait pas qu'il opérait sur des êtres vivans. » De là, l'invincible découragement que l'on constate dès lors dans le langage de ses meilleurs amis. « Nous ne

(1) Journal de Véri, et *Souvenirs* de Moreau.

(2) Documens publiés par M. Dubois de l'Estang. — Cette lettre et la précédente sont renfermées dans une chemise, où on lit cette annotation de la main de Malesherbes : « Deux lettres de Mme de Polignac qui ont fait du bruit dans le temps, et qu'on fera peut-être bien de brûler. »

(3) Journal de Véri.

devons plus, lui écrira l'un d'eux (1), vous tourmenter des reproches dont nous vous avons accablé sur les accessoires répréhensibles de votre abord et de votre maintien. Ni vous ni moi nous ne corrigerons vos défauts... Mon ami, faites le bien comme vous l'entendrez. Écrivez beaucoup au Roi, car vous écrivez parfaitement, mais vous ne discutez pas de même de vive voix. Agissez dans l'intérêt public, et croulez, si besoin est, pour l'avoir voulu servir avec courage. — Je ne veux que ce que je crois le bien du Roi, répondait le ministre. Il a plus besoin de moi que je n'ai besoin de lui. S'il me renvoie, ou si je le quitte parce que ma besogne deviendra impossible, qu'est-ce que je perds ? » Et il reprenait peu après : « Quand le Roi devrait me congédier demain, je lui dirais aujourd'hui : *Voilà, selon moi, ce que vous devez faire. Je ne vous le répéterai pas après-demain, puisque vous ne voulez plus de moi, mais il est de mon devoir de mettre jusque-là cette vérité sous vos yeux.* Lorsqu'on n'a pas l'art des ménagemens, concluait-il, la vérité est toujours la meilleure ressource. Si la vérité ne réussit pas, je m'en irai avec elle. »

Un homme qui pense et parle de la sorte se grandit sans doute pour l'avenir, mais il se perd dans le présent. Il nous reste à montrer quelles machinations d'un côté, quelles maladresses de l'autre, allaient, en l'espace de quelques semaines, précipiter le dénouement.

MARQUIS DE SÉGUR.

(1) Lettre de l'abbé de Véri à Turgot. — Journal de Véri.

UNE AMITIÉ FÉMININE DE CHATEAUBRIAND

MADAME DE DURAS

LETTRES INÉDITES[1]

La duchesse de Duras avait de l'imagination et un peu même dans le visage de l'expression de Mme de Staël : on a pu juger de son talent d'auteur par *Ourika*. Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, ce fut dans les beaux jardins de Méréville que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée; elle vint à Paris pour l'éducation de ses charmantes filles, Félicie et Clara. Des rapports de famille, de province, d'opinions littéraires et politiques m'ouvrirent la porte de sa société. La chaleur de l'âme, la noblesse du caractère, l'élévation de l'esprit, la générosité du sentiment, en faisaient une femme supérieure.

C'est en ces termes que Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, nous présente, — il dit bien, — « la femme supérieure » dont la « forte et vive amitié, » vingt années durant, de 1808 à 1828, date de sa mort, a survécu à toutes les épreuves de la vie, à toutes les désillusions de l'expérience, aux froissemens, aux jalousies, aux amertumes et aux injustices qui étaient la monnaie courante des amitiés et des amours de René.

(1) La librairie Perrin va publier prochainement un important volume de M. G. Pailhès sur *la Duchesse de Duras et Chateaubriand*. M. Pailhès y a utilisé nombre de lettres inédites, — plus de cinq cents, — de Chateaubriand, de Mme de Duras, de Mme de la Tour du Pin, de Talleyrand, de Humboldt, etc. Il a bien voulu me permettre d'y puiser à pleines mains pour l'étude qu'on va lire. Je lui en exprime ici toute ma respectueuse gratitude.

I

Elle avait près de neuf ans de moins que Chateaubriand, étant née à Brest le 22 mars 1777. Elle était la fille unique du comte de Kersaint, ce gentilhomme breton qui, nommé vice-amiral par Monge en 1792, joua un rôle si noblement courageux à la Convention, et paya de sa tête, le 5 décembre 1793, la généreuse franchise de sa parole et l'indépendance de sa pensée. Ardente et passionnée, énergique et d'ailleurs libérale comme son père, Claire de Kersaint eut toute jeune beaucoup à souffrir de la désunion de ses parens. A seize ans, elle part, avec sa mère malade, aux Antilles pour y sauver les restes de la fortune maternelle : sa décision, son entente des affaires sont dès lors admirables. Après un court séjour en Suisse, Claire, sa mère et sa tante allèrent se fixer à Londres au mois d'avril 1795. La jeune fille n'avait pas la beauté en partage, mais elle était d'une haute distinction d'intelligence et de cœur ; elle causait, chantait dans la perfection ; c'était, de plus, un assez riche parti. Un autre émigré, le duc de Duras, la remarqua, demanda sa main, fut agréé. Le mariage fut béni à Londres en 1797. Deux filles naquirent de cette heureuse union : l'aînée, Félicie, en 1797, et la seconde, Clara, en 1799.

Les premières lettres que nous ayons de Mme de Duras sont datées de Paris, 1800. Elles sont adressées à son mari, et ont été publiées par M. Bardoux, dans le livre intéressant, encore qu'un peu incomplet, qu'il a consacré *à la Duchesse de Duras*, et auquel nous ferons plus d'un emprunt. Elles sont charmantes de chaude et jaillissante tendresse, de raison et d'entrain. La jeune femme était venue en France avec sa fille Félicie pour régler différentes affaires de famille et pour faire la connaissance de sa belle-mère. Un peu plus tard, en 1805, nous la retrouvons, avec ses deux filles, à Lausanne, où elle était venue rétablir sa santé ébranlée. Là elle se lia pour la vie d'un « tendre attachement » avec une nièce de Mme de Charrière, Rosalie de Constant ; et cette amitié fut l'origine d'une correspondance qui, conservée à la bibliothèque de Genève, va voir le jour pour la première fois. En essayant d'en extraire, comme nous allons le faire, tout ce qui concerne l'histoire des rapports de Mme de Duras et de Chateaubriand, nous n'épuiserons pas, tant s'en faut, l'intérêt

de ces pages pleines de naturel et de vie, et qu'il faut signaler à ceux qui dresseront un jour le bilan épistolaire du XIXe siècle.

Par une piquante coïncidence, la première lettre où il soit question de René est celle où Mme de Duras annonce à son amie l'envoi de son portrait et semble regretter de n'être pas belle :

Paris, 21 avril 1809. — Avez-vous reçu, chère Rosalie, cette laide peinture que vous avez eu la bonté de désirer? Elle est partie depuis environ quinze jours, et ma sollicitude l'a suivie, parce qu'on m'a fait craindre que le mouvement de la voiture n'effaçât le pastel. Je voudrais savoir si ce portrait avait encore forme humaine lorsqu'il vous est parvenu. On le trouvait ici assez ressemblant. J'ai supposé que vous ne vouliez point de parure, et d'ailleurs, je ne me soucie pas qu'on dise à mon peintre comme à ce sculpteur d'Athènes : *Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche.* Enfin, telle qu'elle est, la voilà, laide ou belle, riche ou pauvre, c'est une personne qui vous est tendrement attachée, et à qui vous devez un peu d'amitié pour toute celle qu'elle a pour vous... J'ai entendu parler de ce beau pays [l'Espagne] l'autre jour d'une manière à donner le regret de n'y avoir point été lorsqu'il était encore l'Espagne. C'était par M. de Chateaubriand. Je ne sais si nous avons parlé ensemble de cet homme extraordinaire qui unit à un si beau génie la simplicité d'un enfant. Je ne le connaissais point, je l'ai rencontré, puis il est venu chez moi, et j'espère que ce premier rapport amènera une connaissance plus solide; il est si simple et si indulgent qu'on se sent à l'aise avec lui. On voit qu'il n'apprécie que les qualités de l'âme. On doit moins avoir besoin de l'esprit des autres lorsqu'on en possède tant soi-même.

Quand Chateaubriand rencontra Mme de Duras, sa « chère sœur, » comme il allait bientôt l'appeler, elle avait trente et un ans; il en avait quarante. Sa grande passion du moment était pour Nathalie, duchesse de Noailles-Mouchy, celle qui l'attendait à l'Alhambra, à son retour de Jérusalem, et qu'il appelait familièrement la *Mouche*. Mme de Duras était la cousine par alliance de Mme de Mouchy : elle désirait connaître l'auteur du *Génie du Christianisme*, ce livre dont elle était, ainsi que tant d'autres femmes alors, une fervente admiratrice. Elle le vit à Méréville, la somptueuse demeure de Mme de Mouchy, où elle assista à la lecture du *Dernier Abencerage* et du premier volume de l'*Itinéraire*; elle le revit à Paris; et le pacte d'amitié fut vite conclu entre eux. Amitié très passionnée, au moins de sa part à elle, mais toute fraternelle, quoi qu'en ait insinué Sainte-Beuve, sur la foi de cette mauvaise langue de Mme de Boigne, et comme si le « cas » de Mme d'Arbouville n'était pas de nature à

l'éclairer sur des sentimens de cet ordre. « Puisque vous voulez bien, madame, lui écrivait Chateaubriand, me permettre de vous donner le nom de sœur, je dois, en frère affectionné, tenir ma parole et vous rendre compte de la manière dont je passe ma vie... J'ai en horreur les livres, la gloriole et toutes les sottises du monde. *Une amitié tendre et surtout sans orages*, la retraite et l'oubli le plus absolu, satisferaient à tous mes besoins. Je mets au nombre des grands dédommagemens des peines de ma vie passée le bonheur d'avoir rencontré *my good sister* dans mes vieux jours. Il est si rare de trouver aujourd'hui des âmes nobles qu'on ne saurait trop s'y rattacher, quand, par hasard, le ciel vous les envoie. » Et elle, de son côté, à quinze années de là, lui écrivait ces franches et vives paroles : « Une amitié comme la mienne n'admet pas de partage. Elle a les inconvéniens de l'amour. *Et j'avoue qu'elle n'en a pas les profits, mais nous sommes assez vieux pour que cela soit hors de la question.* Savoir que vous dites à d'autres tout ce que vous me dites, que vous les associez à vos affaires, à vos sentimens, m'est insupportable, et ce sera éternellement ainsi. »

Et il en fut en effet toujours ainsi. Quoique Mme de Mouchy fût sa parente, qu'elle l'aimât tendrement, et qu'elle lui dût d'être entrée en rapports avec Chateaubriand, je ne jurerais pas que Mme de Duras n'ait pas été quelque temps jalouse de la pauvre *Mouche*, comme elle le fut de Mme de Custine, et de quelques autres, et surtout de Mme Récamier. Ce qui est certain, c'est que Chateaubriand eut en elle non seulement la plus passionnément dévouée des amies, mais la plus enthousiaste des lectrices et des admiratrices. « Avez-vous lu, écrivait-elle le 24 mars 1810 à Rosalie de Constant, la dernière édition des *Martyrs?* Et cet *Examen* magnifique qui répond si victorieusement aux indignes critiques de la mauvaise foi et de l'envie? C'est une vraie jouissance que de voir ces odieuses passions expirantes, sous l'autorité de la raison et de la vérité. M. de Chateaubriand triomphe de tous ses ennemis, et j'en jouis plus que je ne puis vous le dire. Je le vois souvent, et j'ai pour lui une véritable amitié et l'admiration qu'on ne peut refuser à sa noble conduite et à la générosité de ses sentimens. L'antique honneur français s'est réfugié dans ce cœur-là, afin qu'il en reste au moins un échantillon sur cette terre. Je ne connais pas trois individus qui en conservent la tradition. Jamais on n'a tant sacrifié à l'or :

l'or est le dieu et l'idole d'aujourd'hui, et pourvu qu'on ait de l'or, on s'embarrasse peu du reste. »

Nous ne savons ce que Mlle de Constant répondit à ce débordement d'enthousiasme; mais nous avons du même temps une lettre un peu trop alarmée, peut-être, mais fort clairvoyante, de Mme de la Tour du Pin, cette amie de jeunesse qui devait être, toute sa vie, pour Mme de Duras, la plus raisonnable, la plus sincère et la plus avertie, et, en même temps, la plus spirituelle des directrices de conscience.

Bruxelles, ce samedi 1810. — Mon Dieu! ma Claire, qu'il se passera encore du temps avant que vous ne soyez raisonnable! Ne voilà-t-il pas une belle sentence avec laquelle je commence ma lettre ? Et pourtant cette vérité est partie du fond de mon cœur, à la lecture de votre aimable et bonne lettre, où, comme vous le dites vous-même, chère amie, vous me montrez votre cœur tout entier, mais ce cœur est bien jeune et serait si facile à tromper, que cela me fait frémir; et lorsqu'on est dans la situation où vous me semblez être envers M. de Chateaubriand, on serait sur le bord du précipice, si on sentait véritablement tout ce que l'on dit, mais vous êtes loin de le penser; et lorsque vous me dites que, si vous n'aviez pas d'autres devoirs, vous ne songeriez qu'à lui plaire, cela ne m'inquiète pas, car cette phrase n'est sortie que de votre tête, et votre cœur n'y est pour rien; mais elle n'en est pas moins indigne de vous. En effet, vous parlez de M. de Chateaubriand comme on aurait pu parler de Socrate quand on vivait de son temps. Et cependant, cet homme si spirituel n'est rien moins qu'un sage, et si je ne craignais de vous fâcher, je dirais qu'un poète ou un historien peut être séparé entièrement dans sa vie privée de la réputation que lui acquièrent ses ouvrages; mais un moraliste, un homme qui a écrit un livre que ses prosélytes veulent mettre sur le même rang, pour l'utilité, que l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce moraliste, dis-je, doit être un sage; il a dû renoncer à toutes les vanités, à tous les éloges; et s'il est autrement, je ne conçois pas qu'il inspire des sentimens si passionnés, si ce n'est dans l'orgueil qu'inspire la préférence qu'il accorde; et cela est si vrai, ma chère Claire, que je suis assurée du besoin que vous avez de dire aux personnes que vous voyez et auprès desquelles vous pensez que cela vous donnera du succès, que vous avez passé tant d'heures avec M. de Chateaubriand, que vous avez été charmée, ravie, de tout ce qu'il vous a dit, ce qui peut se traduire ainsi : J'ai tant d'esprit que je suis tout à fait à la hauteur de M. de Chateaubriand, et il ne se plaît avec moi que parce que je suis digne de le comprendre. Avouez que je suis méchante, ma chère, et que, dans ce moment, vous êtes dans une véritable colère contre moi; mais je suis avec vous comme Dieu avec sainte Catherine de Sienne, qui se croyait bien sûre d'elle-même. Il lui accorda un quart d'heure de se voir telle qu'il la verrait à l'heure de sa mort, et elle en fut si effrayée qu'elle réforma comme des vices dans son caractère ce qu'elle avait pris jusqu'alors pour des vertus. Si vous viviez toujours avec des gens qui vous valent, ma chère, je

ne dirais rien; mais vous êtes dans le monde entourée de tous ceux qui ne sont guère en état d'apprécier la bonté de vos mouvemens. Pourquoi cette Mme de Noailles [Nathalie] dont vous êtes si entichée, s'est-elle vantée que la deuxième ou troisième fois que vous l'aviez vue, vous lui aviez écrit une déclaration d'amour. Et comment saurais-je cela, si elle ne l'avait pas dit? Voilà comme vous vous livrez toujours à ceux qui ne sont pas dignes de vous, que vous montrez tout votre cœur à ceux qui vous cachent soigneusement le leur ou ne vous montrent que ce que vous aimez à trouver, et font comme ces marchands qui connaissent le goût de leurs chalands et ne déploient que les étoffes qui leur plaisent. Pour vous, ma chère, vous étalez tout votre magasin, et chacun en peut gloser à sa guise; et comme dans le monde on tâche toujours de tourner en ridicule les qualités auxquelles il est difficile d'atteindre, on ne manque pas d'appeler votre chaleur de l'affectation ou du romanesque, de l'exagération...

Il est à croire que cet « assez long sermon » produisit le résultat attendu, car, peu de temps après, le 16 avril 1810, Mme de la Tour du Pin écrivait encore à Mme de Duras : « Ma chère amie, quelle longue et bonne lettre j'ai reçue de vous!... Que vous me faites de bien, ma chère Claire, de me parler comme vous faites de ce goût qui m'inquiétait tant! Maintenant que vous m'avez rassurée et que je crois parfaitement à votre véracité, je n'en parlerai plus. » Mais le vent sans doute n'avait pas tardé à tourner; car, à trois jours de là, l'amie grondeuse croyait devoir écrire la lettre suivante :

Au moins, ma chère, si je ne suis pas capable de sentir votre langage relevé et passionné, et si je prends l'expression de l'admiration pour celle de l'amour, avouez que je suis bonne pour faire les commissions; comme il faut de tout dans ce monde, si chacun était au troisième ciel comme vous, il ne resterait plus personne pour faire la cuisine.

J'ai mis vos deux lettres sous enveloppe, et j'espère vous les faire lire dans dix ans et en rire avec vous; je vous passe vos folies pourvu que vous ne donniez pas un spectacle à tout Paris, comme je crains bien que vous ne fassiez vraiment. Vous étiez en colère en m'écrivant... C'est bien du fond de votre cœur que vous me dites que je vous fais pitié. Je sais bien que l'amie sans charlatanisme ramenant tout au simple et combattant l'effervescence et l'éclat, peut être l'amie utile, mais n'est jamais l'amie agréable. Je vous aime, ma chère, assez pour vous dire la vérité, et cette tâche est souvent pénible, surtout quand vous en jugez mal le motif, comme vous avez fait. Je ne suis pas devenue « si étrangère au monde » que je ne sache parfaitement combien celui de Paris donne avec facilité des ridicules et juge mal les intentions les plus pures; et quand vous vous enfermez avec Mme de Bérenger et M. de Chateaubriand, pourquoi tout Paris le sait-il le lendemain? Ah! ma chère, « *admiration.* » *je le veux bien; mais vanité, vanité toute pure!* Adieu, ne parlons plus de cela, et aimez-moi toujours un peu.

Ces avertissemens étaient-ils d'ailleurs entièrement superflus? Mme de Duras n'a-t-elle jamais eu à lutter contre elle-même pour contenir sa passion « fraternelle » dans les justes bornes de l'amitié toute pure? Il semble que certains passages de ses lettres à Rosalie de Constant nous autorisent tout au moins à poser la question. Toutefois, si les inquiétudes commencent, l'admiration n'a pas faibli; elle est aussi exaltée qu'au premier jour :

« Je vous enverrai, — lui écrivait-elle, — la troisième édition des *Martyrs*. Si vous en connaissiez l'auteur, vous aimeriez encore mieux son ouvrage. Tous les nobles sentimens qu'il exprime sont dans son cœur et dans sa conduite. Il habite, à trois lieues de Paris, une petite retraite qu'il se plaît à embellir. Ce petit coin de terre sera célèbre un jour. Je ne le vois plus depuis qu'il y est retourné et je m'aperçois qu'il est doux, mais dangereux, de vivre habituellement avec des gens qui plaisent et qui conviennent. On ne sait plus s'en passer, tout est vide et ennuyeux ensuite. Du reste, je pars aussi dans huit jours et je n'en suis pas fâchée. J'ai besoin de calme. Peut-être au mois de décembre aurai-je besoin de mouvement? » [Mai 1810.]

« Je vous écrirai longuement d'Ussé. Je pars, je n'ai que le temps de vous dire adieu, de vous demander de m'aimer toujours. L'absence ne doit plus rien changer de notre amitié. Je jouis doucement de la sécurité de la vôtre. Rien n'est plus doux que la pensée d'un intérêt dans la vie *qu'on ne paie ni par des inquiétudes, ni par des peines d'aucun genre; qu'on est sûr de retrouver toujours le même. Cela vaut mieux que les passions qui dévorent et ne laissent qu'un cœur vide et si grand que rien ne peut plus remplir*. Adieu. Adieu. Écrivez-moi. » [17 mai 1810.]

« ... Je ne suis pourtant pas en train de causer; je suis tourmentée à l'excès des affaires de M. de Chateaubriand, qui va probablement être de l'Institut, honneur dont il ne se soucie guère et dont se soucient encore moins messieurs de l'Académie. Ce sont de ces bizarreries du temps...

« Vous aurez dans quinze jours son *Itinéraire*. Je suis touchée de le voir si attendu, si loué, si prôné d'avance. Il est rare qu'un ouvrage justifie de grandes espérances. L'imagination va toujours si loin, et les noms d'Athènes, de Sparte, d'Argos l'éveillent si facilement!... Malheureusement, M. de Chateaubriand n'a vu dans la triste Morée que des fleuves sans eau, des ruines à peine reconnaissables, de malheureux habitans, qui ont perdu jusqu'à la

moindre trace du génie de leurs ancêtres; qui ignorent le nom de la Grèce et qui ne savent pas qu'ils habitent les ruines de Lacédémone! Tout cela, loin d'offrir des tableaux agréables, resserre l'âme ; le présent, triste réalité qui pèse sur le voyageur, l'arrache sans cesse à ses souvenirs ; cette Grèce désolée, remplie d'agas et de pachas, ne peut plus même faire un contraste avec la Grèce de Léonidas ; elle en est trop loin, le passage est trop heurté. L'esprit ne peut sauter tout à coup des Thermopyles aux vexations des pachas de Morée. Cela fait mal, mais ce mal est inévitable. Je serai impatiente de savoir votre opinion de ce livre dans lequel au reste le talent de l'auteur se montre dans tout son éclat; mais, ce qui s'y montre plus que tout, c'est son caractère. Vous le trouverez là dans la bonhomie du coin de son feu, peut-être trop simple quelquefois. Mais il est ainsi : c'est un être supérieur, et l'âme et le cœur d'un enfant. » [9 février 1811.]

« Vous recevrez, aimable Rosalie, ce que vous avez eu la bonté de désirer depuis longtemps : une petite vue d'Ussé, assez mal faite, mais qui pourtant donne un peu l'idée du lieu. J'y ai joint l'*Itinéraire*... j'étais si assiégée de monde et d'affaires, si inquiète de la position de notre ami [Chateaubriand] que je n'étais capable de penser à rien. C'est le jour même de mon départ que l'Institut a rejeté son discours : je ne suis partie qu'après la séance, et bien agitée de cette affaire. Il est à présent à la campagne et fort occupé de son jardin et de ses arbres. Vous me manderez votre avis de l'*Itinéraire* qui a passé six semaines dans mon armoire, attendant toujours ce mauvais petit dessin... » [17 mai 1811.]

«... Je vais quitter Mouchy, pour retrouver à Paris *un ami* dont la vie a été bien agitée depuis quelque temps. Vous avez vu l'horrible article dirigé contre lui. J'espère que vous en aurez été indignée. Ce sentiment a été général, et ses anciens ennemis eux-mêmes ont voulu qu'on sût bien qu'ils étaient incapables de cette basse attaque. Mandez-moi si vous avez vu le discours qui a allumé cet incendie. Ceux qui méditaient de troubler le repos d'un homme qui ne demande au monde que ce seul bien ont pris soin de répandre avec profusion des copies d'un discours qu'il avait enseveli dans le plus profond oubli. Ensuite, ils lui ont fait un crime de leur méchanceté et ont fondé sur cette noirceur toutes leurs persécutions. J'ai été bien tourmentée de cette affaire qui paraît à présent s'apaiser un peu. » [24 septembre 1811.]

Et pendant qu'elle s'inquiétait et s'alarmait ainsi, lui, René, il bondissait sous l'attaque, et il écrivait à sa « chère sœur » cette lettre, l'une des plus belles qui soient sorties de sa plume, l'une de celles où il laisse le mieux percer le fond de sa nature :

Novembre 1811. — « La première lettre de ma sœur était bien triste ; heureusement, la seconde est moins sombre. Je ne voudrais pas causer la moindre peine à ma sœur, et, quand je lui vois un instant de tristesse et que je crois en être la cause, je suis désolé. Ma sœur veut que j'aie des amis ! Est-ce qu'on se les donne ? Notre caractère peut-il se changer ? Je suis au fond un vrai sauvage. Certainement, si j'étais libre, je vivrais dans la solitude la plus absolue. Toutes les fois qu'on a un goût dominant, on n'est propre qu'à cela. *Je sens fort bien que je ne suis qu'une machine à livres. Sans rien exagérer et sans faire de roman, il me faudrait un désert, une bibliothèque et une miss*, ou plutôt il aurait fallu. Du reste, je ne suis propre à rien, et me prêcher pour faire ceci, pour faire cela, c'est prêcher un malade ou un fou. Tout s'achète ; si j'ai quelque talent et un peu de gloire, la persécution et les dégoûts font le contrepoids. Au fond, j'aimerais mieux, si je le pouvais, avoir pour amis quelques-uns de mes pairs. Je déteste et méprise souverainement les gens de lettres. Je ne connais pas de plus vile canaille, les hommes d'un vrai talent exceptés, qui sont nobles de droit et pour toujours. Mais irai-je me jeter au cou du premier venu pour obtenir un ami ? Sortirai-je de mon apathie, de ma paresse, de mon insouciance, de ma bêtise accoutumée pour devenir un homme du monde et m'en aller visitant le genre humain ? Je le voudrais que je ne le pourrais pas. On ne force pas sa nature. Je pousse l'incurie jusqu'à ne pas répondre aux trois quarts des lettres d'admiration que je reçois, et je suis sûr que cela me fait une multitude d'ennemis de gens qui seraient mes chevaliers. Mais qu'y faire ? Si j'avais ma sœur pour secrétaire, cela s'arrangerait. Toutes les fois qu'on me parle d'un baptême ou d'un mariage, j'ai envie de pleurer. »

De telles lettres, de tels accens ne pouvaient manquer d'aller au cœur d'une femme trop bien préparée à les entendre. Par la pitié, par la tendresse, par l'admiration *littéraire*, par toutes les fibres de sa sensibilité, Mme de Duras se laissait prendre à ces

déclamations passionnées. Il est probable que le ton de ses paroles ou de ses lettres dut monter à un degré d'exaltation inquiétante, car peu après, elle recevait de Mme de la Tour du Pin la douloureuse lettre que voici :

Bruxelles, ce 17 janvier 1812. — Chère amie, j'avais une longue lettre écrite pour vous, je reçois la vôtre et je déchire la mienne avec chagrin et en ayant le cœur bien oppressé de tout ce que vous me dites et plus encore de quelques phrases dans une lettre de Pauline [comtesse de Bérenger]. Ah! mon Dieu, que vous êtes avancée depuis mon départ et que vous avez une mauvaise tête! Votre lettre, ma chère, est le langage de la passion depuis un bout jusqu'à l'autre; ne vous faites pas illusion, ne vous retranchez pas derrière ce nom de frère qui ne signifie rien, ne me parlez pas de quelques soins que vous donnez à vos enfans, et dont vous vous vantez comme de ce qui peut me faire le plus d'impression. Je vous déclare que cela ne m'en fait aucune et que quelques leçons données à la hâte, avec distraction, avec ennui (et vous êtes trop vraie pour le nier) ne me prouvent aucunement que vous n'ayez pas dans le cœur un sentiment coupable, oui, ma chère, coupable; l'amitié ne ressemble pas du tout à ce que vous ressentez : fuyez à Ussé, ma très chère, et évitez les adieux. Voici la phrase de Pauline; je la transcris mot à mot en croyant bien que vous n'êtes pas capable de le lui dire, quoique l'exaltation de votre tête ne vous laisse que bien peu de faculté de savoir ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. « Claire nous quitte dans la semaine de Quasimodo, désolée de partir avant la grande réception; elle est heureuse, passionnée, et ne se l'avouant pas, et goûtant tout le charme d'un sentiment exalté sans y mêler une seule inquiétude, ni un seul reproche ; c'est un aveuglement qui la sauve de tous scrupules, et cette profonde ignorance assure à la fois son repos et son bonheur. »

Comment trouvez-vous cela? peut-on parler d'une passion en meilleurs termes, et plus clairs? Et ce qu'elle dit, tout le monde le dit, sans doute, je le présume du moins, et vous prenez si peu de soin de cacher vos sentimens, vous en avez si peu le talent, que si on ne les voit pas, c'est qu'on ne veut pas les voir, et à Paris, l'on veut toujours tout ce qui est de la malice et de l'amusement aux dépens des autres. Partez-en, ma chère amie, et calmez votre cœur. Si vous le pouvez, repoussez la pensée de cet homme qui fait votre tourment; je ne suis pas assez insensée pour vous dire : n'ayez pour lui que de l'amitié ; car je sais que cela n'est pas possible ; mais comme je crois en même temps que votre tête est plus exaltée que votre cœur n'est coupable, j'attends beaucoup du temps. Occupez-vous de vos enfans dont, quoi que vous en disiez, vous ne vous êtes guère souciée pendant votre séjour à Paris ; et croyez qu'elles ne sont pas assez enfans pour ne pas s'apercevoir de ce qui vous distrait ; je ne doute pas qu'elles ne l'aient vu, et quelques mots échappés un jour à Clara ne me permettent pas d'en douter. Eh! qui ne le verrait pas? Hélas! je voudrais qu'il n'y eût que moi. Je renfermerais ce secret dans le fond de ce cœur tout à vous, que vous accusez de froideur et qui le mérite si peu. Ah! croyez, chère amie, que tout ce que je suis susceptible de ressentir de tendresse, je le sens

pour vous, et que c'est pour votre repos et pour votre gloire que je veux vous arrêter sur le bord du précipice où vous êtes tout près de tomber. Et quand vous aurez succombé, croyez-vous que je vous aimerais moins? hélas! non, mais cela me rendrait si malheureuse que je vous demande par pitié pour moi d'éviter ce malheur par la fuite la plus précipitée. Ah! laissez-le, ma chère, à cette Nathalie, elle est digne de lui puisqu'il s'en accommode si bien. Pourquoi voudriez-vous qu'il ne fût pas à elle? Quel mal cela vous fait-il? et que de noirceurs ne vous ferait-elle pas si elle savait que vous l'aimez comme je le sais. Adieu, ayez soin de mon bonheur : il est *entre vos mains*.

Un peu rassurée sans doute par une lettre plus sage de son enthousiaste amie, Mme de la Tour du Pin lui écrivait quelques jours après, à propos d'une visite que Chateaubriand, — « son Walpole, » disait-elle, — avait promis de lui faire au printemps, « qu'il y aurait de l'affectation à le refuser. » « Je ne sais pas, disait-elle finement, ce qu'il pourrait penser lui-même du danger que vous craignez. » « Néanmoins, s'empressait-elle aussitôt d'ajouter, s'il doit y en avoir, si votre tête vous fait redouter de vous retrouver avec lui dans la solitude de la campagne, ne vous y exposez pas, ma chère, ne me parlez plus de votre vieillesse. Mme du Deffand avait certainement de l'amour pour M. Walpole, et elle avait soixante-dix ans. »

Mais à une nature aussi ardente que Mme de Duras, il était plus facile de prêcher le calme que de l'y ramener. Les multiples embarras d'argent de Chateaubriand, les attaques et les critiques dont il était l'objet, sa mobilité d'humeur, surtout peut-être l'inconstance de ses affections féminines, et les motifs de jalousie qu'il lui donnait, tout lui était sujet d'inquiétude et de trouble. A peu d'intervalle de là, Mme de la Tour du Pin lui écrivait encore la curieuse lettre de direction que voici :

Bruxelles, le 27 juin 1812. — Votre dernière lettre m'a fait une peine très sensible, bien chère amie : votre pauvre âme y est à découvert, et j'y vois un tumulte et un bouleversement épouvantables. Que faire pour calmer tous ces soulèvemens? Et que je vous plains d'avoir une si mauvaise tête, si vive, si facile à vous tourmenter! Vous n'êtes pas contente de vous-même; mais, chère amie, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne pas fouiller trop avant dans votre cœur. Laissez-le tranquille, et ne veuillez pas tout examiner, tout rechercher dans cet intérieur dont vous n'êtes pas contente; tâchez de ne pas penser, et vous serez plus heureuse. Il n'y a presque pas de cœur qui supporte un examen journalier; et cela n'est bien que lorsqu'on a reçu du ciel une grande force de répression et que l'on est assuré de réprimer et de détruire les mauvais désirs, les mouvemens condamnables que l'on y trouve. Mais regarder dans son cœur pour y

découvrir ce qu'il faudrait détruire et n'en pas avoir la force, cela est plutôt dangereux qu'utile : on s'accoutume à son ennemi, et à force de le voir, on perd l'envie de le chasser. Pour vous, ma chère, vous ne devez vous occuper que de rendre votre vie agréable, de faire beaucoup d'exercice physique qui atténue la chaleur de vos facultés morales, ne vous occuper que d'études positives, jamais de romans, jamais de métaphysique surtout : étude toujours dangereuse pour les femmes. Nous ne comprenons rien à ces matières, et ce que nous croyons comprendre ne sert qu'à nous donner de nous-mêmes une opinion bien au-dessus de celle que nous devons avoir. L'histoire, la littérature, et encore, dans ce dernier genre, il faut prendre garde à ne pas lire trop de poètes; vous voyez, ma chère, comme je rabats tout, et comme je vous refroidis : je suis sûre que je vous ennuie à la mort, mais cela m'est égal. *Je voudrais vous persuader qu'il y a une quantité de choses dans la vie à côté desquelles il faut passer sans les regarder, et il n'y a personne si raisonnable qu'elle soit (moi par exemple) qui n'ait plusieurs fois par jour à se dire de telle ou telle pensée : Chassons cette pensée-là.* Pourquoi tourmenteriez-vous votre vie pour une personne dont vous n'êtes pas certainement le premier objet (ce dont je suis bien aise)? M. de C[hateaubriand] me paraît comme une coquette qui veut occuper d'elle beaucoup d'hommes à la fois; il a un petit sérail où il tâche de répandre également ses faveurs pour maintenir son empire; mais il se garderait bien d'y introduire quelque caractère bien fou et bien tranchant qui irait lever tous les masques, à commencer par le sien; maintenant il soigne Pauline; il lui écrit tous les quinze jours; cela vous met en irritation contre elle; et quoique vous soyez bonne, vous ne voudriez pas moins me faire soupçonner qu'il est très bien avec elle et vous ne manquez pas charitablement de me donner des *hints* sur cela; et qu'est-ce que cela me fait, ma chère! Je ne suis pas chargée de sa conduite; et j'ai bien assez d'affaires de vous gouverner sans chercher à étendre ma domination ailleurs... Adieu, chère amie, je vous aime de toute mon âme; et malgré toutes vos folies, prenez-moi toujours pour votre confesseur; mais je vous conjure de ne pas étaler l'état de votre cœur et de votre tête à aucun autre : il n'y a que moi à qui il faut dire ces choses-là.

Et elle avait assurément raison, la clairvoyante comtesse! Mais il était dans la destinée de René de troubler des imaginations ou des cœurs de femmes. Elle-même, qui ne l'aimait point, n'était-elle pas, un autre jour, obligée de faire cet aveu : « Au reste, je rencontre ici des passions incroyables pour lui : des femmes qui ne l'ont jamais vu et qui voudraient une relique de lui, une ligne, un mot de son écriture? » Et que pouvaient les conseils de prudence de Mme de la Tour du Pin contre des lettres comme celle-ci qu'il adressait, « l'Enchanteur, » le 18 juin 1813, à Mme de Duras :

«... Une fois plongé dans les livres, les jours passeront vite.

Ces pauvres jours, voilà comme on les pousse! Ne croirait-on pas qu'ils ne finissent pas, qu'ils dureront toujours? Et pourtant, mon front devient chauve, je commence à radoter; j'ennuie les autres; je m'ennuie moi-même. La fièvre arrivera, et, un beau matin, on m'emportera à Chastenay. Qui se souviendra de moi? Le savez-vous, chère sœur? Quelques vieux bouquins que j'aurai laissés et qu'on ne lira plus, exciteront, au moment où je disparaîtrai, une petite controverse. On dira qu'ils ne valent rien du tout, et qu'ils sont morts avec moi; d'autres soutiendront qu'il y a quelque chose dans ce fatras. On restera là-dessus, on fermera le livre, on ira dîner, danser, pleurer; les frères et les sœurs s'écriront par la poste mille choses où je ne serai pour rien. La Vallée [aux Loups] sera vendue à un bourgeois de Sceaux qui fera du vin de Suresnes, où j'ai planté des pins, et voilà l'histoire de tous les hommes! Bonjour, chère sœur! je suis tombé dans le noir; toutes ces idées s'évanouissent en pensant que je vous écris, que vous m'aimez un peu, et que mon attachement pour vous est aussi profond que durable. »

II

L'Empire s'écroule. Une carrière nouvelle va s'ouvrir à l'activité de René. A tort ou à raison, — à raison, je crois, — le grand écrivain se croyait né pour l'action autant que pour les Lettres. Depuis dix ans il rongeait son frein, s'étant mis lui-même, par une démission retentissante, dans l'impossibilité morale de servir « l'usurpateur. » Il va saisir avec ardeur l'occasion qui s'offre à lui de jouer un grand rôle public, et aussi de sortir de la situation de gêne où il se débat lamentablement Justement, M. de Duras, qui est premier gentilhomme de la Chambre, va pouvoir l'y aider. Le célèbre pamphlet *De Buonaparte et des Bourbons*, des articles du *Journal des Débats*, de remarquables *Réflexions politiques sur quelques questions du jour et sur les intérêts de tous les Français* auraient dû faire pleuvoir sur Chateaubriand toutes les faveurs royales. Mais, en dépit des pressantes instances de Mme de Duras, les services qu'il a rendus et les sages conseils qu'il a donnés à la monarchie restaurée sont maigrement récompensés d'une ambassade vacante, celle de Suède, et, après les Cent-Jours, du titre de « ministre d'État » et de la pairie. Il avait d'abord passionné-

ment souhaité ce dernier titre. La pairie une fois obtenue, il porte plus haut encore ses désirs : il rêve de l'ambassade de Rome. Mais la publication de *la Monarchie selon la Charte* lui aliène la confiance de Louis XVIII : il est rayé de la liste des ministres d'État ; et le voilà redevenu plus pauvre que jamais. Sur le moment, il se réjouit presque de sa disgrâce : « Eh bien ! écrit-il à Mme de Duras, je vous l'avais bien dit. Je ne suis plus ministre d'État. Vive le Roi quand même ! Revenez demain. Je suis gai, content comme après une bonne action. D'ailleurs, tout est fini ; et l'ouvrage paraît plaire à tout ce qui ne conspire pas. » Mais bientôt, pour payer ses dettes, il devra vendre sa bibliothèque, vendre sa chère Vallée aux Loups ; sa femme va tomber gravement malade ; Nathalie, la duchesse de Mouchy, « sa mieux aimée, » va devenir folle. Au milieu de tous ces déboires, Mme de Duras ne l'abandonne pas ; il va la voir souvent, parfois tous les jours, il lui écrit quand il ne peut aller la voir ; malade elle-même, souvent bien triste et toujours un peu jalouse, elle reçoit toutes ses doléances, le calme, le soutient, l'encourage, lui prête de l'argent ; et comme elle a foi en son génie politique, tout en discutant quelques-unes de ses idées, elle ne désespère pas de lui faire rendre son titre de ministre d'État, et de lui obtenir une ambassade, et même un ministère. Elle finira par réussir, et au mois de décembre 1820, Chateaubriand sera nommé ambassadeur à Berlin. Voici quelques-unes des lettres qu'il adresse pendant cette période à la « chère sœur » qui le « protège, » — le mot est de lui, — avec un dévouement inlassable :

[*1817.*] — « ... Je suis désolé de vous voir toujours si triste, et si découragée. Je donnerais tout au monde pour vous voir reprendre à la joie et à vos amis. Je ne sais que vous dire de peur de vous impatienter, mais je suis toujours convaincu que vous sortirez de cet état de langueur et que vous reviendrez à la vie comme à tout le reste. Je suis à la Vallée d'où je viens deux fois par semaine à Paris pour la commission de l'*Instruction publique*. Cette commission aura fini son travail mardi prochain. Ainsi, je serai en repos pendant quelque temps. Je ne fais aucun plan pour l'avenir. Je vous attends, j'attends les événemens. J'ai bien peur pour cette malheureuse [Nathalie], qui est bien plus malade que vous, et qui est tuée par les médecins appelés à la guérir.

« Bonjour. Si mon tendre et sincère attachement était un

remède, de quelle bonne et florissante santé vous jouiriez pour le reste de vos jours ! »

Dimanche. — « Voilà, chère sœur, *la notice de mes livres :* un auteur qui vend ses livres est comme un marchand qui vend son fonds de boutique : tout cela est pour la plus grande gloire du Roi très chrétien ! Je n'ai point été vous voir aujourd'hui pour vous laisser reposer de votre voyage au Salon. »

[*Avril 1817.*] — « La bibliothèque est vendue. Je ne puis aller déjeuner parce que j'attends l'argent. J'ai aussi la permission de mettre la Vallée en loterie : ainsi me voilà bien dépouillé. Comme Job, je suis venu au monde nu, et je m'en irai nu... »

[*4 juillet 1817.*] — « Votre lettre, chère sœur, m'a fait grand'-peine et grand plaisir. Si vous êtes seule, je suis seul bien plus que vous : mais je me soumets, parce que je suis las de lutter contre une destinée qui m'entraîne. Passons cela...

« En tout, je suis découragé de l'avenir, et quand je suis arrivé au bout de la journée, j'en ai assez...

« Voilà ma grande écriture qui, comme vous le voyez, est devenue petite. Puisse-t-elle vous réjouir autant que la vôtre m'a fait de bien !

« A vous, tout à vous. Mille tendresses à Mme de Staël... »

Ce mercredi 9 juillet 1817. — « Vous ne me ferez pas reprendre à l'espérance. C'est fait avec cette dame. Nous ne nous reverrons plus. Quant aux triomphes de vos ministériels, peu m'importe : je ne les verrai pas, et je n'y pense plus. Je ne travaille point, j'ai autre chose à faire. Je garde la malade. Sa santé entre dans mes plans : car encore faut-il qu'elle puisse être dans le cas de suivre la résolution quelconque que je pourrai prendre.

« On me mande de Paris que le beau plan de me favoriser d'une justice au mois de novembre subsiste toujours. Cette idée seule me fait bouillonner le sang... Soignez votre santé ; pensez aux beaux épis, bâtissez votre chaumière [Andilly] et gardez-la plus longtemps que je n'ai gardé la mienne.

« Nous verrons sans doute évêques les aumôniers de Buonaparte et les chapelains du cardinal Fesch : c'est dans l'ordre. Mais les vieux confesseurs et martyrs de l'exil du Roi, les prêtres

déportés à Cayenne, ceux-là auront leur pension de cent écus, et les insultes de MM. Molé, Dareste et compagnie. »

Ce 13 juillet 1817. — « Votre lettre m'a blessé ! Je n'ai parlé à qui que ce soit au monde de l'affaire que vous avez suivie. Personne n'en sait les détails, mais Mme de Montboissier (et non pas la dame que vous supposez) et M. Frise l qui voit la sœur de M. de R[ichelieu] s'intéressent à moi dans le sens que vous avez pris et parlent de leur côté de la nécessité d'*en finir* avec moi, ce qui ne fait aucun mal, puisque c'est une *preuve* que cette idée n'est pas venue à vous seule. Ce sont eux qui m'ont mandé ce que je vous ai écrit, et qui ont causé votre colère. Je vous prie de ne plus vous occuper de moi ; je ne veux plus entendre parler de rien ; j'ai assez de ce que j'ai, et le fardeau est tout juste ce que je puis porter.

« La rougeole est passée, mais les suites restent. La malade parle de retourner à Paris. Je ferai ce qu'elle voudra, parce qu'elle se tue d'inquiétude... »

Montboissier, ce mardi 22 juillet [*1817*]. — « Je suis désolé de vos maux et de vos chagrins. C'est une grande augmentation à mes peines. Mme de C[hateaubriand] est aussi bien qu'on puisse l'espérer, mais elle est bien loin d'être guérie ; et aujourd'hui encore elle a été très malade. Je ne puis de longtemps espérer ni loisir, ni joie, et l'avenir est pour moi si triste que je cherche à vivre au jour le jour, sans y penser.

« Je ne forme aucun plan, je traînerai ici et chez Mme de Pisieux, sœur de Mme de Colbert ; alors je verrai ce que je pourrai devenir : cela dépendra de la santé de Mme de Chate... et de ma position d'affaires. Si la Vallée n'est pas vendue, il faudra aller me noyer. Il sera temps de penser à tout cela quand le temps sera venu. Vous sentez que je ne puis faire grand'chose auprès du lit d'une malade. Cependant, j'écris de la politique. Si je quitte la France, il faut qu'au moins je venge ma désolation et laisse une marque à mes ennemis... Je ne lis plus rien et ne me soucie ni du bien ni du mal qu'on peut dire de moi.

« Amitié éternelle. »

Ce samedi [*26 juillet 1817*]. — « Votre amitié vous trompe, chère sœur. On se moquera de vous. Il n'y a rien à espérer de

gens d'aussi mauvaise foi. Remarquez qu'au moment même où vous rêvez arrangement et conciliation, ils envahissen le seul journal [*les Débats*] où les royalistes étaient, sinon défendus, du moins respectés. Mon pauvre ami Bertin, si longtemps victime de son zèle pour la cause royale, a perdu la censure, et le premier acte de la police et de ses honorables agens a été de me faire attaquer dans la propriété et pour ainsi dire sur la garantie de mon malheureux ami. Cette dernière indignité m'a révolté au delà de tout. Si je vous ai donné quelque parole, je la reprends. Ils veulent la guerre ; je vais la faire, et cette fois, c'est aux personnes que j'irai tout droit. Nous verrons si je ne les marquer i pas au front. Ils m'ont trop joué, ils ont trop abusé de ma franchise. D'ailleurs, je ne voudrais pour rien de leur odieuse époque des Chambres. Les paroles mêmes du duc ne me suffiraient pas alors, la guerre donc ! Il n'y aurait qu'un parti, qui me plairait mieux, ce serait de quitter pour jamais le pays que j'ai tant aimé et que j'ai si bien servi et où je reçois de telles récompenses... Je vous en prie, ne vous tracassez plus de moi... Mme de Ch... n'est pas bien. »

Ce dimanche, 27 juillet 1817. — « ... J'ai reçu aussi la lettre la plus triste de mon pauvre Bertin. Mis au secret par Buonaparte, enfermé dans l'île d'Elbe, exilé en Italie, dépouillé de son journal, rédacteur du *Moniteur* à Gand, il ne devait guère s'attendre à être dépouillé de nouveau sous le ministère du roi légitime. Dieu soit loué de tout ! Soignez votre santé, c'est le seul bien qui me reste. J'écris : ne pensez plus à moi que pour m'aimer comme le plus attaché de tous vos amis passés, présens et à venir. »

Montgraham, 4 août 1817. — « ... Vous prêchez un converti sur le chapitre des expériences. Je ne crois à la reconnaissance de personne, et je sais parfaitement ce qui adviendrait dans un changement. C'est toujours moi que je satisfais dans ces cas-là ; jamais une idée d'intérêt ou de calcul ne me mène. Je suis malade et las, comme un chien, de la vie. Je finis ce billet, ne me sentant pas le courage d'écrire un mot de plus. »

Sans date [1817]. — « C'est donc moi qui dois vous consoler, lorsque j'avais besoin de tant de consolations. Pour ce qui me regarde, ne vous affligez pas : la seule chose que vous ayez à

redire au Duc [de Richelieu], c'est qu'à l'époque des Chambres, rien n'est faisable, et que, si c'est là l'idée qu'on a, il n'y a rien à faire, et il faut renoncer à tout rapprochement. Quant à ce que je pourrai devenir, il sera temps de nous lamenter, quand le jour sera venu. Tant d'événemens, de hasards, de circonstances peuvent déranger nos projets, que c'est folie de pleurer d'avance.

« Pour vos chagrins particuliers, c'est une autre affaire. Mais, chère sœur, la vie ne vaut pas mieux que cela: être trompé dans ce qu'on aime le plus, c'est comme tout le monde (1). Ou votre fille est entraînée par la jeunesse et elle vous reviendra; ou elle ne reviendra pas, et vous serez dans la position où nous sommes tous. Moi, très certainement, je ne vous abandonnerai jamais: c'est une faible consolation, mais c'en est une. Je sens bien que mon dilemme ne vous convaincra pas, et qu'un dilemme n'empêche pas le cœur de saigner. Pourtant, il y a un repos dans la nécessité, et c'est ce qui fait que tant de victimes sont mortes courageusement dans la Révolution. Mourez au moral pour ceux qui ne vous aiment pas, et vivez pour ceux qui vous aiment. »

Ce lundi 8 [septembre 1817]. — « Me voilà revenu à Montgraham, en train de politique comme un chien qu'on fouette, plein de vous et de mes Mémoires, et sentant le vent d'automne, comme du temps du défunt René! Et vous, que faites-vous dans votre Andilly? Le soleil me fait rêvasser de l'Italie, et les hirondelles qui vont s'en aller semblent ne plus reconnaître leur confrère, en me voyant fixé dans cette triste Gaule. Partons pour Rome, ou pour toute autre chose aussi raisonnable que cela? Cet accès passera, et alors, malheur aux ministres!

« Vous voulez de longues lettres; je suis si bête que je ne puis arriver à la quatrième phrase. Je n'ai rien dans mon cerveau, mais dans le cœur beaucoup d'attachement pour vous. Écrivez-moi. J'attends vos lettres avec un plaisir toujours nouveau. Ne comptez pas trop sur les miennes... »

Ce jeudi, 18 septembre 1817. — « Ah! mon Dieu! La pauvre Nathalie! Quelle fatalité me poursuit! Ne vous ai-je pas dit que

(1) Un second mariage avait éloigné Félicie, la fille aînée de Mme de Duras, de sa mère. Ce fut la plus grande douleur de sa vie. On lira dans le livre de M. Pailhès les lettres navrantes où la pauvre mère révèle sa blessure intime à Rosalie de Constant.

tout ce que j'avais aimé, connu, fréquenté, était devenu fou? Et moi, je finirai par là. Il n'y a rien que je ne fisse ou que je ne donnasse pour voir *Mouche* heureuse. J'espère encore que sa tête se remettra. Il peut se faire que ce ne soit qu'un dérangement passager. Pour tout le bonheur qu'elle m'a donné, je ne puis rien pour elle. Chère sœur, c'est une déplorable impuissance que celle des amitiés humaines.

« Vous m'avez mal compris. Je ne vous demandais point de conseils. Je raisonnais sur ma position, tout simplement, la jugeant très bien et l'acceptant. Aucune parole de ces gens-là ne peut suffire : il faut des faits : allons donc comme nous sommes! Molé a réussi, et tous les gens de sa sorte réussissent: il est médiocre, bas avec la puissance, arrogant avec la faiblesse, il est riche, il a une antichambre chez sa belle-mère, où il insulte les solliciteurs, et une antichambre chez les ministres, où il va se faire insulter. Il a été de plus ministre sous Buonaparte et traître à ses sermens pendant les Cent-Jours. Voilà comment on devient ministre de la Marine, sans avoir vu d'autre vaisseau que les péniches que Buonaparte faisait construire à Chaillot. Je me trompe beaucoup, ou le peu qu'il est paraîtra au ministère. Je le connais, c'est un écolier, et du moins, je suis juge en capacité... »

Ce 26 septembre 1817. — «... Les ministres vont se renfoncer dans leur système... Quels pauvres diables! Au reste, je vais arriver avec un ouvrage. Je serai pacifique, si l'on veut, et prêt à attaquer, si enfin on ne veut pas servir la France.

« J'ai une extrême envie de voir la pauvre *Mouche :* j'ai le cœur déchiré de ce que vous me dites, et j'y pense continuellement. Quand aurons-nous un instant de bonheur et de repos? »

Ce dimanche matin [*28 septembre 1817*]. — « Je suis au Roi et à la France. On a fait des fautes, on peut les réparer. J'oublie tout le mal qu'on m'a fait, et si je puis être utile, je suis prêt... »

Ce mercredi 1er octobre [*1817*]. — « ... Tout cela périra, c'est certain : on n'est point criminel ou stupide à ce point impunément. Je ne compte au reste sur rien pour mes affaires particulières : la même politique, qui fait qu'ils ne sentent pas leur position, les empêchera de sentir la paix et la prépondérance

d'un homme. Mais je suis si intimement convaincu à présent de la chute de tout ceci, que je suis devenu d'un calme plat sur ce qui me touche. Ils ne peuvent plus me nier mes prédictions. Mes idées ont raison : cela suffit. Peu importe que ma personne ait tort.

« Je me fais une grande joie de vous revoir et pour longtemps. »

Lonné, ce 8 septembre [*1817*]. — « J'arrive avec un bon ouvrage, et un des plus désagréables et des plus effrayans qu'on puisse faire pour mes lâches persécuteurs. Il est court et peut être imprimé dans vingt-quatre heures. Je pense que le seul parti honorable pour moi est de suivre franchement ma ligne. J'ai assez jusqu'ici capitulé, attendu, écouté. A présent, il est trop tard, et il faut accepter ma position avec tous ses inconvéniens et ses avantages. J'ai grand besoin et grand désir de vous voir.

« Mille tendresses à *Mouche*. La pauvre créature ! »

Dimanche, 12 septembre [*1817*]. — « ... Quant à mes dispositions, elles sont toujours fondées sur la raison, quoique je sois résolu de faire ce que vous voudrez. Mais soyez sûre que, si vous êtes pour le silence et la faiblesse, je n'y gagnerai rien de la part de gens sans foi. Tout ce qu'ils veulent (si toutefois ils veulent quelque chose et mettent de l'importance à rien), c'est que je me taise sans rien faire pour changer ma position. Ils vous tiendront le bec dans l'eau, toujours parlant de conciliations, de nécessité de s'entendre ; la session s'écoulera, j'aurai perdu le moment de l'attaque, et ils riront de vous et de moi. Je suis intimement convaincu que je suis noyé pour toute la vie du Roi, et peut-être après. J'ai un autre rôle : celui de chef d'une opposition honorable : je le perdrai aussi, si je ne me montre pas. Au reste, je suis si persuadé que toute cette machine dégringole, que tous les calculs sont vains.

« Soyez donc tranquille ; je serai aussi faible, aussi muet que vous le jugerez à propos. Au fond, mon indifférence pour eux est grande ; et comme dans tous les cas je me regarde comme perdu, mieux vaut l'être de la façon qui plaira à mes amis. »

Paris, le 29 juillet 1820. — « Comment avez-vous supporté le voyage? Je voudrais bien recevoir une lettre de vous. Ne vous découragez pas si d'abord les eaux ne vous font pas de

bien. Elles vous fatigueront peut-être, comme ces vilains bains soufrés que je prends à présent, et qui me font un mal horrible; mais après, vous vous trouverez mieux : vous reprendrez des forces et vous vivrez, comme je vous l'ai prédit, cinquante ans après nous. Je ne sais encore ce que je ferai et ce que je deviendrai. Je m'ennuie; j'écris un peu sur la politique... »

Paris, ce 10 août 1820.— « Votre petit mot m'a fait grand plaisir. J'espère qu'au moment où je vous écris, vous reprenez santé et courage. Vous resterez, comme je vous l'ai prédit, de longues années après moi, dans ce monde, pour me faire vivre dans votre amitié, au delà de ma vie. J'ai beaucoup souffert et souffre encore : je suis redevenu sourd d'une oreille, comme l'année dernière. Je vais recourir au même remède. Je pars dimanche prochain pour aller voir ma nourrice, la mer. J'irai à Dieppe, je m'y baignerai quelques jours, puis je reviendrai à Paris.

« Je ne veux point importuner M. de D[uras] de mes affaires ; je n'y pense plus ; je ne sais pas pourquoi on avait pensé à moi, puisque je ne demande rien. Ces gens-là ne peuvent pas vouloir de moi, nous l'avons dit cent fois. Je vivrai ma destinée. J'écris dans ce moment, et je ne sais ce que je ferai de ce que j'écris. Au reste, toute cette machine tombe : j'aurai averti de sa chute, et je me ferai écraser sous ses ruines. Que peut-on de mieux, quand on veut comme moi le Roi et les libertés publiques? Si j'échappe et que je survive à la monarchie, j'irai achever dans une chaumière, en Suisse, l'*Histoire de France*. Vous y viendrez, et nous parlerons de ces hommes dont nous n'aurons ni méconnu les fautes, ni abandonné les malheurs... »

Dieppe, ce 16 août 1820. — « Je suis ici depuis lundi. Cet air de la mer me fait un bien infini. Je passe mes jours à regarder ces flots qui nous ont vus naître : apparemment qu'on tient de son berceau comme de sa mère. Je suis allé revoir le château d'Arques, ce matin. J'ai cueilli un gros bouquet d'*immortelles* sauvages : elles avaient bien choisi leur sol. Mais les Henri, où sont-ils? Je vous dirai que je suis tout fier d'avoir retrouvé une preuve de mon ancienne mémoire. Dieppe est ma seconde garnison ; j'y étais en 89. J'ai reconnu jusqu'à la maison où je demeurais, le rivage où j'apprenais à faire l'exercice, et je me souvenais si exactement des ruines d'Arques, qu'il m'a semblé

que je les avais quittées hier. Et pourtant *quel hier !* Toute une monarchie a croulé, et moi, je ne suis bon qu'à finir.

« Je ne serai pas longtemps ici. On m'a rendu trop d'honneurs, ce qui m'oblige à trop de visites. Et puis, c'est surtout le mouvement de la voiture qui me fait du bien. Je continuerai mon voyage le long des côtes et reviendrai à Paris par Fervacques et Montboissier. Je n'espère presque plus avoir ici une lettre de vous. Je meurs pourtant d'envie d'avoir de vos nouvelles. Si vous comptiez mon amitié pour quelque chose, vous seriez assurée de guérir. *Jésus, fils de Sirach*, ne dit-il pas qu'un ami est la médecine du cœur ? Il a bien raison, et je vous dois le soulagement de beaucoup de peines de ma vie. »

Dieppe, lundi, 21 août. — « Vous êtes bien injuste. Depuis votre départ, je n'ai reçu aucune lettre de vous, excepté un mot où vous m'annonciez votre arrivée à Luxeuil. Je pouvais donc croire que vous vous trouveriez bien des eaux, ignorant qu'elles vous avaient fait mal. Je n'ose vous dire que le fond de votre santé est excellent. Vous ne voulez pas qu'on vous dise la vérité. Je ne suis « léger » en rien, et encore moins dans la vive et profonde amitié que j'aurai toujours pour vous, quoi que vous puissiez en penser. Je vous ai écrit régulièrement une fois par semaine, comme je vous l'avais promis. Puisque vous me donnez si rarement de vos nouvelles, je vais en faire demander chez vous. Si cela ne vous fatiguait pas, vous m'ôteriez une cruelle inquiétude, en m'écrivant un mot... »

Paris, 30 août 1820. — « ... Je voudrais que vous ayez au moins assez d'humanité pour me faire savoir de vos nouvelles, ne fût-ce que par Mlle Paumier. Je n'ai rien à vous dire sur vos injustices. Si j'osais hasarder quelques consolations sur l'état de votre santé, vous les prendriez pour de l'indifférence et de la légèreté. Vos souffrances vous rendent cruelle, et vous vous plaisez à blesser alors ce qui vous aime le plus. Me voici revenu, j'étais mieux de santé. Cet air de la mer m'avait fortifié. Je vais retomber dans mes langueurs. Au reste, nous nous en allons tous. La monarchie touche à sa fin. Au moins, ce ne sera pas ma faute. J'ai assez averti, crié ; j'ai sacrifié mon repos et mon existence pour des gens qui ne veulent ni voir ni entendre. Maintenant, comme il plaira à Dieu !

« Au nom du ciel, faites-moi donner de vos nouvelles, si vous ne pouvez pas m'écrire vous-même. »

1er septembre 1820. — « Je ne me suis pas lassé, mais j'ai eu à démêler ici l'affaire des *dames de Bordeaux*, que je devais présenter à Mme la duchesse de Berry. La vanité et la sottise des royalistes ont fait manquer une chose agréable pour moi, qui m'était tombée des nues et qui pouvait avoir pour notre [cause] un résultat heureux. De Sèze a voulu présenter la députation, malgré l'opposition des braves femmes qui criaient qu'elles m'avaient choisi pour leur interprète, et que c'était à celui qui avait pleuré sur la tombe à présenter le berceau. Je me suis, comme de coutume, retiré dans mon coin, et j'ai laissé les honneurs à ceux qui les désiraient. *Sic vos, non vobis.* Les dames avaient déposé le berceau chez moi, et du moins, j'ai gardé vingt-quatre heures la couche de l'héritier de la monarchie.

« Ma santé ne vaut pas grand'chose, mais je voudrais vous donner ce qui m'en reste. Je persiste à croire que vous me survivrez de vingt-cinq à trente ans. Le fond est excellent chez vous, et vos amis vous aimeront tant qu'il vous faudra vivre malgré vous et vos injustices... »

Paris, 3 septembre 1820. — « Votre lettre m'a désolé. J'étranglerais volontiers votre imbécile de médecin, qui vous aura dit ce que vous aurez voulu pour faire valoir ensuite sa science. Il vous guérira. Je le crois bien... et moi aussi, je vous guérirai; tous vos amis vous guériront, si vous voulez les écouter. Je sais bien que je vous impatiente en vous disant cela, mais je ne puis abonder dans vos injustes frayeurs. Vous croirez, si vous le voulez, que je ne vous aime pas, que c'est par indifférence que je ne vous vois pas aussi mal que vous le croyez. Mais je ne puis mentir à la vérité. Sans doute, vous souffrez et beaucoup, mais vous êtes au fond pleine de vie, je vous l'ai dit cent fois : vous me survivrez de vingt ou trente ans. Que ne donnerais-je pas pour vous persuader de cette grande vérité !...

« Je vous en supplie, calmez-vous. Ne soyez plus injuste envers vos amis. Cela vous fait trop de mal, et à moi aussi. Je vous écrirai. »

Paris, 10 septembre 1820. — « Votre lettre, quoique bien triste

encore, m'a cependant un peu consolé. Vous y êtes un peu moins injuste que dans les autres, et c'est toujours quelque chose de gagné! La saison s'avance, et il faudra bientôt que vous quittiez les eaux. Vous me direz ce que vous devenez, mais si vous vous déterminez à aller dans le Midi, vous passerez nécessairement par Paris; ainsi nous causerons de l'avenir. Que la monarchie s'en aille avant nous ou qu'elle nous survive, peu importe désormais! Comme je ne suis pas Roi, l'affaire ne me touche pas de si près. Je ne m'y suis que trop intéressé, et il est temps de garder pour moi quelques misérables jours qui me restent. Ce qu'il y a de sûr, c'est que rien n'éclairera ni la France, ni l'Europe. C'est la vieille société en enfance qui radote et qui se dissout... »

Jeudi 23 [*novembre 1820*]. — « Eh bien! on m'envoie à Berlin, dans le centre de la grande diplomatie. On assure qu'on va me rendre aussi le ministère d'État. Tout cela, dans les circonstances difficiles où je me trouve, ne me déplairait pas trop, si je n'étais obligé de vous quitter. Mais j'ai déclaré que je n'acceptais que pour revenir vite, et pour toujours, après la session. Il est certain que je ne pourrais jamais rentrer aux affaires sans passer par un point intermédiaire. Je n'ai pas encore vu le Roi, j'irai vous raconter l'*entrevue*. Pourtant, les Rois ne voulaient pas de nous dans leurs *antichambres!*... J'espère vous voir demain. »

Samedi soir. — « ... L'audience, très bien. Le maître, plus embarrassé que moi. Pas un mot de reproches. Il m'a dit, à ce que je lui disais sur ma politique, qui peut-être avait pu être en contradiction avec la sienne : *Nous commençons une nouvelle ère*.

« Ne me grondez pas. Ayez plutôt pitié de moi. Je ne sais à qui entendre. J'irai vous voir au premier moment... »

Jeudi matin. — « Je ne partirai pas, très certainement, sans aller vous voir. Oui, on raconte de moi des merveilles et on me met à la porte. Je vous dirai bien des choses. Voilà un temps bien rude pour vous. »

III

Le séjour de Chateaubriand à Berlin ne devait durer guère plus de trois mois. M. Bardoux a publié les principales lettres

que Mme de Duras et son « cher frère » échangèrent pendant cette courte absence. Elle savait qu'il écrivait souvent et longuement à Mme Récamier, et elle en souffrait : « Mon pauvre frère, disait-elle, cela est bien jeune pour un vieux diplomate. Le tour de l'amitié ne viendra donc jamais? Mais vous êtes comme la poule, vous jetez la perle et préférez le grain de mil. *Il est, je crois, mauvais pour l'âme d'être un écrivain pour exprimer ce qu'on éprouve.* Il doit y avoir moins de ressort pour les sentimens après qu'on leur a donné une issue, que lorsqu'on les a renfermés dans le cœur. » Mais elle n'en continuait pas moins à le protéger, à le conseiller, à calmer ses impatiences et ses colères : « N'espérez pas, lui disait-elle bien joliment, et non sans profondeur, n'espérez pas trouver des gens qui vous comprennent! Les talens supérieurs sont, pour les gens médiocres, comme Dieu pour les incrédules. Ils le prient pendant la tempête et l'oublient après. » Un moment, l'on put croire que Chateaubriand allait donner un démenti à l'aphorisme. Villèle, en succédant à Richelieu, le fait nommer à l'ambassade de Londres. Il entrevoit dès lors la possibilité pour lui de jouer dans l'histoire de son temps le grand rôle diplomatique et politique qu'il avait toujours rêvé; il n'a plus qu'un désir dominant : figurer au prochain Congrès, s'y imposer, et revenir de là ministre des Affaires étrangères. Les circonstances au total, — et l'amitié vigilante de Mme de Duras, — le servirent à souhait. René eut, comme l'on sait, l'honneur de représenter la France au Congrès de Vérone, il fut ministre, il eut « sa guerre, » une guerre qui fut, on en convient aujourd'hui, très heureuse au point de vue français. Mais il eut le tort de n'avoir point le triomphe modeste, et au bout de dix-huit mois de ministère, on lui infligea la plus humiliante des révocations. Moins de quatre ans plus tard, Villèle succombait à son tour sous les coups du grand écrivain, devenu le plus redoutable des polémistes.

La correspondance de Chateaubriand et de Mme de Duras reflète toutes les passions qui, au cours de ces sept années, agitèrent l'âme mobile de René. Mme de Duras a cette fois une autre rivale que celle qui n'a pas cessé de lui porter ombrage. Elle le sait, et elle souffre, non pas en silence, car elle aime trop pour ne pas se plaindre; et ses plaintes, ses reproches, ses exigences blessent souvent l'ami volage qui, d'ailleurs, lui revient toujours, et qui sait si bien se faire tout pardonner. Les lettres qu'elle

écrit au « tyrannique enfant gâté » sont parmi les plus touchantes qu'une amitié de femme a inspirées : « Vous me renverrez à mes romans pour vous délivrer de mes lettres. Hier, je suis restée à pleurer comme un enfant. Puis je me suis dit que c'était une folie. Quand on est jeune, on aime la douleur; quand on est vieille, on en a peur. On sent qu'on n'a plus la force de la supporter. » — « Savez-vous ce que c'est que l'amitié? Ce que c'est que de passer une longue matinée, sans voir arriver l'ami avec lequel on a l'habitude d'épancher son cœur, auquel on raconte et de qui on écoute toutes les misères qui remplissent la vie? J'ai fait arrêter toutes mes pendules pour ne plus entendre sonner les heures où vous ne viendrez plus. » — « Quoi! cher frère, notre amitié serait-elle comme celle dont M. de Laval disait qu'ils n'avaient pas de quoi aller jusqu'au bout? Je regretterais bien alors de n'être pas morte dans une de ces grandes maladies qui m'ont mise au bord du tombeau. J'aurais du moins emporté l'illusion qui a fait le charme de ma jeunesse. » — « Eh! mon Dieu! tout ce qui vous aime n'est-il pas quelque chose pour moi? Mais je ne veux pas qu'on prenne toute ma place, parce que j'ai la certitude que personne ne la mérite. » — « Relisez les lettres de la pauvre Lucile qui vous faisaient pleurer avec moi! Dans ce temps-là vous déchiriez son cœur, comme vous déchirez le mien, sans le faire exprès, ou plutôt ne le sentant pas. »

M. Bardoux a publié un certain nombre des lettres que Chateaubriand ambassadeur à Londres et ministre plénipotentiaire à Vérone adressait à « sa chère et tendre amie. » En voici d'autres qui, datées de 1821, 1822 et 1823, achèveront de nous renseigner sur l'histoire de leur amitié.

Samedi soir, 8 heures, 14 juillet [*1821*]. — « Les deux magots [Villèle et Corbière] ont eu hier une conversation avec le duc [de Richelieu]. Ils devaient donner leur démission. *Il n'y a rien de conclu.* Pendant ce temps-là, M. Pasquier m'avait écrit qu'il voulait me voir ce matin. J'y suis allé. Il m'a déclaré *qu'il fallait partir pour Berlin.* J'ai répondu que, mes amis sortant, je sortirais avec eux. Il m'a répété qu'il fallait absolument un ministre à Berlin. J'ai dit qu'alors, il était bien le maître d'envoyer qui il voudrait à ma place, puisqu'il était si pressé. Le tout en est resté là. Me voilà *démis* provisoirement.

« Je crois que Pasquier a été trop vite. Je crois à une intrigue indépendante du sot duc. Ma position est très bonne. La démission *n'est pas venue de moi;* elle m'a été demandée. Je n'ai dit ni oui, ni non positivement. Maintenant, je laisserai faire. Je ne dirai pas un mot de cette singulière aventure. Je les laisserai venir. Pasquier était furieux au fond de l'âme. Je ne sais ce qu'il avait.

« Croiriez-vous que les deux magots ne m'ont seulement pas fait dire ce qui s'est passé entre eux et Richelieu, quoique je leur eusse écrit que Pasquier me demandait? Gardez le silence le plus profond sur tout cela. Brûlez le billet... »

Mardi, 9 heures et demie [*24 juillet 1821*]. — « Votre colère me fait rire aux larmes. Moi, je suis rentré dans mon naturel. Je me sacrifie pour les autres, et j'en ai une vraie joie... J'ai parlé aujourd'hui aux Pairs; on dit « bien, » et sans blesser personne. Enfin j'ai maintenu l'honneur, et j'irai vous voir. Qu'y a-t-il de mieux? »

[*27 juillet 1821*]. — « Vous savez bien que mes fins de mois sont toujours pénibles. Je n'ai pas comme vous le vivre et le couvert. Je suis donc obligé de courir. Vous croyez trop cet intrigant qui prétend toujours avoir tout inventé et tout fait Au reste, comme il plaira à Dieu! Quand le Duc de Bordeaux arrivera, je m'en irai. Ainsi, peu m'importe! J'en ai assez de la race. »

Samedi matin, 8 heures, 17 novembre [*1821*]. — « ... Je vous prédis que toutes vos folles idées s'en iront, parce qu'elles n'ont pas le moindre fondement.

Le temps qui me prend par la main
M'avertit que je me retire!

« Bonjour, très chère et aimable sœur, je sens surtout combien vous êtes injuste, quand je vous quitte... »

Mardi matin, 20 novembre 1821. Fervacques, par Lisieux. — « Je suis bien empêché. Si je vous écris, vous direz que je veux réparer. Si je ne vous écris point, vous vous plaindrez de l'amitié trahie. Vous prendrez donc ma lettre comme vous voudrez. Me voilà dans ce château qui aurait pu être à Clara; il me fait bien vieux: que d'années se sont déjà écoulées, depuis que

j'y suis venu pour la première fois! Vous jugez bien que j'ai recommencé mon rêve éternel. Je ne vois pas une solitude que je ne sois tenté d'y vivre et d'y mourir. Vous ne me croyez pas; mais pourtant le seul désir qui survit à tous les autres, et qui revient sans cesse, et qui m'a persécuté dans ma jeunesse comme sous mes cheveux gris, doit avoir un principe dans mon naturel. Mon mal est d'être né propre à plusieurs choses, mais mon penchant est bien réel pour un seul état, le repos et l'oubli...

« J'attends de vous une de ces bonnes lettres comme à Berlin. »

Samedi matin, 15 décembre 1821. — « Vous êtes toujours admirable pour vos amis. Je sais que Villèle *dit bien*, mais peut-être *fait-il mal.* Il est poussé dans ce moment par l'opinion royaliste qui jette les hauts cris. Je ne crois pas un mot de l'opposition du Roi. C'est le prétexte éternel, et je sais au contraire que le Roi dans ce moment était mieux pour moi que pour eux. C'est uniquement la faute de Monsieur et de mes prétendus amis. Je regrette, je l'avouerai, les Affaires étrangères. Je suis convaincu que j'y aurais réussi *en dedans et au dehors.* L'Instruction publique ne me plaît point du tout. Mais je n'ai pas besoin de faire le dégoûté. Je n'aurai rien et je m'en console... »

[*Au Mesnil*], *ce mardi soir* [*18 décembre 1821*]. — «... Je serais heureux ici, si je pouvais l'être où vous n'êtes pas, et si je ne recevais de Paris des lettres qui m'impatientent et qui me troublent. J'ai envie, si cela continue, de rompre toute correspondance avec le genre humain et de mettre un terme à des tracasseries que je ne puis plus supporter. Plus je tâche de n'offenser personne, plus on exige de moi. Je suis trop bête et trop bon. Je me corrigerai. Au reste, chère sœur, c'est bien de tout cela qu'il s'agit! La politique le matin, le travail le soir, ont bien de quoi m'occuper. Bon Dieu, quand serai-je riche, en paix, seul avec mes livres, oublié en quelque coin du monde, excepté de vous? Votre amitié me console de tout... J'ai vu dans la *Gazette* les honneurs de mon ami Mathieu : le voilà chef de l'*injustice.* Cela va bien avec son nom. Bonjour, chère sœur bien-aimée. Croyez que je vous suis attaché pour jamais, et que votre amitié est pour moi le premier des biens. »

8 heures [*fin décembre 1821*]. — « On vous trompe et moi

aussi. Croiriez-vous qu'ils ont eu l'insolence de me faire demander indirectement si j'accepterais la présidence de l'Instruction publique *sans entrer au Conseil?* Moi, chef de division sous Corbière! Les misérables! Je n'ai jamais été si blessé. Mathieu a déjà perdu la tête de joie. Il faut prendre notre parti et ne plus nous tourmenter de cela. D'ailleurs, chaque jour qui s'écoule rend la chose plus difficile. Au reste, ils parlent aussi, mais vaguement, d'une ambassade. Voilà mes nouvelles. Savez-vous autre chose?... »

9 heures. — « J'en tremble de colère en vous écrivant.

« *L'Instruction publique sans entrer au Conseil! Monsieur* me demande à l'instant, sans doute pour me prêcher dans le même sens. Je vais lui dire tout ce que j'ai sur le cœur... »

[*Janvier 1822.*] — « Eh! bon Dieu! Je sais tout cela. Que voulez-vous que j'y fasse? N'est-il pas clair que Mathieu doit nommer Adrien de préférence à moi? Et d'ailleurs, cette ambassade, me la propose-t-on? Rester en dehors de tout est ce qu'il y a de mieux.

« Vous radotez sur l'Abbaye. Je n'y dis rien, je n'y fais rien, mais ce bruit que je dois ou que je veux aller à Londres, est si public, si général, c'est une idée si naturelle et qui se présente à tant de monde, qu'on dit cela partout sans qu'il y ait de secret confié ou trahi.

« Je suis enfin en paix, parce que je ne veux rien et que je me suis habitué à cette idée. Alors, peu m'importe l'opposition du Centre ou le refroidissement de la Droite, s'il doit avoir lieu. Pouvez-vous me demander ce que je deviendrai? Je deviendrai *moi*. Je suis désolé de votre rhume. »

Vérone, le 18 octobre 1822. — « Je vous ai écrit en arrivant ici. Je n'ai rien à vous dire de nouveau. J'ai dîné hier chez le prince Metternich. Je dois voir demain les empereurs et les rois. On dit toujours que dans un mois tout sera fini. Chacun est pressé de s'en aller. Mathieu parle de nous quitter dans huit ou dix jours, mais je pense qu'il restera jusqu'à la fin du Congrès. On s'ennuie beaucoup ici... Ce qui m'afflige, c'est que l'Italie ne me fait rien. Je ne suis plus qu'un vieux voyageur qui ai besoin de mon gîte, et puis de ma fosse. Quand on a âge de Congrès, tout est fini... »

Vérone, ce 25 octobre 1822. — «... J'ai vu tous les rois, princes et princesses. L'empereur d'Autriche est excellent et l'empereur de Russie, comme de coutume, généreux, noble et admirable pour nous. Il m'a parlé hier de la France avec une élévation de sentimens, une délicatesse qui me mettait les larmes aux yeux. Tout ce que je puis vous dire, c'est que notre position est bonne, que nous n'avons rien à craindre de qui que ce soit au monde, et que tout me fait espérer que nous sortirons de ce Congrès avec honneur pour nous et sûreté pour notre pays.

« Je ne puis vous dire si je plais à ces rois et à leurs ministres. On ne sait jamais ce que les autres pensent de vous. Je suis arrivé ici sans soutien. Tout était armé contre moi. J'ai vu des gens qui me souriaient et qui auraient voulu m'étouffer. On avait évidemment travaillé à faire naître contre moi des préventions de toutes les sortes. Je me suis contenté d'être poli, de me promener au soleil, de peu parler, de répondre quand on m'a interrogé, ne recherchant, ni ne fuyant personne. J'ai eu des conversations sérieuses avec le prince Metternich, M. Gentz, le comte de Bernstorff, M. Nesselrode, et même Pozzo.

« — Je suis bien aise, m'a dit l'empereur de Russie, que vous, particulièrement, soyez venu ici. On gagne à se voir mutuellement. Vous connaîtrez par vous-même ce que c'est que l'*Alliance*. Bien des gens la calomnient, et vous pourrez dire qu'elle est fondée sur les motifs les plus désintéressés et les plus purs. »

« Ce Congrès sera pour moi une rude épreuve, et le chef-d'œuvre de ma conduite politique serait d'y avoir détruit tout ce que la haine et l'envie ont amassé contre moi de calomnies depuis huit ans. Je ne m'en flatte pas, mais j'aurai déjà beaucoup gagné si j'ai forcé l'inimitié à l'estime et si les intrigues viennent échouer contre mon peu de savoir-faire et ma droiture naturelle... »

Vérone, jeudi soir, 31 octobre 1822. — «... Il y a ce soir même une première séance du Congrès à laquelle j'assisterai. Il y sera question de l'Espagne. Nous avons déjà des notes des hauts alliés très favorables à la France. Le prince Metternich m'a fait dire d'un autre côté qu'il désirait avoir une conversation particulière avec moi. Quand M. de Montmorency sera parti, et il doit partir dans huit jours, il est probable que les affaires se rapprocheront de moi. Je vois des symptômes de changement. On commence

à avoir moins peur de ma *réputation*, et les préventions, si longtemps entretenues par des amis, peu à peu se dissipent... »

Vérone, ce 5 novembre 1822.

« Ah! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours!

« Vous régnez pourtant, et cela ne vous empêche pas de vous plaindre : voilà vos jugemens! *je n'ai pas reçu un seul mot de Mme R[écamier]*; quant à cette pauvre femme qui était à l'infirmerie, vous ignorez que la supérieure est sa cousine : vous devriez mourir de honte... Voulez-vous savoir ma vie? Je me lève à sept heures et demie, je déjeune à huit heures et demie avec Hyacinthe : à dix je m'habille. Mathieu m'envoie chercher, ou je vais chez lui parler des affaires; à midi, je rends ou je fais quelques visites, à trois heures, je vais me promener seul; à cinq, je dîne avec mes jeunes gens; à neuf, je me couche, s'il n'y pas congrès chez M. de Metternich. On ne voit ni princes, ni empereurs. Chacun vit à part de son côté...

« Je passerai par Gênes que je ne connais pas, et après cela, je renonce à tout voyage. J'en ai assez. »

Vérone, ce 11 novembre 1822. — «... Je vous parlerai à fond du Congrès dans ma grande lettre qui partira demain et qui vous arrivera peut-être aussitôt que ce billet. Reconnaissez-moi donc au moins la vertu de l'exactitude...

« Henri [de Rauzan] se porte toujours bien. Nous avons tous été souffrans d'un mal peu agréable pour un Congrès. Nous sommes tous guéris : on attribue cela à l'eau du pays. Jugez toutes les plaisanteries que feront sur nous les libéraux... »

[*Paris, 27 décembre 1822*]. — « Que de pauvretés!

« Ayez pitié de moi et non de vous! Le Roi m'a donné l'ordre d'accepter. J'ai obéi, mais comme un homme qu'on mène à la potence. J'y périrai, et vous en savez la cause. Je ne puis vous dire si je pourrai vous voir ce soir. Je l'essaierai. »

Samedi [*28 décembre 1822*]. — « Monsieur, au lieu de me presser d'accepter, m'a serré dans ses bras et m'a dit que j'agissais comme un héros, et qu'il approuvait mon retour à Londres où d'immenses affaires m'attendaient. Qui est-ce qu'on attrape?

Au reste, que je serais son ministre, qu'il fallait toujours que je défendisse Villèle, sans lequel il n'y avait pas de salut, etc. Ceci a fixé toutes mes irrésolutions. Je reverrai ce matin Villèle et j'irai vous dire à deux heures où en sont les choses. Blacas est venu hier me dire qu'il ferait *sous* moi tout ce que je voudrais. Enfin nous avons l'objet de tous nos vœux, *un ministère refusé!!!* »

3 janvier 1823. — « ... Véritablement, vous me feriez renoncer à vous voir. Savez-vous que je me suis couché à minuit et levé à deux heures, que j'ai fait cette nuit toutes mes dépêches pour l'Espagne, l'Angleterre. Il y a trois jours que je fais ce métier, et vous me tracassez. Je suis changé, de fatigue, au point d'alarmer mes amis. Je porterai l'ordonnance. J'irai, si je puis, vous voir, mais songez que cette tyrannie n'est pas de l'amitié. »

Février 1823. — « Lagarde est arrivé le 3 [février] à Bayonne. Je n'ai pu aller vous voir hier et je ne pourrai y aller encore aujourd'hui. Nous avons conseil, et je travaille pour la grande bataille demain à la Chambre des députés. Priez Dieu pour moi. »

Lundi [1823]. — « Il est bien inutile que je me retire pour travailler, si je reviens à Paris. Quand je ne fais rien, vous criez ; quand je m'occupe, vous ne le voulez pas : voilà les amis!... »

Mardi matin 22 juillet. — « ... J'irai vous voir la semaine prochaine, et puis viendra le grand jour de la délivrance de Ferdinand. *Soignez-vous bien, et surtout ne vous livrez pas à toutes vos folles tristesses. Travaillez, faites un nouveau* Moine (1); *votre tête vous laissera en repos.* »

Vendredi matin [12 septembre 1823]. — « Certainement, ma sœur et mon amie, et pour toujours, malgré Cadix et le vent d'est. Cadix, j'espère beaucoup : la chose doit être assurée à présent, puisqu'on a dû attaquer l'île de Léon du 8 au 10 septembre. Attendons donc quelques jours. Nous saurons cela du 15 au 17. Mais cette fortune, cette changeante fortune ! Vous ne sauriez croire combien je m'en défie. Je voudrais bien n'avoir rien à faire avec elle. »

(1) Roman malheureusement resté inédit de Mme de Duras.

Mercredi, 24 septembre 1823. — «... Vous m'avez blessé ce soir au point que je ne vous le pardonnerai jamais. Il y a un terme à tout, et quand l'injustice va si loin, elle affranchit. »

Mercredi matin [*1er octobre*]. — « ... Un mot d'amitié? Ne vous ai-je pas dit depuis vingt ans un million de paroles? »

Samedi matin [*4 octobre*]. — « Chère sœur, rien de nouveau. Ne grondez pas, nous sommes au milieu de l'événement, et en vérité, je ne puis quitter Paris pour un seul quart d'heure. »

Mercredi matin. — « Je dîne à 5 heures et demie chez l'ambassadeur d'Autriche; ainsi, je ne pourrais vous voir très tard. A demain donc. Je ne puis rien à toutes les folies tristes que vous me dites. Vous aurez vos étrennes, mais je voudrais que vous puissiez passer vingt-quatre heures au ministère pour juger de mes *loisirs.* »

Dimanche. — « Je ne sais ce que vous voulez. Vous me tourmentez. Vous me faites mourir de chagrin. Soyez injuste, puisque vous voulez l'être. Je ne sais plus de remède à une imagination qui gâte tout, exagère tout et détruit tout. »

[*1823*]. — « Mme de C*** n'est point ici. Je suis accablé de travail. J'ai pourtant fait mettre mes chevaux pour aller vous voir. Mais cette violence est bien peu fondée... »

[*1823*]. — « *Votre ennemie* n'est pas arrivée. Hier, c'était le conseil, j'ai été forcé d'aller chez le Roi. Lisez le journal. Bon Dieu! ne recommencez pas vous-même vos tracasseries... »

*
* *

Les dernières années de Mme de Duras n'ont guère été qu'un long martyre. A ses peines morales, dont sa vive imagination lui faisait souvent exagérer l'acuité, étaient venues se joindre de violentes souffrances physiques. Elle avait en vain cherché un « divertissement, » — ou un dérivatif, — dans les Lettres. Les deux romans que nous avons d'elle, — et dont l'un au moins, *Édouard*, mériterait d'être mieux connu, et non pas seu-

lement parce qu'il est une des « sources » de *Dominique*, — ses *Réflexions et Prières* nous font regretter qu'elle n'ait pas commencé plus tôt et fourni une plus longue et plus active carrière d'écrivain. Comme Mme de Sévigné, — à qui M. Pailhès la compare finement, — elle avait éminemment le tempérament littéraire, je veux dire un certain tour d'esprit et d'imagination, et le don de l'expression. Qu'il soit entré un peu de « littérature » dans son affection pour Chateaubriand, c'est ce qui me paraît l'évidence même, et c'est ce qui, peut-être, nous autorise à ne pas prendre trop à la rigueur ses lettres éplorées et gémissantes. Les hommes ou les femmes de lettres sont ainsi faits, hélas! que leurs expressions dépassent toujours un peu leur pensée, ou leur sentiment intime. A leur insu, ils arrangent, pour l'exprimer, ce qui se passe au fond de leur cœur, et, en l'exprimant, ils s'en « soulagent. » C'est la commune rançon de leur talent et de leur succès, ou de leur gloire. A en croire certaines lettres de Mme de Duras, Chateaubriand eût été le plus inconstant, le plus ingrat, le plus égoïste des amis. En réalité, il n'était pas aussi noir que la « chère sœur » se le représentait parfois.

« Non, ma chère Rosalie, — écrivait-elle en 1823, dans un jour de justice, à Mlle de Constant, — M. de Chateaubriand ne m'a point abandonnée. Son amitié m'a toujours été fidèle, et la mienne l'a suivi dans toutes ses fortunes. Depuis quinze ans, je le vois tous les jours; il n'a jamais cessé de m'être attaché, et son affection est aussi une consolation dans ma vie, un adoucissement à mes peines. Mais un des résultats d'une grande douleur, c'est d'empêcher de jouir de ce qui nous reste : on a perdu la sécurité, on n'ose s'appuyer sur rien, et cela suffit pour tout gâter. »

Cette « grande douleur, » c'est celle que lui causa le détachement de sa fille Félicie, qu'elle avait aimée tout d'abord, — et préférée, — comme elle aimait toutes choses, d'un amour passionné, et qui, au fond, fut peut-être moins dénaturée, moins coupable elle aussi, que sa mère n'a voulu le croire... Mais nous sommes toujours mauvais juges des douleurs d'autrui; et que l'imagination y ait eu sa part ou non, celles dont témoignent les lettres de Mme de Duras à Rosalie de Constant dans les quatre dernières années de sa vie n'en sont pas moins réelles et navrantes. Toute malade qu'elle soit, elle continue à s'intéresser très activement aux faits et gestes du « cher frère. » Elle

écrit d'Andilly à son amie de Lausanne, le 24 juillet 1824 :

« M. de Chateaubriand y viendra [à Andilly] après le départ de sa femme qui va passer quelques mois en Suisse, mais ce n'est pas dans la partie que vous habitez. Vous jugez que j'ai été bien fâchée de cette rupture [entre Chateaubriand et Villèle], je ne vois pas de repos possible sans cette union de deux hommes que rien n'aurait dû éloigner l'un de l'autre et qui pouvaient faire tant de bien. Je veux oublier la politique où les femmes ne sont guère que par sentiment. Je voudrais que M. de Chat[eaubriand] travaillât, mais il n'en fera rien. Son *Histoire de France* eût été admirable. Je lis Froissart qui me fait doublement regretter que M. de Chat[eaubriand] ne soit pas le Froissart de nos temps! Qui pourrait les peindre mieux que lui? »

Elle disait un peu plus tard de Mme de Chateaubriand : « C'est une personne qui a de l'esprit et surtout de l'originalité; elle adore son mari et cela me paraît sa meilleure qualité (1). » Et, en 1826, les deux époux ayant formé le projet de passer quelque temps à Lausanne, elle adresse lettres sur lettres à Mlle de Constant pour la prier de se mettre à leur disposition et de leur procurer une maison meublée à leur convenance (2). « Ce ménage ne procède point comme tout le monde, écrivait-elle à son amie; mais il a tout ce qui est bien et bon à vivre, et vous les aimerez. » Et encore : « J'ai eu tort de ne pas vous prévenir sur les défauts de M. de Chat[eaubriand]. C'est un sauvage et le plus insociable des sauvages. Quand il était ministre ou ambassadeur, on ne pouvait parvenir à lui faire visite ; ne cherchez donc pas à le mettre dans le monde. Il est plus touché que je ne puis vous le dire de vos bons soins; c'est vous qu'il aime à voir, et la confiance viendra. » Mais elle souffrait toujours, de jalousie peut-être autant que de ses misères physiques. « M. de Chateaubriand, disait-elle à Rosalie, ne me croira malade que quand je serai morte : c'est sa manière : elle épargne bien des inquiétudes, et si j'avais eu cette manière d'aimer, il est probable que je me porterais mieux. » Or, cinq jours après, Cha-

(1) Voyez à cet égard G. Pailhès, *Mme de Chateaubriand d'après ses Mémoires et sa Correspondance*, 1887; *Mme de Chateaubriand : Lettres inédites à Clausel de Coussergues*, 1888; *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, 1896; Bordeaux, Féret; — et *les Cahiers de Mme de Chateaubriand*, publiés intégralement avec introduction et notes, par M. J. Ladreit de Lacharrière. Paris, Émile-Paul, 1909.

(2) Voyez les deux aimables et intéressans volumes de Mlle Lucie Achard sur *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis;* Genève, Eggimann.

teaubriand lui écrivait, en réponse sans doute à de nouvelles suspicions et à de nouvelles plaintes : « Je vous écrivais de mon côté, tandis que vous m'écriviez du vôtre. Votre bonne écriture m'avait tout réjoui, et puis j'ai trouvé que vous souffriez de nouveau. Je vous prêche une patience que je devrais avoir pour moi. Je souffre des maux cruels dans la jambe droite. Le pays est affreux pour les rhumatismes. Mes nuits sont comme celles du maréchal avant qu'il fût ambassadeur. Je les passe assis dans mon lit avec des rages de jambes comme on a des rages de dents. Le jour, je me traîne sur une béquille sous le bras. Convenez que je prendrais bien mon temps pour être amoureux avec des lunettes sur le nez et une béquille sous le bras. »

Rassurée un moment par ces déclarations, la pauvre malade aurait voulu faire un peu partager à son amie les sentimens qu'elle éprouvait pour René. Elle écrivait, non sans clairvoyance, à Mlle de Constant : « Ma chère, vous me parlez en énigmes sur M. et Mme de Chat... Vous ne me dites pas la vérité, et je veux la savoir. Vous n'en avez pas été contente, je le crains, cela m'afflige. Ils sont sauvages ; il est difficile de faire connaissance avec eux, mais ils sont bien reconnaissans de votre bonté et de tout ce que vous avez fait pour eux... Chère Rosalie, écrivez-moi, brisez la glace sur les Chateaubriand, dites-moi le fond de votre cœur. Hélas ! sans doute il n'est pas toujours ce que je voudrais et m'a souvent affligée ; mais *la perfection de caractère ne peut être donnée que par la religion à ceux que le talent et le génie possèdent : ils ne sont pas eux-mêmes les trois quarts du temps.* »

Quelques semaines après, à la suite d'une attaque de paralysie, elle écrivait encore avec mélancolie, mais avec plus d'amertume : « J'ai été si malade que je n'ai pu écrire depuis trois semaines, ni vous remercier de cette jolie fleur, encore moins du vase que M. de Chat[eaubriand] avait si bien oublié qu'il m'en a parlé avant-hier pour la première fois et que je ne l'ai pas encore en ma possession. *Les génies ont de ces oublis. Heureux quand ils ne s'étendent qu'aux objets matériels !* » Mais, la maladie aidant, elle finissait par se départir de toute indulgence : « Je n'ai point votre petit vase. M. de Chat[eaubriand] a encore oublié de me l'apporter hier, il oublie tout, *et surtout ceux qu'il aime :* le tien n'est rien pour lui. Je l'ai vu deux fois, depuis son retour, dont hier était une ; je lui ai dit que vous en seriez scandalisée. Il faut l'aimer quand même, mais [ne] *jamais compter sur*

ce qui exige un sacrifice. A Paris, il vient tous les jours, je suis sa promenade et son habitude. Ici, il faut une journée, et chaque jour il dit : Demain. Voilà l'homme; et voilà ce qui fait que toutes les personnes qui l'ont aimé ont été malheureuses, quoiqu'il ait de l'amitié *et surtout beaucoup de bonté.* »

Le jugement, cette fois, était sévère jusqu'à l'injustice. Assurément, Chateaubriand était oublieux, fantasque, et je ne dirai pas égoïste, mais *égotiste*, comme tous les hommes de génie. Mais il n'aurait pas été tant aimé, s'il n'avait pas été aimable, et capable, tout comme un autre, de sacrifice et de dévouement. Nous savons que, pendant ces dernières années de Mme de Duras, il lui donnait le plus qu'il pouvait de son temps, s'ingéniait à la distraire par ses visites, ses conversations, les lentes promenades qu'elle faisait à son bras. Il lui écrivait un 1er janvier : « Ma vie ne sera pas bien longue, mais ce qui m'en reste est à vous. Je ne sais pourquoi je suis si sensible aux nouvelles années. Qu'y a-t-il de différent entre hier et aujourd'hui? Apparemment qu'un 1er janvier est un jour où l'on tourne la tête et où l'on regarde derrière soi sur le chemin qu'on a parcouru. Je vois que j'ai marché avec vous, et j'achèverai avec vous le voyage. »

Voici peut-être la dernière, ou tout au moins l'une des dernières lettres qu'elle reçut de lui :

Paris, le 27 décembre 1827. — « Cette lettre vous arrivera le 1er janvier pour vous souhaiter la bonne année. Elle le sera pour nous, car enfin vous nous reviendrez. Vous cesserez d'avoir vos amis en antipathie, et comme le temps vous aura prouvé que votre maladie, pour avoir été longue, n'a rien cependant de grave, rassurée sur l'avenir, vous voudrez le passer au milieu de ceux qui vous aiment.

« Je ne puis vous mander les caquets de la société, puisque je ne sors pas de mon hospice, mais je puis vous parler des bruits politiques. Ma position est complètement changée. Les dernières élections ayant prouvé que toute la France est constitutionnelle et monarchique, on convient que j'avais raison. Il n'y a rien de plus comique que d'entendre aujourd'hui la Cour même parler de la Charte et de la nécessité de marcher avec les libertés publiques. On ne parle que d'un ministère de coalition, et personne ne sourcille au nom même de Royer-Collard et de Casimir Perier. En effet, il n'y a qu'un ministère de coalition

possible et raisonnable. Avec cela, on aura la session la plus tranquille et la France la plus heureuse et la plus satisfaite. Si, depuis dix ans que nous leur crions d'entrer franchement dans la Charte, ils avaient voulu nous écouter, ils se seraient épargné bien des maux.

« Il est à peu près démontré que Villèle ne peut pas attendre la réunion des Chambres pour se retirer. Si la soif du pouvoir le poussait jusqu'à braver l'orage, il serait assommé par l'Adresse, et ce serait à lui un véritable crime de mettre la couronne en lutte avec le pouvoir démocratique. Mais vous connaissez son audace, sa légèreté et ses continuelles erreurs. Il est homme à rêver qu'il a une majorité, quand il est démontré qu'il n'aurait pas 50 voix dans la Chambre des députés, et qu'il n'a pas même la majorité dans la Chambre des pairs, malgré les *76*. Il s'est trompé toute sa vie, et sur tout. Avant les élections, il assurait qu'il aurait dans les collèges 322 ou 323 voix pour lui : il n'avait de doute que pour cette seule vingt-troisième voix !

« Vous me demandez ce que je serai dans le ministère futur. Dieu et le Roi le savent, et j'ai aussi mon secret. Il trompera bien du monde qui croyait à mon *ambition effrénée*. Quoi qu'il en soit de l'avenir, tous ceux qui veulent être ministres dans toutes les nuances d'opposition, croient avoir besoin au moins de ma non-opposition pour marcher. Ils peuvent être tranquilles. Je ne désire et n'appelle que le repos pour moi, la gloire pour le Roi et une liberté raisonnable pour la France.

« Quand vous reviendrez, vous retrouverez tous les orages passés, toutes les questions politiques décidées. Quand on ne contestera plus nos institutions, on n'en parlera plus, les journaux redeviendront ce qu'ils doivent être ; ils perdront ce ton passionné que produisent l'irritation et les contestations vives. On s'occupera de littérature et d'art. Vous reprendrez votre sceptre, et je passerai auprès de vous mes vieux et derniers jours.

« Hommages et grâces nouvelles pour le nouvel an à la signora Clara. »

Il essayait ainsi de donner le change à son amie, mais sans se faire beaucoup d'illusions sur le sort qui lui était réservé, car il écrivait, le 15 janvier 1828, à Mme de Cottens :

« Je suis menacé d'un grand malheur : Mme de Duras se meurt à Nice : vous avez vu passer à Lausanne cette pauvre

femme, comme vous avez vu passer Mme de Custine. J'étais destiné à voir revenir deux cercueils de cette terre où vous respirez et où votre bonté pour moi promettait des consolations à ma vie. Au moment où je vous écris, j'ai envoyé savoir des nouvelles de mon admirable et ancienne amie, et peut-être vous apprendrai-je, avant de fermer cette lettre, l'arrêt fatal. »

Le 18 janvier, Mme de Duras expirait. Le 26 décembre, elle s'était fait relire son testament de 1820 : elle léguait au « cher frère » une copie de la *Sainte Famille* de Raphaël, par Mignard, une copie de son portrait, et la pendule de son cabinet, — celle qui, tant de fois, avait sonné ce qu'ils appelaient « l'heure sacrée, » et qu'elle avait fait arrêter en 1822, « pour ne plus entendre sonner les heures où il ne viendrait plus. »

Le 3 février 1828, Chateaubriand répondait en ces termes aux condoléances de Mme de Cottens :

« Je vous remercie, madame; ma peine est profonde, et beaucoup plus que je ne le dis et *ne le veux* et *ne puis* l'exprimer. Mme de Rauzan [Clara] arrive aujourd'hui; *je ne sais si j'aurai le courage de la voir*. Dieu, au reste, est pour tout cela dans notre vie; et que ferions-nous, sans ce dernier et impérissable appui?

« Je vous remercie encore : dites aussi à Mlle de Constant que je prends part à sa douleur comme elle a la bonté de prendre part à la mienne. »

Et en 1839, il écrivait enfin dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* :

Depuis que j'ai perdu cette personne si généreuse, d'une âme si noble, d'un esprit qui réunissait quelque chose de la force de la pensée de Mme de Staël à la grâce du talent de Mme de La Fayette, je n'ai cessé en la pleurant de me reprocher les inégalités dont j'ai pu affliger quelquefois des cœurs qui m'étaient dévoués. Veillons bien sur notre caractère. Songeons que nous pouvons, avec un attachement profond, n'en pas moins empoisonner des jours que nous rachèterions au prix de tout notre sang. Quand nos amis sont descendus dans la tombe, quel moyen avons-nous de réparer nos torts? Nos inutiles regrets, nos vains repentirs sont-ils un remède aux peines que nous leur avons faites ? Ils auraient mieux aimé de nous un sourire pendant leur vie que toutes nos larmes après leur mort.

Si Mme de Duras avait pu lire ces lignes, de quel cœur elle eût pardonné à René toutes les « inégalités » dont il l'avait fait souffrir !

VICTOR GIRAUD.

LA MÊLÉE DES RELIGIONS EN ORIENT

I

Nous l'avons tous rencontré, ce Musulman sceptique, ce viveur aimable et souriant, qui, après un dîner généreux, jetait, devant nous, son tarbouch par-dessus les moulins. Si ce n'était pas à Constantinople ou au Caire, c'était à Londres ou à Paris. S'il n'était pas attaché d'ambassade, il était ministre, wali, ou, pour le moins, général de division en disponibilité. Invariablement, il nous a tenu le même langage, à nous braves gens d'Europe : « L'Islam?... nous nous en détachons de plus en plus ! D'ailleurs, c'est la moins gênante, la plus simple et la plus positive des religions !... Oui ! qu'est-ce, au fond? Un vague déisme, n'est-il pas vrai?... Ce n'est pas cela qui empêchera votre science de marcher ! »

Ce petit discours tendancieux produit toujours son effet. Il y a tant de bonnes âmes qui ne demandent qu'à y croire ! Celui qui vous le débite et qui, d'ailleurs, peut être parfaitement sincère, ne vous l'adresse point sans intention. Il sait très bien qu'aux yeux d'un Occidental, la religion islamique est la pierre d'achoppement où viendra se briser toute tentative de progrès. Pour nous, il ne saurait être question d'une transformation générale du monde musulman, tant que l'esprit religieux de la masse ne s'y sera point modifié. Tout le problème est là ! Nous en sommes intimement convaincus. Et cependant, parce que la solution en est très ardue et très complexe, parce qu'elle met en jeu des

passions éminemment irritables, en vertu d'un accord tacite, nous faisons le silence sur cette grosse affaire. Nous la reléguons à l'arrière-plan. Nous voulons espérer qu'avec le temps les choses s'arrangeront d'elles-mêmes. Nous nous contentons d'une déclaration amicale comme celle de ce galant homme. Tout passe, tout se tasse. L'action lente de nos idées influencera peu à peu les parties les plus réfractaires de l'Islam ! Nous avons confiance dans l'œuvre du temps et dans la victoire finale, infaillible, de nos principes civilisateurs.

A la vérité, l'avenir ne me paraît point si rassurant. L'évolution des idées et des mœurs, voire de la simple vie matérielle, a toujours été infiniment plus paresseuse en Orient que chez nous. Mais il ne s'agit point de ratiociner sur ce qui arrivera dans cinquante ou dans cent ans. Il s'agit du présent. Or, si les écoles se bornent à éduquer un troupeau docile et somnolent de fonctionnaires ; si, même chez les hommes de l'élite, nos idées les plus libérales sont pliées dans un sens purement musulman ; si enfin, parmi les masses populaires, la religion, bien loin de réagir contre ces tendances particulières, les exagère encore, la perspective d'un rapprochement, même uniquement intellectuel, avec l'Europe ne reste-t-elle pas toujours très éloignée?

Il est inutile de se le dissimuler : l'Islam, en tant que foi, n'a pas perdu un pouce de terrain. On peut même dire qu'il n'a pas cessé d'en gagner. Il est aussi dominateur qu'aux siècles les plus brillans de son histoire, peut-être davantage, parce que la présence humiliante de l'étranger exaspère, en ses fidèles, la susceptibilité du sentiment religieux. Évidemment, nous ne leur demandons pas d'abdiquer leur croyance : une telle prétention serait aussi odieuse que ridicule. Nous souhaitons seulement que cette croyance ne condamne de parti pris ni nos sciences, ni notre culture littéraire et philosophique. En un mot, nous voudrions que l'Islam, à l'imitation du christianisme occidental, fît sa part à l'esprit moderne. Le catholicisme, en particulier, n'est l'ennemi d'aucune science, qui n'est qu'une science. Un religieux, chez nous, peut être un mathématicien, un astronome, un historien de premier ordre, tout aussi bien qu'un laïque. Sans doute, le but du catholicisme n'est point de développer le progrès matériel, et ses spéculations, sans rester étrangères aux choses contingentes, visent néanmoins plus haut. Tout en concédant le nécessaire à la vie pratique, il ne doit pas, il ne peut

pas oublier que sa mission est, avant tout, spirituelle et que son royaume n'est pas de ce monde. L'essentiel est qu'il souscrive de bonne grâce aux concessions raisonnables que le « siècle » réclame de lui. Un compromis de ce genre s'impose aujourd'hui à l'Islam, sous peine d'isolement mortel. Reconnaissons-le : il n'y a pas de raison fondamentale pour qu'il continue à s'y refuser. Mais les difficultés qu'il y rencontrera sont considérables.

D'abord, c'est une religion tout *en dehors* : la vie intérieure, qui est le domaine propre du christianisme, n'y a, pour ainsi dire, aucune place. Expulsé de la vie pratique, l'Islam ne sait plus où se réfugier. S'il cesse d'enseigner, de juger, de régler l'hygiène et les mœurs, voire le costume (1), de prescrire des rites spéciaux et publics, il cesse, en quelque sorte, d'exister. Son fonds mystique est très pauvre : son fonds métaphysique ne l'est pas moins. Étant ainsi très peu sentimental et très peu intellectuel, il est clair qu'il ne peut éprouver qu'une vive répugnance pour nos littératures et nos philosophies.

On objecte à cela que, précisément parce qu'il n'est point métaphysique, il se rapproche davantage de l'esprit positif des sciences modernes et que, dans tous les cas, il est beaucoup plus simple que le christianisme et qu'il exige de ses adeptes un effort de foi moins paradoxal. Peut-être bien, si l'indigence et la platitude sont synonymes d'esprit positif. Cependant, on ne voit pas que la cosmogonie biblique propose des explications aussi contraires, non pas même à la science actuelle, mais au simple bon sens, que la cosmogonie coranique. Aujourd'hui encore, les kodjas apprennent à leurs élèves que, pour maintenir la terre dans l'espace, Dieu créa un ange soutenu par un grand rocher qui, à son tour, repose sur le dos et les cornes du Taureau du monde. D'après le Coran lui-même, les étoiles filantes seraient des traits enflammés lancés par les anges contre les esprits infernaux. Ainsi du reste!... Enfantine dans ses théories de l'univers, la religion de Mahomet a-t-elle du moins, comme on le prétend, le mérite d'être plus simple que ses concurrentes? C'est une simplicité bien relative. Réduire l'Islam au déisme n'est qu'un procédé commode, pour couper court aux discussions. Par un tour d'escamotage analogue, il serait aisé de ré-

(1) C'est, me dit-on, pour un motif religieux que le port de nos chapeaux est interdit aux Musulmans. Le bord de nos coiffures empêcherait le front du Croyant de *toucher la terre*, lorsqu'il se prosterne pour la prière rituelle.

duire le credo du christianisme à ce symbole sommaire : « Dieu est Dieu et Jésus-Christ est son fils unique. » C'est aussi bref que : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète ! » Pourtant, il s'en faut de beaucoup que ces deux formules épuisent tout le contenu dogmatique des deux religions. Pour être un bon Musulman, on est *obligé* de croire non seulement à l'existence de Dieu, Être suprême, et à la mission divine de Mahomet, mais à l'existence des anges, du diable et des démons, au Jugement dernier, à la venue de l'Antéchrist, à la réapparition de Jésus pour préparer la fin du monde, à l'éternité des peines et des récompenses. Par-dessus tout, on doit admettre que *le Coran est le Livre révélé*, et les conséquences en vont loin : culte des saints, des prophètes, de la Vierge Marie; pratiques extérieures obligatoires : prières, jeûnes, ablutions, circoncision, interdiction de certaines viandes et de certaines boissons, usage du chapelet, pèlerinage à la Mecque. Je m'en tiens aux articles de foi et aux rites les plus importans ou les plus connus. On voit donc qu'il faut singulièrement en rabattre de cette simplicité tant vantée. Il n'en est pas moins vrai que les dogmes de l'Islam sont, en somme, moins nombreux et moins subtils que les dogmes du catholicisme; et que dans la pratique, pour le troupeau des fidèles, il se ramène à un déisme grossier, adultéré de beaucoup de superstitions (magie, sorcellerie), et enfin à la croyance que les Musulmans sont le peuple élu de Dieu. Mais le résultat de cette simplification n'est pas du tout ce que nous pouvions espérer. Pour être restreinte à un petit nombre d'objets, la foi du Musulman n'en est que plus ardente. Il en est de l'Islam comme du protestantisme. Plus il allège son bagage mystique, plus âprement il en conserve le résidu. Ces symboles raccourcis sont les pires levains de fanatisme.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'Islam, malgré toutes les avances que nous lui faisons, ne désarme point. Son hostilité irréconciliable se déguise à peine sous un masque d'indifférence et de mépris. On la sent toujours latente, même lorsqu'elle s'enveloppe de politesse. Libre à ses défenseurs et à ses amis d'exalter la tolérance, la douceur, la bonté du *Mousslim!* Je pourrais moi-même chanter ma partie dans ce chœur de louanges. Mais des vertus individuelles ne sauraient entrer en ligne de compte, quand il s'agit de déterminer les tendances de la généralité. Là-dessus, il n'y a pas de doute possible. Au nom

de quoi les réformateurs les plus « avancés » peuvent-ils mobiliser les foules, si ce n'est au nom du fanatisme? Qu'ils le veuillent ou non, il leur faut bien, en définitive, faire appel à la vieille haine, toujours vivace, contre l'Infidèle. En Orient, — ne nous lassons pas de le répéter, — il n'existe d'autre lien, entre des hommes de même race, que le lien religieux. La communauté de langue n'est qu'une condition secondaire des groupemens nationaux. Il y a des Hellènes qui ne parlent pas le grec. Le lien entre eux, c'est la liturgie, l'assistance aux mêmes offices, l'usage des mêmes rites extérieurs, l'obéissance à l'autorité spirituelle du Patriarche de Constantinople, qui, jusqu'ici, a réglé l'organisation communale comme celle de la famille. Évidemment, changer un tel état d'esprit n'est point une entreprise au-dessus des forces humaines. Une action persévérante et méthodique triompherait peut-être, à la longue, des inimitiés anciennes. Mais, par malheur, la méthode et la persévérance dans l'effort sont les qualités qui manquent le plus aux Orientaux.

En attendant, l'Islam vit sur le pied de guerre avec les autres religions orientales, et celles-ci, les unes avec les autres. C'est une guerre sourde, silencieuse, qui ne se trahit que de temps en temps, par de soudaines explosions. Ce calme apparent induit en erreur le touriste qui traverse en coup de vent les mosquées et les églises : il n'a pas trop de toute son attention pour les faïences, les vieux tapis, les stucages, les vitraux et les boiseries peintes. Les Européens qui habitent le Levant sont sujets à une pareille illusion. L'habitude émousse en eux l'acuité de l'observation; et puis enfin, parqués dans un certain milieu social, accaparés par leurs occupations journalières, il leur est bien difficile de s'évader hors du cercle banal où ils tournent. Que ce soit à Alexandrie, au Caire, à Beyrouth, à Smyrne ou à Constantinople, tous vous répondront à peu près dans les mêmes termes : « Les religions? Dieu merci, nous en avons à revendre! C'est une bénédiction!... Et elles font toutes bon ménage ensemble! Vous verrez, le spectacle est édifiant!... »

En effet, c'est bien l'impression que j'en eus d'abord. Je ne connais rien de plus charmant qu'un dimanche à Péra. Les sorties de messes encombrent, animent, éblouissent toute la grand'-rue. Que de dames élégantes et parfumées! Que de conciliabules! Il s'en forme à la porte de Saint-Antoine, de l'église autrichienne, de l'église du Taxim, sans parler des innombrables sanctuaires

orthodoxes ! Les toilettes s'affrontent et se toisent. Les eucologes et les éventails chargent les mains gantées. On potine, on fait beaucoup d'embarras. Les jeunes gens, sur le trottoir en face, lorgnent les groupes... Quand la messe est « ambassadrice » ou « consulaire, » cela devient tout à fait admirable. Le personnel diplomatique arrive dans des landaus de gala, flanqués de kawass aux chamarrures resplendissantes. La descente de voiture, entre une double rangée de curieux, est sensationnelle. Il faut voir les petits attachés d'ambassade, ou les apprentis-drogmans, tendant le mollet sous la bande d'argent du pantalon et la pointe de l'épée à poignée de nacre, bombant leur torse dans le bel habit brodé de palmes. Le clergé, revêtu de ses ornemens pontificaux, vient au-devant de la troupe. Les orgues tonnent, on défile, on envahit les chaises réservées qui s'alignent devant la grille du chœur. M. le consul et Mme la consulesse occupent deux sièges et deux prie-Dieu jumeaux, de véritables trônes drapés de velours et garnis de coussins à crépines d'or, comme on en voit dans les portraits royaux de Velazquez. L'étiquette et le décor sont toujours dans la grande tradition louisquatorzième. Comment ne pas être indulgent pour des pompes religieuses où l'on joue un si beau rôle?

Je me rappelle une fête de la Pentecôte, au Caire, comme un des plus amusans spectacles que j'aie contemplés en ce genre. Ce jour-là, j'assistai à trois messes : une chez les Coptes orthodoxes, l'autre chez les Coptes-unis, la troisième chez les Franciscains. Celle des Franciscains était « consulaire, » c'est-à-dire que le représentant de la République française en devait rehausser l'éclat par sa présence. Je commençai par celle-là...

Lorsque j'arrive, la grande nef est comble, malgré la chaleur. Le public attend. Des sacristains vont et viennent dans le chœur, allumant des cierges et des candélabres, disposant des vases... Enfin des claquemens de fouet crépitent dans les ruelles étroites qui aboutissent au parvis : c'est le cortège officiel qui débarque. Les cannes à pomme d'or des kawass martèlent les escaliers. Derrière eux, ces messieurs de l'Agence et du Consulat général se forment en rangs, dans le narthex. Toutes les têtes retournées sont tendues vers l'épaisse tenture qui masque la baie du portail... Pourquoi n'entrent-*ils* pas? On se le demande d'une chaise à l'autre... Il paraît que le clergé est en retard, — le clergé qui, suivant le protocole, doit aller offrir l'eau bénite à

M. le Ministre, sur le seuil de l'église! Or, les religieux sont Italiens. On me dit qu'ils s'amusent à faire droguer à la porte le représentant de la République. Celui-ci s'impatiente. On l'entend grommeler derrière la tenture, qui ondule comme un rideau de théâtre, au moment où on va frapper les trois coups. Les gens du cortège, qui enragent, protestent bruyamment. Les cannes des kawass ébranlent le pavé de coups furibonds... Après dix bonnes minutes, un prêtre sort de la sacristie, enfilant encore son bras dans la manche de son aube, pestant et trépidant. Il rallie une bande d'enfans de chœur, dévale au galop à travers la nef, et, d'un geste malgracieux, présente le goupillon à M. le Ministre, devant qui la tenture vient enfin de s'écarter. M. le Ministre touche le goupillon d'un air dégoûté; et, sans s'inquiéter de son cortège, fonce droit sur son prie-Dieu, comme on marche à l'assaut.

Cette fois, la violence des passions avait emporté le décorum! Ce fut une entrée désastreuse!

Vues par ce côté drolatique ou par le côté « cérémonie, » il est certain que les religions orientales n'ont absolument rien de rébarbatif. Mais qu'on ne s'y trompe pas! Elles couvent une exaltation non moins ardente que l'Islam. Je mets à part les Catholiques latins, qui ne sont pas du pays et qui dominent de haut la mêlée. Leur savoir et leur éducation, leur réserve et la dignité de leur tenue les distinguent de l'élément clérical indigène. Les autres ne leur ressemblent guère: Grecs, Russes, Arméniens, Abyssins, Coptes, Syriens et Juifs, tous ces gens-là ne rêvent que plaies et bosses. Lorsque j'étais à Jérusalem, il s'éleva une querelle entre Grecs et Arméniens à propos de je ne sais plus quelles réparations clandestinement entreprises par les premiers, dans l'Église du Tombeau de la Vierge. Grave affaire, attendu que la moindre réparation équivaut à une prise de possession! Comment la dispute s'envenima-t-elle ? Toujours est-il que les deux partis en vinrent aux mains dans le sanctuaire et que six Arméniens restèrent sur le carreau! Les Franciscains eux-mêmes, malgré leur évident désir de conciliation, sont obligés de se défendre à tout instant contre la mauvaise foi et les tracasseries des clergés hétérodoxes. Ils m'ont raconté notamment une histoire de tapis qui vaut son pesant d'or.

Cela se passe à Bethléem. D'après les traités et les traditions les plus anciennes, les Franciscains jouissent d'un droit

de passage entre leur église et la Grotte de la Nativité. Ce passage coupe en diagonale un des bas-côtés de la vieille basilique constantinienne qui renferme la Grotte. Or, dans un des angles, les Arméniens possèdent un autel, et, devant cet autel, se déploie un tapis. Avides de couper le passage aux Franciscains, de quoi s'avisèrent ces ingénieux schismatiques? Petit à petit, centimètre par centimètre, ils allongèrent leur tapis, tant et si bien qu'un beau jour le tapis finit par recouvrir tout le pavé entre la Grotte et la petite porte des Latins. Pour s'y rendre, ceux-ci étaient obligés de fouler le territoire de l'ennemi, puisqu'ils passaient sur son tapis. Violation du droit de propriété! Conflit qui allait tourner au tragique! batailles en perspective! effusion de sang! Mais, en vrais fils du bon saint François, les Franciscains conjurèrent toutes ces horreurs grâce au subtil artifice que voici. Par une nuit sans lune, à l'heure où tout le monde dort, même les Arméniens, un Frère intrépide s'insinua dans la basilique et, armé d'une paire de ciseaux, il coupa le tapis délictueux sur toute la longueur de la diagonale. De cette façon, la frontière fut rétablie sans combat, et les Arméniens, rendus stupides par un si joli tour, se tinrent cois et renoncèrent à rallonger leur tapis.

Un tel dénouement est exceptionnel. D'habitude, hélas! les choses sont bien loin de s'arranger ainsi en douceur. On n'aurait que l'embarras du choix entre une foule d'épisodes, qui prouvent surabondamment la violence et, quelquefois, la férocité de ces haines religieuses. On se le rappelle : lorsque la nouvelle Constitution ottomane fut proclamée à Jérusalem, des Juifs échauffés voulurent traverser la petite place du Saint-Sépulcre, afin d'y manifester leur enthousiasme pour la Révolution. Mais des *pappas* armés de solides gourdins leur en barrèrent la porte : s'ils avaient osé la franchir, on les étendait raides sur le seuil!

En réalité, toutes ces religions orientales s'abominent. C'est, chez elles, une si vieille habitude! Elles se côtoient sans cesse, elles se supportent tant bien que mal, parce qu'il leur est impossible de faire autrement. Mais chacune demeure retranchée dans son hostilité, sans la moindre concession, du moins volontaire, au voisin, sans rien céder de ses prétentions. Cela marche ainsi, jusqu'au jour où les fureurs contenues éclatent et où l'on s'égorge dans la rue. Inutile de fouiller l'histoire des vingt dernières années pour y trouver des exemples à l'appui. Il n'y a

pas six mois, les massacres d'Adana nous rappelèrent atrocement qu'il ne saurait y avoir de paix durable entre dissidens orientaux. Ce n'est jamais qu'un armistice, lequel est à la merci de la circonstance la plus futile. Ces massacres furent hideux de cruauté et de barbarie, et, bien que la presse en ait atténué le récit, — sans doute, pour ne pas contrister les âmes naïves qui croient à l'avènement tout proche de la fraternité en Orient, — ce que nous en avons appris est plus que suffisant pour nous inspirer une défiance salutaire à l'endroit de la prétendue tolérance orientale. Je sais bien ce que l'on répond : c'est que les motifs qui précipitèrent les Turcs contre les Arméniens d'Adana n'étaient point religieux, mais économiques : des débiteurs insolvables ou injustement exploités auraient imaginé ce moyen commode de s'acquitter, qui est de supprimer leurs créanciers. Mais il est trop certain aussi que la différence de religion entre adversaires exaspéra, d'une façon terrible et hors de proportion avec les causes initiales, ces querelles d'intérêts. Il en est toujours ainsi d'ailleurs. Je défie bien qu'on me cite une seule guerre de religion proprement dite, qui n'ait pas eu l'intérêt pour point de départ.

Des cas de fanatisme comme celui-là ne sont nullement accidentels. C'est une maladie endémique et chronique. Pour peu que la surveillance administrative se relâche, souvent même sur une excitation clandestine venue du pouvoir central, les religions ennemies se ruent les unes contre les autres. Les personnes qui connaissent l'Algérie n'ignorent pas que, si nos troupes se retiraient seulement l'espace de vingt-quatre heures, les Juifs seraient massacrés dans toutes les villes : après quoi, ce serait le tour des Européens. En Orient, l'exaltation fanatique est montée au même degré. Les humanitaires qui ont l'illusion tenace, qui ne perçoivent qu'un effet de couleur locale dans les regards hostiles dont on les transperce au passage, en certains quartiers musulmans, ceux-là n'ont qu'à se rappeler des faits récens qui sont encore dans toutes les mémoires. A Constantinople, en avril dernier, une jeune fille turque fut martyrisée et son fiancé, tué par la populace et la soldatesque, pour l'unique raison que ce fiancé était Grec, — parce que cette Musulmane avait voulu épouser un homme qui n'était pas de sa religion. Voilà qui est catégorique! Mais généralisons la question : oui ou non, un Musulman, un Hellène ou un Juif peut-il se conver-

tir, sans risquer d'être mis à mort? Partout, on vous répondra que non! Si, après cela, on s'obstine à espérer que le triomphe de la libre pensée, en Orient, n'est plus qu'une question de jours, c'est qu'on a la foi robuste. Si l'on songe, au contraire, à tout ce qui couve d'effervescence fanatique autour de l'Europe, depuis la Mer-Noire et l'Anatolie jusqu'aux derniers caps du Maroc, on conviendra que nous sommes enfermés dans un cercle de haines qu'il ne dépend que de notre faiblesse de rendre dangereuses. M. Homais et ses amis se bouchent les yeux pour ne pas voir. Ils croient avoir « terrassé l'hydre du fanatisme. » Mais les tentacules de la bête s'allongent de toutes parts autour de nous. Le seul moyen que nous ayons d'être en sûreté avec elle, c'est de la réduire à l'impuissance.

II

Envisagées par l'extérieur, les religions orientales nous apparaissent ainsi comme des citadelles closes, dressées les unes contre les autres. En apparence, rien ne bouge, tout est calme aux alentours. Vues du dedans, elles nous donnent une pareille impression de silence et d'immobilité : cette inertie nous semble voisine de la mort. Il en est quelques-unes dont la sénilité a je ne sais quoi d'enfantin, qui nous les fait considérer comme irrémédiablement finies, devenues ridicules et inoffensives, à la manière des vieilles gens gâteuses qui radotent.

Le plus beau spécimen de ces religions tombées dans l'enfance caduque nous serait fournie peut-être par celle des Coptes orthodoxes.

A Louqsor, j'assistai à la messe de l'Ascension, dans leur église, qui est dédiée à Saint-Antoine et à Saint-Pacôme. En vain m'excitai-je sur les vertus de ces deux grands saints et sur le prestige littéraire du premier; en vain essayai-je de me raccrocher à certains détails poétiques ou touchans de la liturgie, j'eus toutes les peines du monde à garder mon sérieux.

D'abord, je ne pouvais pas me croire dans un lieu chrétien A part les deux effigies de Saint-Antoine et de Saint-Pacôme qui décorent l'iconostase, tout me rappelait une mosquée : les nattes étendues par terre, les cloisons de bois découpées à jour comme des *moucharabyés*, les lustres chargés de cornets de verre, les œufs d'autruches, les boules de jardin, la coupole où pépiaient des

nichées de moineaux, où de gros pigeons blancs lissaient leurs plumes sur le rebord de la corniche. Çà et là, au hasard, les hommes sont accroupis sur leurs talons. Les femmes, invisibles, sont parquées derrière une clôture qui occupe tout le bas de l'église. A travers les grillages, je les entends qui chuchotent et qui se poussent. Dans un coin d'ombre, une vieille, drapée de noir jusqu'au menton, toute droite et toute mince de la tête aux pieds, a l'air d'une colonne funèbre. Près de nous, sur des bancs très hauts, des vieillards accroupis tripotent leurs pieds nus : leurs babouches s'égaillent, un peu partout, sur le pavé luisant, comme une flottille de petits bateaux sur une eau calme. On jurerait absolument un intérieur de mosquée! Des chants arabes glapis par un enfant à la voix pointue achèvent de préciser l'ambiance musulmane. Et pourtant mes yeux désemparés, qui furètent de droite et de gauche, en quête d'un symbole chrétien viennent de découvrir, dans un renfoncement de la muraille, un meuble étrange, dont je saisis mal d'abord la forme et l'usage : c'est un pressoir !... le pressoir qui sert à préparer le vin eucharistique! Peut-être y a-t-il aussi, dans quelque recoin, un four où l'on cuit le pain de la Communion! Et voilà ma pensée ramenée brusquement aux agapes évangéliques des premiers siècles.

J'observe les allans et les venans. On entre et on sort comme dans un bazar. On cause à haute voix. Personne ne paraît s'occuper de l'enfant à la voix pointue, qui continue à s'égosiller devant son pupitre : il chante véritablement dans le désert. Et on ne s'occupe point davantage de ce qui se passe derrière l'iconostase, où pourtant se devine un vague remue-ménage. La messe est-elle commencée? Impossible de le savoir. Mes voisins interrogés me répondent des phrases confuses. Les conversations, les allées et venues n'arrêtent pas. Bientôt, je m'aperçois que toutes les poules du quartier ont envahi le sanctuaire. Elles picorent des miettes dans les interstices des nattes. Elles donnent des coups de bec sur les babouches à l'abandon. Une, plus effrontée et plus vorace que les autres, s'attaque même à mes bottines, lorsque, tout à coup, un coq pousse un corico éclatant qui la met en fuite. On ne s'émeut point. L'enfant qui chante semble rivaliser avec le coq. Je m'attends presque à voir paraître, derrière les poules, le compagnon de saint Antoine, patron du logis : c'est réellement la maison du bon Dieu!

Et puis, au milieu de l'inattention générale, la petite porte de l'iconostase s'entr'ouvre, livrant passage au prêtre, un grand vieillard débonnaire, à barbe blanche. Il est tout de blanc vêtu, en longue simarre traînante, brodée d'une croix devant et derrière. Ses pieds portent des chaussettes blanches, et à sa ceinture pend un large mouchoir d'invalide, jaune et bleu, où il se mouche de temps en temps avec ostentation. Il évolue, à pas muets, au milieu des poules, des moineaux, des pigeons, des groupes de gens accroupis, en balançant un encensoir devant le pupitre, puis devant l'iconostase, devant Saint-Antoine et devant Saint-Pacôme, enfin devant l'autel qu'on aperçoit par la petite porte, un instant entre-bâillée. Cet autel est drapé de somptueux oripeaux : descentes de lit, carrés d'andrinople, cotonnades pour négresses ! Mais c'est à peine si j'ai le temps d'admirer ces magnificences. Bien vite, le prêtre rentre dans le sanctuaire et la porte se referme.

Infatigable, l'enfant de chœur chante d'une voix de plus en plus aiguë devant son pupitre. Les vagissemens éperdus d'un bébé, qu'une femme apporte tout enveloppé de langes, ne l'interrompent point. Je comprends qu'il s'agit d'un baptême. Comment ? un baptême en pleine messe de l'Ascension !... Mon Dieu, oui ! ces braves Coptes ne s'embarrassent pas pour si peu. Le prêtre, toujours en chaussettes, ressort de l'iconostase et s'en va bien tranquillement baptiser le poupon, derrière le grillage mystérieux qui abrite les femmes. Hélas ! je ne pourrai pas voir la cérémonie ! Alors, comme pour me consoler, un grand gaillard osseux, à la pomme d'Adam saillante, écarte l'enfant de chœur du lutrin et entonne, d'une voix de cuivre formidable, l'évangile du jour en langue coptique. C'est à se boucher les oreilles !

De l'autre côté, dans le baptistère, le bébé qu'on ondoie redouble ses hurlemens. En moins de cinq minutes, c'est fini ! Le prêtre s'en revient vers l'iconostase, avec un bon sourire paternel dans sa grande barbe. Et puis il s'enferme de nouveau. Je renonce décidément à saisir le lien de tout cela. Il n'y a pas d'ordre sans doute ! Cela marche au petit bonheur, au gré des circonstances ou de l'inspiration des officians ! Voici maintenant qu'on distribue le pain bénit, de jolies galettes rondes comme des hosties et marquées de la croix copte ! Celui qui les fait passer est un vieux à la démarche chaloupante, aux babines et aux

paupières lourdes de dromadaire. On songe à un chameau du temple, à je ne sais quel animal béat, qui ferait le service dans cette ménagerie sacrée! Je n'exagère pas! Autour de lui, les poules se battent, se disputent les miettes du pain bénit, jusqu'à un petit poussin qui sort de l'œuf et qui n'a qu'un léger duvet sur le dos. Les moineaux, les pigeons descendent de la coupole, voltigent d'un bout à l'autre de l'église, frôlent de leurs ailes les têtes des fidèles qui n'en ont cure. Cela devient un ramage de volière, un vacarme de basse-cour!

De nouveaux vagissemens couvrent le tumulte! Une procession de bébés portés par des hommes et des femmes s'achemine vers le chœur dont la porte s'est rouverte. C'est, me dit-on, la communion des enfans malades ou récemment baptisés. Le prêtre se tient sur le seuil, élevant entre ses mains un gros verre à pied, un verre de cabaret, où plonge une cuiller d'étain. A tour de rôle, chaque poupon lui est présenté par son porteur, et l'excellent homme, les yeux mi-clos, avec des airs patelins de nourrice, entr'ouvre les bouches grimaçantes, du bout de sa cuiller, comme s'il donnait la becquée aux petits enfans.

Pendant ce temps-là, l'adolescent nasillard a recommencé à glapir ses chants arabes : il ne semble point disposé à quitter son pupitre de sitôt. Depuis qu'il y est attelé et que nous sommes là, il doit être des heures impossibles. Je me décide à gagner la porte, désespérant de voir la fin de cette cérémonie, dont je n'ai même pas pu voir le commencement.

Telle fut la messe que j'entendis, le jour de l'Ascension, dans l'église de Saint-Antoine et de Saint-Pacôme, — en pleine Thébaïde. J'en ai entendu ailleurs un grand nombre d'autres et dans tous les rites orientaux, à Constantinople, au Caire, à Beyrouth, à Jérusalem. Ce qui me frappait, spécialement chez les Coptes, c'est le caractère purement formaliste de ces cérémonies. Prêtres et assistans semblaient se désintéresser complètement du sens de leurs gestes ou de leurs paroles. Nulle tenue, nulle dignité même extérieure, rien qui fît allusion à la grandeur du mystère qu'ils étaient censés célébrer. Cette insignifiance, cette absence de vie spirituelle, cette raideur ankylosée des vieux hiératismes nous induisent à conclure que ces religions sont mortes, qu'elles n'ont aucune action sur leurs adeptes et que ceux-ci ne les conservent que par respect traditionnel. Ce serait une grave erreur. Dans notre Occident,

une religion qui ne pense plus est effectivement une religion finie. Il n'en est pas de même chez les Orientaux. A cause de l'hostilité permanente dont leurs religions sont entourées, l'activité de chaque confession s'est tournée du dedans au dehors. Elles se sont raidies dans la croyance littérale, comme dans une carapace à l'épreuve de l'ennemi. Moins ces confessions dépensent de pensée et de spiritualité, plus elles emploient d'ardeur fanatique à maintenir intacte la lettre de leur foi, plus elles deviennent intransigeantes et irréductibles sur les questions de forme.

Ni persécutions, ni massacres, ni sollicitations flatteuses, rien n'a pu les entamer. Elles-mêmes ne cherchent point à se modifier ni à s'amender, quand elles le pourraient sans inconvéniens. On dirait que la contagion léthargique de l'Islam les a touchées. Pour que deux ou trois parmi ces communautés reprissent un peu de vie intérieure, il a fallu le stimulant de l'activité occidentale. Rome s'en est mêlée. L'Église catholique a ramené dans son giron quelques schismatiques plus ou moins entachés d'hérésie. Elle a su faire accepter son obédience aux Maronites, à quelques Syriens, à quelques Coptes et Arméniens : elle a refondu dans son moule ces chrétiens douteux.

La tâche n'était pas commode. Outre la répugnance de l'Oriental à subir le joug latin, nos religieux ont eu à lutter contre un encroûtement inimaginable d'ignorance et de grossièreté. Les Coptes, en particulier, avaient à peu près oublié leur credo chrétien, tout en restant Chrétiens avec obstination. Aujourd'hui encore, beaucoup d'entre eux ne se distinguent des Musulmans que par une croix tatouée sur le pouce. Les uns jurent par Aïssa (Jésus), les autres par Mohammed : voilà toute la différence ! En Syrie, la tâche était presque aussi difficile. Les Jésuites s'y sont dévoués avec un zèle et un succès réellement admirables. Ils ont dû réformer les mœurs du clergé, lui imposer une discipline, rendre un peu de dignité au culte comme aux prêtres. C'est une surveillance constante et parfois très pénible. Tels de leurs Pères s'astreignent à parcourir les bourgades montagnardes du Liban, pour confesser les curés isolés, prêcher dans leurs langues des populations perdues. Et les chemins sont atroces, quand il y en a, les mulets rétifs, la route longue et les gîtes plus que sommaires !

Où j'ai le mieux constaté la force de leur influence, c'est à

Beyrouth, dans la chapelle de leur collège. Le Père Ray m'avait dit :

— Venez-y un de ces dimanches ! Vous verrez : le spectacle seul en vaut la peine !

J'y allai, et j'eus la constance d'y rester, de quatre heures et demie du matin à midi. Pendant tout ce temps-là, la chapelle ne désemplit pas. Mais le mot de chapelle est inexact : c'est une véritable basilique, où je vis défiler, durant mes huit heures d'observation, des milliers de fidèles ; où j'assistai à d'innombrables messes, — latines, grecques, syriennes, maronites, — chacune ayant leurs publics et leurs rites spéciaux. Dès avant l'aube, des groupes circulent, avec des lanternes, dans les rues fangeuses et noires qui avoisinent la maison des Jésuites. Le flot grossit d'heure en heure, devient une foule, aux approches de la grand'messe. A l'intérieur, dans la grande nef et dans les nefs latérales, les offices se succèdent ; les mélopées arabes, aigrelettes et chevrotantes comme une musique de noubas, alternent avec le plain-chant catholique et les sons graves de l'orgue. Dans la chapelle des Grecs-Unis, on communie sous les deux espèces : le prêtre coupe le pain sur la patène et le distribue en petits morceaux aux fidèles agenouillés. Dans cette autre, on chante en arménien ; plus loin, on chante en grec. Les autels orientaux font écho au maître-autel romain. Celui-ci, dressé au milieu du chœur, apparaît comme le symbole de l'Église-Mère entourée de ses enfans barbares.

Toutes les races du pays, toutes les catégories sociales se mêlent sous les voûtes hospitalières de la Basilique latine. Auprès de dames élégantes, en grande toilette, en chapeaux européens, je reconnais des femmes de condition plus humble, ouvrières ou petites bourgeoises, coiffées d'une mantille de tulle semblable à celle des Génoises et des Barcelonaises. D'autres sont tout enveloppées de satin noir, comme les Musulmanes, le visage à peine visible à travers la fente de l'étoffe strictement fermée. Celles du peuple portent sur la tête un voile blanc de cotonnade grossière. Quelques profils émergent entre les plis des voiles, tels qu'on s'imagine ceux des vierges et des martyres chrétiennes des temps apostoliques : pâles, les joues creusées, les cheveux épars, en nattes, sur le dos, les cils très bruns battant sur de grands yeux sombres noyés de langueur, des yeux dont le blanc lui-même est presque noir. Les hommes qui sont là offrent

des contrastes pareils. Parmi les étudians, les commerçans, les notables de la ville, en jaquettes et vestons de coupe londonienne, j'aperçois des ouvriers et des manœuvres en costume indigène. Il y a là jusqu'à des portefaix du port, la tête rase, le gombaz de toile bleue serré aux reins par une ceinture de cuir. Leurs larges pieds nus laissent une empreinte poudreuse sur le seuil des confessionnaux, d'où ils sortent, les bras en croix sur la poitrine, les yeux baissés, avec une expression de recueillement, étrange sur ces figures farouches.

Ce recueillement est peut-être ce qui m'a le plus étonné dans cette foule levantine. Quelle différence avec les dissidens schismatiques, dont j'avais suivi les offices ! Ici, entre tous ces fidèles, il existe un véritable courant de ferveur. La piété, si elle n'est peut-être pas très réfléchie, est sérieuse et profonde. Les communions sont, pour ainsi dire, générales. C'est par longues et incessantes processions qu'ils se dirigent vers la Sainte-Table, riches et pauvres, étudians et illettrés, les femmes en voiles blancs, les artisans nu-pieds, les élégantes de la ville. Le peuple surtout est touchant. Ces vêtemens et ces gestes archaïques, ces théories pieuses se déroulant à travers les arceaux des nefs, me rendaient presque la figuration des Catacombes. Les agapes eucharistiques, que j'avais vainement évoquées à Louqsor, se réalisaient pour moi dans cette chapelle de Jésuites. Ces hommes sont des pétrisseurs d'âmes incomparables ! Recréer ainsi l'atmosphère chrétienne primitive chez un peuple amolli par le plus dangereux des climats, corrompu par des siècles de servitude, voilà une de ces conversions déconcertantes dont eux seuls sont capables ! Et j'admirais, avec ce génie de la discipline morale, avec cette puissance de groupement et d'organisation dont ils ont le secret, cette contagion de charité et de fraternité, qu'ils répandent inlassablement autour d'eux.

III

A cela se réduisent les quelques résultats que la propagande religieuse occidentale a, jusqu'ici, obtenus en Orient. Ce sont les Catholiques qui y ont réussi. Encore était-il nécessaire que le terrain fût favorable à la bonne semence de leur parole. En dehors du cercle restreint des Maronites, des petites communautés grecques-syriennes, chaldéennes, arméniennes et coptes,

il n'y a rien à faire. Catholiques et protestans échouent, à moins que l'on ne considère comme des recrues sérieuses ces prétendus convertis qui foisonnent en Palestine et qui vivent de conversions successives. En principe, il est entendu chez tous les missionnaires européens, quels qu'ils soient, que *l'on ne convertit pas*. Alors que font-ils ? A quoi servent-ils? Et ainsi nous sommes amenés à considérer le rôle des religions européennes dans la mêlée des religions orientales.

Il en est pourtant, parmi ces missionnaires, qui s'obstinent à convertir. Lorsque j'étais à Nazareth, je vis arriver, à la *Casa nuova* des Franciscains, une grosse dame anglaise, flanquée d'une personne osseuse et chlorotique qui avait l'air d'être sa demoiselle de compagnie. Le soir, je rejoignis les deux voyageuses, dans la salle à manger du couvent. La grosse dame avait un voile sur la tête et une énorme croix d'argent sur la poitrine comme une chanoinesse. Sa figure ronde était épanouie. Le teint frais, reposé, brillant, annonçait une conscience pure et une santé robuste. Avec des gestes méticuleux et très anglais, elle découpait sur son assiette le dur beefsteak des Franciscains et elle portait les morceaux à sa bouche avec un joyeux appétit, tempéré d'une nuance de componction. Elle était gaie, expansive, facilement bavarde, sans rien de la morgue insupportable de certains de ses compatriotes. Cette grosse dame me plaisait, m'amusait, me semblait doucement comique. Je ne pus m'empêcher de le dire, en sortant, au supérieur qui avait assisté à notre dîner :

— Vous avez tort, me dit-il, de vous moquer d'elle. Cette Anglaise est une excellente femme!... Oui ! véritablement très bonne ! Elle est protestante, ce qui ne l'empêche pas de descendre chez nous, chaque fois qu'elle est en tournée dans le pays. Elle nous aime et nous le lui rendons. Je crois qu'elle est affiliée à une Société de Londres, qui se donne beaucoup de mal pour convertir les Juifs. Mais elle agit de sa propre initiative et avec ses seules ressources. Elle est riche, elle possède une propriété aux environs de Caïffa. Eh bien ! telle que vous la voyez, toute corpulente qu'elle est, son activité est infatigable. La foi l'anime. Elle est sans cesse par monts et par vaux, en quête de malheureux Juifs à secourir. Elle s'entête à vouloir en faire des Chrétiens. La tâche ingrate et désespérante que voilà !... Vous pensez bien qu'elle n'en convertit aucun ! Néanmoins, elle ne se décou-

rage pas!... En somme, toutes ses peines ne sont pas perdues. Elle apprend à lire et à écrire à de petits misérables ; elle les soigne, les nettoie, les habille ; elle leur distribue des collyres, des lunettes bleues pour leurs ophtalmies, du savon pour se laver, et, la plupart du temps, des vivres ou du pain... Vraiment, cette femme est très charitable ! Elle fait beaucoup de bien ! »

Ces derniers mots du Père Franciscain résument tout le programme des missionnaires occidentaux : *faire du bien!* A cela se limite forcément la plus grande part de leur effort. Je n'ai pas à chercher, ici, si la politique et les intérêts matériels de leur pays ou de leurs associations bénéficient, en fin de compte, de leur œuvre. Je m'en tiens au but le plus apparent de leurs travaux. Or, ce but, ils le poursuivent, en général, avec une abnégation et un dévouement qu'on ne connaîtra jamais assez.

Ils font donc du bien, beaucoup de bien, et ils le font en instruisant, en soulageant la misère, en ouvrant des écoles, des hospices et des orphelinats. Nous avons parlé ailleurs de leurs entreprises pédagogiques. Pour ce qui est de leur zèle charitable, un volume entier ne suffirait pas à épuiser la matière. La beauté de leur tâche, la multitude de leurs fondations obligent au respect même les juges les plus prévenus contre eux. Il y a d'ailleurs, entre toutes les confessions occidentales, une ardente émulation de charité. La Palestine, en particulier, est une sorte de champ clos où les bonnes œuvres se donnent carrière. C'en est même inquiétant. On trouve peut-être qu'il y en a trop, que cette ardeur bienfaisante est excessive, qu'elle risque de gâter ses cliens, en les dispensant de travailler pour eux-mêmes et par eux-mêmes et de prévoir le lendemain. Dans les moindres bourgades, il y a au moins un hôpital et une pharmacie gratuite. Rien qu'à Bethléem, qui ne compte pas plus de 8 000 habitans, les maisons de secours, les établissemens hospitaliers sont en si grand nombre, qu'on est obligé de choisir pour en donner une idée approchante : la liste complète serait interminable! Dispensaire des Franciscains, orphelinat des sœurs de Saint-Joseph, école professionnelle du Père Beloni, hospice des Sœurs de Charité, orphelinat de la Mission protestante allemande, etc. ! Quant à Jérusalem, la ville tout entière n'est qu'un vaste hôpital, une hôtellerie perpétuellement ouverte aux passans.

Les pauvres du pays, — et ils représentent facilement les

trois quarts de la population, — sont des gens vraiment bien heureux ! Entre missionnaires catholiques, protestans, grecs orthodoxes et israélites, c'est à qui se disputera l'honneur de les secourir. On les nourrit, on les habille, on les loge, on les soigne quand ils sont malades, on les bourre de drogues et d'aumônes. Une famille peut vivre uniquement de charité. Et, comme ces mendians ont l'esprit subtil, il n'est ruse dont ils ne s'avisent pour augmenter leur revenu. Un religieux me contait que les Franciscains hébergent gratuitement des familles chrétiennes dans des maisons qu'ils ont achetées pour ce généreux usage. Or les bénéficiaires louent subrepticement ces maisons, et, au vu et au su de tout le monde, vont s'installer ailleurs, quand ils ont trop de locataires. Les Franciscains sont obligés, paraît-il, de tolérer cet abus : s'ils expulsaient leurs pensionnaires indélicats, aussitôt dix sociétés protestantes offriraient un nouveau logis aux expulsés. Et ainsi, dans la crainte de voir leurs cliens passer à l'ennemi et apostasier à bref délai, ils se résignent à fermer les yeux.

Tels sont les inconvéniens de cette concurrence charitable. Mais il n'en est pas moins vrai que les missionnaires européens soulagent de trop réelles détresses et qu'ils ont à lutter contre une misère souvent effroyable. J'en eus la brutale révélation à l'Hôpital Saint-Louis, de Jérusalem, — un des établissemens de Palestine qui fait le plus d'honneur à la France, qui le subventionne, et à son fondateur, le comte de Piellat qui, généreusement, y a sacrifié presque toute sa fortune. — J'ouvre une parenthèse, en faveur de ce bon Français, une des plus nobles figures que nos compatriotes puissent saluer à l'étranger. Il vit là, dans cette maison de charité qu'il a bâtie, presque pauvre, à peine mieux vêtu que le plus humble des infirmiers. Épris de tout ce qui rappelle le rôle glorieux de la France en Terre-Sainte, il est, à Jérusalem, le gardien de nos souvenirs. Avec une patience ingénue, il a peint, sur les murs intérieurs de l'hospice, une immense fresque héraldique, où se détachent les blasons des preux qui accompagnèrent Godefroy de Bouillon au Saint-Sépulcre. La porte de sa chambre est encadrée par ces emblèmes. Lui-même, au milieu de tous ces écussons, apparaît comme le dernier des Croisés, un Croisé qui aurait déposé l'estoc pour endosser la bure du moine et qui ne voudrait plus conquérir que des âmes à force de bonté. Sans doute parce que tous les dévoue-

mens s'appellent, il a rencontré dans les sœurs de Saint-Joseph qui desservent l'hôpital les plus zélées des collaboratrices. Ces simples filles sont admirables, non seulement d'abnégation, mais aussi d'ingéniosité et de sens pratique. Le gouvernement français ne leur accorde que vingt mille francs de subsides, sur lesquels elles doivent défalquer huit mille francs pour le traitement du médecin attaché à l'établissement. Or le budget de l'hospice est de quarante mille francs environ. C'est à elles de combler le déficit comme elles peuvent.

Je les ai vues à l'œuvre. Un matin, j'assistai au défilé des malades et des indigens dans la pharmacie de l'hôpital. Des sœurs n'étaient occupées qu'à peser des remèdes, à remplir des flacons, à ficeler des paquets. La quinine et le bismuth s'enlevaient comme du pain. Par le guichet ouvert sur le préau, j'apercevais la horde compacte des misérables, qui, l'un après l'autre, venaient recevoir leurs médicamens. Les femmes étaient en majorité, de pauvres créatures hâves, décharnées, épuisées par les grossesses, tenant sur le bras un bébé squelettique et grelottant de fièvre. Le pire, c'étaient les plaies de ces malheureux, des plaies mal soignées ou totalement négligées, devenues hideuses et à peu près incurables. Des chancres, des eczémas, des ophtalmies purulentes, des bras et des jambes déformées, alourdis monstrueusement par des bouffissures livides : stigmates des vieilles lèpres ancestrales ! Le médecin les avait examinées, avait rédigé une hâtive ordonnance, et les bonnes sœurs donnaient le remède à tous ceux qui se présentaient, sans acception de race ni de religion, — aux Juifs et aux Musulmans comme aux Chrétiens. Ils n'avaient qu'à tendre la main.

On conçoit que, dans ces conditions, le gouvernement turc ne se montre pas trop défavorable aux fondations des missionnaires occidentaux. Il se décharge, en grande partie, sur eux de tout un important service, celui de l'Assistance publique. Et je ne parle pas de l'instruction, qui est un service non moins important et dispendieux. Il s'épargne ainsi la peine de veiller à l'hygiène de toute une catégorie de la population qui ne lui est pas fort sympathique, celle des Chrétiens et des dissidens en général. Ses coreligionnaires eux-mêmes profitent de cette tolérance. Car ils ne peuvent guère compter sur l'assistance administrative. Bien que les Musulmans aient, comme nous, leurs fondations charitables, — d'habitude et pris en bloc, ils ne sont pas très tendres,

ni très pitoyables au pauvre monde. Est-ce endurcissement, fatalisme ou indifférence? Toujours est-il que, si le bon *Mousslim*, à la fois pieux et secourable, n'est point excessivement rare, les grands mouvemens de compassion et de solidarité humaine si fréquens, chez nous, dans les masses, ne se produisent, autant dire jamais, dans les masses musulmanes. « On ne saurait croire, — écrivait Gabriel Charmes, au lendemain de la guerre turco-russe, — jusqu'où les Turcs poussent la dureté de cœur. Des milliers de Musulmans qui avaient fui la domination russe sont morts à quelques heures de Constantinople, sur la côte d'Asie, sans qu'un seul ministre, un seul pacha, un seul membre de la société turque ait fait le moindre effort pour les sauver. Que dis-je? Quand les Chrétiens organisaient des quêtes et des loteries afin de leur venir en aide, le gouvernement s'y opposait de son mieux, irrité de voir des infidèles arracher de vrais Croyans à la mort (1). » Les choses n'ont pas changé depuis trente ans. J'ai vu à Damas, dans la cour d'une mosquée abandonnée, un campement de *Tcherkess*, dont le dénûment était inimaginable : troupeaux affamés, véritables bêtes fauves qu'on rechassait de partout ! Et il en passe ainsi des milliers, à travers les provinces asiatiques, sans que personne ait l'air de se soucier d'eux, sinon pour se défendre contre leurs rapines!

En présence d'une telle inertie, la tâche de nos missionnaires est toute tracée. Non seulement, ils font du bien, mais ils s'efforcent d'offrir aux Musulmans le spectacle et l'exemple des vertus chrétiennes: fraternité, renoncement, esprit de sacrifice, chasteté, pauvreté volontaires. Ils espèrent ainsi diminuer les haines, affaiblir la violence des préjugés anti-chrétiens. S'ils ne convertissent pas, ils ont à cœur de dissiper les malentendus qui écartent des Européens les Musulmans fanatiques, de préparer entre les uns et les autres un terrain d'entente. Sans doute, la pratique inflige bien des accrocs à ce programme tout idéal; et il est facile de dauber sur les rivalités parfois sanglantes qui divisent les communautés chrétiennes. Bien loin d'édifier les Musulmans, elles seraient pour eux, nous dit-on, un objet de dérision avec leurs disputes, leurs contestations, leurs assommades perpétuelles. Mais, encore une fois, il convient de distinguer soigneusement les Latins des Chrétiens orientaux. La cor-

(1) *L'avenir de la Turquie* (Calmann-Lévy), p. 312.

rection de nos religieux, en particulier, est irréprochable; et, si les Français jouissent, en Orient, d'une sympathie relative et privilégiée, le mérite en revient, pour une bonne part, à nos missionnaires. Ce sont nos prêtres qui représentent le plus abondamment la France dans ces pays. Des prêtres, c'est-à-dire, des *hommes de prière:* le Musulman est habitué par sa religion à respecter ce caractère-là. Et ce sont aussi des hommes d'étude, des gens dont les préoccupations s'élèvent au-dessus des vulgaires intérêts matériels. Un peu de leur prestige rejaillit sur les autres Français qui habitent l'Orient. Comme les prêtres, ils sont des hommes d'étude, des civilisateurs. Médecins, professeurs, ingénieurs, chefs d'administration, ils représentent l'élément intellectuel parmi les colonies étrangères. Ils sont une manière d'aristocratie. Ils ne viennent pas, comme leurs concurrens, uniquement pour gagner des banknotes, pour trafiquer et exploiter la place. Et puis enfin, derrière eux, il y a l'histoire et la légende du sang français versé sur tous les champs de bataille de Syrie, de Palestine, d'Égypte et d'Asie Mineure. La France est, aujourd'hui encore, pour les Musulmans, la grande nation chevaleresque et guerrière de l'Europe, une ancienne adversaire dont la bravoure commande le respect, même à ceux qui l'ont su vaincre. Si l'on continue à nous estimer là-bas, c'est à cause de nos saint Louis, de nos Louis XIV et de nos Napoléon. On ne s'inquiète pas, on ne veut rien savoir du reste de notre histoire.

Représenter dignement la civilisation occidentale et faire du bien en son nom, c'est donc à cela que se réduit le rôle le plus immédiat et, si l'on peut dire, *laïque* de nos missionnaires. Mais ils en ont un autre qui est de beaucoup le plus important et le premier de tous à leurs yeux: entretenir le culte des Lieux-Saints, former comme une garde d'honneur autour du Saint-Sépulcre! Ils affirment par leur présence que les nations chrétiennes ont des droits sur ce coin de terre qui fut le berceau de leurs religions, et, d'un bout à l'autre de l'ancien Empire d'Orient, ils rappellent que cet Empire fut autrefois un des fiefs du Christ; ils perpétuent obscurément une tradition glorieuse, ils représentent, dans ce pays, *la continuité romaine!...* Oh! je sais! il est facile de tourner en ridicule ce rôle ingrat et touchant! A Jérusalem spécialement, les curieux qui passent ont de quoi exercer leur malignité aux dépens des moines! Le sarcasme est aisé contre leurs querelles, contre le mercantilisme

des Chrétiens indigènes, les trufferies impudentes, les pieux cabotinages qui s'épanouissent dans la Ville-Sainte, comme en un terrain d'élection. Mais, ce qu'ils ne disent pas, c'est que chez ces moines qui les ont accueillis fraternellement, qui accueillent, avec la même bonne grâce, amis ou ennemis, tous et toutes, même les mères ou les femmes de ceux qui, en France, les persécutent, — chez ces moines, ils ont retrouvé vivant l'esprit du Christ. Pour moi, je n'ai senti nulle part, comme chez eux, la douce présence du Maître et la certitude de sa divine promesse : « Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles! » — Et si, comme beaucoup d'autres, dans la Basilique du Sépulcre, j'ai pu me scandaliser devant les oripeaux barbares dont une piété naïve l'affubla, et devant des scènes inquiétantes de basse superstition, toutes ces impressions mesquines ont été soudainement balayées en moi, comme par un grand souffle purifiant, à la seule vue du Tombeau. Quand on songe seulement au torrent d'amour, qui a jailli de ce rocher pour se répandre sur le monde, on ne peut que tomber à genoux, en sanglotant de tendresse et d'adoration !

Ah ! Celui qui reposa sur ce marbre, usé par la ferveur des bouches adorantes! Celui-là!... personne n'a été aimé, personne n'a fait aimer comme Lui ! J'ai rencontré de pauvres êtres, aux visages dégradés par la misère, qui, tout à coup, s'illuminaient d'une beauté radieuse, en touchant cette tombe de résurrection. Quel amour est-ce donc que cet amour du Christ, pour qu'en pénétrant dans une brute humaine il la transforme ainsi en une créature spirituelle et que, dans ses yeux obscurs et sur ses lèvres bestiales, il fasse monter une âme vêtue de clarté ! Je vois encore la figure d'une paysanne russe qui, un soir, vers trois heures, l'heure sainte du *Consummatum est*, montait au Saint-Sépulcre avec la foule des pèlerins. Ce souvenir m'est resté, comme celui du sublime le plus simple et le plus poignant qui m'ait jamais ému.

C'était à la porte de l'hospice où sont hébergés les pèlerins indigens, qui, par troupes errantes, arrivent de Russie. L'abjection, le dénuement de ces misérables est à vous serrer le cœur. Beaucoup d'entre eux ont fait la route à pied. Sordides, les vêtemens en lambeaux, quelquefois pieds nus, la barbe et les cheveux d'une saleté farouche, ils viennent se réfugier dans cette maison, où on les ravitaille, où on les rhabille et les

nettoie. Quand ils sortent, tous les mendians de Jérusalem s'abattent sur eux comme une nuée de sauterelles, pour leur arracher les quelques sous qu'ils peuvent avoir. Ils sont hideux, ces professionnels de la mendicité! Fausses infirmités, fausses plaies, grimaces, contorsions, bonimens hypocrites et pitoyables, c'est une véritable Cour des Miracles lâchée dans la rue! Or, ce soir-là, comme d'habitude, les mendians assaillaient les pèlerins à la sortie de l'hospice. Presque tous se laissaient apitoyer par cette simulation et cette mise en scène de la douleur : dévotement, ils déposaient leur obole dans la sébile tendue. Je suivais cette comédie navrante, lorsqu'une vieille matouchka alourdie d'une graisse malsaine, la dernière de la troupe, est relancée par un cul-de-jatte. Je la regarde : elle est en guenilles, le visage dur, les yeux torves enfoncés sous la broussaille des sourcils. A la vue du cul-de-jatte, l'expression de ses traits se durcit encore. Elle n'a pas un kopek à lui donner. Elle passe. Le coquin la poursuit en poussant des cris déchirans. Elle s'arrête... Alors, avec le geste de quelqu'un qui abandonnerait tout, elle tire de son châle une miche de pain, — tout ce qu'elle possède, — et, comme si elle lui offrait un trésor, elle donne son pain à l'homme, qui ricane et qui hausse les épaules. Mais elle ne voit rien, elle n'entend rien, elle court pour rattraper les pèlerins, légère maintenant, les traits détendus, le regard comme en extase, heureuse, oh! si heureuse d'avoir fait cela pour le Christ!...

IV

Les esprits secs et prétendus positifs auront beau épiloguer : ce grand amour, qui précipite, tous les ans, vers la Palestine, des milliers et des milliers de pèlerins, ne s'expliquerait pas, s'il n'était que le succédané d'une propagande politique et commerciale. Le résultat serait vraiment disproportionné avec l'énormité de l'effort. Somme toute, si mêlés de bassesse que soient toujours les mobiles humains, on peut soutenir que le perpétuel exode des religions occidentales vers la Palestine et tout l'Orient musulman n'a pas d'autre objet que le Christ et la diffusion de la charité qu'il prêcha. Depuis des siècles, le mouvement se perpétue, tantôt victorieux, tantôt ralenti par la résistance de l'Islam, mais jamais complètement interrompu. A

aucune époque, il n'a été plus unanime ni plus triomphant qu'aujourd'hui.

Cela surprend même les âmes croyantes. Nous sommes tellement habitués à entendre répéter autour de nous que la religion est morte, qu'elle n'intervient plus dans les affaires de ce monde, que ces lieux communs finissent par nous influencer à notre insu. Le Français, le Parisien en particulier, n'arrive jamais à se persuader sincèrement que ses idées et ses préjugés ne soient point la norme nécessaire de l'humanité. Si la religion fléchit chez nous et chez nos voisins, nous en concluons que cette défaite partielle se répercute à travers toute la planète. Ces conclusions hâtives témoignent, en tout cas, d'une psychologie bien mal informée. Pour ma part, je n'aurais pas cru, si je n'en avais eu les preuves vivantes sous les yeux, que le Christianisme occidental fût encore animé d'une pareille ardeur de foi et de prosélytisme. Ce que la Russie a tenté est quelque chose de colossal et qui force à réfléchir les esprits les moins avertis. Ses églises, ses hôpitaux, ses hôtelleries se dressent à tous les carrefours et dans tous les lieux historiques. Partout, ses prêtres et ses pèlerins vous barrent la route. L'Allemagne et les deux Amériques l'auront bientôt distancée. Ce que l'on rencontre d'Américains du Nord par les chemins de Palestine, surtout aux approches de Pâques ou de Noël, est inimaginable. Des caravanes entières descendent au Jourdain, pour s'y baigner au lieu probable du baptistère de saint Jean. Généralement, nos voyageurs français n'aperçoivent, dans ces endroits-là, que les bandes de l'agence Cook, probablement parce qu'ils suivent les mêmes itinéraires. Mais les touristes sont une minorité négligeable. Le gros des foules palestiniennes se compose de pèlerins, de croyans très graves et très convaincus.

Or l'Amérique en envoie, de beaucoup, le plus grand nombre. L'Allemagne vient ensuite. Elle inonde le pays de ses missions et de ses pèlerinages; elle est non moins zélée à protéger ses Catholiques que ses Protestans. L'empereur Guillaume a posé de ses mains la première pierre de l'Église de la Dormition, qui domine le couvent des Bénédictins allemands. Lorsque j'étais chez les Dominicains de Jérusalem, j'avais sans cesse, devant la fenêtre de ma chambre, la vue d'une monstrueuse bâtisse en construction, véritable mastodonte de maçonnerie, dont la silhouette aplatie et trapue m'évoquait celle d'un cuirassé, avec

ses tourelles et ses coupoles d'acier. C'était l'hospice, que devaient diriger les sœurs allemandes de Saint-Charles. On l'a planté là, écrasant et agressif dans sa masse et sa laideur, en face de Notre-Dame de France et de notre Hôpital Saint-Louis. De tous côtés, l'étranger pousse ses forteresses parmi les nôtres que nous abandonnons. C'est à qui entassera les plus formidables et les plus indestructibles. Cela devient une véritable frénésie d'ostentation et de rivalité.

Et cependant, malgré la multitude de ces bâtisses, malgré l'épaisseur des murs faits pour défier les siècles, malgré le flux perpétuel de l'invasion occidentale, on a l'impression confuse que tout cela est en l'air, que ces fondations n'ont pas de racines profondes dans le sol, que ce décor chrétien est factice et imposé. On se demande avec angoisse : « Qu'arriverait-il, si nous n'étions plus les plus forts? » Qu'on se rappelle ce qu'étaient nos établissemens de Terre-Sainte et du Levant, au début du siècle qui vient de finir. Pour se remémorer combien l'existence en était précaire, à quelles vexations et à quels dangers les nôtres y étaient exposés, en ce temps-là, il n'est que de relire l'*Itinéraire* de Chateaubriand. C'est seulement depuis cinquante ans environ, c'est-à-dire depuis la débâcle complète de l'absolutisme ottoman, que nous avons pu prendre pied dans le pays et nous y installer avec une sécurité relative. Le couteau sur la gorge, l'Islam nous subit, résigné dans son humiliation momentanée et se répétant que l'avenir est à Dieu. Quiconque se rend compte de tout ce qu'il y a d'incompatible entre le Musulman, — disons même l'Oriental, quel qu'il soit, — et l'Européen; quiconque perçoit les frémissemens d'impatience, l'irritation sourde que cause, là-bas, notre présence trop encombrante, tous ceux-là n'accueillent qu'avec beaucoup de scepticisme l'idée d'une conquête pacifique et définitive de l'Orient. Devant le faste de nos établissemens encore si jeunes, ils éprouvent un peu de la tristesse et du découragement qui nous prennent au spectacle de ces ruines immenses, dont la civilisation romaine a couvert l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique du Nord, — tout le domaine du Croissant! Ces temples, ces théâtres, ces thermes et ces aqueducs, eux aussi, ils semblaient bâtis pour l'éternité ! Comme il a fallu peu de temps pour balayer tout cela! On dirait un cataclysme naturel, une revanche du vieux sol barbare fatigué de porter des races qui ne sont point ses enfans!

V

Et ainsi, ce n'est pas sans quelque appréhension mélancolique que je risque mes conclusions, au terme de cette étude générale sur l'Orient moderne.

Perdons-nous notre temps, notre argent et nos efforts à vouloir le transformer? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la transformation nous réserve plus d'une surprise et qu'elle ne s'accomplira point précisément selon les désirs de notre cœur.

Oui, sans doute, l'Orient bouge! Mais c'est une agitation dont on entrevoit malaisément le but. Elle s'exerce dans les directions les plus diverses et quelquefois les plus opposées. Ils sont las de notre tutelle et de notre ingérence, voilà ce qui m'a paru le plus clair dans les dispositions des Orientaux : le monde asiatique, comme le monde africain, est en proie à une sourde effervescence. Et ce qui m'a paru non moins évident, c'est que les tendances de la masse, en Égypte comme en Turquie, sont, au fond, plus *réactionnaires* que *révolutionnaires*.

La masse est réactionnaire, en ce sens que, de toute la force de son instinct, elle *réagit* contre l'étranger. Le malaise économique dont elle souffre dans les villes, le renchérissement des vivres et des loyers, la disproportion entre des salaires minimes et un travail toujours plus intense et plus pénible, — elle nous rend responsables de toutes ces misères. Et, d'autre part, elle est bien loin d'être aussi éblouie que nous pouvons le croire par les beautés de notre civilisation. Cette civilisation, nous sommes tellement sûrs de sa supériorité et de son prestige! Nous ne doutons pas qu'un bédouin d'Algérie, un fellah du Nil, un berger anatolien, ayant à choisir entre sa condition actuelle et la nôtre, ne jette son dévolu, et avec enthousiasme, sur cette dernière. En réalité, tous ces gens-là, que ni leurs traditions, ni leurs mœurs ni leurs climats ne prédisposent à vivre selon notre idéal social, tous répugnent à subir la contrainte de nos polices et de nos administrations, en un mot de n'importe quel gouvernement régulier, si juste et si honnête soit-il. En face de la plus anarchique et de la plus vexatoire des tyrannies, ils sont un peu comme nos voleurs, qui espèrent toujours échapper aux gendarmes. En vain répétons-nous aux Arabes de l'Afrique du Nord que, grâce à la protection de la France, ils ne sont plus

rançonnés ni razziés par les garnisaires turcs, ni massacrés, ni décapités, ni suppliciés par les tribus voisines, ils ne voient qu'une chose : la nécessité de payer des impôts et des contraventions, dont, auparavant, ils n'avaient aucune idée et dont ils ne s'expliquent pas la raison. On ne saura jamais les colères et les rancunes que soulève chez les indigènes de nos villes algériennes la simple obligation de vider, à heure fixe, une boîte à ordures. Au Caire et ailleurs, j'ai constaté les mêmes révoltes chez les âniers et les cochers berbérins soumis à la baguette du *policeman* anglais. Mais ce ne sont pas seulement nos règlemens municipaux ou administratifs qui leur sont insupportables, ce sont toutes nos habitudes prises en bloc, c'est, d'une façon générale, l'*ordre* qui règle la vie du civilisé... Sur la ligne de Jaffa à Jérusalem, le train s'arrête à une station célèbre par le tombeau d'un marabout. L'arrêt est d'une minute à peine. Or, lorsque nous y arrivâmes, quelle ne fut pas ma stupeur de voir tout ce qu'il y avait de Musulmans dans les wagons, descendre sur la voie, étaler sur les rails des tapis de prière, se prosterner et, bien tranquillement, commencer leurs dévotions. Le chef de gare avait beau agiter sa sonnette, le chef de train leur crier qu'on allait partir sans eux. Personne ne se dérangeait. Il fallut réquisitionner une escouade d'hommes d'équipe qui, avec des injures et des horions, finirent par faire réintégrer leurs wagons à ces pieux personnages. L'opération dura un bon quart d'heure et ne fut pas commode. Les plus vigoureux opposèrent une énergique résistance. Ce n'est là qu'un exemple au hasard. Il est trop certain que ces races ne conçoivent point ce que nous entendons par exactitude, et que l'idée d'un règlement quelconque n'entre point dans leurs cervelles.

Il est vrai aussi que les élites réagissent inversement. Elles ont tenté une rénovation intellectuelle, dont les résultats ne sont pas encore appréciables. Pourtant, il n'y a guère que la culture scientifique proprement dite qu'elles aient chance d'acclimater chez elles. Le reste me paraît plus difficilement transportable. En tout cas (et je dis ceci pour ceux d'entre nous qui croient à la diffusion triomphante de l'esprit français à travers le monde !) autre chose est de lire un roman par passe-temps, d'emprunter à nos théoriciens politiques des argumens en faveur d'une thèse toute locale, autre chose de goûter vraiment notre littérature, notre art et notre pensée dans ce qui en fait la

fleur suprême d'une civilisation. De longues années, un long travail sont nécessaires pour une telle adaptation. Mais enfin, il y a la science, qui est ouverte à tous! Les Turcs et les Égyptiens vont-ils se jeter dans la culture scientifique intensive, à la japonaise? Vont-ils s'appliquer délibérément à n'être que des hommes pratiques et positifs, absorbés par la seule et unique tâche de créer une nation moderne, la mieux entraînée, la plus scientifiquement armée pour la défense et pour la lutte? Évidemment ils le peuvent, s'ils en ont la volonté persévérante. Mais ils n'en sont pas encore là!

En attendant, ils ont de gros atouts dans leur jeu. Ces avantages, ils les doivent à ce qui subsiste encore de profondément *réactionnaire*, au sens le plus étroit du mot, dans l'âme des masses orientales. D'abord, leur patience (1), leur extraordinaire et invraisemblable patience, que nous prenons pour de la stupidité et qui n'est qu'une des formes de leur fatalisme, une sorte de résignation confiante à la volonté de Dieu. C'est cette patience qui leur fait supporter sans révolte toutes les exactions et toutes les tyrannies, qui leur a permis, jusqu'ici, de résister aux guerres et aux famines les plus meurtrières. Avec une pareille force de résistance, on vient à bout de toutes les épreuves, on défie les hommes et la durée. On arrive à se rendre non seulement tolérable, mais bonne tout de même, la vie la plus dure, la plus ingrate, ou la plus fastidieuse.

Lorsque je songe à cette patience musulmane, je me rappelle toujours, comme le type le plus parfait et le plus sympathique que j'en aie rencontré, un vieux Turc, fonctionnaire français, que tous les Algériens lettrés ont connu. Vit-il encore, je n'en sais rien. Mais pourquoi ne le nommerais-je pas? C'est Si Ismaïl Ben-Hafiz, dont il s'agit, ce vieillard débonnaire qui, à la Bibliothèque d'Alger, avait la garde des livres et des manuscrits arabes. Ce n'était pas un Turc à proprement parler, mais un *Coulougli*, c'est-à-dire un métis de Turc et de Maure. Ce brave homme passait presque toute sa journée dans une petite salle obscure et froide, où brûlait, en hiver, un brasero de cuivre. Personne ne venait l'y déranger, sauf quelques Français arabisans. Ses coreligionnaires le méprisaient sans doute comme vendu

(1) Voyez encore l'*Avenir de la Turquie*, p. 308 et suiv. Ce livre, écrit voilà près de trente ans, a conservé toute sa fraîcheur. Il est à relire et à méditer, même au lendemain de la révolution turque, que l'auteur souhaitait, sans oser l'espérer.

au *Roumi* oppresseur. Il était là, tout seul, au milieu de ses livres et de ses manuscrits, précieuses reliques, qu'il époussetait, nettoyait, rangeait continuellement. Et, quand il avait fini, il recommençait avec une obstination infatigable qui ressemblait à l'accomplissement d'un vœu. Il y mettait une sorte de recueillement et de ferveur religieuse. Il touchait d'une main pieuse ces reliures splendides, sous lesquelles dormait la pensée de l'Islam et qui étaient devenues la proie des Infidèles. Lui au moins, il les défendrait contre les vers, il les transmettrait intacts aux Croyans de l'avenir, qui viendraient les reprendre, au jour infaillible de la Revanche. Puis, quand il était las de les avoir placés, déplacés et replacés pour la centième fois, il s'asseyait sur des coussins, chaussait ses besicles, bourrait son nez de tabac et s'abîmait dans la lecture de quelque beau traité théologique. Il lisait ainsi, jusqu'à la tombée du crépuscule, entre une tasse de café et une botte de roses qu'il avait apportées de son jardin. Le monde extérieur n'existait plus pour lui. Les yeux brouillés sur les calligraphies somptueuses de ses chers manuscrits, il se fondait en béatitude. Et puis, à la nuit close, il s'en retournait à sa maison du Ravin de la Femme sauvage, sans avoir vu, bien souvent, un visage humain et sans avoir échangé trois paroles. Au milieu du mépris de ses frères, de la dédaigneuse indifférence de l'Européen, Si Ismaïl Ben-Hafiz vivait heureux.

Accepter le sort tel qu'il se présente, savoir attendre l'heure, c'est la vertu invincible de l'Islam. Cette inaltérable patience, les réformateurs actuels sont bien assurés qu'ils ne l'épuiseront jamais. Grâce à elle, ils imposeront à la bête populaire tous les fardeaux qu'il leur plaira, et, s'ils le veulent, ils la conduiront, sans qu'elle bronche, là même où elle se refuse le plus d'aller.

En outre, ils peuvent tabler sur l'intégrité de la famille et de la race. L'une et l'autre sont encore très fortes, en Turquie comme en Égypte, et cela en dépit de la misère et des atteintes du divorce. L'autorité paternelle est toujours absolue. Les enfans, jusqu'à l'âge de douze ans, sont confiés aux femmes qui, par instinct, sont conservatrices. Et, lorsqu'une lignée s'abâtardit, le maître ayant le droit de choisir ses épouses dans la plus basse classe, une belle servante ou une belle esclave en restaure la vigueur. N'oublions pas non plus que ces hommes sont beaucoup plus prolifiques que les Européens. Enfin, ils ont une religion et une armée. Nous avons assez insisté sur la puissance du

lien religieux entre Orientaux. Quant à l'armée turque, de bons juges prétendent qu'elle est loin d'être négligeable et que, s'il y a beaucoup à dire sur le corps des officiers, les simples soldats sont parmi les meilleurs de l'Europe.

Ce dernier point est capital, digne de provoquer toutes nos réflexions. Les Turcs sont, par excellence, une nation militaire. Ils ont prouvé, lors de leur dernière guerre contre les Grecs, qu'ils n'avaient rien perdu de leurs qualités. Tout récemment encore ils nous l'ont rappelé, lors du conflit crétois. A quoi le maintien de la paix a-t-il tenu? L'ardeur belliqueuse du nationalisme jeune-turc est trop évidente. Un jour ou l'autre, il cédera à l'exaltation du sentiment populaire. Nous croyons trop aisément que tout s'arrange avec des notes diplomatiques et des tribunaux d'arbitrage. En réalité, on n'obéit qu'à la force, ou à la peur, ou au bon sens le plus terre à terre, qui conseille de s'incliner devant le fait accompli, quand il n'y a pas moyen de s'y soustraire.

Il devient de plus en plus nécessaire de le répéter dans un pays comme le nôtre, en mal d'utopies révolutionnaires et pacifistes. Hélas! malgré tout ce qui nous est enseigné, on n'a jamais vu d'idées victorieuses qu'à la suite des armées. Intellectuels que nous sommes, le monde est loin de notre rêve! Le droit est toujours écrasé par la violence, s'il est incapable de lui résister. Michelet lui-même, esprit chimérique, mais qui tempérait de bon sens plébéien son imagination aventureuse, Michelet le proclamait dans son livre du *Peuple :* il disait que la France doit rester la première nation militaire du monde, être le soldat de la Révolution, si elle veut assurer le triomphe des idées révolutionnaires.

Ces idées, dont nos partis « avancés » sont si fiers, ces idées qui, d'après eux, sont appelées à renouveler le genre humain, elles sont à la merci d'une nation, qui aura le courage d'être une phalange macédonienne au milieu de troupeaux désarmés. Au lieu de nous tenir prêts pour la lutte, nous recommençons toutes les folies de l'Empire romain à la veille des invasions. Non seulement, nous ne voulons plus payer de notre personne, mais nous initions les Barbares à notre tactique, nous leur vendons nos armes, nous leur montrons à s'en servir. Déjà les Marocains se révèlent d'excellens élèves. Les montagnards du Riff occupent assez sérieusement, il me semble, une armée espagnole de

trente mille hommes. Ce n'est pas fini. Dans le monde entier, nos élèves ne demandent qu'à devenir des maîtres. Ces noirs ou ces jaunes que nous méprisons, ou que nous plaignons, ces gens qui ne connaissent ni nos scrupules, ni nos lassitudes, ni nos névroses, dont les âmes nous sont fermées, dont les pensées sont à mille lieues des nôtres, ces apprentis de la guerre moderne se chargeront de nous enseigner un peu de psychologie : à savoir qu'il y aura toujours des barbares, comme il y aura toujours des pauvres, et que les barbares seront toujours le plus grand nombre. Il faut que nous-mêmes, tout en restant des intellectuels, nous redevenions capables d'agir comme des barbares, si nous ne voulons pas être mangés par les barbares.

Vainement protesterons-nous de nos intentions fraternelles : le branle est donné aux peuples esclaves. Notre prestige est compromis à leurs yeux. Ils savent trop notre lâche désir d'éviter les coups. Ils s'enhardiront, ils s'enhardissent dès aujourd'hui. Les vieilles races, les vieilles nationalités orientales recommencent à s'agiter. La célèbre question d'Orient s'est rouverte avec une gravité qu'elle n'a jamais eue. Car enfin, personne, dans l'ancien empire du Sultan, n'est content de son sort, ni les Serbes, ni les Bulgares, ni les Grecs, ni les Arméniens, ni les Syriens, ni les Arabes, ni les Égyptiens, — ni les Turcs eux-mêmes. Sous la menace de l'Europe, l'état actuel, avec tous ses dangers, peut durer encore, mais non pas s'éterniser. Ce danger est permanent. Le jour où deux grandes nations européennes seraient aux prises, on devine ce qui arriverait immédiatement dans les pays balkaniques et dans tout le Levant. Il suffit que nous ne soyons plus en mesure de séparer ou d'intimider les adversaires. Et puis, en définitive, tous les espoirs sont permis à une Turquie régénérée, soulevée par le zèle patriotique et par la foi religieuse. Si nous ne revoyons pas précisément des Croisades, je crains bien que l'avenir ne nous réserve encore de beaux égorgemens internationaux.

LOUIS BERTRAND.

L'UNION

DES

COLONIES BRITANNIQUES

SUD-AFRICAINES

Le mouvement fédératif des colonies australiennes, commencé en 1895, achevé en 1900, a créé, sous une forme définitive, un organisme politique d'une incontestable vitalité, d'une puissance qui ne peut que grandir, et modifié l'équilibre des influences qui se disputent la suprématie sur l'Océan Pacifique.

Voici qu'une autre fédération se forme, celle des colonies anglaises de l'Afrique du Sud. Elle présente des particularités d'un intérêt saisissant. L'évolution s'est opérée avec une promptitude imprévue. L'union se réalise entre populations, non seulement d'origines différentes, mais hier encore ennemies, ne parlant pas la même langue et divisées par la nature de leurs intérêts. Néanmoins, les liens qui désormais leur imposent une destinée commune ont été volontairement créés plus étroits que dans aucune autre fédération. L'œuvre accomplie est nationale plutôt que fédérale. C'est un fait sans précédent, même sans analogie dans l'histoire. Peut-être trouvera-t-on qu'il mérite d'arrêter nos regards, sans avoir besoin d'ajouter que nous avons immobilisé plus d'un milliard en Afrique australe, et que cette contrée fut, il y a moins de dix ans, le théâtre d'une lutte au cours de laquelle un peu du meilleur sang français a été répandu.

I

Esquissons d'abord la physionomie du pays

Le vaste triangle aux côtés fortement renflés qui constitue l'Afrique du Sud est borné au Nord par trois grands territoires équatoriaux qui sont, de l'Ouest à l'Est, le Congo français, le Congo belge, et l'Afrique orientale allemande. Si cette dernière possession appartenait à l'Angleterre, le drapeau britannique flotterait du Cap à la Méditerranée, car au Nord de l'Afrique orientale allemande commence le Protectorat anglais de l'Ouganda, où le Nil prend ses sources. De là, par le Kordofan, la Nubie et la Haute-Égypte, l'influence exclusive de l'Angleterre s'étend jusqu'à Alexandrie.

L'Afrique du Sud est donc comprise entre la zone des trois territoires français, belge et allemand, et le Cap de Bonne-Espérance, pointe extrême du Continent noir, baignée par la mer antarctique. L'Angleterre en occupe toute la partie méridionale organisée en colonies autonomes, et, sous forme de « protectorats » ou de territoires concédés à la *British South Africa Company*, toute la partie médiane. L'expression « protectorats » n'a pas ici son sens habituel. Ce sont plutôt des colonies de la Couronne dont certaines parties demeurent exclusivement réservées aux indigènes

La colonie du Cap, jadis hollandaise, mais appartenant à l'Angleterre depuis un siècle, forme la base géographique de ce groupe. Au-dessus d'elle s'étagent : au Nord, le vaste Béchuanaland, incomplètement exploré et de faible population; au Nord-Est, l'Orange et le Natal, fertiles et en pleine activité. Au-dessus de l'Orange et du Natal, le Transvaal, pays d'élevage, connu surtout par ses gisemens aurifères dont la production égale aujourd'hui le tiers de celle du monde entier (1). Au dessus encore, la Rhodesia méridionale, propre à l'agriculture dans sa plus grande partie et riche aussi en minéraux variés (2). Enfin, la Rhodesia du Nord, divisée en deux territoires, Nord-Ouest et Nord-Est. Ce dernier confine par l'Est au Nyasaland, autre colonie britannique appuyée au lac Nyasa qui la sépare

(1) Exactement 34 pour cent, en 1908. L'or extrait des mines du Transvaal pendant cette même année atteint la valeur de 750 millions de francs.

(2) La Rhodesia du Sud a produit 50 millions d'or en 1908.

de la possession allemande. Les trois Rhodesias, dont la superficie dépasse le double de celle de la France, sont la réserve de richesse du futur empire Sud-Africain.

Les colonies du Cap et de Natal ont seules un accès direct à la mer. A l'Est des autres possessions anglaises, de Delagoa Bay (Lourenço Marquès) au cap Delgado, faisant face à Madagascar, s'étend, sur une longueur de côtes de 2000 kilomètres, l'Afrique orientale portugaise. A l'Ouest, le long du Bechuanaland, une autre possession allemande (dite Sud-Ouest africain allemand) et une autre possession portugaise, très vaste, s'élevant vers le Nord jusqu'à l'embouchure du Congo (l'Angola), limitent l'expansion britannique dans cette direction latérale.

La superficie des colonies anglaises en Afrique australe est à peu près celle des États-Unis d'Amérique. Réparties sur 25 degrés de latitude, — distance de la Norvège à l'Algérie, — elles offrent des climats très variés, en général salubres. Leur population n'est encore que de 8 millions d'habitans, dont 1 200 000 de race blanche. Ces derniers sont presque tous fixés dans les colonies du Sud (le Cap, Orange, Transvaal et Natal). Dans les protectorats, les Rhodesias, et le Nyasaland, on compte à peine 20 000 Européens, dont les trois quarts dans la Rhodesia du Sud. Cependant l'ensemble de ces territoires dépasse en étendue, et peut-être aussi en richesses naturelles, celui des colonies méridionales. Dans celles-ci, la population indigène est beaucoup plus dense que dans le Nord. Les blancs ne forment que le tiers de la population de l'Orange, le quart de celles du Transvaal et de la colonie du Cap, moins du dixième de celle de Natal. Partout, en somme, ils sont en faible minorité.

De ces chiffres, se dégage un fait dominant, à savoir que la mise en valeur de l'Afrique du Sud, son avenir et sa tranquillité dépendent surtout de la question indigène. Aux États-Unis, au Canada, en Australie, elle a toujours été secondaire, et depuis longtemps a disparu. En Afrique, elle est au premier plan et y restera. Dans un cadre aussi large, alors que chez les races autochtones il n'existe, en dépit de leur vigueur et de leurs aptitudes, que des organisations rudimentaires, le problème de la colonisation du pays est entièrement nouveau. Ce n'est pas d'ailleurs un problème seulement économique; il comporte des responsabilités morales. Les résidens, aussi bien les Boers que les Anglais, ont conscience de ces devoirs. Ils se sont de tout

temps appliqués à les remplir; mais ils savent aussi quelles difficultés rencontre auprès de ces populations primitives la conciliation des nécessités de l'ordre public et du progrès matériel avec l'exercice d'une tutelle bienveillante. L'appréciation de ces difficultés fut même une des causes déterminantes du mouvement unioniste. Fatiguées des fréquentes interventions du gouvernement britannique, mieux intentionné que renseigné, au sujet du régime des natifs, les colonies ont compris que seul un gouvernement central aurait une autorité suffisante pour écarter ces interventions, et mieux encore, pour les rendre inutiles. Seul en effet, il serait à même d'imposer des mesures impartiales, conduisant à la meilleure utilisation du travail des indigènes, tout en accroissant leur bien-être, les amenant peu à peu et, pour ainsi dire, par couches successives, jusqu'au rang de citoyens.

La réalisation de ce beau programme sera laborieuse; mais l'expérience entreprise dans la colonie du Cap est plutôt rassurante. On y voit aujourd'hui deux millions d'hommes de couleur, dont ceux qui ne sont pas complètement illettrés et possèdent un établissement fixe jouissent des droits politiques, vivre à côté de six cent mille résidens de race blanche, soumis aux mêmes lois, et sans qu'aucun conflit entre les uns et les autres menace la paix publique.

II

Le mouvement fédératif qui vient d'aboutir dans l'Afrique du Sud ne concerne encore que les colonies autonomes. Son origine remonte à la guerre du Transvaal. Sans elle, il ne se fût pas produit. Il fallait qu'un seul drapeau le couvrît et le protégeât.

Lorsque, le 31 mai 1902, les Boërs écrasés par le nombre, après une lutte héroïque prolongée pendant trente mois, se virent contraints de « signer le revers » en acceptant le traité de Vereeniging, personne en Europe ne croyait à la possibilité d'une prochaine réconciliation entre vainqueurs et vaincus. Dans l'ardeur d'une résistance obstinée s'était plutôt aigri chez ces derniers le souvenir du « siècle d'injustice, » si vigoureusement décrit par M. F. W. Reitz, l'ancien ministre du président Krüger. L'histoire de ce siècle, — tout le dix-neuvième depuis 1806, — n'était aux yeux des Boers que celle de leurs conflits

avec les Anglais, de leur persécution, disaient-ils. Protestant au nom du droit violé, ils rappelaient que, même en Angleterre, leur cause avait trouvé des défenseurs. Ils invoquaient le jugement porté par Froude, l'ami de Carlyle, condamnant, dans son *Oceana*, la conduite « injuste et imprudente » de ses compatriotes vis à vis des burghers d'Afrique, et les paroles de Gladstone, déclarant lors de la première annexion du Transvaal, en 1877, qu'on n'avait pas le droit d'imposer par la force aux habitans d'une république une nationalité dont ils ne voulaient pas.

Plus vivante encore dans leur mémoire était la suite douloureuse des querelles suscitées après la découverte des gisemens d'or en 1886, s'accentuant en 1892 sous l'impulsion de Cecil Rhodes, s'aggravant en 1896 par le *raid* Jameson (à l'occasion duquel l'empereur Guillaume adressa à M. Krüger son fameux télégramme), en 1897 par le refus du gouvernement anglais d'accepter un arbitrage; puis, se multipliant, pressantes, incessantes, lancées par la main nerveuse de M. Chamberlain : griefs des Uitlanders, lois sur les indigènes, sur l'alcool, sur la dynamite, tarifs de douanes et de chemins de fer, incidens ou accidens transformés en affaires d'État (l'affaire Lombard, l'affaire Edgar, l'affaire de l'amphithéâtre de Johannesburg)... Autant de prétextes à intervention. Enfin, la question des droits politiques des étrangers, prenant soudain la forme d'une mise en demeure impérative, rendant la guerre inévitable. Et plus tard, à la suite de l'annexion prématurée des deux républiques, en mai et septembre 1900, tandis que les Boërs tenaient encore, souvent avec succès, la campagne, on les avait traités, non plus en belligérans, mais en rebelles. Leurs maisons, leurs fermes, avaient été incendiées, leurs troupeaux confisqués ou détruits, leurs champs dévastés, leurs familles emmenées dans les « camps de concentration, » où l'administration anglaise, malgré de louables efforts, n'avait pu épargner aux non-combattans d'affreuses privations suivies d'une effrayante mortalité.

C'était plus qu'il ne fallait pour laisser au cœur du peuple boër des sentimens de haine qu'on devait croire irréductibles. Mais dans ce même traité constatant l'impuissance de l'adversaire à continuer la lutte, la nation victorieuse avait déposé le germe de l'apaisement. L'article 7 de la Convention du 31 mai 1902 contenait la clause suivante : « L'administration militaire dans les colonies du Transvaal et d'Orange sera remplacée aussitôt

que possible par un gouvernement civil, et, dès que les circonstances le permettront, *par des institutions représentatives comportant l'exercice du libre gouvernement.* » Cette stipulation n'était pas « concédée. » Elle exprimait une intention arrêtée d'avance, et que le gouvernement britannique avait fait connaître dès la proclamation de l'annexion, en termes moins précis mais suffisamment explicites.

Ainsi s'affirmait une fois de plus, comme un dogme de la nation anglaise, le principe de l'émancipation des colonies de peuplement. Conservateurs et libéraux ne diffèrent à cet égard que sur des questions d'opportunité. Le parti au pouvoir en 1902 était le même qu'en 1895; et c'est le même ministre, impérialiste passionné, M. Chamberlain, qui, après avoir été le promoteur de la guerre par sa politique agressive, a contresigné l'accord promettant l'égalité dans l'indépendance aux vaincus comme aux vainqueurs. Le même gouvernement, trois ans plus tard, esquissait déjà un geste, timide, il est vrai, mais constituant un premier pas vers l'accomplissement de cette promesse. L'opposition libérale ayant reconquis le pouvoir quelques mois après, la réalisait dans sa plénitude en décembre 1906, par l'octroi aux colonies annexées des mêmes libertés que possèdent celle du Cap depuis 1872 et celle de Natal depuis 1893.

Les pays qui s'attardent encore dans la pratique d'une soumission complète des colonies aux volontés, voire aux caprices, de la mère patrie, fabriquent leurs législations dans les bureaux de la métropole, règlent leurs budgets, et les encombrent de fonctionnaires hostiles, par devoir professionnel, à toute initiative, ont pu trouver, dans un pareil exemple, matière à d'utiles réflexions.

C'est bien un exemple, au sens propre du mot, puisque c'est l'application d'une règle. L'Angleterre, en poursuivant son œuvre de créatrice de nations, a déployé parfois une vigueur trop impatiente des résistances, confondu ses droits avec ses intérêts, abusé de la faiblesse ou des divisions des premiers occupans. Mais, la paix rétablie et sa suprématie reconnue, elle n'a jamais imposé aux habitans de race blanche, dans ses possessions, une tutelle oppressive ou onéreuse. Qu'ils fussent de pure origine britannique, comme en Australie, anglo-française comme au Canada, ou anglo-hollandaise, comme en Afrique australe, elle leur a donné ou restitué, dès qu'il lui a paru seulement possible de le faire, le droit de se gouverner eux-mêmes. La

force de cohésion de l'empire britannique réside dans cette conception d'apparence téméraire, la seule pourtant dont l'expérience ait été heureuse.

Cette politique de générosité devait cependant, à l'égard des colonies annexées de l'Afrique du Sud, paraître hâtive. Comment supposer qu'à peine au sortir de si rudes conflits, les colons anglais et les colons boërs n'allaient plus connaître d'autres rivalités que celle d'une cordiale émulation? L'objection, ainsi formulée, semblait irréfutable. C'est que la question n'était pas posée comme elle devait l'être. Les rivalités subsistent, elles subsisteront longtemps encore. La fusion des idées, l'union des cœurs, sont bien loin d'être accomplies, si jamais elles doivent l'être. Ce sont les rancunes des vaincus qui se sont calmées et les exigences des vainqueurs qui ont diminué. La cause initiale de cette évolution se trouve dans ce fait que les deux races en présence, quoique si dissemblables, possèdent une qualité commune, le sens des nécessités ou, plus simplement, le bon sens. C'est lui qui, de part et d'autre, a éclairé les esprits. Aux uns, il a imposé la constatation du caractère irrévocable de la conquête; aux autres, le respect de la valeur, non seulement militaire, mais aussi morale et intellectuelle, d'un adversaire jusqu'alors traité en peuple arriéré et de rang inférieur. C'est pourquoi, à mesure que les souvenirs de la guerre s'éloignaient dans le passé, Anglais et Boërs reconnaissaient l'inutilité de chercher à s'éliminer mutuellement et l'obligation de collaborer au relèvement du pays. Un sentiment très vivace, surtout chez les Boërs, favorisait ce rapprochement; c'était celui de la confiance dans l'avenir. Même au début de la guerre, même pendant la guerre, les chefs boërs disaient : « Quoi qu'il arrive, l'Afrique du Sud sera un pays libre! »

Voyons comment les événemens ont fait de cet espoir une réalité.

III

L'annexion du Transvaal et de l'Orange, proclamée dès l'entrée de lord Roberts à Prétoria et à Bloemfontein, était un expédient politique. Le gouvernement anglais, sans prévoir que la campagne se prolongerait pendant deux années encore, savait qu'elle n'était pas finie. En déclarant territoire britannique les

deux républiques boërs, il affirmait sa résolution de poursuivre un résultat définitif, donnant ainsi satisfaction à l'amour-propre national; en même temps, il contraignait l'intervention éventuelle d'une puissance étrangère, si amicale ou discrète qu'elle fût, à prendre le caractère d'une immixtion dans les affaires intérieures de l'Empire, ce qui la rendait par avance inacceptable.

Tout en se préparant à envoyer en Afrique de nouveaux renforts pour remplacer les 50 000 hommes tués, blessés ou rapatriés comme invalides, depuis le début des hostilités, le Cabinet anglais mettait les pays annexés sous l'administration du gouverneur de la colonie du Cap, lord Milner, avec le titre de Haut-Commissaire. Les institutions représentatives dans le Transvaal et l'Orange ayant été détruites, l'autorité de ce fonctionnaire y devenait nécessairement autocratique.

Les exploits des généraux boërs, notamment de Louis Botha, Christian De Wet et Delarey, firent durer les opérations jusqu'au printemps de 1902. Pendant cette période, l'œuvre de réorganisation ne put faire que peu de progrès. La conclusion de la paix permit enfin à lord Milner de s'y livrer sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui provenaient de la nature des choses et de la divergence des intérêts à sauvegarder. Le pays tout entier était dans un état lamentable. C'était donc une lourde tâche. Le Haut-Commissaire s'y appliqua énergiquement; mais ses vues personnelles ne s'adaptaient pas autant qu'il eût été désirable à la nature essentiellement pacificatrice de sa mission. Il avait apporté en Afrique australe les mêmes conceptions purement anglaises, les mêmes préjugés et tendances dont ses actes avaient été inspirés alors qu'il occupait au Caire les fonctions de conseiller financier du gouvernement khédivial. On trouve dans son ouvrage *England in Egypt*, l'exposé, empreint d'une sorte de mysticisme candide, des théories de domination nécessaire et providentielle de la Grande-Bretagne, telles qu'elles avaient cours chez nos voisins vers l'époque du grand jubilé de la reine Victoria. Esprit lucide, doué de rares facultés d'assimilation, caractère tenace et combatif, patriote au plus haut degré, lord Milner est le plus brillant disciple de l'école de l'impérialisme intransigeant fondée par M. Chamberlain. Les adeptes de cette doctrine, dont les premières années de ce siècle n'ont pas encouragé les vastes espoirs, se distinguent des impérialistes plus modérés, dénom-

més par eux *little englanders*, par l'ampleur de leurs aspirations et la confiance dans le succès des procédés empiriques. Pour réaliser l'ordre de choses qui satisfera leurs désirs, ils ont une formule : créer ce qui manque, détruire ce qui gêne. Les intérêts, les sentimens, les circonstances de lieux et de faits, ne leur échappent pas, mais, répugnant à s'y adapter, ils les combattent ou les négligent ; et s'ils connaissent le mot de Renan : « Un établissement n'est solide que quand il a des racines historiques, » ils en méconnaissent assurément la haute portée.

Ceci était peut-être nécessaire à dire pour expliquer comment se termina la mission de lord Milner. De 1902 à 1905, il parvint à rétablir au Transvaal et dans l'Orange une administration régulière. Grâce à lui, l'ordre fut assuré, le crédit relevé, le fonctionnement des industries minières reprit son cours, les exploitations agricoles et pastorales se rouvrirent, les voies de communication furent réparées et améliorées. Ces heureux résultats paraissaient devoir lui mériter la reconnaissance des populations. Il n'obtint que leur estime. Son œuvre rencontrait des résistances. Les hostilités de race s'atténuaient, et pourtant les difficultés s'accumulaient devant lui. Questions de douanes, de budgets, de chemins de fer, de main-d'œuvre, d'immigration, se compliquaient, suscitant des objections, donnant lieu à des mécomptes. Les Boërs, chefs et paysans, continuaient à observer loyalement les clauses du traité de paix ; mais ils n'aidaient pas le Haut-Commissaire et semblaient attendre. Ils attendaient en effet. Chez les Anglais, les *British-born*, lord Milner trouvait plus de bonne volonté. Par malheur, certains gênaient son action par une attitude maladroite et d'absurdes exigences ; d'autres, plus nombreux, de plus en plus nombreux, s'abstenaient de soutenir sa politique. Même, sous le titre de *Responsible government party*, ils en inauguraient une autre qui, tout en restant indépendante de l'influence des chefs du parti boër, réclamait avec eux l'exécution des promesses de 1900 et de 1902, c'est-à-dire l'octroi d'une Constitution instituant un régime de *self-government* parlementaire.

L'élément d'origine anglaise ne compte d'ailleurs au Transvaal que pour le tiers environ de la population blanche et, dans l'Orange, à peine pour le cinquième ; encore est-ce la fraction la moins stable, la moins attachée au sol et la moins prolifique. En réorganisant les pays annexés dans un esprit et d'après des mé-

thodes exclusivement britanniques, comme s'il se fût agi d'une autre Australie, lord Milner ne construisait donc pas pour l'avenir; il ne préparait pas l'avènement d'une nation sud-africaine, issue du rapprochement progressif des deux races, et se consolidant par l'harmonie des concessions réciproques. Cependant, s'il a peu contribué à l'œuvre de réconciliation, il ne l'a pas compromise, et son administration a déblayé le terrain sur lequel d'autres initiatives allaient s'exercer. Il convient aussi de rappeler que lord Milner tenait d'un gouvernement d'esprit plutôt autoritaire que libéral le mandat de le représenter en Afrique du Sud dans des circonstances extrêmement difficiles.

IV

Le ministère présidé par M. Balfour, successeur de lord Salisbury depuis 1902, avait fait part à la Chambre des Communes, en juillet 1904, de son intention d'introduire des réformes au Transvaal. Jusqu'alors, le Haut-Commissaire gouvernait avec l'assistance d'un Conseil dit législatif, en fait consultatif, formé, en parties égales, de fonctionnaires et de personnes choisies par lui-même. On se proposait de faire place dans ce Conseil à un élément libre d'attaches officielles. Ce premier pas vers l'octroi d'une représentation nationale devait être fait au printemps de l'année suivante, époque à laquelle expiraient les pouvoirs des membres non fonctionnaires du Conseil.

Cet engagement fut tenu. Le gouvernement anglais ne se borna pas à modifier la composition du Conseil législatif ; il le remplaça par une Assemblée législative. Les fonctionnaires de la Couronne, membres *ex officio*, n'y devaient plus occuper que le quart des sièges, tous les autres membres étant nommés au suffrage de la population, et sur une base électorale assez large. Dans sa dépêche au gouverneur du Transvaal (31 mars 1905), M. Lyttelton, ministre des Colonies, expliquait qu'il n'avait pas été jugé possible d'accorder au peuple de l'ancienne république boër la plénitude des droits de gouvernement, parce qu'on pouvait craindre que la division des partis s'opérât sur la question de rivalité de races ; mais qu'en introduisant dans l'Assemblée une majorité de membres élus, on donnait aux habitans du pays le maximum d'indépendance compatible avec la stabilité de l'administration.

Aucune mesure analogue n'était prise à l'égard de la colonie d'Orange : « La question de l'Orange, disait le ministre, est moins urgente, et nous croyons préférable d'attendre les premiers résultats de l'expérience tentée au Transvaal. » Le véritable motif de l'ajournement était la plus grande prépondérance numérique de l'élément boër sur l'élément anglais dans l'ancien « État libre. »

Tandis qu'en Angleterre les conservateurs, approuvant le gouvernement, faisaient toutefois des réserves sur la hardiesse d'aussi larges concessions, la nouvelle Constitution était fraîchement accueillie au Transvaal par les associations politiques boërs et mollement défendue par les colons d'origine anglaise. Dès le 1er mai, le Comité central du *Het Volk* (organisation représentant les intérêts des propriétaires terriens, en grande majorité boërs), dans une déclaration signée du général Louis Botha, formulait d'acerbes critiques, et concluait en exprimant le désir de voir bientôt le gouvernement et la nation britanniques reconnaître l'insuffisance des nouvelles mesures : « La prospérité du Transvaal, disait ce manifeste, ne peut résulter que de la confiance accordée à son peuple et du maintien des principes de justice qui font si grand honneur à la Constitution anglaise. Dans le cas présent, l'essence même de ces principes semble avoir été perdue de vue. »

Aux yeux de tout observateur impartial, la déception des Transvaaliens devait paraître justifiée. Trop de précautions avaient été prises pour conserver à l'élément anglais la direction des affaires. L'initiative en matière budgétaire, le contrôle des recettes et des dépenses, étaient réservés au gouvernement. Les affaires indigènes, l'organisation de la police, celle des chemins de fer, étaient placées également hors des attributions de l'Assemblée ; et dans celle-ci l'usage de la langue hollandaise ne pouvait être autorisé que par permission spéciale du président. D'autre part, on avait remanié les circonscriptions électorales sur des bases défavorables à la population boër, de telle sorte que le nombre des députés élus fût à peu près le même de chaque côté. L'appoint des votes des membres fonctionnaires devait alors assurer au parti du gouvernement une solide et permanente majorité.

Telle que l'organisait la Constitution de 1905, l'Assemblée législative du Transvaal n'était donc pas un Parlement sérieux,

et le régime dont elle était le principal ressort n'avait de la liberté que l'apparence. Son application eût ravivé les vieilles querelles et conduit, soit à un fâcheux retour au système du gouvernement par décrets, soit, sous la pression des circonstances et de l'opinion, à une concession hâtive, mal étudiée, de tous les droits du *self-government*.

Mais on savait déjà en Afrique et à Londres que ni l'une ni l'autre de ces éventualités ne se produirait ; car au moment où ce premier essai de Constitution allait entrer en vigueur au Transvaal, on prévoyait que l'émancipation des colonies annexées ferait bientôt un pas plus décisif. Les jours du gouvernement conservateur en Angleterre étaient, en effet, comptés, et les déclarations des chefs du parti libéral rassuraient les *Afrikanders*, de même qu'elles consternaient les partisans de la politique d'attente caractérisée par la Constitution de 1905.

On sait que le ministère de M. Balfour n'attendit pas la fin de l'année pour céder la place à un cabinet formé sous la présidence de sir H. Campbell Bannerman, auquel les élections de janvier 1906 donnèrent une très forte majorité. La question de l'autonomie pour le Transvaal et l'Orange allait donc renaître. Elle ne tarda pas à être résolue.

Précédé d'une déclaration faite par le gouvernement à la Chambre des Communes en juillet 1906, l'événement eut lieu en décembre de la même année pour le Transvaal et en juin de l'année suivante pour la colonie d'Orange. Le temps écoulé depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir n'avait pas été employé à discuter le principe de l'émancipation, mais à procéder aux enquêtes nécessaires. Il ne s'agissait plus de relâcher légèrement un lien qu'on eût pu resserrer de nouveau, de tenter une expérience, — suivant l'expression de M. Lyttelton, — mais d'abandonner sans retour les droits les plus essentiels de gouvernement, ne réservant que le principe de souveraineté. En rédigeant cette Charte, il fallait tenir compte d'élémens fort complexes, d'intérêts de natures parfois opposées, de sentimens et de susceptibilités de l'ordre le plus délicat. Renfermer dans un cadre assez large pour qu'elle pût s'y mouvoir aisément, assez limité pour qu'elle ne s'égarât pas en d'imprudentes tentatives, l'action des gouvernemens coloniaux, désormais livrés à eux-mêmes, nécessitait une étude approfondie des faits et des circonstances. Enfin, tout en s'inspirant des mêmes principes à l'égard des deux colonies, on

ne jugeait pas opportun de leur donner des constitutions identiques, parce que l'Orange ne possède pas, comme le Transvaal, un district minier, où sont localisés des intérêts considérables d'un caractère purement industriel, et affectant surtout la population d'origine anglaise.

L'union des quatre colonies sous un même gouvernement fait disparaître aujourd'hui les constitutions en vigueur dans chacune d'elles. L'examen de celles qui sont conférées au Transvaal et à l'Orange en 1906 et 1907 offrirait donc peu d'intérêt. Il suffira de constater qu'elles ont fonctionné d'une manière satisfaisante, démontrant ainsi que les craintes formulées par les impérialistes extrêmes (dont lord Milner, revenu d'Afrique, se faisait l'interprète en décembre 1906) n'étaient pas justifiées. En substance, ces constitutions sont aussi libérales que celles des colonies du Cap et de Natal. Établies sur le type adopté pour toutes les colonies britanniques autonomes, elles comportent l'existence de deux Chambres, dont une au moins est entièrement élue, et d'un ministère gouvernant responsable devant les Chambres, laissent au pouvoir législatif le contrôle des finances publiques sans restriction, et par conséquent réalisent toutes les conditions essentielles de la liberté politique et administrative, en dehors des questions extérieures de caractère diplomatique.

Le lien de dépendance envers la mère patrie y est maintenu par la présence d'un gouverneur représentant le gouvernement anglais et dont la signature est nécessaire pour la promulgation des lois. Dans la pratique, ce haut fonctionnaire n'exerce son droit de référence au *Colonial Office* à Londres que dans des cas prévus, soit par la Constitution, soit par ses instructions, lesquelles d'ailleurs ne sont jamais secrètes.

Lorsque le texte des constitutions du Transvaal et de l'Orange fut présenté à la sanction du Parlement anglais, l'opposition se borna à en critiquer certains détails, notamment les clauses concernant le traitement des indigènes, la suppression progressive de la main-d'œuvre chinoise dans les mines, et la réorganisation du service d'assistance à l'agriculture. Après un court débat, les propositions du ministère furent adoptées sans scrutin.

En Afrique, où on sentait plus vivement qu'à Londres l'importance de certaines réserves n'atteignant pas d'ailleurs le principe d'autonomie, quelques protestations se firent entendre,

mais la très grande majorité de la population se déclara satisfaite. Même le Congrès du *Het Volk* vota à l'unanimité une motion de gratitude.

V

Une tendance fédéraliste enveloppant la colonie du Cap et le Natal s'était manifestée dans l'Afrique du Sud avant que le retour au pouvoir du parti libéral en Angleterre eût donné aux colonies annexées l'assurance morale d'une prochaine émancipation. L'intensité s'en accrut rapidement aussitôt que la question de l'autonomie fut réglée. Le sens pratique des populations ne se méprenait pas sur les difficultés de l'entreprise; il leur en montrait aussi les avantages. De la conscience des responsabilités naissait un esprit national, apercevant devant lui d'autres perspectives que celles de luttes ou de compétitions stériles. La nécessité de résoudre les conflits d'intérêts paralysant l'essor de chaque colonie apparut alors si évidente que le mouvement en faveur de l'institution d'un pouvoir central devint populaire même parmi les membres du *Progressive party*, représentant au Transvaal les intérêts des colons, négocians et industriels anglais.

L'émancipation des colonies boërs, due à l'initiative de la métropole, avait été inspirée par des considérations d'ordre politique. Le mouvement unioniste, émanant des colonies elles-mêmes, a été surtout déterminé par des circonstances de fait.

Vers la fin de l'année 1905, lord Selborne, fonctionnaire expérimenté et d'humeur conciliante, avait remplacé lord Milner. Ce dernier avait rétabli l'ordre matériel en Afrique australe, mais non l'harmonie. Les intérêts des deux colonies autonomes étaient en opposition fréquente avec ceux des deux autres placées sous son administration directe, et le fait de la différence des régimes ne favorisait pas les accords. Cependant, lord Milner croyait indispensable, au moins pour un temps assez long, le maintien de cette situation. La concession de l'autonomie au Transvaal et à l'Orange était à ses yeux une grave imprudence, y préparant la domination exclusive des Boërs. Son idéal était une Afrique australe anglicisée.

Le nouveau Haut-Commissaire, quoique nommé sous le gouvernement de M. Balfour, ne partageait ni les désirs de son

prédécesseur, — les jugeant sans doute irréalisables, — ni ses appréhensions trop peu confiantes dans les facultés d'initiative et de persévérance des colons anglais. Peut-être lord Selborne pensait-il que l'émancipation des colonies annexées étant inévitable puisqu'on l'avait promise, il importait médiocrement qu'on en décidât un peu plus tôt ou un peu plus tard. Si tel était son point de vue, c'est sans doute qu'il faisait une distinction que les impérialistes militans avaient le tort de ne pas faire, et qui présente un certain intérêt, même hors de l'Afrique. La voici : La convenance de donner à une colonie le droit de se gouverner elle-même se détermine par deux motifs : l'ampleur des intérêts qui y ont pris naissance, et la capacité de ses habitans à prendre soin de ces intérêts. En d'autres termes, la métropole ne doit concéder l'autonomie que là où se trouvent à la fois, et sur une base assez large, la matière à gouverner et le personnel apte à gouverner. On comprend, par exemple, les Américains maintenant en tutelle la population des îles Philippines, parce qu'ils la jugent encore trop ignorante des questions de gouvernement. Cette raison est si bonne qu'on l'invoque même quand elle n'est qu'un prétexte. Mais le Transvaal et l'Orange étaient constitués, sous la forme républicaine, depuis un demi-siècle, vivant sans troubles intérieurs, quand, par suite de la guerre, ils perdirent l'indépendance. Leurs habitans n'avaient pas besoin de faire une éducation politique, et l'emploi intégral de méthodes directement importées de l'étranger ne pouvait leur convenir. L'introduction de l'élément anglais, des intérêts anglais, ayant conquis des droits égaux à ceux des premiers occupans, devait sans doute amener des changemens dans l'administration du pays. La capacité de gouvernement que possédait la population avant que cet élément y vînt prendre place n'en était pas pour cela diminuée. L'évolution née de la coexistence et devant aboutir à la fusion de ces intérêts ne pouvait donc s'accomplir dans des conditions satisfaisantes que par la coopération des aptitudes et des énergies de tous les intéressés.

Lord Selborne, en prenant contact avec les difficultés résultant de l'isolement réciproque des quatre colonies, ne tarda pas à s'apercevoir que leur union en serait le seul remède efficace. Il se montra disposé à seconder une tentative dans ce sens, et le gouvernement britannique n'y ayant pas d'objection, la question devait bientôt être posée sur le terrain officiel.

Ce fut le gouvernement de la colonie du Cap qui en prit l'initiative. Il est intéressant de remarquer qu'à ce moment les Progressistes détenaient le pouvoir dans cette colonie. Le premier ministre était le docteur Jameson, le même qui, dix années auparavant, conduisait au Transvaal l'insurrection contre le gouvernement du président Krüger. M. Jameson n'avait pas passé « de l'autre côté de la barricade; » il servait encore la même cause, la cause sud-africaine, mais par des procédés différens, parce que les circonstances avaient changé, et aussi parce que, dans l'intervalle, il était devenu un homme de gouvernement. Ne voyant pas d'autre moyen, pour mettre un terme aux inextricables complications des relations intercoloniales, que de préparer une Fédération, il s'adressa, d'accord avec ses collègues, à lord Selborne, le priant, au nom du gouvernement du Cap, d'examiner dans son ensemble la situation du problème sud-africain. Par cette démarche (29 novembre 1906) à laquelle les trois autres colonies s'associèrent aussitôt, l'attention du Haut-Commissaire était appelée sur les inconvéniens de l'intervention du gouvernement anglais dans les affaires de chaque colonie, et sur la suggestion d'instituer un gouvernement central ayant autorité pour décider des questions d'intérêt commun.

En réponse à cette communication, lord Selborne rédigea un *memorandum*, qu'il fit parvenir aux gouvernemens intéressés, et à Londres, le 7 janvier 1907. Ce document, intitulé : *Revue des relations actuelles entre les colonies sud-africaines*, exposait la nature et les causes des obstacles qui entravaient le développement de ces possessions. Il faisait ressortir l'impossibilité d'arriver à des accords judicieux et durables dans les circonstances du moment. L'extension des voies ferrées, par exemple, réclame des arrangemens que des conseils consultatifs peuvent préparer, mais sont impuissans à réaliser, maintenir ou modifier. D'où résulte que les tarifs de chemins de fer sont établis, non dans l'intérêt du commerce, mais dans l'intérêt fiscal de chaque colonie, et selon les convenances variables des industries locales. L'union douanière donne lieu à des plaintes incessantes, parce que le tarif douanier, résultat de concessions mal équilibrées, et dont les tarifs de chemins de fer contrarient souvent l'effet utile, n'est pas l'expression d'une politique économique inspirée de l'intérêt général. Ce tarif douanier ne peut être amendé par les assemblées qui l'ont ratifié, et pourtant chacune d'elles a la

faculté de le dénoncer. S'il ne l'a pas été, c'est parce qu'on craint encore davantage les conséquences d'une guerre fiscale entre les colonies.

Les législations concernant les indigènes sont partout dissemblables, et les quatre colonies ayant des besoins différens de main-d'œuvre, n'étant pas séparées les unes des autres par des frontières naturelles faciles à surveiller, les conflits à ce sujet sont presque permanens. Plus ils se renouvellent, et plus la négociation des ententes devient épineuse. Cependant les industries sollicitent en vain un peu de stabilité quant aux moyens de se procurer la main-d'œuvre indispensable; et les natifs, de leur côté, se plaignent du régime capricieux auquel ils sont obligés de se soumettre. Quand les protestations deviennent trop vives, il faut bien qu'une autorité intervienne pour établir au moins quelque *modus vivendi* provisoire. En l'absence d'un gouvernement central, cette autorité ne peut être que celle de la mère patrie. Sur ce point, lord Selborne concluait : « L'intervention venant du dehors dans les affaires d'une colonie est la négation même du principe de *self government* qu'on a voulu introduire dans ce pays. Alors même qu'elle est nécessaire pour prévenir des dangers imminens, elle tend à accroître l'incertitude dans les conditions d'existence de la colonie et fait douter de son avenir. Au surplus, les résultats de ce système sont assez mis en évidence par les discussions stériles, les erreurs administratives, les pertes de force et d'activité, enfin par l'arrêt du développement général, dans un pays doué de ressources merveilleuses, habité par une population énergique et entreprenante. »

La publication du *memorandum* de lord Selborne donna une nouvelle impulsion au mouvement fédératif. Jusqu'au fond des campagnes, l'attention fut éveillée par des discours, brochures, articles de journaux, émanant de personnalités en vue. Puis se constituèrent des associations libres (*Closer union societies*) formées sans distinction de partis, lesquelles, dans les quatre colonies, réunirent et publièrent les renseignemens indispensables à l'examen des problèmes posés par la question fédérale, à leurs relations, à la démonstration des avantages de l'union et à la possibilité d'y atteindre. Ainsi l'opinion publique se dégagea par degrés de la considération exclusive des intérêts locaux pour s'élever à la conception de l'unité nationale.

Avant de toucher le but, on avait à franchir plusieurs étapes

dont chacune nécessitait un accord complet, et par conséquent de larges concessions réciproques; et, malgré ces concessions, l'œuvre constitutionnelle devrait présenter un ensemble bien ordonné, s'adaptant aux circonstances, et néanmoins perfectible. Il resterait ensuite à obtenir pour le projet présenté l'approbation de chacune des colonies; enfin l'assentiment du gouvernement britannique.

Sur ce dernier point, on avait peu d'inquiétudes. Les risques d'insuccès se concentraient sur la nécessité d'arriver à une entente parfaite entre les délégués à la Convention, et celle de l'acceptation intégrale du texte de la Constitution par les Chambres des quatre colonies, ou leurs populations directement consultées, au cas où il serait décidé d'avoir recours à un *referendum*.

Ces questions ayant été débattues dans les cercles politiques et dans la presse sud-africaine pendant quelques mois, la « Conférence intercoloniale des Douanes et Chemins de fer, » délégation des quatre ministères coloniaux de l'Afrique centrale, réunie au commencement de mai 1908, prit une décision, d'ailleurs attendue, et qui était comme la pose de la première pierre de l'édifice à construire. Elle était ainsi formulée : « Les intérêts vitaux et la prospérité permanente de l'Afrique du Sud ne peuvent être sauvegardés que par leur union plus étroite et prochaine, sous l'autorité de la Couronne britannique. La Rhodesia pourra être ultérieurement admise dans cette union. Cette résolution sera soumise aux législatures des quatre colonies, afin que les mesures nécessaires puissent être prises en vue de la nomination de délégués à une Convention nationale chargée d'examiner quelle serait la meilleure forme de l'union et de préparer un projet de Constitution. »

En même temps, les ministres présens à la Conférence convenaient de proposer à leurs Parlemens respectifs de fixer le nombre des délégués à 30, dont 12 pour la colonie du Cap, 8 pour le Transvaal et 5 pour chacune des autres colonies, de décider la réunion de la Convention dès la clôture des sessions parlementaires en cours, et de prescrire que les votes dans la Convention seraient recueillis « par têtes » et non « par États. » La Convention élirait elle-même son président.

Le 22 juin, les Chambres des colonies du Cap, du Transvaal et d'Orange approuvaient à l'unanimité la résolution de la Con-

férence intercoloniale. Quelques jours après, la colonie de Natal l'adoptait également. Les délégués furent nommés sur la proposition des ministres, la date d'inauguration de la Convention fixée au 12 octobre, et la ville de Durban choisie comme lieu de réunion.

VI

Cette marche en avant, d'allure ferme et résolue, indiquait bien que le mouvement des populations de l'Afrique australe, les entraînant dans une action commune, était puissant et réfléchi. Mais la sincérité de l'accord sur le principe de l'union laissait intactes les divergences de vues existant entre les colonies, et même dans chaque colonie, sur les modes d'application. En premier lieu, — la résolution de la Conférence l'avait mentionné explicitement, — se posait la question de la forme que prendrait l'union. C'était un choix à faire entre deux conceptions très distinctes, dont l'une s'exprimait par le mot « Fédération, » l'autre par le mot « Unification. » Dans les deux cas, une partie des pouvoirs de gouvernement serait déléguée par chaque colonie au gouvernement central; mais si on se décidait pour une fédération, les pouvoirs non délégués seraient encore assez étendus pour justifier le maintien des quatre Parlemens coloniaux, tandis que, si on adoptait l'unification, ces Parlemens devant disparaître, les colonies ne seraient plus que des provinces jouissant d'une autonomie restreinte à la direction de leurs affaires strictement locales.

Indépendamment des mérites propres à chacun des deux systèmes, l'unification avait sur la fédération une évidente supériorité, celle d'être plus simple et, pour cette raison, probablement moins coûteuse. Remplacer quatre gouvernemens par un seul allégerait les charges du pays; leur en superposer un cinquième les accroîtrait certainement. Cet argument faisait impression.

La colonie du Cap et celle du Transvaal, l'une la plus peuplée, l'autre la plus riche, étaient favorables à l'unification. Même, au Transvaal, on ne concevait pas l'union sous une autre forme, parce que cette colonie, dont le relèvement entrepris par lord Milner, s'était accentué sous la sage et économe administration du général Botha, depuis l'émancipation, était de beaucoup la plus prospère. Les colonies côtières (le Cap et

Natal), chargées de dettes assez lourdes et de budgets en déficit, avaient besoin de l'assistance du Transvaal (1) et surtout fort à craindre de sa mauvaise volonté. Dans l'association en projet, le Transvaal avait donc le rôle de *predominant partner*. Son désir de mettre les destinées de l'Afrique australe à l'abri des erreurs ou des caprices de ses co-associés, de prévenir d'inutiles et peut-être dangereuses discussions sur les limites des droits constitutionnels des États vis-à-vis du gouvernement de l'Union, était légitime.

La même préférence en faveur d'un gouvernement dégagé de l'esprit particulariste se justifiait dans la colonie du Cap par la certitude d'être très largement représentée au Parlement de l'Union, en raison de la supériorité numérique de sa population sur celle de chacune des autres colonies. C'est pourquoi, au Cap comme au Transvaal, les partis dits progressistes, où domine l'élément anglais, s'abstenaient de soutenir la cause de la fédération contre celle de l'unification. D'ailleurs, depuis le mois de février 1908, le gouvernement du docteur Jameson avait été remplacé au Cap par un ministère en sympathie avec l'*Afrikander Bond*, organisation politique boër, correspondant au *Het Volk* transvaalien. Ce changement avait été ratifié en avril par des élections générales assurant au nouveau premier ministre, M. X. Merriman, partisan de l'« union étroite, » une forte majorité.

La colonie d'Orange, la plus hollandaise des quatre, ne pouvait que suivre l'impulsion du Transvaal, dont elle avait été l'alliée fidèle. Ses sympathies et ses intérêts l'y portaient naturellement.

Seul, le Natal s'apprêtait à résister. Cette colonie, de faible étendue, serrée entre la mer et les territoires du Transvaal et de l'Orange, est presque exclusivement anglaise. L'élément boër y compte pour un cinquième seulement de la population blanche. Celle-ci, de 100 000 habitans à peine, est en contact avec plus d'un million d'indigènes et d'Asiatiques immigrés. Ces conditions spéciales l'invitaient à ne rechercher dans l'union

(1) Le budget de la Colonie du Cap, pour l'exercice de 1908-1909, présente un déficit d'environ 400 000 livres sterling. Celui du Transvaal, un excédent de 819 000 livres sterling, lequel, joint à ceux des années précédentes, laissait, au 30 juin dernier, un disponible de 2 730 000 livres sterling. A la même date, le Transvaal a fait à Natal un prêt de 500 000 livres sterling, au pair de 3 et demi pour cent.

qu'une sorte d'alliance devant protéger ses intérêts. La perspective d'être soumis aux décisions d'un parlement où les Boërs seraient peut-être en majorité ne pouvait plaire aux colons de Natal, et leurs préférences allaient à une constitution fédérale comportant un minimum de fédération, à la mode australienne.

Les promoteurs du mouvement, — c'est-à-dire les ministres des colonies annexées et de la colonie du Cap, — se rendaient compte des difficultés de la situation. Leur sagacité apprécia très justement que l'union, — à plus forte raison l'unification, — avait surtout à craindre un retour offensif du sentiment d'antagonisme des races. Ils manœuvrèrent en conséquence. D'abord, le choix de Durban pour la réunion de la Convention fut, vis-à-vis du Natal, le témoignage d'intentions très conciliantes. Mais, plus intéressant encore était le choix des délégués. On pouvait ne laisser aux progressistes qu'un nombre infime de sièges dans la Convention. Cette faute ne fut pas commise. Dans chaque colonie, le chef de l'opposition fut inscrit avec le premier ministre sur la liste des candidats proposés, chaque parti y fut représenté en proportion de son importance numérique, et les Chambres acceptèrent ces désignations sans débat. Ainsi se rencontrèrent dans cette assemblée constituante les glorieux vaincus de la dernière guerre (Louis Botha, Smuts, Shalk Burger, Delarey, Ch. De Wet, Hertzog) avec les chefs du parti progressiste, dont le plus notable, le docteur Jameson, était acquis déjà à la cause de l'unification.

Au moment où la Convention allait se réunir, le *Times* rendit justice à l'esprit qui avait dicté ces choix, en disant : « Les délégués qui vont s'assembler à Durban forment un groupe possédant toutes les conditions d'autorité et de compétence qu'on pouvait espérer réunir pour exprimer les vœux et les opinions des communautés dont ils font partie. »

Afin d'éviter qu'une agitation se créât autour des délibérations de l'assemblée constituante, on prit la décision de les tenir secrètes. La première séance fut précédée de la lecture d'un message officiel exprimant à la Convention les sympathies du gouvernement britannique et formant des vœux pour le succès de ses travaux. Sir H. de Villiers, *Chief Justice* (président de la Haute-Cour) de la colonie du Cap, fut élu président à l'unanimité, et les délégués se mirent résolument à l'œuvre.

Ne se dégage-t-il pas déjà de ces préliminaires une im-

pression de force et une leçon de sagesse? Mais poursuivons.

En novembre, la Convention dut quitter Durban, — à cause de la température devenue excessive, — et se transporter au Cap. Elle y délibéra deux mois encore; enfin, le 2 février 1909, on apprit que l'accord s'était fait sur tous les points. Le projet de Constitution fut aussitôt rendu public. La seconde phase de l'évolution allait commencer.

Ce n'était pas la moins dangereuse. Les représentans des quatre colonies avaient pu, en de cordiales discussions, s'éclairer mutuellement sur la portée des concessions qu'ils devaient se faire les uns aux autres, et leur nécessité. Ils étaient soutenus par le désir d'arriver à une entente, et la crainte d'avoir à reconnaître leur impuissance les inclinait à la conciliation. Maintenant ce compromis, fruit de tant de peines, était transporté dans une autre atmosphère, celle des Parlemens coloniaux. Or, chacun de ces quatre Parlemens était l'organe des intérêts et des sentimens locaux, sacrifiés, au moins en partie, à la cause nationale. On leur demandait de prendre la responsabilité de ces sacrifices, et du même coup de se sacrifier eux-mêmes, car la Constitution proposée (on le savait avant de la connaître) n'était pas une Constitution fédérale. C'était une charte d'union intime, comme celle du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, remplaçant les Chambres coloniales par des conseils provinciaux. Ces Parlemens auraient-ils le courage de décréter leur propre disparition?

Ils l'eurent. Le principe unitaire ne fut même pas discuté. Cependant l'œuvre de la Convention ne devait pas sortir intacte de cette épreuve. Le Transvaal et l'Orange l'acceptèrent sans objection. Le Parlement de Natal proposa quelques amendemens destinés à garantir autant que possible ses intérêts particuliers et sa liberté d'action, n'affectant pas toutefois les élémens essentiels du projet. La colonie du Cap, ou plutôt l'*Afrikander Bond*, réclama au contraire d'importantes modifications. Elle voulait, notamment, maintenir aux populations des campagnes, où l'élément anglais est en minorité, les avantages électoraux dont elles avaient joui sous l'ancien régime, et supprimer l'application du principe de la représentation proportionnelle que la Convention avait introduit. La première de ces propositions était inacceptable. Ainsi que l'avait déclaré dès le début le général Botha, on ne pouvait faire l'union des colonies qu'avec le concours de la partie anglaise de la population, et on ne pouvait obtenir ce

concours sans proclamer l'égalité absolue des droits politiques entre tous les habitans de race blanche, campagnards ou citadins.

La Convention dut donc se réunir encore une fois, pour examiner ces amendemens, et quelques autres d'un moindre intérêt. Cette session complémentaire fut tenue à Blœmfontein, capitale de l'Orange. Ouverte le 3 mai, elle fut close le 11. Les demandes du Natal étaient agréées ; celles de la colonie du Cap en partie seulement. L'égalité des droits électoraux était maintenue dans son intégrité, la représentation proportionnelle abandonnée.

On atteignait la dernière étape. Les Parlemens des quatre colonies n'avaient plus qu'à accepter la Constitution ou à la rejeter. Le 2 juin, les Chambres du Transvaal et de l'Orange la votèrent à l'unanimité moins deux voix; le 4 juin, celles de la colonie du Cap, à l'unanimité, moins une voix. Le Natal avait décidé de subordonner son adhésion au résultat d'un *referendum* populaire. Ainsi, son Parlement se précautionnait contre d'ultérieurs et injustes reproches. Du jour où il était devenu certain que l'abstention du Natal n'empêcherait pas l'union de se faire, il ne lui restait qu'à céder aux circonstances. Le *referendum* eut lieu le 10 juin et, malgré l'opposition du *labour party* (parti ouvrier), une très forte majorité se prononça en faveur de l'entrée de la quatrième colonie dans l' « Union sud-africaine. »

La délégation chargée d'apporter à Londres le texte de la Constitution sud-africaine, pour être soumis à l'agrément du gouvernement et à la sanction du Parlement britanniques, avait instruction de n'accepter aucun changement qui affecterait l'économie générale du projet et de ne discuter que des points de détail ou des questions de forme. Elle ne rencontra pas de difficultés analogues à celles qui, en 1900, avaient retardé l'accomplissement de la Fédération australienne. Cependant, à la suite de conférences qui eurent lieu du 19 au 24 juillet, avec le comte de Crewe, ministre des Colonies, les délégués consentirent à quelques modifications d'une certaine importance. Elles consistaient principalement à réserver à l'autorité *exécutive* de l'Union les règlemens relatifs aux Asiatiques et aux naturels immigrés des protectorats, au lieu de les laisser à la discrétion des Conseils provinciaux, — et à établir, au sujet de l'extension éventuelle des pouvoirs de l'Union au delà des quatre colonies, une distinction entre la Rhodesia, qui pourra dans l'avenir être « incorporée » à l'Union, et les Protectorats (Bechuanaland, Basutoland et Swaziland) qui

pourront être placés sous l'administration du pouvoir exécutif de l'Union, mais qu'on ne prévoit pas destinés à y être incorporés en qualité de provinces.

Ces amendemens paraissent judicieux et dictés par de légitimes préoccupations. N'altérant en rien l'esprit de la Constitution, les délégués ont pu les accepter sans outrepasser les bornes de leur mandat.

Le *South Africa Constitution Bill* ayant été déposé au nom du gouvernement et présenté comme n'étant pas susceptible d'être modifié sans compromettre le succès des accords réalisés, son acceptation était certaine. Il fut voté à l'unanimité, après les trois lectures réglementaires, par la Chambre des lords, le 4 août, et par la Chambre des communes, le 19.

L'union était faite. Elle sera inaugurée officiellement le 31 mai 1910, huit ans, jour pour jour, après la signature du traité de paix. S. A. R. le prince de Galles se rendra en Afrique du Sud pour présider cette solennité.

VII

Un examen détaillé de la Constitution sud-africaine dépasserait le cadre de cette étude. Je me bornerai à indiquer ce qui, dans ce pacte conclu, non seulement entre les colonies, mais entre elles et la mère patrie, est d'un caractère particulièrement intéressant et en détermine, pour ainsi dire, la physionomie.

Aucune innovation importante ne distingue la nouvelle Constitution de celles de l'Australie et du Canada, quant aux droits de la métropole et à ses rapports avec l'Union. L'autonomie déjà accordée aux quatre colonies africaines est transportée et concentrée en un seul gouvernement. Rien n'est changé au régime des territoires limitrophes. Mais il est prévu, — ce qui crée un engagement moral, — que plus tard, dans des conditions fixées d'accord avec le gouvernement britannique, ces territoires pourront, soit être incorporés à l'Union, soit en devenir des dépendances.

L'organisation des pouvoirs du gouvernement central est la partie neuve et substantielle du travail accompli par la Convention nationale, d'octobre 1908 à mai 1909. Elle apparaît, sur deux points de capitale importance, très différente de la même organisation au Canada, et surtout de celle qui est en vigueur

en Australie. Le premier point, déjà signalé plus haut, est la concentration des pouvoirs dans le gouvernement de l'Union. La Constitution sud-africaine non seulement supprime les Parlemens des provinces et renferme en d'étroites limites les attributions des Conseils provinciaux, mais elle soumet à l'autorité exécutive de l'Union les décisions de ces Conseils, et confère à la même autorité la nomination de l'administrateur président du Comité exécutif dans chaque province. Le second point, non moins intéressant, est la faculté de modifier la Constitution sans avoir recours à une procédure spéciale. Un vote dans les deux Chambres et l'assentiment du gouvernement anglais suffiront à introduire les changemens reconnus nécessaires. Le même souci de donner au fonctionnement des pouvoirs publics un maximum d'élasticité apparaît dans une clause destinée à corriger l'excès de centralisation. Elle permet à l'autorité exécutive de l'Union d'étendre les attributions des Conseils provinciaux à toute matière qui, dans l'opinion de cette autorité, se référerait aux intérêts particuliers de la province, et permet également au Parlement de l'Union de déléguer auxdits Conseils, par des lois spéciales, le pouvoir de statuer sur des objets déterminés, hors de leur compétence habituelle. Ainsi, le gouvernement central n'est pas seulement l'autorité prépondérante, il est dans une large mesure le régulateur et le dispensateur des pouvoirs accordés aux autorités provinciales.

De semblables dispositions vont à l'encontre de nos principes et de nos pratiques en matière d'administration. L'expérience fera voir si elles ont plus d'inconvéniens que d'avantages.

Le plus épineux des problèmes posés devant la Convention était celui qui comprenait les questions d'électorat et d'éligibilité. D'abord, en ce qui concernait les résidens de race blanche, ensuite en ce qui concernait les natifs.

Les colons d'origine hollandaise forment, dans l'ensemble des quatre colonies, environ les trois cinquièmes de la population européenne. Mais si, au lieu de compter par têtes, femmes et enfans compris, on compte seulement les adultes mâles, cette supériorité numérique s'affaiblit au point de presque disparaître. Cela tient à ce qu'il y a moins de familles anglaises dans le pays que de familles boërs, et moins de Boërs célibataires que de célibataires d'origine anglaise. Ces derniers se trouvent surtout dans les villes et les agglomérations indus-

trielles; et c'est pourquoi on avait jusqu'à présent avantagé les habitans des campagnes au point de vue électoral. La Constitution, malgré l'opposition du vieux parti boër, a supprimé ces avantages. L'égalité des droits a été proclamée. Dans chaque circonscription, le nombre des élus au Parlement sera proportionnel au nombre des électeurs, et non à celui des habitans.

C'est la grande concession faite aux progressistes anglais. Elle a fait plus que de rendre l'union possible, elle a été le gage de la bonne foi des Boërs: *The highest test of sincerity that we could demand*, disait à Londres, en juillet dernier, sir Percy Fitzpatrick, le chef de l'opposition au Parlement de Transvaal, et l'un des plus fermes soutiens de la politique de lord Milner, de 1902 à 1906.

La question des droits électoraux des indigènes n'avait pas le même intérêt immédiat, car ces droits se réduisent en fait, jusqu'à présent, à fort peu de chose. Au Transvaal et dans l'Orange, les blancs jouissent du suffrage universel ; les natifs n'ont aucun droit politique. Au Natal, ils sont supposés en avoir, mais les règlemens locaux ne leur permettent pas de les exercer. La situation est donc la même que dans les colonies annexées. Au Cap, les hommes de couleur ont les mêmes droits que les Européens ; seulement, la qualité d'électeur est soumise à certaines conditions, notamment celle de savoir lire et écrire. En sorte, que dans cette colonie, sur 500000 adultes indigènes ou asiatiques immigrés, il n'y a que 20000 électeurs de race non européenne. Aucun d'eux jusqu'à ce jour n'a été élu au Parlement.

Mais, dans l'établissement de la Constitution, on avait à considérer une question de principe et à se préoccuper de son application dans l'avenir. En matière de capacité électorale, on ne peut revenir sur des concessions faites. D'autre part, la différence des conditions de l'électorat au Cap et dans les colonies annexées créait une difficulté en apparence insoluble. On ne pouvait songer à introduire au Transvaal et dans l'Orange les restrictions imposées au Cap, encore moins avoir la pensée de conférer le droit de vote sans restriction à tous les indigènes. Or, tandis que, dans la colonie du Cap, un parti influent réclamait pour ceux-ci la faculté de faire entendre leurs vœux et de défendre leurs intérêts dans le Parlement de l'Union, les colonies annexées se montraient irréductiblement opposées à toute concession de ce genre. L'entente ne put se faire que sur le maintien du *statu*

quo, modifié toutefois par la suppression du Parlement du Cap.

La Constitution prescrit que les droits électoraux s'exerceront dans chaque province sur les bases actuellement existantes, mais nul ne pourra se porter candidat aux élections à l'une des deux Chambres, s'il n'est (outre les autres conditions requises) sujet britannique d'origine européenne. Ainsi, les indigènes du Cap pourront continuer à être électeurs, sans pouvoir être éligibles, et dans les autres provinces, ils ne seront ni électeurs, ni éligibles. C'est une solution provisoire.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les termes de la Constitution sud-africaine ne sont pas immuables. Les circonstances actuelles peuvent justifier l'exclusion totale des indigènes du gouvernement des affaires de l'Union, auxquelles bien peu d'entre eux seraient aptes à participer. Mais, dans quelques années, la question se posera de nouveau pour certaines catégories de natifs et d'immigrans de couleur, sans parler de celle de l'électorat féminin qui viendra à son tour, comme en Australie, et que la partie hollandaise de la population aura intérêt à résoudre dans le même sens. Il ne faut donc voir dans la démarcation établie sur la « couleur, » telle que l'a maintenue la Constitution sud-africaine, qu'un expédient conforme aux nécessités présentes. L'avenir du pays paraît être plutôt dans une marche progressive vers l'application de la formule énoncée par Cecil Rhodes à propos de cette même contrée : *Equal rights for all civilized men*, c'est-à-dire : le droit de citoyen égal pour tous les civilisés de toutes races.

La concession de l'égalité des droits électoraux dans les circonscriptions rurales et urbaines, faite par le parti boër au parti anglais, a trouvé sa compensation dans une concession réciproque au sujet de l'égalité des langues. Il est anormal, même extraordinaire, que la langue parlée par la majorité européenne de la population soit placée officiellement dans une situation d'infériorité vis-à-vis de la langue de la minorité. Telle était cependant la prétention émise avant l'émancipation des colonies annexées et soutenue jusqu'en ces derniers temps par une fraction des progressistes. L'argument invoqué était que la langue hollandaise, *inférieure* à la langue anglaise, était destinée à disparaître de l'Afrique du Sud. Mieux valait donc que ce fût le plus tôt possible. La Constitution octroyée au Transvaal en 1905 reflétait cette manière de voir, inacceptable pour les Boërs.

Elle ne repose d'ailleurs que sur une hypothèse. Quant à présent, on n'aperçoit aucun motif sérieux de présumer que la langue anglaise se substituera à la langue hollandaise dans l'Afrique du Sud. La langue anglaise gagnera du terrain dans les ports et les centres industriels ; elle sera de plus en plus usitée dans le monde des affaires, dans le commerce d'importation et d'exportation. Mais c'est juger superficiellement que de lui attribuer, en Afrique du Sud, une puissance de pénétration et d'expansion capable de déplacer la langue hollandaise, hors de ce domaine restreint. L'Afrique australe est surtout un pays continental, une contrée « intérieure, » destinée à s'enrichir et à prospérer par les soins des exploitans du sol, c'est-à-dire d'une population stable, laborieuse, prolifique, attachée au territoire qu'elle aura mis en valeur. L'élément anglais peut remplir ces conditions, mais l'élément d'origine hollandaise les remplit encore mieux, et il est en avance sur son compétiteur. On sait par expérience qu'il est malaisé de « se débarrasser » des Boërs. C'est une race d'une ténacité peu ordinaire, et dans la fusion probable, désirable, qui devra se produire peu à peu, rien ne fait supposer que l'absorption se fasse dans un sens plutôt que dans l'autre.

La langue hollandaise n'a d'autre infériorité sur la langue anglaise (si c'en est une) que d'être plus difficile à apprendre. Mais de telles différences ne sont sensibles que dans l'enseignement des langues « étrangères. » Elles n'existent pas pour une langue maternelle. Les mères boërs enseigneront toujours le hollandais à leurs enfans avant de leur enseigner l'anglais; et par conséquent il est plutôt probable que la langue hollandaise restera celle de la majorité des colons d'origine européenne dans l'Afrique du Sud.

La Constitution de l'Union met sagement les deux langues sur le pied d'égalité absolue. Les actes et documens officiels seront rédigés et publiés en anglais et en hollandais, simultanément. C'était la seule solution. Dans le domaine de l'instruction publique, on devra suivre la même règle. Les résultats dépendront de l'esprit dans lequel le principe de l'égalité sera appliqué.

Comme en Australie, le choix de la capitale a mis en présence des compétitions obstinées. Pour se mettre d'accord, il a fallu partager les honneurs. Prétoria (Transvaal) devient le

siège du gouvernement de l'Union, mais le Parlement tiendra ses séances au Cap. Ces deux villes étant situées à plus de 1 200 kilomètres l'une de l'autre, l'arrangement ne semble pas très pratique. On le revisera sans doute quand on en aura reconnu les inconvéniens, ou quand l'incorporation de la Rhodesia à l'Union aura déplacé le centre de gravité du système.

VIII

Et maintenant, demandera-t-on, que va-t-il arriver?

Il va arriver que les mêmes hommes qui ont préparé la rénovation de leur pays, tout en faisant peu à peu place à de plus jeunes, vont se remettre à l'œuvre, car ils n'ont encore créé qu'un instrument. La concentration des pouvoirs dans le gouvernement de l'Union nécessite un labeur considérable. L'appareil administratif est à créer, les lois provinciales, avant de devenir lois de l'Union, sont à harmoniser et à codifier. C'est un démontage et un remontage, pièce à pièce, et sur un autre plan, de tous les organes, un déplacement et un reclassement de tout le personnel. Deux ou trois ans de travail devront être employés pour mettre le nouvel organisme en fonctionnement normal, avant qu'on ait le loisir de s'occuper de « politique. »

Il est désirable, — mais on peut espérer qu'il en sera ainsi, — que dès le début de cette période, les partis cessent de se classer sur les bases anciennes. Les conceptions, les aspirations individuelles, porteront encore l'empreinte des différences de mentalité des deux races. Les anciens souvenirs n'auront pas disparu. Mais puisque le souci de l'intérêt général a dominé les ressentimens au sein de cette Convention nationale qui restera une des plus belles pages de l'histoire de l'Afrique du Sud, il n'est pas téméraire de supposer que la même préoccupation inspirera ceux qui vont prendre la responsabilité d'inaugurer l'ère nouvelle.

Les commencemens de l'Union sont favorisés par diverses circonstances qui se prolongeront au moins pendant quelques années. Elle n'a pas à charger son budget de lourdes dépenses militaires et navales, et peut donc employer presque toutes ses ressources à des objets d'une immédiate utilité. En second lieu, elle ne trouve pas dans son personnel politique, ou ne trouve que dans une proportion insignifiante les élémens d'un *labour*

party. Au moment où il lui faut faire un effort énergique pour organiser le pays et compléter son outillage économique, c'est un précieux avantage. L'Australie, placée dans des conditions analogues, a vu, — et voit encore, — son gouvernement presque réduit à l'impuissance et ses progrès retardés par les exigences d'un groupe politique, organe d'une seule classe. L'Union sud-africaine est, jusqu'à présent, à l'abri de ce danger.

Enfin, le partage presque égal entre les forces politiques des anciens partis anglais et boër, paraît aussi une circonstance favorable, parce qu'aucun des deux ne peut espérer avoir raison de l'autre. La pression des intérêts particuliers et locaux viendra souvent contrarier cette division pour en former de nouvelles, justifiées par des raisons d'ordre économique. Ainsi la nécessité de concessions réciproques, déjà si hautement reconnue à la Convention nationale, s'imposant encore davantage, devra conduire à d'autres classemens n'ayant pas pour base unique la communauté d'origine.

La collaboration à des œuvres utiles, le lent travail de combinaison des intérêts privés, la fréquence des rapports encouragée par des communications plus faciles, les mariages mixtes, rapprocheront progressivement les enfans des deux races. Avec le temps, le sentiment national se fortifiera, et les liens entre eux se resserreront en se multipliant. L'union politique pouvait seule être le point de départ de cette évolution. Elle fut ce « premier pas » qui, dit le proverbe, coûte plus que les autres. Mais la voici achevée. La tutelle, puissante et légère à la fois, de l'Angleterre, protège la nation sud-africaine contre les improbables menaces du dehors. Il lui suffira, pour grandir en richesse et puissance dans son vaste territoire, de se protéger contre ses propres erreurs.

BIARD D'AUNET.

DEUX ENNEMIS DE LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

MOLIÈRE ET PORT-ROYAL

I. — LES TRIBULATIONS ET LES LUTTES FINALES DE LA COMPAGNIE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT DE PARIS (1)

Depuis 1627, date de sa naissance, plusieurs fois, la Compagnie secrète du Saint-Sacrement de Paris avait été en danger d'être découverte; jamais plus qu'au commencement de l'année 1658. Sans parler de ses œuvres qui se multipliaient, de plus en plus téméraires et vastes, de plus en plus propres à la manifester, trop de gens considérables participaient maintenant à sa confidence. Sans doute il était très flatteur pour elle que Mgr de Bagni, nonce du Pape, « honorât » l'assemblée du jeudi de sa présence; que Mgr le prince de Conti, voulant « établir par toutes ses terres un bon ordre, » fît prier la Compagnie de lui procurer, par des gens à elle, « des mémoires assurés sur tout ce qui se passait » dans ses domaines; et qu'à la suite de cette enquête officieuse, le prince émerveillé souhaitât d'entrer dans une société dont la dévotion était si bien outillée; qu'enfin M. le duc

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1903 et du 15 août 1908, et les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, par le comte René Voyer d'Argenson, publiées par le R. P. dom Beauchet-Filleau, Paris et Marseille, 1900, — où sont pris la plupart des faits qui suivent.

d'Orléans lui-même, Gaston, retiré à Blois, pût être à peu près considéré comme membre de la Compagnie, tant « il en avait tout l'esprit... » L'estime de ces grands personnages n'allait pas sans grands inconvéniens, car toutes leurs démarches étaient signalées à la police, riche en espions, de Mazarin.

Rien d'étonnant donc que le 28 mars 1658, il ait été résolu en la Compagnie de Paris que, pour se cacher mieux, « Messieurs seraient priés de n'amener avec eux que le moins de train qu'ils pourraient, qu'on n'écrirait plus aux groupes de province que des lettres sans suscription et sans signature, qu'on ne donnerait avis des morts qu'une fois par mois et qu'on ne députerait plus de membres de la Compagnie aux œuvres de charité publique. » Toutes ces précautions n'empêchèrent pas que, cette année même, la Compagnie ne reçût le premier des coups qui la désorganisèrent. Ce coup vint de Bordeaux (1), provoqué, ce semble, par des excès de zèle bien imprudens. Il était devenu « de notoriété publique » qu'il s'assemblait, dans cette ville, « une congrégation illicite de plusieurs personnes, privilégiées et non privilégiées, » qu'elle « décidait de la réputation des hommes et des femmes et envoyait dans les maisons des billets injurieux ou quelqu'un de ses membres pour troubler le repos des familles ; » même qu' « elle faisait enlever des femmes et des filles et les enfermait dans le couvent de Sainte-Magdelaine sans information, ni condamnation. » Par arrêt du 12 juillet 1658, le Parlement de Guyenne interdit à la supérieure du couvent de recevoir ces prisonnières, aux Jurats de prêter main-forte à ces arrestations arbitraires, « à toutes personnes, de quelle qualité et condition qu'elles fussent, de porter ni envoyer aucuns billets injurieux à la réputation... sous peine de punition corporelle ; » enfin de « s'assembler sans permission du Roi ou de la Cour. »

Ce fut à Blois, l'année suivante, que la Compagnie du Saint-Sacrement trembla. Les magistrats municipaux, voyant « qu'elle faisait souvent des coups de force et de grandes œuvres qui les surprenaient, se tourmentaient fort » pour démasquer ces « mystérieux » si puissans. La Compagnie pria les grands officiers du Duc d'Orléans de s'abstenir de la fréquenter, de peur que leur présence ne mît les magistrats blésois sur la piste. Et là encore il n'y eut pas d'éclat.

(1) Cf. Arch. de la Gironde, série C, 3784, et Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 347 et suivantes.

Mais il fallait « plus que jamais marcher à pas comptés. » On avait peur de « donner la moindre peine au gouvernement, » inquiet de ce qu'il savait déjà sur la Compagnie et irrité de ce qu'il en soupçonnait seulement. Anne d'Autriche qui, depuis longtemps sans doute, non seulement « connaissait » les plus considérables des confrères, mais encore entretenait avec eux des rapports de charité (1), avait été obligée d'avouer à Mazarin le secret de leur existence. Et celui-ci voyait en cette affaire beaucoup moins les édifiantes « bonnes œuvres » qu'une « correspondance » organisée « dans tout le Royaume, » et bien suspecte.

Toutefois, étant donné la mobilité des vues du Cardinal et son goût pour s'allier avec ses ennemis quand il pouvait les espérer utiles, rien encore n'était perdu, lorsque parurent, dans le courant de cette année 1660, à Caen, deux libelles qui portaient brusquement la question devant le public : un *Mémoire pour faire connaistre l'esprit et la conduite de la Compagnie establie en la ville de Caen, appellée l'Hermitage*, et un *Extrait d'une lettre du 25 de mai 1660, contenant la relation des extravagances que quelques-uns de l'Hermitage ont faites à Argentan et à Séez, avec la sentence du lieutenant criminel du Bailliage et siège présidial de Caen portant condamnation et deffences ausdits particuliers de s'assembler à l'avenir* (2).

A en croire ces factums, la Basse Normandie était depuis quelques mois fort scandalisée. Un jour de février, cinq jeunes hommes, élevés à la maison dite de l'Ermitage, « desseichés par les jeûnes et les veilles, » après avoir communié à Saint-Ouen » s'étaient ensuite « répandus en la ville, tête nue et le pourpoint déboutonné, » proclamant que les curés de Caen, sauf deux, étaient fauteurs du Jansénisme, et ameutant contre eux la populace. Amenés devant les magistrats, ils avaient répondu « qu'ils étaient prêts de souffrir la mort pour soutenir la vérité qu'ils annonçaient. » Un peu plus tard, vers la Pentecôte,

(1) G. de Renty, l'un des membres les plus éminens de la Compagnie, « était l'intermédiaire des libéralités de la reine mère pour la levée des gens de guerre destinés par Sa Majesté à s'opposer aux incursions des Hiroquois au Canada. » Voyez une pièce de 1644, analysée par le P. Chérot (*Études*, 5 mai 1900).

(2) Ces factums sont faciles à trouver dans les bibliothèques. Ils sont aussi réimprimés partiellement dans un vieux livre de 1754 que me signale l'obligeante érudition de M. Gazier : *Modèle de foi et de patience dans toutes les traverses de la vie et dans les grandes persécutions, ou Vie de la mère Marie des Anges* [*Suireau*], p. 585-618.

« quelques-uns s'acheminèrent, » hommes et femmes cette fois, à Argentan. Les prêtres, soutane retroussée, les femmes, cheveux épars, ils allaient « ramassant sur le chemin des immondices dont ils se gâtaient le visage, et les plus zélés s'en repurent; » ils jetaient dans l'eau leur argent, bagues, linge, jupes de rechange, et se roulaient dans les bourbiers; — un prêtre, à la tête du cortège, deux pierres à la main, dont il faisait feu continuellement, hurlait comme une bacchante : « Nous sommes les fous de Jésus-Christ. » « Ils criaient aussi que quiconque voulait se sauver, » devait, avec eux, « fuir en Amérique, porter au Canada le trésor de la foi, perdue en France par la faction des Jansénistes. » Les mêmes scènes se passèrent à Séez.

Dans quelle mesure la Compagnie du Saint-Sacrement tout entière, ou seulement son groupe caennais, étaient-ils responsables de ces extravagances ?

Il est certain qu'elle se réunissait à Caen dans cette maison de l'Ermitage, propriété du sieur Bernières-Louvigny, et qu'elle comptait parmi ses membres, que même elle avait eu pour fondateur, ce dévot très mystique, précurseur de Mme Guyon, apôtre d'une « certaine espèce d'oraison, sublime et transcendante, que l'on appelle l'occasion purement passive, parce que l'esprit n'y agit point. » Même Bernières-Louvigny était parmi les gens du Saint-Sacrement « en si grande vénération » que « peu s'en fallait qu'ils ne le canonisassent. » — Il était vrai aussi qu'une « union et correspondance » toute particulière régnait « entre la Compagnie de Paris et celle de Caen. » — On ne pouvait nier enfin que l'idée d'implanter le catholicisme au Canada était des plus chères à la Compagnie du Saint-Sacrement, et, spécialement, à celle de Caen : Mgr de Laval-Montigny, le célèbre évêque de Québec, était l'élève en mysticité de M. de Bernières et « avait longtemps demeuré à l'Ermitage. »

En tout cas, pour la Compagnie, la gravité de cette dénonciation consistait en ce qu'à l'occasion de ces indécences ridicules, non seulement le groupe de Caen était complètement dévoilé, avec les noms de son fondateur et de ses membres principaux, avec les lieux et jours de ses séances ; mais encore son affiliation à la Compagnie de Paris se trouvait révélée, ainsi que l'existence « d'autres semblables compagnies dans plusieurs grandes villes du Royaume. » On disait expressément « leurs occupations, » leur organisation intérieure, leur méthode ; le vrai nom de la Com-

pagnie était imprimé en toutes lettres ; on affirmait qu'elle n'était « autorisée ni par le Roy, ni par les évêques, ni par les magistrats ; » qu'elle était tout à fait secrète, à la différence des congrégations et « associations » des Jésuites ; et bien que l'auteur du Mémoire se défendît de vouloir répandre son pamphlet partout, le tirage en fut assez grand pour qu'aujourd'hui l'on en retrouve de nombreux exemplaires : de l'aveu de d'Argenson, « quelque soin que se donna la Compagnie, pour le supprimer, elle n'en put jamais venir à bout. » D'ailleurs, le dénonciateur anonyme prenait bien soin de communiquer son factum « à ceux à qui il appartient de connaître et de corriger les excès que l'on y représente, » c'est-à-dire aux « supérieurs » de l'État ou de l'Église.

Ces révélations importantes tombaient à un moment où elles devaient faire sensation.

Le monde, que les dévots du Saint-Sacrement avaient la généreuse ambition de conformer à l'idéal chrétien, commençait à s'aviser, au moins vaguement, que des efforts d'une intensité et d'une habileté nouvelles s'appliquaient à sa conversion. Dans ces années-là même, à la plupart de ses plaisirs on attentait avec ensemble, et avec une précision pressante et efficace (1). En 1659, les principaux magistrats de Paris recevaient la visite de deux particuliers (deux membres de la Compagnie) qui faisaient une tournée de sollicitation « pour que fût prohibé le jeu de hoca, » naguère importé d'Italie et dont raffolaient alors toutes les classes de la société. En 1660, le Palais voyait, et d'un fort mauvais œil sans doute, se renouveler, auprès des « principaux magistrats, » — par les amis intimes du premier président Lamoignon, — des instances pour l'interdiction de cette « cause grasse » du carnaval, où s'esclaffait depuis le moyen âge la gaîté des robins. La même année il était question, dans l'Assemblée générale du Clergé de France, de proposer au Roi « la translation de toutes les foires qui se tenaient les jours de fête, » et c'était un des membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, Mgr de La Barde, qui poussait cette pointe. L'année suivante, la Compagnie de Marseille s'occupait « d'empêcher que les comédiens ne jouassent pendant le jubilé ; » en 1662, elle projetait « de mettre un terme au libertinage des masques. » Si quelques-

(1) Dom Beauchet-Filleau, p. 192, 199, 200, 202, 239. Cf. Allier, *la Compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'autel à Marseille*. Champion, 1909, p. 65, 120-121.

unes de ces attaques ne visaient que des désordres récens, les autres s'attaquaient à de vieilles habitudes et allaient bouleverser les réjouissances traditionnelles des grandes villes. On sait quelle institution intangible c'était à Paris que la foire Saint-Germain, et quant à interdire à Marseille les représentations dramatiques pendant le jubilé, — dont la célébration est longue, et peut recommencer, tantôt dans une paroisse, tantôt dans l'autre, — autant valait fermer tout un an le théâtre. Les gens qui tenaient au divertissement, qu'ils fussent peuple, bourgeois ou seigneurs, devaient sentir à tout instant qu'il y avait, quelque part, travaillant, de concert et avec suite, à détruire tous les amusemens profanes, des apôtres puritains, autrement déterminés que les lieutenans de police ou les échevins à faire appliquer les ordonnances de Sa Majesté ou les arrêts des Parlemens, autrement acharnés contre les folies du siècle que les évêques et les curés, et ne se résignant pas, comme eux, à d'oratoires et anodines remontrances.

En même temps, certaines des croisades de la Compagnie, encore que justes, nécessaires et honorables, avaient forcément, aux yeux des gens de la « société polie, » un air d'inélégance. Il était sans doute légitime et moralement beau de poursuivre à toute force, comme le faisaient les confrères, ces duels qui, comme le dit un écrit du temps (1), « affaiblissaient tous les jours la France par des saignées mortelles. » Mais fallait-il associer, comme le fit la Compagnie, à ce sage et patriotique effort, une détestation non moins âpre des « juremens et blasphèmes » si habituels à la noblesse? Cette manie de jurer, « qui passait pour un agrément du discours dans la bouche d'une jeunesse étourdie, » valait-elle, toute grossière qu'elle fût, d'être impliquée dans la même poursuite que l'homicide par point d'honneur? Puis, quant au duel même, il faut bien reconnaître que de se refuser systématiquement à venger par le sang les insultes, comme s'étaient engagés à le faire, dès 1646-1647, sous les auspices de M. Olier, les Renty, les Liancourt, les d'Albon, les Saint-Mesmes, les Brancas, les Fénelon, « cela ne sentait guère, — comme on disait alors, — son gentilhomme. » En présence de ces nouveaux scrupules, le prince de Condé hochait la tête. A plus forte raison devait-il bondir quand les « dévots » s'en prenaient moins

(1) *Observations de Rochemont* sur le *Don Juan* de Molière (*Molière*, éd. des *Grands Écrivains*, t. IV, p. 231).

au duel qu'aux duellistes. Un combat singulier ayant eu lieu, vers ce temps-là précisément, entre les comtes d'Aubijoux et de Brissac, les chefs notoires de la sainte ligue contre le duel allèrent « solliciter les juges de faire un exemple pour la gloire de Dieu. » Il y avait là une de ces outrances dans le bien, — selon le mot dont bientôt après devait se servir Molière, — que, par un illogisme heureux, le bon sens français réprouve. « On s'étonna, » observe non sans quelque dédain Mlle de Montpensier, qui raconte le fait, « que des gens de qualité insultassent ainsi à des malheureux » même coupables (1). En outre, au milieu de l'année 1657, « la Compagnie résolut, dit Voyer d'Argenson, de travailler avec plus d'ardeur que jamais à examiner toutes les lettres des provinces qu'elle avait reçues au sujet des duels *et qui pouvaient servir de mémoires* (entendons de dossiers judiciaires) pour remédier aux détours par lesquels on éludait la force des déclarations du Roi » contre le duel. Si ces soins furent heureux, comme il est probable, il était bien difficile que cette nouvelle enquête (2), où la Compagnie, par un surcroît de zèle, crut devoir mettre au service de ses vues spirituelles une police de délation répugnante, n'éveillât pas l'attention irritée des victimes. On s'explique ce que le comte d'Argenson est obligé de consigner dans son histoire, vers cette date de 1660 : « L'esprit du monde ne pouvait souffrir la Compagnie. »

Mais il y avait encore, contre elle, autre chose. Alors se produisait, dans la société française cultivée, un de ces mouvemens d' « anticléricalisme, » ou même d'anti-religion, dont M. Faguet a bien vu les très anciennes manifestations et le retour fréquent dans notre histoire (3).

A la Cour, autour du jeune Roi sur le point de régner par lui-même, tout un parti travaillait sourdement à perpétuer, malgré Anne d'Autriche convertie, la liberté de mœurs et aussi d'esprit que sa trop « bonne régence » avait débridée. Dans le

(1) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, éd. Chéruel, III, 36-37 et Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 329-330.

(2) Cf. la *Revue*, 1908, 1er août, p. 852.

(3) E. Faguet, *l'Anticléricalisme*, Paris, 1906. — Cf. pour les détails qui suivent, *Études sur la Société dite des Libertins*, dans les *Œuvres posthumes* de René Grousset, Paris, 1886; l'index du livre de Victor Giraud sur *Pascal*, Paris, 1905, au mot *Libertins*; Perrens, *les Libertins en France*, 1896; Jules Lair, *Mlle de La Vallière*, 3e édition; F. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la Littérature française*, 2e édit., p. 113, 174, 175, etc.; Allier, *Cabale des Dévots*, p. 385, 392 et suiv.; A. Lefranc, *Revue des Cours et Conférences*, 1906-1907.

groupe de la comtesse de Soissons, de la princesse Palatine et de la Duchesse d'Orléans, du comte d'Harcourt, du marquis de Vardes et du maréchal de Grammont, les « dévots » étaient à la fois ridiculisés comme des gêneurs, et combattus comme des concurrens au pouvoir. Et la façon dont Louis XIV, s'émancipant de son confesseur et de sa mère, se vengeait sur les dames d'honneur trop rigides des verrous opposés à ses amourettes, semblait présager que le futur souverain malmènerait les « austères » et les « hypocrites. » — Dans le monde, qui devenait assez fier et bruyant, des « beaux esprits, » même impatiente hostilité se marquait contre les influences religieuses militantes. Ninon de Lenclos enfermée, ne fût-ce qu'un instant, en 1657, aux Madelonnettes, parce qu'elle « dogmatisait sur la religion ; » — l'*Agrippine* de Cyrano de Bergerac interdite la même année pour quelques vers hardis : — le prince de Conti entreprenant (1656-1657) contre le théâtre une campagne de proscription réglée : toutes ces mesures avaient un air d'inquisition bigote qui taquinait les lettrés. — Enfin il se trouvait alors que la bourgeoisie même, au moins à Paris, la bourgeoisie des avocats et des médecins, faisait chorus avec les épicuriens ou indépendans de la littérature comme avec les courtisans viveurs. D'autant plus « frondeuse » en paroles qu'elle était guérie de la Fronde en action, de tradition toujours un peu sceptique et de plus en plus gallicane, sévère pourtant au fond, et touchée de jansénisme, elle s'effrayait des complaisances que Mazarin, son vainqueur, paraissait avoir pour les Jésuites ; elle se scandalisait de voir (octobre 1660), brûlées par la main du bourreau, ces *Provinciales* qui respiraient la bonne odeur française de la *Satire Ménippée*.

De tous ces mécontentemens divers, le pamphlet sur l'Ermitage de Caen bénéficia, bien qu'écrit, lui aussi, par des dévots. Dénonciation d'un péril clérical mystérieux, presque aussi solennelle qu'un siècle et demi plus tard le « Mémoire à consulter » de Montlosier, il fit, sans tarder, son effet. Guy Patin vient de le lire sans doute, quand le 6 août 1660, il écrit, tout ému, à Falconet : « Paris est plein aujourd'hui de faux prophètes. Nous avons des Scribes et des Pharisiens..., des fripons, des filous même, en matière de religion. On ne vit jamais plus de religion et de moinerie, et jamais si peu de charité... Tous ces gens-là se servent du nom de Dieu pour faire leurs affaires et tromper

le monde. La religion est un grand manteau qui met bien des fourbes à couvert. » Quelques semaines après (28 septembre), il annonce à son ami la découverte de la conspiration où se matérialisait ce danger dévot : « cette congrégation du Saint-Sacrement, » — il la nomme en toutes lettres, — « qui ne fait jamais ses réunions au même endroit, » qui a « des intelligences avec la même confrérie à Rome, » qui « a dessein d'introduire l'Inquisition en France (1) », et que l'on accuse, comme à Bordeaux, de « mettre le nez dans le gouvernement des maisons et d'avertir les maris des débauches de leurs femmes (2). »

En même temps, les « Supérieurs » d'État ou d'Église entendaient l'appel que le réquisitoire de Caen leur adressait. Plusieurs évêques (trois au moins, dont l'archevêque de Rouen, François de Harlay) délibéraient en conférence secrète sur cette illégale confrérie, et, en attendant de présenter à l'Assemblée du clergé, alors réunie, les griefs qu'ils avaient contre elle, se plaignaient au Cardinal. Celui-ci, de son côté, recevait de ses informateurs politiques des rapports inquiétans sur les menées de l'un des membres de la Compagnie, le marquis de la Mothe-Fénelon, parmi la noblesse : Mazarin allait-il donc avoir, sur le bord de la tombe, encore un complot à dissiper? A l'automne 1660, il était décidé à « surprendre, » d'un coup de filet, « tous les confrères assemblés. » Ceux-ci, avisés « de bonne part, » — Lamoignon et Anne d'Autriche elle-même, peut-être, les tenaient au courant, — se méfièrent (3). Alors la justice fut saisie, et le Parlement de Paris informé par le procureur général que, « sous le voile de la piété et de la dévotion, il s'est introduit plusieurs assemblées, congrégations et communautés dans plusieurs endroits de cette ville, notamment sur les paroisses Saint-Eustache, Saint-Sulpice, faubourg Saint-Jacques et Saint-Antoine, » et que, de plus, « en un lieu appelé le Refuge Saint-Paul, se sont trouvées plusieurs femmes et filles détenues sans aucun ordre de justice. » Le 13 décembre 1660, un arrêt de la Cour (4) « fit

(1) *Lettres choisies*, éd. de Rotterdam de 1725, t. II, p. 123. Cf. la lettre du 19 octobre 1660.

(2) Guy Patin assure même que si la « cabale » a été mise au jour, c'est qu'un mari, fâché d'être averti, a tout su et tout dit.

(3) Voyez l'importante circulaire envoyée dès le 8 octobre, par la Compagnie de Paris à ses succursales de province dans notre publication sur *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement*. Paris, Champion, 1908, p. 113, 114.

(4) Arch. nat. Reg. du Cons. secret du Parlement (V1d, 8392, fos 212 vo et 213).

inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles fussent, de faire aucunes assemblées en cette ville et partout ailleurs, sans l'expresse permission du Roi et lettres patentes vérifiées, comme aussi de tenir aucunes prisons pour retenir aucuns sujets du Roi contre leur volonté, sous quelque prétexte que ce fût. » Et bien que cet arrêt, rendu sous la présidence d'un des membres de la Compagnie, Lamoignon, fût rédigé et « adouci » par lui de telle sorte que la Compagnie n'y parût pas expressément, il y avait dans les considérans des mots fâcheux : les mots de « cabale, » d' « intrigues ruineuses au service du Roi, de l'État et du public... » Plus fâcheux encore était le commandement donné aux commissaires du Châtelet de se transporter « en tous les endroits où ils auront advis que pareilles assemblées se tiennent. » Dès lors, il fallait bien que les conditions d'existence de la Compagnie changeassent.

Sans doute, et grâce, selon toute apparence, aux manœuvres protectrices de Lamoignon, elle ne fut pas acculée à une dissolution immédiate. Elle eut cinq années de répit, et qu'elle mit merveilleusement à profit. De 1661 à 1666, dans la gêne où elle est réduite, « son esprit se conserve néanmoins tout entier, » déclare avec orgueil d'Argenson, et « l'on y travailla comme on avait coutume de le faire » dans le temps de la sécurité libre. On travailla aux missions étrangères, — à celle de la Suède, comme à celle des Indes; — aux missions intérieures, — à celle du pays de Gex, comme à celle de Saint-Germain-en-Laye, car il importait plus que jamais d' « évangéliser » cette Cour hostile. On continua de chercher les moyens de doter chaque diocèse d'un séminaire. On reprit encore une autre ingénieuse idée des commencemens de la Compagnie : créer, « pour servir dans les cures négligées, » des « vicaires ambulans. » On persista, malgré le mauvais succès, à harceler les curés et les évêques pour qu'ils contraignissent les médecins à faire confesser les malades. On s'ouvrit à plusieurs projets nouveaux : celui de faire ensevelir chrétiennement les corps des suppliciés, « après que les chirurgiens en ont fait l'anatomie, » — celui d'une Banque catholique. — Même on resta aussi belliqueux contre tous les ennemis de la foi qu'aux jours de Louis XIII : on empêcha des Huguenots d'entrer dans les Compagnies de commerce; on fit brûler un visionnaire, Simon Morin (14 mars 1663); on contribua grandement, en 1664, à la suppression de « la méchante comédie de

Tartufe, » où les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement avaient plus d'une raison, comme on le verra tout à l'heure, de s'estimer pris à partie ; on travailla encore en 1665 à « procurer » contre les blasphémateurs « une forte déclaration du Roi. » Nulle part on ne « laissa périr l'œuvre de Dieu, » et d'après la correspondance de Paris avec Marseille (1), comme d'après la relation de Voyer d'Argenson, les séances de la Compagnie furent toujours « pleines d'affaires. »

Toutefois, à partir de 1661, les assemblées plénières, jusque-là hebdomadaires, se font rares. Et de cette rareté, le résultat était grave. Au point de vue financier d'abord : « faute de s'assembler en nombre considérable, le coffret » des quêtes du jeudi « s'épuisait. » Puis et surtout au point de vue moral. Assurément, une petite élite avait toujours mené le grand nombre. Ce grand nombre, toutefois, était nécessaire : il représentait la pensée dont l'œuvre du Saint-Sacrement était sortie : la coalition énergique des catholiques d'avant-garde en vue de la contre-réformation. Par la suppression des assemblées disparaissait la forme essentielle de cette vie collective. Seuls, les « officiers » se réunissaient, et encore « chaque quinzaine » seulement, et « sans forme d'assemblée, » sans « registre ; » les noms mêmes de supérieur, de directeur, d'officiers étaient abolis, ainsi que toute préséance, de peur d'une descente imprévue de police. Seuls, munis de pleins pouvoirs, ils prenaient les décisions, avec le droit d'en garder, même à l'égard des membres de la Compagnie qu'ils pouvaient encore rencontrer, le secret. Eux seuls se renouvelaient et s'élisaient eux-mêmes. Il est vrai qu'à chaque nouveau bureau s'adjoignaient les membres du bureau précédent et quelques conseillers bénévoles, pour tâcher de « maintenir la Compagnie dans la pureté de son esprit. » Il est vrai aussi qu'on essaya, en 1660, de remplacer les assemblées plénières par des assemblées de canton, dans les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, du Louvre, de Saint-Nicolas-des-Champs ; mais ces groupemens étroits disparurent en un an. Le contact des âmes disparaissant, le courage faiblissait. La menace, désormais précise, des descentes de jus-

(1) Voyez *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement. Lettres du groupe parisien au groupe marseillais*, Paris, Champion, 1908, et l'ouvrage de M. Allier sur la Compagnie de Marseille, cité ci-dessus. Cf. dans les *Études* du 5 octobre 1909 un article du P. Brucker sur ces deux publications.

tice n'était pas sans effrayer les timides. Les vieux confrères « quand ils se rencontraient se demandaient tout bas, en s'embrassant, des nouvelles... » Mais, avec le temps, ces fervens de l'âge héroïque disparaissaient. Le recrutement ne se continuait que limité par la crainte qu'on avait de se découvrir davantage, et aussi, « de ne pas pouvoir imprimer aux nouveaux reçus les sentimens, — si particuliers, — de la Compagnie. » D'Argenson a bien raison de dire qu'en fait le 26 décembre 1660 fut « le jour de la grande décadence de la Compagnie » de Paris, et que c'est, proprement, à la fin de cette année qu'elle « finit, » bien que ce n'ait été qu'à la fin de 1665 ou au commencement de 1666 que les « officiers » cessèrent tout à fait de s'assembler.

D'Argenson ajoute que, de cette destruction, « on ne connaîtra le secret que dans l'éternité. » Il semble cependant qu'on puisse dès à présent l'entrevoir. De son récit même, il se dégage qu'à la détruire des causes d'ordres assez divers collaborèrent, qu'il n'est pas indifférent, pour l'histoire générale, d'éclaircir.

II. — LES « LIBERTINS » DE LETTRES ET LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT : MOLIÈRE, *Don Juan* ET *Tartufe*.

Il faut d'abord réserver, au moins pour mémoire, la part de ces mécontentemens, dont j'ai parlé plus haut, du monde bourgeois et courtisan.

Les quelque dix années qui suivent l'affaire de l'*Ermitage* de Caen sont, peut-être, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, l'époque de la plus forte poussée réactive de la libre pensée contre le courant religieux général. C'est de 1662 à 1665 que Bossuet, notateur si exact en ses sermons des idées et des sentimens contemporains, fait sur le mouvement offensif de l'incrédulité des aveux graves : prêchant au Louvre, le deuxième dimanche de l'Avent 1665, il confesse qu'à l'heure où il parle, les libertins sont « déclarés; » loin de se cacher, — comme ils avaient coutume auparavant et comme ils recommencèrent plus tard, — ils se produisent; on les « trouve » partout « dans le monde; » ils y promènent avec impertinence « leurs fines railleries, leurs dédaigneux sourires, leurs demi-mots, leurs branlemens de tête; » même ils « s'élèvent contre l'Évangile, hardiment, ouvertement, » et, ce faisant, » dans les « compagnies, »

— entendez : dans les salons, — « ils triomphent (1). » C'est qu'alors rien ne s'oppose à ce qu'ils espèrent de triompher aussi dans le gouvernement. La Reine mère a beau continuer, jusqu'à sa mort, — arrivée en 1666, — de témoigner aux croyans pieux une faveur que, du reste, même au temps de sa mondanité, elle leur avait toujours marquée. Vieillie, morose, importune à la Cour et à son fils, sa préférence ne l'emporte pas contre l'indifférence des trois ministres qui se partagent alors la confiance du jeune roi. Colbert, Le Tellier, Hugues de Lyonne (2) sont tous trois fort peu dévots (le jésuite Rapin, qui les connaît, le déplore dans ses *Mémoires* à chaque pas,) et l'un d'eux, Lyonne, pousse assez loin le scepticisme de l'homme du monde renforcé de celui du diplomate pour que ses contemporains le classent parmi les libertins avérés. Dans un temps où l'incrédulité, relevant la tête, se prévalait de sympathies si hautes, il est bien probable qu'après que le scandale de 1660 eut dévoilé l'importance et le mystère du Saint-Sacrement, les rancunes et les appréhensions, provoquées à la ville et à la Cour par les agissemens indiscrets de la pieuse coterie, s'exprimèrent avec vivacité. Toutefois, ni les correspondances, ni les mémoires du temps, présentement connus, ne nous révèlent de protestations expresses. Seules les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* de Voyer d'Argenson ont, ici encore, à cette date, un mot significatif, où se résument probablement beaucoup de petits faits que nous ignorons : « le monde était déchaîné contre les dévots. »

Chez les gens de lettres, en revanche, ce « déchaînement » est historiquement très saisissable. Entre 1663 et 1670, une véritable campagne de plume se mène contre les Dévots, de laquelle ne témoignent pas seulement des écrits oubliés, ni quelques passages des premières poésies de Boileau (alors ami et commensal des plus avancés « libertins »), où, parlant au Roi même, il dénonce assez vertement (3) « des faux zélés la trom-

(1) *Sermons choisis de Bossuet*, éd. Hachette, p. 338. Déjà en 1662, dans le Sermon sur *les Devoirs des Rois* (prêché aussi au Louvre, 2 avril, *ibid.*, p. 284), Bossuet (membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, ne l'oublions pas) sommait Louis XIV de jeter sur les blasphémateurs et sur les impies un « regard de sa face, afin qu'ils n'osent *paraître*, » et qu'on voie s'accomplir en [son] règne ce qu'a prédit le prophète Amos, que « la cabale des Libertins sera renversée : » *auferetur factio lascivientium.*

(2) Le P. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 136 et *passim ;* Pierre Clément, *Colbert;* Perrens, *les Libertins au XVII*e *siècle*, etc.

(3) *Discours au Roi*, 1665

peuse grimace. » De ce mouvement deux documens subsistent, que nous ne saurions souhaiter plus illustres : *Tartufe* et *Don Juan*, — deux pièces dont aujourd'hui, après tant d'exégèses érudites et de commentaires pénétrans, le lien logique et la filiation apparaissent indiscutablement (1); — deux pièces de combat, deux pièces « de colère (2), » amères d'une amertume qui « ne se contient pas, » « faites toutes deux pour exciter l'indignation et même la haine » contre les faux dévots.

Vue de ce biais, la seconde de ces pièces, cette tragi-comédie de *Don Juan* que M. Jules Lemaître a déclarée plus d'une fois « bizarre, hybride, obscure en diable, » s'éclaire. D'où vient, — disait avec Paul Mesnard, avec d'autres critiques, M. Lemaître (3), — cet aspect si « difficile à prévoir » sous lequel Molière nous présente au cinquième acte le noble sacripant : « cet air confit, ce masque de dévotion ? » Quelle contradiction, quelle incohérence, de faire vilainement sombrer dans l'hypocrisie le gentilhomme, criminel sans doute, mais crâne, dont le cynisme de grande allure paraît jurer avec la bassesse de l'hypocrisie? « Il fallait que Molière fût bien enragé contre les faux dévots, » — écrivait, en 1886, M. Lemaître, — pour imposer à son Don Juan cette singulière transformation finale. Il l'était en effet. Et telle est l'explication de cette incorrection dramatique. Oui, c'est bien la « voix de Molière » qu'il faut entendre dans l'âpre tirade de Don Juan contre l'hypocrisie. Lui qui, remarque M. Faguet, « ménage son héros en tant qu'athée ne lui pardonne pas en tant que dévot. » Cette hypocrisie, dernier avatar du grand séducteur, c'est, comme l'avait aperçu Paul Mesnard (4), « le moyen que trouve Molière pour accommoder le *Festin de Pierre* à sa lutte contre les dévots, » pour le rattacher au *Tartufe* qu'il complète. Le *Don Juan* présente l'achèvement de la thèse du *Tartufe*. Il prouve que « la grimace étudiée des gens de bien à outrance, le zèle contrefait des faux monnayeurs en dévotion, » dont se laissent bonnement éblouir tant d'imbéciles, n'est pas plus propre à couvrir les médiocres intrigues et les grotesques galanteries d'un petit fripon bourgeois, que les gros crimes, de

(1) E. Rigal, *Molière*, t. I, p. 225-226.

(2) A. Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire*, p. 6, 15, 18; E. Faguet, *Propos de théâtre*, p. 203.

(3) J. Lemaître, article de 1886, dans le tome Ier des *Impressions de théâtre*. Cf. 3e série.

(4) *Molière*, collection des *Grands Écrivains*, t. V, *Notice sur Don Juan*.

toutes sortes, et l'athéisme, entêté et avoué, d'un scélérat du grand monde. La bigoterie peut masquer l'incrédulité tout autant que l'immoralité. Les deux pièces se faisaient suite. Le bloc agressif qu'elles formaient ensemble avait pour effet logique de ne rien laisser subsister du prestige des dévots sur le public, et de l'empire qu'ils prétendaient exercer sur les « honnêtes gens (1). »

Mais était-ce à ceux des « zélés » que groupait la Compagnie de M. de Ventadour, de Gaston de Renty et de Du Plessis Montbard, était-ce bien à ceux-là, spécialement, que Molière en voulut?

Notez d'abord qu'il est fort possible que, même avant Guy Patin, même avant Nicole, Molière ait eu vent de l'existence et de l'organisation de notre Compagnie.

Lorsque Jean-Baptiste Poquelin se fit comédien, on sait que ce fut près de la porte de Nesles, dans la vieille salle du Jeu de Paume des Mestayers, que la dizaine d'« enfans de famille » dont il était le chef s'installa en 1644. Or, dès la fin de l'année, la jeune troupe résilie son bail et « déménage au galop » (2) pour aller tenter fortune sur l'autre rive de la Seine. « Les résultats de la première saison avaient été lamentables. » Pourtant les programmes étaient alléchans : tragédies des meilleurs faiseurs, Tristan l'Hermite, Du Ryer, Desfontaines, interprétées par Madeleine Béjart, « dans les rôles passionnés de l'impératrice Fauste et de l'héroïque Epicharie. » Oui, mais le Jeu de Paume des Mestayers était sur la paroisse Saint-Sulpice, où M. Olier menait alors grand train une énergique réforme des mœurs: l'*Illustre Théâtre* s'était vu déserté des « grands » comme des « petits, » parce qu'il était mis à l'index. Quelques mois plus tard, Molière quittait définitivement Paris et s'en allait courir les provinces pour treize ans. S'il y resta si longtemps, c'est, — selon le biographe de M. Olier, — qu'il attendit pour revenir à Paris la

(1) « Qu'est-ce que signifie la fin de Don Juan, » disait en 1906 (*l'Anticléricalisme*, p. 69-71) M. Faguet, — je suis heureux d'abriter des hypothèses affirmatives derrière son opinion prudente et ferme, — « sinon, d'une part, que la méchanceté, le libertinage, la débauche mènent premièrement à l'athéisme, secondement à l'hypocrisie religieuse ; sinon, d'autre part, que le parti religieux se recrute parmi les Tartufe, parmi les imbéciles comme Sganarelle, et aussi parmi les débauchés, corrupteurs et scélérats quand ils sont devenus prudens? N'est-ce pas cela que le public de Molière *peut* comprendre, *doit* sans doute comprendre et est presque forcé de conclure, » si ce n'est pas « ce que Molière a voulu faire entendre, car je n'en sais rien. » — L'histoire des hommes et des actes de la Compagnie du Saint-Sacrement nous permettent, ce me semble, de croire que nous en savons un peu plus.

(2) G. Lafenestre, *Molière*, p. 16.

mort du curé de Saint-Sulpice (1). Le comédien traqué, et pour ainsi dire proscrit de la capitale par un terrible prêtre, plus puissant que les amis que Molière pouvait avoir déjà, par son père, à la Cour, n'a-t-il pas dû, dès lors, se documenter sur son persécuteur? N'a-t-il pas entrevu dès ce moment quelque chose de la mystérieuse association dont M. Olier faisait partie, et sur laquelle il s'appuyait?

Contre cette hostilité, Molière put croire, quelques années après, avoir trouvé un défenseur. Il était devenu l'ami, le confident, il fut, dit-on, sur le point de devenir le secrétaire d'Armand de Bourbon, prince de Conti, frère de Condé et de Mme de Longueville, et de 1653 à 1656, l' « Illustre Théâtre, » parcourant le midi de la France, jouit de cette protection. Mais voici que tout d'un coup, en 1657, cette amitié s'écroule, ce patronage disparaît. Le prince de Conti, converti, s'affirme adversaire forcené des « spectacles. » « Il y a ici, écrit-il de Lyon à l'abbé de Ciron, des comédiens qui portent mon nom; je leur ai fait dire de le quitter, et vous croyez bien que je n'ai eu garde de les aller voir. » L'abbé de Ciron était membre de la Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse; le prince de Conti le devint à Bordeaux : Molière a bien pu l'apprendre, s'il a voulu se rendre compte de la volte-face de son protecteur. Et il était de retour à Paris en 1660, lorsque dans la Compagnie du Saint-Sacrement un regain de zèle se produisit « pour le service de Dieu que le monde tâchait d'éteindre, » — lorsque, dans ce duel ardent, le prince de Conti (affilié cette année-là au groupe parisien) se signalait, en faisant à lui seul « par son autorité et sa vertu plus d'ouvrage que plusieurs autres ensemble (2), » — lorsque enfin éclata ce scandale de l'Ermitage qui mit presque complètement au jour la vie intime et l'ambition de la Compagnie.

Sganarelle est joué en 1660, l'*École des Maris* et l'*École des Femmes* en 1662, et tout porte à croire que les esprits religieux protestèrent (3), — non sans raison, — ici contre les théories, au moins légères, de l'auteur sur la « tolérance des maris, » là contre ses irrévérencieuses allusions à la *Guide des pécheurs*,

(1) Faillon, *Vie de M. Olier*, 4e édit., 1873, t. II, p. 374-375.

(2) D'Argenson, éd. de dom Beauchet-Filleau, p. 168, 189, 203, 211.

(3) On connait le passage de Bossuet dans les *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, ch. v (éd. Gazier, p. 33-34), sur *Sganarelle;* Bossuet avait été de la Compagnie du Saint-Sacrement.

ou contre la parodie qu'il avait osée des « préceptes du mariage » de saint Grégoire de Nazianze (1). En 1662, Molière commence d'être attaqué par des écrits publics : une polémique de deux ans suivit l'*École des Femmes*. Mais cette polémique, même quand les écrits sont signés ou que les pseudonymes sont transparens, observons qu'elle a quelque chose d'anonyme. Donneau de Visé, Robinet, Montfleury et Boursault ne sont pas simplement poussés par la jalousie littéraire : Molière le comprend bien (2). Quand ils l'accusent de ruiner la religion et la morale, ce n'est pas pour leur propre compte : derrière leurs indignations, une main, et une main vigoureuse se sent, qui les commande, les documente, et qui les enhardit à discréditer le poète favori du Roi. Si Boursault écrit le *Portrait du Peintre*, c'est pour complaire à des gens « auxquels il ne pouvait rien refuser (3). » Et Jean Loret, cette année-là même, déclare que s'il n'ose pas trop parler, « ni bas ni haut, » de théâtre, c'est qu'il en a reçu l'avis impérieux (4). Molière retrouvait donc ici la même sorte d'opposition sourde et dérobée, sous laquelle, dès ses premiers pas, il avait failli succomber.

Enfin, en 1664 et 1665, il se venge. Il fait coup sur coup ces deux pièces, « où, dit M. Faguet, la satire, contenue en toute comédie, émerge, se dégage, se déploie et éclate, » où un auteur « irrité et cruel » transparaît, et, — continuerai-je de dire avec l'éminent critique, — si clairement que « je ne sais pas comment sont faits ceux qui s'y trompent (5). » Dans ces pièces-pamphlets, Molière utilise-t-il ce que son dépit a pu lui faire découvrir sur le compte de ses adversaires cachés de la Compagnie du Saint-Sacrement? Pour le *Festin de Pierre*, c'est possible, mais il en faut encore douter par cela même qu'il est assez facile de démêler entre les confrères du Saint-Sacrement l'original vivant que Molière a pu avoir en vue. Cet original, M. Gazier le dénonçait (6) avant que nous ne commencions d'étudier la Société mystérieuse de M. de Renty. Cet original, c'est précisément Conti, l'ancien patron, changé en irréconciliable ennemi des

(1) G. Lanson, dans la *Revue Bleue* (2 déc. 1899) ; E. Rigal, *ouvrage cité*.

(2) Eug. Despois, Notice sur l'*École des Femmes* (*Molière* des *Grands Écrivains*, III, p. 138).

(3) Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 296.

(4) *Muse historique*, 31 décembre 1662.

(5) *Propos de théâtre*, p. 203.

(6) *Mélanges de littérature et d'histoire*, 1904 (*Pavillon, Molière et Conti*).

comédiens; Conti de qui, assurément, la personne contrefaite n'avait nul rapport avec le fier et élégant cavalier dont le charme affole les Madelons comme les Elvires, mais dont le passé moral n'avait rien à envier à celui de Don Juan. Perdu de dettes et de débauches comme le héros de Molière, libertin accompli et d'esprit et de mœurs comme lui, et, comme lui encore, spirituel en son « libertinage ; » séducteur de femmes et de filles dont les trahisons et les « férocités de cœur » ne se comptaient plus; dévot enfin, lui aussi, au dernier acte, il avait, jusque dans ce dénouement, ce nouveau point de ressemblance avec *Don Juan* que la sincérité de sa conversion avait, au moins au début, excité bien des doutes; les médisans pouvaient se demander si ce converti par maladie et par peur avait d'abord pris la précaution de « croire en Dieu (1). » Mais encore que l'extrême dissemblance physique entre *Don Juan* et Conti pût être au poète une espèce de garantie contre des réclamations qui auraient encouru le ridicule d'une fatuité trop injustifiée; — encore que Conti fût alors assez mal en cour et Molière au contraire très fort patronné par Louis XIV, — on hésite tout de même à admettre, jusqu'à plus ample informé, que Molière ait osé s'en prendre à une Altesse Sérénissime, au cousin du Roi.

Pour le *Tartufe*, au contraire, rien de plus vraisemblable que des emprunts faits par lui au dossier que sa rancune avait pu grossir sur les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement. Et ce qui nous autorise à le penser, ce n'est point l'identité des œuvres pies qu'il prête à son *Tartufe*, et de celles que les messieurs de la Société des Jeudis pratiquaient (aumônes aux pauvres, visites aux prisonniers, poursuite des impudicités mondaines) : quels gestes Molière pouvait-il donner à son hypocrite de religion, sinon les gestes usuels et courans de la dévotion et de la charité? Ce n'est pas davantage la ressemblance de l'intrusion et de la tyrannie exercée par Tartufe chez Orgon, de son goût avoué pour toutes les intrigues souterraines, avec les méthodes d'action clandestine que la Compagnie du Saint-Sacrement s'imposait, et avec ces ingérences tyranniques dans la vie privée dont les parlemens, — nous l'avons vu tout à l'heure, — s'étaient émus. Ce n'est pas même l'ardeur apportée, nous venons de le voir, par

(1) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, t. III, p. 139; Sainte-Beuve, *Port-Royal;* Abel Lefranc, *Revue des Cours et Conférences*, 1906 et 1907; Étienne Dejean, *Nicolas Pavillon*, p. 116 et *passim*.

les membres du Saint-Sacrement à faire supprimer le *Tartufe* comme s'ils s'y fussent reconnus, tous ou quelqu'un des leurs... Ce qui est bien autrement digne d'attention, c'est que plusieurs, — la plupart même, — des personnages que les contemporains ont soupçonnés d'avoir pu servir de modèles à Molière, appartenaient à la Compagnie du Saint-Sacrement : tels, entre autres (1), ceux que M. Allier, dans la *Cabale des Dévots*, signale plus spécialement : le baron de Renty, le marquis de Fénelon, le comte d'Albon, le comte de Brancas. Et les gens du XVIIe siècle, qui nous indiquent ces « clefs » du Tartufe, sont aussi peu suspects que possible, et appartenaient à des partis religieux différens : c'est le Père jésuite Rapin, ami et « domestique » de Lamoignon, c'est le janséniste Des Lyons, ami de Nicole et de Port-Royal. Sans doute, pour aucun des personnages dont ils nous apprennent qu'il fut question, rien de ce que nous savons de ces personnages ne nous donne le droit d'insinuer qu'ils méritassent le moins du monde l'injure d'une comparaison avec l'imposteur bafoué par Molière. Mais ce qui importe ici, ce ne sont pas les jugemens plus ou moins téméraires de la médisance publique, c'est la piste où se dirigèrent, on le voit, dès l'origine, les soupçons des contemporains.

D'autant plus qu'en dehors de ces « dévots » respectables, il y en avait certainement d'autres, dans la Compagnie, qui n'auraient pas pu se blesser d'un rapprochement avec Tartufe. Parmi les confrères de M. de Renty, il dut bien se glisser quelques brebis galeuses, quelques intrigans qui voyaient dans la pieuse et puissante Compagnie un « moyen de parvenir : » la relation même de Voyer d'Argenson l'avoue parfois à mots couverts. Et justement, il y eut, en ce temps-là, un « dévot » dont le public de 1664 ne mit pas, que je sache, le nom sous celui de *Tartufe*, mais que les historiens du XIXe siècle, lorsqu'ils le rencontrèrent, il y a soixante ans, dans la chronique de Tallemant des Réaux, ont tout de suite rapproché du héros de Molière (2). Je veux parler de ce Charpy de Sainte-Croix, que les célèbres *Anecdotes* nous font connaître : aventurier breton qui, après un

(1) Car on parla aussi des abbés de Roquette, de Pons et de Ciron, membres probables ou certains de la Compagnie.

(2) Monmerqué et Paulin Paris, dans leur édition de Tallemant, t. VII, p. 212-213. Cf. Paul Mesnard, Notice sur *Tartufe* dans l'édition de Molière des *Grands Écrivains*, t. V.

certain nombre de galanteries bruyantes ou même de friponneries, se jeta dans la dévotion et « hanta les églises. » Un jour, en celle des Quinze-Vingts, il rencontre une Mme Hansse, veuve de l'apothicaire de la Reine. « Il l'accoste, — raconte Tallemant, — et lui parle de dévotion avec tant d'emportement qu'il charme cette dévote. » Elle le loge chez elle : il s'éprend de sa fille, Mme Patrocle, femme de chambre de la Reine, de qui son mari, aussi, est domestique. Et, « dans l'esprit de ce Patrocle, Charpy se met si bien, s'impatronise tellement de lui comme de sa femme qu'il chasse de chez eux tout le monde. » Mme Hansse ouvrit enfin les yeux, et avertit son gendre. « Il répondit que c'étaient railleries ; il prend Charpy pour le meilleur ami qu'il ait. » On avouera qu'il est difficile de ne pas voir, avec les savans éditeurs de Tallemant et de Molière, non seulement dans cette anecdote toute l'intrigue et tous les personnages (1) de la pièce de Molière, mais encore dans ce Charpy le personnage véritable qui a dû « fournir le plus de traits » au portrait de l'imposteur galant. Or Charpy fut-il membre de la Compagnie du Saint-Sacrement? Nous l'ignorons; ce fripon, qui publiait, nous dit-on, en 1659 (2), un livre édifiant intitulé *l'Intérieur chrétien* (3), a bien pu s'insinuer par fraude dans la troupe de nos honnêtes gens. Ce qu'il y a, en tout cas, de probable, c'est que sa dupe en faisait partie. Une des lettres, étudiées ici même (4), de la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris à sa succursale de Marseille, nous montre les « messieurs » de Paris écrivant tout exprès à leurs confrères provinciaux pour leur annoncer sans retard la regrettable mort d'un « M. Patrocle, gentilhomme de grande vertu qui a laissé une bonne odeur de vie par ses bons exemples. » La date (1642) empêche que ce Patrocle ait été autre chose que le père ou le frère aîné du trop crédule mari de la réelle Angélique; mais dans la Compagnie du Saint-Sacrement, les dynasties ne sont pas rares : plus d'une fois nous voyons les fils ou les cadets s'y enrôler après leurs parens ou leurs aînés. Si donc Tartufe ne fut pas membre de la Compagnie, Orgon risque

(1) D'autant plus que la « petite Mme Patrocle » de Tallemant s'appelait, elle aussi, *Angélique :* Angélique Hansse, mariée le 3 août 1643 à François Patrocle.

(2) Deux ans après la date probable où Tallemant racontait cette histoire.

(3) Notons que le confrère de Bernières-Louvigny (voyez plus haut) est l'auteur du *Chrétien intérieur.*

(4) Voyez la *Revue* du 15 août 1908. — C'est la lettre du 31 octobre 1642. Voyez *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement.* Champion, 1908, p. 29.

bien de l'avoir été, — cet Orgon, « hébété » par la bigoterie, dont la caricature, traitée dans le ton de l'ironie haineuse, est, — comme Brunetière l'a bien vu, comme avec lui M. Faguet, M. Jules Lemaître, M. Gazier, M. Rigal l'avouent (1), — aussi importante au moins, aux yeux de Molière, que le portrait de Tartufe, — sinon plus. C'est un fait menu en soi, évidemment, que cette concordance entre l'intrigue du *Tartufe*, la chronique de Tallemant des Réaux et les archives authentiques de la Compagnie du Très-Saint-Sacrement ; mais comme cette concordance n'a pu être fortuite, elle nous oblige à penser qu'en composant l'*Imposteur*, Molière a eu, sinon directement en vue, au moins à la pensée, les confrères de MM. de Renty et de Bernières ; elle s'ajoute, pour les corroborer, aux autres faits propres à nous faire croire que Molière les a visés entre autres « dévots. »

Mais « entre autres, » dis-je, et pas eux seuls (2). Il serait excessif et inexact d'affirmer que les deux grandes pièces « anticléricales » de Molière ne sont dirigées que contre la Compagnie du Saint-Sacrement. Lors même que Molière eût été mieux renseigné, comme faire se peut, sur ses dessous et sur sa force, que Guy Patin et le P. Rapin, que Colbert et Mazarin eux-

(1) Brunetière, *la Philosophie de Molière* dans la *Revue* du 1er août 1890 ou dans les *Études critiques*, 4e série ; Gazier, *ouvr. cité*, p. 17 ; E. Faguet, *Propos de théâtre*, p. 179-181 ; *l'Anticléricalisme*, p. 72, 73, 78, 79 ; J. Lemaître, *articles cités*, et particulièrement *Impressions de théâtre*, 4e série, p. 45-47.

(2) Sur cette question, Brunetière, que la psychologie de Molière et la nature de ses opinions religieuses passionnait (cf. l'article de la *Revue* du 1er août 1890), se proposait de revenir (cf. la *Revue* du 1er juillet 1903, p. 70). Dans ces derniers temps, l'auteur-acteur danois Karl Mantzius (*Molière*, trad. Maurice Pellisson, 1907, p. 212 et suiv.), persuadé que la Compagnie du Saint-Sacrement est précisément et uniquement l'ennemi visé par Molière, a embrassé cette idée avec une ferveur d'adhésion puérile contre laquelle son traducteur proteste avec raison (*Introd.*, p. XII-XIV). Selon M. Mantzius, « la Société du Saint-Sacrement était devenue, *comme il arrive toujours dans les sociétés dévotes*, le refuge d'une *foule de coquins et de scélérats de la pire espèce*, qui, grâce à leurs mômeries pieuses..., dissimulaient leurs friponneries et leurs vices. C'est contre cette organisation funeste que fut dirigée la satire de *Tartufe*, etc. » MM. Eugène Rigal (*Molière*, 1908, t. I, p. 221-307, spécialement p. 233-235), Abel Lefranc (*Revue des Cours et Conférences*, 1906-1908), serrent de plus près et tentent avec plus de circonspection de résoudre ce petit problème d'histoire littéraire et morale, à l'aide des élémens solides réunis avec une grande exactitude, commentés avec une judicieuse prudence, par M. Allier dans la *Cabale des Dévots* (ch. XIX), à l'aide aussi de M. Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire* (1904), à l'aide enfin des notices d'Eugène Despois et de Louis Moland sur *Tartufe* et sur *Don Juan*, dans le *Molière* de la collection des *Grands Écrivains*, notices dont la documentation si riche est toujours d'un usage précieux et où de pénétrantes appréciations, appuyées sur des faits précis, ont presque toujours devancé les nôtres.

mêmes, — qui, lorsqu'ils parlent de la « cabale des dévots, » désignent moins une société particulière qu'un vaste ensemble de gens pieux très militans, — Molière n'eût pourtant pas réservé aux seuls confrères de M. Olier, du prince de Conti, et de M. Patrocle, la revanche de son indignation. Car elle n'était pas seulement faite, cette indignation, des griefs et des rancunes du comédien traqué et de l'auteur combattu. Elle était faite aussi, — et dans toute la critique, je ne vois pas qui à l'heure présente le contesterait (1), — des convictions, ou, si l'on veut, de l'humeur et des instincts du poète penseur, libre penseur. Au fond, à son « naturalisme » d'épicurien, ou seulement à son positivisme « gaulois, » à sa défiance des envolées prétentieuses, à son attachement entêté et bourgeois au « bon sens, » toute montre de dévotion, tout prosélytisme des dévots déplaît. Les « dévots, » comme Molière le dit avec une franche précision dans son premier *placet* au Roi pour *Tartufe*, sont « incommodes, » et ils sont « dangereux : » ils appliquent à leur propre vie extérieure la rigueur fâcheuse des maximes chrétiennes, et ils prétendent l'imposer, en vue du « salut, » à la vie du prochain.

Mais de cette double prétention, anti-sociale et déraisonnable, odieuse et ridicule aux yeux des « libertins » et de Molière, la Compagnie du Saint-Sacrement n'avait pas le privilège. Ce fanatisme et cet orgueil étaient communs, il ne pouvait point l'ignorer, à tous les dévots. Les Jansénistes y participaient, et surabondamment, et même, s'il faut en croire Brossette, c'étaient eux que Louis XIV regarda comme « les vrais objets » de la comédie de Molière, tandis que les Messieurs de Port-Royal étaient persuadés au contraire que le *Tartufe* fustigeait les Jésuites. Ni les uns, ni les autres n'avaient tort. Dévots à la façon de Loyola, « *Loyolitico more*, » comme disait Guy Patin, ou à la manière de Saint-Cyran, c'est contre eux tous, sans se soucier s'ils étaient frères ennemis, que dans le *Tartufe* et *Don Juan*, Molière bataille. Ajoutons que son combat contre tous les ennemis de la « Bonne nature, » contre tous les gêneurs de cette morale humaine qu'il a toujours, dans son théâtre, prêchée et glorifiée, fut loin d'obtenir un entier succès. *Don Juan* cessa d'être joué dès 1665 après un petit nombre de représentations et jusqu'en 1669, on le sait, *Tartufe* resta interdit. Il

(1) Voyez un article de M. Wilmotte, *Grande Revue*, 25 juillet 1908.

y avait déjà trois ans alors que la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris avait disparu. Donc, dans la campagne qui aboutit, en 1666, à sa disparition, l'effort des « libertins de lettres » contribua, sans nul doute, aidé par l'impatience dépitée des bourgeois ou des courtisans; ce n'est pas toutefois cet effort qui eut à ce résultat la plus grande part. Autrement redoutables furent à la Compagnie les coups de ses adversaires d'Église.

III. — LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT ET LE JANSÉNISME

Du côté ecclésiastique, de multiples inimitiés se manifestèrent contre elle à cette date, selon les renseignemens que donne, tristement, sur cette « Passion » de la Compagnie, la relation de Voyer d'Argenson. L'inimitié des « supérieurs » officiels est trop facile à comprendre : je la rappelle ici sans y insister. Renseignés enfin par les divers scandales de 1658-1660, sur la nature d'une concurrence secrète et universelle dont ils pouvaient ressentir depuis 1630 les sourdes atteintes, et auprès de laquelle la concurrence des congrégations régulières, des moines tant détestés par eux, n'était que bien innocente, ceux des évêques et des curés qui n'avaient point fait partie de la Compagnie, — et même peut-être quelques-uns de ceux qui, en ayant fait partie, la connaissaient trop bien pour s'en accommoder, pour peu qu'ils tinssent à honneur d'être les maîtres en leurs diocèses, — ne purent que travailler, plus ou moins ouvertement, à se débarrasser de cette collaboratrice importune. Je rappellerai ici, seulement pour mémoire, que, de l'aveu de Voyer d'Argenson, « la dernière persécution qui, » en 1665, « donna le coup de la mort à la Compagnie, fut excitée par un curé de Paris qui crut s'acquérir un grand mérite auprès du premier ministre, de l'avertir de quelque assemblée secrète qui se faisait sur sa paroisse. » Le rôle joué par le Jansénisme dans la destruction de la Compagnie du Saint-Sacrement fut probablement plus important encore que l'hostilité du clergé constitué, à une date où Port-Royal, soutenu par la faveur publique, allait imposer au pouvoir royal, et au Pape lui-même, la « paix de l'Église. »

Ce rôle, l'affaire de l'*Ermitage* suffirait à nous le révéler. La « Relation, » si documentée, par laquelle le pouvoir et le public furent saisis de l'existence et des menées du Saint-Sacrement,

avait pour auteurs deux jansénistes, dont l'un n'est rien moins que Pierre Nicole. Le grief que l'on y sent tenir le plus au cœur des rédacteurs contre les disciples de Bernières-Louvigny, c'est d'avoir provoqué en Normandie contre le Jansénisme, qui prospérait en cette province, une sorte de soulèvement populaire. Cette relation est reproduite avec éloge, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, par des livres jansénistes. Parmi les prélats à qui cet éclat fournit l'occasion d'intervenir officiellement, on en nomme un, François de Harlay, l'archevêque de Rouen, qui, précisément alors, était en coquetterie avec les Jansénistes (1). Ce fut donc du Jansénisme que vint à la Compagnie du Saint-Sacrement le coup fatal d'où sa désorganisation suivit.

Ce coup n'était, du reste, qu'une réplique. L'hostilité que le Jansénisme témoigna, efficacement, à la Compagnie du Saint-Sacrement, en 1660, à une époque où il avait le vent en poupe, où les trois ministres Colbert, Lyonne et Le Tellier le favorisaient sous main (2), où commençaient pour lui les années, sinon tranquilles, du moins brillantes, d'une victoire temporaire, — cette hostilité, la Compagnie la lui avait témoignée de son côté dès longtemps, depuis leur origine, à peu près contemporaine, à tous les deux. De cette lutte, les preuves s'entr'aperçoivent, nombreuses, dans la Relation de Voyer d'Argenson, quelque soin qu'il prenne de les cacher. Le premier historien moderne de la Compagnie, M. Raoul Allier, a relevé sur le terrain de la charité des conflits bien caractéristiques, et les documens nouveaux par lesquels peu à peu s'illumine l'histoire de la mystérieuse Compagnie nous apportent, sur ce côté fort peu connu des grandes luttes religieuses du XVIIe siècle, de nouvelles précisions. Sans refaire ici l'histoire de la guerre, qui fut quelque temps clandestine et sournoise, entre la Compagnie et Port-Royal, bornons-nous à indiquer la cause qui animait, l'un contre l'autre, d'une animosité destructrice, ces deux groupes catholiques.

Et d'abord, faut-il croire que si la Compagnie du Saint-Sacrement combattit si violemment les Jansénistes, c'est que les

(1) Le second, — et le principal, — auteur de la *Relation* de l'*Ermitage*, Pierre du Four, abbé d'Aulnay, avait été curé de Saint-Maclou de Rouen et grand-vicaire de l'archevêque. Il est plusieurs fois question de la Compagnie dans les si intéressans *Mémoires* du chanoine Hermant, publiés par M. Gazier, notamment, au t. IV, p. 392 et suivantes.

(2) Le P. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 193 et *passim*.

Jésuites trouvèrent le moyen d'y dominer? « La main des Jésuites » est, on le sait, l'une des explications qui viennent le plus souvent à l'esprit des historiens politiques ou religieux de la France. Quelque commode qu'elle soit, cette hypothèse ne serait pas, ici, suffisante.

Sans doute la formation de la Compagnie, son organisation savante et pratique, son rapide progrès, ses réussites merveilleuses ne purent pas ne pas frapper les Jésuites, d'autant plus qu'il y avait beau temps qu'eux-mêmes ils avaient réalisé, en partie, une semblable association des bonnes volontés laïques au service de l'Église. Elles n'étaient pas, en effet, si différentes de la Compagnie du Saint-Sacrement, ces « congrégations » de la Sainte Vierge, composées les unes de « messieurs, » les autres d'artisans et de domestiques ou de militaires, qu'imagina le premier compagnon de saint Ignace, le P. Lefebvre, et que les Jésuites annexèrent, dès les premières années de la Compagnie, à leurs collèges. Elles aussi, elles étaient autre chose que de simples réunions de prière : elles secouraient les pauvres, les malades, les prisonniers, se chargeaient de l'instruction des enfans, dotaient les jeunes filles. Celle que dirigeait à Paris, vers 1640-1650, le P. Bagot, du collège de Clermont, et qui avait son siège au faubourg Saint-Marcel, visitait les hôpitaux, les prisons, les églises (1). Et dans ces années du milieu du XVIIe siècle, où les jésuites Chaurand, Le Valois, Huby travaillèrent admirablement sur divers points de la France, à la régénération spirituelle et à l'amélioration morale et matérielle du sort du peuple, les Congrégations de Notre-Dame secondèrent leurs efforts.

Même l'immixtion dans la vie publique de ces petites sociétés, créées et dirigées par les Jésuites, ne fut pas sans effrayer, vers cette époque, en province, les autorités locales: en 1631, en Normandie, le Parlement essayait de l'enrayer. Outre cette activité parfois indiscrète, un autre trait de ressemblance qu'avaient les congrégations jésuitiques avec la Compagnie du Saint-Sacrement était leur force de multiplication. Nées au fond des collèges, dit Crétineau-Joly, « elles se propagèrent dans le monde avec la célérité que l'ordre des Jésuites imprimait à toutes ses

(1) « On assure, — dit une note de police de 1663 sur les « communautés, » — que cette nouvelle congrégation a quelque rapport avec celle de l'Ermitage de Caen, dont on a tant parlé. » Cité par Ch. Gérin, *Rech. hist. sur l'assemblée de 1682*, 2e édition, p. 523.

œuvres. » Sur « l'Orient et l'Occident, » sur « le Nord et le Midi, » ce fut « une grande fraternité qui, doublant les forces morales de la Compagnie, rayonnait de Paris à Goa, » et de Rome jusqu'à la plus petite ville. On peut supposer, sans invraisemblance, que le spectacle de ces heureux efforts contribua pour quelque chose aux conceptions de M. de Ventadour et du P. de Condren, et qu'en revanche, quand la Compagnie du Saint-Sacrement eut à son tour grandi, les Jésuites n'auraient pas demandé mieux que de s'agréger une société nouvelle, analogue à leurs propres créations, et à la naissance de laquelle l'un des leurs, le P. Suffren, avait, on s'en souvient, présidé.

Mais à cette date, — 1627-1631, — la Société d'Ignace de Loyola, attaquée à la fois par les Parlemens et par des ordres religieux rivaux, était assez mal en cour. Les inspirateurs religieux soit de Richelieu, soit de Marie de Médicis, c'étaient moins alors les Pères Jésuites que le Père Joseph, capucin, que le fondateur de l'Oratoire, Bérulle. Des trois religieux qui répondirent à l'appel du duc de Ventadour, le P. Suffren, jésuite, le P. de Condren, oratorien, le P. Philippe d'Angoumois, capucin, ce fut, — bien des petits faits le marquent, — l'oratorien qui eut la plus grande influence sur l'entreprise nouvelle. Un autre membre de l'Oratoire, le frère François de Coligny, était même dans la Compagnie avant que le Père de Condren n'y fût. Plusieurs autres oratoriens, les PP. Denis Amelote, Nicolas de Braillon, J.-B. Eustache Gault, appartinrent au Saint-Sacrement dès ses origines. Et quand, un peu plus tard, le principe fut posé par la Compagnie du Saint-Sacrement de n'admettre aucun membre d'une congrégation régulière, sans doute cette exclusion touchait les Oratoriens comme les autres, — puisque, suivant l'esprit du P. de Condren, ils ne devaient pas se regarder comme un simple groupement d'« honnêtes gens » pieux, mais comme une véritable société de « personnes ôtées du monde; » — néanmoins, quand des exceptions furent faites par la Compagnie du Saint-Sacrement, elles le furent au profit des membres de cet Oratoire dont l'esprit, toujours selon le Père de Condren, consiste à fuir tout esprit propre et particulier pour n'en avoir *point d'autre que celui que Jésus-Christ a donné à son Église :* formule identique à la maxime fondamentale du Saint-Sacrement. En outre, cette exclusion, et les raisons dont elle s'appuyait (en particulier l'impossibilité pour « une personne de

communauté » de ne pas mettre ses supérieurs dans la confidence) atteignaient encore plus directement la Congrégation, si disciplinée, des Jésuites, et empêchaient ceux-ci d'entrer, au moins ostensiblement et en nombre, dans les Sociétés secrètes du Saint-Sacrement.

Ce qui ne veut pas dire, assurément, qu'ils n'y introduisirent pas de leurs amis. Si l'on pouvait conférer toutes les listes des Congrégations de Notre-Dame des Jésuites avec les Compagnies du Saint-Sacrement, il y a gros à parier que bon nombre de noms seraient communs aux unes et aux autres. A Paris, de la congrégation du P. Bagot, faisaient aussi partie plusieurs des membres les plus actifs de la Compagnie du Saint-Sacrement : François de Laval-Montigny, François Pallu, Vincent de Meur, les futurs fondateurs de la Société et du Séminaire des Missions étrangères. « A Limoges, la plupart des confrères laïques, sinon tous, se recrutaient probablement dans la division des *messieurs* de la Compagnie que les Pères Jésuites avaient établie dans leur collège de Sainte-Marie. » De même à Dijon, à Grenoble (1). Quand, en 1657, il fut question de fonder à Rome une Compagnie du Saint-Sacrement, Du Plessis-Montbard conseilla de prendre les premiers membres de la future Compagnie romaine « dans les Congrégations des Jésuites, » où l'on trouvera, dit-il, des hommes « déjà formés aux exercices de la charité. » Dans ces congrégations de Notre-Dame, se rencontre l'auteur même de l'histoire du Saint-Sacrement, le conseiller d'État de Voyer de Paulmy d'Argenson. Et lorsqu'en 1696, d'Argenson engage l'archevêque de Paris à ressusciter la Compagnie du Saint-Sacrement, il indique, lui aussi, qu'elle trouverait « des sujets propres » à son dessein « dans les Congrégations des Jésuites tant de la maison professe que du noviciat, surtout parmi ceux qu'on appelle de l'*Assemblée secrète*, qui ont presque tous l'esprit qu'il faut avoir dans la Compagnie du Saint-Sacrement. »

Toutefois cette admission, par la Compagnie du Saint-Sacrement, d'amis des Jésuites, n'allait pas jusqu'à s'inféoder à eux. En 1657, lorsque Du Plessis-Montbard conseille de recruter d'abord dans les congrégations de la Société de Jésus les membres de la succursale romaine, il recommande pourtant que ce soit « sans faire connaître le dessein. » Dans le groupe parisien

(1) Le P. Prat, *les Jésuites à Grenoble*, p. 302-313; Allier, *Cabale des Dévots*, p. 241 et suivantes.

du Saint-Sacrement, parmi les ouvriers de la première heure, il y en avait eu de fort opposés aux Jésuites, de fort attachés aux opinions jansénistes : tels, Hubert Charpentier, mort en 1650, fondateur de la maison des Prêtres du Mont-Valérien, ou le Père Eustache Gault. De ceux-là, il y en eut qui survécurent jusqu'en 1684 et même au delà : par exemple Mgr Alain de Solminihac, évêque de Cahors, qui, mourant en 1695, dénonça la Compagnie de Jésus « comme un danger de l'Église. » Nicolas Pavillon, — l'un des « quatre évêques » et qui, dès 1664, était considéré comme tout à fait janséniste, — et l'abbé de Ciron, mort en 1678 ou en 1680, fondateur avec Mme de Mondonville de ce célèbre Institut des Filles de l'Enfance, le Port-Royal toulousain, — étaient tous deux probablement de la Compagnie. Jean du Ferrier, vicaire général de Rodez, de Narbonne et d'Albi, mort en 1685, l'auteur de Mémoires précieux sur le Jansénisme, en fut certainement. Leur présence dut maintenir dans le Saint-Sacrement, sinon à Paris, du moins en province, la couleur première qu'il avait reçue de Condren. De même un élément laïque janséniste subsista dans la Compagnie. Sans doute, il paraît certain, comme l'a remarqué M. Allier, qu'à partir de 1656, M. de Liancourt, le noble ami d'Arnauld et de Pascal, ne parut plus dans la Compagnie ; depuis ce moment, raconte le P. Rapin, « on eut grand soin d'écarter de la Compagnie » les dévots « qu'on soupçonnait » de jansénisme : les jours de vote, « quand on faisait des officiers, il s'élevait à la tête de chaque rang des gens zélés qui criaient à ceux qui allaient voter : *Point de Jansénistes !* » Le P. Rapin affirme que « cette conduite donna tant de chagrin aux plus entêtés de ce parti qu'ils se retirèrent peu à peu et ne parurent plus aux assemblées : » pour qui connaît la combativité janséniste, il est malaisé de croire qu'ils s'éliminèrent aussi gracieusement. En admettant même, avec M. Allier, que leur influence ait cessé d'y être prépondérante, il n'en est pas moins vrai que M. de Morangis, un fils spirituel de Nicolas Pavillon, est flétri par le même Père Rapin, comme un de ces hommes du monde qui allaient dans Paris prônant les *Provinciales*. Or, en 1660-1661, si le directeur de la Compagnie du Saint-Sacrement est un sieur Gambard, fougueux auteur de l'*Almanach de la déroute des Jansénistes*, c'est M. de Morangis qui est supérieur. Le prince de Conti, cet adhérent si enthousiaste, si bouillant, de

la Compagnie du Saint-Sacrement, eut toujours une couleur janséniste. J'incline donc à croire que, de gré ou de force, la Compagnie du Saint-Sacrement, même après 1653, ne s'épura pas complètement de ceux de ses membres qui avaient de l'affection pour Saint-Cyran, Arnauld et Port-Royal, et que, volontairement ou non, elle demeura assez éclectique en son recrutement.

Aussi bien faut-il chercher ailleurs que dans un envahissement des Jésuites et de leurs partisans la raison de ses mauvais rapports avec le Jansénisme, mauvais rapports antérieurs, du reste, à la grande bataille de 1650-1661 entre les Jésuites et les Jansénistes et aux décisions d'Innocent X (1653) contre les disciples de Saint-Cyran. Dès 1649, rapporte d'Argenson, un des membres de la Compagnie qui étaient le plus pénétrés de son esprit, M. de Renty, donnait sur son lit de mort à ses intimes amis le conseil de se détacher des opinions du Jansénisme, bien qu'elles ne fussent pas encore condamnées. Si elles le furent quelques années après, ce fut, d'après le P. Rapin, — dont on n'a ici nulle raison de suspecter le témoignage, — l'antipathie de la Compagnie du Saint-Sacrement qui provoqua, dans une certaine mesure, les verdicts de la Sorbonne et de Rome. « *Les plus intelligens de la Compagnie*, dit-il expressément, résolurent de travailler à la condamnation de la doctrine janséniste, » parce que, ajoute-t-il, « *ils en connaissaient à fond les dangereuses suites.* » C'est bien cela : il y avait dans leur opposition une idée. Laquelle ?

Un des premiers membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, le père de son historien, « M. d'Argenson, conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'État, » écrivant en l'année 1640, « pendant sa prison au château de Milan, » un édifiant *traité de la Sagesse*, remarque qu'il s'élève parfois « entre les personnes pieuses, une diversité d'opinions » si chaleureuse qu'elle produit entre elles de « mauvaises émulations » et des « jalousies » implacables. Ce fut le cas ici. Sur un programme commun, il y eut entre les Jansénistes et la Compagnie « diversité d'opinions ; » il y eut, sur l'exécution de ce programme, « mauvaise émulation. » De l'association du Saint-Sacrement et de la famille des « disciples de saint Augustin » le point de départ est le même : une vue nette, une douleur vive de l'état où est l'Église de France au commencement du XVIIe siècle. Leur but est le même : purifier,

réformer, renouveler cette Église, et faire « régner » Dieu dans le monde. Mais les moyens diffèrent. C'est à l'*action*, nous l'avons vu, à l'action perpétuelle, universelle, ardente, souple, ingénieuse, que la Compagnie du Saint-Sacrement faisait appel. Dans cette activité, on a vu aussi quelle part tenaient les « œuvres de zèle. » Or, s'il serait souverainement injuste, et nous n'y pensons nullement, de prétendre que le Jansénisme ne comprit pas, lui aussi, l'obligation de ces besognes de miséricorde (1), il ne l'est pas d'observer que l'activité bienfaisante n'apparaît point aux Jansénistes comme le principal de la vie chrétienne, et ne pouvait pas être, pour eux, l'idéal d'une association de dévots.

Quelle est, pour eux, la fin rationnelle de la vie chrétienne? C'est le soin que chaque individu doit avoir de son propre « salut. » Là-dessus, tous les moralistes de Port-Royal s'accordent, et, sur ce point essentiel, leurs déclarations sont, parfois, d'une sainteté singulièrement égoïste : « Pourvu, » disait M. Singlin, « qu'un baptisé conserve soigneusement l'être divin qu'il a reçu, cela suffit. » Entre Marthe et Marie, ils n'hésitent pas. « Les charges et le monde engagent les hommes dans des occasions dont, à la vérité, ils peuvent revenir victorieux, mais toujours couverts de sueur et de poussière et quelquefois de blessures. » Donc, la sagesse chrétienne, c'est de s'abstenir, de monter et de rester sur les hauts lieux du recueillement spéculatif et du silence pénitent. S'il n'est pas mauvais que les personnes de piété se groupent, c'est moins pour l'expansion et la propagande que pour l'oraison solitaire. Cinquante ans plus tard, en 1701, l'auteur de la *Science du Salut*, un intéressant manuel de « perfection » janséniste, n'enseigne pas autre chose : le péril

(1) Le *Traité de l'Aumône chrétienne* est de Saint-Cyran. Et Arnauld, dans différens écrits, proclame avec toute la netteté désirable l'impossibilité pour le chrétien de se sauver sans cette bienfaisance dont Jésus a donné le précepte et l'exemple : « Comment pourrions-nous croire que tant de personnes riches qui n'ont aucun soin de *partager* avec les pauvres... sont remplies de charité (envers Dieu) lorsqu'ils approchent des mystères, après ces paroles de Jésus-Christ dans la bouche d'un apôtre : *Si quelqu'un a des biens de ce monde et qu'il voie son frère en nécessité et lui ferme ses entrailles, comment est-ce que l'amour de Dieu demeure en lui?* » — Ajoutons, pour être exact jusqu'au bout, que sur le rapport que la conscience du XVIIe siècle souffrait qu'on mît entre la charité et la propagande, entre le désir de secourir et le désir de convertir, les Jansénistes ne pensèrent pas toujours différemment des confrères du Saint-Sacrement. La « Caisse des conversions » de Louis XIV et de Pellisson n'eut pas d'avocat plus fâcheusement convaincu que ce même Arnauld. C'est seulement au temps de l'archevêque de Noailles et de Pontchartrain, en présence des lamentables résultats obtenus par la Révocation, que des scrupules leur vinrent.

spirituel, c'est la vie courante, quelque innocente qu'elle soit, mais affairée qu'elle est; c'est l'action, dont les obligations prétendues et les soucis nécessaires s'accroissent et se compliquent, captivans, absorbans, à mesure que l'existence s'écoule. Pris dans cet engrenage, les plus vertueux n'ont pas le « calme » indispensable à la conversion, « le dégagement d'esprit nécessaire pour réfléchir sur eux-mêmes et pour s'appliquer *comme il faut* à l'importante affaire de l'éternité. » De là, la théorie ascétique de la « solitude, » prêchée, — chantée, on peut presque le dire, — en une longue dissertation lyrique par M. Hamon, le poétique docteur de ces duretés : solitude bénie où seulement peut s'épanouir intact le lis de la sagesse chrétienne, jardin sacré où Dieu cache à l'abri de la tempête et couve les âmes qui lui sont chères. Sans doute, l'avocat de cet isolement sauveur n'est pas tout à fait tranquille avec lui-même; il voudrait bien pouvoir démontrer que cette fuite craintive du siècle ne fait nul tort à l'amour du prochain, qu'au contraire, par une miraculeuse contradiction, le véritable solitaire s'ouvre à toute sorte de compassion sur ses semblables. « Il n'est point toujours nécessaire de sortir du désert pour être utile à ses frères; on leur fait souvent plus de bien de loin que de près; il ne faut que parler à Dieu pour eux... » Mais sa vraie pensée, c'est qu'au fond le chrétien n'a ni le devoir, ni le droit de tant se préoccuper d'autrui, que même c'est presque un péché que cette charité mal ordonnée. Agir sur l'homme est le privilège de Dieu. « Ce ne sont pas nos paroles qui versent l'huile dans les lampes de nos frères, qui entretiennent le feu du ciel dans leurs âmes; c'est l'opération du Saint-Esprit... que nous attirons en priant. » Dans nos actes, sans prétendre leur servir, contentons-nous, — c'est un assez grand bonheur, — de ne leur point nuire. Et telle était, dès l'origine, la tendance des « disciples de saint Augustin, » celle de Saint-Cyran lui-même, en dépit des aspirations combatives et réformatrices de sa nature. Lui aussi, il affirmait que l'action était « autant maligne que la science et la volupté. » Nul ne croyait plus que lui « à la malignité du monde » et « à la nécessité de s'en écarter; » c'est encore M. Singlin qui l'atteste : « Vous connaissez aussi bien que moi M. d'Andilly, écrit-il, — sa candeur, son innocence, son intégrité... S'il y a quelqu'un qui pût demeurer innocemment dans le monde, c'était lui, sûrement. Et pourtant, M. de Saint-Cyran croyait qu'il lui man-

quait encore quelque chose, et en mourant il lui a laissé par testament son cœur, à condition qu'il se retirerait du monde. »

Et c'était encore Saint-Cyran qui, par une conséquence logique de ces principes d'abstention, tenait à saint Vincent de Paul des propos qui le scandalisaient : à savoir, par exemple, « que le dessein de Dieu était de ruiner l'Église présente, » de sorte « que ceux qui s'employaient pour la soutenir le faisaient *contre* le dessein divin. » Il se raillait de ces gens de bien empressés, « pareils aux Pharisiens, » tourmentés d'un zèle si ardent qu'ils couraient la terre et la mer pour faire un prosélyte, » et qui n'en étaient pas moins « très aveugles et très corrompus. » Dans des épigrammes de ce genre, la Compagnie du Saint-Sacrement pouvait bien, dès 1642, voir sa condamnation.

Au fond, il y avait, entre sa conception de la vie chrétienne et celle des Jansénistes, une divergence irrémédiable, entre leur méthode et leur esprit une incurable incompatibilité. Si la Compagnie du Saint-Sacrement se montra toujours hostile au Jansénisme, c'est que, dès l'abord, elle reconnut en lui une concurrence dogmatiquement hostile à ses efforts, dédaigneuse de ses projets, propre à détruire par son scepticisme le bien qu'elle voulait faire, et que souvent elle fit. Et si le nom des hommes de Port-Royal figure au premier rang de ceux qui détruisirent une compagnie que, pourtant, plusieurs d'entre eux avaient contribué à fonder et à développer, c'est que Port-Royal détestait dans ces « zélés » les soutiens importuns d'une Église dont la rénovation ne pouvait se faire, selon eux, que par une révolution radicale de l'esprit chrétien, et par la substitution d'une haine raisonnée de la nature et du monde à toutes ces charités empressées, gestes vains, selon eux, d'une piété inintelligente, complaisances détestables d'un paganisme inconscient.

Dans une dernière étude nous verrons comment la Compagnie du Saint-Sacrement mit aussi contre elle les « politiques. »

ALFRED RÉBELLIAU.

REVUE MUSICALE

TROUVÈRES ET TROUBADOURS (1)

C'est un thème où nous revenons volontiers que l'accroissement continu de l'importance et de la dignité de la musique. Notre siècle donne chaque jour plus de place à la musique, non seulement dans ses plaisirs, mais dans ses études mêmes. Si nos musiciens modernes travaillent davantage, — un peu trop, — à être savans, ou à le paraître, nos savans aussi dédaignent moins de s'avouer, de se déclarer musiciens. Auxiliaire aujourd'hui, quelquefois émule de l'artiste, l'historien, voire l'archiviste ou le philologue, a fait pour nous de la musique un objet de connaissance et d'érudition, comme elle l'était déjà de sentiment et d'amour, A nos raisons du cœur, et pour les soutenir, il ajoute les raisons que la raison connaît. Quelquefois le musicien et le savant se confondent en un seul. La rencontre alors est tout à fait heureuse. Tel est le cas de M. Pierre Aubry. Nous avons présenté récemment aux lecteurs de la *Revue* une étude de M. Aubry sur *Cent motets du XIIIe siècle*. Son nouvel ouvrage : *Trouvères et troubadours*, offre plus d'intérêt encore.

Le sujet est de ceux où les titres de la musique avaient particulièrement besoin d'être rappelés, et ses droits rétablis. Les rares chercheurs qui s'avisèrent, au XVIIIe siècle, d'étudier l'œuvre lyrique du moyen âge, avaient bien reconnu dans les trouvères et les troubadours non seulement des poètes, mais des musiciens. Moins juste, ou moins pénétrante, la critique du siècle suivant ne voulut ou ne sut voir en eux que les poètes. Ainsi toute une époque, et qui dura cent cinquante

(1) Un vol., par M. Pierre Aubry, dans la collection : *Les Maîtres de la musique;* Paris, Félix Alcan, 1909.

années, avait perdu la moitié de son âme. M. Pierre Aubry ne s'est proposé rien moins que de la lui rendre. Et cela n'est pas sans plusieurs conséquences, qui se déduisent aussitôt. Cela d'abord honore singulièrement troubadours et trouvères. A la fois poètes de leur musique et musiciens de leur poésie, la plupart d'entre eux nous apparaissent comme les artisans, — oh! très primitifs encore et sans doute inconsciens, — d'une forme, supérieure à toute autre, parce que seule elle est une, de la composition lyrique. En outre, par cette réunion des deux élémens du lyrisme parfait, nous voyons se reconstituer en son intégralité la figure et la nature même, longtemps mutilée, d'une grande période de l'art. A ce retour, à cette rentrée de la musique dans le génie du moyen âge, les musiciens ne sauraient trop applaudir. Enfin, ce moyen âge étant le nôtre, puisque troubadours et trouvères ont été nos poètes et nos musiciens à nous, après avoir vu jusqu'où s'étend le sujet d'un tel ouvrage, nous sentons assez comme il nous touche et tout ce qu'il a, non plus seulement de général, mais, pour nous Français, de prochain.

« Écoutons donc chanter les contemporains de Philippe-Auguste ou de saint Louis. Nous le pouvons. Nous ne les entendons pas parler, mais nous les entendons chanter. Nous ne savons pas au juste comment ils prononçaient leur langue, mais nous sommes en mesure de reconstituer leurs mélodies avec une précision véritablement scientifique. » C'est au moins ce que l'auteur affirme et démontre. Nous vous prions seulement de l'en croire, après nous, comme nous.

« Écoutons-les chanter... » mais pas à l'église. Il n'est point ici question de la musique liturgique et de cette forme d'art, active alors et vivante, qu'est le chant grégorien. Ne les écoutons pas non plus chanter à plusieurs voix, suivant les règles de l'un ou de l'autre des trois genres dont se composait la polyphonie du temps : l'*organum*, le *conductus* et le *motet*. Non. Les chansons de troubadours et de trouvères sont toujours des mélodies. Elles sont, presque toujours aussi, des mélodies profanes. Mais, inspirées par la vie du « monde » ou du « siècle, » et faites pour elle, c'est de cette vie et de cette vie entière, de tous ses états, de tous ses besoins, de tous ses plaisirs, qu'elles furent l'accompagnement autrefois et qu'elles demeurent encore, à leur manière, le témoignage et la représentation.

Il est désormais établi, par les recherches et les découvertes de Gaston Paris, que toutes les variétés de la lyrique du moyen âge eurent une seule origine : le chant populaire issu des fêtes de mai, *calendas maias* ou *maieroles*. Au temps du renouveau, « et particulièrement le

premier mai, on allait au bois, on s'habillait de feuillages, on rapportait des fleurs à brassées, on ornait de fleurs les portes des maisons; c'était le moment où, sur la prairie verdoyante, les jeunes filles et les jeunes femmes menaient des rondes pour ainsi dire rituelles (1). » Ainsi notre musique française est née dans la joie, ou de la joie. Elle est née aussi de la femme, de sa grâce et de sa gaîté, de sa danse et de son sourire. La musique est femme, disait Wagner. Le mot est surtout vrai de la nôtre, et dans les chansons de nos troubadours et de nos trouvères, la femme, ou la dame, a toujours eu le premier rang.

Elles forment, ces chansons, un répertoire immense où, nous le disions plus haut, toute la vie sociale de l'époque se trouve comprise et comme enveloppée. Il y en a d'extérieures ou d'objectives, à personnages divers; d'autres abondent aussi, plus strictement lyriques et personnelles, où se chante lui-même, quelquefois lui seul, le poète-musicien. Ce sont des récits, des fragmens de vieilles épopées que les « chansons d'histoire. » On les nomme encore « chansons de toile, » parce que les femmes, châtelaines et servantes, aimaient de les chanter en filant. Elles avaient les femmes pour interprètes; elles les avaient pour héroïnes aussi. Héroïnes malheureuses autant qu'aimables : filles, amantes, épouses, Eremborz ou Doette, Aiglantine, Yzabel, Amelot ou Yolanz, toutes sont belles également, toutes également infortunées. A vrai dire, il arrive souvent qu'elles se consolent et se vengent. Les « chansons dramatiques » mettent généralement en scène le trio, qui deviendra classique chez nous, du mari, de la femme et de l'autre. L'autre y est, — déjà, — le personnage sympathique, tandis que le mari n'y paraît jamais que sous la figure et le nom, professionnel en quelque sorte, du « vilain. » Pas plus qu'à la femme du prince ou du bourgeois, cette poésie lyrique n'est sévère à l'épouse de Dieu. Elle se moque du mariage, même mystique, et sur le thème, alors favori, mais traité lestement, de la « nonnette » infidèle, rien ne ressemble moins que la chanson d'un gai troubadour, à la *Jeune religieuse* du romantique Schubert.

« Vous chantiez, j'en suis fort aise, » disait-on hier encore, ou peu s'en faut, aux gens du moyen âge, et l'on croyait avoir tout dit. On oubliait trop qu'ils dansaient. Ils dansaient tantôt « aux instrumens, » tantôt « aux voix, » ou « aux chansons. » Rappelez-vous le délicieux tableau de chorégraphie féminine que Dante, en trois vers, a dessiné : « Je crus voir des femmes qui, sans rompre la danse, s'arrê-

(1) G. Paris, *Les Origines de la poésie lyrique au moyen âge* (cité par M. Aubry).

tent et se taisent pour écouter, jusqu'à ce qu'elles aient repris les sons nouveaux (*Parad.*, c. X). » Peut-être dansaient-elles accompagnées par la vielle, cet ancêtre des violes et des violons. Il est à noter que les plus anciennes pièces connues de musique instrumentale, écrites pour cet instrument, le sont aussi pour être dansées. On les nommait *estampies* (du vieux provençal *estampida*). Les danses chantées comprenaient les « *rondeaux*, *balades* et *baleries*. » Toutes les trois étaient exécutées par un soliste, « celui qui chante avant, » et par un chœur. Le *rondeau*, fondé sur un refrain de deux vers, contient le germe d'où va se dégager, au cours des âges, la pièce classique, à répétition et comme circulaire, qui portera le même nom. La *balade*, à refrain aussi, permettait plus de licences. Quant à la *balerie*, elle offrait le caractère d'un véritable scenario. De poétiques exemples en sont venus jusqu'à nous : le dialogue de la *Belle Ælis* et le jeu du chapelet fleuri. La balerie, on l'a dit joliment, « se dansait et se chantait des bras et des mains, » tellement le geste savait s'y unir à la voix.

Reverdies et *pastourelles* sont chansons des prés et des bois. Dans l'art des trouvères, elles constituent la part de la bucolique et de l'églogue. La *reverdie* évoque seulement le décor champêtre, un jardin, ou, plus souvent, un verger, où le poète, sous les pommiers en fleur, rêve, comme a dit M. Bédier, « le rêve d'une matinée de printemps. » Mais dans ce décor de bergerie, la *pastourelle* introduit la bergère. De ces chansons de la campagne, ainsi que tout à l'heure des chansons du château, la femme est encore l'héroïne et presque une héroïne semblable. Elle a mêmes aventures et mêmes amours. Soliloque à l'origine du genre, la pastourelle tourne au dialogue par l'arrivée du berger. Plus tard, le chevalier survient et l'histoire finit par le trio, que reprendra Mozart un jour, de Mazetto, de Zerline et de don Juan.

Wagner n'oubliera pas non plus un autre thème, un autre genre, qu'au XIIIe siècle on appelait celui des « chansons d'aube. » Coïncidence, ou plutôt présage singulier, celui-là semble avoir été pratiqué surtout par les *Minnesänger*, les trouvères allemands. En voici la donnée. Il fait nuit et les amans sont ensemble. Si grand est leur bonheur, que l'aube, sur le point de paraître, va les surprendre. Il faut, pour les avertir, une voix amie et vigilante... Vous devinez la suite, et déjà, n'est-ce pas, vous attendez, ou plutôt vous entendez l'avenir. Cette voix, au jardin de Vérone, ce sera celle de l'alouette. Quelques siècles encore, et, sous des bois plus sombres, ce sera celle de Brangaine, aussi fidèle, mais, hélas! moins écoutée que celle de l'oiseau. Au moyen âge, c'était le veilleur de nuit, du haut d'une tour aussi, qui

donnait l'alarme : alarme de guerre, alarme d'amour. M. Pierre Aubry publie en son livre deux versions, assez différentes, de la chanson du guet ou du *Gaite de la tor*. La première ne serait en effet qu'une chanson. Mais les érudits ont cru reconnaître dans la seconde une scène mimée, quelque chose comme un divertissement de société, « une petite *balerie* familière, analogue à telle de nos rondes enfantines, » et qui se serait appelée *le jeu du guetteur*. En tout cas, et sous l'une et l'autre forme, cette chanson d'aube est pour ainsi dire une aube elle-même. Le mince rayon mélodique annonce, timidement, la splendide polyphonie d'orchestre et de voix que sera la scène de *Tristan*, et qui fera sympathique, admirable et même sublime, le personnage, assez équivoque par ailleurs, de la gardienne d'amour.

Dans les chansons de la seconde sorte, plus intérieures ou subjectives et, pour cette raison, plus spécialement lyriques, la personnalité, le « moi » de l'auteur passe au premier plan. Il s'y communique, il s'y abandonne avec complaisance ; presque toujours il les signe de son nom. L'amour en fait le thème invariable, mais c'est une certaine espèce d'amour : l'amour chaste, respectueux et, comme on disait, « courtois. » Une doctrine générale s'en dégage, le platonisme : par où l'on ne doit pas entendre seulement le renoncement ou la non-prétention de l'amant à posséder l'objet de son amour, mais la fusion de cet amour particulier dans un état d'âme et d'esprit plus général, plus haut, plus pur, celui que M. Pierre Aubry ne définit pas mal : « une attirance de la raison vers le Beau et le Bien. »

Prudence et discrétion comptent parmi les règles fondamentales de l'amour courtois : « La discrétion n'est pas seulement commandée par la prudence, mais aussi et surtout par la nature d'un sentiment si délicat, que la moindre publicité le profanerait... La patience ne lui est pas moins (à l'amant) impérieusement ordonnée : il doit se soumettre aveuglément, passivement, à l'épreuve que sa dame tente sur lui, et attendre son bon plaisir dans une muette et respectueuse résignation ; il lui est interdit, non point seulement de solliciter une récompense, mais même de faire de son amour un aveu qui serait un crime (1). »

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,

. . . . . .

Et je veux mourir pour ma mie
Sans la nommer.

(1) M. A. Jeanroy, *les Chansons*, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée par Petit de Julleville (cité par M. Aubry).

Pour les paroles, sinon pour la musique, on ne trouverait peut-être pas un écho trop infidèle de la « poésie courtoise » dans la chanson de Fortunio.

Quelque peu scolastique, et M. Pierre Aubry va jusqu'à dire irréelle et spéculative, la poésie courtoise aime à traiter, à débattre en des chants dialogués (*débats* ou *jeux-partis*) des cas d'une psychologie le plus souvent amoureuse, mais quelquefois étrangère à l'amour. Entre deux interlocuteurs, elle ne craint pas de poser les questions même les plus saugrenues :

« Que doit-on préférer : aller visiter sa dame de jour et à pied, ou à cheval par une nuit de neige ?

« Supposez, dit Henri Amion à Mahieu de Gand, que je sois l'amant heureux d'une dame, qu'y aurait-il de plus désagréable pour moi, d'être battu à cause d'elle, en sa présence, par ma femme, ou de la voir battre par son époux, à cause de moi?

« Gilbert de Berneville demande à son interlocuteur Thomas Herier, autre bourgeois d'Arras, s'il sacrifierait volontiers à l'espoir de faire un opulent héritage le plaisir de manger des pois au lard. »

Cette dernière « espèce, » et d'aucunes qui lui ressemblent, forment une catégorie à part, en marge ou mieux au-dessous du répertoire ordinaire de la poésie courtoise. Le sujet de celle-ci, la plupart du temps, c'est l'amour tel que nous l'avons défini, raisonneur et raisonné parfois, toujours idéal et platonique, l'amour qui cherche et trouve son aliment, ses délices même, dans l'abstention ou l'abstinence, voire dans la souffrance d'amour.

« Il a fallu, remarque avec raison, M. Pierre Aubry, il a fallu l'idée chrétienne pour concevoir cette doctrine amoureuse. Elle est en effet une transposition de l'amour divin. » Elle confère à l'autre amour le caractère, la dignité, la pureté d'une religion, d'un vrai culte, pour celle que son dévot chevalier appelle alors, au lieu de la femme, la dame. On peut même comprendre par là pourquoi « l'inspiration religieuse dans la poésie lyrique des troubadours et des trouvères n'a pas produit des œuvres aussi complètement belles qu'on eût pu l'attendre en des siècles de foi profonde et agissante comme l'âge des Croisades et le règne de saint Louis. » C'est qu'elle animait déjà, cette foi, jusqu'à la poésie profane ; elle y avait trouvé son emploi, elle y avait donné sa fleur. « Quand un trouvère chantait en l'honneur de la Vierge après avoir chanté en l'honneur de sa dame, il n'avait pas à changer le ton, il était au diapason. Aussi n'y a-t-il point de différence dans l'allure générale de la pièce, dans l'inspiration, dans le vocabulaire

même, entre une chanson d'amour courtois et une chanson pieuse. » L'une et l'autre pourraient porter en épigraphe le vers mystique de Verlaine :

Je ne veux plus aimer que ma mère Marie.

Au siècle des trouvères souvent, par une sorte de confusion sainte, c'est un peu comme l'amour de Marie, de Notre-Dame, que l'amour de la dame était chanté.

Ce siècle d'art, ou plutôt ce siècle et demi (la seconde moitié du XIIe et le XIIIe tout entier), a fourni, dans les genres divers, un si grand nombre d'artistes, qu'il serait difficile, autant que vain, de les énumérer. M. Pierre Aubry lui-même s'est contenté de les distribuer entre les périodes successives et, pour ainsi dire, de semer quelques traits de leur histoire ou de leur légende autour des principaux de leurs noms. Les plus anciens paraissent bien avoir été Guil laume VII, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, Cercalmon, qui fut contemporain de la mort de Louis VI, et Marcabru, familier aussi de la cour poitevine. Mais que vous importent ceux-là ? Mieux vaut citer après eux, le premier, Jaufre ou Geoffroy Rudel, car il aima « la princesse lointaine » et, pour sa gloire, au moins pour le renouveau de sa gloire à notre époque, son œuvre sans doute n'aura pas tant fait que son amour. Vous plairait-il d'apprendre que Rambaut d'Orange aima, lui, la comtesse d'Urgel, qu'il n'avait jamais vue et qui ne le vit jamais ? Ou que Bertran de Born, passionné de combats, de politique et d'amour, alla finir dans un monastère sa vie trois fois aventureuse ? Mais qu'on nomme seulement Blondel, Blondel de Nesle, celui-là, vous croirez le voir et l'entendre aussitôt. Libre aux savans de ne plus reconnaître le Blondel véritable dans l'écuyer du « vaillant roi Richard. » Le héros de Sedaine et Grétry en porte du moins le nom; que dis-je ! il en a l'âme, et vous verrez, en achevant ces pages, qu'il n'est pas loin peut-être d'en avoir même les accens.

Guerriers autant qu'amans, poètes et musiciens, nombreux sont les trouvères qui partirent, en la chantant, pour la croisade. On assure aussi que plus d'un, Huon d'Oisi ou Conon de Béthune, en serait, pour sa renommée, un peu trop promptement revenu. Gautier de Coinci fut, dit-on, le plus pieux de tous. *Les Miracles de Notre-Dame*, tel est le titre de son œuvre, dont la foi seule fait le sujet et l'inspiration. Familier de Raymond VI de Toulouse, Raimond de Miraval était bien digne, à ce titre, d'être choisi par l'illustre maître catalan Felipe Pedrell pour jouer dans sa noble trilogie de *los Pirineos*, un personnage poétique et mélodieux. Quels noms retiendrons-nous

encore? J'en sais trois, les derniers, et pour les rendre immortels, il suffirait que la plus grande voix du moyen âge, la plus pieuse et la plus « courtoise, » quand elle n'en est pas la plus irritée et la plus vengeresse, les eût seulement prononcés. Mais Dante fait un plus long honneur à deux au moins de ces trois noms. Dans le Paradis, il rencontre Folquet de Marseille. « Folco, ainsi m'appela le pays où mon nom fut connu, et le ciel où nous sommes s'empreint de moi comme naguère j'en ai subi l'empreinte. » C'est le ciel de Vénus, où Dante a placé le poète en souvenir de ses nombreuses, mais sans doute honnêtes amours. Honnêtes, et pourtant, à l'entendre lui-même, d'une fabuleuse, d'une païenne ardeur : « Plus que moi n'a pas brûlé la fille de Bélus (Didon) au grand dépit (des ombres) de Sichée et de Créuse... Ni la Rodopéenne, que trompa Démophon, ni même Alcide, après que Iole fut entrée en son cœur. » (*Parad.*, c. IX.) Transports innocens, encore une fois nous devons le croire, et le salut de Folco nous en répond. Aussi bien celui-ci finit archevêque de Toulouse, autre, sans doute, qu'il n'avait commencé. Et si Dante, à la fin de ce chant, met dans la bouche du troubadour des invectives, et terribles! contre Florence et contre le Saint-Siège, c'est qu'il estimait cette bouche assez pure pour les justes reproches et les saintes imprécations.

Un autre, qui ne fut point chaste, souffre sa peine au Purgatoire, dans le cercle des luxurieux. C'est Arnaldo Daniello, sans doute l'Arnaud de Maroill de l'histoire. « O frère, celui-là que je te montre du doigt, fut le meilleur ouvrier du parler maternel. En poésie d'amour, en prose de romance, il les surpassa tous ; laisse dire les sots qui lui préfèrent le Limousin. » (*Purgat.*, c. XXVI.) Le Limousin, nous le connaissons également. Auteur d'une admirable chanson d'aube, il s'appelait Guiraut de Borneil et fut surnommé *maestre del trobadors*.

Au témoignage de Dante, Arnaldo fut encore au-dessus de lui. Comme Dante aborde et salue, courtois lui-même, l'âme courtoise du gentil chanteur! « Je m'avançai un peu et lui dis qu'à son nom mon désir préparait une aimable demeure. Alors il commença généreusement à me dire : « Si belle est pour moi votre gracieuse requête, que je ne veux ni ne puis à vous me celer : *Jeu sui Arnaut, que plor et vai chantan...* » Toute la réplique, en vieux provençal, est exquise. Elle s'achève par une demande de compassion et de prière. Et tout ce que l'histoire, la science, pourrait nous apprendre des troubadours et des trouvères, ne vaudra jamais ce vers unique, où tient le charme, le mystère de mélancolie de la poésie et de la musique entière :

Jeu sui Arnaut, que plor et vai chantan.

Trouvères et troubadours, la différence des deux noms signifie, on le sait, la diversité des deux races, celle du Nord et celle du Midi. Que l'art poétique et musical du moyen âge ait été d'origine et d'importation méridionale, cela n'est vrai qu'à demi. L'ordre chronologique en cette matière est difficile à fixer avec une parfaite certitude. Il paraît établi, dans une certaine mesure, que « le Midi de la France était en possession d'une poésie lyrique déjà développée, quand, au Nord de la Loire, les premiers trouvères commencèrent à chanter. » On a pu savoir à peu près dans quelles circonstances et par quels intermédiaires s'était produit le contact et propagé le courant : mariages féodaux, influences féminines, passages et séjours de jongleurs. Tout cela n'indique pourtant que des relations isolées, intermittentes, et l'histoire, à chaque page, démontre que, sous l'influence même du Midi, le Nord a gardé sa part d'activité créatrice.

Autant qu'entre deux régions ou deux climats, le partage apparaît entre deux classes, entre les grands et les petits, les seigneurs et les bourgeois, ou le peuple. D'origine aristocratique, l'art des troubadours et des trouvères serait plutôt plébéien dans son développement. Les maîtres du « gai savoir » se sont appelés, durant un siècle et demi, des noms les plus humbles comme les plus glorieux. Le premier qui nous soit connu, Guillaume VII, était comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Et parmi les derniers, Hugues de Lusignan, Thibaut de Bar, Henri de Brabant et Charles d'Anjou forment encore une pléiade illustre autour de leur maître à tous, Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre. Mais un Bernard de Ventardorn était de chétive naissance. Sa mère, chez les maîtres dont elle était servante, avait pour office de chauffer le four du château. Cet Arnaud, dont parle Dante, avait grand cœur et petite origine, et telle chanson plaintive suffirait à nous conter la vie, aussi modeste que son nom, de l'aimable Colin Muset.

Grands ou petits, les poètes musiciens qu'étaient les troubadours et trouvères ne daignaient pourtant presque jamais chanter eux-mêmes leurs chants. Ils en laissaient l'exécution, comme un art secondaire, si ce n'est comme un métier, à ces rapsodes vagabonds qu'on nommait les jongleurs. Le nom, d'ailleurs, unique, désignait plus d'une sorte de personnages, depuis les baladins, saltimbanques et montreurs d'animaux, jusqu'aux véritables artistes, fins joueurs de *vièle* et beaux diseurs de chansons. Formés en de véritables écoles, sorte de conservatoires populaires, ils allaient, virtuoses errans, à travers la France, encore incomplète et partagée, tantôt seuls, tantôt accompagnant les

trouvères de haut parage. Partout bienvenus, ils osaient même entrer dans le cloître, à l'heure de la récréation, pour divertir les moines. Mais les cours, celle du Roi, celles des seigneurs, les accueillaient et les retenaient au passage. Hyménées et festins, tournois et veillées des armes, retours de chasse et de guerre, il n'y avait pas une circonstance, pas une fête de la vie féodale qui ne fût occasion de recourir à leur talent, à ce qu'on pourrait, d'après un autre de leurs noms (*ménestrels*, du latin *ministri*), nommer leur ministère. Ils se faisaient payer soit en argent, soit en nature. Les registres du temps nous donnent encore le taux de leurs honoraires, ou de leurs gages, quand ils ne recevaient pas comme présens ou souvenirs, « pélichons vairs et gris, muls et palefrois, coupes et biaux henas et d'argent et d'or fin. » Gens de gai savoir et de joyeuse humeur, ils l'étaient aussi de libres mœurs et de vie souvent assez mal édifiante. Libertins, buveurs, avides surtout, les maris leur reprochaient de courtiser les femmes et celles-ci les accusaient de détourner les maris, les induisant en dépense et débauche. Quant à l'Église, qui sait être libérale et rigoureuse à la fois, il semble bien qu'elle se borna toujours, sans condamner leur profession, à réprouver leurs excès. De ceux-ci le souvenir aujourd'hui s'atténue, et volontiers, avec M. Pierre Aubry, nous ne trouvons plus à la jonglerie qu'un charme de poésie et même un certain air de grandeur. « C'est que les jongleurs ne se sont point contentés de chanter les poésies, ou légères ou courtoises, des trouvères lyriques : ils ont été les propagateurs des chansons de geste... Ils ont chanté toutes les gloires du pays... les hauts faits de Pépin, de Garin de Monglane... Ils ont popularisé la figure sereine de l'empereur Charlemagne. Ils ont, avec des poèmes comme le *Floovent*, le *Fierabras*, le *Pèlerinage de Charlemagne*, le *Roland*, le *Roi Louis*, le *Huon Chapet*, créé ce que la critique a pu depuis nommer l'épopée nationale. »

Ainsi, messagers ou hérauts, sérieux et sourians tour à tour, de l'histoire, de la poésie et de la musique, les jongleurs ont été, pour les troubadours et les trouvères, de bons « ménestrels, » ou ministres. Et, comme l'écrit à peu près M. Pierre Aubry, si l'on peut dire qu'en France tout finit par des chansons, c'est aussi par des chansons qu'en France, en ce temps-là, quelque chose, et quelque chose de très français, a commencé.

Des chansons, rien de plus : l'œuvre des trouvères et des troubadours n'a pas été davantage. Ne faisons pas, — l'historien le premier nous en donne le conseil avec l'exemple, — ne faisons pas comme

certains savans qui « mettent de grands mots sur de petites choses. » Les choses dont nous parlons sont petites, mais, dans leur petitesse, ont assez de quoi nous charmer.

Un principe domine l'art musical des trouvères et des troubadours, une formule peut suffire à le résumer. Cet art représente une réaction contre l'esthétique grégorienne, ou, si l'on aime mieux, « une évolution de la théorie ancienne du chant liturgique vers les voies rythmiques et tonales suivies par la musique moderne. » La proposition comporterait sans doute maint développement, d'ordre technique, et que, pour cette raison, nous ne saurions entreprendre. Ce n'est point ici le lieu de faire voir comment, du « rythme » grégorien, la « mesure » de l'*ars nova*, de l'*ars mensurabilis*, est sortie; ou comment encore s'opéra, dans la musique des trouvères et troubadours, la restriction ou la sélection des modes ecclésiastiques; comment enfin, dans la tonalité naissante, l'emploi de la note sensible peu à peu s'est introduit. Étudiant naguère, à propos d'un ouvrage du même auteur une collection de motets du même temps (1), nous avons noté la contrainte que subissait alors le rythme, devenu mesuré, la réduction au nombre de six des « moules » rythmiques entre lesquels il était permis à l'artiste de choisir, en d'autres termes, l'absence complète, ou peu s'en faut, pour le musicien du moyen âge, de « la liberté de penser rythmiquement. »

Laissons tout cela. A la fin d'une étude brève sur les trouvères et les troubadours, un seul caractère, essentiel et le plus apparent de leur musique, est à retenir : elle était mélodie, et rien ne fut plus chantant que leurs chansons, M. Pierre Aubry nous en donne des exemples nombreux et concordans. Ayant réclamé pour les trouvères une place dans l'histoire, non seulement de la littérature, mais de la musique, il établit à chaque instant, par des citations, le droit qu'ils ont de l'occuper. L'historien et le philologue multiplie, à l'appui de son texte, et pour l'animer, les citations ou les « illustrations » sonores. Chansons dramatiques ou d'aube, reverdies ou pastourelles, tous les genres, non seulement de poésie, mais de musique, sont là représentés. Ce volume est à sa manière un recueil d'*Échos de France*. Ils ont tous à peu près même son et même douceur. Peut-être nous attendions-nous à les trouver plus lointains, plus étranges. Mais non, rien n'est en eux qui nous étonne et nous déconcerte. Dans la coupe des rythmes et le dessin des mélodies, dans la grâce et la sim-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1909.

plicité, dans la tendresse et la mélancolie du sentiment ou de l'*éthos*, ils ont, ces chants, je ne sais quoi de vraiment nôtre, de familier et de prochain. Savez-vous à quels autres chants ils ressemblent? M. Pierre Aubry ne craint pas de le dire et nous pouvons, à chaque page, à chaque ligne musicale de son livre, nous en assurer : l'art, ou le genre, qui rappelle le mieux celui des trouvères et des troubadours, c'est notre opéra-comique. Rien n'est moins éloigné des romances de nos pères que les romances de nos premiers aïeux. Lisez telle chanson de « mau-mariée, » ou la célèbre ballade *A l'entrada*, du chansonnier de Saint-Germain-des-Prés, ou la chanson d'aube, exquise entre toutes, de Guiraut de Borneilh. Vous vous demanderez, comme le héros justement d'un opéra-comique, écoutant lui-même un refrain de ménestrels : « *Où donc ai-je entendu cet air?* » Vous avez entendu, sinon celui-là, du moins quelques-uns de même sentiment, de même race et de même famille, dans les aimables chefs-d'œuvre de l'opéra-comique français. Par une étrange divination, le Grétry de *Richard Cœur de Lion*, le Boieldieu de *la Dame Blanche* et des *Deux Nuits* ont mis sur les lèvres de leurs trouvères de théâtre, des chansons pour ainsi dire authentiques ou « ressemblantes. » Ainsi les maîtres du genre que souvent on accusa d'être le plus factice, le plus faux, ont trouvé des accens dont l'histoire et la science attestent aujourd'hui la justesse et la vérité.

Remercions l'auteur de ce livre, et rendons-lui plus d'une action de grâces. Érudit, artiste, patriote, il a trois fois mérité notre reconnaissance. Il a établi ou rétabli la continuité d'un art national. Il a renoué, je ne dirai pas une chaîne, le mot serait trop lourd, mais une guirlande légère. Ayant montré dans la poésie et la musique des trouvères comme un arbre mélodieux qui fleurit autrefois sur la terre de France, il a fait voir aussi qu'après des siècles écoulés une dernière tige en avait pu naître et porter encore les mêmes fleurs.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE SECONDE PARTIE DE *LA FLUTE ENCHANTÉE*

Gœthes Fortsetzung der Mozartschen Zauberflœte, par M. Victor Junk, 1 vol. in-8, Berlin, librairie Alexandre Düncker.

J'ai lu dans les journaux que la direction de l'Opéra-Comique avait, pendant ces vacances, demandé aux nouveaux traducteurs de *la Flûte Enchantée* un remaniement complet de leur livret, ou plutôt de la partie « parlée » de celui-ci : avec l'espoir de rendre ainsi plus courts, et moins ennuyeux, ces innombrables bavardages dont M. Camille Bellaigue nous a dit très justement, ici même, à quel point leur pesante et vulgaire sottise contrastait avec la noble ou charmante beauté des airs, des ensembles, et des chœurs de Mozart (1). Mais je crains fort que tous les changemens apportés à la traduction de MM. Paul Ferrier et Alexandre Bisson ne parviennent jamais à réconcilier le public français avec un *libretto* qui, par dessous la platitude et la banalité de ses plaisanteries, souffre encore d'un manque profond d'unité dramatique, résultant des conditions singulières où l'on sait qu'il a été conçu et écrit par son premier auteur. Qu'on imagine, par exemple, Molière se mettant tout à coup, dans les derniers actes de *Tartufe*, à nous représenter Tartufe lui-même comme le personnage sympathique de la comédie, tandis que le frère et la femme d'Orgon deviendraient une paire de rusés coquins s'acharnant à la ruine de l'ex-hypocrite, transformé dorénavant en un modèle de toutes les vertus : c'est, exactement, l'incroyable aventure

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1909.

qui est arrivée au livret comme à la partition de *la Flûte Enchantée*, et qui toujours, jusqu'ici, avait forcé les précédens traducteurs français du chef-d'œuvre de Mozart à remplacer l'intrigue originale de la pièce par un scenario de leur invention, mieux approprié à notre besoin naturel d'ordre logique et de vraisemblance.

Lorsque, dans les premiers mois de 1791, l'imprésario et librettiste viennois Schikaneder obtint de son ami Mozart la promesse d'une partition musicale pour un « opéra-comique allemand » qu'il comptait faire jouer sur la scène de son nouveau théâtre, le manuscrit qu'il lui confia, — et dont nous savons désormais qu'il avait été rédigé, en majeure partie, par l'acteur, poète, minéralogue, et haut dignitaire maçonnique Charles-Louis Gieseke, devenu plus tard baronet anglais et professeur de sciences naturelles à l'université de Dublin, — avait pour sujet la victoire remportée par la Reine de la Nuit, personne infiniment vertueuse et touchante (1), sur un mauvais magicien appelé Sarastro, qui longtemps avait gardé prisonnière la fille bien-aimée de cette princesse, mais se voyait enfin condamné à la restituer, après toute sorte d'exploits accomplis contre lui par le jeune prince Tamino, mais surtout grâce aux prodiges opérés par une flûte merveilleuse que la bonne Reine de la Nuit avait donnée à Tamino pour l'aider à reconquérir sa chère Pamina. Ce sujet avait été emprunté par Schikaneder et son collaborateur Gieseke à un conte du poète Wieland, *Lulu, ou la Flûte Enchantée*, paru en 1789 dans le troisième et dernier volume d'un recueil d'histoires merveilleuses, un peu à l'imitation de notre exquis et incomparable *Cabinet des Fées*. Sur quoi Mozart, aussitôt, s'était mis à l'œuvre, ravi d'un sujet qui répondait excellemment à son goût naturel de légère et vivante rêverie poétique; et déjà il avait composé les premières scènes du livret, où la Reine de la Nuit révélait au jeune Tamino la douleur angoissée de son cœur de mère, et deux ou trois gracieuses dames, ses fidèles suivantes, ayant confié au jeune homme l'instrument magique, l'envoyaient vers la demeure du méchant Sarastro, sous la garde de trois petits pages également dévoués à la noble princesse. Mais voici que, à ce moment, un théâtre rival de celui de Schikaneder offrit au public viennois un opéra-comique de Wenzel Müller, *Gaspard le Joueur de Basson, ou la Cithare Enchantée*, qui, pareillement, s'inspirait du conte de Wieland! Impossible de songer maintenant

(1) Le nom véritable de ce personnage, dans les premières scènes du livret de Schikaneder comme dans le conte de Wieland, n'avait, d'ailleurs, rien de ténébreux : elle s'appelait « la Reine flamboyante d'étoiles. »

à traiter le même sujet : si bien que Schikaneder, sans le moindre scrupule de probité dramatique, résolut de renverser brusquement les rôles de sa pièce, réduisant la Reine de la Nuit à n'être plus, dans les scènes qui restaient encore à être composées, qu'une odieuse incarnation de l'esprit de ténèbres, tandis que le magicien Sarastro se changeait soudain en une espèce de mage bienfaisant et sacré, qui ne s'était emparé de la belle Pamina que pour la soustraire à l'éducation trop relâchée du palais maternel. Pour cette version nouvelle, l'audacieux librettiste était allé chercher son modèle dans un autre opéra-comique, représenté l'année précédente, l'*Obéron Viennois*, où le susdit Gieseke avait librement parodié l'intrigue et de nombreux épisodes du fameux *Obéron* de Wieland, — en attendant que celui-ci reçût une consécration musicale plus digne de sa délicate beauté poétique dans le non moins fameux *Obéron* de Weber. Mais le malin Schikaneder et son collaborateur Gieseke, qui tous deux étaient de zélés francs-maçons, — ainsi que l'était d'ailleurs, ingénument, le pieux Mozart lui-même, — conçurent le projet de prêter à leur pièce un attrait qui la mît sûrement au-dessus des *Gaspard le Bassoniste* et des *Obéron Viennois*, en y introduisant une foule d'allusions aux rites et cérémonies des loges maçonniques (1). Et il ressort clairement de l'étude récente de M. Victor Junk que, là encore, les librettistes de *la Flûte Enchantée* se sont bornés à transporter sur les planches un grand nombre de passages d'une œuvre étrangère. Leur source directe, cette fois, a été un livre français de l'abbé Terrasson, l'*Histoire du prince égyptien Séthos*, publiée d'abord à Paris en 1731, puis réimprimée à Amsterdam en 1732, avec une *Carte de l'Égypte* et une *Carte des Voyages de Séthos*, et traduite en allemand, vers 1778, par le poète Matthias Claudius.

Ce prince Séthos, dans l'ouvrage français, semble bien avoir été conçu déjà comme un type idéalisé de la perfection réservée aux initiés de la maçonnerie. Poursuivi de la haine implacable de sa belle-mère Daluca, le jeune Séthos est recueilli par une mystérieuse société de prêtres, voués au culte des trois divinités symboliques Isis, Osiris, et Horus; après quoi, ces sages prêtres, absolument comme ceux de *la Flûte Enchantée*, lui font subir une série d'épreuves assez ridicules, au sortir desquelles il se trouve prêt à devenir le maître et père accompli

(1) Allusions à la fois assez transparentes pour piquer la curiosité des badauds viennois, et assez discrètes, — ou plutôt insignifiantes et niaises, — pour n'avoir pas à redouter les rigueurs du nouveau souverain, Léopold, qui, à l'opposé de son frère défunt Joseph II, commençait à se défier de la prétendue innocuité « philanthropique » de la franc-maçonnerie internationale.

du peuple égyptien. Tout le détail de ces épreuves, et le caractère des saints prêtres, et jusqu'à des pages entières du livre de Terrasson ont été fidèlement repris par Schikaneder : avec cette seule différence que Séthos, au terme de son initiation maçonnique, n'obtient en récompense que le don, tout abstrait, de la vertu parfaite, au lieu de recevoir par surcroît, comme son successeur Tamino, la main et le cœur de la belle Pamina. Et aussi bien le misogyne Schopenhauer, malgré toute son adoration pour l'œuvre de Mozart, n'a-t-il jamais pu se consoler de ce que Tamino, après avoir traversé ses épreuves, n'en eût pas rapporté assez de sagesse pour se consacrer, désormais, aux douceurs du célibat, laissant à son prosaïque compagnon Papageno le souci des caresses trompeuses d'une Papagena.

C'est à ce vice essentiel de sa conception que *la Flûte Enchantée*, comme je l'ai dit, doit surtout de n'avoir jamais pu s'acclimater chez nous que sous des déguisemens arbitraires : sauf d'ailleurs pour ceux-ci à être, eux-mêmes, tout à fait incompréhensibles, ainsi que l'étaient ces *Mystères d'Isis* que nos pères avaient surnommés les *Mystères d'Ici*. Mais en Allemagne, au contraire, ni les contemporains de Mozart ni leurs descendans n'ont attaché assez d'importance au livret de l'opéra-comique pour se sentir gênés, dans leur ravissement, devant une musique qui leur apparaissait tout ensemble la plus « allemande » et la plus parfaitement belle de toutes celles de l'auteur de *Don Giovanni* et de *Cosi fan tutte*. Les musiciens, — à commencer par Beethoven, qui voyait dans *la Flûte Enchantée* l'expression la plus complète du génie de sa race, — ont été unanimes à aimer par-dessus tout une partition où ils reconnaissaient, en plus de l'inimitable maîtrise et sûreté du « métier, » un art pour ainsi dire épuré et « surhumanisé, » substituant à la réalité individuelle d'un Chérubin ou d'un Leporello un élément de vérité plus profond, plus général, plus conforme à notre fonds commun d'émotions et de sentimens. Le philosophe Schopenhauer pardonnait finalement à Mozart le mariage de Tamino en considération des chants d'amour sans pareils qui le préparaient; et si son héritier Nietzsche, sur la fin de sa vie intellectuelle, affectait d'ignorer *la Flûte Enchantée* au profit de *Carmen*, je ne doute pas qu'il le fît avant tout pour taquiner, jusque dans l'autre monde, l'ombre invinciblement trop chérie de Richard Wagner (1).

(1) On sait également que le délicieux poète romantique de la peinture allemande, Maurice Schwind, a consacré aux scènes et aux personnages de *la Flûte Enchantée* une nombreuse série de fresques, tableaux, et dessins, qui sont, à coup sûr, la plus parfaite « transposition » plastique du chef-d'œuvre de Mozart.

Quant aux poètes, classiques, romantiques, ou même « décadens, » on composerait une petite *anthologie* en recueillant les passages où ils ont célébré le souvenir du modèle à jamais favori de l'« opéra-comique » national. Peut-être se rappelle-t-on avec quel sourire familier et charmant l'un des vieillards d'*Hermann et Dorothée*, ayant entendu chanter par ses enfans des airs de Tamino et de Pamina, demande aux jeunes gens s'il n'existerait pas, dans la pièce, un trio où il pût prendre part. Dans ses lettres et ses conversations avec Eckermann, à chaque instant nous voyons Gœthe affirmer et expliquer sa prédilection pour cette *Flûte Enchantée* dont il admirait jusqu'au *libretto*, déclarant que l'auteur avait « compris au plus haut degré l'art d'agir par de vifs contrastes, et de produire sur la scène de grands effets dramatiques. » Mais ce que je connaissais déjà de ce goût constant du poète de *Faust* pour le chef-d'œuvre de Mozart ne m'a pas empêché d'éprouver une agréable surprise lorsque, l'autre jour, avec les oreilles et le cœur encore tout baignés des célestes harmonies de *la Flûte Enchantée*, j'ai découvert sur le quai une vieille édition des œuvres complètes de Gœthe où, dès le premier volume feuilleté, se sont offerts à moi les chers noms de Sarastro, de Papageno, voire du ténébreux et brûlant Monostatos. Le « fragment dramatique » qui ressuscitait ces héros de Mozart était intitulé : *la Flûte Enchantée, Seconde partie*. Aussi me suis-je empressé d'acquérir le précieux volume, et de lire ensuite une étude très savante de M. Victor Junk, qui précisément avait pour sujet cette curieuse tentative théâtrale, trop oubliée, du grand héros des lettres allemandes.

M. Junk m'a appris, d'abord, les circonstances historiques d'où était résulté le « fragment » de Gœthe. Celui-ci, après avoir fait jouer au théâtre de Weimar l'opéra-comique de Mozart, avait été si frappé du prodigieux succès de cette représentation qu'il avait conçu le projet, dans les premiers mois de 1796, « d'écrire une pièce qui pût rivaliser avec celle-là. » Sans compter que, d'autre part, la ferveur dont il était alors animé pour l'idéal et les procédés « romantiques » de la franc-maçonnerie éveillait très probablement en lui l'ambition de prendre prétexte des allusions « maçonniques » du livret de Schikaneder pour créer, à son tour, un poème où fût plus dignement célébrée l'éminente beauté, artistique et morale, de l'initiation. Toujours est-il qu'une lettre au violoniste et compositeur viennois Paul Wranitzki, datée du 24 janvier 1796, nous le montre suggérant à ce musicien, alors très en vogue, l'idée de composer une suite de l'opéra de Mozart. « Les personnages de cet opéra, écrit-il, sont tous connus du public;

les acteurs sont accoutumés à leurs caractères; et l'on peut aisément, avec la pièce ancienne déjà derrière soi, renforcer les situations et les événemens, en donnant à une telle œuvre beaucoup de vie et d'intérêt dramatique. » Il ajoute que ce nouveau livret, tel qu'il l'a en tête, permettrait « d'utiliser les décors et costumes de la première *Flûte Enchantée*, » et que, d'ailleurs, il s'est arrangé de telle sorte que « le souvenir de l'opéra de Mozart demeure sans cesse présent à l'esprit des auditeurs. » A quoi Wranitzky répondit, très modestement, qu'il redoutait un contraste trop marqué entre sa propre musique et celle de Mozart : mais surtout, sa réponse nous laisse deviner que la direction de l'Opéra Impérial de Vienne n'admettait pas de payer à Gœthe les énormes droits d'auteur exigés par lui.

Cependant, le poète ne se résignait pas à perdre les quelques scènes qu'il avait composées. En mai 1798, il écrivait à Schiller qu'il s'était remis à la rédaction de son livret, ce qui lui avait fourni l'occasion « de faire, de nouveau, quelques expériences très intéressantes, se rapportant aussi bien à son sujet particulier qu'au drame et à l'opéra en général. » Vainement Schiller l'engageait-il à se défier d'une entreprise où « tout le talent du poète ne suffirait pas à compenser une musique trop peu réussie, » Gœthe continuait de travailler à son *libretto*, comme aussi de le proposer à tous les musiciens qu'il rencontrait, Kayser, Reichardt, Zelter, et d'autres encore. Pour éveiller la curiosité de compositeurs inconnus, il publiait, en 1800, plusieurs scènes de sa pièce dans un *Livre de Poche*, ou almanach, du libraire Wilmans, qui le remerciait de cette précieuse collaboration en lui envoyant deux tonneaux de vin vieux. Seule, l'apparition d'une autre *Seconde Partie de la Flûte Enchantée*, mise en musique par le compositeur populaire Winter sur un livret de Schikaneder lui-même, le décidait enfin, vers l'année 1801, à abandonner une tentative manifestement condamnée, désormais, à ne pas aboutir; et c'est alors que, dans la première édition complète de son œuvre, il livrait au public la totalité du long « fragment dramatique, » ainsi ébauché et quitté à maintes reprises depuis six ou sept ans.

Ce « fragment » comprenait, à quelques lacunes près, tout le premier acte de la pièce, qui, de même que celle de Schikaneder, devait être divisée en deux grands actes, avec de nombreux changemens de décor. Le poète nous conduit d'abord dans une grotte obscure, pareille à celle où, au second *finale* de *la Flûte Enchantée*, la Reine de la Nuit, Monostatos, et les trois Dames jurent de tenter un dernier effort pour

empêcher le triomphe de l'esprit de Lumière. Aussi bien est-ce encore Monostatos qui nous apparaît, dès le lever du rideau, en compagnie d'un chœur d'esclaves de la méchante reine. « Victoire ! chantent-ils. Nous avons pu accomplir, au moins, la moitié de ce que nous commandait notre maîtresse ! » Et lorsque celle-ci, à son tour, surgit des profondeurs du sol pour s'enquérir auprès d'eux du succès de leur mission, ils lui répondent que, suivant son ordre, ils ont réussi à enfermer dans un cercueil d'or l'enfant nouveau-né de Pamina et de Tamino ; mais le cercueil, aussitôt, par un prodige fâcheux, est devenu trop lourd pour qu'ils pussent l'emporter, de telle sorte que l'enfant est resté au palais, mais emprisonné et scellé à jamais dans une tombe magique qui ne permettra pas même aux parens le plaisir de le voir. Et, en effet, nous voici transportés ensuite dans un « salon royal » du palais de Tamino, où des servantes promènent sans arrêt le sarcophage d'or : car il a été dit que celui-ci s'enfoncerait sous terre, au premier instant de repos qu'on lui laisserait. Du moins, les femmes qui le portent peuvent-elles assurer à Tamino que l'enfant est vivant : et l'immense douleur du père se trouve, par là, un peu consolée.

Nouveau décor : une cabane au milieu d'un bois, avec une infinité d'oiseaux sur toutes les branches. C'est la demeure de Papageno et de Papagena, à qui Tamino, en cadeau de noce, a donné sa flûte merveilleuse, et qui d'ailleurs en profitent surtout pour charmer toute espèce d'animaux et d'oiseaux comestibles, de manière à n'avoir pas même la peine de les faire rôtir. Hélas ! cet enviable privilège ne suffit pas à les contenter, et peu s'en faut que ce couple, autrefois joyeux d'une gaîté surhumaine, n'en arrive maintenant à se bouder, dans l'excès de son chagrin : tout cela parce que le ciel continue à leur refuser la troupe bruyante des petits Papagenos et Papagenas délicieusement espérés dans le dernier finale de *la Flûte Enchantée*.

Et puis nous sommes dans le temple des prêtres égyptiens. Ceux-ci se trouvent avoir, dans leur code, une loi que Schikaneder a négligé de nous faire connaître. Tous les ans, l'un d'eux, choisi au sort, se dévêt de sa robe de mage pour endosser l'humble habit du pèlerin ; après quoi, il s'en va, de par le monde, apprenant la sagesse et répandant les bienfaits, mais toujours muni d'une boule de cristal dont la moindre faute commise ternirait l'éclat. Le « pèlerin » de l'année précédente vient justement d'achever son voyage ; et c'est Sarastro que le hasard désigne pour accomplir, à son tour, pendant un an, l'exploration charitable des misères du monde.

Des deux scènes suivantes, Gœthe nous a laissé seulement le *sce-*

nario. Dans l'une, Pamina, solennellement, dépose le cercueil doré sur un autel, afin de vouer son fils au dieu de la Lumière ; mais tout à coup l'autel et le cercueil disparaissent sous terre, « pendant que les personnages, à l'aide de la musique, expriment une série très diverse d'émotions passionnées. » Dans l'autre scène, Sarastro, vêtu en pèlerin, remet à Papageno trois gros œufs, dont on voit sortir trois enfans. « La manière dont ces enfans se conduisent entre eux, ainsi qu'à l'égard de leurs parens, fournira l'occasion de maints détails comiques, aussi bien au poète qu'au musicien. Puis Sarastro revient vers Papageno. Quelques mots sur l'éducation des enfans. » Et le pèlerin demande à Papageno, en échange de la grâce qu'il lui a conférée, de se rendre tout de suite, avec sa femme et ses enfans, au palais de Tamino, afin que, par le son de sa flûte et par ses drôleries, il divertisse le couple princier de l'angoisse mortelle où il est plongé.

C'est vraiment à quoi réussit l'ex-marchand d'oiseaux dans la scène, entièrement rédigée, qui succède à ces deux *scenarios*, et qui est destinée à former le premier *finale* de l'opéra-comique. L'action débute par un chœur en sourdine, décrivant le misérable état des deux jeunes parens, qui ne sortent parfois d'une léthargie sans conscience que pour s'abîmer en larmes et sanglots. Survient Papageno, avec son cortège emplumé ; et un long dialogue s'engage entre lui et les serviteurs du palais, se refusant d'abord à le recevoir. Mais à peine a-t-il commencé à jouer de sa flûte qu'aussitôt Tamino et Pamina s'éveillent, sentent leur chagrin s'amollir et décroître, résolvent de secouer leur torpeur, et d'agir et de lutter infatigablement pour reconquérir l'enfant bien-aimé, comme ils ont fait devant nous, autrefois, pour se conquérir l'un l'autre.

Enfin la dernière scène du « fragment » nous offre l'introduction de l'acte deuxième. Dans un caveau souterrain, où deux hommes s'occupent à garder le sarcophage d'or, Tamino et Pamina, accompagnés de leur flûte fidèle, subissent sans trembler les mêmes épreuves du feu et de l'eau qu'ils ont subies déjà au second *finale* de l'œuvre de Mozart : mais au moment où la voix de leur fils, s'élevant du cercueil, leur permet d'espérer une fin prochaine de leur aventure, un nouveau sortilège de la Reine de la Nuit transforme l'enfant en un génie ailé, qui brusquement s'envole et disparaît à leur vue, après avoir chanté deux strophes singulières, où il dit qu'il est « perdu dès l'heure de sa naissance, » et que « ni les dragons, ni les armées ne peuvent rien contre lui. »

Tel est, en résumé, ce « fragment » définitif de la *Seconde partie*

de la Flûte Enchantée. Ce que le poète a voulu y exprimer nous apparaîtra plus clairement tout à l'heure, à la lumière d'un petit « plan » des scènes suivantes, retrouvé plus tard parmi ses papiers : mais dès à présent je dois déclarer qu'il y a tout un côté du livret de Gœthe qui, vraiment, reste bien au-dessous des plus banales pitreries de Schikaneder. C'est le côté « comique » de cet « opéra-comique allemand; » et même, il ne faut pas moins que le grand nom du poète de *Faust* pour nous rendre supportables tous les bavardages, à la fois grossiers et lugubres, de Papageno et de sa compagne. Qu'un esprit aussi sage et avisé que celui de Gœthe ait cru pouvoir offrir au public allemand, dans cette pièce où ne résonne pas un seul éclat de rire, un équivalent de la farce immortelle créée par le génie de Mozart autour du personnage de Papageno, il y a là une erreur qui ne saurait s'expliquer que par un aveuglement professionnel, d'ailleurs commun aux esprits les plus hauts. Non, quelle qu'ait dû être la signification totale du poème inachevé, et quelque puissance de talent qu'ait réussi à déployer, sur ce livret, non seulement un Wranitzky ou un Zelter, mais un Weber ou un Beethoven, jamais l'Allemagne ni le monde n'auraient consenti à associer dans leur cœur, avec la divine fantaisie de Mozart, cette pièce infiniment trop chargée de tableaux tragiques, et plus dépourvue de gaieté que les drames d'*Egmont* ou du vieux *Gœtz de Berlichingen!*

Mais, après cela, je ne crois pas que jamais l'auteur de ces drames ait rien écrit de plus « musical » qu'un certain nombre des scènes de ce livret d'opéra. A chaque instant, des strophes surgissent qui nous chantent aux oreilles comme les mélodies les plus savamment séduisantes : et il n'est pas jusqu'aux répétitions de vers, dans les ensembles ou les chœurs, qui ne donnent à ces vers une plénitude sonore d'un attrait merveilleux. Évidemment le poète, à force d'imaginer la musique qui allait revêtir sa pensée, a imprégné celle-ci de rythmes, de cadences, et d'harmonies verbales qui déjà nous tiennent lieu de cette partition rêvée, ou plutôt qui ne sauraient que perdre à se dissimuler sous une autre musique. C'est dans cette richesse prodigieuse de l'image et du son que consistent pour nous, à n'en point douter, toute la valeur et tout l'agrément du livret de la *Seconde partie de la Flûte Enchantée*, et sans même que nous ayons besoin, pour en jouir, de connaître l'ensemble d'un projet dramatique fatalement condamné, d'avance, à demeurer toujours irréalisable.

Je vais pourtant essayer encore de définir, en deux mots, l'hypo-

thèse ingénieuse que M. Victor Junk a cru pouvoir tirer du petit « plan » découvert entre les papiers du poète. Et voici, d'abord, ce « plan » lui-même, assez caractéristique dans son élégante concision pour valoir d'être reproduit tout entier :

PETIT PAYSAGE. — Sarastro et les Enfans.

PAYSAGE PROFOND. — Le Génie, Pamina, Tamino. — Papagena, Monostatos. — Papageno, Papagena, les Enfans. — Le Génie est pris. — Les mêmes, Pamina, Tamino. — Les mêmes, Monostatos.

SCÈNE NOCTURNE AVEC MÉTÉORES, — La Reine, Sarastro. — La Reine, Monostatos. — Le combat. — Tamino est vainqueur. — Papageno en armure.

LE PALAIS, NETTOYÉ ET ORNÉ. — Femmes et jeux d'enfans. — Monostatos sous terre. — L'incendie.

PRISON. — Les Vaincus, Prêtres.

Ce qui signifie en premier lieu, d'après M. Junk, que Sarastro doit confier aux enfans de Papageno la mission d'apprivoiser le Génie, — incarnation nouvelle de l'enfant de Tamino, — afin de permettre à celui-ci de s'en emparer. Et ce projet réussit dès la scène seconde, où Gœthe lui-même nous affirme que « le Génie est pris. » Mais alors survient Monostatos, qui déjà tout à l'heure a tenté de séduire Papagena, et ne peut se résigner à sacrifier son désir de vengeance. Dans la scène qui vient ensuite, après un entretien solennel de la Reine de la Nuit et de Sarastro, représentant les deux principes opposés des Ténèbres et de la Lumière, un « combat » s'engage, d'où « Tamino sort vainqueur : » et Papageno, tout exalté de cette victoire, s'enorgueillit comiquement d'une « armure » qui, peut-être, ne l'aura pas empêché de se tenir prudemment caché pendant la bataille. Quant aux deux derniers tableaux, ils doivent correspondre aux scènes finales de l'opéra de Mozart, où nous voyons la Reine et Monostatos résolus à risquer un assaut suprême, et où les auteurs terminent le spectacle par une façon d' « apothéose. » Au moment où des femmes s'occupent à « nettoyer et à orner » le palais de Tamino, tandis que les « enfans » animent la scène de leurs « jeux, » Monostatos, qui s'est blotti « sous terre, » tente vainement l'« incendie » du palais détesté et de ses habitans. Après quoi une « apothéose, » probablement chantée par tous les personnages de la pièce, nous représente à la fois les « vaincus » et les « prêtres » vainqueurs, sans que rien nous empêche d'imaginer ceux-ci pardonnant à ceux-là.

Une vingtaine de vers ou de petits passages isolés, également découverts parmi les manuscrits de Gœthe, semblent prêter encore plus de poids à cette interprétation ; et certes, M. Junk a raison de

penser qu'il y a telles des scènes ainsi projetées qui, sous la main du poète du *Second Faust*, auraient eu de quoi devenir d'admirables morceaux, tout imprégnés de pensée et de poésie, l'entretien de Sarastro avec les enfans, par exemple, ou bien sa rencontre avec la Reine de la Nuit, nous ne pouvons trop regretter que ces épisodes imprévus n'aient point reçu, pour nous émouvoir, la noble et légère musique qui s'exhale de mainte page des scènes précédentes. Et nous devinons aussi, grâce à M. Junk, la haute portée symbolique d'une pièce où se seraient trouvées reprises, et poussées plus à fond, les grandes idées vaguement entrevues déjà dans le livret de Schikaneder, ou plutôt dans la transfiguration qu'est parvenue à lui imposer la surnaturelle musique de Mozart : le conflit des deux principes des ténèbres et de la lumière, l'opposition des deux élémens figurés par Tamino et Papageno, et surtout la doctrine morale d'une initiation obtenue au moyen d'une longue suite d' « épreuves, » qui, chez Gœthe, consistent moins en efforts corporels qu'en souffrances profondes de l'esprit et du cœur. Ce sont les mêmes idées qui, bientôt, se déploieront magnifiquement à nos yeux dans le *Second Faust;* et il est curieux de noter l'influence indirecte que paraît bien avoir ainsi exercée, sur le poète le plus parfait de la race allemande, le génie du plus parfait de ses musiciens. Mais si nous voulons maintenant comparer, dans leur ensemble, l'opéra-comique de Mozart et celui que Gœthe a longtemps rêvé de lui accoupler, force nous est de reconnaître qu'une différence les aurait toujours séparés, qui non seulement les aurait empêchés de s'unir vraiment dans l'admiration et l'amour de la postérité, mais qui sans cesse encore aurait tourné à l'avantage du chef-d'œuvre fondé sur le livret imbécile de Schikaneder : faute, pour l'illustre poète, d'avoir senti et compris, — parmi les réflexions esthétiques dont il parlait dans sa lettre à Schiller, — la nécessité impérieuse d'animer de joie et de vivante gaieté jusqu'au plus harmonieux *libretto* d'un « opéra-comique. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La plupart de nos ministres avaient prononcé des discours, et généralement de bons discours, pendant les vacances : seul, M. le Président du Conseil s'était tu. Mais à la veille de la rentrée des Chambres, — elle aura lieu le 19 octobre, — il a rompu le silence qu'il avait gardé jusque-là, et il est allé faire un discours à Périgueux. Il en a même fait deux : le premier, en réponse au recteur, était adressé au corps enseignant, et le second, en réponse au maire, à la France entière. Après avoir affirmé que sa politique ne différerait en rien de celle de son prédécesseur, M. Briand a ajouté aussitôt que ce serait une politique de détente et de conciliation, conciliation ou réconciliation qui devait s'étendre à tous les Français. Les vieilles luttes pour la défense de la République sont finies ; la République a définitivement vaincu ; désormais sûre de vivre, non seulement dans son principe, mais avec ses conséquences, elle doit s'appliquer à devenir « si agréable à habiter, et s'élever si haut au-dessus des partis que ce soit la France qui rayonne en elle. » C'est là un beau rêve, et nous ne disons pas qu'il ne puisse pas devenir un jour une réalité, mais il a été déjà fait par d'autres que M. Briand, il a amené sur d'autres lèvres des paroles presques identiques aux siennes, et il a fait naître dans nos cœurs des espérances qui, hélas ! se sont ensuite cruellement dissipées. Le détestable esprit de parti a été le plus fort.

M. Briand aura-t-il un sort plus heureux ? « Il arrive un moment, a-t-il dit, où il est nécessaire de faire entendre des paroles de fraternité, et ma joie est profonde de penser que je pourrais être l'homme de cette mission. » Cette joie sera partagée par tous les bons citoyens, si M. Briand accomplit en effet la noble mission qu'il s'est donnée ; mais il n'est qu'au début de sa tâche, et nous sommes bien

obligés de réserver notre jugement jusqu'au jour où il l'aura un peu plus avancée. N'a-t-il pas dit lui-même, en commençant son discours, qu'en politique les paroles les plus magiques n'étaient rien, et que les actes étaient tout? Il est un peu las et désabusé des succès oratoires; il en poursuit de plus substantiels et de plus durables. Jetant un regard vers le passé, il s'est même flatté d'en avoir déjà obtenu un en faisant voter la loi de séparation de l'Église et de l'État. A l'entendre, cette réforme a été faite sans douleur; toutes les opinions, tous les sentimens religieux n'ont subi aucun froissement; le libre exercice du culte a été maintenu. M. Briand triomphe de ces résultats; mais, à tort ou à raison, beaucoup de catholiques les contestent, et des hommes qui suivent seulement les lumières de la politique, craignent qu'il n'ait mis dans son œuvre un germe funeste, parce qu'il l'a faite sans aucun accord avec Rome et qu'il a tranché par une action unilatérale des questions qui n'étaient pas de la seule compétence de l'État. C'est pourquoi la séparation n'a pas été acceptée comme elle aurait dû, comme elle aurait pu l'être, et nous sommes moins sûr que M. Briand qu'elle ait pour toujours éteint chez nous les luttes religieuses. L'avenir reste confus et obscur. La lutte prochaine, celle qu'on entrevoit déjà, aura lieu sur le terrain scolaire. Les évêques de France ont adressé aux pères de famille, pour leur indiquer leurs devoirs envers leurs enfans, une lettre qui, en somme, est modérée, puisque, après avoir condamné l'école neutre dans son principe, les évêques la tolèrent dans la pratique, pourvu qu'elle soit neutre en effet et que la conscience de l'enfant y soit respectée. On peut discuter autant qu'on voudra sur l'opportunité de cette lettre; ce qui est sûr, c'est que les évêques avaient le droit de l'écrire, surtout aujourd'hui que, dégagés de tout lien envers l'État, ils peuvent parler comme les autres citoyens. Eh bien! nous nous demandons quelle sera l'attitude du gouvernement lorsque les questions scolaires viendront à se poser. Le discours de M. Briand au recteur nous laisse perplexes à cet égard. Il contient d'excellens conseils à l'adresse des professeurs et des instituteurs; mais la Chambre est saisie d'un projet de M. le ministre de l'Instruction publique qui soustrait ces derniers à la surveillance des pères de famille et, même lorsqu'ils commettent dans leur classe des délits de droit commun, leur donne des juges particuliers. On fait des instituteurs une classe à part dans l'État, et on crée pour eux une juridiction spéciale de la nature de celle que le clergé réclamait autrefois pour lui. C'est en effet un clergé laïque que l'on constitue, et on lui confère tous les privilèges qu'on a enlevés à l'ancien. Le prétexte est de défendre

l'instruction laïque contre les « ennemis de la République, » car on est un ennemi de la République lorsqu'on dénonce les abus commis par certains instituteurs. Nous retrouvons ce langage jusque dans la bouche de M. le président du Conseil, et quand nous le rapprochons de celui qu'il a tenu hier au banquet de Périgueux, nous avouons ne plus comprendre.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant ce qu'il y a de généreux dans le discours de M. Briand, il convient de l'attendre à ce qu'il appelle lui-même les réalisations. « Je suis l'homme des réalisations, » a-t-il dit : quelles seront-elles? En ce qui concerne, par exemple, les réformes de nos mœurs politiques et électorales, M. Briand sera-t-il vraiment l'homme qu'il promet d'être? Le tableau qu'il a fait des vices honteux qui déshonorent chez nous l'exercice du gouvernement parlementaire est d'un réalisme effrayant, c'est-à-dire d'une vérité frappante. On aurait pu croire qu'après l'avoir tracé d'une main impitoyable, il aurait conclu au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle, mais il s'en est soigneusement gardé. Il s'est contenté de dire, ce qui est bien vague, qu'il était partisan de l'élargissement du scrutin, mais il a ajouté qu'il ne voulait « rien faire dans cette voie sur l'injonction des ennemis de la République. » Toujours les ennemis de la République! M. Charles Benoist, M. Jaurès, sont-ils du nombre? M. Briand était bien obligé de parler de l'impôt sur le revenu, et naturellement il a déclaré que c'était là une des réformes auxquelles le gouvernement s'attacherait de toutes ses forces. Cependant il serait facile de trouver dans ce passage de son discours la condamnation à peine voilée du projet que M. Caillaux a fait voter à la Chambre. « Je ne suis pas, a-t-il dit en effet, de ceux qui pensent que les porte-monnaie sont à la disposition du gouvernement, qu'il peut y pénétrer avec effraction, et y prendre à sa guise pour réaliser des idées de justice sociale : ce serait trop simple! » Voilà qui est bien; mais, à côté de cette phrase, qui a été, paraît-il, très applaudie, d'autres sonnent autrement, et entre les unes et les autres la conciliation est difficile : nous attendons de voir comment M. Briand la fera. A quoi bon pousser plus loin le parallélisme de nos espérances et de nos inquiétudes? Il faudrait suivre d'un bout à l'autre tout le discours. Nous aimons mieux dire qu'il se termine par une péroraison éloquente, dans laquelle M. le président du Conseil a parlé de l'armée avec un accent qui a fait vibrer d'émotion son auditoire et qui n'aura pas en France un moindre succès. Il est probable que M. Briand tenait à faire ces déclarations patriotiques : nous y applaudissons de grand cœur.

Et maintenant, les Chambres vont reprendre leurs travaux, avec un horizon étroitement borné par la proximité des élections générales. On demandera à la Chambre de voter le budget et au Sénat de voter la loi sur les retraites ouvrières. Il est impossible aux yeux les plus perspicaces de voir plus loin dans l'avenir. Le discours de M. Briand restera comme un bouquet de bonnes intentions. Les mots qui en demeureront dans les mémoires sont ceux de détente et d'apaisement. M. Briand a constaté lui-même, en les répétant, l'impression profonde qu'ils ont faite dans le pays lorsqu'il les a prononcés devant la Chambre, et il s'en est montré à la fois heureux et préoccupé. C'est le double sentiment que nous en éprouvons nous-mêmes : nous avons eu déjà tant de déceptions !

Depuis quelques jours, les regards se sont tournés de nouveau du côté du Maroc. Les développemens pris par l'expédition espagnole de Melilla n'ont certainement rien que de très normal et, quelles que soient les vues que l'on ait sur l'Afrique septentrionale, il n'y a aucune raison de s'en inquiéter ; mais tout le monde n'en a pas jugé ainsi, et la regrettable interview du général d'Amade est la preuve de la fermentation qui s'est produite dans les esprits. Ce n'est pas seulement en France que le phénomène a pu être constaté ; les mêmes appréhensions se sont manifestées dans d'autres pays, et notamment en Allemagne, avec plus de vivacité encore que chez nous. On s'y est demandé quels étaient les projets ultérieurs de l'Espagne ; on les a dénoncés sans les connaître et en quelque sorte par provision ; on a essayé sur tout de nous en effrayer et de provoquer, entre l'Espagne et nous, un dissentiment auquel nous ne nous sommes pas prêtés.

Rien n'était plus légitime dans son principe que l'intervention espagnole à Melilla : la seule question qui pouvait se poser était de savoir si elle était restée dans les limites que sa nature même lui assignait. Le gouvernement de Madrid avait donné spontanément, dès le début, les explications les plus rassurantes sur ce qu'il se proposait de faire ; il ne restait qu'à suivre les événemens, avec attention sans doute, mais avec confiance, car rien ne permettait de mettre en doute la parfaite bonne foi de nos voisins. L'expédition du général Marina a été très intéressante au point de vue militaire. Le plan en a été bien conçu et habilement exécuté. Le général Marina avait devant lui le massif montagneux du Gourougou, contrefort avancé du Riff, sorte de citadelle naturelle où l'ennemi pouvait se croire invincible et où il était effectivement très fort. On avait le choix

entre une attaque directe de la montagne, ou un mouvement à longue envergure qui permettrait de la tourner et d'en occuper ou d'en commander les issues. La première solution était la plus courte, mais la seconde était la plus sûre et celle qui, sans conteste, devait coûter le moins de sang. Le général Marina n'a pas hésité à l'adopter. Tout le monde connaît aujourd'hui la topographie de cette partie du Maroc; les journaux l'ont reproduite dans des cartes qui parlaient aux yeux. Il a été facile de suivre pas à pas la marche des Espagnols qui, après avoir contourné la Mar-Chica, ont finalement abouti à Sélouan, c'est-à-dire au but qu'ils avaient fixé à leurs opérations. Sélouan a été occupé et le drapeau espagnol a été hardiment planté sur les cimes les plus élevées du Gourougou. On en a ressenti dans toute la péninsule une joie d'autant plus vive que l'expédition du Maroc n'y est pas populaire; elle y suscite encore plus d'appréhensions que dans le reste du monde; on y aspire avidement à en voir la fin et on a cru y être arrivé. Malheureusement, on se trompait. Les Riffains ont été partout battus et refoulés, mais ils ne sont pas découragés et ils n'ont pas renoncé à reprendre l'offensive. Une reconnaissance que les Espagnols ont faite a failli mal tourner pour eux; elle a été glorieuse, mais meurtrière. Le général Marina a senti qu'il avait besoin de renforts, non seulement pour aller plus loin, mais même pour garder les positions qu'il avait conquises. Il les a demandés et les a reçus aussitôt. C'est alors que les appréhensions sur les projets véritables du gouvernement espagnol ont atteint le plus haut degré d'acuité.

Le général d'Amade, dans l'interview dont nous avons déjà dit un mot et sur laquelle nous aurons à revenir dans un moment, a rappelé qu'il avait pacifié la Chaouïa avec 15 000 hommes, et a conclu du fait que les Espagnols en avaient envoyé 50 000 à Melilla, qu'ils avaient d'autres vues que la simple pacification de cette région du Riff. Cela prouve à quel point il faut se défier des chiffres, quand on les fait parler seuls. Il n'y a aucune comparaison à établir entre la Chaouïa qui est une plaine avec des ondulations de terrain peu élevées, riche d'ailleurs et habitée par une population adonnée aux travaux champêtres, et les montagnes du Riff, rudes, pauvres, habitées par une population guerrière, violente et pillarde. Si les Espagnols poussaient plus loin leurs opérations militaires, ils se heurteraient à des difficultés très supérieures à celles que nous avons rencontrées nous-mêmes. Au reste, le passé, si on veut bien s'y reporter, éclaire le présent beaucoup mieux que ne pourraient le faire des argumens toujours sujets à caution. Ce n'est pas la première

fois que les Espagnols ont eu à guerroyer dans le nord de l'Afrique. Les quelques postes qu'ils y occupent les ont obligés déjà à y faire d'assez nombreux débarquemens. Qu'on étudie leurs opérations antérieures et on verra que, à chaque fois, ils n'y ont pas envoyé moins de 40 000 hommes. L'effort actuel est un peu plus considérable, mais non pas beaucoup plus, et si on songe aux faibles résultats que les Espagnols ont obtenus dans le passé, il n'y a certainement pas à s'émouvoir, encore moins à s'alarmer de ceux qu'ils cherchent à s'assurer aujourd'hui. Après des expéditions très brillantes, où ils ont montré un courage admirable et où ils se sont couverts de gloire, ils ont conservé leurs positions et se sont fait payer des indemnités, voilà tout.

Qu'en sera-t-il de leur entreprise actuelle? Nous n'en savons rien encore; les Espagnols méritent certainement que leur effort soit récompensé par quelques résultats pratiques; toutefois, c'est pure fantasmagorie de s'inquiéter dès maintenant, soit pour le Maroc, soit pour la France africaine, des conséquences que peuvent avoir leurs victoires. Nous ne voudrions pas employer un mot trop dur, mais, en vérité, parler du danger que court Taza parce que les Espagnols sont parvenus, non sans peine, à Sélouan, est mettre à une pénible épreuve le bon sens de ceux qui ont regardé une carte. Avant que les Espagnols soient à Taza, nous avons le temps de réfléchir aux questions multiples que soulèverait une pareille éventualité. Que le général d'Amade ait cru ce dénouement vraisemblable et même prochain, cela fait sans doute honneur à sa vaillance; mais, pour le gouvernement espagnol, les choses sont plus complexes. A quoi bon le démontrer? Nous ne pourrions pas le faire sans avoir l'air de croire que la sincérité du gouvernement de Madrid a besoin d'être prouvée lorsqu'il proteste contre les intentions qu'on lui prête. Son ambassadeur à Paris, M. le marquis del Muni, les a qualifiées d'absurdes, et son ministre des Affaires étrangères, M. Allendesalazar, n'a pas été moins catégorique dans une conversation qui a été officieusement communiquée à la presse. Ce serait faire injure au gouvernement espagnol que de conserver un doute sur ses projets après des explications aussi claires et des affirmations aussi fermes. L'expédition de Melilla n'a pas d'autre but que Melilla. Personne en France, ni en Europe, n'a donc à s'en préoccuper.

Si on peut le faire quelque part, c'est seulement à Fez. Il est naturel que le sultan Abdul Hamid en éprouve de l'irritation et de l'impatience. Notre expédition dans la Chaouïa, celle des Espagnols dans le

Riff lui font cruellement sentir l'impuissance de son gouvernement à remplir son propre office; mais est-ce notre faute? est-ce celle de l'Espagne? Pour être juste, il faut dire que ce n'est peut-être pas non plus la sienne, car il a hérité d'une situation difficile dont il n'est pas responsable; aussi la sévérité que lui témoignent certains journaux serait-elle inexplicable si elle ne provenait pas d'intentions encore secrètes, qui semblent d'ailleurs assez près de se dévoiler. Quoi qu'il en soit, le Sultan a saisi les puissances d'une protestation contre l'expédition espagnole et ses extensions probables, qu'il dénonce dans les mêmes termes que les coloniaux français ou allemands. C'est un véritable réquisitoire. Il est d'ailleurs assez habile dans quelques-unes de ses parties; certains détails en sont peut-être à retenir; mais il était impossible que l'Europe, et surtout que la France, s'associassent à ses conclusions. Comment aurions-nous pu trouver incorrect que l'Espagne fît ce que nous avons fait nous-mêmes, et ce que nous referions si l'obligation nous en était imposée? Comment une fois de plus aurions-nous pu ne pas tenir compte des loyales assurances qui nous avaient été données? Nous avons pris l'initiative de la réponse à faire à la note chérifienne, et cette réponse, à laquelle les autres puissances se sont successivement ralliées, a été catégorique : elle a consisté à dire que l'Acte d'Algésiras n'avait rien à voir dans l'expédition espagnole, et que l'affaire n'intéressait que l'Espagne et le Maroc. L'Acte d'Algésiras a, en effet, garanti au Sultan l'intégrité de son territoire, mais l'Espagne n'a pas porté atteinte à cette intégrité : elle s'est seulement livrée à une opération de police rendue nécessaire par le massacre de ses nationaux. C'était son droit, son devoir même, et dans cette tâche les sympathies du monde civilisé devaient l'accompagner. L'initiative prise sans hésitation par notre gouvernement montre qu'il a compris la chose ainsi, et il ne pouvait pas la comprendre autrement.

On a parlé à ce propos d'arrangemens secrets conclus entre l'Espagne et nous, qui nous obligeraient à lui laisser toute sa liberté d'action dans une certaine zone, à condition de réciprocité dans une autre. Il est possible que ces arrangemens existent, mais ils n'ont pas été publiés et nous les ignorons. C'est d'ailleurs une question de savoir si, antérieurs à l'Acte d'Algésiras, ils n'ont pas été remplacés par lui, en vertu d'une de ces substitutions qu'on appelle en droit une novation. Au surplus, peu importe. Les arrangemens dont il s'agit n'ont rien à faire ici. Ils obligent sans doute la France et l'Espagne à des ménagemens particuliers l'une pour l'autre dans

des régions où elles ont mutuellement reconnu la supériorité de leurs intérêts respectifs; mais les puissances qui ont signé l'Acte d'Algésiras y sont étrangères, et cela ne les a pas empêchées de répondre comme nous à la note chérifienne. Il n'est peut-être pas sans importance de dire, étant donné les conséquences que l'on cherche déjà à tirer dans certains journaux du fait que la France et l'Espagne se sont reconnues des intérêts spéciaux dans des zones différentes, que les arrangemens pris à ce sujet, en admettant qu'ils lient encore l'Espagne et la France, ne lient qu'elles et nullement les signataires de l'Acte d'Algésiras. Il ne faut pas oublier non plus que l'Espagne et nous avons été au nombre de ces signataires et que nous avons dès lors contracté de nouvelles obligations qui ne laissent subsister des anciennes que ce qui n'y est pas contraire. Mais rien, à coup sûr, ni dans ses arrangemens secrets avec nous, ni dans sa participation à l'Acte public d'Algésiras, ne pouvait gêner à un degré quelconque l'Espagne dans l'œuvre qu'elle a entreprise à Melilla. Aucune convention internationale ne saurait empêcher une puissance de défendre au dehors la sécurité de ses possessions et la vie de ses nationaux. L'Espagne n'a pas fait autre chose au Maroc.

Pourtant, à mesure que ces opérations se prolongeaient et se développaient, une sorte d'inquiétude s'est produite, chez les uns sur ses intentions véritables, chez les autres sur les entraînemens, irrésistibles à les en croire, qui la feraient aller très au delà de ces intentions. Ces inquiétudes, nous l'avons dit, se sont surtout produites en France et en Allemagne : partout ailleurs, si elles ont existé, elles ont eu un caractère plus discret. Pendant quelques jours un petit nombre de journaux français, — gardons-nous de généraliser, — se sont mis à parler presque comme les journaux allemands. Les uns et les autres ont manifesté leur mauvaise humeur ou leurs craintes au sujet de l'expédition espagnole et des développemens qu'elle pouvait prendre. Il y avait là, chez nous, un singulier oubli d'un passé qui pourtant est d'hier : ceux de nos journaux auxquels nous faisons allusion auraient dû s'arrêter d'eux-mêmes quand ils ont vu avec qui ils faisaient chorus. Ils se sont arrêtés, en effet, mais pour tenir un langage nouveau dont le premier n'était sans doute qu'une préparation : ils ont dit que, puisque l'Espagne allait de l'avant, nous devions suivre son exemple et nous mettre nous aussi en campagne. Il n'y avait même pas un moment à perdre, car, à les en croire, l'Espagne marchait à pas de géant; elle menaçait déjà Taza, Tetouan, Larache ; on ne savait pas encore de quel côté elle porterait son action principale; peut-être

agirait-elle de plusieurs à la fois avec une égale force, et une égale soudaineté; on laissait même entendre que ce ne sont pas les traités qui l'arrêteraient et que, par conséquent, ils ne devaient pas nous arrêter davantage; on adressait à notre gouvernement des objurgations passionnées : *Caveant consules!* écrivait-on avec le plus grand sérieux; si nous ne prenions pas notre parti en temps opportun, nous nous laisserions devancer dans les voies mêmes où nous poussent nos intérêts les plus évidens. Ce langage n'est pas nouveau; nous l'avons entendu autrefois; les partisans d'une politique d'intervention active au Maroc l'ont déjà fait résonner à nos oreilles, et nous avons fait tous nos efforts pour tenir nos lecteurs en garde contre ce qu'il avait de séduisant et de décevant. Cela recommence avec une monotonie cruelle : d'où il faut conclure que rien n'est changé dans les esprits ni dans les cœurs; qu'une expérience, qui a été pourtant assez rude, nous a prodigué inutilement ses leçons; enfin que nous serions à la veille de commettre une grande imprudence si le gouvernement venait à manquer de sang-froid et de fermeté. Nous avons dit ce qu'il fallait penser des prétendues menaces qui viendraient du côté de l'Espagne pour notre sécurité au Nord de l'Afrique. Le prétexte qu'on cherche, l'excuse qu'on donne déjà à l'intervention à laquelle on nous convie ne seront, après réflexion, pris au sérieux par personne. Il n'est pas vrai, il est matériellement faux que l'intervention espagnole justifierait la nôtre; et si l'intervention espagnole, quelque légitime qu'elle soit, provoque des inquiétudes dans certains pays, on peut juger par là de l'effet qu'y produirait la nôtre. La situation de l'Europe n'est d'ailleurs pas assez calme pour nous permettre de nous jeter dans une aventure. Les inquiétudes que l'on manifeste en ce moment au sujet du Maroc reposent sur si peu de chose qu'il est permis de douter de leur sincérité; mais il n'en est pas de même de celles que nous avons tous éprouvées depuis quelque temps au sujet des complications qui sont nées en Orient. Est-ce que, de ce côté, l'horizon s'est complètement rasséréné? Est-ce que le présent y est tout à fait tranquille? Est-ce que l'avenir y est assuré? Toutes les raisons qui, il y a quelque temps, nous déconseillaient de nous lancer dans des entreprises coloniales à longue échéance, existent encore. Leur force a plutôt augmenté que diminué. La France se manquerait à elle-même si, sans que rien l'y obligeât, — et rien ne l'y oblige, — elle ne gardait pas la liberté de sa politique, avec tous les moyens de la faire respecter.

On dira peut-être que c'est précisément parce que les autres peuvent

se trouver occupés ailleurs que nous aurons nos coudées plus franches au Maroc; mais cela même est incertain, et, quand même il en serait ainsi, nous persisterions à croire que notre action doit continuer de s'enfermer dans les limites de l'Acte d'Algésiras. Il y a deux conceptions différentes, ou même opposées, au sujet du Maroc. Les uns y veulent une politique, à laquelle ils n'osent pas appliquer les mots de conquête, ni même de protectorat, mais qui cependant s'en inspire. Les autres veulent un Maroc indépendant, sur lequel ils se contentent de réserver à la France une influence effective. Entre ces deux politiques la conciliation est impossible : ce qui se passe en ce moment le prouve une fois de plus. Nous avons toujours soutenu la seconde comme la seule qui convienne, sinon à nos intérêts coloniaux, au moins à nos intérêts généraux. Quant au gouvernement, il a oscillé souvent entre l'une et l'autre politique, et, bien qu'il ait toujours parlé dans le sens de la seconde, il a quelquefois agi dans celui de la première : il faudra pourtant bien qu'il se décide à prendre entre les deux une attitude définitive.

Nous n'avons pas pu présenter les réflexions qui précèdent sans faire allusion à l'interview à laquelle le général d'Amade s'est prêté. Le compte rendu en a paru dans *Le Matin*. On a su depuis que d'autres journaux, qui avaient reçu auparavant la même information, avaient cru ne pas devoir la reproduire. Si tous avaient eu la même réserve, cela aurait mieux valu pour le général d'Amade; mais la presse ne vit pas de discrétion, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un journal se soit enfin rencontré pour servir d'organe à un officier qui croyait avoir quelque chose à dire d'utile. Ce qu'a dit le général d'Amade, on le sait déjà par ce que nous en avons nous-même dit plus haut. Le général a cru rendre un service à son pays en dénonçant publiquement le péril que l'expédition espagnole faisait courir à l'Algérie. Il ne va pas jusqu'à croire que l'Algérie pourrait en souffrir dans sa sécurité, mais il estime qu'elle risque de voir se fermer les voies les plus propres à servir à son expansion future. « La Méditerranée, dit-il, est un débouché médiocre, depuis longtemps borné à l'Ouest, et il m'apparaît évident que l'avenir est vers l'Atlantique, par la voie de terre. L'Atlantique nous ouvre tous les espoirs commerciaux; il regarde des pays jeunes et prospères; il dessert l'Amérique et l'Afrique, vers laquelle il représente une route bien plus sûre que les déserts du Sahara. Donc nous avons un besoin impérieux de fortifier nos conquêtes algériennes par une zone d'influence au Maroc. » Ces vues contiennent sans doute une part de vérité; peut-être, en effet,

l'avenir est-il du côté de l'Océan, bien que la Méditerranée ne soit pas un débouché aussi médiocre que le pense le général d'Amade. Au surplus, nous ne savons pas très bien ce qu'il veut dire lorsqu'il affirme qu'elle est bornée à l'Ouest. Bornée, par quoi? Par le détroit de Gibraltar : il nous semble que c'est là une voie tout ouverte vers l'Occident. En quoi, d'ailleurs, l'expédition espagnole menace-t-elle l'expansion commerciale de l'Algérie du côté de l'Océan, puisque Melilla, d'où les troupes espagnoles ne se sont encore éloignées que de quelques kilomètres, est précisément dans cette Méditerranée que le général d'Amade semble considérer comme une mer fermée? Le voici. « Jetez les yeux sur la carte, dit-il : vous y trouverez une route qui, de notre frontière oranaise, va d'Oujda à Rabat par Taza et Fez. Cette route est accessible et sera reconnue bientôt par tous les voyageurs occupés de la pénétration du Maroc comme la voie naturelle qu'il convient de s'assurer. Sur cette route Taza est l'objectif essentiel. Et j'ajoute : Si nous n'y prenons pas garde, Taza pourrait bien être le Fachoda marocain. » Pour qui? Pour l'Espagne ou pour nous? Dieu nous garde de l'examiner! Nous répétons que de pareilles hypothèses ne se posent pas. Si le général d'Amade connaît la guerre, il connaît moins bien la politique. Nous ne croyons nullement, malgré son affirmation, que l'armée espagnole puisse aller facilement de Sélouan à Taza : en tout cas, il lui faudrait pour cela le double, ou même le triple de son effectif actuel. Très certainement, l'Espagne ne songe à rien de pareil. Elle en a donné sa parole, et cela suffit. Nous n'avions d'ailleurs pas besoin qu'elle la donnât pour ne pas lui attribuer un projet qui aurait soulevé des difficultés de tous les genres. L'Espagne sait fort bien où sont ses intérêts et où sont les nôtres, puisque nous en sommes convenus mutuellement. Elle ne portera pas plus atteinte aux nôtres que nous ne porterons atteinte aux siens.

L'imprudence commise par le général d'Amade ne peut pas être examinée seulement à ce point de vue. Incontestablement un officier en activité de service n'a pas le droit de s'expliquer dans la presse sur la politique de son pays, et on comprend mal qu'un homme d'une intelligence aussi distinguée que la sienne ait pu, même un moment, se méprendre à ce sujet. Le gouvernement, après s'être enquis auprès de lui de l'exactitude des propos qui lui avaient été prêtés, n'a pas pu se dispenser de le frapper d'une peine disciplinaire : il l'a mis en disponibilité et tout le monde l'en a approuvé. Le général d'Amade a rendu de trop grands services pour n'avoir pas excité beaucoup de sympathies. On a été affligé de l'obligation dans laquelle il a placé le gouver-

nement, mais pas une voix ne s'est élevée pour blâmer celui-ci de s'y être conformé. On espère bien d'ailleurs qu'une peine, qui est provisoire de sa nature, ne sera pas de longue durée. L'armée retrouvera bientôt le général d'Amade. Mais, en dehors même du fait qu'une faute contre la discipline devait être suivie d'une sanction, il importait à sa politique internationale que le gouvernement se dégageât de la solidarité qu'une complaisance ou une faiblesse de sa part aurait établie entre le général d'Amade et lui. On a rappelé le cas de l'amiral Germinet qui avait commis également une faute contre la discipline : cependant l'opinion s'est partagée sur son compte, parce que sa faute, n'intéressant que nous, avait des conséquences restreintes. Celle du général d'Amade en avait de plus étendues. Son interview a produit des effets assez différens hors de nos frontières. Si le général lit les journaux étrangers, il a pu voir que son langage rencontrait beaucoup plus d'approbation en Allemagne qu'en Espagne ou qu'en Angleterre. Mais nous ne voulons pas insister. Le général d'Amade saura désormais que si son patriotisme alarmé a des observations à faire, c'est au gouvernement qu'il doit les confier et non pas aux journaux.

Son incorrection a paru si forte que les partisans d'une politique entreprenante au Maroc en ont été un peu gênés : ils n'ont pas tiré de ses argumens tout le parti qu'ils en auraient tiré dans d'autres circonstances. Ils continuent toutefois leur campagne et ils conseillent hardiment d'occuper Taza, parce que les Espagnols ont occupé Sélouan. Ce serait sans doute perdre son temps que de discuter de pareils projets. Il faut cependant s'en défier, car ceux qui les font sont actifs et, à la longue, influens : on peut voir que rien ne les décourage et que tout leur sert d'occasion. Ce qui s'est passé depuis cinq ans a cessé de compter pour eux et ils reprennent les choses où ils avaient été obligés de les laisser alors. Mais nous voilà avertis. Et pendant qu'ils surveillent l'Espagne, nous demanderons qui les surveillera eux-mêmes : *Quis custodiet custodes ipsos ?*

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages

La Croisée des chemins, troisième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 5

Notes d'une voyageuse en Turquie (avril-mai 1909). — III. Choses et gens de province, par Mme Marcelle TINAYRE. 41

Le prince de Bülow. — I. La politique intérieure, par M. André TARDIEU. 75

Senancour, a propos d'un livre récent, par M. G. MICHAUT. 109

Les nouveaux progrès de la navigation aérienne, par M. P. BANET-RIVET. 135

La fin d'un roman d'aventure. — Les dernières années d'Ali Bey El-Abassi (1808-1818), par M. le comte Henry DE CASTRIES. 160

L'Histoire sociale d'une montagne romaine, par M. René PICHON. 182

Revue musicale. — Joseph Haydn, d'après des publications récentes, par M. Camille BELLAIGUE. 216

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 228

Livraison du 15 Septembre.

Au couchant de la Monarchie. — III. Turgot au contrôle général. — La guerre des farines, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 241

La Croisée des chemins, quatrième partie, par M. Henry BORDEAUX. . . . 277

Le prince de Bülow. — II. La politique extérieure, par M. André TARDIEU. 312

Une amie de Sainte-Beuve. — Madame d'Arbouville, d'après sa correspondance inédite, par M. Léon SÉCHÉ. 342

Les Écoles d'Orient. — II. Les Écoles musulmanes, par M. Louis BERTRAND. 376

Pages

La Politique de Jean-Jacques Rousseau, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. 396

L'achèvement a flot du « d'Orvilliers, » par ***. 410

Poésies, par M. Auguste ANGELLIER. 443

Revues étrangères. — Le mariage d'un poète romantique allemand, par M. T. DE WYZEWA. 450

Essais et notices. — Un journaliste sous la Révolution, par M. Raymond DE VOGÜÉ. 461

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Octobre.

La Croisée des chemins, dernière partie, par M. Henry BORDEAUX. 481

Au couchant de la Monarchie. — IV. L'exil du duc d'Aiguillon. — Les incidens du Sacre, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 522

Notes d'une voyageuse en Turquie (avril-mai 1909). — IV. Mahomet V a la mosquée d'Eyoub. — Jeunes-Turques et Vieilles-Turques. — Les hôpitaux. — Chevket Pacha. — Yldiz. — Confidences féminines, par Mme Marcelle TINAYRE. 556

Les *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe. — II, par M. Henri WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales. 600

Cités et paysages de Haute-Italie, par M. Gabriel FAURE. 636

Japonais et Américains. — Les vraies difficultés, par M. Félix KLEIN. . 673

Poésies, par M. Georges GOURDON. 705

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Octobre.

George Anderson, première partie, par Mrs Humphry WARD. 721

Au couchant de la Monarchie. — IV. La victoire de Turgot. — Le lendemain de la victoire, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 758

Une amitié féminine de Chateaubriand. — Madame de Duras. — Lettres inédites, par M. Victor GIRAUD. 791

La mêlée des religions en Orient, par M. Louis BERTRAND. 830

L'Union des colonies britanniques sud-africaines, par M. BIARD D'AUNET. 862

Deux ennemis de la compagnie du Saint Sacrement. — Molière et Port-Royal, par M. Alfred REBELLIAU. 892

Revue musicale. — Trouvères et Troubadours, par M. Camille BELLAIGUE. 924

Revues étrangères. — Une seconde partie de *la Flûte Enchantée*, par M. T. DE WYZEWA. 936

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 49125.

3 9090 007 526 128